

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
NOUVELLE-AQUITAINE

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 2 0



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**ULTURELLES
NOUVELLE-AQUITAINE

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE

**BILAN SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
2020**

MINISTÈRE DE LA CULTURE

**DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
ET DE L'ARCHITECTURE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

JUIN 2023

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
SITE DE BORDEAUX

54 rue Magendie - CS 41229 - 33074 Bordeaux Cedex
Tél. : 05.57.95.02.24

SITE DE LIMOGES

6 rue Haute de la Comédie - CS 43607 - 87036 Limoges Cedex
Tél. : 05.55.45.66.40

SITE DE POITIERS

Hôtel de Rochefort - 102 Grand'Rue - CS 20553 -
86020 Poitiers Cedex - Tél. : 05.49.36.30.35

*Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant à l'administration centrale du Ministère de la Culture
(sous-direction de l'archéologie) qui, dans le cadre de la déconcentration,
doit être informée des opérations réalisées en région,
qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique
des opérations.
Il est aussi destiné à une diffusion plus large aux archéologues,
aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans la région.*

*Les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques
de terrain » ont été rédigés, sauf mention contraire, par les responsables des
opérations. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.*

*Coordination et secrétariat d'édition : Christine Raucoule
avec la collaboration de Catherine Faure, Frédérique Juchauld-Zinsner*

*Bibliographie : Delphine Delmarès, Hélène Mousset,
Dominique Costa, Frédérique Juchauld-Zinsner, Sylvie Bach.*

*Illustrations et DAO : Olivier Ferullo,
Hélène Mousset, Frédérique Juchauld-Zinsner
d'après les documents fournis par les auteurs.*

*Documents cartographiques : Olivier Bigot,
avec la collaboration de Raphaël Gestreau, Frédérique Juchauld-Zinsner*

En couverture :

En haut :

33 - La Teste-de-Buch, Dune du Pilat

Nettoyage de la stratigraphie du
paléosol II entre Pr5 et Pr6.
Cliché : Ph. Jacques.

En bas :

23 - Crozant, Le château

Vue aérienne du château depuis
le sud.
Vue par drone : M. Canivet.

Sur le côté :

**79 - Saint-Symphorien, Les
Pierrailleuses**

Vue générale de la fouille suite à
découverte exceptionnelle.
Cliché : R. Bernard.

Imprimerie Lestrade
7 avenue Jean Zay
BP 79
33151 CENON CEDEX

ISSN 2650-8346
MINISTÈRE DE LA CULTURE


IMPRIM'VERT®



Table des matières

2 0 2 0

Préface - M. Descazeaux	15
Introduction - X. Margarit	16
Bilan, résultats notables de la recherche archéologique	18
Travaux et recherches archéologiques de terrain	25
Carte et tableau de présentation générale des opérations autorisées	27
CHARENTE	30
Travaux et recherches archéologiques de terrain	32

ABZAC, Croix aux Loups	32
ANGOULÊME, Rues de l'hôpital, de Beaulieu et Turgot	32
ANGOULÊME, Rue de Belat	33
ANGOULÊME, Rue de Bordeaux	34
ANGOULÊME, 5 avenue Paul Desfarges	34
ANGOULÊME, Cathédrale Saint-Pierre	36
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, Les Terres du Maine Neuf	37
BOUEX, La Vigne Blanche	39
BOUTEVILLE, Le Château et la Bijoune	40
BOUTIERS-SAINT-TROJAN, Rue du petit chemin, rue des Ecoles	41
CHASSENON, Les Chenevières	41
CHASSENON, De <i>Cassinomagus</i> à Chassenon	41
COGNAC, Rue de Montplaisir	42
COGNAC, Tour Porte Saint-Jacques	44
CONFOLENS, Eglise Saint-Barthélémy	44
CONFOLENS, Saint-Germain-de-Confolens, église Saint-Vincent	45
COURONNE (LA), Rue du Château de la Côte	47

COURONNE (LA), Les Vignes Blanches	47
ÉXIDEUIL, Les Perdrix, RN141	47
ÉXIDEUIL, Mise à 2X2 voies de la RN141	48
GENTÉ, ZA Fief de la Couture	48
GRAVES-SAINT-AMANT, Champ du Ris	50
JARNAC, Quai de l'Orangerie, partie départementale	50
LESTERPS, Place des Viviers	51
LUXÉ, 7 rue de la Croix des Vignauds	51
LUXÉ, La Terne	52
MANOT, Moulin d'Assit	53
MANSLE, Avenue Paul Mairat	54
MÉRIGNAC, Place des Marronniers	55
MONTIGNAC-CHARENTE, Le donjon et la place Taillefer	56
MORNAC, Les Grands Champs	57
MORNAC, Route du Lac Merlot	57
MORNAC, La Combe du Cormier I	58
MORNAC, La Combe du Cormier II	58
PÉRUSE (LA), Tras le Bos, RN141	58
PUYMOYEN, Avenue d'Angoulême	59
ROUILLAC, Lignères, Chais 14 à 20	59
ROULLET-SAINT-ESTÈPHE, Les Chaumes	60
SAINT-SIMON, Bief de la retenue de Saint-Simon	60
SEGONZAC, Les Marcioux	60
VILLEBOIS-LAVALETTE, Rue de l'enclos des Dames	62
YVIERS, 3 route du Rassat	62

Opérations communales et intercommunales	64

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE, Prospection recherche diachronique	65
CHASSENON ET NORD-CHARENTE, Prospection recherche diachronique	66

CHARENTE MARITIME	68

Travaux et recherches archéologiques de terrain	70

ANGOULINS, La Maladrerie	70
ANGOULINS, Les Grandes Maisons	70
ARS-EN-RÉ, La plage	71
AYTRÉ, Boulevard Cottés Mailles, phase II - secteurs 1 et 2	72
AYTRÉ, Boulevard Cottés Mailles, phase II - secteur 3	72
BOUHET, Traversée du bourg par RD 107/116	73
CHAMPAGNE, Abords de l'église Saint-André, place de Verdun et rue de l'église	74
CHAPELLE-DES-POTS (LA), 12 chemin des Fours	75
CHAPELLE-DES-POTS (LA), 14 chemin des Fours	75
CHARRON, Abbaye de la Grâce Notre-Dame	75
CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE), Terdoux	76
CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE), La Citadelle	77
CHÂTELAILLON, Avenue des Boucholeurs	80
CHÂTELAILLON, Route de Port Punay	80
CHERMIGNAC, 17 rue des Forges	80
COZES, Route de Javrezac	80
DOMPIERRE-SUR-CHARENTE, Fleuve Charente prospection inventaire subaquatique	82

DOMPIERRE-SUR-MER, Rue de la Tonnelle-Corne Neuve	83
GÉMOZAC, Rue des Greffes	85
HIERS-BROUAGE, Hiers, La Blanchardière	86
JARNE (LA), Pique-fesse	86
JARRIE (LA), 1 rue de la Gare	87
JONZAC, Chez-Pinaud	88
JONZAC, ZAC de la Mouillère	90
MARENNES, Rue de Verdun	93
MARENNES, Eglise Saint-Pierre-de-Sales	94
MURON, Le Grand Fief, tranche 2	95
NEUILLAC, 3 route de la voie romaine	96
NOUILLERS (LES), Place de l'église Saint-Pierre	98
PESSINES, 19 rue Saint Gilles	99
PORT-D'ENVAUX, Le Priouté, fleuve Charente	99
PUYRAVAULT, Centre bourg, rue de la Garenne - cour du prieuré	101
RIVEDOUX, 121 rue des Palmes	103
ROCHEFORT, Arsenal - espace 4 : Hôtel de la Marine	104
ROCHEFORT, ZAC Arsenal	105
ROCHELLE (LA), 5 rue Bastion Saint-Nicolas	106
ROCHELLE (LA), 6 rue Albert 1er et 37 rue du Collège	107
ROCHELLE (LA), Tour Saint-Nicolas	109
ROYAN, Rue du Champ des Oiseaux	110
SAINT-CÉSAIRE, La Roche à Pierrot	111
SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, 31 allée des coquelicots	112
SAINT-GEORGES-D'OLÉRON, Le Moulin de Sauzelle, les Gitonnelles	112
SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN, Aéroport Jonzac-Neulles	112
SAINT-JEAN-D'ANGELY, 30 à 34 rue des Frères Gautreau	113
SAINT-PIERRE D'OLÉRON, Rue de la Borderie, Moulin du cimetière	115
SAINT-SATURNIN-DU-BOIS, Bourg nord	118
SAINT-SORNIN, Gratte-chat tranche 2	120
SAINT-SORNIN, Tour de Broue	121
SAINT-SULPICE-DE-ROYAN, Route de saint palais	122
SAINTES, Chemin des Sables	123
SAINTES, 9 rue des Thermes Romains	124
TONNAY-CHARENTE, Impasse de la Commanderie et rue Jean Jaurès	124
TRIZAY, Le Prieuré Saint-jean-l'Evangéliste	125
VÉNÉRAND, 2 rue des Fontaines	126

Opérations communales et intercommunales 128

Canton d'AIGREFEUILLE et CROIX-CHAPEAU,	
Prospection recherche diachronique	128
SAINTES et FONTCOUVERTE, Courbiac, fleuve Charente	129
TAILLEBOURG et PORT-D'ENVAUX, fleuve Charente, PK34	130
CANTON DE MARENNES,	
Prospection inventaire des ports oubliés du marais de Brouage	131
DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME,	
Prospection recherche diachronique	132

CORRÈZE 134

Travaux et recherches archéologiques de terrain 136

ALLASSAC, Le Vignal	136
BEAULIEU-SUR-DORDOGNE, Abbatale Saint-Pierre et Saint-Paul	136

BORT-LES-ORGUES, Le Plateau des Orgues	137
BRIVE-LA-GAILLARDE, Grotte Bouyssonnier	138
BUGEAT, Le Champ du Palais	139
LARCHE, Puy Granel	141
LOSTANGES, Ancien Château	141
MALEMORT-SUR-CORREZE, Liaison RD 1089/RD 921	143
MARGERIDES, Les Pièces Grandes	143
ORGNAC-SUR-VEZERE, Portail de l'église	146
SAINT-BONNET-L'ENFANTIER, La Combe	146
SAINT-CLEMENT, La Chapelle Saint Loup des Plats	147
SAINT-PRIEST-DE-GIMEL, Roc Chaumilly ZAC Montane 4	147
SEGUR-LE-CHATEAU, 8 rue Pertinax – Château	147
USSAC, Les Combettes	148
USSEL, Le Fraysse – chemin d'exploitation n°56	149
USSEL, Château du Theil – phase 1	151
YSSANDON, Eglise Saint-Hippolyte	152

Opération communale et intercommunale 153

BEAUMONT, CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, LAGRAULIERE, NAVES, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR ET SEILHAC	153

CREUSE 154

Travaux et recherches archéologiques de terrain 156

AHUN, Le Crouzet	156
LA CHAPELLE-TAILLEFERT, Aménagement du centre bourg	156
CROZANT, Château de Crozant	157
FAUX-LA-MONTAGNE, Villa de Chatain	160
MERINCHAL, Centre-bourg	162
MERINCHAL, Rues du Ciment, du Marché, des Pêcheurs, de la Garenne, de Beauvais et Pas Forge	163
MOUTIER ROZEILLE, Eglise Saint-Hilaire	163
MOUTIER ROZEILLE, Eglise Saint-Martin	164
MOUTIER ROZEILLE, 6 place de l'église	166
NEOUX, Centre-bourg	166
SAINT-DIZIER-MASBARAUD, Murat-les-Tours	167
SAINT-FIEL, Rue des Verrines	170
SERMUR, La Tour	170
LA SOUTERRAINE, Bridiers	173
VIERSAT, Le Bourg	175

Opérations communales et intercommunales 177

CHAMBON-SUR-VOUEIZE, EVAUX-LES-BAINS – Eglises	178
LE CHAUCHET, SAINT-PRIEST ET TARDES, Parc éolien	180
JOUILLAT, LADAPEYRE, CLUGNAT	181
MOUTIER-D'AHUN, AHUN, prospection pédestre et drone	181

Travaux et recherches archéologiques de terrain**184**

BADEFOLS-SUR-DORDOGNE, La Garenne	184
BASSILLAC ET AUBEROCHE, La Main de Castang	184
BELVÈS, Belvès – Place d'Armes	185
BERGERAC, Chemin du Barrage Ouest	185
BERGERAC, 14 Chemin du Barrage Ouest	186
BERGERAC, Picmarty AX 105p	186
BERGERAC, Picmarty AX 106p	186
BOULAZAC ISLE MANOIRE, Abords de Sainte-Marie-Chignac	187
BOURDEILLES, Château	187
BOURDEILLES, La Forge du Diable	188
BRANTÔME-EN-PERIGORD, Saint-Crépin-de-Richemont - Les Brageaux II	189
LE BUISSON-DE-CADOUIN, Place de l'Abbaye	190
LE BUISSON-DE-CADOUIN, Cabans	191
LE BUISSON-DE-CADOUIN, Grotte de Cussac	191
CAMPAGNE, Le Fayard	191
CARSAC-AILLAC, Pech de l'Aze IV	193
CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Château des Milandes	194
CREYSSE, Impasse des Coutets – AD 326	196
CREYSSE, Les Pélistous	196
CREYSSE, Les Rivelles	197
CUBJAC-AUVÉZÈRE-VAL D'ANS, 24 rue de l'église	197
DOMME, Château du Roy, Campréal, La Bastide	198
EYMET, Chemin de Blis	198
LES EYZIES, Château de Commarque	199
LES EYZIES, Abri Cro Magnon	200
LES EYZIES, Grotte de Font-de-Gaume	201
LES EYZIES, La Mouthe	204
LES EYZIES, Abri du Poisson, Vallon de Gorge d'Enfer	205
LES EYZIES, La Rouquette	206
LES EYZIES, Saint-Cirq Grotte du Sorcier	206
FLEURAC, Eglise Sainte-Marie	207
JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT, Forge Neuve	208
LALINDE, Le Souci	209
MARSAC-SUR-L'ISLE, Font Reine – Rte de Ribeirac	209
MONTIGNAC-SUR-VÉZÈRE, La Balutie Sud	209
MONTIGNAC-SUR-VÉZÈRE, Le Buy	210
NEUVIC, Les Coutis Sud	210
NEUVIC, Grotte de Leygonie	211
PÉRIGUEUX, 32 boulevard des Arènes	211
PÉRIGUEUX, Boulevard Bertrand de Born – Rue des Thermes	213
PÉRIGUEUX, Parc Aristide Briand	215
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, Château de l'Herm	215
ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, Grotte de Rouffignac	216
SAINT-ASTIER, Petit Pré - Prospection inventaire rivière Isle	217
SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX, La Peyrouse	217
SAINT-GERMAIN-ET-MONS, 200 Route de la Jarthe	219
SAINT-JORY-DE-CHALAIS, Le Grand Gué	219
SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE, Moulin à vent	220
SAINT-LEON-SUR-VEZERE, Le Moustier	220
SAINT-PIERRE-D'EYRAUD, Les Masseries	221
SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE, Les Grands Bois	221

TOUR-BLANCHE-CERCLES, Grotte de Jovelle	222
TRÉLISSAC, 2 Route de Malayolle	223
VERGT, Le Château	223

Opérations communales et intercommunales 224

LA MÉTALLURGIE DU FER EN DORDOGNE DANS L'ANTIQUITÉ	225
Programme pluriannuel de la gestion de la Dronne-Lizonne, Mareuil – Jemaye - Ponteyraud	225
Prospection - Inventaire en Dordogne	226

GIRONDE 228

Travaux et recherches archéologiques de terrain 230

AMBARÈS-ET-LAGRAVE, 22/24 Avenue du Chemin de la Vie	230
AMBARÈS-ET-LAGRAVE, 8 Avenue de la Liberté	230
AMBÈS, Place du 11 novembre	230
ARSAC, Arsac	232
AVENSAN, Carrière d'Avensan Phase II	232
BLAIGNAC, La Bastide	232
BORDEAUX, Musée d'Aquitaine Tombeau présumé de M. de Montaigne	234
BORDEAUX, Hôtel Lalande	234
BORDEAUX, Grand Rabbin Joseph Cohen	235
BORDEAUX, Place Saint-Projet	235
BORDEAUX, Ilots C15-C16	236
BOURG, Le Vallon de Portier nord	237
BRANNE - Places Fort Bayard	237
CABANAC-ET-VILLAGRAINS, Aux Mottes	237
CARBON-BLANC, Entrée de Ville	238
GIRONDE-SUR-DROPT, Eglise Notre-Dame	238
GRADIGNAN, 45 Route de Canéjan	240
GRAYAN-ET-L'HÔPITAL, Grayan	241
LE HAILLAN, La Luzerne	242
LE HAILLAN, Parking relais Jean Mermoz	242
LIBOURNE, Le Palus du Condat – Chemin du Roy	243
LIBOURNE, Place Saint-Jean	244
LUGASSON, Roquefort	244
MIOS, Le Parc de Peillin Andron Ouest	247
MONSÉGUR, Maison médicale	247
PESSAC, 170 Av du Gal Leclerc	248
PESSAC, 186-188 Avenue du Général Leclerc	248
PLASSAC, Chardonnet –Le Bourg	248
PLASSAC, Etude des mobiliers archéologiques	249
QUEYRAC, Queyrac 2	249
SADIRAC, Lotissement «Le Hameau de Luquet»	250
SAINTE-EULALIE, Saint-Eulalie	250
SAINT-EMILION, La Madeleine	250
SAINT-EMILION, Eglise monolithe	251
SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET, Guillot nord et sud - Phase 2 et 3	253
LA TESTE-DE-BUCH, Territoire communal	254
VAL DE VIRVÉE, Le Hameau des Charmilles	256
VERTHEUIL, La Butte de l'Estac, Le Peuilh	256

Opérations communales et intercommunales 259

BARSAC, BOMMES, BUDOS, CÉRONs,	
Prospection pédestre et recherche de nécropole à crémation du 1er Âge du Fer	260
SAINT-MORILLON, SAINT-SELVE, CASTRE-GIRONDE,	
AYGUEMORTE-LES-GRAVES, SAINT-MÉDARD-D'EYRANS,	
CADAUJAC, SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC, Prospection-Inventaire	261

LANDES 262

Travaux et recherches archéologiques de terrain 264

BOUGUE, Epave aéronefs	264
BRASSEMPOUY, Pouy	265
DAX, Poste électrique Dax Sud (Rue Bascat)	266
DAX, 169 Avenue Georges Clémenceau	266
DAX, Rue Colbert	267
GELoux, Badet, Tuc de Pouyet	267
GELoux, Pouyet	267
HASTINGUES, ZAC Sud Landes	269
LÉON, Berges du Lac	270
MONT-DE-MARSAN, Croix Blanche	271
PONTONX-SUR-L'ADOUR, Berges de l'Adour Ruisseau Martinet	271
SAINT-SEVER, Ecoquartier Nauton	273
SANGUINET, Décolmatage des ports du lac	273
SANGUINET, Contrôle sanitaire des vestiges du lac de Sanguinet	274
SANGUINET, Put Blanc - Lac « La Forêt »	275
SANGUINET, Estey du Large	275

Opérations communales et intercommunales 276

CAUNA, LAMOTHE, SOUPROSSE, Camp romain	276
BASSIN DE LA MIDOUZE, Prospection-inventaire	277

LOT-ET-GARONNE 280

Travaux et recherches archéologiques de terrain 282

AGEN, Lycée de Beaudre	281
AGEN, 5 Allée Pomarède	283
AIGUILLON, Rue Debussy	285
AIGUILLON, Allées Charles de Gaulle	287
AIGUILLON, Rue Hoche	288
BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE, La Borie del Rey	288
BOÉ, Tour Lacassagne	289
BUZET-SUR-BAÏSE, Carrière SDC	290
FAUILLET, Sablière	291
GAUJAC, Loustière – Carrière de Gaujac	292
LAPARADE, Rue des Séchoirs	293
LE MAS-D'AGENAIS, Collégiale Saint-Vincent	293
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS, Champs du Midi Est	294

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS, Combis	296
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS, TAG - Métalé	297
SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT, Château de Ferrassou	297
SAINT-VITE, Moulin de Saint-Vite	297
SAINT-VITE, Seuil, écluse et moulin	298
VILLENEUVE-SUR-LOT, Anglade	299
VILLENEUVE-SUR-LOT, Eysse	300
VILLENEUVE-SUR-LOT, 27 rue Montplaisir HR 98	300
VILLENEUVE-SUR-LOT, Monplaisir	300
VILLENEUVE-SUR-LOT, Ressigué Haut KM121-127p Lots a et B	302
VILLENEUVE-SUR-LOT, 44 Place Lafayette	303
VILLENEUVE-SUR-LOT, Chemin de Rouquette LB216-224	303

Opération communale et intercommunale	306

GAUJAC, MONPOUILLAN, La Barthe, Les Bartotes	307

PYRENEES-ATLANTIQUES	308

Travaux et recherches archéologiques de terrain	310

ANDOINS, Impasse Nousté Henric	310
ARTIGUELOUTAN, Les Crabes	310
ASSON, L'Ermitage	311
BANCA, Mehatze	311
BANCA, Olha, Haut fourneau de Banca	313
BAYONNE, 4 rue Maubec	314
BÉHORLÉGUY, dolmen d'Armiague	316
BEYRIE-SUR-JOYEUSE, Chemin rural Elissatia	316
LALONQUETTE, Villa	316
LARCEVEAU-ARROS-CIBITS, Arros	317
LESCAR, Avenue Ariste/Chemin Ferré	318
LESCAR, 5 rue Maubec	319
LESCAR, 23 rue Maubec	319
MONTANER, Le Château	319
OSSAS-SUHARE, Gatzarria	321
SAINTE-COLOME, La Baydaré, Grotte Tastet	322
SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY, Terre de Baïgorri	323
SAINT-MICHEL, Peko Elurzaro	324
THEZE, Castera	325

Opérations communales et intercommunales	326

BASTANÈS et BUGNEIN, Déviation Viellenave de Navarrenx	326
GURMENÇON, OLORON-SAINTE-MARIE et PRECILHON, Contournement routier	327
SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE et ISTURITS, Grottes d'Isturitz et Oxocelhaya et du figuier	328

DEUX-SÈVRES**330****Travaux et recherches archéologiques de terrain****332**

AIGONDIGNÉ, Centre bourg de Mougou-Thorigné, place de la mairie, place Fruitière	332
ARDIN, Le bourg	333
ARGENTONNAY, Le Château d'Argenton	335
BRIOUX-SUR-BOUTONNE, La Mine d'Or	337
MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON, Le Vignault	337
MONCOUTANT, Bocage Bressuirais	338
NIORT, Place Denfert-Rochereau	339
POUGNE-HÉRISSON, Château de Hérisson	340
PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE, Tumulus C de Péré	342
SAINT-SYMPHORIEN, Les Pierrailleuses	345
THOUARS, 11 rue Drouyneau de Brie	348
VANÇAIS, Eglise Saint-Martin, Place de Platanes	349
VILLIERS-EN-PLAINE, 44 route de Niort	350

Opérations communales et intercommunales**352**

GLENAY-AIRVAULT-TESSONNIÈRE, Le Patis aux Chevaux	353
DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES, Prospection recherche diachronique	353

VIENNE**354****Travaux et recherches archéologiques de terrain****356**

ANTIGNY, Grotte du Taillis des Coteaux	356
BÉRUGES, Les Cours	356
CHÂTEAU-LARCHER, Théâtre de verdure	358
CHÂTEAU-LARCHER, Impasse du Vieux Château	358
CHÂTELLERAULT, Rue du Collège	360
CIVAUX, Sous le Peu	362
GENÇAY, Le Château	362
JARDRES, Rue de Bretigny	362
JAUNAY-MARIGNY, Rue de la Fanfardière	363
JAUNAY-MARIGNY, 3 bis rue de Poitiers	363
JAZENEUIL, Maison du XVe siècle	363
LENCLOÎTRE, Ancien couvent des Hommes	364
LIGUGÉ, Centre bourg	366
MIREBEAU, L'ancien Château	366
MONCONTOUR, Le Château	366
NAINTRÉ, Les Berthons, Le Clain	367
NAINTRÉ, Les Berthons	368
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS, Rue de la Croix de la Garde	368
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS, La Vallée Mathée	369
POITIERS, 29 rue Georges Servant	369
POITIERS, Rue de la Milerie	369
POITIERS, Rue Serge Rouault	370
POITIERS, 8 rue Saint-Maixent	370

POITIERS, 8 place de la cathédrale	371
POITIERS, ZAC Alienor d'Aquitaine, République IV	371
POITIERS, Quartier Le Puloch	372
POITIERS, 25 rue des Carmes	373
POITIERS, 193-203 rue du Faubourg du Pont-Neuf et 18 rue du Petit Tour	373
POITIERS, Jardin des Droits de l'Homme	374
POITIERS, Hôtel d'Estissac	376
POITIERS, Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf - Phase 2	378
POITIERS, 8 rue Jean Alexandre	378
POITIERS, Prospection thématique subaquatique sur les rivières	378
POITIERS, Inventaire et étude d'éléments lapidaire antiques	379
POITIERS, Le Palais de Poitiers et ses abords	379
PORT-DE-PILES, Bois du Sapin et remise du Quart	379
QUINÇAY, La Grande Roche de la Prémarie	381
SAINT-MARTIN-L'ARS, L'Abbaye Notre-Dame de La Réau	381
SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ, Pied Griffé	382
SANXAY, Saugé	383
SANXAY, Bâtiment d'accueil sur le site gallo-romain	383
SCORBÉ-CLAIRVAUX, Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain à la frontière entre Poitou, Anjou et Touraine (XIe-XVIe s.)	384
SMARVES, Rue des Quatre Assiettes et rue de la Clorine	384
VILLEDIEU-DU-CLAIN (LA), Place de la mairie	384
VOUNEUIL-SOUS-BIARD, Pouzioux-La Jarrie, giratoire RD12	386
VOUNEUIL-SOUS-BIARD, Rue du Moulin	386

Opérations communales et intercommunales 389

CENON-SUR-VIENNE, NAINTE, VOUNEUIL-SUR-VIENNE, SAINT-CYR, Réseau de distribution d'eau	390
Prospection recherche diachronique dans le nord du département de la Vienne, ...	391
Prospection recherche diachronique sur le territoire de la communauté de communes Vienne et Gartempe, ...	391

HAUTE-VIENNE 392

Travaux et recherches archéologiques de terrain 394

AMBAZAC, Grange du Coudier	394
AUREIL, Chavagnac, route de la fontaine	394
BOISSEUIL, Route de Poulénat	395
BOISSEUIL, Les Bessièrès	395
CHAPTELAT, Rue Saint-Eloi	396
CHATEAU-CHERVIX, La Buchille – Puy Chaumartin	396
FEYTIAT, Moissac, 22 rue Sainte Claire	398
FEYTIAT, Imbourdeix	398
ISLE, La Chabroulie	399
ISLE, Bellevue	399
ISLE, Avenue du château	399
JANAILHAC, Ancien hôtel des voyageurs	400
LADIGNAC-LE-LONG, Eglise Saint-Aignant	400
LIMOGES, Rues de l'Hôpital, Cholet, Mazabraud	401
LIMOGES, Rue de la Cité, rue Haute Cité, boulevard de la Cité	402
LIMOGES, 36 rue de la Boucherie	404

LIMOGES, 38 rue de la Boucherie – 9 rue Charreyron	405
LIMOGES, 9 ter rue Pétoniaut Beaupeyrat	406
LIMOGES, 37 avenue Georges Dumas	407
LIMOGES, 120 boulevard de Vanteaux	407
LIMOGES, Place de la République – phase 1	407
LIMOGES, Rue Emile Montégut	409
LIMOGES, Rue Waldeck Rousseau, avenue du Midi, rue Clos Adrien	410
LIMOGES, Fontgeaudrant	410
LIMOGES, 6 avenue de la Révolution	410
LIMOGES, Rue de l'Aurençous	411
LIMOGES, 29 avenue de la Révolution	411
LIMOGES, 37 rue du Pont Saint-Etienne	413
LIMOGES, Du Bois pour Limoges	413
MAGNAC-LAVAL, Parc éolien	414
MARVAL, Château de Marval	414
ORADOUR-SUR-GLANE, Rue du Puits	415
ORADOUR-SUR-GLANE, Chemin du Gôt, le champ du bois	416
LE PALAIS-SUR-VIENNE, Les Prés Châtenet	416
PANAZOL, La Couture Charbon	417
PEYRAT-LE-CHATEAU, Place de l'église, rues Torte et du Héa	418
LA PORCHERIE, Châteaueux	419
RILHAC-RANCON, La Lande du Peyrou	421
ROCHECHOUART, Village de Biennac	421
SAINT-BRICE-SUR-VIENNE, Rue du 8 mai 1945	422
SAINT-DENIS-DES-MURS, Villejoubert	424
SAINT-GENCE, 1 rue des Cheyroux	424
SAINT-JUST-LE-MARTEL, Chemin du Grand Bonnefond	424
SAINT-LAURENT-SUR-GORRE, Eglise Saint-Laurent	425
SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT, Place de la Libération	425, 426
SAINT-PRIEST-TAURION, Le Monteil – tranche nord	427
SAINT-SYLVESTRE, Abbaye de Grandmont	428
VERNEUIL-SUR-VIENNE, Greignac	429
VEYRAC, Les Cosjanots	429

OPÉRATION INTERDÉPARTEMENTALE

431

Charente, Charente-Martime, Prospection diachronique	431

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE

432

CHASSENON, De <i>Cassinomagus</i> à Chassenon	432
Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente	435
Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou, Ve-XVe siècles	437
SAINT-CÉSAIRE, La Roche à Pierrot	439
Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais	442
Les céramiques de raffinage de sucre en France	444
Les Marais charentais du Moyen âge à l'époque moderne	445
Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices - HaGAL	446
Habitat antique en Moyenne Montagne corrézienne	447
LE BUISSON-DE-CADOUIN, Grotte de Cussac	448
DOMME, Château du Roy, Campréal, La Bastide	451
Lascaux sol Contextualisation (LASCO)	453

BORDEAUX, Musée d'Aquitaine Tombeau présumé de M. de Montaigne	454
BORDEAUX, Grand Rabbin Joseph Cohen	456
Dynamiques de peuplement et environnement sur le littoral aquitain	457
Mégalithisme et territoire dans les Pyrénées nord-occidentales	458
Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau (PAVO), Paléoenvironnement et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le piémont pyrénéen	460
Patrimoine industriel du Périgord, de Charente et du Limousin	461
Réseau des lithothèques en Nouvelle-Aquitaine	463
L'expérimentation paléométallurgique	464
ITIVIN, les routes des vins	465
POITIERS, Le Palais de Poitiers et ses abords	467
SCORBÉ-CLAIRVAUX, Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain à la frontière entre Poitou, Anjou et Touraine (XIe-XVIe s.)	469
Du bois pour Limoges - XVe – XIXe s	470
FORTIPOLIS PCR Interrégional (65/32/64/40), Nouvelles recherche sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées	473

Bibliographie	475

Personnel du service régional de l'archéologie	486

Index	488

Index des auteurs et collaborateurs de notice	488
Index des sites et des communes	491

Le Bilan scientifique régional de l'archéologie de 2020, coordonné par la DRAC, témoigne comme les précédents de la vivacité de cette discipline en Nouvelle-Aquitaine.

En dépit de la pandémie qui a sévi tout au long de cette année sans épargner le monde de la Culture, nombreuses ont été les découvertes, études et analyses, réalisées grâce au volontarisme, parfois même à l'abnégation, d'acteurs diversifiés. La mobilisation des archéologues, de leurs institutions et de leurs partenaires, publics, privés, d'opérateurs, d'établissements de recherche ou d'enseignement, mais aussi d'associations et de bénévoles, manifeste le caractère collectif de cet engagement pour le patrimoine.

Dans ce contexte en particulier, le service régional de l'archéologie de la DRAC s'est adapté avec un grand sens des responsabilités pour le maintien d'une activité archéologique et la sauvegarde de sites. Son action, pourtant, ne s'est pas limitée à l'instruction scientifique de dossiers pour la prescription, l'autorisation, ou le suivi de fouille, puis l'accompagnement de ces opérations.

Elle a également concerné, conformément à ses missions, la poursuite de nombreuses autres actions, par exemple de gestion et de traitement des collections de mobiliers archéologiques, d'évaluation de leur statut juridique, de travaux documentaires mais aussi de diffusion au plus grand nombre des résultats de la recherche scientifique.

Quant aux manifestations de valorisation, telles les journées européennes de l'archéologie (JEA), ou d'éducation artistique et culturelle (EAC), certaines ont aussi tout de même pu se tenir en dépit des annulations ou limitations de rassemblements induits par la crise sanitaire.

D'une façon générale, le maintien de l'activité doit aussi beaucoup à celui de la commission territoriale de la recherche archéologique sud-ouest (CTRA), dont les membres sont issus de différentes régions parfois très excentrées. Toutes les sessions de cette commission ont pu être honorées, certes de façon inédite en distanciel, grâce à l'inventivité et à la remarquable adaptabilité de ses acteurs.

Je veux souligner d'ailleurs le rôle fondamental de la CTRA, instance au cœur des processus d'organisation et d'évaluation de l'archéologie nationale et en l'occurrence régionale, garante de la qualité de la discipline et de l'impartialité des décisions de l'État.

Ce Bilan scientifique n'a donc à pas à souffrir de la comparaison avec les précédents. Il offre toujours un panorama de découvertes et de connaissances nouvelles, à l'adresse de publics avertis ou simplement curieux de l'histoire de leurs territoires et de leurs environnements.

Ce sont ces résultats et ces sites que je vous propose de découvrir, souvent remarquables, parfois surprenants et toujours dignes d'intérêt.

Descazeaux Maylis,
Directrice régionale des affaires culturelles

L'année 2020, profondément marquée par la crise sanitaire et les confinements qui en ont résulté, a également été de ce fait une année particulière pour l'archéologie.

La déprise qui a affecté la recherche de terrain, notamment en Nouvelle-Aquitaine, a toutefois été globalement modérée car elle a bénéficié d'un effet de rattrapage entre les deux phases d'isolement de début et de fin d'année. Si certaines opérations de fouille ou de sondage ont dû être réorientées vers des travaux d'études ou d'analyses de données, les changements induits par l'épidémie sur notre discipline et sur nos métiers n'ont donc pas été principalement liés à un volume d'activités comme on pourrait le croire de prime abord, mais ont été surtout structurels.

Ainsi, comme de très nombreuses autres activités en France, l'archéologie a dû s'adapter à de nouveaux rythmes, de nouvelles pratiques et même de nouveaux outils. Cela a été notamment le cas au ministère de la Culture et particulièrement dans les DRAC où a été développé de façon volontariste le télétravail et où ont été déployés des équipements informatiques de mobilité ainsi que des systèmes d'audioconférence puis de visioconférence.

Ce sont d'ailleurs plus largement tous les chercheurs et tous les opérateurs, en un mot toute la communauté archéologique, qui ont été ainsi amenés à reconsidérer certaines de leurs pratiques pour répondre à de nouvelles contraintes.

Si ces changements n'ont certainement pas tous été sans poser un certain nombre de problèmes, notamment techniques et de mise en œuvre, il est important de souligner aussi le gain qualitatif qu'ils ont pu représenter et qu'ils représentent encore au jour le jour, par exemple en économies de temps et de moyens.

Ainsi, la crise sanitaire qui a assurément perturbé notre développement et a même empêché la plupart des manifestations de valorisation, telles les journées européennes de l'archéologie, a aussi entraîné un certain nombre d'adaptations et donc d'évolutions.

À cet égard, il est intéressant de souligner que les archéologues, toujours prompts à travailler sur des problématiques scientifiques de ruptures et de continuités techniques ou sociales, ont ainsi eu l'occasion à travers cette pandémie de faire eux-mêmes l'expérience sensible d'adaptations à un changement soudain.

S'il est des domaines, en effet, où les évolutions et modifications dans les sociétés sont plutôt familières aux chercheurs, ce sont bien ceux de l'Histoire et de l'archéologie. Ces disciplines, mieux que d'autres, illustrent effectivement depuis longtemps déjà combien les crises et les épidémies rythment et affectent naturellement le développement des populations. C'est aussi la raison pour laquelle, par exemple, les spectacles surréalistes de villes désertées qui ont si particulièrement étonné nos concitoyens durant les périodes de confinement, ont certainement moins surpris les archéologues habitués à percevoir dans leurs états d'abandons plutôt que d'animations les habitats et les agglomérations dont ils étudient les vestiges. Eux mieux que personne, savent qu'une cité est tôt ou tard naturellement vouée à des phases de déprise, de reconstruction, d'animation, mais aussi surtout d'abandon.

Par ailleurs, cette crise imprévue interroge également nos problématiques de conservation, certes non pas celles des sites archéologiques proprement dits, mais celles des données scientifiques les concernant. Ces informations, notamment numériques, certainement stabilisées à court ou moyen terme, sont inévitablement

exposées à des aléas prévisibles ou indéterminés sur le long terme. Il convient donc de redoubler de vigilance et d'efforts pour que nos systèmes d'enregistrement puissent permettre d'assurer une préservation pérenne de nos archives scientifiques.

En définitive, si l'année écoulée a donc tout à la fois impacté, transformé et questionné nos pratiques archéologiques, elle nous a aussi permis de poursuivre dans la continuité la plupart de nos missions, de nos échanges et de nos projets.

Par la qualité des données qui y sont exposées, le Bilan scientifique régional de l'archéologie de 2020 témoigne de cet investissement collectif.

Il convient donc de féliciter tous les acteurs de l'archéologie régionale qui par leur volontarisme et leur sens aigu des responsabilités, ont permis de surmonter des difficultés inédites pour le maintien d'une activité scientifique de recherche et de diffusion au bénéfice de tous.

Margarit Xavier
Conservateur régional de l'archéologie

Bilan, résultats notables de la recherche archéologique

2 0 2 0

Sont présentés ici de manière synthétique les principaux résultats des recherches archéologiques préventives et programmées sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine en 2020.

L'ordre de présentation retenu reprend celui des périmètres des trois anciennes régions.

Ainsi, dans un souci de représentation des territoires et d'expression des conservatrices régionales de l'archéologie adjointes, responsables au quotidien de la mise en oeuvre de ces recherches, la parole leur est donnée !

Site de Bordeaux, par Emeline Deneuve, conservatrice régionale adjointe par intérim

■ Contexte de travail

Au printemps figé par la pandémie de l'année 2020 a succédé un automne-hiver rythmé par quatre mouvements de personnels, liés à un départ à la retraite – Jean-Paul Lhomme –, à des mobilités internes – Gérald Migeon (sur le poste de gestionnaire des CCE – Site de Bordeaux et des biens archéologiques mobiliers (BAM) suite à la vacance laissée par le premier) – ou externes – Nathalie Fourment (vers le Musée national de Préhistoire) et Léopold Maurel (vers la DRAC Occitanie). De fait, cette situation a entraîné une réelle surcharge de travail pour les agents du service pendant de longs mois : on ne peut que louer ici le professionnalisme et le dévouement qui ont été les leurs dans ces circonstances.

■ Gestion des lieux de conservation et des biens archéologiques mobiliers

Le service régional de l'archéologie, Site de Bordeaux, a mis en place plusieurs chantiers des collections à Pessac - en vue de la fermeture de ce dépôt archéologique prévu pour septembre 2020 (finalement repoussé à fin 2024) -, ainsi que dans le dépôt de Coulounieus-Chamiers (Dordogne), en collaboration avec des étudiants ou des bénévoles. D'autres ont été réalisés sur commande par l'Inrap, l'opérateur Archeodunum et l'UMR Ausonius.

En 2020 s'est aussi poursuivie la mission de Pauline Chauffeton, juriste spécialisée dans le droit du patrimoine culturel, sur la question de la régularisation du statut juridique des biens archéologiques mobiliers, notamment ceux issus de fouilles anciennes. L'enquête qu'elle avait menée en 2019 (recherche documentaire et administrative, inventaire, identification) sur plusieurs collections issues de sites de Dordogne, de Gironde et du Lot-et-Garonne l'avait amenée à proposer une note méthodologique ainsi qu'un certain nombre de modèles de notification et d'arrêtés de gestion des mobiliers archéologiques (constatant la propriété, d'affectation, de transfert, de dépôt, etc.) selon les différents régimes juridiques de propriété applicables de 1941 à la LCAP. Ces documents ont été repris par le Bureau de la Gestion des vestiges et de la documentation archéologiques de la Sous-direction de l'archéologie, et diffusé plus largement au sein du réseau national des gestionnaires des mobiliers archéologiques.

Cette année, ce « chantier juridique » des collections a permis de traiter et de régler le statut de plus de 300 collections (ou opérations archéologiques) avec une dévolution des collections à l'État, chargé ensuite de leur conservation au sein des dépôts archéologiques ou dans les CCE, ou de leur transfert vers les musées d'Aquitaine.

■ Valorisation des sites et transmission des savoirs

De manière générale, la pandémie a porté un coup d'arrêt aux manifestations liées à la valorisation et à la diffusion des savoirs: la quatrième séance du RAGMA (Réseau aquitain des gestionnaires de mobiliers archéologiques), regroupant de nombreux gestionnaires de biens archéologiques mobiliers, ou la journée Archéo Actus organisée avec le service archéologique départemental de la Dordogne et le Pôle d'interprétation de la Préhistoire n'ont pas eu lieu. De même, la participation du service régional de l'archéologie lors des événements nationaux des journées archéologiques nationales en juin, des journées européennes du patrimoine en septembre, et de la fête de la science en octobre a été annulée.

Enfin, l'accueil des publics scolaires, des chercheuses et chercheurs notamment au sein des CCE, a dû être limité.

■ **Bilan départementaux**

Malgré le contexte sanitaire, le nombre de saisines n'a pas faibli (environ 1900 dossiers d'aménagement reçus), ni le taux de prescription. 138 diagnostics ont été prescrits : 42 en Dordogne, 51 en Gironde, 9 dans les Landes, 21 dans le Lot-et-Garonne, 15 dans les Pyrénées-Atlantiques. La proportion de dossiers d'aménagement ayant fait l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostics est donc de 7,26 % (à titre de comparaison : 121 diagnostics et 8,2 % en 2019).

130 de ces 138 opérations de diagnostic ont été attribuées à l'Inrap. Le service archéologique de la Dordogne a choisi de porter la responsabilité de 3 diagnostics, et le Centre archéologique de Bordeaux métropole, 5 (l'Inrap en réalise 18 en Gironde, dont 3 sur le territoire de la Métropole).

Les 33 prescriptions de fouilles préventives émises en 2020 se répartissent comme suit : 9 en Dordogne, 8 en Gironde, 9 dans le Lot-et-Garonne et 8 dans les Pyrénées-Atlantiques (aucune dans les Landes). La proportion de dossiers d'aménagement reçus ayant fait l'objet d'un arrêté de prescription de fouille préventive n'est ainsi que de 1,7 %. Enfin, en 2020, 21 opérations de fouilles préventives ont été autorisées.

Malgré ces chiffres stables, l'activité archéologique durant l'année 2020 n'a pas échappé aux contraintes qui ont découlé de la crise sanitaire. Ainsi, les opérations d'archéologie préventive ont-elles été interrompues durant plusieurs semaines tandis que la plupart des opérations d'archéologie programmée ont dû être décalées, réduites dans leur durée voire tout simplement reportées en 2021 (par exemple un tiers des opérations programmées concernant les périodes préhistoriques en Dordogne). Néanmoins, 85 opérations programmées ont été autorisées sur le territoire de l'ancienne Aquitaine en 2020. Ceci a parfois permis de résorber le passif que certaines d'entre elles avaient accumulé, grâce à une réorientation des budgets alloués au fonctionnement de la phase terrain vers la réalisation d'actions de mise en état d'étude, d'inventaire ou d'analyses.

Archéologie en Dordogne

L'activité archéologique préventive en 2020 a été soutenue avec 27 opérations d'archéologie préventive, même si les surfaces explorées sont modestes, ce qui est somme toute logique au regard du faible impact de l'aménagement du territoire dans ce département. Les contextes appréhendés sont récurrents et tiennent à l'identité patrimoniale de ce territoire : plateaux (Creyse toujours, Neuvic-sur-l'Isle), terrasses alluviales (Neuvic-sur-l'Isle, Bergerac, Marsac-sur-l'Isle, Villeteureix) et fonds de vallon (extension du Centre hospitalier de Saint-Astier) pour la Préhistoire ;

abords d'une église (Notre-Dame de Sainte-Marie-de-Chignac à Boulazac Isle Manoire, Presbytère de Cubjac et surtout l'analyse en diagnostic de l'église de Fleurac par Philippe Calmettes de l'Inrap) ; contextes d'édifices castraux (Donjon de Bourdeilles, fossé de ville à Belvès).

L'instruction de ces dossiers se fait souvent en parallèle à des travaux sur des Monuments Historiques. Ce constat a son corollaire en archéologie programmée avec des opérations ambitieuses lancées sur l'abbaye de Cadouin, les castra de Domme ou la chapelle Renaissance des Milandes. L'opération la plus importante reste la fouille préventive du gymnase du Lycée Bertran de Born à Périgueux (C. Michel, Éveha) qui a révélé une portion de quartier urbain antique, selon des formes architecturales différentes des classiques domus urbaines.

Les périodes antérieures sont illustrées pour la Protohistoire par le sanctuaire gaulois de la Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix, révélé de façon magistrale par la géophysique.

On soulignera le développement poursuivi des thèmes autour de l'artisanat des tailleries de meules à Saint-Crépin-de-Richemont, ou du fer dans le nord du département (Forge d'Ans et Forge Neuve).

La recherche programmée portant sur les sites préhistoriques est cette année encore très dynamique, avec 23 programmes (sur les 32 autorisés en Dordogne) portant majoritairement sur le Paléolithique supérieur (15 opérations contre 5 sur le Paléolithique moyen et deux diachroniques).

Elles se partagent presque équitablement entre prospection thématique et relevés d'art rupestre, parfois regroupées sous des projets collectifs de recherche, comme à La Mouthe. La plupart de ces opérations s'inscrivent dans un temps long, sur plusieurs programmes triennaux.

Archéologie en Gironde

En Gironde, l'activité archéologique est restée très dynamique en 2020 malgré le contexte sanitaire. 26 diagnostics, 3 fouilles préventives et 15 opérations programmées ont ainsi été menés à bien. Comme pour les années précédentes, les prescriptions d'archéologie préventive, hors métropole bordelaise, ont essentiellement porté sur des projets de carrières ou de lotissements.

Dans le domaine de la recherche, les 13 projets portés en Gironde montrent que le fort dynamisme des problématiques liées à l'archéologie médiévale se maintient, avec notamment la poursuite de la fouille du site castral de Cabanac-et-Villagrains ou encore de celle de l'église de la Madeleine à Saint-Emilion.

Sur la frange littorale girondine, les projets conduits conjointement sur le domaine public maritime et le domaine terrestre dans le Médoc et sur la commune de la Teste-de-Buch, ont permis de poursuivre la veille menée depuis de nombreuses années sur ces secteurs soumis à une forte érosion marine et/ou éolienne.

Concernant le territoire de Bordeaux Métropole, les opérations d'archéologie préventive ont majoritairement pris pied sur les périphériques, hors Bordeaux intra muros, et y compris sur la rive droite de la Garonne ; conséquence logique d'une pression croissante des aménagements (en particulier d'importants programmes immobiliers, mais également des ZAC et des équipements publics). Ces secteurs, en grande partie inexplorés jusqu'alors, ont livré des occupations aux chronologies variées, qui témoignent de contextes et de ressources naturels propices aux implantations humaines. A Bordeaux, deux programmes de recherches ont eu lieu en 2020. Au cours de la première année du PCR portant sur le Tombeau présumé de Michel de Montaigne, la fouille du contenant en plomb identifié en 2019 a pu être réalisée par une équipe interdisciplinaire. Cette fouille a permis la mise au jour d'un individu masculin, âgé de plus de 30 ans. Si l'identité de ce défunt reste incertaine, de nombreuses études et analyses ont été menées et leurs résultats permettront de documenter significativement les pratiques funéraires aristocratiques au cours du XVI^e siècle.

Archéologie dans les Landes

Dans les Landes, l'activité préventive fut principalement concentrée sur Dax : les diagnostics menés dans des quartiers périphériques, à l'extérieur de la cité antique, n'ont livré que peu d'indices structurés. Dans le lac de Sanguinet, les travaux de décolmatage des ports ont offert l'une des premières occasions d'intervention préventive en domaine subaquatique : un épandage de tessons de grande jarre, probablement en lien avec la production de goudron, a été reconnu. A Hastingues, le diagnostic de la troisième tranche de la ZAC Sud Landes a confirmé le potentiel de ce plateau dominant la vallée des Gaves Réunis tant pour le Paléolithique moyen, que pour le Néolithique et la Protohistoire. A Saint-Sever, le diagnostic mené sur les 14 hectares d'un projet de lotissement vient abonder les données acquises depuis une quinzaine d'années sur le contexte chrono-stratigraphique des industries du Paléolithique ancien et moyen du bassin de l'Adour.

La poursuite de la fouille exécutée par l'État sur la nécropole laténienne de Pouyet-Sud a permis l'exploration d'un enclos tumulaire, qui présente une organisation radiale, découpée en compartiments séparés par des cloisons en matériaux périssables, dont probablement du clayonnage. La découverte à l'intérieur de l'un de ces espaces d'un dépôt funéraire comportant une urne bitronconique de grande dimension à décor de cupules ainsi qu'un torque et une fibule renvoie à une chronologie du Premier Âge du Fer, ce qui confère un intérêt supplémentaire à ce site puisqu'il offre l'opportunité de comprendre la pérennité du choix d'implantation et des gestes funéraires sur la longue durée.

Les nombreuses prospections du Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes (CRAL), réalisées au cœur de la pinède landaise, sur le Bassin de la Midouze, ont révélé une occupation continue du territoire, du Mésolithique à la période contemporaine. Cet important travail a permis de renouveler significativement notre vision de l'histoire de ce territoire, trop longtemps considéré comme inoccupé jusqu'aux périodes récentes.

Enfin, une opération de sauvetage menée à Brassempouy aux abords de l'entrée de la grotte, a permis de compléter les informations issues des fouilles anciennes, notamment sur la chronologie des différentes périodes d'occupation de la Grotte du Pape au cours du Paléolithique supérieur.

Archéologie en Lot-et-Garonne

Parmi les 11 diagnostics réalisés en 2020, la moitié a concerné des dossiers de carrières, notamment en rive gauche de la Garonne, à Buzet-sur-Baïse et Gaujac et illustre ici le fort potentiel des basses terrasses pour les périodes de la protohistoire. Le secteur de Loustière a par exemple révélé le long d'un paléo-chenal des occupations du Bronze ancien et moyen, un secteur funéraire du Bronze final et du Haut-Moyen-Âge ; le secteur des Bartotes a quant à lui identifié une large occupation du Bronze moyen, une nécropole de l'âge du fer et des vestiges agraires de l'antiquité et du Haut-Moyen-Âge (VI-VII^e siècle).

La fouille préventive en préalable à la destruction du Moulin de Saint-Vite dans le cadre de la RCE est un exemple rare de sauvegarde par l'étude du patrimoine fluvial lié à la production hydro-électrique. Mais les fouilles et suivis de travaux dans le Lot-et-Garonne ont particulièrement renseigné les périodes gauloises et l'Antiquité à Aiguillon (La Gravisse), à Agen (TAG, Lycée Bertrand de Baudre) et à Villeneuve-sur-Lot (Chemin de Rouquette et à Anglade) où une opération de prospection géophysique programmée a par ailleurs permis d'alimenter cette même problématique dans le cadre du projet Rhapsody.

Notons enfin que la fouille du site éponyme de la Borie del Rey à Blanquefort-sur-Briolance entame sa première campagne triennale avec pour but notamment de réviser les données de la séquence laborienne issues des fouilles anciennes.

Archéologie dans les Pyrénées-Atlantiques

Dans les Pyrénées-Atlantiques, une majorité des diagnostics d'archéologie préventive a été menée dans l'agglomération de Pau, notamment à Lescar, sur des emprises de faible superficie. La découverte la plus notable provient toutefois du diagnostic mené sur le tracé de la future déviation routière de Viellenave-de-Navarrenx, avec la mise en évidence d'un établissement rural du Haut-Empire. A Bayonne, la fouille préventive menée dans le cadre de la réhabilitation d'un immeuble dans le Quartier Saint-Esprit a permis la reconnaissance

d'élévations de l'ancienne église des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

À la suite des sondages menés en 2019 à Labastide-Monréjeau, ceux réalisés en 2020 sur le Castéra de Thèze et sur l'Ermitage d'Asson dans le cadre du PCR Fortipolis complètent l'évaluation de ces grands ouvrages remparés du piémont pyrénéen. A Thèze, une voie longeant la face interne du rempart a pu être reconnue mais les vestiges d'occupation de la fin de l'Âge du Fer apparaissent largement affectés par les

occupations ultérieures, antique et médiévale, et par l'exploitation agricole contemporaine ; la situation est comparable mais encore plus marquée à Asson.

Au Château de Montaner, une opération de dévégétalisation et de sondages sur les talus externes ainsi qu'un inventaire du lapidaire issu des « fouilles » des années 1970 marquent l'amorce d'un programme de recherches sur cet édifice emblématique des fortifications fébusiennes.

Site de Limoges, par Hélène Mousset, conservatrice régionale adjointe

■ Spécificités de l'activité en 2020

L'année 2020 a été si particulière qu'elle tranche nécessairement avec les tendances de fond observées sur le long terme.

Le nombre de dossiers reçus a été de 557, soit un tiers de moins que l'année précédente, malgré un rattrapage sur les derniers mois de l'année. Encore ce chiffre est-il atteint grâce aux projets éoliens et photovoltaïques. En 2020, ont été prescrits 64 diagnostics, 9 fouilles préventives et 8 modifications de consistance de projet. Pour ce qui concerne les opérations réalisées, on dénombre 52 diagnostics, là aussi avec un rattrapage dès que les chantiers ont été autorisés, et 4 fouilles préventives. 2 sauvetages urgents exécutés par l'État ont dû être mis en œuvre. Les opérations programmées, liées à des dossiers préparés de longue date, ont été moins impactées et affichent des chiffres comparables aux autres années : 10 sondages, 7 fouilles programmées, 11 prospections et 3 PCR ; 5 opérations ont été entièrement reportées.

Les rapports et les demandes d'opérations programmées ont été instruits et examinés en Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) comme à l'accoutumée et sans préjuger de leur faisabilité par la suite. Ce sont essentiellement des responsables résidant à l'étranger et des bénévoles retraités qui n'ont pas pu mener leur opération. Les autres ont mis en place la logistique nécessaire selon les préconisations du Ministère de la Culture. La plupart des opérations ont donc été finalement réalisées, souvent en calendrier différé, voire avec un recalibrage du programme portant à la fois sur une réduction du nombre de participants et sur une avancée des analyses, ce qui a permis de résorber le passif qui commençait à s'accumuler pour certaines opérations pluriannuelles. Les responsables d'opérations, plus méritoirement pour ceux venus d'universités ou d'UMR périphériques, ont fait preuve d'un investissement constant. Dans la suite des efforts menés par le service

en 2019 (organisation d'une journée des prospecteurs à La Souterraine), les prospections ont continué leur reprise, bien que la journée de 2020 ait dû être annulée.

Plusieurs opérations de sondages ont été menées en vue d'alimenter des études préalables sur Monuments historiques (tour de Sermur, château de Crozant) ou un futur projet de valorisation décidé par une collectivité pour un site archéologique à l'abandon depuis les fouilles des années 1970-1980 (sanctuaire de Margerides). Ces opérations courtes et raisonnées sont essentielles pour livrer de nouvelles données et apporter des informations indispensables aux projets à suivre.

■ Valorisation de la recherche archéologique

Si la faiblesse des publications a été pointée comme un bémol de l'archéologie en Limousin, l'année 2020 a été marquée par des parutions et par des projets. On signalera notamment les différents articles sur l'abbaye Saint-Martial de Limoges dans le numéro spécial du Bulletin Monumental consacré aux actes du colloque de 2018 pour le millénaire de l'abbatiale romane ; y figure la première synthèse des résultats de la fouille de la place de la République (2015-2016) sur l'emplacement de l'abbatiale, qui avait mis au jour les vestiges de quatre états antérieurs au XI^e siècle et les fondations remarquablement conservées du transept et du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes. Ces résultats ont également été relayés dans une exposition au musée des Beaux-Arts de Limoges, comportant un film et du mobilier issu des fouilles (Chefs-d'œuvre romans de Saint-Martial de Limoges, BAL/BNF, Limoges 23 novembre 2019-24 février 2020).

Le deuxième projet d'importance concerne le dépôt gaulois de Tintignac à Naves (Corrèze), avec une demande d'aide à la préparation de publication en vue d'une monographie. Fin 2020, la patiente restauration de ces objets exceptionnels, casques, carnyx, armes, etc., s'est achevée au laboratoire Materia Viva à Toulouse, et les objets rapatriés en Corrèze ont fait l'objet d'une exposition au musée du Président à Sarrazan. Avec les recollages des fragments, de nouveaux objets

ont pu être identifiés et étudiés, complétant les objets déjà reconnus (on signalera un petit cheval en bronze, un casque orné, des cardiophylax et un nouveau carnyx presque complet). La publication à venir prend en compte toutes ces données, ainsi que les analyses déjà réalisées ou en passe d'être terminées, pour livrer d'ici deux ans un document le plus complet possible sur cet ensemble unique.

Ces publications lancées sur des sites exceptionnels ne doivent toutefois pas faire oublier la nécessité de publier les résultats des autres opérations dont la diffusion reste notoirement insuffisante.

L'étude mise en place sur le sanctuaire antique de Margerides (Corrèze) relève d'une démarche associant le service régional de l'archéologie et les collectivités concernées (Haute Corrèze Communauté et la commune de Margerides) dans la décision de reprendre les données sur le site en vue d'une mise en valeur adossée à des données scientifiques récentes. Le sanctuaire a en effet été fouillé dans les années 1970-1980, puis restauré et laissé en l'état, le mobilier issu des fouilles étant dispersé dans plusieurs communes. L'étude du site monumental a fait le bilan des investigations anciennes et des connaissances acquises, puis il a été procédé à quelques sondages de vérification sur le potentiel archéologique, les modes de construction et la chronologie d'occupation (voir notice). Parallèlement, l'enquête sur le mobilier a permis de réunir une bonne partie des objets dispersés, en particulier plusieurs petites statues et la statuette de *Cernunos* dont la trace était perdue. Afin de les rendre à nouveau visibles pour le public, ces objets ont été déposés et exposés au musée Marius Vazeilles à Meymac (Corrèze).

D'autres projets de valorisation ont avancé, notamment les travaux de restauration et de présentation des vestiges de la commanderie du Saint-Sépulcre de Lavinadière (Soudaine-Lavinadière, Corrèze), à la suite des fouilles réalisées entre 2005 et 2017. À l'église Saint-Hilaire de Moutier-Rozeille (Creuse), c'est un projet numérique qui est privilégié pour expliquer les différents états depuis le mausolée antique jusqu'à l'église paroissiale du bas Moyen Âge.

Le SRA poursuit l'aide à l'association de la Chapelle-aux-Saints (CASAP, Corrèze) et à la Fondation Marius Vazeilles à Meymac pour leur travail de conservation et de valorisation du patrimoine archéologique. Si les activités et la fréquentation ont connu une baisse évidente en 2020, la préparation des événements pour 2021 a suivi son cours.

■ Résultats par axes de recherche

Pour la Préhistoire, la principale opération reste celle de Bouyssonnie à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), site qui présente encore un potentiel d'exploration exceptionnel pour le Paléolithique sur la longue durée. Un diagnostic proche de Brive, à Saint-Pantaléon-de-

Larche (Corrèze), a révélé des amas de mobilier du Paléolithique qui ont mérité une fouille, car les outils sont comparables à ceux trouvés dans la fouille préventive réalisée sur l'ancien aérodrome et viennent donc compléter un corpus en cours de constitution.

En l'absence d'opération programmée, malgré les sites repérés par les prospections-inventaires, la Préhistoire récente est une période faible de la recherche en Limousin. Les indices d'occupation protohistorique qui apparaissent en diagnostic sont souvent trop ténus ou trop mal conservés pour motiver un complément d'étude. En 2020 toutefois, deux sites d'habitat dans un état de conservation satisfaisant sont apparus en diagnostic à Isle et à Boisseuil (agglomération de Limoges, Haute-Vienne), qui ont donné lieu par la suite à des prescriptions de fouilles préventives.

L'habitat de la période antique est bien exploré avec des recherches structurées dans le cadre de deux PCR commencés en 2018-2019, avec plusieurs opérations rattachées à chacun des PCR qui ramifient leur activité (fouilles, prospections géoradar et pédestres, études documentaires). L'année 2019 avait permis au nouveau PCR HaGAL de s'organiser et de sélectionner parmi les sites potentiels une agglomération où entreprendre une fouille : le choix s'est porté sur Bridiers à La Souterraine (Creuse) dont la fouille programmée a donc commencé en 2020. Par ailleurs, des prospections-inventaires continuent à repérer des indices gallo-romains. Curieusement et de façon sans doute purement conjoncturelle, l'Antiquité est peu présente en 2020 dans les opérations préventives.

Le Moyen Âge est la période où l'activité a été la plus dynamique, incluant les opérations programmées, préventives et les travaux sur Monuments historiques. Plusieurs recherches programmées concernent des édifices élitaires : éperon barré occupé à l'époque carolingienne de Murat (Saint-Dizier-Masbaraud, Creuse), motte de Châteauneuf à La Porcherie (Haute-Vienne), enclos aristocratique du castrum de Ségur (Corrèze - à la fois pour travaux MH sur les élévations et par un sondage programmé). Les édifices religieux constituent également un objet d'étude important : fouilles programmées à Saint-Hilaire de Moutier-Rozeille (Creuse) et à l'abbaye de Grandmont (Saint-Sylvestre, Haute-Vienne) ; en parallèle, l'étude de bâti d'une grange dépendant de Grandmont, au Coudier (Ambazac, Haute-Vienne), complète la perspective sur l'établissement monastique. Quelques opérations sont aussi réalisées préalablement à des travaux sur monument historique, comme à Saint-Laurent-sur-Gorre (Haute-Vienne) ou les sondages complémentaires à Beaulieu-sur-Dordogne (Corrèze). Quelques opérations préventives ont livré des informations sur l'espace rural et les productions agricoles, à Saint-Brice-sur-Vienne ou Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), par exemple.

Dans une perspective plus transversale, on s'arrêtera sur l'exploration des villages dans le cadre d'opérations motivées notamment par des réaménagements de bourgs, de places ou d'abords d'églises. Les résultats, par exemple à Néoux ou Viersat (Creuse), attirent l'attention sur la pérennité des villages marchois, avec la mise en évidence d'une occupation antique, d'importantes aires funéraires autour de l'édifice paroissial et de la continuité d'occupation du Moyen Age au village actuel. À l'échelle urbaine, le suivi des travaux sur la place de la République et ses abords

Site de Poitiers, par Gwénaëlle Marchet-Legendre, conservatrice régionale adjointe

Les conditions particulières de l'année 2020 n'ont *in fine* que peu impacté l'activité archéologique dans les départements picto-charentais.

3192 dossiers d'urbanismes ont été instruits, soit à peine moins qu'en 2019 (3274). 188 diagnostics ont été prescrits : 62 en Charente, 82 en Charente-Maritime, 11 en Deux-Sèvres et 33 en Vienne. La proportion de dossiers d'aménagements reçus ayant fait l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostics est donc de 5,8 % (5,6 % et 189 arrêtés de diagnostics en 2019).

124 de ces 188 opérations ont été attribuées à l'Inrap (soit 346 ha).

Le service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime a choisi de porter la responsabilité de 22 diagnostics (55 ha). Avec une réalisation de 2145 jours/hommes et une dotation de 2260, l'Inrap a réalisé et démarré dans l'année 2020 84 diagnostics, malgré les conditions sanitaires complexes qui ont mis en suspens l'exécution des opérations pendant 3,5 mois.

41 prescriptions de fouilles préventives, et cahiers des charges scientifiques, ont été conçues et émises par le service régional de l'archéologie (SRA) de la DRAC, site de Poitiers : 9 en Charente, 14 en Charente-Maritime, 6 en Deux-Sèvres, 12 en Vienne.

La proportion de dossiers d'aménagements reçus ayant fait l'objet d'un arrêté de prescription de fouille préventive est ainsi que 1,3 %. Enfin, en 2020, 32 opérations de fouilles préventives ont été autorisées.

Dans le cadre de sa politique de développement de la recherche archéologique, le SRA a soutenu et autorisé 90 opérations de recherches archéologiques programmées durant cette année. Ces dernières couvrent l'intégralité du champ chronologique de la Programmation Nationale de la Recherche.

(phase 1) à Limoges donne également des résultats riches et complexes, quartier d'habitat, vestiges de l'abbaye Saint-Martial, intrusion de constructions au XIXe siècle, etc. Sur l'habitat vernaculaire, trois études se croisent et devraient à terme se compléter sur les constructions à pan de bois de Limoges aux époques moderne et contemporaine, une étude sur les bois dans le cadre d'une thèse avec relevé de bâti et analyses dendrochronologiques, un dossier de bâti en péril et un PCR sur l'approvisionnement en bois à Limoges.

■ Bilans départementaux

Archéologie en Charente

En 2020, le SRA a instruit 771 dossiers, prescrit 62 diagnostics et 9 fouilles préventives.

L'INRAP, qui est, depuis la perte d'agrément du Conseil départemental, le seul opérateur habilité à réaliser des diagnostics en Charente, a réalisé 29 diagnostics. 10 fouilles se sont déroulées sur le terrain, dont 6 fouilles liées aux travaux de la RN 141.

Enfin, le SRA a subventionné une dizaine d'opérations de recherche. Le rôle important joué par le Conseil départemental (Chassenon) dans la recherche et la protection du patrimoine archéologique doit être souligné.

Archéologie en Charente-Maritime

En 2020, le service régional de l'archéologie a instruit 1260 dossiers, prescrit 82 diagnostics et 14 opérations de fouilles préventives concernant différentes périodes du Néolithique à l'époque Moderne et 4 modifications de consistance de projet permettant d'adapter des travaux d'aménagements à la présence de vestiges archéologiques.

L'Inrap et le service archéologique du Conseil départemental ont réalisé ces diagnostics.

Le SRA a autorisé et subventionné 27 opérations de recherche programmées et projets de valorisation du patrimoine archéologique. Elles couvrent un spectre chronologique très large, du Paléolithique moyen à la période contemporaine.

Le service archéologique départemental, partenaire important, a recruté deux nouveaux agents, un spécialiste pour la Protohistoire et un pour la période contemporaine, étendant ainsi ses possibilités d'intervention dans le domaine de l'archéologie préventive.

L'aménagement du projet Notre-Dame de Cougnes, à l'origine d'une prescription de fouille prise en 2019, est en cours de révision par la ville de La Rochelle, afin de minimiser l'impact sur les vestiges funéraires de la paroisse.

Un partenariat scientifique et économique est en train de se constituer avec la ville de Saintes et le Conseil départemental pour la fouille et la sauvegarde d'une épave antique échouée au fond de la Charente, près de Courbiac.

Archéologie en Deux-Sèvres

L'archéologie préventive dans ce département est très dépendante du dynamisme local en matière d'aménagement du territoire.

Elle s'appuie en outre sur une procédure régalienne dont le déploiement s'opère sur le long terme (souvent plus d'une année). Ainsi, en 2020, le SRA a instruit 443 dossiers d'urbanisme. Sur cette base, 11 diagnostics archéologiques ont été prescrits dans le département des Deux-Sèvres, mais 6 des 7 réalisés étaient issus de prescriptions d'années antérieures. 6 de ces opérations ont révélé la présence de vestiges et ont donné lieu à des prescriptions de fouilles préventives. Dans le même temps, 5 fouilles préventives ont été menées, résultant de diagnostics réalisés entre 2013 et 2019. Une fouille préventive a donné lieu à déclaration de découverte exceptionnelle par la CTRA, et a été prescrite puis réalisée à Saint-Symphorien.

En l'absence de grands pôles universitaires ou de structures de recherche en matière d'archéologie dans le département des Deux-Sèvres, la recherche programmée est concentrée sur un petit nombre d'opérations d'envergure, ciblées sur le mégalithisme et les agglomérations secondaires antiques. Ces opérations se développent depuis de nombreuses années. Le SRA a ainsi soutenu la recherche archéologique dans ce département, principalement sur le Tumulus de Prissé La Charrière.

Archéologie en Vienne

En 2020, le service régional de l'archéologie a instruit 676 dossiers, prescrit 33 diagnostics et 12 opérations de fouilles préventives. L'INRAP a réalisé 23 diagnostics. 12 fouilles préventives se sont déroulées sur le terrain. Enfin, le SRA a autorisé et subventionné 36 opérations de recherche (fouilles programmées).

En 2020, l'archéologie préventive a permis de compléter les connaissances des occupations anciennes de Poitiers, notamment par les fouilles réalisées sur le site de La trinité (ancienne maison Diocésaine) et sur l'aménagement du Jardin des Droits de l'Homme.

Les opérations programmées se sont poursuivies sur des sites majeurs depuis la Préhistoire jusqu'aux époques modernes. A noter, l'activité importante

menée par l'université de Poitiers, particulièrement le CESCUM, à travers les opérations réalisées tant par des enseignants que par des étudiants.

Hormis le programme majeur engagé sur le Palais comtal de Poitiers, plusieurs étudiants dirigent des interventions dans le cadre de Masters ou de Doctorats sur différents monuments du département, encadrés par le personnel du service régional de l'archéologie de la DRAC.

■ Gestion des collections et valorisation du patrimoine

Le nouveau dispositif de gestion partagée des centres de conservation et d'étude (CCE)

Depuis 2018, le SRA site de Poitiers participe à l'expérimentation mise en place par la Sous-Direction de l'archéologie et l'Inrap pour une gestion partagée des CCE. Sous la direction d'un ingénieur du service en charge des missions régaliennes pour la gestion des Biens Archéologiques Mobiliers (BAM), trois agents de l'Inrap volontaires conduisent la régie courante des collections archéologiques (mouvements, prêts, demandes d'accès, récolement). En 2020, cette expérimentation a été pérennisée, avec une convention cadre de gestion partagée du CCE de Poitiers signée par la DRAC Nouvelle-Aquitaine et l'INRAP pour une durée de 5 ans.

Dans ce cadre, le plan d'évacuation et de mise en sécurité des collections conservées au CCE de Poitiers a été initié. De même, plusieurs outils pédagogiques d'explication des principes premiers de la conservation préventive et de la régie des collections ont été créés, permettant d'accompagner au mieux des jeunes chercheurs principalement. Des référentiels ont également pu être constitués (marbrothèque, céramothèque, lithothèque).

■ Valorisation du patrimoine archéologique

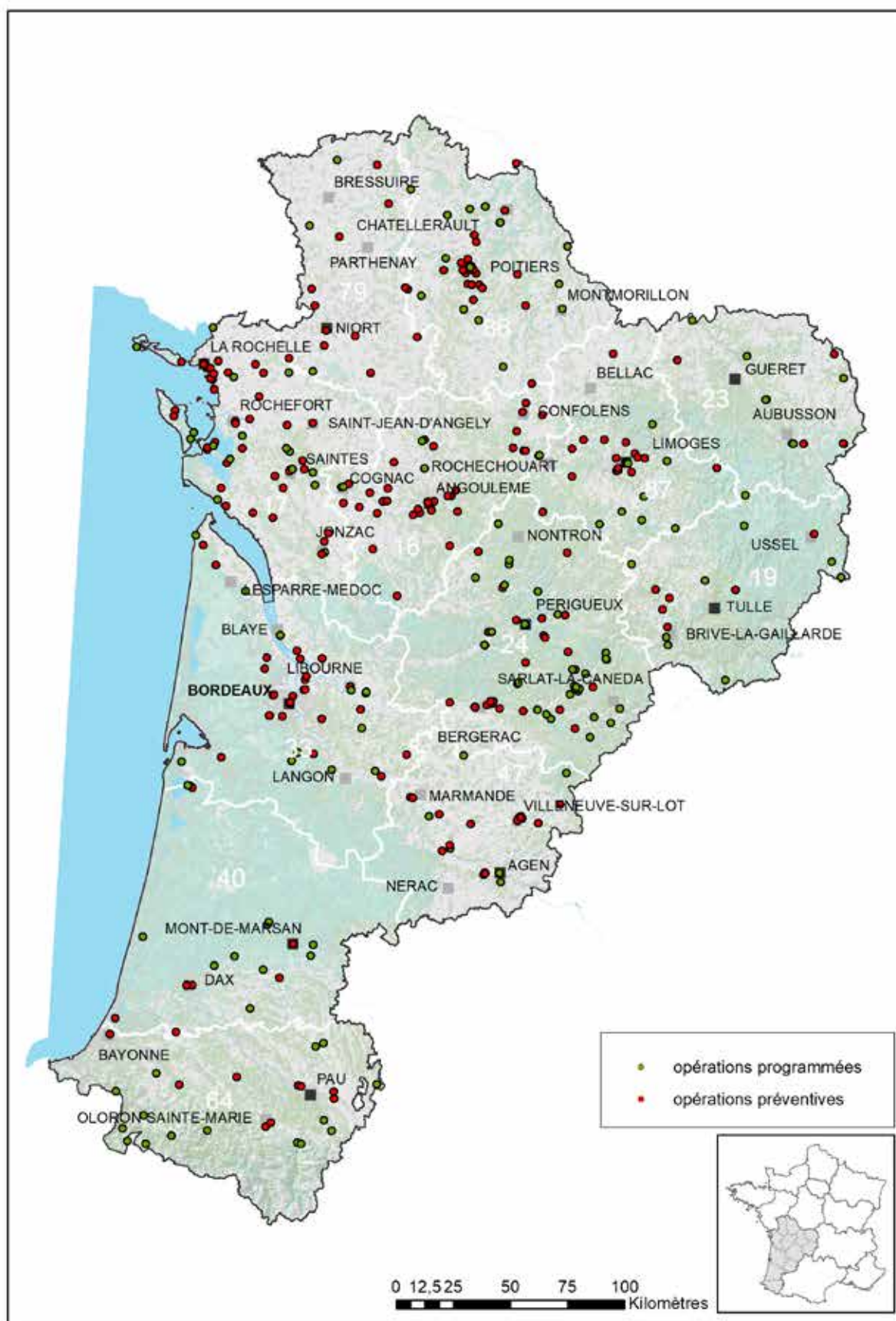
Le SRA site de Poitiers a également poursuivi le projet d'éducation artistique et culturelle (EAC) sur l'épave de Tonnay-Charente, mené en partenariat avec l'IME de la ville. Ce projet a pour objectif la construction à l'identique d'une épave médiévale découverte à Tonnay. Les élèves de l'IME participent à son élaboration depuis la réalisation d'une maquette à l'échelle 1/10e jusqu'à la réalisation du fac-simile. Ils sont guidés dans ce projet par un charpentier de marine, l'objectif étant de comprendre les raisons techniques des choix faits lors de la construction navale du bateau, et sur lesquels les archéologues s'interrogent.

Plusieurs actions de mises en valeur du patrimoine archéologique ont également été soutenues par le SRA : le dispositif de médiation créé pour la villa de Saint-Saturnin du Bois, la valorisation du patrimoine néolithique et médiéval de la Citadelle-Oléron, ou encore la restauration et la mise en valeur du patrimoine mégalithique du Ruffécois et du Loudunais.

BILAN SCIENTIFIQUE			
2	0	2	0

Travaux et recherches archéologiques de terrain

Carte des opérations en Nouvelle-Aquitaine



Liste des programmes de recherche nationaux

2 0 2 0

La nouvelle « Programmation Nationale de la Recherche Archéologique » est une refonte de l'existant pour une meilleure adéquation avec les exigences actuelles, aux pratiques archéologiques renouvelées. La recherche est une matière vivante. La programmation nationale ne saurait être ni exhaustive, ni surtout définitive. L'année 2015 fut celle de son actualisation. Le conseil national de la recherche archéologique (CNRA), instance pluri-institutionnelle placée auprès du ministre chargé de la Culture, souhaite son application la plus large possible et sera attentif à la faire évoluer en fonction des nouveaux besoins et si certaines perspectives s'en faisaient sentir la nécessité.

(d'après la Programmation Nationale de la Recherche Archéologique, CNRA, 2016).

Axe 1 : Le Paléolithique ancien et moyen

Axe 2 : Le Paléolithique supérieur

Axe 3 : Les expressions graphiques préhistoriques : approches intégrées des milieux et des cultures

Axe 4 : Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations

Axe 5 : Les âges des métaux

Axe 6 : Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine

Axe 7 : Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

Axe 8 : Edifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité

Axe 9 : Le phénomène urbain

Axe 10 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne

Axe 11 : Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du Moyen Âge à la période romaine

Axe 12 : Mines et matériaux associés

Axe 13 : Aménagements portuaires et commerce

Axe 14 : L'archéologie des périodes moderne et contemporaine

Axe 15 : Archéologie d'Outre-Mer

Liste des abréviations

■ Organisme de rattachement des responsables de fouille

BEN :	Bénévole
COL :	Collectivité territoriale
CNRS :	Centre national de la recherche scientifique
DOC :	Doctorant ou post-doctorant
EP :	Entreprise privée
INRAP :	Institut national de recherches archéologiques préventives
MCC :	Ministère de la culture et de la communication (SDA - DMF)
SUP :	Enseignement supérieur

■ Nature de l'opération

AET :	Autre étude
APP :	Aide à la préparation de publication
DOC :	Etude documentaire
FP :	Fouille préventive
FPr :	Fouille programmée
MH :	Fouille avant travaux Monuments historiques
OPD :	Opération préventive de diagnostic
PA :	Prospection aérienne
PAN :	Analyses
PCR :	Projet collectif de recherche
PRD :	Prospection diachronique
PRS :	Prospection avec matériel spécialisé
PRM :	Prospection au détecteur de métaux
PRT :	Prospection thématique
PS :	Prospection subaquatique
RA :	Relevé d'architecture
RAR :	Relevé d'art rupestre
SD :	Sondage
SU :	Sauvetage urgent

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

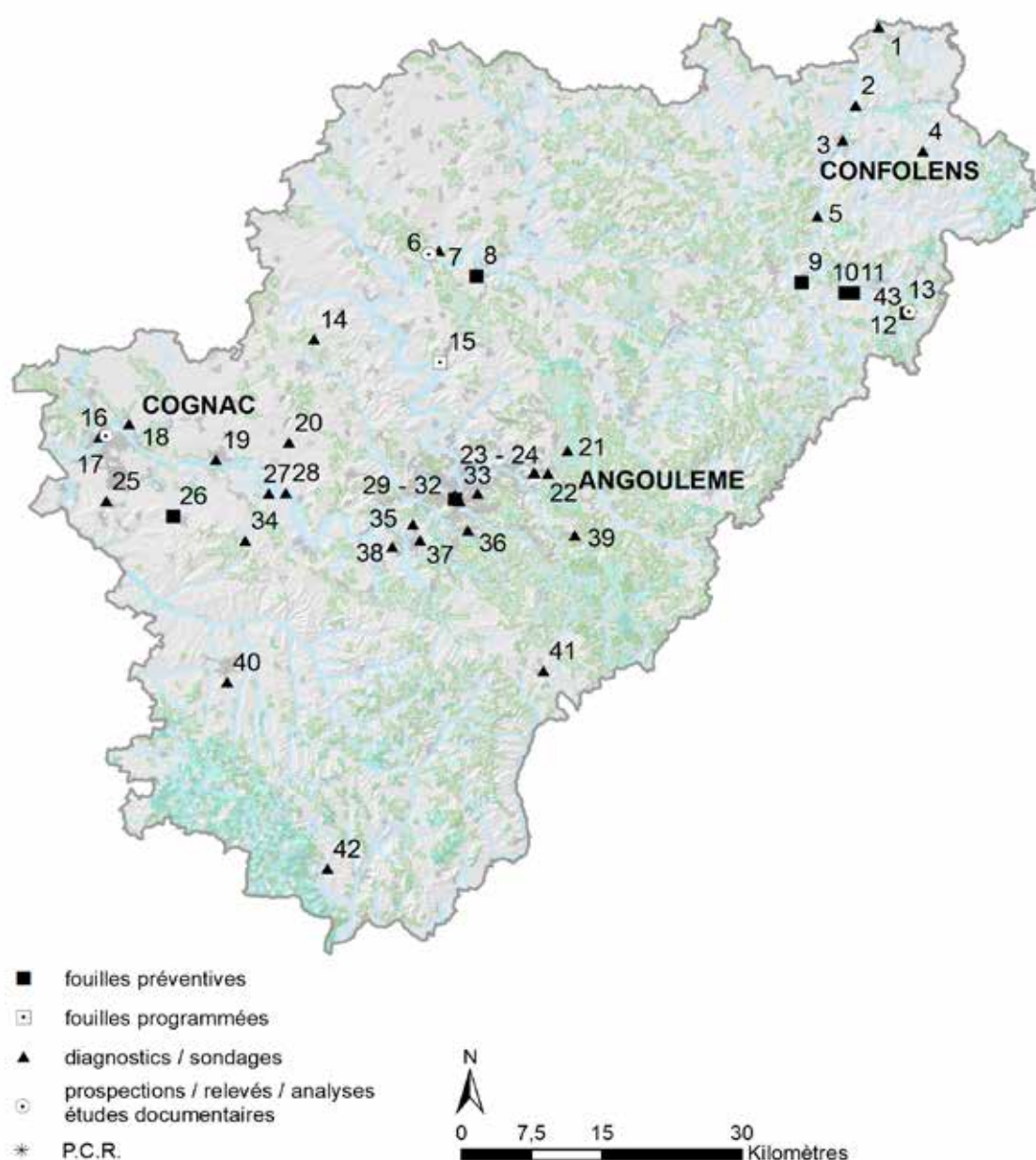
	Charente	Charente Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Opérations interdépartementales	TOTAL
Analyse				1			2		1					4
Autre étude	1													1
Etude documentaire							2			1		1		4
Fouille programmée	1	9	3	3	8	7	2	1	3	1	5	2		45
Opération de fouille préventive	7	5		2	3	3	1	10	1	3	7	2		44
Opération de fouille avant MH											1			1
Opération préventive de diagnostic	31	37	11	6	25	23	7	11	9	8	22	35		225
Projets collectifs de recherche	1	4			3	2			2	1	2	1	9	25
Prospection avec matériel spécialisé				1	2	1	2	2						8
Prospection diachronique	3	5	1	1	3	3	2		1	2	2	1	1	25
Prospection thématique			1	3	6	2			3		6	2		23
Relevé d'art rupestre					6		1	1	1					9
Sondage	1	2	3	2	6			1	5		4	4		28
Sauvetage urgent							4					2		6
Total	45	62	19	19	62	41	23	26	26	16	49	50	10	448

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



N°						N°	P.
207359	ABZAC	Croix aux Loups	SANCHEZ Valerian	INRAP	OPD	1	32
207326	ANGOULÊME	Rues de l'hôpital, de Beaulieu et Turgot	BÂTY Pierre	INRAP	OPD	29	32
207369	ANGOULÊME	Rue de Belat	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	31	33
207218	ANGOULÊME	Rue de Bordeaux	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	30	34
207230	ANGOULÊME	5 avenue Paul Desfarges	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	33	34
206944	ANGOULÊME	Cathédrale Saint-Pierre	PIAT Jean-Luc	EP	FP	32	36
207229	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE	Les Terres du Maine Neuf	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	40	37
207397	BOUEX	La Vigne Blanche	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	39	39
207377	BOUTEVILLE	Le Château et la Bijoune	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	34	40
207292	BOUTIERS-SAINT-TROJAN	Rue du petit chemin, rue des Ecoles	AUDE Valérie	INRAP	OPD	18	41
207214	CHASSENON	Les Chenevières	TENDRON Graziella	EP	FP	12	41
207063	CHASSENON	De Cassinomagus à Chassenon	SICARD Sandra	COL	PCR	13	41
207247	COGNAC	Rue de Montplaisir	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	16	42
207276	COGNAC	Tour Porte Saint-Jacques	ROQUEFORT Guillaume	EP	AET	17	44
207245	CONFOLENS	Eglise Saint-Barthélémy	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	3	44
207246	CONFOLENS	Saint-Germain-de-Confolens, église Saint-Vincent	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	2	45
207217	COURONNE (LA)	Rue du Château de la Côte	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	37	47
207391	COURONNE (LA)	Les Vignes Blanches	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	35	47
207384	ÉXIDEUIL	Les Perdrix, RN141	SCUILLER Christian	INRAP	FP	10	47
207383	ÉXIDEUIL	Mise à 2X2 voies de la RN141	GUILLIN Sylvain	INRAP	FP	11	48
207390	GENTÉ	ZA Fief de la Couture	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	25	48
207402	GRAVES-SAINT-AMANT	Champ du Ris	CONNET Nelly	INRAP	OPD	27	50
207431	JARNAC	Quai de l'Orangerie, partie départementale	MIEJAC Emmanuelle	INRAP	OPD	19	50
207434	LESTERPS	Place des Viviers	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	4	51
207350	LUXÉ	7 rue de la Croix des Vignauds	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	7	51
207248	LUXÉ	La Terme	PEIGNOT Paul	ASS	PRD	6	52
207423	MANOT	Moulin d'Assit	MONTIGNY Adrien	INRAP	OPD	5	53
207225	MANSLE	Avenue Paul Mairat	TENDRON Graziella	EP	FP	8	54
207355	MÉRIGNAC	Place des Marronniers	BOLLE Annie	INRAP	OPD	20	55
207403	MONTIGNAC-CHARENTE	Le donjon et la place Taillefer	PELLETIER Baptiste	ETU	FPR	15	56
207284	MORNAC	Les Grands Champs	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	22	57
207223	MORNAC	Route du Lac Merlot	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	21	57
207418	MORNAC	La Combe du Cormier I	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	23	58
207419	MORNAC	La Combe du Cormier II	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	24	58
207163	PÉRUSE (LA)	Tras le Bos, RN141	BÂTY Pierre	INRAP	FP	9	58
207444	PUYMOYEN	Avenue d'Angoulême	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	36	59
207242	ROUILLAC	Lignères, Chais 14 à 20	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	14	59
207432	ROULLET-SAINT-ESTÈPHE	Les Chaumes	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	38	60
207366	SAINT-SIMON	Bief de la retenue de Saint-Simon	DAYRENS Olivier	INRAP	OPD	28	60
207188	SEGONZAC	Les Marcioux	BLANCHARD Audrey	EP	FP	26	60
207361	VILLEBOIS-LAVALLETTE	Rue de l'enclos des Dames	AUDÉ Valérie	INRAP	OPD	41	62
207365	YVIERS	3 route du Rassat	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	42	62

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0

ABZAC La Croix aux Loups, les Brandes

La création d'une carrière d'argile à l'initiative de la société Terreal sur la commune d'Abzac (Charente) a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Ce projet, qui couvre une vaste surface (19 ha), représente une opportunité de compléter la documentation sur une zone peu connue.

Le diagnostic a permis l'identification de séquences pléistocènes préservées sur plus de 3 m (OIS 4 et 6). Aucune concentration d'artefact lithique significative n'a pu être découverte.

Sanchez Valerian et Dandurand Gregory

Transchronologique

ANGOULÊME Rues de l'Hôpital, de Beaulieu et Turgot

Ce diagnostic d'une superficie de 3 819 m² dont seulement 1 834 m² accessibles (présence de bâtiments) a pour origine le projet d'aménagement des abords d'une partie des locaux de l'ancien hôpital de Beaulieu. L'emprise prescrite est localisée en plein cœur de la vieille ville d'Angoulême. Le projet concerne la réalisation d'un parking, d'aménagements paysagers et des accès pour la desserte des futurs appartements qui seront créés dans les bâtiments.

La vieille ville d'Angoulême occupe la partie occidentale d'un important promontoire rocheux situé à l'interfluve de la Charente et de l'Anguinienne.

La partie sommitale du plateau est délimitée par de puissants épaulements calcaires. Selon la carte géologique au 1/50 000 (feuille d'Angoulême n°709), le substrat géologique n'est représenté que par le Turonien supérieur (C3b). Il se compose de bancs calcaires de dureté variable formant des sous-classes.

En raison de sa position privilégiée, le plateau d'Angoulême est occupé dès le Néolithique. Un site de cette période est d'ailleurs connu à quelques dizaines de mètres de cette opération. Pour la période protohistorique, plusieurs occupations ont été localisées lors de précédentes opérations archéologiques dans la vieille ville. Aux abords immédiats de notre emprise, une occupation dès le Hallstatt est attestée. Pour la période antique, l'occupation d'Angoulême n'est attestée que de façon sporadique lors de différentes



Angoulême - rue de l'hôpital/rue Beaulieu : Hôpital Beaulieu : plan général

découvertes archéologiques depuis le XIXe siècle. Ces observations montrent une occupation sur le plateau à l'époque augustéenne, qui reste ensuite occupée de façon continue.

Durant la période médiévale, la partie du plateau qui nous intéresse est occupée par différents établissements religieux et semble peu densément occupée. L'abbaye de Beaulieu y est fondée au XIe siècle. L'emprise du diagnostic se trouve localisée dans un îlot urbain correspondant à l'emplacement du couvent des Cordeliers dont subsistent la chapelle et divers bâtiments conventuels.

Lors du diagnostic puis de la fouille de la parcelle voisine (Montigny, 2012 ; Nadeau, et al., 2014), une occupation continue depuis le Néolithique récent jusqu'à l'époque contemporaine a été mise en évidence. Ces opérations ont montré l'importance des niveaux de « terres noires » peu stratifiés et peu lisibles mais contenant du mobilier néolithique, protohistorique et antique. Le secteur correspond pour les périodes antique et médiévale à une zone peu urbanisée. La densification du secteur s'opère au XIXe siècle lors de la transformation importante de l'îlot des Cordeliers par l'architecte Paul Abadie père, qui adapte dans un

premier temps les locaux des Cordeliers avant de les agrandir en les unissant aux terrains et aux bâtiments de l'hôpital Notre-Dame en 1849-1851.

Les sondages réalisés permettent de compléter la connaissance de cet espace. Les sept sondages réalisés mettent en évidence quelques vestiges des XIXe et XXe siècles localisés dans la partie nord de l'emprise, superposés à quelques structures modernes (XVIIe siècle). Ils permettent surtout d'observer la continuité des niveaux cumulatifs précédemment observés ainsi que le creusement d'une large structure (fossé?) attribuable à la fin du IIe siècle ou à la première moitié du Ier siècle avant notre ère. Un bruit de fond du Néolithique récent est perceptible dans la plupart des sondages. Plusieurs fragments de céramique appartiennent au premier âge du Fer. L'occupation se poursuit ensuite de l'époque augustéenne jusqu'au Ier siècle ou le début du IIe siècle de notre ère. Un hiatus chronologique est perceptible depuis cette période jusqu'à l'époque carolingienne où fosses et silos viennent recouper les niveaux précédents.

Bâty Pierre

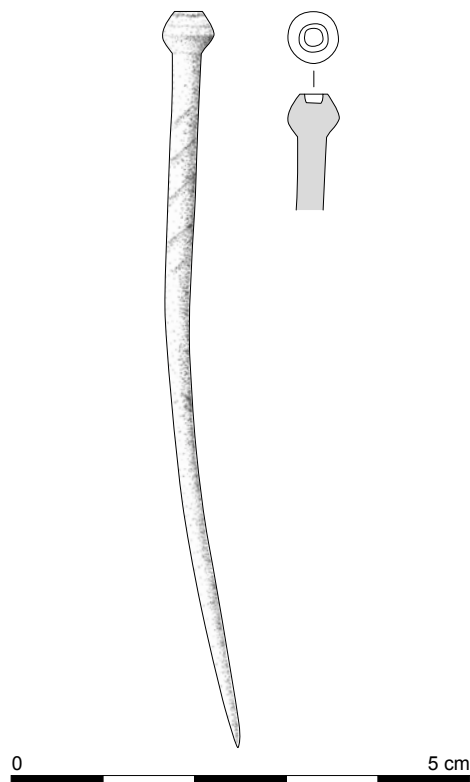
Protohistoire,
Antiquité

ANGOULÊME Rue de Belat

Ce diagnostic, concernant une emprise de 183 m², a été mené par deux agents de l'Inrap du 3 au 5 août 2020 dans le cadre d'un projet de construction d'un immeuble dans un jardin donnant sur la rue de Belat. Au regard de la superficie de l'emprise et de l'importance des remblais présents, un seul sondage a été effectué à l'aide d'une pelle hydraulique de 5 t.

L'emprise de ce diagnostic se trouve dans l'actuel quartier de la préfecture d'Angoulême qui est un secteur méconnu du point de vue archéologique. Situé sur le promontoire mais hors les murs de la ville du Bas-Empire, ce quartier n'est englobé dans les défenses de la ville qu'au XIIIe siècle mais va longtemps rester vide de constructions. Qualifié de parc, il accueille une partie des défenses bastionnées du château d'Angoulême à la fin du XVIe siècle puis un nouveau quartier d'habitation à la trame orthogonale au début du XIXe siècle.

L'unique sondage réalisé lors de ce diagnostic a permis d'atteindre le terrain naturel à environ 2 m de profondeur. La stratigraphie observée dans ce sondage témoigne essentiellement d'apports successifs de remblais destinés à un rehaussement du sol à des périodes récentes. La base de cette stratigraphie correspond principalement à une couche de terre limoneuse de teinte noire. Ce niveau est présent sur toute la surface du sondage et repose directement sur le substrat rocheux. C'est ce niveau



Angoulême - 16 rue de Belat
Épingle de l'âge du Bronze (DAO : M. Coutureau)

qui a livré plusieurs petits tessons roulés appartenant aux périodes protohistoriques et antique ainsi qu'une épingle attribuable à l'étape moyenne, voire terminale, de l'âge du Bronze final. Associée à ce niveau, une zone plus caillouteuse peut correspondre à une zone de passage.

La présence de ce niveau, aussi diffus soit-il, comportant du mobilier archéologique remontant à l'âge du Bronze est le premier témoignage de l'ancienneté de l'occupation de ce secteur du plateau d'Angoulême.

Montigny Adrien

ANGOULÊME

Rue de Bordeaux

Ce diagnostic, concernant une emprise de 5 500 m², a été mené par trois agents de l'Inrap du 8 au 17 janvier 2020. Il fait suite à une demande anticipée de diagnostic archéologique dans le cadre d'un projet de construction.

Huit sondages de dimensions variables ont été effectués manuellement, par deux terrassiers intérimaires, ou à l'aide d'une pelle hydraulique de 25 t. L'implantation des sondages ainsi que leur nombre ont été déterminés en fonction des diverses contraintes liées à une intervention sur une emprise marquée par un fort dénivelé et la présence d'aménagements et d'arbres conservés en l'état du projet au moment du diagnostic. L'emprise prescrite correspond en effet à la base de la pente du promontoire d'Angoulême.

Les huit sondages réalisés au cours de ce diagnostic ont permis d'atteindre le substrat géologique essentiellement en partie basse de l'emprise prescrite.

Malgré la forte sensibilité archéologique de ce secteur d'Angoulême, notamment du fait de la présence de l'abbaye Saint-Cybard immédiatement au

sud de l'emprise, les vestiges archéologiques se sont avérés pour le moins limités. Des éléments résiduels allant du Néolithique à la période Moderne ont été perçus dans des niveaux de remblais pouvant provenir de la partie supérieure du promontoire accueillant le vieil Angoulême.

La partie inférieure de l'emprise a été complètement remodelée à partir de la seconde moitié du XIXe siècle pour l'installation de bâtiments industriels. Il est donc impossible de savoir si des constructions liées aux phases précoces de l'abbaye Saint-Cybard se développaient à cet endroit ou si celles-ci s'interrompaient à l'ouest de l'emprise de diagnostic comme cela a été avancé par plusieurs auteurs. Ces parcelles, situées en bordure de la route d'Espagne créée dans la seconde moitié du XVIIe siècle, ont ponctuellement servi de zone dépotoir pour des industries proches comme en atteste la présence de rejets provenant d'une faïencerie.

Montigny Adrien

Antiquité

ANGOULÊME

5 avenue Paul Desfarges

Faisant suite à une demande de permis de construire au 5 avenue Paul Desfarges à Angoulême, reçue en août 2019 dans un secteur archéologiquement sensible, le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine a prescrit un diagnostic archéologique attribué à l'Inrap sur 2148 m², sur la parcelle AZ 269, redécoupée et cadastrée AZ 322. Cette prescription est motivée notamment par la découverte d'une *villa* antique mise au jour immédiatement à l'est du projet, en amont de la construction d'un centre commercial (Perrot, 2018).

Les terrains sur lesquels s'est déroulé ce diagnostic s'asseyent sur l'étage inférieur du Turonien, composé de calcaire blanc tendre, de calcaire argileux et de marne (C3a), si l'on se réfère à la carte géologique au 1/50000e du BRGM (Carte géologique de la France, feuille d'Angoulême (n°709), Orléans, BRGM, 1970). La parcelle se trouve en contrebas du plateau découpé par le méandre de la Charente en interfluve avec la Touvre. Dans le bas coule le ruisseau de la Font



Angoulême - 5 avenue Paul Desfarges
Fig. 1 : Vue vers l'est des vestiges antiques mis au jour (cliché : B. Moutarde)

Chauvin. Le terrain présente un pendage du sud vers le nord au niveau du tiers sud du terrain. Les deux tiers nord de l'emprise étaient totalement engorgés.

Quatre tranchées ont été ouvertes et ont permis de mettre au jour un mur parcellaire. Au nord de celui-ci, trois fondations de murs encaignent un sol construit formant un bâtiment ou une pièce dont la surface totale peut être restituée à 14 m² (cf. fig. 1). L'extension maximale du site dans l'emprise de la prescription peut être estimée à 130 m². Les premiers vestiges affleurent à 30 cm sous le sol actuel et les niveaux en place sont enfouis à 50 cm de profondeur sous un remblai de démolition.

L'orientation du bâtiment et du mur parcellaire contre lequel il s'appuie, se superpose à celle des fondations de l'aille nord de la villa et du mur parcellaire 106, interprété comme la limite méridionale de la *pars urbana* (Perrot, 2018, cf. fig. 2). Alors qu'on avait cru identifier la limite occidentale du domaine lors de la fouille de 2016, pensant que le site se développait vers l'est et le sud, il fut surprenant de découvrir de nouveaux vestiges d'occupation antiques.

Peu d'éléments nous permettent d'assurer une interprétation sur la nature exacte du site, sa chronologie et ses différentes phases d'occupation. Il est encore moins évident d'établir la relation fonctionnelle et chronologique avec les bâtiments fouillés en 2016. Il n'y a pas de marqueur en place : l'essentiel du mobilier se trouve disséminé dans les remblais de démolition donnant sans

doute un terminus *ante quem* à l'Antiquité tardive, voire au haut Moyen Âge. Il y a toutefois une forte proportion de céramiques du Haut-Empire, mais on ne peut négliger les autres éléments. Plutôt que de déplorer l'hétérogénéité de la céramique sortie du remblai de démolition, nous préférons y voir l'histoire longue du site, traversant différents remaniements, depuis la fin du I^{er} siècle avant notre ère jusqu'à l'Antiquité tardive, et sans doute au-delà, en dépit de l'arasement des vestiges et du bouleversement des niveaux d'occupation. Certes, le contexte de découverte de la céramique interdit la maîtrise d'une chronostratigraphie fine. On a de rares tessons roulés dans les colluvions sous-jacentes aux maçonneries chichement attribuables à la Protohistoire, sans plus de précision. Ceci donne un terminus *post quem* bien vague, mais nous alerte sur la proximité d'une occupation protohistorique. Même si les données réunies sont peu nombreuses et de piètre qualité, elles permettent toutefois d'émettre l'hypothèse d'une occupation plus longue et progressive que ce qu'avaient établi les conclusions de la fouille du site adjacent dont nous avons certainement l'une des extensions.

Moutarde Bénédicte

- Perrot, 2018
- Perrot X. dir. : Arnaud F., Demangeot C., Dieulafait F., Hallavant C., Larre F., Pedini C., Pedoussaut L., Tessariol M. : *Lunesse, Angoulême, Charente*, rapport de fouille préventive, Hadès, 2018.



Angoulême - 5 avenue Paul Desfarges
Fig. 2 : Plan des vestiges mis au jour lors du diagnostic en 2020 et de la fouille de 2016 sur fond cadastral (source cadastre : Direction générale des Finances Publiques ; fouille 2016 : d'après Perrot 2018 ; relevé topographique : P. Texier ; cartographie SIG : B. Moutarde)

ANGOULÊME

Cathédrale Saint-Pierre

L'accompagnement archéologique des travaux de restauration de la façade de la cathédrale d'Angoulême au cours des années 2020 et 2021 s'est poursuivi. Des compléments d'interprétations ont été proposés pour les figures de la voussure encore authentique du portail central, en particulier pour un chevalier transperçant de sa lance deux démons qu'il piétine de son cheval. Les visages de ces deux êtres sont laids, l'un grimaçant nettement. Leur petite taille fait penser aux figurations des nains, telles que les chansons de gestes les dépeignent au Moyen Âge. Si tel était le cas, ils conforteraient l'hypothèse d'une référence de la sculpture au cycle arthurien où plusieurs passages du récit font intervenir un chevalier contre un nain. Mais, l'épisode pourrait être aussi emprunté à la légende du combat d'Hercule contre les Cercopes, modèle du chevalier errant parfois assimilé à Samson ou à Perceval. Ces nains apparaissent, dans ces circonstances, associés à la malice et à la fourberie, le chevalier venant ici rompre la ruse et rétablir la vérité et la justice. La scène pourrait ainsi faire référence aux vices de l'orgueil et de la tromperie.

En dessous de cette scène, un soldat debout tenant bouclier, transperce de sa lance un dragon, figuration là aussi du combat contre les vices. La sculpture est détériorée car la coiffe et la tête sont manquantes. On observe sur la cassure trois pointes métalliques rouillées d'une réparation ancienne qui n'a pas tenu. Le détachement du fragment est intervenu au milieu du XXe siècle car la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine conserve des clichés des années 1920-1940 où la sculpture est encore intacte. Il a donc été proposé d'en faire la restauration à l'identique par le sculpteur Marc Deligny en s'inspirant des clichés anciens.

Par ailleurs, quatre datations radiocarbone ont été réalisées sur des charbons de bois prélevés dans le mortier de blocage de la maçonnerie de la façade, dans ses parties hautes. Ils placent une chronologie absolue entre la fin du VIIe et le milieu du XIe siècle. Ces résultats indiquent que la fabrication de la chaux employée dans la façade a bénéficié du rempli de



*Angoulême - Cathédrale Saint-Pierre
Portail central, un lancier combattant un dragon,
avant restauration, (cliché : J.-L. Piat, 2011).*

matériaux provenant d'édifices plus anciens. Un seul échantillon a donné cependant le résultat d'une fourchette coïncidant avec le chantier, comprise entre 1083 et 1125, mais à 7,4 % de probabilité seulement.

Piat Jean-Luc



Angoulême - Cathédrale Saint-Pierre
Portail central, un chevalier transperçant deux démons (des nains ?), (cliché : J.-L. Piat, 2011).

Antiquité

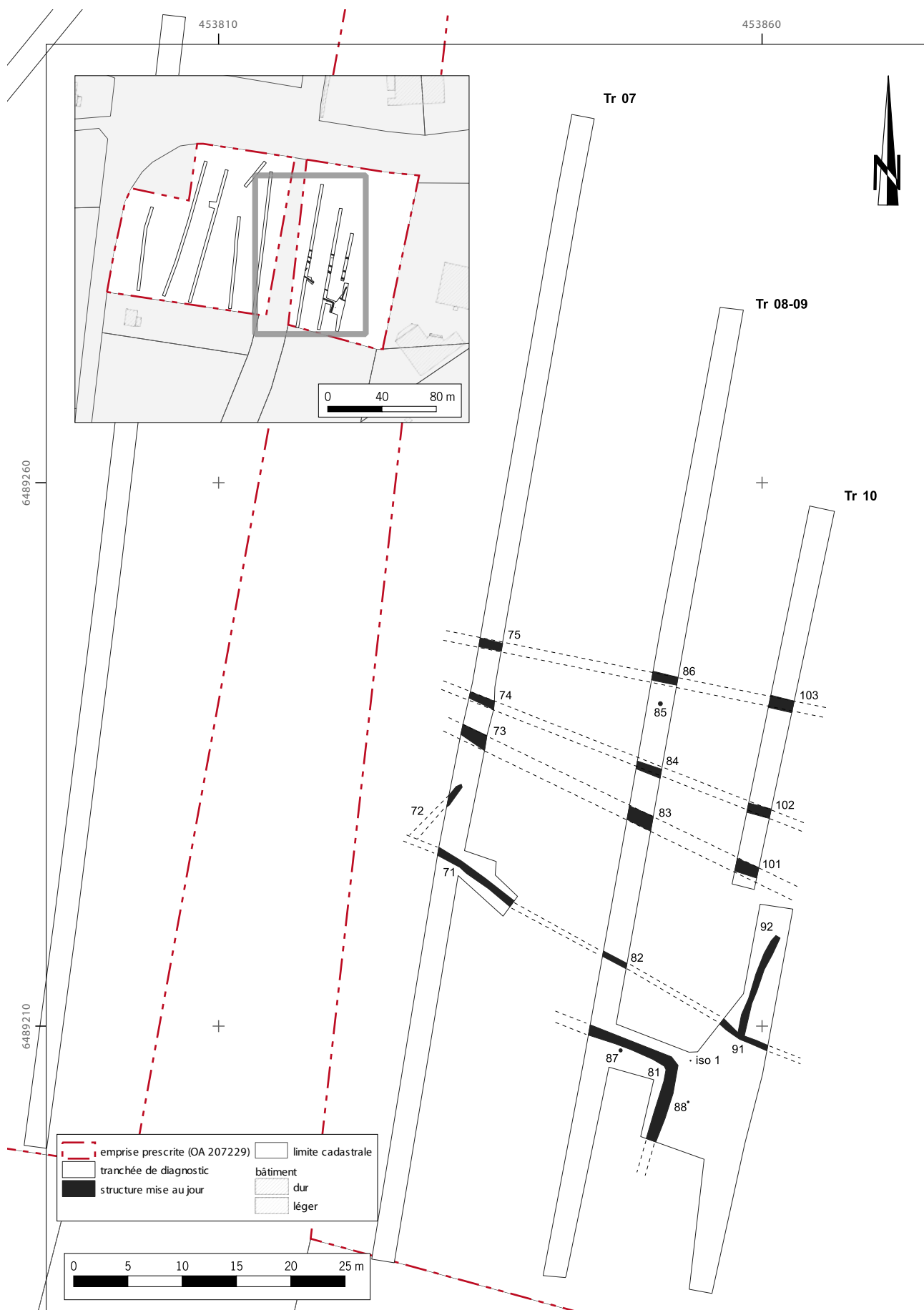
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE Les Terres du Maine Neuf

Le projet d'aménagement de nouvelles parcelles de la zone d'activités économiques de Plaisance a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire, dans le sud-ouest du département de la Charente (Maitay dir., 2020). L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit les Terres du Maine Neuf, à environ 800 mètres au sud du bourg de Barbezieux, le long d'une voie d'accès à la route nationale 10. Séparée en deux lots par une ancienne voie ferrée reconvertie en piste cyclable, elle couvre une superficie d'environ 21 000 m². Les dix tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 1 731 m², soit 8,3 % de la superficie totale de la parcelle et 10 % de la superficie accessible. Elles ont permis d'observer la stratigraphie générale de l'emprise et de mettre en évidence des traces d'activités humaines en lien avec un probable habitat rural de l'époque antique.

La vingtaine de structures et d'anomalies inventoriées se concentre dans le quart sud-est de l'emprise du projet. Les vestiges archéologiques couvrent une superficie d'environ 2 000 m² mais participent à une occupation beaucoup plus vaste se

développant plus au sud et à l'est, notamment dans des parcelles qui seront prochainement aménagées par la communauté de communes. Certaines structures se poursuivant également vers l'ouest ont dû être détruites, ou en tout cas oblitérées, par l'aménagement de la voie ferrée dans la seconde moitié du XIXe siècle. Recouverts par une épaisseur de sédiment de seulement 0,2 à 0,3 m, l'état de conservation des structures archéologiques est malgré tout satisfaisant. L'ensemble de ces vestiges pourrait appartenir à une même phase d'occupation datée du Haut-Empire, soit entre la fin du Ier et le IIIe siècle de notre ère.

Un premier fossé appartient probablement à un grand enclos fossoyé quadrangulaire antique. Possédant un fond plat et des parois évasées, il se prolonge très vraisemblablement vers l'ouest, sous l'ancienne voie ferrée, et vers le sud, en dehors de l'emprise prescrite. Son comblement a notamment livré des charbons de bois, des matériaux de construction (moellons équarris, morceaux de mortier et tuiles de facture gallo-romaine), ainsi que quelques fragments de poterie du Haut-Empire. Deux anomalies



Barbezieux - Les Terres du Maine Neuf
 Fig. 1 : plan des structures archéologiques sur fond cadastral (cadastre : Direction générale des Finances Publiques ; relevé topographique P. Texier ;
 cartographie SIG : B. Moutarde).

subcirculaires interprétées comme de probables trous de poteaux sont localisées à proximité de ce fossé. Un deuxième fossé adoptant une orientation sud-est/nord-ouest a été mis en évidence à quelques mètres au nord du premier fossé. Également aménagée dans les niveaux de marne calcaire du Campanien, cette structure a pu être suivie sur une longueur d'environ 35 m. Son fond est plat et ses parois évasées à subverticales. Ce fossé est pourvu d'un bras perpendiculaire à son axe et d'un probable second, tous deux orientés vers le nord-est. Les comblements, très proches d'une structure à l'autre (sédiment argileux faiblement limoneux renfermant des graviers émoussés et quelques cailloux de calcaire), n'ont livré que deux fragments de tuile à rebords gallo-romaine. Enfin, trois fossés parallèles se développent au nord des deux premiers. Comme les autres structures linéaires de ce secteur, ils pourraient se prolonger à l'ouest sous le terre-plein de l'ancienne voie ferrée et à l'est dans la partie inaccessible de l'emprise. Tous les trois possèdent des tracés rectilignes très réguliers et des profils ouverts comblés de sédiments argilo-limoneux renfermant graviers et cailloux. Seul le fossé 3 a livré des fragments d'une même céramique commune claire gallo-romaine, assurant une probable condamnation de cette structure au cours de la période antique. Toutefois, une datation plus récente de ces trois fossés n'est pas totalement à exclure.

Les informations récoltées au cours de ce diagnostic confirment, s'il en était encore besoin, le potentiel archéologique de ce secteur du Barbezilien. La découverte et l'étude des structures fossoyées des Terres du Maine Neuf constitue une belle opportunité de saisir les modalités d'occupation d'un territoire rural au cours du Haut-Empire. La présence de matériaux de construction et de quelques trous de poteaux confirment la présence de bâtiments localisés à proximité de l'emprise du projet, très probablement dans des parcelles situées plus au sud. L'intérêt de ces vestiges mobiliers et immobiliers réside par ailleurs



Barbezieux - Les Terres du Maine Neuf
Fig. 2 : le fossé 1, en direction de l'ouest, en cours de décapage
(cliché : C. Maitay).

dans la confrontation avec les données archéologiques environnantes, notamment celles provenant des occupations antérieures et postérieures de Plaisance et des Petits Clairons (notamment Baigl et al., 1999 ; Baigl, 2000 ; Kerouanton dir., 2018), offrant ainsi la possibilité de considérer l'évolution d'un terroir entre l'âge du Fer et l'époque médiévale.

Maitay Christophe

- Baigl, 2000
- Baigl J.-P. : « Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente). Un atelier de potier du deuxième âge du Fer », *Aquitania*, t. XVII, 2000, p. 7-54.
- Baigl et al., 1999
- Baigl J.-P., avec la coll. de Gomez De Soto J., Poirier P. et Kerouanton I. : « Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente). Un établissement rural du premier âge du Fer », *Aquitania*, t. XVI, 1999, p. 31-91.
- Kerouanton dir., 2018
- Kerouanton I. dir., avec la coll. de Baudry A., Sanchez V. et Véquaud B. : *Entre Petits Clairons et Saint-Seurin, les occupations néolithique, protohistorique et carolingienne de Plaisance à Barbezieux-Saint-Hilaire (Charente)*, rapport de fouille préventive, Poitiers, Inrap GSO, 2018, 247 p.
- Maitay dir., 2020
- Maitay C. dir., avec la coll. de Brisach B., Kerouanton I., Larmignat B., Moutarde B. et Texier P. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente, Barbezieux, les Terres du Maine Neuf. Diagnostic en marge d'une occupation rurale antique*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap NAOM, 2020, 57 p.

Néolithique,
Âge du Bronze,

BOUËX La Vigne Blanche

Moyen Âge

Dans le cadre de la construction d'un lotissement, au lieu-dit La Vigne Blanche, sur la commune de Bouëx, en Charente, projet mené par la mairie, un arrêté de prescription de diagnostic archéologique a été pris. Ainsi, du 4 au 11 septembre 2020, une équipe de deux archéologues de l'Inrap est intervenue sur une emprise totale de 2,7 ha. Plusieurs parcelles n'ont pas été sondées en limite méridionale, là où sont encore présents des arbres fruitiers et des vignes.

Douze tranchées de sondage espacées d'environ 15 m ont été réalisées dans l'axe de la pente. Une

seule structure a été mise au jour dans la tranchée 9, correspondant à une section de fossé datée du XIIe siècle. On peut également noter, en partie basse du projet, la présence d'une importante épaisseur de colluvions dans laquelle un important lot de mobilier de céramique et de silex daté largement du Néolithique à l'âge du Bronze. Il laisse supposer la présence d'un site proche, situé probablement à quelques mètres et plus particulièrement sur le plateau.

Audé Valérie

BOUTEVILLE Le Château, la Bijoune

Cette intervention est liée au projet de restauration et de mise en valeur du château de Bouteville en Charente. La communauté d'agglomération de Grand-Cognac a demandé la réalisation d'un diagnostic archéologique anticipé en amont de la définition de ce projet. Ce château, inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1969, a été classé le 28 février 1984.

Le projet restauration et de mise en valeur est mené par Denis Dodeman, architecte en chef des Monuments Historiques. De nombreux travaux de restauration des différentes ailes du château moderne ont déjà eu lieu depuis plus de 30 ans. Celles-ci ont été ponctuellement accompagnées d'observations architecturales ou archéologiques.

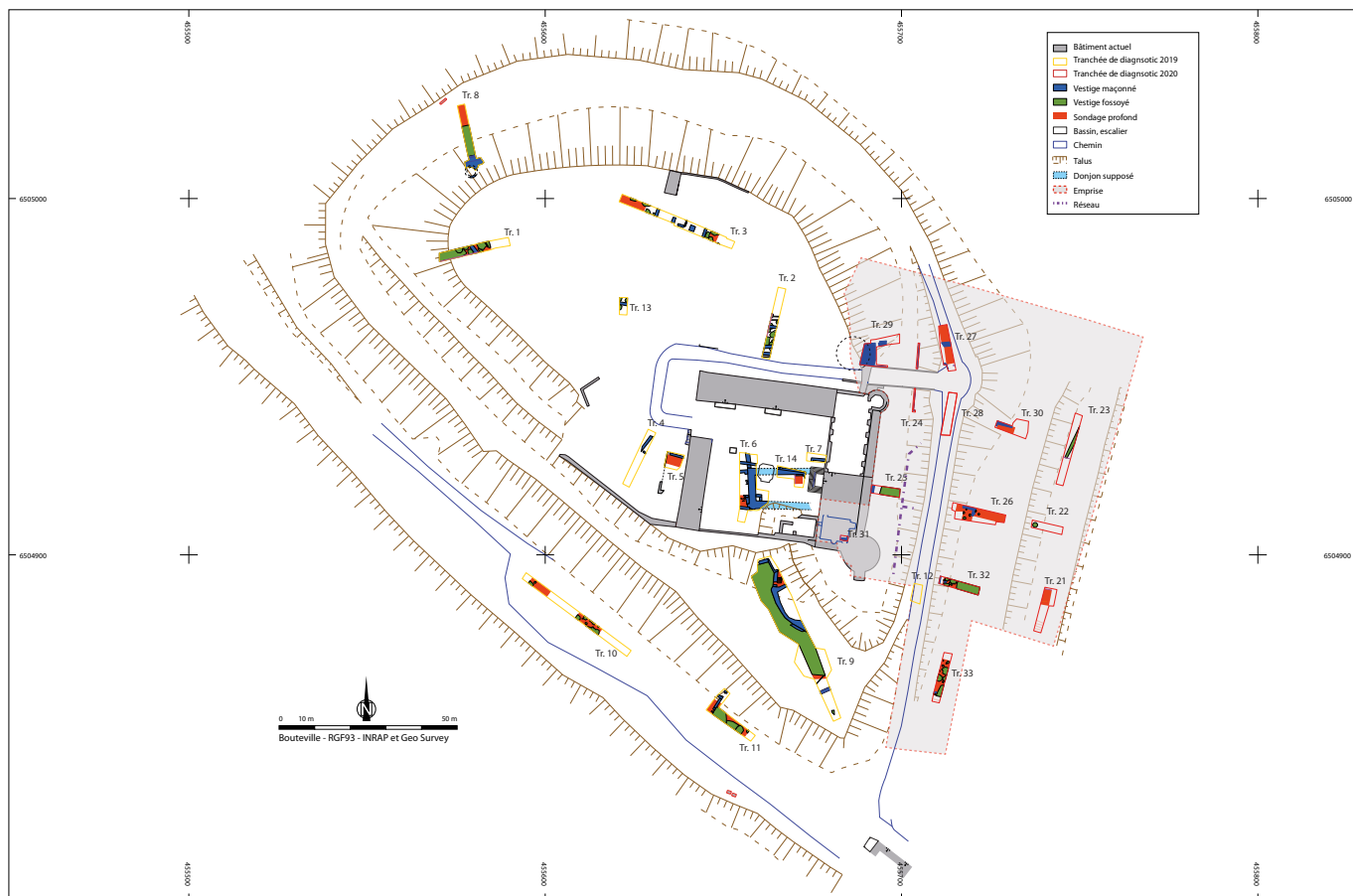
Un premier diagnostic a été mené en 2019 sur l'emprise du château et une partie de ses abords. Les résultats de cette intervention ont entraîné une modification du projet d'assainissement alors envisagé. L'emplacement du nouveau projet se trouve hors de l'emprise diagnostiquée en 2019, ce qui a entraîné une nouvelle prescription. Sont également apparues des contraintes liées à la sécurité incendie nécessitant

l'enfouissement de réserves d'eau dont l'emplacement est contraint par la topographie du lieu.

Ce nouveau diagnostic, concernant une emprise de 7050 m², a été mené par trois agents de l'Inrap et un conducteur d'engin de l'entreprise Gorge du 14 au 30 septembre 2020.

L'objectif de cette opération était bien entendu de vérifier la sensibilité archéologique du lieu notamment en vérifiant l'état de conservation et le niveau d'apparition des éventuels vestiges des différents états de ce qui fut un des principaux châteaux des comtes d'Angoulême. Treize sondages représentant une surface de 348 m² ont été effectués sur le front oriental du relief au sommet duquel le château est construit. Ils ont permis de constater la sensibilité archéologique de l'intégralité de l'emprise prescrite malgré d'importantes différences de densités et de niveaux d'apparition de structures archéologiques.

Le substrat a été atteint dans plusieurs sondages, souvent sous plusieurs mètres de remblais. Un profil du substrat peut ainsi être proposé pour la partie est du site permettant ainsi de mieux appréhender la puissance stratigraphique. Ce profil montre également



Bouteville - Château de la Bijoune
Plan général (Topographie et DAO : V. Mialhe)

que le talus de contre escarpe qui sert actuellement de rampe d'accès est entièrement artificiel dans cette partie du site, ce qui représente ponctuellement plus de 7 m d'épaisseur de remblais.

Plusieurs phases d'occupations médiévales ont ainsi pu être mises en évidence. Pour ce qui a pu en être perçu, ces phases présentent des caractéristiques différentes mais correspondent pour l'essentiel à des structures liées à de l'habitat. Il est pour le moment difficile de savoir si ces occupations successives appartiennent à une zone d'habitat au pied du château ou si elles se situaient à l'intérieur de fortifications telle qu'une basse-cour. Sans une vision plus globale du site, il est encore difficile de répondre à ce questionnement.

A la fin du Moyen âge ou au début de la période moderne, ces vestiges d'habitat sont recouverts par d'importants remblais liés à la mise en place ou à la restructuration de l'actuel talus de contrescarpe du front est du château. L'ampleur de ces terrassements

a fortement limité les possibilités d'observations des structures qu'ils recouvrent parfois sur plusieurs mètres d'épaisseur.

L'actuel fossé du château, partiellement comblé, a fait l'objet d'observations relatives à son profil en période moderne et à l'occupation qui en est faite quand il perd sa fonction défensive. Une salle de plus de 30 m², partiellement voutée et partiellement creusée dans le substrat, a notamment été mise en évidence à proximité du pont d'accès au château.

Quelques observations ont également pu être réalisées au niveau des abords du pont et de l'aile orientale du château. Les interprétations généralement avancées au sujet de cette partie du site ne sont peut-être pas si évidentes qu'il y paraît. Plusieurs éléments, des anomalies de plan, des similitudes de marques lapidaires, etc. incitent à se questionner quant à l'évolution de cette partie du site.

Montigny Adrien

BOUTIERS-SAINT-TROJAN

Rue du Petit Chemin, rue des écoles

A la suite de la demande anticipée d'un projet de construction et d'aménagements de la mairie de Boutiers-Saint-Trojan, rue du Petit Chemin et rue des écoles, un arrêté de prescription de diagnostic archéologique a été pris. Ainsi, du 22 au 25 juin 2020, une équipe de deux archéologues de l'Inrap est intervenue sur une emprise de 6 932 m².

Quatre tranchées de sondage espacées de 15 m ont été réalisées. Dans la partie orientale du projet,

plusieurs vestiges au nombre de six sont apparus difficilement datables faute de mobilier. Ils sont visibles sous la forme de fossés, fosse et silo. Au cours de ce diagnostic archéologique, il n'a pas été possible de déterminer avec exactitude la fonction de ces structures et de savoir si elles ont un lien avec la Commanderie des Templiers situés à quelques mètres du projet de construction.

Audé Valérie

Âge du Fer,
Antiquité

CHASSENON

De Cassinomagus à Chassenon

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Sicard Sandra

Âge du Fer,
Antiquité

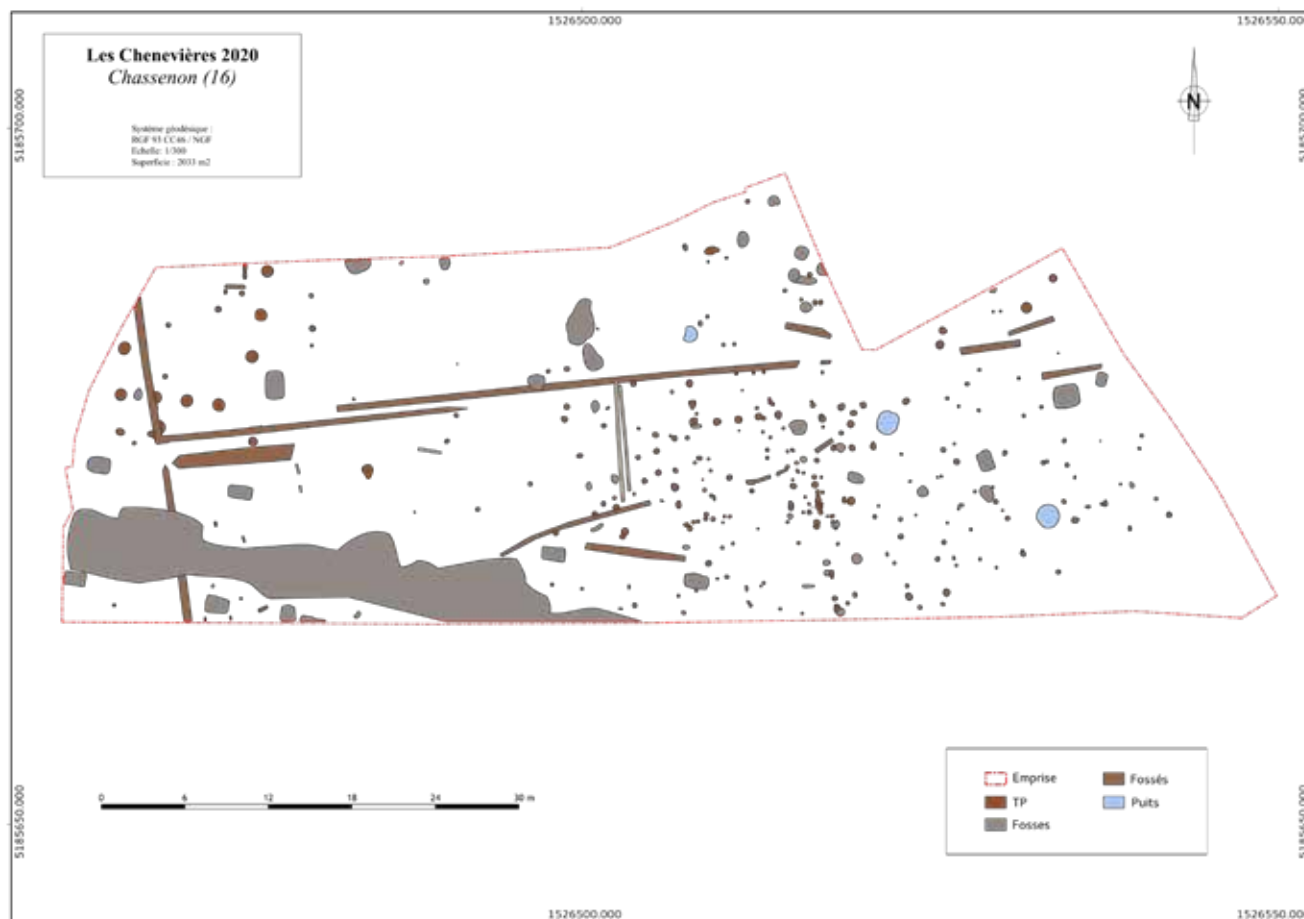
CHASSENON

Les Chenevières

Les fouilles menées sur le site de Chassenon, Les Chenevières interviennent dans le cadre du projet d'aménagement d'une maison individuelle, au cœur du sanctuaire des Chenevières. L'emprise, couvrant 2033 m², est localisée dans l'axe de l'esplanade se développant à l'ouest du temple de Montélu.

La fouille fait suite à un diagnostic archéologique réalisé en avril 2019. Elle a permis de mettre au jour

363 structures en creux, majoritairement des trous de poteaux, ainsi que des fosses, quelques fossés et trois puits. Certains de ces aménagements reprennent l'orientation du sanctuaire, notamment un important bâtiment sur poteaux localisé dans l'angle nord-ouest de l'emprise, une grande fosse d'extraction, observée dans l'angle sud-ouest, et deux alignements de fosses rectangulaires dont la fonction demeure énigmatique.



Chassenon - Les Chenevières : plan général des vestiges (topo et DAO : A. Dimeglio)

Le mobilier recueilli renvoie en partie à une occupation antérieure à la fondation du sanctuaire et à la phase de monumentalisation de l'agglomération de *Cassinomagus* (Carpentier, Sicard dir. 2021). Un mobilier céramique abondant, pour ce secteur de l'agglomération, a été mis en évidence, majoritairement dans le comblement des fosses et dans quelques trous de poteaux. Le mobilier présente essentiellement un faciès attribuable à La Tène D2 ou aux règnes d'Auguste et de Tibère. On observe également la présence de céramiques pouvant

appartenir à des ensembles contemporains ou postérieurs à la seconde moitié du I^{er} siècle, au plus tôt.

Tendron Graziella et Arqué Marie-Camille

- Carpentier, Sicard dir. 2021
- Carpentier L. et Sicard S. dir., avec la collaboration de Belingard C., Bertrand I., Bujard S., Coutelas A., Doulan C., Genies C., Grall M., Guédon S., Guéguen J.-F., Hourcade D., Le Bomin J., Loiseau C., Rocque G., Sarreste F., Soulas S., Tendron G., Vissac C. : « De l'agglomération antique de Cassinomagus au village de Chassenon (Charente) : un bilan des connaissances », *Gallia*, 78, Paris, Éd. CNRS, 2021, pp. 57-94.

Néolithique

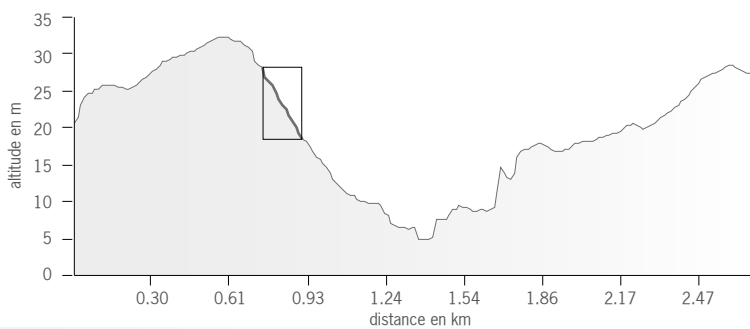
COGNAC Rue de Montplaisir

Faisant suite à une demande de permis de construire sur la rue de Montplaisir à Cognac, reçue en août 2019 dans un secteur archéologiquement sensible, le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine a prescrit un diagnostic archéologique attribué à l'Inrap sur 19 574 m², sur la parcelle BM 168. Cette prescription est motivée notamment par la découverte d'une *villa* antique partiellement fouillée en 1987 à quelques 500 m à l'ouest du projet (Vernou, 1990).

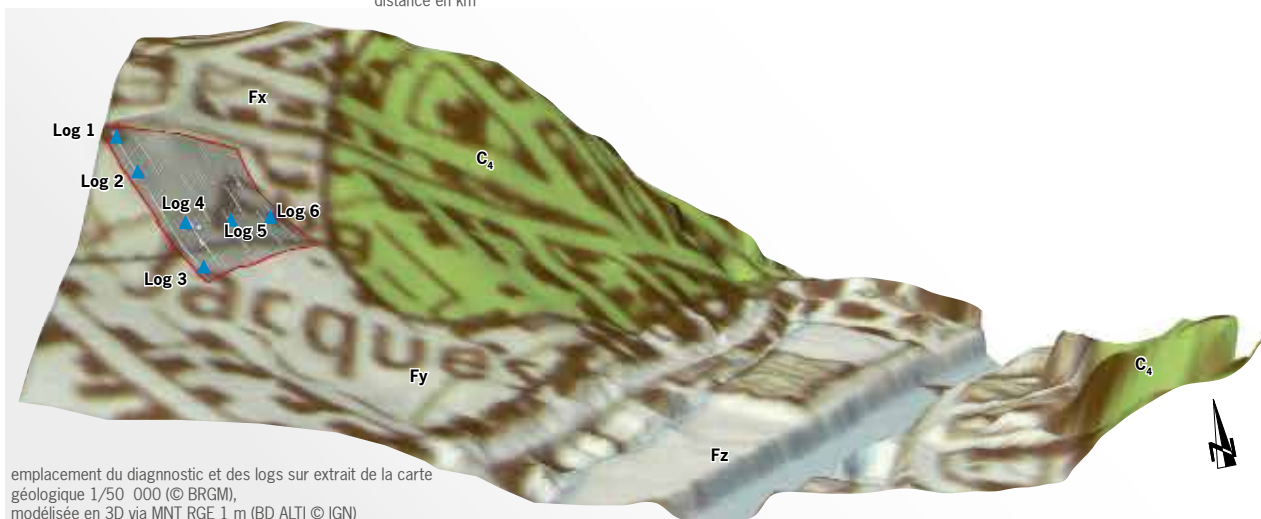
Les terrains sur lesquels s'est déroulé ce diagnostic s'asseyent la moyenne terrasse de la Charente (Fx),

entaillant le Santonien (C5-6), puis le Coniacien (C4), si l'on se réfère à la carte géologique au 1/50 000e du BRGM. La parcelle se trouve en haut de versant de la rive ouest de la Charente. Le terrain présente un pendage du nord-ouest vers le sud-est de 28 m à 18 m NGF.

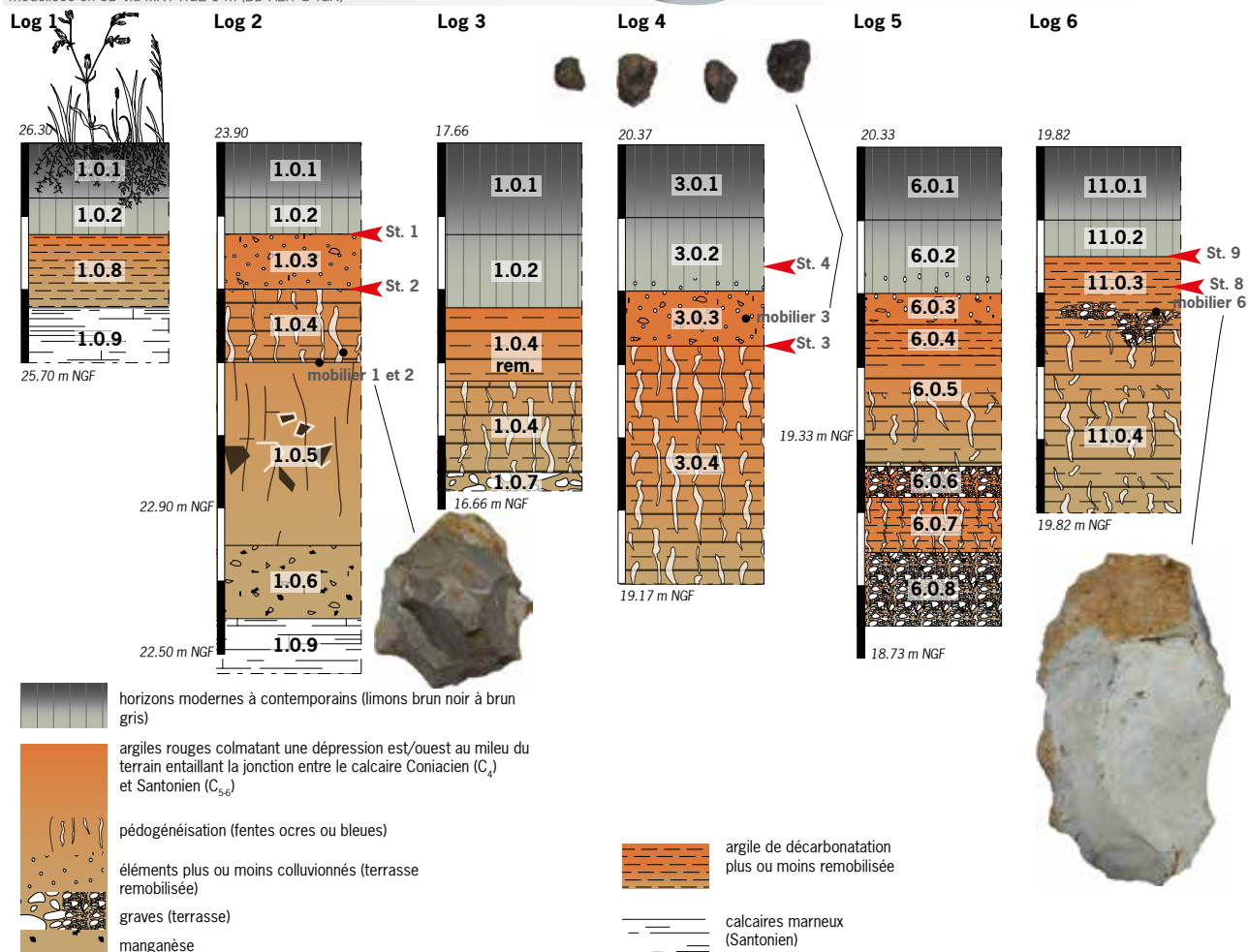
Onze tranchées ont été ouvertes, représentant 7,54 % de la surface du projet. Elles ont permis de mettre au jour quelques fossés parcellaires, une petite fosse moderne et deux fosses oblongues avec très peu de mobilier, sans doute néolithique ou



emplacement du diagnostic sur le profil ouest/est de la vallée de la Charente (d'après www.geoportail.fr © IGN)



emplacement du diagnostic et des logs sur extrait de la carte géologique 1/50 000 (© BRGM), modélisée en 3D via MNT RGE 1 m (BD ALTI © IGN)



Cognac - Rue Montplaisir

localisation du diagnostic sur la vallée de la Charente, Logs et synthèse des résultats (relevé topographique : V. Mialhe ; photographies, relevés de terrain, infographie, cartographie SIG : B. Moutarde)

protohistorique. On ajoutera, à ces indices disparates de fréquentations anciennes des environs, quelques fragments de céramiques roulés et de rares éléments d'industries lithiques glanés çà et là dans les colluvions et les altérites remobilisées (cf. fig.).

Si les résultats de cette opération sont plutôt décevants au regard de l'archéologie, il conviendra néanmoins de retenir le potentiel de ce secteur qui conserve des séquences intéressantes pour le

Paléolithique et le Néolithique et mérite donc de continuer à être exploré le cas échéant.

Moutarde Bénédicte

- Vernou, 1990
- Vernou Ch., Vernou-Magister C., Gomez-de-Soto J. : *La Charente, Carte Archéologique de la Gaule. Pré-inventaire archéologique* publié sous la responsabilité de M. Provost, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la Culture et de la Francophonie, 1993, 254 p.

Bas Moyen Âge,
Période récente

COGNAC

La Tour Porte Saint-Jacques

La ville de Cognac occupe une position favorable de carrefour routier, sur l'axe fluvial de la Charente reliant le Limousin à la mer, non loin du seuil du Poitou et de l'estuaire girondin. La ville ancienne se trouve sur la rive gauche de la Charente, les deux faubourgs de Saint-Jacques et de Crouin étant situés sur la rive droite.

L'objectif de ce diagnostic du bâti a consisté à évaluer le potentiel archéologique des deux tours par l'étude des élévations et la consultation de la documentation existante. Il a permis de livrer plusieurs jalons chronologiques, qu'il conviendra de compléter aux cours d'investigations archéologiques futures.

Précédent la tour porte actuelle datée de la fin du XVe siècle, deux tours de plan carré sont construites au XIIe siècle. Ces dernières étaient intégrées à la défense de la ville, comme cela se vérifie pour d'autres agglomérations (Caen). Selon A. Debord, les remparts de cette époque sont « hauts et épais, dominant le versant escarpé de la colline entourés de douves, remontaient jusqu'à l'actuelle place François 1^{er} par Beaulieu et la Corderie, pour revenir au château par le rempart Nord, actuel Boulevard Denfert-Rochereau » (Debord, 1990). Ce corset est protégé par trois portes principales, munies d'un pont-levis et flanquées de tours : la Porte Saint-Martin au sud, la porte

Angoumoisine à l'est, la porte Saint-Jacques à l'ouest. Cette dernière s'ouvre sur le pont Notre-Dame, où un pont primitif semble avoir existé dès le Xe siècle.

À son retour de captivité en 1445, Jean d'Orléans lance une campagne de travaux destinés à reconstruire les fortifications partiellement détruites, grâce notamment aux prélèvements perçus dans toute l'élection de Cognac. Ainsi les ponts de la Charente et les fortifications de la ville sont réparés (Pierre, 2012). La nouvelle porte délaisse le plan carré pour la formule des tours jumelées semi-circulaires, très largement répandue lors de l'avènement de Philippe Auguste (1180-1223).

À Cognac, cette porte est couronnée de mâchicoulis sur corbeaux ornés d'arcs trilobés, datant de la première campagne de construction de 1498 (mais partiellement repris en 1980 ?), présents au départ de ponts enjambant la Charente comme les portes de Montrébe à Saintes.

Au cours d'une dernière phase (1774), durant laquelle l'enceinte de la ville et les tours de la Porte Saint-Jacques sont délaissées, les tours perdent leur caractère défensif afin d'être utilisées en prison jusqu'en 1860.

Roquefort Guillaume

Moyen Âge,
Temps modernes

CONFOLENS

Église Saint-Barthélemy

Cette intervention est liée au projet de restauration et de mise en valeur de l'église Saint-Barthélemy à Confolens. Il s'agit d'une démarche de diagnostic anticipé effectuée par la mairie de Confolens en amont du projet de restauration. Cette église est classée au titre des Monuments Historiques depuis le 21 septembre 1907 et concerne l'ensemble de l'édifice.

Ce diagnostic archéologique, concernant une emprise de 2 000 m², a été mené par deux à trois agents de l'Inrap du 24 au 28 février 2020. Huit sondages de

dimensions variables, représentant une surface de plus de 66 m², ont été effectués manuellement ou à l'aide d'une pelle hydraulique de 8 t.

En extérieur, des sondages ont été positionnés tout autour de l'église en fonction des différentes contraintes existantes notamment sur son côté sud. Sauf exception ces sondages ont été positionnés perpendiculairement aux murs de l'édifice et si possible à leur contact.

En intérieur deux sondages ont été effectués et positionnés dans la nef et dans le transept nord. Tous

deux ont été positionnés au contact des élévations pour observer les relations stratigraphiques entre elles et les niveaux observés lors de la fouille.

En extérieur, l'essentiel des éléments archéologiques mis au jour se situent au sud et à l'ouest de l'église. Il s'agit en majorité de sépultures en pleine terre et, pour l'une d'entre-elles, en coffre. Des structures fossoyées ont également été observées, parmi lesquelles il convient de mentionner la présence d'une fosse contenant un squelette d'animal complet et en connexion. Il est à noter que malgré la mention d'un prieuré associé à l'église et la présence de pierres en encorbellement le long du mur gouttereau sud de l'église, aucun vestige de bâtiment n'a été observé.

En intérieur, les deux sondages ont permis de mettre en évidence la présence de sépultures à une profondeur avoisinant les 50 cm. L'une de ces sépultures, située dans le bras nord du transept, présente un caractère atypique du fait que le corps a été déposé face contre terre. Une datation radiocarbone permet de rattacher cette sépulture à la période moderne. Cette disposition à l'intérieur d'une église, de surcroît proche d'autels et de caveaux de notables, est particulièrement rare, pour ne pas dire inédite. Il conviendrait de poursuivre la recherche d'autres exemples de ce type, ce qui n'a pas pu être suffisamment mené dans le simple exercice d'un diagnostic.

Montigny Adrien



Confolens - Église Saint-Barthélemy
Sépulture face contre terre (cliché : A. Montigny)

Moyen Âge,
Période récente

CONFOLENS Saint-Germain de Confolens, Église Saint-Vincent

Cette intervention est liée au projet de restauration de l'église Saint-Vincent, église paroissiale de l'ancienne commune de Saint-Germain-de-Confolens liée à Confolens depuis 2016. Il s'agit d'une démarche de diagnostic anticipé avant définition du projet de restauration et de valorisation de l'église et de ses abords. L'église Saint Vincent est inscrite à l'inventaire supplémentaires des Monuments Historiques depuis octobre 1973.

L'emprise de ce diagnostic se situe sur un étroit promontoire, longé à l'ouest par la Vienne et à l'est par son affluent l'Issoire. Ce promontoire, qui culmine à une altitude de 192 m NGF à 500 m au sud du château, descend progressivement du sud vers le nord jusqu'à la confluence des deux cours d'eau à 128 m NGF. Le château et l'église Saint-Vincent occupent le sommet du promontoire dont le substrat est ponctuellement apparent. Le bourg se développe essentiellement sur une étroite terrasse en bord de Vienne dont un pont médiéval permet le franchissement ; de même un second pont enjambe l'Issoire.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 1 640 m², a été mené par deux agents de l'Inrap du 2 au 15 juin 2020. Huit sondages de dimensions variables ont été effectués manuellement ou à l'aide d'une pelle hydraulique de 5 t. Des sondages ont ainsi été réalisés à l'intérieur de l'église ainsi que sur son parvis. Leur implantation, ainsi que leur nombre, ont été déterminés en fonction de diverses contraintes.

Dans l'église, les sondages ont été positionnés au contact des murs de façon à toujours avoir un repère et un contact avec les élévations mais également de manière à encombrer le moins possible l'édifice religieux et son éventuel fonctionnement.

Ces sondages ont permis d'observer le substrat granitique en plusieurs endroits. Ceci permet de mieux appréhender la topographie du promontoire sur lequel l'église et le château sont installés, tout en appréciant une stratigraphie allant de quelques centimètres à plus de 1,70 m.

Les sondages effectués à l'intérieur de l'église ont permis d'identifier niveaux de sols et de circu-

lation séparés par des remblais. Plusieurs sépultures ont également été localisées à des profondeurs peu importantes de l'ordre de 10 à 60 cm. Il s'agit de sépultures en cercueil et d'un coffre maçonné.

Ce diagnostic n'apporte en revanche aucune donnée supplémentaire concernant l'état antérieur de l'édifice.

Le sol actuel de l'église, datant de la seconde moitié du XIX^e siècle s'est avéré être pour partie constitué d'éléments sculptés de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne. Ces éléments semblent appartenir à un ensemble architectural de dimensions conséquentes trouvant difficilement sa place dans l'église telle qu'elle nous est connue, il est donc tout à fait possible que ces éléments proviennent du château. Ce niveau de sol comporte également plusieurs pierres tombales à décors engravés qui ont été déplacées.

Les élévations de l'église étant peu lisibles, par manque de recul et en raison de la présence d'enduits couvrant, les observations les concernant restent limitées. Toutefois, deux principales

problématiques apparaissent et pourraient éventuellement être documentées lors de travaux de restauration. La première concerne un état antérieur à l'actuelle église dont des éléments architecturaux sont partiellement visibles. La deuxième concerne plusieurs dispositifs observés au niveau de la partie orientale de l'édifice qui peuvent trouver leur explication dans la fonction défensive des lieux.

En extérieur, les sondages ont principalement permis de mettre en évidence la présence de plusieurs constructions dont l'organisation a probablement dicté l'aménagement général actuel. Les éléments de datation concernant la construction de ces maçonneries sont quasiment inexistantes. Il est seulement possible d'affirmer que certaines d'entre elles datent au plus tôt du XIV^e siècle.

Montigny Adrien



*Confolens - Église Saint-Vincent
Vestiges d'un bâtiment au niveau de l'actuel parvis de l'église (A. Montigny)*

LA COURONNE

Rue du Château de la Côte

Ce diagnostic archéologique, rue du Château de la Côte à La Couronne, dans un secteur archéologique mal documenté, n'a fourni aucune donnée anthropique. Les tranchées réalisées ont permis d'appréhender la couverture sédimentaire légèrement supérieure à un mètre, composée de trois horizons, la terre végétale,

des colluvions à inclusion de menus graviers calcaires reposant sur un niveau où les graviers de calcaire sont plus grossiers. L'épaisseur des dépôts aurait permis la préservation de vestiges.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

LA COURONNE

Les Vignes Blanches

Ce diagnostic archéologique, au lieu-dit les Vignes Blanches, dans un secteur archéologique mal documenté a fourni de rares données anthropiques. Les tranchées réalisées ont permis d'appréhender que la couverture sédimentaire de très faible épaisseur n'a pas permis la préservation de certains vestiges. Les traces de socs de charrue ont lacéré le substrat sauf dans la parcelle ZC 230 cultivée en verger et deux coins résiduels. Le premier, situé sur la parcelle ZC 36, présente sept traces ovales correspondant à de

possibles arrachages de piquets ou possiblement d'un rang de ceps, dont l'une, 17-6, contenait un tesson de panse à glaçure mouchetée daté du XIII^e siècle, ainsi que dans la parcelle ZC_314, un fossé parcellaire et trois fosses d'un tiers de mètre de diamètre dont une ne mesurait plus que 3 cm de profondeur. La fosse 1-6 a fourni un tesson des Xe-XIII^e siècles.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

Moyen Âge

EXIDEUIL

Les Perdrix, RN 141

La fouille du site d'Exideuil - les Perdrix sur le tracé de la double voie RN141 en Charente, qui s'est déroulée durant l'automne 2020 sur une superficie décapée totale de 3400 m², a permis la mise au jour d'environ 130 structures archéologiques relevant d'un complexe agricole médiéval associé à une structure de protection enfouie. Une partie des vestiges correspondent à des structures aériennes relatives à un habitat partiel avec sols, solins et murs dégradés et une aire de stockage caractérisées essentiellement par des fosses/silos. Deux fossés traversent le site ainsi qu'un possible chemin. L'autre partie des vestiges s'avère être souterraine avec un réseau de petites salles reliées par des galeries étroites communiquant avec la surface par des puits (puits d'accès, d'aération et/ou d'éclairage). Une zone d'accès constituée par une rampe en forme de « fer à cheval » a également été relevée. Si, peu d'aménagements internes ont été observés, en revanche, le comblement argileux a permis de préserver quelques matériaux organiques (carpo-restes) dont la détermination sera utile pour connaître les contextes fonctionnels et environnementaux de cet ensemble.

Sur le plan chronologique, la fouille archéologique a permis la mise au jour d'un lot conséquent de céramiques médiévales qui attestent d'une installation pérenne dès les Xe-XII^e siècles, voire dès le IX^e siècle, jusqu'à la fin du XIV^e siècle-début du XV^e siècle. Cette occupation est documentée par un vaisselier simple composée de vaisselle culinaire et de service. Quelques fragments de vaisselle de table (pichet, tasse) proviennent des niveaux les plus récents. La céramique médiévale de cet espace géographique, la Charente Limousine, correspond à un faciès typo-technologique particulier. Si le vaisselier reprend les grandes lignes typo-technologiques de l'Angoumois, il faut noter qu'à partir du XIV^e siècle (seconde moitié ?), l'influence de la culture du Limousin est prédominante. Cette modification des influences est sans doute en relation avec un changement notable de l'histoire de cette zone tampon.

Scuiller Christian



Exideuil - Les Perdrix

*Orthophoto de la partie centrale juste après le nettoyage général et la fouille de chaque structure : silos et ouvertures vers le souterrain sous-jacent.
Le mur et amas de pierre au sud viennent couvrir l'un des accès à ce souterrain (cliché : V. Pasquier)*

EXIDEUIL

Mise à 2x2 voies de la RN 141

Notice non parvenue

Guillin Sylvain (Inrap)

*Protohistoire,
Moyen Âge*

GENTÉ

ZA Fief de la Couture

Ce diagnostic archéologique a été réalisé entre le 23 novembre et le 8 décembre 2020 dans le cadre du projet d'extension de la zone d'activité artisanale du

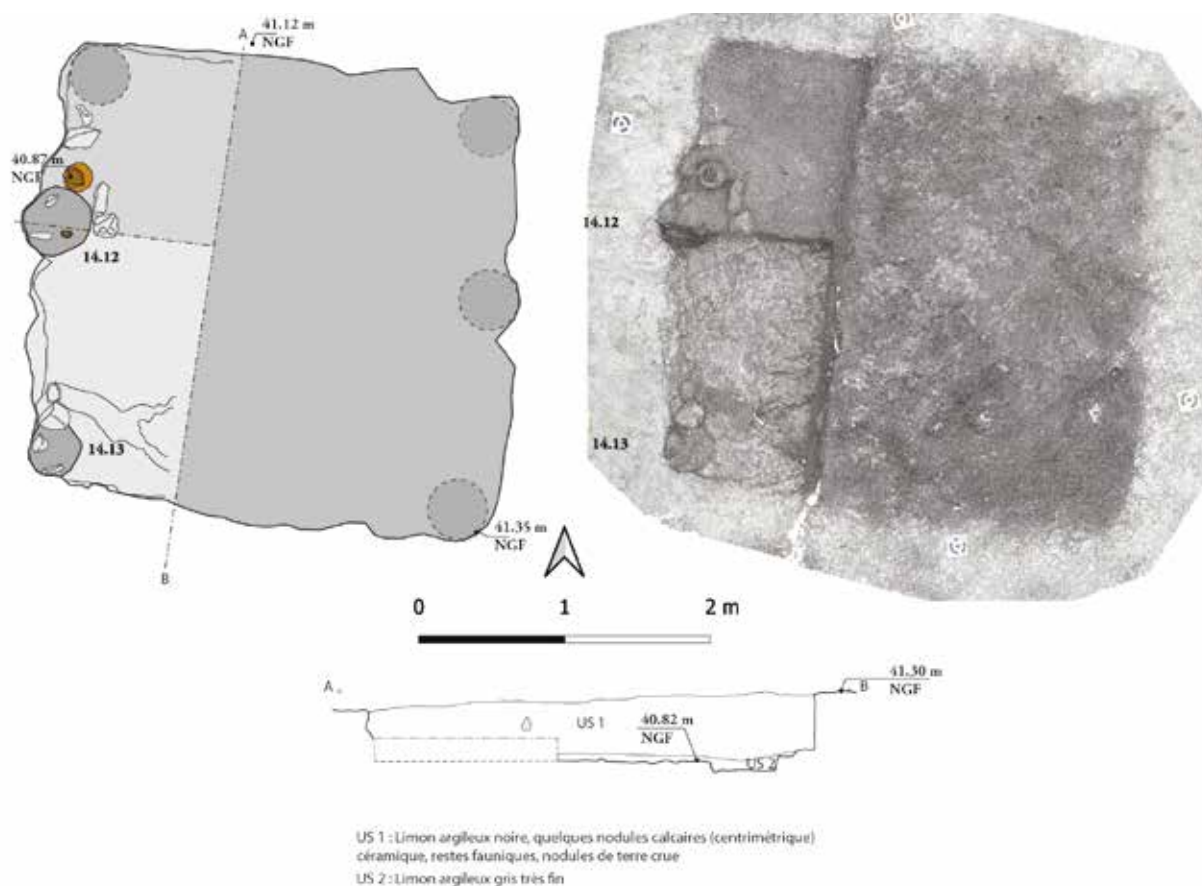
Fief de la Couture située sur la commune de Genté, à environ 5 km au sud de l'agglomération de Cognac. Le terrain d'assiette couvre une superficie totale de

82 595 m². Au total, 7 443 m² ont été explorés sous la forme de 22 tranchées, soit 9,1 % de la surface totale accessible (81 446 m²).

L'emprise se situe dans le fond d'un petit vallon en berceau (la Combe des Gourdins) faiblement incisé qui entaille l'extrémité orientale du coteau de « Grande Champagne ». Descendant en direction du nord-est, ce vallon se forme vers 70 mètres d'altitude. En forte pente jusqu'au lieu-dit jusqu'à la Combe des Gourdins, il s'évase ensuite rapidement au nord vers Montperron, à environ 1 km de son point de départ.

Le secteur nord-ouest, de 6 500 m², n'a livré aucune structure archéologique à l'exception de deux segments de fossés parcellaires. Le secteur sud, de 41 200 m², a fourni l'essentiel des informations et indices archéologiques. Il comprend une zone basse marquée par un vallon étroit (combe des Gourdins), qui présente

une sédimentation importante avec à sa base de la faune, quelques éléments d'industrie lithique (notamment deux percuteurs en quartz et un éclat de silex noir) et quelques fragments de céramique. Ce premier niveau d'occupation a pu être daté au radiocarbone de la fin du Campaniforme ou du début de l'âge du Bronze ancien. De part et d'autre de cet étroit vallon, plusieurs ensembles de trous de poteaux, correspondant à au moins deux bâtiments à quatre poteaux porteurs, ont été mis au jour. Le mobilier associé permet de dater ces deux bâtiments entre la fin du Bronze final et le premier âge du Fer. Enfin, sur un léger replat situé à mi pente du versant nord du plateau calcaire dominant la plaine de Cognac, un ensemble de structures (fossé, bâtiments excavés et bâtiments sur poteaux porteurs) matérialisent un habitat rural de la seconde moitié du VI^e siècle de notre ère. Enfin, le



Genté, ZA Fief de la Couture
 Combe des Gourdins : plan, coupe et clichés du bâtiment excavé 14.10 et de son comblement (seconde moitié du VI^e siècle).

secteur nord a livré un fossé, une fosse et quelques trous de poteaux qui pourraient se rattacher à l'une des deux occupations mises au jour. L'absence de mobilier datant ne permet cependant pas d'en préciser la chronologie.

Il convient de souligner l'absence de toute découverte de mobilier archéologique lors du

décapage, dans les terres ou la semelle de labour, à l'exception de la tranchée 3 implantée dans la Combe des Gourdins aujourd'hui presque comblée.

Maguer Patrick

GRAVES-SAINT-AMANT

Champ du Ris

L'intervention archéologique a porté sur une surface d'un peu plus d'un hectare, en rive gauche de la Charente, sur une ancienne terrasse alluviale. Malgré un contexte sédimentaire prometteur, les investigations n'ont pas livré de vestige d'occupation ancienne en place. Comme fréquemment dans le secteur, les vestiges mobiliers les plus anciens, ici du Paléolithique moyen, sont en position secondaire dans les dépôts alluvionnaires grossiers. La séquence sédimentaire plus fine qui recouvre ces dépôts procède de colluvions et n'a conservé que très peu de vestiges,

lesquels sont en outre difficiles à caractériser au plan chrono-culturel.

Quelques structures creusées sont présentes, notamment dans la partie basse de l'emprise où elles correspondent à des zones d'extractions d'un âge sans doute récent au vu de leur comblement. Sur le versant, creusée dans la grave, une grande fosse profonde dépourvue de mobilier manufacturé reste assez énigmatique.

Connet Nelly

Période récente

JARNAC

Quai de l'orangerie

Les travaux prévus sur le quai de l'Orangerie à Jarnac ont conduit le service régional de l'archéologie à prescrire deux diagnostics archéologiques à réaliser au cours d'une même intervention. En effet, le quai de l'Orangerie dans sa partie amont depuis le pont, sur 60 m de long, est administré par le département, tandis que dans sa partie aval, la gestion du quai relève de la commune sur une longueur de 210 m.

L'intervention de terrain, écourtée pour des raisons de mise en sécurité du site, n'a permis de réaliser qu'une partie de la prescription. N'ont été réalisées qu'une documentation photogrammétrique du quai et des observations sur la construction du mur du quai dans sa partie submergée.

Pour la partie départementale, le quai est fondé directement sur le sol porteur. Il s'agit du lit de la rivière, composé de sable et graviers grossiers. Une première assise de pierre de taille est installée sur le gravier suivant une alternance régulière de deux modules : 92x44 cm² et 44x44 cm². Au-dessus de cette assise

une seconde assise de pierres est installée légèrement en retrait. Le ressaut mesure 5 cm. La troisième assise qui suit la même alternance, était à moitié hors d'eau lors de notre intervention.

Pour la partie communale, le quai a été observé sur un mètre de hauteur dans sa partie immergée. Dans sa partie supérieure, une assise de pierre de taille régulière est installée. Dans la partie inférieure des madriers, reposant sur des pieux de bois, supportent les assises de pierre. Les pieux de bois sont plantés verticalement et coupés horizontalement en parties supérieures.

Cela permet d'une part de poser aisément les madriers et d'autre part de faciliter la mise en place, selon un certain niveau, de l'ensemble des parties supérieures du quai.

Miejac Emmanuelle

LESTERPS Place des Viviers

Cette intervention est liée au projet de réaménagement des espaces publics de la partie sud du bourg. C'est dans ce cadre que les jardins du presbytère ont été réaménagés en 2019. La nouvelle phase, à l'origine de ce diagnostic, concerne les abords immédiats de l'aile sud des anciens bâtiments conventuels. Il s'agit ici de restructurer l'espace public en modifiant la voirie et en agrandissant la place existante. Outre des travaux des surfaces, il est prévu une reprise des réseaux enterrés. C'est dans ce cadre que la mairie de Lesterps a fait une demande anticipée de diagnostic archéologique.

L'abbaye de Lesterps, fondée à la fin du Xe siècle, à la suite d'une donation du seigneur de Chabanais, va rapidement se développer et suivre la règle dite de Saint-Augustin. Comme nombre de sites monastiques, elle va subir différents conflits et un affaiblissement progressif. À partir de la seconde moitié du XVIIe siècle, elle va néanmoins connaître un certain renouveau grâce à l'installation d'une communauté de Génovéfains. Les premières décennies du XIXe siècle vont voir disparaître la moitié orientale de l'église dont ne subsiste plus que la nef romane et son imposant clocher porche. Plusieurs opérations archéologiques récentes ont permis de documenter une partie des bâtiments de l'ensemble claustral et de leurs abords. Une représentation de l'abbaye au XVIIe siècle montre que l'emprise de ce diagnostic correspond essentiellement à une cour dotée d'une fontaine et entourée de bâtiments monastiques.

Ce diagnostic, concernant une emprise de 2 461 m², a été mené par deux agents de l'Inrap du 30 novembre au 9 décembre 2020. Les sondages ont

été positionnés en fonction des différentes contraintes afférentes à l'emprise prescrite. Sept sondages de dimensions variables, représentant une surface totale de 157 m², ont ainsi pu être effectué à l'aide d'une pelle hydraulique de 8 t.

Au regard du contexte, les vestiges archéologiques se sont avérés nettement moins nombreux que ce qui pouvait être attendu. De manière générale, les différentes structures archéologiques ont été observées à une profondeur moyenne supérieure à 1 m sous d'importantes couches de remblais.

Les structures observées qui ont pu être datées grâce à la présence de mobilier sont attribuables au XIIIe siècle pour les plus anciennes mais sont à rapprocher de la fin de la période médiévale pour l'essentiel d'entre elles.

Ces différentes structures médiévales sont recouvertes d'importants remblais, de plus d'un mètre d'épaisseur, sur la majeure partie de l'emprise du diagnostic. Ces apports sont à mettre en relation avec les profondes transformations que connaîtront les bâtiments conventuels et leurs abords à l'arrivée d'une nouvelle communauté au milieu du XVIIe siècle.

Seul un sondage réalisé au contact de l'angle sud-ouest de l'ensemble conventuel a permis d'observer les vestiges d'une construction à faible profondeur. S'il est tentant d'interpréter les murs observés comme appartenant à un bâtiment détruit au cours du XVIIe siècle et mentionné par différents textes, les preuves sont insuffisantes en l'état pour le certifier.

Montigny Adrien

LUXÉ 7 rue de la Croix des Vignauds

Faisant suite à une demande de permis de construire sur la parcelle BC 428, reçue en janvier 2020 dans un secteur archéologiquement sensible, le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine a prescrit un diagnostic archéologique attribué à l'Inrap sur 2 570 m². Cette prescription est motivée par un nombre conséquent d'entités archéologiques recensées sur la commune en général et notamment à proximité du projet, particulièrement pour les périodes antique et médiévale.

Les terrains sur lesquels s'est déroulé ce diagnostic se situent sur la transition entre la phase terminale de l'Oxfordien et l'étage inférieur du Kimméridgien (j7a) qui se présente à son affleurement sous forme de plaquettes décimétriques de calcaire à grain fin. Le substratum n'est recouvert que par une vingtaine de centimètres de colluvions charriant des clastes

calcaires centimétriques émoussés et non triés, emballés dans un limon faiblement brunifié, homogène et très aéré. La parcelle se trouve en milieu de versant de la rive est du Bief, affluent de la Charente. Le terrain présente une légère pente d'est en ouest et se trouve à une altitude moyenne de 71 m NGF.

Quatre tranchées ont été ouvertes, représentant 7,33 % de la surface du projet, dans le sens de la pente. Elles n'ont permis de mettre au jour aucun vestige archéologique, ni signe d'anthropisation autre que l'érosion des sols accrue par les pratiques agricoles.

Les résultats de cette opération sont décevants en considération de la densité des indices d'occupations anciennes recensés sur le territoire communal.

Moutarde Bénédicte

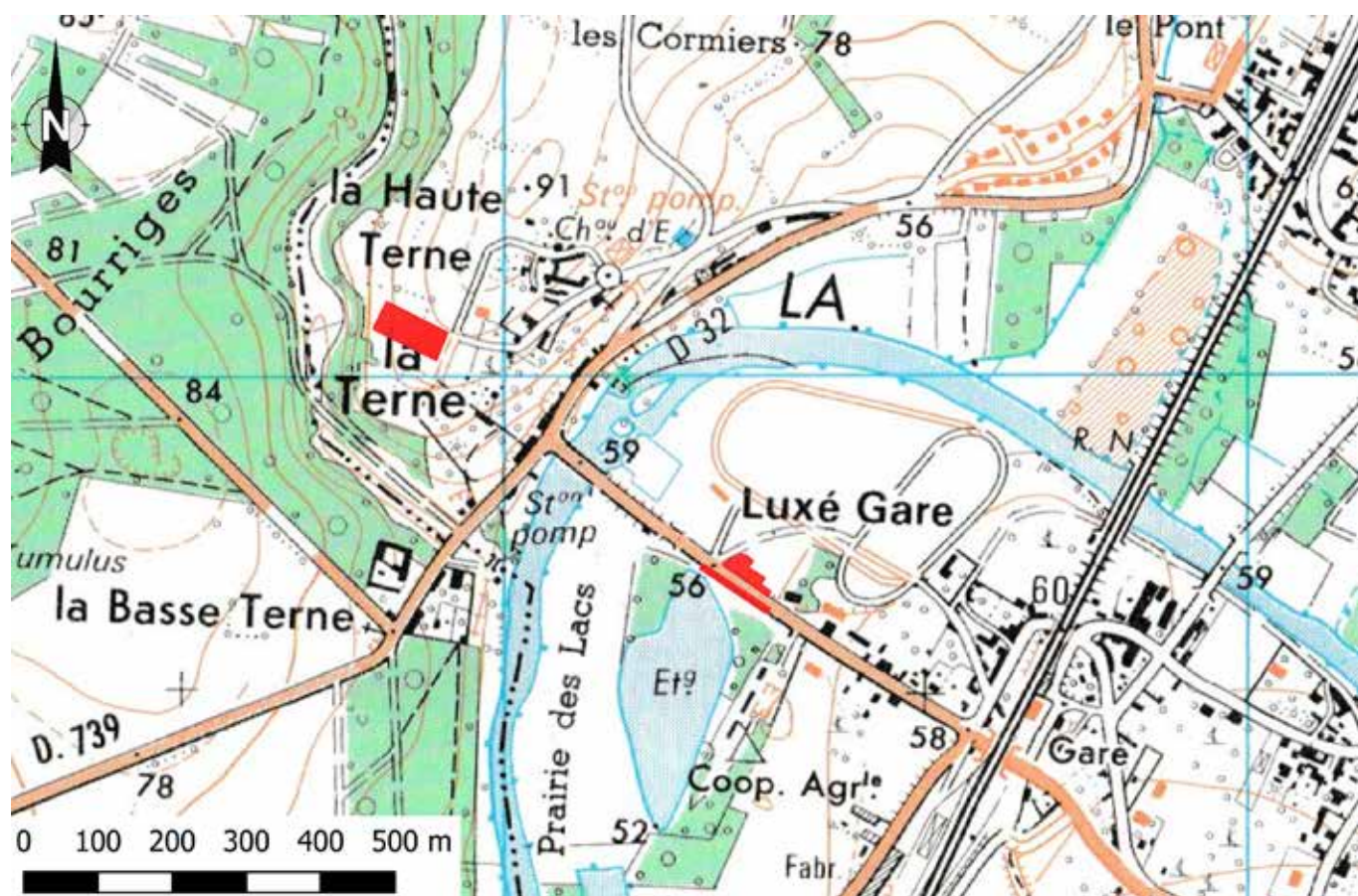
LUXÉ La Terne

Dans le cadre de l'étude de l'agglomération antique de La Terne (Luxé, Fouqueure), la campagne de prospection 2020 a eu pour optique, d'une part, de faire des relevés et des vérifications de sites déjà connus et d'autre part, de procéder à une étude géophysique. Celle-ci a été conduite sur trois parcelles de Luxé. Deux d'entre elles recouvrent les vestiges d'un théâtre gallo-romain et la troisième se trouve sur le plateau, au cœur supposé de l'agglomération.

La technique utilisée a été celle de la mesure de la résistivité électrique apparente. Une mesure par mètre carré a été effectuée et ce, sur une surface totale de 5670 m², toutes zones confondues. La profondeur sondée par l'appareil de mesure est estimée aux environs des 60 cm.

La première parcelle prospectée a été celle du plateau de La Terne. Celle-ci n'a livré aucun vestige antique identifiable. Le parcellaire moderne a toutefois été repéré, une partie contemporaine du cadastre napoléonien et une autre partie plus ancienne. Ce parcellaire forme un quadrilatère, prolongé au sud par une deuxième parcelle, plus étroite. Il n'est pas exclu de voir en ces parcelles un héritage plus ancien que la période moderne. Enfin, une anomalie quadrangulaire a été repérée à l'est, formant peut-être le négatif d'une ancienne construction.

Les deux autres parcelles prospectées se situent dans la prairie de Luxé-Gare, entre la station-service et la Charente. Elles couvrent l'emplacement d'un théâtre gallo-romain. La première parcelle, au nord,



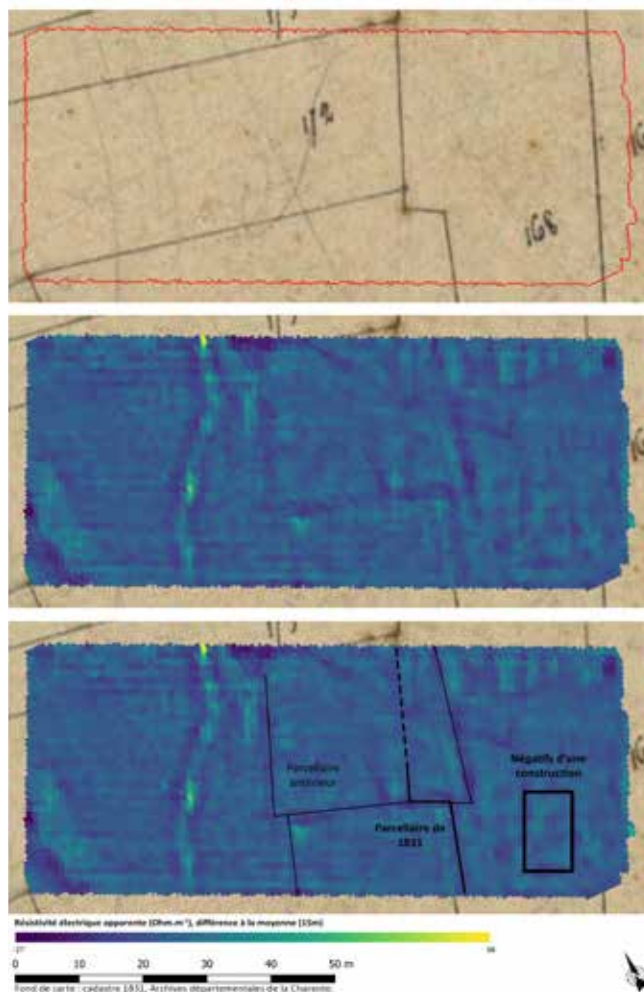
Luxé - La Terne
Localisation des parcelles prospectées (DAO : P. Peignot sur fond carte IGN)

est constituée principalement de déblais récents, elle a donc livré une carte de résistivité majoritairement très bruitée. Une zone plus résistive est toutefois notable au sud-ouest.

De l'autre côté de la route départementale se trouve la deuxième parcelle prospectée de la prairie. La carte de résistivité issue de celle-ci est plus nuancée. Elle laisse entrevoir des anomalies résistives, donc en théorie de constructions. L'épaisseur de remblais modernes à cet endroit, formant un talus le long de la route, a empêché l'appareil de mesurer à la profondeur du sol antérieur. Celui-ci se situe immédiatement au sud, en contrebas. La pente joignant ces deux altitudes a laissé transparaître de nouvelles anomalies, plus ténues, invisibles le long de la route. Il faudrait donc continuer la prospection géophysique au sud de cette parcelle afin peut-être de détecter les fondations du théâtre antique. En effet, à l'heure actuelle, les anomalies repérées sont trop inconstantes pour être interprétables.

Peignot Paul

Luxé - La Terme
Résultats et interprétations de la prospection géophysique (DAO : P. Peignot sur fond cadastre napoléonien, Archives départementales de la Charente)



Moyen Âge,
Temps modernes

MANOT Moulin d'Assit

Cette intervention est liée à l'arasement d'un ancien seuil de moulin hydraulique aménagé sur la Vienne. Cet arasement est effectué par la SARL Prodelec en compensation de la construction d'une usine hydroélectrique sur la commune de Confolens. L'emprise de 2 000 m² se trouve en conséquence dans le lit de la Vienne.

Le moulin d'Assit est érigé sur la rive gauche de la Vienne dans la partie sud de la commune de Manot. Face à lui, se trouve un autre moulin. Celui-ci, situé sur la rive droite, se trouve sur la commune de Chirac. Ce moulin de l'Age est actuellement totalement ruiné et uniquement accessible par des chemins vicinaux. Ces deux ouvrages sont chacun dotés de seuils qui se rejoignent approximativement au milieu de la rivière.

Cette intervention initialement prévue comme un diagnostic s'est en fait limitée en un suivi de travaux suite à une réunion entre l'aménageur, le SRA et l'Inrap. Au regard de l'état des deux seuils, notamment en raison de la présence de brèches captant l'essentiel du débit d'eau, il n'a pas été possible de s'y rendre. Les obser-

vations ont donc été effectuées depuis la berge lors de l'arasement du seuil du moulin d'Assit. L'arasement de ce seuil a nécessité un déplacement de matériaux estimé à 300 m³. Ce travail a été effectué avec une pelle hydraulique intervenant directement dans la Vienne ou depuis le seuil lui-même. Les matériaux issus de l'arasement du seuil ont été répartis dans le lit de la rivière au fur et à mesure des terrassements.

Au regard de l'état sanitaire du moulin et de son histoire, les observations effectuées sur ce bâtiment se sont limitées en une couverture photographique de certains éléments architecturaux et des mécanismes intérieurs.

Les recherches documentaires sont également restées succinctes du fait des mesures sanitaires liées à la Covid 19. Ces contraintes ont effectivement limité les possibilités de consultation d'archives et de certains ouvrages.

Montigny Adrien

MANSLE Avenue Paul Mairat

Les fouilles menées à Mansle, Avenue Paul Mairat ont été réalisées dans le cadre du projet d'aménagement d'un centre d'incendie et de secours par le Sdis Charente. L'opération a porté sur une surface de 5000 m², couvrant les parcelles B2067 et 2070, localisées au sud-ouest du bourg actuel. Elle a permis de mettre au jour des vestiges allant du Néolithique ancien à l'époque contemporaine, les principales occupations datant du Néolithique final et de l'Antiquité.

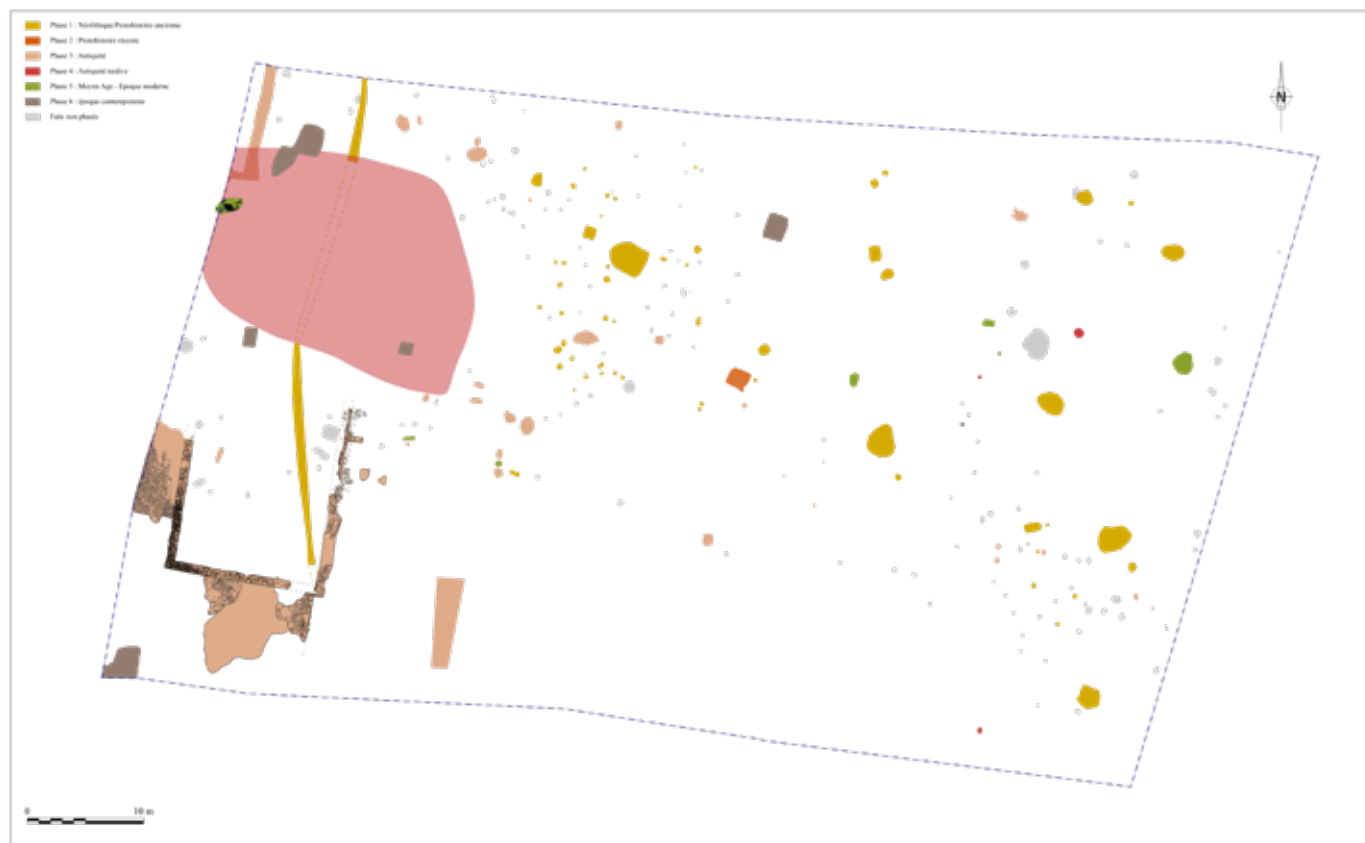
La fouille a révélé 333 faits, comprenant une majorité de structures en creux ainsi que les vestiges d'un bâtiment maçonné antique prenant place au sud-ouest et se développant hors emprise. De manière générale, les différentes occupations identifiées sont caractérisées par un arasement important et l'indigence du mobilier. Ainsi, quinze datations radiocarbone ont dû être réalisées afin de compléter le phasage du site.

L'occupation néolithique est caractérisée par un ensemble de poteaux et de fosses répartis au nord et à l'est de l'emprise. Toutefois, l'arasement des vestiges et les recoupements possibles avec les phases d'occupation suivantes ont fortement limité sa compréhension. Un seul bâtiment rectangulaire, couvrant une surface approximative de 35 m², a été

identifié. Le mobilier céramique associé à cette phase, bien que restreint, permet une attribution au faciès continental de l'Artenac 1. De même, les mobiliers lithique et macrolithique s'accordent avec les corpus connus pour le Néolithique final.

Une fosse atelier attribuée au second âge du Fer a également été identifiée au centre de l'emprise. Son comblement a livré une drachme appartenant à la série des monnaies à la croix de type Belvès dont la datation se situe vers 60-50 avant notre ère (Hiriart, 2017 : 245-251). Cette datation est confirmée par une analyse radiocarbone dont les résultats sont donnés à 81 % de concordance sur la période comprise entre 206 et 51 avant notre ère.

L'occupation antique se développe plus particulièrement dans la moitié occidentale de l'emprise et se caractérise principalement par un bâtiment maçonné observé dans l'angle sud-ouest. Les maçonneries conservées se limitent aux assises de fondation, les élévations, de facture soignée, pouvant être appréhendées par différentes composantes extraites des niveaux de démolition, notamment des moellons appareillés, des fragments de joint tiré au fer ou une corniche en calcaire. Aucun niveau d'occupation n'est conservé. En revanche, il semble



Mansle - Avenue Paul Mairat
Plan phasé (topo : B. Hollemaert, DAO : É. Sarrazin)

que les sols se composaient au moins partiellement de blocs de grand appareil en calcaire, dont quelques exemplaires sont apparus au sein des niveaux de démolition. Ces vestiges, dont la fonction demeure indéterminée, peuvent néanmoins être rapprochés de ceux localisés à 250 m au sud-est, au lieu-dit Plantier de la Bosse, comprenant notamment un sanctuaire composé de plusieurs temples prenant place à l'ouest d'un espace clos par une enceinte (Nicolini, 1977 : 370-372). Ces vestiges pourraient appartenir à une agglomération secondaire, se développant au sud-ouest de la ville actuelle, à un carrefour de voies

antiques, reliant Rom à Périgueux et Chassenon à La Terne (Vernou, 1993 : 146).

Tendron Graziella et Veau Édouard

- Hiriart, 2017
- Hiriart E. : *Catalogue des monnaies celtiques, 2. Les monnaies à la croix*, Paris, Bibliothèque nationale de France/Musée d'Archéologie nationale, 2017.
- Nicolini, 1977
- Nicolini G. : « Informations archéologiques », *Gallia*, t. 35, 1977, pp. 370-373.
- Vernou, 1993
- Vernou C. : *La Charente (16)*, Académie des inscriptions et Belles Lettres, Fondation Maison des Sciences de l'Homme (Carte Archéologique de la Gaule), 1993, pp. 146-147.

Temps modernes

MÉRIGNAC

Place des Marronniers

L'extension du réseau d'assainissement sur la commune de Mérignac est à l'origine de la prescription du diagnostic archéologique. L'aménagement est localisé au cœur du bourg, sur une place connue pour correspondre à un ancien cimetière. Deux zones, susceptibles d'accueillir le poste de relevage, ont fait l'objet de sondages. Elles se situent toutes deux en partie basse de la place des Marronniers. Cette place se situe à proximité de l'église Saint-Pierre auprès de laquelle un cimetière médiéval et une possible zone d'ensilage des Xe-XIIIe siècles ont été documentés à l'occasion d'un diagnostic archéologique (Jégouzo, 2010).

Le bourg est installé de part et d'autre d'un ruisseau canalisé, la Guirlande, affluent de la Charente. La place des Marronniers, située en rive droite, présente un fort pendage vers le nord-est. L'église Saint-Pierre, datée du XIIe siècle, a été remaniée aux XVIe et XVIIIe siècles. Un clocher latéral a été ajouté au XIVe siècle. Elle est classée Monument Historique depuis 1925.

Le cimetière installé sur la place des Marronniers, objet du présent diagnostic, est connu et identifié à la carte archéologique (site n° 16 216 0004). Il semble succéder à l'époque moderne au cimetière médiéval installé près de l'église. Le cimetière semble mentionné sur le cadastre de 1827 par une croix dessinée au centre de la parcelle. Selon les témoignages, il aurait été entouré d'un mur de 2 m de haut, possiblement mentionné sur le cadastre de 1827 (trait noir). Il est abandonné vers la fin du XIXe siècle (vers 1870 ?), au moment de la mise en place du cimetière actuel, à l'extérieur du village. Les pierres tombales et peut-être

le corps de certains individus (notables ?) auraient été déplacés vers le nouveau cimetière.

Le diagnostic confirme la présence d'un cimetière moderne. Seule la structure 206 n'est manifestement pas une tombe : sa paroi, tapissée de chaux, suggère une fosse destinée à éteindre la chaux, en lien avec une construction voisine ou peut-être avec une nécessité sanitaire de lutte contre une épidémie.

Un seul niveau de tombes a été observé dans chacun des deux sondages réalisés. Les sépultures sont disposées côte à côte et semblent alignées en rangées régulières, sans aucun recoupement, à l'exception peut-être du nouveau-né, possiblement amputé par le creusement de la sépulture voisine. Toutes les fosses *a priori* destinées à des corps adultes sont orientées nord-ouest/sud-est et la seule qui a intégralement été vidée est particulièrement profonde puisque le corps devait reposer à près de 2 m sous la surface du cimetière. Les individus devaient vraisemblablement reposer tête au nord-ouest et ont été classiquement inhumés dans un linceul épinglé et déposés dans un cercueil clouté. Dans deux cas au moins, des pierres de taille disposées à plat dans la partie sommitale du comblement de la fosse ont semble-t-il permis de signaler l'emplacement de la tombe en surface du cimetière. Enfin, l'absence totale de restes humains en connexion au fond de la sépulture 102 témoigne très vraisemblablement de la récupération du corps au moment du transfert du cimetière de la place des Marronniers vers le cimetière actuel situé en dehors du village.

Bolle Annie

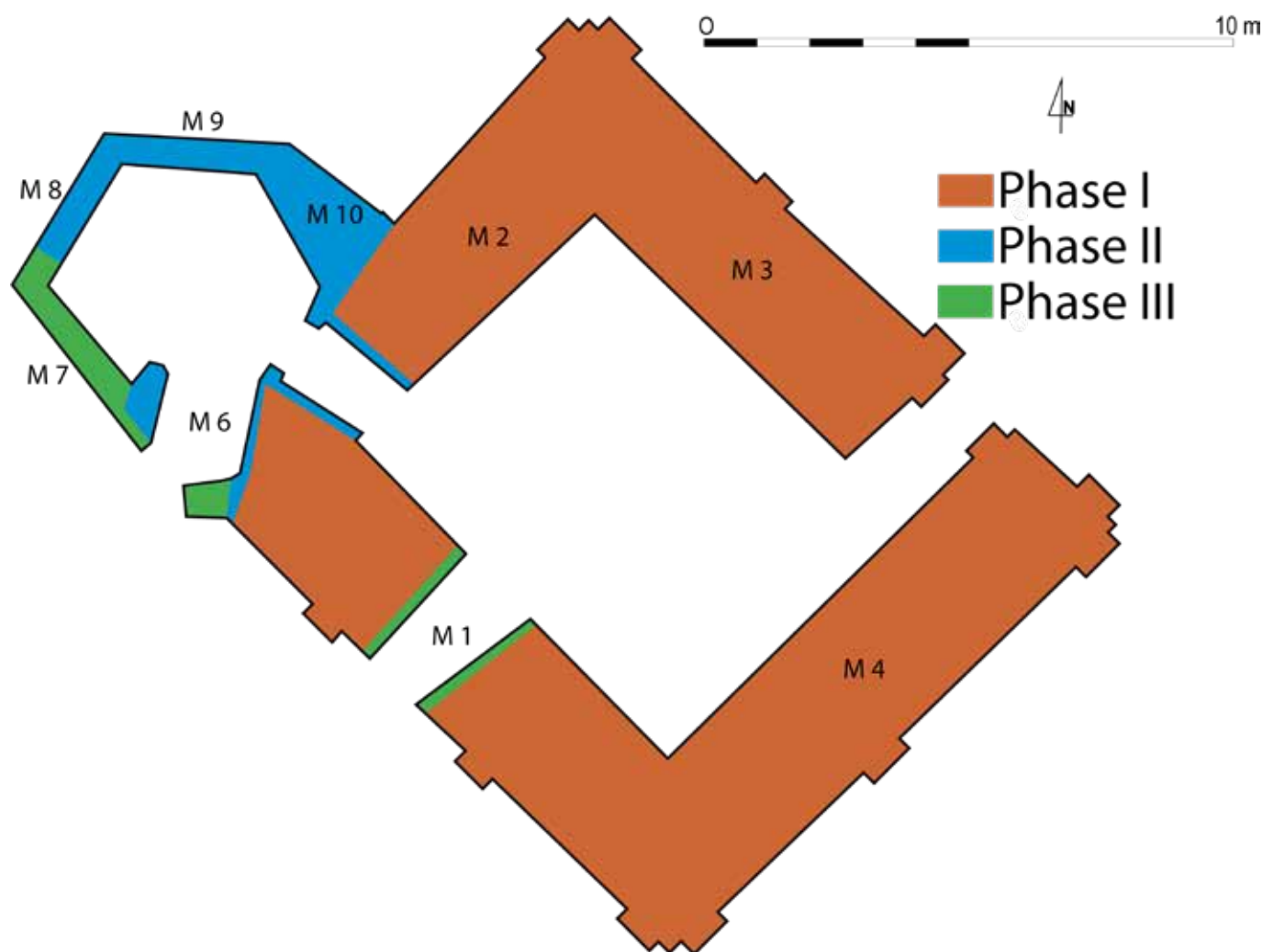
MONTIGNAC-CHARENTE

Le donjon et la place Taillefer

L'étude du bâti de la tour maîtresse, a été effectuée dans la continuité d'un mémoire de Master II portant sur le *castrum* de Montignac-Charente et son bourg, porté par le CESC (Poitiers). Les résultats de cette opération mettent en avant une première phase de construction – initiée par les comtes d'Angoulême – datant du second quart du XII^e siècle, entre 1125 et 1140. Une deuxième phase est constituée d'une cage d'escalier hexagonale hors-d'œuvre, desservant la tour maîtresse du XII^e siècle et un imposant logis, aujourd'hui disparu. Une troisième et une quatrième phase ont été appréhendées, datant des XIX^e siècle et XX^e siècle.

La découverte fortuite par un riverain de maçonneries aux abords de la tour maîtresse a entraîné la mise en place d'un sondage. La majorité de ces structures appartiennent au XIX^e siècle et XX^e siècle, à l'exception d'un massif de maçonnerie non daté, pouvant correspondre à une portion de la courtine. L'étroite fenêtre d'observation ne permet cependant pas d'identifier formellement cette structure.

Pelletier Baptiste



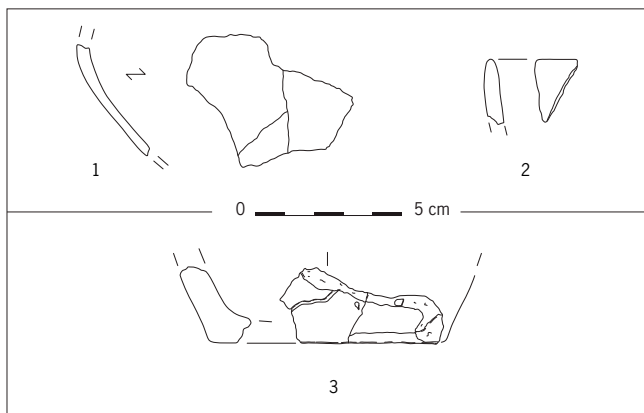
Montignac Charente - Le donjon
Plan phasé de la tour maîtresse

MORNAC Les Grands Champs

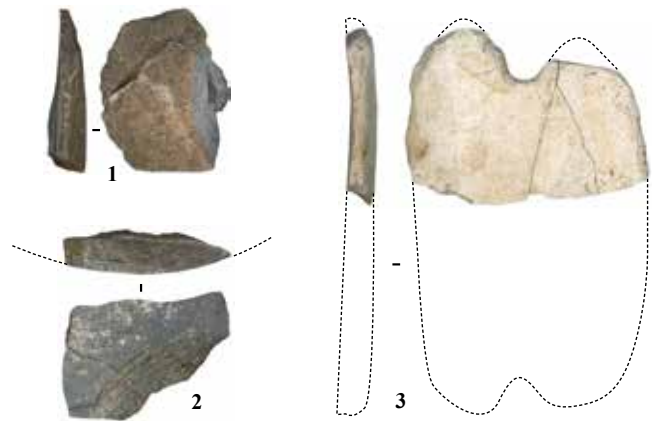
En amont de la construction du lotissement Le petit Mairat, au lieu-dit Les Grands Champs, à Mornac, le préfet de région et son service archéologique ont prescrit un diagnostic archéologique. Le secteur étant riche en indices archéologiques, un arrêté de prescription a donc été émis. L'emprise s'étend sur un peu plus de deux hectares. Ainsi, du 2 au 5 juin

2020, une équipe de deux archéologues de l'Inrap est intervenue. Onze tranchées de sondage espacées de 15 à 18 m ont été réalisées.

Dans l'angle nord-est de l'emprise, plusieurs vestiges sont apparus laissant apparaître un probable



Mornac - les Grands champs
Céramique, 1 et 2 : structure 08.01, us 01 ; 3 : structure 10.03, us 01,
(cliché : I. Kerouanton)



St 8.12 us 01
0 5 cm
Mornac - les Grands champs
Le mobilier lithique découvert dans la structure 8.12 us 01,
(clichés et DAO : P. Fouéré, Inrap).

habitat rural du Néolithique. Il se caractérise par des trous de poteaux marquant d'anciennes constructions en bois sur poteaux porteurs et des fosses dans lesquels des fragments de céramique, de faune et des silex ont été découverts. Cette occupation est installée sur un replat et semble s'étendre au-delà du projet, à l'est.

Audé Valérie

MORNAC Route du Lac Merlot

Le projet de construction de bureaux, de halles de stockage et d'une station de carburant, au lieu-dit Lac de Merlot, sur la commune de Mornac, en Charente, a conduit le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. La surface de cet aménagement couvre 21 195 m². Ainsi, du 13 au 16 janvier 2020, deux archéologues de l'Inrap sont intervenus. Dix tranchées de sondage ont été réalisées au mieux et en fonction des zones inaccessibles : remblais, souches d'arbres, voie goudronnée, réseaux électriques...,

soit une exploration d'environ 5,86 % de la surface prescrite.

En partie méridionale, une ancienne clôture composée de tubes en métal fichés dans du béton associé à un niveau de remblais a été découverte. Ce dernier correspond à un ancien aménagement du parking ou plateforme du bâtiment de l'entreprise Bernon.

Audé Valérie

MORNAC

La Combe du Cormier I

Ce diagnostic archéologique, au lieu-dit la Combe du Cormier I, dans un secteur archéologique mal documenté n'a pas permis la découverte de vestiges

archéologiques. Il a permis d'observer la couverture sédimentaire.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

MORNAC

La Combe du Cormier II

Ce diagnostic archéologique, au lieu-dit la Combe du Cormier II, sur ce terrain ayant un dénivelé de 9 m n'a permis que l'observation de la couverture

sédimentaire. Il n'a pas permis la découverte de vestiges archéologiques.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

Moyen Âge,
Temps modernes

LA PÉRUSE

Tras le Bos, RN141

L'opération de fouille archéologique s'est déroulée du 30 septembre 2019 au 22 novembre 2019, dont 10 jours de décapage, sur une superficie totale de 11 450 m². Elle a permis la mise au jour de 132 structures.

Une seconde phase de fouille a été consacrée à l'étude de deux souterrains aménagés du 10 février 2020 au 9 mars 2020.

La phase post-fouille a été entamée le 25 novembre 2019. Elle se trouve toujours en cours.

Le site de La Péruse correspond à une occupation rurale relativement dense. Cependant, l'état d'abrasion des sols représente un handicap certain pour le définir avec précision. Cet état explique peut-être l'absence des vestiges d'un habitat en lien direct avec les aires d'ensilages et les souterrains, disparus avec les sols. Notons que l'absence d'habitat en lien avec des silos et des souterrains serait une anomalie. De notre point de vue, la ferme de Tras le Bos juste à côté témoigne d'une permanence de l'habitat en ce lieu. La carrière de pierre abandonnée entre le XVe siècle et le XVIIe siècle à proximité immédiate témoigne peut-être de la construction d'une première ferme à l'emplacement des bâtiments actuels.

Mais l'intérêt particulier de ce site réside dans ses potentialités paléo-environnementales et géographiques. Cet intérêt est considérablement augmenté par la fouille concomitante du site de Prés de Boucherant sur le versant ouest de la vallée. Ce site du Haut-Empire présente des similitudes inintéressantes avec les sols découverts dans le talweg de Tras le Bos. Notons que les colluvions brunifiées de Prés de Boucherant, qui témoignent elles

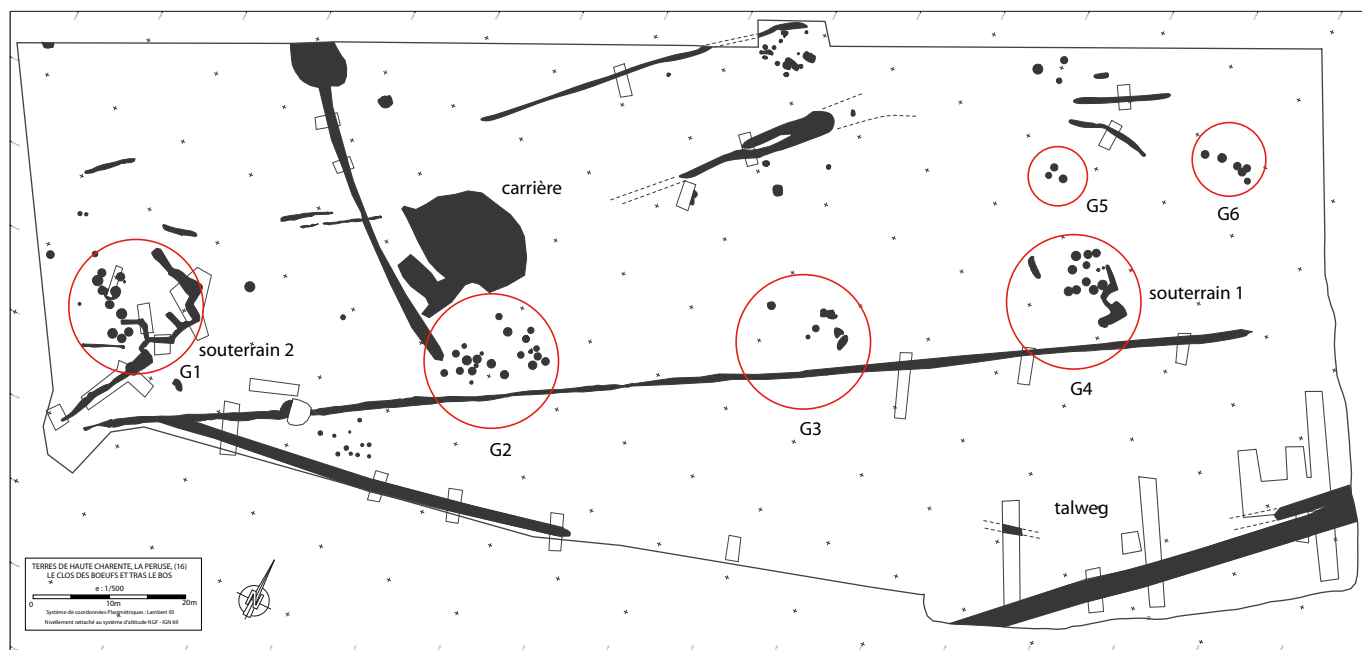
aussi d'un défrichement, viennent clore la séquence stratigraphique de ce site, à l'inverse du talweg de Tras le Bos où ces mêmes colluvions brunifiées se trouvent à la base de la stratigraphie.

Les études anthracologiques, carpologiques et palynologiques des structures de Tras le Bos, vont apporter un éclairage sur les pratiques agricoles et l'environnement de ce secteur durant une période s'étendant du Xe siècle au XVe-XVIIe siècles.

La synthèse de ces données, étendues à l'autre versant de la vallée, nous offrira, nous l'espérons, une coupe paléoenvironnementale et morphologique complète de la vallée de la Charente depuis le Haut-Empire jusqu'à l'époque Moderne.

La seconde phase de fouille consacrée aux souterrains confirme la chronologie déjà mise en évidence lors de la première phase de fouille. Cette chronologie atteste d'une concordance entre les aires d'ensilages et les deux souterrains fouillés, centrée sur les XIe-XIIIe siècles. La morphologie de ces structures excavées est compatible avec les exemples de souterrains déjà étudiés dans la région. Le mobilier y est très peu représenté. Les dynamiques des comblements mettent en évidence le colmatage et l'abandon de ces structures peu stables en raison de leur installation dans un milieu altérisé et de la présence de remontées phréatiques abondantes. L'un des deux souterrains aménagés possède d'ailleurs un exutoire artificiel qui permet de régler cette question de l'enneigement saisonnier.

Bâty Pierre



La Péruse - Tras Bos - Plan général

PUYMOYEN Avenue d'Angoulême

Ce diagnostic archéologique, avenue d'Angoulême commune de Puymoyen, dans un secteur archéologique mal documenté n'a permis ni la découverte de vestige archéologique ni la découverte

d'indice anthropique. Il a documenté l'information relative à la couverture sédimentaire.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

ROUILLAC Lignères, chais 14 à 20

Le projet de construction de six chais supplémentaires au sein de l'entreprise Martell, au lieu-dit la Grande Pièce, à Rouillac, en Charente, a conduit le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine à émettre un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Le projet s'étend sur une surface de 6 ha. Ainsi, du 10 au 14 février 2020, une équipe de l'Inrap est intervenue. Neuf tranchées de sondage ont été réalisées sur les zones accessibles, soit une exploration d'environ 8,64 % de la surface prescrite.

Un total de 17 structures a été mis au jour. Une carrière d'extraction et un fossé ont été découverts dans la partie méridionale de l'emprise. En l'absence de mobilier, au sein des comblements, il n'a pas été possible de les dater. Puis, le long du chemin menant au château un ensemble de douze fosses de plantation a été repéré, correspondant à un ancien aménagement du chemin.

Audé Valérie



Rouillac - Lignères
Vue générale du site, chais 14 à 20
(cliché : R. Bernard).

ROULLET-SAINT-ESTÈPHE

Les Chaumes

Ce diagnostic archéologique, au lieu-dit les Chaumes commune de Roullet-Saint-Estèphe, dans un secteur archéologique mal documenté n'a consenti ni la découverte de vestige archéologique ni la

découverte d'indice anthropique. Il a permis d'observer la couverture sédimentaire.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

SAINT-SIMON

Bief de la retenue de Saint-Simon

Notice non parvenue

Dayrens Olivier (Inrap)

Néolithique final,
Protohistoire,

SEGONZAC

Les Marcioux

Époque contemporaine

■ Habitats du Néolithique final au premier âge du Fer

L'opération d'archéologie préventive sur le site des Marcioux fait suite à un projet de lotissement. La prescription portait sur 3 ha situé au nord-ouest du bourg. Ce secteur avait livré au diagnostic des vestiges d'occupation de la fin du Néolithique et de l'âge du Bronze. La fouille a été menée de novembre 2019 à janvier 2020 avec une équipe de 9 personnes.

Les vestiges sont apparus sous 0,20 à 0,50 m de terre végétale et les 1049 faits identifiés ont été fouillés et documentés. Ils témoignent d'occupations continues, depuis le Néolithique récent jusqu'au premier âge du Fer.

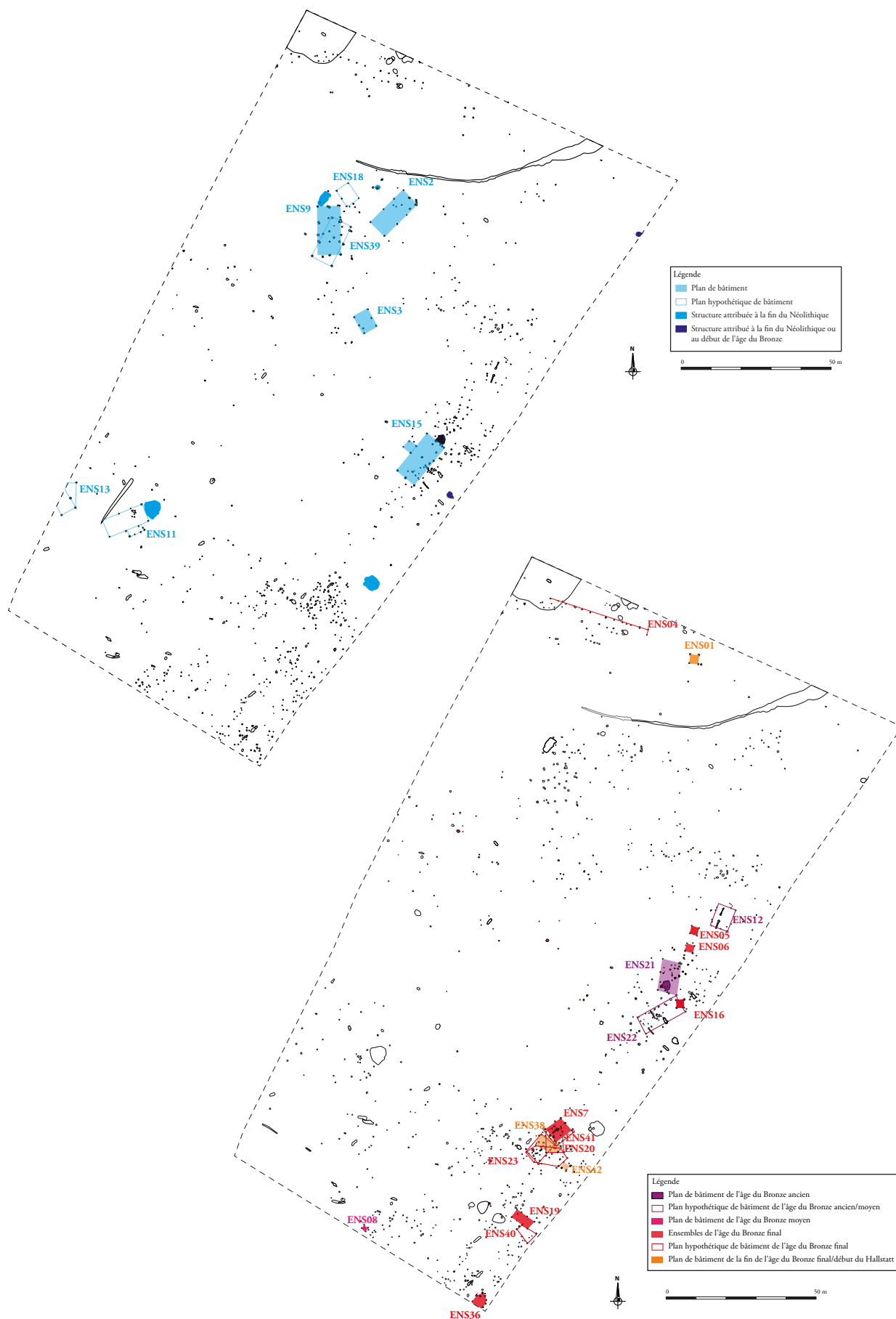
L'habitat néolithique se caractérise par 6 bâtiments et plusieurs fosses, principalement situés au centre et à l'est de l'emprise. Les constructions sur poteaux plantés prennent différentes formes. Les plus vastes (15x7 m² en moyenne) sont de plan quadrangulaire à trapézoïdal, à deux nefs, tandis que les plus modestes, à une nef, sont de forme quadrangulaire et constitués de 6 ou 9 poteaux. Ces vestiges sont tous datés entre 3300 et 2900 cal BC, soit à la toute fin du Néolithique récent ou au début du Néolithique final. Sur le plan culturel, les productions céramique et lithique se rapprochent de l'Artenac, groupe culturel du Néolithique final régional. Cet habitat ouvert se développe sur près de 1,5 ha.

L'occupation de l'âge du Bronze ancien est plus difficile à individualiser. Les datations par le radiocarbone sont larges et vont, pour beaucoup, jusqu'au début de l'âge du Bronze moyen. La culture matérielle est tout aussi ubiquiste avec un répertoire de forme céramique peu varié et des motifs décoratifs connus jusqu'à l'âge du Bronze moyen (pastillage, cordon, etc.). Un ensemble de trous de poteaux, à

l'est de l'emprise, dessinant le plan d'une construction quadrangulaire à deux nefs (11x6,50 m²), peut assurément se rapporter à l'âge du Bronze ancien. Deux édifices de forme trapézoïdale (50 m² environ), plus largement attribués à la fin de l'âge du Bronze ancien ou au début de l'âge du Bronze moyen, ont été mis en évidence dans le même secteur. Il n'est pas impossible que cette occupation se poursuive vers l'est, au-delà de la zone de fouille. Quelques fosses plus isolées, au sud, livrent également du mobilier céramique du début de l'âge du Bronze. Enfin, un petit édifice (2 m²) à 4 poteaux découvert en limite sud de l'emprise est daté par le radiocarbone de l'âge du Bronze moyen (1609-1437 cal BC).

L'âge du Bronze final est plus largement documenté. Plusieurs phases ont été décelées et laissent supposer des occupations successives. L'âge du Bronze final I-IIa est attesté au travers de deux ensembles architecturaux, quadrangulaire et naviforme, à deux nefs, situés au sud-est de l'emprise. Plusieurs fosses livrent également du mobilier céramique caractéristique de cette phase chronologique. Trois édifices à 4 poteaux de 6 à 8 m² situés au centre-est de l'emprise se rattachent quant à eux à l'âge du Bronze final IIb-IIIa. Une palissade sur poteaux plantés, au nord, témoigne d'une occupation des lieux durant l'âge du Bronze final IIIb. Plusieurs structures en creux et ensembles architecturaux (le plus souvent quadrangulaires, à une ou deux nefs) sont largement attribués à l'âge du Bronze final. Enfin, deux bâtiments à 4 poteaux et un édifice quadrangulaire, au sud, témoignent d'une occupation domestique à la transition âge du Bronze final IIIb/début du premier âge du Fer.

Les vestiges datés du premier âge du Fer sont, eux, inégalement répartis sur l'emprise. Au nord, un fossé curviligne, vraisemblablement palissadé,



Segonzac - Les Marcioux
 Fig. 1 : Répartition des vestiges du Néolithique (éch. 1/1250)
 Fig. 2 : Répartition des vestiges de l'âge du Bronze (éch. 1/1250)

enserme un regroupement de fosses polylobées. Le mobilier céramique recueilli dans leurs comblements est abondant et témoigne d'un espace dédié à des activités domestiques. Les structures en creux peu caractéristiques et les rares bâtiments (quadrangulaires à une nef) attribués à cette période se situent en dehors de l'espace enclos. La production céramique s'intègre pleinement dans la chrono-

typologie régionale et les datations par le radiocarbone viennent confirmer une attribution de ce petit établissement rural au Hallstatt C-D1.

Enfin, deux datations par le radiocarbone laissent supposer une fréquentation des lieux durant le Moyen Âge.

Blanchard Audrey

VILLEBOIS-LAVALLETTE

Rue de l'Enclos des Dames

Dans le cadre de l'agrandissement du parking de la médiathèque, rue de l'Enclos des Dames à Villebois-Lavalette, en Charente, projet mené par la communauté de communes de Lavalette Tude et Dronne, un arrêté de prescription de diagnostic archéologique a été pris. Ainsi, du 29 au 31 juillet 2020, une équipe de deux archéologues de l'Inrap est intervenue sur une emprise totale de 1 800 m². Seul l'actuel parking composé d'un enrobé à petits cailloutis sur 600 m² n'a pas été sondé.

Trois tranchées de sondage espacées d'environ 12 m ont été réalisées en « éventail » sur la partie enherbée. Une seule structure non datée a été mise au jour dans la tranchée 2. On peut noter également la présence d'une importante épaisseur de colluvions dans laquelle du mobilier ancien, plus particulièrement de l'âge du Bronze ancien, a été piégé. Il est présent au contact du substrat.

Audé Valérie

*Second Âge du Fer,
Antiquité*

YVIERS

3 route du Rassat

L'indice de site découvert 3 route de Rassat à Yviers correspond à une occupation datée par le mobilier céramique de la fin du second âge du Fer au début de la période antique. Elle présente de nombreux indices permettant d'affirmer que nous nous trouvons à l'emplacement d'une occupation de nature artisanale qui s'intègre dans un ensemble plus important de type agglomération.

On mentionnera l'absence d'indice de fossé de clôture de type ferme indigène pour la phase ancienne d'occupation du site et une implantation qui s'est exonérée des contraintes topographiques en s'installant aux abords et dans un talweg. On soulignera la quantité importante de structures puisque plus de 100 aménagements ont été découverts sur les 4400 m² de l'emprise, avec une proportion importante de fosses et en particulier, celles de grands gabarits. Ces aménagements ont permis la reconnaissance de deux types de pratiques artisanales. L'activité potière est caractérisée par la présence d'un four et de quelques structures comportant dans leur comblement des ratés de cuisson. La métallurgie du fer, à l'inverse, est représentée essentiellement par du mobilier, scories issues de phases de réduction et d'élaboration, en quantité suffisante pour affirmer que cet artisanat était donc pratiqué dans un environnement très proche. En outre, plusieurs structures de grandes tailles, reconnues partiellement, pourraient correspondre à des fosses de travail des fours de métallurgiste. Pour les structures, on

soulignera aussi la présence de petits fossés pouvant marquer la présence de sablières basses au niveau de bâtiments, ils sont à associer aux fragments de torchis présentant des traces de clayonnage découverts en rebut dans certaines fosses.

L'importance de l'activité sur le site est aussi quantifiable par l'ampleur des couches d'épandage et de rejet qui peuvent atteindre 75 cm d'épaisseur et qui ont fini par colmater le talweg initialement présent sur le site.

Le mobilier céramique se caractérise lui aussi par son abondance, la proportion d'importations vinaires et celle de céramiques méditerranéennes. L'ensemble évoque une population importante sur un site en connexion avec les circuits de commerce, la liaison avec ces derniers peut être aussi marquée par la présence de restes liés à la consommation de mollusques marins loin de la côte.

La parcelle diagnostiquée correspond à une zone à fonction artisanale dont l'étendue n'est pas connue mais qui s'inscrit plus largement dans une agglomération autour de laquelle d'autres sites artisanaux sont connus comme le site métallurgique antique 16 424 007 situé à 500 m au sud-ouest. L'emprise diagnostiquée pourrait se situer aux abords de la limite nord de l'agglomération dont les aménagements s'étendent sans aucun doute sur plusieurs hectares et pourraient relier divers indices de sites de la carte archéologique de Poitou-Charentes connus pour être antiques mais dont les origines gauloises sont ici attestées.

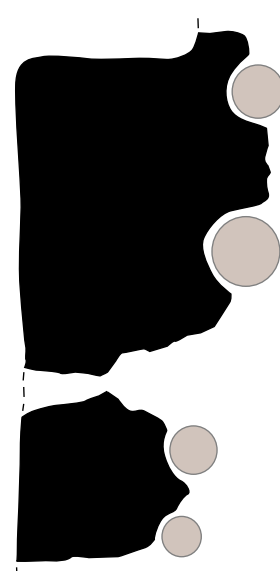
Vacher Stéphane



Four de potiers



Objet en alliage Cuivreux



Torchis avec empreinte de baguette de bois

Yviers - 3 route du Rassat

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 0

N°						N°	P°
207252	DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE	Prospection recherche diachronique	BOUCHET Eric	BEN	PRD	-	65
207249	CHASSENON ET NORD-CHARENTE	Prospection recherche diachronique	FABRE Bernard	ASS	PRD	43	66

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

Prospection recherche diachronique sur le département de la Charente

Les périodes de confinement ont bien sûr impacté la campagne de prospection 2020, surtout au printemps pendant lequel la faible pluviométrie semblait particulièrement favorable à la révélation d'indices. Le bilan 2020 reste tout de même relativement positif sur le département de la Charente avec 25 nouvelles fiches de sites à intégrer dans la base Patriarche.

Deux nouvelles implantations d'enceintes attribuables à la période néolithique font partie des découvertes. La première a été mise en évidence sur la commune de Vars sur une basse terrasse alluviale de la Charente. Seule une portion de son système de fermeture est visible avec deux portions de fossés successifs comportant plusieurs interruptions concomitantes.

La deuxième est située sur la commune de Luxé, à proximité de la nécropole mégalithique de Luxé-Fontenille. Deux systèmes de fermeture successifs qui se referment sur les rives de la Charente indiquent une chronologie d'occupation.

Cette dernière vient compléter le corpus déjà conséquent des occupations attribuables à la période



Département de la Charente - Prospection aérienne
Roullet-Saint-Estèphe, occupation rurale de l'âge du fer (Cliché : E. Bouchet)

néolithique dans ce secteur, ce qui va de pair avec la concentration des monuments mégalithiques sur ce même territoire.

Comme chaque année, de nombreux enclos circulaires fossoyés attribuables à la Protohistoire s'ajoutent aux inventaires déjà bien étoffés. Ces découvertes successives qui concernent 13 communes en 2020, confirment une occupation dense de la Charente à cette période.

Pourtant, la découverte d'indices de sites d'habitats contemporains reste anecdotique en prospection aérienne. Cette dernière campagne de recherche l'a confirmé avec seulement la mise en évidence d'une enceinte quadrangulaire de type ferme aristocratique attribuable à l'âge du Fer et située sur la commune de Roullet-Saint-Estèphe.

Aucun indice attribuable à la période gallo-romaine n'a été observé pendant cette campagne en Charente.

Le reste des indices photographiés, révèle majoritairement des structures fossoyées qui sont difficilement attribuables à une période chronoculturelle précise.



Charente - Prospection aérienne
Balzac, enclos circulaire fossoyé protohistorique (Cliché : E. Bouchet)

Bouchet Eric

CHASSENON ET NORD-CHARENTE

Prospection recherche diachronique sur le département de la Charente

Les prospections 2020 ont été marquées par deux événements : le confinement qui a permis l'étude et la mise en pages d'anciennes recherches sur la station protohistorique des Madys (commune de Saint-Maurice-des-Lions) et la découverte sur la commune de Lesterps d'une structure elliptique mesurant 76 m environ dans sa plus grande largeur. Afin de comprendre le positionnement de ces deux sites dans leur environnement archéologique, deux axes de recherches ont été définis en prospectant les anciens chemins autour de ces deux implantations.

Le premier axe privilégié a consisté à prospecter le chemin, dit le Grand Chemin (chemin antique allant d'Angoulins à Saint-Gence puis *Augustoritum*), depuis la commune de Lesterps, au niveau de l'enceinte comblée du Château des Salles, vers Confolens. Immédiatement au nord de l'enceinte démarre un chemin qui mène vers La Joubertie, sur un replat dominant une petite vallée où coule un petit ruisseau. La sécheresse a permis de remarquer une grande ellipse parfaitement symétrique de 76 m sur 40 m environ, orientée est/ouest dans son plus grand axe, délimitant une zone verte dénivelée d'1 m à 1,50 m par rapport au niveau de sol complètement desséché par le soleil. Plus au nord se dévoilent dans la prairie, des lignes vertes formant un rectangle de 100 m sur 90 m environ. Cette ellipse rappelle la forme découverte il y a quelques années sur la commune Chassenon au lieu-dit Grange de Quaire, de dimensions plus importantes. Au niveau du Bois Redon le Grand Chemin se divise en deux : une branche file vers le nord en direction du village de La Chaise où l'on observe, dans une parcelle des Mondies, deux cercles juxtaposés pouvant se révéler protohistoriques. La deuxième branche prend la direction du nord-ouest, traverse le village de Chez Fourot, lieu d'un vaste habitat gallo-romain, pour se diriger vers Pierre Fixe et le menhir du Repaire dont la parcelle délivre plusieurs artefacts néolithiques. Immédiatement après le village de Chez Fourot, à l'ouest du chemin menant à Pierre Fixe, sur une petite éminence surplombant une petite vallée, trois pierres plantées de champ évoquent la présence d'un dolmen, dont la table a été en partie débitée. Au sud-est de ce dernier site, au sud de la D 51 en direction de Confolens, sous l'enceinte carrée de 100 m de côté mentionnée dans un ancien rapport, un site à *tegulae* se découvre aux Boueges de la Juricie.

Le deuxième axe prospecté démarre plus à l'ouest, sur l'ancien chemin de Chabanais à Confolens au niveau de la commune de Saint-Maurice-des-Lions, au croisement d'un autre chemin obturé par la végétation filant vers l'ouest nommé chemin de Lapouge. Ce



Chassenon et nord-Charente - Prospection diachronique
Lesterps, structure elliptique (cliché : B. Fabre)

croisement est marqué par une enceinte de 45 m de long sur 35 m de large environ, entourée d'un talus de terre d'1,50 m par endroits. Au nord de cette enceinte de part et d'autre de cet axe se remarquent des *tegulae* et des silex de différentes cultures. Le chemin passe plus au nord sous la station préhistorique des Madys (étude réalisée en 2020) pour se scinder en deux parties, l'une en direction de Confolens, l'autre descendant vers la Vienne passant entre le Petit Mas et le Grand Mas, lieu d'implantation d'un moulin et d'une pêcherie aujourd'hui disparus. A ce niveau débouche un autre ancien chemin, dit également chemin de Chabanais à Confolens, bordé au niveau du village de La Brousse de sites gallo-romain et protohistoriques. Au niveau du Petit Mas plusieurs parcelles comportent des fragments de *tegulae*, ainsi que des artefacts d'activités artisanales (métallurgie ?). Pour la protohistoire, diverses cultures sont représentées : biface acheuléen, outillages du néolithique. Au croisement de ces deux chemins, une branche file vers le nord et Confolens, l'autre à l'ouest et la Vienne rive droite. Ce chemin rejoint probablement la rive gauche (gué ?) et le chemin de La Parlie (commune d'Ansac) en direction d'Alloue. Au sortir de la rive gauche, il traverse une parcelle dont la toponymie Pré de Perfolle suggère l'implantation d'un mégalithe aujourd'hui disparu, justifiant la possible ancienneté de ce chemin. Ces considérations militeraient en faveur d'un ancien passage à gué ou ouvrage sur la rivière, d'autant plus que sur les hauteurs de La Partie au-dessus du lieu-dit le Coulourousseau se situe une occupation protohistorique allant du Moustérien au Néolithique.

La commune d'Abzac au nord de Confolens révèle également quelques surprises : outre la présence

de nombreux sites déclarés dans la forêt de Monette tels que les enceintes dites « la Petite enceinte », « la Grande enceinte » le « camp romain », la motte de « la Charbonnière »... la découverte au lieu-dit Fayole d'une structure entourée d'une levée de terre et de pierres sur un plateau dominant la rivière Vienne (*oppidum* ?), pourrait s'avérer être un rempart de défense face au territoire de même nom. D'autres prospections seront à mener pour confirmer cette hypothèse.

Enfin sur la commune de Chassenon, un bâtiment positionné à l'ouest du temple de Montélu, pourrait marquer la fin du péribole, non détecté à ce jour. Plus au sud des structures placées sur des points hauts encadrant une petite vallée descendant vers la Graine, mériteraient une attention particulière.

Fabre Bernard



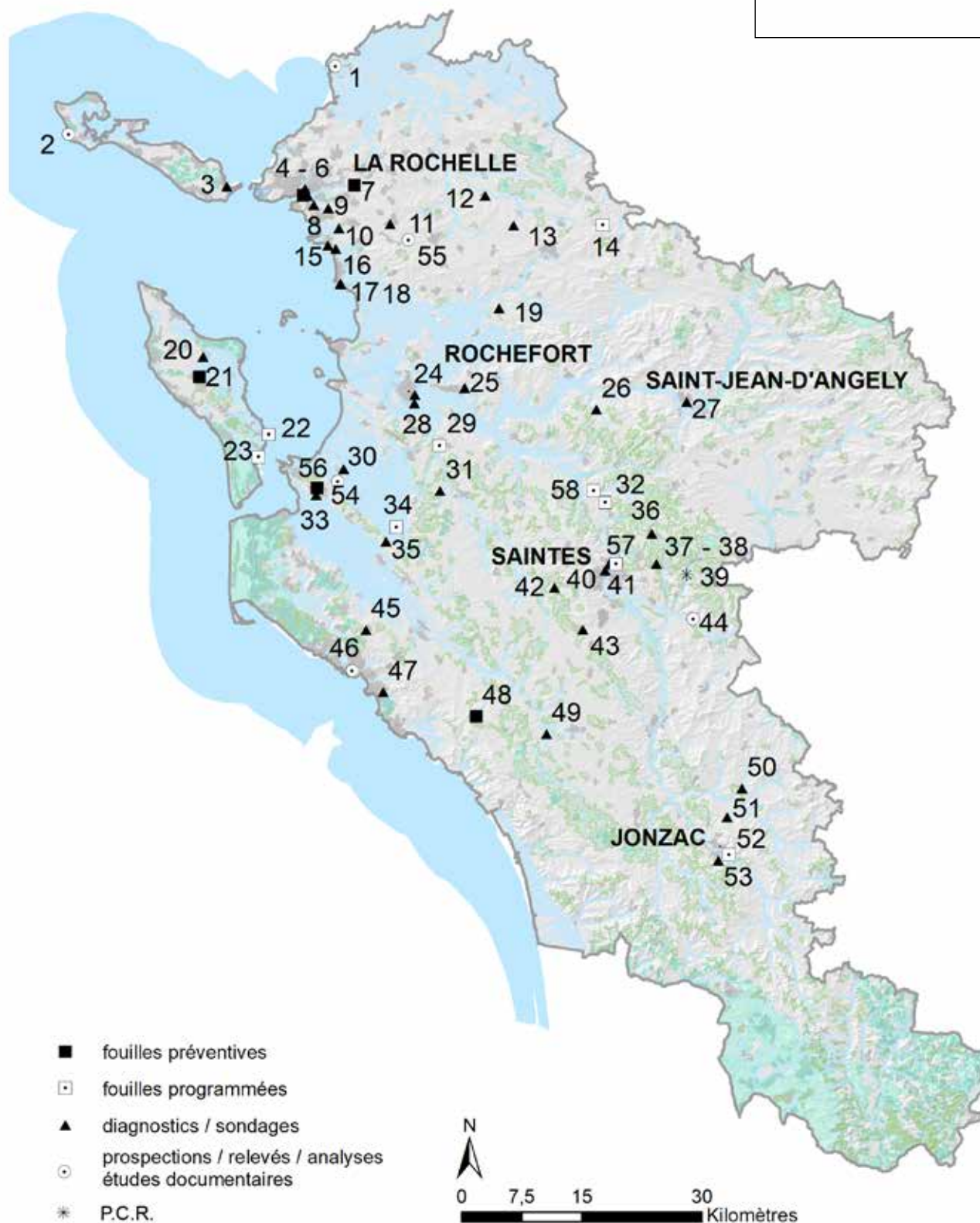
Charente - Prospection diachronique
Saint-Maurice-des-Lions, probable dolmen (cliché : B. Fabre)

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



N°						N°	P.
207400	ANGOULINS	La Maladrerie	GIRAUD Pierre	COL	OPD	16	70
207401	ANGOULINS	Les Grandes Maisons	GIRAUD Pierre	COL	OPD	15	70
207351	ARS-EN-RÉ	La plage	AUBRY Théo	COL	PRD	2	71
207415	AYTRÉ	Boulevard Cottes Mailles phase II- secteurs 1 et 2	GIRAUD Pierre	COL	OPD	8	72
207417	AYTRÉ	Boulevard Cottes Mailles phase II- secteur 3	GIRAUD Pierre	COL	OPD	9	72
207237	BOUHET	Traversée du bourg par RD 107/116	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	12	73
207236	CHAMPAGNE	Abords de l'église Saint-André, place de Verdun et rue de l'église	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	31	74
207412	CHAPELLE-DES-POTS (LA)	12 chemin des Fours	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	37	75
207327	CHAPELLE-DES-POTS (LA)	14 chemin des Fours	VACHER Catherine	INRAP	OPD	38	75
207285	CHARRON	Abbaye de la Grâce Notre-Dame	FILLONNEAU Julien	ASS	SD/PMS	1	75
207310	CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE)	Terdoux	SOLER Ludovic	COL	FPR	23	76
207311	CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE)	La Citadelle	GISSINGER Bastien	COL	FPR	22	77
207272	CHÂTELLAILLON	Avenue des Boucholeurs	VACHER Catherine	INRAP	OPD	17	80
207364	CHÂTELLAILLON	Route de Port Punay	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	18	80
207398	CHERMIGNAC	17 rue des Forges	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	43	80
207091	COZES	Route de Javrezac	AUDÉ Valérie	INRAP	FP	48	80
207278	DOMPIERRE-SUR-CHARENTE	Fleuve Charente prospection inventaire subaquatique	BERNIER Nicolas	ASS	PRD	44	82
207438	DOMPIERRE-SUR-MER	Rue de la Tonnelle-Corne Neuve	AUBRY Théo	COL	FP	7	83
207335	GÉMOZAC	Rue des Greffes	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	49	85
207389	HIERS-BROUAGE	Hiers, La Blanchardière	VACHER Catherine	INRAP	OPD	30	86
207345	JARNE (LA)	Pique-fesse	GISSINGER Bastien	COL	OPD	10	86
207445	JARRIE (LA)	1 rue de la Gare	BÂTY Pierre	INRAP	OPD	11	87
207313	JONZAC	Chez-Pinaud	RENDU William	CNRS	FPR	52	88
207340	JONZAC	ZAC de la Mouillère	ROBIN Karine	COL	OPD	53	90
207256	MARENNES	Rue de Verdun	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	33	93
207316	MARENNES	Eglise Saint-Pierre-de-Sales	BOISSERIE Florence	EP	FP	54	94
207255	MURON	Le Grand Fief, tranche 2	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	19	95
207374	NEUILLAC	3 route de la voie romaine	ROBIN Karine	COL	OPD	50	96
207414	NOUILLERS (LES)	place de l'église Saint-Pierre	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	26	98
207333	PESSINES	19 rue Saint Gilles	BOLLE Annie	INRAP	OPD	42	99
207295	PORT-D'ENVAUX	Le Priouté, fleuve Charente	MOYAT Philippe	EP	FPR	32	99
207421	PUYRAVAULT	Centre bourg, rue de la Garenne - cour du prieuré	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	13	101
207428	RIVEDOUX	121 rue des Palmes	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	3	103
207234	ROCHEFORT	Arsenal - espace 4 : Hôtel de la Marine	GISSINGER Bastien	MCC	OPD	24	104
207288	ROCHEFORT	ZAC Arsenal	GISSINGER Bastien	COL	OPD	28	105
207413	ROCHELLE (LA)	5 rue Bastion Saint-Nicolas	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	4	106
207427	ROCHELLE (LA)	6 rue Albert 1er et 37 rue du Collège	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	5	107
207315	ROCHELLE (LA)	Tour Saint-Nicolas	BOISSERIE Florence	EP	FP	6	109
207375	ROYAN	Rue du Champ des Oiseaux	AUBRY Théo	COL	SD	46	110
207048	SAINT-CÉSAIRE	La Roche à Pierrot	CRÈVECOEUR Isabelle	CNRS	PCR	39	111
207387	SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE	31 allée des coquelicots	VACHER Catherine	INRAP	OPD	47	112
207339	SAINT-GEORGES-D'OLÉRON	Le Moulin de Sauzelle, les Gitonnelles	SOLER Ludovic	COL	OPD	20	112
207381	SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN	Aérodrome Jonzac-Neulles	ROBIN Karine	COL	OPD	51	112
207399	SAINT-JEAN-D'ANGELY	30 à 34 rue des Frères Gautreau	MOUTARDE Bénédicte	INRAP	OPD	27	113
207029	SAINT-PIERRE D'OLÉRON	Rue de la Borderie, Moulin du cimetière	TRÉZÉGUET Céline	COL	FP	21	115
207309	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	Bourg nord	RICHARD Lucile	COL	FPR	14	118
207259	SAINT-SORNIN	Gratte-chat tranche 2	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	35	120
207057	SAINT-SORNIN	Tour de Broue	NORMAND Eric	MCC	FPR	34	121
207227	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN	Route de saint palais	GISSINGER Bastien	COL	OPD	45	122
207325	SAINTES	Chemin des Sables	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	40	123
207338	SAINTES	9 rue des Thermes Romains	BAIGL Jean-Philippe	INRAP	OPD	41	124
207439	TONNAY-CHARENTE	Impasse de la Commanderie et rue Jean Jaurès	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	25	124
207331	TRIZAY	Le Prieuré Saint-jean-l'Evangéliste	JAVEL Jean-Baptiste	ETU	FPR	29	125
207235	VÉNÉRAND	2 rue des Fontaines	GISSINGER Bastien	COL	OPD	36	126

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0

*Second Âge du Fer,
Moyen Âge*

ANGOULINS La Maladrerie

Ce diagnostic a été réalisé le 15 septembre 2020 sur un terrain de 1 548 m² situé en bordure d'une voie ancienne et à moins d'une centaine de mètres d'une maladrerie mentionnée sur la carte de Cassini.

Vingt-deux faits archéologiques ont été mis au jour dans quatre sondages. La moitié d'entre eux sont des lobes de fosses d'extraction de marne (polylobées) attribuables au Moyen Âge, d'après le rare mobilier céramique mis au jour dans leurs remplissages. Il est probable que la marne ait été utilisée comme matériau de construction. Des vestiges de la période gauloise ont été identifiés à l'est de l'emprise du diagnostic (début du II^e - milieu du I^{er} siècle av. J.-C.). Il s'agit d'aménagements appartenant à plusieurs bâtiments

édifiés sur poteaux porteurs et probablement, au moins en partie pour l'un d'eux, sur solin de pierres sèches. Ce sont les quelques rares tessons de poterie de petites dimensions ainsi que les deux fragments d'un catillus d'une meule rotative découverts dans ces contextes qui suggèrent une attribution de ces bâtiments à la période de La Tène moyenne ou finale. Il est possible que cette implantation de la fin de l'époque gauloise soit contemporaine des ateliers de saunier protohistoriques repérés à une centaine de mètres, au lieu-dit Le Bas Rillon.

Giraud Pierre

*Premier âge du Fer, Antiquité,
Moyen Âge*

ANGOULINS Les Grandes Maisons

Époque contemporaine

Ce diagnostic a été réalisé en septembre 2020 sur des parcelles d'Angoulins d'une surface totale de 9 789 m² situées à seulement 60 m de la plage. Si l'on exclut la centaine de trous de plantation, principalement de vigne, observée dans les 28 tranchées, la densité des vestiges mis au jour est relativement faible.

Parmi les structures archéologiques relevées, dont des fossés parcellaires gallo-romains ou médiévaux, une grande excavation et un bâtiment sur poteaux témoignent d'une implantation domestique protohistorique. La fosse de plus de 4 m de diamètre,

contient un mobilier varié et abondant (poterie, faune, macro-outillage, fusaïole). Le bâtiment, avec un faible espacement entre les poteaux, est probablement un grenier. Ces vestiges appartiennent à une des rares installations rurales, a priori du premier âge du Fer, identifiées sur le littoral Charentais. Un des intérêts de ce site est la grande densité de mobilier du premier âge du Fer, contenue dans une grande fosse au comblement complexe et dont la fonction reste à définir.

Giraud Pierre

ARS-EN-RÉ

La Plage

Découverte fortuite d'éléments défensifs datant de la Seconde Guerre mondiale sur la plage d'Ars-en-Ré

Un promeneur a découvert sur la plage de la commune d'Ars-en-Ré, en contre bas de la dune, des éléments métalliques imposants en juillet 2020. Il a immédiatement contacté l'archéologue spécialiste des vestiges contemporains, rattaché au Service d'Archéologie Départementale, Théo Aubry. Ce dernier, après avoir averti le SRA, s'est rendu sur place afin de constater la découverte. L'objectif de l'intervention était d'identifier et de caractériser les vestiges, de les photographier et de les localiser à l'aide d'un GPS.

Après constatation, il s'avère que des travaux de consolidation de la dune, réalisés quelques jours avant la découverte, ont mis au jour des éléments défensifs datant de la Seconde Guerre mondiale. Il est apparu qu'il pouvait s'agir de trois supports métalliques d'un système anti-débarquement mesurant plusieurs mètres de hauteur appelé « porte belge » ou « barrière Cointet ». Trois autres éléments métalliques de même grandeur ont également été découverts. Il s'agit de pièces permettant le maintien à la verticale de ces obstacles.

Mesurant 3 mètres de large et 2,5 mètres de haut, pesant près d'une tonne et demi et montées sur 3 rouleaux, ces barrières métalliques ont été utilisées lors de la Seconde Guerre mondiale par les troupes belges mais également allemandes. Conçues par l'armée belge, ces barrières constituaient en 1940 le principal obstacle d'une ligne de défense antichar située à la frontière terrestre avec l'Allemagne. Il s'agit d'un assemblage de plusieurs poutrelles en acier, rivetées et soudées entre elles, formant d'un côté une barrière de forme triangulaire et de l'autre un solide support. Produits à plus de 73 000 exemplaires entre 1939 et 1940, ces éléments défensifs ont été réutilisés par les troupes allemandes. Utilisées principalement comme barricades sur les routes, les ponts et les plages, les barrières « Cointet » se retrouvent dispatchées sur l'ensemble du Mur de l'Atlantique. La disposition de ces barrières sur les plages n'est pas hasardeuse. Elles sont disposées sur des secteurs stratégiques, barrant la route à l'ennemi et l'obligeant à passer à des endroits plus exposés. Le cheminement sur la plage est rendu plus difficile et plus lent.



ARS-EN-RÉ, la plage : Détail d'un élément constituant une des barrières « Cointet »

La présence de ces obstacles métalliques sur la plage d'Ars-en-Ré est due à l'édification d'un important système défensif allemand sur les hauteurs de la dune et dans les terres. Sur une surface de plus de 35 hectares les Allemands ont construit un ensemble unique de bâtiments entre 1942 et 1945. Situé à la pointe de l'île de Ré, le site de Karola regroupe 3 batteries de côte appelées Karola, Kathe et Kora. Il est le point le plus important du secteur, entre Bordeaux et la Vendée. Doté d'une puissance de feu importante, le site protège l'entrée du port de La Rochelle des bombardements et des navires alliés. Ouvrage unique sur le Mur de l'Atlantique, la tour de direction de tir culmine encore aujourd'hui à 23 mètres de hauteur. Elle permettait d'observer à l'aide d'un imposant télémètre à plus de 35 km des côtes et ainsi de guider les tirs des deux batteries situées de chaque

côté de la tour. Classé en 2001, le site est dans un état de conservation exceptionnel.

La découverte de barrières « Cointet » est paradoxalement devenue aujourd'hui un fait extrêmement rare. Victime après la guerre d'un démantèlement massif afin de récupérer le métal, ces éléments défensifs se comptent sur les doigts de la main. Seulement 7 exemplaires sont connus à ce jour en Europe. La découverte de 3 barrières « Cointet » sur l'île de Ré est donc exceptionnelle. La rareté de ces éléments et le fait de pouvoir les rattacher à la batterie Karola mériterait une prise en charge afin de les conserver et de les préserver des multiples dégradations possibles (érosion, pillage ou encore dégradation volontaire).

Aubry Théo

Époque contemporaine

AYTRÉ

Boulevard des Cottes-Mailles, phase II, secteur 1 et 2

Cinq tranchées ont été réalisées dans le secteur 1 du diagnostic d'Aytré, boulevard des Cottes-Mailles, phase II, où se situe une partie d'un bassin de marais salants encore en usage pendant la première moitié du XXe siècle. Une coupe relevée dans un des sondages et un log révèlent la présence d'une accumulation sédimentaire conservée en périphérie du bassin ; ce dernier est creusé jusqu'au substrat marno-calcaire. Certaines des couches observées renferment des fragments de coquilles de mollusques marins. La chronologie de la mise en place des remplissages du marais n'a pas pu être établie faute de mobilier datant, seul un tesson de poterie de tradition pré ou protohistorique a été mis au jour dans un des niveaux

inférieurs. Une série de prélèvements a été réalisée en prévision d'une éventuelle étude de la dynamique de comblement du marais. Une seule structure a été mise au jour dans le marais, il s'agit d'une grande fosse dépotoir datée de la première moitié du XXe siècle. Les objets qu'elle contient, dont des bouteilles, des fioles et des flacons, sont une source d'informations importante sur les pratiques culinaires et sanitaires des habitants des environs pendant les années folles.

Les neuf tranchées effectuées dans le secteur 2, où le substrat calcaire apparaît à moins de 40 cm de profondeur, n'ont révélé aucune structure anthropique.

Giraud Pierre

Protohistoire ind.,
Antiquité

AYTRÉ

Boulevard des Cottes-Mailles, phase II, secteur 3

Second Âge du Fer,

Ce diagnostic a été réalisé entre le 28 septembre et le 6 octobre 2020 sur des parcelles de la commune d'Aytré, d'une surface totale de près de 2 hectares. Cent-dix-sept structures archéologiques ont été mises au jour dans les quinze tranchées réalisées. Ces vestiges appartiennent à au moins trois occupations :

à l'est de l'emprise, une implantation, probablement protohistorique, est illustrée par la présence de plusieurs bâtiments sur poteaux et de deux fosses relativement arasées ;

les vestiges d'un habitat gaulois ont été identifiés dans la partie ouest de l'emprise. Il s'agit d'un habitat à

enclos gaulois fréquenté depuis au moins la seconde moitié du IIe siècle avant J.-C. Sa limite nord a été décalée d'une douzaine de mètres au début du Ier siècle avant J.-C. Les dimensions du fossé délimitant cet enclos à l'est sont particulièrement importantes, puisqu'il mesure plus de 3,5 m de largeur pour une profondeur de près de 1,80 m. Un grand bâtiment sur poteaux porteurs, et deux grandes excavations ont également été relevées dans l'aire interne de l'enclos. Cet enclos de la fin de l'époque gauloise pourrait avoir un statut particulier notamment au regard des dimensions, hors normes, d'un de ses fossés ;

L'implantation qui semble succédée à cette première installation gauloise, s'étend sur environ 270 m de longueur et sur une surface d'environ 13 500 m² comprise dans l'emprise du diagnostic. L'occupation antique semble délimitée à l'ouest par un fossé, peut-être déjà en usage à la fin de l'époque gauloise, et probablement à l'est, par des fossés que coupe une série de carrières de calcaire datées du début du II^e siècle après J.-C. Dans la partie centrale, plusieurs concentrations de trous de poteaux et de petites tranchées révèlent l'implantation d'au moins sept bâtiments dont de grands édifices qui pourraient dépasser 15 m de longueur. Parmi la quinzaine de

fosses, d'aspect et de tailles variées, attribuées à cette période, se distingue un bâtiment excavé rectangulaire de 4,5 m de longueur sur 2,50 m de largeur. La chronologie de cette occupation, établie d'après les poteries exhumées des différents contextes est comprise entre le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. et la fin du I^{er} siècle après J.-C. Il est délicat de définir la fonction précise d'une telle implantation qui semble atypique, en comparaison des sites régionaux explorés, de par sa période d'occupation, a priori restreinte, mais aussi par sa morphologie.

Giraud Pierre

Période récente

BOUHET

Traversée du bourg par RD 107/116

Le projet routier de traverse du bourg de Bouhet a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'Archéologie Départementale. L'emprise de cette intervention d'une superficie de 1 350 m² englobe une partie de la route départementale RD 107 (rue Leconte) qui passe entre la mairie et l'église Saint-Laurent, ainsi qu'une petite portion de la place de l'église. Les sondages ouverts à cette occasion n'ont donc (malheureusement) pas été implantés au pied de l'édifice religieux.

Les investigations n'ont pas mené à de grandes découvertes archéologiques, principalement parce que l'emprise impactée recelait de très nombreux réseaux enfouis qui, tout en limitant fortement la surface sondée, ont grandement perturbé les niveaux archéologiques qui auraient pu être conservés.

Les seuls éléments mis au jour sont les vestiges d'un bâtiment qui ne figure pas sur le cadastre napoléonien : il s'agit de deux murs formant l'angle d'une construction – une maison d'habitation probablement – munie d'un soupirail. Aucun niveau de circulation en lien avec le bâtiment n'a été identifié, mais la répartition entre espace intérieur et extérieur peut être établie sur la base de l'orientation de l'ouverture évoquée ci-dessus. Le mobilier récolté, essentiellement d'époque moderne voire contemporaine, n'est en revanche jamais associé à des structures.

Le sondage ouvert sur la place de l'église, à une vingtaine de mètres au sud de cette dernière, n'a livré aucun aménagement anthropique. Il est en revanche apparu que le sous-sol de la place était constitué d'une succession de très épais remblais de démolition renfermant blocs de construction, fragments de tuiles et d'ardoises ; le terrain naturel n'a jamais été atteint.

L'opération constituait une occasion rare d'investiguer les abords de l'église Saint-Laurent de Bouhet, mais n'a pas livré autant d'informations qu'il était espéré. Seule une investigation au plus

près de l'édifice aurait pu apporter de plus amples renseignements sur son histoire et celle du bourg.

Trézéguet Céline



BOUHET, Traversée du bourg par RD 107/116, vue générale des vestiges du bâtiment dégagé à quelques dizaines de centimètres sous la route départementale (Cliché : C. Trézéguet).

CHAMPAGNE

Abords de l'Eglise Saint-André, place de Verdun et rue de l'église

Le projet de restructuration de la voirie et la réhabilitation de la place de l'église de la commune de Champagne a conduit à la réalisation d'un diagnostic, mené par le Service d'Archéologie Départementale, dont l'emprise englobait la totalité de l'esplanade enherbée qui ceint le bâtiment religieux.

Les investigations de terrain couplées à une étude du bâti ont révélé une partie de l'histoire de l'église et du bourg depuis l'époque médiévale. Ainsi et tout d'abord, l'édifice religieux construit à l'époque romane n'a conservé de cette période que quelques sections, dont la plus représentative est le portail mouluré qui perçait le mur gouttereau nord de la première travée de la nef, aujourd'hui bouchée.

Ensuite, l'existence d'un prieuré attenant à l'église sur sa façade sud, attesté par les textes à partir du XIII^e siècle seulement, a été confirmée à travers l'observation de traces sur ce pan de mur. Ces témoignages matériels correspondent par ailleurs au bâtiment qui figure à la fois sur un plan de Claude Masse daté de 1715 et sur le cadastre napoléonien. Il n'en reste aujourd'hui plus rien.



CHAMPAGNE, abords de l'Eglise Saint-André, vue générale du chantier par drone (Cliché : F. Brissonneau).



CHAMPAGNE, abords de l'Eglise Saint-André, à quelques mètres au sud du portail roman, aujourd'hui bouché, a été découvert le profond fossé défensif comblé à la fin de l'époque médiévale (Cliché : C. Trézéguet).

Au cours de l'époque gothique, les deux dernières travées du mur gouttereau nord sont reprises, tout comme le chevet : ces observations ont été appuyées par des sondages, qui montrent que l'installation des fondations de ces éléments ont perturbé des inhumations antérieures.

Puis, au cours des XIV^e et XV^e siècles, l'église est fortifiée par le percement d'archères dans la tour située en façade nord et dans celle du clocher. À ces aménagements s'ajoute un élément défensif majeur : un imposant fossé profond d'au moins 2 m et large d'au moins 4 m est creusé sur tout le pourtour de l'édifice religieux, perturbant largement le cimetière qui se déployait alors à cet emplacement. Il est rebouché au cours de l'époque moderne manifestement en une seule fois, à l'aide de très nombreux (et parfois très volumineux) blocs architecturaux provenant d'un ou plusieurs édifices ruinés proches, peut-être même de

l'église. Suite à son abandon (et de fait son rebouchage complet), de nouvelles tombes sont installées dans le remblai de comblement.

De tels dispositifs défensifs sont de mieux en mieux connus sur le territoire du département, mais la surprise de Champagne réside à la fois dans le fait qu'aucune source écrite ancienne ou moderne n'y fait référence, et que le tracé a pu ici être restitué dans sa presque totalité.

Dès la construction de l'église, les fidèles sont inhumés dans son giron, et ce jusqu'en 1844, date à laquelle le cimetière paroissial est déplacé. Ainsi, dans son extension maximale, le cimetière s'est développé tout autour du bâtiment, à l'exception peut-être du secteur sud où se dressait le prieuré. Les textes relatant la translation de l'espace cimétériel précisent que des

ouvriers étaient chargés de recueillir les ossements humains et de les enterrer dans une grande fosse qui aurait été ouverte au chevet de l'église : cette dernière n'a pas été retrouvée. Cependant, ces restes osseux ont été retrouvés en masse dans la crypte située sous la nef.

À l'époque médiévale, les sépultures en coffre de pierres ont côtoyées des sépultures en fosse en contenant souple et/ou périssable ; il semblerait qu'ensuite, les individus aient été enterrés dans des cercueils. Il a été noté que certaines dalles de couverture pour les tombes en coffre de pierres étaient scellées par une fine mais solide couche d'argile orangée.

Trézéguet Céline

LA CHAPELLE-DES-POTS

12 chemin des Fours

À La Chapelle-des-Pots, un projet de construction de garage dans un angle d'une parcelle construite fut l'occasion de s'assurer de la présence éventuelle de vestiges archéologiques.

La couverture sédimentaire aurait été suffisante pour leur préservation mais aucun indice anthropique n'a été découvert.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

Moyen Âge

LA CHAPELLE-DES-POTS

14 chemin des Fours

Bien que situées au cœur du hameau des Landes, où les découvertes de vestiges liés à la fabrication de terre cuite au Moyen Âge sont connues, les parcelles concernées par le diagnostic n'ont livré que deux fossés, très probablement du parcellaire, et une grande fosse ovale peu profonde dont le comblement est riche en tessons médiévaux. Ces derniers, attribués à la

période XIIIe-XIVe siècles, pour la plus grande part, sont des productions locales liées à une utilisation domestique. Ils ne témoignent pas de la présence d'un atelier dans un environnement proche.

Vacher Catherine

Moyen Âge

CHARRON

Abbaye de la Grâce Notre Dame

L'Abbaye de la Grâce-Notre-Dame de Charron est une abbaye cistercienne fille de la Grâce-Dieu de Benon. Elle a été fondée en 1188 ou 1189. L'ancienne abbaye a été séparée en deux propriétés distinctes au cours du XVIIIe siècle. L'aile est, sur laquelle s'est déroulée l'opération archéologique, présente quelques éléments architecturaux datant du dernier état de

l'abbaye. Ces éléments ont été observés mais de lourds travaux de restaurations ne permettent pas de faire d'analyse du bâti, ni de prélever des échantillons de charbon. Deux arcades sont encore visibles, mais les traces d'une troisième ont été observées. Une moulure de couronnement est visible et un état antérieur est observable derrière les buissons, une demi arcature



CHARRON, abbaye de la Grâce Notre Dame, vue de la coupe 5 dans le secteur 1, on y observe toutes les couches archéologiques de la pièce.
Tout à gauche un bloc taillé est visible, peut-être une meule ? (Cliché : J. Fillonneau).

est encore présente. Du côté intérieur rien n'a pu être observé car il s'agit d'une ancienne étable.

L'opération de cette année 2020 portait sur une reprise des coupes d'une autorisation de sondages, conduite sous la direction de M. Maurice Lavergne, délivrée en 2001. La reprise de coupes a permis de collecter du matériel (céramique, faune, objets en fer, une monnaie) et de dater ainsi les couches stratigraphiques. Le nettoyage des zones déjà fouillées

en 2001 a montré des éléments qui n'avaient pas été vu en 2001, comme une probable fondation en huitre sous M3 afin de drainer l'eau du marais se trouvant à moins de 5 m. D'important niveaux de remblais marneux ont pu être observés en coupe, contenant parfois des blocs de lapidaire. En plus des relevés de coupes, un plan a été dressé sans topographie.

Fillonneau Julien

Néolithique

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON Terdoux

Cette opération d'archéologie programmée sur une enceinte néolithique conservée sur le littoral atlantique de Charente-Maritime fut menée conjointement sur la partie estran qui découvre à chaque marée, et la partie terrestre enfouie dans les marais. Elle a donc la particularité administrative d'être menée à la fois sous l'égide du DRASSM et de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, SRA Poitou-Charentes.

Une première intervention en 2019, uniquement sur l'estran, avait permis de mettre en évidence aux abords d'un mégalithe (Pierre Close de La Bassée), la

préservation de deux fossés d'une enceinte attribuable, d'après le mobilier céramique, au Néolithique moyen.

Cette découverte faisait échos aux observations effectuées à proximité immédiate côté terre dans le marais de Terdoux (site 17 093 502 ; Interventions de Françoise Rubion en 2000 et 2004) où la présence d'une enceinte était soupçonnée.

Les objectifs de la campagne 2020 étaient relativement simples. Côté estran, il s'agissait de préciser les limites et l'axe des fossés découverts antérieurement en 2019. Côté terre, il s'agissait de

caractériser l'état de conservation du site dans la zone des marais. Déterminer la présence de ces fossés devaient également permettre de définir l'orientation de ces derniers, préciser la morphologie de l'enceinte et son implantation géographique.

L'opération fut réalisée par une équipe de cinq personnes au cours des deux dernières semaines de juin 2020. Sur la partie estran, nous nous sommes concentrés sur le fossé situé le plus au sud. Un simple décapage de surface nous aura permis d'en compléter le plan et préciser son orientation. Nous n'avons malheureusement pas pu atteindre son extrémité orientale filant vers l'océan. La présence d'une interruption conservée puis d'une reprise de creusement avec aménagement d'une entrée reste à démontrer. En revanche, sa morphologie, ses dimensions et son orientation s'intègrent parfaitement avec les données acquises dans le marais.

L'unique tranchée réalisée sur la partie terrestre aura permis de distinguer l'intérieur et l'extérieur de l'enceinte, de replacer l'intervention de F. Rubion au sein du site et surtout de révéler une conservation exceptionnelle de ce dernier : talus encore en élévation,

aménagement de pierre sèche, niveau de sol avec aire de rejet de mobilier lithique, vestiges osseux de faune avec éléments en connexion, sépulture entre les deux fossés, présence de vestiges et niveaux archéologiques de part et d'autres de chacun des fossés.

Le potentiel d'étude pour chaque type de mobilier est à souligner et l'on notera la préservation de matières lipidiques au sein de la céramique. L'acquisition de données paléo-environnementales est également au cœur de la problématique de ce site afin d'appréhender l'ampleur de cette enceinte et son insertion dans le paysage néolithique. Le contexte de marais dans lequel il se trouve s'intègre ainsi parfaitement dans l'ensemble des opérations de fouille et prospections que nous menons sur le territoire d'Oléron et l'étude de l'évolution du littoral charentais.

Enfin, le milieu de conservation de cette enceinte offre de très forts potentiels de compréhension de son organisation interne et ses abords. En revanche, l'attribution chronologique au Néolithique moyen reste à préciser à partir de données radiocarbone.

Soler Ludovic

Moyen Âge,
Époque moderne

LE CHÂTEAU-D'OLÉRON La Citadelle

Bâtie à partir de 1630 à la demande du cardinal de Richelieu par l'ingénieur d'Argencourt pour protéger les côtes charentaises, la citadelle de l'île d'Oléron a été plusieurs fois agrandie et remaniée aux XVIIe et XVIIIe siècles – notamment par Vauban en 1690. À ce propos, elle est souvent qualifiée de « citadelle Vauban », à tort. Érigée en lieu et place du supposé château médiéval connu par les sources dès le XIe siècle, elle voit sa surface originelle de 6,5 ha doubler en quelques décennies.

En 2019, les premières investigations, menées en parallèle d'une étude documentaire complète, ont consisté en des prospections géophysiques (Géocarta), qui ont révélé plusieurs anomalies, correspondant notamment à des casernements du XVIIe siècle ou à d'énormes trous de bombes liés au bombardement allié du 17 avril 1945. Les fouilles devaient, quant à elles, permettre de mieux comprendre à quels types d'aménagements et quelles périodes pouvaient se rapporter les anomalies restantes.

La campagne 2020 s'est ainsi attachée à l'étude du sous-sol de l'ouvrage à cornes construit sur ordre de Vauban et oblitérant une partie du bourg médiéval, ainsi qu'à la demi-lune royale, ouvrage défendant le pont et la porte royale datant des toutes premières années de la citadelle.

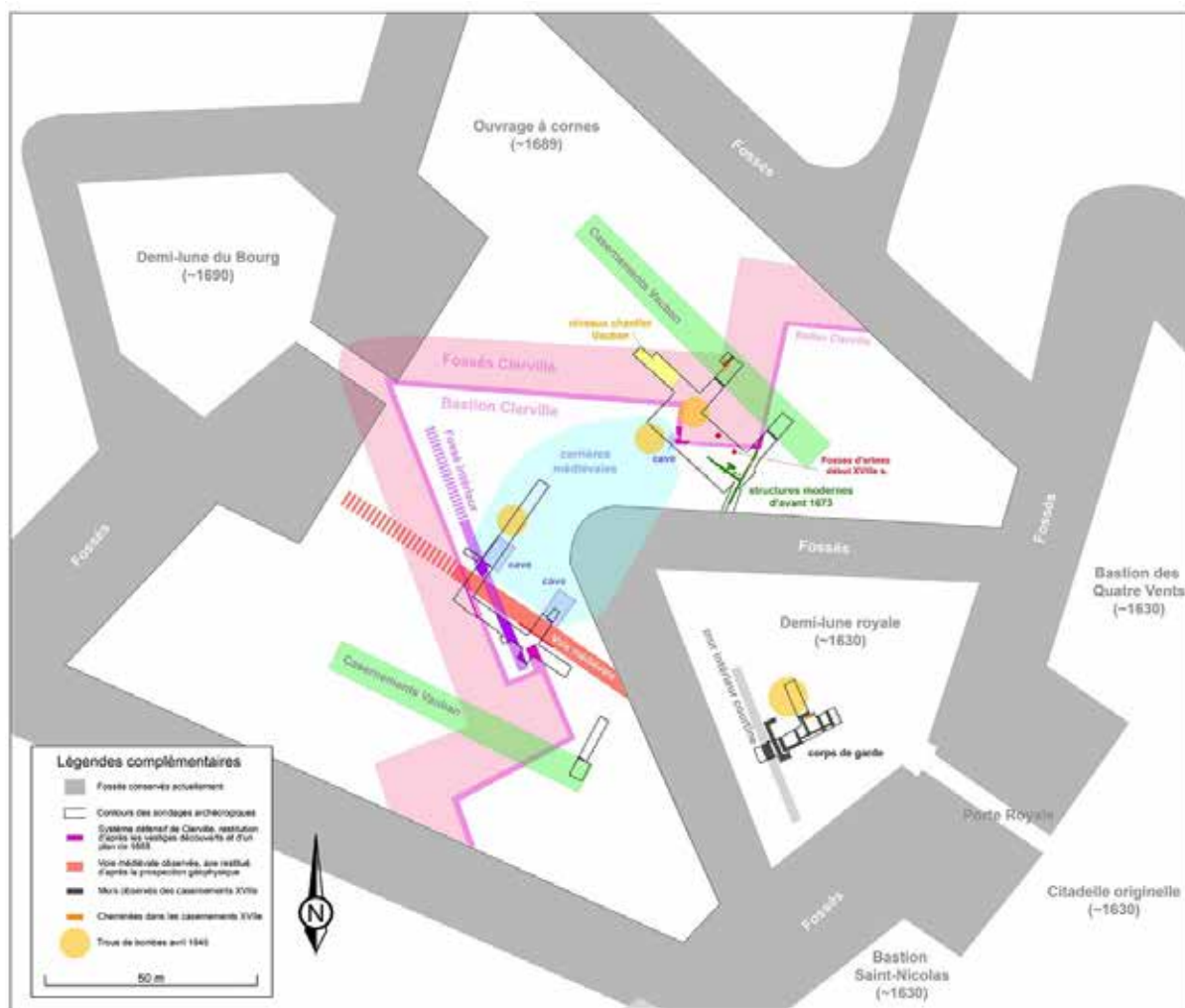
Les sondages de l'année 2020 ont ainsi permis d'avancer sur de nombreuses questions concernant les origines et les évolutions de l'organisation spatiale

et des aménagements de la citadelle actuelle. La fouille de cette année a concerné une superficie accessible d'environ 15 000 m², une fois retranchés les secteurs occupés par les fossés, les talus, courtines, déblais (cf. fig. 1).

Les questions géomorphologiques ont été traitées en premier lieu, afin de connaître la nature et l'aspect général des terrains sur lesquels l'homme s'est installé, la manière dont il les a domestiqués, modelés, utilisés.

Les rares éléments tangibles et sources fiables replacent un pôle castral bordant peut-être l'estran. Il restait cependant à déterminer son extension vers les terres ainsi que sa localisation exacte. À moins d'envisager une enceinte très étendue, nous avons peu de chances de découvrir cette année des éléments du château médiéval sous l'ouvrage à cornes. C'est en revanche un secteur qui s'est révélé marquer la limite entre le bourg ancien et la zone castrale supposée.

C'est ainsi qu'on y a en premier lieu découvert de vastes carrières, permettant l'extraction de plusieurs milliers de mètres cubes de roche calcaire et qui sont peut-être à relier à la construction d'une bâtisse d'importance : il est tentant d'y voir un lieu d'approvisionnement direct en matériaux pour l'érection du château. La chronologie relative date ces structures médiévales comme étant les plus anciennes de la fouille. La zone d'extraction est profonde de 2 m par endroits. Son front de taille sud-ouest a été observé dans les sondages 02 et 05.



LE CHÂTEAU-D'OLÉRON, la Citadelle, fig. 1, plan général des sondages et des vestiges à l'échelle du site, et restitution de l'organisation générale (DAO : B. Gissingier).

La zone fut mise en culture à la fin du Moyen Âge. Au sein de ces carrières rapidement comblées furent mis au jour les restes de maisons sur caves de la fin du Moyen Âge. Trois structures excavées, utilisées entre les XIVe et XVIe s. sont réparties en différents endroits de la fouille (sondages 01 et 02), notamment le long d'un chemin observé sur une cinquantaine de mètres. L'arasement des structures est important pour cette période, et ces structures ne doivent leur survie qu'au fait qu'elles aient été aménagées en creux (caves, chemin creux). Il manque par contre de très probables structures bâties alentours, dont les fondations ont le cas échéant totalement disparu.

Large jusqu'à 4,5 m, la route médiévale d'orientation est/ouest a plusieurs fois fait l'objet de remaniements. Elle est dotée d'un caniveau au sud, et constitue vraisemblablement le chemin d'accès au château. Cet axe semble exister sur un plan lié au projet de construction de la citadelle, daté de 1627.

Quelques structures, modernes mais antérieures à 1630, se rapportent là encore aux franges du bourg d'avant la citadelle : murs et fossés parcellaires, radiers de fondation, fosses dépotoirs et trous de poteaux. Elles sont aménagées dans un terrain végétalisé ayant gardé de nombreuses traces de cette occupation

périphérique de bourg, en bordure d'un toujours hypothétique château alors probablement en ruines.

La citadelle elle-même, classée Monument historique en 1929, a fait l'objet d'investigations afin de mieux cerner ses phases de construction et de transformation.

Un corps de garde bâti dès la décennie 1630 dans la demi-lune royale a révélé trois états de construction qui se succèdent sur moins de deux siècles (cf. fig. 2). Presque adossé au « parement » du rempart, large de 10 m, la bâtisse est dotée de cheminées, de sols dallés ou pavés, parfois en terre battue.

Le dernier état, présenté sur des documents du XVIIIe siècle, se rapproche d'autres constructions du même type, datées de la fin du XVIIe siècle, et liées aux travaux de fortification de Vauban à travers la France.

Les restes d'un bastion de contre-garde et d'un redan associé reliés par une courtine, antérieurs à l'ouvrage à cornes de Vauban, ont été repérés. Ces ouvrages appartiennent à une seconde fortification bâtie selon les plans de l'ingénieur Louis-Nicolas de Clerville à partir de 1673. Le bastion restitué d'après nos investigations couvre près de 4 500 m², sans les fossés. Ces derniers étaient taillés dans la roche sur



LE CHÂTEAU-D'OLÉRON, la Citadelle, fig. 2, maçonneries des corps de garde successifs de l'ouvrage à cornes, XVIIe-XVIIIe s. (Cliché : B. Gissinger).

4 m de profondeur et leurs parois abruptes habillées de moellons calcaire.

L'ensemble a été démoli et récupéré par les travaux de Vauban, successeur du chevalier de Clerville en tant que commissaire général des fortifications, moins de quinze ans après sa construction. Les commentaires de l'époque sur les travaux de Clerville s'avèrent peu élogieux, traduisant des fortifications hétéroclites et mal conçues, ce que la fouille a clairement permis d'illustrer.

Concernant l'ouvrage à corne de Vauban, enserrant 4,5 ha, les sondages ont livré des niveaux de travail très étendus liés au chantier de construction, aire de gâchage de mortier et possible soubassement d'un engin de levage, les sols originels de circulation, ainsi que des éléments inédits des deux ensembles de casernements répartis au nord et au sud de l'esplanade fortifiée. Les pièces destinées à l'hébergement des soldats étaient pavées avec soin dès l'origine et pourvues de cheminées.

Une étude historique poussée, couplée à celle des munitions découvertes sur le site lors de la fouille, permet de comprendre le rôle de la place forte durant le dernier conflit mondial.

La question posée en préambule de ce programme concerne les conditions d'implantation de la citadelle moderne. Il semble que la campagne 2020 réponde parfaitement à ces problématiques, en illustrant de manière assez détaillée de quelle manière la parcelle des abords de l'hypothétique château, supposé sous le corps de place principal de la citadelle (état 1630,

Pierre d'Argencourt) était occupée à travers les âges, en tout cas entre la fin du Moyen Âge et nos jours.

Cette parcelle d'« entre-deux » est une zone longtemps restée non aedificandi, en raison de son caractère stratégique aux abords d'une place forte.

Elle fait la jonction entre le bourg originel, éventuellement antique, en tout cas médiéval, et la zone fortifiée. L'origine antique reste très fumeuse pour l'heure, dans l'attente de réels éléments archéologiques. Celle du château fort daté du Moyen Âge se précise. Une zone de carrière qui a pu servir à la construction d'un édifice d'ampleur, un chemin d'accès soigné bordé de maisons sur caves, du Moyen Âge tardif car auparavant la zone n'était peut-être pas constructible, des structures modernes du bourg, antérieures à la construction de la citadelle. Autant de témoignages de l'occupation périurbaine et péri-castrale au travers des siècles précédant la construction de la citadelle.

Concernant cette dernière, la fouille a permis de saisir avec davantage de finesse les évolutions dans les constructions, qu'il s'agisse de casernements, corps de garde ou d'états de l'enceinte, notamment antérieurs à Vauban. Les fortifications de Clerville sont rarement étudiées, souvent obliérées par les évolutions ultérieures, comme c'est le cas ici. C'était donc une chance rare de documenter des états de fortifications que l'histoire s'est empressée d'oublier au profit de réalisations plus massives, plus coûteuses.

Gissinger Bastien

CHÂTELAILLON

Avenue des Boucholeurs

Le diagnostic a eu lieu à l'intersection de l'avenue des Boucholeurs et de la route de Port-Punay, au niveau du château d'eau. Malgré la très faible surface ouverte, les résultats obtenus confirment ceux de 2019, à savoir que ce secteur est celui de l'ancien cimetière appartenant au prieuré Saint-Romard. Les tombes mises au jour sont, de par leur typologie, attribuables à une période comprise entre le XI^e et le XIII^e siècles.

Outre les sépultures, le cimetière recèle des structures domestiques, au moins un vaste fossé dans le sondage, mais aussi des fosses, des silos et des structures foyères, comme cela a été vu dans un environnement proche.

L'ensemble des vestiges s'inscrit dans un contexte littoral actif qui a abouti à la disparition de toute la partie ouest du promontoire de Châtelailon, engloutissant le château médiéval connu par les textes mais aussi, très probablement, les occupations antérieures. Seuls ont été épargnés les confins orientaux de la ville médiévale de Châtelailon dont nous avons mis au jour ici les derniers témoins qui risquent de disparaître en raison d'une urbanisation galopante de ce secteur de la ville balnéaire.

Vacher Catherine

CHÂTELAILLON

Route de Port Punay

Malgré un contexte archéologique très riche, l'intervention menée sur la parcelle AK 882 à Châtelailon n'a pas livré d'indice de site significatif. L'occupation protohistorique reconnue plus au nord lors des interventions de 2019 et 2002 n'est marquée ici que par un trou de poteau et deux amas de mobilier qui peuvent indiquer que nous nous trouvons soit en

périphérie, soit dans un secteur peu anthropisé de cette occupation ancienne. Pour la période médiévale, on remarquera que l'occupation dense reconnue plus au nord ne s'étend pas jusqu'à l'emprise de notre diagnostic.

Vacher Stéphane

CHERMIGNAC

17 rue des Forges

Le diagnostic réalisé rue des Forges à Chermignac a permis de reconnaître un indice de site du haut Moyen Âge attribuable par le mobilier céramique au VIII^e siècle. Les structures regroupent un ensemble d'empierrements, dont la fonction reste à préciser mais qui pourraient marquer l'emplacement de bâtiments, des trous de poteaux, des fosses et des silos. L'ensemble

présente un maillage assez lâche qui semble indiquer que nous nous trouvons à la périphérie de l'occupation médiévale, qui doit se concentrer autour de l'église ancienne de Chermignac située à 120 m à l'ouest de notre emprise.

Vacher Stéphane

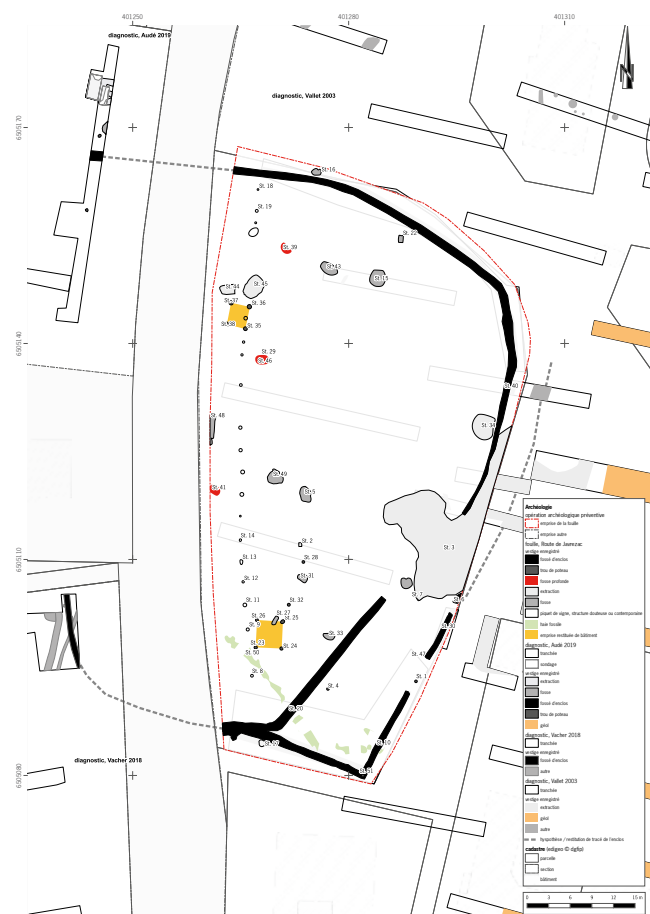
COZES

Route de Javrezac

Le projet d'aménagement d'un lotissement de 3,7 hectares au lieu-dit La Grande Herbaude, sur la commune de Cozes, en Charente-Maritime, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en juin 2003 par Christian Vallet (Inrap). L'emprise se situe à environ 15 km au sud-est de Royan et à moins de 7 km de la rive droite de l'estuaire de la Gironde.

Concentrée principalement en partie occidentale, le long de la route de Javrezac, un établissement rural laténien a été mis au jour. Un important lot de mobilier : torchis, faune et céramique, a été découvert dans les sondages réalisés dans les fossés d'enclos.

Devant l'importance des vestiges protohistoriques découverts, le projet de construction est suspendu



COZES, route de Javrezac, plan du site
(relevés topographiques : F. Bernard, V. Mialhe, SIG : B. Moutarde).

sur la parcelle E 673. C'est seulement en 2019, que finalement, un permis de construire pour une maison individuelle est déposé. Le service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes a alors émis un arrêté de prescription de fouille préventive.

Ainsi, sur une superficie totale de 3 085 m², une fouille archéologique menée par une douzaine d'archéologues de l'Inrap s'est déroulée du 3 juin au 2 août 2019.

Le site s'implante au pied d'un versant à très faible pente, à une moyenne de 35 m d'altitude NGF, positionné en tête d'un petit vallon sec perché, orienté vers le nord-est. L'emprise du projet est située en bord nord-ouest du Bassin aquitain, essentiellement sur un plateau du Crétacé supérieur (C5) avec des affleurements du Santonien.

L'intervention archéologique a permis de mettre au jour une cinquantaine de structures prenant la forme de fossés, de fosses, de carrière et de trous de poteaux appartenant à trois occupations distinctes.

Une première occupation du Néolithique ancien (premier quart du 5e millénaire) est présente sous la forme de trois grandes fosses oblongues (structures 39, 41 et 46) stériles en mobilier. Elles sont alignées selon un axe NNE/SSO et espacées d'environ 16 à 20 m. Des prélèvements de charbons de bois systématiques ont permis une attribution chronologique par radiocarbone.



COZES, route de Javrezac, vue en plan de la fosse 29 fouillée, Néolithique ancien (cliché : V. Audé).

Ces fosses sont dites profondes et pourraient correspondre à des structures à but cynégétique.

Puis, une deuxième occupation domine spatialement. Elle correspond à la partie orientale d'un établissement rural laténien visible sous la forme de fossés d'enclos et plus particulièrement à son système d'entrée. Deux étapes de construction ont été distinguées, avec une première mise en place d'un fossé curviligne interrompu et perturbé par une fosse d'extraction contemporaine dans sa partie orientale. Puis, le système d'entrée de cet enclos est alors aménagé, venant se greffer sur l'originel avec la mise en place d'un système de chicane et d'un probable portail.



COZES, route de Javrezac, les différents sondages réalisés dans le fossé 20, La Tène C (cliché V. Audé).



COZES, route de Javrezac, vue générale du bâtiment sur quatre poteaux porteurs (St. 23, 24, 25 et 26), La Tène C (cliché V. Audé).

La réalisation de coupes systématiques et le curage complet des fossés ont fait apparaître un aménagement tout particulier dans la partie septentrionale : système de fossés palissadés.

L'essentiel du mobilier a été récolté dans les fossés. Il se compose essentiellement de tessons de céramique de La Tène C (3484 NR, 237 NMI), de fragments de torchis provenant de sole de foyer (270 fragments), de faune, de coquillages (5368 fragments), de mobilier métallique (fibules, une monnaie d'argent, un torqué en fer...) et d'un fragment osseux (fémur) humain.

Dans l'espace interne de cet enclos, un seul bâtiment sur quatre poteaux porteurs (structures 23, 24, 25, 26, 27) a pu être rattaché à cette occupation.

L'aire totale ainsi délimitée d'environ 5 000 m² fait apparaître un habitat rural de petite superficie, qui s'inscrit peu dans la tradition des établissements gaulois qui avoisinent généralement entre un et 1,5 hectare. Cet habitat est remarquable car il est occupé sur une très courte période, probablement une ou deux générations. Cet établissement rural se prolonge à l'ouest, de l'autre côté de la route de Javrezac.

Une troisième occupation, médiévale au sens large, est visible en limite occidentale de la prescription. Il s'agit de fosses (structures 2, 5, 11, 15, 17, 20, 31, 40, 45, 48, 49) et d'un bâtiment sur quatre poteaux porteurs (structures 35, 36, 37 et 38).

Des vestiges récents ont également été découverts. On note la présence d'une carrière moderne située à l'est de l'emprise qui se prolonge bien au-delà de la prescription ; mais aussi d'un dépôt d'ovicapriné (structure 22) datation : 130 +/- 30 BP et de piquets de plantation de vignes récentes : structures 8, 9, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19.

Ces vestiges témoignent de données inédites pour le Néolithique ancien, en Charente-Maritime, car elles sont rares voire inexistantes pour cette période.



COZES, route de Javrezac, monnaie en argent, cheval à la crinière perlée, courant à gauche, entre les pattes, un triangle aux pointes bouletées, découverte dans le sondage 1005, iso 3, à partir de la fin du IIe s. av. J.-C. juin-août 2019, (@ V. Geneviève)

Également, pour La Tène moyenne, nous avons les traces d'une très brève occupation, sur une ou deux générations, d'une population rurale qui s'installe, qui vit et qui consomme des produits, à quelques kilomètres de la côte atlantique. La céramique récoltée se compose d'un exceptionnel corpus céramique de premier plan tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Il permet ainsi d'enrichir l'un des principaux chaînons manquants du référentiel typo-chronologique régional, et, de caler très précisément cette occupation de La Tène moyenne (fin du IIIe s. et le premier tiers du IIe s. av. J.-C.), période chronologique que l'on retrouve très rarement voire pas du tout en centre-ouest de la France.

Audé Valérie

Moyen Âge

DOMPIERRE-SUR-CHARENTE

Fleuve Charente

Prospection inventaire subaquatique

En 2020 a été réalisée une prospection inventaire subaquatique dans la Charente sur la commune de Dompiere-sur-Charente.

La prospection a révélé en amont immédiat du bourg actuel, présent dès le XIe siècle, trois aménagements. Une structure de pieux en « V », datés par ¹⁴C entre

les VIIIe et XIe siècles, pourrait correspondre à une pêcherie. Plus en aval ont été découverts deux empièvements se faisant face, de part et d'autre du fleuve (potentiel système de traversée), et un môle de pierre, cerclé de pieux (possible pile de moulin). Un pieu dans le tombant de l'empièvement de rive gauche

a été daté par ¹⁴C du XI^e siècle, et deux des pieux entourant le môle ont été datés par ¹⁴C du XV^e siècle. L'habitat médiéval était donc étroitement lié au fleuve, avec un point de franchissement ainsi qu'une exploitation des ressources halieutiques et de la force hydraulique. La position de ces installations, toutes en amont immédiat du bourg perché sur un relief, pourrait dévoiler une logique de répartition du travail en lien avec la rivière au Moyen Âge, comme c'est le cas sur d'autres sites fluviaux médiévaux dans la Charente (Taillebourg, Port-d'Envaux) et dans la Loire (Notre Dame du Marillais).

Au-delà de la découverte de ces aménagements, cette prospection a permis aussi d'identifier le transfert des habitats de l'époque antique à l'époque médiévale pour le bourg de Dompierre, de l'amont vers l'aval. En effet si les pieux du premier haut Moyen Âge, et certains objets pourraient être mis en relation avec les villae gallo-romaines et des habitats mérovingiens ; la pêche, le môle du XV^e siècle ainsi que les empièvements semblent plutôt être en relation avec le bourg édifié à la fin du haut Moyen Âge. La répartition

du mobilier illustre également ce transfert d'occupation des rives et du lit mineur.

Cette prospection a également permis une visualisation des dynamiques d'échanges à trois échelles. La présence de nombreuses pierres d'ancrage et d'outils métalliques en lien avec les activités fluviales dévoilent des circulations locales par les bateaux en lien direct avec le bourg. La présence d'un double empièchement sur les deux rives, relié à la trace d'une voie, venant du nord, qui se dirige vers ce passage, révèle un point de franchissement de la Charente de type bac, qui a pu être utilisé de manière locale mais aussi avoir son importance à l'échelle régionale, car aucun pont n'existait avant le XX^e siècle entre Saintes et Cognac. Enfin, la découverte au milieu du fleuve d'un pied de verre à mufle de lion daté du XV^e siècle, et à ce jour, seulement connu au nord de la Loire, pourrait illustrer des échanges fluviaux à l'échelle interrégionale sur ce site.

Bernier Nicolas

Époque contemporaine

DOMPIERRE-SUR-MER

Rue de la Tonnelle-Corne neuve

Des travaux d'aménagements d'un lotissement sur la commune de Dompierre-sur-Mer, débutés à la fin de l'année 2020, ont révélé la présence de deux ouvrages bétonnés datant de la Seconde Guerre mondiale et d'un four à chaux du XIX^e siècle. Cette découverte fortuite s'est suivie d'une demande du Service Régional de l'Archéologie et de la mairie de Dompierre-sur-Mer de réaliser des observations archéologiques des vestiges en effectuant un relevé topographique précis du four à chaux et des deux casemates ainsi qu'une couverture photographique complète des vestiges. Cette opération s'est déroulée en deux phases. Une première intervention, ciblée essentiellement sur le four à chaux a eu lieu en octobre 2020, avant la reprise de nouveaux terrassements. Une deuxième intervention se concentrant sur les deux ouvrages militaires, s'est déroulée en novembre 2020.

Le Service d'Archéologie Départementale de la Charente-Maritime a été sollicité pour explorer ces vestiges afin d'en faire les observations et descriptions archéologiques. Sous la direction de Théo Aubry, l'ensemble a fait l'objet d'une couverture photographique, permettant de rendre compte de l'état sanitaire des constructions et de leurs aspects techniques respectifs. Le plan de ces aménagements et le relevé topographique a été réalisé par Clément Gay (topographe au Service d'Archéologie Départementale).

Cette découverte exceptionnelle pour la ville de Dompierre-sur-Mer, qui n'avait pas connaissance d'un tel ensemble de vestiges archéologiques à cet endroit, a suscité un grand intérêt historique et patrimonial auprès des archéologues et de la mairie. Un premier projet de valorisation des deux casemates s'est retrouvé partiellement modifié lors de la découverte du four à chaux. La mise en valeur de ces trois ouvrages est apparue comme une évidence pour la mairie de Dompierre-sur-Mer, incluant désormais ce patrimoine dans le projet d'aménagement du lotissement.

■ Le four à chaux

Le four à chaux découvert à Dompierre-sur-Mer présente un réel intérêt archéologique. Oublié de la mémoire collective locale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, cet édifice est un témoin de techniques de construction de la fin du XIX^e siècle. Construit sous la forme d'un édifice rectangulaire en blocs de calcaire et percé verticalement par quatre cheminées en briques, le four à chaux de Dompierre-sur-Mer semble être réutilisé par les troupes allemandes comme abri. Les couloirs d'accès aux chaudières (partie basse des cheminées) sont renforcés par un béton similaire à celui utilisé pour la réalisation des deux casemates présentes sur la parcelle étudiée. Accessible le temps de la fouille, l'intérieur du four à chaux est désormais condamné par mesure de sécurité. Mais les différents relevés topographiques et photographiques réalisés



DOMPIERRE-SUR-MER, rue de la Tonnelle-Corne neuve : vue générale d'une casemate bétonnée allemande de Dompierre-sur-Mer (R 501) AUBRY T. SAD 17

en octobre 2020 permettent de mieux comprendre ces constructions préindustrielles et de constituer des archives inédites.

■ Les deux casemates allemandes

La première casemate étudiée est du type 501. D'une conception initialement simple, cet ouvrage permet la protection efficace d'une dizaine d'hommes à l'intérieur d'une pièce rectangulaire accessible par un couloir étanche aux gaz. L'ouvrage est défendu par une crémaillère de tir interne. Equipé d'un système de ventilation et de moyens de communication avec l'extérieur, cet ouvrage est conçu pour protéger des bombardements et des attaques au gaz. L'ouvrage de Dompierre-sur-Mer reste néanmoins une exception dans sa conception, son aménagement et sa conservation. Le R 501 est très rarement pourvu d'appareils d'observation et de communication comme c'est le cas ici. La présence d'une Trinkwasser (citerne d'eau potable) de 1 700 litres est aussi un fait anodin. La présence de vivres et de moyens de communication au même endroit est un fait stratégique rarement observé. Pourtant, ces deux éléments doivent être pensés dès la construction de l'ouvrage. En effet, la citerne à eau est d'un seul tenant et les différents aménagements nécessaires à l'utilisation d'antennes radio et d'un périscope nécessitent la mise en œuvre de plans spécifiques. Il est donc clair que leur présence n'est pas le fruit du hasard mais semble diverger avec les recommandations stratégiques militaires allemandes. De plus, la présence d'un double accès maçonné sous la forme d'un escalier et d'une

plateforme en « U » est atypique et rarement observé. L'ouvrage R501 de Dompierre-sur-Mer est sur le papier un ouvrage relativement rependu sur l'ensemble du Mur de l'Atlantique mais dans les faits, présente des caractéristiques uniques.

La seconde casemate bétonnée découverte à Dompierre-sur-Mer permet le support d'une tourelle de char français. L'ouvrage se compose d'une dalle bétonnée rectangulaire, sur laquelle six murs forment une petite pièce circulaire à l'intérieure de laquelle un seul soldat peut se tenir debout. Malgré la disparition de sa tourelle, la pièce maîtresse de l'ouvrage, ce type de casemate est rarement étudiée. Son plan ainsi que son fonctionnement ont pu être mis en évidence. Des marquages réalisés à la peinture rouge sont encore conservés sur les murs internes de l'ouvrage bétonnée. Ils indiquent des repères géographiques environnants, facilitant le réglage de la tourelle de char lors des phases de combat.

Les différentes caractéristiques techniques illustrées dans cette étude permettent de mieux comprendre le dispositif défensif mis en place par les troupes allemandes autour de la Rochelle. L'emploi de tourelles issues des chars français capturés en 1940, complété par un système d'observation et de communication perfectionné, matérialisé par des inscriptions à l'intérieur de l'ouvrage, en fait un point d'appui solide. Positionné sur les hauteurs de la terrasse de l'ancien four à chaux et soutenu par plusieurs casemates, comme le R 501 étudié et situé à quelques mètres, ce point de tir domine une portion du fossé antichar ceinturant La Rochelle en 1945.



DOMPIERRE-SUR-MER, rue de la Tonnelle-Corne neuve : vue de l'intérieur du R 501 (cliché : T. Aubry)

L'étude de l'ensemble des objets découverts sur le site de Dompierre-sur-Mer apporte, sans contestation possible, de nombreuses informations sur le quotidien des hommes vivant cet épisode marquant de notre histoire. Derrière ces objets anodins se cache une réalité de la guerre, difficilement observable dans les études historiques. Ces vestiges apparaissent ainsi des révélateurs des comportements militaires, culturels ou alimentaires. Les informations pures issues des recherches archéologiques peuvent ainsi être croisées avec la masse de documents et d'archives, en ayant pour objectif d'enrichir les connaissances sur les conditions de vie de chaque combattant engagé dans ce conflit.

La multiplication des découvertes fortuites et des opérations d'archéologie préventive autour des vestiges liés à la Seconde Guerre mondiale a déclenché une réelle prise de conscience sur l'intérêt scientifique, historique et patrimonial dans le département de la Charente-Maritime. Cette nouvelle intervention

archéologique sur la commune de Dompierre-sur-Mer est un exemple de plus. L'intégration d'un four à chaux du XIXe siècle à un système de défense datant de la Seconde Guerre mondiale est un cas unique dans le département, voir en France. En effet, les troupes allemandes ont utilisé le relief formé par le four à chaux pour y installer sur le sommet, une position de tir. En contre bas, camouflé et protégé par les remblais liés à l'utilisation du four à chaux, une deuxième casemate semble elle servir de poste de commandement. Enfin, les observations menées à l'intérieur du four à chaux semblent indiquer son utilisation comme abri lors de la Seconde Guerre mondiale.

Cette intervention de quelques jours à l'automne 2020 a permis d'établir un plan précis des vestiges et de constater l'exceptionnel état de conservation de ces témoins historiques de la vie des Dompierrois au cours des deux derniers siècles.

Aubry Théo

GÉMOZAC Rue des Greffes

Sur les 5 329 m² prescrits à Gémozac rue des Greffes, les six tranchées ouvertes, correspondant à une ouverture du sol de 10,41 %, n'ont pas permis la reconnaissance d'indice de site archéologique malgré la proximité d'une vaste occupation antique au

nord-est et d'une concentration d'enclos fossoyés de type « funéraire » protohistoriques au sud-est.

Vacher Stéphane

HIERS-BROUAGE

Hiers, La Blanchardière

Le diagnostic réalisé dans la cour du logis de la Blanchardière à Hiers a confirmé la présence de bâtiments accolés aux façades nord et ouest de la cour. À l'ouest, la clôture est composée de bâtiments d'une largeur de 7,30 m qui paraissent occuper toute la largeur de la cour. Au sud, cette construction est dotée d'un mur de refend intérieur et de sols pavés laissant supposer une vocation d'étable ou d'écurie. Rien de tel n'a été mis en évidence au nord.

La façade nord de la cour paraît dotée elle aussi de bâtiments sur toute la longueur. En effet, le mur mis au jour est dans l'alignement de la moitié ouest de la clôture et est à 5,60 m du mur de la moitié est de la

clôture. Il se pourrait qu'un seul ensemble ait occupé l'intégralité de cet espace et que lors de la destruction des bâtiments, un décrochement ait été créé dans le mur de clôture.

Ces constructions affleurent en général sous la terre végétale et le mobilier collecté indique une destruction récente, probablement fin XVIIIe/début XIXe siècle. Aucun mobilier antérieur n'a été trouvé hormis trois micro tessons de facture protohistorique collectés dans un vaste creusement mis au jour à l'angle nord-ouest de la cour.

Vacher Catherine

LA JARNE

Pique-Fesse

Ce diagnostic réalisé au mois de juillet 2020 sur une surface de près de 4,7 hectares a souffert du mal qui frappe généralement les terrains agricoles aunisiens : une forte érosion, une couche de terre végétale très faible, le sommet du substrat calcaire se délitant en plaquettes peu aisées à lire et à explorer sans risque de faire disparaître toute trace de vestiges éventuels. Ceci étant, les conditions d'intervention étaient aisées et les perturbations ultérieures, hormis ce faible état de conservation, quasi-inexistantes. L'exploration autant que faire se peut minutieuse a permis de mettre en évidence une occupation de type rural, attribuable à deux périodes distinctes : Antiquité et haut Moyen Âge. Quelques 113 structures ont été repérées, certaines équivalentes car reliées les unes aux autres dans le cas de fossés.

Le mobilier est trop indigent et peu nombreux pour s'assurer d'une plus grande précision à ce stade. La présence de nombreux fragments de tegulae, mais aussi la présence d'un très faible nombre d'artefacts tant antérieurs au Ier siècle que postérieurs à la période carolingienne, permettent ainsi de circonscrire chronologiquement l'occupation réelle du site à quelques 8 siècles maximum.

Un seul vestige parcellaire moderne vient compléter ce corpus, sous forme d'une haie arrachée plutôt récemment. Il témoigne du seul élément de remembrement visible, sachant que pour le reste, le cadastre napoléonien du XIXe siècle a conservé les mêmes limites qu'actuellement.

Le site archéologique proprement dit est caractérisé par des fonds de structures, conservés sur 1 à 30 cm d'épaisseur maximum. Il est constitué pour l'essentiel de fossés d'enclos, formant des ensembles plutôt réguliers. Des bâtiments sur poteaux parsèment le

site, parfois organisés en bâtiments quadrangulaires alignés.

Quelques fosses, lorsqu'elles sont identifiables en tant que dépotoirs, livrent du mobilier antique. A noter une structure, de fonction pour l'heure indéterminée car la fouille n'en a été que superficielle, qui a livré du mobilier plutôt abondant et notamment une applique anthropomorphe en bronze de style assez archaïque, en parfait état de conservation.

Ce site illustre un habitat de bord de marais qui s'inscrit dans le temps, avec une réutilisation plutôt qu'une continuité d'occupation. Aucune trace réelle liée au travail et à la récolte du sel n'est apparue lors de l'opération mais il est envisageable qu'il s'agissait d'une activité pratiquée sur ce site, couvrant près de 2 hectares au moins.

Ce site antique et altomédiéval de bord de marais apparaît très mal conservé, mais il n'en demeure pas moins assez riche en vestiges.

La découverte de structures fossoyées incite à voir une organisation assez rigoureuse de l'ensemble qui semble de surcroît s'inscrire dans le temps. Les trous de poteaux sont difficiles à attribuer en termes chronologiques mais leur nombre et leurs alignements permettent d'envisager plusieurs phases de construction et d'aménagement de cette zone, avec des orientations différentes.

Les preuves manquent pour permettre de relier l'origine de cette occupation à l'exploitation des ressources naturelles, et notamment du marais au bord duquel elle s'implante. La nature même du site nous échappe : habitat, exploitation agricole, exploitation du sel, ou un village mêlant les trois ? Il n'est pour l'heure pas possible de trancher sans investigations

complémentaires, tout comme pour l'attribution chronologique précise.

L'expérience démontre que l'extrapolation du nombre de structures à partir des seules données du diagnostic se révèle bien en-deçà de la réalité et que lors d'un décapage plus extensif, le nombre de structures explose. Ici, la mauvaise conservation interdit de trop compter sur les données extraites du diagnostic pour caractériser précisément le site.

Une applique anthropomorphe de 10,2 sur 4,9 cm en alliage cuivreux a été mise au jour au sommet d'une fosse-dépotoir (cf. fig.). Trois traces de rivets en fer indiquent que l'objet était fixé sur une autre surface, métal ou bois. La forme ferait penser à une anse, d'un vase ou d'une gourde en métal, sinon d'un coffret. Un anneau intégré dans la coiffe du personnage permettait peut-être la suspension de l'ensemble ? Le style est archaïsant, et ferait penser à un élément plutôt ancien

au cours du Principat. Le mobilier céramique cible une fourchette Ier-IIe siècle. Mais quelques éléments évoquent la possibilité d'une datation plus tardive de la fosse.

La découverte de cette applique en bronze démontre ainsi la présence d'un matériel d'une certaine qualité, témoignant peut-être de la richesse de cette exploitation et de quelques-uns de ses habitants au moins. Le mobilier céramique est rare mais varié lorsqu'il est présent.

On se rapprochera, pour comparaison au niveau local, de sites antiques bordiers de marais, tels que ceux mis au jour en 2011 et 2016 à Charron (B. Gissinger, 2011 et 2016). Certains aménagements peuvent peut-être s'y référer, tel le fossé parallèle au bord du marais découvert tranchée 07.

Gissinger Bastien



LA JARNE, Pique-Fesse, applique en alliage cuivreux, appartenant à un récipient antique type gourde ou situle (Ier-IIe s) (Cliché : L. Métivier)

LA JARRIE

1 rue de la Gare

L'objet du présent diagnostic était de rendre compte du potentiel archéologique de la parcelle AN 190b, d'une surface de 692 m² localisée au n°1 Ruelle de la Gare, en amont de la construction d'une maison individuelle. Cette parcelle correspond à une division récente d'un vaste terrain clos de murs de pierres, associé à un ancien logis. La localisation de ce terrain

se situe dans l'environnement direct d'une possible motte au centre du bourg, associée à une construction circulaire (Claude Masse 1703). Le diagnostic n'a livré aucun résultat.

Bâty Pierre

JONZAC Chez-Pinaud

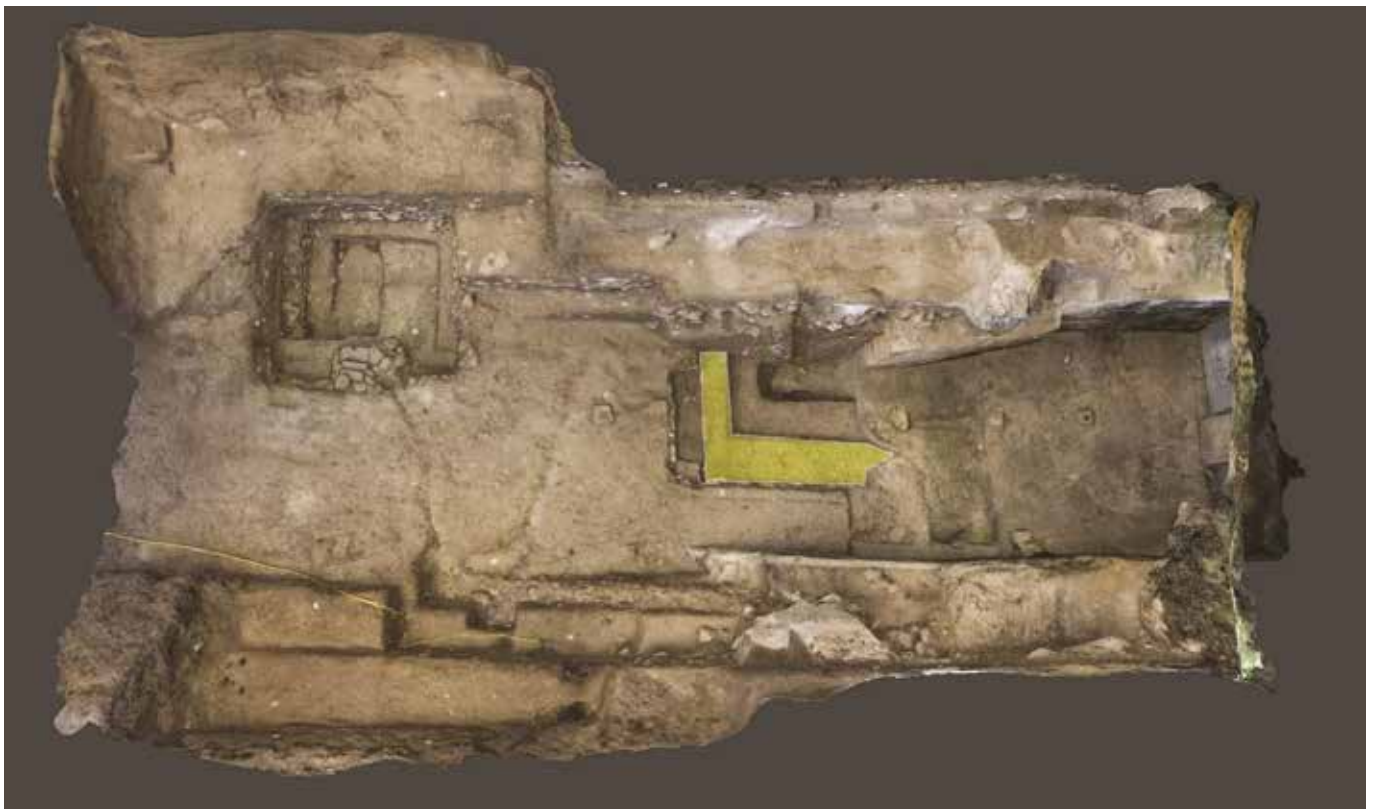
Le gisement paléolithique moyen et supérieur en pied de falaise de Chez-Pinaud à Jonzac est l'un des derniers grands gisements moustériens identifiés dans le Sud-Ouest européen. La découverte de quelques éclats et ossements par Émile Marchais (BRGM), incita Jean Airvaux et Jean Marc Bouchet à se rendre sur le site où ils identifièrent, en 1997, un remplissage archéologique. Jean Airvaux (SRA Poitou-Charentes) entreprit alors sa fouille, de 1998 jusqu'au début des années 2000, et fournit la première description complète des différentes occupations humaines, dont la succession d'une quinzaine de niveaux attribués au Moustérien de type Quina (Airvaux, 2004). La fouille du gisement fut reprise de 2004 à 2007 par une équipe de l'université de Bordeaux et du Max Planck Institute, dirigée par Jacques Jaubert et Jean-Jacques Hublin (Jaubert et al., 2008b). Cette dernière permit de préciser le cadre chronologique du site et de caractériser les processus de mise en place des ensembles archéologiques. Une campagne de sondage fut réalisée en 2011 par l'Inrap sous la direction de Nelly Connet suite à des projets d'aménagements autour du site, révélant l'extension des occupations paléolithiques sur l'ensemble de la ligne de falaise.

En 2019, notre équipe internationale du CNRS et de l'Institut d'Archéologie et d'Ethnographie de la

Branche Sibérienne de l'Académie des Sciences de Russie a repris la fouille du gisement. Elle se concentre maintenant sur le niveau 22 (cf. fig.1), un « bone bed » d'un mètre d'épaisseur (Airvaux, 2004; Jaubert *et al.*, 2008a) interprété comme résultant de l'utilisation du site, par les moustériens Quina au cours du stade isotopie 4, comme lieu d'abattage et de première boucherie. Notre objectif est de comprendre le fonctionnement d'un tel site à partir de la nature et de l'organisation spatiale des activités. La fouille est conduite par décapages progressifs de l'ensemble de la surface accessible avec un enregistrement tridimensionnel de la position de chaque vestige (station totale) doublé par l'enregistrement photogrammétrique des nappes de vestiges au fur et à mesure de leur dégagement.

■ La fouille 2020

Après la réouverture du site en 2019 et la mise en place de notre stratégie de fouille, cette année 2020 fut impactée par la pandémie de CoViD19 ce qui nous a contraint à réduire notre présence sur le terrain et la taille de l'équipe. Les 3 semaines de terrain, du 15 septembre au 4 octobre 2020, nous ont permis de réaliser trois décapages complets de la zone de fouille, de récolter plus de 2500 artefacts et de traiter près de 100 seaux de sédiments.



JONZAC, chez Pinaud, fig. 1 : Image extraite du modèle 3D reconstruit par photogrammétrie. Sur la droite on discerne l'entrée de la carrière. En jaune, la zone de fouille actuelle.

La zone de fouille est située sous un ancien chemin de carrier. Alors que le matériel excavé l'an dernier était caractérisé par une importante fragmentation sur place due à la compaction du sédiment, cette année, la préservation est sensiblement meilleure. Le dépôt archéologique est toujours constitué de ce « bone bed » mais une sous-structuration horizontale et verticale a été identifiée. Des zones à plus forte densité osseuse semblent concentrer les connexions anatomiques alors que la partie sud de l'aire fouillée est marquée par un chenal et des zones de résidualisation (cf. fig.2). Une dizaine de connexions anatomiques a été identifiée cette année confirmant : 1) l'enfouissement rapide des vestiges (avant la disparition des chairs), 2) la probable absence de déplacement après le dépôt et un faible déplacement des vestiges dans la partie principale de l'amas.

Sur le terrain, il a été possible de distinguer une fine couche de sédiment entre les décapages, suggérant que ces derniers correspondent à des épisodes d'occupation distincts.

En parallèle, l'étude taphonomique des vestiges osseux montre des différences significatives entre les assemblages de chaque décapage. Les ensembles

osseux individualisés présentent des variations dans la proportion des grands ongulés, des atteintes taphonomiques différentes et des impacts anthropiques divergents (notamment sur la fréquence des stries de découpe), attestant d'une histoire taphonomique différente.

■ L'étude des vestiges

Les résultats obtenus en 2020 nous ont permis de préciser notre perception du site et de son utilisation par les sociétés Néanderthaliennes il y a près de 65 000 ans.

Tout d'abord, la part des ongulés de grande taille semble avoir été largement sous-estimée lors des précédentes fouilles (Jaubert et al., 2008a ; Niven et al., 2012). Près du tiers de l'assemblage est constitué de vestiges de grands ongulés et, si l'on considère que ces derniers fournissent quatre fois plus de viande et de graisse qu'une carcasse de Renne, il est probable que le Bison et surtout le Cheval aient joué un rôle important dans la diète des néanderthaliens ayant occupé le site. Ce point est essentiel car il invite à reconsidérer la fonction même du site, perçu jusqu'à présent comme un site d'abattage et de traitement du Renne.



JONZAC, chez Pinaud, fig. 2 : Figure de rétention du décapage C5. A : vue rasante, B : vue zénithale. Extrait du modèle 3D.

En parallèle à ces nouveaux développements sur la subsistance des occupants Quina de Chez Pinaud, l'étude de l'industrie lithique révèle une importante utilisation sur place d'outils importés et renforce l'impression de séjours courts. L'étude de l'origine des matières premières siliceuses a également livré des résultats capitaux et inattendus. E. Vaissie démontre que le territoire d'approvisionnement est principalement tourné vers le Nord et l'Est et non pas vers le Sud-Ouest de la France. Or, jusqu'à présent, l'hypothèse était que le site fonctionnait en lien avec le cœur du bassin Aquitain où se trouvent la grande majorité des sites Quina. Soulignons, ici, l'importance du silex du Grand Pressigny qui témoigne d'une acquisition de la matière à plus de 200 km de Jonzac et fait un lien indirect entre le gisement de Chez-Pinaud et celui de Roc-En-Paille (dir. S. Soriano). Roc-En-Paille est un des sites Quina les plus au Nord attestant de l'exploitation sur place du Grand Pressigny.

Enfin, le résultat majeur obtenu cette année sur le site de Chez-Pinaud vient de l'identification, par M. Baumann, d'une véritable industrie osseuse composée de retouchoirs, d'outils biseautés, retouchés et à extrémité mousse. Les retouchoirs sont courants dans les contextes Moustériens Quina (Costamagno et al., 2006), mais les autres catégories morpho-fonctionnelles sont nouvelles et de premier intérêt. Elles témoignent d'activités qui n'avaient pas encore été envisagées sur le site et nuancent la perception sans doute trop restrictive que nous avons de la fonction du site.

Ainsi les résultats de la campagne 2020 permettent de repenser le gisement, d'abord dans sa position au sein du « monde Quina », avec l'analyse de l'origine des matériaux lithiques, ensuite dans la nature des activités pratiquées, au travers des analyses archéozoologiques et de l'industrie lithique et osseuse.

Notre projet de fouille est financé par le Ministère de la Culture, via le SRA Nouvelle Aquitaine, section Poitou-Charentes, Le Conseil général de la Charente-Maritime, le CNRS, L'IAET SB RAS, l'IRL 2013 ZooSCAN. Nous bénéficions d'une aide logistique importante de la communauté de commune de Haute Saintonge, de la municipalité de Jonzac, de l'UMR 5199 PACEA et d'un soutien de l'Ambassade de France en Russie. Nous souhaitons exprimer ici notre reconnaissance à nos soutiens financiers, logistiques et institutionnels sans qui ce projet ne pourrait avoir lieu.

Rendu William, Augoyard Mathilde,
Gicqueau Arthur, Vaissie Erwan,
Baumann Malvina, Plisson Hugues,
Shnaider Svetlana, Kolobova Kseniya

- Airvaux, 2004
- Airvaux, J. : Le site paléolithique de chez-Pinaud à Jonzac, Charente-Maritime. *Préhistoire du Sud-Ouest* (Suppl. 8), 2004.
- Costamagno et al., 2006
- Costamagno, S., Meignen, L., Beauval, C., Vandermeersch, B., Maureille, B., Les Pradelles (Marillac-le-Franc, France): « A mousterian reindeer hunting camp? » *Journal of Anthropological Archaeology* 25, 2006, pp. 466–484.
- Jaubert et al., 2008a
- Jaubert, J., Hublin, J.-J., McPherron, S.P., Soressi, M. : Chez-Pinaud, Jonzac (Charente-Maritime) rapport de fouille programmée triennale 2005-2007 3ème année 2007, Poitiers, Service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes, 2008.
- Jaubert et al., 2008b
- Jaubert, J., Hublin, J.-J., McPherron, S.P., Soressi, M., Bordes, J.-G., Claud, E., Cochard, D., Delagnes, A., Mallye, J.-B., Michel, A., Niclot, M., Niven, L., B., Park, S.-J., Rendu, W., Richards, M.P., Richter, D., Roussel, M., Steele, T.E., Texier, J.-P., Thiébaud, C. : « Paléolithique moyen récent et Paléolithique supérieur ancien à Jonzac (Charente-Maritime): premiers résultats des campagnes 2004-2006 ». In : *Les sociétés du Paléolithique dans un Grand Sud-Ouest de la France : Nouveaux Gisements, nouveaux résultats, nouvelles méthodes. Mémoire de la SPF XLVII*, 2008, pp 203-243.
- Niven et al., 2012
- Niven, L., Steele, T.E., Rendu, W., Mallye, J.-B., McPherron, S.P., Soressi, M., Jaubert, J., Hublin, J.-J. : « Neandertal mobility and large-game hunting: the exploitation of reindeer during the Quina Mousterian at Chez-Pinaud Jonzac (Charente-Maritime, France) ». *Journal of human evolution* 63, 2012, pp. 624–635.

Préhistoire,
Moyen Âge,

JONZAC ZAC de la Mouillère

Antiquité,
Période récente

Le projet d'aménagement de ZAC au lieu-dit La Mouillère à Jonzac a donné lieu à un diagnostic archéologique, venant ainsi compléter les informations relatives aux opérations réalisées en 2013 et 2014 en bordure de l'emprise, dans le cadre du contournement sud et est de la ville (Robin, Bombled, Mortreuil 2020). Le diagnostic a été réalisé du 6 juillet au 4 août 2020 par le Service d'Archéologie Départementale en partenariat avec la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge. La prescription portait sur 208 300 m². Au total, 75 tranchées de sondage ont été réalisées jusqu'au substrat géologique (calcaire, argiles stériles) soit une superficie de 16 140 m² (7,75 % de l'emprise totale) (cf. fig. 1).

■ **Discrète fréquentation pour les périodes préhistoriques**

La présence discrète de quelques objets lithiques est à mettre en relation avec le site d'Heurtebise tout proche, à environ 500 m de l'emprise du diagnostic. Des sondages réalisés en 1985 et 1986 y avaient démontré une occupation du Paléolithique supérieur sur le plateau, sur le flanc et au pied de la falaise (Gaillard 1986, non paginé). L'outillage récolté au cours du diagnostic de La Mouillère s'inscrit dans la gamme d'outils de l'occupation magdalénienne (-18000 à -12000) identifiés à Heurtebise et trouvés en grand nombre sur le plateau.



JONZAC, ZAC de la Mouillère, fig. 1, plan général des tranchées et des vestiges mis au jour (DAO : C. Gay).



JONZAC, ZAC de la Mouillère, fig. 2,
vue générale du sarcophage trapézoïdal isolé (Cliché : K. Robin).

De la même manière, la découverte résiduelle de quelques artefacts néolithiques renvoie à la possible occurrence néolithique répertoriée pour Heurtebise. En effet, des sépultures néolithiques auraient été trouvées dans les carrières et détruites par une explosion en 1944 (Seguin 1971, p. 23). Ces quelques tessons sont également à rapprocher de ceux observés dans le secteur 3 diagnostiqué en 2013 dans le cadre du contournement sud et est de Jonzac, au niveau de Bellevue (Gissingner 2013, p. 26).

■ L'occupation antique

La découverte d'un tronçon de chemin antique vient s'ajouter au maillage déjà connu des voies de circulation sur le territoire de la Haute-Saintonge, et notamment aux abords de Jonzac. Fréquenté entre le II^e et le III^e siècle ap. J.-C., il développe des dimensions modestes qui pourraient en faire un axe secondaire, mais les éléments constitutifs de l'occupation antique à proximité empêchent une interprétation plus exhaustive.

Deux installations sur poteaux, un grenier et une possible clôture, pourraient indiquer que ces aménagements sont à la marge d'une occupation antique du secteur. Elles sont pour l'heure associées à une activité agro-pastorale. La mise en perspective des informations tirées de cette expertise archéologique et des opérations voisines de 2013 et 2014 (Gissingner 2013 et 2014), permet de soumettre la possibilité que l'occupation antique se serait développée plus au nord de l'emprise diagnostiquée à La Mouillère.

Le four à chaux mis au jour renforce cette possibilité, d'autant que ce type d'installation est souvent mis en retrait des secteurs habités. De forme circulaire, sa conservation est médiocre mais suffisante pour comprendre que son installation utilise la topographie du lieu, plaçant l'alandier et l'aire de défournement en partie basse, l'enfournement se faisant ainsi en zone surélevée. S'il n'est pas possible de pouvoir déterminer son rôle (construction, amendement, artisanat), il semble cependant que nous puissions associer le choix de son implantation avec la présence du substrat calcaire facilement disponible en surface par endroits.

■ L'occupation du haut Moyen Âge et Moyen Âge

Un sarcophage à cuve trapézoïdale, orienté NO/SE, est à l'isolement en bordure du talweg (cf. fig. 2). L'ouverture plus large du sondage confirme cette situation solitaire inhabituelle. Malgré une conservation toute relative du contenant, il appartient à l'horizon alto-médiéval. L'utilisation du calcaire coquillé et le style du coussin céphalique permettent de le rapprocher des sarcophages découverts dans le cimetière de la Fée aux Roses, à seulement 300 m sur le plateau (Gissingner, Coupey et alii 2016). Aussi, la fourchette chronologique allant du VII^e au IX^e siècle est-elle proposée. Débarrassé de son couvercle à une date qu'il n'est pas possible de préciser, les ossements, dont beaucoup sont manquants, avaient été manipulés, empêchant toute mise en relation avec les actes de pillage observés dans la nécropole voisine.

■ Fréquentation moderne

La fréquentation moderne du secteur de La Mouillère passe presque inaperçue au regard des quelques éléments de terre cuite prélevés dans l'emprise du diagnostic. Elle est surtout symbolisée par la présence du logis de La Mouillère, récemment baptisé La Ménardière, sans doute dans le but de dissocier les deux bâtiments jusqu'alors nommés de la même manière. Au XVI^e siècle, cette bâtisse appartenait à la châtellenie de Jonzac et Denis Chevalier en était le seigneur. La partie la plus ancienne du logis est marquée par un toit à croupe couvert d'ardoises, ainsi qu'une tour polygonale datée du XVII^e siècle et dont l'originalité se trouve dans le dôme en pierres de taille qui la recouvre.

■ L'exploitation de la pierre à l'époque contemporaine

La dernière occupation correspond à l'exploitation de deux carrières souterraines entre 1860 et 1945 pour la fourchette large. La superposition des inscriptions indique la durabilité de l'exploitation sans pour autant garantir de l'inter interruption ponctuelle de celle-ci. La cessation d'activité dans les carrières est mal perçue. Plusieurs facteurs pourraient en être la raison : la présence de karsts et de poches d'argile dans les deux carrières pourrait avoir arrêté la production, des traces d'effondrement sont également remarquées, et les marques d'inondations laissées sur les parois de l'une des deux carrières ont pu entraîner un abandon de l'exploitation (cf. fig. 3).

L'utilisation de certains outils comme le pic girardin renseigne sur l'origine des ouvriers qui ont œuvré dans ces exploitations. La présence des carrières provenant de la région de Bayon-sur-Gironde n'est plus à démontrer à Jonzac (Gaillard 2021). En revanche, la question de la vocation des deux carrières reste suspendue. Il est difficile de déterminer si elles correspondent à des petites exploitations ou à des entreprises plus prospères. Néanmoins, elles témoignent bien d'une activité liée à la pierre très lucrative à Jonzac et

alentours. Elles intègrent le corpus déjà bien fourni des carrières modernes et contemporaines recensées sur le territoire et qui s'explique par des prédispositions géologiques liées à l'anticlinal.

Et puisque la pierre calcaire est à Jonzac un matériau disponible abondamment, il est un aménagement qui interroge. Un pavement extérieur, constitué de blocs calcaires patiemment agencés les uns contre les autres, est identifié. La surface émoussée des pierres, en surface comme sur les bords, évoque un pavement dont l'emprise n'est pas connue. Le lien avec le logis de La Mouillère situé à environ 150 m semble entendu, et son rôle est sans doute à mettre en relation avec une installation de jardin d'agrément.

Robin Karine

- Gaillard 1986
- Gaillard J. : « Sondage à Heurtebise. Commune de Jonzac (Charente-Maritime) », Bulletin de l'Association Archéologique et Historique de Jonzac, 32, non paginé.
- Gaillard, Leblanc, Lauranceau 2011
- Gaillard J., Leblanc J.-C., Laurenceau N. : L'exploitation antique de la pierre de taille dans le bassin de la Charente, Mémoire XL, Association des Publications Chauvinoises, 369 p.
- Gissinger 2013
- Gissinger B. : Jonzac, Ozillac et Champagnac, Contournement sud et est phase 1, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, service d'archéologie départemental de la Charente-Maritime, 2013, 95 p.
- Gissinger 2014
- Gissinger B. : Jonzac, Ozillac et Champagnac, Contournement sud et est Phase 2, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, service d'archéologie départemental de la Charente-Maritime, 2014, 76 p.
- Gissinger, Coupey et alii 2016
- Gissinger B. (dir.), Coupey A.-S. et alii : Jonzac, Contournement sud et est – La Fée aux Roses. Une nécropole mérovingienne de plein champ, rapport de fouille archéologique préventive, La Rochelle, service d'archéologie départemental de la Charente-Maritime, 2016, 893 p.
- Robin, Bombled, Mortreuil 2020
- Robin K., Bombled P., Mortreuil V. : Jonzac Zac de la Mouillère, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, La Rochelle, service d'archéologie départemental de la Charente-Maritime, 2021, 259 p.
- Seguin 1971
- Seguin M. : « Les grottes d'Heurtebise (Jonzac) », Bulletin de l'Association Archéologique et Historique Jonzacaise, 3, 1971, pp. 23-26.



JONZAC, ZAC de la Mouillère, fig.3, vue de la descenderie comblée de l'une des carrières moderne (cliché : C. Gay).

Période récente

MARENNES

Rue de Verdun

Le projet de construction d'un lotissement, sur la commune de Marennes, est à l'origine de la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. D'une surface de 4 669 m², l'emprise est située au sud du bourg, aux abords immédiats de l'église Saint-Pierre fondée au XI^e siècle. L'intervention menée, rue de Verdun, n'a révélé aucun indice archéologique. Seules des fosses modernes anecdotiques ont été mises en évidence. Celles-ci correspondent toutes à des inhumations

de caprinés (moutons) et illustrent parfaitement le caractère essentiellement rural des lieux. Depuis le Moyen Âge, les terres de la presqu'île de Marennes ont été essentiellement dévolues à l'élevage et à l'agriculture. L'activité agro-pastorale s'est développée et a gagné les marais limitrophes, reconvertis en prairies pâturées au gré des phases d'envasement et de déprise des salines.

Leconte Sonia

MARENNES

Église Saint-Pierre-de-Sales

L'opération archéologique menée en 2020 a été prescrite en amont de la pose d'un réseau de drainage sur le pourtour de l'église Saint-Pierre de Sales de Marennes. Elle a consisté en deux méthodes distinctes : suivi de terrassements au nord et à l'est, fouille préalable au sud. Côté sud, la fouille a été contrainte par deux aspects : le non-dépassement de la cote de pose du drain, et la stricte évaluation du risque archéologique posé par les travaux, présents et futurs. De fait, l'opération s'est limitée à la reconnaissance des arases des maçonneries de l'ancienne église, la fouille de quatre sépultures gênant cette reconnaissance, et le sondage ponctuel de la stratigraphie en place.

Sans structure concrète à l'appui, plusieurs indices pointent l'hypothèse d'une occupation au haut Moyen Âge du site. Ces indices sont, d'une part, archéologiques, à savoir la présence régulière de mobilier céramique antique et carolingien dans la stratigraphie. Ils sont, d'autre part, historiques : la première mention de l'église en 1047, ainsi que l'utilisation du vocable Saint Pierre, qui pointe la possibilité d'une origine ancienne de l'archiprêtré de Marennes.

L'occupation la plus ancienne du site très brièvement repérée lors de l'opération est un niveau de cimetière au sud de l'église contenant du mobilier céramique altomédiéval, ainsi que les vestiges d'une sépulture en coffre datée par radiocarbone des années 1225-1298. Cette couche est coupée par la tranchée de fondation d'un mur axé est/ouest, pourvu d'une

gouttière sur son parement sud et édifié entre la fin du XIII^e siècle et le XV^e siècle. Contre son parement nord vient s'appuyer un épais niveau cimetériel. Il est difficile de déterminer si ce mur est le gouttereau d'un édifice de culte antérieur dans lequel ont été pratiqué des inhumations, ou s'il s'agit du mur de clôture d'un cimetière ou d'un bâtiment. À cette époque, l'église de Marennes constitue une forteresse clef dans le dispositif défensif régional. Un capitaine y est en poste et le guet y est organisé.

À la fin du XV^e ou début du XVI^e siècle, l'église est reconstruite dont seul le clocher a subsisté en élévation. Les dimensions de cet édifice et sa structure planimétrique laissent entrevoir une église massive, d'une largeur hors-œuvre de presque 30 m. Son plan pourrait se rapprocher de celui de la cathédrale de Saintes avec laquelle la filiation stylistique du clocher-porche est évidente : à trois vaisseaux avec transept, bordé de chapelles sur l'ensemble de son pourtour. La mention des « fabricqueurs de l'église de Marennes » en 1514 indique que les deux chantiers sont chronologiquement proches. La fouille n'a pas permis de savoir si le chevet a également été reconstruit.

Suite aux guerres de Religion, l'église est totalement réédifiée, clocher excepté, entre 1602 et 1638. Il faudra cependant attendre les années 1760-70 pour que les voûtes soient lancées.

Boisserie Florence

MURON

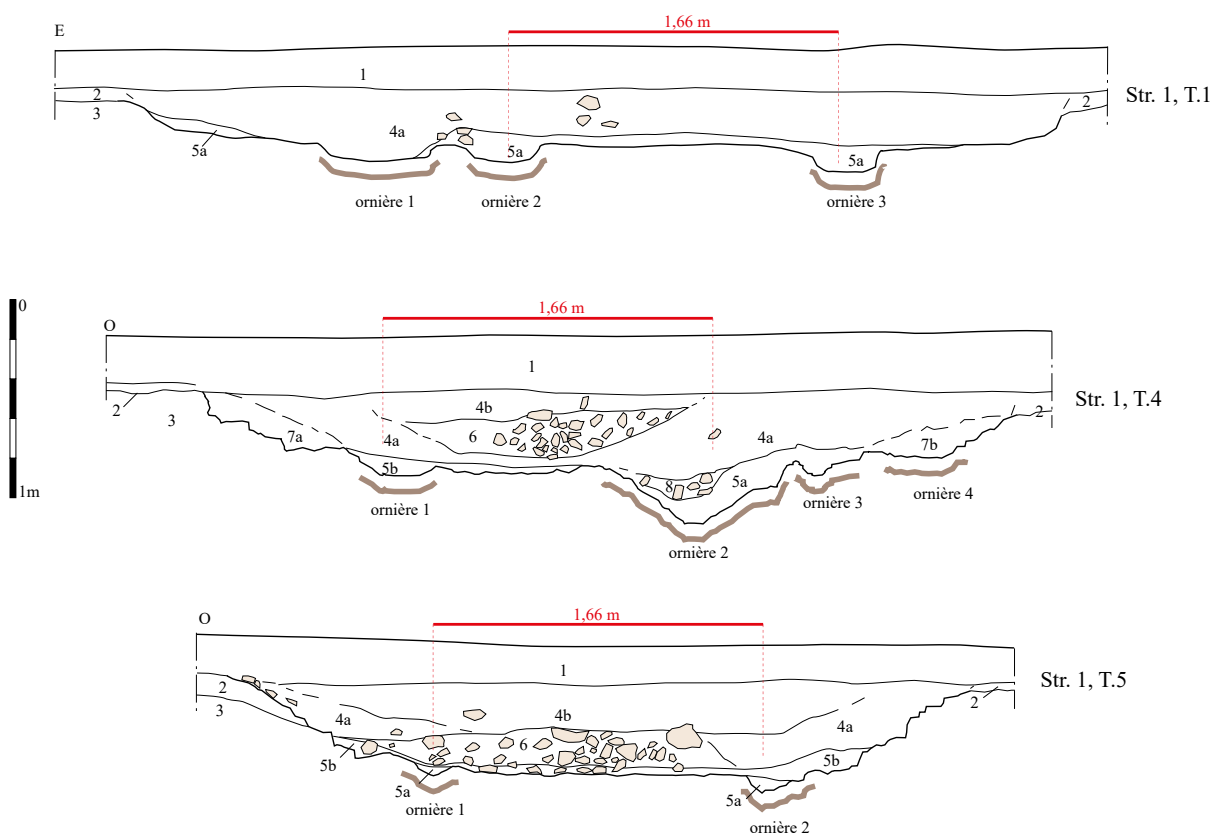
Le Grand Fief, tranche 2

Le diagnostic réalisé sur la parcelle ZH12 sur une surface de 23 500 m² a permis la reconnaissance d'une voie romaine dont l'origine gauloise est probable. Au sud, elle cheminait vers l'agglomération gauloise puis antique de Muron située au sud du bourg actuel. Au nord, sa direction prend celle de Saint-Germain-de-Marencennes et plus loin, de Saint-Georges-du-Bois connus tous deux pour leurs occupations antiques. Les autres structures reconnues regroupent essentiellement des fossés de type

parcellaire disposés soit perpendiculairement à la voie ancienne, soit parallèle à cette dernière. Deux petits ensembles de fossés pourraient, eux, correspondre à des aménagements liés à la culture de la vigne. Enfin, on notera la présence de deux fossés isolés et de grandes fosses pouvant correspondre à des carrières. L'ensemble du corpus mobilier est restreint et est composé essentiellement de fragments de tegulae.

Vacher Stéphane

Coupe de la voie



- 1 : terre végétale argilo-limoneuse brun foncé avec rares graviers et petits blocs de calcaire
- 1b : idem à 1 mais sous le niveau de labour
- 2 : substrat calcaire altéré, argilo-limoneux brun rouge, plus clair que la couche 1 avec nombreux blocs et graviers calcaire se densifiant à la base
- 3 : substrat calcaire marqué par des lits de palquettes de calcaire plus ou moins épaisses et tendres et des niveaux de marne
- 4a : sédiment argilo-limoneux brun avec rares graviers et blocs de calcaire
- 4b : idem à 4a légèrement plus clair
- 4c : sédiment argilo-limoneux brun avec des blocs de calcaire en partie centrale, rebouchage volontaire et tri gravitationnel des blocs ?
- 5a : sédiment fin sans élément grossier, limon marneux grisâtre, niveau boueux lors du fonctionnement de la voie
- 5b : idem à 5a moins grisâtre
- 6 : très nombreux blocs de calcaire dans une matrice de type couche 4, rechapage de la voie
- 7a/b : sédiment de nature proche de celle de la couche 4a mais plus fine plus grisâtre
- 8 : sédiment de composition intermédiaire entre les couches 5a et 4a avec blocs de calcaire ayant pu être déposés pour combler l'ornière

NEUILLAC 3 route de la Voie Romaine

Le diagnostic réalisé en préalable au projet de construction d'un chai viticole aux abords de la voie romaine Saintes / Pons / Cahors constitue la première véritable opération archéologique récente menée sur la commune de Neuillac. Le diagnostic a été réalisé du 6 au 10 août 2020 par le Service d'Archéologie Départementale. Il a permis d'acquérir des données inédites sur une occupation du haut Moyen Âge (Robin, Bombled, Mortreuil 2020).

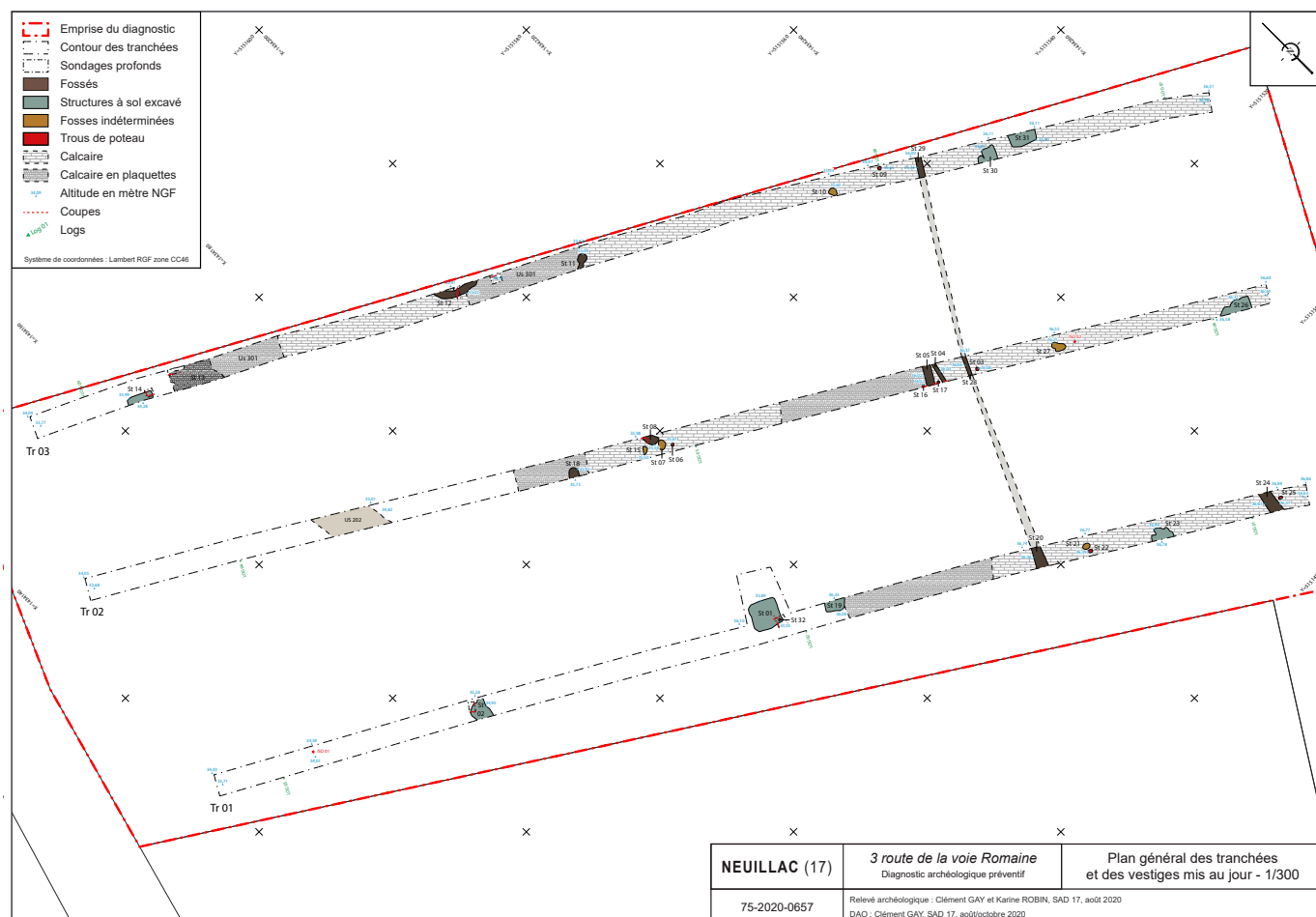
Les 31 structures identifiées sont réparties sur l'ensemble de la parcelle. Des fossés semblent organiser l'espace, comme St 20/28/29. Toutefois, il faut constater la divergence des orientations pour St 25, St 28 et St 11 qui pourrait soit traduire des aménagements successifs, soit des séparations intermédiaires.

Les bâtiments excavés (St 1, St 2, St 13, St 19, St 23, St 26, St 31, St 30) semblent répondre à la même orientation, nord-est/sud-ouest. Les sondages manuels réalisés montrent une bonne conservation des vestiges (25 à 56 cm de profondeur) et la présence d'encrages de poteaux, au moins pour une structure. Ces structures peuvent être comparées à celles mises

au jour dans la villa de Chez Bret à Jonzac, bien que le contexte ici ne semble pas le même. L'occupation tardive de la villa (Ve/VIIIe siècle) livre 3 bâtiments excavés associés à des bâtiments sur poteaux qui traduisent une évolution dans l'occupation du site (Robin, Mortreuil 2014, p. 66-73, 112, Mortreuil Robin 2015, p. 74-76).

La présence de trous de poteaux épars suggère également de possibles constructions ou clôtures/délimitations. À cela s'ajoute des fosses indéterminées et des niveaux d'épandage qu'il n'a pas été possible de qualifier (niveaux de circulation ?, comblement de zones d'extractions de matériaux ?). Il faut également mentionner la possibilité de murs épierrés (St 12 et St 5) qui pourraient alors suggérer des constructions sur murs solins.

Le plan des vestiges ne permet pas de proposer une interprétation de l'organisation spatiale. Toutefois, l'implantation des bâtiments excavés et des possibles bâtiments sur murs solins montre un espacement important qui laisse ainsi la place à des fossés, des fosses et des encrages de poteaux.



NEUILLAC, route de la voie romaine, plan général des tranchées et des vestiges (DAO : C. Gay)

Si l'organisation spatiale ne peut être précisée, la nature des vestiges et le mobilier céramique permettent d'identifier clairement une occupation de type rural. L'aspect relativement « lâche » de l'implantation des bâtiments peut masquer une densité bien plus importante. Il faut en effet mentionner l'absence de fosses dépotoirs, de sépultures ou encore de fosses à vocation « artisanale » dans les tranchées. Le caractère domestique des bâtiments est indéniable mais il n'est pas possible de préciser s'il s'agit d'habitats ou de bâtiments à vocation utilitaire (stockage, activités spécifiques...). Même si l'érosion est perceptible, des « niveaux d'épandages » sont conservés et pourraient témoigner d'aires de circulation.

L'ensemble de ces structures permet de conclure à la présence assurée d'un habitat rural en proximité de voie (romaine puis médiévale) et en bordure de ruisseau. Ce dernier peut être rapproché de l'occupation mise au jour à Saint-Georges-des-Coteaux (Zac des Coteaux, Farago et Gerber 2002, p. 39-43). Cinq structures excavées y sont associées à une occupation qui se décline en de nombreux types de structures (bâtiments sur poteaux, greniers, silos, aires de stockage, sépultures). La datation de bâtiments excavés est attribuée au haut Moyen Âge (VIIe/VIIIe siècles) alors que les autres vestiges sont plus récents (IXe/Xe siècles).

L'occupation du haut Moyen Âge mise au jour à Neuillac, au croisement de la voie romaine et du ruisseau le Nobla, témoigne donc de la valorisation de ce terroir.

La fixation du noyau d'habitats ou de bâtiments à vocation utilitaire sur le site de Fontagard pose ici la question de l'importance de l'héritage antique. La collecte de mobilier céramique antique, au cours de la prospection en 2005 et du diagnostic en 2020, contribue à cette interrogation.

Dans ce secteur de la Haute-Saintonge, il est difficile de ne pas faire référence aux recherches récentes menées sur la villa gallo-romaine de Jonzac, située à moins de 10 km. Elles ont montré la pérennité de l'occupation de la vallée, et surtout la mutation qui s'opère au haut Moyen Âge. Certes, la majorité des aménagements observés pour le haut Moyen Âge sont identifiés dans l'emprise des constructions gallo-romaines, mais néanmoins, aux abords proches de la limite de fouille, a pu être repéré un fond de cabane, laissant peut-être envisager un développement des structures plus au sud. La question de la pérennité d'occupation des lieux se retrouvait également dans le cimetière fouillé partiellement en 2015 à « Beaulieu », et situé à 300 m de la villa gallo-romaine (Robin *et al.* 2017, p.135-151,182). On y découvrait la continuité

d'utilisation de l'espace funéraire avec la cohabitation de sépultures antiques et du haut Moyen Âge.

À l'appui d'éventuelles futures découvertes, il sera intéressant de se pencher sur la proximité de l'occupation du haut Moyen Âge de Fontagard avec la voie romaine. Son tracé est encore fortement marqué dans le paysage actuel, on ne peut échapper à sa parfaite rectitude sur les vues aériennes comme sur les cartes IGN. Cette voie romaine a traversé le temps, et son rôle aujourd'hui est multiple. Parfois simple chemin d'exploitation, elle officie ailleurs en qualité de route départementale, de même elle sert autant de limite parcellaire que de limite administrative entre les communes. Pourtant, le rapport de fouille de la voie romaine en 1996 semblait suggérer un abandon précoce de cet axe (Baffou, 1998). La pauvreté du mobilier recueilli lors de cette opération, ajoutée à la situation de découverte des artefacts aux abords de la voie, constituent de maigres indices datants.

La mauvaise connaissance du réseau viaire post-romain n'est pas seulement une problématique liée au territoire de la Haute-Saintonge, elle est malheureusement bien plus étendue que cela. On ne peut cependant exclure que la voie romaine Saintes / Pons / Cahors soit restée un pôle attractif durant la période du haut Moyen Âge. Et dans le cas où cette voie aurait perduré dans le temps, il faut également envisager la possibilité qu'elle ait pu perdre de son importance, peut-être reléguée au rang d'axe secondaire. Au regard des trois indices de sites du haut Moyen Âge répertoriés à ce jour sur la commune de Neuillac, on remarquera leur situation dans des secteurs très proches de zones déjà occupées à l'époque gallo-romaine et pour lesquelles les réseaux hydrographique et viaire constituent des éléments polarisants.

Robin Karine

- Farago, Gerber, 2002
- Farago B., Gerber F. : Saint-Georges des Coteaux – Zac des Coteaux, La Mission : Occupation, sépultures, parcellaires de l'Antiquité et du haut Moyen Âge, rapport de fouille préventive, Association pour les Fouilles archéologiques Nationales Grand Sud-Ouest, 2002, 232 p.
- Robin, Bombled, Mortreuil ; 2020
- Robin K, Bombled P., Mortreuil V. : Neuillac Distillerie Fontagard, Réalisation d'un chai de stockage, 3 route de la Voie Romaine, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, La Rochelle, Département de la Charente-Maritime, 2020, 92 p.
- Robin et al., 2017
- Robin K., Carre A., Chabrol E., Coupey A.-S., Remigy A., Saint-Didier G., Mortreuil V., Landreau G., Salun G. : Jonzac – « Beaulieu », rapport de fouille préventive 2015, Département de la Charente-Maritime, La Rochelle, 2017, 482 p.
- Robin, Mortreuil, 2015
- Robin K., Mortreuil V. : Jonzac – Moulin de Chez Bret « Val de Seugne », rapport final de fouille programmée, Département de la Charente-Maritime, La Rochelle, 2015, 3 vol., 612 p.

LES NOUILLERS

Place de l'église Saint-Pierre

Le projet de réhabilitation de la place de l'église Saint-Pierre sur la commune de les Nouillers a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention est d'une superficie de 1 645 m² et comprend une très grande partie de l'actuelle place de l'église, incluant les flancs ouest et nord de l'édifice religieux.

Bien que les fenêtres d'observation aient été grandement limitées en superficie par l'omniprésence de réseaux enfouis et par les besoins d'accès aux bâtiments ouvrant sur la place, l'opération a révélé que le paysage urbain qu'offre aujourd'hui le bourg de Les Nouillers, en partie hérité de celui représenté sur le cadastre napoléonien, n'a plus rien à voir avec celui de l'époque médiévale.

Le diagnostic a donc révélé que le cimetière, réputé pour ne s'être développé que sur le flanc sud de l'édifice, s'étendait non seulement sur le parvis de l'église mais aussi au nord, aujourd'hui vaste place publique : au moins deux tombes qui peuvent être attribuées au Moyen Âge ont en effet été découvertes à près de 35 m au nord-est du mur gouttereau nord de l'église (cf. fig. 1). L'espace funéraire associé à l'église occupait dans le paysage urbain, au moins dans sa phase d'utilisation la plus ancienne, une superficie beaucoup plus importante que ce qui était jusqu'alors supposé.



LES NOUILLERS, Place de l'église Saint-Pierre, fig. 1 : Sépulture installée dans une fosse creusée dans le substrat (Cliché : C. Trézéguet)



LES NOUILLERS, Place de l'église Saint-Pierre, fig. 2 : Des restes d'au moins un bâtiment et des niveaux d'occupation médiévaux ont été découverts sous l'actuelle place de l'église (Cliché : C. Trézéguet)

Les tombes présentes devant le parvis datent de l'époque moderne : de très nombreuses sépultures en cercueil y ont en effet été découvertes, dont nombre d'entre elles a été perturbé par des travaux récents. Il est même possible qu'un niveau de circulation directement en lien avec une des phases modernes d'utilisation du cimetière ait été préservé, ce qui est assez rare pour être signalé.

Par ailleurs, si les investigations n'ont pas retrouvé de vestiges des bâtiments modernes figurant sur le cadastre napoléonien, elles ont néanmoins révélé la présence de restes d'au moins un bâtiment, voire deux, associés à des niveaux d'occupation pouvant remonter au Moyen Âge classique (cf. fig. 2).

Enfin, et de façon plus anecdotique, un chemin de terre qui traversait la place au milieu du XX^e siècle et dont un des habitants se souvenait parfaitement, a été retrouvé. Conformément aux informations orales transmises, la place était en terre et ce chemin se composait d'un épandage de cailloux pour faciliter la circulation d'engins agricoles. Il a été à de nombreuses reprises rechargé car il s'enfonçait régulièrement sous le passage des roues.

PESSINES 19 rue Saint-Gilles

Le site est localisé dans le bourg de Pessines, au sud et à l'est de l'église paroissiale. Un projet de lotissement est à l'origine de la prescription du diagnostic archéologique, sur une superficie d'environ 3 000 m². Le terrain se situe à proximité de l'église paroissiale Saint-Gilles, auprès de laquelle un diagnostic a été réalisé en 2019 par Jean-Paul Nibodeau (Nibodeau, 2019).

L'église Saint-Gilles est un prieuré-cure relevant, du XI^e au XVII^e siècle, du prieuré de chanoines réguliers augustinien de Saint-Vivien de Saintes, puis au XVIII^e siècle, aux religieux de l'abbaye de Sablonceaux.

La construction de l'église Saint-Gilles, de par le style de sa façade est attribuable à la fin du XII^e siècle ou au XIII^e siècle. Des inscriptions indiquent la réalisation de travaux au cours du XVII^e siècle, probablement après les guerres de Religion. En 1630 une nouvelle cloche est installée dans le petit campanile qui surmonte l'entrée. Actuellement, du prieuré-cure il subsiste l'église et des bâtiments qui lui sont accolés

au sud. L'ancien cimetière a été transformé en espace vert avec en son centre le monument aux morts.

Les vestiges fossoyés observés à l'occasion du diagnostic témoignent d'occupations médiévales, modernes et contemporaines. Un fossé daté des XI^e-XII^e siècles est observé, il est dans le prolongement d'un fossé déjà repéré dans la parcelle voisine en 2019. Une fosse pourrait potentiellement se rapporter au Moyen Âge, elle livre dans son comblement un tesson médiéval.

Les autres structures correspondent à des fossés parcellaires. Ceux qui livrent du mobilier sont modernes et contemporains. Quelques trous de piquets ou fond de fosses témoignent de l'occupation récente par un jardin et un verger de la parcelle. Seule une médaille religieuse rappelle la proximité de l'église.

Bolle Annie

- Nibodeau 2019
- Nibodeau J.-P., Vequaud B. : Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Pessines, 17 Rue Saint-Gilles, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap, 56 p.

PORT-D'ENVAUX Le Priouté, fleuve Charente

Le site immergé du Priouté se trouve dans le fleuve Charente, sur la commune de Port-d'Envaux, à seulement 4 km en amont de la zone portuaire de Taillebourg – Port d'Envaux. A ce jour, trois épaves assemblées (EP1, EP2, EP3) et une pirogue monoxyle, toutes datées du haut Moyen Âge, sont recensées au Priouté. Localisée en 2014, l'épave du Priouté EP3 est située près de la rive gauche de la Charente, sur la commune de Port d'Envaux (17), à 175 m en aval d'EP2 et 230 m en aval d'EP1. Dans ce secteur, une bathymétrie réalisée en 2013 montre l'existence d'un haut-fond sans doute d'origine anthropique sur lequel se trouve l'épave.

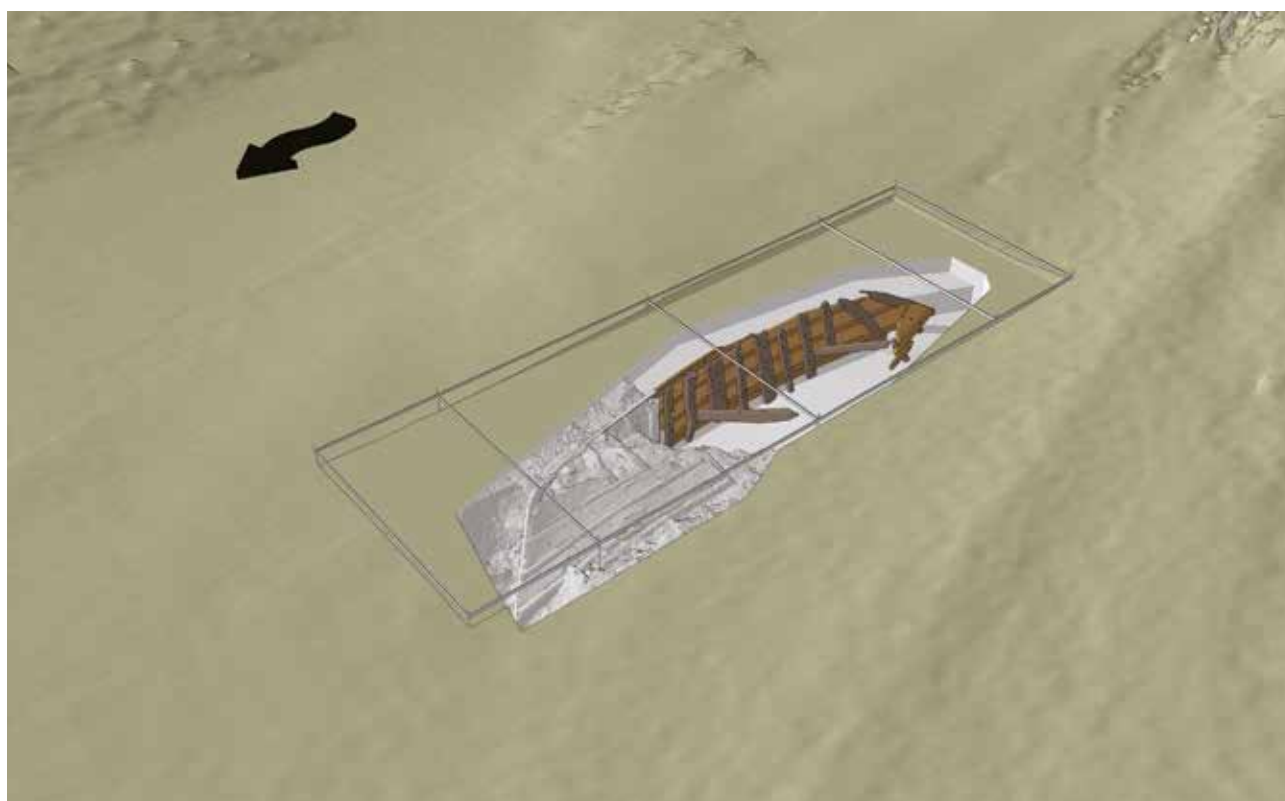
L'épave repose en partie sur son flanc tribord proue face au courant, les éléments dégagés du sédiment argileux sont très érodés et semblent tous être en chêne; seule une partie du flanc bâbord était visible avec quelques bordages conservés au niveau des extrémités de l'embarcation.

La fouille 2020 a été consacrée au démontage pour étude d'environ 50% de l'épave coté proue. Avec une emprise d'1,4 m dans le sédiment, le flanc tribord est assez bien conservé contrairement au flanc bâbord très érodé. Après trois photogrammétries et relevés in-situ, les éléments architecturaux ont été démontés puis remontés en surface pour être modélisés et étudiés, ils ont ensuite tous été réimmergés sur place.

En milieu fluvial où la turbidité rend les conditions de travail difficiles, ce procédé permet d'observer les assemblages et les éléments architecturaux de l'épave de façon optimale et ainsi d'en faire un modèle 3D fiable et complet.

La campagne 2019 avait permis de réaliser un sondage important et d'identifier la présence d'éléments architecturaux déterminants : trois baux traversants complétés par un support de gouvernails latéraux, et un étambot avec une poupe en pointe.

La campagne 2020 permet de confirmer l'hypothèse d'une propulsion à voile ou mixte : en effet le bau central est tout à fait adapté pour accueillir un mât qui peut être placé contre, deux chevilles et une trace d'usure en son centre pourraient en être les traces. Les baux servent également de raidisseurs à la coque qui, en cas de propulsion à la voile, subit des contraintes mécaniques importantes. Ils peuvent aussi servir de support pour y poser un plancher, le bau coté étrave montre un aménagement qui valide cette hypothèse, la proue de l'embarcation était probablement partiellement pontée. La présence d'apertures et d'œilletons découverts sur le flanc tribord conforte également l'hypothèse d'une navigation à la voile. La sole ayant pratiquement entièrement disparue, il est malheureusement peu probable de trouver une éventuelle emplanture de mât.



Vue isométriques 3D de la fouille 2020 replacé sur le modèle 3D de la bathymétrie réalisée en 2014 (Mesuris). Photogrammétriques et PAO : P. Moyat



Vue isométrique 3D de l'extérieur d'EP3 fouillé en 2020. PAO : P. Moyat

PORT-D'ENVAUX, Le Priouté, vues isométriques (DAO : P. Moyat)

Les dimensions de l'épave 3 restent modestes (10,5 m sur 3 m), mais avec sa forme en «fuseau» et une propulsion à la voile, elle n'était sans doute pas uniquement destinée à naviguer sur le fleuve, elle pourrait également avoir été conçue pour naviguer dans l'estuaire.

On peut retrouver une certaine similitude architecturale sur l'épave de Port Berteau II (Rieth, Carrière-Debois, Serna, 2001), géographiquement très proche, daté dans la fourchette Ve-VIII siècles, mais de taille plus importante, et possédant très probablement une quille ; son fond n'était donc pas plat.

Les trois embarcations du Priouté sont de construction à franc-bord, cependant, contrairement aux deux autres épaves (EP1 et EP2), les éléments visibles des flanc d'EP3 diffèrent. Ils sont constitués d'une alternance de bordages plats d'une largeur moyenne de 25 cm pour 4 cm d'épaisseur, et de bordages plus étroits et bombés, d'une largeur moyenne de 10 cm pour 8 cm d'épaisseur pouvant probablement faire office de lisses. Tout comme sur EP1 et EP2 ils sont maintenus sur les couples à l'aide de chevilles et sont d'un diamètre identique de 3 cm. Les calculs de capacité de charge réalisés en 2012 et 2015 à l'issue des fouilles d'EP1 et d'EP2, permettent de connaître le poids maximal de marchandises qu'elles pouvaient transporter, soit environ 5 tonnes pour EP1 et 16 tonnes pour EP2. On pourra calculer également cette donnée pour EP3 à l'issue de sa fouille, et on sera ainsi en mesure de comparer ces embarcations, tant dans leur conception architecturale que dans leurs fonctions. Leur datation ainsi que les données disponibles laissent supposer qu'elles ont été conçues par les mêmes constructeurs, pour un espace fluvio-maritime commun.

Une datation 14C avait été faite en 2014 sur un couple, côté poupe, à bâbord. Elle donne en âge calibré une fourchette comprise entre 662 et 770 ap. J.-C. (Poz-64857 : 1295 ± 30 BP). Des prélèvements pour datation par dendrochronologie avaient également été effectués en 2019 par le laboratoire Dendrotech, mais malheureusement aucune date fiable n'avait pu être trouvée. En 2020 de nouvelles analyses faites par le laboratoire Dendrotech ont permis de dater de façon fiable EP3 entre 718 et 730 ap. J.-C.

L'épave a donc été construite au début du VIII^e siècle. Rappelons que les deux autres embarcations assemblées et la pirogue monoxyle conservées sur le même site sont proches chronologiquement (EP1 : 680-874 cal AD ; EP2 : 601-771 cal AD et 650-671 cal AD ; pirogue P1 : 779-971 cal AD). Après sept campagnes de prospection et de fouille subaquatiques, le site fluvial du Priouté compte quatre embarcations du début du Moyen Âge, dont une pirogue monoxyle. On peut rappeler que l'un des intérêts majeurs des sites immergés réside dans la conservation de vestiges en bois, dans ce cas des embarcations, datables soit par dendrochronologie, soit par analyses radiocarbone. Le site du Priouté apporte une contribution notable à la constitution des référentiels dendrochronologiques pour le haut Moyen Âge et pour la connaissance de l'architecture navale.

Les recherches effectuées sur le site du Priouté s'inscrivent dans le prolongement de celles qui concernent le secteur de Taillebourg Port d'Envaux. Elles ouvrent des perspectives sur la reconnaissance et la caractérisation d'un type de site encore peu connu dans le répertoire archéologique national : les ports fluviaux du haut Moyen Âge.

Moyat Philippe

Moyen Âge,
Époque moderne

PUYRAVAULT **Centre bourg,** **rue de la Garenne - cour du Prieuré**

Le projet d'assainissement de la commune de Puyravault a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime. L'emprise de cette intervention, implantée en plein centre bourg, est d'une superficie de 1 550 m². S'agissant de travaux d'assainissement, les abords directs de l'église n'ont pas été impactés par l'opération.

L'intervention a d'une part confirmé l'existence du cimetière médiéval déjà connu, notamment par des surveillances de travaux assurées par Monsieur Jany Grassiot, érudit, archéologue amateur et généalogiste

reconnu. D'autre part, l'existence de vestiges d'époque médiévale ont été exhumés dans la Cour du Prieuré, chemin communal qui longe des habitations privées qui hébergeaient depuis au moins le XII^e siècle un prieuré.

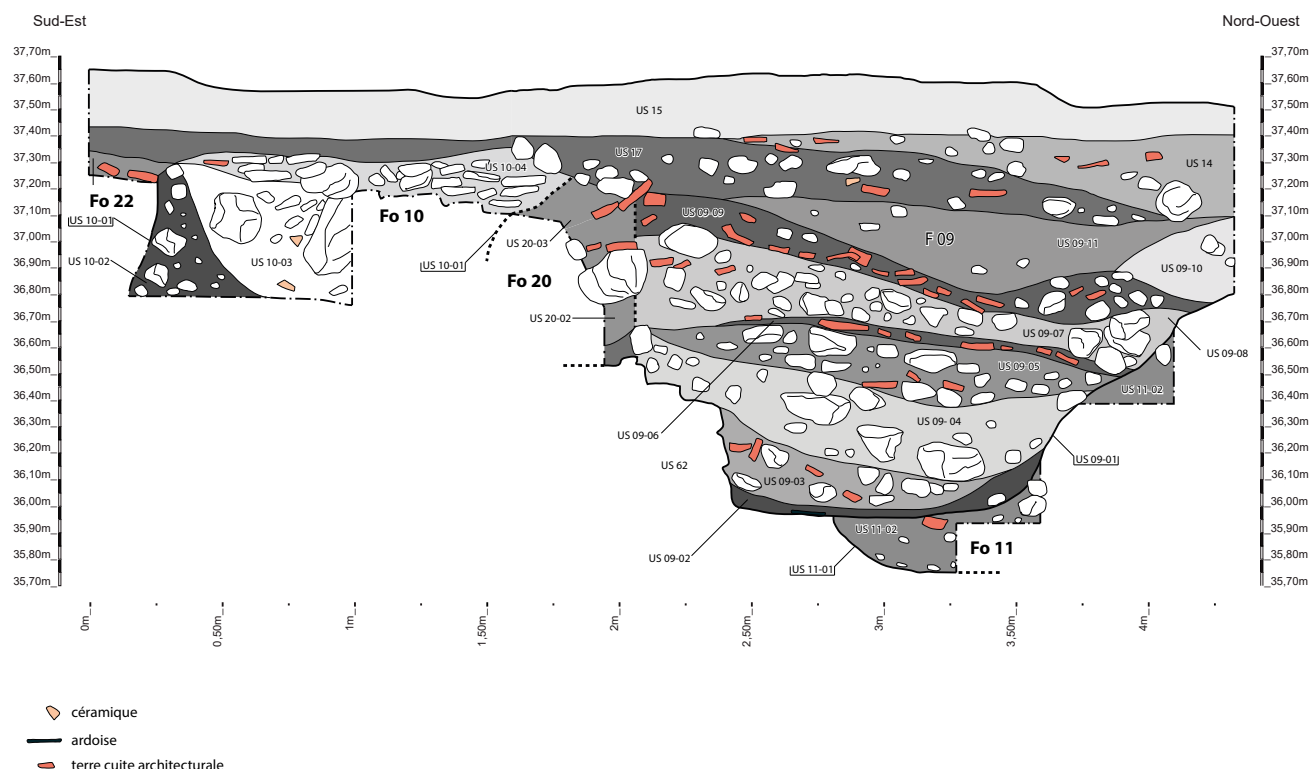
Le cimetière médiéval, dont l'emprise est aujourd'hui un peu mieux cernée, a accueilli en son sein des tombes en coffre de pierres (cf. fig. 1) et des tombes en contenant souple et/ou périssable (cf. fig. 2). Les paroissiens, de tout âge, ont été inhumés jusqu'à l'époque moderne, avant que le cimetière ne soit déplacé au milieu du XIX^e siècle pour être



PUYRAVAULT, Centre bourg, Rue de la Garenne, Cour du Prieuré, fig. 1 :
Des sépultures en coffres de pierres ont été découvertes à une très faible profondeur (cliché : C. Trézéguet).



PUYRAVAULT, Centre bourg, Rue de la Garenne, Cour du Prieuré, fig. 2 :
Le cimetière ancien regroupait sépultures en coffre de pierres et sépultures en fosse (Cliché : R. Lopes).



PUYRAVAULT, Centre bourg, Rue de la Garenne, Cour du Prieuré, fig. 3 : Coupe au 1/20 montrant le silo (Fo 10) ainsi qu'un fossé profond (F 09) (Cliché : R. Lopes).

implanté à l'extérieur du bourg. Les défunts sont donc ici nombreux, et les recoupements et superpositions des inhumations semblent avoir été fréquents. Comme souvent en contexte funéraire (médiéval), le mobilier est rare.

L'exploration de la Cour du Prieuré a réservé plus de surprise, bien que l'existence avérée et encore visible du prieuré dans ce secteur suggérait un potentiel archéologique très fort. Ainsi, ce sont les vestiges d'un probable habitat du Moyen Âge classique, par le biais de fosses -probablement des silos - très chargées en mobilier qui ont été identifiés. Ces aménagements ont été recoupés par le creusement d'un fossé étroit et profond (cf. fig. 3), qui a pu revêtir un rôle défensif au cours des guerres qui ont troublées la région entre les XIVe et XVIe siècles. Il pouvait aussi s'agir d'une simple mais efficace délimitation entre l'espace prieural et cimétériel.

Un second fossé, perçu de façon beaucoup moins tangible, a aussi été détecté à quelques mètres de distance du premier. Son rôle ainsi que sa datation ont été impossibles à déterminer.

Enfin, les fondations massives d'un mur ont été dégagées à proximité directe de ces aménagements, avec ce qui ressemble à un lambeau de sol portant des traces de rubéfaction. Pourrait-il s'agir d'un des murs de l'église, fortement perturbée et dont il ne reste plus aujourd'hui qu'une infime partie de la nef et le chœur ? Pour répondre à cette interrogation, il aurait fallu amplifier la fouille. Les seuls indices en faveur de cette hypothèse sont l'orientation de ce mur, identique au « mur de façade » de l'église, ainsi que son mode de construction.

Trézéguet Céline

RIVEDOUX 121 rue des Palmes

Le diagnostic réalisé sur 10 413 m² rue des Palmes à Rivedoux n'a pas permis la reconnaissance d'indice de site archéologique significatif. On regrettera que pour des raisons techniques, nous n'ayons pu intervenir au plus près de la limite sud de l'emprise qui marquait les berges d'une ancienne baie marine, aménagée à la période contemporaine comme réservoir pour un moulin à marée. En effet, c'est aux abords de cette limite que nous avons pu observer le seul niveau de

sol ancien fossilisé sous le niveau dunaire et donc potentiellement protohistorique. Une reconnaissance plus complète de cet horizon qui se poursuit sur une dizaine de mètres sur l'emprise, aurait sans doute permis d'aborder l'histoire du comblement de cette ancienne baie.

Vacher Stéphane

ROCHEFORT

Arsenal, Espace 4 : Hôtel De La Marine

Un diagnostic a été prescrit sur une ultime zone destinée à être aménagée autour du cœur névralgique de l'arsenal de Rochefort. Il fait suite à l'exploration de trois autres secteurs, répartis autour des formes de radoub, explorés fin 2019.

La superficie prescrite, dépassant 9 100 m², était parsemée d'arbres et de réseaux d'arrosage, s'agissant de jardins depuis le XVII^e siècle. Les plans les plus anciens montrent, à proximité des restes de l'ancien château, une zone couverte de friche et commençant parfois d'être aménagés par des rangées d'arbres plantés, avant même la construction de la corderie royale.

Vingt-cinq tranchées et sondages ont permis de mettre au jour des éléments se rattachant, d'après ce qu'il a été possible d'interpréter, à des systèmes de fossés notamment défensifs appartenant au château médiéval. Mais la presque totalité des secteurs a révélé la présence d'éléments témoignant d'une occupation dense, sous forme de soubassements en pierre, de silos à grains et de trous de poteaux (cf. fig.), entre autres fosses dépotoir et épandages détritiques.

L'interprétation des vestiges, et leur rapprochement avec un plan daté de 1666 qui représente schématiquement la ville et notamment les restes des constructions féodales avec une grande liberté dans le

respect des proportions, a permis d'aboutir à un plan d'un grand intérêt pour la compréhension générale de l'organisation du site castral et de ses abords.

Le mobilier révèle une occupation entre les XI^e et XIII^e siècles pour l'essentiel, avec des phases d'occupations plus tardives (fin Moyen Âge), en ce qui concerne notamment une voirie, menant au château, et des bâtiments sur soubassements en pierre.

Certains des fossés ont manifestement servi de chemins creux plutôt que de fossés défensifs et même si les données ont fait faire de grandes avancées à la connaissance du Rochefort médiéval, jusqu'alors presque méconnu, le détail du phasage nous échappe encore.

A noter, en rapport avec les états modernes de jardin, un système de fontaine dont subsiste une partie du système hydraulique d'adduction, entre autres fosses de plantation d'arbres.

Ce plan ne révèle qu'un état tardif de l'ensemble, parcouru d'aménagements dont il est bien malaisé de dire s'ils sont tous d'origine médiévale.

On peut ainsi envisager un ensemble ceint d'environ 160 m sur 80 m, presque rectangulaire, marqué au sud-est et au sud-ouest par des tours rondes. La première fut mise au jour fin 2019 dans un diagnostic (espace 3, Gissinger, 2019).



ROCHEFORT, Arsenal, Espace 4 : Eléments liés à l'utilisation médiévale de la zone : trous de poteaux, silo (Cliché : B. Gissinger)

La surface enceinte par les murs atteint ainsi près de 1,3 hectare. Davantage si l'on comprend les fossés. L'ensemble est orienté nord-sud, le long de la Charente. Si l'habitat existe en cette zone au XI^e siècle, comme en témoignent les niveaux détritiques trouvés dans la tranchée 01, la zone ne semble fortifiée dans son état maximum qu'à partir de la seconde moitié du XII^e siècle ou au début du suivant. L'habitat se développe au sein des « remparts », et sur les comblements de fossés, peut-être appartenant à une première enceinte, sinon d'anciens chemins creux. Des constructions en pierre se développent, organisées et alignées, des zones d'ensilage sont réparties sur l'ensemble de la basse-cour. La zone comprenant probablement le logis seigneurial se trouve au sud, près de la grosse tour ronde dégagée fin 2019.

L'habitat se développe même au-delà du vaste fossé (environ 20 m de large) qui limite la zone au nord et qui est traversée par une voie autour des XIV-XV^e siècles.

La période moderne ne se caractérise que par des aménagements de jardin dans la zone du présent diagnostic, attenants à l'hôtel de la Marine (fontaine, fosses de plantation d'arbres etc...).

Des investigations complémentaires permettraient peut-être de compléter efficacement ce plan mais les données recueillies lors de cette opération, couplées à celle réalisée au sud en octobre 2019, nous permettent de réellement esquisser la chronologie et l'aspect général de cet ensemble castral, pas aussi indigent que l'imaginait la tradition jusqu'ici. La zone est vaste et bien construite, le mobilier abondant.

Gissinger Bastien

ROCHEFORT ZAC De L'arsenal

Cette opération de diagnostic réalisée dans un contexte immédiatement post-confinement à la COVID19, a mis en évidence des zones non bâties, caractérisées par des remblais mettant hors d'eau des secteurs qui ne furent bâtis que relativement récemment. Mais il a surtout permis de mettre au jour de nombreuses structures, situées dans la partie

centrale-est de l'emprise, illustrant clairement le passé naval de Rochefort. Nous sommes bien dans l'un des rares Arsenaux royaux maritimes de France, au même titre que Toulon ou Brest, et la nature des vestiges s'en ressent fortement.

Les vestiges de cales sèches ouvertes sur la Charente ont été observés, complétant les informations



ROCHEFORT, ZAC de l'Arsenal, structures dans la tranchée 07 : sols dallés et murs des magasins de l'arsenal (cliché : B. Gissinger)

acquises en 2018 dans un diagnostic réalisé un peu plus au nord (GISSINGER 2018).

Des portions de cette immense bâtisse que sont les Magasins Particuliers, bâtis au XVII^e siècle, ont été observées (Fig. 4), permettant de recaler des plans d'archive nombreux et inégaux. Ces données complètent celles acquises sur le magasin général, fouillé en 2019 dans un diagnostic suivi d'une fouille (2019, RO B. Gissinger). Les abords de ces bâtisses, les axes de circulation et les questions soulevées par la gestion des eaux de pluie trouvent là aussi une illustration intéressante.

Des éléments se rapportant à des constructions éphémères ayant subsisté quelques années seulement, comme un hangar en bois dont ne restent

que des plots de fondation, ont été documentés par cette opération.

Dans ce type de contexte industriel, il faut composer avec les désagréments inhérents à une utilisation continue de ces espaces jusqu'à nos jours : réseaux nombreux et actifs, pollution, zones inaccessibles sans devoir couper les accès à des usines, dont certaines sont économiquement stratégiques (Stelia).

Cette opération complète ainsi les connaissances sur ces installations militaires des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, faisant de ce secteur de Rochefort un bel exemple d'archéologie moderne et contemporaine.

Gissinger Bastien

Moyen Âge,
Époque moderne

LA ROCHELLE 5, rue du bastion Saint-Nicolas

La première mention de La Rochelle apparaît dans une charte de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers (998-1000). La ville ne se développe véritablement qu'à partir du XII^e siècle. La première enceinte, probablement fondée dans les années 1160-70, permet d'asseoir le statut de cette nouvelle cité portuaire qui s'émancipe progressivement des pouvoirs locaux,

notamment au début du XIII^e siècle en englobant deux nouveaux quartiers - Saint-Jean-du-Perrot et Saint-Nicolas - qui se sont étendus sur deux îlots encadrant, à l'ouest et à l'est, le havre. Le quartier Saint-Nicolas s'est développé en marge de son église paroissiale. L'accès à l'îlot était assuré depuis une porte ouverte au sud vers le marais de Tasdon alimenté par un étier.



LA ROCHELLE, 5 rue du Bastion Saint-Nicolas, localisation de l'ouvrage à cornes sur un plan de la ville de La Rochelle réalisé en 1863 (Meynen, 2007, p. 186 © Brossard, AM, non côté).

Cet accès et l'ensemble du front sud ont concentré de nombreux aménagements depuis la fin du XIVe siècle jusqu'au XIXe siècle. L'évolution de l'artillerie a notamment nécessité la construction d'ouvrages avancés afin de prévenir toute intrusion. Un premier boulevard est édifié au-devant de la porte médiévale à la fin du XVe siècle. Il est complété et remplacé par une tenaille à la fin des années 1580. Ce dernier se présentait plutôt comme un ouvrage formé de deux ailes avec deux demi-bastions. Détruit au sortir du siège de La Rochelle, il est remplacé par un petit ouvrage à cornes avant que Ferry entreprenne en 1685 l'édification d'une vaste enceinte bastionnée afin d'établir une véritable citadelle pour la ville de La Rochelle. Un bastion est alors construit à la place de la tenaille, mais Vauban exige une défense plus sérieuse pour laquelle il fit adresser à Ferry le plan d'un ouvrage à cornes. L'ouvrage est édifié dès 1691, mais comme le bastion il n'est pas encore revêtu de maçonnerie. De fréquents travaux sont entrepris sur la fortification jusqu'à son démantèlement progressif assuré au début du XXe siècle (cf. fig.).

La réalisation d'un projet immobilier (2 491 m²) situé à l'emplacement d'une partie de ces ouvrages successifs a donc nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique limité toutefois aux espaces périphériques d'un bâtiment non détruit au préalable de l'intervention.

Trois tranchées de diagnostic ont été réalisées sur l'emprise disponible (910 m²). Deux d'entre elles, situées au nord du projet, ont révélé d'importants remblais déversés dans le fossé de la tenaille puis de l'ouvrage à cornes sans pouvoir atteindre le fond du creusement. L'eau est résurgente à partir d'une faible profondeur établie autour de 2,50 m NGF, les niveaux actuels d'occupation étant établis autour de 3,60 m NGF. La troisième tranchée située au sud a permis de découvrir l'amorce de l'escarpe du fossé orienté est/ouest qui délimitait vraisemblablement la tenaille de la fin du XVIe siècle. Au contraire, l'intérieur de l'ouvrage est assis sur des niveaux de vases particulièrement indurés et couverts par un niveau de circulation établi sur un remblai de cailloux calcaires.

Ces espaces sont massivement remblayés au début du XXe siècle pour laisser la place à des bâtiments industriels ou artisanaux. Les sols découverts présentent en effet des traces de rubéfaction et de nombreux rejets métalliques.

Ce type d'occupation est abandonné dans la seconde moitié du XXe siècle pour laisser la place à des bâtiments dédiés aux activités tertiaires (DDE maritime).

Barbier Emmanuel

Moyen Âge,
Époque moderne

LA ROCHELLE

6, rue Albert 1er et 37 rue du Collège

La première mention de La Rochelle apparaît dans une charte de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers (998-1000). La ville ne se développe véritablement qu'à partir du XIIe siècle. La première enceinte, probablement fondée dans les années 1160-70, permet d'asseoir le statut de cette nouvelle cité portuaire qui s'émancipe progressivement des pouvoirs locaux. L'enceinte est agrandie vers la fin du XIIe-début XIIIe siècle avec l'intégration du « champ de Cougnes », espace associé à la paroisse Notre-Dame-de-Cougnes. La porte de Cougnes qui matérialise l'extension de l'enceinte est citée pour la première fois en 1209.

Le projet concerné par le diagnostic archéologique est situé entre ces deux premières enceintes. Cet espace, progressivement urbanisé dès la fin du XIIIe siècle, était occupé par de nombreux établissements religieux charitables. Parmi ces établissements, ceux de Saint-Julien-de-la-Fontaine et Saint-Thomas-de-la-Fontaine situés à proximité l'un de l'autre et fondés au cours du XIVe siècle, occupaient vraisemblablement le secteur situé à l'angle des rues des actuelles rues du collège et Albert 1er, c'est-à-dire à l'emplacement du futur projet. Le lieu fut cédé en 1513,

aux religieuses prémontrés de Sainte-Marguerite, mais il n'échappa pas aux affres des guerres des religion et l'église, dont certaines parties sont encore conservées de nos jours, revêt de nombreuses fonctions autres que celles dédiées au culte (hôpital, entrepôt). Les prêtres de l'Oratoire conservent Sainte-Marguerite jusqu'à la Révolution. Après le Concordat, le lieu abrite le séminaire (1812-1828), le collège municipal (1838-1843) puis les frères des Ecoles chrétiennes (1843-1882) avant d'être racheté par la municipalité qui envisage de céder une partie des bâtiments pour un vaste projet immobilier avec la construction d'un immeuble avec parking souterrain.

Neuf tranchées de sondages archéologiques ont pu être réalisées au sein de deux secteurs distincts, le premier situé au sein d'une vaste cour présentée comme espace ouvert de type jardin sur les plans de la période moderne et l'autre située dans une courette en confrontation du mur gouttereau nord de l'actuelle église de l'oratoire. L'occupation y est assez dense et peu perturbée. Elle ne paraît pas antérieure au XIIIe siècle.

Le site semble avoir bénéficié d'importants terrassements préalables à l'installation des communautés religieuses. Le substrat calcaire observé ponctuellement au sein de trois tranchées de diagnostic est systématiquement débarrassé du paléosol et le sommet du plateau rocheux utilisé en guise de circulation. D'importantes fosses ont, par ailleurs, été repérées au sud de la cour de l'oratoire, d'une part, et aux abords de l'ancienne église de l'oratoire, d'autre part. La profondeur de ces excavations n'a pas pu être évaluée au sein des tranchées, mais la présence de fosses d'extraction de matériaux est très probable. Des aménagements similaires avaient pu bénéficier d'observations plus exhaustives à proximité du site au 14-16 rue Delayant (Demeure 2011). Par conséquent, l'occupation ne paraît pas très dense jusqu'au début du XVe siècle et plutôt dédié à l'extraction de matériaux (carrières ?).

Dans le courant du XVe siècle, quelques constructions sont réalisées, mais celles-ci se concentrent au nord et au sud où deux vastes bâtiments semblent élevés. Les sols dégagés sont peu construits et ne permettent pas de déterminer la fonction de ces espaces bâtis (granges, entrepôts...etc.).

A l'ouest, une succession de sols construits a été observée au sein d'une tranchée très étroite. Ceux-ci se développent, dès la fin du XVe siècle, sur un remblai massif dont la puissance n'a pas pu être appréhendée. Ces sols permettent d'identifier un espace interne dont le développement ne peut pas être documenté dans le cadre de l'opération. À l'exception de ces marges, le reste du site ne semble pas accueillir de construction. Au contraire, il est massivement remblayé par un dépôt limoneux très homogène en relation avec une probable création de jardins.

Cette topographie n'évolue pas considérablement jusqu'à nos jours. D'importantes réfections sont perceptibles au cours du XVIIe siècle. Les bâtiments sont repris, notamment au nord du site, en confrontation de la voirie. De même, un nouveau bâtiment semble érigé à l'angle sud-est tout en s'inspirant du bâti ancien. Les sols sont mieux construits (chaux, galetage) et la présence d'aménagements de confort s'y distinguent (foyer).

La plupart de ces constructions est détruite au cours du XVIIIe siècle afin d'y développer un vaste espace ouvert (jardins) avec des aménagements d'agrément et de confort (allées de circulation, puits, puits).



LA ROCHELLE, 6 rue Albert 1er, maçonnerie découverte dans la cour de l'Oratoire (E. Barbier, Inrap)

Ce secteur, épargné par les grands aménagements urbains, constitue un précieux témoignage de l'évolution depuis le XIII^e siècle d'un enclos situé en marge d'un établissement religieux. La datation des carrières revêt notamment un enjeu majeur pour l'histoire de la ville et la compréhension de la morphologie urbaine entre la fin du XII^e siècle, avec la construction de la première enceinte de part et d'autre du château Vauclerc, et

le début du XIII^e siècle avec l'agrandissement de l'enceinte qui intègre dès lors ces quartiers situés en marge de la paroisse Notre-Dame-de-Cougnès.

Barbier Emmanuel

- Demeure, 2011
- Demeure et al. : 14-16 rue Delayant, La Rochelle (17), rapport final d'opération de fouille préventive, Limoges, Eveha, 2011, 3 volumes, 570p.

Moyen Âge

LA ROCHELLE Tour Saint-Nicolas

La tour Saint-Nicolas située à l'entrée du port de La Rochelle a fait l'objet à l'automne 2020 d'une mission de diagnostic destinée à comprendre, surveiller et pallier les désordres structurels qu'elle présente depuis quelques années. Les opérations de carottages dans les maçonneries et le sous-sol programmées dans le cadre de ce diagnostic ont fait l'objet d'un suivi archéologique ayant pour but de remettre en perspective les différents matériaux extraits au sein du bâti historique de la tour et de l'environnement du port de La Rochelle. Il a ainsi été observé que la tour est fondée sur une structure très resserrée de pieux de bois et que les parements sont montés avec des pierres de calcaire provenant de carrières saintongeaises. L'étude architecturale a, quant à elle, montré qu'exceptées les restaurations de maçonneries et la reconstruction totale de la tourelle nord-est, le volume originel de la tour est conservé. Des datations dendrochronologiques ont permis de situer l'abattage de trois pieux du socle de fondation de l'automne-hiver 1332/33.

La défaillance de la structure de fondation, mise en place dans un sous-sol marécageux instable, a conduit à une importante déstabilisation de l'édifice quelques temps après le début de sa construction (vraisemblablement peu après le lancement de la grande arche destinée à enjamber l'entrée du port, à environ mi-hauteur du deuxième étage). Cet événement a entraîné la révision profonde du projet originel à partir du milieu du deuxième étage, l'abandon de l'arche et la réédification complète de la tourelle nord-est. La datation de cette seconde campagne de construction reste floue, même si les indices dendrochronologiques, historiques et héraldiques pointent une campagne située globalement entre 1372 et un des mandats du maire Jean Girard (1375, 1379, 1384 ou 1394). Il est

très probable qu'elle fut concomitante avec le chantier de l'enceinte du Gabut et, peut-être, celui de l'actuelle tour de la Chaîne, vraisemblablement commencée en 1382.

Boisserie Florence



LA ROCHELLE, Tour Saint-Nicolas, façade nord (cliché : F. Boisserie)

ROYAN

Rue du Champ des Oiseaux

Relevés topographiques et archéologiques d'un abri de la Défense Passive

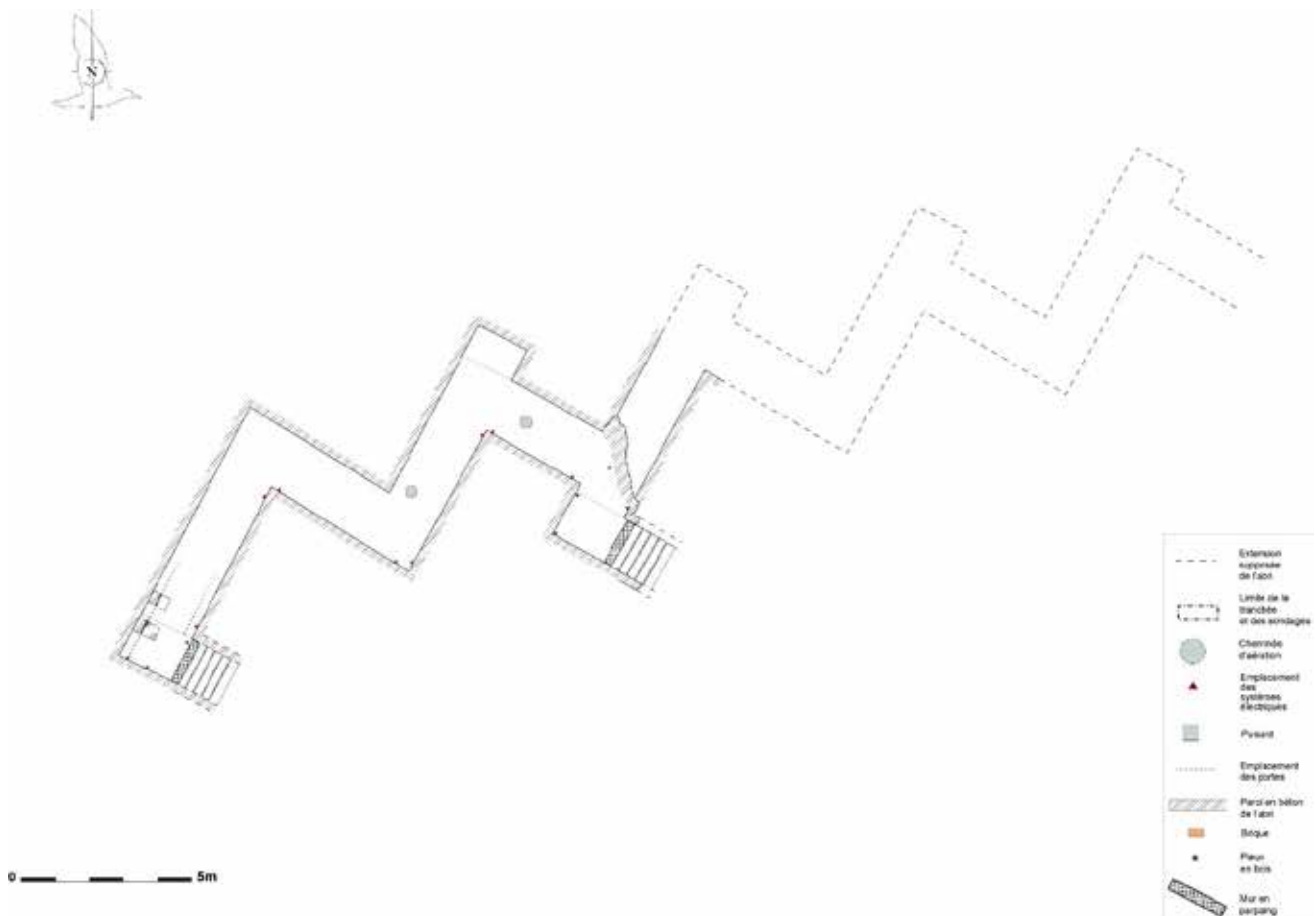
Des travaux de voirie, réalisés en 2019 par les services techniques de la ville de Royan, ont révélé une cavité maçonnée à l'aplomb d'une canalisation d'eaux de pluie. Le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine a été informé de cette découverte. Après une visite de contrôle, il est apparu qu'il pouvait s'agir d'un abri de la Défense Passive datant de la Seconde Guerre mondiale.

Le service d'archéologie départementale a décidé d'initier à partir de juin 2020 un programme de recherche inédit dans la région, spécifique à cette période. Inspiré par les recherches menées par la Direction Régionale des Affaires culturelles de Normandie, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (Inrap) et le Centre de recherche d'histoire quantitative de l'Université de Caen, le programme mené dans le Département de la Charente-Maritime vise à inventorier et à étudier de manière exhaustive les vestiges, les constructions ou encore les aménagements relatifs à la Seconde Guerre mondiale.

Au cours du mois août 2020, une équipe du Service d'Archéologie Départementale, composée d'un archéologue, d'un topographe et d'un stagiaire en topographie, a conduit une opération de relevés topographiques ainsi qu'une couverture photographique complète de l'abri. Cette intervention de quelques jours a permis d'établir un plan précis du bâtiment et de constater l'exceptionnel état de conservation de ce témoin oublié de la vie quotidienne à Royan lors de la Seconde Guerre mondiale.

Cette opération de relevés topographiques et photographiques, et la réalisation de deux sondages auront permis de répondre au premier objectif de l'intervention : quel est son état de conservation ? La réponse est que l'abri présente, sur sa partie nord, un état de conservation exceptionnel. Malgré un remblai important, composé de sédiment sableux déposé par les inondations successives causées par la fuite dans la canalisation d'eaux de pluie, les murs et le toit en béton de l'abri sont encore très bien conservés.

Deux autres questions étaient sous-jacentes à cette première interrogation. Si l'abri est accessible et bien conservé, est-il possible d'établir un plan interne



ROYAN, rue du Champ des Oiseaux, plan de l'abri de la Défense Passive (Dessin : Gay C.)

précis ? Et, est-il possible de mesurer l'emprise exacte de la tranchée-abri dans son environnement actuel ? La réponse à ces deux questions est également positive. Bien que les contraintes techniques d'un travail en sous-terrain, aient rendu la tâche plus difficile, la réalisation du plan interne de l'édifice a pu être effectuée avec une grande précision. Cinq travées, deux escaliers d'accès et une pièce rectangulaire ont été relevés. De plus, la sécheresse de ce mois d'août 2020, a rendu possible la lecture en surface de l'abri. La faible profondeur de l'abri (20 cm) et la simple présence d'herbe en surface a permis de voir avec plus ou moins de précision l'emplacement de l'abri dans son environnement.

Ainsi, la partie nord de l'abri est très bien conservé et ne présente aucun effondrement ni comblement empêchant la circulation à l'intérieur de ce dernier. Néanmoins, la partie sud, située après la canalisation d'eaux de pluie, n'est pas accessible. Mais en surface,

la présence d'herbe sèche donne un indice précieux sur la continuité de l'abri. En superposant le tracé relevé de la partie nord, sur la partie sud, de ce dernier semble correspondre parfaitement avec les endroits où l'herbe était grillée. Cette information indique donc que l'abri se poursuit probablement sur la partie sud, sous le chemin d'accès à l'école Louis Bouchet. Son étendue sud n'est pas circonscrite.

D'un point de vue chronologique, les constatations archéologiques de cette opération, ainsi que l'étude des archives disponibles n'ont pas encore permis de donner une date précise de la construction de l'abri. S'agit-il d'une construction d'avant-guerre ou d'une construction initiée par l'occupant allemand ? Des investigations d'archives sont toujours en cours et un appel à la population est envisagé afin de collecter un maximum de documents.

Aubry Théo



ROYAN, rue du Champ des Oiseaux, une travée de l'abri (cliché : C. GAY)

SAINT-CÉSAIRE

La Roche à Pierrot

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Crèvecoeur Isabelle

SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE

31 allée des Coquelicots

Malgré un environnement archéologique prometteur, le diagnostic réalisé allée des Coquelicots à Saint-Georges-de-Didonne n'a pas permis de mettre en évidence une occupation structurée de cet espace. Ce fait est essentiellement dû à la faible surface exploitable et à sa géométrie particulière. Néanmoins, la présence d'un épais remblai composé de blocs,

dont certains sont équarris, de tuiles et de tessons de céramique confirme la présence d'une occupation médiévale importante sur la butte du Châta et le potentiel important du secteur.

Vacher Catherine

SAINT-GEORGES-D'OLÉRON

Le Moulin de Sauzelle, Les Gitonnelles

Malgré une érosion marquée et un cadre de lecture peu aisé (structures en creux avec comblements peu distincts du substrat, contrastes peu marqués liés au cadre de travail chaud et très sec), plusieurs temps d'occupations ont pu être repérés sur l'emprise de l'opération.

Le contexte le plus ancien est illustré de deux fossés formant un possible enclos contenant du mobilier campaniforme (1 tesson à décor à la cordelette) associés à une sépulture d'enfant datée par C14 du Bronze ancien. Le contexte général immédiat renseigné par des prospections pédestres et les découvertes anciennes suggèrent une certaine continuité de l'occupation des lieux depuis la fin du Néolithique jusqu'au début de l'âge du Bronze (habitat

néolithique ?, lieu type sanctuaire campaniforme-Bronze ancien ?).

Les rares indications illustrant la période antique (un fossé) font échos à l'occupation plus dense découverte davantage à l'ouest (villa antique ? au Bois des moines et ses abords illustrés par le fossé F20 ?).

Seule une fosse circulaire de 0,60 m de diamètre conservée sur 20 cm de profondeur témoigne d'une présence humaine au cours du haut Moyen Âge. Elle est peut-être à mettre, tout ou partie, en lien avec un réseau de fossés de drainage et/ou parcellaire postérieur à l'Antiquité qui vient compléter les observations réalisées.

Soler Ludovic

SAINT-GERMAIN DE LUSIGNAN

Aérodrome Jonzac Neulles

Le projet d'aménagement d'une aire de stationnement de taxiway au niveau de l'aérodrome Jonzac-Neulles à Saint-Germain-de-Lusignan a conduit à la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive par le Service régional de l'archéologie. Le diagnostic a été réalisé le 24 août 2020 par le Service d'Archéologie Départementale.

Le diagnostic réalisé n'a livré aucun vestige et niveau d'occupation archéologique. Quelques pièces lithiques du Paléolithique moyen et supérieur et des tessons de céramiques compris entre le Néolithique et l'Antiquité indiquent la proximité de sites dans les abords immédiats. Ces derniers peuvent être mis en perspective avec les données de la carte archéologique

qui mentionnent une quinzaine d'indices de sites dans un rayon de 1 km autour de l'aérodrome.

Utilisée par l'armée allemande pendant la seconde Guerre Mondiale comme une zone d'entraînement pour les chasseurs-bombardiers Heinkel de la Luftwaffe, basés à Cognac, les clichés aériens réalisés en 1945 et 1950 montrent l'état du terrain. Le nombre des impacts y est très important et laisse supposer que le sous-sol a été fortement perturbé. Une remise en état du terrain, par l'apport de matériaux, a dû s'avérer nécessaire pour que cet aérodrome puisse être fonctionnel.

Robin Karine

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

30 à 34 rue des Trois Frères Gautreau

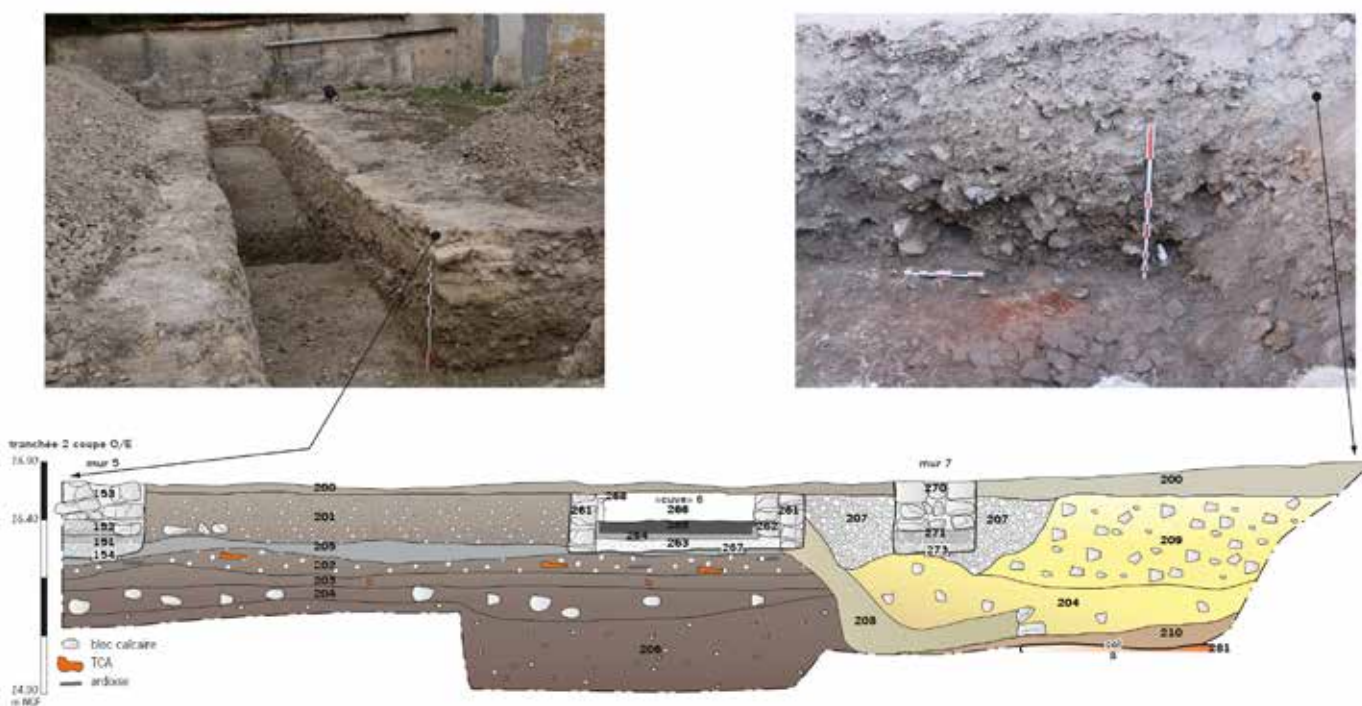
Faisant suite à une demande de permis de construire dans un secteur archéologiquement sensible, le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine a prescrit un diagnostic archéologique attribué à l'Inrap sur 606 m², entre le 30 et le 34 rue des Trois Frères Gautreau, commune de Saint-Jean-d'Angély. Cette prescription est motivée notamment par la proximité du projet avec le tracé supposé de l'angle sud-ouest de l'enceinte médiévale au sein duquel s'insère le château fondé au XII^e siècle sous l'impulsion d'Henri II, roi d'Angleterre. L'ensemble des fortifications de la ville est arasé à l'issue du siège de 1621. Cinq ans plus tard est fondé le couvent des Cordeliers compris entre les actuelles rues Régnaud et Coybo, la chaussée de l'Éperon et au-delà de la rue Audouin-Dubreuil (vers l'ouest). La parcelle faisant l'objet du présent diagnostic archéologique se situe au nord-ouest, à l'extérieur de l'enclos.

La cité démilitarisée voit ses douves et fossés comblés. C'est sans doute aussi à partir de ce moment que les marais de la vallée de la Boutonne sont aménagés de canaux qui permettront par la suite l'installation de moulins, papeterie et lavoirs esquisant le quartier laborieux que semble être cette marge sud-ouest du bourg.

La parcelle à diagnostiquer est par ailleurs localisée à quelques 120 m à l'est d'une large emprise sur laquelle furent mis en évidence à plusieurs reprises d'importants vestiges d'occupation antique. En premier

lieu, lors du percement des rues Pépin d'Aquitaine et Michel Texier au XIX^e siècle, les découvertes furent interprétées comme les vestiges d'une « villa opulente au registre décoratif soutenu, localisée au croisement des deux rues. Les découvertes réalisées dans le secteur depuis 1864 indiquent un site plus vaste qui s'étend entre la rue du Port, la rue du Faubourg d'Aunis, la chaussée du Calvaire et la rue Lacoue, soit plus de 8 ha desservis par un aqueduc de plusieurs kilomètres de long » (Vacher 2019). Le diagnostic archéologique réalisé au 5-7 rue Lacoue en 2019 a confirmé ces découvertes anciennes et a motivé la prescription d'une fouille dont la phase terrain vient de s'achever. « La fonction de cette occupation reste à documenter et il est envisageable que l'on soit en présence d'une agglomération secondaire et non d'une simple villa, aussi opulente soit-elle » (Vacher 2019). En outre cette opération aura été l'occasion de mettre en évidence hors les murs une occupation médiévale et moderne dont la nature à l'issue du diagnostic restait incertaine.

Les terrains sur lesquels s'est déroulé ce diagnostic s'asseyent l'étage supérieur du Kimméridgien (j8c) dont nous n'avons pu observer l'affleurement. En effet, toute la parcelle est recouverte de remblais épais d'au moins 2,70 m (cf. fig.1) avec une trentaine de fragments de céramiques collectés qui couvrent une période allant de la fin du XIV^e au XVII^e siècle. D'après le cadastre de 1822 représentant l'ancienne rue des fossés passant sur la parcelle (cf. fig.2) et d'après



SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, 30, 34 rue des Trois Frères Gautreau, fig. 1 : Coupe stratigraphique ouest/est de la tranchée 2 (relevés de terrain : L. Héricotte et B. Moutarde, Inrap ; photographie, infographie et SIG : B. Moutarde)

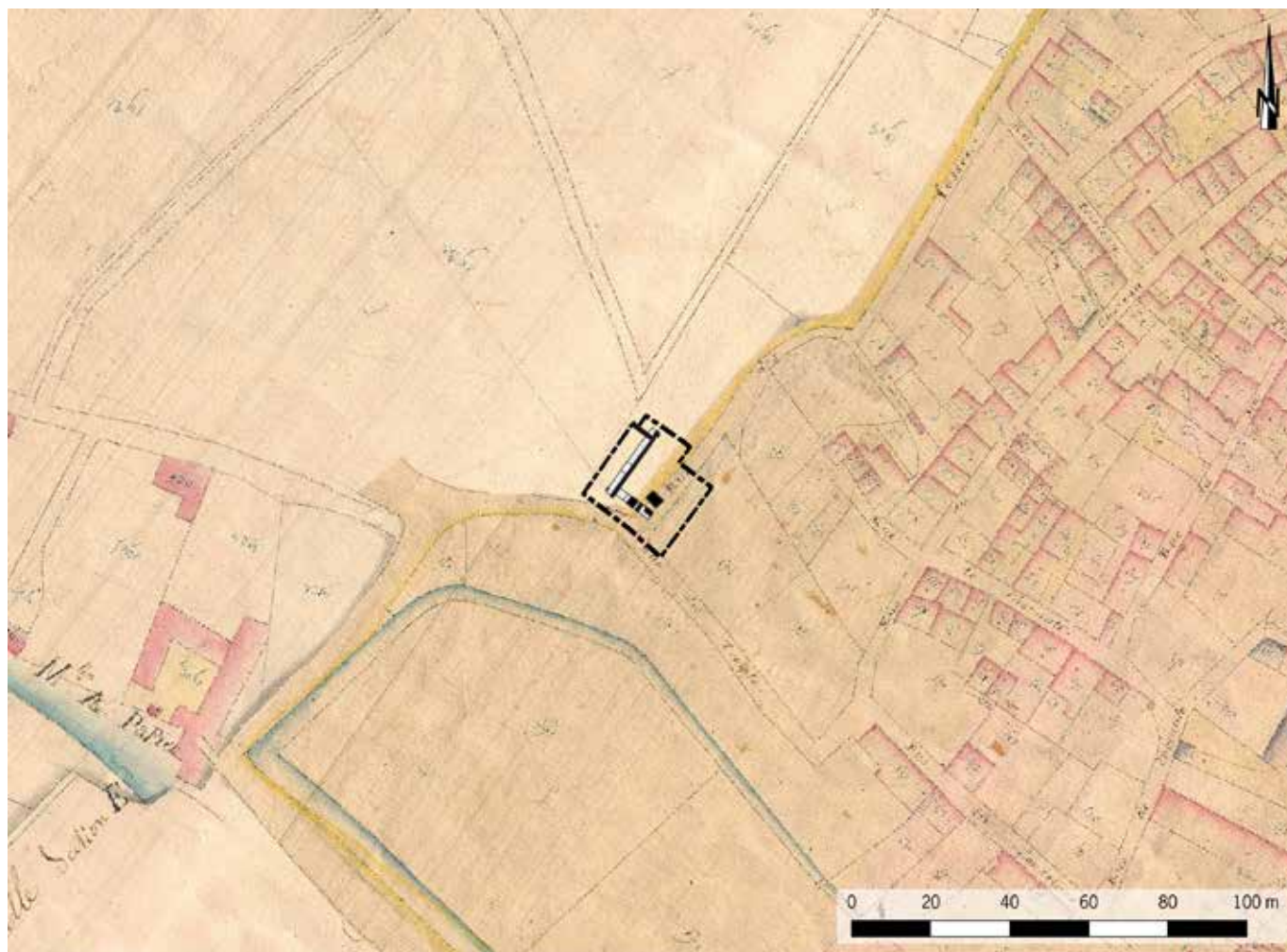
l'observation de quelques plans anciens, il est possible que ces remblais correspondent aux comblement des fossés de la ville dont les défenses furent neutralisées après le siège de 1621. Il n'y a pas de trace d'occupation de la parcelle entre cet événement et la construction du chai dans la seconde moitié du XIXe siècle dont nous avons retrouvé les fondations.

Cette opération n'a pas livré de résultat bien sensationnels mais elle aura permis de préciser pour ce quartier la topographie de la ville médiévale et moderne. Il sera intéressant à l'avenir de confronter ces observations avec d'autres opérations dans le

quartier, le cas échéant, pour confirmer ou infirmer le caractère ponctuel des remblais afin de déterminer s'ils correspondent en effet aux comblements du fossé d'enceinte ou s'ils relèvent d'un remodelage plus extensif du paysage et, auquel cas, si des niveaux d'occupation antérieurs pourraient être alors conservés.

Moutarde Bénédicte

- Vacher, 2019
- Vacher C. : Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Saint-Jean-d'Angély, 5-7 rue Lacoue, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap NAOM, 2019, 62 p.



SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, 30, 34 rue des Trois Frères Gautreau, fig.2 : Plan du diagnostic sur le cadastre de 1822, commune Saint-Jean-d'Angély, section A feuille 1 et section E feuille 6 (cote 3P-5174-02 et 18 © Archives départementales de la Charente-Maritime ; relevé topographique V. Miaillhe ; cartographie SIG : B. Moutarde)

SAINT-PIERRE-D'OLÉRON La Borderie, Moulin du Cimetière

En préalable au projet de construction d'une nouvelle gendarmerie, une fouille préventive a été menée sur près d'un hectare par le Service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime au nord-est de la commune de Saint-Pierre d'Oléron, au lieu-dit de La Borderie (cf. fig.1). Le site est implanté sur un léger relief surmontant une zone de marais ouvrant sur la côte orientale de l'île. Propice à l'installation humaine, ce lieu fut intensément fréquenté de la Protohistoire ancienne jusqu'au Moyen Âge, ce qu'ont révélé ces recherches.

La fouille, qui aura duré 2 mois et demi, a révélé plus de 1200 structures anthropiques. Ces dernières constituent les vestiges de deux occupations bien distinctes. La première est attribuée à l'époque de transition entre le Bronze final et le début du premier âge du Fer (Bf III b-Ha C récent). Elle se manifeste par la présence de plusieurs bâtiments quadrangulaires et circulaires ainsi que des ensembles de structures en creux, accompagnés de réseaux de fossés peu profonds, relativement étroits et peu ancrés dans le sol. Les bâtisses quadrangulaires reposent sur quatre à six poteaux porteurs, couvrant une superficie comprise entre 4 m² et 15 m² (cf. fig.2). Les bâtiments circulaires, dont l'un a conservé la trace de son porche d'entrée, occupent environ 50 m² de surface au sol. Toutes ces constructions sont marquées par une nette

orientation de nord-ouest en sud-est, notamment pour profiter d'un ensoleillement maximum. Ces nombreux trous de poteaux étaient accompagnés de fosses de dimensions variées, dont la fonction première a probablement été l'extraction d'argile pour l'élévation des murs en terre. Dans un second temps, ces fosses ont servi de dépotoirs pour les habitats limitrophes : s'y retrouvent ainsi des fragments de pots à usage culinaire et de table, des objets quotidiens (fusaïoles) ou encore des restes alimentaires.

Deux vases tronconiques ont été découverts enterrés au fond de deux d'entre elles et scellés par une petite dalle calcaire, dont le poids a en partie écrasé les pots (cf. fig.3). Malgré leur fouille en laboratoire, il n'a pas été possible de déterminer s'il s'agissait de dépôts à crémation ou de vases de stockage.

Des analyses chimiques encore en cours à l'heure actuelles permettront peut-être de trancher la question.

La question de savoir s'il s'agissait là de dépôts de crémation a été soulevée car cinq sépultures à inhumation, primaires et individuelles, ont aussi été découvertes sur le site. Elles sont celles d'une femme d'âge mûr, d'un périnatal, d'un homme et de deux enfants de 9-10 ans (cf. fig.4). Elles sont toutes éloignées les unes des autres, orientées différemment, à l'exception de la femme adulte et du périnatal, qui sont proches et suivent le même axe tout en étant



SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, La Borderie, Moulin du Cimetière, fig.1 : Vue par drone du site de La Borderie, implanté à côté du cimetière moderne et en bordure des marais, qui s'étendent à l'horizon jusqu'à l'océan (Cliché : D. Abit)



SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, La Borderie, Moulin du Cimetière, fig.2 : Au premier plan apparaît l'un des bâtiments de plan rectangulaire.
À l'arrière-plan, une archéologue fouille les trous de poteau d'un autre bâtiment (Cliché : M. Lebreton)

tête-bêche. Les gestes funéraires observés sur le site de La Borderie ne paraissent pas répondre à un mode d'inhumation très rigoureux ; cependant, les deux enfants ont été inhumés face contre terre, en position hyper fléchie sur les genoux, le corps possiblement revêtu d'une enveloppe souple (vanneries, tissus, liens). Aucun exemple comparable n'a été trouvé identifié pour ce rituel très singulier.

Trois des sépultures ont été datées par le radiocarbone sur ossements : l'intervalle le plus large donné se situe entre 1058 et 904 av. J.-C., soit à la transition du Bronze final IIIa et IIIb, ou l'étape moyenne de l'âge du Bronze final. Il s'agit d'un ensemble de tombes synchrones pour lesquelles la dispersion spatiale dans l'habitat pose question.

Après un hiatus de plus de mille ans, des populations humaines se sont à nouveau installées dans le secteur. Comme pour l'époque protohistorique, les traces de cette occupation sont conservées sous la forme d'aménagements creusés dans le terrain naturel. Se

distinguent ainsi trous de poteaux, fosses et fossés ; les fosses dépotoir semblent constituer l'essentiel des structures de cette période présentes sur le site. Cela est peut-être dû au fait que nous sommes là sur les franges de l'habitat, qui se développait plus loin (et donc hors emprise de la fouille). La céramique prélevée dans le comblement de ces structures en creux est datée de l'époque carolingienne, et se caractérise par sa très grande homogénéité morphologique et technologique, ainsi que par son absence de décor.

Les vestiges de ces deux principales occupations sont parfois perturbés par des aménagements ultérieurs en lien avec l'exploitation agricole du secteur. Sont ainsi encore conservés les restes d'un champ de vigne (deux cent cinquante fosses de plantation réparties sur l'ensemble du terrain) et des fossés parcellaires qui témoignent de l'ancien découpage du terrain en lopins de terre.

Trézéguet Céline



SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, La Borderie, Moulin du Cimetière, fig.3 : Vase enterré au fond de sa fosse, avant son prélèvement (Cliché : A. Royer)



SAINT-PIERRE-D'OLÉRON, La Borderie, Moulin du Cimetière, fig.4 : sépulture de l'un des deux enfants en cours de fouille.
Son corps a été déposé dans une fosse, à genoux, face contre terre.

SAINT-SATURNIN-DU-BOIS

Bourg nord

Depuis sa découverte en 2007 à l'occasion d'un diagnostic archéologique, la villa gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois ne cesse de se révéler d'année en année. La fouille préventive de 2008 avait permis de dresser un plan général des vestiges de l'ensemble des bâtiments d'habitat et d'exploitation, puis de déterminer la chronologie générale de l'occupation du site qui s'étend du I^{er} siècle de notre ère jusqu'au Xe siècle. Une fouille programmée s'attache, depuis 2011, à étudier le bâtiment résidentiel constitué de trois ailes disposées en « U » autour d'une cour centrale. L'aile occidentale et la moitié ouest de l'aile sud ont été fouillées entre 2011 et 2015. Depuis 2016, l'étude du bâtiment résidentiel s'est poursuivie par la fouille de la moitié orientale en se concentrant sur les niveaux d'occupation allant de la fin de l'Antiquité au haut Moyen Âge afin de centrer la recherche sur l'évolution de l'occupation du site au cours de cette période charnière. En 2019, un nouveau programme de recherche triennal a démarré sous la responsabilité de Lucile Richard dans le but de poursuivre et de finaliser l'étude du bâtiment résidentiel en y incluant la cour centrale. L'année 2020 a été consacrée à l'étude de la moitié nord de la cour centrale et de la partie médiane de l'aile est du bâtiment résidentiel. La fouille de la partie nord de la cour a été riche en découvertes. Comme cela avait déjà été perçu dans la coupe sud de la tranchée de diagnostic traversant

cette partie de la cour d'est en ouest, la stratigraphie de cette zone se caractérise par une alternance de niveaux de sol de mortier plus ou moins réguliers et de niveaux d'occupation en terre limoneuse de teinte sombre. Cette succession de couches est entrecoupée par des fosses de grandes dimensions. Cette stratigraphie s'est révélée être un peu plus complexe à lire en plan mais a été globalement retrouvée. Une large zone dépotoir (F 1135) identifiée à l'ouest de la cour a livré une importante quantité de mobilier daté du I^{ve} au VII^e siècle. Le niveau le plus ancien sur lequel la fouille s'est arrêtée, dans la cour, correspond à un niveau de circulation en petits cailloux pris dans une matrice argileuse brune (US 28386) probablement contemporain d'une nouvelle maçonnerie antique (M 1164) mise au jour sous les fondations du mur tardo-antique M 268. L'alternance de fins niveaux de mortier et de niveaux de terre sombre est bien présente jusque dans les dernières phases d'occupation de la cour durant le haut Moyen Âge. C'est au cœur de ce millefeuille qu'a été mis au jour un aménagement similaire à celui identifié en 2019 dans la partie sud de la cour. Il s'agit de deux alignements de pierres parallèles espacés d'un mètre (F 1161 et F 1162) qui semblent délimiter un petit chemin traversant la cour du nord-est au sud-ouest. Dans l'état actuel des recherches, cet aménagement ne peut pas être daté précisément. L'occupation la plus récente identifiée



SAINT-SATURNIN-DU-BOIS, Bourg nord, fig2 : Prise de vue vers l'ouest de la zone de fouille située dans la partie nord de la cour (Cliché : L. Richard).



SAINT-SATURNIN-DU-BOIS, Bourg nord, fig1 : Plan du bâtiment résidentiel de la villa gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois (DAO : C. Gay, L. Richard et L. Maurel).

dans la cour est marquée par la présence de deux trous de poteaux (F 1132 et F 1136) et d'une fosse (F 1134) ayant livré du mobilier céramique daté des VIIIe-IXe siècles. En ce qui concerne l'aile orientale du bâtiment résidentiel, la fouille 2020 a permis d'affiner encore d'avantage le plan des différentes phases de construction en reprenant la fouille de l'ensemble des bermes qui avaient été laissées pour le relevé des coupes stratigraphiques depuis le premier sondage réalisé dans cette zone en 2015. Pour préciser ce phasage, une étude des mortiers a été réalisée par Frédéric Rivière en 2020 afin de mettre en évidence des changements dans les techniques de construction ou bien dans l'approvisionnement en matériaux au cours des différentes phases d'occupation du site. Bien que la grande majorité des murs mis au jour dans l'aile orientale du bâtiment soient antiques, on note que toutes les zones fouillées en 2020 ont révélé plusieurs niveaux d'occupation du haut Moyen Âge allant jusqu'au

Xe siècle. L'occupation carolingienne est notamment marquée par la présence d'un puits (F 1096), découvert en 2019 dans l'angle formé par les murs antiques M 184 et M 154, et fouillé en 2020 par une équipe d'Eveha. Ce puits d'environ 7 m de profondeur est cuvelé en dalles calcaires sur les cinq premiers mètres. Les deux derniers mètres correspondent à une cavité d'environ 1,50 m de diamètre creusée dans le substrat marno-calcaire dans laquelle l'eau était toujours présente (la fouille s'est pourtant déroulée autour du 15 août !). La fouille de ce puits a livré du mobilier céramique, métallique et en bois liés essentiellement au puisage de l'eau. Des éléments de faune et de lapidaire ont également été découverts dans la partie supérieure du comblement (postérieure à son abandon). D'après le mobilier céramique, l'utilisation de ce puits peut être datée des IXe-Xe siècles.

Richard Lucile

Néolithique final

SAINT-SORNIN Gratte-Chat, tranche 2

L'intervention sur la future extension de la carrière de Saint-Sornin a permis de mettre au jour deux grandes structures appartenant à des phases chronologiques distinctes.

La première correspond à une grande fosse attribuable par le mobilier et une datation ¹⁴C au début

du Néolithique final, l'ensemble du mobilier découvert reposait sur le fond de l'aménagement en position centrale et il pourrait correspondre à un dépôt en liaison avec la fonction de cette structure.

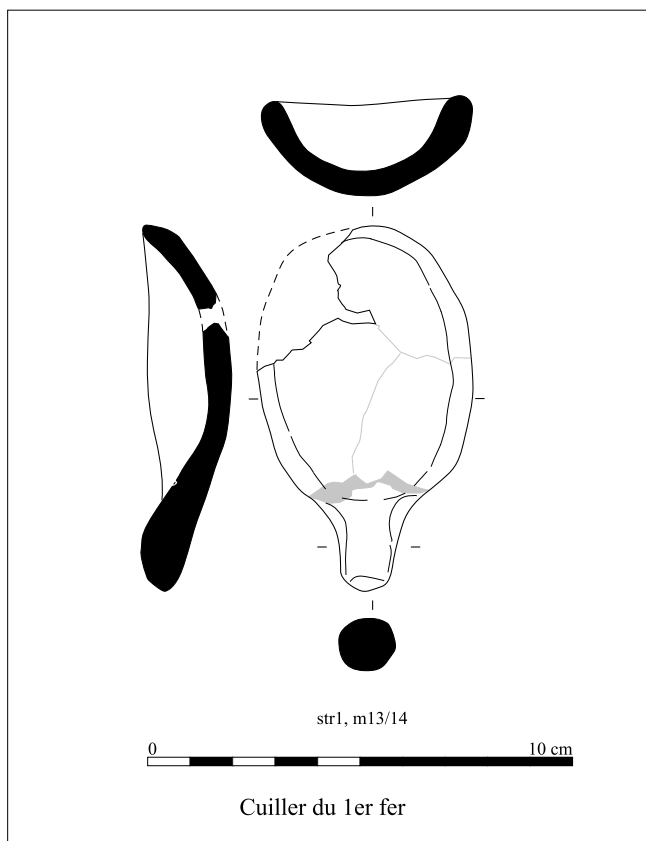
Vacher Stéphane



Grande fosse Néolithique



Enclos quadrangulaire du 1er fer



SAINT-SORNIN, Gratte-Chat

SAINT-SORNIN Tour de Broue

L'année 2020, même si les moyens ont été réduits par rapport aux objectifs initiaux, en raison de la crise sanitaire, a permis de mieux comprendre l'évolution architecturale de cette partie élitaires de la basse-cour du château de Broue engagée depuis l'année dernière.

Tout d'abord, un travail important de Pierre Testard sur les productions céramiques locales a permis d'affiner la chronologie de l'occupation du site et particulièrement celle du bâtiment 7 qui correspond certainement au logis seigneurial. Nous pouvons dire que nous avons aujourd'hui une vision chronologique assez juste des différents états qui se sont succédés pour ce bâtiment.

L'observation des niveaux d'occupation liés aux premiers états d'occupation du bâtiment montre bien que le rez-de-chaussée de ce dernier avait pour vocation une activité domestique (stockage, cuisine etc.) alors que l'étage devait être consacré à la partie résidentielle. Un silo, St 63, a pu être fouillé dans une des « cellules » du rez-de-chaussée du bâtiment 7. De grandes dimensions (environ 2 m de profondeur sur une moyenne d'1,50 m de diamètre), la fouille de son comblement a montré qu'il n'était pas utilisé et même ouvert lors de la phase de démolition/reconstruction du

bâtiment 7. Il a en effet servi de réceptacle à plusieurs éléments architecturaux appartenant à une ouverture (fenêtre de l'étage?). Un deuxième silo a été identifié mais n'a pas été fouillé. Son comblement se distingue du premier par la présence de rejets alimentaires, en particulier des restes malacologiques.

Les niveaux d'occupation se caractérisent par un feuilletage de recharges argileuses, sablonneuses, souvent accompagnées de litages charbonneux. On y distingue plusieurs traces de foyers qui sont souvent associés à de légers creusements majoritairement circulaires. Ces derniers sont parfois comblés dans un deuxième temps par des reliefs de repas mélangés à un sédiment assez organique.

Le fait d'avoir réalisé de manière systématique des prélèvements sur ces niveaux tout en les localisant par un carroyage va favoriser la compréhension de l'organisation interne de cet espace. Nous portons beaucoup d'espoir sur les études archéozoologiques pour apporter un éclairage assez novateur sur cette question.

La fouille fine des différents niveaux d'occupation ont permis de distinguer deux temps dans la fonction de ce rez-de-chaussée. En effet, suite à l'incendie



SAINT-SORNIN, Tour de Broue : vue d'ensemble de la chapelle (bâtiment 4) et des deux sondages pratiqués en 2020.

et le possible effondrement de la voûte puis au cloisonnement maçonné de l'espace intérieur qui en découle, on s'aperçoit que la vocation culinaire du premier niveau du logis est transférée dans le bâtiment 11 voisin qui pourrait ainsi jouer le rôle de cuisines du logis. Il en découle par ailleurs une réorganisation des sens de circulation des bâtiments par l'ouverture de nouvelles portes et le bouchage de la porte principale du bâtiment 7.

On s'aperçoit également que cet incendie, identifié à la fin du XII^e siècle, a fortement impacté cet espace résidentiel et la réorganisation, qui en découle, peut aller au-delà d'une simple reconstruction. Les deux bâtiments principaux (le bâtiment 7 : le logis et le bâtiment 4 : la chapelle) en ont souffert : effondrement de la voûte du bâtiment 7, destruction de la charpente du bâtiment 4 avec une probable phase de modification de ce dernier.

Outre la poursuite du nettoyage des murs du chœur et de la partie supérieure de la nef, l'année 2020 a vu la réalisation de deux sondages qui ont été pratiqués à l'intérieur du bâtiment 4. Un à hauteur de l'autel, l'autre à la jonction entre le chœur et la nef.

Ce dernier, le sondage 1, a mis en évidence une maçonnerie assez imposante qui pourrait constituer les bases d'un autel secondaire. Des traces de dallages

associées à des empreintes de piliers d'un possible autel alimentent cette hypothèse. Il a été aménagé dans un deuxième temps après l'incendie. Le deuxième sondage, réalisé dans le chœur a mis en évidence, par moitié, l'autel, particulièrement bien conservé. En effet, le mur 50, qui constitue l'abside, conservé sur 0,80 m de haut (côté intérieur) a protégé l'autel, qui est visible sur 0,60 m. Il est représenté par une maçonnerie pleine rectangulaire de 1,80 m sur 0,76 m et constituée de trois assises de pierres de taille dont la première rangée est débordante et présente un chanfrein. Cette maçonnerie est installée sur un podium auquel on accède de la nef par une marche.

Les niveaux de démolition de l'intérieur de la chapelle ont livré de nombreux fragments d'enduits peints. Leurs observations montrent une large dominante de rouge même si de l'ocre et du noir peuvent être également utilisés. Le décor dominant paraît être constitué de traits, parfois doublés, qui s'entrecroisent et il est tentant d'y voir la représentation de faux joints. Quelques motifs courbes pourraient faire penser à la présence de motifs floraux (fleurs à pétales) qui accompagnent souvent ces décors d'appareil.

Normand Eric et Champagne Alain

SAINT-SULPICE-DE-ROYAN

Route De Saint-Palais

Ce diagnostic réalisé au mois de janvier 2020 a concerné une parcelle située au sud-ouest de l'église du XII^e siècle en périphérie du bourg actuel. Cette opération réalisée sur deux jours a été réalisée quelques dizaines de mètres au nord d'une parcelle de 1,5 hectare fouillée à l'été 2019 et qui a révélé la présence d'un village du haut Moyen Âge, bien organisé et occupé sur une durée assez limitée essentiellement aux VII^e et VIII^e siècles.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence un certain nombre de structures fossoyées tels que fossés parcellaires, fosses, trous de poteaux ou encore négatifs de végétaux.

Sept tranchées ont été implantées sur l'ensemble du terrain. Les structures conservées apparaissent toutes creusées dans le substrat, qui affleure de manière générale à une profondeur assez faible, en moyenne 40 cm sous le niveau de terre végétale.

La tranchée 01 a révélé la plus forte concentration de vestiges, notamment plusieurs fossés potentiellement liés à une voie qui se dirige vers l'église, des trous de poteaux, ainsi qu'une fosse d'extraction de marne. Des tessons de céramique des VII^e/VIII^e siècles indiquent une occupation attribuable au haut Moyen Âge dans cette zone.

Dans la partie ouest du site, une fosse a livré de la céramique néolithique récent / âge du Bronze et illustre une fréquentation du site durant cette période, ce qu'avait déjà démontré la fouille réalisée à proximité.

L'ensemble de la quarantaine de structures repérées semble assez peu explicite pris isolément (cf. fig.). Des trous de poteaux formant des ensembles non déterminés en l'absence d'ouverture de fenêtres, pour éviter de les endommager, des fossés bordant une hypothétique zone de circulation (chemin), des fosses diverses, notamment liées à l'extraction de marne, rien n'est très caractéristique d'une période et d'une fonction.

En dehors d'une ou deux fosses néolithiques récentes ou protohistoriques anciennes, quelques tessons ont permis de caler chronologiquement plusieurs structures en les attribuant à la période altomédiévale, entre les VII^e et IX^e siècles.

L'analogie avec le site villageois carolingien fouillé 100 m au sud en 2019 achève de nous convaincre de l'intérêt de ces vestiges d'apparence indigente : trous de poteaux érodés, fosses d'extraction, fossés. Ils se rapportent en tous points à cette occupation, bien calée chronologiquement et constituent des éléments tangibles illustrant l'occupation altomédiévale à l'ouest



SAINT-SULPICE-DE-ROYAN, Route De Saint-Palais : Vue de quelques structures en bout de tranchée (Cliché : B. Gissinger)

de l'église romane. Cette dernière, à la croisée de deux chemins bordés de fossés, l'un observé en 2019 et le second lors du présent diagnostic, remplace peut-être un potentiel édifice de culte plus ancien, contemporain de ce réseau viaire.

Comme pour la fouille de 2019, il est assez vraisemblable que la parcelle contient un nombre de structures bien plus important que ce que le diagnostic a laissé entrevoir.

Gissinger Bastien

Antiquité

SAINTES Chemin des sables

Les deux fossés observés lors du diagnostic appartiennent sans aucun doute à l'enceinte du Haut-Empire. Ils sont tout à fait similaires aux constatations déjà réalisées sur les autres tronçons fouillés ces dernières années. Le dispositif est constitué d'un fossé externe d'environ 4 m de large pour une profondeur de 2 m, d'un fossé interne de 7 m de large pour 3 m de profondeur, et d'un talus interne constitué des sédiments provenant des creusements des fossés.

Aucun élément de datation, chronologie relative avec d'autres structures ou mobilier dans les comblements, n'a été mis en évidence lors du diagnostic. Les éléments chronologiques concernant l'enceinte sont rares, la fouille de Saint-Rémy propose un abandon au cours du deuxième quart du 1er siècle ap. J.-C., celle du 12 cours Paul Doumer, vers 20-30 ap. J.-C. Cette dernière fouille suggère un creusement des fossés après 20 av. J.-C.

Il ne s'agit pas ici de faire la synthèse des données sur l'enceinte, une publication est en cours dans le

cadre des travaux du PCR « Saintes No Limit ». La mise au jour des fossés lors de ce diagnostic permet de localiser avec précision le tracé reconnu par les prospections géophysiques. Malheureusement aucune autre structure n'a été découverte dans les sondages. Cette information, même négative, permet de renseigner l'extension de la ville antique au nord de l'agglomération.

Contrairement au site de Saint-Rémy, l'expansion maximale des vestiges de ce secteur semble très éloignée du tracé de l'enceinte (plus de 50 m).

L'étude de l'enceinte augustéenne polygonale entourant au moins la rive droite de Saintes antique sur environ 200 ha est un élément majeur pour la compréhension de la structuration de l'agglomération, et au-delà pour l'émergence de l'urbanisme en Gaule romaine.

Baigl Jean-Philippe

SAINTES

9 rue des Thermes romains

Suite au projet de réalisation d'une piscine dans le quartier Saint-Vivien à Saintes, 9 rue des Thermes Romains, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite par le Service régional de l'archéologie de la Drac Nouvelle-Aquitaine.

L'unique tranchée du diagnostic a été implantée à l'emplacement de la future piscine. Aucun vestige n'a été découvert dans la tranchée sans pouvoir atteindre le substrat pour des raisons techniques.

Le diagnostic n'a révélé aucun niveau archéologique malgré la proximité immédiate des thermes situés à 75 m au nord-ouest. Le sédiment présent dans le

sondage semble correspondre à des colluvions de versant post-antiques contenant du mobilier gallo-romain erratique sur au moins 2 m d'épaisseur, ce qui n'est pas étonnant vu la position de la parcelle au centre du vallon de Saint-Saloine. Malheureusement l'impossibilité d'accès d'un engin pouvant sonder le terrain plus profondément nous empêche de savoir si des vestiges antiques sont présents dans le fond du vallon de Saint-Saloine.

Baigl Jean-Philippe

Moyen Âge,
Époque moderne

TONNAY-CHARENTE

Impasse de la Commanderie et rue Jean Jaurès

Le projet de construction d'un lotissement, au lieu-dit Fontèsche, sur la commune de Tonnay-Charente, est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé du 17 au 20 novembre 2020. L'emprise correspond aux parcelles 316 et 256 de la section cadastrale AE.

Cette intervention a permis de mettre en évidence des vestiges d'occupations s'échelonnant du XIII^e au XX^e siècle. Matérialisés par des murs, des fosses, des trous de poteaux et des structures fossoyées, ces derniers se concentrent au sud-ouest de l'emprise et semblent pouvoir être associés aux installations de la maison hospitalière de Fontèsche toute proche. Elle fut fondée en 1229, et occupée jusqu'au XVIII^e siècle. Cette maison hospitalière fut rattachée, au cours du XIV^e siècle, à la commanderie de Saint-Jean du Perrot, située à La Rochelle.

La fouille de 2005 avait notamment permis d'identifier un four banal et son fournil, des étables (ou écuries ?) ainsi que plusieurs locaux, vraisemblablement liés à des activités artisanales et/ou domestiques. Le logis et la chapelle, dont il ne reste plus aucune trace archéologique, ont alors été hypothétiquement localisés sur la parcelle AE 232, à l'emplacement d'une actuelle propriété.

L'interprétation des constructions nouvellement découvertes demeure difficile faute de mobilier et d'éléments discriminants. Leur implantation ainsi que leur mise en œuvre, similaire à celle des structures maçonnées fouillées à proximité, concourent à les envisager comme des bâtiments utilitaires (granges,

celliers, bergeries, étables). L'essentiel du mobilier associé se rattache à une période comprise entre le XV^e et le XVII^e siècle. Les murs reprennent les orientations des principaux bâtiments mis au jour lors de la fouille, associés aux phases d'occupation 2 (XIV^e-XV^e siècles) et 3 (XVI^e-XVIII^e siècles). Ils semblent se développer au sein d'une vaste cour, dont la limite septentrionale reste à définir. Par ailleurs, au sein de la moitié nord de l'emprise, l'intervention a mis en évidence deux structures périphériques : un souterrain parcourant l'extrémité ouest du terrain, ainsi qu'un four arasé (four à pain ?), établi à une cinquantaine de mètres de distance, à l'est. Aucune relation ne peut être établie entre ces deux éléments aux fonctions distinctes et à la datation indéterminée en l'absence de mobilier. De même, leur lien avec la maison hospitalière, s'il est vraisemblable, n'est pas assuré.

Ce secteur septentrional semble figurer un vaste espace libre de constructions qui pourrait être dévolu à la culture ou à l'élevage. La découverte d'un souterrain, souvent associé à des activités de surface (zone de stockage notamment), ainsi que celle d'un four domestique, laisse envisager la présence éventuelle d'autres structures dans leur environnement proche.

Au terme de cette opération, les limites orientales du domaine de la commanderie de Fontèsche ont pu être précisées et le plan d'implantation des ensembles bâtis, qui lui sont associés, complété.

Leconte Sonia

TRIZAY

Le prieuré Saint-Jean-L'Évangéliste

Le site dit « l'abbaye » Saint-Jean-L'Évangéliste de Trizay est un prieuré casadéen saintongeais idéalement situé au sud-est de Rochefort sur la partie navigable de l'Arnoult, affluent de la Charente, durant le Moyen Âge central. Réputé pour son énigmatique église de plan centré, partiellement ruinée, le complexe monastique conserve néanmoins encore deux ailes de l'ensemble claustral. Ces dernières gardent leurs volumes et proportions primitives, malgré des remaniements postérieurs (fig.1). Les vestiges monumentaux de cet établissement monastique contrastent avec la dispersion des sources historiques témoignant de la vie du site. Suite au rachat par la commune de Trizay, le prieuré a fait l'objet d'un important travail de restauration, permettant la réalisation de fouilles et de sondages. Un important travail de synthèse, en particulier des documents d'archives, a également déjà été réalisé en 1999 et réactualisé en 2011 (Duguet et al. 2011). Les restaurations ont également mis au jour plusieurs ensembles de peintures murales datées selon des critères stylistiques du Moyen Âge et de l'époque moderne. Malgré les travaux déjà entrepris, ce site complexe suscite encore de nombreuses questions.

L'étude pluridisciplinaire débutée fin 2019, s'inscrit dans le cadre du projet région Monasticon Aquitaniae (coord. C. Gensbeitel) et vise à appréhender le monastère de Trizay dans son ensemble, à la fois par l'étude des vestiges encore en élévations et de l'environnement proche du site, que par l'étude des sources médiévales, modernes et contemporaines.

Plusieurs enjeux entourent l'étude de ce site, notamment au sujet de cette église de plan centré, particulièrement atypique pour la région, dont les commanditaires et la date de construction restent inconnus. Les principaux objectifs sont d'aborder la construction du monastère au Moyen Âge central, des liens entre l'église et les ailes monastiques, et de mieux cerner les transformations et les réaménagements de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne.

En 2019, les prospections géophysiques menées par Vivien Mathé ont permis de mieux circonscrire la structure centrale de l'église. En revanche, aucun bâtiment n'a pu être repéré de cette manière à l'est et au sud des bâtiments actuels. Nous avons continué à prospecter autour du prieuré, de manière classique, afin d'enregistrer les éventuels emplois issus des bâtiments monastiques et de l'église.

À la fin de l'année 2019, une importante campagne de relevés a été menée afin d'obtenir un modèle 3D de l'ensemble du site, ainsi que des orthophotographies des élévations intérieures et extérieures et la levée d'un nouveau plan. L'étude du bâti et l'enregistrement archéologique des élévations ont été réalisés au cours de l'année 2020 grâce aux relevés préalablement acquis.

Toutefois, il reste plusieurs interrogations quant à l'implantation du monastère. Si les techniques de construction sont bien distinctes entre l'église et les bâtiments monastiques, plusieurs phases sont également à noter dans ces derniers. Malheureusement avec la disparition de l'aile occidentale il n'est pas possible d'aller au-delà du stade des hypothèses sans fouille archéologique. Des comparaisons sont possibles entre les constructions et la sculpture du prieuré de Trizay et celles de l'établissement, également casadéen, de Sainte-Gemme, mais cela pose la question de la pertinence de travailler sur les réseaux : a-t-on affaire à l'activité d'artisans locaux ou bien à des artisans employés par les casadéens sur les deux sites ?

Javel Jean-Baptiste

- 1 Marjorie Berbuto a sondé le site en 1994. Puis de nouvelles excavations ont été réalisées dans le cadre d'un diagnostic en 2003 par David Journeau (Inrap)
- Duguet et al 2011
- Duguet, J.-C., Thomas, C., Duprat, P., Durand, A., Clion, P., Dalançon, A., Deludrin, P. : « Le prieuré de Trizay », 3e édition, Roccafortis (hors-série), 2011.

VÉNÉRAND 2 Rue Des Fontaines

Cette opération menée sur une semaine a été réalisée en deux temps, dans et aux abords ouest du moulin moderne de Vénérand, ancien sanctuaire des eaux antique et départ de l'un des aqueducs de Saintes.

Le premier volet consistait en un diagnostic archéologique sédimentaire classique. Un puits d'accès au conduit antique de l'aqueduc, taillé dans la roche plus de 6 m plus bas, a été découvert. Il s'agit du dernier puits d'accès avant le captage antique de la source, et il se situe très proche (3,5 m) de l'extrémité du conduit. Il mesure 1,20 m de diamètre (cf. fig.).

Les autres structures du diagnostic consistent essentiellement en des murs de parcelle et de constructions modernes (XVII-XIXe), des fosses récentes (XXe siècle) et des remblais qui comportent pour certains des éléments antiques.

Un second volet consistait en une étude sommaire du bâti de l'intérieur du moulin. Elle est destinée à mieux mettre en évidence le phasage des aménagements, bien qu'il subsiste des zones d'ombre en raison de la retaille des éléments antiques aux périodes ultérieures et que les restaurations des années 1990 ont occasionné la perte d'une série importante d'informations.

On comprend la base antique, une salle carrée de 16,4 m², dont l'accès se faisait manifestement en hauteur par l'est via un escalier, peut-être partiellement taillé dans la roche, qui descendait le long de la paroi sud.

La rivière souterraine y est captée et partiellement détournée dans le conduit de l'aqueduc par le biais d'un bassin de décantation faisant office de réservoir.

L'espace est agrandi vers l'est dans une seconde phase d'aménagement, peut-être lors d'une première utilisation de la zone en tant que moulin, mais sans certitude quant à la fonction des lieux. Elle pourrait s'avérer médiévale si l'on en croit la présence de remplois dans l'un des murs du moulin moderne dont les traces de taille évoquent un marteau taillant et les dimensions un module plutôt ancien. L'accès au bassin se fait alors par un escalier taillé en partie dans la maçonnerie antique.

Les orientations des parois des espaces correspondant, taillées dans la roche et complétées par des maçonneries mal conservées et recouvertes de calcite, diffèrent de celles du sanctuaire antique et de la phase moderne du moulin actuellement visible.



VÉNÉRAND, 2 Rue Des Fontaines. Puits d'accès à l'aqueduc, taillé dans la roche calcaire (Cliché : B. Gissinger)

Cette dernière voit l'installation de murs massifs destinés à accueillir les axes de roues actionnant la meule, située à l'étage. Le bassin antique sert, comme dans la phase précédente, davantage pour l'usage du meunier que pour l'action de la meule. L'eau arrive depuis un exutoire situé plus haut qu'à l'origine afin de faire prendre de la vitesse à l'eau acheminée depuis l'est, et de permettre de faire tourner les pales de la roue à augets.

Comme pour la phase précédente, des trous de poutres dans les parois antiques qui ne subsistent que sous forme de blocage témoignent de planchers et d'aménagements successifs. Un demi-niveau existait entre le sous-sol et le rez-de-chaussée actuel. La meule devait se trouver au niveau du rez-de-chaussée, afin de faciliter la manutention des sacs de grain et de farine.

Les étages supérieurs du moulin moderne, généralement daté du XVIIe siècle, ont également fait

l'objet de descriptions exhaustives. Le premier étage dispose de deux cheminées qui devaient compenser la froidure amenée par l'eau qui circulait deux niveaux plus bas. Il est probable que des parois divisaient l'espace de ce premier étage en au moins deux pièces : chambre et pièce de vie/cuisine.

Le dernier étage a été presque entièrement reconstruit dans les années 1990 lors d'une grosse campagne de restauration menée par des bénévoles locaux, sans suivi ni collecte de données liées au bâti antique ou moderne. La meule elle-même a disparu depuis lors.

Cette construction témoigne de près de 2000 ans d'évolution autour de l'utilisation de cette eau de source coulant dans une diaclase naturelle aménagée dès l'Antiquité.

Gissinger Bastien

NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 0

N°						N°	P.
207363	CANTON D'AIGREFEUILLE et CROIX-CHAPEAU	Prospection recherche diachronique	LÉVÊQUE François	UNIV	PRD	55	128
207317	SAINTES et FONTCOUVERTE	Courbiac, fleuve Charente	LETUPPE Jonathan	EP	FPR	57	129
207396	TAILLEBOURG et PORT-D'ENVAUX	fleuve Charente, PK34	MARIOTTI Jean François	ASS	FPR	58	130
207286	CANTON DE MARENNES	Prospection inventaire des ports oubliés du marais de Brouage	ROBERT Pierre-Philippe	ASS	PRD	56	131
207252	DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME	Prospection recherche diachronique	BOUCHET Eric	BEN	PRD	-	132

CANTON D'AIGREFEUILLE et CROIX-CHAPEAU Prospection recherche diachronique

La crête de l'Aunis présente localement des buttes pluri-décamétriques qui constituent des anomalies dans la surface topographique à l'échelle du paysage. Si la plupart de ces anomalies sont d'origine naturelle, conséquence de la résistance à l'érosion des biohermes coralliens présents dans les calcaires du Kimméridgien de ce secteur (Hantzpergue, 1985), d'autres ont vraisemblablement été construites de la main de l'homme.

Des prospections géophysiques, principalement géomagnétiques, ont été conduites sur quelques-unes de ces anomalies topographiques. Trois types de structures anthropiques sont actuellement identifiées.

1. Grand tumulus délimité par un fossé externe, tel le tumulus de Champs des Grues (Thairé), de forme trapézoïdale, avec sa structure en élévation d'environ 180 m de long pour 12 à 23 m de large selon l'extrémité (Lévêque et al., 2021).

2. Tumulus, ou tertre, de forme sub-trapézoïdale aux angles arrondis, aussi délimité par un fossé externe. Trois structures de ce type ont été reconnues à la Garde aux Valets (Croix-Chapeau). Les fossés de deux de ces structures sont repris et intégrés dans la structure du fossé interne de l'enceinte néolithique déjà partiellement identifiée en prospection aérienne (Bouin et Normand, 1996). En effet, l'imagerie géomagnétique de cette enceinte a été réalisée dans

le cadre de cette étude, permettant d'identifier des fossés non observés en prospection aérienne. Sur les deux structures reprises dans l'enceinte, une seule est actuellement conservée, l'autre étant sous l'ancien relais radio américain. Celle encore conservée montre une structure en élévation qui dépassait 70 m de long pour une largeur de près de 32 m au plus large, réduit à 25 m en position médiane.

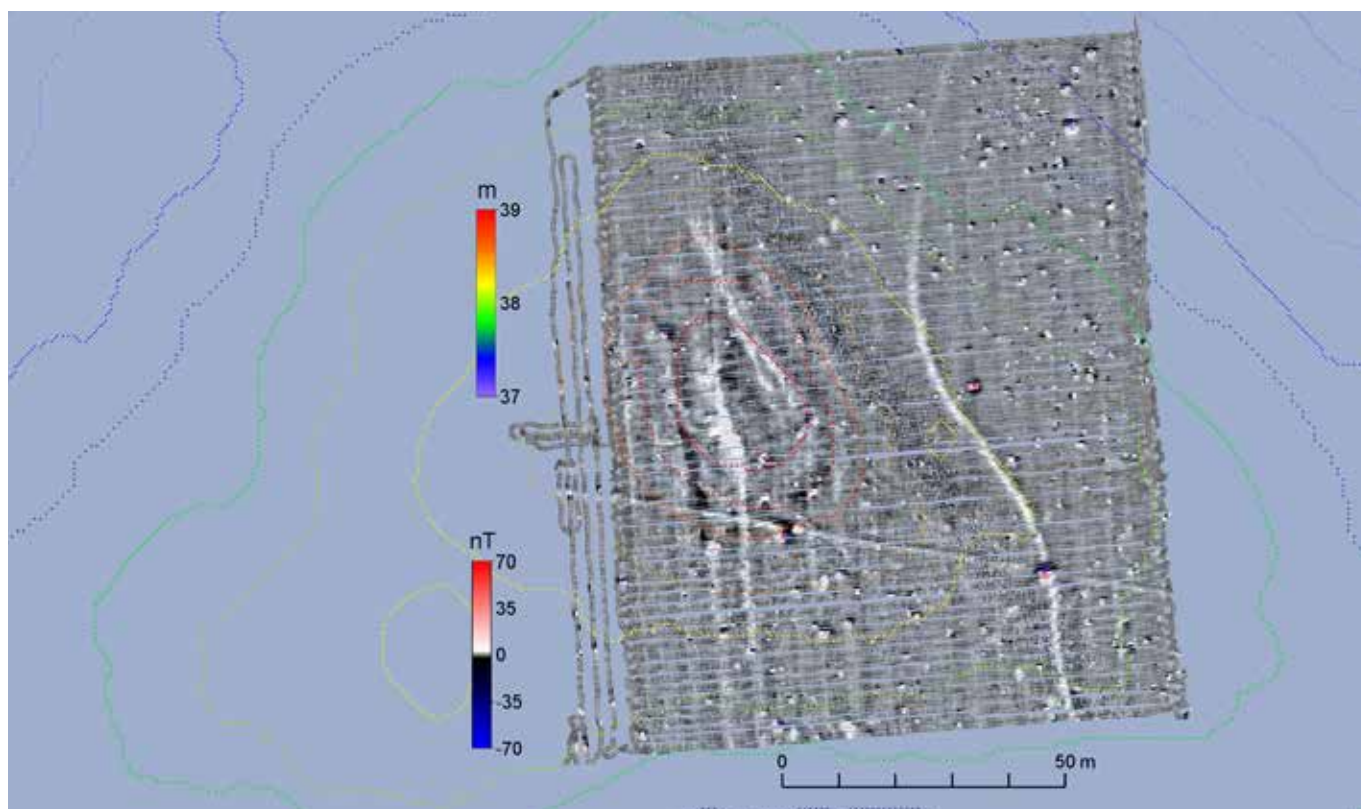
3. Structure indéterminée. Par exemple, la butte du lieu-dit Le Mont d'Or (Le Thou) présente une surélévation au sommet. L'imagerie géomagnétique (cf. fig.) montre des anomalies géomagnétiques mais de structure difficilement interprétable. Une ligne électrique moyenne tension passe en diagonale nord-nord-ouest/sud-sud-est, facilement identifiable sur l'image par la zone très bruitée qu'elle génère, en bordure est de la butte. Des anomalies positives et négatives, fortement impactées par le travail du sol, révèlent la présence de matériaux plus magnétiques que le substrat local. En faisant abstraction de la déformation de l'anomalie induite par le déplacement de matière par le travail du sol (perpendiculaire aux levés géomagnétiques réalisées en aller-retour parallèles), la direction des structures magnétiques associées à la butte est proche de celle de la ligne électrique. Est-ce une coïncidence fortuite ? Au-delà de la zone culminante, deux autres structures remarquables apparaissent sur l'image.

L'une, rectiligne, relie approximativement les corps des fermes de Pieds joints et le Mont d'Or. Cette anomalie qui semble correspondre à une tranchée semblerait ponctuée tous les 50 m par un matériau magnétique (masse ferreuse ?). De manière sub-perpendiculaire, une autre anomalie, aussi interprétable comme la trace d'une tranchée, forme un S pour rejoindre l'une des masses magnétiques. Il paraîtrait raisonnable d'interpréter ces structures comme un réseau d'adduction d'eau. Étonnamment, les propriétaires de ces deux fermes n'ont aucune connaissance, sur deux

générations, de l'existence d'un tel réseau. Y-a-t-il un lien entre les anomalies géomagnétiques du sommet et celles d'un possible réseau enterré ?

Lévêque François

- Bouin, Normand, 1996
- Bouin F. et Normand E. : « Apports d'une prospection aérienne, à l'étude d'un territoire, dans le sud de l'Aunis », Recherches archéologiques en Saintonge et Aunis, 1996, pp. 43-53.
- Hantzpergue, 1985
- Hantzpergue P., 1985 : L'héritage hercynien dans la paléogéographie récifale du Jurassique supérieur nord-aquitain (France). C. R. Acad. Sc. Paris, t. 301, Série II, n°15, pp 1147-1150.



Prospection recherche diachronique sur AIGREFEUILLE et CROIX-CHAPEAU : relevés géomagnétiques de la butte du lieu-dit le Mont d'Or (le Thou). Courbes de niveau en pointillés de couleur sont obtenues à partir du MNT produit par l'IGN RGE ALTI@1m, équidistance 0.25 m. Projection Lambert93.

Antiquité

SAINTES ET FONTCOUVERTE Courbiac, fleuve Charente

■ Les épaves antiques de Courbiac

Le site concerne deux épaves romaines découvertes dans le fleuve Charente en 2008 lors d'une prospection inventaire diachronique sous la direction de Vincent Lebaron (ArepMaref), sur les communes de Saintes et de Fontcouverte. Toutes les deux sont en position retournée.

La campagne 2020 a été ralentie dans plusieurs aspects en raison de la pandémie de Covid-19. Ainsi, l'équipe s'est principalement attachée à réaliser une nouvelle protection de l'épave n°2 et à documenter les vestiges architecturaux de cette dernière qui affleurent le fond en raison de l'érosion. Il est important de noter ici que l'épave n°2 de Courbiac a subi du pillage :

différents éléments architecturaux ont été « enlevés », d'autres ont été irrémédiablement dégradés. Le SRA site de Poitiers a été alerté. Des mesures devraient être prises.

L'étude d'Ep2 révèle coque mesurant environ 19 m de long pour 3,50 m de large en son centre. L'élévation de sa coque est comprise entre 0,99 et 1,02 m au centre de l'épave. Cette élévation est l'élévation totale d'origine. Aux deux extrémités, l'élévation de la coque est d'1,82 m en amont et d'1,85 m en aval. Il est important de souligner ici qu'il s'agit des élévations d'origine, aucun élément architectural ne semble manquer.

Letuppe Jonathan

TAILLEBOURG ET PORT-D'ENVAUX

Fleuve Charente, PK 34

La campagne 2020 a clôturé la fouille de l'épave EP3. Les derniers éléments architecturaux émergeant de l'argile ont été dégagés, topographiés et démontés pour finaliser leur étude en surface.

Trois sondages ont été pratiqués dans ce but à l'extrémité, au centre et sur le flanc bâbord de l'épave. Aucune nouvelle information concernant les caractéristiques architecturales du bateau, n'a été recueillie lors de cette ultime phase de démontage. Seules l'identification d'une nouvelle membrure (initialement interprétée comme un bois naturel) et l'élaboration du scénario taphonomique de l'épave complètent les données acquises les années précédentes.

Une nouvelle analyse dendrochronologique¹ sur dix bois de l'épave, prélevés durant cette troisième campagne, a conforté le résultat de la précédente analyse². Grâce à la synchronisation d'échantillons issus de quatre nouvelles virures, une nouvelle version de la précédente moyenne a pu être constituée. Celle-ci réunit désormais 13 bois pour une longueur qui demeure inchangée de 144 cernes. Après les comparaisons statistiques et visuelles avec le référentiel, cette nouvelle chronologie a pu être datée

de façon certaine. Toutes les pièces échantillonnées proviendraient d'une seule et même phase d'abattage comprise entre les années 621 et 629.

Les vestiges de l'épave EP3 sont au final, répartis sur une surface avoisinant 36 m². On distingue trois ensembles de bois en connexion et plusieurs pièces de bois éparses

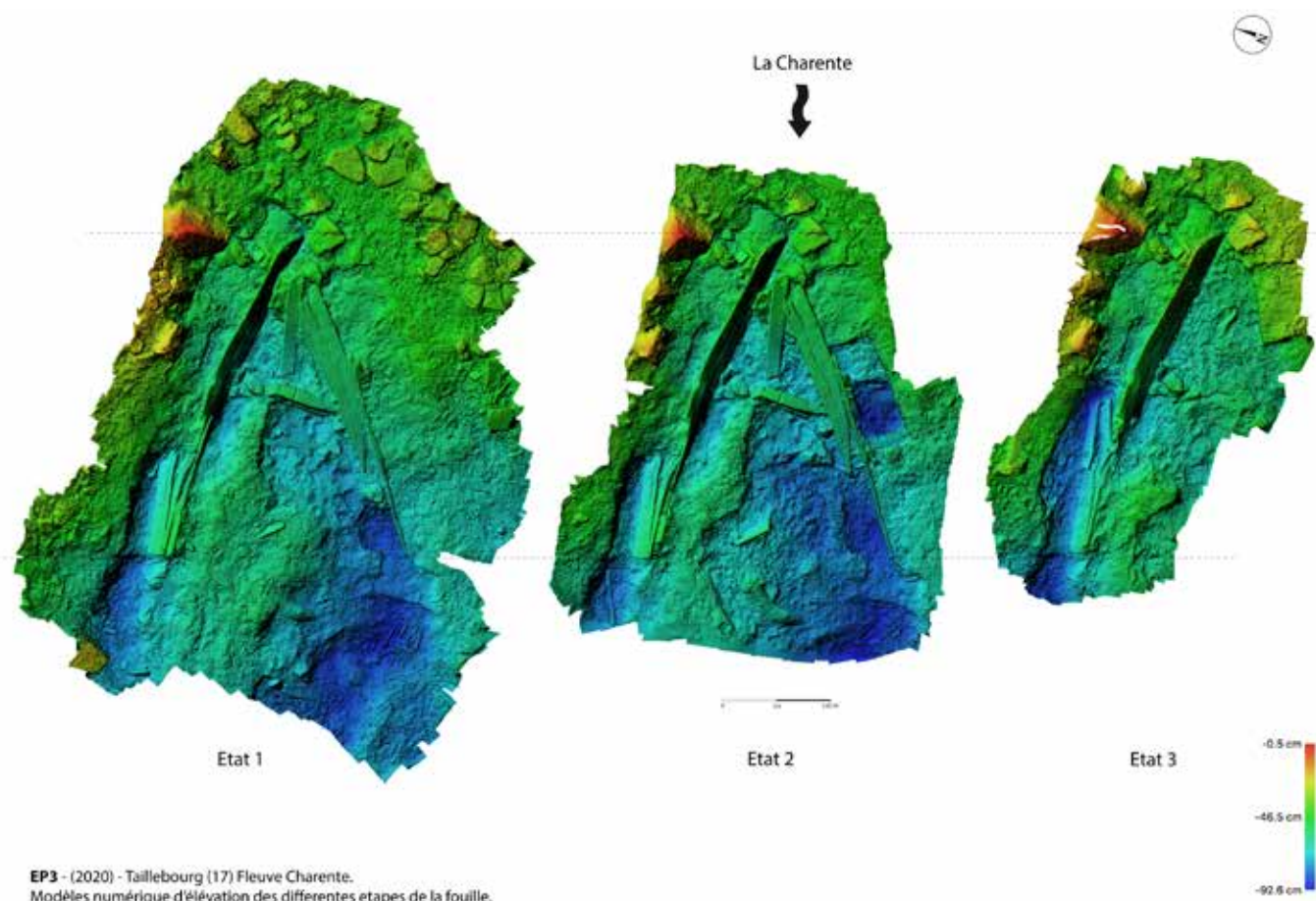
Le premier ensemble de bois est composé de cinq membrures et de deux bordages. Le dernier sondage pratiqué sur l'extrémité de l'épave a permis à la fois de découvrir un nouveau fragment de membrure et l'identification finale de deux planches de bordages, fragmentées en plusieurs tronçons.

Le second ensemble de bois est formé de deux bordages, reliant les membrures supportant le massif d'emplanture. Une troisième membrure complète ce groupe.

Le troisième ensemble associe deux bordages et quatre membrures. Deux autres membrures mobiles reposent sur le sommet de la couche argileuse

Dans la partie aval, quatre membrures et un bordage sont dispersés linéairement sous l'action du courant.

Les bordages et membrures des flancs bâbord et tribord, émergeant de l'argile dans la partie amont,



TAILLEBOURG et PORT-D'ENVAUX, Fleuve Charente : photogrammétries des trois phases de démontage de l'extrémité arrière de l'épave. (DAO : P. Moyat)

convergent en un point à l'extrémité de leur alignement. Ils dessinent une forme en ogive. La position centrale du massif d'implanture et l'orientation de la mortaise de blocage du pied de mat, induisent que nous sommes en présence d'un bateau en forme de navette dont seule la partie arrière est conservée.

Ces bois sont les restes d'un bateau à fond plat, comportant a priori une étrave et un étambot et dont l'un des moyens de propulsion est la voile.

Cette dernière information permet de reconsidérer le cas de certaines d'épaves de la même époque, pour lesquelles la question de la propulsion doit être aussi posée.

Le projet d'archéologie expérimentale consacrée à la construction du fac-similé des épaves du Priouté³, permettra de vérifier cette hypothèse. Le massif d'implanture d'EP3 de Taillebourg et les apotureaux (permettant le haubanage d'un mat) présents sur EP2 du Priouté, seront reproduits sur le fac-similé. L'expérimentation devra évaluer l'efficacité de l'usage

de la voile. Est-il simplement une aide à la navigation (par vent arrière seulement) ou un moyen de propulsion à part entière ? Pour cela, la seule présence du bouchain vif de ces bateaux à fond plat permet-elle de tirer des bords ? L'usage de dérives latérales amovibles connues sur d'autres embarcations est-il proposable ?

Autant de questions dont les réponses permettront de mieux cerner la capacité de navigation, la destination d'usage et l'espace nautique supposé de ces embarcations.

Mariotti Jean-François

¹ Rapport DENDROTECH n°DT-2020-017

² Rapport DENDROTECH n°DT-2018-067

³ Projet initié par J.-F. Mariotti et Eric Normand, avec le concours de la DRAC nouvelle-Aquitaine, la ville de Tonnay-Charentes, l'IMPro croix-rouge de Tonnay-Charentes, le CAP Tonnay-Charentes et l'AREPMAREF

Prospection inventaire des ports oubliés du marais de Brouage (PCR : Les marais charentais du Moyen Age à l'époque moderne)

Après la recherche d'un port de Marennnes sur l'estuaire de l'Épine, l'enquête en 2020 s'est intéressée à un port sur l'estuaire de La Seudre. Elle identifie quatre sites d'un port qui possèdent le caractère commun de leur positionnement à l'embouchure du chenal de Marennnes et de La Seudre. La sédimentation de l'estuaire a éloigné progressivement le port de l'église de Saint-Pierre-de-Sales en Marennnes de plus de 4 000 m. Cette première grille chronologique devra être complétée pour retracer l'historique du port et les relations entre les sites.

Le port de Sales, proche de l'église Saint-Pierre, se trouve mentionné dans les aveux du XVe siècle de l'abbaye aux Dames de Saintes. Il apparaît dans le toponyme du Fief du Grand port de Sales que l'on suppose proche du port. Contemporain de l'aveu de 1472, l'arrentement d'un domaine par l'abbesse mentionne le port des Lilleaux, riche famille de marchands de sel de Marennnes et de prévôts.

Le port de Sales est localisé par un fossé de clôture du prieuré de Saint-Pierre-de-Sales, qui a laissé une trace dans les archives municipales. L'emplacement présumé du port appartient encore au domaine public. Il est en partie délimité par le vieux sentier côtier.

Le second port appelé le port des Sennes apparaît tardivement dans le toponyme Fief du grand port des Sennes, et sur le cadastre napoléonien. C'est un port en bout de chenal comparable à d'autres ports de la

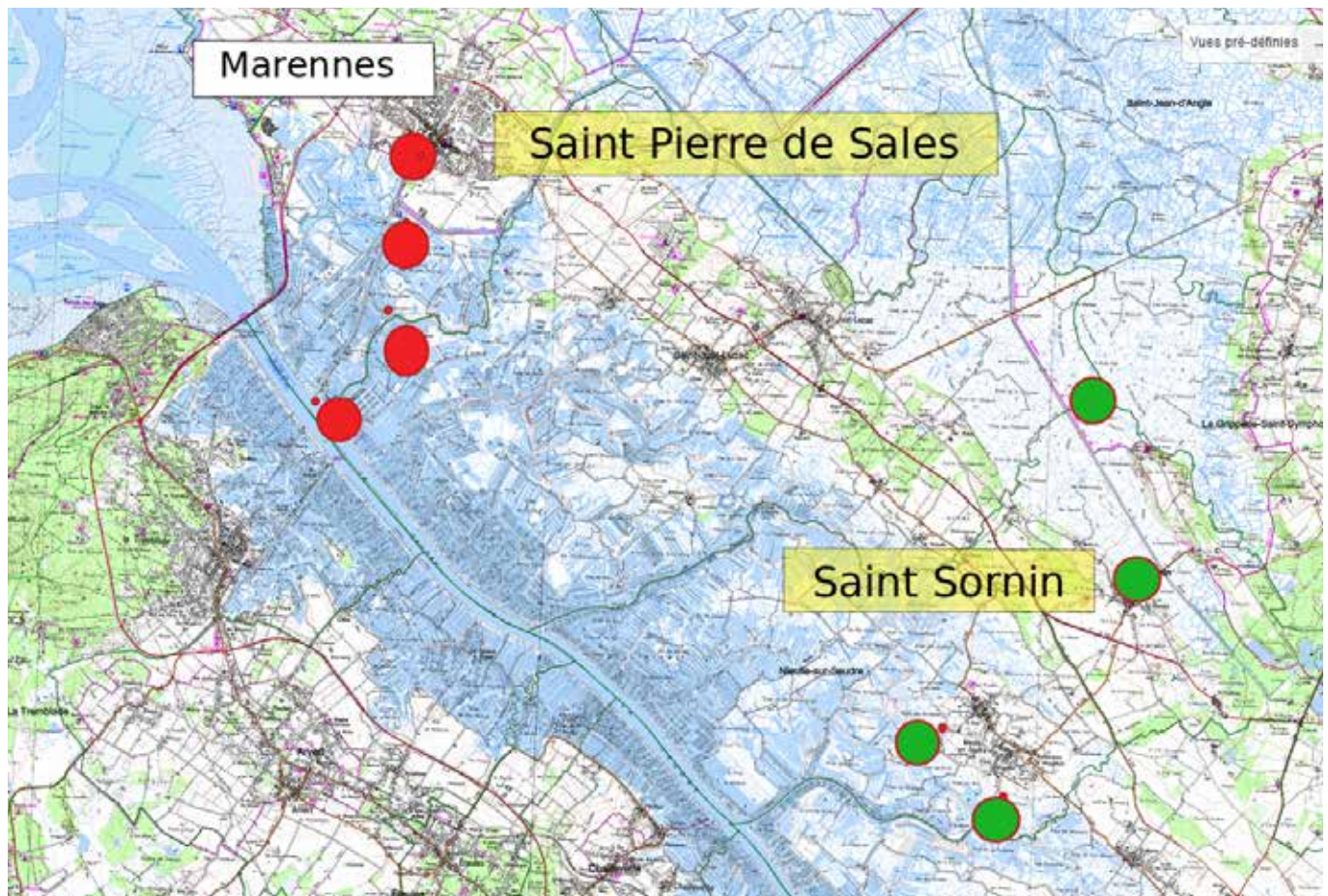
Seudre comme le port Plouzeau ou Port Paradis à Saint-Sornin. Il s'agit probablement du port des Lilleaux.

Le troisième port, dit port de Marennnes et aussi port du Lindron est plus connu par un bâtiment celui de La Cayenne. L'un des intérêts documentaires du port est de renseigner sur le comblement de l'estuaire. Une carte du début du XVIIe siècle montre que les chenaux de Marennnes et du Lindron se jettent séparément dans la Seudre. Moins d'un siècle plus tard La Cayette se retrouve à 1 000 m de la rive de La Seudre et les deux chenaux précédents sont maintenant réunis. Au sujet de la navigation on apprend que La Seudre où mouillait autrefois la flotte royale ne reçoit plus vers 1700 que les bateaux pour la pêche à la morue, seules les embarcations légères remontent le chenal du Lindron jusqu'à La Cayenne.

Le dernier port de Marennnes est un aménagement du XIXe siècle qui a consisté au creusement d'un long chenal de 4 000 m, Le nouveau chenal de Marennnes, et la création d'un bassin rectangulaire pratiquement à l'emplacement du port de Sales.

La carte de Claude Masse signale en 1706, sur l'ancienne paroisse de Saint-Sornin trois anciens ports sur le chenal du Havre de Brouage et deux ports dans l'île de Nieulle-sur-la-Seudre dont un est appelé Le port Paradis.

La carte de Masse situe « un ancien port » sur la rive gauche du chenal de Broue à proximité de l'église. Le port posséderait une levée perpendiculaire au rivage



Prospection inventaire des ports oubliés du marais de Brouage : Les ports de Marennes sur la Seudre : Port de Sales, Port des Sennes, La Cayenne ou port du Lindron ou de Marennes, La nouvelle cayenne (points rouges), Les ports de Saint Sornin (du nord au sud) : Port du Vignou/Broue, Port de Saint Sornin, Le Port (lieu-dit La Briqueterie), Port Paradis (points verts)

comme les ports de Broue et de Saint-Jean-d'Angles. La prospection relève la présence importante de débris de céramique médiévale et de fragments d'argile cuite.

Le prieuré de Saint-Sornin ayant été détruit par les anglais en 1403, l'abandon du port semble survenir peu après. Certains indices peuvent suggérer la non remise en eau de la saline en fond de golfe à la fin de la guerre de Cent ans.

La découverte du port du Vignou au confluent de chenal de Broue, du chenal du goéland et du chenal de l'Étourneau va permettre d'étudier et d'esquisser une

histoire de comblement du fond du golfe avec un havre remontant profondément dans les terres sous la garde de la tour de Broue.

Le grand port de Saint-Sornin au XVI^e siècle pour la pêche à la morue sur les bancs de Terre Neuve se situe dans l'île de Nieulle-sur-Seudre sur un bras de La Seudre. Le port paradis a été localisé et il fera l'objet de recherche sur son environnement.

Robert Pierre-Philippe

Protohistoire, Antiquité,
Moyen Âge

Prospection recherche diachronique sur le Département de la Charente-Maritime

Les survols de la campagne de prospection 2020 ont principalement concerné le département de la Charente. Quelques écarts sur l'est de la Charente-Maritime ont permis de localiser 12 nouveaux indices de sites qui concernent 10 communes.

Ces découvertes sont principalement attribuables à la Protohistoire avec, comme chaque année, une

majorité d'enclos circulaires fossoyés, isolés ou regroupés en petits complexes culturels à l'exception d'un enclos carré.

Le plan partiel d'une petite villa gallo-romaine a été révélé sur la commune de Saint-Ouen en bordure de la vallée du Briou avec deux bâtiments à galerie de façade qui semblent s'organiser autour d'une cour.

Plus insolites, deux indices pourraient traduire la présence de sites médiévaux.

Le premier, situé sur la commune des Touches-de-Périgny dans les marais, pourrait indiquer la présence d'une maison forte avec le fantôme d'une enceinte circulaire à très large fossé.

Le deuxième, situé sur la commune de Chives révèle le plan d'un ensemble qui semble bâti, avec une

construction centrale à tours angulaires, ceinturée d'un mur périphérique avec peut-être une structure d'entrée au sud.

Quelques indices de parcellaires et de structures fossoyées de périodes indéterminées complètent les découvertes.

Bouchet Éric



Département de la Charente-Maritime, prospection recherche diachronique : Chives, site médiéval potentiel (Cliché : E. Bouchet)



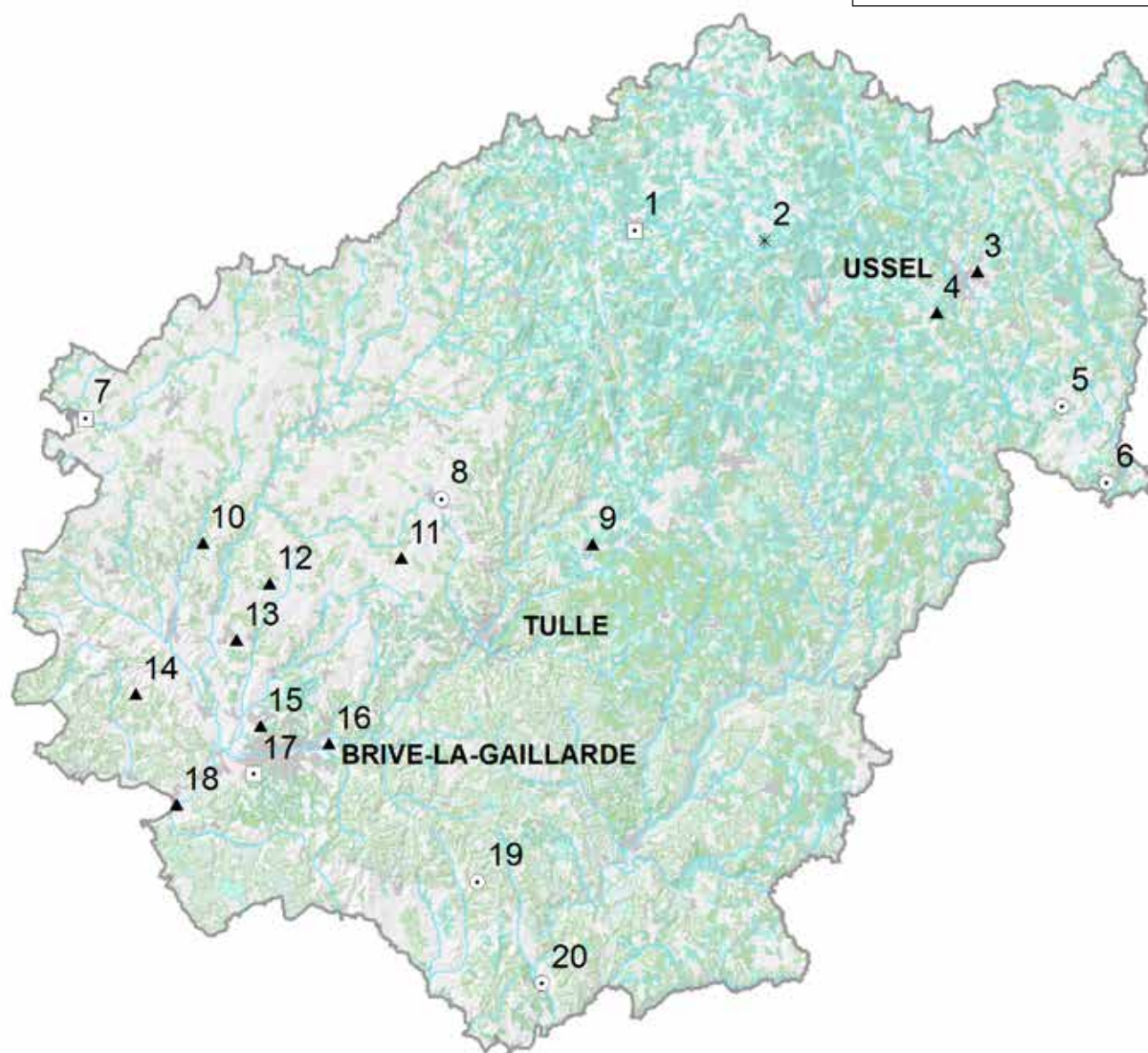
Département de la Charente-Maritime, prospection recherche diachronique : Touches de Périgny, Maison forte potentielle (Cliché : E. Bouchet)

NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ◉ prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
12-3899	ALLASSAC	Le Vignal	CONNET Nelly	INRAP	OPD	13	136
12-3905	BEAULIEU-SUR-DORDOGNE	Abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul	CONTE Patrice	MC	SD	20	136
12-3956	BORT-LES-ORGUES	Le Plateau des Orgues	MAGDINIER Alain-Gilles	BEN	PRT	6	137
12-3912	BRIVE-LA-GAILLARDE	Grotte Bouyssonnier	DELVIGNE Vincent	CNRS	FPR	17	138
12-3915	BUGEAT	Le Champ du Palais	SARTOU Aurélien	EP	FPR	1	139
12-3914	LARCHE	Puy Granel	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	18	141
12-3927	LOSTANGES	Ancien Château	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	SD	19	141
12-3894	MALEMORT-SUR-CORREZE	Liaison RD 1089/RD 921	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	16	143
12-3945	MARGERIDES	Les Pièces Grandes	GIRONDE Simon	EP	SD	5	143
12-3898	ORGNAC-SUR-VEZERE	Portail de l'église	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	10	146
12-3944	SAINT-BONNET-L'ENFANTIER	La Combe	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	12	146
12-3887	SAINT-CLEMENT	La Chapelle Saint Loup des Plats	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	11	147
12-3972	SAINT-PRIEST-DE-GIMEL	Roc Chaumilly ZAC Montane 4	COLONGE David	INRAP	OPD	9	147
12-3917	SEGUR-LE-CHATEAU	8 rue Pertinax – Château	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	FPR	7	147
12-3953	USSAC	Les Combettes	GIRAUD Thierry	INRAP	OPD	15	148
12-3884	USSEL	Le Fraysse – chemin d'exploitation n°56	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	4	149
12-3907	USSEL	Château du Theil – phase 1	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	3	151
12-3881	YSSANDON	Eglise Saint-Hippolyte	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	14	152

NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0

Contemporain

ALLASSAC Le Vignal

L'intervention de diagnostic archéologique menée sur la commune d'Allassac concerne un projet de lotissement d'une surface de 1,8 ha au lieu-dit le Vignal, au sud du bourg actuel. Le terrain occupe le versant haut, oriental, de la vallée de la Vézère. Les rares vestiges mis au jour sont des drains et murets de pierres sèches destinés à drainer et retenir les terres sur ce versant particulièrement pentu (18 %).

La sédimentation observée sur le projet apparaît particulièrement instable et n'a pas permis la conservation de vestiges anthropiques anciens. La bonne superposition du plan des structures mises au jour avec les plans anciens du XIX^e siècle permet de proposer un âge récent pour ces constructions : contemporain, voire moderne.

Connet Nelly

Moyen âge

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE Abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul

L'opération archéologique est localisée dans la ruelle entre la Place du Marché (place où se situent l'entrée et le portail monumental de l'église abbatiale) et la place des Pères, actuellement non bâtie. La zone où s'est développée la surveillance archéologique correspond à la partie ouest de la ruelle, le long des absidioles 3, 4 et 5 du chevet de l'église romane. Elle fait suite à celle réalisée par E. Bouticourt et C. Clément quelques mètres plus à l'ouest en 2019 (voir BSR 2019). Une nouvelle opération s'est imposée suite à modification, pour raisons techniques, du projet de l'architecte chargé de la restauration de cette partie de l'édifice, les découvertes précédentes, motivées par

le même projet, ayant démontré le bien-fondé d'une approche archéologique de ce secteur des abords de l'abbatiale, un peu trop rapidement considérés comme ne contenant plus de vestiges suites aux fréquents (et parfois récents) travaux de réseaux et autres terrassements urbains.

La présente opération n'a pas apporté de révélations novatrices, mais elle a toutefois confirmé l'existence de vestiges encore en place, du moins pour partie.

Si le suivi de l'étroite tranchée au droit des absidioles 4 et 5 n'a livré que des niveaux remaniés contenant du mobilier contemporain, l'élargissement en décapage dans l'espace situé entre les absidioles 3 et 4 a permis

Suite à ces découvertes et à celles de l'année précédente, le projet architectural a été modifié par un rehaussement des niveaux finis afin de préserver d'éventuels autres vestiges archéologiques.

[illegible]

Contemporain

BORT-LES-ORGUES

Le Plateau des Orgues

Magdinier Alain-Gilles (Ben)

BRIVE-LA-GAILLARDE

Grotte Bouyssonie

Découverte en 2005 à l'occasion d'une prospection thématique puis diagnostiquée par l'Inrap préalablement à une demande de permis de construire, la grotte Bouyssonie fait l'objet depuis 2008 de fouilles programmées sous la direction de D. Pesesse. Creusée dans les grès triasiques affleurant sur le flanc nord du plateau de Bassaler, cette cavité offre une stratigraphie exceptionnelle pour la région avec des témoignages du Châtelperronien, de l'Aurignacien, du Gravettien, du Solutréen, du Magdalénien, de l'Azilien, du Sauveterrien et des périodes historiques. A cela s'ajoute un important enregistrement paléoenvironnemental documenté par un spectre anthracologique varié d'une conservation exceptionnelle, ainsi que par une longue alternance de paléosols et de cryosols. Si la partie inférieure est en partie perturbée par des phénomènes cryoclastiques, la partie supérieure du dépôt (attribuée à différentes phases du Magdalénien) semble en partie préservée de ces aléas.

L'opération de fouille initiée dans le secteur arrière de la grotte Bouyssonie sur une dizaine de mètre carré, a quatre principaux objectifs :

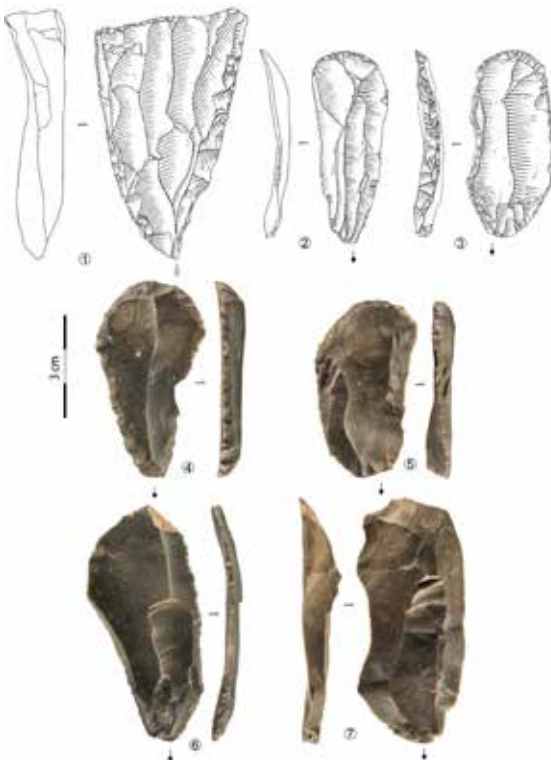
- 1) la reconnaissance de l'impact du diagnostic INRAP sur les niveaux du DMG,
- 2) La fouille planimétrique de l'unité archéo-stratigraphique (UA) B.1 (ancienne UA 2 in Langlais et al. 2019) qui livre des vestiges attribués au Magdalénien moyen ancien ;
- 3) la fouille extensive (sur une dizaine de mètres carrés) et planimétrique de l'UA B.3 (ancienne UA 4 in

Langlais et al. 2019) pour l'instant seulement reconnue sur deux mètres carrés et qui se caractérise par un type d'armature exclusive (les lamelles à dos dextre marginal ; cf. LDDM) signant un Magdalénien initial ;

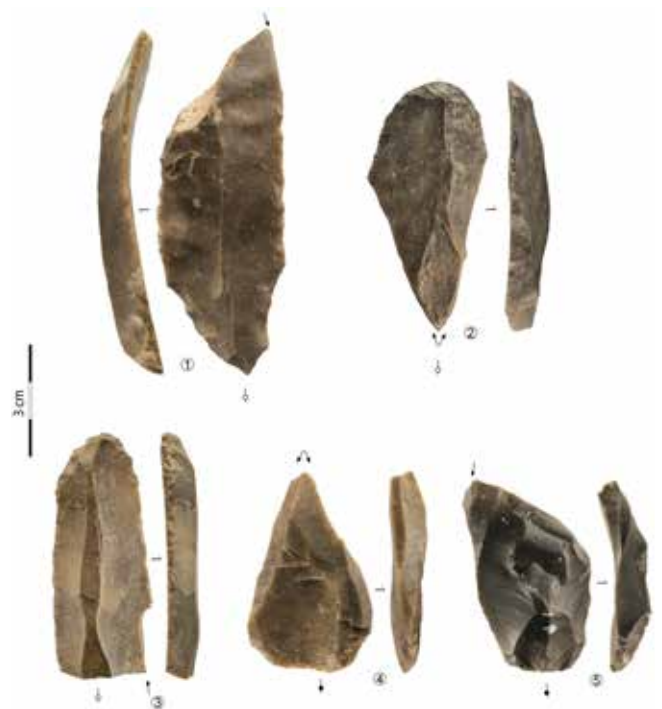
- et enfin 4) la reconnaissance des subdivisions archéo-stratigraphiques de la nappe B et plus particulièrement des zones d'interface entre UA B.1 et UA B.2 et UA B.2 et UA B.3. Pour rappel, la nappe B est constituée de trois UA : l'UA B.1 attribuée au Magdalénien moyen ancien (MMA) riche en lamelles scalènes exclusive ; l'UA B.2 est interprétée comme une interface livrant un mélange d'industries du Magdalénien moyen ancien (notamment l'industrie laminaire) et du Magdalénien inférieur (microlamelles à dos (MLD) et enrichissement progressif en LDDM en profondeur) ; et l'UA B.3 attribuée au Magdalénien initial.

Cette seconde année de triennale a permis de confirmer la richesse en vestiges tant matériel (silicites, colorants) qu'en proxis environnementaux (résidus, charbons) du Magdalénien moyen ancien (UA B.1), parmi les plus vieux indices connus de cette période. Elle est également venue témoigner de l'existence d'une possible interface stérile entre l'UA B.1 et l'UA B.2, malgré l'existence dans l'UA B.1 de quelques témoins du Magdalénien inférieur à microlamelles à dos.

Delvigne Vincent



Exemples d'outils latéraux et d'extrémités
(DAO C. Fat Cheung, clichés E. Lesvignes, CAO M. Langlais)



Exemples d'outils sur lames (Clichés E. Lesvignes, CAO M. Langlais)

BUGEAT

Le Champ du Palais

La fouille menée en 2020 sur le site de la villa du Champ du palais à Bugeat a permis de dégager la partie septentrionale de l'aile ouest de la villa et de comprendre sa construction et son évolution.

Les premières traces d'occupation sont matérialisées par un trou de poteau isolé, creusé directement dans le substrat arénisé. Il est ensuite recouvert par un niveau de colluvions qui accueillera les tranchées de fondation de l'aile ouest de la villa.

Celle-ci est constituée d'un bâtiment principal orienté nord-sud et divisé en au moins 4 pièces dont trois ont pu être dégagées cette année (fig. 1). Il s'agit d'une pièce barlongue faisant office de corridor et desservant de part et d'autre deux pièces de 36 m² en moyenne. Au sud, une pièce au sol de béton et au nord une salle chauffée par un hypocauste constitué de pilettes monolithes en granite soutenant des dalles de suspensura en granite. Une galerie dallée déjà partiellement dégagée en 2006 et 2007, borde le bâtiment sur la partie nord de sa façade orientale et se poursuit vers le nord. Elle permettait de desservir, au sud une petite pièce au sol de béton de tuileau, au centre le corridor et une cour de service au nord. Cette cour au nord du bâtiment, accueille un grand praefurnium en granite qui alimentait en air chaud la pièce sur hypocauste. Un bac à chaux complète les aménagements de cette cour.

La construction de cette partie de la villa est difficile à définir faute de mobilier mais l'ensemble de la construction semble homogène et on ne note pas de traces de reprises.

Les rares éléments mobiliers recueillis sur le site permettent de dater l'occupation principale de l'aile ouest entre la seconde moitié du II^e s. et le premier tiers du III^e s. de notre ère. Comme pour le reste de la villa, l'aile occidentale semble abandonnée par ses occupants avant qu'un incendie détruise une partie de la toiture. En parallèle, certains éléments lapidaires sont récupérés. C'est notamment le cas des pilettes en granite et des dalles de suspensura de la salle chauffée, mais également d'une partie des caniveaux en granite bordant la galerie à l'est. Les maçonneries ont ensuite fini par s'effondrer sur les sols.

La reprise des recherches archéologiques sur le site a permis de reprendre les données issues des fouilles de 2006 et 2007 et de les compléter. L'objectif dans les années à venir est de poursuivre ces investigations dans un premier temps vers le sud afin de dégager l'intégralité de l'aile occidentale et de comprendre la fonction et l'évolution des différents espaces.

Sartou Aurélien



Vue de la galerie pendant la fouille (H. Mousset)

LARCHE Puy Granel

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'un projet de lotissement sur la commune de Larche en Corrèze, au lieu-dit « Puy Granel ». Une prescription émise par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine a déclenché un diagnostic archéologique sur une superficie de 58 651 m². Cette opération a été menée par l'Inrap du 27 mai au 9 juin 2020.

Le projet se situe sur les plateaux de la rive gauche de la Vézère, au sud-ouest de la commune, à une altitude moyenne de 125 m.

Le potentiel archéologique de Larche a motivé cette intervention notamment par les nombreux indices de sites du Moyen Âge.

Avec une pente assez prononcée de l'emprise, 81 tranchées ont été ouvertes soit 6,52 % de l'emprise. Malgré un fort potentiel archéologique, seule une petite zone positive a pu être localisée au sein des altérites des grès autuniens du bassin de Brive. Elles ont pu livrer des structures fossoyées de type trous de poteau, des vestiges de murs délimités par un niveau

de démolition et deux structures de combustion. Le faible corpus de mobilier a cependant permis d'émettre des datations aux alentours du XIV^e s.

D'après le bon état de conservation des structures, ces découvertes laissent envisager une occupation rurale fondée sur une activité domestique, notamment avec la présence d'un éventuel four domestique. D'après l'organisation générale de cet ensemble, l'hypothèse d'un four domestique paraît cohérente notamment avec la présence d'une paroi rubéfiée, de nombreux blocs de grès appartenant probablement à une voûte maçonnée aménagée au-dessus de la chambre de cuisson, de nombreux fragments de terre cuite chauffée, accompagnés de nombreux charbons. Un décapage extensif des vestiges découverts permettrait de mieux comprendre l'organisation de l'ensemble. L'occupation matérielle reste fugace, mais du point de vue chronologique, elle vient enrichir les productions médiévales du bassin de Brive.

Defaye Sophie

LOSTANGES Ancien château

Au cours du mois de septembre 2020, deux sondages archéologiques ont été ouverts sur le site de l'ancien château de Lostanges. Mentionné au XIII^e siècle en tant que repaire, ce château était une coseigneurie dont les condominus rendaient hommage aux vicomtes de Turenne. Il ne subsiste malheureusement plus aucun vestige de ce château dans le paysage architectural, mais d'après le cadastre « napoléonien », des bâtiments étaient encore en élévation en 1832.

Le premier sondage a été ouvert au sud-ouest de l'église Saint-Pierre, en périphérie de l'enclos seigneurial et ecclésial. Les vestiges d'une tour circulaire d'un diamètre hors d'œuvre de 9,10 m y ont été trouvés (fig. 1). Cette tour flanquait l'angle d'un bâtiment rectangulaire dont il reste peut-être des murs, sous la route actuelle. Le second sondage visait à évaluer le potentiel de la zone située au sud-est de l'église. Trois sépultures et deux murs ont été découverts dans cette tranchée (fig. 2). Les céramiques situées au-dessus des inhumations tendraient à prouver que ces dernières sont médiévales.

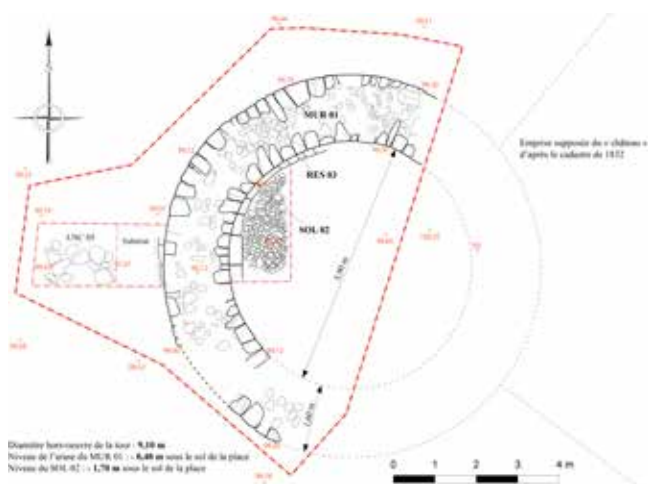
Cette courte opération qui n'aurait pu se faire sans la participation des Lostangeois, a donc révélé d'importants vestiges à peine enfouis sous la place de l'église de Lostanges. Nous mettrons en avant



Sépulture rupestre découverte au sud de l'église Saint-Pierre (D. Paloumbas-Odile)



Vue de la tour mise au jour au sud-ouest de l'enclos de Lostanges (D. Paloumbas-Odile)



Plan de la tour mise au jour au sud-ouest de l'enclos de Lostanges (D. Paloumbas-Odile)

la tour qui, bien qu'arasée, présente un bon état de conservation. L'autre information que nous retiendrons est qu'un cimetière médiéval existe au sud de l'église. Composé de sépultures rupestres, ce cimetière est peut-être contemporain de l'église « romane » décrite par Jean-Baptiste Poulbrière.

Paloumbas-Odile Dimitri

MALEMORT-SUR-CORREZE Liaison RD 1089-RD 921

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été effectuée sur le tracé du projet de liaison routière entre la RD 1089 au nord et la RD 921 au sud sur la commune de Malemort-sur-Corrèze sous la maîtrise d'ouvrage du Département de la Corrèze. L'intervention s'est déroulée du 10 au 21 février 2020 sur une surface prescrite de 70 000 m² pour un linéaire d'environ 2,1 km. L'emprise se situe dans le bassin versant de la Corrèze, directement ou par le biais de ses affluents directs, la Couze en rive droite côté nord et la Loyre, en rive gauche côté sud de l'aire d'étude.

Le projet s'inscrit dans la formation du bassin de Brive caractérisé par son substrat de grès permien, enchâssé dans une dépression cernée de lignes de falaises de grès qui forment l'amorce des vastes plateaux qui l'entourent ; les reliefs plus faibles se distinguent sous la forme de collines au modelé doux. Le tracé prévoit également de traverser deux plaines alluviales, la Corrèze au nord et la Loyre au sud.

L'ouverture des sondages a permis d'éclairer nos connaissances sur le potentiel archéologique des

versants des vallées de la Corrèze et de la Loyre. L'état des connaissances en matière de contexte archéologique laissait supposer la possibilité de traces d'occupation ancienne avec la découverte de vestiges de l'âge du Fer et de la période antique en périphérie proche du projet.

Soixante-dix-neuf tranchées ont permis de localiser des indices archéologiques assez faibles au regard de l'emprise sondée mais il n'en demeure pas moins que leur présence atteste d'occupations anciennes allant du Paléolithique moyen à l'Antiquité avec la découverte de quelques pièces lithiques sur quartz et de plusieurs vestiges archéologiques de type fossoyé sur le sommet de crête. Ainsi, ces derniers viennent compléter les données archéologiques locales de manière fugace mais insuffisantes pour imaginer une occupation structurée et pérenne.

Defaye Sophie

MARGERIDES Les Pièces-Grandes

Une étude archéologique a été commandée par la communauté de communes Haute Corrèze Communauté en vue d'une valorisation du site du sanctuaire antique des Pièces Grandes à Margerides. Une recherche des objets dispersés menée en parallèle a permis notamment de retrouver le Cernunos.

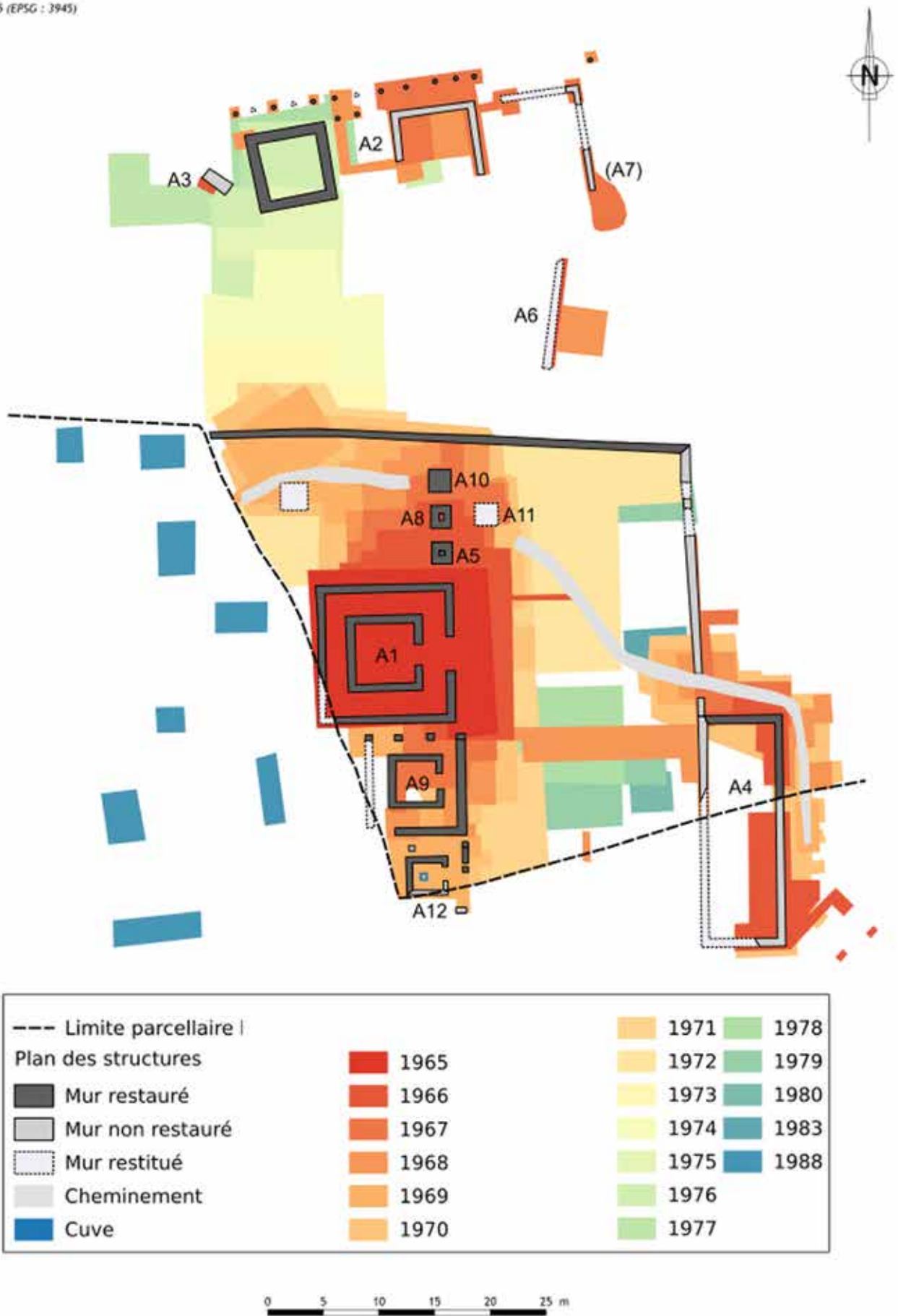
La première phase de l'opération d'étude archéologique pour un état des lieux du sanctuaire des Pièces Grandes à Margerides a consisté en une étude documentaire. Le bilan proposé est établi principalement à partir des rapports de fouille rédigés entre 1965 et 1988, mais d'autres documents ont été consultés (publications, dossiers administratifs, articles de journaux...). Il s'avère que le site a été densément exploité. Ainsi, au sein de la parcelle 831 sur laquelle la fouille a principalement eu lieu, les limites du lieu de culte ont été bien définies et systématiquement explorées avec la mise en œuvre de la méthode Wheeler à partir de 1972. Toutefois, des doutes persistent sur la complétude de la fouille à l'intérieur de l'enceinte. L'étude de la stratigraphie paraît bien souvent hésitante sur la nature et la datation des niveaux observés. La fouille a été également étendue au nord du site vers le bâtiment A2, mais la nature de cette occupation hors enceinte n'a pas été définie. Enfin, la partie occidentale du sanctuaire présente un plus fort potentiel de recherches : elle n'a fait l'objet que

de sondages la dernière année de l'opération (1988), car elle était située sur une parcelle appartenant à un propriétaire différent. Rassemblé désormais au sein de la même parcelle appartenant à la mairie de Margerides, cet espace constitue une réserve pour la connaissance du sanctuaire, son architecture, son organisation et sur la vie religieuse qui s'y déroulait.

La phase 2 de l'étude archéologique du sanctuaire antique des Pièces-Grandes a consisté dans la



Vue de F201 au sein du sondage 2 (S. Girond)



réalisation de cinq sondages de vérification et une analyse du bâti conservé. Ils font suite à une première phase d'étude documentaire qui avait permis de dresser un bilan critique des recherches précédentes et d'apporter des éléments de réflexion sur la localisation de nos travaux. Ceux-ci ont été circonscrits à l'enceinte du sanctuaire. D'après le cahier des charges, les objectifs étaient, d'une part, d'évaluer le potentiel archéologique du site et, d'autre part, de répondre aux problématiques architecturales dans le cadre du futur projet de mise en valeur.

Les sondages ainsi que les observations menées sur les maçonneries du site ont mis en évidence que tous les murs avaient fait l'objet de restauration lors des fouilles anciennes. Pour le mur d'enceinte et ceux de l'édicule A10, nos observations conduisent à penser qu'aucune maçonnerie antique n'est préservée sous les restaurations. Par ailleurs, l'étude des niveaux archéologiques a montré que la plupart avaient été anciennement fouillées, puisque se trouvait rapidement, sous l'humus, l'arène granitique du terrain naturel. Un des sondages menés à l'écart des bâtiments, dans une zone dont l'exploration n'avait pas été achevée, donne à voir la présence d'un important remblai antique, de

70 cm d'épaisseur, directement installé sur le terrain naturel. Il pourrait être lié à l'aménagement du temple principal A1. L'absence d'autre niveau à sa surface pourrait s'expliquer par une érosion postérieure à l'abandon du site. Enfin, deux sondages ouverts entre l'angle sud-est de la cella du temple A1 et le mur de la cella du temple A9 ont livré des informations plus consistantes. Ils ont permis de mettre au jour des niveaux antérieurs à l'installation des bâtiments en pierre parmi lesquels ont été détectées les traces d'un puissant trou de poteau et d'une probable palissade d'axe est-ouest. Ainsi, nous soupçonnons l'existence d'une construction en matériaux périssables, d'époque augustéenne.

L'étude du bâti conservé, menée par Christophe Loiseau, montre l'état sanitaire médiocre des maçonneries anciennement restaurées. Par ailleurs, en sus de l'étude céramologique des fragments extraits des sondages, Vincent Serra a mené un bilan critique des études anciennes du mobilier céramique, riche d'enseignements pour le site et l'histoire des recherches. L'étude du petit mobilier par Émilie Dubreucq livre des informations complémentaires sur les activités ayant animé le site (forge du fer) avant ou pendant l'occupation du lieu de culte. Enfin, une analyse cartographique du RGE Alti de l'IGN, proposée par Boris Hollemaert, donne à voir l'ampleur du site et des aménagements inédits (enceinte, structures circulaires...).

La synthèse des deux phases de l'étude répond, au regard des données anciennes et nouvelles, aux problématiques.

Girond Simon



Cernunos (Franck Cordier/ Musée Marius Vazeilles)



Vue en coupe du fait 401 sur la berme ouest du sondage 4 (B. Hollemaert)

ORGNAC-SUR-VEZERE Portail de l'église

L'opération de diagnostic qui s'est tenue autour de l'église Saint-Martial sur la commune d'Orgnac-sur-Vézère (Corrèze) du 20 au 24 juillet 2020 a permis d'identifier des structures archéologiques apparues directement sous les niveaux de décapage, bien que deux des quatre sondages sont négatifs. Les structures ainsi mise au jour sont toutes en rapport avec le cimetière qui se situait à proximité de l'église paroissiale.

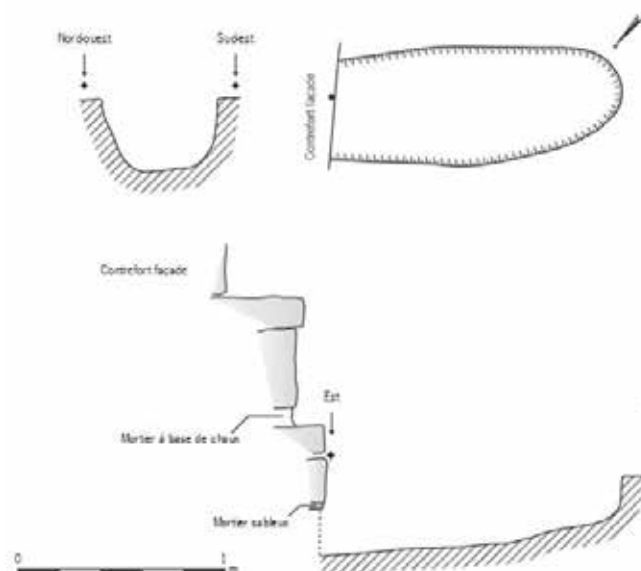
Il semble que ce dernier se développait à une époque antérieure à la reconstruction de la nef en amont du portail ouest (XI-XIII^e siècles). Le recoupement de certaines structures par la façade romane tend à prouver l'antériorité de ces structures. Il pourrait alors s'agir de sépulture datant de la période carolingienne.

Concernant les fosses rectilignes situées le long de la face sud de la nef et se poursuivant sous la chapelle sud, leur datation pourrait être postérieure. En effet, le recours à ce type de structures débute à la fin du Moyen Âge et se poursuit largement durant l'époque moderne. La petite taille du cimetière pourrait expliquer un recours précoce à ce type de structures, antérieurs donc aux recommandations épiscopales de 1780.

Il apparaît alors que du XI^e au début du XVIII^e siècle le cimetière se développe autour de l'église, et qu'à partir du XIX^e siècle ce dernier est séparé de l'église et devient un lieu spécifique comme représenté sur le cadastre napoléonien de 1827.

Malgré l'absence de restes osseux et donc d'informations taphonomiques pouvant nous apporter des renseignements sur les pratiques funéraires individuelles, l'étude de ces structures, de leur fonctionnement et de leur évolution nous renseignent sur la transformation du rapport qu'entretient l'église avec son cimetière paroissial. À Orgnac-sur-Vézère, ce dernier finit par devenir un lieu spécifique à la fin du XVIII^e et/ou au début du XIX^e.

Kirschenbilder Benoît



Photographie, coupes et plan de la sépulture SP-08
(B. Kirschenbilder, J. Teillon)

SAINT-BONNET-L'ENFANTIER La Combe

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en Corrèze, sur la commune de Saint-Bonnet l'Enfantier, au lieu-dit « La Combe ». Elle a été prescrite suite au projet d'aménagement d'un lotissement sur une parcelle de 22 116 m². 9,64 % de cette surface globale ont été sondés avec l'ouverture de huit tranchées, dans le but de reconnaître et de caractériser les éléments

du patrimoine archéologique se trouvant dans la zone affectée par l'emprise du projet.

La prescription a été motivée par le projet d'aménagement dans un secteur encore mal connu en ce qui concerne les indices archéologiques et par un contexte topographique favorable à l'implantation humaine et la superficie importante du projet.

Cette opération a mis en avant la présence de quelques vestiges archéologiques sous la forme d'une ancienne mare et quelques trous de poteau. Le faible corpus de mobilier a pu permettre de dater ces ensembles du second âge du Fer avec toutefois quelques réserves étant donné le manque d'éléments caractéristiques de cette production de céramique.

On note également la découverte de deux fosses d'extraction appartenant à une occupation plus récente probablement antique.

Defaye Sophie

SAINT-CLEMENT

La Chapelle Saint-Loup des Plats

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Saint-Clément au lieu-dit Les Plats, au sud du bourg, du 4 au 6 mars 2020. Ce diagnostic s'attachait à identifier des vestiges antérieurs et/ou contemporains de la construction de la chapelle Saint-Loup datée du XII^e siècle.

Le diagnostic archéologique sur près de 14 % de la parcelle de 120 m² s'est avéré quasiment négatif. Seul un mur antérieur à la réfection du mur du chevet a été identifié. Il s'agit de la probable fondation d'un

contrefort. Ce vestige n'a pu être daté du fait de l'absence de matériel. Par ailleurs, l'absence de vestige le long de la face septentrionale de l'édifice s'explique par un probable décaissement des terrains. Toutes les traces anthropiques identifiées résultent de réaménagements paysagés contemporains (pierrier, tout-venant pour aménagement des abords immédiats, etc.).

Kirschenbilder Benoît

SAINT-PRIEST-DE-GIMEL

Roc Chaumilly ZAC Montane 4

Cette opération de diagnostic archéologique sur l'emprise de la tranche 4 de la ZAC Montane (parc photovoltaïque) a permis la reconnaissance de 7 (totalité de la parcelle) à 9 (surfaces réellement accessibles) % de l'emprise : nous le considérons ainsi comme représentatif.

Aucun vestige anthropique, mobilier ou immobilier, n'a été mis au jour. La seule indication que nous avons relevée est d'ordre géomorphologique : la préservation de dépôts pléistocènes dans un vallon.

Colonge David

Moyen Age

SEGUR-LE-CHATEAU

8 rue Pertinax – Château

Durant l'été 2020, une fouille programmée a été menée sur le site du castrum de Ségur. Faisant suite à une opération de suivi de travaux étalée sur trois années (2017-2020), cette fouille a livré des vestiges inédits, au premier rang desquels un bâtiment contreforté qui pourrait être antérieur à l'actuelle turris vicomtale (fig. a). Si cet édifice est sans conteste le plus important vestige mis au jour lors de cette campagne, son interprétation reste malgré tout très incertaine : était-il, comme nous aurions tendance à le penser, une tour-maîtresse, ou doit-on plutôt l'envisager comme un bâtiment élitair « subordonné » à la tour des vicomtes ? La réponse à cette question passera à n'en pas douter par la poursuite de l'étude de cet édifice, via

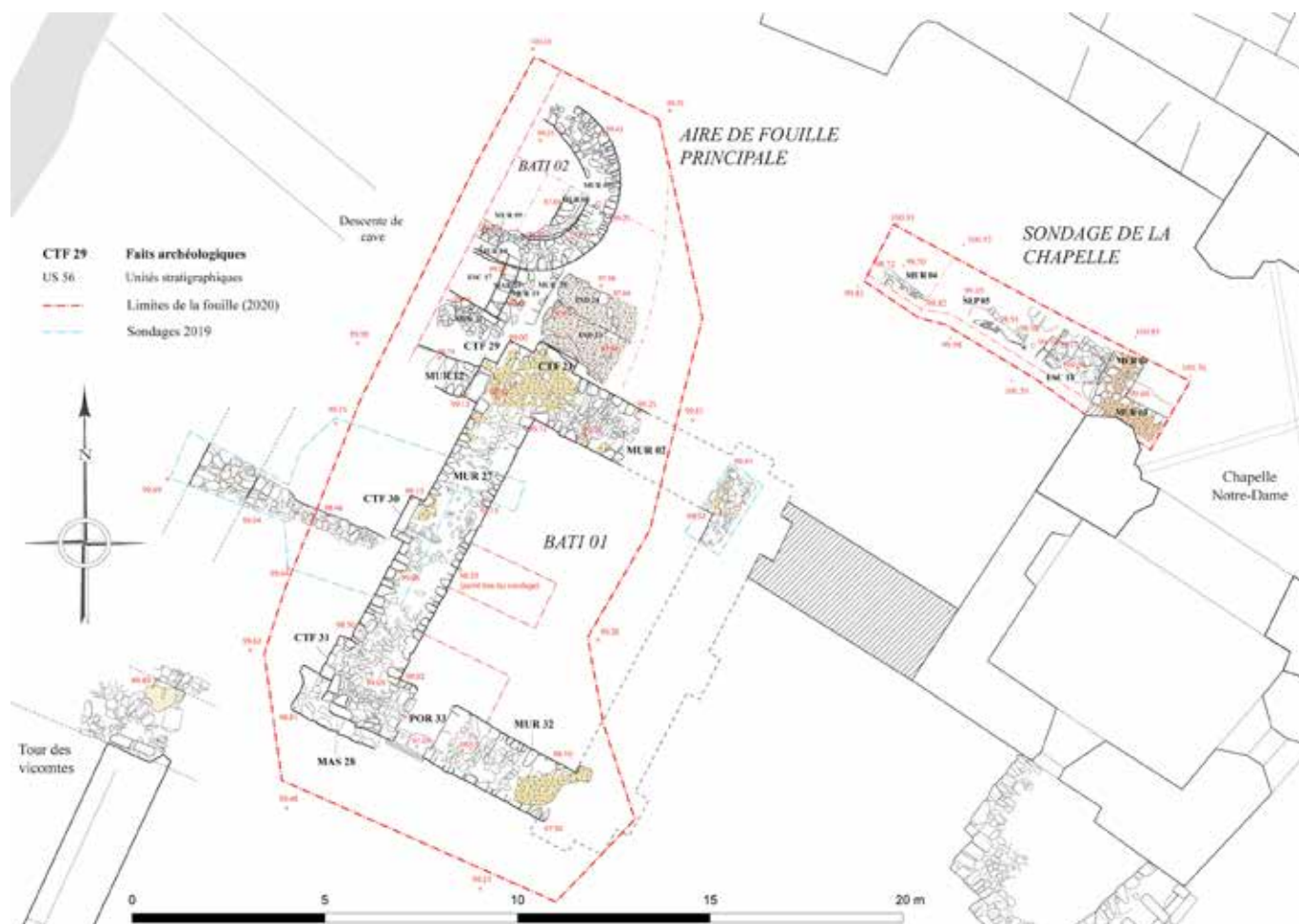
des sondages d'une profondeur plus importante que ceux qui ont été réalisés en 2020.

Un des intérêts de la fouille a aussi été de révéler une grande densité de structures bâties au nord de la « tour » contrefortée : cette dernière était en effet joutée par plusieurs maçonneries, dont un mur hémicirculaire appartenant vraisemblablement à un bâtiment « utilitaire » (un four, une tour d'escalier ?). D'autres maçonneries ont été mises au jour au nord de la « tour » : un mur possiblement appareillé en épi, deux maçonneries très arasées correspondant soit à un reliquat de sol, soit à un mur, enfin un escalier droit qui desservait la salle basse du grand logis sur cave bâti à l'ouest de l'enclos vicomtal.

La campagne de 2020 a aussi été l'occasion d'explorer la zone située devant l'entrée de la chapelle Notre- Dame. Les principaux vestiges découverts dans le cadre de ce sondage sont variés : à l'est, deux murs en équerre contemporains de la chapelle ou antérieurs à celle-ci ; au milieu du sondage, un possible emmarchement pouvant correspondre à une extension bas-médiévale de la chapelle ; une sépulture à l'ouest de cet emmarchement ; enfin, un mur appareillé en épi à l'ouest de l'excavation.

En dépit d'une lecture encore très partielle de tous ces vestiges, les points positifs au terme de cette campagne de fouille sont réels et nombreux. La découverte d'une possible tour- maîtresse est une avancée importante qui laisse espérer de fructueuses et passionnantes recherches.

Palombas-Odile Dimitri



Plan du bâtiment contreforté (D. Palombas-Odile)

USSAC Les Combettes

Le diagnostic archéologique D130347 s'est déroulé du 14 septembre au 07 octobre 2020 au lieu-dit « Les Combettes », au Sud de la commune d'Ussac et au nord de celle de Brive-la-Gaillarde (Corrèze), sur la rive gauche méridionale du ruisseau « La Pourette ». Ce n'est pas moins de 4 hectares de terres agricoles (parcelles 1 et 16) qui seront recouverts d'habitations individuelles et collectives avec commerces et parking par la SNC Ussac Les Combettes. Conformément aux objectifs fixés par les services de l'État (Service

régional d'Archéologie) nous avons procédé à une série de sondages archéologiques mécanisés visant à atteindre le substrat afin de nous assurer qu'aucun vestige, même ancien, ne soit détruit par ces travaux.

Pour se faire, dix-huit tranchées ont ainsi été creusées pour un total cumulée de 2 653 m² sur les 30167 m² accessibles, soit un pourcentage de 8,79 % d'ouverture.

Elles prennent place sur les 150 m qui séparent la route départementale 57 en partie sud et « La Pourette »

qu'elle suit sur 250 m de sa berge irrégulièrement escarpée avec une pente d'environ 6 %. Deux micro vallons affluents fortement colmatés forment une discrète ondulation perpendiculaire au ruisseau.

Les rares aménagements épars mis au jour (drain, fosse, fossé et trou de poteau) ne permettent pas d'attester d'une occupation véritable de ce versant, leur niveau d'apparition ne plaide pas pour une attribution ancienne. Le mobilier céramique recueilli se résume à quelques tessons altérés en position secondaire, mêlés à des fragments de tegulae, au sein de colluvions canalisées dans le vallon affluent le plus oriental et piégées dans une dépression située en son amont. De potentiels lambeaux de sol protohistoriques (âge du Bronze ou début âge du Fer), plus ou moins bien conservés, sont localisés en périphérie de

cette cuvette humide. Un massif de grès compact, épargné par l'érosion, sépare le vallon est de celui plus à l'ouest. Ce dernier semble s'être comblé bien plus tôt (pléistocène ?) et ne renfermait aucun indice archéologique. La partie basse des cônes de déjection est entrée en concurrence avec la dynamique d'érosion et de dépôts propre au ruisseau. Ces alluvions n'ont livré aucun mobilier, qu'il soit remanié ou en place.

Les quelques éléments de terre cuite collectés plaident pour une occupation partiellement démantelée, en amont de nos investigations. Le fort pendage et l'exposition nord n'ont pas été ici propices à une installation humaine.

Giraud Thierry

USSEL

Le Fraysse – Chemin d'exploitation n°56

En préalable à l'aménagement d'un champ de panneaux photovoltaïques porté par la SASU Engie PV L'Empereur, un diagnostic archéologique a eu lieu en janvier 2020 sur une surface de 73 738 m² située sur la parcelle ZT 126, au nord de la ZA de l'Empereur, qui se trouve au sud-ouest de la ville d'Ussel, en Corrèze (19).

Construite sur les contreforts ouest du Massif central, à une altitude variant entre 588 et 761 m, la ville, d'origine gauloise, occupe une place dominante, entre les vallées de la Diège et de la Sarsonne, aux confins est de la cité des Lémovices, en limite du territoire des Arvernes.

L'intervention archéologique de terrain a tout d'abord constaté que la majeure partie de l'emprise avait subi d'importants terrassements au début des années 2000, dans le but d'aménager une zone de stockage des bois de tempête. Ces travaux ont complètement fait disparaître les sols anciens aux endroits où ils ont été effectués. À ces remaniements de terrain s'ajoute l'existence, au nord-est de l'emprise, d'une petite carrière de pierres dont l'origine chronologique n'a pu être appréciée. La zone indemne se trouve ainsi réduite à une superficie de 20 043 m², en partie sud-est de l'emprise.

Une petite occupation a ainsi été mise au jour. Elle est constituée d'un ensemble central dense qui regroupe trente-six structures en creux, localisées sur un espace carré d'environ 13 m de côtés. Le niveau d'apparition des structures se situe très haut, à 0,20 m de profondeur, soit immédiatement sous la couche de terre végétale. Les creusements décaissent les colluvions superficielles qui recouvrent le sol naturel, constitué ici d'arène granitique. Deux d'entre elles, F65.01 et F65.16, sont de dimensions nettement plus importantes, certaines de leurs limites sont rectilignes ;

il peut s'agir de restes de sol intérieur. Les autres structures semblent s'organiser autour suivant un plan circulaire (fig. 1). Elles peuvent être réparties en trois catégories :

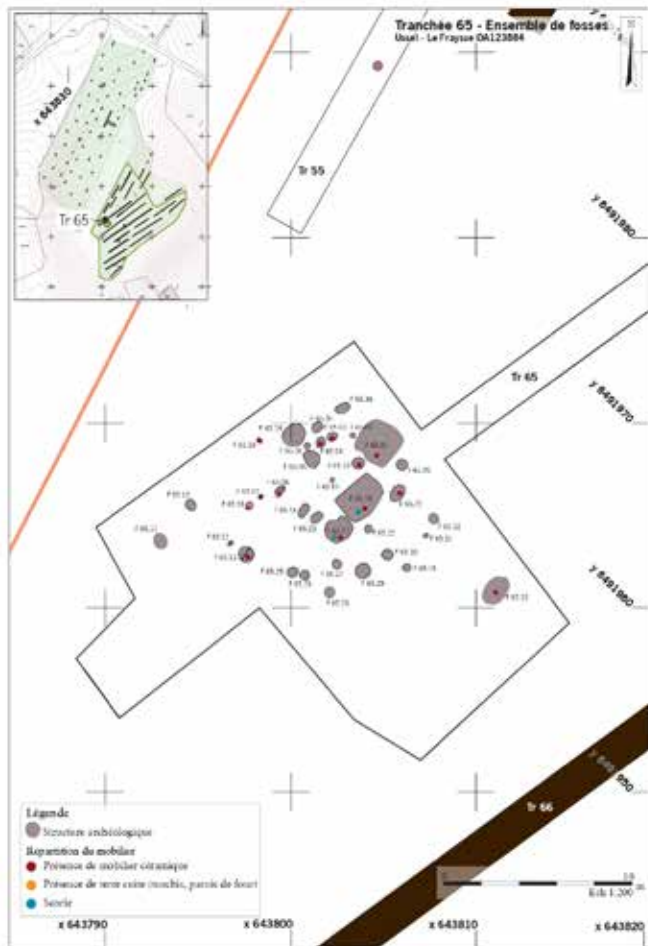
Les grandes fosses ovalaires, au nombre de trois : F65.24, F65.17 et F65.33, qui mesurent plus d'un mètre de longueur.

Les grandes fosses circulaires, au nombre de cinq : F 65.05, F65.13, F65.21, F65.29, F65.11, aux diamètres approchant ou dépassant le mètre.

Les petites fosses circulaires ou ovalaires : les plus nombreuses, au nombre de vingt-huit. Certaines d'entre elles ont pu servir à l'enfouissement de vases de stockage, comme c'est le cas de la fosse F65.07 (fig. 2). D'autres, peuvent être des trous de piquet ou de petit poteau. Les structures testées restent peu profondes ; un fort arasement, dû à la position de hauteur du site, en est probablement la cause principale.

Autour de cette concentration principale, se trouvent, en position isolée ou concentration de quelques structures, trois grandes fosses d'extraction d'arène, six trous de poteau, dont certains ont été déstructurés, par enlèvement du poteau et dix-huit fosses de plus petites dimensions.

Le mobilier céramique récolté durant ce diagnostic archéologique est très fragmenté, il ne comporte aucune forme complète et les seuls remontages qu'il a été possible d'effectuer proviennent de cassures récentes. Le plus grand nombre de pièces provient de la concentration de fosses. Le nombre de pièces reste modéré, constituant un lot de 228 tessons, qui représentent 97 NMI. Les formes tournées sont très minoritaires, puisqu'elles ne sont représentées que par quatre panses d'amphore italique, cinq panses, un fond et deux lèvres de céramique fine.



Plan de l'extension de la tranchée 65

La céramique modelée ne présente pas non plus de pièces caractéristiques. Les fonds plats et les formes tronconiques sont majoritaires. La présence de plusieurs écuelles et de nombreuses panses globulaires, de facture grossière, indique un usage domestique rudimentaire.

Le corpus réunit quatre décors incisés au poinçon, ou à l'ongle, formant une seule ligne horizontale qui souligne le haut des panses globulaires, à col droit, ou légèrement carénées.

Un cinquième décor orne la face interne d'un fond plat, dont la pâte est de même facture que les panses incisées. La technique employée est originale, le dessin au motif rayonnant étant marqué par un lissage appuyé des tracés (fig. 3). Aucune comparaison, locale ou exogène, n'a été trouvée pour ce type de décor.

L'ensemble céramique découvert au Fraysse est ainsi compatible avec un faciès de la fin de la Tène au tout début de la période Gallo-Romaine (Ier av. J.-C. – 1ère moitié du Ier ap. J.-C.). Les trois pièces de mobilier métallique (un clou et deux scories), sont tout à fait compatibles avec cette chronologie.

Ces vestiges mettent en évidence une occupation domestique secondaire, liée à des activités artisanales ou agraires peut-être saisonnières.

Le site mis au jour au Fraysse est à mettre en relation avec la fouille préventive des « Vergnes du Soir », qui s'est déroulée en 1996 sur l'emplacement de l'actuel échangeur routier ouest d'Ussel, à seulement 2 km à vol d'oiseau, qui a permis l'étude d'une occupation secondaire de la Tène III (Perrin 1996).

Jamois Marie-Hélène

Après une nouvelle période d'abandon, le château a été racheté en 2018 et fait actuellement l'objet d'importants travaux visant à en faire un hôtel de luxe. Gageons que de futures recherches permettront d'en apprendre plus sur ce site, peut-être sur les premières installations du château médiéval dont le diagnostic n'a pas permis de retrouver les traces matérielles.

Jamois Marie-Hélène

YSSANDON

Eglise Saint-Hippolyte

Les sondages réalisés autour de l'église romane Saint-Hippolyte du Puy à Yssandon, exécutés dans le cadre d'un diagnostic archéologique se sont avérés majoritairement positifs (4 sur 6 tranchées effectuées).

Le diagnostic a permis de voir :

- L'état des substructures du bâtiment, qui sont de constitutions différentes selon les secteurs : soignées, en pierres de tailles au niveau du clocher et du chevet (sondages 1, 2 et 6), rudimentaires le long de la nef au nord ou au niveau de la sacristie (sondages 3, 4 et 5),

- La présence d'au moins deux à trois niveaux funéraires conservés situés devant et au nord de l'édifice. Les structures funéraires rencontrées sont de trois types : sépultures en fosses dites « sans contenant visible » (cercueil ou pleine terre), sépultures en coffrages de pierres juxtaposées, et sépultures en sarcophages monolithes. Certaines de ces derniers types de structures sont dans un bon état de conservation.

- La présence de vestiges d'autres types (muret, fosse, caisson) sont également à signaler, notamment au nord, plus ou moins enchevêtrés aux structures funéraires. Une structure en fosse associée à un lambeau de mur, antérieure à l'installation de cuves de sarcophages, laisse envisager une occupation précoce du secteur (fin Antiquité / début haut Moyen Âge).

- La partie est (chevet, sacristie) hormis le bâti, est exempte de vestige archéologique.

Les structures archéologiques sont présentes à faible profondeur sous la surface du sol (sépultures dès 0,15 m au nord par exemple alors que la partie orientale est exempte de vestige archéologique), il sera important d'en tenir compte lors de la programmation des travaux d'aménagements intéressants le reste des surfaces décrites.

Scuiller Christian

NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 2 0

N°					N°	P.
12-3890	BEAUMONT, CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, LAGRAULIERE, NAVES, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR ET SEILHAC	DRUELLE Patrick	BEN	PRD	8	153

BEAUMONT, CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, LAGRAULIERE, NAVES, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR et SEILHAC

Au cours de l'année 2020, 104 nouveaux sites ont été prospectés et éventuellement documentés. Initialement limitées aux seuls sites gallo-romains dûment répertoriés sur la base Patriarche, les recherches se sont progressivement étendues à l'ensemble des territoires communaux. Elles sont guidées par des voies anciennes susceptibles d'être associées à des bâtiments. Le réseau prospecté totalise 39,49 km de voies.

Des indices d'occupation gallo-romaine ont été recueillis ou sont déjà documentés dans 21 des 68 sites. Et cette proportion serait sans doute encore plus élevée si le sol des 47 sites restants n'était pas masqué par la couverture végétale.

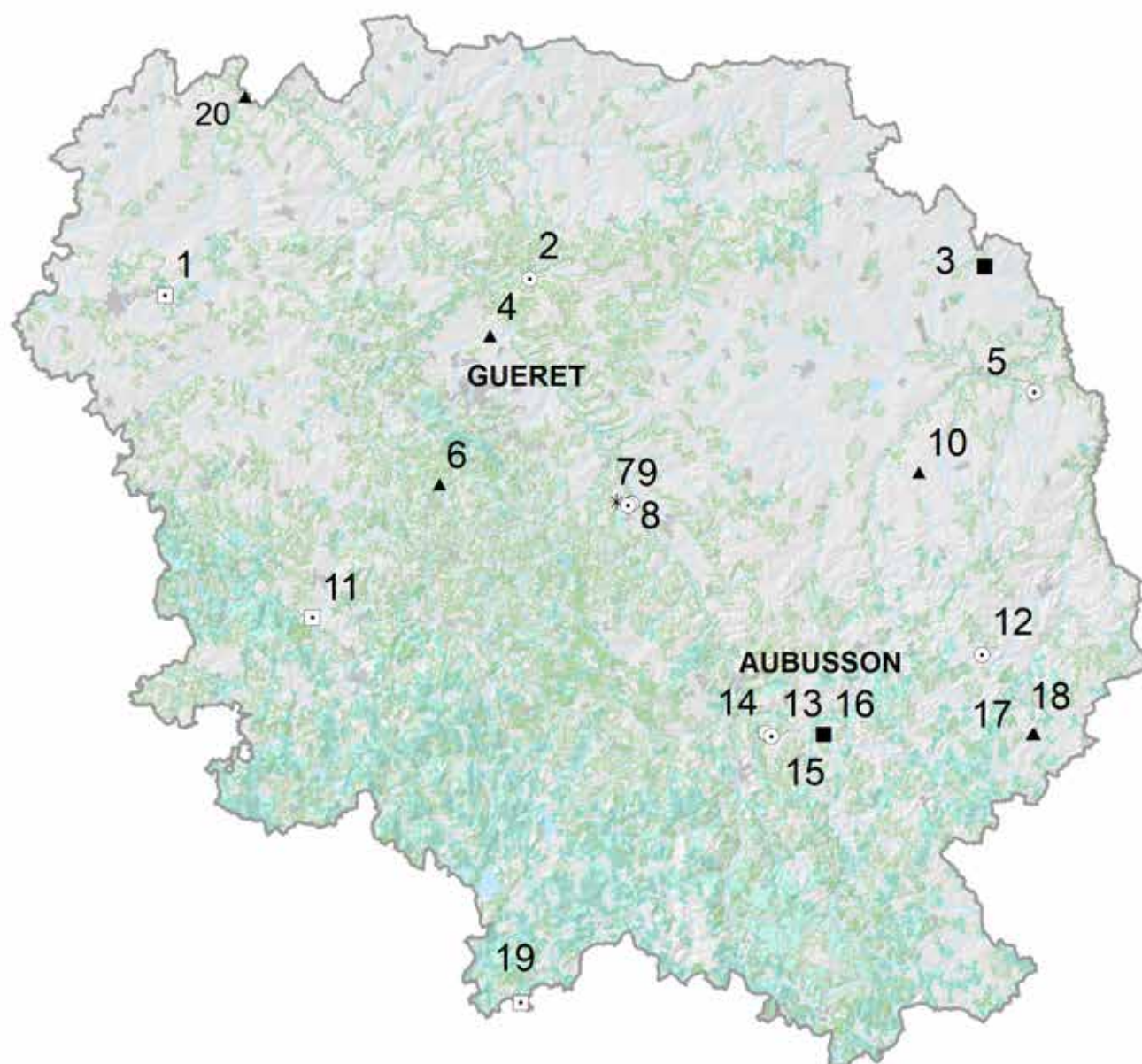
Druelle Patrick

NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
12-3921	AHUN	Le Crouzet	MANIQUET Christophe	INRAP	PRT	8	156
12-3963	LA CHAPELLE-TAILLEFERT	Aménagement du centre bourg	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	6	156
12-3960	CROZANT	Château de Crozant	LEROUX Laure	INRAP	PRM	20	157
12-3913	FAUX-LA-MONTAGNE	Villa de Chatain	DAVIGO Gentiane	BEN	FPR	19	160
12-3901	MERINCHAL	Centre-bourg	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	17	162
12-3902	MERINCHAL	Rues du Ciment, du Marché, des Pêcheurs, de la Garenne, de Beauvais et Pas Forge	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	18	163
12-3935	MOUTIER ROZEILLE	Eglise Saint-Hilaire	ROGER Jacques	MC	PAN	13	163
12-3936	MOUTIER ROZEILLE	Eglise Saint-Martin	ROGER Jacques	MC	PRT	14	164
12-3943	MOUTIER ROZEILLE	6 place de l'église	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	15	166
12-3882	NEOUX	Centre-bourg	METENIER Frédéric	INRAP	FP	16	166
12-3728	SAINT-DIZIER-MASBARAUD	Murat-les-Tours	JONVEL Richard	COL	FPR	11	167
12-3932	SAINT-FIEL	Rue des Verrines	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	4	170
12-3969	SERMUR	La Tour	JOUNEAU David	EP	SD	12	170
12-3918	LA SOUTERRAINE	Bridiers	BARET Florian	SUP	FPR	1	173
12-3966	VIERSAT	Le Bourg	LHERMITE Xavier	EP	FP	3	175

NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0

Antiquité

AHUN Le Crouzet

Une deuxième campagne de prospection géoradar a été menée en 2020 à Ahun, mais malheureusement, le traitement des données par le prestataire était encore en cours lors du rendu du rapport d'activités du PCR, ce qui n'a pas permis d'exploiter archéologiquement les résultats de la campagne. Toutefois, les premières images transmises permettent d'envisager que, contrairement à la campagne de 2019, l'emprise s'insère effectivement au sein de l'agglomération antique. Les résultats obtenus en 2020 sont encourageants

dans la mesure où les premières informations fiables concernant le vicus antique d'Acitodunum sont mises en évidence. Même si la densité d'occupation ne peut pas être considérée comme exceptionnelle, il apparaît que nous sommes bien au sein de l'agglomération secondaire, qui semble se développer le long de deux voies orientées nord-sud, correspondant aux cheminements encore en usage.

Maniquet Christophe

Antiquité
et Moderne

LA CHAPELLE-TAILLEFERT Aménagement du centre-bourg

Cette opération de diagnostic archéologique préventif porte sur deux rues de la commune de La Chapelle-Taillefert, dans le département de la Creuse. Le projet à l'origine de la prescription de ce diagnostic vise à réaménager le centre-bourg et en particulier la rue des Remparts et la rue de l'Église. La prescription concerne une superficie proche de 500 m². Les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique parmi lesquels l'occupation médiévale et la fortification du bourg.

Trois tranchées mécaniques ont été réalisées. Aucune de ces tranchées n'a permis d'atteindre les formations naturelles. Cela s'explique par la puissance des apports de matériaux mais aussi et surtout par le fait que l'exiguïté de la parcelle ne permettait pas de stocker ces déblais.

Les tranchées 1 et 3 sont caractérisées par des apports de matériaux hétérogènes correspondant à

un remblaiement de la parcelle. Il ne nous a pas été possible de déterminer la présence ou l'absence de vestiges antérieurs à ces apports. La tranchée 2 livre les vestiges de deux maçonneries superposées l'une à l'autre. Elles se développent selon un axe nord-sud. La plus récente de ces deux constructions présente une largeur de 1,10 m, elle est associée à une couche d'occupation charbonneuse.

Le mobilier recueilli lors de cette intervention est en majeure partie constitué de fragments de céramiques. Le remblai US1003 livre deux tessons dont la lèvre d'un vase relevant de la période moderne. En revanche, les tranchées 1 et 2 ont permis de recueillir des tessons attribuables à la période antique et plus particulièrement au Haut-Empire.

Méténier Frédéric

CROZANT

Château de Crozant

À la confluence de la Sédelle et de la Creuse, les vestiges du château de Crozant se répartissent en trois cours sur un éperon de près de 400 m de longueur (fig. 1). La cristallisation des vestiges conservés en élévation achevée, le Syndicat Mixte pour la sauvegarde et la valorisation des Ruines de la citadelle de Crozant a engagé un projet de valorisation du site en concertation avec les services du Ministère de la Culture, priorité étant donnée à l'amélioration de la circulation des visiteurs. Afin de guider ce projet, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une étude préalable comprenant une série de sondages dans la première cour du château, ou avant-cour, qui n'avait jamais fait l'objet d'investigations archéologiques jusqu'alors, hormis une opération concernant la première porterie.

La fouille menée dans le prolongement de la courtine nord de l'avant-cour a livré les vestiges d'une seconde porterie, constituant un châtelet d'entrée formée d'une tour en fer-à-cheval, sans doute équipée d'archères, et d'une tourelle hémicirculaire pleine surplombant l'escarpement occidental. Elles circonscrivent un passage de 3,5 m de largeur, clôt par une porte à double battant adossée à un arc à double voussure (fig. 2) Cette seconde porterie jalonnait une voie

charretière cheminant le long du flanc occidental de l'éperon. Une datation radiocarbone effectuée dans les mortiers de la tour en fer à cheval situe la réalisation de ce châtelet et de la courtine attenante entre 1120 et 1220, les investissements nécessaires suggérant une attribution aux Plantagenêt, qui acquièrent le site en 1177, ou aux Lusignans, auxquels les précédents le concèdent en 1200.

Des similitudes techniques rapprochent cette enceinte des courtines qui clôturent la cour au sud. D'un bâti homogène, l'enceinte méridionale est adossée au châtelet d'entrée de la première porterie, entre la fin du XII^e siècle et le début du XIII^e siècle (fig. 3). Son prolongement par un escalier droit laisse supposer un accès à l'étage du châtelet, sinon à un hord portait un chemin de ronde et couronnant la courtine méridionale. Les investigations ont également porté sur la partie nord-ouest de la porterie, afin de confirmer l'existence d'une tour en avancée vers l'ouest, dont l'existence est déduite d'un imposant mur de 12 m de longueur pour 4 m de largeur incluant une galerie intramurale. Les sondages attestent d'un développement du dispositif vers l'est, mais les réaménagements ultérieurs n'autorisent guère plus



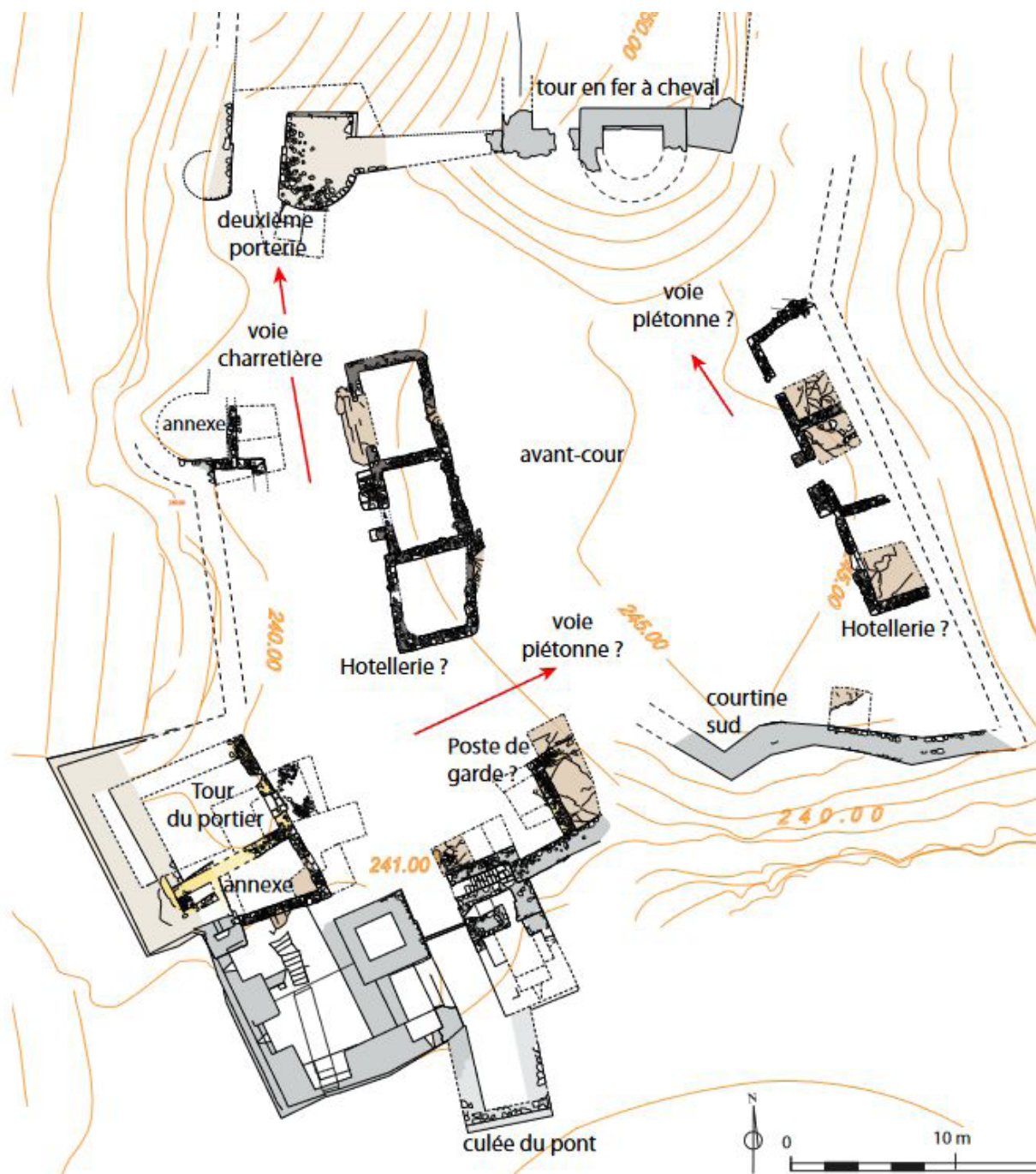
Château de Crozant - Vue aérienne du château depuis le sud, vue par drone (M. Canivet)

de conjectures en l'état actuel des connaissances. À l'exception des fortifications, l'occupation de l'avant-cour aux XII-XIII siècles n'a guère livré de témoignages, suggérant une fonction essentiellement défensive pour cette avant-cour, à valeur de sas ou de glacis.

Cet espace est pourtant largement investi à la fin du Moyen Âge, avec la construction de deux bâtiments tripartites disposés à l'ouest et à l'est de la cour, de plan et de dimensions remarquablement similaires, et qui dénotent en outre un souci de distinction sociale, avec une emprise de plus de 18 m de longueur et la présence d'un étage (fig. 4). La fouille partielle du bâtiment oriental évoque un bâtiment polyvalent,

comprenant un cellier, un lieu de consommation alimentaire et une pièce où étaient abrités des éléments d'harnachement. Le bâtiment occidental, proche de la seconde porterie du château, évoque une organisation sensiblement similaire, intégrant notamment un espace bâti ouvert sur la voie par une porte charretière. Les caractéristiques de ces deux bâtiments et leur positionnement dans la topographie laisse envisager une possible fonction d'hôtellerie, à destination de voyageurs ou de commerçants de passage à Crozant, relevant toutefois du commun, d'après leurs rejets de consommation.

Les anciennes fortifications sont également réinvesties, soit transformées en de probables annexes,



CROZANT - L'avant-cour du château de Crozant à la fin du Moyen Âge d'après les relevés et dessins de P. Stéphent, I. Rougier, J. Denis, P. Bouvart, M. Chaillou et M. Canivet (A. Vanexem et L. Leroux)

soit pour aménager un possible poste de garde contre la courtine méridionale. Une transformation importante intervient aux XIV-XVe siècle concernant la première porterie, avec l'édification d'un bâtiment contre l'ouvrage doté d'une galerie intramurale. Ce nouvel édifice, de 8,3 m de longueur d'est en ouest pour 6,8 m du nord au sud, comprenait au moins un étage, et son effondrement a livré de nombreuses épaves lapidaires dénotant un souci d'ostentation architecturale. Cette différenciation sociale de son occupant se perçoit également par l'usage d'une vaisselle en verre et la consommation d'animaux jeunes, spécifiques à ce secteur ; conjugué au positionnement de cet habitat, ces indices l'identifient au portier du château, vraisemblablement issu de la petite noblesse et dont les textes mentionnent l'existence à la fin du Moyen Âge. Avec le receveur et le châtelain, ils président une

petite administration locale afin d'exploiter les domaines seigneuriaux associés au château. Par ces réalisations, se révèle l'intervention, jusqu'alors largement méconnue, des Bourbons au château de Crozant.

Les bâtiments tripartites sont abandonnés avant la fin du XIVe siècle, tandis que la tour du portier et son annexe, sans doute dédiée au stockage, sont occupés jusque dans les premières décennies du siècle suivant, avant qu'un brutal effondrement, aux causes encore inconnues, mette un terme soudain à cette occupation. Après la trahison du connétable de Bourbon et la confiscation de ses terres dans les années 1520, ne subsiste à Crozant que son châtelain, jusqu'au siècle suivant.

Leroux Laure



CROZANT - Châtelet d'entrée de la seconde porterie, détail des parements de la tour est (L. Leroux)



CROZANT - Vue zénithale du bâtiment oriental, vue par drone (M. Canivet)

FAUX-LA-MONTAGNE

Villa de Chatain

Cette ultime campagne de fouilles fait suite aux sondages conduits en 2016 et aux trois précédentes campagnes de fouilles réalisées en 2017, 2018 et 2019. Elle s'est poursuivie au sein de l'emprise ouverte depuis 2017. Seul le secteur 1 a fait l'objet d'un petit agrandissement, les autres secteurs n'ont pas été touchés. L'emprise de fouille représente désormais 356 m².

■ Le secteur 1

Lors de cette dernière campagne, les fouilles du secteur 1 se sont principalement concentrées au nord de l'emprise, là où des extensions avaient été réalisées en 2019. Une petite extension a été réalisée afin de confirmer la présence d'un angle de mur, supposé sur les résultats de la prospection géoradar réalisée en 2016.

Les fouilles dans le secteur 1 se sont concentrées au nord du mur M 1.24, dans la pièce 6 et dans la pièce 7. Pour la pièce 6, la seconde moitié a été fouillée, mettant au jour une seconde banquette

(M 1.29) présente le long du mur M 1.02 et faisant face à la banquette M 1.28. Une nouvelle pilette de briques en H a été observée ainsi que la structure ST 1.18 composée d'une brique en double H supportant une dalle de suspensura (des TCA situées sous et sur la brique en double H permettent de caler l'installation). Cet aménagement nous a ainsi permis de comprendre l'utilisation des briques en double H. Celles-ci faisaient donc partie du système d'hypocauste de la pièce (si elle avait une première utilisation, celle-ci reste encore inconnue).

Dans la pièce 7, un sondage a été réalisé au niveau de l'angle des murs M 1.02 et M 1.24 et a mis en évidence les fondations de ces deux murs ainsi que celles du mur M 1.27. Le sondage nous a indiqué que les fondations reposaient toutes sur le substrat granitique. Celles du mur M 1.27 sont fondées légèrement plus profondément que les deux autres. Toujours dans la pièce 7, l'ouverture dans le mur M 1.24 a été entièrement dégagée mais n'a pas permis



FAUX-LA-MONTAGNE - Plan en 2020 (G. Davigo)

de mettre en évidence les restes d'aménagement de seuil, celui-ci a été détruit ou récupéré en totalité.

La fouille le long du mur M 1.24, côté nord, a mis au jour un troisième praefurnium (de type III, avec canal de chauffe dans la chambre de chauffe ; Bouet 2003 : 241) permettant de chauffer la pièce 6.

La récupération des éléments de placage présents dans la pièce 5 a mis en évidence la présence de petits fragments de sol encore conservés. Ceux-ci étaient constitués de plaques en calcaire blanc de forme géométrique (celles retrouvées étaient triangulaires).

■ Le secteur 2

Seules deux zones du secteur 2 ont fait l'objet d'une fouille durant cette dernière campagne. La première s'est concentrée au sud du dallage ST 2.04 et au niveau du prolongement du mur M 2.03. Les résultats obtenus laissent supposer que le dallage ST 2.04 repose sur un niveau de blocs de granite plus petits et non équarris, lui-même reposant, soit sur les premiers niveau d'arène granitique, soit sur un remblai ayant peut-être servi à niveler la zone. Dans le prolongement du mur M 2.03, qui s'arrête au même niveau que la fin du dallage ST 2.04, nous avons pu constater la présence d'une installation liée à la terre. Celle-ci, faite de blocs de granite plus ou moins taillés selon les modules et

liés avec un mortier composé majoritairement de terre, se poursuit dans la berme sud. Il n'a pas été possible de déterminer sa fonction ni de dater son installation. Aucune installation de ce type n'a été observée dans le prolongement du mur M 2.04 qui délimite le dallage ST 2.04 côté-est.

La seconde zone fouillée a consisté en un sondage installé le long de la berme nord. Le but de celui-ci était de déterminer si la stratigraphie profonde observée au centre du secteur 2 et dans le secteur 4 s'observait de manière similaire de ce côté de la fouille. Ce sondage a également permis d'obtenir un profil Est-Ouest complet de la zone de fouille.

Pour le secteur 4, une petite extension au nord a été réalisée afin de vérifier la présence d'un mur orienté est-ouest formant un angle avec le mur M 4.10 et fermant le Bâtiment 2. Un nettoyage de la berme témoin et un dégagement du parement ouest du mur M 2.06 ont également été effectués.

Cette dernière campagne nous a donc permis de confirmer la présence d'un troisième praefurnium permettant de chauffer exclusivement la pièce 6. Cette découverte porte ainsi à 3 le nombre de praefurnia présents dans les thermes de Chatain, chacun chauffant une seule pièce. La fouille complète de la pièce 6 nous a



FAUX-LA-MONTAGNE - Vue aérienne par drone (F. Baret)

permis de mieux comprendre le système d'hypocauste en place et l'utilisation des briques en double H (utilisées en tant que pilette) bien que leur utilisation primaire reste inconnue. Nous avons également pu constater que le Bâtiment 2 (bâtiment rectangulaire du secteur 2) se compose en fait de deux espaces : la cour, observée dès le début des fouilles, et un autre situé au nord, dont la fonction reste actuellement inconnue. Nous avons cependant pu noter que les niveaux de circulation de ces deux espaces étaient différents, du moins à la fin de l'occupation du site. En effet, celui de l'espace situé au nord semble inférieur à celui de la cour et devait plutôt correspondre au niveau de circulation lié à l'utilisation du troisième praefurnium. Cela reste bien entendu hypothétique car il n'a pas été atteint.

L'entrée du bâtiment thermal n'a malheureusement pas pu être retrouvée.

L'ouverture dans le mur M 1.24 permettant d'accéder à la pièce 7 semble peu probable comme entrée car elle se trouve tout près du troisième praefurnium et aucune délimitation physique permettant d'isoler le foyer de cette ouverture n'a été observée. Le bâtiment s'étendant vers l'ouest, on peut, peut-être, envisager une entrée de ce côté-ci.

Bien que finement documenté depuis maintenant 5 ans, le plan des thermes antiques de Chatain n'a donc pas encore été totalement reconnu et de nombreuses questions subsistent encore. Une nouvelle prospection géoradar sur l'ensemble de la parcelle CH 73 ainsi que sur la parcelle CH 36 permettra vraisemblablement de compléter, au moins en partie, le plan de l'occupation globale présente à Chatain.

Davigo Gentiane

Époques médiévale, moderne
et contemporaine

MERINCHAL Centre-bourg

La commune de Mérinchal se situe à l'extrémité orientale de la Creuse à moins de 4 km du Puy de Dôme. Le bourg est à une altitude moyenne de 720 m NGF avec deux points légèrement plus hauts que sont l'église et le cimetière actuel.

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée sur la place du Marché de Mérinchal en amont d'un projet de reprise de cette place. Cette opération a été menée en même temps qu'un autre diagnostic rues du Ciment, du presbytère et de la Garenne.

Deux tranchées de 32 m (Tr1) et 27,5 m (Tr2) de longueur ont été mises en œuvre sur un axe est-ouest avec, pour la seconde tranchée, deux extensions vers le sud. La surface de ces deux ouvertures représente un peu plus de 12,8 % de la zone prescrite.

Au terme de l'étude, force est de constater que les deux tranchées mises en œuvre n'ont pas apporté d'informations pertinentes pour la commune acceptée la découverte d'une sépulture singulière.

En effet, l'opération archéologique a exhumé une partie de l'ancien cimetière donné par les textes comme fonctionnant de la fin du XVII^e siècle au début du XX^e. Le peu de restes céramiques mis au jour dans les divers comblements des structures funéraires vient confirmer la documentation. L'ensemble des sépultures s'inscrit de surcroît dans le schéma traditionnel d'un cimetière paroissial tant sur la gestion de l'espace que sur les méthodes de mises en terre.

Enfin, le plus intéressant est sans conteste la découverte des restes d'un caveau contenant un

cercueil en zinc. Si le corps du défunt n'a pas été retrouvé, exceptés quelques éléments de la main, celui-ci pourrait bien être un jeune soldat de Mérinchal. Un faisceau d'indices a en effet permis de proposer le nom d'un soldat de 21 ans mort en Algérie en 1871.

Guillin Sylvain



Sépulture F45 dans un cercueil couvert en zinc, vue vers l'ouest

MERINCHAL

Rues du Ciment, du Marché, des Pêcheurs, du Presbytère, de la Garenne, de Beauvais et Pas Forge

La commune de Mérinchal se situe à l'extrémité orientale de la Creuse à moins de 4 km du Puy de Dôme. Le bourg est à une altitude moyenne de 720 m NGF avec deux points légèrement plus hauts que sont l'église et le cimetière actuel.

En amont de l'aménagement de l'assainissement dans ce bourg, le service régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur l'ensemble des rues concernées. Neuf sondages ont donc été prédisposés lors d'une réunion commune avec le service en fonction des contraintes techniques, bâties et du projet d'aménagement.

L'opération s'est déroulée du 15 juin au 1er juillet 2020 avec un trinôme d'archéologues assisté d'une pelle 8 t et de son chauffeur.

Au terme de l'opération, force a été de constater que sur les 9 sondages effectués, un seul s'est révélé

réellement intéressant. Ce dernier, dans la rue de la Garenne a en effet permis d'observer ce qui semble bien être une voie gallo-romaine. Si les diverses études documentaires antérieures situaient bien la voie antique d'Évaux à Ussel comme passant par Mérinchal, nulle fouille archéologique n'avait permis de la situer exactement.

Cette voie est restée à priori un axe majeur de Mérinchal si l'on en juge par la création au Moyen Âge puis à l'époque moderne de deux nouvelles voies venues sceller ce niveau de circulation antique. Enfin, sa morphologie s'apparente à celle fouillée à La Celle-d'Auvergne, pour laquelle une datation néolithique a été proposée, ce qui ouvre l'hypothèse d'une voie plus ancienne.

Guillin Sylvain

MOUTIER-ROZEILLE

Église Saint-Hilaire

L'objectif annoncé dès 2019 de publier le plus rapidement possible les résultats scientifiques de la fouille du site de l'ancienne église Saint-Hilaire à Moutier-Rozeille a nécessité une demande de programme d'études échelonné sur plusieurs années. Cette première année rend compte des travaux et études effectués : étude géomorphologique, étude carpologique, étude du mobilier céramique antique, étude des mortiers, C14, dessin du petit mobilier métallique.

L'étude de deux prélèvements sédimentaires au cœur même du site de Saint-Hilaire, expertisées par G. Vernet et A. Scholtes (INRAP), a permis de mettre en avant, dès la période protohistorique, un amendement des terres en lien avec des travaux agricoles, cette activité ayant activé une dynamique érosive locale. Pour le prélèvement à l'intérieur du mausolée, les couches au contact de l'occupation antique révèlent des traits pédologiques qui permettent de reconnaître un ancien sol piétiné, développé sous couverture, sur lequel ou à proximité duquel une aire de combustion a été active à un moment donné. Ces résultats

tendraient donc à associer dans un temps restreint sol de piétinement et bûcher funéraire. La structuration du niveau de sol, réalisée en ambiance sèche, indique un sol d'intérieur, développé sous couverture, protégé des contraintes climatiques. Ces observations permettent donc d'imaginer soit un piétinement durant la saison chaude, soit un mausolée déjà couvert ou protégé lors de la mise en place du bûcher.

Le travail mené par C. Hallavant sur l'ensemble des prélèvements carpologiques montre, pour les échantillons ayant révélé des graines, la prédominance du seigle, et ce quelle que soit la période concernée. Ce constat entre en résonance avec les connaissances régionales où le seigle fait figure de céréale phare en Limousin. Pour la période protohistorique, le spectre céréalier obtenu ici s'avère commun aux occupations de la région, mais reste néanmoins une rareté car peu d'exemples sont connus. Pour la période antique, les prélèvements sur les restes du bûcher funéraire n'ont pas montré la présence de graines, signifiant ici l'absence de tels dépôts alors qu'il est parfois possible de vérifier leur existence pour certaines tombes.

Enfin, pour la période médiévale, les prélèvements effectués dans le comblement des fosses-silos 294 et 460 ne forment pas les reliquats d'un ensilage qui aurait eu lieu dans ces contextes. Pour ceux issus des sols en terre battue retrouvés dans la nef, l'analyse a montré le nettoyage très approfondi dont ont fait l'objet les témoins céréaliers, invitant à penser qu'aucuns travaux agricoles n'avaient été fait sur place (battage, dépiquage, vannage, etc.) et que la nef devait servir à l'entreposage de récoltes prêtes à l'emploi, soit pour consommer, soit pour semer.

Les études de L. Motta et V. Serrat sur le mobilier céramique de la période antique ont permis de montrer que toutes les familles et catégories de céramiques composant le faciès de l'occupation funéraire sont présentes sur le site, à savoir des sigillées de formes ouvertes et basses, des gobelets, des assiettes, de petites jattes, des cruches et plusieurs amphores de Narbonnaise. Ce travail sur le mobilier antique permet aussi de préciser la datation de l'utilisation du bûcher funéraire, dans un large milieu du II^e siècle, et, par voie de conséquence, de celle de l'enclos funéraire monumental.

Les quarante échantillons de mortiers et d'enduits analysés par S. Büttner ont permis de différencier quinze types de mortiers, dont sept sont des unicum. La très grande majorité des résultats sont en adéquation avec ceux de l'archéologie de terrain.

Les 12 datations au carbone ¹⁴C réalisées cette année ont permis d'attester la présence d'inhumations au cours des IX-XI^e s., jusque-là mal documentées. Il a également été possible de dater le four à cloche entre 887 et 1017 ap. J.-C., plaçant ainsi la construction de la nouvelle église dans un large Xe s.

Enfin, dans l'optique de la publication, l'année 2020 a aussi été mise à profit pour inventorier précisément les clous de cercueils dans chaque tombe en possédant (soit 226 tombes), permettant de commencer le travail sur ces architectures funéraires (type d'assemblage, forme, ...) et de préciser les besoins réels et raisonnés de détermination des essences pour l'année 2021.

Roger Jacques

MOUTIER-ROZEILLE Église Saint-Martin

Les opérations de recherche sur l'église Saint-Martin de Moutier-Rozeille sont étroitement liées aux investigations menées depuis 2007 sur le site de l'ancienne église Saint-Hilaire, située à moins de 300 m, mais en contre-haut de l'église Saint-Martin. La fouille archéologique a montré que le site de cette ancienne chapelle a été le théâtre d'une occupation prolongée dont l'origine remonte à la transition 1^{er}/2^eme âge du Fer, pour perdurer depuis l'époque antique jusqu'à la fin du XIX^e s. La faiblesse des sources écrites concernant Saint-Hilaire et les incertitudes concernant l'origine de la fondation du monastère Saint-Martin pouvait laisser penser que Saint-Hilaire avait été le lieu primitif de la première communauté monastique.

Pour essayer d'éclaircir ces conjectures et avant de pouvoir publier le résultat des fouilles archéologiques de Saint-Hilaire, il nous a paru important de reprendre le dossier de Saint-Martin par différentes approches.

Si, comme le montrent les sources écrites, le monastère prend naissance à la fin du IX^e s., rien n'indique les raisons ni le choix de cette fondation à

cet endroit précis. Au premier abord, cette implantation à proximité immédiate de l'église Saint-Hilaire ne semble pas judicieuse, à moins qu'elle ne soit justifiée par un contexte historique ou topographique antérieur. Nous pourrions avancer, pour justifier le choix de cet emplacement, la présence en ce lieu d'un ou de plusieurs édifices plus anciens, ruinés ou non, qui ont permis de s'approvisionner à moindre frais et rapidement en matériaux pour la construction d'un monastère. Dans cette hypothèse, la présence de vestiges gallo-romains dans ce secteur n'est pas à exclure, possiblement l'habitat en relation avec l'enclos monumental funéraire antique mis au jour à Saint-Hilaire. On peut également proposer, comme origine à ce monastère, une création plus tardive (époque mérovingienne) et l'existence en ce lieu d'un autre édifice religieux - à vocation baptismale ? On peut aussi imaginer la possibilité d'un mixte de ces deux propositions, à savoir la création un bâtiment mérovingien sur les ruines de constructions gallo-romaines.

Quelles que soient les raisons de cette implantation, il semble bien qu'une activité humaine ait été présente en ce lieu avant le monastère. La présence de terres cuites architecturales mises au jour lors de la création de l'assainissement sur la route départementale en 2005 ainsi que la présence de maçonneries évoquant une abside pourraient argumenter dans ce sens. De plus, des fragments de trachyte correspondant à des cuves de sarcophages ont été repérés à la base des maçonneries du transept sud : ces éléments viennent-ils de Saint-Hilaire ou ont-ils été récupérés sur place ?

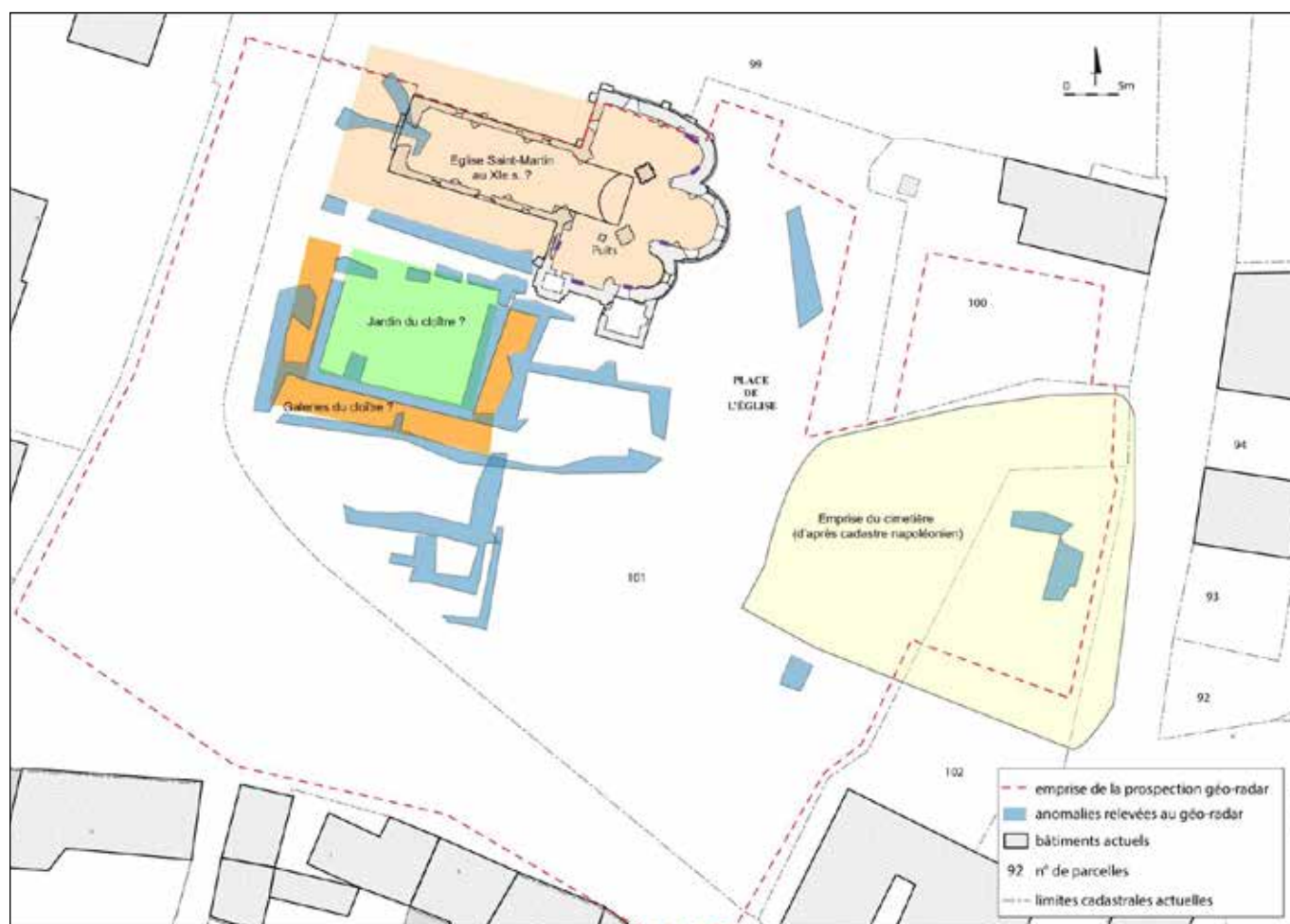
Il nous paraissait donc important de pouvoir répondre à ces interrogations. Pour cela, une prospection au géoradar a été mise en place sur près de 5000 m² à l'est et au sud de l'église (parcelles ZI 100 et 102 à l'est, place de l'église au sud - parcelle ZI 101 -, voies routières attenantes au site au sud et à l'ouest, intérieur de l'église), réalisée par la société Analyse Géophysique Conseil (AGC). Seule la zone au nord de l'édifice n'a pas été prospectée (parcelle ZI 99) mais un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en 2019, dans le cadre d'une demande préalable pour la réalisation d'une piscine, avait permis de nous

renseigner sur la stratigraphie dans cette zone. Enfin, le choix d'une étendue assez grande devait permettre de repérer les deux églises mentionnées au XI^e s., à savoir Saint-Priest et Saint-Julien, dite chapelle du cimetière, et qui pourrait peut-être se situer dans la parcelle ZI 101.

Les principaux résultats ont montré une concentration d'anomalies linéaires et zonales au sud de la nef, en lien avec les aménagements du monastère, alors que la partie orientale de la place en révèle nettement moins (fig. 1). Si l'intérieur de l'église révèle des anomalies difficiles à interpréter en l'état, l'espace au sud de nef montre une série de structures s'agencant vraisemblablement autour d'un cloître, d'une largeur estimée entre 11 et 13 m de côté. Tout autour, une série d'anomalies linéaires indique l'existence de bâtiments au découpage interne complexe, à moins qu'elles ne traduisent différents états de construction.

Les résultats de cette prospection géo-radar devrait donc permettre de mieux guider notre choix dans l'optique de futurs sondages archéologiques.

Roger Jacques



MOUTIER-ROZEILLE - Plan général des principales anomalies relevées au géoradar (DAO J. Roger)

MOUTIER-ROZEILLE

6 place de l'église

Cette opération de diagnostic archéologique préventif porte sur la parcelle ZI 99 de la commune de Moutier-Rozeille, dans le département de la Creuse. Cette parcelle se situe au centre-bourg de la commune, à quelques mètres au nord de l'église placée sous le vocable de Saint-Martin. Le projet à l'origine de la prescription de ce diagnostic vise à créer une piscine. La prescription porte sur une superficie de 32 m².

Trois tranchées mécaniques ont été réalisées. Aucune de ces tranchées n'a permis d'atteindre les formations naturelles. Cela s'explique par la puissance des apports de matériaux mais aussi et surtout par le fait que l'exiguïté de la parcelle ne permettait pas de stocker ces déblais.

Les tranchées 1 et 3 sont caractérisées par des apports de matériaux hétérogènes correspondant à un remblaiement de la parcelle. Il ne nous a pas été

possible de déterminer la présence ou l'absence de vestiges antérieurs à ces apports.

La tranchée 2 livre les vestiges de deux maçonneries superposées l'une à l'autre. Elles se développent selon un axe nord-sud. La plus récente de ces deux constructions, d'une largeur de 1,10 m, est associée à une couche d'occupation charbonneuse.

Le mobilier recueilli lors de cette intervention est en majeure partie constitué de fragments de céramiques. Le remblai US1003 livre deux tessons dont la lèvre d'un vase relevant de la période moderne. En revanche, les tranchées 1 et 2 ont permis de recueillir des tessons attribuables à la période antique et plus particulièrement au Haut-Empire. Ils s'avèrent cependant en position résiduelle.

Méténier Frédéric

NEOUX

Centre bourg

Cette opération de surveillance archéologique de travaux d'enfouissement de réseaux et de fouille préventive s'inscrit dans le cadre d'une prescription émise suite au diagnostic conduit en 2017 par S. Guillin (Inrap).

Ainsi, la surveillance archéologique a concerné l'emprise de la tranchée commune destinée à recevoir par la suite les nouveaux réseaux. Nos travaux ont démarré le 20 janvier dans la parcelle BL17, à la sortie sud du bourg. Ils se sont ensuite poursuivis sur le domaine public (sous les chaussées) de la rue du Maréchal Ferrant à la rue du Sabotier, à la sortie nord du bourg. Ils ont également concerné la rue du Charron, au sud de l'église Saint-Martial.

Les travaux conduits sur la parcelle BL17 nous ont permis d'étendre la surface d'observation dédiée à une occupation protohistorique, identifiée en 2017. Cette occupation est documentée par plusieurs fossés, fosses et trous des poteaux, attestant de la présence d'un établissement à vocation rurale, ferme « indigène » aux abords de laquelle semble se développer un chemin. Toutefois, l'étude du mobilier céramique conduite à l'issue du diagnostic avait évoqué l'aisance socio-économique des sites d'habitat isolés qui livrent de nombreux restes d'amphores, comme le site laténien de Néoux. Cette aisance, assurément liée à l'existence de voies commerciales favorisant les échanges, est encore soulignée par la découverte, hors d'un contexte protohistorique malheureusement, d'un quart de statère Lémovice en électrum (type LT.4198),

attribuable aux deux premiers siècles avant notre ère et attestant d'échanges commerciaux. Ce type de monnaie est rare : cet exemplaire est le quatrième identifié au niveau national, et le seul dont le contexte de découverte soit connu.

L'occupation antique du centre-bourg de Néoux est délicate à cerner. Cette difficulté est liée aux contraintes techniques induites par le projet à l'origine de notre intervention et à l'impossibilité de procéder à un décapage extensif. Elle est également tributaire des réaménagements postérieurs. L'environnement immédiat de l'église a permis de caractériser la présence d'apports d'arènes remaniées destinées à la constitution d'une aire plane. Ces matériaux ont livré du mobilier céramique antique attribué au Haut-Empire romain, et plus précisément entre la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle de notre ère. Ces remblais de construction se rencontrent dans la mise en œuvre de constructions antiques. La présence de blocs architecturaux antiques dans le bourg est à souligner et nous conduit à envisager la présence d'un monument public ou privé. L'observation d'une strate contenant des éléments issus de la destruction d'un bâtiment antique lors du diagnostic (sondage 1, à l'ouest de l'église) vient encore étayer cette hypothèse. Il nous faut également souligner la présence d'une sépulture à crémation antique, recensée en centre-bourg sur la carte archéologique.

En partie nord du bourg, nos travaux ont permis de caractériser un tronçon de rue attribué à la

période antique, observé sur une longueur de 17 m. Nous pouvons envisager que cet axe desserve l'agglomération antique de Néoux depuis le tracé secondaire de la voie d'Agrippa, au nord.

La découverte de plusieurs fragments de sarcophages dont certains remployés dans la construction de l'église Saint-Martial, la fouille et l'étude de sépultures attribuées à la période mérovingienne attestent de la présence d'une aire funéraire du Haut Moyen-Âge. La « nécropole » de Néoux est installée au moins partiellement dans les remblais de construction mis en évidence pour la période antique. Bien que le phénomène de réoccupation funéraire d'espaces antiques (monument privé ou public) soit connu et avéré en Limousin à la période mérovingienne, il ne nous est pas possible d'affirmer avec certitude l'existence d'un tel édifice pour la période antique, pas plus que l'existence d'un lieu de culte chrétien « primitif » qui reprendrait au moins partiellement les dispositions d'un édifice antérieur. L'hypothèse, déjà émise à l'issue du diagnostic, reste malgré tout plausible au regard des occurrences creusoises et des constatations faites sur le site de Néoux.

L'aire funéraire mérovingienne est délimitée, à l'est, par un large et profond fossé. Les données régionales permettant une comparaison manquent cependant pour permettre une interprétation. Il est possible que ce fossé ait été mis en œuvre lors des troubles provoqués par l'opposition entre Pépin le Bref et le Duc d'Aquitaine au cours de la seconde moitié du VIII^e siècle.

L'espace situé au-delà de ce premier fossé défensif est réinvesti : dès la période carolingienne et jusqu'au

XIII^e siècle, l'actuelle rue du Maréchal-Ferrant (au sud) voit se développer le cimetière médiéval où se succèdent des sépultures en coffre de pierre et des sépultures en pleine terre, dont des fosses anthropomorphes. La limite sud de ce cimetière a pu être caractérisée. L'extension vers l'est et l'ouest de ce cimetière ne peut cependant pas être définie.

Les abords de l'église voient, à la fin de la première moitié du XV^e siècle, la mise en œuvre d'un nouveau fossé défensif. Documenté par les textes, ce fossé semble reprendre pour partie le premier fossé mis en œuvre au VIII^e siècle. Il enserrait cependant l'église de façon plus étroite au nord et au sud. Sa mise en œuvre paraît avoir en partie détruit les aires funéraires I et II. Son comblement, daté entre le XIV^e et le XVI^e siècle, est caractérisé par de gros blocs de granite provenant de la destruction d'un ou plusieurs bâtiments ainsi que par des rejets de bois dont certains brûlés.

L'abandon du cimetière médiéval est suivi de la mise en œuvre de matériaux constitutifs d'une rue perpétuée jusqu'à nos jours (rue du Maréchal-Ferrant). Ces matériaux reposent parfois directement sur les dalles de couvertures des sépultures antérieures, ces dalles ayant parfois permis d'économiser les apports de remblais de voirie.

Aux abords de l'église, nos travaux ont mis en évidence divers phénomènes vraisemblablement liés aux aménagements contemporains de l'édifice et de sa périphérie. La période contemporaine est également documentée par la fixation du réseau de rues pérennisé jusqu'à nos jours.

Méténier Frédéric

SAINT-DIZIER-MASBARAUD

Murat-les-Tours

Murat, ancien chef-lieu paroissial et seigneurial du comté de la Haute-Marche, est rattaché à la commune de Saint-Dizier-Leyrenne (Creuse), désormais Saint-Dizier-Masbaraud depuis le 1^{er} janvier 2019. Cet habitat est implanté en rebord de plateau à la confluence de La Leyrenne et du Thaurion. A une cinquantaine de mètres au nord-est des habitations actuelles, un éperon barré, mesurant au sommet 180 m sur 25 m de large maximum, occupe l'extrémité de la confluence, dominant d'une trentaine de mètres les deux cours d'eau. Le paysage s'inscrit au sein du socle cristallin hercynien du Massif Central dans le giron de la faille d'Arrènes aux roches métamorphiques. Il s'agit d'un promontoire rocheux, orienté sud-est/nord-ouest, barré par un profond fossé, délimitant une surface d'environ 1,4 ha. Le programme archéologique s'intéresse spécifiquement à un habitat fortifié de hauteur établi au haut Moyen Âge, à l'orée

du IX^e siècle. Ce castra campagnard s'inscrit dans un paysage peu abordé par l'archéologie, peu à même de détecter ce type de site en l'absence de prospections de terrain, qui font justement défauts. On doit ainsi sa détection à une découverte isolée récente (année 2000). Les enjeux territoriaux et le pouvoir à l'initiative de cet habitat résidentiel et militaire sont, à l'heure actuelle, largement méconnus. Les principaux résultats de 2020 sont, d'une part, d'entrevoir la fin de la fouille du promontoire, proprement dit, et d'autre part, de confirmer définitivement la trame chronologique de cette occupation, avec une importante rupture à l'extrême fin du IX^e - début du Xe siècle, accentuant la défensive dans la caractérisation de cet habitat de hauteur. Toutefois, dès les premiers temps, l'usage prononcé du mobilier métallique sur ce site, marque une prépondérance des domaines équestre et militaire.

Toutes les preuves archéologiques en notre possession traduisent l'espace de vie d'un personnage important environné de cavaliers, le complexe résidentiel étant doté de plusieurs ateliers pour entretenir les équipements. En revanche, l'autonomie alimentaire de cet habitat demeure une des principales inconnues. Les silos étaient-ils au niveau de la carrière ? Les bâtiments agricoles sont peut-être à l'emplacement de l'actuel Murat. Cette dissociation des activités ne serait pas incongrue pour l'époque carolingienne.

La campagne 2020 a donné lieu à l'aboutissement de la fouille des remblais constitutifs de la levée défensive occidentale (E101) que l'on avait, dans un premier temps, projetée de fouiller sur deux ans. Cette accélération de la fouille a été rendue possible par une équipe plus étoffée, liée à la situation sanitaire exceptionnelle, ayant entraîné l'annulation de nombreux chantiers. Depuis 2018, à la suite d'une première tranchée effectuée lors des campagnes 2013 et 2014, la stratégie de fouille est inchangée. A la suite de la mise au jour en 2016 d'une série de trois sablières perpendiculaires au promontoire et parallèles à la levée défensive, les nouvelles aires de fouille s'ouvrent d'est en ouest en fonction de chaque sablière. Après que la fouille se soit portée au-devant de la sablière 1020, la fouille s'était étendue à l'ouest de la sablière 1175,



SAINT-DIZIER-MASBARAUD
Vue des poteaux formant la paroi orientale du bâtiment 4 (R. Jonvel)

en 2019. A ce titre, on avait mis en exergue la présence d'un très grand nombre de négatifs, confirmant l'existence d'édifices (bâtiments 1 et 4) antérieurs à la construction de la levée défensive. Ce point est important en raison de la difficulté que nous rencontrons à distinguer les édifices des deux phases d'occupation (A et B), sur la plate-forme non concernée par cette restructuration tardive de l'espace. Ces bâtiments sont invariablement recouverts par une couche de terres noires organiques (Us 1014, 1028) qui, sous la levée défensive, se confond systématiquement (à l'œil nu) avec les dépôts calcinés (Us 1438, 1472) appartenant au phénomène de vitrification accompagnant la réalisation de la levée défensive. Ce point de discussion sur la détermination des raisons effectives de renforcer la défense du site (pour défendre quel habitat ?), à la suite de l'effacement partiel de l'organisation spatiale primitive, n'est donc évident que sous la levée défensive. Sortie de cette zone, et le plan d'interprétation que nous proposons est, à cet égard, éloquent, les doutes sont nombreux. En 2020, le renforcement de l'équipe a permis de constituer deux équipes de travail, l'une ouvrant le terrain au-devant de la sablière 1107 (secteur nord) et, une deuxième, entamant le bourrelet du talus sud-ouest préservé de la construction de la route, s'étendant au sud-ouest de la sablière 1020. En revanche, les épaisseurs de poutres dégagées précédemment et cette année sont demeurées bâchées, dans l'attente d'en obtenir une vue d'ensemble et avoir l'occasion d'y faire intervenir un géomorphologue et une anthracologue simultanément (2021).

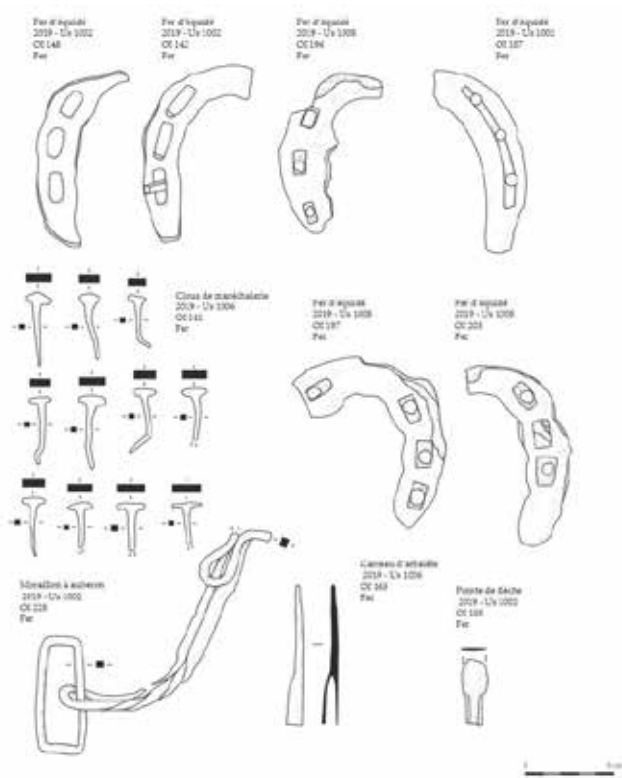
Le secteur nord 2020, comme le reste du promontoire, s'étend sur un secteur rocheux ayant comme caractéristique une table rocheuse relativement plane et étendue. Cette situation naturelle explique largement la plus forte densité de négatifs, l'endroit étant plus facilement aménageable à moindre frais. Toutefois, approchant de l'extrémité du promontoire, les installations humaines sont contraintes progressivement par la fermeture de la pointe. Cette campagne 2020 a permis de dégager la moitié nord du bâtiment 4. Celui-ci a des caractéristiques intrinsèques par rapport aux autres édifices. Il s'inscrit, en premier lieu, dans une zone encaissée d'une cinquantaine de centimètres par rapport à la sablière 1107, à 2,50 m plus à l'est. Par ailleurs, son orientation tranche particulièrement avec les bâtiments supérieurs, ne permettant pas notamment de l'associer au bâtiment 1. Enfin, son remplissage s'est révélé extrêmement riche en artefacts, la découverte d'un dépôt monétaire de 23 monnaies n'étant pas des moindres. Les terres organiques de l'occupation initiale sont dans ce cas bien précis bien préservées, à la différence des surfaces rencontrées sous l'emprise des bâtiments 2, 3, 5 et 6. Hors du périmètre de la levée défensive, les terres noires sont uniquement préservées sous forme de poches, et ponctuellement, avec une microstratigraphie en place (foyer 1097). Sous le

talus défensif, on doit admettre que l'abandon a été relativement rapide préservant les sols de toute dégradation, notamment naturelle. Cette appréciation entre les différentes qualités de préservation des sols conforte l'absence de tout hiatus entre les deux phases d'habitat. Sur le plan structurel, le bâtiment 4 est établi sur poteaux plantés comme les autres constructions, à la différence, là encore, de pouvoir y distinguer deux états. Les murs gouttereaux comportent chacun sept négatifs. Le pignon sud doit probablement reposer sur une sablière, non détectée lors de la fouille. Les négatifs les plus au sud se distinguent d'une part par leur éloignement et, d'autre part, par des creusements adjacents qui ne paraissent guère être des trous de récupération. Les gabarits les plus petits sont distinctement recoupés par les plus profonds dont les pierres de calage de ces derniers, entament largement leurs emprises. La campagne 2020 s'est achevée en laissant en suspens la nature de l'implantation du pignon nord. L'intérieur de l'édifice présente un substrat

rocheux schisteux argileux bouleversé dont on peine, encore, à déterminer la part des bioturbations dans ce phénomène, d'autant que des artefacts y ont été recueillis. Enfin, deux alignements de blocs équarris de schiste sont disposés à l'est et au nord de l'emprise du bâtiment 4. Ce type d'aménagement est le premier du genre dans l'aire d'habitat principal.

Le secteur sud se sera révélé comme le plus inattendu. De manière générale, la table rocheuse offre une surface irrégulière comportant une forte déclivité qui nécessita, lors des premiers temps de l'installation, des apports conséquents de terre argileuse jaune-orangé (Us 1080, 1111) pour viabiliser le secteur. Ce sont ces terres qui comportent la majorité des tegulae et des briques romaines retrouvées sur ce site, la part restante, infime, se situant dans les remblais constitutifs des talus défensifs. L'extension de la zone de fouille, le long de la route actuelle, a été motivée par les résultats 2019 qui avaient mis en évidence la continuité des négatifs et la présence d'un promontoire rocheux plus avancé qu'attendue dans cette zone. A cette occasion, une nouvelle coupe à travers le talus défensif occidental a été effectuée pour s'assurer de la conservation, jusqu'au bord de la route, du rempart vitrifié. L'élargissement du gabarit de la route a vraisemblablement entamé une fraction du talus. En effet, les zones de foyers (Us 1002, 1002) s'étendent jusqu'en rebord de l'affleurement rocheux, de même que les poutres calcinées (Us 1438). Toutefois, on a eu la surprise de mettre au jour deux aménagements empierrés dont l'un conservé sur plusieurs assises. Celui-ci est une construction en pierres sèches constituée d'un parement unique, tourné vers la vallée du Thaurion. Il s'agit d'un mur-terrasse contenant les terres de la plate-forme. Ce confortement a piégé de nombreux artefacts dont une branche d'éperon, plusieurs tessons de céramiques (une des plus fortes concentrations du site) et une monnaie émise sous le règne du robertien Eudes, «la première sur la frange sud du promontoire». Le retour nord empierré a favorisé une surface plane formant une petite extension de l'habitat associé à un sol microstratifié.

La campagne 2020, à la suite des précédentes, confirme l'exceptionnelle conservation des structures et leur extension jusqu'aux extrémités de la plate-forme rocheuse, justifiant la recherche exhaustive entreprise.



SAINT-DIZIER-MASBARAUD - Sélection représentative
au sein du petit mobilier métallique (J. Soulat)

Jonvel Richard

SAINT-FIEL Rue des Verrines

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique peu connu, mais qui s'avère potentiellement prometteur en raison de différents facteurs tels que la position topographique du village, le contexte archéologique régional et les découvertes anciennes réalisées sur la commune ou bien à proximité. Si aucune structure antique n'a été révélée à cette occasion, la mise au jour de quelques éléments de mobilier archéologique tels que des tessons de céramique, et des éléments de matériaux de construction (fragments de tuiles et un petit élément de colonne en terre cuite), pourraient laisser supposer la présence d'une occupation gallo-romaine dont la localisation, la nature et l'étendue restent donc à déterminer.

Dix-sept tranchées ont été implantées au cœur de la parcelle, selon un axe général nord-sud, coupant ainsi perpendiculairement la pente. À proprement parler, les sondages n'ont livré qu'une seule structure potentiellement archéologique.

La grande majorité des structures correspond donc à des drains constitués de tranchées comblées plus ou moins grossièrement de pierres et de blocs de granite.

Aucun élément de datation, hormis des éléments de matériaux de construction en terre cuite (fragments de tuiles) ont été ponctuellement trouvés dedans. D'anciennes limites parcellaires ont été sans doute recoupées. Elles sont matérialisées par la présence de pierres de murets effondrés parfois associés à une tranchée drainante. Un important empiérement a été observé dans la terre végétale. Il traverse la parcelle selon un axe est-ouest en coupant la pente du terrain selon un léger biais vers le sud-ouest. La présence de fragments de verre et de vaisselle contemporains à actuels ont été observés mais non prélevés. Il pourrait s'agir d'un ancien chemin plutôt que d'un muret effondré étant donné la configuration de cette structure. Deux empiétements ponctuels, apparaissant également dans la terre végétale pourraient être assimilés à des murets effondrés ou à des pierriers. L'unique fait archéologique correspond à une petite fosse ovale qui a été mise au jour dans la tranchée Tr.16. Aucun élément n'a permis d'en établir une datation.

Devevey Frédéric

SERMUR La Tour

Unique vestige encore en élévation d'une des châtelainies de Combraille, la tour de Sermur fait l'objet d'un projet d'aménagement de plateforme d'observation à son sommet, afin de jouir du panorama exceptionnel qu'offre cette position dominante.

En préalable à cet aménagement, une étude archéologique du bâti et un sondage archéologique ont été réalisés afin de compléter les connaissances parcimonieuses acquises sur la fortification.

La tour, construite directement sur le socle granitique, est une construction de 7 m de côté environ, conservée sur un peu plus de 5 m de hauteur, correspondant au rez-de-chaussée et à la moitié inférieure du premier étage. Les deux niveaux sont séparés d'un simple plancher reposant sur un retrait de la maçonnerie, à 3 m du sol environ. Des témoignages du XVIII^e siècle évoquent une tour d'une quinzaine de mètres de hauteur, ce qui suggère la présence d'un deuxième voire d'un troisième étage.

Construit en une seule campagne, le bâtiment présente des parements en moyen appareil de granit à assises réglées, les hauteurs d'assises variant de 0,20 à 0,43 m. Les parements internes du premier étage sont mixtes, les premières assises de moyen appareil

laissant place à des moellons de granit régulièrement assisés.

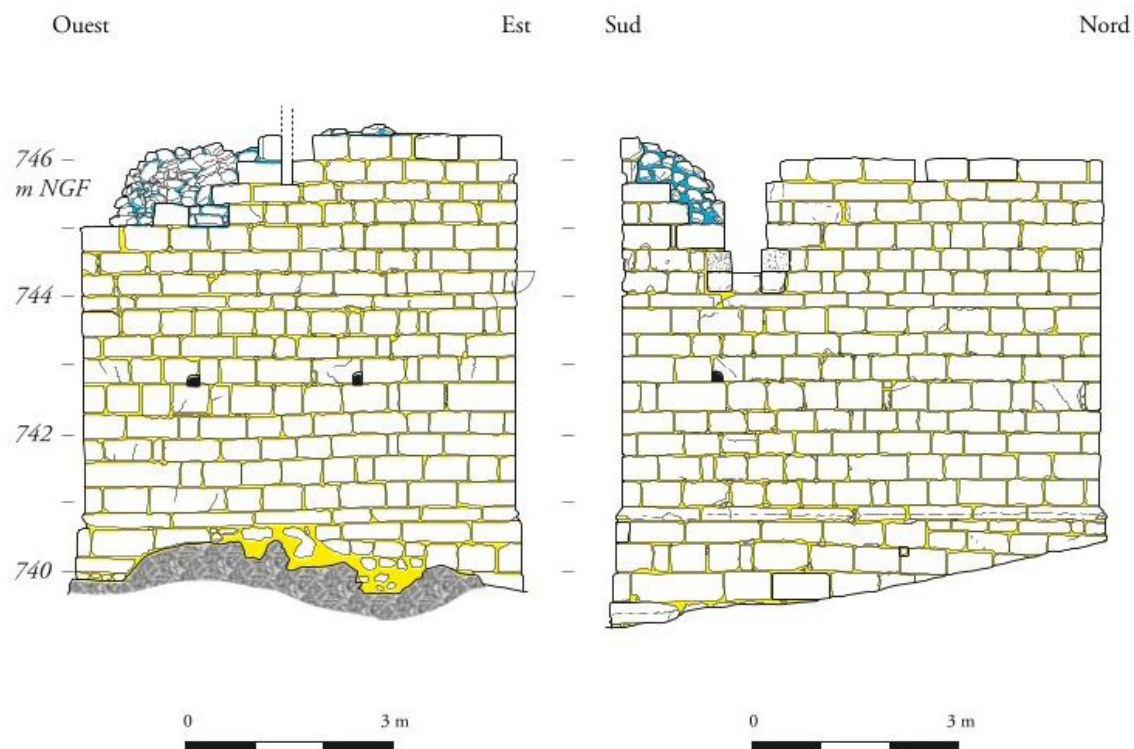
Avec des murs mesurant 1,45 m d'épaisseur, le rez-de-chaussée était complètement aveugle et accessible uniquement du niveau supérieur. Il s'agissait vraisemblablement d'une réserve ou d'un cellier. L'accès principal s'effectuait par une porte située à l'angle nord-ouest du premier étage, la distribution se faisant par une galerie en bois dont les ancrages sont encore visibles. Une seconde porte, aménagée dans l'angle sud-est de cet étage, desservait une petite construction hors d'œuvre soutenue par des corbeaux, correspondant probablement à des latrines.

Deux baies faiblement ébrasées, aux jours en meurtrière, éclairent et aèrent l'espace, l'une à l'est l'autre au sud. Les appuis de fenêtre étant situés à 1,2 m de plancher, il est peu probable qu'elles aient eu une fonction défensive.

Les modes de construction, avec des modules relativement importants (des hauteurs d'assise allant jusqu'à 0,43 m et des blocs pouvant mesurer plus de 1,5 m de largeur) ne vont pas dans le sens d'une datation du XI^e siècle, proposée dans les années 1920 par le Dr. G. Janicaud. Nous pensons d'avantage être en présence d'une construction de la fin du Moyen Age,

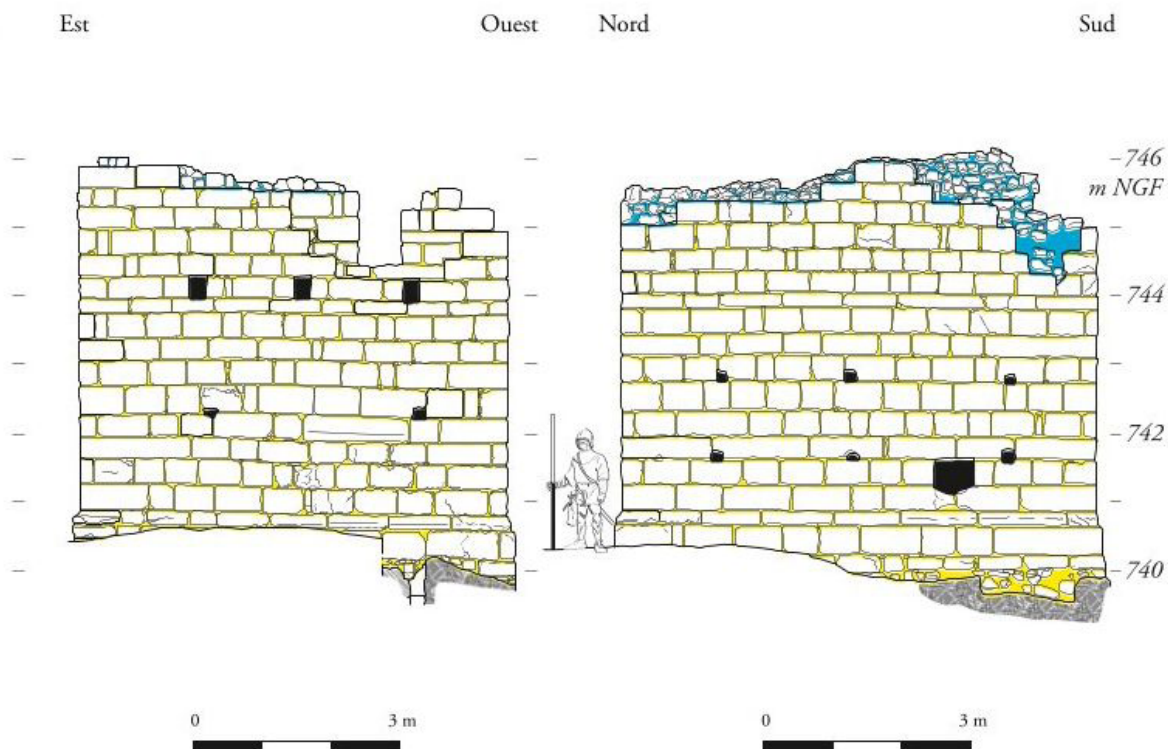
Façade sud (UM 3)
Parement externe

Façade est (UM 2)
Parement externe



Façade nord (UM 1)
Parement externe

Façade ouest (UM 4)
Parement externe



SERMUR - Élévation des parements externes de la tour (DAO D. Jouneau d'après les orthophotographies de Cartodrone)



SERMUR - Façade nord de la tour (cliché D. Jouneau)



SERMUR - Évocation de la tour au XVe siècle (dessin D. Jouneau)

vraisemblablement du XIVe siècle. Si les conditions de l'étude n'ont pas permis de faire de comparaisons avec l'habitat élitaires médiéval régional, cette hypothèse semble renforcée par les sources qui relatent une reconstruction de la forteresse sous l'impulsion de Louis II d'Auvergne, au tournant des XIVe et XVe siècles.

Toutefois, une importante couche de démolition, recoupée par la construction de la tour, semble indiquer l'existence d'un édifice antérieur. A l'exception d'un tessons de céramique commune grise, représentant un fragment de panse, et un fer de trait d'arbalète, il n'y a pas d'élément significativement datant pour préciser la chronologie des constructions.

Jouneau David

LA SOUTERRAINE

Bridiers : « Quartier Est »

Le site de Bridiers, occupé durant le Haut-Empire voire dès la fin de l'âge du Fer (Flécher 1993), correspond à un habitat groupé antique doté d'un possible petit centre monumental (temples et esplanade), implanté à l'un des carrefours de voies majeurs de la cité. Sa position au nord du territoire en fait l'agglomération la plus septentrionale de la cité lémovice et l'une de celles directement reliées aux cités voisines par d'importants axes routiers en provenance de Limoges. La grande étendue perceptible, la présence de rares édifices (thermes) et structures d'habitats connus par rapport à la richesse des découvertes mentionnées dans la bibliographie (très nombreuses monnaies, statuaire, éléments de décoration, coffres funéraires en grand nombre, ...) ont encouragé à poursuivre les travaux engagés depuis 2017 sur un site dont l'importance dans le réseau urbain de la cité n'est plus à démontrer. Cependant, et malgré les riches découvertes anciennes, nous ne disposons actuellement d'aucun plan interprétable ni d'aucun indice sur l'organisation interne du site et des activités qui pouvaient s'y

développer. Des progrès ont cependant été réalisés avec les campagnes LiDAR (Baret 2017), géoradar (Baret 2019a) et avec la fouille conduite en 2020 mais aussi avec une reprise systématique de la bibliographie (Baret 2019b, Nivez 2019).

De nombreuses problématiques liées à l'étude des habitats groupés peuvent donc être documentées partir du site de Bridiers. Il est ainsi possible, par la fouille (et plus globalement, par l'ensemble des travaux menés sur l'occupation antique de La Souterraine) d'approcher plusieurs thématiques importantes pour la cité des Lémovices que nous cherchons à aborder dans le cadre du PCR HaGAL (dir. F. Baret) :

- la poursuite du renouvellement des données archéologiques (Action 1.2 du PCR) ;
- l'étude de la morphologie des habitats groupés (Action 3.1 du PCR) ;
- documenter la classification hiérarchique des habitats groupés (Action 3.2 du PCR) ;
- documenter la relation entre habitat groupé et axes de circulation (Action 3.3 du PCR) ;
- documenter la vie quotidienne au sein des habitats groupés avec l'engagement de travaux dans un secteur qui paraît correspondre à un quartier d'habitations domestiques (et d'activités artisanales) au regard du mobilier découvert dans les taupinières, de la prospection géoradar de 2019 et de la fouille de 2020 (Action 4.1 du PCR) ;
- caractériser précisément la chronologie de l'occupation antique, son évolution, depuis le I^{er} siècle jusqu'à son abandon vers la fin du III^e siècle / début du IV^e siècle et le déplacement de la population vers l'ouest avec les mottes féodales, puis le château et enfin jusqu'au bourg actuel de La Souterraine (Action 3.4 du PCR).

La fouille proposée en 2020, à partir d'une fenêtre exploratoire de 180 m² centrée sur un ensemble bâti, détecté par la prospection géoradar de 2019 à l'extrémité ouest de la parcelle ZL004 (parcelle constituant la limite est de l'emprise actuellement reconnue de l'agglomération, coïncée entre deux espaces funéraires), devait permettre de :

- de valider la présence d'un (?) bâtiment, voire d'une partie du quartier d'habitats, dans un espace de ce dernier qui ressort moins dense en vestiges que le « cœur » du quartier afin de préserver les constructions et réserver la fouille de la zone la plus dense pour la montée en puissance du chantier de fouille ;
- d'appréhender l'état de conservation des vestiges, leur profondeur et la puissance stratigraphique pour guider les travaux des années suivantes ;
- caractériser les modes de construction et ainsi valider les interprétations du géoradar par la confrontation des résultats des deux opérations ;
- affiner la chronologie de l'occupation ;



Plan masse de la campagne de fouille 2020 (F. Baret)

- proposer une première interprétation fonctionnelle du secteur et du bâtiment.

Les résultats de la campagne 2020 confirment l'existence d'un bâtiment occupé jusqu'à la fin du III^e siècle de plus de 90 m² (à vocation domestique voire artisanale dans un état antérieur, possiblement au cours du I^{er} siècle) dont nous ne percevons pour l'instant que deux états d'occupation, dont le dernier. Au cours de son existence, mais à une date encore indéterminée, la Pièce 1, qui succède semble-t-il à une activité de forge et dont l'entrée est marquée le long de la rue par deux dés en granite, se voit adjoindre deux nouvelles pièces et un couloir (tous trois dotés d'un sol en béton) composant l'ultime phase d'occupation du bâtiment avant son abandon. Les deux pièces rajoutées se caractérisent également par la présence d'enduits peints dont il ne reste que peu de traces puisque les murs sont arasés après une ou deux assises d'élévation au-dessus du niveau des sols en béton. Il a également été observé la présence d'un possible second bâtiment au nord-est du premier. Une canalisation en granite longe l'un des deux murs de ce second édifice tout en se développant vers le sud sur une distance plus importante que l'emprise du second bâtiment.

Parmi les découvertes marquantes, en plus de la canalisation en granite, celle d'un puits conduit à

prendre en compte dans le projet de fouille triennale la problématique de l'alimentation en eau (on notera qu'une ébauche de margelle de puits a été remployée comme pierre de seuil au niveau de la Pièce 3) mais aussi celle de l'évacuation des eaux (pluviales ?) dans les études à venir et dans les vestiges attendus.

Les observations réalisées dès le décapage montrent un faible enfouissement des vestiges dans cette partie haute de la parcelle (0,20 m de profondeur) et un bon état de conservation puisque les niveaux de sol en béton du dernier état sont conservés alors qu'ils n'avaient pas été mis en évidence par le géoradar (contrairement à l'hypothèse de leur présence dans d'autres bâtiments du quartier). La puissance stratigraphique, qui n'a malheureusement pas pu être totalement vérifiée en raison de la mise au jour du puits, apparaît importante si l'on croise les données de la fouille et les profondeurs ponctuellement atteintes avec les résultats du géoradar qui suivent les murs parfois sur plus de 2 m de profondeur.

Le mobilier mis au jour se compose d'un lot de monnaies tardives du III^e siècle, de céramiques communes et fines (notamment des céramiques sigillées de centre Gaule et sud-gauloises, métallescentes), d'amphores (de Lyonnaise, ibériques et italiques) attestant d'échanges à longues distances, d'un fragment de figurine en terre cuite de déesse-mère assise allaitant et d'une tegula estampillée complétant le lot de tuiles marquées déjà connues. L'ensemble des éléments collectés paraît indiquer une vocation domestique du bâtiment (couvrant la période allant du milieu du I^{er} siècle jusqu'au début du IV^e siècle) avec une possible activité de forge localisée dans la pièce en façade sur la rue.

S'intégrant dans un programme de recherche plus global sur l'habitat groupé antique, la fouille triennale qui est proposée à partir de 2021 devrait non seulement permettre d'achever la fouille de l'espace ouvert cette année mais de l'étendre sur une surface totale d'environ 800 m² pour appréhender notamment l'insertion du bâtiment au sein du quartier et commencer à appréhender la morphologie de ce dernier.



LA SOUTERRAINE - Secteur 3 : vue zénithale de la pièce PCE 3 (F. Baret)

Baret Florian

VIERSAT Le bourg

La création du réseau d'assainissement collectif du bourg de Viersat a motivé la prescription par le Service Régional de l'Archéologie d'une étude archéologique. Cette opération s'est traduite par une fouille sur une partie de la parcelle E 364 à l'emplacement du bassin de décantation et une intervention sur une partie du tracé du réseau d'assainissement, intervention se divisant en un suivi de travaux et fouille d'une tranchée.

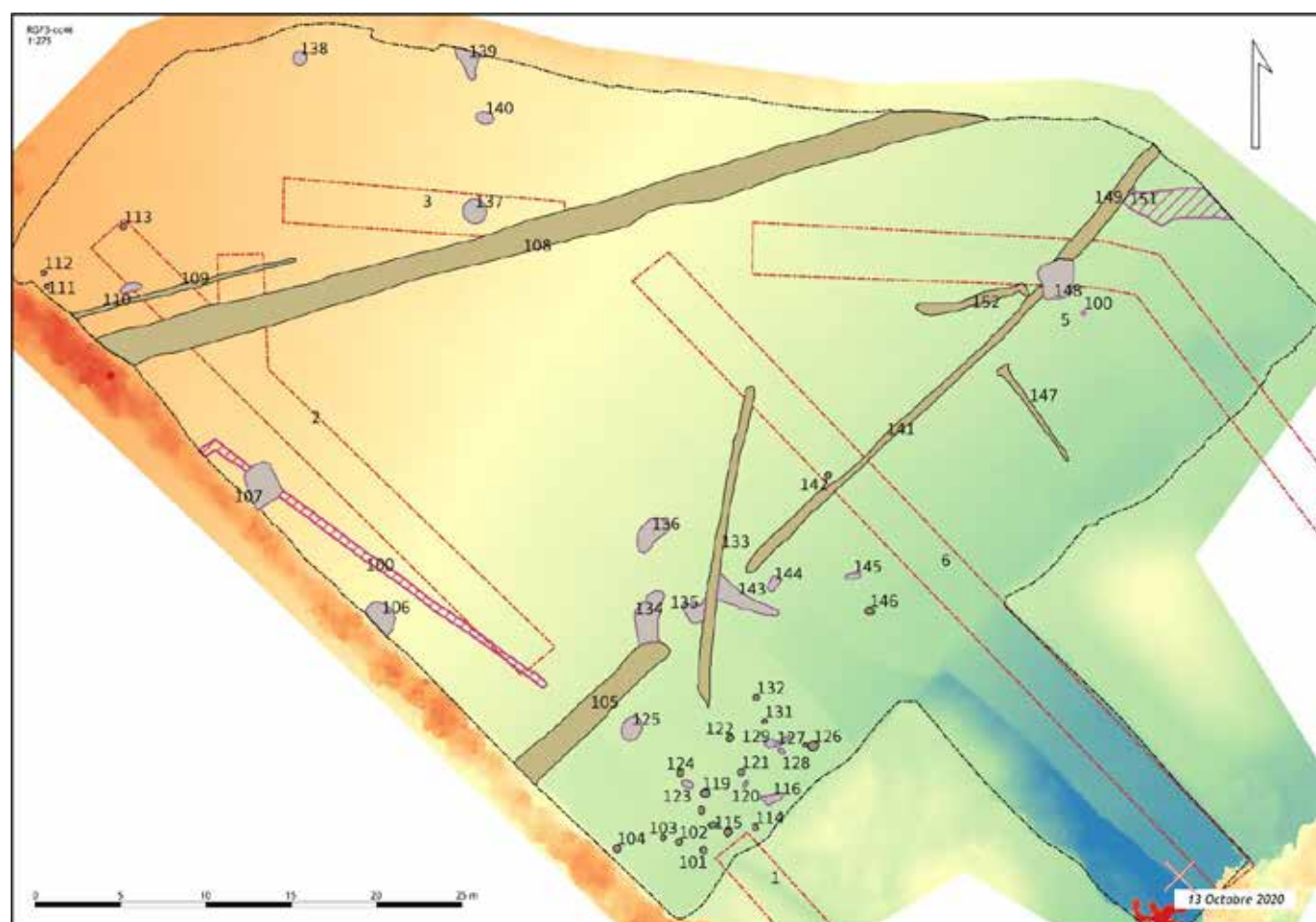
L'opération archéologique offrait l'opportunité d'étudier le passé de cette commune sur une vaste zone. En effet, peu d'éléments historiques sont connus sur Viersat. Pour la période antique, en plus de la mention d'une voie romaine reliant Bourges à Clermont-Ferrand passant à proximité du bourg, seules peuvent être citées des découvertes anciennes et mal documentées. L'église est attestée depuis le XII^e siècle comme une dépendance de Chambon-sur-Voueize. À l'ouest du bourg, le site de Châtel-Guyon est sans doute le siège de la seigneurie de Viersat au moins depuis le XIII^e siècle mais les données historiques manquent jusqu'au XVI^e siècle.

Le diagnostic réalisé en 2018 par Sylvain Guillin (Inrap) a révélé une occupation antique en partie

orientale du bourg, des éléments du cimetière médiéval et moderne autour de l'église et des maçonneries et des fossés à proximité du château de Châtel-Guyon.

L'opération archéologique a été menée conjointement avec Claire Pesenti, qui a assuré l'encadrement de l'opération aux abords de l'église, et Aurélien Sartou, antiquisant, à qui a été confiée l'étude des vestiges antiques à l'est du bourg.

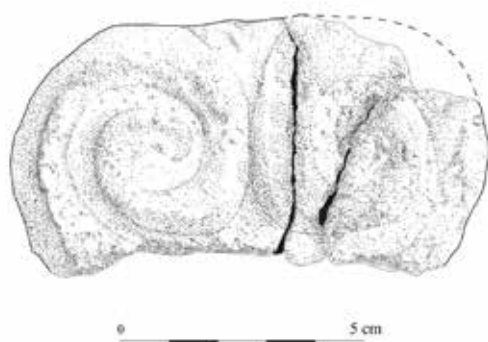
La fouille réalisée à l'est du site a révélé un ensemble de vestiges antiques. Le secteur étudié est une pente le long d'un fond de vallon humide. Parmi les colluvions déposées au fond du vallon, 21 tessons de céramique attribués à la période laténienne ont été piégés. Sidney Roussel a proposé l'hypothèse d'un phénomène de défrichement, favorisant des phases de colluvionnement plus intense, analogue à celui observé sur les tourbières du Masforeau à Saint-Christophe (Creuse) à 45 km au sud-ouest de Viersat. Néanmoins, aucune structure attribuable à la période laténienne n'a été mise en place dans notre emprise de fouille aussi faudrait-il situer probablement cette occupation protohistorique en contre-haut et au-delà du secteur appréhendé par l'opération archéologique.



Plan des structures de la zone d'occupation antique à l'issue du décapage (B. Hollemaert)

Pour la période antique, aucun vestige de bâtiment n'a été mis au jour. Les seules structures découvertes correspondent à des fossés, des trous de poteaux et des fossés. Les différents fossés pourraient avoir eu une fonction drainante et/ou de limite parcellaire. La présence de très nombreux éléments de terre cuite architecturale - et notamment celle d'éléments d'hypocauste et d'un fragment d'antefixe - permet d'envisager l'existence d'une habitation dotée d'un certain confort - sans doute la pars urbana d'une villa - à proximité.

Aux abords de l'église, différents fossés ont été mis au jour. Ils pourraient témoigner de plusieurs états de l'enclos ecclésial mais leur chronologie relative et absolue est difficile à établir avec précision du fait même de la nature de l'opération.



VIERSAT - Fragment d'antefixe (photographie A. Sartou, dessin A. Marty)

Quatre phases d'occupation ont été mises en évidence pour le cimetière. La datation radiocarbone établie sur les ossements de l'un des inhumés de la phase 1 place cette sépulture entre la fin du IXe et la fin du Xe siècle. La création de ce lieu d'inhumation, et sans doute comme corollaire celle de l'église, doit être placée au plus tard dans le courant du Xe siècle. Faudrait-il envisager la création du lieu de culte rapidement après l'établissement du monastère de Chambon, au milieu du IXe siècle, dont Viersat constitue une dépendance ? Trois autres phases d'occupation de ce cimetière ont été identifiées jusqu'à l'époque moderne.

A l'ouest du bourg, ce qui avait été interprété comme une fosse comblée de TCA pourrait se révéler être un fossé. Le prolongement de cette structure et son alignement avec les limites parcellaires irait dans ce sens. Il pourrait s'agir d'un fossé ceinturant le bourg comme cela a été mis en évidence pour Naves (Corrèze).

Les tranchées réalisées à l'est du château de Châtel Guyon ont révélé, là encore, plusieurs états. Deux fossés structuraient le site. Si leur époque de mise en œuvre n'est pas connue, ils pourraient avoir été abandonnés assez tôt. Le plus à l'ouest, large de 4 m et profond de 90 cm, pourrait avoir été supprimé dans le courant du Moyen Âge. Celui situé à l'extrémité est de la tranchée pourrait avoir été comblé et remplacé par un mur de clôture au début du XVIe siècle. Deux états de bâtiments ont été mis en évidence. Très peu de mobilier datant ayant été mis au jour, les datations absolues sont délicates. Néanmoins, il est possible de proposer de placer le deuxième état des bâtiments en lien avec une réorganisation totale des abords du château à l'époque moderne (XVIe – XVIIe s). Les autres maçonneries, antérieures, pourraient elles-même n'être guère datables avant la fin du Moyen Âge.

Ainsi, en dépit d'un secteur de fouille antique en bordure immédiate de l'occupation antique mais non à son emplacement même et d'un cadre d'opération restreint sur les autres secteurs par une approche seulement en tranchée, l'étude archéologique confirme les données du diagnostic et permet de percevoir la diversité, la multiplicité et la richesse des vestiges encore conservés dans le sous-sol du bourg de Viersat.

Lhermite Xavier

NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 0

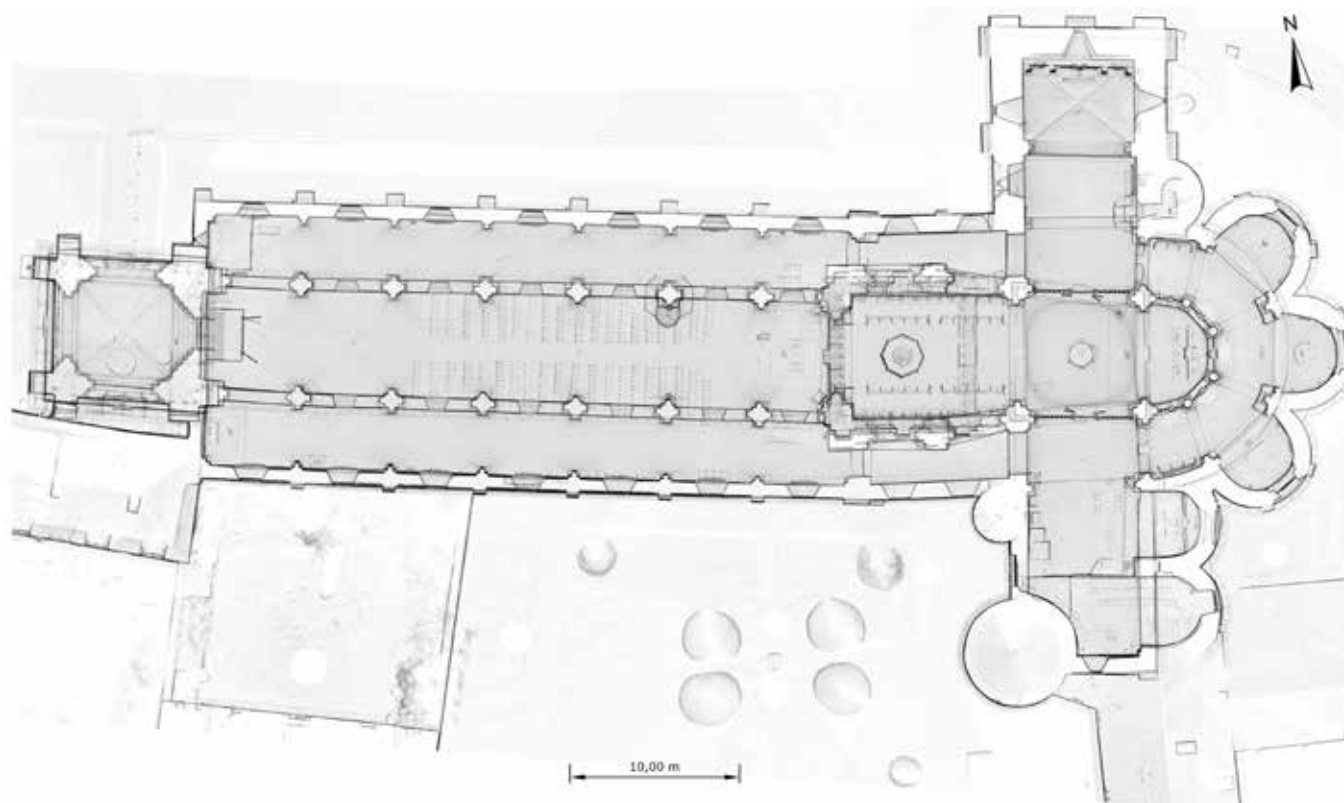
N°					N°	P.
12-3929	CHAMBON-SUR-VOUEIZE, EVAUX-LES-BAINS – EGLISES	SPARHUBERT Eric	SUP	PRT	5	178
12-3947	LE CHAUCHET, SAINT-PRIEST ET TARDES	OLIVEAU Benoît	INRAP	OPD	10	180
12-3852	JOUILLAT, LADAPEYRE, CLUGNAT	GOUYET Gérard	BEN	PRM	3	181
12-3922	MOUTIER-D'AHUN, AHUN	CHEVALIER Christophe	BEN	PRD	9	181

CHAMBON-SUR-VOUEIZE ET EVAUX-LES-BAINS Eglises

L'abbatiale de Chambon-sur-Voueize et la collégiale d'Évaux-les-Bains sont deux édifices voisins et imposants mais qui sont largement méconnus en raison d'études qui sont anciennes, peu nombreuses et très partielles. Une opération de relevés 3D a été menée en 2020, anticipant le projet de colloque « Moines et chanoines aux confins du Limousin » prévu en 2021 par les médiévistes de l'université de Limoges en partenariat avec le SRA de Limoges et qui donnait une large place à l'étude de ces deux édifices. En raison du caractère fautif des plans et de leur ancienneté, il était important de commencer par l'acquisition 3D des deux édifices afin de renouveler cette documentation. À partir de cette opération, a été réalisé un plan de

l'abbatiale de Chambon et un plan de la collégiale d'Évaux, qui viennent donc combler une lacune - tous les plans étaient régularisés - et constituent désormais un support de réflexion pour l'approche archéologique sur l'un et l'autre de ces deux édifices, en même temps qu'un support pour référencer les observations archéologiques futures.

La collégiale d'Évaux est d'une grande complexité archéologique car elle a fait l'objet d'importants remaniements ou reconstructions depuis l'époque romane jusqu'au XXe siècle, suite à un incendie en 1942, en passant par le XVIIe siècle avec les travaux des génovéfains. Mais ces campagnes sont mal identifiées, de même que la réutilisation de portions

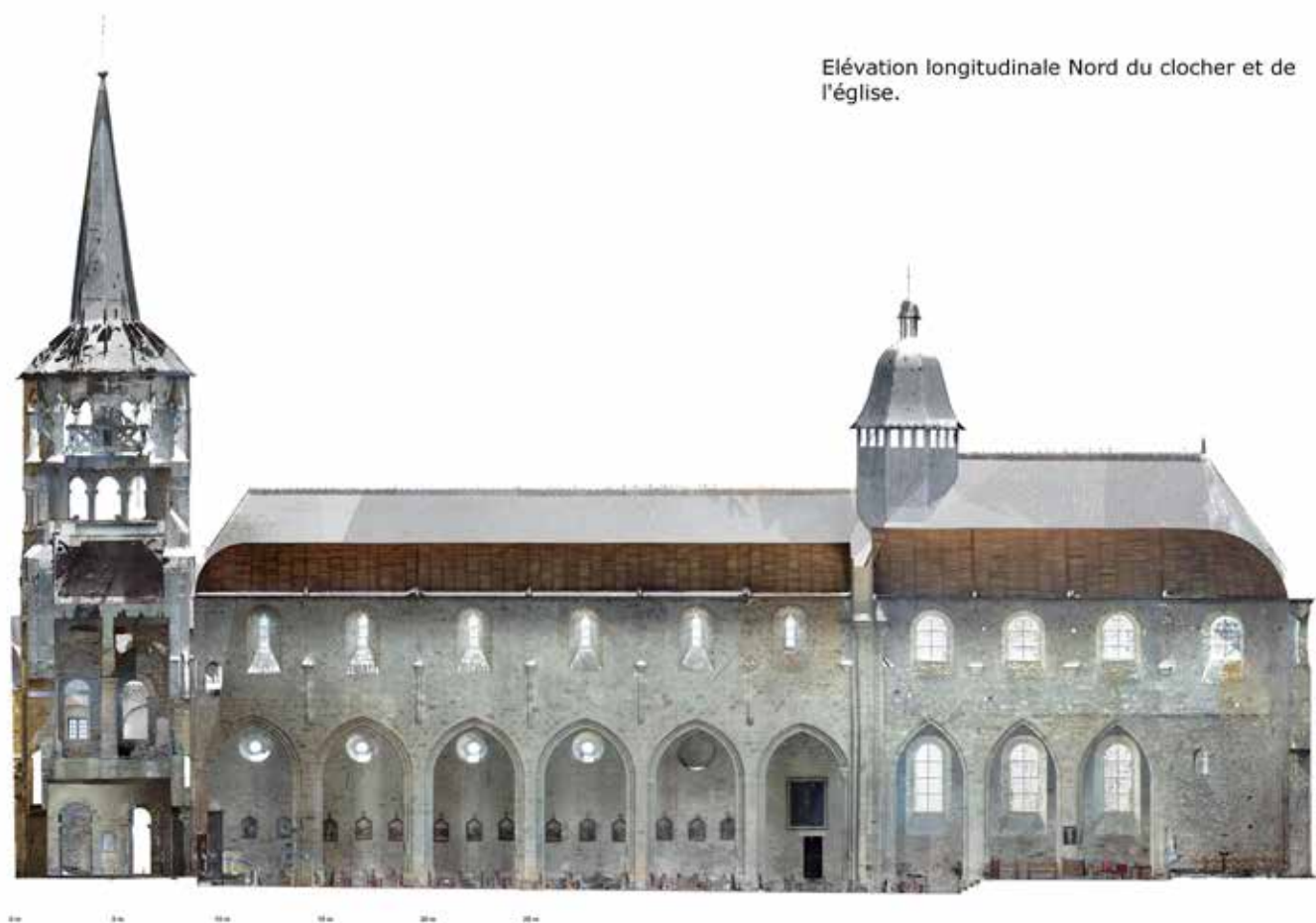


CHAMBON-SUR-VOUEIZE et EVAUX-LES-BAINS - Plan de l'abbatiale de Chambon : relevé lasergrammétrique brut en nuage de points (E. Balbo/ArchéoScan)

de murs et d'éléments anciens était suspectée. C'est pourquoi il a été décidé de privilégier cet édifice pour réaliser des orthoimages. Ont été traités le mur nord de la nef, les murs occidentaux du chevet actuel correspondants à l'ancien transept, le mur ouest de la nef. La tour-porche, datée du début du XIe siècle et qui présente des remplois gallo-romains en très grand nombre a également bénéficié d'orthoimages de ses quatre façades et de plans à ses différents niveaux. Le but recherché pour ces relevés ciblés était de mieux comprendre la connexion entre les murs de la

nef et la tour-porche, dont les études ont toujours fait un élément isolé, et de mieux percevoir les reprises de maçonneries au cours des différentes campagnes qui se sont succédées entre le Moyen Âge et l'époque contemporaine. Avec l'appui de cette documentation, des relevés de bâti sont en cours pour discerner les phases de construction de la tour-porche et de la collégiale et en préciser la chronologie ou encore les modalités.

Sparhubert Éric



CHAMBON-SUR-VOUEIZE et EVAUX-LES-BAINS - Coupe longitudinale côté nord de la collégiale d'Évaux (E. Balbo/ArchéoScan)

LE CHAUCHET, SAINT-PIEST, TARDES Parc éolien

Le projet d'aménagement d'un parc éolien par la société WPD SAS réparti sur les communes de Le Chauchet, Saint-Priest et Tardes en Creuse a motivé la prescription d'une opération de diagnostic archéologique. Comprenant à l'origine 6 machines, le projet concernera au final les emprises de cinq éoliennes (E2 à E6) et d'un point de livraison (PL), situé immédiatement au nord de E2. Les communes de Le Chauchet, Saint-Priest et Tardes sont situées à l'est du département de la Creuse (Nouvelle-Aquitaine), à une quinzaine de kilomètres de Gouzou et d'Evaux-les-Bains. Elles occupent la partie est du plateau de Guéret, incliné vers le nord et entaillé par la Tardes et ses ruisseaux affluents tel que le ruisseau de Valette formant de petites vallées encaissées.

D'un point de vue archéologique, le secteur concerné est marqué par de nombreux indices d'occupation antique au carrefour d'une voie romaine attestée et de deux autres axes secondaires éventuels. Au nombre de quatre, les sites funéraires sont particulièrement représentés dont la nécropole gallo-romaine de Louroux qui a fait l'objet de multiples campagnes de fouille dans les années 1970 et 1980.

Les emprises prescrites correspondaient à la surface des plateformes nécessaires aux terrassements ainsi qu'au montage des machines et aux voies d'accès. Sur l'ensemble du projet 19 tranchées ont été ouvertes correspondant à 1 919,09 m², soit 8,46 % de la surface piquetée par l'aménageur moins les zones humides.

Les tranchées ouvertes sur l'emprise de l'éolienne E6 ont permis de circonscrire l'extension de la nécropole à incinération de Louroux. Aucune nouvelle sépulture n'a été découverte. Au nord (Tr.1), les structures F-101 et F-102, pourraient être le prolongement dans cette direction du muret en pierres sèches clôturant la nécropole à l'ouest décrit par les fouilleurs. Toutefois, vu l'impossibilité de localiser avec précision l'emprise

des fouilles et l'absence de mobilier, il est impossible de confirmer cette hypothèse.

À l'extrémité est du futur chemin d'accès à l'éolienne E5, a été observé un petit fossé rectiligne ayant livré un tessou de facture protohistorique. Celui-ci pourrait faire partie d'un système viaire et/ou d'enclos se développant vers l'est, hors de la zone humide. Toutefois aucune structure supplémentaire n'a été retrouvée dans cette direction.

En bordure nord-est de l'emprise de la plate-forme de l'éolienne 2, le long de la route actuelle, les tranchées Tr.13 et Tr.14 ont permis la mise au jour de deux segments d'un même fossé rectiligne. Sa phase de comblement peut être estimée à la seconde moitié du II^e siècle de notre ère de par la présence de plusieurs fragments d'une même sigillée écrasée en place à son niveau d'apparition. Si ce fossé appartient à un enclos agricole plus ancien, laténien ou du début du Haut-Empire, il ne doit pas se développer dans la parcelle concernée par le projet où aucun autre indice archéologique n'y a été retrouvé.

L'emprise de la plate-forme de l'éolienne E4 a livré plusieurs indices mobiliers (TCA, fragments céramiques) gallo-romains dans un niveau de colluvionnement lié au comblement d'un léger talweg et constituant actuellement une zone humide. Ces artefacts doivent logiquement provenir d'une occupation située plus à l'ouest, mais hors emprise.

Déjà avant ce diagnostic, l'espace géographique concerné par le parc éolien de Le Chauchet - Saint-Priest - Tardes, était connu pour avoir été fortement occupé à l'époque antique. Les tranchées ouvertes ont permis de confirmer cette donnée et de supputer une occupation laténienne antérieure.

Oliveau Benoît

JOUILLAT, LADAPEYRE ET CLUGNAT

Les conditions climatiques et les mesures sanitaires ont restreint l'activité à 4 après-midi sur 3 sites différents avec l'accord des propriétaires des terrains :

- Parcelle déboisée AI 120 sur la commune de Jouillat
- Parcelle récemment labourée AO 79 sur la commune de Ladapeyre le 25/02
- Parcelle en herbage D478 sur la commune de Clugnat le 03/09

Les trouvailles effectuées sur la 1ère parcelle sont indatables et seules quelques-unes de la première parcelle ont fait l'objet d'un repérage GPS : une pièce de monnaie illisible possible semis de Tetricus, un

bouton en alliage cuivreux et plusieurs coins de carrier en fer dans des fosses d'extraction de pierre au pied des rochers nombreux sur le terrain avec des ébauches de moellons de type petit appareil.

La deuxième parcelle n'a livré que des débris de clôture.

La troisième parcelle n'a également livré que des débris de clôture et le propriétaire nous a confirmé que les dalles d'hypocauste trouvées lors d'un captage de source se situaient à environ 80 cm sous le sol actuel.

Gouyet Gérard

MOUTIER-D'AHUN – AHUN Étude documentaire, prospection pédestre et drone

Les travaux menés à Ahun cette année ont principalement porté sur l'analyse d'une couverture photographique menée par drone en 2019. Celle-ci a permis de localiser de nombreuses anomalies dans l'emprise supposée de l'agglomération antique. Elles viennent compléter les données acquises en prospection au sol depuis 2008 et serviront de point de départ à plusieurs fenêtres de prospection géoradar à

partir de 2021 afin de confirmer leur origine anthropique. Par ailleurs, un dépouillement de la documentation disponible aux archives départementales a été engagé même si la crise sanitaire n'a pas permis d'achever ce travail.

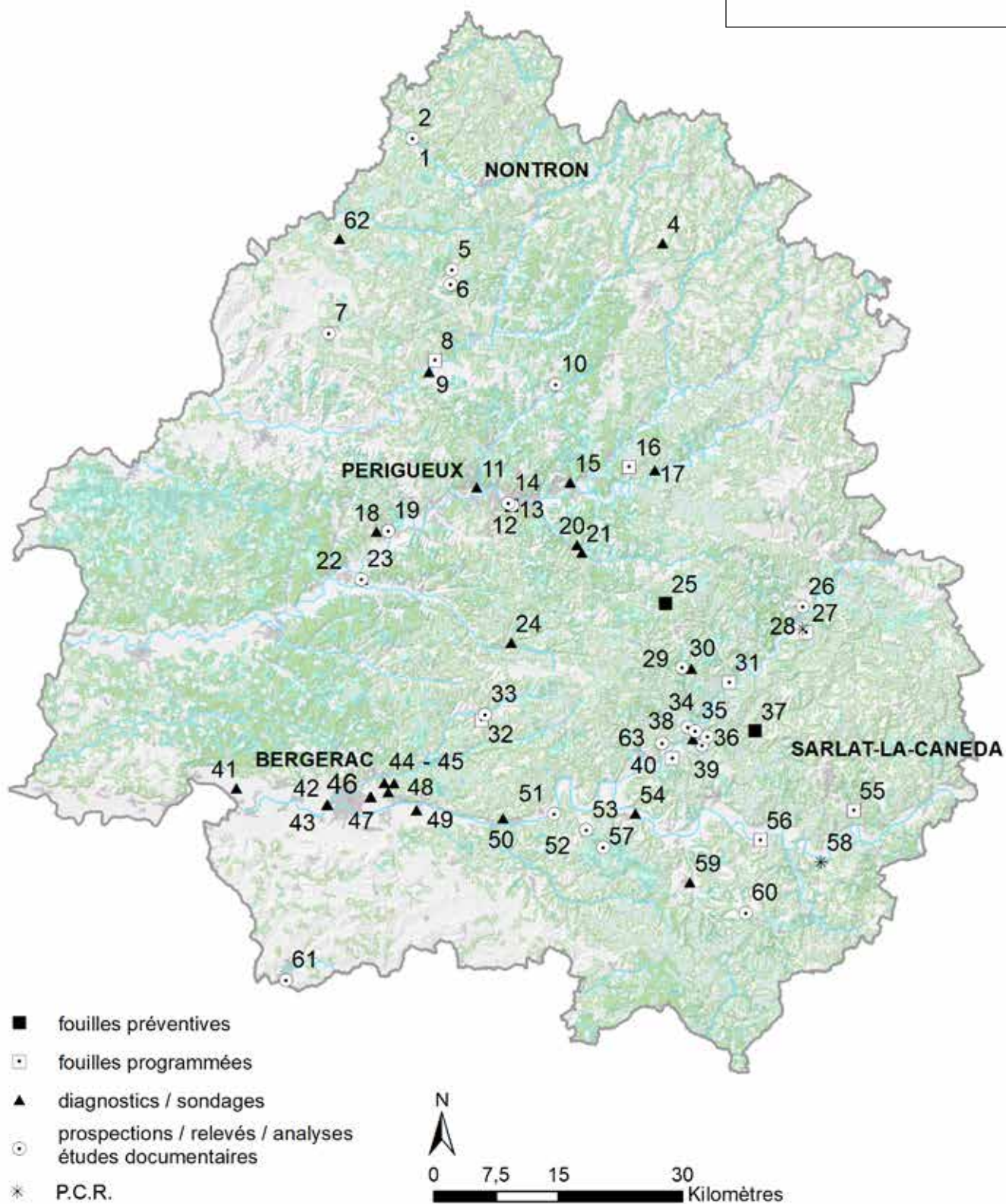
Chevalier Christophe

NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



N°						N°	P.
027856	BADEFOLS-SUR-DORDOGNE	La Garenne	TYDGADT Adrien	DOC	PRT	51	184
027965	BASSILLAC ET AUBEROCHE	La Maine de Castang	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	20	184
027832	BELVÈS	Belvès – Place d'Armes	SALVE Serge	INRAP	OPD	59	185
028008	BERGERAC	Chemin du Barrage Ouest	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	43	185
028006	BERGERAC	14 Chemin du Barrage Ouest	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	42	186
027844	BERGERAC	Picmarty AX 105p	BRENET Michel	INRAP	OPD	46	186
027835	BERGERAC	Picmarty AX 106p	BRENET Michel	INRAP	OPD	47	186
027961	BOULAZAC ISLE MANOIRE	Abords de Sainte-Marie-Chignac	BARBEYRON Arnaud	COL	OPD	21	187
028004	BOURDEILLES	Château	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	9	187
028200	BOURDEILLES	La Forge du Diable	BAUMANN Malvina	DOC	FPr	8	188
027910	BRANTÔME-EN-PERIGORD	Saint Crépin de Richemont Les Brageaux II	BOYER François	BEN	PRT	6	189
027973	BRANTÔME-EN-PERIGORD	Saint-Crépin-de-Richemont - Les Brageaux I	RIVAUD-LABARRE Raphaël	DOC	SD	5	189
027855	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Place de l'Abbaye	JAVEL Jean-Baptiste	DOC	PRT	57	190
027960	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Cabans	BARBEYRON Arnaud	COL	OPD	54	191
027507	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Grotte de Cussac	JAUBERT Jacques	SUP	PCR	52	191
027908	CAMPAGNE	Le Fayard	IHUEL Ewen	MC	FPr	40	191
027735	CARSAC-AILLAC	Pech de l'Aze IV	SANDGATHE Denis	SUP	FPr	55	193
027859	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	Château des Milandes	CASTEX Dominique	CNRS	FPr	56	194
028022	CREYSSE	Impasse des Coutets – AD 326	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	48	196
027938	CREYSSE	Les Pélistous	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	45	196
027983	CREYSSE	Les Rivelles	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	44	197
027834	CUBJAC-AUVÈZÈRE-VAL D'ANS	24 rue de l'église	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	17	197
028203	DOMME	Château du Roy, Campréal, La Bastide	BOUVART Patrick	MC	PCR	58	198
027827	EYMET	Chemin de Blis	HANTRAIS Juliette	DOC	PI	61	198
027604	LES EYZIES	Château de Commarque	POULAIN Peggy	EP	FP	37	199
028201	LES EYZIES	Abri Cro Magnon	BOUGARD Estelle	SUP	RAR	35	200
027848	LES EYZIES	Grotte de Font-de-Gaume	PAILLET Patrick	SUP	RAR	36	201
027592	LES EYZIES	La Mouthe	PETROGNANI Stéphane	SUP	RE	39	204
027928	LES EYZIES	Abri du Poisson, Vallon de Gorge d'Enfer	CRETIN Catherine	MC	RAR	34	205
027964	LES EYZIES	La Rouquette	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	38	206
027858	LES EYZIES	Saint-Cirq Grotte du Sorcier	BOUGARD Estelle	SUP	RAR	63	206
028011	FLEURAC	Eglise Sainte-Marie	CALMETTES Philippe	INRAP	OPD	30	207
027915	JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE- SAINT-ROBERT	Forge Neuve	FAURIE Gilbert	BEN	PCR	1	208
027916	JAVERLHAC-LA-CHAPELLE- SAINT-ROBERT	Forge Neuve	DISSER Alexandre	BEN	SD	2	208
027936	LALINDE	Le Souci	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	50	209
028024	MARSAC-SUR-L'ISLE	Font Reine – Rte de Ribeirac	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	11	209
027863	MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE	La Balutie Sud	ROYER Aurélien	CNRS	FPr	27	209
027879	MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE	Le Buy	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PRT	26	210
027872	NEUVIC	Les Coutis Sud	BRENET Michel	INRAP	OPD	22	210
027930	NEUVIC	Grotte de Leygonie	IHUEL Ewen	MC	SD	23	211
027991	PÉRIGUEUX	32 boulevard des Arènes	SAUVAITRE Natacha	EP	SD	14	211
027933	PÉRIGUEUX	Boulevard Bertrand de Born – Rue des Thermes	MICHEL-GAZEAU Céline	EP	FP	12	213
027917	PÉRIGUEUX	Parc Aristide Briand	DUMAS-LATTAQUE Pierre	EP	PRS	13	215
028023	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN- DE-REILHAC	Château de l'Herm	GERARDIN Cédric	EP	FP	25	215
027862	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN- DE-REILHAC	Grotte de Rouffignac	PLASSARD Frédéric	BEN	RAR	29	216
027989	SAINT-ASTIER	Petit Pré - Prospection inventaire rivière Isle	CLAVERIE Patrice	BEN	PRD	19	217
027861	SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX	La Peyrouse	HIRIART Eneko	SUP	FPr	32	217
027839	SAINT-GERMAIN-ET-MONS	200 Route de la Jarthe	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	49	219
027937	SAINT-JORY-DE-CHALAIS	Le Grand Gué	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	4	219
028207	SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE	Moulin à vent	MALASSAGNE Joël	BEN	PRT	60	220
027695	SAINT-LEON-SUR-VEZERE	Le Moustier	DISCAMPT Emmanuel	SUP	FPr	31	220
027986	SAINT-PIERRE-D'EYRAUD	Les Masseries	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	41	221
027857	SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE	Les Grands Bois	BONNENFANT Jérémy	BEN	FPr	16	221
027993	TOUR-BLANCHE-CERCLES	Grotte de Jovelle	MICHEL Alexandre	COL	SD	7	222
027970	TRÉLISSAC	2 Route de Malayolle	GRIGOLETTO Frédéric	INRAP	OPD	15	223
027911	VERGT	Le Château	MICHEL Alexandre	COL	OPD	24	223

NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0

BADEFOLS-SUR-DORDOGNE La Garenne

Notice non parvenue

Tydgadt Adrien

Époque indéterminée

BASSILLAC ET AUBEROCHE Le Mayne de Castang

Le projet d'un parc photovoltaïque, déposé par la société Arkolia Invest 53, a conduit à émettre une prescription archéologique de diagnostic.

L'assiette du projet est localisée au lieu-dit Le Maine de Castang sur l'ex-commune d'Eyliac, qui depuis 2017 a rejoint la nouvelle commune de Bassillac-et-Auberoche.

Nos travaux concernent un ensemble de parcelles qui représentent une superficie de 137 800 m².

Deux cent quarante et un sondages ont été effectués sur la surface représentant un ratio de 7,86 % de l'emprise.

A part une structure de combustion (essartage) et quelques éléments en position secondaire, cette opération de diagnostic s'est avérée globalement négative.

Pour un certain nombre de structures, il nous semble, sur la base de contours plutôt irréguliers mais aussi à cause des remplissages toujours très meubles, difficile de leur attribuer un caractère anthropique.

Nous préférons l'hypothèse d'une origine naturelle de ces creusements (éléments de racines consommées par exemple).

En règle générale, la stratigraphie est quasi inexistante. En effet, les travaux agricoles reposent directement sur le calcaire et/ou les argiles à silex. C'est dans ce contexte que nous avons pu enregistrer l'unique structure d'essartage et repéré quelques éléments de démolition (tuile et calcaire) dans les couches superficielles. Ces éléments sont probablement liés à la démolition d'une ancienne ferme (zone 1). La stratigraphie est un peu plus développée au sein d'un talweg. C'est dans ce contexte que nous avons recensé du mobilier lithique non daté qui se positionne, en position secondaire au sein de couche de colluvions agricoles (zone 2).

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

BELVÈS Place d'Armes

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet porté par la communauté de communes du pays de Belvès. Celle-ci a amorcé une réflexion sur l'aménagement de la place d'Armes, avec le souhait de rouvrir un fossé de ville donnant sur des aménagements troglodytiques, auquel on accéderait depuis un office de tourisme rénové situé dans l'ancienne Tour de l'Archevêque.

Le comblement de ce fossé à la fin du XVIII^e siècle (1765/1770) pour y établir la place de la Halle a oblitéré cette rupture topographique majeure dans le paysage urbain. La redécouverte fortuite d'une de ces cavités en 1980, lors d'un effondrement puis lors de vastes dégagements de plusieurs d'entre elles sans observation archéologique véritable, avait motivé la municipalité à son ouverture au public, malgré les dispositions incommodes du site.

En effet, la progression dans la série de cellules souterraines se fait non depuis leur entrée originelle, par le fossé, mais par les ouvertures quelquefois artificielles pratiquées dans les parois de refend. Le sondage, d'une surface de 58 m², a été réalisé au plus près de la contrescarpe de manière à découvrir les entrées des troglodytes. La surface réduite ainsi que le volume conséquent des remblais ne nous ont permis de dégager le fond du fossé que sur une petite surface, à 4,2 m (167,3 m NGF) sous le bitume actuel de la place.

Le comblement de ce fossé est presque exclusivement composé de fragments calcaires très anguleux de taille variable (allant de 1 cm à parfois plus de 40 cm). Sa partie supérieure est un peu

plus limoneuse mais toujours chargée en éléments calcaires. Sur le fond du fossé repose un très fin niveau de limon noirâtre de 2 cm d'épaisseur qui pourrait correspondre à de la terre de jardin. Ce niveau n'a livré aucun élément permettant de lui attribuer une période chronologique précise.

En ce qui concerne les entrées des cavités souterraines, nous avons pu en observer quatre, colmatées de l'intérieur lors de leur dégagement en 1980. De plus a été découvert un mur ayant servi à obturer une entrée lors de l'occupation des troglodytes à la fin du Moyen Âge. Un autre mur se développait perpendiculairement à la paroi du fossé. Malheureusement celui-ci s'est effondré sans nous laisser le temps de le décrire. Peut-être délimitait-il un espace devant les cavités.

La façade de la contrescarpe a été dégagée sur plus de 22 m² ponctuée de plus de vingt trous de boulin creusés dans le calcaire. Ils sont presque exclusivement de forme rectangulaire (1 seul est circulaire) et plus de la moitié a un gabarit comparable (8 à 11 cm de haut sur 7 à 12 cm de large). Certains sont alignés par groupe de 4 ou 5 et semblent correspondre à des structures en bois destinées à abriter certains espaces. Le fond du fossé devait porter également des traces liées aux installations des parois : trous de poteau, saignées au sol, etc. La présence du mur 3 pourrait en être un bon exemple.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Salvé Serge

BERGERAC Chemin du Barrage ouest

Cette opération de diagnostic répond à une prescription du Service régional de l'archéologie générée par la vente de terrains constructibles.

L'assiette du projet se positionne sur la terrasse alluviale FX de la Dordogne à sa confluence avec le Caudeau. L'emprise est entaillée à l'est par le creusement du Marmelet.

L'opération s'est déroulée à l'aide d'une pelle mécanique de 20 tonnes sous la surveillance de deux archéologues. Nous avons réalisé dix tranchées de longueurs variables. Elles représentent une ouverture de 651,86 m² soit 11,12 % de la superficie totale de l'emprise.

Les éléments archéologiques conservés consistent en trois structures au sein des sondages 7 et 8 qui apparaissent au sommet de la couche 3.

Le mobilier recueilli au sein de leur remplissage nous permet de proposer une attribution à l'Antiquité. Il semble que le site ait été arasé par l'activité agricole. Le Néolithique est également représenté, principalement au sein de couche de colluvion agricole. Toutefois, les quelques éléments positionnés au sommet de la couche 3 du sondage 9 pourraient marquer un reliquat de niveau. Pour cette période, nous n'avons enregistré aucune structure. De même que pour le niveau antique, celui du Néolithique est arasé par les travaux agricoles.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

BERGERAC

14 Chemin du Barrage ouest

Cette opération de diagnostic résulte d'un arrêté de prescription émis par le Service régional de l'archéologie sur le projet de construction d'une maison. L'emprise se situe au lieu « route du barrage ouest » et concerne la parcelle CI 286, d'une superficie de 2838 m². Le Néolithique est représenté, principalement au sein de couche de colluvion agricole. Toutefois, les quelques éléments positionnés au sommet de la couche 3 du sondage 9 pourrait marquer un reliquat de niveau. Pour cette période, nous n'avons enregistré aucune structure. De même que pour le niveau antique, le niveau néolithique est arasé par les travaux agricoles.

Nous avons réalisé cinq tranchées plus ou moins longues qui correspondent à une ouverture de 6,75 % de l'emprise.

Leur implantation a été décidée afin d'utiliser au mieux la partie accessible. En effet, les bâtiments (maison et garage) ont fait l'objet d'un piquetage afin

d'éviter de déstructurer le sol. Cette opération ne nous a pas permis de mettre en évidence un quelconque niveau archéologique conservé. La grande majorité du mobilier archéologique se répartit, en position secondaire, dans tous les sondages au sein d'une couche de colluvions agricoles ou il côtoie des éléments récents. Il semble que les périodes du Néolithique et/ou Protohistorique et Antique soit représentées.

Un nucléus à lames issu de la couche 3 du sondage 2 reste isolé. Ce type de nucléus pourrait évoquer les périodes de la fin du Paléolithique supérieur, du Tardiglaciaire et pourquoi pas du Néolithique. Les éléments rencontrés dans la couche 4 en très mauvais état de conservation ne sont pas diagnostiqués.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

BERGERAC

Picmarty (parcelle 105p)

L'Inrap a réalisé une opération de diagnostic archéologique préventif au lieu-dit Picmarty en raison d'un projet immobilier. Les sept tranchées réalisées couvrent 8,7 % de la surface de l'emprise concernée (3278 m²) et n'ont révélé aucun indice ou artefact archéologique.

Les tranchées réalisées ont montré essentiellement la présence de colluvions de bas de pente récentes sur plus de 1,30 m d'épaisseur sous la terre végétale.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Brenet Michel

BERGERAC

Picmarty (parcelle 106p)

L'Inrap a réalisé une opération de diagnostic archéologique préventif, au lieu-dit Picmarty en raison d'un projet immobilier.

Le site est localisé au pied du talus de creusement du système des basses terrasses de la Dordogne. Les seize tranchées réalisées couvrent 8,4 % de la surface de l'emprise concernée (7010 m²) et n'ont révélé aucun indice ou artefact archéologique.

Pour l'essentiel, les tranchées réalisées ont montré la présence de colluvions de bas de pente récentes

sur plus de 1,30 m d'épaisseur sous la terre végétale. Dans la partie nord, près de la rupture de pente du coteau du Pécharmant, un sol structuré, antérieur à l'Holocène, avec un réseau de fentes a été observé vers 1 m de profondeur.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Brenet Michel

BOULAZAC ISLE MANOIRE Sainte-Marie-de-Chignac, abords de l'église

Dans le cadre du réaménagement des abords de l'église de Sainte-Marie-de-Chignac, un diagnostic a été réalisé par le service départemental de l'archéologie en juin 2020 pour le compte de la commune.

Ce diagnostic s'inscrit dans une étude patrimoniale plus globale prenant en compte à la fois l'archéologie de l'église ainsi qu'une étude à venir des élévations pour permettre une restitution et une mise en valeur optimale de cet édifice.

Répartie sur trois jours, cette opération a permis de mieux cerner le contexte funéraire, l'état de conservation des tombes et la densité des vestiges. Sur cinq sondages, deux devant l'église se sont révélés positifs (SD 4 et 5) et les trois autres étaient perturbés sur au moins 1,50 m de profondeur. Une pollution massive issue de plusieurs chantiers pour réaliser une plateforme longeant la voie ferrée a détruit le contexte sédimentaire. Cet aménagement fait office de parking actuellement bordant la route départementale vers Brive. Pour l'église, le diagnostic a permis d'identifier en stratigraphie plusieurs phases d'inhumations modernes jusqu'à atteindre le couvercle en dalle d'une tombe médiévale en coffre. En l'absence d'indices probants, celle-ci n'a pas pu être plus précisément datée.

Ainsi, au fil du décapage, nous avons pu identifier le dernier niveau d'inhumations modernes qui débute à 0,40 cm de profondeur à l'aplomb du seuil de

l'église dans le sondage 4. Ce niveau ne relègue pas les sépultures d'enfants dans un espace dédié, mais elles se retrouvent au milieu des tombes adultes. Tous les sujets retrouvés sur le site sont orientés. Le niveau principal d'inhumations modernes en cercueil est compris dans un horizon compris entre 0,65 m et 1 m de profondeur. Un seuil d'inhumation a été aussi identifié dans ce cadre pour le sondage 5 entre 0,70 et 0,80 m. Le niveau d'apparition des tombes médiévales en coffre se situe face au seuil actuel de l'église à 1,25 m.

C'est à partir de cet horizon que nous entrons de plain-pied dans le Moyen Âge. La découverte en fin de d'opération d'une tombe aménagée (Sep 24) a permis de décrire l'architecture de la tombe et son contexte. Il s'agit d'une tombe recouverte de cinq dalles et aménagée d'une logette céphalique par deux blocs de chant. Le fond de la tombe se situe à 1,70 m de profondeur. Il s'agit d'un réemploi, avec un sujet principal adulte et plusieurs réductions accompagnées de traces de percolation du sédiment. Au registre du mobilier, des orcelles en verre, à panse globulaire et ouverture tubulaire, très fragmentés, ont été déposés à proximité de la tête du défunt. Contenant généralement de l'eau bénite, ils sont utilisés en dépôt votif et viatique dans les tombes du second Moyen Âge.

Barbeyron Arnaud

BOURDEILLES Château

Le projet de mise en sécurité de la terrasse haute du donjon médiéval du château de Bourdeilles est à l'origine du diagnostic. Le projet choisi par la conservation régionale des monuments historiques, implique le creusement de la partie périphérique de la terrasse du donjon pour augmenter la hauteur du parapet sans en modifier la structure.

La commune de Bourdeilles est située dans la vallée de la Dronne, à 30 km au nord de Périgueux. Nous savons qu'au XVe siècle dominant, sur un éperon rocheux, le bourg de Bourdeilles, coexistent, dans une même enceinte extérieure, deux châteaux : le château ruiné de la baronnie au nord-est, qui laissera la place au XVIe siècle à un château renaissance, et le château comtal au sud-ouest, composé d'un logis de plan rectangulaire cantonné au sud-est d'un

donjon lui-même précédé d'une avant-cour. Le donjon octogonal fait 10 m de large et 35,50 m de haut. Il est constitué de quatre niveaux voutés sur croisée d'ogives. La salle haute comporte une cheminée, s'ouvrant dans le mur en anse de panier, dont le conduit débouche sur la terrasse

Le diagnostic réalisé sur la terrasse du donjon consistait à « identifier dans l'épaisseur de la maçonnerie enlevée ou au fond de l'excavation, le niveau de circulation en usage, ses niveaux de construction et de collecter des éléments de chronologie ».

Sur l'emprise de 60 m², deux tranchées ont été réalisées représentant 1,60 m² (0,96 % de la surface.). Elles avaient pour objectif de repérer « le niveau de chemin de ronde originel et d'observer l'exutoire de la cheminée de la dernière salle voutée ».

Cette opération a permis d'identifier au sud l'exutoire de la cheminée de la salle haute englobée dans les maçonneries de la voute, au nord, d'identifier les niveaux de mortier et de pierres calcaires constituant le blocage des reins de voute. Aucun niveau de sol en lien ou non avec l'ancien chemin de ronde n'a été mis en évidence dans le cadre de cette opération. Les datations ^{14}C réalisées à partir des mortiers découverts ont toutefois permis de caler la construction de la voute

de la salle haute du donjon (fin de la construction de la tour), entre le début du XIV^e siècle et le début du XV^e siècle. Ces datations sont cohérentes avec les dates de construction de la tour, fin du XIII^e siècle ou début du XIV^e siècle, proposées par les historiens locaux.

Pons-Métois Anne

Paléolithique supérieur

BOURDEILLES Fourneau du Diable

Le gisement du Fourneau du Diable est situé sur la rive droite de la Dronne, entre Brantôme et Bourdeilles. Découvert en 1863 par P. de Vibray, il est prospecté à plusieurs reprises avant que D. Peyrony n'y mène des fouilles systématiques entre 1912 et 1929. Le site est alors décrit comme un abri sous roche se développant sur un terrain en pente ou se succédant, du nord au sud, une petite cavité, une « Terrasse supérieure » d'environ 80 m² et une « Terrasse inférieure » qui s'étend plus à l'ouest. La grotte avait déjà été vidée de son contenu, mais les Terrasses livrèrent des occupations solutréennes, gravettiennes et, dans une moindre mesure, magdaléniennes. La richesse des vestiges exhumés, correspondant à un très large registre d'activités, l'identification de structures d'habitats paléolithiques et la découverte, en 1924, d'un bloc sculpté d'Aurochs sur la Terrasse supérieure, ont fait du gisement une référence pour la période solutréenne. Néanmoins, les possibilités d'interprétation des collections archéologiques restent limitées, comme pour tous les sites anciennement fouillés, par la nature sélective des ramassages et le caractère succinct des données sur les contextes de découverte. Depuis 2015, la reprise des travaux de terrain a eu pour objectif de pallier ces manques par la fouille des déblais abandonnés sur place, afin de compléter les collections muséographiques, et par une révision des contextes géomorphologiques et sédimentaires, afin de préciser les processus de formation du site.

En 2020, en raison du contexte sanitaire, les travaux de terrain furent limités au nettoyage de la végétation et au relevé de points topographiques. Nous avons malheureusement dû intervenir sur les sondages des secteurs 2 (Terrasse inférieure) et 6 (Terrasse supérieure) qui ont été l'objet de fouilles clandestines durant l'hiver 2019. Les pillages se sont concentrés sur les zones de déblais (US 300 et 101) mais ont aussi atteint les dépôts archéologiques au niveau de la coupe effectuée sous le bloc sud de la « Cabane ». L'année 2020 a également été l'occasion de documenter trois nouvelles collections archéologiques issues du site, la première, non répertoriée, conservée à l'Abbaye de Brantôme, les deux autres (coll. Couquet et Barrière) conservées au

Musée national de Préhistoire. La collection Couquet comprend notamment une héli-mandibule humaine inédite (cf. fig.) portant des traces de décarnisation. Des analyses sont en cours pour en déterminer l'attribution chronologique. La campagne 2020 vient clore deux triennales de relevés, de prospections et de sondages qui nous ont permis de répondre aux problématiques ayant motivé la reprise des fouilles. Un état de lieux relativement complet du site, dans les limites tracées par D. Peyrony, peut ainsi être dressé. Le site possède encore un potentiel archéologique. Discret sur la Terrasse supérieure, sous la forme de lambeaux de couches au contact du substrat, il est plus conséquent sous la « Cabane » de la Terrasse inférieure où se succèdent des niveaux du Gravettien moyen et du Solutrén supérieur.

Baumann Malvina



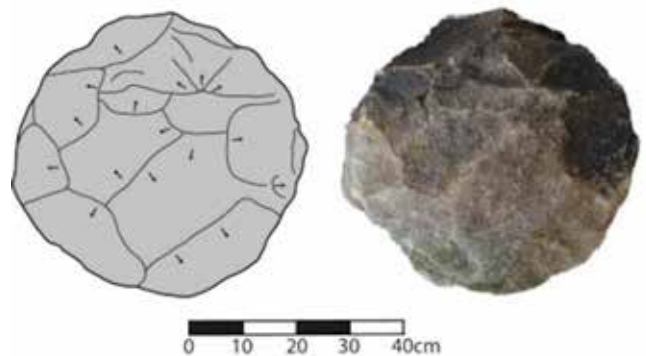
Vues 3D de l'héli-mandibule humaine du Fourneau du Diable, collection Couquet, Musée National de Préhistoire des Eyzies.

BRANTÔME-EN-PÉRIGORD Saint-Crépin-de-Richemont Les Brageaux II

Cette opération de fouille programmée est incluse dans la prospection thématique conduite par F. Boyer en 2020. La fouille d'une des nombreuses carrières de meule détectées au LiDAR devait apporter un complément d'information sur les modes d'exploitation des grès de Saint-Crépin-de-Richemont (commune de Brantôme-en-Périgord). En raison de la pandémie de Covid-19, l'opération de 2020 s'est essentiellement concentrée sur la fouille d'une carrière aux Brageaux.

La méthode choisie consistait à pratiquer une fouille en quarts opposés dans le comblement de carrière afin de reconnaître sur l'affleurement des traces d'extraction tel que des marques d'outils, des alvéoles d'extraction (négatifs d'une meule) et éventuellement du mobilier, datant tout en analysant la stratigraphie du comblement résultant de l'abandon de la carrière. L'exploration en quarts opposés s'accompagne de deux tranchées supplémentaires, une sur le bourrelet d'extraction à l'ouest de la fosse, l'autre sur le replat au nord. La première tranchée devait pouvoir reconnaître une stratification dans les éclats de taille et ainsi permettre de déduire les étapes de travail effectués dans et sur les bords de la fosse (dégrossissage, épannelage, etc.). La zone de replat en revanche a été choisie car susceptible d'être aménagée pour l'évacuation des blocs ou potentiellement comme zone de vie des carriers.

La fouille dans le fond de la fosse a montré une stratigraphie complexe du comblement de cette fosse. Celle-ci est essentiellement remplie par des remblais en provenance du talus ouest dans lesquels on reconnaît des éclats décimétriques, certains portant des marques d'outils, de chasse ou de broche. Le fond de la fosse est cependant comblé de très gros blocs métriques ne pouvant être déplacés à mains nues. Une seconde phase de comblement, cette fois en provenance du bord oriental de la fosse est relevée. Les quelques rares éléments mobiliers retrouvés de cette phase renvoient à la période moderne (peut être en lien avec l'exploitation des Brageaux I ?). Aucune alvéole correspondant au diamètre des ébauches observées autour n'a été retrouvée en fond de fosse mais un banc très net a été identifié, montrant des traces évidentes d'extraction. L'intervention d'Y. Coniers, tailleur de pierre et travaillant sur la restitution des techniques



Meule en cours d'épannelage retrouvée en bordure de la fosse C1

de taille des meules, a permis d'y voir ici un éventuel détachement de « blocs capables » de l'affleurement. Ils sont ensuite dégrossis, puis épannelés sur place avant d'être envoyés à un atelier pour être régularisés puis finis. L'étude des éclats prélevés dans le talus ouest confirmerait ce scénario.

En effet, il a été identifié dans le talus des gros blocs rectangulaires issus du dégrossissage et des éclats plus petits et plats issus de l'épannelage. Dans ces mêmes couches, des plaquettes métalliques, peut-être des paumelles (plaques de fer pour guider les coins lors du détachement du bloc) ont été retrouvées. Une ébauche de meule rotative a été reconnue également en bordure du talus côté fosse. Cette ébauche d'un diamètre approchant les 60 cm est en cours d'épannelage. Bien que la forme soit encore incomplète, on peut supposer qu'il s'agit de la partie dormante de la meule.

La tranchée sur le replat n'a pas mis au jour les structures escomptées, seulement des couches d'origine naturelle. Deux éléments céramiques ont cependant été retrouvés attribués à la fin du Moyen-Âge.

De nombreuses lacunes demeurent sur les méthodes d'extraction, en partie à cause de la vidange incomplète de la fosse. Une fois l'ensemble de l'affleurement mis au jour, les traces d'extraction pourront être observées et ainsi permettre une meilleure caractérisation des techniques d'extraction.

Boyer François, Rivaud-Labarre Raphaël

LE BUISSON-DE-CADOUIN

Place de l'Abbaye

L'abbaye Notre-Dame de la Nativité de Cadouin est un monastère fondé autour de 1115 par Géraud de Salles. L'église abbatiale est consacrée en 1154. Il est probable qu'une majeure partie du monastère soit édifié à cette date.

C'est ici la particularité de l'abbaye de Cadouin : il s'agit, encore aujourd'hui, de l'un des ensembles monastiques les plus complets datant du XII^e siècle en Aquitaine. L'importante restauration des années 90 n'a pas concerné l'aile orientale du monastère, de fait non étudiée. Cette aile, s'inscrivant directement dans le prolongement du bras du transept sud, permet d'appréhender la construction de l'abbaye de Cadouin. L'analyse de ce monastère, offre l'opportunité d'étudier et de comparer les méthodes de construction et matériaux utilisés, à la fois pour l'église et pour les ailes monastiques.

L'étude menée en 2020, bien que fortement impactée par la situation sanitaire a pu être maintenue à minima sur plusieurs axes et missions. Un relevé en plan et des élévations de l'aile orientale ont été réalisés avec Hubert Pradier. C'est avec cette base que les premières observations et hypothèses sont posées.

Faute d'avoir pu réaliser une importante phase d'étude sur le site, celle-ci sera complétée par la suite.

Dans le même temps, Vivien Mathé a réalisé des prospections géophysiques autour et dans ce bâtiment. L'un des objectifs est de mettre en avant d'éventuelles structures hydrauliques et traces de bâtiments anciens.

Un dernier point abordé cette année concerne les enduits et décors en faible relief conservés dans l'église abbatiale, l'extrémité de l'aile orientale et plus largement dans d'autres parties du monument. Ces joints et enduits gaufrés avec des décors d'arcades, des denticules, questionnent quant à leur identification et possible datation.

Avant d'envisager d'éventuels prélèvements, une approche stratigraphique des enduits et peintures murales a été menée avec Emmie Beauvoit avec des techniques d'imagerie *in situ*. Des analyses non destructives avec une caméra hyperspectrale ont permis l'identification des pigments et matériaux employés. Les travaux sont en cours et une demande pour continuer sur l'année 2021 a été faite.

Javel Jean-Baptiste



a) relevés topographiques avec Hubert Pradier ; b) prospection électrique réalisée par Vivien Mathé ;
c) analyse hyperspectrale des peintures de l'abbaye avec Emmie Beauvoit

LE BUISSON-DE-CADOUIN

Cabans

Dans le cadre de l'extension sud du cimetière de Cabans situé au nord-est de la commune, un diagnostic a été réalisé par le service départemental de l'archéologie en mai 2020.

Répartie sur trois jours, cette opération en lien avec la morphogénèse de l'église Saint-Pierre et la présence d'une villa gallo-romaine à proximité, a permis de caractériser les abords sud de l'actuel binôme paroissial, comprenant église et cimetière.

Perturbé par une fouille clandestine constatée une semaine avant le démarrage de l'opération, la stratégie de fouille a été fortement modifiée, pour laisser ouverts les deux sondages clandestins (50 m²) pour les besoins de l'enquête.

Sur cinq sondages, deux se sont révélés positifs (SD 1 et 3). Le mobilier principal et quelques structures rencontrées se relie prioritairement à l'Antiquité gallo-romaine qu'il s'agisse de restes de fondation

ou de calage de trou de poteau (ST 1) en tranchée 1, comme de grande fosse anthropique (ST 3) dans le sondage 3. L'étude du mobilier confirme une attribution à l'Antiquité au sens large allant de la fin de la Tène à la fin du Bas Empire. La quasi-absence de mobilier du Moyen Âge interroge dans ce contexte.

Situé à l'intérieur d'un méandre de la Dordogne, la présence sur site de mobilier néolithique et protohistorique (Bronze ?) hors de structures aménagées, confirme des occupations antérieures perturbées par les dynamiques alluviales d'où le constat final d'une certaine hétérogénéité des indices rencontrés. Par conséquent, seules, les structures antiques semblent encore bien conservées dans ces dépôts limono-sableux.

Barbeyron Arnaud

LE BUISSON-DE-CADOUIN

Grotte de Cussac

Cf. rubrique Projet collectif de recherche

Jaubert Jacques

CAMPAGNE

Le camp du Fayard

Le Camp du Fayard est un site de hauteur situé dans la forêt départementale de Campagne, en Dordogne. Il est implanté sur un éperon rocheux qui domine la vallée de la Vézère d'environ 130 m. Deux talus de pierres successifs en barrent l'accès et délimitent un espace de 7 à 8 ha. Le site a fait l'objet de trois sessions de fouilles en 2015, 2016 et 2020, et d'un relevé Lidar réalisé en 2016 en collaboration avec l'office national des forêts (ONF). La campagne 2020 s'est focalisée sur les sondages 1 et 2 implantés sur l'enceinte externe, plus facilement accessibles aux engins mécaniques. Les observations apportent de nouveaux éléments permettant de documenter la mise en place et l'évolution du système défensif depuis le Néolithique moyen jusqu'à l'Âge du Bronze.

L'approche géoarchéologique réalisée par Lenka Lis (*Geologický ústav AV ČR*) a permis de préciser le contexte géomorphologique du site. Ainsi, la couche 1002, située au sommet de la séquence, correspond à un apport de colluvions assez fortement lessivées, avec traces de bioturbation et charbons de bois. Le niveau de base de l'US 1007, correspond pour sa part à un sol de type *Terra Fusca*, marqué par des processus naturels d'illuvation, où s'observe un tri gravitationnel expliquant la dominante argileuse accumulée antérieurement à la constitution du rempart. Quant aux processus de comblement du fossé 2, ils résultent d'apports colluviaux secs (US 2017).

Le point le plus intéressant concerne les occupations du Néolithique moyen (4200/4000 av. J.-C) déjà entrevues en 2015 par la présence de mobilier



Vue du dispositif de palissade et de ses éléments de calage verticaux datés du Néolithique moyen, mis au jour dans le sondage 1

caractéristique et la réalisation de datations isotopiques. C'est à cette période que le dispositif défensif semble se mettre en place comme l'atteste la découverte dans les deux sondages, de plusieurs aménagements conservés sous la masse du rempart. Elle se manifeste dans le sondage 1 par la découverte des vestiges d'une palissade étroite (st. 117) positionnée en avant des structures en creux découvertes en 2015. Large de 35 cm et profonde de 70 cm, elle est comblée dans sa partie supérieure par un sable brun-rouge proche de l'encaissant. Elle se matérialise surtout par la présence d'éléments de calage verticaux placés sur les deux bords du creusement, pouvant indiquer l'emplacement de poteaux d'environ 20 cm de diamètre. Une datation sur charbon de bois permet de placer cet aménagement entre 4040-3950 av. J.-C. Dans le sondage 2, le dispositif est légèrement différent. En effet, l'imposante structure en creux identifiée en 2016 sous la masse du talus s'est avérée être l'extrémité d'un fossé interrompu

de 2,50 m de large et 1 m de profondeur, observé sur 4 m de distance. Une série de gros blocs disposés verticalement contre la paroi interne du creusement pourrait indiquer ici aussi la présence de poteaux. Le comblement initial de la structure est daté par ^{14}C de 4230-3990 av. J.-C. Le mobilier associé à ces aménagements est par contre extrêmement rare. Il ne comprend que quelques tessons mal conservés et de rares silex. On retrouve néanmoins quelques armatures tranchantes à retouches abruptes caractéristiques de la période (étude M. Beaupied et G. Chamaux).

La mise en place du talus se fait probablement à l'extrême fin du Néolithique comme le suggère la découverte d'un foyer daté de 2870-2470 av. J.-C., découvert dans une sorte de ciste située sous la base du rempart. Cette observation semble par ailleurs indiquer la non conservation du niveau de sol néolithique moyen. Son mode de construction s'appuie sur une succession d'élévation de blocs calcaires météorisés d'origine locale, grossièrement parementées sur un noyau de terre. Dans le secteur 1, Lenka Lisà propose de voir dans la mise en place des US 1003-1006, un apport de matériau ponctuel, peut-être en lien avec la destruction d'un dispositif antérieur en terre. Dans ce même secteur, a pu être observé en 2016 ce qui ressemble à une mince palissade au sommet de ce niveau, mais les perturbations sylvestres empêchent d'être catégorique. Dans le sondage 2, cet état du talus est fortement perturbé et seule la présence de gros blocs (> 50 cm) régulièrement espacés pourrait constituer à la base d'un parement. L'US 2018, qui scelle le fossé et emballe ces gros blocs, est datée de 2290-2050 av. J.-C. Cette datation est cohérente avec celle de l'US 1006 qui constitue la base du rempart (2120-1915 av. J.-C.). Les datations obtenues dans les niveaux supérieurs de la masse du talus (US 1005 début du Bronze ancien, 1900-1750 av. J.-C.) ne trouvent par contre aucun écho dans le mobilier. Les terres constitutives des talus sont selon les secteurs fortement remaniés et ne contiennent pas de niveau en place. Ainsi, dans le sondage 2, la présence de tessons médiévaux contre la base du rempart montre que dans ce secteur, la masse du rempart correspond en grande partie à un ré-épierrement et un réinvestissement du site au Moyen-Âge, à la manière du site de Roquefort à Lugasson en Gironde. Il se traduit ici par un remaniement de la base du talus vers l'extérieur. Le mobilier médiéval recueilli est constitué de grands contenants à cordons digités, compatibles avec le Haut Moyen Âge et le Moyen Âge classique. Une datation sur le talus (US 2019) a livré une attribution centrée sur les XIe-XIIIe siècles.

Chamaux Gabriel, Ihuel Ewen

CARSAC-AILLAC Pech de l'Azé IV

■ Recherche d'indices de feu dans la Couche 8, Pech de l'Azé IV

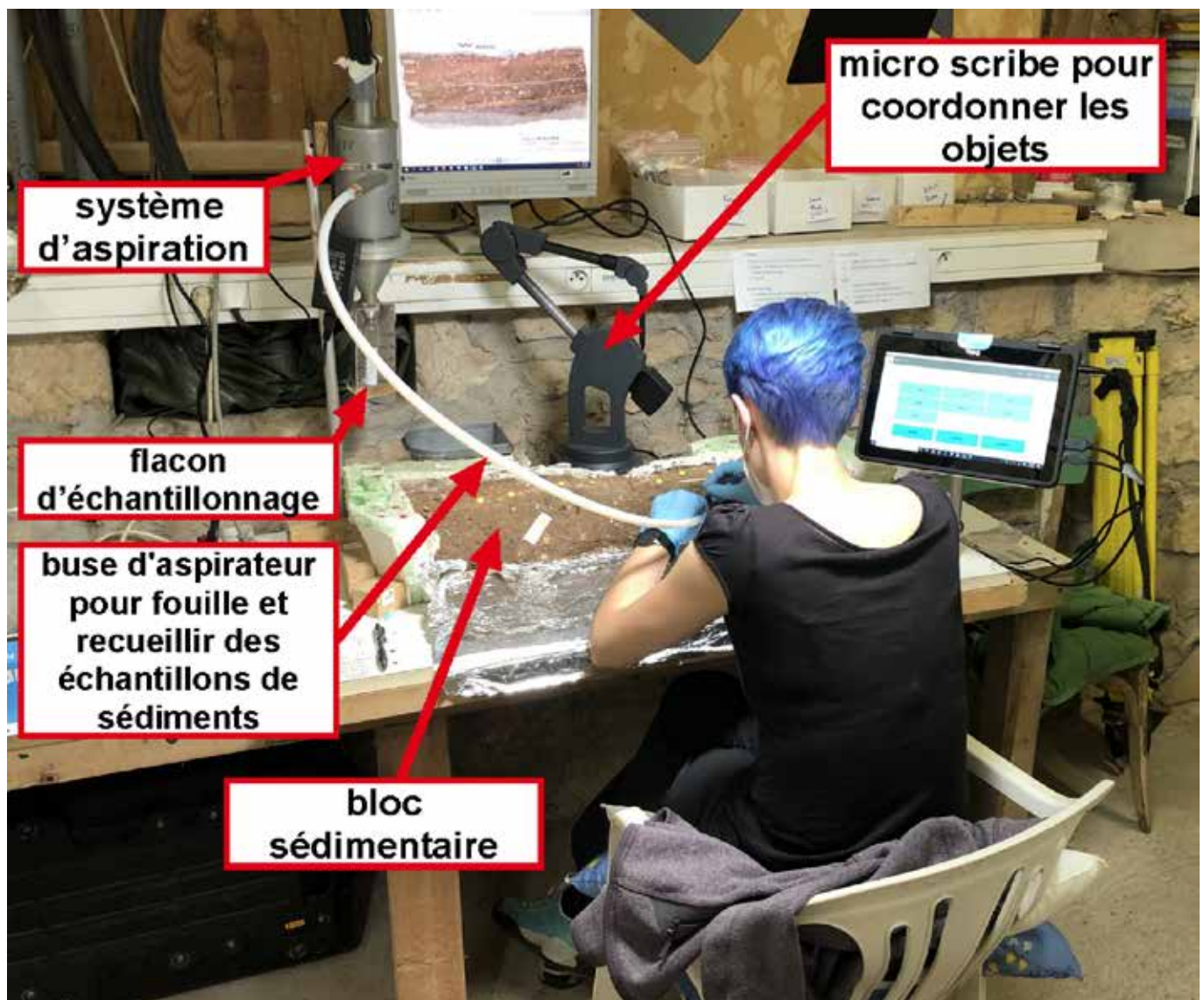
La saison 2020 était la deuxième année de l'opération triennale 2019-2021. Le projet implique une approche microstratigraphique pour l'identification, la description et l'analyse des caractéristiques de combustion du Paléolithique moyen dans la couche basale (couche 8) au Pech de l'Azé IV.

À court terme, l'objectif du projet est de développer une compréhension des indices de feu sur leur morphologie, leur durée, leur carburant et leur consommation, ainsi que leur fonction au Pech de l'Azé IV. L'objectif à long terme est de mieux comprendre la nature de l'utilisation des feux néandertaliens et le rôle du feu dans les adaptations paléolithiques.

La couche 8 est datée d'il y a 100 000 ans et est particulièrement remarquable pour la concentration dense de résidus de feu visibles dans la coupe stratigraphique. François Bordes a noté ces caractéristiques lors de ses fouilles dans les années 1970 et une tentative a été faite de les étudier lors de la fouille Dibble-McPherron au début des années 2000 (Dibble et al. 2017). Cependant, les efforts pour isoler des caractéristiques de chacune des concentrations n'ont pas abouti et un banc de dépôts de la couche 8, d'environ 0,75 x 2,5 mètres et 20 centimètres d'épaisseur, avait été conservé pour de futures recherches (Dibble et al. 2017).

■ Le projet actuel

En 2017-2018, l'équipe a commencé à développer une méthodologie de fouille de la couche 8, conçue



Vue d'une des quatre stations de fouille

pour isoler et étudier les caractéristiques individuelles. Cette nouvelle méthodologie comprend plusieurs étapes majeures :

1/ Enlèvement minutieux des blocs de sédiments intacts ($\approx 75 \times 20 \times 10$ cm) du banc de couche 8 vers le laboratoire de Carsac à proximité (distance ≈ 3 km)

2/ En laboratoire, chaque bloc subit une fouille microstratigraphique à haute résolution utilisant un système aspiration et de prélèvement d'échantillons unique. Ce système permet d'atteindre un degré de précision de fouille nécessaire pour identifier et isoler les lentilles microstratigraphiques minces associées aux structures de combustion. Un environnement de laboratoire permet également l'application d'une gamme d'éclairage qui aident à distinguer visuellement différentes lentilles stratigraphiques. L'origine des objets et des échantillons est enregistrée avec un logiciel qui convertit les coordonnées prises en laboratoire en coordonnées dans la grille du site d'origine.

3/ Le système d'aspirateur permet, dans des conditions environnementales contrôlées, le prélèvement de la totalité du volume de sédiments sous forme d'un grand nombre de très petits échantillons: environ 300 par bloc prélevés directement dans des flacons en verre de 50 ml et conservés au réfrigérateur. Cela se traduit par un échantillonnage haute résolution et très précis avec peu de potentiel de contamination croisée entre les échantillons. Il s'agit de la partie la plus importante de la méthodologie, car elle permet de rééchantillonner à plusieurs reprises des emplacements ciblés très précis dans tout le volume de la couche et d'intégrer étroitement les données de différents types d'analyses.

4/ Les échantillons sélectionnés sont ensuite soumis à un large éventail de types d'analyses qui ont collectivement le potentiel d'identifier et d'isoler

les composants invisibles des caractéristiques de la combustion (par exemple, les signatures chimiques et les gradients de température). Ces analyses comprennent la micromorphologie, la spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier (IRTF) des sédiments et des silex brûlés, la spectrographie Raman, les analyses paléomagnétiques, les analyses géochimiques, l'analyse des phytolites, l'archéozoologie des os brûlés et l'analyse anthracologique. Deux blocs de sédiments sur trois sont fouillés. Pour chaque troisième bloc, la moitié est imprégnée de résine et transformée en lames minces pour analyse micromorphologique tandis que l'autre moitié est découpée en colonnes de 5×5 cm utilisées pour les analyses paléomagnétiques directionnelles.

5/ Les données initiales résultantes sont ensuite utilisées pour sélectionner stratégiquement d'autres échantillons pour diverses analyses dans un processus itératif conçu pour construire des images tridimensionnelles de plus en plus complètes des caractéristiques de chaque combustion.

■ Résumé de l'opération 2020

Malheureusement, en raison de la pandémie de Covid 19, la campagne de terrain n'a pas été possible en 2020. Seule une analyse approfondie très limitée des échantillons existants a été effectuée.

Sandgathe Dennis, Aldeias Vera, Goldberg Paul,
McPherron Shannon, Olzsevski Deberah

- Dibble, H. L., S. P. McPherron, P. Goldberg, and D. Sandgathe. 2017. *Excavations at Pech de l'Azé IV*. Monograph. Cave and Karst Systems of the World series. Springer.
- Aldeias, V, Paul Goldberg, Shannon McPherron, Deborah Olzsevski, et Dennis Sandgathe. 2021. *Recherches au Pech de l'Azé IV, Couche 8 (Dordogne, France) : Rapport d'activité pour l'année 2021*.

CASTELNAUD-LA-CHAPELLE

Chapelle des Milandes

Le caveau d'une chapelle du XVI^e siècle attenante au château des Milandes a livré plusieurs restes humains susceptibles d'appartenir à une dizaine de membres de la famille des Caumont. Une fouille de ce caveau menée en octobre 2019 a permis de procéder à l'enregistrement de différents vestiges, ossements et petit mobilier de diverses natures (bois, clous, fragments de plomb, petits objets dont deux fermaux en or assez remarquables). Au total, 2207 vestiges ont été enregistrés, tous dispersés sans aucune logique apparente ; parmi eux ont pu être prélevés 1885 restes humains. Un relevé 3D du caveau renseignant la position de chaque vestige a permis de discuter les

positions originelles des ossements et à partir de là de restituer certains aspects des modes opératoires funéraires mis en jeu. Malgré la fragmentation importante des ossements, mais aussi des fragments de bois et la faible représentation des fragments de plomb (ce dernier ayant été très probablement récupéré au moment de la Révolution), l'hypothèse privilégiée est que les corps ont été d'abord disposés dans un cercueil en plomb placé ensuite dans un cercueil en bois. La répartition des fragments crâniens par rapport aux éléments de pieds, majoritairement distribués le long des parois nord-ouest, nord-est et sud-est du caveau permettent également de suspecter

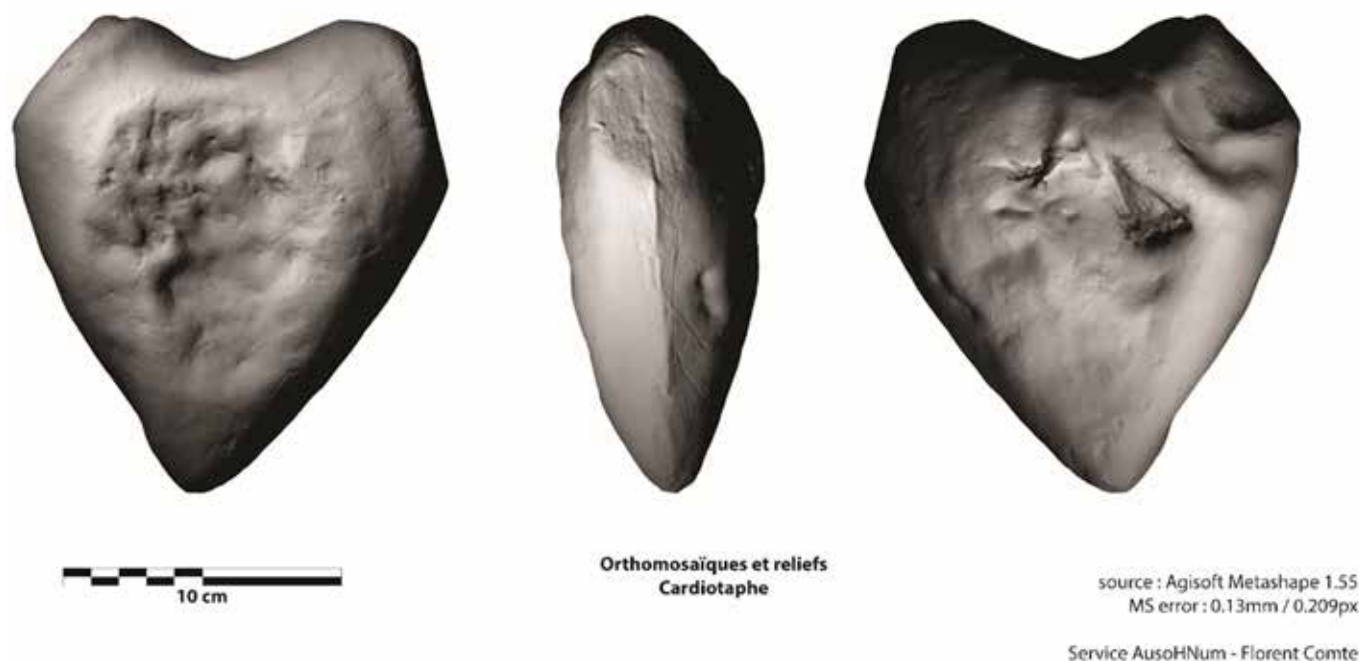


Figure 1 : Photogrammétrie du contenant cordiforme en plomb

une orientation des corps d'ouest en est, avec le crâne à l'ouest.

Le nombre minimum d'individus s'élève à douze, soit sept adultes (dont deux de sexe masculin et trois de sexe féminin) et cinq enfants (un de moins de cinq ans, deux entre 1 et 4 ans, un entre 5 et 9 ans et un dernier entre 5 et 14 ans). Ces données biologiques ont été confrontées aux données issues des sources écrites disponibles (testaments, liste des inhumés). La différence la plus marquante concerne le nombre d'enfants, un seul de 8 ans apparaissant sur la liste des inhumés. Bien qu'ils ne soient pas mentionnés dans les textes, les données archéologiques nous permettent de démontrer que des enfants même très jeunes ont eu accès au caveau.

La découverte d'un cardiotaphe en plomb (cf. fig. 1) et de plusieurs crânes sciés, adultes et immatures, nous ont conduit à nous intéresser aux pratiques d'embaumement propres à certains membres de la noblesse du Périgord proches de la famille royale. De plus l'étude récente de traces anthropiques présentes sur les clavicules, et les diaphyses de plusieurs os longs (humérus, radius, fémur et tibias) a permis de révéler la présence de dépôts singuliers sur la face interne de certaines côtes (au moins deux individus sont concernés) dont la nature exacte (chanvre, lin, crin ?) reste à déterminer. Il est probable qu'il s'agisse de résidus d'un « rembourrage » du corps après éviscération. Ces particularités combinées aux données obtenues après l'ouverture du cardiotaphe en plomb des Milandes (double écrin en mortier de chaux, pollens d'armoise, d'*Aster*, d'*Anthemis* et de Lamiacées) renforcent tout l'intérêt de cette série ostéologique qui offre l'occasion unique d'étudier certaines spécificités d'embaumement mises en œuvre au cours des XVI^e et XVII^e siècles en Nouvelle-Aquitaine à l'échelle

d'un petit groupe familial. L'ouverture en parallèle de deux autres cœurs découverts dans un caveau du XVII^e siècle de l'église paroissiale de Lignan-de-Bordeaux en Gironde (J.-L. Piat, Eveha) révèle des différences significatives entre le traitement de ces trois cœurs (pollens plus diversifiés), différences qui mériteraient d'être approfondies et qui rejoignent, à plus large échelle un certain nombre de questionnement touchant les funérailles des familles aristocratiques en Guyenne (cf. l'étude menée récemment sur Michel de Montaigne par exemple). Enfin lors de l'aménagement du chœur de la chapelle en juin 2021, une sépulture renfermant la totalité d'un individu inhumé en cercueil a été découverte. La présence de certaines particularités concernant la tombe et le squelette (chronologie stratigraphique, présence d'un crâne scié, individu de sexe féminin et vraisemblablement assez âgé) autorise la possible attribution de cette dépouille à un membre de la famille des Caumont, peut-être s'agit-il de la fondatrice du château des Milandes, Claude de Cardaillac décédée en 1514.

L'adoption de pratiques d'embaumement pour tous les individus inhumés dans la chapelle des Milandes confirme que l'on est bien en présence d'une famille de la haute noblesse. De tels usages funéraires sont inédits en contexte archéologique pour les XVI^e et XVII^e siècles en Nouvelle-Aquitaine.

Un autre indice d'importance découvert au cours de la fouille, deux petits fermaux en or, porteurs, entre autres de la devise de la famille des seigneurs de Caumont-La Force et de leur cri, confirment bien la présence de certains de ses membres (cf. fig. 2). Comparée aux sources documentaires, l'analyse archéo-anthropologique a permis une compréhension plus fine des règles de recrutement de ce petit caveau funéraire mais seules des investigations *généti*ques sur



Figure 2 : Détail de l'une des faces du fermail en or (Cl. M. Bessou)

les restes humains permettront de confirmer les liens de parenté entre les individus.

Des tests de faisabilité concernant l'ADN, positifs pour tous les individus, nous ont amené à envisager la nécessité de conduire une analyse paléogénétique complète incluant tous les individus du caveau, la sépulture individuelle et le cœur issu du cardiotaphe (des fragments d'ADN ont été prélevés). La présence d'un rembourrage de type végétal ou animal devra être précisé, une analyse qui pourrait être couplée avec celle des fragments de tissus et des fils d'or présents dans le caveau et qui n'avaient jusqu'à alors bénéficié d'aucune étude complète.

Castex Dominique

CREYSSE Impasse des Coutets – AD 326

Cette opération de diagnostic fait suite à une prescription du Service régional de l'archéologie motivée par un permis de construire.

L'emprise de nos travaux concerne la parcelle AD 326 au lieu-dit « Impasse des Coutets ». Cette opération de diagnostic a livré quelques pièces lithiques (n=19) dispersées dans tous les sondages. Identifiée au sein de limons, la majorité (sauf deux) provient des couches dites à grain de sel. Ces derniers

correspondent à une grande phase d'érosion. En ce qui concerne la couche limoneuse, une lame débitée au percuteur tendre est attribuable au Paléolithique supérieur tandis que le mobilier issu du « grain de sel » est par la présence d'un débitage de conception Levallois daté du Paléolithique moyen.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

Période indéterminée

CREYSSE Les Pélissous

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'institut national de recherches archéologiques Préventives (Inrap), fait suite à une prescription émanant de la direction régionale des affaires culturelles et concerne le projet d'aménagement d'un lotissement destiné à la construction de maisons d'habitation individuelles.

Il s'étale sur une surface de 7 520 m² qui se situe dans un secteur sensible à la présence d'occupations de périodes anciennes pouvant aller de la Préhistoire au Moyen Âge.

Au total, sept structures en creux et vingt vestiges mobiliers ont été repérés.

Les structures les plus significatives correspondent à trois silos arasés et une structure circulaire d'un diamètre supérieur à 3 m. situées dans l'angle nord-ouest de l'emprise.

Un fossé de direction est-ouest, un autre silo arasé et une fosse circulaire ont été également repérés épars sur l'emprise. Le manque d'indices et marqueurs chronologiques ne permettent pas d'établir une attribution chrono-culturelle pour aucune des structures.

L'ensemble mobilier est peu significatif tant quantitativement que qualitativement. Les éléments lithiques évoquent des bruits de fond néolithiques et/ou paléolithiques.

Enfin, l'ensemble des découvertes témoignent de l'intensité du peuplement dans le secteur sans pouvoir établir le degré structurel des indices ni leur chronologie.

Folgado-Lopez Milagros

CREYSSE Les Rivelles (parcelle AA57)

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), fait suite à une prescription émanant de la direction régionale des affaires culturelles et concerne le projet d'aménagement d'un lotissement de maisons individuelles.

Il s'étale sur une surface de 2586 m² située dans un secteur sensible en raison de la présence d'indices et de vestiges variés d'occupations de périodes anciennes pouvant aller de la Préhistoire au Moyen Âge.

Les découvertes correspondent à deux catégories : les structures en creux et les ensembles lithiques en silex bergeracois attribuables à différentes périodes chrono-culturelles

■ Les structures en creux

Elles présentent une conservation différentielle et correspondent à un fond de fosse, cinq fossés arasés d'orientation nord-sud et nord-ouest/sud-est et trois drains orientés dans le sens de la pente, est-ouest. Leur fonction est attribuable à une démarcation de limites parcellaires et/ou à l'association avec des travaux agricoles. Aucun vestige ne leur est associé. Dans l'état des connaissances, aucune datation précise ne peut leur être attribuée mais leur appartenance à des périodes récentes (moderne et/ou contemporaine) semble probable.

■ Le mobilier lithique

Il présente des contextes de mise en place différenciés.

Les vestiges remobilisés sont très nombreux, ils se distribuent sur toute l'épaisseur des labours et au sein de la couche limoneuse de période holocène. Les caractéristiques techno-morphologiques des pièces les plus significatives indiquent une appartenance au Néolithique.

Les vestiges isolés correspondent à dix pièces lithiques. Elles sont localisées sur les argiles tertiaires, dans les poches de « grain de sel » et dans l'interface des couches de période holocène et pléistocène. Les Paléolithiques moyen et supérieur sont représentés.



Photo du niveau lithique T0.3 - 30 m

Photo du niveau d'occupation et position (dans le croquis) en limite SO de l'emprise

Enfin, les vestiges lithiques forment partie d'un niveau d'occupation. Ils correspondent à 193 objets lithiques de dimensions supérieures à 2 m. La majorité (150) se situent dans l'angle sud-ouest de l'emprise au sommet d'une couche de période pléistocène.

Au vu des caractères techno-morphologiques, essentiellement des nucléus, et des différentes observations stratigraphiques, il nous semble assez pertinent d'établir une relation entre l'ensemble lithique de ce diagnostic de 2020 avec l'une des trois occupations proches, fouillées en 2014 (Folgado *et al.* en cours), pouvant être liée à une forme de Gravettien.

D'autres attributions culturelles restent possibles, comme le Magdalénien.

En effet, certains facteurs liés aux modes d'enfouissement et de conservation (phénomènes érosifs divers, troncature, accrétion, etc.) du site peuvent créer des palimpsestes entre des occupations bien différenciées et rendent difficile sa caractérisation chrono-culturelle.

Dans ce contexte du plateau du Pécharmant, ce sont les sites en bordure de doline, qui restent les mieux conservés.

Folgado-Lopez Milagros

CUBJAC-AUVEZERE-VAL D'ANS 24 rue de l'église

Cette intervention a eu lieu préalablement à l'agrandissement et à la transformation de l'ancien presbytère en médiathèque.

L'opération comportait deux volets, une approche partielle du bâti à partir de deux bandes débarrassées de leur enduit et d'observations dans la cave et le grenier et, le sol de la courette devait être reconnu

à partir d'une tranchée. La première intervention a permis d'entrevoir l'évolution de l'ancienne cure et un premier bâtiment a été mis au jour. De dimensions plus modestes que l'existant, il a fait l'objet d'une extension et d'une surélévation pour aboutir au bâtiment visible aujourd'hui. Les observations dans la cave et le grenier ont révélé une plus grande complexité dans

la construction en relation probablement avec le percement de la rue voisine.

La tranchée a permis la reconnaissance d'occupations enfouies (un trou de poteau, des fosses ou fossés et trois murets dont l'un est associé à un sol de dalles) masquées par une grosse couche

de remblais sous le sol de la cour. Le mobilier récolté à proximité de l'église date de l'époque médiévale, du XIe-XIIe siècle (?) tandis qu'à l'opposé il date du XIIIe-XIVe siècle.

Moreau Nathalie

DOMME

Château du Roy, Campréal, La Bastide

Cf. rubrique Projet collectif de recherche

Bouvard Patrick

Âge du Fer

EYMET

Blis

Le site de Blis occupe un éperon triangulaire qui domine la confluence du Dropt, un affluent de la Garonne, et de l'Escoussou. Sur deux de ses côtés, le promontoire est naturellement bordé par des pentes abruptes. La partie orientale est quant à elle barrée par une levée de terre curviligne. Le talus et les pentes du plateau délimitent ainsi un espace interne d'environ 8 ha.

En 2017, le propriétaire des terres, Jacques Combaud, révèle la découverte d'un abondant corpus d'objets céramiques et métalliques, dont plusieurs monnaies gauloises. A partir de 2018, des campagnes de prospection pédestre, encadrées par Thierry Mauduit, puis par Christian Chevillot avec l'équipe de l'ADRAH, ont permis d'affiner la datation de l'occupation, située entre la fin de l'Âge du Bronze et la fin de l'Âge du Fer (Mauduit 2018 ; Chevillot, Combaud 2019). Enfin, des blocs de terre rubéfiée et des moellons bruts de calcaire ont été ramassés à la surface du talus.

En 2020, le site a fait l'objet d'une série de prospections géophysiques dans le cadre d'une thèse, intégrée au projet Région Nouvelle-Aquitaine Rapsodie (porteurs E. Hiriart et V. Mathé). Ces nouvelles investigations avaient pour ambition d'explorer l'espace pour rechercher et cartographier des aménagements, et ainsi préciser la forme de l'occupation pressentie. La première phase s'est concentrée sur l'espace délimité par les pentes et le talus. Des prospections électriques (cartographie et section), ciblées uniquement sur le talus, ont ensuite été réalisées en complément des données magnétiques (Hantrais *et al.*, 2020).

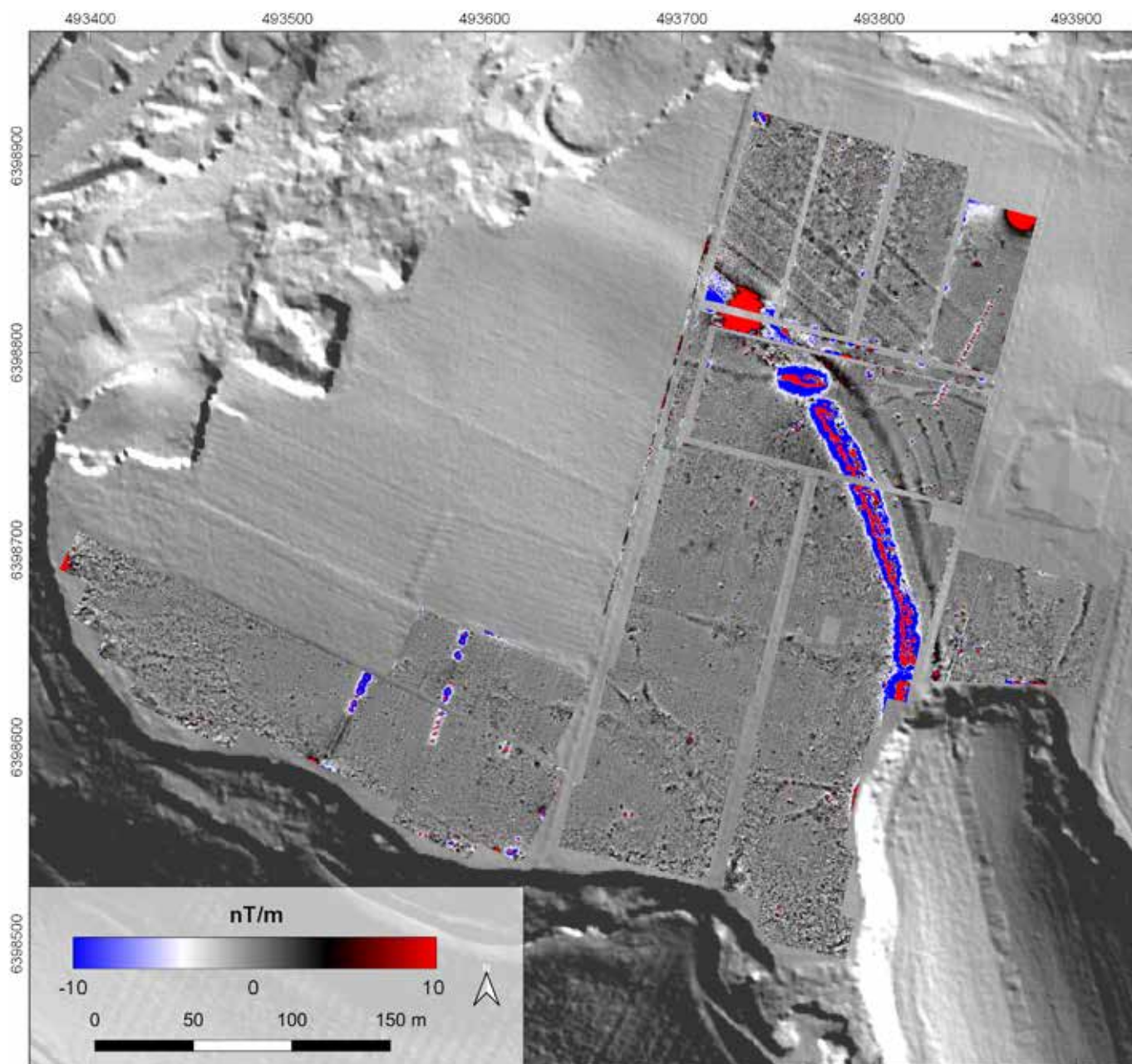
La levée de terre apparaît sous la forme d'une très forte perturbation magnétique. Ce signal est caractéristique de matériaux qui ont fortement chauffé, ce qui concorde avec la présence de blocs d'argile

rubéfiée en surface. Ces indices laissent suggérer la présence d'un rempart brûlé. Même si la section nord du talus n'a pas pu être prospectée, la concentration de micro-fragments d'argile rubéfiée, au pied des vignes, témoigne d'un traitement similaire dans cette partie. Le signal magnétique s'interrompt à deux reprises, une première fois au sud, à proximité des pentes, et la seconde au centre du tracé. Une anomalie magnétique ovoïde et une accentuation du contraste électrique laissent suggérer les vestiges d'aménagements d'entrée.

Dans la partie extérieure, la prospection a permis de mettre en évidence une succession de fossés à l'avant du talus, régulièrement espacés d'environ 10 m. Le premier fossé externe, au plus près, correspond à une anomalie magnétique continue. De part et d'autre de l'entrée centrale, on observe une succession d'anomalies linéaires parallèles qui s'interrompent dans le prolongement de l'entrée. L'interruption des fossés laisse place à une autre anomalie fossoyée, en arc de cercle. D'autres anomalies ont été détectées au sud-est de la carte, sans que l'on puisse les rattacher.

Réalisées au travers du talus et des fossés externes, les coupes de résistivité électriques montrent un noyau résistant, conservé sur environ 1,20 m d'épaisseur. Ce dernier repose sur une couche horizontale très conductrice. L'homogénéité de cette couche ne permet pas d'identifier le fossé continu au pied du talus. Il est donc impossible d'estimer ses dimensions. La deuxième section a permis quant à elle d'obtenir une première image des fossés nord. Il s'agit de creusements en cuvette d'environ 1 m de profondeur.

Les prospections géophysiques menées à Eymet ont livré de riches résultats sur la connaissance du site de Blis. Grâce à une approche multi-méthodes, elles ont permis de mettre en évidence un système de



Résultats des prospections géophysique sur le site Blis

fortification complexe, constituée de plusieurs fossés et d'un talus. La signature magnétique et les blocs de terre rubéfiés sont autant d'éléments qui laisse suggérer la présence d'un rempart incendié.

La vision diachronique des méthodes mobilisées limite fortement notre compréhension du modèle d'occupation du site, qui, en l'état, apparaît comme un cas complexe. Des sondages archéologiques sont donc nécessaires afin d'apporter des éléments chronologiques plus précis. Par ailleurs, si l'hypothèse

d'un rempart calciné est confirmée, il s'agira du premier exemple fouillé en Aquitaine et complètera un corpus encore peu étayé de cas attestés en France.

Hantrais Juliette

- Chevillot C., Combaud J. Catalogue du mobilier du site gaulois de « Blis/Roc de Salomon », commune d'Eymet (Dordogne), *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 2019, t. 34, p. 53-84.
- Mauduit T. Site de « Blis ». Commune d'Eymet (Dordogne). Rapport de prospection archéologique, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2018, 46 p.

LES EYZIES

Château de Commarque

Notice non parvenue

Poulain Peggy (Eveha)

LES EYZIES Abri Cro-Magnon Relevés d'art rupestre

L'abri Cro-Magnon est un site mondialement connu pour la découverte qui y a été faite en 1868 d'une sépulture renfermant au moins cinq squelettes d'*Homo sapiens* au sein de niveaux archéologiques. Cette découverte eut un immense retentissement car elle permit à l'époque de prouver l'ancienneté de notre espèce humaine. Fouillé à de nombreuses reprises jusqu'au début du XXe siècle, l'abri a été vidé et aucune opération de terrain n'y a ensuite pris place jusqu'à son aménagement touristique entre 2012 et 2014. Cette opération a permis d'identifier des déblais et des lambeaux de couches archéologiques en place, mais surtout de reconnaître des traces de pigment résiduelles sur les parois mêmes de la partie sépulcrale de l'abri. En 2020 s'est tenue la quatrième campagne d'étude de ces traces.

Toutes les données recueillies lors des précédentes campagnes (tracés anciens reconnus, prises de mesures par différentes techniques et base de données correspondante, graffiti modernes) ont été intégrées dans un Système d'information Géographique établi à partir d'une orthophotographie géoréférencée de la zone ornée (cf. fig. 1) dans le but de constituer une base de données à la fois visuelle et informative. La réalisation de ce système a nécessité une reprise systématique de

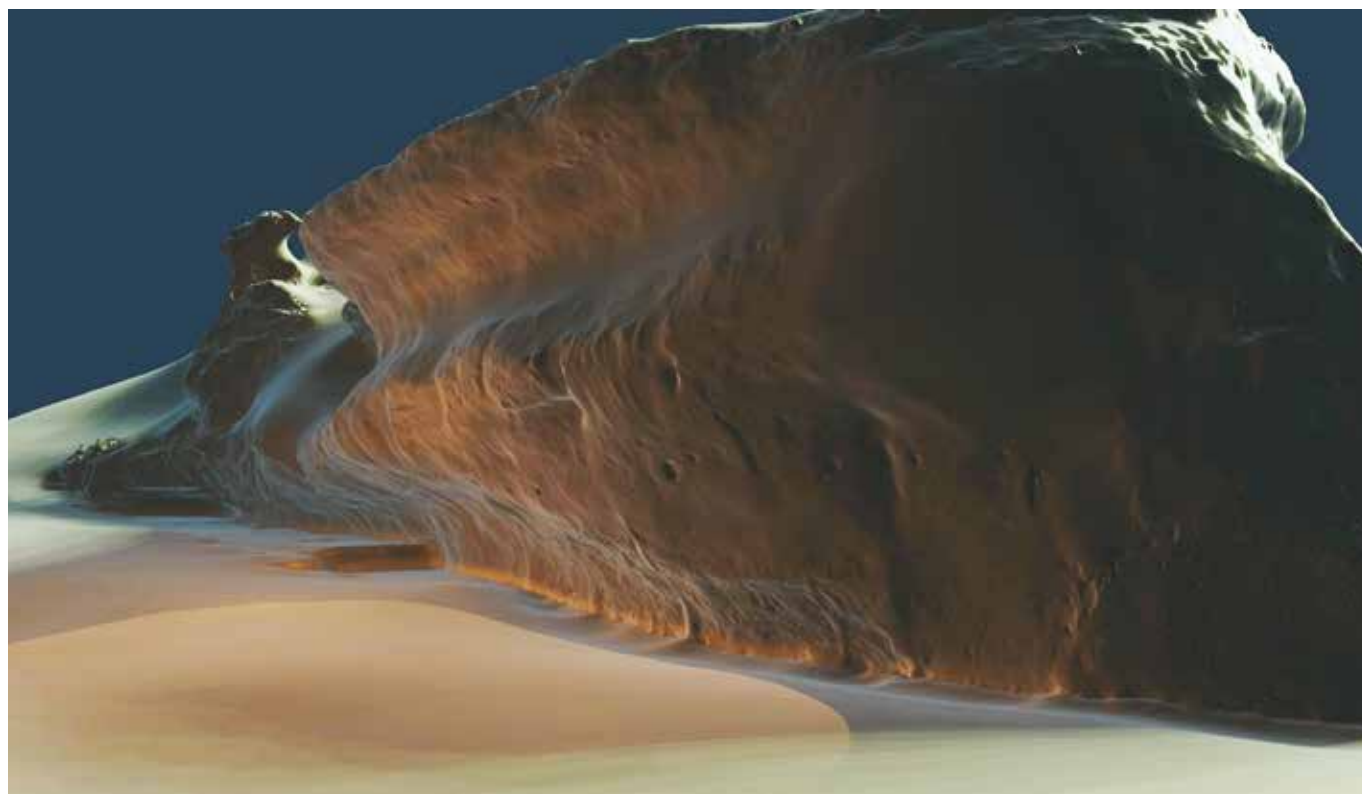
l'organisation de l'inventaire qui comporte actuellement cinq unités graphiques distinctes, dont un bouquetin fragmentaire et un signe formé de traits parallèles, tous peints en rouge. De nombreuses zones de pigment diffus sont aussi présentes (surtout rouge, mais aussi noir).

L'analyse des traces de pigment rouge présent sur les littorines percées provenant de la sépulture de Cro-Magnon (qui se situait exactement à l'aplomb de la zone ornée) a été continuée sur différentes collections (MAAP, MAQ) en parallèle aux analyses du pigment en paroi et avec les mêmes techniques (Spectrocolorimétrie, LIBS = spectroscopie sur plasma induit par laser) dans le but à terme de pouvoir comparer la nature de ces pigments pour préciser la présence ou l'absence de lien entre eux (et donc d'une possible contemporanéité).

A cette occasion un référentiel d'analyse est également constitué, qui permettra d'affiner les méthodes employées.

Le relevé photogrammétrique de toute la falaise de Cro-Magnon a été complété en 2020 ainsi que son intégration au modèle Lidar de la zone (cf. fig. 1).

Bougard Estelle



Restitution avec comblement des vides de données par interpolation (images X. Muth, C. Puig - Getinsitu)

LES EYZIES

Grotte de Font-de-Gaume

Plus de 120 ans après la découverte officielle de la grotte de Font-de-Gaume, qui a contribué à donner à la question de l'authenticité de l'art pariétal paléolithique un épilogue officiel et définitif, seule la monographie de 1910 reste l'ouvrage de référence pour ce site majeur du paysage de l'art pariétal paléolithique. D'autres travaux ont été entrepris depuis cette publication de Louis Capitan, Henri Breuil et Denis Peyrony, mais aucun programme d'études interdisciplinaires. Il restait en mettre en œuvre une étude intégrée des contextes physiques et archéologique de la grotte, travail ambitieux mais nécessaire, y compris pour des raisons de conservation.

■ Réévaluer, protéger et contextualiser

Convaincus qu'une meilleure connaissance du dispositif pariétal complexe de cette grotte, envisagé dans son contexte géologique, géomorphologique et

archéologique, était attendue et nécessaire, tout en étant conscients des difficultés d'une telle entreprise scientifique dans la situation spécifique d'une grotte fortement anthropisée et exploitée touristiquement, nous avons déposé en décembre 2019 une demande de « prospection avec relevé d'art rupestre » pour une année probatoire dans deux secteurs situés à l'écart du parcours touristique et peu prospectés : la galerie Prat et les secteurs profonds de la galerie latérale qui se développe perpendiculairement à la galerie principale à partir du carrefour. En limitant l'emprise de nos travaux, nous nous donnions la possibilité d'évaluer la faisabilité d'une étude transdisciplinaire de plus grande envergure, progressivement étendue à l'échelle de toute la cavité. Malgré les contraintes liées à la conservation, à la fréquentation publique et au contexte sanitaire inattendu, nous avons pu conduire notre recherche en 2020 dans des conditions satisfaisantes.

■ Une première approche transdisciplinaire en 2020

Cette recherche s'est organisée selon quatre axes scientifiques et méthodologiques :

1. Axe « grotte » : karstologie, géomorphologie, étude des remplissages, études environnementales, topographiques, cartographiques) ; 2. Axe « parois » : art/taphonomie ; 3. Axe « sols » : étude des sols préservés, réévaluation des séries, datations ; 4. Axe « documentation/archives ».

■ Axe « grotte »

À partir du modèle numérique de terrain élaboré par les sociétés *Perazio Engineering* et *Art Graphique et Patrimoine* dans le cadre de l'appel à projet de numérisation du Ministère de la Culture, complété par celui du Centre des monuments nationaux en 2010-2011, la topographie géoréférencée détaillée du réseau et particulièrement des deux galeries concernées a été entreprise (Société *Get in Situ*, X. Muth et C. Puig). Une partie de cette topographie (plan en 2D) est dès à présent disponible.

Dans le domaine de la karstologie et de la géomorphologie (G. Dandurand), afin de prendre en compte les trois thématiques abordées que sont la fantômisatation, l'évolution phréatique et la biocorrosion, une série d'observations fines des morphologies des galeries, ainsi qu'un relevé systématique et un inventaire des formes ont été entrepris afin de préciser l'évolution de la cavité, adossé aux relevés photogrammétriques des parois et de la voûte. Une cartographie morpho-karstique et des formations sédimentaires détritiques et chimiques (stalagmites, planchers, gours) a également été engagée pour replacer les objets archéologiques dans leur contexte. Enfin, une étude fine sur l'état des parois en lien avec la fréquentation des chauves-

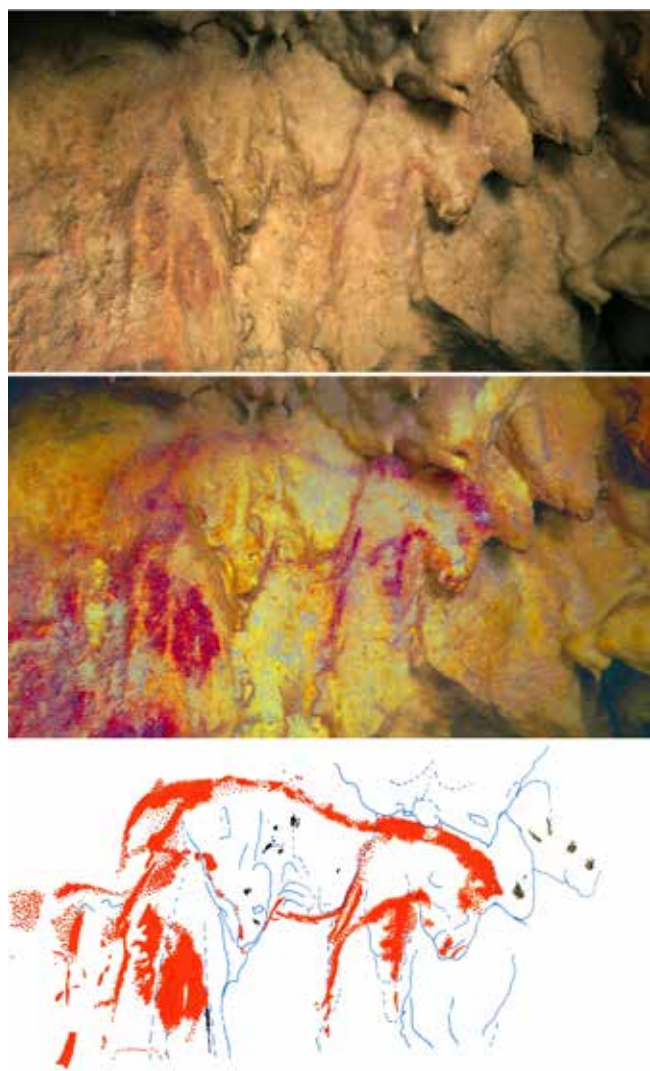


Figure 1 : Cheval dessiné en rouge sur reliefs naturels, galerie Prat, photo, DStretch et croquis de lecture P. Paillet



Figure 2 : Bouquetins et bison (?) gravé sur draperie stalagmitique, galerie latérale (secteur 3), photo O. Huard et relevé P. Paillet.

souris est prévue. Un inventaire, une localisation et une cartographie précise des formes serviront aussi à superposer l'enregistrement des œuvres pariétales pour évaluer leur degré de conservation et leur lien avec ces formes.

■ Axe « parois » et Axe « sols »

Les parois des deux galeries étudiées sont recouvertes d'une épaisse couverture de concrétions en forme de glaciés ou d'enduits opaques ou translucides, blanc à jaune-ocree, auxquelles s'ajoutent des stalagmites, stalactites, draperies, colonnes et piliers dont la plupart ont été fracturés, fragmentés ou percutes. Un travail de recensement et d'analyse de ces bris de concrétions (naturels et/ou anthropiques) a été entrepris par C. Cretin dans le secteur 3 de la galerie Latérale et sera systématisé en 2021 sur les parois et les sols. L'intentionnalité et l'ancienneté de ces phénomènes, ainsi que leurs fonctions et leurs modalités opératoires, seront interrogées et étudiées spécifiquement. Une approche taphonomique sera également entreprise dans la galerie Prat par C. Ferrier et F. Plassard. Un programme de datations U/Th est prévu (D. Genty) pour préciser le cadre chronologique et la dynamique de ces transformations. L'étude des spéléothèmes, qui apporte donc des informations sur le climat et qui fournit des jalons chronologiques précis, a été entreprise dans les secteurs profonds de la galerie latérale, dont le sol est jonché d'une multitude de

spéléothèmes brisés ou cisailés. Ces fragments sont parfois reconcrétionnés et présentent des repousses d'aspect plus ou moins ancien et de hauteur variable. La fréquentation historique des secteurs profonds de la grotte avant sa découverte officielle en septembre 1901 (innombrables graffitis) a pu causer également d'importants dommages.

Du point de vue de l'art pariétal (E. et P. Paillet, C. Cretin, F. Plassard) nous avons également relevé une utilisation fréquente des reliefs et accidents naturels des supports. Les pendants rocheux ou stalagmitiques ont été fréquemment intégrés dans la construction des représentations. Ce rapport entre l'image et le support, déjà bien observé dans la galerie principale, est ici tout à fait remarquable par sa récurrence, mais aussi par sa relative discrétion. L'insertion pariétale très aboutie et parfaitement recherchée de la plupart des représentations figuratives en tracés linéaires rouges ou noirs, supposément plus archaïques ou au moins plus anciennes que les figures en aplats ou en modelé bichrome ou polychrome de la galerie principale, témoignent d'un haut niveau d'élaboration et d'intégration de ces dispositifs pariétaux. Par le truchement de quelques points, taches et lignes ou traits noirs économiques, plus rarement de cercles ou d'ovales gravés, disposés sur des pendants de stalactites suggestifs, des pendeloques ou des colonnettes engagées sur la paroi, pour figurer des yeux, un nez ou des naseaux, des oreilles ou des appendices céphaliques (cornes, bois ?), une trentaine de faces humaines ou animales, des masques en quelque sorte, surgissent des parois des deux secteurs étudiés. Il s'agit d'une catégorie thématique peu répandue, ou plutôt peu étudiée, dans l'art pariétal paléolithique (Altamira, Castillo, Foissac, Mas d'Azil, Vilhonneur, Bernifal, etc.). Ces masques jettent sur nous leur regard sommaire et à la fois énigmatique, depuis les saillies qui les font émerger de la paroi et qui leur donnent vie. Une étude spécifique de ces entités sera entreprise dans le cadre de notre programme.

Le dispositif pariétal des deux galeries est dominé par des tracés simples difficiles à caractériser typologiquement, auxquels s'ajoutent de nombreux mouchages charbonneux (?) et des représentations figuratives plus rares qui ne sont jamais traitées en véritable aplats ou en modelé (chevaux, bouquetins, rennes, mammoths, ours, bison, animaux indéterminés). Les traits de contours, rouges ou noir, rarement combinés, sont la plupart du temps assez larges, mais quelques animaux au trait fin sont à signaler. La gravure fine est également présente (constat inédit) dans les deux galeries, sous une forme autonome et parfois même un style différent (bouquetins, masques, représentations indéterminés ou segmentaires, lignes courbes en forme de rachis, cheval, etc.). Elle semble postérieure aux dessins et peintures ou complémentaire des figures peintes ou dessinées.

La lecture de nombreuses figures est rendue difficile par les recouvrements de calcite plus ou moins

opaques. Un traitement sous *D-Stretch* a permis d'en améliorer la lisibilité et d'en compléter notablement la lecture. Il semble bien exister quelques nuances colorées dans le registre des rouges, des violets et des bruns notamment. Une réflexion sur la chronologie ou plutôt les chronologies de toutes ces représentations, comparées à celles disposées dans les registres inférieurs de la galerie principale ou dans le cabinet des bisons, sera engagée.

■ La galerie Prat

Dans la monographie de 1910 H. Breuil dénombrait dans cette galerie 17 représentations. À la suite des premières prospections pariétales entreprises pour le moment en paroi gauche, nous avons identifié 75 entités graphiques, dont 48 entités abstraites et 29 entités figuratives, disposées sur près de 17 mètres de long. Les figures sont numérotées de 1 à *n* et situées le long d'un axe métrique de référence. Par rapport au premier inventaire, ce sont donc 58 nouvelles entités graphiques ou groupes d'entités qui ont été identifiées en 2020, une majorité étant non figurative (tracés simples, lignes, points isolés, taches noires (25) ou rouges (9)). Quatre lignes ou groupes de lignes gravées sont à noter. Nous n'avons relevé que quatre signes plus complexes, dont deux tectiformes gravés qui portent le nombre total provisoire à 32. On notera par ailleurs que si tout le dispositif pariétal de la grotte est marqué par ce signe élaboré, la galerie Prat échappait encore à la règle. Les entités figuratives (29) se concentrent notamment dans une série de 3 concavités pariétales. Il s'agit de 9 masques, 7 chevaux, 6 animaux indéterminés, 4 mammouths, 2 bouquetins et 1 bison. Seize figures sont représentées au trait noir, 12 au trait rouge, 2 associent les deux couleurs et 4 sont gravées. On peut souligner l'utilisation fréquente des reliefs suggestifs naturels de la paroi.

La galerie Latérale

Les prospections pariétales conduites dans les secteurs les plus profonds et difficilement accessibles de cette galerie (numérotés 3 et 4) ont aussi permis

la découverte de nombreuses nouvelles entités graphiques. Un premier inventaire provisoire fait état de 116 représentations, dont 19 sur la paroi d'entrée et 85 en paroi gauche du secteur 3 (petite salle de 7 m de long protégée par une sévère chatière) et 12 en secteur 4 (galerie ascendante terminale, très étroite, mesurant 10 m de long). Dans le secteur 3, H. Breuil signalait en 1910 seulement 4 animaux dont un probable boviné (longue queue) ou cervidé (bois de renne), un renne, un animal indéterminé (bouquetin ?) au trait noir et un ours vertical au trait rouge et, dans le secteur 4, un cheval et un bouquetin au trait noir. Le corpus figuratif est composé d'une dizaine de masques, de bouquetins (4), de chevaux (2), d'animaux indéterminés (2), d'un ours, d'un renne, d'un probable boviné et d'une vulve. Le corpus non figuratif comprend notamment plusieurs alignements de ponctuations et un signe tectiforme. La couleur noire est dominante et le rouge apparaît en taches et aplats. La gravure était jusqu'à présent inconnue dans ces secteurs. Cinq nouvelles figurations très finement gravées sur des draperies stalagmitiques ont été identifiées. Il s'agit d'un masque, de deux bouquetins, d'un cheval et d'une tête animale indéterminée (bison ?).

■ Axe « documentation/Archives »

Cet axe, pris en charge par A. Vanhassel et E. Paillet, avait été initié pour Font-de-Gaume dans le cadre d'un PCR dirigé de 2013 à 2015 par C. Cretin. Nous avons poursuivi ce travail fondamental de collecte documentaire. Les ressources écrites notamment (195 références bibliographiques actuellement recensées) ont été richement documentées, même si en 2020 nous n'avons pas pu accéder à toutes les archives souhaitées. Il en est ainsi des fonds d'archives du *Muséum national d'Histoire naturelle* (Bibliothèque centrale, Fonds Breuil) et de la Médiathèque du Patrimoine (fonds Monuments historiques et fonds archéologie). Nous engagerons rapidement un travail de synthèse sur la collecte des ressources graphiques (iconographie, cartographie), numériques et des

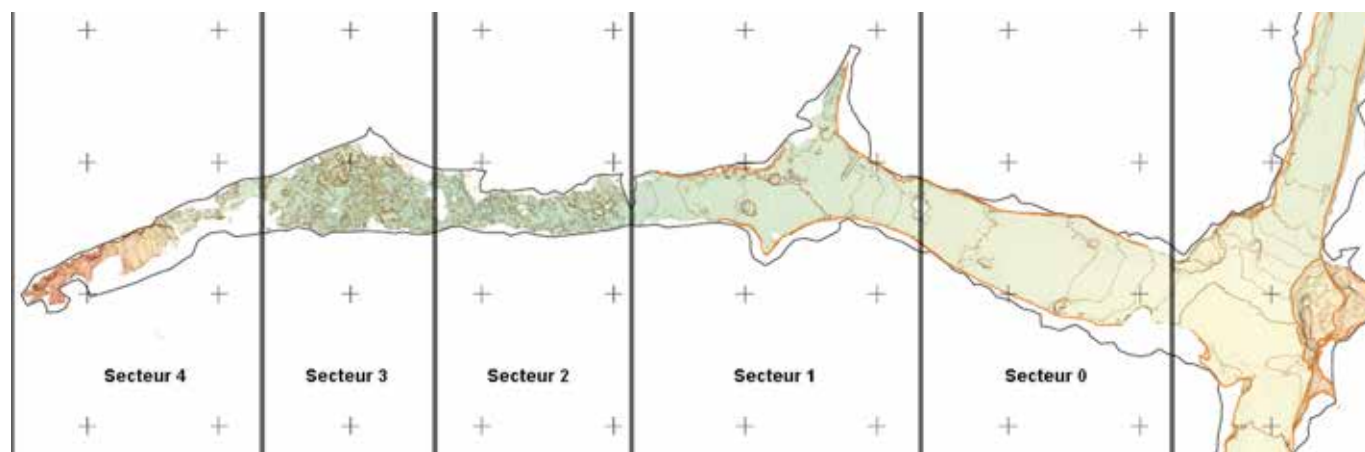


Figure 3 : Restitution et sectorisation topographiques de la galerie latérale à partir des relevés laser terrestres réalisés par le cabinet Perazio, Get in Situ.

ressources objets (poursuite de l'inventaire et de la réévaluation des séries).

■ Conclusion provisoire du programme 2020

Sur le plan scientifique, l'étude préalable de ces deux secteurs de la grotte a permis des avancées notables sur la reconnaissance et l'analyse des dispositifs pariétaux (relectures, plans directeurs, relevés graphiques, photographiques et photogrammétriques). La galerie Prat et les parties profondes de la galerie latérale ont offert de vraies possibilités d'aborder les relations entre les sols, les parois, l'art pariétal, les spéléothèmes, les dépôts karstiques et les fréquentations animales et humaines. Il nous faut poursuivre dans ce sens et dans d'autres secteurs de la grotte.

Un partage méthodologique et un dialogue ont été également encouragés entre les différents membres de l'équipe, sur le principe d'une perméabilité des domaines disciplinaires engagés (archéologie, géosciences, conservation, etc.), y compris avec les membres de l'équipe de recherche mixte du laboratoire « Physico-Chimie Témoins de l'Histoire » (PCMTH), de « l'Institut de Recherche de Chimie de Paris » (IRCP) et du « Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France » (C2RMF), placée sous la direction

d'Ina Reiche (UMR 8247), en collaboration avec Antoine Trosseau (Doctorant PCMTH), Anne Maigret et Yvan Coquinot (C2RMF). Les missions d'analyse physico-chimique des pigments et d'imagerie de l'art pariétal de Font-de-Gaume conduites depuis quelques années dans la galerie principale de la grotte rejoindront notre programme « Font-de-Gaume » et s'y adosseront probablement à l'horizon 2022. Une demande d'opération triennale sera formulée à partir de 2021, afin de poursuivre et amplifier ce programme interdisciplinaire (inventaire, mise en place d'un outil de gestion des informations multi-échelle (SIG), réévaluation du contexte archéologique des expressions graphiques, développement des études environnementales, topographiques, cartographiques multi-échelles, en complément des études iconographiques et des informations issues de la documentation et des archives, etc.).

Paillet Patrick, Cretin Catherine, Dandurand Grégory, Genty Dominique, Huard Olivier, Muth Xavier, Puig Céline, Paillet Elena, Plassard Frédéric, Vanhassel Annie (avec la collaboration de Vanzo Jean-Pierre et des guides de la grotte).

LES EYZIES Grotte de la Mouthe

De par les richesses concomitantes de son décor, de ses contextes archéologiques et géomorphologiques ainsi que par l'ensemble des travaux passés, l'étude de la grotte de La Mouthe reste un véritable défi. Mener de front ces investigations complémentaires nécessite une pluridisciplinarité omniprésente qui s'inscrit dans la dynamique d'une archéologie des grottes ornées initiée dans les années 1970, et devenue la norme depuis les années 90, où l'étude des représentations préhistoriques ne peut se concevoir sans celle de l'ensemble des manifestations humaines identifiées dans la grotte.

Le programme des interventions prévues pour cette année 2020 a dû être adapté aux conditions sanitaires particulières. La campagne de terrain a pu être en grande partie maintenue grâce au soutien des autorités de l'Etat et à l'implication des membres de l'équipe, appuyés par leurs organismes de rattachements respectifs. Malheureusement, le confinement national et la situation internationale nous ont privés de collègues basés en Espagne, en Russie, en Belgique, ou en région parisienne.

L'ensemble des chantiers d'étude s'est considérablement développé au regard des nombreuses problématiques soulevées par les ravivages de coupes dans la cavité. Le potentiel archéologique et sédimentologique de La Mouthe dépasse les attentes initiales et nécessite toute la réflexion nécessaire

à une archéologie en grotte ornée matérialisée par une demande d'interventions spécifiques dans et hors de la cavité. L'objectif est donc de poursuivre la documentation archéologique et sédimentologique des coupes stratigraphiques RM01-C01 et RM12-C01 ravivées en 2019 et situées à chaque extrémité de la galerie d'accès.

Les travaux en imagerie 3D se sont poursuivis dans le réseau avec la numérisation haute résolution de la Salle de la Hutte. La numérisation de la Galerie Laborie, en accord avec le Service régional de l'archéologie, sera reportée à un calendrier ultérieur. En effet, pour des raisons de sécurité et de grande difficulté d'accès, un accompagnement par une équipe spéléologique apparaît indispensable.

Bien qu'amputée de trois de nos spécialistes, l'étude de l'art pariétal a bénéficié d'un focus particulier dans la Salle des Bisons (cf. fig.) alors que les approches taphonomiques et géomorphologiques se sont conjointement développées dans la Salle des Taureaux. Les premiers éléments d'une réflexion chronologique semblent émerger de nos analyses et confirment l'appartenance des figures de la Salle des Bisons à une phase anté-magdalénienne de l'art pariétal paléolithique européen.

Si les difficultés de déplacements et d'accès aux différents lieux de conservation ont largement freiné notre recherche systématique des archives, la mise



La Mouthe - Salle des Bisons : relevé en cours du panneau des bisons (relevé : Petrognani, Robert, Calligaro ; photo : Lesvignes)

à disposition de la collection Sophie de Beaune constitue une avancée indéniable dans cette volonté de réexamen du matériel exhumé et la maîtrise des différentes interventions passées in situ.

Les prélèvements de fragments de spéléothèmes en 2020, dans une perspective analytique en collaboration avec nos collègues de l'ANR ApART, coordonnée par Hélène Valladas, se révèlent prometteurs à l'horizon 2021. Rappelons également qu'une nouvelle

problématique de recherche s'est d'ores et déjà ouverte par l'intermédiaire de Marie-Anne Julien, archéomètre et spécialiste des questions isotopiques.

Soulignons enfin que l'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'une stratégie de nomenclature des enregistrements pour permettre une codification uniforme de la totalité des objets d'étude de la cavité.

Petrognani Stéphane

Paléolithique supérieur

LES EYZIES Abri du Poisson

L'abri du Poisson est situé dans le vallon de Gorge d'Enfer, au cœur de la concentration des sites paléolithiques classés au titre du Patrimoine mondial. Il fait partie des quinze sites du bien et est classé Monument Historique, principalement à cause de sa remarquable sculpture de saumon. Nous y menons une opération de relevé d'art rupestre depuis 2017, et d'analyses (2018-2019).

En 2020, c'est principalement une opération de relevé d'art rupestre, sur le terrain, et d'étude du mobilier archéologique, au Musée national de Préhistoire (MNP), qui a été réalisée. Pour le relevé d'art rupestre, la stratégie est différente en fonction de la nature des entités graphiques : recours au modèle numérique pour l'exploration et l'analyse de la sculpture du poisson, cartographie des plages colorées et relevé graphique des gravures... Des protocoles spécifiques ont été adaptés aux besoins :

des séries de photographies avec éclairage rasant et tournant réalisées en 2019 par A. Solodeynikov ont été réunies dans un SIG par X. Muth afin d'explorer les microreliefs du plafond et de relever les gravures fines ; un modèle photogrammétrique haute résolution du saumon sculpté réalisé par *Get in situ* a été analysé en exploitant le principe des cartes des pentes par L. Lescop. *In fine*, l'ensemble des documents seront réunis dans un document géoréférencé, le plafond de l'abri étant fort heureusement plutôt plan.

Le relevé de la grande dalle effondrée a également été réalisé. Il lui manque la validation de la lecture taphonomique, selon la méthode utilisée par S. Konik sur le plafond en 2019.

Le mobilier archéologique conservé au MNP a été étudié, l'industrie osseuse par E. Tartar et l'industrie lithique par L. Chiotti, permettant de confirmer les attributions chrono-culturelles initiales des deux

niveaux par D. Peyrony (Peyrony, 1932) : un niveau de base contenant une industrie caractéristique de l'Aurignacien ancien et un niveau supérieur, nettement moins riche, livrant des éléments gravettiens, qu'il est possible d'attribuer au Gravettien moyen à burins de Noailles. Aucune pièce discordante n'a été identifiée pouvant suggérer une occupation plus tardive du site au cours du Paléolithique récent. Ultérieurement, les données objectives ainsi obtenues pourront être utilisées dans leur projet de recherche relatif à la compréhension du peuplement aurignacien en Dordogne et comparé aux gisements ornés voisins (Oreille, Castanet, Blanchard, La Ferrassie, Pataud, etc.). Le matériel conservé au Musée d'Archéologie Nationale (série Girod) n'a pas pu être examiné dans le courant de l'année 2020. La faune de la collection Harlé, conservée au Museum d'Histoire naturelle de

Bordeaux, a été étudiée par D. Armand et S. Madelaine. Elle est à notre connaissance le seul témoignage des travaux de Galou sur le vallon de Gorge d'Enfer. Quelques taxons rares y ont été identifiés, qu'il serait donc à double titre intéressant de dater.

L'enregistrement et l'étude des plaquettes ornées (traces de couleur, gravures ou sculptures, lecture des superpositions, etc.) s'est poursuivi. Celles qui présentaient des reliefs anthropiques (vestige d'anneau percé, gravure profonde ou vestige de sculpture) ont fait l'objet d'une acquisition photogrammétrique. Une attention particulière a été portée à la présence éventuelle de voiles de calcite et à leur position relative vis-à-vis de la couleur, dans l'objectif d'identifier de bons candidats à la datation U/Th. Leur étude lithologique prévue en 2020 a dû être reportée.

Cretin Catherine, pour l'équipe

Paléolithique moyen

LES EYZIES La Rouquette

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'Inrap, concerne un projet de construction d'une maison individuelle, sur une parcelle de 2111 m², située dans un secteur susceptible de porter atteinte à des occupations anciennes, essentiellement du Paléolithique moyen.

Le résultat du diagnostic a été considéré négatif. Seul un bruit de fond du Paléolithique moyen semble

présent d'après l'identification de cinq pièces lithiques observées dans un contexte stratigraphique peu significatif. Une structure récente correspondant probablement à un ancien aménagement d'accès a été repérée sous la terre végétale au nord-est de la parcelle.

Folgado-Lopez Milagros

Paléolithique Supérieur

LES EYZIES Saint-Cirq - Grotte du Sorcier

La grotte du Sorcier est une cavité ornée de gravures et bas-reliefs du Paléolithique supérieur, classiquement attribuées principalement au Magdalénien ancien et moyen, entre 17 000 et 15 000 ans avant le présent. Il s'agit d'un site majeur pour l'art pariétal paléolithique de la vallée de la Vézère, ce qui a été confirmé par son classement d'abord comme Monument Historique en 1958, puis sur la liste du Patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO en 1979.

Les premières représentations furent découvertes en 1952 et étudiées en 1955 par l'Abbé Glory, puis par Brigitte et Gilles Delluc en 1982. Entre 2010 et 2017, l'étude de la grotte a été reprise par une équipe dirigée

par Romain Pigeaud, puis par Estelle Bougard depuis 2020.

Ces dernières campagnes d'étude ont permis d'établir la topographie de la grotte, de préciser les relevés des œuvres connues et de compléter l'inventaire des gravures par de nouvelles découvertes. De plus, l'organisation des œuvres en panneaux a été étudiée dans le but d'y déterminer de possibles constructions symboliques, résultant aussi bien des associations de gravures entre elles que des gravures avec la morphologie de la grotte.

La campagne 2020 à la grotte du Sorcier, dernière prévue sur le terrain avant la monographie, avait pour but de terminer l'inventaire et d'affiner la chronologie



Secteur III. Relevés des panneaux VII et VIII avec un nouveau cheval (dimensions du cheval : environ 40 cm de long). (relevés : Jean-Baptiste Adet, Florian Berrouet, Pascal Bonic, Estelle Bougard, Pascaline Gaussein, Tiphaine Guigon, Loriane Lozac'h, Romain Lahaye, Romain Pigeaud, Alice Redou ; DAO : Romain Pigeaud).

des gravures. En effet, les gravures fines qui recouvrent les coupes du plafond autour de la figure du « Sorcier » forment un véritable palimpseste qui comprendrait des gravures remontant à une période plus ancienne que le Magdalénien. Nous travaillerons à appuyer cette hypothèse. Il était donc important de finaliser les remontages des panneaux. Nous avons également achevé l'étude géomorphologique de la cavité et de son contexte karstique immédiat, permettant de mieux la situer dans son contexte régional et de mieux comprendre la formation du site. Cette étude confirme par exemple que le niveau du sol dans la « faille » d'entrée où se situent aujourd'hui des gravures profondes et bas-reliefs à plus de 2 m de hauteur devait être grossièrement au niveau de l'actuel, ce qui a des répercussions sur la manière dont les œuvres ont été réalisées.

Notre compréhension du site et de son dispositif pariétal est donc grandement améliorée au terme de cette étude qui sera prochainement publiée sous la forme d'une monographie.

Bougard Estelle

Moyen Âge,
Époque moderne

FLEURAC Eglise Sainte-Marie

Le projet de restauration de l'église Sainte-Marie est à l'origine du diagnostic archéologique. L'état actuel de l'église nécessite d'importants travaux de restauration : électricité, drainage, remplacement du sol du chœur (chape et carrelage), reprise des élévations extérieures et intérieures. L'emprise concernée consiste en un ensemble bâti remarquable constitué actuellement de l'église de plan rectangulaire et de la tour massive à l'est, toutes deux accolées, la tour-chevet mais aussi tour-clocher constituant le prolongement oriental de la nef. L'architecture de l'ensemble, les élévations de l'église et de la tour soulignent de manière évidente l'hétérogénéité de cet ensemble et ses nombreux remaniements.

L'opération archéologique a été réalisée en 5 jours dans des délais très courts et des conditions météorologiques pénibles. Malgré ces contraintes, les relevés topographiques et photogrammétriques de la totalité des élévations extérieures ont été réalisés.

Si la présence d'échafaudages à l'intérieur de l'église, n'a pas autorisé la réalisation de sondages dans la nef, le piquetage d'une grande partie des enduits a permis l'observation inédite des élévations intérieures. Le calendrier d'intervention initial ne prévoyait pas la réalisation du diagnostic archéologique avant cette action sur les élévations intérieures. L'organisation du

chantier et la concertation avec les tailleurs de pierre ou encore la restauratrice d'art ont permis une intervention concomitante bénéfique pour la compréhension de l'édifice.

En outre, trois sondages ont malgré tout été réalisés dans le cadre de ce diagnostic, un à l'intérieur (TR1) et deux à l'extérieur (TR2 et TR3) :

Le premier TR1 a été réalisé à l'extrémité est de la nef, dans la tour, contre son mur nord

Le second TR2, a été réalisé au nord-est de l'édifice, à l'extérieur, au niveau de la jonction tour-chevet/nef de l'église et de la porte obturée.

Le troisième (TR3), réalisé au nord-ouest, toujours à l'extérieur, à l'angle décrit par le contrefort et le mur gouttereau nord de l'église.

Concernant le cimetière paroissial, une des problématiques de l'intervention, figuré sur le cadastre napoléonien au chevet de l'église sur une placette en triangle, il occuperait bien tout le pourtour de l'église. Il a été reconnu dans les deux sondages archéologiques (TR2 et TR3) réalisés au nord de celle-ci.

Enfin, deux prélèvements de mortiers renfermant des charbons de bois recueillis dans la base des fondations de la tour d'une part et dans le blocage interne du mur nord de la nef, d'autre part, ont fait l'objet de datations radiocarbone et enrichissent les résultats.



Vue générale de l'église de Fleurac (cl. : Wilford O'yl, Inrap)

Ces derniers confirment la complexité de cet édifice et les multiples remaniements qui l'affectèrent. Certaines phases correspondent même à de véritables reconstructions modifiant largement la morphologie de l'église. Le diagnostic atteste de l'état composite de cet ensemble qui correspond à l'association d'éléments bâtis distincts, à la mise en place diachronique, pour

certaines dès le début du Moyen Âge (milieu XIe - début XIIIe siècle), réunis en un seul édifice religieux au cours du second Moyen Âge (Seconde moitié XIIIe – XIVe siècle), puis modifié ensuite jusqu'à nos jours.

Calmettes Philippe

JAVERLHAC- ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT Forge Neuve

Cf. rubrique Projet collectif de recherche – Patrimoine industriel du Périgord – Faurie Gilbert.

Disser Alexandre

JAVERLHAC- ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT Forge Neuve

Cf. rubrique Projet collectif de recherche

Faurie Gilbert

LALINDE

Le Souci

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'Inrap, fait suite à une prescription et concerne un projet de construction d'une maison individuelle au sein d'une parcelle située dans un secteur connu pour ses occupations paléolithiques, sur les versants et dans les abris de bas de versant, de Saint-Sulpice à La Côte.

Aucune découverte archéologique n'a été effectuée ni en surface, ni au sein des couches sous-jacentes de cette parcelle.

Ces couches, sablo-argileuses très compactes chargées en graviers, galets et blocs de silex, correspondent à des sols pléistocènes qui ont souffert de différents et importants processus érosifs. Des transferts sédimentaires vers la vallée sont donc suspectés dans cette partie du plateau.

Toutefois, des modes de préservation différentielle semblent se profiler dans le secteur. En effet, selon les discussions avec l'exploitant des terres en culture sur plusieurs parcelles voisines, des nombreuses pièces lithiques sont présentes sur la surface du plateau en face, à l'ouest, séparé de celui prospecté par une grande ravine.

La poursuite des prospections dans les environs permettrait de vérifier la présence/absence d'occupations, de fixer le niveau de préservation des sols et de mieux identifier les modalités et intensité des effets érosifs sur les différents reliefs et emplacements du plateau.

Folgado-Lopez Milagros

MARSAC-SUR-L'ISLE

Font Reine – Route de Ribeirac

Cette opération de diagnostic découle d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique émis par le Service régional de l'archéologie faisant suite à un permis de construire. L'emprise se situe sur le Parc des expositions au lieu-dit « Saltgourde, Font Reine-Route de Ribeirac » et concerne la parcelle AL494 qui représente une superficie de 30 278 m².

Les quarante sondages réalisés se sont avérés négatifs. Trente-neuf d'entre eux ne présentent

plus aucune stratigraphie conservée. Le site a subi d'importants remaniements liés notamment à l'exploitation du Parc des expositions. Nous avons pu identifier plusieurs soutirages au sein de quatre sondages. Tous ont été testés et se sont avérés négatifs.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

Paléolithique moyen

MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE

La Balutie

La station de la Balutie est localisée sur la colline de Lascaux, à 500 m de la grotte éponyme et de Regourdou. Le gisement fut découvert presque 70 ans plus tôt que ces deux derniers, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle par A. Reverdit. Ce site se compose d'un ensemble de *loci* (une grotte, un redent et deux abris) qui sont localisés le long d'une ligne de falaise mesurant environ une centaine de mètres de longueur. Lors des opérations de Reverdit, il a été mis en évidence la présence de plusieurs industries lithiques du Moustérien, de l'Aurignacien et du Solutréen ; chacune localisées au sein d'un *locus* du site. Excepté les travaux de Reverdit, ce site est resté relativement

peu documenté. Ce manque d'informations notamment à propos des techno-complexes Moustérien retrouvés nous a conduit notamment à nous interroger sur le potentiel de ce gisement oublié, sur l'occupation de la colline de Lascaux par les néandertaliens et sur la place chronologique et culturelle de ce gisement au sein des sites moustériens de Dordogne.

Le terrain a été réinvesti depuis août 2016 et s'intègre dans une dynamique de recherches menées sur les groupes des néandertaliens par une équipe pluridisciplinaire dont la plupart des membres appartiennent aux UMR 6282-Biogéosciences, 5199-PACEA, 5608-TRACES et au Conseil départemental

de Dordogne. Les travaux à la Balutie en 2020 s'inscrivent dans un projet triennal dont les objectifs principaux sont, au niveau de l'abri n°2, la compréhension de la mise en place de dépôts et de leurs modifications post-dépositionnelles, la fouille des niveaux inférieurs qui livrent une importante quantité de matériel lithique moustérien et faunique, incluant des connexions anatomiques. Malgré le contexte sanitaire, les travaux de cette campagne ont été engagés durant une période de deux semaines en octobre. Les premières passes ont ainsi pu être réalisées sur une fenêtre d'un peu moins de 2 m² et ont confirmé l'homogénéité du matériel au sein des ensembles inférieurs, avec une présence importante du renne dans des proportions extrêmement élevées. Concernant le lithique, une seule composante technologique tend à se distinguer avec un débitage Levallois qui est diagnostiqué sur une grande partie du matériel.

Les questions d'ordre chrono-stratigraphique restent toujours actuellement posées, des datations étant actuellement en cours. Deux sondages ont été réalisés le long de l'abri afin d'évaluer l'évolution des dépôts et de mieux comprendre les profils de résistivité réalisés en 2017. Le premier sondage a mis en évidence un ancien trou, très probablement de fouilleur clandestin, qui traverse environ 1 m de dépôts concrétionnés, avant de s'arrêter sur des blocs d'effondrement. Le sondage n°2 présente quant à lui un calcosol suivi d'un cailloutis calcaire relativement stérile. Du matériel lithique et faunique a été retrouvé au sein de ces deux sondages. Les travaux futurs se donnent donc pour objectif de mieux appréhender ce gisement moustérien et les différentes périodes chronoculturelles qui y sont présentes.

Royer Aurélien

Antiquité

MONTIGNAC-SUR-VÈZÈRE

Le Buy

Pour la quatrième année consécutive, il s'est agi, dans le cadre d'un programme pédagogique mené par l'Inrap et le Service régional de l'archéologie au bénéfice des élèves de 5e latiniste du collège Y. Delbos de Montignac, de mener une prospection pedestre au cœur de l'agglomération gallo-romaine des Olivoux.

En 2020, c'est le secteur d'une esplanade quasiment vide de tout aménagement sur le plan des anomalies magnétiques qui a été choisi. Un carroyage y a été implanté, avec des carrés de 100 m². Les élèves, répartis en groupe de deux, se sont vus attribuer ces carrés, à l'intérieur desquels ils ont prélevé le mobilier archéologique visible en surface. Cette collecte a été complétée par un passage du détecteur de métaux afin

d'y ramasser éventuellement des monnaies non pillées, confortant l'hypothèse de son interprétation comme place de marché. Les assemblages mobiliers auraient dû être étudiés au cours de l'année scolaire 2020 par les élèves. Malheureusement, la pandémie mondiale en a décidé autrement. C'est donc l'équipe de recherche qui s'est chargée de ce travail et a comparé le lot collecté avec ceux des années précédentes provenant d'autres secteurs de l'agglomération. Une partie de ce secteur reste à prospecter et nous espérons pouvoir relancer le programme pédagogique prochainement.

Elizagoyen Vanessa

NEUVIC

Les Coutis sud

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée par l'Inrap au lieu-dit Les Coutis Sud en raison d'un projet de construction d'un manège pour chevaux par le centre équestre de Neuvic.

Trois tranchées, couvrant plus de 13 % de la surface du projet, ont été décapées dans le sens du pendage

du vallon concerné. Elles ont montré la présence du socle calcaire immédiatement sous la terre végétale, et n'ont révélé aucun indice archéologique.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Brenet Michel

NEUVIC Grotte de Leygonie

Découverte par H. Moissat dans les années 1970 la grotte de Leygonie est une cavité naturelle contenant des dépôts sépulcraux qui est fréquentée dès le Néolithique.

Le gisement a fait l'objet d'un sondage archéologique limité conduit par J. Roussot-Laroque entre 1980 et 1984, puis le site a été longuement et systématiquement pillé dans les années 1980, sans que les services de l'Etat en soient informés, malgré des alertes locales d'H. Moissat auprès de J. Gaussen.

Le rapport de la redécouverte des lieux, réalisé par J.-C. Moissat et C. Chevillot (mai 2020), quarante années après les premières observations, a motivé la visite du service régional de l'archéologie, réalisé en leur compagnie le 28 mai.

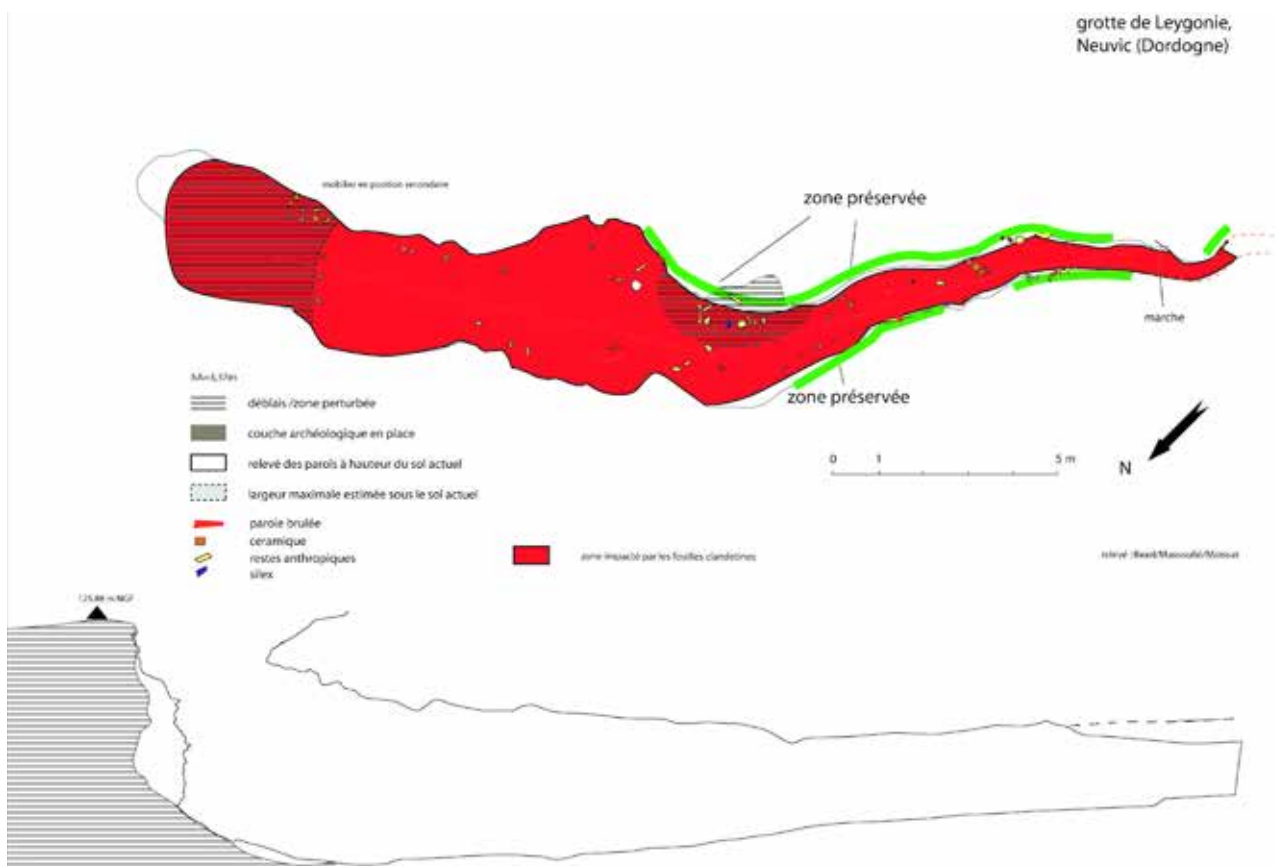
La cavité est constituée d'un long boyau rectiligne, parcouru par nos soins sur une vingtaine de mètres et orienté nord-ouest-sud-est. Il est ménagé dans les calcaires durs du Campanien supérieur (C6d/C6e). Le boyau devient plus étroit à mesure que l'on progresse et au-delà d'un coude la progression ne se fait plus que difficilement. La cavité présente un profil en trou de serrure, avec une partie haute très étroite et une partie basse qui s'élargit progressivement et dont on ne connaît pas la base. Le débouché naturel de la cavité est masqué par un mur de terrasse qui s'appuie sur un petit ressaut calcaire. L'ouverture actuelle est un

puits d'environ 4 mètres de profondeur, correspondant à un effondrement naturel du toit dans sa partie la plus mince. Un relevé 3D en lasergrammétrie a été réalisé à cette occasion (DRAC Nouvelle-Aquitaine).

Cette visite d'inspection des lieux a permis de déplorer l'importance des destructions et pillages anciens réalisés au centre du boyau, qui s'étendent régulièrement jusqu'aux parois de calcaire dur.

Un potentiel scientifique très significatif a toutefois échappé à la destruction sur les parties basses latérales dans des bécquets. En effet, des restes de coupes stratigraphiques sont présents dans plusieurs points de la cavité, tout comme la présence de mobilier archéologique (tessons, ossements humains). De possibles lambeaux de couches archéologiques subsistent en place sous le sol actuel de circulation. En contrebas direct du puits d'accès, quelques tessons ont été prélevés au sommet des déblais, correspondant à un rejet récent. En cours d'analyse auprès de C. Chevillot, ces tessons de bonne facture, non tournés et à pâte assez grossière correspondent à des vases globulaires dotés de carènes, préhensions et cordons. Ils sont potentiellement attribuables à une période entre le Néolithique final (Artenac) et le Premier Âge du Fer.

Ihuel Ewen



Plan de la paroi Est (DAO : E. Ihuel)

Sauvaître Natacha





Fig.2 : parement nord du mur M38 de la tour romane
(Cl. : N. Sauvaitre, Hadès, 2020)



Fig.3 : Départ de voute aménagée sur le revers de la tour romane
(Cl. : N. Sauvaitre, Hadès, 2020)

Gallo-romain

PÉRIGUEUX

Boulevard Bertran de Born Rue des Thermes

La fouille réalisée à l'angle de la rue des Thermes et du boulevard Bertran de Born a été menée en préalable à la construction d'une salle de sport prévue dans l'angle nord-ouest de l'enceinte du lycée Bertran de Born. L'emprise se trouve dans l'angle nord-ouest d'un îlot mal connu de la ville antique de Vesunna, encadré par les decumani D1 et D9 et les cardines C4 et C5.

La prescription de fouille envisageait la réouverture de la principale tranchée de diagnostic et son agrandissement vers l'ouest et le nord afin de porter l'emprise à 530 m². Les 123 structures archéologiques recensées se répartissent dans une stratigraphie qui se développe sur environ 1,20 m de hauteur. Deux principales phases d'occupation ont été mises en évidence, entre lesquelles s'intercalent un remblai de démolition. Le mobilier récolté semble appartenir aux deux premiers siècles de notre ère mais l'analyse des données en post-fouille devrait permettre de mieux les caractériser.

Bien qu'une tranche conditionnelle ait pu être enclenchée, les premiers niveaux d'occupation du site n'ont pu être abordés que ponctuellement. Ainsi, le premier bâtiment qui s'implante n'a malheureusement été observé qu'au travers des fenêtres restreintes, tandis que la dernière phase a été fouillée en aire ouverte (cf. fig.).

Un fait perdure néanmoins au cours de ces différentes occupations. Il s'agit du mur-enclos repéré

au diagnostic, qui scinde l'espace en deux secteurs bien distincts, mais dont les fonctions évoluent peu au cours du temps. Un espace extérieur se développe ainsi à l'est de ce mur, il est toutefois limité au sud par un autre mur. Les niveaux d'occupation successifs y sont difficilement repérables car ils ne présentent pas d'aménagement particulier. Les structures identifiées se limitent principalement à un caniveau et quelques structures en creux.

Sur les deux tiers occidentaux de l'emprise, ce sont au moins deux bâtiments successifs et différents espaces construits qui ont pu être repérés. Deux puits ont également été mis au jour. Celui au sud-ouest est probablement lié à la première phase d'occupation. Étant situé à proximité de maçonneries et dans un secteur difficile d'accès, il n'a fait l'objet que d'un test manuel sur les 70 premiers centimètres. En revanche, le second situé au nord présente une profondeur de 4,5 m mais son comblement n'a livré aucun élément particulier, hormis le mobilier habituel que l'on retrouve dans ce type de contexte, à savoir céramique, faune et métal. Les premières datations du mobilier céramique indiqueraient un comblement durant le II^e siècle de notre ère.

Michel-Gazeau Céline



Périgueux - Boulevard Bertran de Born - Rue des Thermes
Orthophotographie de l'emprise de fouille après la réalisation des sondages (Cl.: J. Moquel, Eveha, 2019)

PÉRIGUEUX

Parc Aristide Briand

La prospection électrique menée sur le parc Aristide Briand par Camille Letetrel a permis de compléter les informations issues de la fouille réalisée lors du suivi archéologique du réseau de chaleur des Deux-Rives.

Le tracé du decumanus situé dans la partie nord du parc a été confirmé pour la partie ouest entre la rue Charles Mangold et la tranchée du réseau de chaleur. Dans la partie orientale du parc, son tracé se devine dans la première moitié mais devient plus diffus au fur et à mesure qu'on s'approche du boulevard Lakanal ; il est peut-être rejoint dans cette zone par un cardo inédit. Différentes anomalies présentes au

nord du parc pourraient correspondre à des murs ou structures maçonnées dont certaines ont été observées dans la tranchée du réseau de chaleur, notamment un mur est-ouest. Dans la partie sud, une anomalie qui forme un angle droit pourrait correspondre à la suite d'un caniveau observé dans la tranchée du réseau de chaleur. Plusieurs anomalies à forte résistivité pourraient relever de niveaux de démolitions ou des pierriers.

Dumas-Lattaque Pierre

ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN- DE-REILHAC

Château de l'Herm

Pour les besoins de la restauration du château de l'Herm, les deux salles inférieures du corps de logis barlong devaient être décaissées, l'une sur 0,40 m d'épaisseur et l'autre sur 1 m environ. Ainsi, ce sont 100 m³ de terres qui ont dû être évacuées suite à la prescription archéologique.

Ces importantes excavations ont été l'occasion d'appréhender les deux caves, de mettre au jour leur niveau de sol d'origine et de mieux comprendre certaines caractéristiques du bâti.

D'un point de vue architectural, les fondations reposent sur du substrat argileux remanié et aménagé en une vraisemblable terrasse. Selon les besoins de la construction, les maçonneries la percent à certains endroits. Ces observations les plus profondes confirment les résultats acquis au cours des nombreuses campagnes de fouille menées par Marie Palué.

L'intervention a permis de mettre en évidence un fossé drainant creusé autour du XVI^e siècle dans la plateforme argileuse. Ce dernier traversait les deux salles inférieures pour déboucher en fin de course à l'extérieur depuis la tour sud ; il se jetait sûrement dans les douves. S'il devait permettre d'évacuer les eaux et d'assainir l'espace des caves au cours de leur usage, il existait très certainement dès le chantier de construction. C'est un schéma fréquemment rencontré sur les sites installés sur terrasse que l'existence de fossés drainants pour le confort des travaux, ces derniers persistant une fois le chantier terminé.

Au sujet de la circulation, il semble qu'il n'existait pas au XVI^e siècle de sol véritablement aménagé dans les caves. Ont été identifiés des niveaux de piétinement très frustes reposant directement sur le substrat remanié. C'est à peine s'il est possible de parler de terre battue tant les horizons de circulation étaient infimes mais bien présents.

À partir vraisemblablement du XVII^e siècle, un sol a été aménagé à travers une association de silex local et de mortier. Il a été dégagé dans la salle septentrionale mais n'a presque pas été perçu dans la cave sud, s'agissant-là d'un vraisemblable défaut de conservation. Ce faisant, le drain a été rebouché ce qui très certainement a occasionné des problèmes d'humidité et de rétention d'eau.

L'installation des voûtes doit sûrement dater de cette époque. Le plaquage des piédroits contre les murs d'origine reposait en effet sur le sol. À la construction de ce dernier, le niveau d'occupation a été surélevé car les deux marches inférieures de l'escalier d'accès depuis l'entrée du château dans la tour polygonale ont été abandonnées.

Le mobilier associé se caractérise par quelques tessons de céramique et de rares objets en métal qui ne semblent pas traduire la fonctionnalité des espaces en question. En revanche, le verre est relativement bien représenté avec une variété de formes rappelant les résultats des fouilles des latrines.

Gérardin Cédric

ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN- DE-REILHAC Grotte de Rouffignac

Au printemps 2020, dans le cadre de la préparation d'une campagne d'étude des tracés digitaux de la Grotte de Rouffignac, de nouvelles figurations pariétales paléolithiques ont été identifiées. Bien que les aléas sanitaires nous aient conduits à annuler la mission initialement prévue, nous avons réalisé une première étude de ces documents (Plassard *et al.* 2020 ; Plassard *et al.* 2021), dont nous livrons ici une brève synthèse.

Rappelons tout d'abord que la grotte de Rouffignac recèle environ 250 figurations animales, parmi lesquelles une majorité de mammouths, dispersées sur environ 3 km de galeries. Une part importante de ces documents se trouve cependant réunie dans deux galeries adjacentes (Galerie Henri Breuil et Galerie du Grand Plafond) entre 700 m et 900 m de l'entrée. Le secteur qui nous intéresse ici, classiquement désigné Galerie A, est plus proche de l'extérieur (environ 400 m) et avait jusque-là livré un ensemble sans équivalent de tracés digitaux connu dans la littérature comme le « Plafond aux Macaroni » (ou aux serpents), ainsi que deux gravures de mammouths.

C'est dans les ramifications ultimes de cette branche que nous avons identifié treize nouvelles entités graphiques, réparties en 3 *loci* distincts, parmi lesquelles neuf mammouths, un bison, une possible figuration féminine schématique, une figuration indéterminée (patte isolée) ainsi qu'un tectiforme probable. Le premier locus réunit deux mammouths gravés et un probable tectiforme dont l'originalité réside dans le fait qu'il serait le seul de la grotte à être gravé à l'outil et non avec les doigts. Plus loin dans la même galerie, l'image isolée d'un mammouth semble clore le dispositif pariétal. Il s'agit d'une figuration obtenue par frottis d'argile sur la paroi. C'est la une technique très marginale à Rouffignac, mais déjà connue pour un autre mammouth, un bison et un chanfrein de cheval. Au fond d'une seconde galerie, dite A4, se trouve la composition la plus importante. Elle est aussi la moins accessible et celle qui pose le plus de difficultés de lecture. Elle réunit en effet neuf motifs finement gravés au plafond et sur la paroi d'un diverticule qui ne mesure

qu'environ 1 m de large et 60 cm de haut. Nous avons identifié six mammouths et un bison, ainsi qu'une patte isolée, qui pourrait se rapporter au cheval (?). A ces figurations s'ajoute une éventuelle figuration féminine schématique. Il est difficile d'être affirmatif à son sujet, parce que ce motif est incomplet et que nous ne connaissons aucune autre image de ce type dans la grotte. Les parallèles avec d'autres sites (Combarelles, Fronsac, etc.) sont insuffisants pour conclure.

Stylistiquement, ces œuvres nouvellement identifiées ne s'écartent pas du reste de l'art de la grotte, habituellement attribué au Magdalénien moyen. Ces documents confirment aussi la prééminence du mammouth à Rouffignac (environ 2/3 des animaux figurés). En outre, l'abside terminale de la galerie A4 livre une nouvelle occurrence d'une association entre le mammouth et le bison, qui constitue une combinaison récurrente dans la grotte. Enfin, ces images, reléguées dans les tréfonds peu accessibles d'une galerie éloignée de la zone centrale du dispositif pariétal, illustrent à nouveau la volonté des hommes de ce temps d'explorer dans sa totalité le réseau souterrain, pourtant labyrinthe, de Rouffignac.

Plassard Frédéric



Mammoth dessiné par frottis d'argile dans la galerie A - longueur : 73 cm
(Cl. : F. Plassard)

SAINT-ASTIER Petit Pré Prospection inventaire rivière Isle

La campagne de reconnaissance subaquatique de 2019 avait livré une construction de bois assemblés énigmatique (moulin-nef ?) à hauteur du Petit Pré, dont le relevé photogrammétrique, avait été effectué.



Capture issue de la photogrammètrie réalisée (photo : P. Radajewski)

La prospection en 2020 s'est attachée à dégager encore pieux et poutres de la structure, d'en faire le relevé des assemblages.

Des observations plus spécifiques ont également pu être réalisées : des traces d'outils, notamment de hache, ont pu être identifiées sur les poutres. Les assemblages ne montrent aucune présence métallique (ni clou ni agrafe) ; seuls prédominent les assemblages tenon/mortaise.

Un pieu de l'extrémité amont de la structure a été prélevé pour datation ^{14}C . Le résultat présente une distribution en deux intervalles couvrant la fin du Moyen Âge et le début de l'époque Moderne. L'étude du site et une datation par dendrochronologie devraient nous apporter ultérieurement des éléments de caractérisation plus précise.

Claverie Patrice

SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX La Peyrouse

■ Fouilles du sanctuaire

Cette première campagne a ciblé un grand édifice quadrangulaire dévoilé par les prospections géophysiques. Implanté sur le point dominant du site (170 m NGF ; cf. fig.1), le plan du bâtiment s'apparente à celui de sanctuaires de l'Âge du Fer documentés en Gaule (par ex. Gournay-sur-Aronde, Corent ou Tintignac). Parmi les caractéristiques communes, on note : la structure fossoyée quadrangulaire (c. 27 m de côté) ; un aménagement central ; l'entrée orientée plein est. La fouille a ciblé la partie orientale de l'édifice, il s'agissait notamment de vérifier sa fonction religieuse.

Le substrat calcaire a été atteint à 25 cm sous le sol actuel. Aucun niveau de sol d'occupation n'a pu être observé. Plusieurs structures (fossés, fosses, trous de poteaux et tranchées) constitutives du bâtiment ont été mises au jour, toutes sont creusées dans la dalle rocheuse (Cf. fig. 2).

L'enclos quadrangulaire du sanctuaire a été révélé aux deux extrémités du sondage, sur ses côtés nord, sud et est (Cf. fig. 2). Le fossé se caractérise par un profil en U. Sa profondeur conservée oscille entre 60 et 70 cm. L'ensemble des observations effectuées, aussi bien en coupe qu'en plan, indiquent que cette structure

correspond à une tranchée de fondation de palissade. Dans l'espace interne du bâtiment et parallèlement à l'enclos principal, deux tranchées rectilignes de faible profondeur (10 à 20 cm) permettaient probablement d'accueillir une paroi.

Deux grandes fosses (F3 et F9) sont documentées au centre du sondage, de part et d'autre du point de passage permettant d'accéder à l'intérieur de l'édifice. Ces structures sont rectangulaires, profondes et présentent un fond plat des parois verticales. Elles constituent d'importants trous de poteau destinés à supporter le porche d'entrée monumental du sanctuaire (Cf. fig. 2).

Plusieurs trous de poteau, dont certains très imposants, sont documentés à l'intérieur de l'enclos. Leur fonction architecturale demeure encore peu perceptible.

L'absence de niveau de sol empêche d'établir des relations stratigraphiques entre les différentes structures. Le matériel archéologique renvoie pour l'essentiel à une période comprise entre le milieu du II^e siècle et le milieu du I^{er} siècle a.C. et ne permet pas d'établir un phasage typo-chronologique. Si la présence de différents états architecturaux est pressentie, ces derniers ne peuvent être clairement appréhendés.



1. Vue aérienne réalisée lors des fouilles du sanctuaire de La Peyrouse (C. Coutelier).

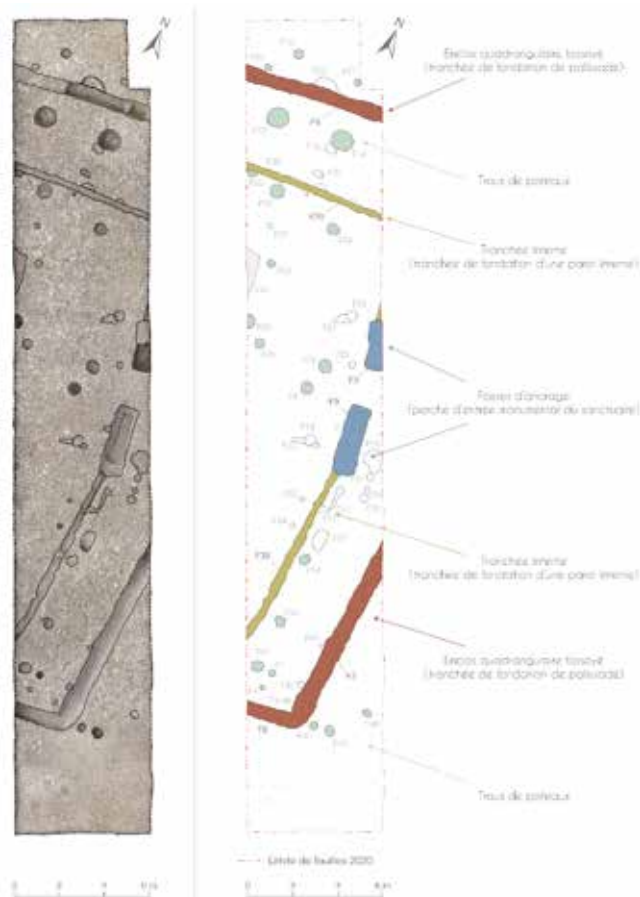
La campagne de fouilles de 2020 a livré un abondant mobilier archéologique. De façon générale, il convient de noter que le faciès du matériel archéologique mis au jour diffère de celui habituellement recueilli lors des prospections pédestres menées sur le plateau de La Peyrouse. Parmi les vestiges « exceptionnels », évoquons la découverte de vases miniatures, d'armement (épée, orle de bouclier, talon de lance), de pointes de flèche, de pièces mutilées, de fragments de crânes humains, etc. Ces différents indices évoquent étroitement l'assemblage mobilier d'autres sanctuaires du monde celtique. L'ensemble des indices rassemblés lors des fouilles archéologiques menées en 2020 à La Peyrouse confirment la vocation culturelle du bâtiment. Il s'agit d'une première en Aquitaine où, jusqu'à présent, aucun sanctuaire celtique n'avait encore été découvert.

■ **Surveillance de travaux**

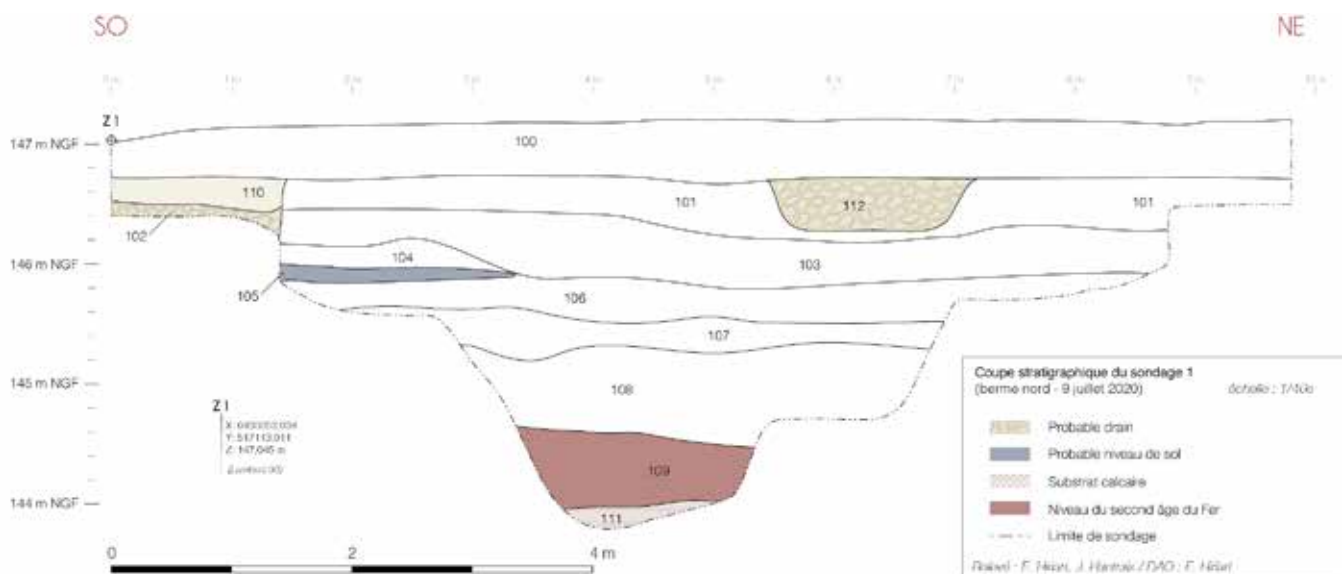
Parallèlement, des surveillances de travaux ont été effectuées dans le vallon de La Ruchelle en contrebas du sanctuaire. A noter, la découverte, entre 2,40 m et 3,20 m de profondeur, d'une couche très riche en mobilier du Second Âge du Fer (Sondage 1 ; cf. fig. 3).

■ **Études géomorphologiques**

Onze forages ont été réalisés par R. Steinmann et S. Colin (Hadès) au niveau de la grotte et du vallon méridional. Les observations suggèrent que les sédiments résultent probablement de colluvions. Les



2. Orthophotographie et présentation synthétique des structures archéologiques mises au jour lors des fouilles menées en 2020 sur le sanctuaire de La Peyrouse (E. Hiriart).



3. Relevé de coupe du sondage 1 (E. Hiriart).

trois carottages réalisés dans la grotte n'ont révélé aucun cycle sédimentaire.

■ Prospections géophysiques

Les prospections géophysiques (magnétiques et électriques) ont été poursuivies par V. Mathé et J. Hantrais dans le but de préciser la structuration et l'extension maximale de l'agglomération. Celles-ci couvrent à ce jour plus de 12 ha et renouvellent notre compréhension du site.

■ Prospections pédestres

En 2020, un nouveau site daté de l'Âge du Fer a été reconnu au lieu-dit La Vernelle, à 4 km à l'ouest du site de La Peyrouse. Plus d'une centaine de tessons d'amphore (Dr1A) a pu y être documenté, ainsi que de nombreuses scories et les restes de deux bas-fourneaux.

Hiriart Eneko, Chevillot Christian

Bas Moyen Âge

SAINT-GERMAIN-ET-MONS

200 route de la Jarthe

Le diagnostic archéologique s'est déroulé sur une vaste parcelle agricole de 8 420 m² qui a été sondée à partir de quatorze tranchées ce qui représente une surface ouverte de plus 630 m², soit 7,6 %.

Le contexte géomorphologique de la zone, un pied de cône colluvial, s'est révélé peu propice à une

installation humaine pérenne. Aussi, seuls quelques fragments de céramique médiévale, du XI^e-XIV^e siècle au sens large, ont été découverts dans ce qui devait abriter des pacages ou des terrains agricoles.

Moreau Nathalie

Période indéterminée

SAINT-JORY-DE-CHALAIS

Le Grand Gué

Un projet de parc photovoltaïque a été déposé par la société Erea ingénierie sur lequel s'est effectuée une opération de diagnostic. Elle a mobilisé une pelle mécanique de 20 tonnes encadrée par deux archéologues pour une durée effective de dix jours. L'assiette du projet se situe au lieu-dit « Le Grand Gué » sur une superficie de 3,58 hectares. Elle se développe sur la formation alluviale qui correspond au niveau de

terrasse Fs. Les trente-neuf sondages, soit 7 % de la surface accessible montrent une stratigraphie peu dilatée. En effet, les éléments de terrasse apparaissent entre 0,60 et 0,40 m. Le potentiel de conservation des vestiges reste donc ici faible.

Sur les trente-neuf sondages, un (sd 14) est positif. Il a révélé un four. D'une profondeur observée de 0,27 m, il nous paraît très arasé. Aucun élément n'autorise une

interprétation fonctionnelle. L'absence de mobilier ne nous permet pas de proposer un âge à cette structure. Pour le reste des structures, il nous semble, sur la base de contours plutôt irréguliers mais aussi à cause des remplissages toujours très meubles, difficile de leur attribuer un caractère anthropique. Nous préférons l'hypothèse d'une origine naturelle de ces creusements

(éléments de racines consommées par exemple). Nous n'avons constaté aucun « bruit de fond » au sein des couches superficielles.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

Paléolithique,

Mésolithique et Néolithique

SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE

Le Moulin à Vent

Sur un site découvert en 1955 et en partie fouillé par Claude Barrière, l'opération menée en juillet 2020, a consisté à poursuivre le tamisage des déblais des fouilles anciennes et clandestines.

Claude Barrière avait distingué deux niveaux stratigraphiques : sur une puissance comprise entre 2 et 2,50 m, un niveau de sable brun peu argileux, remanié, divisé en deux couches ; un niveau de sable ocre-rosé plus argileux livrant du mobilier en place. Les opérations menées depuis 2019 se situent dans le sol actuel, fortement perturbé par les racines, les terriers et diverses activités humaines récentes. A ce jour, le niveau de sable ocre-rosé n'a pas été aperçu. Un diagnostic géomorphologique plus précis est envisagé.

Le mobilier collecté, toujours très fragmenté, confirme la présence d'un Solutréen supérieur déjà identifié par Claude Barrière et étudié par Julie Bachellerie, d'un Mésolithique II, d'un Néolithique lato sensu, et peut-être de l'Âge du Bronze.

Le travail de l'année 2020 a surtout consisté dans l'étude des matières premières et du débitage d'un tiers du mobilier récolté depuis 2019 (soit environ 15 kg de silex). Ainsi Alain Turq a pu donner les premiers résultats suivants : 91 % des matières premières utilisées sont des silex gris/noirs (73.5 %) et blonds (17.5 %) du Sémonien, issus de l'environnement local à moins de 5 km du site. Quant aux silex lacustres tertiaires, ils constituent 6 % des matières premières et sont issus de gîtes situés dans un rayon de 10 à 20 km.

Pour les silex sénoniens, toutes les étapes de la chaîne opératoire de production et de consommation

sont représentées dans le sens d'une production laminaire et lamellaire. Ce silex est la matière dominante pour la production de l'outillage du fond commun. Pour les autres silex minoritaires, le débitage semble avoir été réalisé en dehors du site. Il faut noter que les silex lacustres tertiaires sont la matière dominante de la fabrication des outils solutréens et des lamelles à dos.

La découverte majeure de cette année est l'identification d'une industrie moustérienne (38 produits de débitage et cinq outils), essentiellement sur silex sénoniens. Cette petite série confirme les observations faites lors des pillages de 2005 un peu plus loin, sur le flanc sud-sud-est du relief. Il serait intéressant d'examiner le matériel issu de ces fouilles clandestines. Alain Turq rapproche ce matériel de celui du site de la Plane, situé à 7 km du Moulin à Vent.

Même si le site n'a pas encore livré de réelle stratigraphie, la démarche de l'étude des matières premières et de l'identification de marqueurs chronoculturels dans le matériel issu des déblais nous permet de mettre en évidence un système d'exploitation du milieu minéral conforme à ce que l'on connaît dans les grands sites solutréens du Sud-Ouest, ce qui semble confirmer que sur le site du Moulin à Vent ce faciès est largement dominant. De plus l'identification d'un faciès moustérien, a permis de reculer la séquence d'occupation humaine.

Malassagne Joël

Paléolithique moyen

SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE

Le Moustier (abri inférieur)

La station éponyme du Moustier continue à jouer un rôle important pour la caractérisation et la chronologie du Moustérien dans le Sud-Ouest de la France. Composé de trois locus superposés (Le Trou du Bréchou, l'abri supérieur et l'abri inférieur), le gisement est situé à la confluence de la Vézère et d'un de ses affluents, le Vimont, sur la commune de Saint-Léon-sur-Vézère en Périgord Noir.

En fin de campagne 2019, nous envisagions pour 2020 de poursuivre la fouille fine des sous-niveaux de la base de la couche H (i.e. subdivisions H1 – H2 de H. Laville et J.-Ph. Rigaud), très riche en vestiges lithiques (industrie lithique quasi-exclusivement de débitage Discoïde) et fauniques (forte abondance des restes de Cerf). Suite à la crise sanitaire de la Covid19, la phase de terrain originellement prévue pour 2020

a dû être considérablement raccourcie (une semaine au lieu de trois, et avec un effectif limité), et nous avons rapidement exclu toute possibilité de fouille à proprement parler pour se concentrer sur d'autres travaux.

Cette année a notamment été l'occasion de rattraper le retard dans le traitement post-fouille du matériel et d'avancer dans son analyse : fin du tri de l'intégralité des refus de tamis (204 refus de 4 mm et 198 refus de 1,6 mm) et du marquage des pièces lithiques coordonnées (plusieurs bacs avaient été laissés en attente fin 2019), mesure de la taille de près de trois mille silex coordonnés pour les analyses granulométriques, poursuite des études sur les restes fauniques et les (très abondantes) collections lithiques,

et début de traitement statistique des données taphonomiques nouvellement acquises (granulométrie, fabriques, etc.). La phase terrain s'est limitée au prélèvement de nouveaux échantillons pour analyses géoarchéologiques dans les coupes dégagées depuis 2014. La présence des géoarchéologues sur le terrain pendant plusieurs jours, en continu, et sans que la fouille ne soit en cours, a grandement facilité ces prélèvements.

A l'ensemble de ces travaux réalisés en 2020, il faut rajouter la publication d'un article de synthèse dans la revue *Paléo* (Texier *et al.*, 2020).

Discamps Emmanuel et Gravina Brad

Néolithique, Protohistoire,
Antiquité

SAINT-PIERRE-D'EYRAUD Les Masseries

Dans le hameau des Masseries, la découverte en 1884 d'un sarcophage en calcaire du II^e siècle a mis en évidence la sensibilité archéologique de ce secteur, tout particulièrement pour l'Antiquité.

Le projet de construction s'inscrit dans ce territoire, justifiant par sa localisation la prescription d'un diagnostic archéologique. L'opération s'est traduite par le creusement de sept tranchées de répartition régulière. La surface sondée, 291 m², équivaut à 7,63 % de la surface totale et 8 % de la surface accessible (environ 2600 m²).

Trois fossés linéaires ont été identifiés, ils sont vraisemblablement antérieurs à la création du parcellaire actuel dont ils divergent par leur orientation. Quelques éléments mobiliers lithiques et céramiques sont les témoins d'une fréquentation de ce secteur aux époques néolithiques ou protohistorique et antique.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Gineste Marie-Christine

Époque médiévale

SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE Les Grands Bois

Afin de compléter les données acquises lors des quatre campagnes de fouilles programmées du site médiéval des Grands Bois, des analyses métallographiques ont été entreprises sur un échantillonnage de scories atypiques issues des opérations.

Au cours des différentes interventions sur le terrain, seuls des vestiges en lien avec l'extraction et la réduction du minerai de fer ont été mis au jour. La pratique sur place d'activités relevant de phases de post-réduction n'était attestée par aucune découverte clairement caractéristique.

Afin d'approfondir ce point, huit scories possédant des caractères communs avec des scories de post-réduction ont fait l'objet d'une analyse métallographique au Laboratoire Métallurgie et Cultures de l'Université de Technologie de Belfort Montbéliard sous la direction de Marion Berranger

(IRAMAT – CNRS – UMR 5060) afin de les caractériser. La moitié des scories étudiées s'est avérée correspondre à des scories de réduction. La seconde moitié provenait du sol de l'atelier de réduction étudié lors de la campagne de 2016. L'étude de ces scories à l'aspect atypique a permis de mettre en évidence qu'il s'agissait d'agglomérats hétérogènes composés de matière silicatée et de métal tombés sur le sol de l'atelier. En refroidissant et en se corrodant, ces éléments ont piégé en leur sein de petites battitures lamellaires qui devaient être présentes à terre. Les analyses ont donc permis de mettre en évidence, indirectement, la pratique de phases de post-réduction à proximité immédiate de l'atelier de réduction du monticule n°8 des Grands Bois (daté du XIII^e siècle).

Bonnenfant Jérémy

LA TOUR-BLANCHE-CERCLES

Grotte de Jovelle

Découverte en 1983, le site archéologique de Jovelle est la propriété du Conseil départemental de la Dordogne depuis 2006. Il s'agit d'un ensemble patrimonial complexe, comprenant une grotte ornée de gravures paléolithiques, un gisement possiblement contemporain des gravures, des espaces sépulcraux néolithiques et protohistoriques, une carrière de meules médiévale, une carrière de pierres de taille, à ciel ouvert puis souterraine du XIXe siècle, enfin, des diaclases, parallèles à la grotte ornée, dont au moins deux ont été occupées par des carnivores pléistocènes.

Les différentes activités des carriers (carrière de meules et de pierres de taille) ont conduit à l'effondrement d'une partie de la paroi gauche. L'état sanitaire de l'entrée demeure actuellement inconnu.

Malgré un potentiel archéologique important identifié dès sa découverte, la grotte de Jovelle est restée jusqu'alors peu explorée. Rapidement après sa découverte, les premières études se sont concentrées sur le dispositif pariétal et le levé topographique de la cavité. Entre 2015 et 2017, trois années de prospections thématiques et une opération de fouille préventive menée par J.-P. Chadelle préalablement à l'implantation d'une structure de couverture, ont permis de mieux cerner la chronologie des occupations de la grotte. Toutefois, ces observations ne s'appuyaient que sur l'analyse techno-typologique du mobilier collecté sur le sol de la cavité associée à quelques datations isotopiques. De ce fait, la puissance du remplissage, la chrono-stratigraphie du site et la taphonomie des niveaux archéologiques restaient encore à préciser. C'est sur ce constat qu'une première opération de sondage a pu être réalisée durant cette année 2020

dans le but de documenter les niveaux archéologiques susceptibles d'être conservés.

Ce test manuel d'1 m², qui n'a pas atteint le bedrock, a permis de retrouver un lambeau de séquence stratigraphique encore conservé sur un quart de mètre carré, vers la paroi nord. Elle se compose de deux couches encore en place (US4 et 5). L'occupation la plus récente (US4) correspond à des crémations du Premier Âge du Fer (datations ¹⁴C et étude céramique). La couche inférieure n'a pour l'instant livré que quelques vestiges taillés et restes de faune. Néanmoins, les éléments techno-économiques disponibles suggèrent une attribution de ces vestiges au Paléolithique supérieur, probablement à une phase récente de l'Aurignacien.

Face à des résultats encourageants, il est envisagé de poursuivre cette dynamique en continuant le travail entamé en 2020, par :

- la poursuite de la fouille du sondage 1 afin d'avoir l'intégralité de la stratigraphie à l'entrée de la grotte

- en ouvrant des sondages supplémentaires dans la partie « ornée » et dans « l'espace sépulcral » pour documenter la puissance stratigraphique, la nature et la chronologie des occupations et l'état de conservation des couches archéologiques ;

L'objectif est à terme de disposer d'éléments factuels pertinents, permettant de définir de nouvelles problématiques afin de mettre en place un programme de recherche ambitieux.

Michel Alexandre

TRÉLISSAC

2 Route de Malayolle

L'emprise de ce diagnostic se situe sur la terrasse alluviale de l'Isle au contact d'un affleurement de grèzes.

Les vingt sondages effectués ont permis de mettre au jour des indices protohistoriques et du Paléolithique moyen. Le premier n'est que résiduel puisque le mobilier se situe au sein de la couche de sol actuel, en position secondaire.

Une fosse, repérée lors du creusement du sondage 19, pourrait, sans aucune certitude être attribuée à cette période. Son niveau d'apparition, directement sous le sol actuel, et la nature de son remplissage, très similaire à la couche superficielle, nous invite à la plus grande prudence.

Le Paléolithique moyen a été identifié dans trois sondages (sd 10, 11 et 14) à des profondeurs variant

entre 1,70 m et 2,40 m. Les tranchées 13 et 14 n'ont pas été suffisamment descendues en raison de la déstabilisation potentielle des futurs bâtiments du projet. Le mobilier nous a permis de mettre en évidence un débitage de conception Levallois dans tous les sondages concernés.

Quelques produits laminaires issus du sondage 15, nous invitent à penser que par leur morphologie, nous sommes en présence d'un débitage non Levallois. En l'état des travaux, ces pièces sont absentes des autres sondages. Pour cela, nous émettons l'hypothèse d'au moins deux occupations moustériennes.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Grigoletto Frédéric

VERGT

Le Château, rue du Marché de la Fraise

L'opération de diagnostic réalisée a permis de récolter du mobilier lithique et céramique épars dans une seule US, directement sous-jacente à la terre végétale. Ce mobilier, fragmentaire et peu caractéristique est probablement d'âge Néolithique ou Protohistorique. Il a été retrouvé ponctuellement mélangé à des vestiges plus récents.

Enfin, un réseau de fossés, certainement contemporain, est également encore perceptible sous le niveau de terre végétale. Ces structures ont simplement livré quelques fragments de tuiles.

Michel Alexandre

NOUVELLE-AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 0

N°						N°	P.
027924	LA MÉTALLURGIE DU FER EN DORDOGNE DANS L'ANTIQUITÉ		GRELLIER Alice	DOC	PRT	0	225
027962	Programme pluriannuel de la gestion de la Dronne-Lizone	Mareuil – Jemaye - Ponteyraud	SALVE Serge	INRAP	OPD	62	225
027820	PROSPECTION - INVENTAIRE EN DORDOGNE		CHEVILLOT Christian	BEN	PRD	10	226

La métallurgie du Fer en Dordogne dans l'Antiquité

Notice non parvenue

Grelier Alice (Doc)

Âge du Bronze,

Programme pluriannuel de la gestion de la Dronne-Lizonne Mareuil – Jemaye-Ponteyraud

Époque moderne
et contemporaine

Ce diagnostic a été mis en œuvre dans le cadre de la réalisation de la phase 1 du « Programme pluriannuel de la gestion de la Dronne-Lizonne (2020-2030) » par le Syndicat de Rivières du Bassin de la Dronne (SRBD).

Au regard du contexte archéologique et historique, deux secteurs ont été ciblés sur deux communes : à Mareuil (24) au lieu-dit « Chez Maillé » sur les berges de la Belle et à Jemaye-Ponteyraud (24) au lieu-dit Ponteyraud sur les berges et le lit de la Rizonne.

Les aménagements ont été réalisés par le SRBD et suivis par deux agents de l'Inrap. Ceux-ci ont également procédé à une prospection pédestre sur environ 600 m (Chez Maillé) et 1 km (Ponteyraud) en amont et en aval des travaux.

Concernant le site de Mareuil, la société Optisol a été sollicitée pour réaliser les carottages en présence de Pascal Bertran, géologue de l'Inrap. À Mareuil, les travaux réalisés par le SRB Dronne ont consisté en un reméandrage du cours de la Belle en aval de Lospinasse. Aucun indice archéologique n'a été repéré lors de cette phase.

Concernant les carottages, les observations réalisées mettent en évidence deux principales générations de dépôts alluviaux : une terrasse (Pléistocène ?) potentiellement affectée par des

phénomènes karstiques et une plaine alluviale holocène dans laquelle coule la Belle. L'organisation des différents corps sédimentaires dans cette plaine reste difficile à appréhender à partir des sondages disponibles. Des datations radiocarbone sur des restes ligneux (Beta 569046) indiquent que l'essentiel des dépôts préservés dans la plaine datent de l'Holocène récent et plus précisément de la fin de l'Âge du Bronze (3159-2954 BP).

Lors de la prospection, en aval, trois structures empierrées affleurantes ont pu être repérées, correspondant probablement aux vestiges d'aménagements antérieurs au XVIII^e siècle. À Ponteyraud, le démontage du seuil existant et la tranchée réalisée pour installer une buse de dérivation n'ont livré aucun indice archéologique. La prospection réalisée en aval et amont a permis d'observer les vestiges de l'ancien moulin de la Gâcherie et de son canal de dérivation, un chemin taluté reliant l'ancien Prieuré de Ponteyraud au chemin arboré menant au Château de la Blérétie, et un empierrement probablement récent dans le lit de la Rizonne.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le
responsable d'opération Salvé Serge

Prospection-inventaire en Dordogne

La prospection-inventaire des sites du département de la Dordogne, entreprise depuis plus de 49 ans avec l'équipe de l'ADRAHP ou avec la collaboration de propriétaires de sites ou de prospecteurs occasionnels, continue à révéler une occupation humaine dense toutes époques confondues.

La prospection a livré des résultats conséquents, malgré l'épidémie de COVID.

L'opération s'est focalisée sur de nouveaux secteurs d'occupation peu connus du Périgord central, à partir de clichés aériens (Géoportail, Google Earth, Lidar, drone) et de prospections pédestres au sol.

Trois domaines sont abordés : l'occupation au sol du Néolithique, la période gauloise du Périgord, les productions de terres cuites architecturales et utilitaires de la Double et du Landais.

Dans le secteur de la moyenne vallée de l'Isle à sa confluence avec le Vern, il a été question pour le Néolithique de reprendre les anciennes prospections de J.-C. Moissat, avec son aide, afin caractériser au mieux des gisements mal localisés et identifiés : le plateau de Guillaissou, et surtout les nombreuses grottes sépulcrales du secteur : le Déroc, la Haute-Robertie, Leygonie, les Tuilières et Villeverneix. Pour Leygonie, Déroc et Villeverneix, le mobilier de collections anciennes a été réexaminé avec Ewen Ihuel.

Plus généralement, le contexte d'exploration a été élargi à la vallée du Vern, de Neuvic jusqu'à Manzac-sur-Vern. Dans le même horizon chronologique, nous sommes revenus sur les productions de lames de haches polies et de livres de beurre en silex Bergeracois, notamment les ateliers de la Léotardie dans la forêt de Montclard/Campsegret.

La période gauloise était à l'honneur encore, avec la découverte d'un nouveau sanctuaire gaulois potentiel des Vélugies à Beleymas, identifié par l'image aérienne. Les vérifications au sol s'imposeront dans les prochaines années. Les agglomérations protohistoriques forment un sujet que l'équipe de l'ADRAHP a investi depuis longtemps, en appui cette année aux opérations de prospection géophysique de Blis à Eymet (J. Hantrais) et de la Peyrouse à Saint-Félix-de-Villadeix (E. Hiriart). D'autres sites périphériques ont été explorés : l'oppidum de Malivert/Le Gilet, au

Fleix ; zone métallurgique gauloise à La Vernelle à Saint-Félix-de-Villadeix ; La Rigale, à Villeteureix ; sites antiques du canton d'Eymet, en particulier la quête de l'emplacement du sanctuaire dont la statue de Jupiter à la roue orne le musée Vesunna.

Des collections anciennes ont été étudiées : mobilier métallique et céramique de Blis (Bronze Final IIIb, Premier et Second Âges du Fer) ; dépôt d'offrandes potentiel dans la grotte de Rouffignac ; lot d'amphores vinaires italiques Drlb du site du Moustier à Peyzac-le-Moustier. Enfin, c'est un véritable récolement qui a été effectué sur celle de feu le musée d'Eymet (ex. Coll. Vauthier) en relation avec la Mairie d'Eymet et du Comité d'Etudes Historiques et Archéologiques de la région d'Eymet, en vue de leur présentation au public. Ces études feront l'objet de publications spécifiques dans les *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, entièrement dédiés au Périgord.

L'ADRAHP s'est mobilisée également dans les recherches concernant le réseau viaire gaulois, notamment de la voie de grand parcours de *Ouesona* à Aginnum franchissant la Dordogne à Mouleydier, avec deux segments privilégiés de La Peyrouse au franchissement de la Dordogne et le passage bien identifié au niveau de Liorac-sur-Louyre.

Plus tard dans l'Antiquité, on relève un nouveau site gallo-romain repéré sur Google-earth et confirmé au sol à Calfour (Serres-et-Montguyard). Enfin, le site antique tardif reconnu en prospection par Y. Duteil du Cimetière à Annesse-et-Beaulieu a été révélé grâce à un lot de six tessons de Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes (DSP), céramique rare et mal connue en Périgord. Le corpus est constitué à majorité de DSP couleur orangée se rapporte surtout à la famille languedocienne, mais témoigne également de productions locales, comme cela a été constaté à Petit-Bersac.

Pour l'époque moderne, l'enquête s'est poursuivie dans les régions de la Double et du Landais sur les productions des tuiliers-briquetiers : carreaux estampés (en particulier ceux produits par le tuilier Gabriel Masgnoux clairement identifié à Vanxains), égrugeoirs, salières, moules à sel, etc.

Chevillot Christian



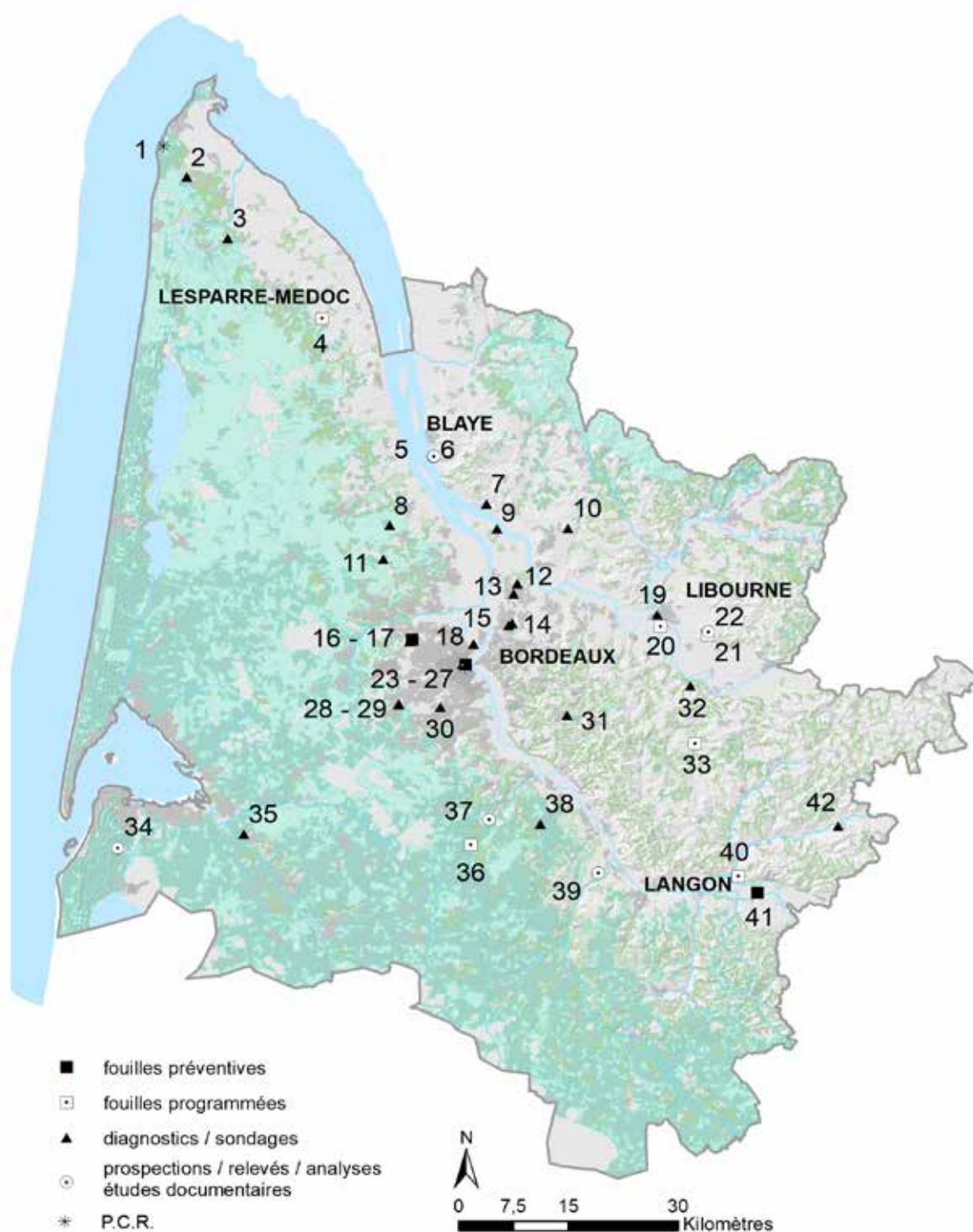
En haut à gauche : vue aérienne du sanctuaire gaulois des Vélugies (Beleymas). (© Cliché M. Paoletti 2020) ; en bas à gauche : trésor monétaire gaulois de la grotte de Rouffignac (© Clichés et montage E. Hiriart, 2020) ; en haut à droite : mobilier métallique de sites du canton d'Eymet. Ex coll. E. Vauthier, musée d'Eymet. (© Cliché C. Chevillot, 2020) ; en bas à droite : carreau estampé du château de Montclard. (© Cliché C. Chevillot, 2019).

NOUVELLE-AQUITAINE GIRONDE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



N°						N°	P.
027901	AMBARÈS-ET-LAGRAVE	22/24 Avenue du Chemin de la Vie	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	12	230
027899	AMBARÈS-ET-LAGRAVE	8 Avenue de la Liberté	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	13	230
028015	AMBÈS	Place du 11 novembre	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	9	230
028019	ARSAC	Arsac	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	11	232
027956	AVENSAN	Carrière d'Avensan Phase II	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	8	232
027951	BLAIGNAC	La Bastide	DELAGE Damien	EP	FP	41	232
027865	BORDEAUX	20 Cours Pasteur Musée d'Aquitaine Tombeau Montaigne	REVEILLAS Hélène	COL	PCR	26	234
027849	BORDEAUX	Hôtel Lalande	ALCANTARA Aurélien	COL	OPD	24	234
027672	BORDEAUX	Grand Rabbin Joseph Cohen	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PCR	23	235
027987	BORDEAUX	Place Saint-Projet	MASSON Juliette	COL	FP	27	235
027828	BORDEAUX	Ilots C15-C16	VIRELLI Samuel	COL	OPD	18	236
027997	BOURG	Le Vallon de Portier nord	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	7	237
027833	BRANNE	Branne - Places Fort Bayard	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	32	237
027877	CABANAC-ET-VILLAGRAINS	Aux Mottes	SOULARD Laura	BEN	FPr	36	237
027934	CARBON-BLANC	Entrée de Ville	TASSIN Aurélie	COL	OPD	15	238
027868	GIRONDE-SUR-DROPT	Eglise Notre-Dame	GAILLARD Hervé	MC	FPr	40	238
027966	GRADIGNAN	45 Route de Canéjan	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	30	240
027831	GRAYAN-ET-L'HÔPITAL	Grayan	FOLGADO-LOPEZ Milagros	INRAP	OPD	2	241
027977	LE HAILLAN	La Luzerne	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	16	242
028007	LE HAILLAN	Parking relais Jean Mermoz	ALCANTARA Aurélien	COL	FP	17	242
027929	LIBOURNE	Le Palus du Condat – Chemin du Roy	MAUREL Léopold	MC	FPr	20	243
027894	LIBOURNE	Place Saint-Jean	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	19	244
027866	LUGASSON	Roquefort	ARD Vincent	SUP	FPr	33	244
027758	MIOS	Le Parc de Peillin Andron Ouest	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	35	247
027947	MONSÉGUR	Maison médicale	CALMETTE Philippe	INRAP	OPD	42	247
027878	PESSAC	170 Av du Gal Leclerc	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	28	248
027990	PESSAC	186-188 Avenue du Général Leclerc	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	29	248
027825	PLASSAC	Chardonnet –Le Bourg	PETIT-AUPERT Catherine	SUP	PRS	5	248
028003	PLASSAC	Etude des mobiliers archéologiques	PETIT-AUPERT Catherine	SUP	PRT	6	249
028010	QUEYRAC	Queyrac 2	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	3	249
027895	SADIRAC	Lotissement «Le Hameau de Luquet»	CALMETTES Philippe	INRAP	OPD	31	250
027942	SAINTE-EULALIE	Saint-Eulalie	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	14	250
027914	SAINT-EMILION	La Madeleine	SAUVAITRE Natacha	EP	FPr	21	250
027923	SAINT-EMILION	Eglise monolithe	REGALDO Pierre	BEN	PRT	22	251
027980	SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET	St-Michel-de-Rieufret - Phase 2 et 3	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	38	253
-	LA TESTE-DE-BUCH	Territoire communal	JACQUES Philippe	BEN	PI	34	254
028013	VAL DE VIRVÉE	Le Hameau des Charmilles	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	10	256
027926	VERTHEUIL	La Butte de l'Estac, Le Peuilh	IHUEL Ewen	MC	FPr	4	256

NOUVELLE-AQUITAINE GIRONDE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0

AMBARÈS-ET-LAGRAVE 22-24 avenue du Chemin de la Vie

Le diagnostic archéologique s'est déroulé au 20-24 avenue du chemin de la vie.

En raison d'un relatif encombrement, le projet de 3 546 m² a été diagnostiqué à partir de sept tranchées soit une surface ouverte de 161,71 m² (6,07 % du projet).

Bien que le tracé de l'avenue reprenne celui de la voie romaine reliant Bordeaux à Saintes, aucun vestige, ni bruit de fond, n'ont été découverts.

Moreau Nathalie

AMBARÈS-ET-LAGRAVE 8 avenue de la Liberté

Le diagnostic archéologique s'est déroulé au nord-ouest de l'agglomération bordelaise.

En raison de son encombrement, le projet de 8 393 m² n'a pu être diagnostiqué qu'à partir de treize tranchées soit une surface ouverte de 338,75 m² (5,60 % du projet).

Bien que le tracé de l'avenue reprenne celui de la voie romaine reliant Bordeaux à Saintes, aucun vestige, ni bruit de fond, n'ont été découverts.

Moreau Nathalie

*Époques moderne
et contemporaine*

AMBÈS Centre bourg

Le projet « 2020 – Ambès – Place du 11 novembre » prévoit le réaménagement d'une partie du centre-ville. Les travaux projetés englobent la place du 11 novembre, deux des axes de circulation les plus anciens du bourg et une partie de la berge de la Dordogne. Le potentiel méconnu du secteur a entraîné une prescription de diagnostic archéologique. La zone d'intervention a été

limitée à trois secteurs en accord avec le représentant du service régional de l'archéologie :

- un espace de stationnement situé à l'extrémité sud-ouest de la rue Maréchal Leclerc,
- la partie de la place du 11 novembre située devant l'église,
- et un terrain en friche localisé à proximité immédiate de la berge de la Dordogne et de la cale du bourg.



*Ambès - Place du 11 Novembre
Vue de l'un des cercueils en bois mis au jour dans la tranchée 200 (Cl. : Pr. Duratti)*

Sur l'ensemble de ces secteurs, six tranchées ont été réalisées couvrant 15,25 % de la surface accessible. Assez peu de vestiges ont été mis au jour lors de l'opération, avec une vingtaine de structures archéologiques inventoriées. Il en est de même du mobilier découvert. Lorsque les quantités et l'assemblage du mobilier archéologique permettaient des datations fines, il s'est avéré que les niveaux et les structures datés ne remontaient pas au-delà de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Le secteur de l'espace de stationnement a livré les vestiges d'un fossé bordier qui a fait l'objet d'un entretien régulier et qui fut comblé probablement autour du milieu du XX^e siècle.

Le secteur de la berge s'est révélé négatif. Le terrain superficiel était constitué d'une accumulation de remblais sur au moins 1,35 m d'épaisseur, certainement apportés lors de l'aménagement de la cale sous sa forme actuelle.

Enfin, le secteur de la place du 11 novembre situé autour de l'église est celui qui a livré le plus de vestiges. Six sépultures ont été découvertes. Elles se répartissaient dans deux contextes stratigraphiques distincts. Le premier a été mis en évidence dans les tranchées de diagnostic situées devant et au nord-est du porche. Les sépultures mises au jour dans cette

zone apparaissent relativement haut (entre 0,70 m et 0,80 m de profondeur sous le sol actuel) au sein d'argiles riches en ossements humains en position secondaire. Elles étaient dans un état de conservation variable, en raison entre autres, du passage de nombreux réseaux. Le deuxième contexte a été observé dans les tranchées creusées à l'ouest du porche. De ce côté-ci, les sépultures ont été découvertes dans des argiles relativement stériles et à plus importante profondeur (entre -1,10 m et -1,38 m). La découverte d'un fragment de bois enfoui, une vingtaine de centimètres plus profondément que la sépulture la plus basse, pourrait suggérer la poursuite du cimetière à des cotes plus profondes.

Dans le cadre du diagnostic, il n'a pas été possible d'expliquer cette différence de contexte. Dans les deux cas, les sépultures ont été découvertes dans des niveaux ayant livré du mobilier datable de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Cette datation est cohérente avec la période active du cimetière. Ce dernier est attesté dans les sources textuelles dès le milieu du XVII^e siècle et il sera déplacé une première fois à la fin du premier quart du XIX^e siècle.

Bonnenfant Jérémie

ARSAC

15 allée de Chagneau

Un projet de construction d'un bâtiment associatif par Orage Mécanique Concept est à l'origine de la prescription par le service régional de l'archéologie d'un diagnostic archéologique.

Le site est localisé à Arsac, commune girondine située dans le Médoc à 25 km au nord de Bordeaux. Elle s'étend sur la rive gauche de l'estuaire de la Gironde.

Sur l'emprise de 2840 m² (2092 m²), deux tranchées ont été réalisées représentant 86 m² (4,25 % de la surface.).

Il s'agissait de reconnaître la présence d'éléments archéologiques et notamment de vérifier la présence de la « Levade », voie « ancienne » reliant Bordeaux à Soulac. Aucun élément anthropique n'a été découvert dans les deux tranchées nord/sud réalisées au nord-ouest de la parcelle. La voie ancienne n'a pas été repérée à cet endroit. Les recherches récentes (Didierjean, 2015 et Perrot, 2018) localiseraient la voie à environ 100 m à l'est de la parcelle.

Pons-Métois Anne

Époque contemporaine

AVENSAN

Carrière Phase II

Un projet d'extension, vers le nord-est, de la carrière de granulats exploitée à Avensan, par la société Cemex Sud-Ouest, est à l'origine de la prescription du diagnostic par les services de l'Etat.

La commune est localisée dans le Médoc, à 30 km au nord de Bordeaux, à proximité de Castelnau de Médoc. Le site est situé sur la rive gauche de la Garonne au sud-est de la commune.

Sur l'emprise de 174198 m², 238 tranchées ont été réalisées représentant 10418,76 m² (6 % de la surface.)

Le diagnostic n'a livré aucune structure matérialisant une occupation, pour les périodes anciennes. Les

seuls témoins de la présence humaine dans le secteur appartiennent à la périodes contemporaine (XIX et XXe siècle). Il s'agit d'une maison en ruine située au nord-est des parcelles concernées et de trois fossés parcellaires. Le mobilier et les archives confirment la chronologie de la bâtisse, qu'un acte notarié qualifie en 1941 de « rendez-vous de chasse » elle serait semble-t-il vouée à la démolition en 1943.

Pons-Métois Anne

*Second Âge du Fer,
Haut Empire,*

BLAIGNAC

La Bastide

Bas-Empire

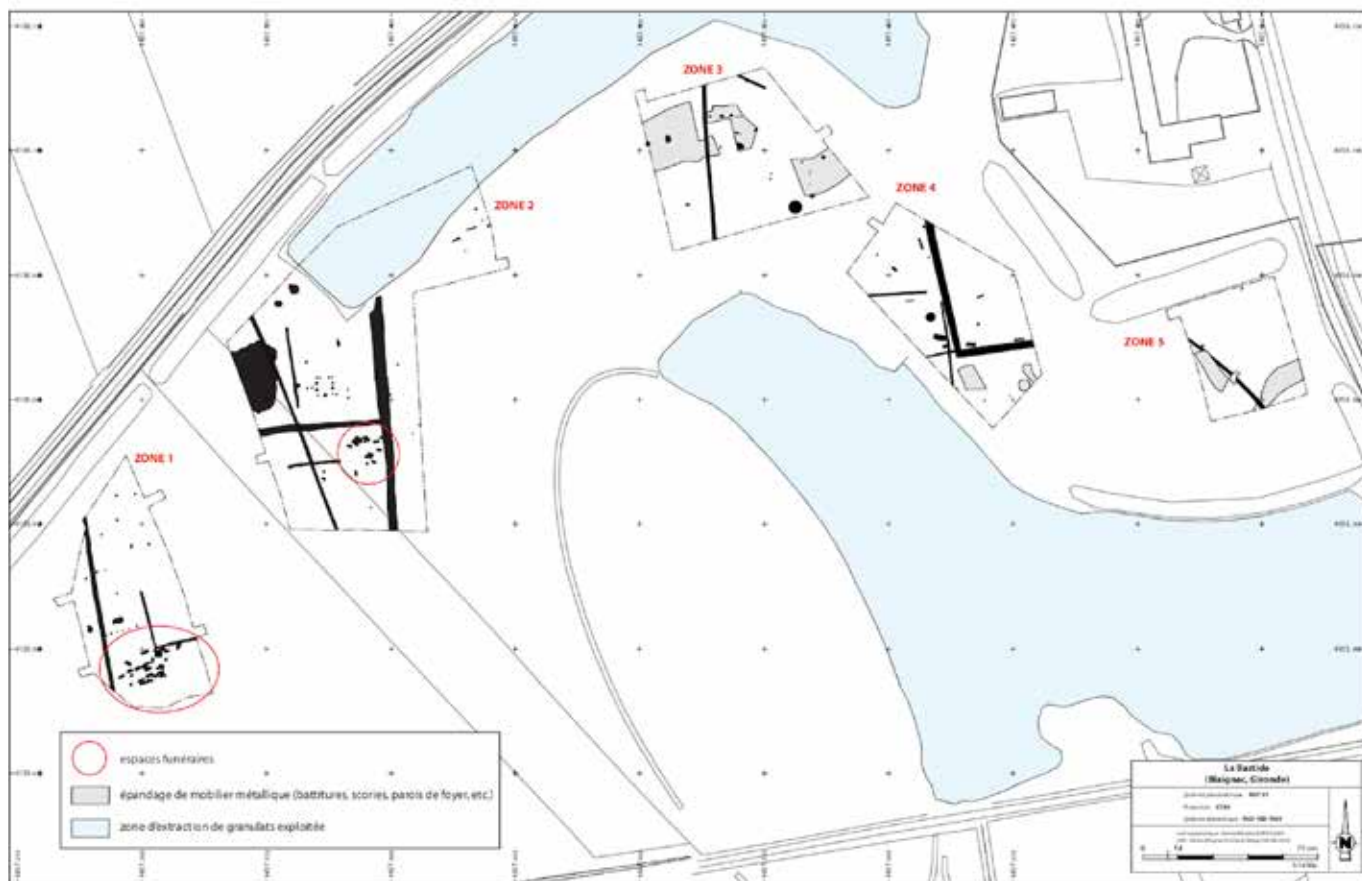
À la faveur de l'extension d'une carrière de granulats et au sein d'un contexte archéologique favorable au lieu-dit La Bastide, une fouille d'archéologie préventive a été prescrite par le service régional de l'archéologie.

Cette intervention s'est déroulée pendant environ trois mois à l'automne 2020. Le décapage des cinq emprises concernées par les fouilles (environ 21000 m² au total), situées sur la rive gauche de la Garonne, a permis de mettre au jour une occupation qui concerne majoritairement l'Antiquité et, dans une moindre mesure, le Second Âge du Fer (cf. fig. 1).

Les zones 1 et 2, localisées dans la partie ouest du terrain sondé, concernent pour l'essentiel une occupation funéraire qui se divise en deux pôles (un dans chaque secteur) comptant au total une quarantaine d'inhumations. Ces dernières se caractérisent par des fosses oblongues, plus ou moins profondes,

dépourvues d'ossement, mais livrant un mobilier relativement important, ne laissant pas de doute quant à la fonction de ces creusements. Ainsi, de nombreux clous ont été mis au jour à intervalles réguliers, indiquant des effets de paroi qui témoignent vraisemblablement de contenant en matériaux périssables. D'autres objets sont fréquemment associés à ces inhumations, des vases accessoires, des clous de chaussures, ainsi que des éléments de parure pour ne citer que les exemples les plus représentatifs (cf. fig. 2). Signalons également qu'au sein du secteur 1, deux sépultures à crémation ont été découvertes, celles-ci nous offrant l'occasion d'interroger les rapports entre les deux types de pratique funéraire présents sur le site.

En outre, une série de fossés structurant l'espace et de rares constructions sur poteaux complètent ces deux principaux ensembles. La plupart des études



Blaignac - La Bastide

Plan de masse des vestiges mis au jour à Blagnac, La Bastide (levé et DAO : Sandra Malpelat et Damien Delage, 2020)

sont en cours de réalisation pour affiner l'analyse de ces deux aires, notamment en ce qui concerne la datation, qui semble prendre place dans l'intervalle 200-300 apr. J.-C.

Les trois zones situées plus à l'est sont marquées par les vestiges d'une activité artisanale du travail du métal. Cette dernière n'est caractérisée qu'indirectement par le biais de quelques fosses charbonneuses et d'un possible foyer, mais surtout par la grande quantité de déchets générés par ce type d'artisanat souvent concentrés sous la forme d'épandages (cf. fig. 1). La collecte de ces témoins s'est effectuée manuellement et selon un protocole d'échantillonnage rigoureux, impliquant notamment la réalisation de nombreux prélèvements de sédiment et la mise en place d'un carroyage. Ce matériel est également en cours d'analyse et concerne près de 80 kg de scories, 5 kg de parois de foyer et plus d'une centaine de ponctions sédimentaires permettant de réaliser une cartographie de répartition des battitures, en vue de localiser la zone de travail principale.

Le contexte chronologique de cette occupation s'inscrirait dans l'intervalle compris entre la Tène finale et le début du Haut Empire, mais cela reste à confirmer.

Malgré un contexte défavorable à la bonne conservation des vestiges, notamment organiques, les premiers résultats de cette opération confirment l'intérêt de fouiller ce type de site.



Blaignac - La Bastide

Vue en plan de deux sépultures avec leur mobilier associé (photographie et traitement : Sandra Malpelat et Damien Delage, 2020)

Pour ce qui est du volet funéraire, l'étude des deux aires sépulcrales vient enrichir le corpus relativement peu fourni des nécropoles du Bas-Empire en Aquitaine et apporter probablement des données sur l'évolution des pratiques funéraires.

En ce qui concerne l'activité métallurgique, la fouille de Blaignac atteste indirectement d'un artisanat dont la

quantité de déchets produits, est tout à fait comparable à celle mise au jour dans les sites urbains régionaux, notamment à Bordeaux.

Delage Damien

*Époques moderne
et contemporaine*

BORDEAUX
20 cours Pasteur - Musée d'Aquitaine
Tombeau présumé
de Michel de Montaigne

Cf. rubrique Projet collectif de recherche.

Réveillas Hélène

*Époques gallo-romaine,
médiévale,*

BORDEAUX
Musée des Arts Décoratifs et du Design
Hôtel de Lalande, Rue Bouffard

moderne et contemporaine

Un diagnostic archéologique a été prescrit au sein du Musée des Arts Décoratifs et du Design à Bordeaux (MADD), dans le cadre d'un projet d'extension des réserves muséales. Les objectifs scientifiques, conformément au cahier des charges annexé à l'arrêté de prescription, consistaient à déterminer la présence des différentes occupations humaines dans ce secteur situé dans l'emprise de la ville du Haut-Empire et à proximité de l'ancien cours de la Devèze.

Cette opération intervient dans un environnement archéologique assez dense. Situé dans la vallée de la Devèze, l'Hôtel de Lalande, construit en 1779, occupe un espace situé dans l'emprise de la ville du Haut-Empire (Ier/IIIe siècle). À partir de la fin du IIIe siècle, le Musée des Arts Décoratifs et du Design est localisé hors-la-ville mais à proximité immédiate des remparts. Cette situation n'empêche pas la persistance d'une présence humaine jusqu'au IVe/Ve siècle, attestée par plusieurs interventions récentes, dont le diagnostic de 2016 sur la place Gambetta (Doulan 2016). Cette espace reste à l'extérieur de la ville au Moyen-Âge mais conserve une forte proximité avec l'enceinte de la ville édifiée au XIVe siècle, située à seulement 20 m du site. L'emprise de 650 m² a fait l'objet de trois sondages profonds correspondant à une surface ouverte de 2,4 % de la surface prescrite.

Cette opération de diagnostic au sein du Musée des Arts Décoratifs et du Design, malgré de grosses contraintes techniques, a ainsi permis de percevoir la stratigraphie de ce secteur de Bordeaux au travers

des trois sondages situés respectivement dans la cour d'honneur, dans une cave de l'Hôtel de Lalande et dans la cour arrière du bâtiment.

La séquence stratigraphique obtenue témoigne de sept grandes phases d'occupations entre le VIe/VIIe siècle et la période contemporaine. Malheureusement, la cote inférieure des sondages n'a pas permis d'atteindre les niveaux en place du Haut-Empire, qui doivent donc se situer en-deçà de la cote de 5,30 m NGF.

La première, située au-delà de 5,60 m NGF, correspond à niveau d'abandon livrant du mobilier du Ve/VIIe siècle, scellé par un niveau de tourbe entre 5,60 et 5,80 m NGF. La seconde phase correspond à la construction d'un sol de *tegulae* et galets, dont la datation proposée s'établit au Haut Moyen-Âge. Ces deux premiers états nous renseignent sur l'occupation des espaces à l'extérieur de la ville remparée entre l'Antiquité tardive et le Haut Moyen-Âge.

La période comprise entre le Haut Moyen-Âge et le XIVe/XVe siècle est invisible dans l'ensemble des trois sondages. Il marque probablement un désinvestissement total de cette zone. Du mobilier du XIVe/XVe siècle est en revanche présent dans des niveaux de remblais assez imposants, mêlé à de la céramique antique (phase 3).

L'essentiel des vestiges rencontrés lors du diagnostic correspond à la période moderne. Ceux-ci sont présents dans des remblais hétérogènes, plus ou moins épais, qui servent à rehausser le terrain

(phases 4 et 5). En outre, la mise en place d'un sol de mortier a été repérée sur les sondages 1 et 3. Ce remblaiement massif du terrain semble être intervenu dans le troisième quart du XVIII^e siècle, ce qui renvoie assurément à la construction de l'Hôtel de Lalande, bâti en 1779.

Enfin, les phases 6 et 7 témoignent des modifications du bâtiment et de ces espaces extérieurs à l'époque contemporaine, jusqu'à son état actuel.

Alcantara Aurélien

BORDEAUX

Parunis-Grand Rabbini Joseph Cohen

Cf. rubrique Projet collectif de recherche

Elizagoyen Vanessa

Haut Moyen Âge,
Epoque moderne

BORDEAUX

Place Saint-Projet

Une fouille archéologique a été prescrite sur la place Saint-Projet en amont d'un projet d'aménagement d'un îlot de fraîcheur, matérialisé par la plantation de cinq arbres, dans trois fosses séparées. Implantées alignées suivant un axe nord-sud le long de la rue Sainte-Catherine, ces fosses occupent une surface d'environ 20 m de longueur et 4 m de largeur, pour une profondeur de 1,30 m.

Le terrain concerné par la fouille, relativement plat, se situe à environ 8,80 m NGF en limite du versant sud de la vallée de la Devèze dont le cours, aujourd'hui canalisé dans le sous-sol, s'écoule à environ 200 m au nord.

D'un point de vue historique, le secteur de la place Saint-Projet est dans l'emprise de la ville du Haut-Empire et celle de la ville de l'Antiquité tardive protégée par l'enceinte du III^e siècle. La place est située dans l'angle sud-ouest du carrefour formé par un decumanus, dont l'axe correspondrait aux tracés des rues des Trois-Conils et de la Merci, et par un ancien cardo (probable maximus) que reprend le tracé de la rue Sainte-Catherine. L'existence d'un domaine palatial alto-médiéval a été proposée pour ce secteur, par une étude basée sur les textes et la morphologie urbaine. L'église Saint-Projet longeait la place au sud et son cimetière se développait aussi au sud et non sur la place. Une halle est installée en 1594. Une première fontaine est établie en 1715 à l'emplacement d'un ancien puits. En 1737, une nouvelle fontaine, toujours en place, fut édifée au sud de la place.

À partir du XVIII^e siècle, de multiples découvertes archéologiques sont signalées dans ce secteur de la ville et concernent principalement du mobilier (cippe funéraire en marbre avec inscription consacrée à Mercure, des murs, un sol en probable opus signinum, des tubuli, tuiles, etc.). Pour le Moyen Âge et l'époque moderne seules les sources historiques attestent d'une fonction de marché. La place Camille Jullian, non loin de la place Saint-Projet au nord, a été l'objet de fouilles



Bordeaux - Place St Projet
Vue zénithale des vestiges observés sur la partie ouest de l'emprise
(Cl : J.-B. Mengès, Bordeaux Métropole)

préventives en 1989 et 1990. Elles ont permis l'étude d'un quartier intégré dans l'enceinte du Bas empire, et mis en évidence plusieurs phases d'évolution de ce quartier du I^{er} au VIII^e siècle.

La fouille menée en 2020 a permis l'observation de niveaux en place pour la période carolingienne, matérialisée par un épais remblai surmonté d'un niveau de circulation riche en céramique, et de niveaux antérieurs plus structurés (sols de mortier associés à des murs, sablières basses, trous de poteaux, fosses et plaques foyères) pour lesquels le mobilier céramique et métallique signale la période charnière entre l'Antiquité

tardive et le haut Moyen Âge. Ces niveaux ont livré beaucoup de faune, dont plusieurs individus avec des traces de coupes. Les études sont en cours sur les niveaux observés qui pourraient illustrer de l'habitat, et des activités liées à un marché antérieur à celui signalé par les textes. La limite est de l'emprise a révélé des murs de caves de la période moderne, associées à des maisons longeant la rue avant l'alignement des façades.

Masson Juliette

Époque contemporaine

BORDEAUX

Cours du Raccordement, Ilot C15-C16

Dans le cadre du réaménagement urbain du quartier des Chartrons, un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit par le Service régional d'archéologie, préalablement à un projet immobilier aux 86, 102 et 106 cours du Raccordement. Les parcelles RW11 et RW13 concernées par ce projet sont situées à environ 500 m au nord-ouest de l'ancien emplacement de la faïencerie J. Vieillard du XIX^e siècle et du moulin de Teynac bâti à la fin de l'époque moderne.

Plusieurs interventions archéologiques réalisées entre 2013 et 2019 autour des rues Lucien Faure, Canis et Marcel Pagnol, attestent la présence d'une zone de rejet de production de cette faïencerie.

Les six tranchées sondées lors de cette opération ont mis au jour plusieurs strates de remblais, liés à l'activité de la faïencerie à la fin du XIX^e siècle. Les vestiges archéologiques apparaissent entre 0,20 m et 1 m de profondeur, sous des aménagements du début du XX^e siècle ou des niveaux démolition postérieurs à la seconde moitié du XX^e siècle.

Les rejets de production sont caractérisés par une succession de remblais, plus ou moins épais, présentant un fort pendage vers l'ouest. Majoritairement composés de fragments de faïences, de moules en plâtre et de matériaux d'enfournements, ils sont pris dans des matrices sableuses ou argileuses peu denses. Des niveaux de déchets de combustions ont par ailleurs été observés. Il s'agit plus précisément de houilles, de scories et d'oxyde d'aluminium, rarement accompagnés de faïence. Sur la parcelle RW13, des déchets de production de verrerie sont mélangés aux rejets de la faïencerie. La collaboration étroite entre les deux entreprises des frères Vieillard semble donc s'étendre à la gestion de leurs déchets de production.

Ces remblais forment un ensemble de 1,50 m à 2 m d'épaisseur, qui reposent directement sur un substrat argileux, atteint à 1,40 m NGF en moyenne.

La résurgence de la nappe phréatique à partir de 1,70 m NGF ne permet pas une bonne lecture de



Bordeaux - Ilot C15-C16
Vue de détail de la stratigraphie de la berme sud, tranchée 1 (Cl : S. Virelli)

l'interface entre les remblais et les argiles vasardes. Néanmoins l'occupation humaine du site ne semble pas antérieure au dernier quart du XIX^e siècle.

Virelli Samuel

BOURG

Le Vallon de Portier nord

Cette intervention a eu lieu sur une surface de 15 292 m².

Vingt et une tranchées (soit 902,13 m²) ont permis de récolter une trentaine de tessons de céramique et deux silex taillés seulement malgré un contexte

favorable à la découverte de vestiges (à 200 m d'une nécropole antique et médiévale).

Moreau Nathalie

Protohistoire

BRANNE

Les Places - Fort Bayard

Dans le cadre d'un projet de lotissement au lieu-dit « Les Places, Fort Bayard », le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique.

L'emprise diagnostiquée se situe au sud du bourg sur une parcelle anciennement plantée de vignes sur le flanc est d'un talweg orienté nord/sud vers le lit de la Dordogne.

Interrompu en raison de la pandémie de Covid 19 et au regard des résultats obtenus, les services de l'État ont considéré que les deux tiers de la surface investiguée suffisaient à donner une idée assez précise de l'occupation archéologique. En l'état, elle ne

se caractérise que par la présence de quelques rares artefacts lithiques, possiblement issus d'industries sur galets fluviatiles (néolithique ou protohistoriques) et de rares structures en creux très arasées à l'exception d'un possible silo non daté. L'ensemble est extrêmement dilaté sur la surface de l'emprise. Quelques structures linéaires comblées de blocs de calcaire ont pu être interprétées comme de possible aménagement de drainage modernes ou contemporains.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Ducournau Bertrand

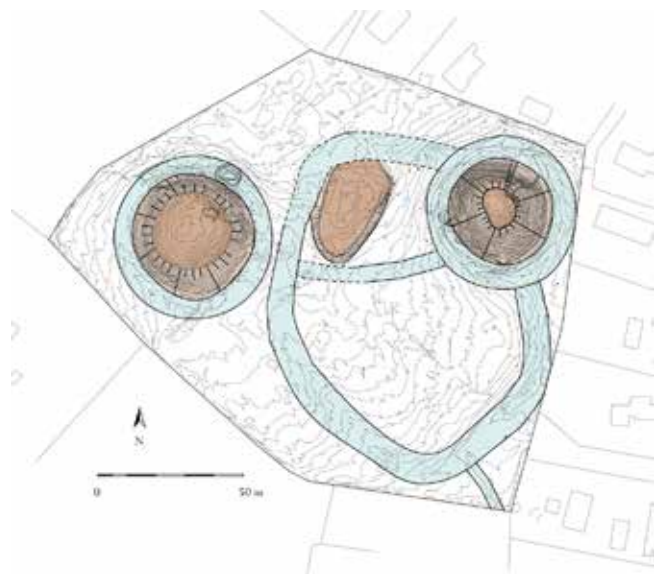
Moyen Âge

CABANAC-ET-VILLAGRAINS

Mottes castrales de Cabanac

La campagne de fouilles 2020 portant sur le site des mottes castrales de Cabanac-et-Villagrains constitue la deuxième opération d'une programmation archéologique triennale. Elle fait suite à trois opérations archéologiques qui ont eu lieu en 2017, 2018 et 2019, et à une prospection ayant eu pour objet l'inventaire des mottes castrales de la vallée du Gat mort en avril 2017.

Le principal apport de l'opération 2020 concerne les modes de construction du tertre occidental et l'acquisition des premières données chronologiques dans cette partie du site. Celles-ci marquent franchement l'occupation du site jusqu'au milieu du XIV^e siècle, malgré l'arasement du plateau sommital. L'analyse au radiocarbone de charbons prélevés dans les couches de construction du tertre donne quant à elle une fourchette comprise entre la seconde moitié du XI^e et la fin du XIII^e siècle. La motte est majoritairement bâtie avec des sables locaux, mais une répartition spatiale des techniques de construction et des matériaux semble avoir été mise en œuvre entre le centre du plateau et les pentes du tertre. La première zone étudiée est constituée d'épaisses couches de

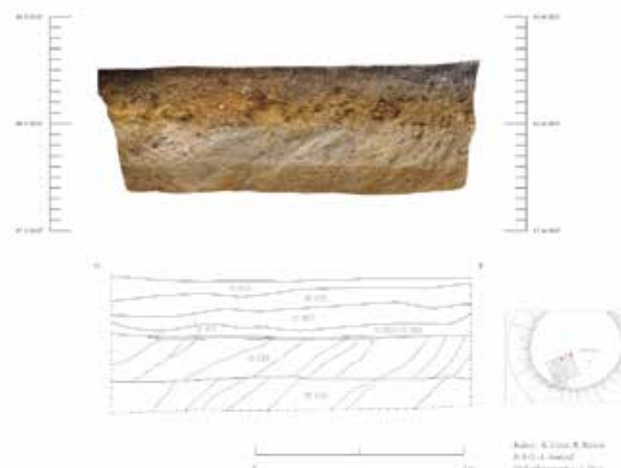


Cabanac-et-Villagrains - Mottes castrales de Cabanac
Proposition de restitution du réseau fossoyé au Moyen Âge (L. Soulard)

construction soigneusement damées, présentant elles-mêmes une alternance de strates de sable fin observant un pendage de 80 °. Aux abords de la pente, des couches de cailloutis s'intercalent cette fois avec les sables afin de conforter les flancs du tertre.

Les données collectées dans la partie sud de la plateforme/basse-cour s'ajoutent quant à elles aux observations recueillies à l'extrémité sud-est de la structure en 2017 et dans sa moitié nord en 2018 et 2019. L'ensemble offre une vision globale, mais néanmoins complexe d'une occupation centrée sur les XIIe et XIIIe siècles, qui se caractérise par des bâtiments à absides et une activité métallurgique tardive. Un sondage profond a permis d'observer l'entière stratigraphie de la plateforme qui comprend deux grandes couches de construction sableuses, portant la plateforme à 1 m de hauteur en moyenne. Entre ces couches s'intercale un niveau d'incendie localisé dans la partie nord-est du sondage, dont la datation est comprise entre les années 1028 et 1158. Ce niveau semble associé aux quelques vestiges mis au jour en 2018 au nord-est (foyer, tranchées de fondation et trous de poteau) qui avaient alors été attribués à la première phase de construction de la plateforme.

Enfin, des carottages et une tranchée, réalisés entre la motte ouest et la plateforme, ont permis de confirmer la présence d'un fossé qui longe cette dernière et se distingue de celui de la motte. Cette structure rejoint visiblement le fossé nord, partiellement mis au jour en 2018, et le fossé médian qui sépare la plateforme



Cabanac-et-Villagrains - Mottes castrales de Cabanac
Relevé des couches de construction de la motte occidentale au centre du plateau

de la basse-cour sud, découvert en 2017. Le tertre occidental se trouve ainsi exclu du complexe formé par la motte orientale, la plateforme et le fossé qui enserré la basse-cour au sud. Cette configuration n'est pas due à une disparité chronologique entre ces ouvrages, si l'on considère les datations au radiocarbone obtenues sur la plateforme et le tertre (fin du XIe-milieu du XIVe siècles), mais cela devra être confirmé par la fouille de la motte orientale.

Soulard Laura

CARBON-BLANC

1-5 avenue de Bordeaux, entrée de ville

Un diagnostic archéologique a été prescrit sur les parcelles AP 157, AP 158 et AP 159, suite à la découverte d'un ensemble funéraire sur les parcelles voisines.

Les trois parcelles ont fait l'objet de six tranchées, cinq d'entre elles se sont avérées vierges de structures antérieures au XIXe siècle.

La dernière tranchée a mis en évidence l'existence de deux murs chaînés, orientés nord-ouest/sud-est

et nord-est/sud-ouest, construits pendant des phases différentes. En raison de l'absence de mobilier, ces murs n'ont pu être attribués à une phase chronologique. Ils sont localisés au sud-ouest du terrain à proximité de l'ensemble funéraire.

Tassin Aurélie

Haut-Moyen Âge,
Moyen Âge,

GIRONDE-SUR-DROPT Eglise Notre-Dame

Époque moderne

L'opération programmée de 2020 fait suite à celles de 2011 et 2016 sur cette église du Réolais, dont avait été distingué un chevet polygonal supposément antérieur à l'époque romane. 2011 avait été consacrée à dater par des sondages chevet et mur gouttereau, à réaliser le plan de l'édifice.

Un segment du chevet comportant une des cinq baies restituées, largement ébrasées, avait en outre été relevé. 2016 avait complété les données en garantissant un plan de l'état primitif d'une grande et large nef concomitante au chevet et en révélant des indices de sol de part et d'autre des épaulements de

nef (annexes ?). Une campagne de datations par OSL sur mortiers (programme ModAq coordonné par Pierre Guibert) venait enrichir la gamme des dates obtenues par méthode physico-chimique. La conclusion de ces opérations passées livrait donc un état initial carolingien du milieu du VIII^e à la fin du IX^e siècle sous la forme d'un grand édifice de culte à la nef charpentée et au chevet à sept pans, le tout élevé en moellons. Restait donc à qualifier au mieux ces élévations carolingiennes en tenant compte des transformations ultérieures : celles modestes d'époque romane, celles relevant de la reconstruction de l'édifice à la fin du X^e siècle et enfin la restauration de 1860.

La campagne 2020 s'est donc concentrée sur le relevé de ces élévations par une photogrammétrie de l'extérieur par drone et une lasergrammétrie du volume interne, réalisées et assemblées par la cellule Acquisition numérique de la DRAC Nouvelle-Aquitaine. Le chevet a ensuite été échafaudé en totalité à l'extérieur pour enregistrer et examiner les différentes phases de construction, réparation, enduits, l'intérieur du chevet ayant subi un rejointoiement intégral dans les années 1970.

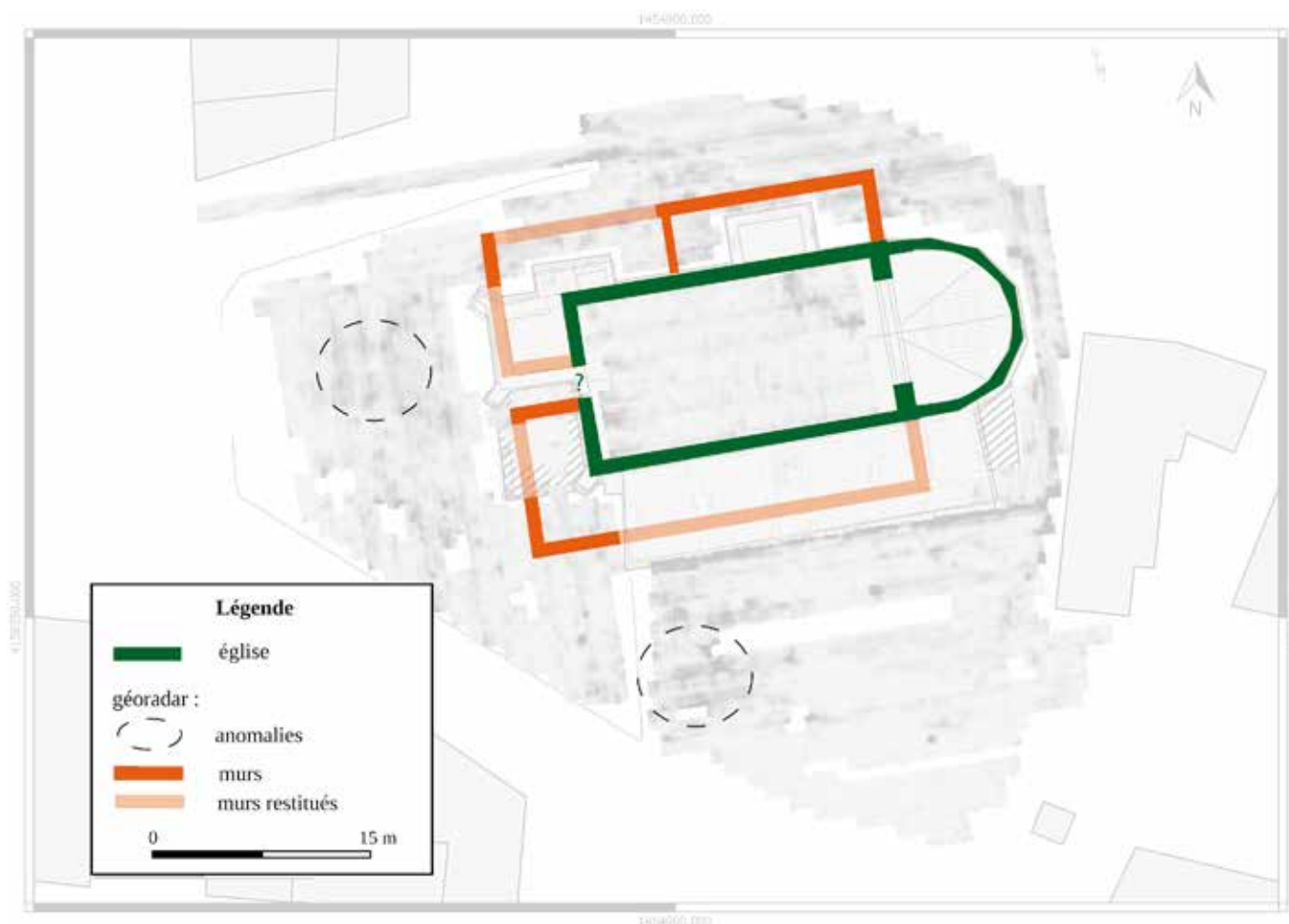
En parallèle, il a été procédé à un relevé géoradar autour de l'église pour capter les éventuelles constructions annexes et le cimetière.

L'analyse du bâti a permis de bien examiner les angles des pans de 141°, avec l'utilisation de moellons allongés disposés en besace en partie haute et en partie basse. Certains de ces blocs sont des remplois de claveaux. La partie médiane comporte des assises plus hautes en calcaire plus coquillier que le calcaire oligocène local d'aspect gréseux, formant donc une ceinture de renforcement de l'ouvrage au niveau de l'ouverture des baies.

Parmi tous les trous de boulin qui ont été désobstrués, un seul conserve l'empreinte de la section de la traverse d'échafaudage, d'un diamètre de 12 cm dans le mortier de construction. La plupart ont été rebouchés au cours des opérations d'enduit à l'époque moderne. L'usure de leur appui laisse à penser qu'ils sont demeurés ouverts tout au long de la période médiévale. Ils sont pour la plupart traversants (60 cm de profondeur). Les linteaux ou appuis utilisent quelquefois des matériaux en remploi (*tegulae*).

Le parement reçoit un dessin de joints rubanés conservés par places.

Des deux baies subsistantes du premier état carolingien, ayant échappé à la restauration de 1860, celle la plus méridionale a conservé sa feuillure, sans aucune patte de scellement de ce qui pouvait l'obtenir. Le contour est constitué de l'alternance de blocs



Gironde-sur-Drop - Église Notre Dame
État carolingien de l'église de Gironde selon les relevés archéologiques et le géoradar (dessin : H. Gaillard)

allongés taillés en besace, l'un dressé en parement externe, l'autre épousant l'ébrasement intérieur à 45°, à l'angle très large déjà constaté lors du dessin des baies sur la face interne du chevet.

Une forte usure est constatée relevant d'un violent incendie au cours de la période médiévale. Cet épisode porte également ses marques sur l'autre baie d'origine. A sa suite, sans doute lors de la reconstruction générale du XVe siècle, leur large ébrasement interne est comblé d'un mortier à gros graviers.

Le chevet reçoit à l'époque moderne une litre, puis plusieurs phases de chaulage intégral (3 couches décelées sur la nef). La restauration de 1860 a entraîné enfin un rehaussement de la construction sommé d'une nouvelle corniche, pour l'établissement d'une voûte en plâtre et lattis et le percement de trois baies de style néo-gothique.

La campagne de géoradar a permis d'affiner le plan d'ensemble qui est livré ici à titre d'hypothèse (cf. fig.). Une galerie latérale se dessine parfaitement au nord (larg. 4,5 m sur une longueur de 14 m) et son pendant se devine au sud. La formule architecturale d'un plan basilical ne semble pas devoir être retenue à Gironde

néanmoins, les parties d'élévations anciennes à la base des murs gouttereaux de l'église actuelle semblant pleins, d'après les observations archéologiques.

Al'ouest, même si la lecture du radar est plus confuse en raison de la présence du clocher du XVe siècle et d'un auvent sur ce flanc, les galeries semblent former un retour enveloppant la nef et le dispositif potentiel d'entrée axiale.

La datation haute confirmée, l'architecture d'une grande nef à galeries latérales établie dans ses grandes lignes, restent à comprendre les raisons qui ont présidé à l'édification d'un tel ensemble durant cette période très mal connue. Un statut monastique est soupçonné, peut-être à l'initiative de l'évêque de Bazas. Cette opération de recherche programmée au long cours fait de Gironde, non un cas unique, mais un exemple des mieux conservés dans le paysage monumental de l'époque carolingienne en Aquitaine, qui méritera bientôt un classement au titre des Monuments historiques.

Gaillard Hervé, Gensbeitel Christian

Époque contemporaine

GRADIGNAN

45 route de Canéjan

Le projet de construction de plusieurs lotissements à proximité du manoir de Lahouneau a entraîné une prescription de diagnostic archéologique. Celle-ci concernait deux zones distinctes, une dans les environs immédiats du manoir et une seconde dans le parc de la demeure, le long de la route de Canéjan. Les deux zones couvraient une superficie de 8970 m². Sur ces espaces, dix-huit tranchées ont été ouvertes correspondant à 9,2 % de la surface prescrite et à 10,3 % de la zone accessible.

Près de soixante-dix structures archéologiques ont été mises au jour et inventoriées. Les vestiges les plus anciens n'étaient pas antérieurs à la fin du XVIIIe siècle.

Dans la zone autour du manoir, des structures en lien avec la mise en valeur du terrain ont été découvertes (fosses de plantation, probable fossé parcellaire et trous de piquets). Elles apparaissaient à faible profondeur entre 0,25 et 0,45 m sous le sol actuel. Les rares éléments mobiliers qui en ont été extraits renvoient à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.

Au sud du manoir, les vestiges affleurant d'édifices visibles sur les cadastres du XIXe siècle et sur les photographies aériennes anciennes ont été découverts. Il s'agit pour l'essentiel, d'anciennes extensions qui se développaient depuis le chai du manoir. Leur état d'arasement n'a pas permis de les interpréter. De manière plus anecdotique, les quatre piles maçonnées d'un édifice carré devant posséder une certaine élévation (pigeonnier ou bien citerne aérienne) ont été découvertes.

Au nord-ouest du manoir plusieurs fosses tapissées de chaux ont été mises au jour à environ 0,30 m de profondeur sous le sol actuel. Plusieurs d'entre elles ont été décapées sur toute leur emprise et testées. Elles prenaient la forme de structures mesurant plusieurs mètres, de forme rectangulaire aux angles arrondis. Les fosses possédaient des parois verticales à obliques et un fond plat. Le mobilier qui a été extrait de ces structures a pu être daté de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle. Au regard de leurs morphologies et de leurs datations, il pourrait éventuellement s'agir de fosses à chaux aménagées pour la construction de bâtiments, voire même éventuellement du manoir (nous n'avons trouvé aucun document attestant de l'existence du manoir avant la seconde moitié du XVIIIe siècle).

Dans la zone située le long de la route de Canéjan, des alignements de fosses de plantation apparaissant entre 0,30 et 0,50 m de profondeur sous le sol actuel ont été observés. Certaines étaient accompagnées de trous de piquets correspondant vraisemblablement aux vestiges d'éléments servant à haubaner les arbres plantés. Ces aménagements datent du milieu des années 1950 comme en témoignent les clichés aériens de cette période. Enfin, une tranchée a livré les vestiges affleurant d'un ensemble de maçonneries imbriquées les unes dans les autres. Les maçonneries arasées ne permettent pas d'identification certaine, néanmoins certains ensembles archéologiques ont pu être interprétés comme des bassins. Un riverain nous a

indiqué qu'un ancien lavoir existait à l'emplacement des découvertes. Si tel est le cas, les vestiges découverts pourraient correspondre à un lavoir, possédant un bassin de rinçage situé en amont et un bassin lavoir/abreuvoir positionné en aval. La parcelle sur laquelle les découvertes ont été effectuées ne semble pas

avoir été aménagée avant le début du XX^e siècle. Cette période pourrait ainsi correspondre à la date de création de l'édifice.

Bonnenfant Jérémy

Néolithique,
Protohistoire

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL Rue de Soulac – Lieu-dit Valade

Haut-Moyen Âge

Une opération de diagnostic archéologique, réalisée par l'institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), fait suite à une prescription émanant de la direction régionale des affaires culturelles et concerne un projet de viabilisation de lots destinée à la construction de maisons d'habitation.

Les parcelles, qui occupent 10 400 m², sont incluses dans la problématique régionale où des actions interdisciplinaires entreprises depuis 2013 cherchent à connaître les modalités du peuplement ancien dans un contexte écotone.

La totalité des 23 tranchées effectuées sur la surface ont fourni, selon des degrés différents, des vestiges archéologiques.

Les découvertes correspondent à du mobilier essentiellement céramique, mais aussi lithique et, en moindre mesure, à de la TCA, des scories, des restes osseux brûlés et des éléments en fer.

La majorité du mobilier (nb = 501 objets) se localise, de façon éparse, sur l'épaisseur d'une

couche sédimentaire (C2). Le reste du mobilier (nb = 171 objets) est associé à une partie des quelques structures en creux, les mieux conservées, repérées au cours du décapage des tranchées.

C'est l'identification, de l'ensemble céramique qui permet d'affirmer la présence de plusieurs occupations chrono-culturelles sur les parcelles diagnostiquées. Elles concerneraient le Néolithique, la Protohistoire et le Haut Moyen Âge.

Pour les périodes néolithique et protohistorique, l'état de préservation trop détérioré ne permet pas d'établir ni le type (habitat, halte, etc.), ni la fonction (artisanale, agricole,) ni la durée des occupations (continue, intermittente, etc.).

Pour la période du Haut Moyen Âge, l'état de préservation semble un peu mieux structuré, les tessons présentent une distribution variable. Une partie se situe au sein de quelques structures, les autres, en épandage et quelques-uns, mélangés à l'ensemble dans la couche C2. Les datations établies permettent



Tr.08_Fo.04 à 09. Niveau d'apparition des structures



Tr.08_Fo.04, coupe

Grayan-et-l'Hôpital - Rue de Soulac
Tranchée Tr08. Vue du niveau d'apparition des structures et détail de la fosse Fo04 (cl. : M. Folgado, INRAP)

de suspecter une continuité d'occupation sur plusieurs siècles. Les VIII-IXe siècles et les X-XIe siècles sur des zones différenciées à l'est de l'emprise. Entre autres indices, la présence de quelques scories porte les déductions des occupations en rapport avec des activités métallurgiques, mais étant donné la faible représentativité des indices, cette interprétation ne dépasse pas l'état d'hypothèse et d'autres activités, par exemple agricole, pourraient être impliquées.

Enfin, l'ensemble des informations procurées par ce diagnostic, permet d'affirmer une fréquentation répétitive de cet emplacement au cours de

différentes périodes chronologiques : au Néolithique, à la Protohistoire et au Moyen Âge sur les périodes VIII-IXe siècles et X-XIe siècles.

L'acquisition de données de plus en plus nombreuses lors de diagnostics (ou de fouilles) permettront de mieux définir et établir les interrelations, entre les différentes occupations côtières et l'intérieur des terres que cela soit pour les périodes anciennes, néolithiques, protohistoriques, ou pour des périodes plus récentes.

Folgado-Lopez Milagros

LE HAILLAN La Luzerne

La prescription d'un diagnostic archéologique au lieu-dit « la Luzerne » s'inscrit en préalable au projet de construction d'un collège.

Les parcelles, en grande partie boisées, n'ont fait l'objet de sondages que dans les parties impactées par le projet bâti. Onze sondages d'inégales longueurs ont été conduits et ils n'ont donné lieu à aucune découverte qui attesterait d'une occupation plus ancienne que les

quelques éléments mobiliers datés du XIXe siècle retrouvés lors de l'opération.

Les seules observations sont de nature géologique et ont permis de préciser que le substrat est constitué des formations pléistocènes constituant les terrasses anciennes de la Garonne.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Ducournau Bertrand

Antiquité,
Moyen-Âge

LE HAILLAN Parking-Relais Jean Mermoz

Le projet d'aménagement d'un parking-relais « Jean Mermoz » par Bordeaux Métropole, dans le cadre de la mise en place du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), a conduit à une prescription de diagnostic par le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Conduit en 2017, plusieurs éléments du patrimoine archéologique (occupation rurale antique, rare mobilier du second Âge du Fer et de la période médiévale) avaient été mis au jour.

Suite aux résultats de ce diagnostic, la parcelle, à l'exception de zones périphériques vides de vestiges, a été prescrite, soit 2 915 m².

À la suite du décapage de l'emprise, de nombreuses structures fossoyées ont été mises en évidence, notamment des ensembles de fosses polylobées de grande dimension. Celles-ci sont datées de deux périodes distinctes : le Haut-Empire et le Moyen-Âge.

L'occupation du Haut-Empire correspond à une petite exploitation rurale dédiée à l'extraction d'argile.

En effet, les fosses sont toutes creusées dans un substrat argileux et montre des caractéristiques morphologiques suggérant une activité d'extraction de ce matériau. Aucun élément pouvant s'apparenter à la sphère domestique n'a été identifié au sein de l'emprise. L'occupation antique apparaît néanmoins structurée par la présence de fossés, probablement parcellaires.

À la période médiévale, l'occupation demeure similaire puisqu'elle est caractérisée par la présence de nombreuses fosses ayant impacté le substrat argileux. Ces creusements massifs sont associés à de très rares fosses pouvant traduire une occupation domestique à proximité. L'activité d'extraction reste donc le vecteur le plus important d'anthropisation du secteur.

Aucune occupation antérieure ou postérieure n'a été identifiée lors de la fouille préventive.

Alcantara Aurélien

LIBOURNE La Palus de Condat

A l'initiative conjointe du propriétaire du terrain et du Service régional de l'archéologie, une opération de fouille archéologique programmée s'est déroulée sur la palus de Condat, lieu-dit « Les Galets », durant les trois premières semaines du mois de juillet 2020.

L'objectif de ces investigations archéologiques a été de comprendre, aussi précisément que possible, la nature des occupations humaines de cet espace clos, situé dans un méandre de la Dordogne. En effet, depuis plus d'un siècle, plusieurs découvertes fortuites ont permis d'identifier des vestiges en lien avec l'époque gallo-romaine notamment. Le quartier dit de Condat, est situé en bord de Dordogne, dans une concavité secondaire du méandre, soumise à la marée, à la limite de zones de terres sèches et de terrasses anciennes. Différents vestiges antiques ont été observés à Condat, où certains historiens supposent la présence d'un *vicus* (agglomération secondaire antique), essentiellement sur la base des écrits du poète bordelais du IV^e siècle, Ausone. La chapelle de Condat, d'origine romane, serait en lien avec une motte féodale antérieure au château. Il y a plusieurs années de cela, des vestiges du Haut Moyen Âge ont été identifiés à l'occasion de labours de plantation permettant ainsi de confirmer l'occupation relativement ancienne du secteur.

En effet, Le libournais est un lieu de peuplement ancien, dont témoignent la découverte, située non loin, du squelette de Saint-Germain-la-Rivière (Langlais *et. al.* 2015) et le menhir de Pierrefitte à Saint-Sulpice-de-Faleyrens. Le site de Libourne semble occupé dès le bronze final. Il constituait un carrefour d'échange, commercial, entre l'Isle et la Dordogne. Pourtant, le site de Libourne, sous l'Antiquité et jusqu'au Moyen-Âge, est encore relativement mal connu hors-mis les nombreuses découvertes isolées effectuées.

Ces différentes découvertes nourrissent la réflexion des historiens et archéologues sur l'organisation des implantations humaines et donc sur le peuplement ancien de Libourne. L'équipe de fouille a donc souhaité, par l'ouverture d'un sondage, déterminer la présence éventuelle de vestiges mais également préciser, le cas échéant, leur datation ou peut-être même plus encore, différentes phases d'occupation du secteur.

La tranchée réalisée, d'une longueur de 50 mètres pour une largeur de 4 mètres, a permis de mettre au jour un premier bâtiment, de facture antique, conservé sur une hauteur de 0,50 m par endroit pour une largeur d'environ 0,80 m. L'édifice, très partiellement observé, s'étend sur une largeur supérieure à 10 m en partie interne. Plusieurs réfections semblent avoir eu lieu si on en juge par les reprises de mortiers observées à plusieurs emplacements. L'intérieur de l'édifice est aménagé avec la présence d'un sol en mortier dont



Libourne - La Palus de Condat
Photographie aérienne par drone (Clément Coutelier, Ausonius)

la surface lissée correspond au niveau de circulation. L'angle sud-est du bâtiment est occupé par un massif maçonné, formé d'un parement et d'un blocage interne très dense.

Les parties extérieures de l'édifice ont été identifiées par des sondages conduits parallèlement aux maçonneries. Ils mettent en évidence la présence de remblais sans niveau de circulation clairement établis. Les quelques éléments de mobilier, notamment céramique, mis au jour, nous conduisent à évoquer une datation du Haut-Empire pour la construction du bâtiment. Compte tenu de la faible superficie étudiée, cette datation devra être confrontée à une exploration plus élargie de l'édifice.

L'extrémité nord du sondage se caractérise par l'absence de structures archéologiques et par la présence d'un niveau subhorizontal, présentant un léger pendage et constitué de fragments de blocs calcaires et de terre cuite architecturale. Ce niveau qui se prolonge vers le nord, est pris dans des sédiments alluvionnaires recouvrant une terrasse de la Dordogne

formée de galets de rivière en grande quantité. Ainsi, l'hypothèse retenue est celle d'un bâtiment de l'époque antique, partiellement étudié dans le cadre de cette opération, ayant subi des réfections mais contenu dans un seul état d'occupation, installé sur un secteur à léger rehaussement par rapport à un environnement fluvial lié au méandre de la Dordogne. Les investigations complémentaires devront se poursuivre en direction de l'ouest vers laquelle semblent se poursuivre les maçonneries. Enfin, des prospections géophysiques

seront effectuées afin de tenter de préciser le plan d'ensemble et d'identifier avec plus de précisions les parties basses liées à l'évolution morphologique de la Dordogne.

Maurel Léopold

- Langlais Mathieu, Laroulandie Véronique, Costamagno Sandrine, Pétillon Jean-Marc, Mallye Jean-baptiste, Lacrampe-Cuyabere François, Boudadi-Maligne Myriam, Barshay-Szmidt Carolyn, Masset Caroline, Pubert Eric, Rendu William, Lenoir Michel – « Premiers temps du Magdalénien en Gironde : réévaluation des fouilles Trécolle à Saint-Germain-la-Rivière (France) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 112, n°1, 2015. pp. 5-58.

Moyen-Âge

LIBOURNE Place Saint Jean

Un projet d'aménagement de la place de l'église Saint Jean Baptiste a conduit la mairie de Libourne à demander aux services de l'Etat la réalisation d'un diagnostic archéologique préalable.

Libourne s'étend sur la rive droite de la Dordogne. La place est située au nord-ouest de la commune près de la confluence de l'Isle et de la Dordogne. Cette spécificité géographique a sans doute contribué à l'installation, à cet endroit du port de Condat et d'une bourgade gallo-romaine qui deviendra au Bas-Empire la cité de « Fozera » (Ausone) puis avec la construction de l'église Saint Jean Baptiste (attestée à la fin du XI^e siècle) la paroisse « Saint Jehan de Fozera ».

Sur l'emprise de 6000 m², quatre tranchées ont été réalisées représentant 44,53 m² (0,2 % de la surface.).

Sous le parking de l'église trois niveaux de sépultures ont été mis au jour entre 0,20 et 0,70 m sous le niveau de sol actuel. Les deux niveaux de sépultures en pleine terre ou en cercueil sont datés par les monnaies qui leur sont associées, des X^e et XV^e siècles. Le niveau de sépultures en coffre de pierre calcaire apparaît

en grande partie préservé, il repose sur le substrat graveleux et constitue le premier niveau d'occupation de ce secteur de la ville. La densité des structures est confirmée au sud de l'église par l'étude géoradar réalisée en parallèle de l'opération par G. Hulin (Inrap). Ces découvertes viennent compléter celles du diagnostic réalisé en 2018 par Hélène Silhouette (Inrap) au nord de l'église (Lycée Montesquieu). Par contre à part une *tegula* et une monnaie du 1^{er} siècle associée à une sépulture moderne, aucun vestige antérieur à la période médiévale n'a été découvert. Cette constatation apparaît surprenante au regard des vestiges antiques et mérovingiens découverts à proximité notamment rue Saint Simon. La pérennisation funéraire de ce secteur nous incite toutefois à penser qu'il ne s'agit pas d'un hasard et que le lien entre l'installation médiévale et les périodes plus anciennes pourrait être spatial à défaut d'être stratigraphique, cette hypothèse reste toutefois à confirmer.

Pons-Métois Anne

Néolithique,
Moyen-Âge

LUGASSON Roquefort

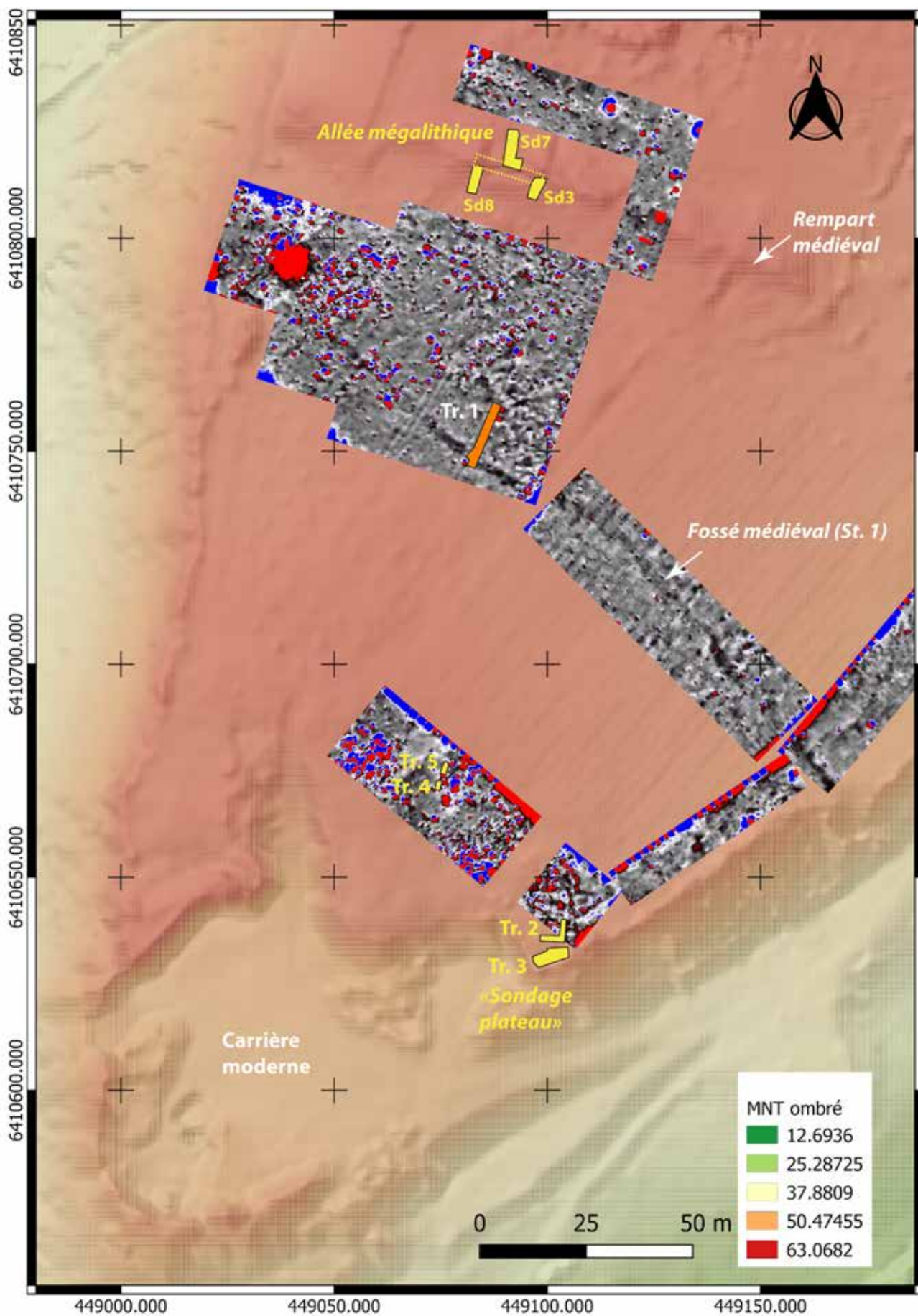
La seconde campagne de reprise des fouilles sur le site éponyme de Roquefort en 2020 avait pour objectif d'achever l'exploration de l'allée mégalithique de Roquefort par l'étude du secteur d'entrée et de la masse tumulaire et d'évaluer la conservation des niveaux d'occupation domestiques repérés au cours des fouilles J. Roussot-Larroque.

L'achèvement du sondage 3 à l'entrée du monument a permis plusieurs observations. D'une part, deux monolithes (n°58 et 59) forment une entrée en entonnoir, en avant des orthostates n°4 et 22, jusqu'alors totalement insoupçonnée. Il est désormais assuré que l'entrée du mégalithe, restée inconnue à l'issue des fouilles Roussot-Larroque, se situe à cet

emplacement. Une poterie à fond plat écrasée en place a été découverte à proximité.

Dans l'allée mégalithique, le sondage 6 effectué sous la dalle n°36 confirme l'absence de niveaux conservés sous le monument. Le pendage ascendant du dallage entre l'entrée et la dalle de chevet a donc été intentionnellement ménagé par la mise en place de calages et de monolithes plus épais, d'est en ouest.

La recherche de traces conservées du cairn néolithique, dans les sondages 3, 7 et 8, est en revanche une déception. Ces sondages ont révélé l'impact des remaniements de l'époque médiévale, à savoir un démontage complet de la masse tumulaire jusqu'à l'arrière des orthostates. Seule une petite réhausse



Lugasson - Roquefort
Campagnes 2019-2020 : localisation des secteurs fouillés en 2020 (en jaune) et des structures médiévales
(MNT A. Laurent, d'après données 3D par LiDAR, photogrammétrie et scan 3D).

du substrat en arrière de la dalle n°58 de l'entrée et la découverte d'un vase dans le sondage 2 pourraient marquer l'emplacement de la façade du tumulus originel à environ 2 m des orthostates au sud-est du monument. Au nord du monument, le sondage 7 révèle que tout le cairn a été détruit.

Par ailleurs, la ré-ouverture du « sondage plateau », fouillé entre 1968 et 1976 par J. Roussot-Larroque, avait pour objectif d'évaluer la conservation des niveaux d'occupation néolithiques sur le plateau, pour nourrir notre problématique des relations habitat/sépulture. Contre toute attente, la tranchée 3 a révélé que le sondage n'avait pas été mené jusqu'au substrat et que les niveaux néolithiques sont conservés au-delà des limites de l'emprise des fouilles anciennes, vers le nord notamment (tranchée 2) sur une surface de 30 m² minimum. Le campagne 2020 a permis de nettoyer intégralement ce « sondage plateau » et de rafraîchir les coupes. Au cours de cette dernière étape, du mobilier en stratigraphie a été prélevé. L'examen de la stratigraphie et du mobilier recueilli, en particulier céramique, confirme les attributions proposées par J. Roussot-Larroque avec une succession groupe de Roquefort (US 3), puis Matignons et Peu-Richard (US 2). Il s'agit d'une opportunité unique de documenter

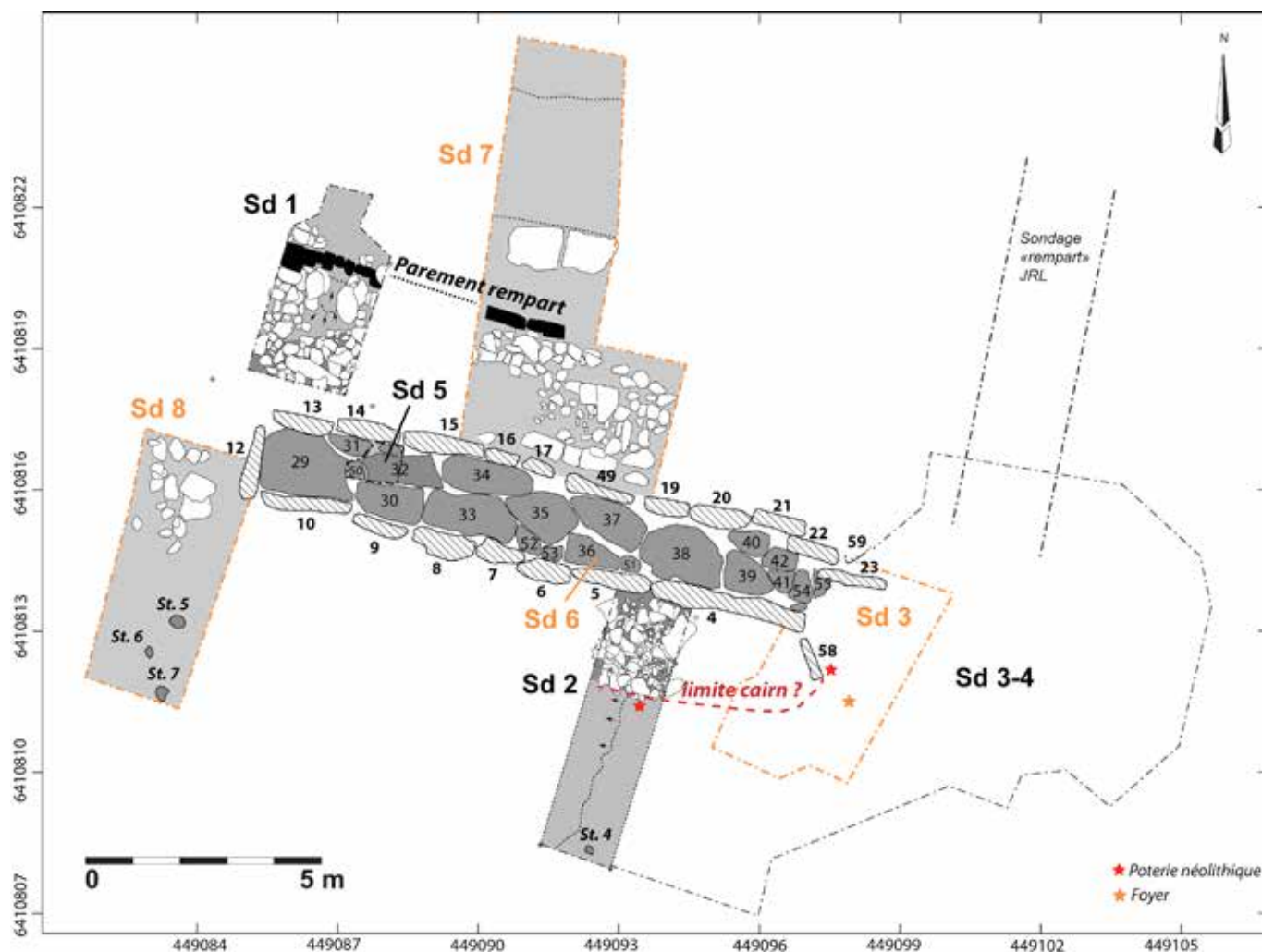
la majeure partie du 4^e millénaire avant notre ère, voire la fin du 5^e millénaire si le calage du groupe de Roquefort se confirme.

Il est désormais avéré que les niveaux d'occupation du plateau et l'utilisation funéraire de l'allée mégalithique, voire sa construction, sont contemporains. Pour l'heure, les dates les plus anciennes obtenues sur le monument mégalithique place sa première utilisation au milieu du 4^e millénaire, au Néolithique récent I, bien attesté sur le plateau par les productions du groupe Matignons.

La poursuite des fouilles du site de Roquefort portera sur ce secteur à partir de 2021, en s'attachant à étudier les niveaux en place et à préciser la chronologie des occupations. Un programme pluridisciplinaire d'étude pourra être mis en place sur les vestiges mis au jour.

Cette seconde campagne de fouille confirme par ailleurs l'importante occupation du site au Haut Moyen-Âge, non documentée par les textes. Il est désormais avéré que le rempart, dont la datation n'avait pu être réalisée lors des fouilles antérieures, se rapporte à cette période. L'allée mégalithique en constitue le squelette interne et son axe de développement.

Ard Vincent



Lugasson - Roquefort
Plan général de l'allée mégalithique avec localisation des sondages (DAO V. Ard, E. Mens et H. Vitté ; acquisition et traitement 3D H. Vitté et A. Laurent)

MIOS Andron Ouest

Cette intervention a eu lieu préalablement à la création d'un lotissement de 23 lots dans le centre de Mios, au nord-est de l'église et de la mairie. Celui-ci occupera une superficie de 44 984 m² jusqu'à présent préservée, au nord et à l'est du 32 avenue de la République.

Le projet a été reconnu à partir de 64 tranchées, soit 3 011 m² ce qui fait un pourcentage de 8,15 % de la surface accessible.

L'opération a montré le fort potentiel en terme de connaissances archéologiques pour la protohistoire en Aquitaine. Les vestiges anciens sont remarquablement préservés grâce à une reprise partielle de la dynamique éolienne au petit Âge Glaciaire (XVe-XIXe siècles). Cette mobilisation des sables a scellé les niveaux archéologiques qui apparaissent ainsi selon les secteurs entre 0,30 m et 0,80 m de profondeur.

Les hommes ont choisi de s'implanter dans un espace délimité par l'importante dune tardiglaciaire située à l'ouest et au nord de la zone, et le ruisseau de l'Andron à l'est.

La première occupation relevée sur le site prend place à l'Âge du Bronze moyen. Elle est la plus importante quantitativement et qualitativement. Le site conserve de nombreux vestiges dont certains sont directement en relation avec une activité de métallurgie du bronze. Des fragments de deux creusets morphologiquement différents dont l'un qui s'apparente à un creuset-cuiller, et l'autre qui présente des traces d'utilisation et un fragment de moule à hache incite à penser que cette activité a eu lieu sur place malgré l'absence de structure liée à la fonte du bronze et à la préparation de l'alliage sur l'emprise des tranchées. Ils sont associés à de nombreux fragments de céramique. Il faut souligner le caractère exceptionnel de cette concentration de découvertes sur un même site, les traces d'atelier de bronziers mis au jour dans un contexte d'habitat pour l'Âge du bronze sont extrêmement rares à l'échelle nationale et régionale.

Si le Bronze moyen est bien représenté, des indices laissent à penser que l'occupation se poursuit, du moins ponctuellement, au Bronze final ou du début

du premier Âge du Fer en raison de la découverte d'un vase entier à décor de triangles contenant des particules de bronze et d'un bracelet en alliage cuivreux dans une fosse à proximité. La découverte de ces vestiges topographiquement concomitants interroge, serions-nous en présence de fosses d'accompagnements d'une sépulture à incinération ?

L'extrémité septentrionale de l'opération a mis au jour une sépulture à incinération de l'Âge du Fer représentée par une urne investiguée par scanner ce qui a permis de visualiser les ossements et une fibule en fer. Un second artefact est resté indéterminé à ce stade de l'étude. L'une est déposée dans une fosse au sédiment largement rubéfié tandis qu'une petite zone est charbonneuse. Bien que cette sépulture soit seule sur l'emprise du diagnostic, des anomalies dans les courbes de niveaux aux alentours semblent laisser entrevoir qu'elle n'est pas unique.

À l'époque médiévale, plus précisément entre la fin du XIIIe et le XIVe siècle, les hommes investiront la partie septentrionale et y construiront des bâtiments sur poteaux plantés (tranchées 51 et 53). Un objet qui fait penser à un poids de pêche donne des indications qu'en à l'une des activités qui a pu être pratiquée dans le secteur à moins qu'il ne s'agisse d'une pendeloque.

À une époque indéterminée, que n'avons pu définir car la zone à sonder se trouvait en dehors de notre zone d'investigation, il semble que l'Homme soit intervenu sur le tracé du ruisseau car alors que celui-ci présente des méandres à ses deux extrémités, il est complètement rectiligne dans sa partie centrale. La consultation du cadastre napoléonien montre que cette anomalie existait déjà au XIXe siècle.

Les données Lidar ont permis la reconstruction de la microtopographie faisant ainsi apparaître cinq secteurs différents dont un réseau de fossés parcellaires délimitant des petites aires proéminentes, des champs bombés. De chronologie indéterminée, ils sont particulièrement difficiles à repérer dans ce contexte sableux.

Moreau Nathalie

MONSÉGUR Maison médicale

La bastide de Monségur, fondation royale anglaise de la seconde moitié du XIIIe siècle, se développe sur un promontoire rocheux escarpé qui domine la vallée du Dropt.

L'emprise concernée, située au nord-est de la bastide, s'appuie intra-muros, contre l'enceinte initiale de la ville. Le plan cadastral napoléonien de Monségur présente un plan général en damier au tracé

parcellaire dense et régulier. A contrario, cette partie de la bastide, bien que comprise à l'intérieur de l'enceinte initiale, constitue un vaste ensemble ouvert se distinguant nettement par des dimensions de parcelles plus importantes et par l'absence notable de bâti. Plusieurs raisons pourraient de manière hypothétique expliquer cet état, l'emplacement d'un château dont la localisation reste encore inconnue ? L'anticipation

d'un développement urbain avorté ? zone de jardins ? autre ? Cinq tranchées ont été réalisées au sein de l'emprise disponible de la parcelle AB 943 constituant une surface sondée de près de 286 m². Aucun vestige bâti ancien n'a été identifié au cours de cette opération.

En revanche, une quinzaine de fosses ont été mises au jour remployées en dépotoir. Leur comblement primaire, bien qu'indéterminée, pourrait être associée à l'extraction d'argile en vue d'une production de

terre cuite architecturale. Leur abandon a livré une quantité importante de mobilier céramique dont les formes identifiées se rapportent au domaine culinaire domestique et dont l'attribution chronologique, homogène, est comprise entre le milieu du XIV^e et le milieu du XV^e siècle.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Calmette Philippe

PESSAC

170 avenue du Général Leclerc

Un projet immobilier prévu sur la parcelle a conduit l'aménageur du projet (SCCIV Pessac Leclerc 170) à demander aux services de l'Etat la réalisation d'un diagnostic archéologique préalable. Située au sud-ouest de Bordeaux, la parcelle étudiée est localisée dans la zone industrielle, à l'ouest de la ville.

Sur l'emprise de 2436 m² (surface accessible 1246 m²), quatre tranchées ont été réalisées représentant 61,10 m² (4,9 % de la surface).

Le diagnostic s'est révélé négatif aucun élément anthropique n'ayant été découvert. Dans ce secteur, les observations géologiques montrent la présence d'argile tourbeuse plus ou moins sableuse, elles laissent entrevoir un environnement de prairie humide peu propice à l'installation humaine.

Pons-Métois Anne

PESSAC

186-188 avenue du Général Leclerc

Un projet immobilier prévu sur la parcelle a conduit l'aménageur du projet (SCCIV Pessac Leclerc 186) à demander aux services de l'Etat la réalisation d'un diagnostic archéologique préalable. Située au sud-ouest de Bordeaux, la parcelle étudiée est localisée dans la zone industrielle, à l'ouest de la ville.

Sur l'emprise de 7053 m² (surface accessible de 2870 m²), six tranchées ont été réalisées représentant 120,26 m² (4,2 % de la surface).

Le diagnostic n'a révélé aucun élément anthropique antérieur au XX^e siècle. Dans ce secteur, les observations géologiques montrent la présence d'argile tourbeuse plus ou moins sableuse, elles laissent entrevoir un environnement de prairie humide peu propice à l'installation humaine.

Pons-Métois Anne

Antiquité,
Époque gallo-romaine

PLASSAC

Clos du Chardonnet

Une prospection géoradar a été effectuée en périphérie de la *pars urbana* de la *villa* du Clos du Chardonnet à Plassac.

Elle a livré des informations sur l'occupation de l'espace situé au nord de la façade septentrionale du corps résidentiel. Deux fossés parallèles observés sur

une vingtaine de mètres confirment la présence d'un chemin d'accès à la *villa*, orienté nord-sud.

Notons également que des anomalies, peut-être des murs, ont été décelées dans l'angle sud-ouest de la parcelle, sous les déblais de fouilles : ils pourraient témoigner d'une extension du bâti (cf. fig. 1).

En revanche, les prospections menées sur les espaces pouvant abriter des dispositifs portuaires à l'est et au nord n'ont pas fourni d'indices qui soient en mesure d'orienter des travaux complémentaires. La lecture du sous-sol, perturbée par des réaménagements parfois récents, de soutènement ou d'exhaussement des sols, révèle la complexité évolutive du secteur.

Petit-Aupert Catherine, Bigot Olivier,
Fournié Elsa, Gestreau Raphaël

Plassac - Chardonnet – Le Bourg
Schéma d'interprétation des anomalies observées
(R. Gestreau et O. Bigot)



PLASSAC

Etude des mobiliers archéologiques

Le laboratoire Ausonius a réalisé un chantier des collections de Plassac. Au terme de cette mission, l'ensemble des biens archéologiques mobiliers (BAM) reconditionnés et inventoriés correspond à un total de 209 caisses pour un poids global de 1900,20 kg.

L'inventaire de l'ensemble de la collection archéologique a été enregistré sur un tableur Excel et représente 3761 entrées (objets ou lots d'objets).

L'état sanitaire de la collection est plutôt bon dans l'ensemble, malgré certaines détériorations avancées des artefacts et écofacts dues aux conditions climatiques du dépôt, aux diverses manipulations et aux conditionnements inadaptés. Les opérations de

reconditionnement effectuées pendant le chantier des collections ont visiblement permis de stabiliser les matériaux et d'enrayer le processus de dégradation engagé.

Une expertise de l'état sanitaire des objets exposés au Musée de Plassac a été réalisée par une conservatrice/restauratrice sous la forme de fiches individuelles, suivie de conclusions et préconisations. Cette expertise concerne 105 objets et fragments d'objets archéologiques.

Petit-Aupert Catherine, Bernier Marielle

QUEYRAC

Carrière Leblanc 2

Le projet d'extension de la gravière de Queyrac est à l'origine de la prescription du diagnostic.

Il s'agissait de « vérifier la présence d'occupations anciennes, et le cas échéant de déterminer la puissance stratigraphique, l'extension, la chronologie ainsi que l'état de conservation des vestiges enfouis ».

Aucune occupation anthropique n'a été mise en évidence dans le cadre de ce diagnostic.

Beague Nadine

SADIRAC

Lotissement le Hameau de Luquet

L'emprise affectée par le projet d'aménagement au lieu-dit « Le Hameau de Luquet » est localisée au sud-est du bourg de Sadirac, réputé pour son activité tuilière et potière depuis la période médiévale jusqu'à nos jours. Les parcelles directement concernées par le diagnostic se développent à l'ouest même du toponyme « Darrigaut » figurant sur le cadastre napoléonien. Le plan cadastral de la fin du XIXe siècle rend compte d'une situation générale similaire à celle connue actuellement avec l'absence notable de toute construction ou bâtiment sur les parcelles concernées qui seront occupées, jusqu'à très récemment, par la culture de la vigne.

Seule la partie méridionale de l'emprise (TR4 et TR5) s'est avérée positive au diagnostic avec la présence de vestiges médiévaux et modernes arasés. Aucun sol ou niveau d'occupation associé n'a été observé et ne semble conservé.

Au final, le diagnostic de Sadirac n'a pas révélé la présence évidente de vestiges en lien avec l'activité de poterie que sa localisation pouvait laisser présumer. Seule une structure pourrait correspondre à une hypothétique petite fosse de décantation.

En outre, à l'exception d'un unique petit bloc calcaire rubéfié employé en position secondaire dans une fondation de mur, aucune trace de chauffe n'a été identifiée dans l'encaissant ou dans les maçonneries mises aux jour, par ailleurs, aucun sédiment organique, rejet charbonneux ou cendreuse, ni aucun élément pouvant appartenir à la destruction de structures de chauffe, n'ont été observés.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Calmettes Philippe

Époque moderne

SAINTE-EULALIE

Abbaye de Bonlieu

Cette intervention a eu lieu préalablement à la réhabilitation de l'abbaye de Bonlieu de Sainte-Eulalie et de sa dépendance, en lotissement.

Situé sur un projet de 25 000 m², seul le pourtour de l'abbaye a été reconnu à l'aide de six tranchées (134,22 m²) placées à l'emplacement de futurs parkings et de réseaux enfouis.

Les tranchées ont mis en évidence les profondes modifications de la topographie ancienne. L'aspect visuel du terrain aujourd'hui est le résultat de décaissements et de remblaiements, dont la datation n'a pu être établie. Le(s) remblaiement(s) sont peut-être à mettre en relation avec la volonté d'exonder la rive est du ruisseau du Moulin, de gagner du terrain, et de permettre la création du parc par l'architecte paysagiste bordelais, Louis-Bernard Fischer, au début

du XXe siècle. Les décaissements repérés à l'extrémité de l'aile ouest en sont peut-être contemporains.

Outre ces modifications topographiques, deux murs ont été découverts au nord de l'aile septentrionale. Ils correspondent à une construction, aujourd'hui disparue, encore existante au XIXe siècle comme l'atteste le cadastre napoléonien. Les tessons de céramique découverts dans leur environnement se rapportent au vaisselier domestique culinaire et ordinaire pour la période moderne (XVIe - peut-être début XVIIe siècles). Une partie de ce matériel pourrait être issue des ateliers de Sadirac en Gironde.

Quant à l'aspect composite de l'abbaye, il a été relevé par une série de photographies de ses façades.

Moreau Nathalie

Moyen Âge classique

SAINT-ÉMILION

La Madeleine

Malgré la crise sanitaire, provoquée par la COVID 19, la septième campagne de fouille, menée sur le plateau de la Madeleine, a été maintenue. Les objectifs et les moyens ont cependant dû être revus à la baisse. La fouille des pourrissoirs n'a pas pu être reprise.

Cette année, deux anciennes tranchées de diagnostic, situées au nord de la parcelle AO 306

(ex AO 87), ont été ouvertes. Trente-trois nouvelles sépultures, dont un pourrissoir de type rupestre (cf. fig. 1), ont été mises au jour, ce qui porte dorénavant à 241 le nombre de tombes référencées sur le site. Seize tombes ont pu être fouillées.

L'étude du petit mobilier issu des campagnes 2019-2020 a pu être menée notamment sur les objets trouvés dans la tombe rupestre, aménagée face au

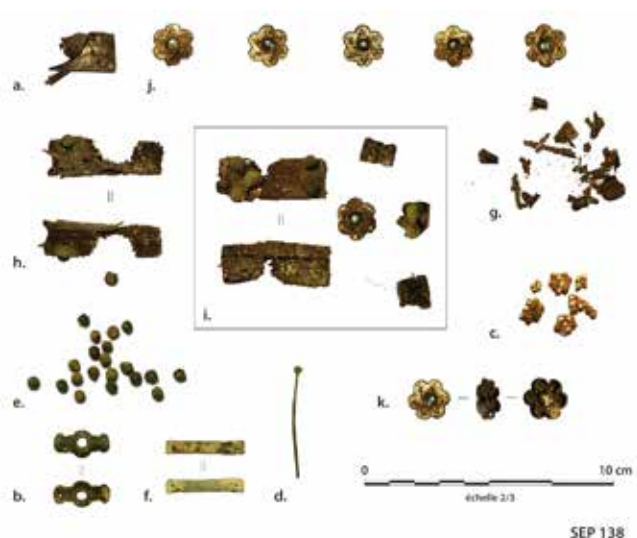
portail d'entrée de l'église (SEP 138). La défunte de 30-49 ans, décédée entre 1264 et 1298, a la particularité d'avoir été inhumée habillée avec une coiffe ornée de perles (cf. fig. 2). C'est la seule tombe de ce genre mise au jour sur le site.

La fouille des sépultures rupestres, mises au jour dans le sondage 1, a pu être terminée.

Toutes les fosses de taille adulte font l'objet de réutilisation au cours du XIV^e siècle.

Les investigations menées cette année devant la façade occidentale de l'église ont permis de retrouver le niveau de fondation du soubassement et de réfléchir sur les niveaux de circulation. Le sol extérieur est ainsi rehaussé de plus de 40 cm entre l'état primitif de l'église et l'aménagement de l'avant-corps.

Sauvaître Natacha



Saint-Émilion – La Madeleine

Fig.2 : Petit mobilier retrouvé associé à la défunte de la tombe SEP 138
(cl. : F. Larre, Hadès, 2020)



Saint-Émilion – La Madeleine

Fig.1 : Pourrissoir rupestre SEP 208 (cl. : N. Sauvaître, Hadès, 2020)

Haut Moyen Âge,
Moyen Âge

SAINT-ÉMILION Les sanctuaires souterrains

L'église « monolithe » de Saint Émilion, classée en 1886, fait partie d'un véritable complexe architectural creusé dans la roche dont la plupart des aménagements sont romans ou préromans. Ces différents espaces présentent également des structures funéraires aussi variées qu'originales : enfeus, rupestres anthropomorphes, *arcosolia*, niches infantiles etc. Malheureusement, une partie des salles a été endommagée par des exploitations postérieures (carrières et caves modernes).

Le propos de cette prospection-inventaire, qui fait suite à un état des lieux préliminaire lié au rachat par la ville des catacombes (2019), était de préparer un ambitieux programme de recherche. D'une part en réalisant une modélisation tridimensionnelle des

sanctuaires souterrains, y compris leur insertion paysagère. D'autre part en peaufinant une synthèse des données qui souligne les hypothèses et les problématiques, en les complétant aussi par quelques nouvelles observations. Ce travail, initialement envisagé sur la seule année 2020, a pris du retard du fait de diverses circonstances, mais aussi à cause de difficultés de gestion du modèle 3D. Le programme collectif de recherche triennal sera engagé à partir de l'année 2022.

Ainsi a été établie, à titre d'hypothèse de départ pour les raisonnements ultérieurs, une synthèse thématique et chronologique. Elle distingue onze phases principales, souligne les relations attestées entre les différents faits et les confronte à différents

événements saint-émilionnais : les luttes entre les vicomtes de Castillon et les archevêques à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e ; la rédaction de la *vita* d'Émilien qui coïncide sensiblement avec la création ou la réforme d'une institution canoniale ; la construction sur le plateau de la collégiale à partir de 1140 ; celle des remparts autour de 1200, etc.

Selon toute vraisemblance, se sont donc succédé deux sanctuaires souterrains. Ils ont pris la suite de chambres funéraires dont l'origine remonte peut-être au VIII^e siècle, ainsi que le laisserait penser la légende d'Émilien. Le second sanctuaire, qui comprend l'église monolithe et la rotonde, serait aménagé vers 1100. Le premier aurait été en majeure partie emporté par l'effondrement de la falaise à peu près vers la même période ; la galerie dite des catacombes en constituerait le principal vestige aujourd'hui visible ; on y perçoit le départ de plusieurs creusements perpendiculaires irrégulièrement espacés.

Le modèle 3D a été réalisé par l'UNAN, unité d'acquisition numérique de la Drac de Nouvelle-

Aquitaine, sur le terrain en juin et novembre 2020, avec un traitement informatique consécutif à ces campagnes. Les 83 stations de scan laser ont donné un modèle pesant 34 Go, bien que ramené à une résolution de 1 point tous les 3 mm. Une photogrammétrie par drone complète ce travail et représente, quant à elle, 3,5 Go. Le jumelage des deux modèles a été achevé en janvier et février 2021.

Ce relevé tridimensionnel général conserve une mémoire précise des monuments concernés avec une précision d'ordre millimétrique (cf. fig. 2). Malgré de sérieuses difficultés de manipulation à cause de sa taille, le modèle est opérationnel. Pour autant, le projet n'est que partiellement réalisé : le modèle doit être augmenté d'une acquisition de données géoradar sur les parois et le sous-sol ; il doit aussi être couplé avec un SIG, afin d'être pleinement utilisable en gestion, documentation et recherche. Ces deux développements font partie du projet de PCR.

Différentes observations nouvelles sur plusieurs structures, souvent en utilisant des données issues du



Saint-Émilion - Sanctuaires souterrains

Extrait du modèle tridimensionnel : la partie en couleurs, qui correspond aux façades, est issue de la photogrammétrie par drone, tandis que le scan laser fournit une modélisation en gris des intérieurs, ici la nef droite de l'église monolithe.



Saint-Émilion - Sanctuaires souterrains

Vue de la rotonde : de ses six piles initiales, les carriers du XIXe siècle n'ont laissé que trois ; de l'une d'elles, le percement ou l'agrandissement du passage vers la galerie des catacombes ont rogné la base ; les touristes entrent par l'ouverture maçonnée et l'escalier, qui ont détruit tout le fond et la base de l'escalier hélicoïdal, lequel montait autour du puits de jour ; au centre se trouvait peut-être un reliquaire ou une memoria dont on ne sait ce que les remblais recèlent.

modèle, complètent cette opération de prospection-inventaire. Il s'agit pour l'essentiel d'un travail d'archéologie du bâti/creusé qui, en soulignant les chronologies relatives, donne des perspectives de compréhension et de datation. Il a porté en particulier sur les piles de la galerie des catacombes et les bouchages maçonnés qui s'interposent entre elles ; sur la composition de la rotonde, les atteintes qu'elle a subies et les traces qui subsistent de sa morphologie initiale (cf. fig. 4) ; sur la distribution générale des enfeus et la compréhension de quelques tombeaux.

Les travaux prévus pour le futur PCR comporteront : des études du creusé/bâti, l'observation précise

des structures visibles après nettoyage fin et leurs confrontations de style et de voisinage ; des reconnaissances stratigraphiques et des sondages très limités destinés à préciser des faits partiellement visibles ; un SIG, basé sur des extraits du modèle 3D, rassemblera ces données et l'ensemble des connaissances documentables ; une recherche historique complètera les données disponibles, mettra le site en perspective, tentera d'expliquer les conditions de création et d'évolution des structures et fournira des indications chronologiques ou sociologiques.

Régaldo-Saint Blancard Pierre

SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET

Guillot nord et sud, phase 2

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la future zone de carrière envisagée par la société GAIA au lieu-dit « Guillot nord et sud ». L'opération a été réalisée à l'initiative du service régional de l'archéologie de Bordeaux et du maître d'ouvrage, la société GAIA. Cent quatorze sondages ont été réalisés sur l'emprise des trois parcelles correspondant au futur projet de carrière couvrant une surface de 85383 m².

L'opération concerne la deuxième phase d'exploitation de la carrière. Les sondages ont recoupé un micro relief développé au sein de la formation des Sables des Landes sur la majeure partie de l'emprise. Aucun bord de lagune ni indice d'une occupation néolithique et/ou protohistorique n'ont été identifiés. Les recherches se sont toutefois avérées positives concernant une voie de circulation confirmée au sein de

l'emprise du site de « Guillot nord et sud ». Le « chemin Gallien » ainsi nommé évite un espace inter dunaire qui pouvait être inondé suivant la saison. Il circule sur le sommet de dunes sableuses complétées d'une levée de remblais gravo-sableux parallèles, mettant la voie hors de portée des fluctuations saisonnières. Il s'agit d'un chemin ancien ponctuellement bordé de fossés et de remblais d'assainissement mais sans éléments de datation. Compte tenu de son enfouissement sous les travaux sylvicoles, l'ancienneté de ce réseau n'est pas exclue. Les aménagements préparatoires associés à la chaussée sont identifiés sur 14,75 m de large. Toutefois l'importante bioturbation liée aux travaux sylvicoles a profondément altéré la bande de roulement. Seule la préparation et le contexte de son implantation sont conservés au sommet du micro relief dunaire. Le « chemin Gallien » se rapporte à une voie reliant Bordeaux à Bazas. Il conserve en moyenne deux recharges de grave sableuse damée présentant un bombement central servant à l'évacuation des eaux pluviales. Les matériaux employés apparaissent de provenance locale en fonction de la nature du terrain composé de sable, grave, argile et alios. La proximité aménagée au nord de la bande de roulement se rapporterait à un sol d'assainissement de surface



*Saint-Michel-de-Rieufret – La Madeleine
Guillot nord et sud, phase 2*

établi le long de celle-ci. La voie apparaît surélevée par rapport au terrain environnant pour des raisons de drainage. Le « chemin Gallien » est reconnu à Saint Selve, à Peybayle à Barsac et à La Brède près de Bordeaux.

Migeon Wandel

*Protohistoire,
Époque moderne*

LA TESTE-DE-BUCH Territoire Communal

Les prospections menées sur la frange côtière testerine depuis les années 1970 ont permis d'inventorier une cinquantaine de sites archéologiques qui s'échelonnent du Néolithique au XIXe siècle. Ils sont révélés au fur et à mesure du recul côtier et s'échelonnent sur un linéaire d'environ 10 km qui va de la dune du Pilat au Nord à la plage de la Lagune au Sud.

Sur la dune du Pilat les découvertes se concentrent sur les différents paléosols qui s'étagent du n°I (Néolithique), situé à la limite haute de l'estran, jusqu'au n°IV (Contemporain) qui culmine à environ 70/80 m de haut.

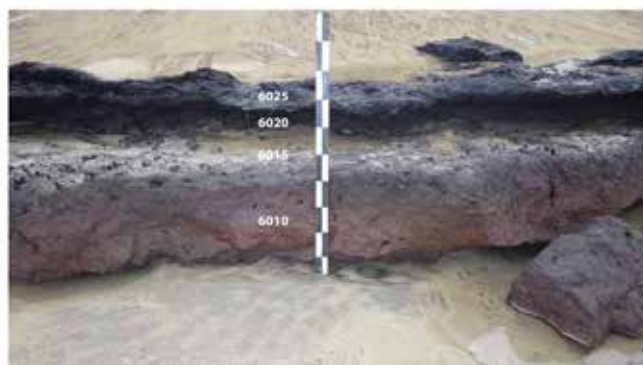
Le paléosol protohistorique (n°II) a révélé dans sa partie nord entre les sites Pr5 et Pr6 une cuvette nettement visible sous le linéaire du paléosol. D'une emprise de 23 m pour une profondeur d'1,20 m cette structure perpendiculaire au trait de côte a pu concerner une zone humide.

Sur le paléosol Moderne (n°III) la surveillance des différents sites situés à l'origine au sein du massif forestier, se poursuit. Le S18, qui a permis d'étudier un des plus anciens ateliers de transformation de la résine naturelle (XVIe siècle), a révélé cette année un deuxième foyer plus petit dont la destination reste à établir. Il est entouré de trois trous de poteau qui semblent matérialiser un petit abri.

Sur ce même horizon, mais à l'extrémité nord de la dune, le site S12 (seconde moitié XVIIe, début XVIIIe siècle) a révélé lui aussi un foyer. Sa proximité avec un énorme tas de coquillages permet d'envisager une utilisation en rapport avec ce dernier. Constitué d'une sole argilo-sableuse parfaitement lisse, ce foyer a pu servir à faciliter l'ouverture des coquillages pour extraire leur chair avant de la mettre en saumure pour la conserver et l'exporter. Le principe est simple, on fait un feu intensif au-dessus du foyer afin que la plaque emmagasine un maximum de chaleur, on retire ensuite la cendre et les charbons de bois puis on dispose à même le foyer les coquillages qui au contact de la chaleur s'ouvrent ce qui facilite l'extraction de la chair.

Le paléosol IV révèle comme à son habitude des pots à résine parfois complets qui témoignent de l'activité de gemmage pratiquée sur cet horizon pendant la seconde moitié du XIXe siècle.

Plus au sud sur la plage de la Lagune l'érosion importante que connaît ce secteur côtier depuis 2005 a révélé des portions très importantes du paléosol de l'Âge du Bronze qui se trouve ici sur l'estran. Outre des vestiges archéologiques, ce paléosol révèle de nombreux restes végétaux dont des souches d'arbre qui sont parfois conservées sur plus d'un mètre de haut.



La Teste-de-Buch - Territoire communal

*En haut à gauche : Dune du Pilat – Site S18, foyer du XVI^e siècle ; en bas à gauche : Plage de la Lagune, souche d'arbre de l'Âge du Bronze ;
en haut à droite : Plage de la Lagune, vue générale du site Lag6 ; en bas à droite : Plage de la Lagune, stratigraphie du site Lag6.*

Le recul important du trait de côte à la fin de l'année 2020 a permis de découvrir un nouveau site archéologique (Lag 6). Il occupe une dépression du paléosol sur environ 60 m de long. La stratigraphie observée est assez simple. La couche 6010 (épaisseur moyenne de 0,20 m) présente une couleur rouge, très compacte, elle est percluse de fragments de terre cuite et de quelques fragments de poteries. Elle est surmontée par la strate 6015 qui est moins épaisse

(0,10 m). Totalement différente de la précédente, elle est moins compacte avec du mobilier rassemblé par zones notamment de nombreux fragments d'augets. L'ensemble est recouvert par un niveau forestier scindé en deux couches (US 6015/6020) vierge d'occupation humaine.

Ce site saunier, datable de l'Âge du Bronze Ancien, est le plus vaste jamais découvert sur le trait de côte testerin depuis les observations faites à la pointe du

sud dans le courant de la seconde moitié du XIXe siècle (Durègne, E. 1897).

Commencées voilà plusieurs décennies, ces prospections doivent se pérenniser car malheureusement l'érosion dans ce secteur côtier testé n'est pas prête de s'arrêter. En effet entre la déviation du courant de sortie du Bassin à cause de l'allongement du banc d'Arguin et la remontée inexorable du niveau marin, la côte sableuse va être de plus en plus impactée. Il

faudra donc dans les prochaines années mettre plus de moyens dans l'archéologie côtière mais également repenser les procédures administratives afin de faciliter la sauvegarde du patrimoine archéologique côtier.

Jacques Philippe

- Durègne E., Station Robenhausienne d'Arcachon (Rive sud des passes), dans *Travaux des Laboratoires Société Scientifique Station Zoologique d'Arcachon*, 1897, p. 22 à 27.

Protohistoire,
Haut-Moyen Âge

VAL-DE-VIRVEE

Rue des Charmilles et rue du Pressoir

Cette intervention a eu lieu préalablement à la création du lotissement « Le hameau des Charmilles ».

Vingt-quatre tranchées ont été réalisées sur une superficie de 11 811 m², soit une surface totale ouverte de 1 279,72 m². Les vestiges d'occupations humaines les plus anciens remontent à la période Néolithique au sens large, voire à la Protohistoire mais ce sont les

vestiges médiévaux (milieu VIe-courant VIIIe siècle) qui sont le plus représentés. Ils prennent la forme de structures fossoyées concentrées sur deux zones. Une occupation ultérieure, du XIVe siècle, ainsi que des fossés parcellaires sont représentés également.

Moreau Nathalie

Néolithique,
Âge du Bronze

VERTHEUIL

La Butte de l'Estac, Le Peuilh

Cette opération du SRA s'inscrit dans la valorisation du fond Julia Roussot-Laroque, suite au décès de la chercheuse en 2017. La démarche consiste en un réexamen critique de la documentation inédite du site du Peuilh à Vertheuil.

Le gisement présente un fort potentiel informatif actuel en milieu péri-littoral. Il s'agit d'un léger relief calcaire qui émerge au fond du marais maritime de Reysson, en contact avec l'estuaire de la Gironde à 3 km à l'Est. Fouillé de 1980 à 1986 par la chercheuse, le site avait livré des vestiges datant principalement du Néolithique moyen et/ou récent, avec des indices plus ténus datant du Bronze moyen et mais aussi des traces éventuelles de fréquentation néolithique plus anciennes. L'ensemble du site a été très partiellement étudié et reste totalement inédit à ce jour.

Ce travail s'est axé sur l'édition scientifique des données brutes et la réévaluation critique du mobilier, jamais étudié dans son ensemble, et seulement de façon allusive par la chercheuse. Cette démarche s'appuie sur l'expertise de plusieurs chercheurs (faune : Isabelle Carrère, lithique : Sophia Solanas, céramique : Mickael Beaupied ; Ludovic Soler : anthropologie). L'étude du mobilier s'est déroulée en 2020 au musée d'Aquitaine et à l'université de Toulouse (faune). Le traitement de la documentation de terrain, inédite, a été réalisé en

partie par un étudiant de Toulouse, Lilian Moran dans le cadre d'un master recherche encadré par Vincent Ard (CNRS, UMR TRACES).

Les enjeux scientifiques sont multiples et touchent au premier peuplement de population sédentaire dans la péninsule médocaine ; la discussion sur la validité et l'apport du gisement au concept de groupe de Roquefort défendu par Julia Roussot-Laroque, mais aussi les approches méthodologique face aux gisements explorés dans la seconde moitié du XXe siècle avant l'avènement du numérique dans la documentation de terrain.

Il faut insister sur les limites qu'a rencontré chacun des chercheurs dans ce travail. La localisation des sondages est approximative. Le système de cotation en XYZ de Julia Roussot-Laroque a changé plusieurs fois et n'est pas connu, et le système d'enregistrement stratigraphique est mouvant. Les relevés du 20e conservés ne sont pas tous cohérents avec les plans de synthèse proposés par la chercheuse émérite. Les chercheurs ont dû se concentrer sur les ensembles bien identifiés et bien enregistrés.

La fouille a atteint 77 m² en 1986. Aucun document ne présente précisément la stratigraphie dans le sondage principal. Celle-ci est composée de terre végétal/humus forestier (C2 et sommet), puis d'un épais



Vertheuil - La Butte de l'Estac
Plan de situation des principaux sondages de JRL identifiés

niveau de sable brun, tourbeux (Couche 1 et C1 sup) qui s'épaissit en s'éloignant de la butte. A la base des décapages un niveau d'épandage des blocs calcaires (< 40 cm) a été observé ou à défaut un niveau de sable blanc qui constitue le fond de fouille. Un possible foyer est repéré dans le carré AE5.

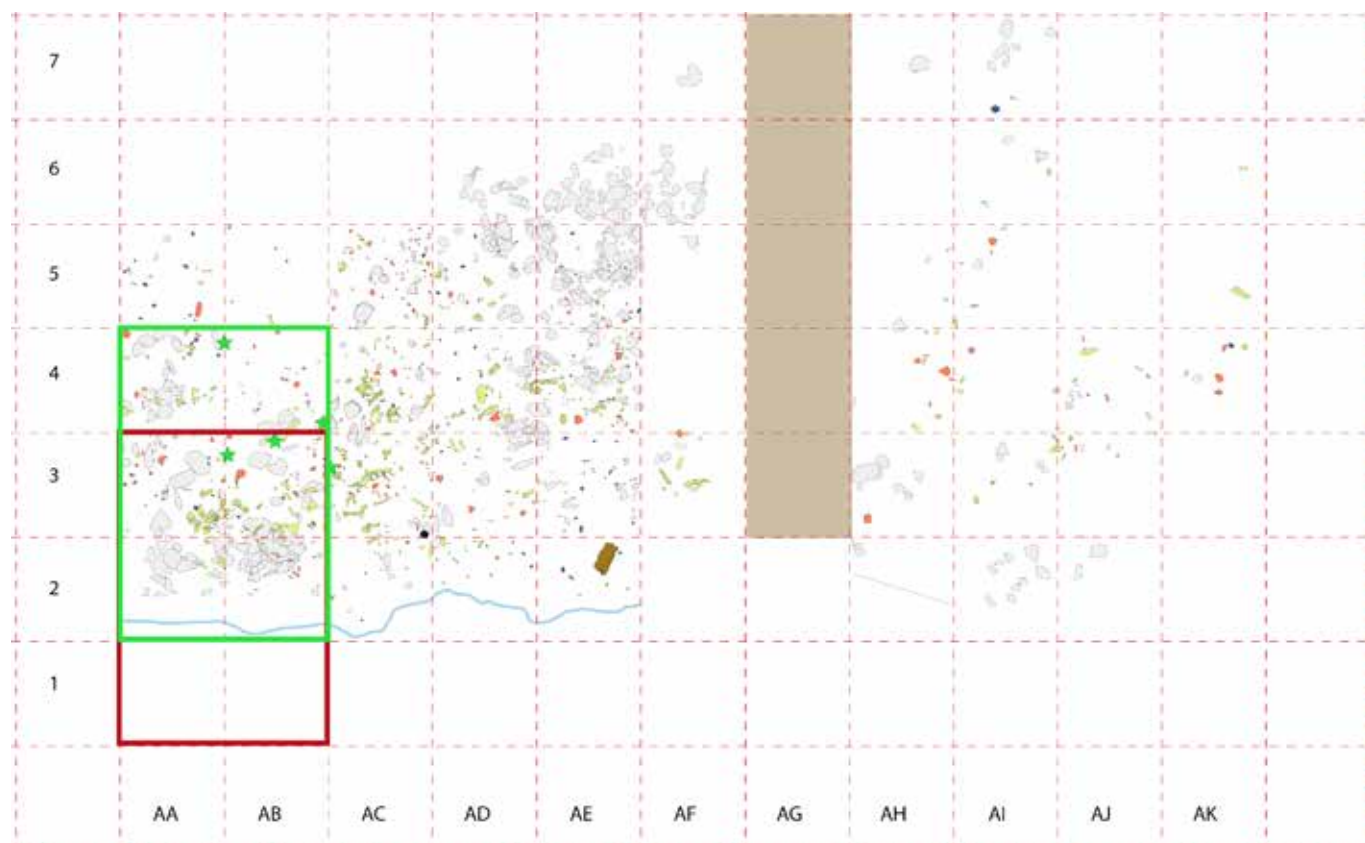
Les études lithiques et céramiques ont identifié plusieurs composantes dans l'assemblage, sans pouvoir distinguer d'ensemble absolument imperméable aux autres fréquentations. Le corpus semble majoritairement attribuable au Néolithique récent (Matignon, production d'éclat et bitroncatures). Une composante néolithique moyen est bien perceptible (groupe de Roquefort ?, lamelle et bitroncatures sur support mince). Enfin, une composante plus ancienne

(armatures du Betey) est à remarquer à la base de la séquence, mais est discrète. Une vingtaine de restes osseux humains sont présents dans la C1 (essentiellement des dents et restes de crane), ce qui n'est pas expliqué à ce jour. La datation ^{14}C des restes anthropiques et de la faune -positionnée sur les relevés- s'est heurtée à la mauvaise conservation du collagène en milieu humide et deux échantillons sur quatre n'ont pas permis de mesure. Les deux dents humaines, d'individus différents, recueillies à la base et au sommet des niveaux organiques C1 ont livré des résultats assez comparables, carré AB4 (3750-3550 av. J.-C.) et carré AA5 (3760-3630 av. J.-C.). Ces deux mesures sont compatibles avec l'occupation Matignon. La faune très abondante est encore en cours d'étude.

Pour poursuivre ce travail de compréhension de la stratigraphie et des apports détritiques, toujours délicats en milieu tourbeux, il conviendra d'ouvrir de nouvelles fenêtres en associant analyse géomorphologique et enregistrement 3D et de s'intéresser à l'organisation générale du site, à son interface avec le marais et la présence de possibles fossés. En 1980, Julia Roussot-

Laroque décrit un possible platelage qu'il conviendrait de documenter à nouveau.

Ihuel Ewen,
avec les contributions de Solanas Sofia,
Beaupied Mickael, Soler Ludovic, Carrère Isabelle



Vertheuil - La Butte de l'Estac

Plan cumulatif des décapages de JRL au sein de la couche 1 entre 1981 et 1986 ; les encadrés verts et rouges indiquent les carrés qui présentent des problèmes de concordance. En vert, emprise repositionnée et en rouge emprises enregistrées. La ligne indique la limite du chenal de drainage du marais.

NOUVELLE-AQUITAINE GIRONDE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 0

N°						N°	P.
027822	BARSAC, BOMMES, BUDOS, CÉRONS, ETC.	Prospection pédestre et recherche de nécropole à crémation du 1er Âge du Fer	BERRONE Morgane	BEN	PI	39	260
NC	SAINT-MORILLON, SAINT-SELVE, CASTRE-GIRONDE, AYGUEMORTE-LES-GRAVES, SAINT-MÉDARD-D'EYRANS, CADAUJAC, SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC	Prospection-Inventaire	VIDAL David	BEN	PI	37	261

BARSAC, BOMMES, BUDOS, CÉRONS

Prospection pédestre et recherche de nécropole à crémation du Premier Âge du Fer

Ce projet constituait la suite d'un travail universitaire afin d'élaborer une méthodologie de recherche en archéologie funéraire et de documenter les pratiques funéraires des sociétés de l'Âge du Fer (IX^e siècle av.-I^{er} siècle ap.). Le Sauternais, entre les groupes de la vallée de la Leyre, de Moyenne Garonne et des Landes, a été peu exploré et comporte peu de données relatives à la protohistoire. L'objectif était de vérifier si cela relevait d'une absence « réelle » de sites en raison de pratiques funéraires laissant peu de traces, ou bien s'ils étaient difficilement repérables dans le paysage.

En 2020, l'exploitation des dalles Lidar de l'IGN a permis d'identifier neuf points d'intérêts situés dans les communes de Budos, Landiras, Léogéats et Toulenné. Deux sites étaient déjà mentionnés par diverses sources, le Tuco de la Mothe à Budos et le tumulus de Laulan à Léogéats. Le profil altimétrique et le diamètre des structures comportant encore une élévation nous ont permis d'établir des comparaisons avec une typologie des nécropoles tumulaires définie lors de notre travail. Plusieurs d'entre elles présentaient des dimensions similaires aux tertres connus dans les groupes de la vallée de la Leyre, de Moyenne-Garonne ou des Landes.

La vérification des données sur le terrain a été possible pour six de ces entités, les trois dernières étant situées dans des zones où la couverture végétale très dense empêchait l'accès aux structures. Le Tuco de la Mothe à Budos est en partie détruit. Le tumulus de Laulan à Léogéats s'insère dans un vaste cadre et est entouré de trois structures demeurant inaccessibles, cela est problématique car la zone pourrait s'apparenter à une nécropole d'après les images LiDAR. Hormis ces deux sites déjà connus, seule la structure observée



*Barsac, Bommes, Budos, Cérons – Prospection pédestre (PI)
L'élévation de Landiras, direction N-E. (Cl. : M. Berrone)*

à Landiras s'est avérée intéressante. Il s'agit d'une élévation circulaire avec une rupture de pente très nette en direction Nord-Ouest et se distinguant des élévations naturelles des pinèdes. Aucun mobilier archéologique ne remontait à la surface et le sol sableux était recouvert d'une couche d'humus sur une trentaine de centimètres. Il pourrait s'agir d'un tumulus isolé comprenant peu de mobilier comme c'est parfois le cas dans les Landes. Les autres entités étaient liées à des aménagements modernes. Il conviendrait de réaliser des investigations archéologiques supplémentaires afin de mieux documenter la structure de Landiras et d'accéder aux entités inexplorées de Léogéats.

Berrone Morgane

**SAINT-MORILLON, SAINT-SELVE,
CASTRE-GIRONDE,
AYGUEMORTE-LES-GRAVES,
SAINT-MÉDARD-D'EYRANS,
CADAUJAC, SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC
Prospection-inventaire**

Suite au contexte sanitaire de la pandémie de Covid-19, cette prospection-inventaire n'a été réalisée que partiellement en 2020.

Sur la commune de Cadaujac, rue du Moulin noir, le chantier de construction d'une résidence a permis d'observer les vestiges d'une fondation, ainsi qu'une quantité non négligeable de céramique et de tuiles. L'ensemble des éléments sont hors contexte, en raison des terrassements des engins de chantiers. Ces observations ont fait l'objet d'une couverture photographique, ainsi que d'une prise de coordonnées au GPS. Le mobilier observé a été prélevé. Nous sommes en présence d'un ancien habitat, dont

l'époque reste à déterminer, peut-être lié à la présence d'une ancienne voie antique.

A Castre-Gironde, route de Pomarède, un alignement de pierres éparses, d'environ 50 m de long, a été observé dans une pâture (anciennement des parcelles de vignes). Une couverture photographique et topographique a été réalisée. D'après le propriétaire, il s'agirait d'une voie antique. Deux monnaies romaines trouvées à proximité pourraient corroborer cette hypothèse.

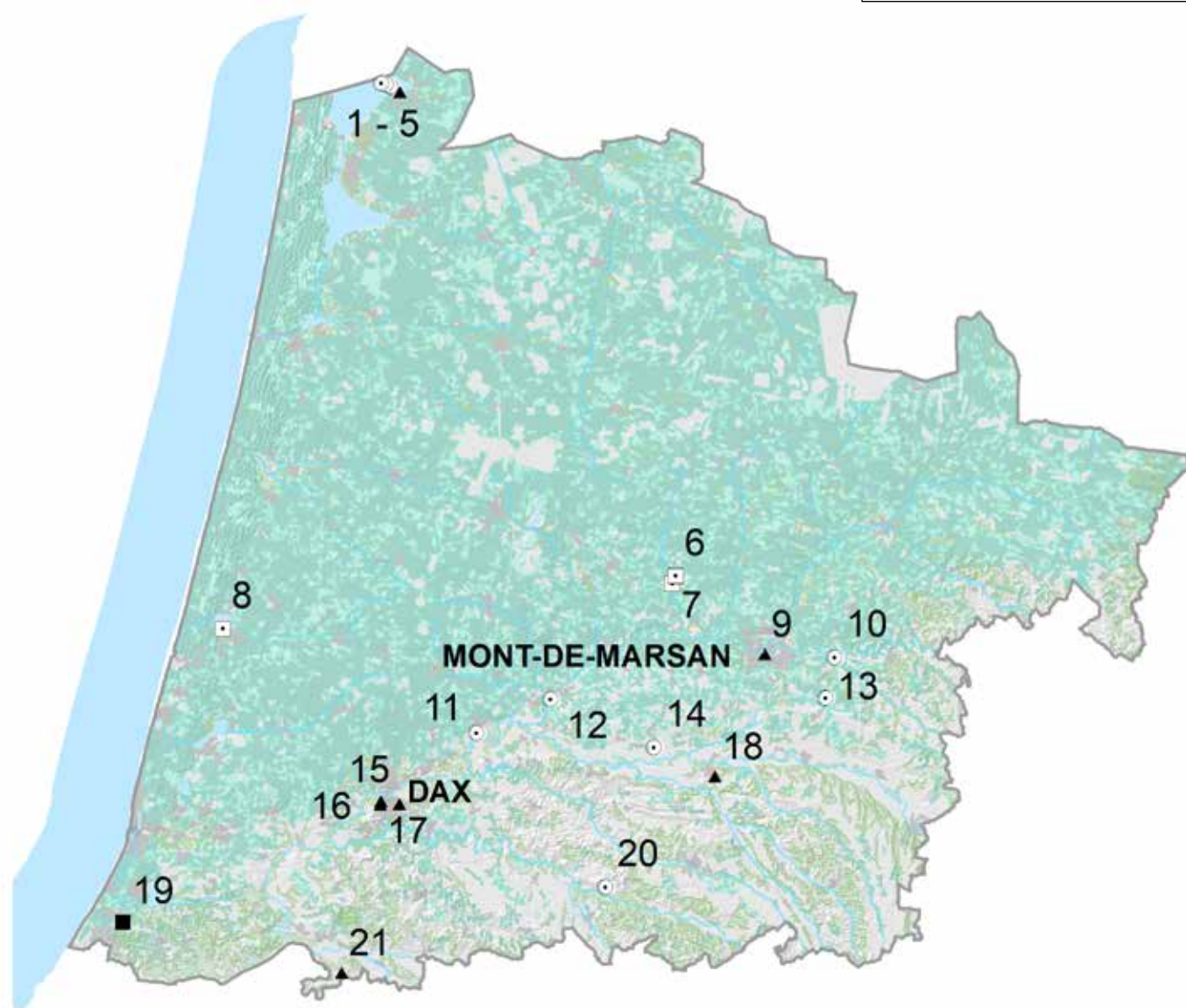
Vidal David

NOUVELLE-AQUITAINE LANDES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ◉ prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
027974	BOUGUE	Epave aéronefs	COLLAVERI Gilles	BEN	PRM	10	264
027900	BRASSEMPOUY	Pouy	WALBOTT Thomas	BEN	SU	20	265
027919	DAX	Poste électrique Dax Sud (Rue Bascat)	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	15	266
027967	DAX	169 Avenue Georges Clémenceau	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	16	266
027982	DAX	Rue Colbert	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	17	267
027941	GELoux	Badet/Tuc de Pouyet	VIGNAUD Didier	BEN	SD	6	267
027854	GELoux	Pouyet	ROTTIER Stéphane	SUP	FP	7	267
027920	HASTINGUES	ZAC Sud Landes	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	21	269
027869	LÉON	Berges du Lac	GORGUES Alexis	SUP	PAN	8	270
027984	MONT-DE-MARSAN	croix Blanche	GINESTE Marie-Christine	INRAP	OPD	9	271
027944	PONTONX-SUR-L'ADOUR	Berges de l'Adour Ruisseau Martinet	KERLORC'H Gilles	BEN	RA	11	271
027817	SAINT-SEVER	Ecoquartier Nauton	PONS-METOIS Anne	INRAP	OPD	18	273
027979	SANGUINET	Décolmatage des ports du lac	DAYRENS Olivier	INRAP	OPD	3	273
027976	SANGUINET	Contrôle sanitaire des vestiges du lac de Sanguinet	TARTAS André	BEN	PRD	2	274
027996	SANGUINET	Put Blanc - Lac « La Forêt »	DUMAS Antoine	DOC	DOC	4	275
027975	SANGUINET	Estey du Large	FABIANI Magda	BEN	PAN	1	275

Époque contemporaine

**BOUGUE
Epave d'aéronef – Heinkel 162**

L'avion objet de cette prospection est un chasseur monoplace monomoteur de type Heinkel 162. C'est un avion rare, fabriqué en 1945 en Allemagne en un très petit nombre d'exemplaires : environ 120. L'avion objet de cette prospection a été ramené d'Allemagne par la France qui souhaitait s'approprier les technologies allemandes et tester l'avion en vol. Ce chasseur était en effet l'un des premiers jets de l'histoire, avec une vie opérationnelle (avec le Messerschmitt 262 et l'Arado 234).

Le 23 juillet 1948, ce Heinkel 162 s'écrase peu après le décollage de la base de Mont-de-Marsan. La cause en est un problème électrique qui a empêché le réacteur de donner toute sa puissance (cf rapport d'accident). Le pilote, Georges Schlienger est tué dans le crash.

La zone de crash a été localisée grâce à un témoin visuel, aujourd'hui très âgé, et la prospection a été difficile à cause de la végétation.

Les artefacts mis au jour sont peu nombreux et souvent calcinés. Ceci s'explique par le fait qu'après le crash, l'armée de l'air a récupéré le maximum des restes de l'appareil, pour en effectuer une expertise et qu'un violent incendie a eu lieu peu après le crash car les réservoirs de l'avion étaient pleins.

Ont été mis au jour des fragments de tuyauterie (provenant principalement du moteur), une ferrure maintenant la batterie à côté d'éléments de batterie (en plomb), les boucles du harnais et parachute du pilote (indiquant l'emplacement où ce dernier a trouvé la mort), la bougie du petit moteur qui permettait de démarrer le réacteur, un amortisseur en caoutchouc « schockmount » portant encore le nom du fabricant («Schwing metal ») et de très nombreux scories

d'aluminium fondu, confirmant qu'un incendie violent a eu lieu.

Une pièce revêt une importance particulière : un fragment d'aluminium sur lequel du contreplaqué est fixé. En effet, à la fin de la seconde guerre mondiale,



Vue d'ensemble des pièces d'aéronef recueillies en prospection

les matériaux stratégiques étaient rares en Allemagne, et pour la construction des avions, l'industrie utilisait au maximum le bois, un matériau disponible et performant. Le Heinkel 162 était donc en grande partie construit avec du bois, et cette pièce met en évidence cette spécificité historique.

Le dossier du pilote du Service Historique de la Défense met en évidence un navigant passionné par le vol, ce qui explique son affectation au Centre d'Essais en vol de Mont de Marsan, pour essayer des avions atypiques. Après une longue enquête, la fille du pilote a été retrouvée, rajoutant une dimension humaine indéniable à cette recherche.

Collaveri Gilles



Vue d'un appareil Heinkel 162

Paléolithique supérieur

BRASSEPOUY

Grotte du Pape

Lors des intempéries de janvier 2020, un arbre déraciné aux abords de l'entrée de la grotte du Pape a conduit le service régional d'archéologie à prescrire une opération archéologique. L'arrachement et la zone perturbée d'une surface d'environ 8 m² révéla de nombreux vestiges archéologiques, ainsi qu'une zone de déblais des fouilles du XIXe siècle jusqu'alors inconnue, tout du moins jamais étudiée. Le niveau de déblais comprenant les vestiges archéologiques reste toutefois d'une faible épaisseur et se cantonne à une faible extension spatiale.

Les indices collectés lors de cette opération, comprenant des restes fauniques et de l'industrie lithique, concernent deux périodes chrono-culturelles : le Proto-solutréen et le Magdalénien. Les vestiges attribuables à la période solutréenne comprennent au moins une pointe de Vale Comprido. Cette pointe s'ajoute aux exemplaires récemment identifiés dans les collections anciennes (Dubalen et Dufour) confirmant, de fait, l'existence du Proto-solutréen à Brassempouy. Les vestiges magdaléniens sont plus nombreux et permettent de compléter les connaissances parcellaires sur cette période assez peu documentée dans les fouilles anciennes du XIXe siècle et quasiment pas identifiée lors des fouilles récentes (1981-2004). Le

Magdalénien était ainsi jusqu'à présent principalement caractérisé par des œuvres d'art mobilier (collections Piette et Laporterie). Les nombreuses armatures microlithiques (lamelles à dos) découvertes lors de cette opération apportent un éclairage nouveau aux collections anciennes de ce site majeur du Paléolithique supérieur.

Deux hypothèses principales peuvent être proposées concernant l'origine de ces déblais :

Les premières fouilles de Pierre-Eudoxe Dubalen qui ont atteint les niveaux Magdalénien et Solutréen dès 1880.

Les fouilles de Piette et Laporterie entre 1894 et 1897 qui sont à l'origine de la découverte de la plupart des œuvres d'art mobilier connues à Brassempouy.

Mais il peut aussi bien s'agir de déblais issus des explorations de l'AFAS (1892), des fouilles Dufour et Laporterie (1890) qui auraient touché un lambeau ou une lentille d'occupation magdalénienne voire de déblais provenant d'une fouille clandestine ou d'une exploitation des sédiments de l'entrée de la grotte du Pape pour des travaux agricoles ainsi que le rapporte, par exemple, Joseph de Laporterie en 1892.

Walbott Thomas

DAX

Poste électrique Dax sud (Rue du Bascat)

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet de construction d'un poste électrique décidé par la société Enedis.

Ce projet est localisé, rue du Bascat, en périphérie du *castrum* antique dans un secteur ayant livré des indices d'occupation humaine remontant à la Préhistoire et à l'Antiquité.

L'emprise du projet couvre une superficie de 5754 m². Elle a été sondée à hauteur de 5,72 %.

Elle n'a pas permis la mise au jour de vestiges archéologiques hormis quelques tessons céramiques d'Epoque contemporaine liés à la présence d'activités maraîchères attestées dans ce secteur au cours de la seconde moitié du XXe siècle.

Chopin Jean-François

DAX

169 avenue Georges Clémenceau

La ville de Dax s'est développée autour de l'implantation antique dominant de quelques mètres les rives méridionales de l'Adour. L'opération a été réalisée à l'extrémité de l'avenue Georges Clémenceau, à plusieurs centaines de mètres de la sortie orientale du rempart romain daté du troisième quart du IVe siècle ap. J.-C.

L'examen du sous-sol a révélé une séquence alluviale moderne avec la présence d'une zone humide aménagée le long d'un ancien ruisseau. Le lit du ruisseau a progressivement été comblé après le début de la première urbanisation contemporaine du secteur. Toutefois un ouvrage hydraulique nécessaire à une retenue d'eau est pressenti à proximité du site sans que l'on puisse en déterminer la nature. Elle a induit la formation d'une dépression humide, évoluant par la suite en un milieu tourbeux puis enfin sous la forme d'une prairie humide. Le recouvrement définitif de la zone a probablement été réalisé durant le début du XIXe siècle.

Migeon Wandel



Vue générale du site (cl. : Wilford O'yl, INRAP)

DAX Rue Colbert

La problématique de recherche porte sur un espace se développant à l'ouest de la rue Alfred de Musset et de la voie ferrée, situé entre la ville close du Bas-Empire à l'est et l'église médiévale Saint-Vincent de Xaintes à l'ouest. La proximité du cimetière paléochrétien de Saint-Vincent faisait présumer d'une occupation aux IIIe-IVe siècles ap. n. è. sans exclure une fréquentation plus précoce des rives de l'Adour.

Le diagnostic archéologique a révélé la présence de structures fossoyées et/ou drainantes en rapport avec la situation géographique et topographique (proximité du fleuve Adour). L'opération s'est aussi avérée positive avec la présence de mobilier antique contenu

dans des horizons de sables limoneux colluvionnés observés au centre, au nord et à l'ouest de l'emprise à des profondeurs variant de 0,60 m à 1,20 m environ. L'occupation protohistorique du site transparaît très peu au travers de rares tessons. Le mobilier céramique recueilli (TCA comprise) apparaît homogène et il est permis de restituer une longue occupation sous forme de terres agricoles potentiellement inondables conquises avant le début du IIe siècle de n. è. et ayant continué à être drainées entre la fin du IVe et le début du Ve siècle de n. è.

Beague Nadine

GELOUX Badet, Tuc de Pouyet

Cf. projet collectif de recherche : FORTIPOLIS : nouvelles recherches sur les habitats fortifiés

protohistoriques entre Garonne et Pyrénées - Le Dreff Thomas

Vignaud Didier

GELOUX Pouyet Sud

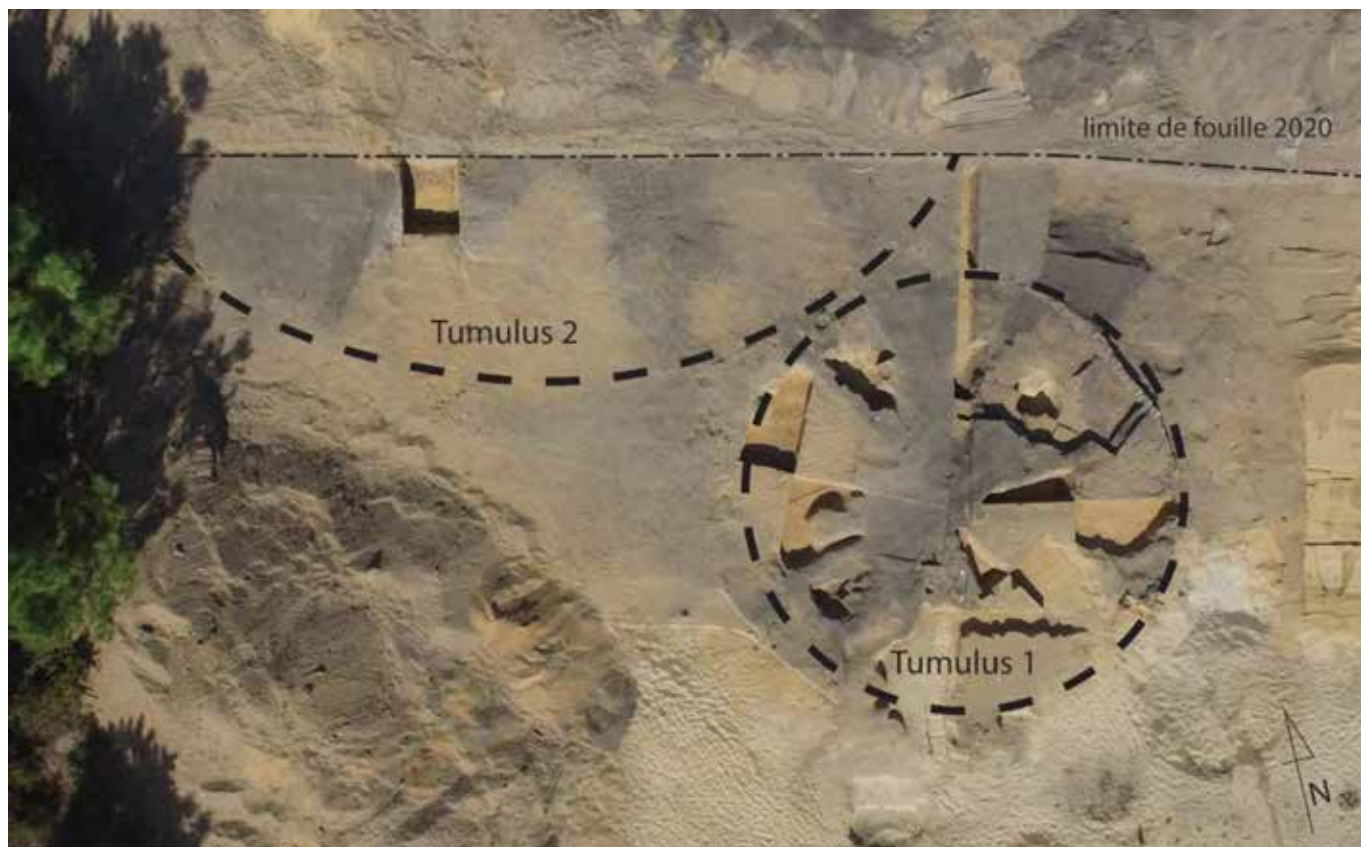
Les restrictions induites par la lutte contre la pandémie de Covid 19 n'ont pas permis un déroulement habituel de l'opération de fouille de la nécropole laténienne de Pouyet Sud. Après un premier report, la campagne de terrain a finalement eu lieu début septembre, avec des contraintes sanitaires qui ont bien sûr ralenti la progression du travail. La période dévolue au traitement des données et à la réalisation du rapport de fouille en a été écourtée d'autant.

La fouille a été dirigée principalement vers la compréhension de l'organisation du monument funéraire délimité par des empièvements perçus lors des campagnes précédentes et de son positionnement dans le contexte de la nécropole.

Le décapage en plan a mis en évidence une structure circulaire d'environ 13 m de diamètre entourée de pierres organisées sous la forme d'un muret dans la moitié orientale alors que seules quelques pierres éparses sont visibles dans la moitié ouest ; une couche grise sombre borde le flanc interne de celles-ci, permettant de supposer une continuité du muret bien que toutefois plus enfoui par endroits. Sous l'US 3 qui recouvre en partie la structure, sont apparues

des couches claires et sombres avec des interfaces linéaires depuis le centre de la structure. Celle-ci apparaît compartimentée en huit espaces de largeur différente ; dans trois de ces espaces, le décapage a exposé un sédiment gris tandis que dans les autres il s'agit d'un sédiment orange à jaune. La partie centrale est grise sombre sur environ 2 m de diamètre et semble organisée avec des traces rectangulaires plus claires pouvant indiquer des coffrages et des pierres (cette zone sera fouillée en 2021).

L'un des compartiments situé dans le quart nord-est livre une séquence constituée d'un sable gris noir homogène (US 18) qui recouvre un sédiment gris-marron moyen (US 63). Ces deux couches sont comprises entre trois bandes sombres, l'une située le long du parement interne du muret périphérique, les deux autres radiales vers le centre du tumulus. La densité et la texture du sédiment dont ces bandes sont constituées laisse à penser qu'elles peuvent résulter de la décomposition d'éléments en matériau périssable. Une US de même composition (US 67) a été observée dans l'axe est-ouest vers le centre de la structure. L'approche fine d'une partie de son interface

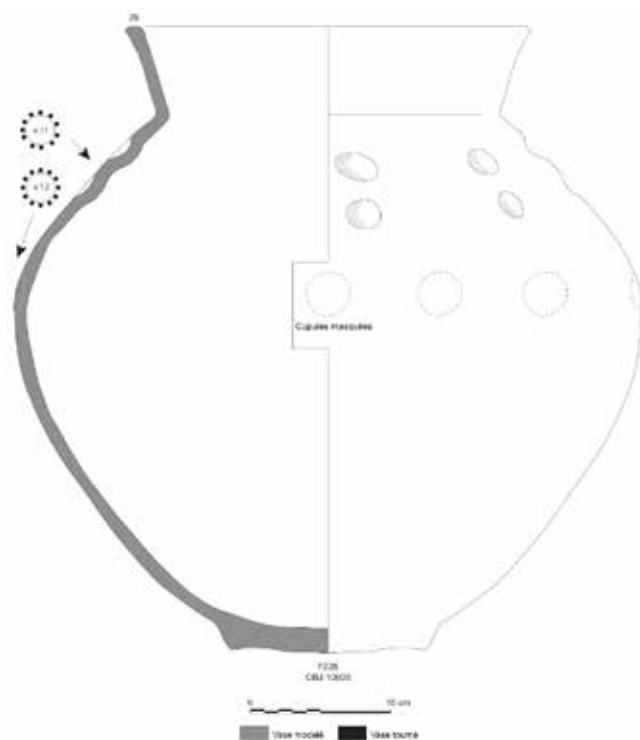


Vue nadirale du tumulus 1 (diamètre mesuré = 13 m) en cours de fouille et de la partie sud du tumulus 2 (diamètre estimé = 30 m) apparue lors du décapage (d'après photo D. Vignaud).

verticale a mis en évidence des éléments végétaux de 2-3 cm de diamètre, recourbés vers l'intérieur de la bande noire, ce qui permet de poser l'hypothèse de cloisons en clayonnage.

Au centre de ce compartiment, ces couches sont perforées par un creusement dont le comblement renferme un unique dépôt funéraire (F 228). À l'exception de celle mise au jour en 2019 dans la sépulture F 226, l'urne, de forme bitronconique, se distingue par ses dimensions (hauteur de 45 cm pour un diamètre maximal équivalent), qui tranchent nettement avec tout le corpus de Geloux. Elle est décorée d'une série de grandes cupules réparties en onze paires disposées verticalement au-dessus de la carène. Elle présente la particularité de comporter, au niveau du diamètre maximal de la panse, une série de dépressions de forme irrégulière, disposées selon un pas correspondant à presque un quart de la circonférence à chaque fois. Il pourrait, à titre d'hypothèse, s'agir des vestiges d'apports de pâte, sous la forme de pastilles régulièrement espacées au moment du montage du vase, pastilles qui auraient ensuite été soigneusement lissées au moment de la finition, jusqu'à disparaître. Outre un vase accessoire situé à l'intérieur de l'urne, la déposition se complète d'une petite coupe tronconique à pied annulaire trouvée dans la partie supérieure du comblement de la fosse ainsi que d'une fibule et d'un torque découverts au fond de celle-ci.

Immédiatement au nord-ouest de la précédente structure à laquelle il est tangent, un enclos, beaucoup plus grand (diamètre estimé d'environ 30 m), a été révélé par le décapage mécanique. Le quart méridional



Urne funéraire du dépôt F 228 (dessin : A. Dumas).

de sa circonférence, matérialisée par une ligne de pierres dressées ou posées à plat en bordure d'une couche étroite grisâtre, a été dégagé. Le décapage très partiel de sa partie interne laisse entrevoir une compartimentation radiale comparable à celle du premier tertre, qui expliquerait les épaisses couches noires (US 4) que nous avons reconnues à l'occasion des tranchées exploratoires ouvertes en 2017 et 2018 dans ce secteur.

L'achèvement de la fouille dans la partie est de la parcelle n'a mis au jour que deux nouvelles structures funéraires, portant à 61 le nombre total de sépultures, et confirmant l'atteinte des limites de la nécropole dans cette direction de même que cela avait pu être établi vers le sud en 2019.

La restauration du mobilier métallique mis au jour en 2018 ayant bien avancé en 2020, ce mobilier a pu être étudié et les premières observations du mobilier retrouvé cette année complètent les données.

L'analyse de la céramique découverte en 2019, reportée à 2020 pour des raisons de disponibilité du spécialiste, peut être intégrée à un début de synthèse. Les informations chronologiques ainsi acquises permettent de préciser la période d'utilisation de cette nécropole entre le VIIe et le IIIe, voire le IIe siècle avant J.-C. Les datations radiocarbone obtenues permettent également de proposer une organisation de l'espace dès le VIIe siècle, avec la mise en place des enclos. Le début de phasage proposé en 2019 s'étoffe donc d'une phase fondatrice du site, plus ancienne, et d'une précision accrue dans la mise en place des sépultures.

Rottier Stéphane, Thiol Sandrine,
Bertaud Alexandre, Dumas Antoine
Notice extraite du rapport final d'opération

Paléolithique moyen,
Protohistoire,

HASTINGUES ZAC Sud Landes

Néolithique,

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement d'une zone d'activités concertée (ZAC) intitulée « Parc d'activités Sud Landes ». Ce projet est situé en marge du plateau de Lanneplaa ; il a été décidé par la Société d'Aménagement des territoires et d'équipement des Landes (SATEL). L'emprise du projet couvre une superficie de 166690 m². Elle a été sondée à hauteur de 6 %. Elle a permis la mise au jour de nombreux vestiges archéologiques attribuables aux périodes du Paléolithique et de la Protohistoire, au sens large, voire de l'Antiquité. L'opération s'est avérée être particulièrement positive puisque plus des deux-tiers des sondages ont livré soit des vestiges structurés, soit des éléments archéologiques.

Nos recherches ont donné lieu à la découverte d'industries lithiques relatives au Paléolithique moyen et probablement à l'Acheuléen. Le corpus mobilier lithique a été étudié par M. Folgado (Inrap), ce dernier témoigne d'occupations humaines récurrentes dans tout ce secteur du plateau de Lanneplaa au cours de la Préhistoire. L'étude a révélé notamment une utilisation prédominante du quartzite par rapport au silex ainsi qu'une forte représentativité des productions de façonnage par rapport au débitage. La part des galets façonnés est assez importante. L'aménagement des pièces est le plus souvent unifacial et partiel au niveau du façonnage. Les nucléus ont été très peu exploités dans leur ensemble et les nucléus Discoïdes, bien représentés, sont le plus souvent à modalité unifaciale. Les éclats sont sous-représentés dans cette série, toutefois des causes d'ordre taphonomique

sont certainement à l'origine de ce déficit dans le cadre de processus sédimentaires post-dépositionnels. La nature et la récurrence des occupations (successions de passages, d'activités diverses plus ou moins longues, haltes de chasse, habitats temporaires, etc.) pourraient expliquer l'origine des déséquilibres technoeconomiques observés dans cette série.

Au final, il semblerait que deux grands faciès tendent à se dessiner à l'issue de nos recherches : un faciès moustérien représenté par des méthodes de débitage Levallois et Discoïde caractérisés par une production d'éclats visant principalement à l'élaboration de racloirs et de denticulés, d'une part, et un faciès relevant du Paléolithique inférieur de type Acheuléen pyrénéo-garonnais, d'autre part. Cependant, la question de l'intégrité stratigraphique des niveaux doit être soulevée étant donné le contexte pédo-sédimentaire du site. S'agit-il véritablement de deux faciès distincts ou d'un faciès de transition du Paléolithique moyen dans lequel perdure un fond acheuléen ? par exemple. Cette question est restée en suspens à l'issue de nos recherches diagnostiques.

Les occupations protohistoriques sont caractérisées par la présence de nombreuses structures à pierres chauffées potentiellement associées à quelques structures en creux (de type fosse de combustion) et quelques vestiges mobiliers majoritairement lithiques.

Les structures à pierres chauffées correspondent grosso modo à des ensembles de matériaux lithiques chauffés, plus ou moins disparates, inclus dans des fosses dont les bords et les remplissages sédimentaires sont imperceptibles en raison du contexte

pédo-sédimentaire local. Sur le plan taphonomique, il faut noter qu'aucun impact de rubéfaction du sédiment (encaissant) n'a été observé et que seule la position des matériaux a permis d'envisager la présence de structure en creux associée à ces derniers. Les niveaux d'ouverture des structures à pierres chauffées sont difficilement restituables étant donné les pratiques agricoles qui ont cours dans ce secteur depuis l'époque contemporaine. Sur le plan spatial, on observe que l'implantation de ces structures tend à se densifier de part et d'autre d'un talweg (ruisseau du Moulin Arrec). Sur le plan chronologique, il est très difficile de se prononcer sur la datation de ces structures à pierres chauffées étant donné l'indigence des vestiges mobiliers qui leur sont associés et l'absence de datations absolues dans le cadre de ce diagnostic. Globalement, elles sont attribuables à la Protohistoire (au sens large) même s'il est plus probable qu'elles se rapportent davantage au Néolithique dans le secteur nord-ouest de l'emprise mais aussi à la fin de la Protohistoire voire au début de l'Antiquité, selon les secteurs, dans les deux zones du projet.

Divers vestiges mobiliers lithiques représentés par des percuteurs en quartzite, des éclats en silex, des haches, des meules ont été mis au jour plus ou moins en association avec les structures à pierres chauffées. Concernant le mobilier céramique, seule une de ces structures a livré un tesson céramique attribuable à la fin de la Protohistoire, voire au début de l'Antiquité.

Concernant la nature des occupations protohistoriques (a priori), il faut bien insister sur le fait que la grande majorité des vestiges immobiliers sont représentés par des structures à pierres chauffées. Ce monotype apparent est-il le reflet de la réalité des occupations en place ? ou bien résulte-t-il de facteurs d'ordre taphonomique ? (Compte tenu de la géomorphologie locale caractérisée par un luvisol, acide et bioturbé, sombre et homogène). En d'autres termes, la question relative à la nature des occupations protohistoriques, au vu de cette singularité de la prépondérance des structures à pierres chauffées, mériterait de prendre avant tout en considération le contexte pédologique local car il est possible que des structures en creux, de type trou de poteau ou fosse, n'aient pas laissé de traces suffisantes aujourd'hui pour être détectées visuellement. Il est en effet permis de supposer que des remplissages sédimentaires de structures en creux pourraient être à présent trop

lessivés pour permettre leur repérage. Cette hypothèse est toutefois contrariée ici par le fait que les vestiges mobiliers, et notamment céramiques, ne sont guère représentés dans ces occupations protohistoriques. Une occupation domestique pérenne aurait laissé sans aucun doute davantage d'indices mobiliers. Nous pencherons donc plutôt en faveur de l'hypothèse d'occupations relativement localisées et temporaires, ou très spécifiques, plutôt que d'une occupation de grande étendue et relativement pérenne. Pour autant, la nature de cette dernière n'en reste pas moins indéterminée. Est-elle liée à des activités pastorales, artisanales, cynégétiques, domestiques, autres ? C'est une question qui est restée également irrésolue dans les limites de l'intervention de diagnostic.

La nature et la chronologie de ces occupations restent donc très incertaines à l'issue de nos recherches notamment faute d'éléments de datation et d'analyses radiologiques. Ces occupations demeurent malgré tout largement attribuables à la Protohistoire au sens large et on soulignera le repérage d'un petit ensemble de structures à pierres chauffées, assez bien conservé, attribuable au Néolithique.

Enfin, plusieurs fossés parcellaires et de drainage datant de l'Epoque moderne ou contemporaine ainsi que de nombreux chablis et autres bioturbations végétales ou animales ont été détectés au cours de nos recherches. Les structures fossoyées témoignent de la mise en culture récente de ce plateau survenue au cours de la seconde moitié du XXe siècle.

Au final, nos recherches viennent compléter celles qui avaient été menées précédemment sur le site de la ZAC au début des années 2010 (Cavalin *et al.*, 2010, 2011). De multiples occupations paléolithiques et protohistoriques concernent tout ce secteur de Hastings, propice à l'implantation humaine. La bordure du plateau de Lanneplaa domine les vallées des Gaves Réunis et de la Bidouze, des voies de passages naturelles entre l'espace montagnard et les plaines alluviales ; il s'agit de terrains plans facilitant aussi bien le développement d'activités agro-pastorales, domestiques, cynégétiques, artisanales, ou autres. Enfin, la présence d'un petit cours d'eau représenté par le ruisseau du Moulin Arrec a constitué une source d'approvisionnement en eau mais aussi en bois et en matériaux lithiques.

Chopin Jean-François

LÉON Berges du Lac

MONT-DE-MARSAN

Croix Blanche

La ville de Mont-de-Marsan est située au niveau de la confluence de la Douze et du Midou, dont la réunion forme la Midouze. C'est au sud de la Midouze que va être implanté le projet d'aménagement à l'origine de l'opération d'archéologie préventive. Le contexte sédimentaire est constitué de sables fauves quaternaires remaniés (Rm4) en position de versant au-dessus d'un horizon sableux brun jaune à jaune stérile.

Le diagnostic archéologique a été motivé par la proximité de sites historiques ou archéologiques antiques ou médiévaux ainsi que par un contexte géographique favorable à la fréquentation de cet espace à l'Âge du Bronze notamment.

A une centaine de mètres de ce qui fut la limite du bourg médiéval, l'emplacement du projet était à cheval sur les territoires de Mont-de-Marsan et de Saint-Pierre avant l'annexion en 1866 par Mont-de-Marsan d'une partie de Saint-Pierre-du-Mont. Le cadastre de Mont-de-Marsan figure en 1811 et en 1845 une parcelle bâtie au nord de l'emprise. Les autres parcelles de la

commune de Saint-Pierre-du-Mont sont exemptes de bâti en 1813 et en 1866.

A partir de 1965 et jusqu'à sa démolition en 2019, la parcelle était occupée par un établissement scolaire. Une structure en creux de type trou de poteau associée des tessons de poterie protohistorique a été mise au jour lors de cette intervention, mais l'essentiel des découvertes concerne la période moderne et le XIXe siècle. Le diagnostic a recoupé les fondations de la maison portée sur le cadastre XIXe. Une vingtaine de fossés linéaires d'orientation similaire, parfois très proches les uns des autres pourraient être les témoins de cultures sur billons. Quelques fosses et trous de poteau ont également été mis en évidence. Le diagnostic a confirmé la vocation rurale de ce secteur jusqu'à la construction de la maison dans l'angle nord-ouest de l'emprise, probablement après la Révolution.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Gineste Marie-Christine

PONTONX-SUR-L'ADOUR

Le chaland monoxyle

Suite à une première opération effectuée sur l'embarcation en 2017, que nous avons été obligés d'interrompre, il nous semblait nécessaire de réfléchir à une nouvelle stratégie de décaissement ainsi qu'à l'utilisation d'un aspirateur à sédiments, indispensable au regard de la topographie du lieu et du positionnement de l'épave.

Il nous apparaît, après son dégagement, que le chaland monoxyle n'est pas complet. Il présente une brisure nette sur sa partie enfouie dans le lit du fleuve. Sa longueur conservée est de 4,74 mètres pour une largeur générale d'une cinquantaine de centimètres. Il n'est pas possible d'obtenir une mesure de largeur cohérente car l'embarcation s'est vrillée avec le temps et un flanc - une portion du flanc tribord - s'est replié sur la sole.

Ce monoxyle est taillé dans un chêne aux nœuds bien représentés dans sa partie émergée. Avec ces données, il nous semble possible de pouvoir identifier la proue de l'embarcation s'affinant en bec, dirigée vers la rive. Un processus de dessèchement lié aux épisodes d'étiages et de crues fait que cette structure apparente se trouve particulièrement dégradée. La poupe manquante, soumise aux crues et aux bois flottés, a dû se dégrader et disparaître avec le temps et les conditions d'immersion en bordures

de rives. L'épaisseur de coque oscille entre 3,5 et 5,1 centimètres. Un trou de jauge est observé dans la partie centrale de la proue pour un diamètre de 2 centimètres et une profondeur de 3,5 centimètres.

Dans sa partie immergée, nous notons la présence d'un renfort latéral taillé dans la masse de l'embarcation. Ce renfort assez massif présente une largeur de 11 centimètres et une épaisseur de 3 centimètres. Il est possible de noter sur le flanc bâbord au sommet du renfort latéral, un trou façonné de 3,5 centimètres de diamètres. Ce trou pourrait avoir eu fonction d'œillet de fixation d'un banc de nage ou d'une toletière qui pouvait accueillir un aviron. L'emplacement de cette toletière, à l'opposé de la partie émergée, confirmerait l'emplacement de la proue comme évoqué précédemment.

L'embarcation n'a pu être étudiée qu'avec ses éléments apparents, nous n'avons pas de visibilité sur la sole externe toujours enfouie dans sa base sédimentaire. Toutefois, nous pouvons observer un fond intérieur courbe. Il pourrait s'agir d'une embarcation de type semi-cylindrique qui respecte la forme du tronc dans lequel elle a été taillée. Des traces d'outils sont clairement perceptibles dans la partie interne de la coque. L'originalité de cette embarcation vient des nombreuses réparations qui ponctuent sa surface.



Vue de la proue du chaland monoxyle (cl. : P. Radajewski)

Cinq grands ensembles de réparation ont ainsi pu être identifiés. Ces ensembles de réparations obturaient généralement, comme nous l'avons évoqué, des fissures, ou consolidaient une portion de coque fragilisée par un nœud. Outre leur positionnement dans des encoches, ces planchettes tiennent fixées par des clous de fer et certainement étanchéifiées avec un matériau de calfatage naturel comme du brai ou du coaltar. Avec ces nombreuses réparations, dont il n'est pas possible de proposer une chronologie, il est possible toutefois d'avancer l'hypothèse que l'embarcation a été maintenue en flottabilité le plus longtemps possible par ses propriétaires.

Un fragment prélevé sur la partie haute du flanc bâbord a permis une datation au carbone 14, afin de restituer cette embarcation dans son corpus.

La datation au carbone 14 effectuée par le laboratoire CIRAM, situe cette embarcation entre 1154

et 1229 ans après J.-C., (date calibrée) période du Moyen Âge central.

L'opération archéologique s'est achevée au bout de trois journées de travail. Un certain nombre d'éléments recueillis permettent de compléter les informations collectées sur ce type d'embarcation fluviale. Il n'est pas possible de restituer l'intégralité archéologique de ce bateau car fragmentaire. Mais avec les connaissances archivées sur les chalands monoxyles, il est possible d'imaginer qu'elle approchait probablement des sept mètres de longueur. Nous ne savons pas si, sur la partie manquante de poupe, se trouvaient des renforts transversaux. Au regard des datations obtenues, cette embarcation est l'une des plus anciennes datées à ce jour.

Kerlorc'h Gilles

SAINT-SEVER Ecoquartier Nauton

Le projet de construction d'un lotissement est à l'origine de la prescription du diagnostic. Localisée à 18 km au sud de Mont-de-Marsan, la commune surplombe la rive gauche de l'Adour et marque le passage entre la plaine de pins au nord-ouest et la Chalosse vallonnée au sud.

Sur l'emprise de 140 500 m² (64 697 m² accessibles), 124 tranchées ont été réalisées représentant 5 064 m². Le site diagnostiqué, localisé au sud-est de la commune, s'étend sur une vaste zone encore inexplorée du point de vue archéologique.

Le diagnostic a permis de collecter un ensemble lithique, indice d'une présence humaine dans ce secteur dès le Paléolithique. Mila Folgado (Inrap) qui a réalisé l'étude précise qu'« *au sein de cet ensemble 330 pièces (76 %) correspondent à du silex (local de Chalosse) alors que 104 pièces (24 %) concernent le quartzite, également de provenance alluvial local ; un seul objet est en dolérite (ou autre roche métamorphique). Une partie des 435 éléments lithiques étudiés correspond à des pièces suffisamment caractérisées pour permettre d'identifier la présence de*

techno-complexes décrites pour le Paléolithique ancien et moyen et pour le Paléolithique supérieur dans une moindre mesure.

D'un point de vue stratigraphique, la totalité des pièces semblent se situer au sein d'un même horizon sédimentologique. La résidualisation, le déplacement, le mélange et une redistribution spatiale de plusieurs phases d'occupation sont donc constatés. Cette constatation a déjà été faite sur d'autres sites de la région comme celui de Romentères. L'hypothèse de terrasses alluviales emboîtées serait une explication possible expliquant l'association dans un même niveau archéologique d'objets d'âges différents ».

La découverte de cet ensemble lithique complète nos connaissances, pour le sud aquitain, des modes de peuplement, de subsistance et de comportements techniques des Néandertaliens au cours du Paléolithique ancien et probablement des hommes anatomiquement modernes des premières phases du Paléolithique supérieur.

Pons-Métois Anne

SANGUINET Décolmatage des ports du lac

L'opération de diagnostic se situe à l'emplacement des ports d'Estey, Pavillon et Beau Rivage. Six sondages ont été ouverts sur la zone à évaluer en accord avec le service prescripteur.



Epandage de tessons de jarres à goudron et vestiges d'une structure en bois démantelée (cl. : Teddy Seguin, Inrap)

Un seul, situé au niveau du port d'Estey s'est révélé positif. Un horizon caractérisé par des fragments de céramique, issue de jarres, renfermant sûrement du goudron végétal, communément appelé brai, a été retrouvé.

Ce lot repose sous un ensemble de bois enchevêtré pouvant être les vestiges d'une ancienne clôture. Les cinq autres sondages se sont révélés négatifs. Il semble que les différentes couches découvertes lors de l'ouverture, formées exclusivement de niveaux sableux et entrecoupés de couches issues d'anciennes roselières, révèlent un apport naturel récent de sédiment.

Il est peut-être aussi lié à de précédentes campagnes de désensablage sur ou en bordure des zones actuellement prescrites.

Dayrens Olivier

SANGUINET

Lac de Cazaux-Sanguinet

Contrôle sanitaire des vestiges submergés anciennement découverts

■ Put Blanc 3, Premier Âge du Fer

Cet espace situé à 13 m de profondeur a été fouillé de 1995 à 2001. Deux niveaux de troncs superposés, avec au centre une sole foyère en terre cuite (cf. fig. 1), ont été étudiés et dessinés à l'aide de structures métalliques (cf. fig. 2). Lors de l'opération menée en 2020, nous avons constaté au nord et au sud de l'ensemble, l'arrachage partiel de troncs, certainement par des ancres de bateaux (cf. fig. 3), malgré la présence de la structure métallique, qui conforte l'ensemble. L'état de la sole, protégée par une coiffe en plexiglas, n'a pu être vérifié.

Force est de constater que l'état de ce site se détériore.

Parc à pirogues, Bronze moyen et final, Premier et Second Âge du Fer

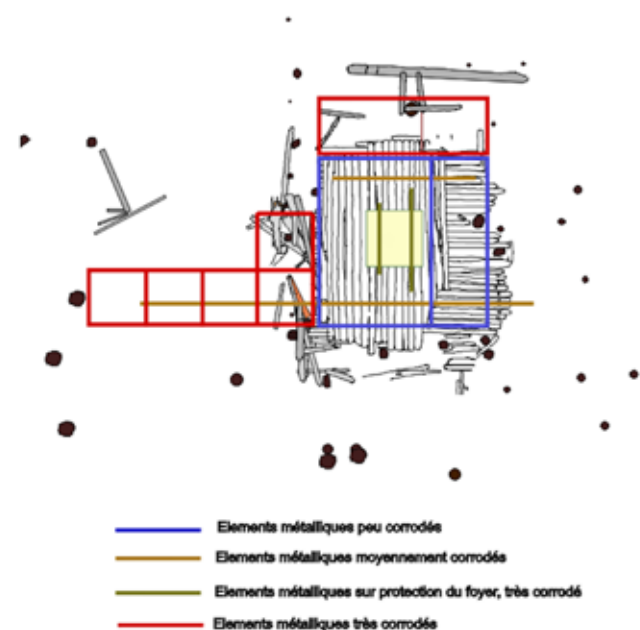
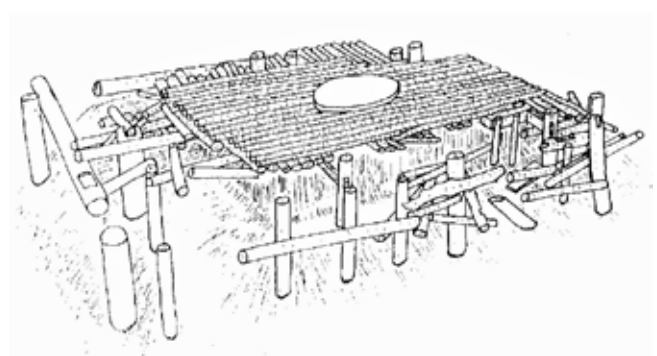


Fig 1 – Put Blanc III - plancher de cabane ; en haut : dessin en perspective ; en bas : implantation des structures métalliques (dessins : CRESS)

Des trente pirogues monoxyles étudiées, huit ont été entreposées sur une zone de stockage à 13 m de profondeur après leurs études et analyses. La dernière pirogue a été déposée en 1998.

En 2014, seules trois pirogues ont été retrouvées enchevêtrées, dont une entièrement brisée et une quatrième ayant migré d'une centaine de mètres vers l'Ouest.

En 2020, ces pirogues ont été regroupées au sud du site de Put Blanc 3, lieu d'arrêt de la pirogue 24 et géo-référencées. Elles ont été stabilisées par des sacs de sable (cf. fig. 4).

■ Fanum de Losa, Haut Empire

Étudiées entre 1978 et 1989, les fondations de ce petit temple n'ont pas subi de dégâts importants au cours de ces trente dernières années (cf. fig. 5 et 6).

Seuls l'envahissement par des plantes aquatiques hautes de 2 m (lagarosiphon major) ainsi que la présence d'algues sur les blocs de construction pouvant devenir une menace pour le mortier (cf. fig. 7) sont à déplorer,

■ Voie romaine de dérivation, Haut et Bas Empire

Cette voie a été fouillée entre 1978 et 1983. Une prospection a été effectuée entre 2016 et 2018.

En 1981, le nombre de pieux relevés était de 172 pour 55 m², soit en environ 3 pieux/m².

En 2020, le nombre de pieux implantés sur cette voie de dérivation est estimé à plus de 2200 pieux (cf. fig. 8).

Tartas André

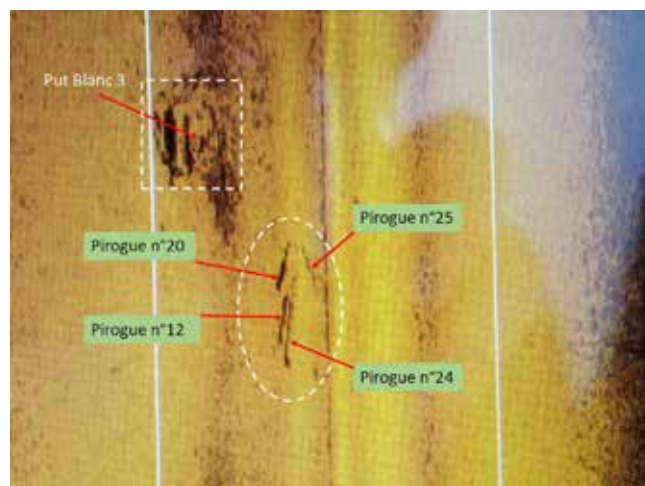


Fig 2 - Put Blanc III - sonogramme des pirogues (relevé : CRESS)

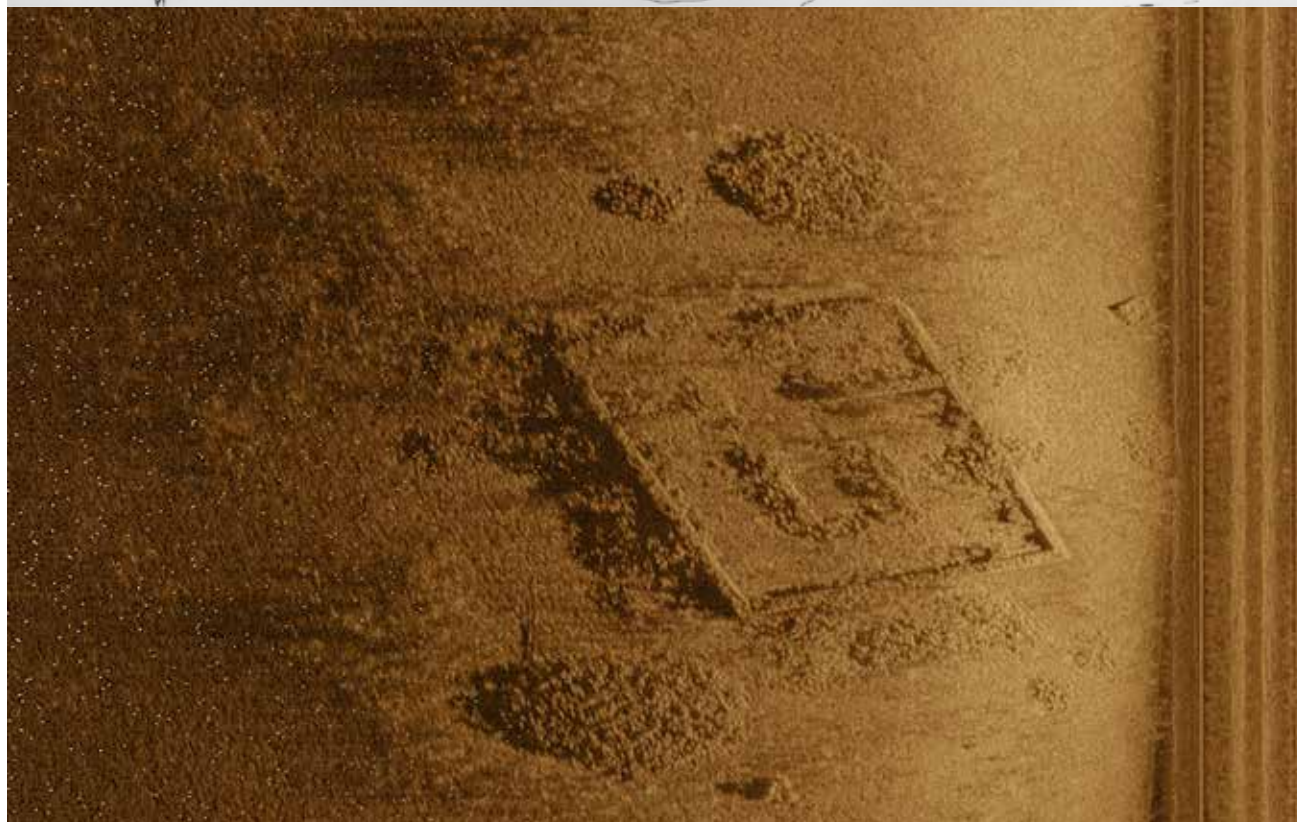
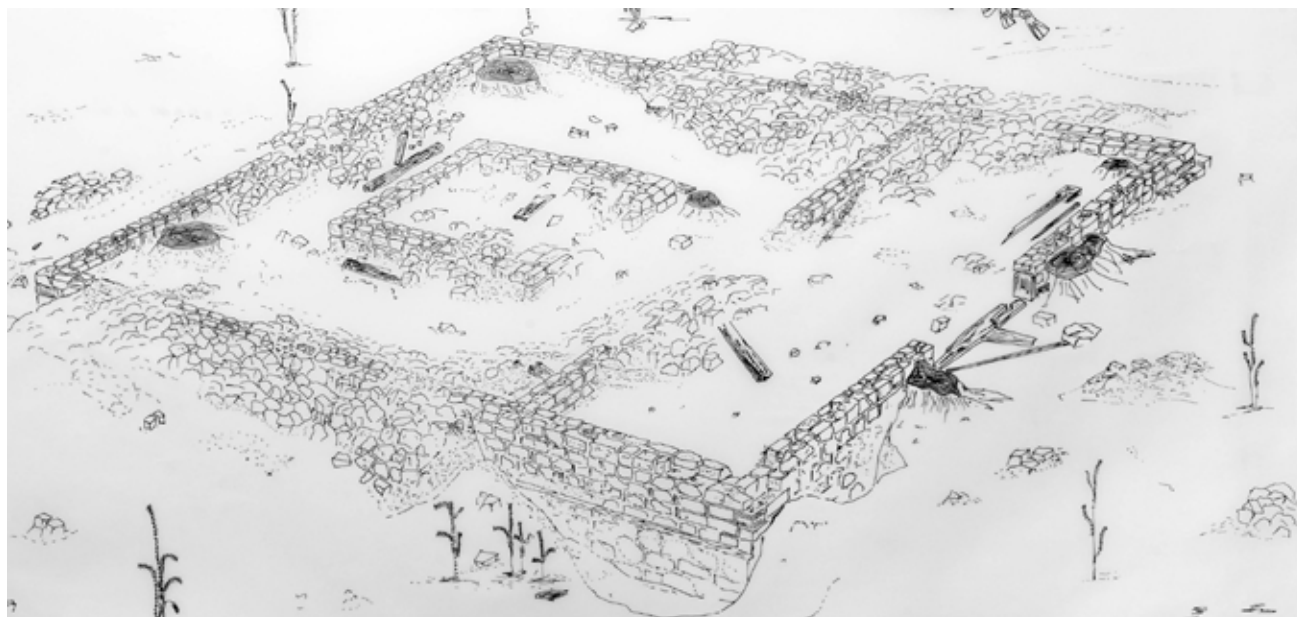


Fig 3 - Fanum de Losa : en haut : dessin ; en bas : sonogramme (dessin et relevé : CRESS)

SANGUINET **Put Blanc et Le Lac – La Forêt**

Cf. rubrique Projet collectif de recherche – PCR Littoral
Verdin Florence

Dumas Antoine

SANGUINET **Estey du Large**

Cf. rubrique Projet collectif de recherche – PCR Littoral
Verdin Florence

Fabiani Magda

NOUVELLE-AQUITAINE LANDES

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 0

N°						N°	P.
027597	CAUNA, LAMOTHE, SOUPROSSE	Camp romain	HOUZE Marc	BEN	PRD	13	276
027824	BASSIN DE LA MIDOUZE	Prospection-inventaire	VIGNAUD Didier	BEN	PRM	12	277

Toutes périodes

AIRE-SUR-L'ADOUR - CAUNA - LAMOTHE – SOUPROSSE

Une bataille déterminante en 56 av J-C, connue sous le nom de « Bataille des Aquitains », est décrite dans les textes de Jules César, mais son lieu exact reste à ce jour inconnu. Les recherches de M. Brèthes Jean-Pierre ont permis de dresser le portrait-robot de l'endroit supposé de cette bataille. Une zone s'étendant sur plusieurs communes correspond potentiellement à ce site.

C'est dans ce contexte que l'amicale détection Landes Gascogne a réalisé une prospection inventaire, visuelle et électromagnétique, sur plusieurs parcelles agricoles situées sur les communes de Souprosse, Lamothe, Cauna et Aire sur l'Adour.

Les recherches visaient à déterminer les dates d'occupation des sols au vu des éléments métalliques ou pas, extraits de la couche agricole (35 cm). Chaque parcelle faisant l'objet de recherches était divisée en

secteurs de 20 m de large affectés à un prospecteur. Chaque objet a été identifié et positionné sur une carte. Les campagnes de prospection se sont déroulées de 2019 à 2021 ; elles ont été retardées par les conditions sanitaires, climatiques et d'accessibilité des parcelles.



Localisation des deux premières zones de recherches (fonds IGN)



Balles de fronde (cl. : Marc Houzé)

Les secteurs situés au sud de Lamothe et à l'ouest de Cauna et ceux au nord-est de Souprosse et au sud-ouest de Lamothe, ont révélé essentiellement des objets datés entre le XVII^e et le XXI^e siècles.

Monnaies, boutons, fusaiöles, sonnailles, plombs de sacs, balles de mousquet, bagues et dés à coudre, éléments d'outils agricoles mécaniques et d'outils à main et autres tessons de poteries témoignent d'une occupation rurale. Ces objets étaient plus concentrés

près des zones habitées. Toutefois, une monnaie antique (un sesterce non identifiable) et une potentielle monnaie tarusate (étude en cours) ont été découvertes dans ces secteurs, ainsi que quelques silex taillés.

Une dernière zone au sud de la commune d'Aire/Adour a fait l'objet d'une prospection, motivée par la découverte fortuite, en 2019, d'une quarantaine d'objets en plomb assimilables à des balles de fronde. Six nouvelles balles et neuf monnaies antiques ont été extraites. A noter aussi d'autres objets en plomb (13) dont certains étaient fondus.

Les recherches sur les premières zones n'ont pas permis de mettre en évidence la présence d'éléments pouvant se rapporter à une bataille antique. Une importante pollution ferreuse d'origine agricole a pu être constatée. Seul le site d'Aire sur l'Adour suppose une présence médiévale ou antique sans pouvoir en déterminer la nature ou l'époque. Il semble que des combats ont pu avoir lieu avec des balles de fronde et que des monnaies romaines ont été perdues sur cette zone. Une étude plus poussée des éléments trouvés, complétée par une nouvelle campagne de prospection ou de fouilles permettra d'en savoir plus.

Houzé Marc

Toutes périodes

BASSIN DE LA MIDOUZE Prospection-inventaire

Les Landes de Gascogne sont un territoire sableux de 14 000 km² en forme de triangle, actuellement couvert par la plus grande forêt d'Europe. Son exploration archéologique a commencé seulement dans les années 1990. Depuis lors, plusieurs programmes de recherche ont révélé un peuplement ininterrompu depuis le Mésolithique (Merlet, Bost, 2011). Leurs résultats ont sensiblement modifié la perception que l'on pouvait avoir de cet espace, longtemps considéré comme une zone désertique avant la période moderne. La forêt a protégé les sites, qui sont dans l'ensemble bien conservés. Les investigations se sont intensifiées depuis les années 2010, après le reboisement à grande échelle du massif forestier landais consécutif aux destructions des tempêtes de 1999 et 2009.

L'opération de prospection-inventaire de l'année 2020 s'inscrit dans le cadre de nos recherches sur les dynamiques de peuplement dans le Bassin de la Midouze (principal affluent de l'Adour), qui correspond à la partie sud des Landes de Gascogne. Ce programme, qui a débuté en 2012, est diachronique, même si les études sur la période antique sont les plus abouties (Vignaud, 2019). Il s'appuie sur des problématiques de dynamiques de peuplements et d'occupation des sols.

La zone d'étude comprend 88 communes, soit 2 402 km² (26 % de la surface du département des Landes) et s'étend au sud jusqu'à la vallée de l'Adour. La forêt occupe au total 55 % des sols de la zone. Les travaux de terrain et de laboratoire bénéficient de l'appui du Centre de Recherches archéologiques sur les Landes (CRAL).

Méthodes

Les méthodes employées sur le terrain ont été exposées dans diverses publications (Vignaud, 2020) : prospections pédestres systématiques et renouvelées des labours forestiers, avec utilisation du GPS pour enregistrer le positionnement des faits archéologiques. Les données sont ensuite transférées sur un logiciel de cartographie et alimentent un SIG. Ce dernier s'articule autour de la géolocalisation des sites et comprend une base de données par commune et par site. Une iconothèque numérique (photos, dessins du mobilier, relevés de plans) est constituée parallèlement. Tous ces protocoles d'enregistrement de l'information sont chronophages, mais sont nécessaires à la préservation de la donnée. L'ensemble devrait être transféré vers un logiciel de SIG au cours des prochaines années.

En outre, nous avons procédé en 2020 à l'analyse des dalles LiDAR (RGE Alti 1m) fournies par l'IGN, soit 10 261 dalles pour le département des Landes. Leur analyse a nécessité l'utilisation de différents traitements permettant de faire ressortir les différences de relief à potentiels archéologiques. Nous avons pour cela conçu une méthode qui autorise une interprétation fiable des anomalies repérées au LiDAR, permettant l'élimination des leurres. Cette méthode implique aussi l'utilisation d'archives photographiques antérieures et le contrôle in situ. Les images de 164 anomalies archéologiques ont ainsi été enregistrées.

L'intérêt du LiDAR est double : détecter des structures inédites, comme par exemple l'enceinte et l'éperon barré de Ninon à Villeuve-de-Marsan (cf. fig. 1) et l'enceinte circulaire de Tambourin à Aurice (cf. fig. 2) ; mais aussi fournir une vision réelle des reliefs des structures archéologiques connues qui permet d'établir des plans plus précis que certains relevés antérieurs.

L'ensemble du mobilier recueilli dans les prospections est déposé au Centre de Conservation et d'Etudes (CCE) de Mont-de-Marsan, co-géré par le CRAL, où il fait l'objet d'un nettoyage, d'un classement et d'un inventaire, ainsi que d'une restauration conservatoire pour les vases céramiques les plus fragiles. L'étude des entités les plus significatives est mise en œuvre progressivement.

Résultats

Au cours de l'année 2020, 75 nouveaux sites archéologiques et 66 indices ont été découverts. Le contrôle des dalles LiDAR a permis de recenser de son côté 79 structures non répertoriées susceptibles de constituer des sites archéologiques.

Le bilan global arrêté au 31/12/2020, compte tenu des opérations antérieures menées depuis 2012, s'établit à 1481 entités archéologiques, soit 1104 sites et 377 indices. Les sites se répartissent ainsi, par grande période chronologique : Mésolithique 24 ; Néolithique 115 ; Âge du Bronze 69 ; Protohistoire indéterminée 521 ; Âge du Fer 40 ; Antiquité 166 ; Moyen-Âge 155 ; Période moderne 14.

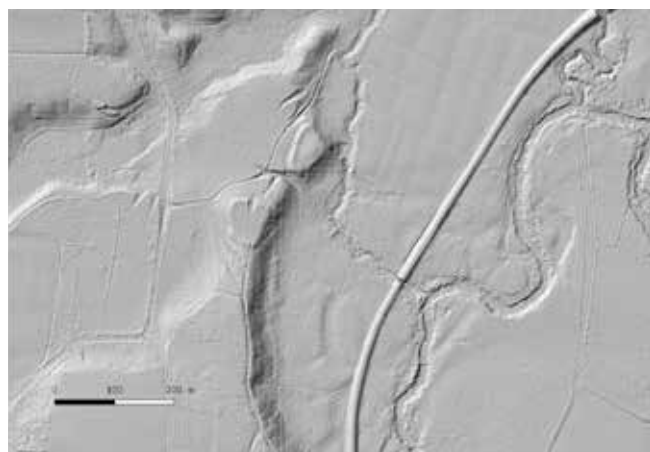


Fig. 1 : enceinte et éperon barré de Ninon (Villeuve-de-Marsan) – (fonds : RGEALTI 1m® - © IGN 2020)

L'absence de sites antérieurs au Mésolithique s'explique par les conditions environnementales qui régnaient dans la région avant l'Holocène. Toutes les périodes sont ensuite documentées, le plus souvent par des entités rurales. Une majorité de sites est classée provisoirement dans la catégorie « Protohistoire indéterminée ». Elle correspond à des épandages où le mobilier céramique d'habitat est trop ubiquiste pour pouvoir préciser davantage (mais qui devrait se rattacher en partie à l'Âge du Bronze) ou bien les études sur ces sites ne sont pas encore terminées pour dresser un diagnostic chronologique.

Parmi les sites découverts au cours de cette année 2020, plusieurs méritent une mention particulière :

— Trois nouvelles nécropoles à crémations sont à signaler : Labeillé, à Tartas (présence de sépultures en fosse et en tumulus) ; Le Moulin du Libé, à Carcarès ; Ariets, également à Carcarès (sépultures en tumulus). Ce qui porte à 43 le nombre de sites funéraires du Premier Âge du Fer mis au jour depuis 20 ans dans le Bassin de la Midouze. Le plus souvent, une seule ou deux à trois sépultures sont atteintes par le labour forestier, mais les fouilles réalisées sur plusieurs de ces entités funéraires montrent qu'il s'agit de cimetières communautaires parfois étendus. Une nécropole du Second Âge du Fer a aussi été identifiée en 2020, s'ajoutant aux trois autres révélées les années précédentes. Parmi ces dernières, la nécropole de Pouyet à Geloux, d'importance régionale, vient de faire l'objet d'une fouille pluriannuelle. Parallèlement, de nouvelles perspectives sont ouvertes : dans la commune de Bélis, un site d'habitat établi sur une hauteur pourrait être mis en relation avec la nécropole située 750 m au sud ; tandis que trois nouveaux habitats du Second Âge du Fer ont été identifiés dans le secteur de Roquefort.

— Pour l'Antiquité, différentes découvertes dans le quartier de Bézaudun à Arengosse viennent renforcer la probabilité de la présence d'un habitat aggloméré au lieu-dit Mouréou, où nous avons mis au jour et étudié en 2002 un bâtiment interprété comme un four de tuilier. D'abord, il faut déplorer le pillage par des

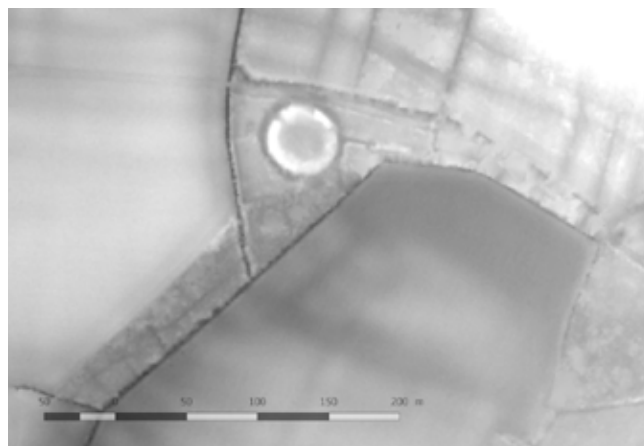


Fig. 2 : enceinte circulaire de Tambourin (Aurice) – (fonds : RGEALTI 1m® - © IGN 2020)

détectoristes fin 2019 d'un trésor monétaire important dans une parcelle nouvellement labourée. Les actions entreprises pour le retrouver n'ont pas encore abouti. Les interventions que nous avons réalisées sur les lieux avec le SRA et le propriétaire ont seulement permis de récupérer quelques monnaies perdues sur place par les clandestins, orientant vers un dépôt monétaire du III^e siècle p.C. Dans la même parcelle sont apparues six structures bâties ; l'une d'elles, placée à proximité d'un ruisseau, pourrait se rattacher à un ouvrage hydraulique (cf. fig. 3).

— Certaines zones géographiques jusqu'alors peu explorées se sont révélées à fort potentiel, comme la zone de Labeillé à Tartas, près de la vallée de l'Adour, où sur 3 ha viennent d'être reconnus deux habitats du Bronze moyen (dont un a livré des céréales carbonisées), un du Bronze final, deux sites antiques et une nécropole ayant fonctionné au Premier et surtout au Second Âge du Fer.

Les résultats de 2020 complètent la vision spatiale que l'on peut désormais avoir de certaines zones, parfois sur plusieurs centaines d'hectares en continu.

Compte tenu du grand nombre de nouveaux sites découverts, leur enregistrement, en cours au 31/12/2020, nécessitera plusieurs mois.

De plus, il apparaît opportun d'intervenir sur les labours forestiers pratiqués en 2020 avant que la forêt ne repousse, rendant le sol inaccessible pour une quarantaine d'années. Ces motifs conduisent à solliciter la prolongation en 2021 de l'opération engagée sur le Bassin de la Midouze.

Vignaud Didier

- Merlet J.-C. et Bost J.-P. (dir.). *De la lagune à l'airial. Le peuplement de la Grande Lande*, Aquitania (suppl. 24) - PNR LG - Archéo. des Pyr. occid. et des Landes (hors-série n° 5), 2011, 423 p.
- Vignaud D. Dynamiques d'occupation du sol dans le bassin moyen de l'Adour durant l'Antiquité (50 a.C.- 400 p.C.), in *Les Landes romaines*, Actes du colloque organisé par la Société de Borda (Dax, 16 déc. 2017), Société de Borda, 2019, p. 35-53.
- Vignaud D. Rapport d'opération, *Recherches sur les dynamiques d'occupation dans le bassin de la Midouze (Landes)*. Prospections-inventaires 2019. Rapport préliminaire, S.R.A. de Nouvelle Aquitaine, 2019.



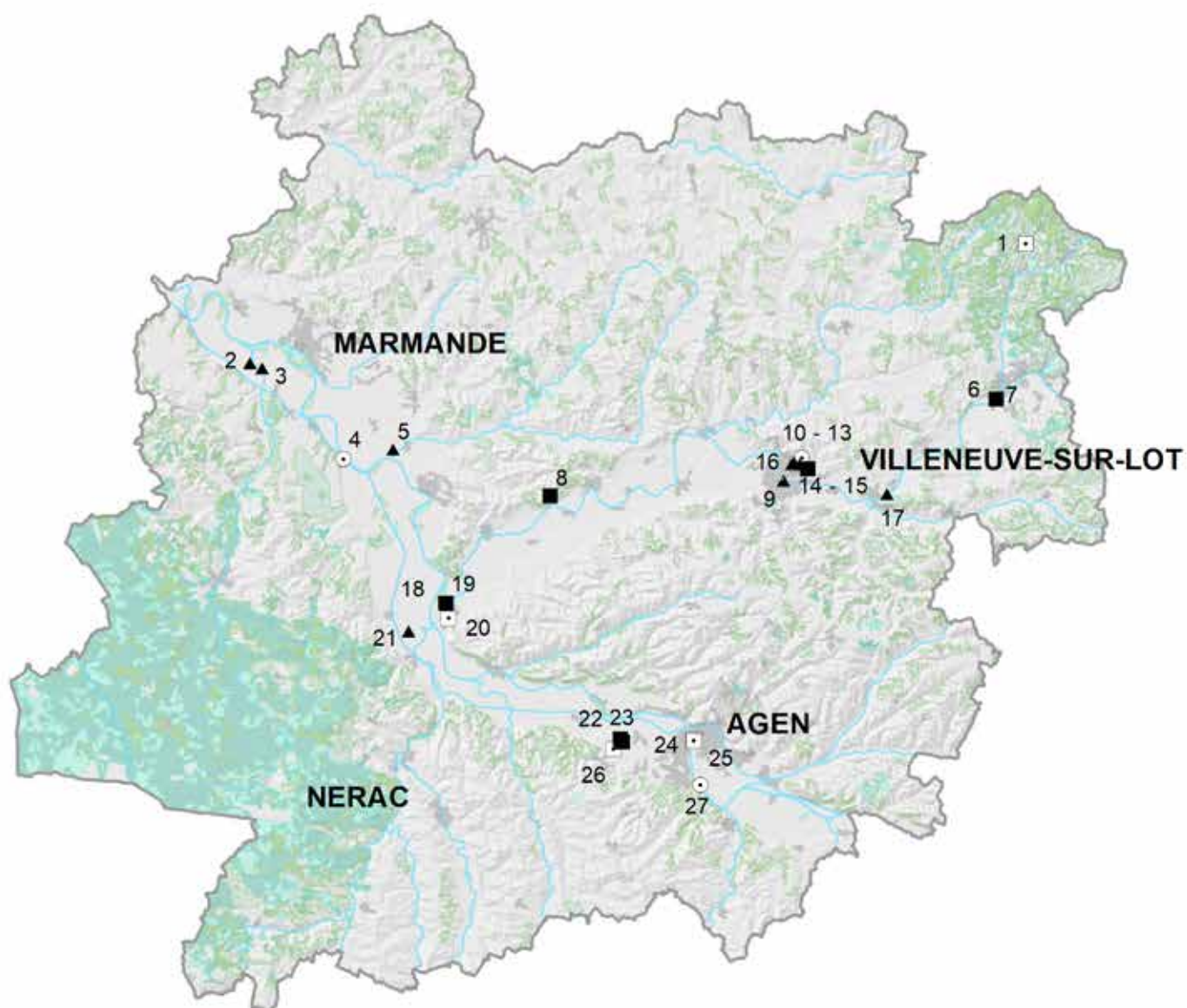
Fig. 3 : structure bâtie antique : potentiel ouvrage hydraulique (Arengosse) (cl. : D. Vignaud)

NOUVELLE-AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ◉ prospections / relevés / analyses
- ◉ études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
027953	AGEN	Lycée de Beaudre	JACQUES Philippe	BEN	SD	25	281
027897	AGEN	5 Allée Pomarède	MIGEON Wandel	INRAP	FP	24	283
027748	AIGUILLON	Rue Debussy	HANRY Alexandra	INRAP	FP	20	285
027840	AIGUILLON	Allées Charles de Gaulle	EPHREM Brice	EP	FP	18	287
027843	AIGUILLON	Rue Hoche	GERARDIN Cédric	EP	OPD	19	288
027870	BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE	La Borie del Rey	LANGLAIS Mathieu	CNRS	FPr	1	288
027819	BOÉ	Tour Lacassagne	SOULARD Laura	BEN	RA	27	289
027815	BUZET-SUR-BAÏSE	Carrière SDC	BARDOT Xavier	INRAP	OPD	21	290
028016	FAUILLET	Sablière	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	5	291
027927	GAUJAC	Loustiere – Carrière de Gaujac	FOUERE Pierrick	INRAP	OPD	2	292
027922	LAPARADE	Rue des Séchoirs	Gineste Marie-Christine	INRAP	FP	8	293
027845	LE MAS-D'AGENAIS	Collégiale Saint-Vincent	CARAIRE Gabriel	EP	PRS	4	293
028000	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Champs du Midi Est	BARDOT Xavier	INRAP	FP	22	294
027813	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	Combis	HANRY Alexandra	INRAP	FP	26	296
028002	SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	TAG - Métalé	LOEUIL Pascal	INRAP	FP	23	297
027992	SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT	Château de Ferrassou	HERICOTTE Ludovic	INRAP	OPD	17	297
027880	SAINT-VITE	Moulin de Saint-Vite	MAGES Séverine	EP	FP	6	297
027963	SAINT-VITE	Seuil, écluse et moulin	MIEJAC Emmanuelle	INRAP	OPD	7	298
027847	VILLENEUVE-SUR-LOT	Anglade	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	OPD	13	299
027826	VILLENEUVE-SUR-LOT	Eysse	HANTRAIS Juliette	DOC	PI	11	300
027945	VILLENEUVE-SUR-LOT	27 rue Montplaisir HR 98	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	10	300
027693	VILLENEUVE-SUR-LOT	Monplaisir	HANRY Alexandra	INRAP	FP	12	300
027842	VILLENEUVE-SUR-LOT	Ressigné Haut KM121-127pLots a et B	SILHOUETTE Hélène	INRAP	FP	14	302
027946	VILLENEUVE-SUR-LOT	44 Place Lafayette	LEGAZ Amaia	EP	OPD	9	303
027957	VILLENEUVE-SUR-LOT	Chemin de Rouquette LB216-224	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	16	303

AGEN
Lycée Jean-Baptiste de Baudre

Le lycée Jean-Baptiste de Baudre occupe un vaste espace situé à la limite sud-ouest de l'antique *Aginnum*. Il a été le cadre, depuis le XVIII^e siècle, de nombreuses découvertes archéologiques couvrant toute la période gallo-romaine.

A la fin de l'année scolaire 2019/2020 le plateau sportif du lycée a été entièrement restructuré entraînant la reprise de l'ensemble des réseaux sous-jacents. Le creusement des tranchées, préalable à l'installation des regards et des canalisations à un mètre de profondeur, a permis de faire un certain nombre d'observations stratigraphiques qui viennent compléter et renforcer l'histoire de cette partie de la ville antique.

L'élément majeur mis au jour lors de cette opération correspond à une voirie en galet, orientée est/ouest d'une emprise de 7 m de large et qui a été reconnue en divers points sur une centaine de mètre de long. Ce *decumanus* de la ville antique est bordé au sud par de gros moellons de calcaire et il semble marqué dans sa partie ouest la fin de l'urbanisation sud de la ville antique. Sa bordure nord est délimitée par un mur en petit appareil régulier avec arase de briques qui pourrait dater du second siècle.

Cette voirie est désaffectée au Bas Empire puisqu'une salle avec un hypocauste à pilettes est édifiée au-dessus, en appendice du mur en petit appareil avec arase de brique. Partiellement fouillée, elle offre une emprise nord/sud de 4,30 m, son *praefurnium* de 0,50 m de large était abrité par un appentis comme en témoigne la base de mortier mise au jour dans son alignement extérieur.

La première phase d'occupation a été détectée dans la partie est du chantier dans le prolongement

des vestiges mis au jour en 2004 lors d'un diagnostic réalisé avant la construction d'un bâtiment faisant la jonction entre deux ailes distinctes du lycée (Jacques, Ph., Agen - Lycée Jean-Baptiste de Baudre, rapport de diagnostic, INRAP, 2004). Cette phase est matérialisée par un niveau continu de fragments d'amphores, de galets et de tuiles, témoignages d'un niveau de circulation peut être lié à des bâtiments à structure légère. Au sein de ce sol, situé à 1 m de profondeur, une demi amphore Dressel 20 a été dégagée. Elle devait servir de stockage au sein des entrepôts de la première zone portuaire. Lors de son abandon cette structure a été transformée en dépotoir comme en témoignent les nombreuses poteries retrouvées à l'intérieur.

Cette intervention a permis de confirmer les trois phases d'occupation successives anciennement observées. De la zone portuaire qui s'est implantée dans le courant du règne d'Auguste à l'occupation du Bas Empire, ce qui est assez rare à Agen, en passant par la réorganisation du site au second siècle, lors du déplacement du port au sud de l'agglomération, avec l'implantation de bâtiments dont la destination est encore incertaine (publics ou privés). La découverte majeure de cette opération concerne le *decumanus* le plus au sud de l'agglomération antique et qui s'intègre parfaitement dans la trame viaire proposée (Jacques, Ph. 2017).

Jacques Philippe

- Jacques Ph. Agen antique (Aginnum) - Du règne d'Auguste au début du Moyen Age (30 A.C. à 500 P.C.), dans Sandrine Lavaud *Atlas Historique des villes de France*, Agen Notice générale, p. 98 à 119, Bordeaux, Ausonius mai 2017.



Agen - En haut : hypocauste du Bas Empire ; en bas à gauche : bord sud du decumanus ; en bas à droite : amphore Dressel 20

Antiquité,
Haut-Empire

AGEN 5 Allée Pomarède

A Agen, un diagnostic archéologique a été réalisé en amont de la construction d'une extension du Lycée Jean-Baptiste de Baudre. Le projet est implanté sur le territoire communal d'Agen au sud-ouest du centre historique.

Le diagnostic a été réalisé en deux phases entre les mois de juin et juillet dans l'enceinte du Lycée Technique où les vestiges d'un quartier antique de la partie sud occidentale d'*Aginnum* ont été mis au jour. L'étude décrit plusieurs états de construction d'une chaussée assimilée à un *cardo* dans ce quartier urbain

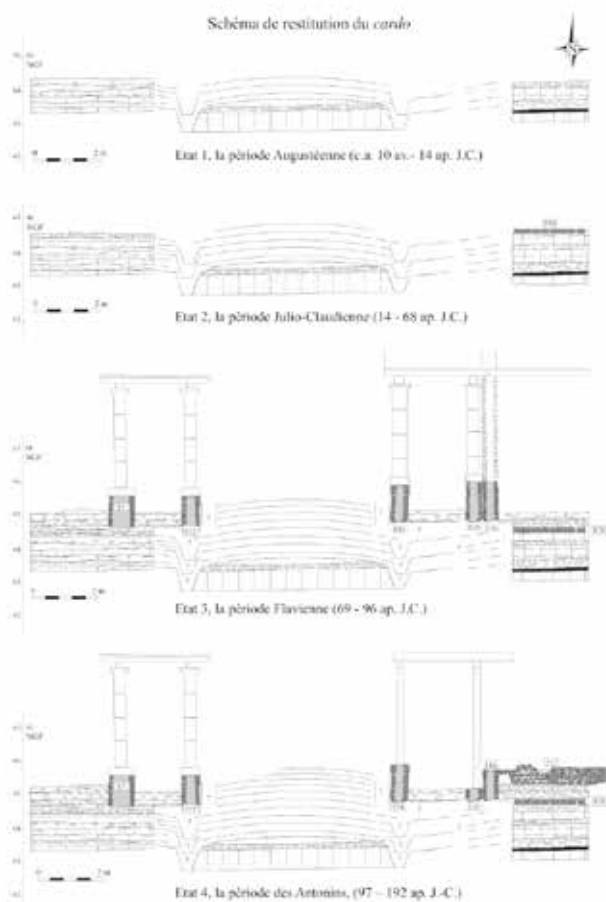
antique. Il présente une utilisation marquée par des réaménagements importants dont un rétrécissement de la chaussée. Elle apparaît bordée de part et d'autre par des trottoirs réservés à la circulation des piétons. Ils étaient abrités des intempéries par des portiques soutenant l'avancée des étages d'immeubles riverains à l'ouest. Des modifications d'une partie du portique oriental de la chaussée ont ensuite été réalisées au profit de l'ouverture d'un passage perpendiculaire sur le trottoir. Elles se rapportent à l'empiètement du domaine privé sur le domaine public

marquant la progressive annexion des constructions riveraines. Le premier état de la chaussée constitue un élément du réseau viaire antique d'*Aginnum*. Les trois sondages profonds qui ont été réalisés sur le site n'ont pas permis d'identifier les fossés qui devaient longer le premier état de construction de la voie sous le règne de l'empereur Auguste. Toutefois l'altimétrie des premiers aménagements de sols d'occupations établis de part et d'autre de l'espace consacré à la chaussée apparaît équivalente. L'étude du mobilier conservé au sein de leur matrice sédimentaire confirme la chronologie. Les sols structurés évoquent une activité métallurgique particulièrement intense. Leurs aménagements débutent sur les dépôts alluviaux mis en place au sein de la plaine inondable de la Garonne. La chaussée fut progressivement exhaussée avec trois recharges de lits de galets de rivière et de grave sableuse durant la période Julio-Claudienne. Sa largeur a probablement été maintenue. Les aires d'activités augustéennes ont été exhaussées avec des sols d'occupation témoignant aussi d'activités associées à la métallurgie et à l'artisanat du verre.

L'urbanisme Julio-claudien apparaît toutefois lacunaire compte tenu de l'absence de fouille sous les niveaux d'occupation flaviens. Durant la période flavienne des remaniements d'ampleur favorisent l'équipement public et l'organisation des lotissements d'*insulae*. La chaussée mesure désormais 5,10 m de large. La surface roulante est bloquée avec des galets de rivière et de la grave alluvionnaire. Dans l'emprise du Lycée son tracé est restitué sur 62 m suivant une orientation sud-ouest / nord-est. Deux trottoirs sont répartis de part et d'autre. Ils mesurent 1,34 m de large au nord-ouest, 1,64 m au sud-ouest et 1,68 m de large au sud-est. Si l'on prend en compte la largeur de la chaussée et des trottoirs, de la façade orientale au mur occidental, le prospect de la rue s'établit à 10,05 m. La réorganisation de l'espace urbain se concrétise par une régularisation de la trame viaire conforme à l'orientation générale. La construction d'un bâtiment à moins de 0,02 m du mur de façade du trottoir oriental de la chaussée suggère qu'il a été construit postérieurement à la trame viaire tout en respectant sa limite. Cette limite traduit le peu de temps qui sépare les remaniements de la chaussée



Agen - Fig.1 : vue générale de la chaussée dans le sondage 3000 au sud de l'emprise du Lycée (cl. : W. Migeon, Inrap).



Agen - Fig.2 : schéma de restitution du cardo (cl. : W. Migeon, Inrap)

et l'établissement des *insulae*. Elles interviennent dans un contexte de fort développement économique que suggère cette période. L'amélioration du réseau viaire au sud-ouest de la ville traduit un élément dynamique dans une zone qui dut connaître sa principale phase d'expansion. Le dernier état de la chaussée au début du II^e siècle ap. J.-C. conserve deux recharges de grave sableuse formant un bombement rétréci en largeur au sommet. Les sols de circulation des trottoirs sont exhaussés. L'ouverture d'un passage permettant un accès au trottoir oriental de la chaussée a entraîné l'arasement d'une partie du portique. L'empiètement sur le domaine public se rapporte à la progressive annexion des constructions riveraines. L'angle du cheminement formait peut-être une galerie réservée à des activités artisanales. L'abandon de la voirie fut probablement progressif vers la fin du II^e siècle ap. J.-C. Le terminus post-quem est donné par les remblais remplis d'éléments issus de démolition de bâtiments. L'absence de céramique attribuables au Bas-Empire plaide également pour un abandon du site à la charnière des II^e et III^e siècles ap. J.-C. L'étude des remblais de nivellement du site témoigne de l'existence d'un espace d'exercice et d'instruction au tir à balles de guerre entre le Second Empire et la Grande Guerre pour au moins un régiment d'infanterie de la garnison. Ce pourrait être le 18^e Régiment d'Artillerie installé à proximité dans la caserne Lacuée entre 1850 et 1914.

Migeon Wandel

Premier, Second Âge du Fer,
Antiquité

AIGUILLON 9 Rue C. Debussy

Le projet de construction d'une habitation à usage individuel a donné lieu à une opération de fouille archéologique préventive. Sur une superficie totale de 2 085 m², l'opération archéologique a mis en exergue une cinquantaine de structures au sein de cette zone archéologique sensible du secteur de « La Gravisse » et « Grand Jean ». Les différentes opérations, menées depuis 2009 dans cet espace restreint entre le ruisseau du Fromadan et un talweg parallèle situé à l'est, ont démontrées une occupation diachronique depuis le premier âge du Fer à l'époque gallo-romaine.

La fouille de 2019 vient confirmer les trois phases d'occupation du site que F. Prodéo avait déjà clairement mises en évidence dans le diagnostic de 2018 et les fouilles antérieures. L'opération vient mettre en exergue la zone d'extension de l'aire sépulcrale de l'époque Hallstattienne vers le nord-ouest. Deux fosses renfermant des dépôts de mobilier correspondent aux structures funéraires de cette période (cf. fig. 1). Une quinzaine d'artéfacts (vases et objets en métal) a été identifiée dans ces fosses et prélevée afin d'être

fouillée et étudiée en laboratoire. La typologie du mobilier céramique évoque les VI^e/V^e siècles avant notre ère. Ces vestiges funéraires appartiennent donc à la nécropole de Grand-Jean qui est en relation avec l'habitat du Chastel, implanté sur la rive opposée du Fromadan, à l'ouest de celui-ci.

A partir du II^e siècle, voire de la fin du III^e siècle avant notre ère, une importante production potière se développe dans ce secteur (pots de stockage, jattes, gobelets, etc). L'opération permet de cerner l'extension septentrionale de l'atelier de potier gaulois de « La Gravisse ».

Pour cette période, plusieurs bâtiments à quatre poteaux porteurs, de plan centré et à parois décalées sont associés à l'officine. Des lambeaux de niveaux de sol et d'occupation sont également présents aux abords d'un des bâtiments laténiens. Trois fours de potiers (cf. fig 2) et une fosse de rejet de l'activité potière ont fourni un grand nombre de vases, principalement dans les niveaux d'abandon et de remblai des fosses d'accès aux structures de combustion.



AIGUILLON - 9 Rue C. Debussy -
 Fig. 1 : en haut : fosse à crémation F03 en cours de fouille ; en bas : bûcher funéraire F16 en cours de fouille par carré (cl. : A. Hanry, Inrap)

Pour la période gallo-romaine, la découverte de deux buchers funéraires est exceptionnelle en Aquitaine romaine (cf. fig. 1). Ces aménagements funéraires appartiennent à une nécropole du Haut-Empire qui a également livré quatre fosses à incinération dans la zone la plus septentrionale de la fouille. Ces vestiges doivent être mis en relation avec les deux fosses à crémation trouvées au diagnostic et des tombes similaires repérées sans fouille lors de la construction du stade voisin à l'est. Au moment de la Conquête Romaine, voire un peu avant, le secteur se voit, en outre, doté d'une voirie et d'une probable pile funéraire nommée « La Tourrasse », située à moins de 100 m de l'emprise de fouille. L'installation d'un espace funéraire au bord de la voie et le marqueur visuel que représente la pile mettent en exergue la vocation spécifique de cette zone périphérique de l'agglomération antique, qui se développe à environ 1 km de distance dans le bourg actuel.

Henry Alexandra



AIGUILLON - Fig. 2 : four de potiers laténien (cl. : W. O'yl, Inrap)

Haut-Empire,
Moyen Âge,

AIGUILLON

Allées Charles de Gaulle

Époques moderne
et contemporaine

Le projet « Cité scolaire Stendhal » concernait la construction d'une nouvelle extension du lycée sur une terrasse aménagée en parking à l'extrémité sud du promontoire de la ville d'Aiguillon. Il comprenait un volet relatif à la mise en place d'un puits climatique et de galeries techniques sous le bâtiment par le creusement de tranchées d'une profondeur de 3,50 m. L'opération archéologique s'est déroulée en deux temps. La surveillance de travaux a livré une proportion significative de vestiges au sein d'une emprise de 882 m², équivalente à environ la moitié de la surface totale de la terrasse. L'étude de la stratigraphie et la mise en relation des chronologies relative et absolue ont fourni un phasage du I^{er} s. ap. J.-C. à nos jours.

Un tronçon de voie nord/sud, datée de l'époque tibérienne, constitue le témoignage archéologique le plus ancien. Il a été repéré uniquement dans la partie centrale de la zone, car ces niveaux ont été recoupés au nord, par des réseaux et la tranchée de construction du lycée, et au sud par le creusement du fossé médiéval.

Après un hiatus de plusieurs siècles, une zone d'ensilage sous la juridiction de la seigneurie des Fossat (XIII^e siècle) a été mise en place. La répartition spatiale des 12 silos traduit l'existence d'une batterie dont l'étendue est partiellement reconnue, les creusements postérieurs ayant également affecté l'intégralité de la stratigraphie au nord et au sud.

Ces structures de stockage sont rapidement abandonnées pour laisser place au système défensif de la muraille sud de la bastide (XIV^e-XV^e siècle) dont

le plan de l'abbé Alis nous est parvenu. Le fossé mis au jour lors des travaux correspondrait aux douves moins profondes en avant de celles plus imposantes au droit de l'enceinte. Le retour du mur de contrescarpe à l'ouest a été également observé. Au centre de la zone, les vestiges d'une braie revêtue d'un parapet sont associés à un niveau de circulation qui bordait le surplomb du fossé.

La vocation militaire a évolué avec le remblaiement de ce système défensif et l'édification d'un boulevard d'artillerie (XVI^e-XVIII^e siècle). Un nouveau creusement a été repéré à l'ouest de la zone et le négatif marque un retour vers le nord correspondant au resserrement de la demi-lune à l'est. Ce boulevard est érigé à l'extrémité d'un glacis visible sur le plan de 1748. À cette époque, des fossés et des terrasses d'artillerie enserraient le noyau urbain.

À la fin du XVIII^e siècle, la terrasse devient une promenade arborée, les actuelles allées Charles de Gaulle. L'évolution du bâti au nord de la zone (XVIII^e-XX^e siècle) a été étudiée avec la construction du lycée Stendhal en 1965 en lieu et place du couvent qui abritait l'école primaire supérieure.

Cette opération constitue une fenêtre unique sur l'évolution de l'urbanisme d'Aiguillon. Il a été possible de reconnaître et de caractériser les occupations successives sur deux millénaires et de les replacer dans le contexte archéologique et historique de la ville.

Ephrem Brice

AIGUILLON Rue Hoche

Une surveillance archéologique préventive a porté sur la quasi-totalité de la rue Hoche. Cette dernière borde à l'est l'ancien château ducal (actuel lycée Stendhal) et longe la frange occidentale de la place Espiau, théâtre d'une fouille archéologique menée deux ans plus tôt. Le projet d'installation du réseau de chaleur conduisant à la prescription archéologique a nécessité nombre de tranchées de raccordements perpendiculaires à la rue Hoche augmentant de fait la surface d'observation et d'étude.

Cette opération a permis d'incrémenter les données acquises lors des opérations archéologiques précédentes, dont celles concernant la place Espiau, la rue Thiers et la place Clemenceau pour ne citer qu'elles (le rapport compilant les interventions est en finalisation pour une sortie prévue en 2022.). Tel qu'il était attendu, les restes bâtis antérieurs aux travaux d'embellissement de la ville commandés par le duc Emmanuel-Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu à partir de 1760, ont émaillés les découvertes. Cependant seules les façades ont pu être observées ; celles-ci étaient parfois en lien direct avec des éléments de voirie.

Toutes ces données mises bout à bout et conjuguées avec les connaissances antérieures permettent de traduire l'histoire chronologique et morphologique de la rue Hoche. Les plus anciennes traces remontent aux

XIIe-XIIIe siècles, par le truchement des vestiges d'un chemin en galets qui bordait un fossé en lien probable avec le château du Fossat. Entre le XIIIe siècle et le début du siècle suivant, une voie pavée supplanta le chemin et le fossé pour former un axe avec une largeur comprise entre 3 m et 6 m. Au cours du XIVe siècle, à partir du développement de la bastide, la voie a été surélevée et filait entre les ilots. Malheureusement, seuls des indices de préparation en mortier permettent d'appréhender le réseau viaire qui semble s'amincir sous la pression des parcelles construites de part et d'autre. Les choses semblent figées jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, où à partir des travaux du duc d'Aiguillon la voie devint caladée et se nommait la rue du Roy. Elle débouchait à ce moment-là en-dehors des murs de la ville, qu'il fallut ouvrir de fait, ce que ne faisaient pas les voiries sous-jacentes. En revanche, au nord elle se heurtait à la cour du nouveau château et devait s'articuler avec l'actuelle rue des Zéphirs pour rejoindre la grande rue Royale (actuelle rue Thiers), seul moyen pour contourner le domaine ducal.

La surveillance de travaux a aussi été l'occasion d'appréhender l'enceinte méridionale de la ville ainsi que la muraille orientale qui bordait le château du Fossat.

Gérardin Cédric

BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE La Borie del Rey

Fouillé durant les années 1950-1960, par L. Coulonges, le site de la Borie del Rey a livré une séquence du Paléolithique final au Néolithique (publié en 1963 dans *Gallia Préhistoire*). Les travaux menés par J.-M. Le Tensorer dans les années 1970-1980 et nous-mêmes plus récemment ont permis de revisiter la question laborienne. Le débat sur les périodes plus récentes et notamment sur la transition Mésolithique-Néolithique (travaux de J. Roussot-Larroque) demeurait dans une impasse du fait de l'impossibilité de revenir sur une archéostratigraphie au regard des méthodes de fouilles de l'époque et de l'absence d'archives Coulonges.

En 2019, une nouvelle opération sur le terrain, coordonnée par M. Langlais et J.-B. Mallie (CNRS PACEA Bordeaux), a permis de confirmer que :

- 1) la grotte était entièrement vidée suite aux fouilles de Coulonges et d'amateurs locaux ;
- 2) un potentiel archéologique au niveau de la terrasse.

Ainsi, les fouilles menées dans ce secteur ont mis au jour sous un ensemble constitué de colluvions mêlant du matériel moderne et des objets archéologiques, un ensemble riche de cailloutis livrant du matériel lithique et osseux attribuable au Mésolithique récent-final. La faune mise au jour est assez classique, dominée par le cerf, le sanglier et les bovinés. Dans une moindre

mesure on trouve des restes de chevreuil, martre, castor et de tortue.

La poursuite de l'opération en 2020 dans le cadre d'une autorisation triennale (2020-2022), bien qu'impactée par la crise sanitaire COVID19, a permis de poursuivre les fouilles dans l'ensemble mésolithique. Notons par exemple la découverte au tamis de plusieurs restes de péricarpes de noisettes carbonisés parmi les restes de faune et des marqueurs du second mésolithique.

L'obtention de nouvelles dates radiocarbone a permis de confirmer le caractère remanié de l'ensemble

supérieur et de soulever la question d'un phasage du Mésolithique II avec possiblement un ensemble à trapèzes du Martinet et bitroncatures antérieur à un ensemble à flèches de Montclus et pointes du Martinet. Ces résultats soulèvent ainsi la question des dernières expressions mésolithiques et des premières communautés néolithiques en Aquitaine.

Langlais Mathieu et Mallye Jean-Baptiste

Époques moderne
et contemporaine

BOÉ Tour Lacassagne

Suite aux opérations archéologiques menées par Hadès en 2005 et l'Inrap en 2018 sur la tour Lacassagne, des travaux de restauration ont été lancés en 2019 par la municipalité de Boé, afin d'y abriter la Maison de la Garonne. Les premiers travaux ont conduit à la découverte de l'extrados d'une voûte en briques dans l'aile ouest de l'édifice, impliquant l'existence d'une construction en sous-sol jusqu'alors ignorée. Une intervention archéologique, préconisée par le SRA Nouvelle-Aquitaine, a eu lieu en janvier 2020 afin d'étudier cette structure avant la poursuite des travaux.

La Tour Lacassagne est une construction du XIV^e siècle à laquelle ont été adossés deux bâtiments à l'est et à l'ouest durant la période moderne. Une reconnaissance de 1670 mentionne ces remaniements et précise que l'aile ouest se compose d'« *une petite chambre, cuisine et une décharge, l'autre étage consistant en grenier, dans l'enclos de la cour, ledit bâtiment joignant icelle n'étant pas si élevé* » (AD 33, C 2245 (liasse 2), reconnaissance d'Étienne Laborde, 1670). La plateforme sur laquelle s'élève la tour a été creusée afin de fonder cette nouvelle construction et permettre l'aménagement d'une fosse, située sous le rez-de-chaussée de la pièce sud du bâtiment. Cette structure présente une surface quadrangulaire de 4,6 m², circonscrite par des murs en appareillage mixte (briques et moellons calcaires). Elle est couverte par une voûte en anse de panier présentant une hauteur de 1,67 m à la clé. Un conduit vertical en briques, intégré dans l'épaisseur du mur sud du bâtiment, s'élève depuis la fosse jusqu'au premier étage de l'aile ouest. Un étroit couloir permet en outre la communication entre le conduit vertical, la fosse et l'extérieur du bâtiment, grâce à une ouverture en plein cintre percée dans le mur sud de l'édifice.



Fosse et départ du conduit vertical en briques (cl. : L. Soulard)

La présence de ce couloir, exempt de système de fermeture, semble exclure la fonction de citerne. L'hypothèse d'un lieu de stockage paraît également peu probable au vu des difficultés que recouvre l'accès à cette fosse. La présence du conduit vertical, intégré dans l'épaisseur du mur sud et les caractéristiques architecturales de la fosse tendent plutôt à lui attribuer une fonction de dépotoir ou de lieu d'aisance. Les

remblais qui comblaient la fosse sur 70 cm de hauteur en moyenne contenaient de nombreux fragments de céramique glaçurée, de faïence, de verre et de débris métalliques. Ces remblais impliquent ce type d'usage durant la période contemporaine, après un probable curage de la fosse à la fin de la période moderne.

Soulard Laura

Second Âge du Fer,
Antiquité

BUZET-SUR-BAÏSE Carrière SDC

En raison du projet d'agrandissement d'une gravière détenue par la société SDC sur la commune de Buzet-sur-Baïse, une prescription de sondages archéologiques a fixé notre intervention dans le courant de l'hiver 2020 dans un secteur inondable de la basse plaine alluviale de la Garonne, en rive gauche. L'emprise définie totalise une surface initiale de 33500 m² et s'inscrit dans une phase quinquennale

de travaux prévue sur une extension globale de près de 20 ha. Elle est localisée en bordure d'une route communale desservant le lieu-dit *Lagahuzère*.

Le maillage des parcelles impactées a permis l'ouverture de 44 sondages implantés selon un axe transversal au bassin versant du ruisseau de l'Avison, un peu plus au nord. Nous avons pu mettre en évidence la présence d'un réseau complexe de chenaux



Vues en plan et en coupe de la structure ST 18.2 (cl. : X. Bardot, Inrap)

favorisant une zone de canalisation préférentielle des percolations, même après leur colmatage, et ce compte tenu de la dynamique alluviale prononcée dans ce secteur.

De manière générale, la présence d'un lot d'indices matériels, généralement en position secondaire dans les dépôts alluvionnaires, atteste d'un bruit de fond caractéristique d'une fréquentation à des périodes chronologiques récentes, depuis la fin de la Protohistoire à une phase LTD, jusque dans le courant de la période médiévale.

Parallèlement, deux sondages ont révélé la présence de structures archéologiques. Le secteur ouest a livré les restes arasés d'une fosse oblongue de près de 2 m de longueur pour 1 m de largeur

(St. 44.1), tandis que la partie centrale de l'emprise pose la question d'une activité de stockage à vocation domestique avec la présence de trois fosses silos typologiquement proches (St. 18.1 à St. 18.3), toutes creusées au sein d'un périmètre restreint. Deux d'entre-elles n'ont pu être appréhendées que très furtivement en raison d'une remontée rapide de la nappe.

Malgré un corpus relativement faible quantitativement, le matériel exhumé dans les couches de remplissage scellant leur utilisation permet de proposer un *terminus post quem* prudemment dans le courant du Haut-Empire.

Bardot Xavier

Second Âge du Fer

FAUILLET

Sablière de Fauillet, phase 4

Dans le cadre de l'extension de la gravière exploitée au lieu-dit Grand Baudris, par la société Sablière de Guyenne, plusieurs phases ont été planifiées et prescrites pour des diagnostics archéologiques par le service régional de l'archéologie.

Trois opérations de diagnostic ont déjà été effectuées depuis 2010. L'opération menée en 2021 est la quatrième. Elle a été effectuée sur les parcelles E 215, 217, 218, 219, 600, 603, 604 et 702 soit sur une superficie de 119120 m².

Au cours de la phase 1, réalisée par Marc Rimé (Rimé, 2010), une occupation médiévale a été mise au jour. Celle-ci a fait l'objet d'une prescription de fouille archéologique préventive, (SF.11.046), opération non réalisée. Un ensemble de fosses curvilignes datées du XII-XIIIe siècle était particulièrement bien conservé.

La phase 3 a conforté l'hypothèse d'un ancien bras de la Garonne, orienté est-ouest, émise au cours de la phase 2 sur simple observation topographique. Une étude géologique avait alors permis d'étudier l'évolution des paléochenaux pléni et tardiglaciaires, ainsi que l'influence des dépôts d'inondation holocènes sur les différentes phases d'occupation humaine.

A l'extérieur de l'emprise de la gravière, sur la commune de Fauillet, une nécropole regroupant plus d'une cinquantaine de tombes a été découverte en 1965 dans une gravière à l'emplacement de l'actuelle déchèterie à l'ouest du bourg de Fauillet (Jerebzoïff fouillée entre 1972-1978).

L'étude géologique a confirmé la présence d'un méandre de la Garonne colmaté. La présence d'une digue à l'est, parallèlement au Tolzac, limite actuellement l'impact et la puissance de la crue. Il est probable qu'avant cette digue, les épisodes étaient plus violents. La découverte d'un niveau de charbon de bois et différents niveaux de labours, appartenant à la période historique, postérieures au comblement du méandre, peuvent être liés à une remise en état des terrains cultivés après ces inondations.

Une incinération du Premier Âge du Fer a été découverte au nord de l'emprise diagnostiquée (cf. ill). La fosse faisait 0,60 m de diamètre. L'urne principale se trouvaient contre la paroi nord. Cinq petits vases étaient disposés contre l'urne, au sud et à l'est. Dans le reste de la fosse, soit la moitié sud, seule deux lames de fer très oxydées ont été retrouvées l'une au fond de la fosse, la deuxième 0,10 m au-dessus. Un contenant en matière périssable pouvait occuper cette zone apparemment vide. Ces vestiges sont apparus à 0,90 m de profondeur. Cette structure peut être mise en relation avec la nécropole de la Gravière, localisée à un peu plus d'un kilomètre, sur la même rive du méandre de la Garonne colmaté.

Silhouette Hélène



Incinération du 1er Âge du Fer découverte au nord de l'emprise diagnostiquée
(cl. : H. Silhouette, Inrap)

GAUJAC

Carrière de Gaujac, phase Ib – Loustière

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre d'un projet d'extension sur près de 10 ha de la carrière à graviers Lafarge-granulats située principalement sur le territoire communal de Montpouillan, mais débordant ici sur la commune limitrophe de Gaujac. La phase terrain a été effectuée en huit semaines durant les mois de juillet et août 2020. Un total de 166 tranchées a été ouvert sur les 96688 m² de l'emprise, dont 9,2 ha étaient accessibles, soit un taux d'investigation de 7 %.

L'emprise se place en contexte alluvial sur la basse vallée de la Garonne, sur des terrains argilo-limoneux couvrant une nappe graveleuse sur deux à trois mètres d'épaisseur en moyenne.

Deux périodes d'occupation ont été reconnues, intéressant l'âge du Bronze et la période antique.

Les témoignages plus ou moins denses de l'Âge du Bronze s'étendaient sur environ la moitié de l'emprise. Malheureusement, la pédogénèse et les bioturbations ont masqué les limites des creusements, rendant les structures peu visibles. Seules les concentrations de mobilier suggéraient l'existence de fosses ou d'éventuels paléosols. Ainsi, en dehors de tessons isolés dans la plupart des tranchées de ce secteur, quatre probables fosses marquées par des amas de céramiques ont été inventoriées et sans doute cinq autres délimitées par des concentrations de charbons.

Ces vestiges, associés à de larges nappes de tessons posés à plat, voire à des vases complets et d'autres fragments plus isolés matérialisent un niveau d'occupation sous 1 à 1,4 m de recouvrement en moyenne. Le mobilier comprend également un peu d'outillage lithique et des fragments d'argile cuite, témoignant d'implantations type habitat attribuées aux phases ancienne et moyenne de l'âge du Bronze par la céramique (étude C. Maitay, Inrap). Une fréquentation pendant le Bronze final est également présente, réduite à des dépôts funéraires révélés par deux urnes cinéraires. Quatre dates ¹⁴C réalisées sur charbons confortent ces attributions chronologiques, plaçant ces occupations entre 1250-950 av. J.-C. et 1600-1450 av. J.-C.

La période antique est plus discrète, réduite à deux zones de rejets sur quelques m² de céramiques et produits de démolition (*tegulae*, moellons, etc.). Plusieurs tessons et fragments de tuiles ont également été découverts dispersés sur le reste de l'emprise, matérialisant pour la plupart le comblement d'un paléochenal qui la traverse d'est en ouest. L'étude de la céramique (D. Guitton, Inrap) suggère une fréquentation plus ou moins continue entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle de notre ère.

Fouéré Pierrick



Vase de stockage de l'âge du Bronze en position stratigraphique dans la tranchée 29. Il contenait quelques grains de blé brûlés (cl. : P. Fouéré, Inrap)

LAPARADE Rue des Séchoirs

Cette opération de diagnostic préventif, dans l'enceinte de la bastide de Laparade, a pu sans surprise confirmer la présence de constructions de la fin du Moyen Âge - murs, sols aménagés - sur l'assiette du projet.

Elle a aussi apporté d'autres informations très intéressantes pour l'histoire de la commune. Un indice inédit d'occupation ancienne a été mis en évidence, avec la découverte de quelques tessons de poterie attribuables au Néolithique ou à la Protohistoire.

Concernant la bastide, elle a été créée par Alphonse de Poitiers en 1269. L'étude géologique, sur la base d'observations microtopographiques, a pu mettre en évidence qu'elle semble avoir été précédée par la réalisation de plateformes étagées, de la rue Monclar en direction du nord, chacune étant séparée par un talus d'une amplitude métrique.

En revanche, l'installation du mur d'enceinte au nord de l'emprise a été plus tardive, s'inscrivant dans un contexte XIV-XVe, sur un site déjà occupé, ce dont témoigne le sol F.6 (et Us 8, fin XIII-XVe siècle). Nous ignorons cependant si la construction différée de l'enceinte s'applique à l'ensemble de la Bastide, l'ampleur des travaux permettant d'imaginer un décalage chronologique entre le début et la fin de l'édification du système de défense. L'assise du mur, présumé défensif, est peu fondée pour ce type d'ouvrage. Une explication réside peut-être dans la présence d'une douve en eau en contre-bas du mur, à moins que le caractère symbolique de la muraille ne soit prépondérant à Laparade.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable d'opération Gineste Marie-Christine

LE MAS D'AGENAIS Collégiale Saint-Vincent

Dans le cadre des études préalables à la restauration de la collégiale Saint-Vincent (CMH 1840), portée par la mairie, la conservation régionale des monuments historiques et le service régional de l'archéologie ont prescrit une campagne géoradar qui fait suite à plusieurs opérations archéologiques sur le monument et ses abords et qui témoignent d'une longue occupation du site depuis l'antiquité. L'origine de la collégiale n'est pas connue, mais elle conserve d'importants éléments architecturaux romans et gothiques.

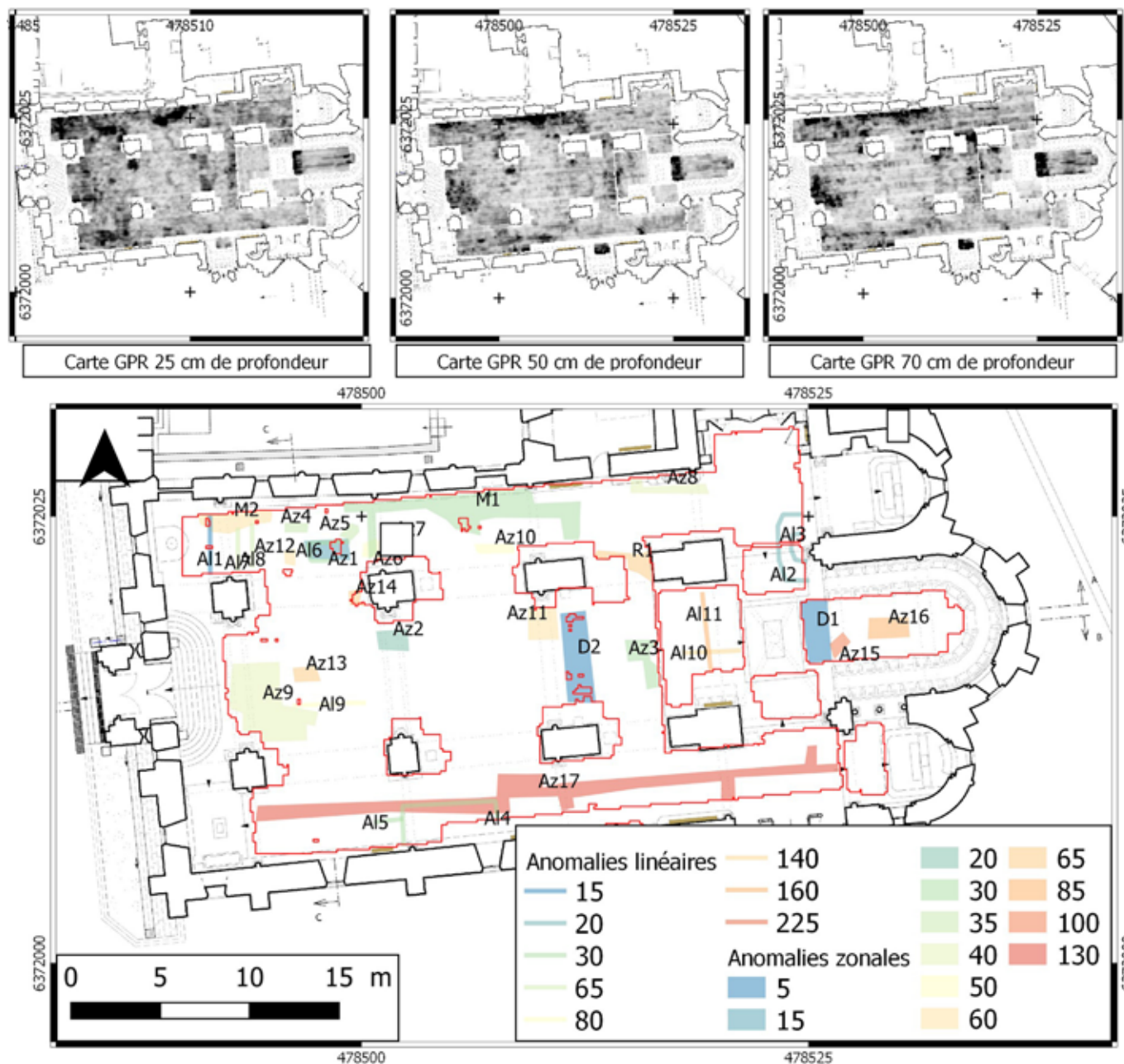
La prospection doit mettre en évidence tous les éléments liés à l'histoire de l'église tels que les sépultures ou les maçonneries plus anciennes et donc plus profondes. Pour cela, il a été utilisé une antenne GPR 200 MHz. Cette antenne devait permettre à la fois une profondeur d'investigation suffisante pour atteindre les niveaux anciens et une résolution suffisante pour la détection des sépultures. Une phase de test a été réalisée en modifiant le temps d'écoute pour visualiser des informations situées vers les 3 m. Cependant, le contexte géologique est vite apparu contraignant pour les ondes radar.

Le levé GPR de la collégiale Saint Vincent du Mas D'Agenais couvre 750 m², soit l'ensemble des surfaces disponibles de l'édifice. La majeure partie des données

présente un phénomène de dispersion du signal et ne permet d'atteindre que 1,5 m environ. Cependant, et bien que perturbées, les données nous livrent plusieurs indices de l'occupation du sous-sol. 22 anomalies zonales et 12 anomalies linéaires sont détectés, parmi lesquelles, une dizaine pourrait correspondre à des réseaux ou canalisation, deux murs et deux indices de dallage ancien et une zone de fouille ancienne (Charpentier 2008). On détecte ainsi des suspicions de sépultures (5 probables), notamment une relativement importante dans l'abside centrale. Des éléments bâtis dans le collatéral nord, repérés à 1,30 m de profondeur sous le sol actuel, nous font penser à un état architectural antérieur de l'église actuelle et nous renvoie au contexte de l'Antiquité, dès le Haut-Empire ou du Haut-Moyen-âge identifiée sur le parvis (Scuiller 2015).

A défaut de définir un plan clair, le GPR a permis de localiser différents secteurs nécessitant une attention particulière. Une campagne de sondages sera inévitable pour venir confirmer l'étude géophysique.

Notice rédigée par Ihuel Ewen à partir du rapport fourni par le responsable d'opération Carrère Gabriel



LE MAS D'AGENAI - Cartes des anomalies identifiées au géoradar à différentes profondeurs d'investigation

Second Âge du Fer,
Moyen Âge

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS Champ du Midi Est

■ Contexte du projet

La réalisation de la fouille archéologique sur les parcelles de *Champ du Midi Est*, au cours de l'hiver 2020, s'inscrit dans le projet global du « Technopole Agen Garonne » piloté par la Communauté d'agglomération d'Agen. Celui-ci, programmé sur deux grandes phases, est sur le point de voir s'achever. La première (TAG1) prévoyait un total de cinq opérations de fouilles dont quatre ont été finalisées au cours de ces dernières années, dirigées à la fois par F. Prodéo et

A. Hanry (Inrap). Elles englobent près de 13 ha d'emprise cumulée regroupant les sites de *Faurat*, *Montplaisir*, *Bordeneuve*, *Champ du Midi*, et *Lassort*, sur les 208 ha impactés par le projet. L'analyse des premiers résultats fournit une documentation qui caractérise, au premier chef, l'implantation d'une vaste agglomération gauloise dans ce secteur.

Cette nouvelle intervention figure comme la première du TAG 2, et fait suite à la phase 4 de diagnostic engagée dès le printemps 2016 sur une surface de 1,5 ha, sous la direction de M. Folgado (Inrap).

Au même titre que les opérations pré-citées, la fouille intègre le paysage de la plaine alluviale de la Garonne, en rive gauche du fleuve, sur des terrains relativement plats, fortement impactés par l'exploitation agricole de ces dernières décennies. Les sondages réalisés indiquaient la présence de fossés datés de la fin de la Protohistoire, plutôt riches en mobilier, et un nombre réduit de découvertes isolées dont certaines remonteraient à la période médiévale.

■ Le décapage des parcelles

Les phases d'inondation enregistrées lors du décapage ont été peu favorables à notre entreprise, et ont nécessairement prolongé le terme de l'opération de plusieurs semaines (266 jours/homme consommés). Compte tenu du contexte géomorphologique particulier rendant la lecture des vestiges extrêmement compliquée, le protocole méthodologique initié par F. Prodéo sur les interventions du TAG1 a été scrupuleusement repris. De fait, chaque anomalie révélée par une concentration même réduite de mobilier (isolats), ou une différenciation de la nature sédimentaire (contraste, inclusions) a fait l'objet d'un relevé topographique systématique, associé à un numéro de structure.

■ Résultats de la fouille

A l'issue de la phase terrain on dénombre un total de 45 structures, dont près de 30 % témoignent de l'occupation de la parcelle à une phase relativement contemporaine, en lien avec les bâtiments agricoles récemment détruits et initialement érigés au centre de l'emprise.

Dans son ensemble, le plan des vestiges est rythmé par une série de fossés qui constituent l'essentiel de la documentation. Parmi eux, des fossés gaulois parallèles et régulièrement espacés traversent l'emprise sur des longueurs linéaires totales mesurées entre 142 m et 197 m environ. Ils séquentent l'espace selon des axes récurrents ouest-nord-ouest/est-sud-est qui corroborent les tracés déjà mis en évidence sur les parcelles de *Faurat* (F. Prodéo) et *Combis* (A. Hanry). D'autres fossés plus petits (ST 42, ST 51) se greffent perpendiculairement à ces grands axes longitudinaux, révélant l'image d'un réseau parcellaire ancien avec des subdivisions en lots, du reste déjà soupçonnée à l'issue de l'opération sur *Faurat*.

Le mobilier issu des phases de remplissage traduit une forte proportion de matériel amphorique, de fragments de vases céramiques parfois archéologiquement complets, et une quantité non négligeable de pièces lithiques. A cela s'ajoutent des restes d'éléments en terre cuite laissant présager de vestiges architecturaux en position résiduelle, et des indices de production métallurgique ayant trait au travail du fer, et probablement des alliages à base de cuivre, avec la découverte de fragments de creusets. A noter la présence d'un fragment de petite perle en ambre qui provient des sédiments qui scellent le fossé ST 2 à l'est.



Vue générale vers le nord-ouest de la zone 1B prise dans l'axe du fossé ST40 après la phase de décapage (cl. : X. Bardot, Inrap)

Malgré l'absence de niveaux de sols conservés et le caractère arasé des vestiges structurels, l'analyse de répartition de ces rejets détritiques, grâce notamment à leur concentration, peut nous renseigner sur l'organisation de l'espace et influencer sur l'interprétation d'unités domestiques aujourd'hui disparues, voire sur la nature de certaines activités, dans le domaine artisanal par exemple.

Deux autres fossés ST 1 et ST 3 rencontrés sur le site parcourent le secteur oriental avec un changement d'orientation. Cette configuration, alliée à la présence restreinte d'indices matériels fragmentés et typologiquement éloignés des ensembles céramiques entrevus pour la période gauloise, semble plaider en faveur d'une adaptation au milieu, liée à une éventuelle évolution du contexte topographique lors d'une phase chronologique plus récente.

Des structures isolées, généralement de forme ronde et aux limites de creusement parfois diffuses à l'arase, complètent le corpus. Il s'agit presque exclusivement de fosses, relativement peu profondes, qui recélaient une quantité réduite d'artéfacts piégés dans leur comblement.

Dans le même temps, des concentrations de mobilier plus ou moins denses et localisées à l'ouest de l'emprise ont pu être individualisées à des altitudes relativement hautes, sur quelques dizaines de centimètres d'épaisseur (ST 41 et ST 8).

Enfin, les vestiges d'un puits (ST 56) ont été décelés dans le secteur oriental. Compte tenu de l'absence d'artéfacts sur les premiers mètres décapés, un prélèvement de charbons de bois opéré au niveau du comblement supérieur a été soumis à une datation ¹⁴C (Laboratoire d'analyse - CIRAM Département Archéologie). Les résultats confirment une attribution chronologique au Bas Moyen Âge, au cours d'une phase calée entre la fin du XIII^e siècle et la fin du XIV^e siècle.

■ Premières conclusions

Au vu de ces premiers résultats bruts, le plan confirme l'existence de fossés parcellaires et met en avant un réseau orthonormé sur près de 200 m de long. Il complète la trame d'une organisation spatiale anthropique qui a modelé le paysage à la fin de la Protohistoire, au cours du second âge du Fer. Cette configuration rythme l'implantation d'une vaste agglomération gauloise déjà pressentie lors des premières interventions dans ce secteur de la plaine alluviale de la Garonne. Pour reprendre les propos de F. Prodéo (note intermédiaire du 02/01/2020 à la demande du SRA) celle-ci « s'apparente plutôt à un vaste cadastre planifié pour la stabilisation d'un village ouvert de grande étendue et regroupant des activités variées, vivrières et artisanales » et dont la limite méridionale est à chercher du côté de *Bordeneuve*.

Comme sur le site de *Faurat*, les données obtenues sur *Champ du Midi Est* laissent entrevoir l'existence de fortes concentrations d'indices matériels piégés au sein de ces fossés, avec la présence de mobilier « remarquable », et incitent à réfléchir sur des domaines d'activités prioritairement centrés sur l'artisanat. D'ailleurs, des indices de la présence de structures bâties en terre, aujourd'hui complètement arasées, pourraient y avoir été exhumés. Autant de témoins nécessairement favorables à l'émergence d'unités domestiques dédiées, qu'il conviendra de mettre en avant grâce à l'analyse spatiale, ce en dépit d'une érosion des sols fortement marquée.

Une occupation diachronique de l'ensemble du secteur reste pour le moins à envisager, surtout au regard des études encore en cours.

Bardot Xavier

Second Âge du Fer,
Antiquité,

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS Combis

Moyen Âge,
période moderne

La fouille de Combis correspond à la zone VIII-1 de la prescription de fouille du TAG1, (Technopole Agen Garonne) piloté par la Communauté d'Agglomération d'Agen.

Ce projet d'aménagement aux portes de la préfecture du Lot-et-Garonne s'étend en rive gauche de la Garonne sur 208 ha sur les communes de Brax et Sainte-Colombe-en-Bruilhois. La fouille de Combis réalisée entre janvier et août 2020 fait suite aux découvertes réalisées lors des diagnostics par Ch. Fourloubey (Inrap) entre novembre 2014 et avril 2015 et s'inscrit dans la une convention de fouille unique regroupant cinq zones prescrites d'une surface totale de 13,6 ha. Trois de ces cinq opérations ont déjà été menées par F. Prodéo dans les zones de Faurat, Monplaisir et Borde-Neuve entre 2016 et 2018.

A Combis, sur une surface de 3 ha, 123 structures archéologiques ont été mises en évidence, témoignant d'une occupation pérenne dans ce secteur depuis le Second Âge du Fer (cf. fig. 1) jusqu'à la période moderne voire contemporaine.

La fouille de Combis est un parfait exemple de l'intérêt de décapages expansifs permettant de caractériser des occupations vastes et spatialement ouvertes.

En effet, comme à Faurat au nord-est et à Monplaisir au sud-est de notre emprise de fouille, l'ampleur et la cohérence du réseau de fossés protohistoriques sont significatives d'une occupation laténienne très structurée. Cette vaste cadastration gauloise mise en exergue au terme de deux fouilles se retrouve à Combis, traduisant la présence probable d'un village ouvert de grande étendue et regroupant des activités variées, vivrières et artisanales.

Pour les périodes plus récentes, l'occupation est moins marquée, mais elle reste de type rural : puits et fossé gallo-romains, four et fosses médiévales (cf. fig. 2), structures en creux ou de combustion d'époque moderne ou contemporaine.

Henry Alexandra



Four de potiers médiéval F114 (cl. : A. Henry, Inrap)

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

TAG – Métalé

L'opération « Carrere de Brax-Métalé » s'inscrit immédiatement à l'est de celle réalisée au « Champ du midi est » et au sud de « Faurat ».

Elle s'est déroulée dans un cadre climatique exceptionnellement dégradé. Au préalable, une campagne d'archéomagnétisme a été réalisée cependant le contexte de l'intervention n'était pas idéal. En effet, le terrain a fait l'objet d'un remaniement avant notre intervention et a rendu le passage de la machine erratique.

La partie nord a mis en évidence la poursuite des fossés protohistoriques des opérations limitrophes ainsi que quelques trous de poteau et fosses.

Pour la partie sud, en cours d'étude, ce sont deux enclos rectangulaires de l'an Mil qui ont été découverts. Le plus petit encadrait un habitat alors que le plus grand un espace à vocation artisanale. Un troisième, très mal conservé et en limite de fouille, peut lui aussi délimiter un habitat.

Quelques indices permettent de qualifier l'occupation comme celle d'une petite élite paysanne.

Loeuil Pascal

SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT

Château de Ferrassou

Le diagnostic archéologique a été réalisé à l'est de la commune, dans le domaine du château de Ferrassou, situé en bordure du Lot. Un projet de modernisation du château est à l'origine de l'opération.

Deux sondages ciblés ont été entrepris à l'extérieur entre la tour ronde et l'orangerie puis à l'intérieur de la salle basse ; ils n'ont livré aucun vestige archéologique. Une étude architecturale chronologique des élévations par ensemble a été effectuée afin de retracer l'évolution et les différentes phases de modernisation ou de construction du château de Ferrassou entre les XIVe et XIXe siècles.

L'histoire de l'édifice débute au XIVe siècle par la construction d'une maison forte en bordure du Lot. Au XVe siècle, celle-ci est surmontée d'un corps de logis auquel s'ajoute dès le XVIe siècle, l'édification d'une cour carrée aménagée d'un escalier à vis torsadé et d'une aile perpendiculaire au corps de logis, flanquée d'une tour ronde et parallèle au Lot. La réfection et l'agrandissement du château s'accélérent durant la Renaissance.

Une tour ronde maîtresse, de 11,50 m de diamètre, comprenant des fenêtres à meneaux est érigée à l'extrémité nord du château. Elle chemise la casemate

carrée, probablement d'origine médiévale. Le bâtiment « des communs » est édifié au nord du domaine, il pouvait s'agir des écuries et/ou des étables.

Enfin, une aile à galerie à portique devancée par une tour-porte complète l'ensemble. Une nouvelle phase de réfection est entreprise au cours du XVIIe siècle. L'aile parallèle au Lot est partiellement détruite et la tour ronde est dérasée jusqu'au niveau de la cour.

Enfin, une aile collatérale est construite entre la tour carrée et l'aile à galerie. Au XVIIIe siècle, faute d'entretien, le toit conique de la tour ronde maîtresse disparaît, remplacé par un toit en bâtière à faible pente. Au XIXe siècle, le château de Ferrassou connaît sa dernière grande phase de modernisation. Cela concerne essentiellement les bâtiments extérieurs. L'aile à galerie ainsi que la tour-porte sont détruites à partir de 1818 dont une partie des éléments architecturaux erratiques parsème encore le parc. Le bâtiment « des communs » est remanié. L'orangerie daterait de cette période avant d'être amputée de 80 % de sa longueur à une date inconnue.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Hericotte Ludovic

SAINT-VITE

Le Moulin de Saint-Vite

L'opération archéologique au moulin de Saint-Vite s'est déroulée en discontinu. L'étude de bâti effectuée en amont de la démolition et pendant le dérasement du bâtiment a permis de mettre en évidence trois phases chronologiques.

La première correspond à l'établissement du moulin médiéval en bordure du Lot. Ce moulin exploité avec celui de Lamothe qui lui fait face, par les seigneurs de Palazols et de Maurans fut édifié au XIIIe siècle. Construit en moyen appareil de pierres de taille aux

assises régulières mais non réglées, il comprenait un rez-de-chaussée abritant la salle des meules surmontant un soubassement abritant deux paires de roues horizontales.

Ses entrées d'eau côté amont correspondent aux quatre premiers arcs plein cintre situées au nord de la partie basse de la façade orientale. Depuis ces arcs, qui pouvaient être fermés par des pelles en bois, l'eau pénétrait dans des couloirs voûtés avec de grandes dalles plates et qui allaient en se rétrécissant vers l'ouest, avant de tomber dans les roues horizontales.

Ces dernières enfermaient dans des maçonneries en grand appareil de pierres de taille prenaient place dans des salles couvertes par deux voûtes en briquettes situées à des hauteurs différentes. Ces voûtes présentaient des ouvertures destinées au passage des axes qui actionnaient les meules tournantes placées au-dessus.

Ainsi, la partie médiévale du moulin possédait deux salles contenant chacune une paire de roues. Entre ces salles un couloir de fuite ou de décharge était aménagé.

La seconde phase correspond à une extension du moulin médiéval vers l'ouest au XVIII^e siècle en relation avec la reconstruction de l'écluse du XVII^e siècle. Cet agrandissement, édifié en grand appareil de pierres de taille, comprend à l'extrémité ouest un couloir de fuite ou de décharge ouvrant par un arc plein cintre en amont et une porte rectangulaire en aval.

Au nord de ce couloir, deux arcades plein cintre permettaient l'accès à une grande salle abritant une

turbine du début du siècle dernier. Cette salle voûtée en plein cintre avec un appareil de moellons taillés de petit module ouvrait sur une grande arcade bouchée par un grand appareil de pierre de taille.

Au rez-de-chaussée, depuis la salle des meules, une grande arcade datée de 1760 ouvrait sur une salle, au plafond planchéié maintenu par deux grandes arcades en arc surbaissé. Cette salle, prenait place à l'endroit de l'ancien chemin de halage.

Au vue des deux ouvertures pratiquées dans la voûte, cette salle devait elle aussi abriter des roues. Cependant, à cause des gravats qui étaient amoncelés au-dessus de nos têtes, au niveau de la salle des meules et de ceux qui remplissaient la salle, l'étude, pour des raisons de sécurité, a été très rapide. Aussi, à ce stade il est impossible de dire si cette salle abritait des roues horizontales ou des roues verticales.

La dernière phase correspond à l'élévation de deux étages du moulin au XIX^e siècle lorsque ce dernier devient une minoterie industrielle.

Au cours de cette opération des bois de forte section ont été retrouvés dans le lit de la rivière en amont du moulin. Ils ont été étudiés par C. Bélingard dans le but de définir les essences utilisées et de les dater.

Les résultats indiquent que ces bois en châtaignier et en chêne ont été mis en œuvre au XVe-XVI^e siècle.

Il semble donc qu'une structure boisée (ponton ou payssière) ait existé avant l'installation de la première écluse en 1666.

Mages Séverine

SAINT-VITE

Seuil, écluse et moulin

Le diagnostic archéologique préventif prescrit a porté sur 24,5 ha.

Le projet de remise en navigabilité du Lot comprenait différents travaux qui étaient de nature à altérer profondément les vestiges archéologiques aux



Fig. 1 : ancras en pierre

abords du seuil mais également en amont et en aval, entre les communes de Condezaygues, Saint-Vite, Monsempron-Libos, Montayral et Fumel.

Le diagnostic comportait trois phases. La première devait se concentrer sur le recensement des sources documentaires disponibles sur le secteur. Quelques données intéressent particulièrement le moulin de Saint-Vite et l'histoire de l'utilisation du cours d'eau.

La seconde phase a consisté en une prospection visuelle sur l'ensemble de la surface du diagnostic afin de repérer d'éventuels vestiges mobiliers ou immobiliers. Dans un dernier temps, s'est concentré sur l'expertise des indices repérés lors de l'étude des images sonar.

L'étude documentaire a mis en évidence quelques éléments de l'histoire de l'utilisation du Lot comme voie de navigation ancienne et lieu d'implantation de moulins. La digue et les moulins installés au droit de Saint-Vite sont anciens et ont subi de nombreuses transformations correspondant aux évolutions des



Fig. 2 : éléments anthropiques récents ou fragments de substrat présentant une forme singulière

techniques mises en œuvre pour rendre la cours d'eau navigable.

La prospection visuelle réalisée sur l'ensemble de la surface concerné par le diagnostic a permis la découverte de deux éléments archéologiques : des ancrs en pierre (cf. fig. 1).

Les indices sélectionnés pour une expertise particulière se sont révélés être des éléments anthropiques récents ou des fragments de substrat présentant une forme singulière (cf. fig. 2).

Le diagnostic a montré tout l'intérêt de recherche subaquatique en rivière.

Miejac Emmanuelle

Antiquité,
Haut-Empire

VILLENEUVE-SUR-LOT Anglade

La construction d'une maison d'habitation au lieu-dit Anglade, est à l'origine de la prescription d'une opération de fouille, conduite entre le printemps et l'été 2020. Menée sur une parcelle d'un peu plus de 400 m², la fouille concerne un quartier d'habitation antique situé au nord de la ville d'Eysses-Excisum. Quelques vestiges témoignent probablement d'une exploitation agricole aux abords de l'agglomération gauloise des Nitiobroges, notamment illustrée par un fossé parcellaire.

Le site appartient ensuite à l'agglomération gallo-romaine, qui semble se doter d'une trame urbaine à partir de l'époque tibérienne. Les vestiges de cette période, très arasés, réunissent quelques traces de bâtis en terre et en bois, ainsi que d'un nouveau fossé parcellaire, dont le comblement d'abandon livre les restes d'un atelier de bronzier. Durant la deuxième moitié du I^{er} siècle ap. J.-C., le quartier est restructuré. Les maisons aux fondations de pierre apparaissent, elles sont équipées de canalisations maçonnées qui évacuent les eaux usées vers des collecteurs. Les



Vue générale du chantier (cl. : W. O'yl, Inrap)

marqueurs chronologiques disponibles tendent à dater l'abandon du site de la fin du I^{er} s. ap. J.-C., mais cette attribution doit encore être affinée. Les matériaux font l'objet de récupérations massives, avant une réoccupation, non datée, probable. Enfin, une dernière

phase, probablement en lien avec la mise en culture au cours de l'époque moderne, intervient.

Elizagoyen Vanessa

Second Âge du Fer,
Antiquité

VILLENEUVE-SUR-LOT Eysses

Le site d'Eysses, connu à travers une importante documentation archéologique, a fait l'objet d'une campagne de prospections géophysiques en février 2020. Il s'agissait d'une phase exploratoire dédiée à rechercher et cartographier des aménagements liés à l'occupation attestée et ainsi préciser la morphologie de l'agglomération celtique.

La première campagne de prospection géophysique s'est portée en premier lieu sur un ensemble de parcelles situées au pied des coteaux de Maillebras, au lieu-dit d'Espagne. Les prospections se sont ensuite légèrement déportées vers le sud, sur les terrains de sport d'Eysses, à proximité des fouilles du sanctuaire d'*Excisum*. Au total, cette phase exploratoire a couvert une surface de 4,6 ha. Un test de cartographie électrique a également été conduit en parallèle, sur une surface limitée de 473 m².

Malheureusement, aucune anomalie d'origine archéologique n'a clairement été identifiée (Hantrais et al. 2020). Il faut noter que le niveau de bruit magnétique est très élevé en périphérie et à l'intérieur des parcelles.

Ces perturbations étaient à relier à des installations actuelles, utilisées ou abandonnées. Hormis cette pollution, la carte obtenue est caractérisée par un milieu environnant homogène et très peu magnétique, avec un signal moyen ne dépassant pas 1 nT/m. Même à proximité de zones riches en vestiges, comme le quartier artisanal d'*Excisum*, immédiatement au sud du terrain sportif, aucune trace d'occupation antique n'avait été détectée. Plusieurs hypothèses peuvent être proposées :

- il s'agit d'une réalité archéologique ;
- les structures sont complètement arasées ou trop profondes ;
- la nature des comblements des structures fossoyées ne permet pas de générer un contraste avec le milieu environnant ;
- la nature pédologique du site, faible en teneur en fer, ne produit aucun contraste, limitant la détection des structures.

Hantrais Juliette

Néolithique, Antiquité,
Haut-Empire,

VILLENEUVE-SUR-LOT 27 rue Monplaisir – HR 98

Moyen Âge classique,
moderne

Le diagnostic archéologique s'est déroulé à l'ouest de Villeneuve-sur-Lot sur une surface accessible de 13 406 m² reconnue à partir de vingt tranchées ce qui représente une surface ouverte de 1 182,06 m².

L'opération a mis au jour de petites occupations ; quelques artefacts lithiques renseignent sur une fréquentation initiale au Néolithique final. Plus tard, cette périphérie de Villeneuve-sur-Lot sera occupée au long du I^{er} siècle av. et du I^{er} siècle ap. J.-C, fosses et fossés retraçant une fréquentation très localisée au sud du projet.

Puis, après un long hiatus, au cours du XI^e-milieu du XII^e siècle, une petite occupation, prend place au nord.

Enfin, au cours de l'époque moderne, entre la deuxième moitié du XVI^e et le début du XVII^e siècle, un individu adolescent(e) sera inhumé dans l'angle nord-ouest du projet.

Inhumé hors de l'espace communautaire, la question de son statut se pose. S'agit-il d'un membre d'une communauté protestante ? d'un soldat inhumé par ces compagnons ?

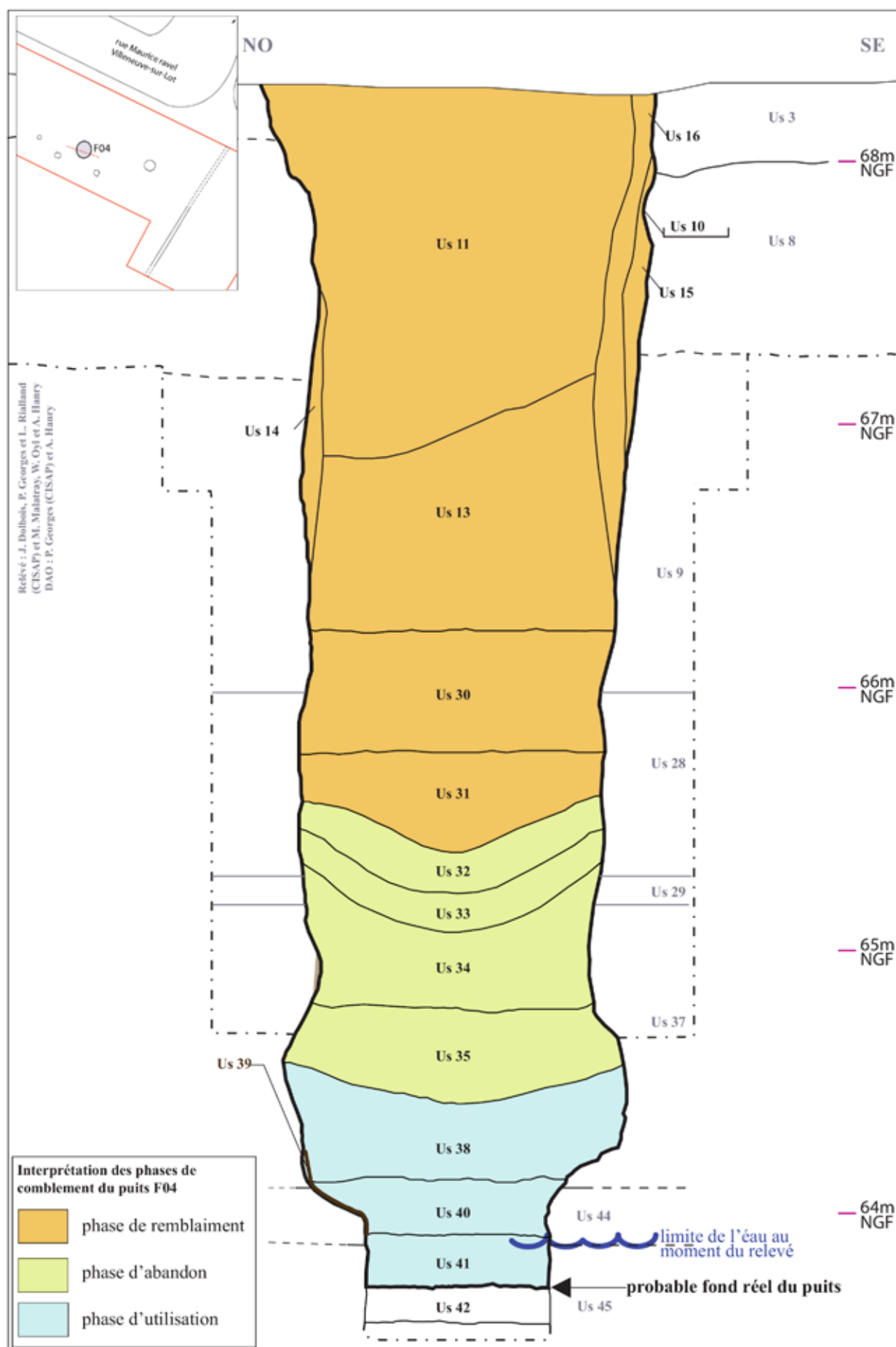
Moreau Nathalie

Antiquité

VILLENEUVE-SUR-LOT Monplaisir

Le projet de construction d'une habitation à usage individuel situé rue Maurice Ravel, au lieu-dit Monplaisir, a donné lieu à une opération de fouille archéologique préventive.

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée en février 2017 sur ce terrain, a, en effet, mis en évidence des structures en creux dans la zone septentrionale de la parcelle (Chopin 2017). La prescription de fouille a



Villeneuve-sur-Lot - Monplaisir - Fig. 1 : coupe stratigraphique du puits F04 (cl. : A. Hanry, Inrap)

donc été limitée à ce secteur sur une surface de 650 m². Six structures archéologiques ont été découvertes, correspondant à des structures en creux d'époque gallo-romaines et contemporaines.

Pour la période la plus ancienne de l'occupation, l'opération archéologique a livré un puits (F04 : cf. fig. 1), une fosse pouvant correspondre à un puits avorté (F05) et un probable trou de poteau (F03).

En outre, des fragments d'amphore en usage entre 0 et 50 ap. J.-C. sont présents dans l'encaissant de ces trois structures. Le mobilier céramique découvert dans les structures laisse supposer une fréquentation de ce secteur entre 15 et 70 ap. J.-C. tandis que la verrerie mise au jour dans les niveaux supérieurs de comblement du puits F04 permet de préciser que son remblaiement intervient au cours du règne de Néron. Les autres aménagements découverts lors de la fouille correspondent à un probable drain (F06) et deux fosses à plantation (F01 et F02) d'époque contemporaine.

Le puits F04 a fait l'objet d'une attention particulière d'un point de vue technique et scientifique. L'intervention de la CISAP (Cellule d'Intervention des Structures Archéologiques Profondes) de l'Inrap a permis de réaliser la fouille dans des conditions de sécurité optimale tout en garantissant une collecte des données archéologiques de qualité (enregistrement des données, relevés stratigraphiques et photographiques et prélèvements).

Des études paléo-environnementales (carpologie, anthracologie, xylologie et palynologie) et des analyses bioarchéologiques (archéontomologie et paléoparasitologie) en cours vont venir enrichir la connaissance de l'environnement, des pratiques culturelles et sanitaires des populations de ce secteur de Villeneuve-sur-lot.



Fig. 2 : situle en tôle d'alliage cuivreux trouvée au fond du puits F04
(cl. : P. Galibert, Inrap)

Ces analyses permettent d'ores et déjà de replacer le puits et l'occupation de ce secteur dans un contexte périphérique à l'agglomération antique d'*Excisum*. Enfin, comme souvent à Villeneuve-sur-Lot, la présence militaire semble tangible au regard de l'assemblage de mobilier archéologique issu de la structure de puisage (verrerie et *instrumentum*, notamment une situle en alliage cuivreux martelé, de type Östland : cf. fig.2).

Henry Alexandra

Secon Âge du Fer,
Antiquité, Haut-Empire

VILLENEUVE-SUR-LOT

Ressigué Haut - KM 121-127p Lots A et B

Le projet de construction d'une maison sur une parcelle de 490 m² a été l'objet d'une prescription de fouille archéologique à la suite d'un diagnostic réalisé en 2017 par Vincent Duphil. Une deuxième parcelle, diagnostiquée en même temps et voisine de celle-ci a fait l'objet d'une prescription et a été fouillée conjointement.

Un arrêté interdisait de descendre au-delà de 0,70 m de profondeur à l'emplacement des deux futures maisons qui devaient y être construites, soient environ 600 m².

Deux occupations gauloise et antique ont été observées sur le site.

A l'ouest, les trous de poteaux de différents bâtiments arasés ont été partiellement fouillés car sous l'emprise des futures maisons. Ces bâtiments peuvent être associés à deux puits en bordure d'un chemin

orienté est/ouest qui semble prendre son départ au milieu du terrain.

Au nord-est, un ensemble de structures et un bâtiment sur vide sanitaire, dont les sols sont conservés, rappellent la richesse de la fouille de la rue du Cap de L'homme de 2011 (Alcantara 2014). Cette occupation semble contenue par un fossé palissadé.

Le nord-ouest de l'emprise ne présente pas de structure.

Le chemin gaulois enterré a perduré et traverse à présent le site d'est en ouest et occupe la moitié sud de l'emprise. Il devait être bordé d'ateliers de métallurgie dont les déchets ont été retrouvés dans les niveaux de la voie antique. Il est bordé de part et d'autre par un ensemble de fossés. Les sols associés à la métallurgie et à cette période ont disparu. Quelques trous de poteaux en bordure appartiennent peut-être à cette période, mais seule l'étude du mobilier en cours

permettra de faire la distinction entre les deux périodes. Un puits antique se trouvait au nord du site. Plusieurs fosses silos ont été fouillées au nord-est, postérieures au bâtiment sur vide sanitaire gaulois.

Un puits antique a été fouillé par la cellule d'intervention de structures archéologiques profondes (CISAP). Un cadre en bois a été mis au jour sous le parement en pierre, et les deux puits gaulois ont fait l'objet de carottage, au centre pour prélever le sédiment

en vue d'étude paléo environnementales et en bordure afin de pouvoir dater au ¹⁴C le cuvelage. L'étude sédimentaire des prélèvements extraits des carottes n'a pas donné de résultats concluants.

Les études du mobilier et des sédiments prélevés dans les structures sont en cours d'étude.

Silhouette Hélène

*Bas Moyen Âge,
Moderne, contemporain*

VILLENEUVE-SUR-LOT 44 place Lafayette

Dans le cadre d'un projet privé de réaménagement d'un immeuble, un arrêté de prescription a été pris par le service régional d'archéologie, afin d'assurer une surveillance archéologique des travaux.

Le bâtiment borde la place Lafayette, anciennement appelée « place des Cormières », c'est-à-dire des arcades. Il s'agit du cœur de la ville à l'emplacement du noyau initial de la bastide de Villeneuve-sur-Lot créée suite à la cession en faveur du comte de Toulouse par les moines d'Eysse du lieu de Gajac, rive droite du Lot, en 1253. La maison du 44 place Lafayette témoigne donc à la fois de la création de la bastide et d'un renouveau économique du cœur de la ville au XVIIIe siècle. L'objectif essentiel de cette opération était de reconnaître et documenter des états antérieurs des élévations, conservés au sein des maçonneries ou dans les différentes couches d'enduit. En effet, la structure générale du bâtiment et du parcellaire, laisse penser que la reconstruction du XVIIIe siècle s'est appuyée sur la structure bâtie préexistante qu'elle a dû contribuer à préserver.

Le bâtiment s'étend sur une emprise de 207 m² au sol et trois niveaux. L'étude archéologique du bâti s'est appuyée sur un relevé photogrammétrique de la façade donnant sur la place Lafayette. Celui-ci a été réalisé avant piquetage. La façade principale a été entièrement piquée dans le cadre de la rénovation, permettant de compléter de compléter la couverture photographique réalisée avant l'installation des échafaudages du chantier. Les enregistrements archéologiques ont concerné les parements extérieurs et intérieurs des façades nord et sud, ainsi que sur le parement intérieur du mur gouttereau nord au niveau du premier étage. Ces enregistrements ont

été conditionnés par l'accessibilité et la sécurité ainsi que par les possibilités de piquages afin d'enlever les enduits et faire apparaître les parements. De plus des observations très ponctuelles ont été faites à divers endroits du bâtiment en fonction des opportunités. Elles se sont surtout concentrées sur les caractéristiques de l'appareil en briques.

La façade donnant sur la place Lafayette au-dessus de l'arcade très homogène, et porte toutes les caractéristiques d'une élévation du XVIIIe siècle. La base ouest de l'arcade est moins régulière et semble avoir été remaniée.

La façade arrière présente de nombreux éléments attribués au XIXe siècle, avec peut-être quelques éléments en pierre remployés, et surtout un appareil de briques très hétéroclites dans leurs couleurs et leurs dimensions laissant supposer une réutilisation importante de matériaux. On peut faire la même observation pour le parement intérieur du mur gouttereau ouest. Le dégagement des enduits a permis d'y découvrir une porte de communication avec l'immeuble voisin à l'ouest. Son encadrement de calcaire taillé avec chanfrein la situe entre le XIVe et le XVIIe siècle.

Une étude documentaire succincte dans les fonds des archives municipales ainsi que le travail de fond mené par le service de l'Inventaire pendant de nombreuses années sur la commune ont apporté quelques éléments aidant à la compréhension du bâti ancien mais la configuration de cet immeuble et les travaux en cours pendant l'étude archéologique ont suscité d'importantes contraintes et limiter les possibilités d'observation.

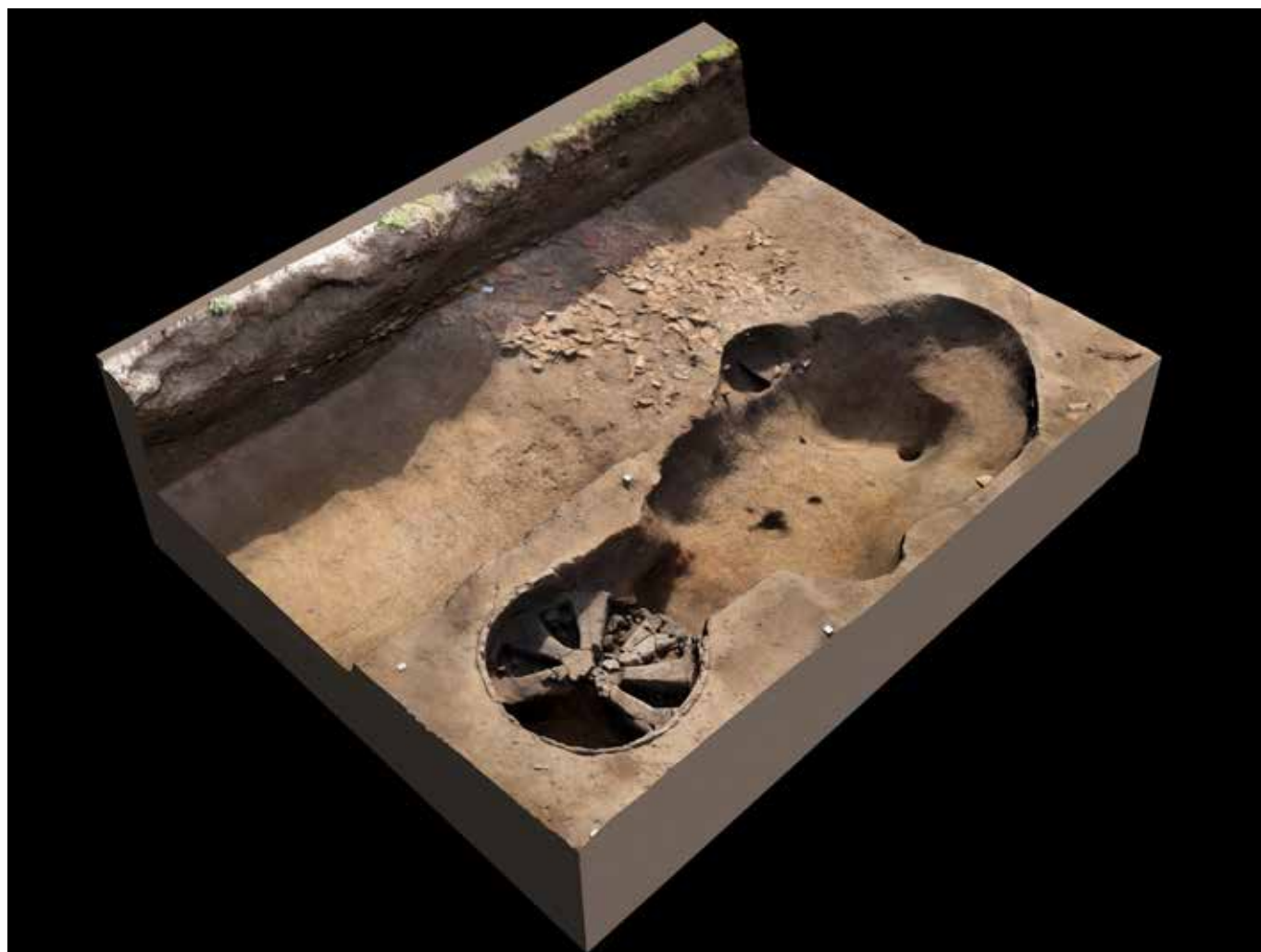
Legaz Amaia

*Second Âge du Fer,
Gallo-romain*

VILLENEUVE-SUR-LOT Chemin de Rouquette, LB 216 et 224

Cette opération archéologique est la dixième fouille préventive menée par l'Inrap depuis le milieu des années 2000 dans ce secteur situé en partie est du quartier d'Eysses, à Villeneuve-sur-Lot.

Conjuguées aux multiples observations préalables réalisées par la Société d'Archéologie et d'Histoire de Villeneuve-sur-Lot, elles ont permis d'y mettre au jour une importante densité de vestiges du Second



Photogrammétrie du four 270, de la fosse de travail 280 et du niveau de tessons d'amphores attendant 120 (cl. : F. Vinolas, Inrap)

Âge du Fer. Les nombreuses structures excavées témoignent de l'étendue, de l'intensité et de la diversité de l'occupation humaine de ce secteur, à vocation domestique, commerciale et artisanale durant cette période. La prise en compte des multiples données issues de ces fouilles conduisent à caractériser cette occupation centrée autour de la Tène finale comme une véritable agglomération ouverte de plaine, antérieure à la conquête romaine. L'importante quantité de mobilier d'importation italique (amphore) ou régionale (céramique, fibule) et la diversité du monnayage découvert orientent désormais les recherches sur l'agglomération d'Eysses vers un rôle commercial prépondérant. La ville gauloise d'Eysses, bénéficiant de sa position à un carrefour de voies et le long d'un axe fluvial, pourrait davantage correspondre à un site de redistribution de produits provenant de l'espace méditerranéen, en lien également avec des sites de production régionaux (Alcantara 2019).

La fouille « Chemin de Rouquette, LB 216 et 224 » s'est déroulée préalablement à un projet de construction d'une maison individuelle. Le diagnostic d'une des parcelles a été réalisé en mars 2017 (Duphil 2017). L'emprise intègre un ensemble de

terrains au lieu-dit du même nom, supposé en partie centrale de l'agglomération gauloise qui s'étend sur une surface d'environ 20 hectares. Deux fouilles ont été précédemment réalisées de part et d'autre. Celle située à 150 m à l'ouest a mis en évidence deux phases d'occupation protohistoriques entre le milieu du II^e siècle et le troisième quart du I^{er} siècle av. J.-C. Elles sont suivies d'une réoccupation bâtie au Haut-Empire, et de traces de fréquentation fugaces au cours du Bas-Empire (Besombes-Hanry 2010). La parcelle mitoyenne à l'Est a livré des vestiges datés entre la première moitié du II^e siècle av. J.-C. et la période augustéenne précoce (27-10 av. J.-C.), répartis en quatre phases d'occupation (Silhouette 2020).

Logiquement, les vestiges de la fouille actuelle coïncident avec ces précédentes découvertes mais l'état d'avancement de la phase d'étude ne permet pas encore d'établir avec précision la chronologie du site. Des recoupements apparaissent parmi les 204 structures mises au jour, témoignant de plusieurs phases d'occupation. Le plan topographique montre une répartition dense des vestiges sur une superficie totale de 1 135 m². Il s'agit majoritairement de structures en creux composées de trous de poteau avec ou sans

avant-trous, de fosses de rejet ou de travail de grande taille et d'autres sous forme de cupules très arasées, de sections de fossés et de puits-citernes. Ces puits regroupent les caractéristiques des structures de captage, de stockage et de puisage des eaux provenant des nappes de surface et ont été mis au jour en grand nombre sur les différents sites de l'agglomération. La présence de petits fossés drainants associés et destinés à y acheminer une partie des eaux de pluies ou de ruissellement a pu être démontré sur trois des quatre exemplaires en présence. Un puits a fait l'objet d'une fouille approfondie par la cellule d'intervention sur les structures archéologiques profondes de l'Inrap, révélant la présence d'un cuvelage en planches de bois disposées de champ et présentant aux extrémités des découpes à mi-bois de façon à créer un assemblage. L'analyse des concentrations, alignements et caractéristiques intrinsèques des creusements et comblements des trous de poteau devrait apporter de nouvelles données à l'étude architecturale de l'habitat de la période du Second Âge du Fer. Un plan de bâtiment rectangulaire à module porteur central, formé de quatre poteaux plus deux paires de poteaux périphériques placés sur un axe nord-nord-est/sud-sud-ouest, a d'ores et déjà été repéré. La découverte d'un four de potier en assez bon état de conservation vient compléter les données recueillies sur l'artisanat de la production céramique dans les secteurs plus à l'Est de Ressigné Bas Est (Ranché 2006) et la Dardenne Haut (Alcantara 2014). Il se compose d'une fosse d'accès, d'un alandier et d'un laboratoire divisé en une chambre de combustion pourvue d'un pilier central sur lequel repose une sole rayonnante matérialisant la base de la chambre de cuisson. Ces vestiges ont fait l'objet d'une modélisation 3D à partir de la technique de la photogrammétrie (cf. fig.). Toutefois, aucune zone de rejet associée à la production vaisselière du four n'a pu être identifiée. Signalons enfin pour la période protohistorique, la présence en partie ouest de l'emprise d'une très large cuvette linéaire d'axe nord-nord-est/sud-sud-ouest. Alignée sur l'orientation récurrente d'un grand nombre de vestiges du secteur, elle s'apparente à un grand fossé collecteur peu profond et semble revêtir un rôle important dans l'organisation générale de l'espace. Dans ce domaine, des lambeaux de voirie perturbée par des curages de fossés postérieurs ont aussi été mis au jour sur la frange nord du chantier. A l'endroit où elle est le mieux conservée, la voie est un chemin creusé avec mise en place d'une charge graveleuse et de recharges successives acquérant un pseudo-litage plan mais sans ornières clairement décelables à la base. Partiellement située sous le chemin de Rouquette actuel, cette voie témoigne de la pérennité d'axes de circulation anciens, un phénomène déjà évoquée dans le secteur.

Plusieurs structures construites ou associées à un registre bâti sont également présentes dans l'angle sud-ouest de la fouille. Elles forment une occupation antique, également divisée en plusieurs phases d'après la chronologie relative. Des murs et des piles de fondation quadrangulaires périphériques, partiellement récupérés, appartiennent à un bâtiment massif qui se développe au-delà des limites de la fouille et dont l'interprétation reste à définir (entrepôt, grange ?). Une construction plus petite, peut-être à usage domestique, s'installe ensuite. Elle est notamment pourvue d'un caniveau en *tegulae* et d'un espace de circulation extérieur. Ce dernier est constitué de niveaux en galets et fragments de terre cuite formant des recharges de sol et hypothétiquement couvert en raison de la présence de blocs de pierre apparentés à des bases de supports verticaux.

Les résultats de la fouille archéologique « Chemin de Rouquette LB 216 et 224 » s'intègrent donc parfaitement à la trame générale des vestiges issus des précédentes opérations de fouille dans ce secteur situé en partie Est du quartier d'Eysses. Leur apport est multiple et couvre de nombreux aspects intégrant une problématique plus large de recherche sur cette agglomération de plaine protohistorique. Les nombreuses données récoltées, en terme de densité de vestige et de quantité de mobilier, contribuent à améliorer nos connaissances de l'étendue, de l'organisation spatiale, de l'architecture domestique, de la gestion des ressources comme l'eau, des activités pratiquées et des marchandises échangées au sein de cette ville gauloise, tout au long de son évolution à la fin de l'âge du Fer. Les terrains concernés apportent également des informations sur les réoccupations ponctuelles du sol en périphérie de l'agglomération antique qui lui succède et se développe plus à l'ouest, autour de l'ensemble monumental.

Duphil Vincent

- Alcantara *et al.* 2014
- Alcantara A. (dir.), *Villeneuve-sur-Lot, La Dardenne Haut, Un quartier artisanal de l'agglomération du deuxième âge du Fer* : rapport de fouilles archéologiques. Pessac : Inrap Grand Sud-Ouest, 2014. 3 vol. (320, 312 et 730 p.)
- Alcantara 2019
- Alcantara A., Eysses : une agglomération de plaine près de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). In Fichtl S., Barral P., Pierrevelcin G., Schönfelder M., (dir.) *Les agglomérations ouvertes de l'Europe celtique (IIIe – Ier s. av. J-C)*, Actes de la table-ronde internationale, Glux-en-Glenne, 28,29 et 30 octobre 2015. Strasbourg : Mémoires d'Archéologie du Grand-Est, 4, p. 67-87
- Besombes-Henry *et al.* 2010
- Besombes-Henry A. (dir.), *Villeneuve-sur-Lot, 10 chemin de Rouquette – Une occupation du 2e âge du Fer et des aménagements du Haut-Empire s'intégrant à la trame urbaine d'Excisum* : rapport de fouilles archéologiques. Pessac : Inrap Grand Sud-Ouest, 2010. 196 p.
- Duphil 2017
- Duphil V., *Villeneuve-sur-Lot (47), Chemin de Rouquette (Jurquet)* : Rapport de diagnostic. Bègles : Inrap GSO, octobre 2017. 59 p.
- Ranché 2006
- Ranche Ch., *Villeneuve-sur-Lot, Rassigné Bas Est : une occupation de la Tène finale* : rapport de fouilles archéologiques. Pessac : Inrap Grand Sud-Ouest, 2006. 96 p.

**NOUVELLE-AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opération communale et intercommunale

2 0 2 0

N°						N°	P.
027994	GAUJAC, MONPOUILLAN	La Barthe, Les Bartotes	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	3	307

GAUJAC – MONPOUILLAN La Barthe – Les Bartotes

Le diagnostic réalisé s'inscrit dans le projet d'extension d'une carrière de granulats en vallée de Garonne. Il vient à la suite de plusieurs opérations du même type menées depuis 2004.

Lors de l'opération, 365 tranchées ont permis de mettre en évidence des traces d'occupation entre l'Âge du Bronze ancien et Moyen et l'Antiquité tardive.

Les périodes de l'Âge du Bronze ancien/moyen sont caractérisées par la présence de nombreux fragments de céramique et de quelques rares éléments qui suggèrent des occupations construites. La difficulté de lecture dans les sédiments ne permet pas d'affirmer la présence de structures en creux, hormis dans de rares occasions.

Pour la période de l'âge du Fer et plus particulièrement le Premier Âge, trois tranchées ont permis de mettre en évidence la présence d'une zone à vocation funéraire. Celle-ci est caractérisée par des dépôts de vases (principal et accessoires) contenant pour les premiers cités des restes osseux humains. Prélevés en totalité lors de l'opération mais non fouillés, ils n'en restent pas moins très identifiables et leurs caractéristiques permettent de proposer une datation du début de la phase moyenne du Premier Âge du Fer (VIIe-VIe et plus précisément 625-550 av J.C.).

Ces dépôts viennent compléter un corpus de nécropoles à incinérations déjà connues dans les environs tels que les sites de la Gravière à Fauillet (Beyneix *et al.* 1995) et celui de Lesparre à Barbaste (Dumas 2016). Citons encore ceux de Lary à Colayrac-Saint-Cirq (47), de Grand Jean à Aiguillon (47) ou de la Mariniesse à Saint-Sylvestre-sur-lot (47).

Lors du diagnostic, il n'a pas été possible de mettre en évidence les traces d'aménagements en relation avec les dépôts (fosses d'installation, tertres). Il est vraisemblable que les vestiges découverts fassent partie d'une nécropole plus largement étendue qui pourrait compter plusieurs tombes supplémentaires.

La période antique est représentée par deux phases d'occupation, l'une à l'extrême fin du Second Âge du Fer (Fin du IIe-milieu du Ier siècle av. J.C.) suivi d'un hiatus et d'une seconde occupation du Haut-Empire (fin Ier et première moitié du IIe siècle ap. J.C.). Les traces d'une occupation antique sont caractérisées par un épandage de matériel, parfois diffus mais qui révèle aussi des concentrations. Le lot le plus important se situe dans la tranchée 99 et un petit fossé qui a livré un assemblage daté première moitié du second siècle après J.C. Rien ne permet de rattacher ces rejets à une occupation construite dans les environs immédiats.

Un petit bâtiment à la fonction inconnue mais dont le sol intérieur était constitué de mortier de tuileau (hydraulique) est le seul témoin construit d'un édifice antique. Isolé lui aussi dans un contexte qui n'offre pas d'autres structures de la même période, il témoigne peut-être d'aménagements à vocation agricole. Dans cette même zone 1, les seuls probables témoins de constructions sont ceux qui apparaissent sous la forme de quelques trous de poteaux dans la tranchée 111 avec un possible niveau de sol de chaux.

Dans la partie sud de l'emprise entre les zones 2 et 3, l'écho d'une occupation antique se fait plus prégnant et s'articule autour de témoins céramique tant de la première phase d'occupation que de la seconde et de quelques structures dont en particulier un grand fossé aménagé sur ses deux côtés d'un épandage de galets et de graviers et d'un puits ceint du même épandage de graviers. Pour ténue qu'elle soit, il est à signaler la présence dans trois tranchées de quelques éléments qui permettent d'envisager une occupation plus tardive au VI siècle. Celle-ci, peu identifiée en milieu rural constitue à elle seule un élément notable dans les résultats du diagnostic.

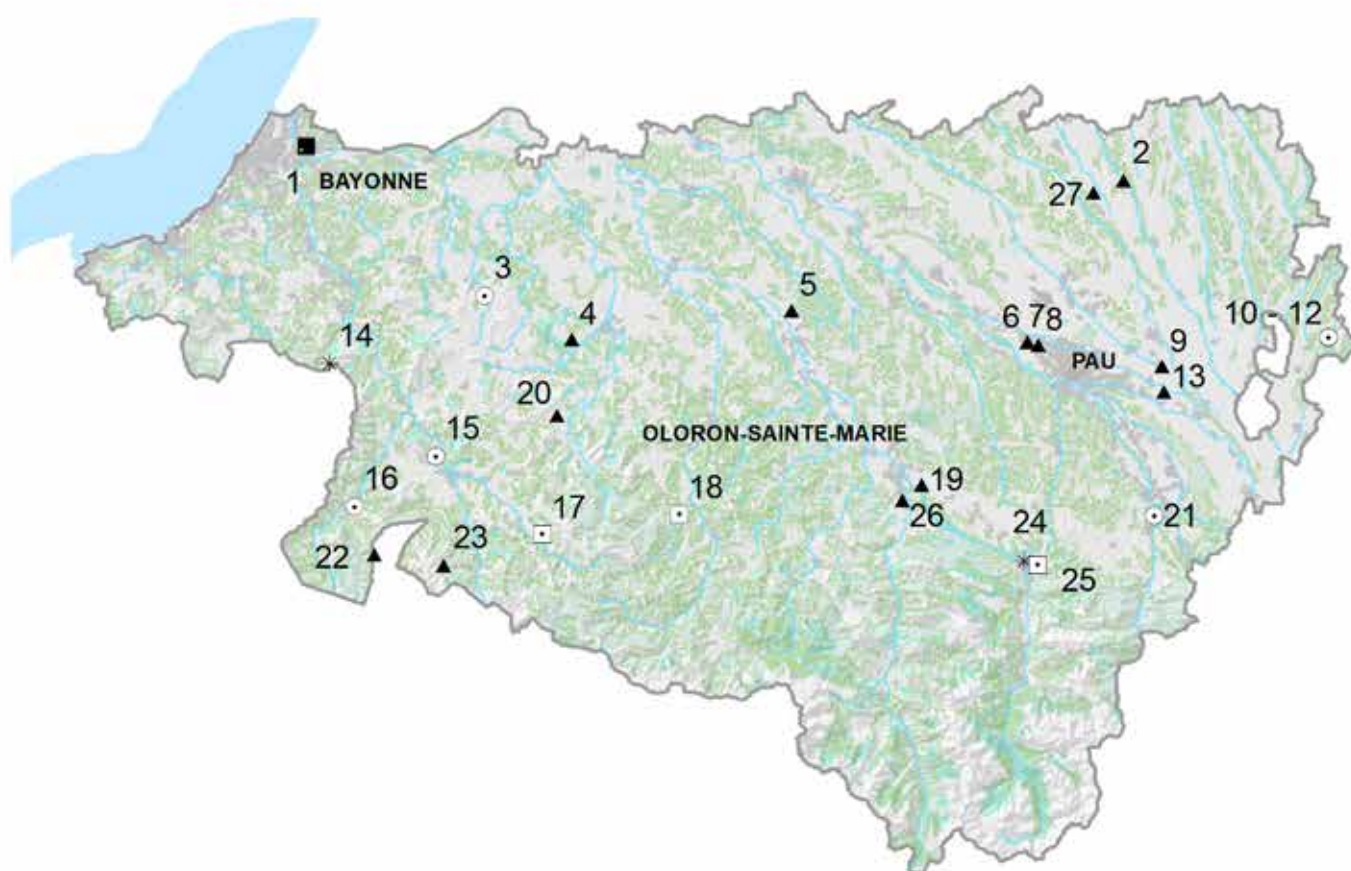
Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Ducournau Bertrand

NOUVELLE-AQUITAINE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ◉ prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
027954	ANDOINS	Impasse Nousté Henric	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	9	310
027988	ARTIGUELOUTAN	Les Crabes	CHOPIN Jean-François	INRAP	OPD	13	310
027939	ASSON	L'Ermitage	PRADIER Hubert	COL	SD	21	311
027886	BANCA	Mehatze	PARENT Gilles	BEN	SD	22	311
027853	BANCA	Olha, Haut fourneau de Banca	PARENT Gilles	BEN	RA	16	313
027780	BAYONNE	4 rue Maubec	BEAGUE Nadine	INRAP	FP	1	314
027891	BÉHORLÉGUY	ARMIAGUE	MARTICORENA Pablo	SUP	FPr	17	316
027955	BEYRIE-SUR-JOYEUSE	Chemin rural Elissatia	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	4	316
27838	LALONQUETTE	Villa	IBANEZ Marine	COL	SD	2	316
027887	LARCEVEAU-ARROS-CIBITS	Arros	DUVIVIER Benoît	BEN	SD	20	317
028014	LESCAR	Avenue Ariste/Chemin Ferré	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	8	318
027969	LESCAR	5 rue Maubec	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	7	319
027968	LESCAR	23 rue Maubec	BEAGUE Nadine	INRAP	OPD	6	319
027659	MONTANER	Le Château	BEAGUE Nadine	INRAP	PRT	10	319
027882	OSSAS-SUHARE	Gatzarria	DESCHAMPS Marianne	SUP	FPr	18	321
027881	SAINTE-COLOME	La Baydaré, Grotte Tastet	PETILLON Jean-Marc	CNRS	FPr	25	322
027871	SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY	Terre de Baïgorri	HIRIGARAY Bixente	BEN	PI	15	323
027892	SAINT-MICHEL	Peko Elurzaro	DUPRE Eric	BEN	SD	23	324
027943	THEZE	Castera	GARDES Philippe	INRAP	SD	27	325

NOUVELLE-AQUITAINE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0

ANDOINS Impasse Nousté Henric

Le projet de construction d'une maison individuelle sur une parcelle de 2000 m² a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive. Le terrain d'assiette du projet se situe en effet aux abords des parcelles portant le toponyme « *gleise* » sur le cadastre du XIX^e siècle, toponyme souvent associé à des établissements d'époque antique. La découverte dans les années 1950 de tesselles de mosaïques argumente en faveur de la présence d'un bâtiment d'habitation de cette époque pouvant relever d'une *villa*, mais la disposition d'un tel établissement (inscription dans la topographie du versant, étendue

et composition du domaine avec la présence de bâtiments et ouvrages liés à l'exploitation agricole et à des activités artisanales, ...) reste inconnue en l'absence d'investigations archéologiques.

Deux tranchées de sondage, équivalant à 10 % de la superficie de la parcelle, ont été ouvertes dans l'axe de la pente. Elles n'ont livré aucun indice relevant d'une occupation ancienne, tant pour les périodes préhistoriques qu'historiques.

Béague Nadine

ARTIGUELOUTAN Les Crabes

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet de construction d'une usine de méthanisation sur un terrain situé à environ 500 m au nord de la route départementale D817. Il est implanté sur le plateau du Pont-Long dans un secteur où plusieurs tumuli protohistoriques sont recensés. L'emprise du projet couvre une superficie de 24890 m² ; elle a été sondée à hauteur de 6,3 %.

Nos recherches ont donné lieu à la mise au jour de trois fossés parcellaires et d'une fosse de nature

indéterminée attribuables à l'Epoque contemporaine. Ce diagnostic n'a pas permis la mise au jour de vestiges archéologiques en relation avec des occupations funéraires protohistoriques. Cependant, l'examen des photographies IGN et de la topographie actuelle permet malgré tout de supposer la présence de l'un de ces tertres funéraires dans l'une des parcelles voisines du projet d'aménagement.

Chopin Jean-François

ASSON L'Ermitage

Cf. projet collectif de recherche : FORTIPOLIS :
nouvelles recherches sur les habitats fortifiés

protohistoriques entre Garonne et Pyrénées - Le Dreff
Thomas

Pradier Hubert

Haut-Empire

BANCA Mehatze

Le site minier antique de Mehatze est situé à cheval sur la frontière franco-espagnole, à 1200 m d'altitude, sur la ligne de crête séparant la commune de Banca de celle de Valcarlos. Les recherches menées depuis 2013 ont permis tout d'abord la fouille de la zone d'entrée d'un réseau de galeries et de chantiers d'exploitation qui a été exploré et daté, par la céramique, au I^{er} siècle de notre ère. Depuis 2017, les fouilles se sont concentrées sur une grande plate-forme artificielle aménagée au sein du site minier. La fouille a atteint en 2020 la surface de 47 m².

Au cours des années précédentes, elle avait permis de mettre au jour les principaux éléments suivants :

- une série de sols parfois extrêmement indurés d'éléments fins, comportant une croûte d'oxydes en surface, et des sortes de lamelles ou copeaux de bois à leur base ;

- ces sols alternaient avec des niveaux sombres et argileux riches en tessons de céramiques, dont les meilleurs marqueurs chronologiques désignaient le I^{er} siècle de notre ère, en conformité avec les datations obtenues à l'entrée et à l'intérieur du réseau minier. Parmi les différents types de céramiques rencontrés, on note une représentation dominante des lampes ;

- des structures horizontales de bois, orthonormées, sont apparues en creux dans la stratigraphie, mais comportant encore des fibres de bois dans les parois. Ces structures interprétées comme des sablières basses révèlent pour l'instant un ensemble d'au moins trois cabanons répartis en « U », ménageant une aire centrale tournée au sud-est où se concentrent particulièrement les tessons ;

- une importante zone de rejet de charbon de bois, ainsi qu'une zone de stockage de ce combustible.

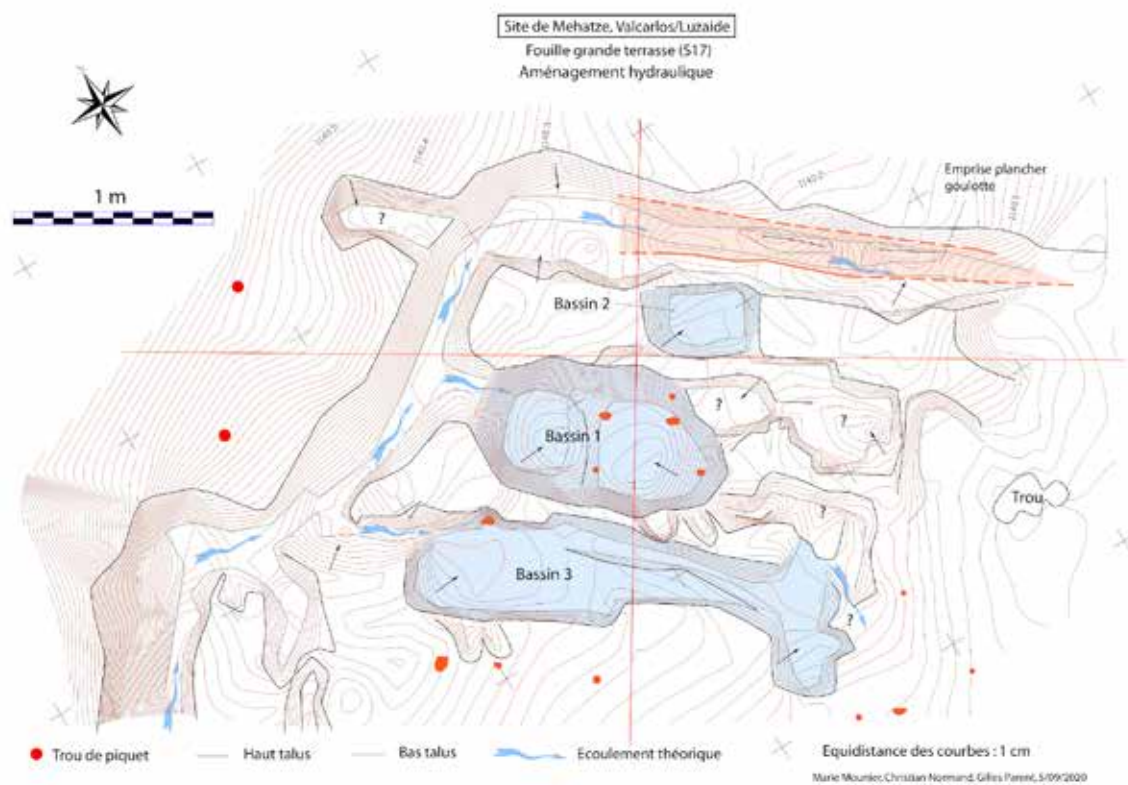
En 2020, deux extensions ont été pratiquées : une première d'un mètre vers le nord-ouest, sous les haldes (stériles miniers) du versant, afin de poursuivre le dégagement de sols, une seconde vers le sud-ouest,

où des secteurs rubéfiés étaient apparus. Si la première extension ne nous a pas encore permis de buter contre le versant façonné par les Antiques (les niveaux de circulation se poursuivent encore sous les haldes) elle a occasionné la découverte de zones rubéfiées ainsi que d'un nouveau bois longitudinal fermant un cabanon.

L'extension sud-ouest fut davantage productive car un aménagement hydraulique a été découvert, façonné dans ce qui semble être la couche de forme originelle de la terrasse. Une rigole, orientée à 45° par rapport aux aménagements généraux, dessert une goulotte tapissée de bois, ainsi qu'une série de plusieurs petits bassins répartis dans l'aire définie par cette rigole et la goulotte. Sur les sédiments remplissant les bassins, des scories ont été découvertes, ainsi que des fragments de paroi de four. Ces scories, qui restent à analyser, montrent pour certaines d'entre elles, des traces de malachite (carbonate de cuivre). En surface de ces mêmes remblais, de grandes lamelles de bois très bien conservées, des baguettes, ainsi que trois pièces de tissus d'environ un dm², ont été découvertes. En aval, des sables de lavage apparaissent sur la couche de forme rubéfiée.

De toute évidence, cette activité particulière, qui a pu consister en une préparation minéralurgique fine du minerai, a cessé ou a été déplacée ailleurs, avant l'arrêt de l'exploitation, puisque des couches archéologiques recouvraient ces vestiges. D'ailleurs, la goulotte a été mise à contribution pour recevoir une sablière basse de cabanon. L'hypothèse d'un tri gravimétrique fin, sur d'éventuels cuivres gris associés à une sidérite (situation délicate connue au XVIII^e siècle sur les minéralisations de Berg-Op-Zoom et de Sainte-Marie, près du bourg de Banca), souligne la nécessité d'analyses du minerai, des sables et des scories.

Parent Gilles



Banca - Aménagement hydraulique : en haut : relevé en plan ; en bas : vue en cours de fouille (plan et photo : G. Parent)

BANCA

Olha, Haut fourneau

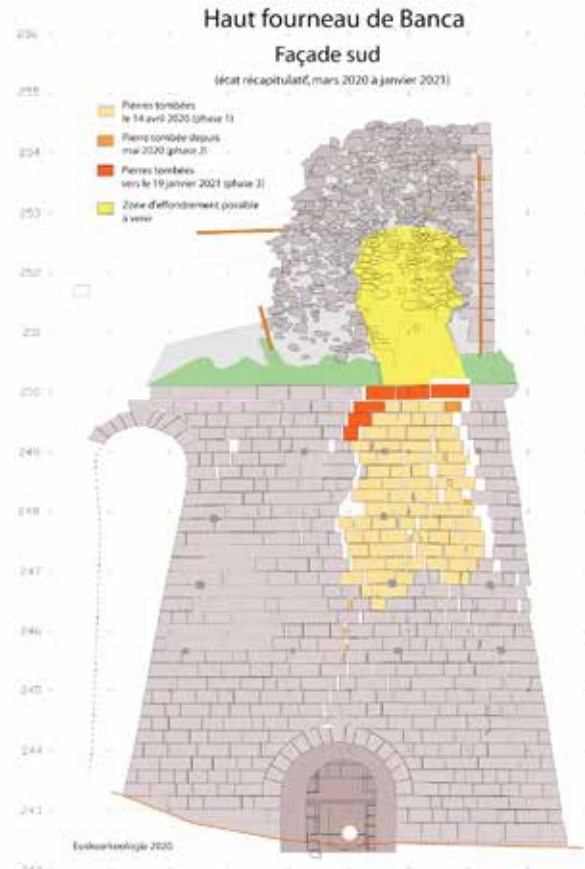
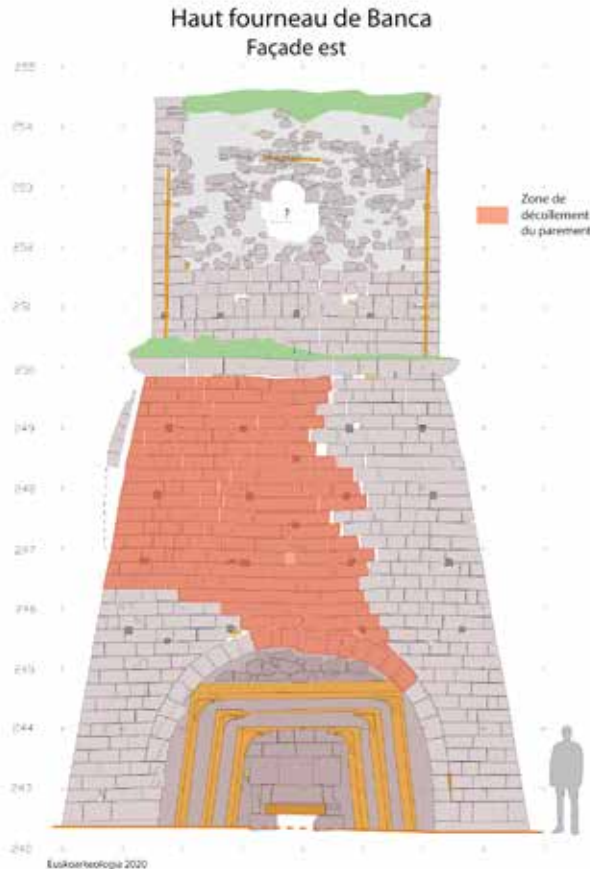
À l'entrée du village de Banca se trouvait encore dans son intégralité l'un des plus anciens hauts fourneaux de France. Il a fait l'objet d'une inscription aux Monuments Historiques en 1996. Pièce maîtresse d'une usine sidérurgique construite à partir de 1825, il fut mis à feu en 1828. Contrairement à une idée constamment relayée par certaines sources d'information, on y exploitait un filon de minerai de fer situé à une dizaine de kilomètres plus au nord, à l'entrée de la vallée de Baïgorry, et non pas celui des filons cuivreux se trouvant sous le versant dominant l'usine.

Emblème du passé minier et industriel de Banca, - les mines de cuivres y furent développées durant l'Antiquité puis au XVIII^e siècle - cet édifice présentait des crevasses importantes depuis de nombreuses décennies, aussi loin que remontaient les photographies disponibles.

L'association EuskoArkeologia a souhaité en 2020 réaliser un lever pierre à pierre précis, afin de permettre un premier état des lieux préalable objectif à toute étude de cristallisation ou de confortement appelée de nos vœux, autant que d'obtenir une image quasi intégrale d'un édifice susceptible de disparaître. De ce point de

vue, nous ne pensions pas être pertinents au point de réaliser ce travail quelques semaines seulement avant l'écroulement de plus de 6 m² du parement sud du haut fourneau.

Les sources d'archives, exploitées par Pierre Machot (Machot 1995 et 2000), ont révélé un défaut de construction du haut fourneau, par l'absence des 24 tirants métalliques prévus dans les plans de conception et devant traverser le double muraillement de l'édifice. Ces tirants étaient censés contenir sa dilatation au cours de la chauffe, ce qui permettait de concevoir un édifice moins massif que les hauts fourneaux des siècles précédents. D'ailleurs, les relations des premières mises à feu rapportent que des crevasses s'étaient formées, et qu'on avait dû ceindre le haut fourneau d'une armature en bois. Plusieurs indices corroborent ces écrits : outre les crevasses qui suivent les joints de pierre, joints qui pour beaucoup s'élargissent à mesure de l'élévation du haut fourneau, les mesures observées comparées aux documents d'archive, montrent une augmentation de 30 cm de la largeur de la façade est, sous la corniche. L'une des conséquences est l'élargissement de l'embrasure de coulée : sa clef de voûte est alors devenue inopérante



Haut-fourneau de Banca : à gauche : relevé de l'élévation de la façade est ; à droite : relevé de l'élévation de la façade sud (relevés : G. Parent, EuskoArkeologia)

et l'on a dû armer l'embrasure avec une série de voussoirs en fonte dont la vétusté met aujourd'hui en péril le haut fourneau. Si le relevé a mis en évidence un affaissement central du parement Est au dessus de l'embrasure de coulée, phénomène contemporain de l'exploitation et ayant conduit à la pose des voussoirs, il a en outre montré le décollement d'une partie du parement de cette façade.

Le levé a été réalisé à l'aide d'un théodolite enregistreur Leica TCR 307 doté d'un distancemètre laser sans réflecteur, à partir d'une polygonale de trois stations nécessaire au relevé des façades sud, est et nord. Les altitudes des stations ont été référencées sur le NGF.

Plus d'une centaine de points caractéristiques ont été relevés sur chacune des façades, permettant notamment d'observer les déformations en trois

dimensions, et annotés sur des tirages de photos prises antérieurement. Certaines photos ont été prises à l'aide d'un drone.

Le traitement des données topographiques a été réalisé avec le progiciel Autocad/Covadis, le redressement des images par Photoplan et Photoshop.

Ce levé a complété celui réalisé en 1994, concernant l'intérieur du haut fourneau et son enveloppe générale (Parent 1995).

Parent Gilles

- Machot P. « Le haut fourneau de Banca, un patrimoine à préserver », in MACHOT (dir) *Mines et établissements métallurgiques de Banca*, 1995, J&D/Izpegi, Biarritz.
- Machot P. *L'industrie sidérurgique dans les Pyrénées occidentales (1803-1868)*, 2000, thèse Université Paris I.
- Parent G. « Banca, Zubiarin », in *Bilan Scientifique Régional Aquitaine 1994*, 1995, p. 104.

BAYONNE 4 rue Maubec

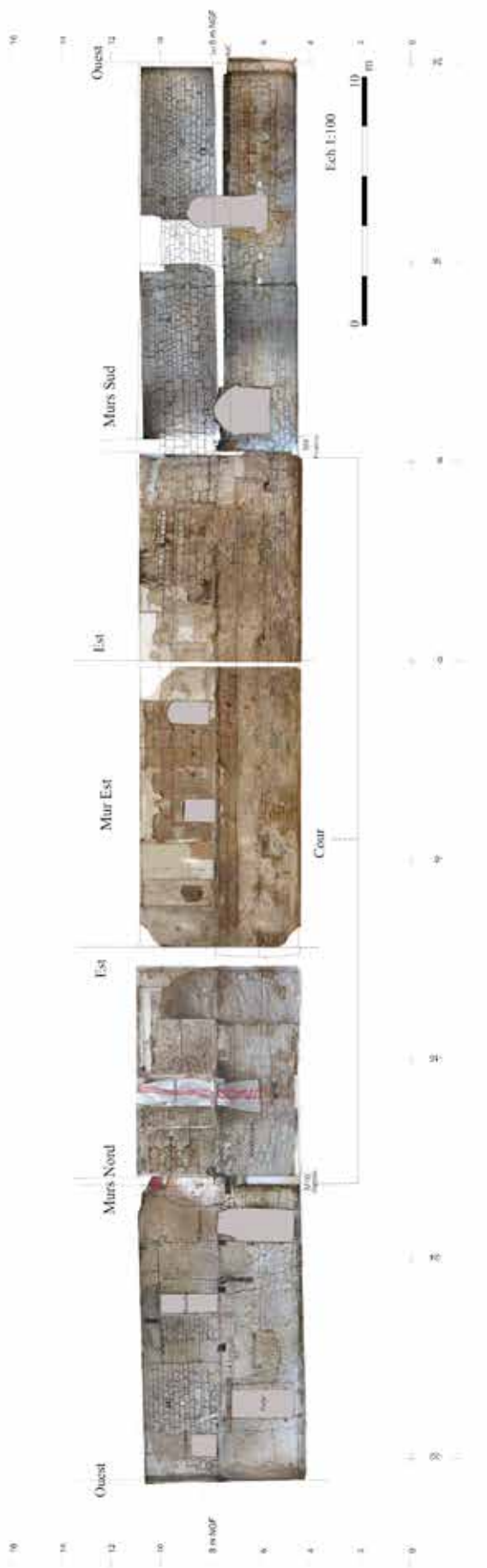
La zone d'investigation se situe sur la rive droite de l'Adour, en milieu urbain, dans le quartier Saint-Esprit de Bayonne, aux abords de la collégiale éponyme. L'opération de fouille préventive visait à l'étude scientifique des vestiges exposés par le projet de réhabilitation d'un immeuble situé sur l'emprise d'une église fondée par les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem au XII^e siècle. Entre le XII^e et le XIV^e siècles, Bayonne est une ville en plein essor tant au plan commercial que démographique ; le rempart antique ne suffit plus à contenir la population qui, peu à peu, s'établit sur les terres marécageuses bordant la Nive puis l'Adour. Le faubourg « *san espirit dou cap dou pount* », né au XII^e siècle, a été rattaché à la ville entre 1120 et 1125 à l'occasion de la construction du pont franchissant l'Adour.

La transformation de la totalité des possessions de l'ancienne commanderie hospitalière de Bayonne en logements et locaux commerciaux au cours de l'histoire a entraîné des modifications très importantes du bâti initial. Des espaces intérieurs ont été recoupés par des planchers et des cloisons, de nouvelles portes, fenêtres et autres cheminées ont été percées, sans compter le niveau de sol qui a été abaissé. Il est bien difficile de confronter les données de l'analyse archéologique avec des textes laconiques et bien souvent postérieurs au XVI^e siècle. La chapelle qui date des années suivant l'apparition de l'Ordre à Bayonne (vers 1180) a été englobée dans des reconstructions multiples plus ou moins radicales. La conservation du bâtiment principal de la Commanderie est à peine suffisante pour évoquer ses plan et volume primitifs. C'est donc essentiellement à partir des rares

descriptions de visites et de la comparaison avec d'autres commanderies hospitalières mieux préservées que l'on pourra restituer la distribution des pièces ou éléments constitutifs d'une chapelle hospitalière. Il est peu probable qu'à l'origine le plan ait été trapézoïdal, comme l'a imposé ultérieurement la configuration des rues et places en vis-à-vis.

Le plan est rectangulaire, d'un module proche de 18 à 20 mètres de longueur pour 7 à 8 mètres de largeur à nef unique, chevet et chœur plat à l'image des chapelles hospitalières d'autres régions comme le Rouergue, la Saintonge et la Charente.

Les proportions indiquées lors de la visite de 1712 (18,5 x 8,5 m), répondant aux normes des chapelles hospitalières pourraient correspondre à un état reconstruit bien après la guerre de Cent ans à tout le moins. Ces dimensions ne coïncident cependant avec aucune partition de l'espace reconnue par l'archéologie sédimentaire ou l'étude de bâti. Nous avons mis au jour des fondations de mur (M9 et M10) qui appartiennent à un édifice plus court (mesurant environ 15 mètres en longueur), antérieur à l'état correspondant aux murs de façade M1 et M2 et au mur du fond de cour M12. Il est donc plus que probable que l'un ou l'autre mur de façade (nord ou sud) ne corresponde pas à un des murs longitudinaux de la nef (auquel cas ce serait la partie nord ou sud de la parcelle qui aurait été dévolue à une utilisation autre que religieuse ? Il n'est en effet pas exclu que la porte située dans l'angle ouest du mur nord reprenne l'emplacement d'une petite porte desservant le logis. Ou est-ce le tiers sud de la surface bâtie qui répond à un usage domestique ?).



Bayonne - Fig. 2 : relevé photogrammétrique des élévations (rez-de chaussée et premier niveau)

Aucun support n'a subsisté dans l'église et, comme extérieurement la chapelle a été entièrement englobée dans des bâtiments, nous n'avons pas non plus les traces des piliers ou arcs-boutants disparus, toute reconstitution, même hypothétique de l'aspect de cette église au XIIe siècle, est rendue difficile.

Il est possible de restituer la barrière du chœur au niveau de l'arrachement entre la deuxième et troisième travée. Les points d'éclairage de la chapelle ne sont pas parvenus jusqu'à nous en raison des remaniements massifs des murs pignons. Les trois fenêtres habituelles devaient se trouver au-dessus de l'autel. Nulle trace de baie allongée non plus sur les murs latéraux.

Dans les visites du XVIIe et XVIIIe siècles, il est fait mention de toitures sur charpente et non de voûtes, mais nous ne pouvons exclure que la chapelle ait été voûtée à l'origine. Bien que des fresques pouvaient en orner les murs intérieurs, le seul élément remarquable de décor qui nous soit parvenu est l'enfeu encastré dans le mur sud de la deuxième travée occidentale de la nef.

Beague Nadine



Bayonne - Fig. 1 : plan masse de l'opération archéologique

BEHORLEGUY Dolmen d'Armiague

Cf. rubrique Projet collectif de recherche –Mégalithisme
et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales

Marticorena Pablo

BEYRIE-SUR-JOYEUSE Chemin rural Elissatia

Le projet de construction d'une salle polyvalente sur un terrain situé immédiatement au nord de la maison forte de Jauregia a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive visant à reconnaître la présence éventuelle de vestiges d'aménagements ou d'ouvrages antérieurs ou contemporains (bâtiments annexes d'exploitation agricole) de la maison forte. Les éléments les plus anciens reconnus dans les élévations de celle-ci sont des fenêtres en arc brisé, suggérant une construction de l'édifice à la fin du XIVe ou au début du XVe siècle (Normand, 1999). Toutefois, la famille de Beyrie, fondatrice de cette maison forte, est attestée dans les actes du cartulaire de Sorde dès le début du XIIe siècle. Il est donc probable que la construction de la fin du Moyen Âge a remplacé une maison antérieure (en pierre et/ou bois ?), dont l'emplacement n'est pas

connu mais peut être supposé soit en lieu et place, soit à ses abords immédiats.

Trois tranchées de sondage, dont la superficie cumulée équivaut à près de 15 % de celle du terrain d'assiette, ont été ouvertes. Elles ont révélé le sommet du substratum rocheux (flysch) à faible profondeur. Le résultat en est négatif en ce qui concerne des aménagements antérieurs ou contemporains de la maison-forte ; en revanche, de nombreux indices plaident en faveur d'une utilisation de ce terrain voisin du cimetière comme d'une zone de décharge dans la deuxième moitié du vingtième siècle.

Beague Nadine

- Normand C. Les maisons fortes de la vallée de la Bidouze, Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, 1999, tome 18, p.35-71

Gallo-romain

LALONQUETTE Villa d'Arribere deus Glisias

Dans le cadre du projet d'aménagement et de valorisation du site de la villa gallo-romaine de Lalonquette, l'installation d'un dispositif de toilette sèche à proximité du parking visiteur au nord-ouest du site a donné lieu à une intervention préalable avec le creusement de la fosse sous surveillance archéologique. L'ouverture s'étend sur 4,50 m² (L. 2,50 m x l. 1,80 m x P. 1,20 m) et prend place à proximité de la dalle en béton installée dans les années 1960 par Jean Lauffray pour recevoir une cabane de chantier provisoire.

Lors de cette opération, aucun vestige structuré ne fut mis au jour. Seuls quelques résidus de terre cuite architecturale antique et une monnaie de Constance II (324-361) furent découverts dans un remblai superficiel. Au regard des résultats, le profil stratigraphique relevé à l'issue de ce sondage s'apparente à ceux reconnus par François Réchin en 2002 et 2003 sur les secteurs nommés 1 et 5, qu'il interprète comme une phase de remblaiement en rapport avec les aménagements de la période finale (milieu du IVe siècle après J.-C.). La

faible emprise du sondage et la quasi-inexistence de mobilier archéologique n'ont pas permis de développer davantage.

Ibanez Marine



Emplacement du sondage reporté sur vue nadirale de la villa

LARCEVEAU-ARROS-CIBITS Arros

L'ancienne église ruinée du village d'Arros (faisant partie de l'ensemble communal Larceveau-Arros-Cibits) a la particularité étrange de se situer complètement à l'écart des habitations, à une distance d'environ un kilomètre. La plateforme sur laquelle elle est implantée marque le sommet d'un promontoire dont trois côtés sont protégés par des abords escarpés. Le quatrième côté, non protégé, est doté de fossés de facture anthropique réalisés à l'emplacement le plus vulnérable, configuration défensive caractéristique d'un éperon barré.

L'église est citée dans l'acte 174 du « Liber Rubeus » ou cartulaire du diocèse de Dax en 1160 ; son étude a constitué en 2019 la première phase d'une recherche plus globale consistant à trouver les indices de l'existence possible d'une activité et d'un habitat

ancien totalement disparus. L'objectif de l'année 2020 a été de rechercher les artéfacts susceptibles de valider cette hypothèse. Cinq sondages dont trois nouveaux et l'extension de deux autres engagés en 2019, ont été réalisés sur la plateforme avoisinant l'église et son ancien cimetière. La modestie des surfaces sondées en rapport avec la surface importante du site avoisinant probablement l'hectare (voire plus), nous a imposé cependant la prudence en matière de résultats.

On constate par exemple une absence de matériel antique un peu surprenante en raison de la proximité de la voie romaine et de l'occupation attestée sur le Gasteluzahar (communes de Lantabat, Larceveau-Arros-Cibits et Ostabat-Asme), site fortifié dominant la vallée et parfaitement visible d'Arros. La période médiévale et moderne (XVI^e au XIX^e siècle) est bien



A gauche : fragments de panses et bords, céramique du Néolithique final ; à droite : scories et fragments de grès (cl. : B. Duvivier)

représentée même si la stratigraphie a pu être perturbée par des travaux de reprise de la plateforme encombrée par un flysch affleurant ou saillant par endroits. De nombreuses scories et fragments d'argile cuite (paroi de four) ont été dégagées ; ils attestent une activité métallurgique attribuée à la période médiévale si on se réfère à la stratigraphie relevée, mais la localisation du ou des fours reste à établir. Un abondant charbon est normalement indissociable d'une telle exploitation ; or les traces de charbon n'ont pas été vraiment significatives pour localiser cette activité. Par contre, nous avons relevé la présence énigmatique de très nombreux fragments de grès.

Une autre observation a été effectuée générant l'hypothèse d'une présence humaine attribuée au Néolithique final : des fragments de panses céramiques, dont un décoré de stries (ép. de 1,1 à 1,25 cm), et deux de fond plat, ont été découverts dans les couches les plus profondes proches du flysch en place. En restant très général, le matériel recueilli confirme donc une

présence humaine sur ce site s'étageant, ce qui est inédit, de la Protohistoire jusqu'à la période moderne.

Les sondages de l'année 2020 se révèlent être un préalable destiné à mieux évaluer le potentiel archéologique ; ils ont été insuffisants pour apporter des conclusions définitives. La recherche du ou des fours, ainsi que la réalité d'une occupation au Néolithique, sont considérées comme une priorité pour conduire les recherches futures.

Il apparaît souhaitable que l'opération soit complétée par une prospection géophysique qui devrait permettre, d'une part de localiser l'emplacement des fours mais aussi de repérer les anomalies destinées à mieux orienter la recherche d'éventuelles traces d'habitat. Il paraît en effet peu probable que ce site, compte tenu de son emplacement aussi privilégié, protégé par sa topographie et par des fossés, avec son église et son artisanat, n'ait conservé aucune trace de construction.

Duvivier Benoît

LESCAR

Avenue Ariste / Chemin Ferré

A 2 kilomètres à l'est de la cité antique de *Beneharnum*, un projet de lotissement situé à l'angle de l'avenue d'Ariste et du Chemin Ferré portant sur une superficie d'environ 6600 m², répartie en 3 îlots distincts, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique. Le terrain d'assiette se situe en position intermédiaire entre la *pars urbana* de la villa gallo-romaine de Saint Michel et la pile funéraire de Tourette, toutes deux fouillées à la fin des années 1960 et au début des années 1970.

Seul domaine connu dans les environs de *Beneharnum*, en bordure du plateau du Pont-Long, la villa de Saint-Michel a été établie dès la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. Une chapelle, certainement une église paroissiale a été construite sur les ruines de la villa. La fondation de cette chapelle entourée d'un cimetière pourrait remonter au VIII^e siècle, mais les vestiges qui sont arrivés jusqu'à nous remontent à l'époque romane.

Par ailleurs, une fouille de sauvetage réalisée en 1992 à l'est de l'emprise diagnostiquée avait mis en évidence un ensemble d'épandages de galets associés à des foyers, interprétés comme de « modestes abris temporaires ».

Comme attendu, des structures antiques, qui peuvent très certainement être associées à la *pars rustica* de la villa, ont été reconnues grâce au diagnostic dont l'ouverture cumulée des sondages équivalait à 10 % de l'emprise du lotissement. Même si les conditions difficiles dues à la météo capricieuse de la fin

d'année 2020 ont contraint nos observations, un fossé traversant l'emprise nord-est sud-ouest, un ensemble mur/coffre en *tegulae* au nord et deux fosses au sud, ont été repérés et ont fourni du matériel antique. Des niveaux de galets ont de même été identifiés, même s'il n'est pas apparu de concentration particulièrement dense. L'ensemble de ces structures se trouve à une faible profondeur, sous les labours. Elles sont parfois très arasées, comme les structures au plus près de la villa, conservées sur seulement 0,20 m de profondeur. Les niveaux de circulation contemporains de ces structures ont disparu tandis que de nombreux éléments de terre cuite, fragments de *tegulae* et de céramique, associés à de nombreux gros galets se retrouvent en surface des labours à l'est et au nord de l'emprise. L'absence de matériel archéologique postérieur au II^e siècle après J.-C. peut vraisemblablement être mise sur le compte de cet arasement qui a fait disparaître les niveaux plus récents.

La chronologie du mobilier céramique recueilli s'inscrit exclusivement dans le Haut-Empire mais certaines formes sont datables de la période augustéenne-tibérienne. Cette observation soulève la question d'une précocité éventuelle de la création de la villa, qui serait alors antérieure de plusieurs décennies à ce qui est habituellement admis pour les établissements d'Aquitaine méridionale.

Silhouette Hélène

LESCAR 5 rue Maubec

Ce diagnostic, motivé par la construction d'une piscine enterrée, visait à mieux cerner l'occupation antique de la ville de Lescar-*Beneharnum* ainsi que ses transformations au Moyen Âge.

Le parcellaire en lanières qui se développe de part et d'autre de la rue Maubec correspond à la fondation d'un bourg neuf au XIII^e siècle. Celui-ci s'inscrit dans la continuité topographique du quartier du Bialé, partie de la ville antique installée sur la basse terrasse. Malgré les nombreuses recherches menées depuis les années 1970, la question de l'extension vers l'est de l'agglomération antique reste en suspens : le quartier médiéval fut-il créé à l'extérieur de celle-ci ou bien en a-t-il repris une partie de l'emprise ?

La présence de vestiges bâtis médiévaux était attendue, avec une conservation possible des élévations, compte tenu de la grande quantité de

remblais observés lors d'opérations précédentes (suivi des travaux d'installation de réseaux dans la rue Maubec).

Ce diagnostic a été positif en termes de vestiges de bâtiments pour l'époque médiévale avec le dégagement d'un niveau d'occupation bien marqué, en lien avec une fondation de mur qui en marque la limite méridionale.

Le mobilier récolté souligne encore une fois l'apport de remblais entre l'époque antique et le Moyen Âge. L'exiguïté du sondage et la profondeur d'investigation n'ont ainsi pas permis d'apporter d'éléments de réponse quant à l'extension de la zone urbaine antique, dont les vestiges éventuels devraient se situer plus profondément.

Beague Nadine

LESCAR 23 rue Maubec

Egalement motivé par le projet de construction d'une piscine enterrée, l'objectif de ce diagnostic était identique à celui réalisé au n°5 de la même rue (cf. notice *supra*), à savoir vérifier la présence d'aménagements antiques sur le versant qui relie les deux parties de la ville antique de Lescar *Beneharnum* et mieux comprendre les modalités du développement urbain médiéval.

Ce diagnostic s'est avéré négatif en termes de vestiges de bâtiments ; cependant le mobilier récolté souligne ici aussi l'apport conséquent de remblais entre l'époque antique et le Moyen Âge.

Beague Nadine

MONTANER Le château

L'objectif de la campagne de prospection thématique de 2019-2020 était double, avec les étudiants de l'Université de Pau et des pays de l'Adour d'une part et les bénévoles de l'association des Amis du château d'autre part :

- dresser l'inventaire de tous les éléments lapidaires architecturaux notables (pierre d'évier, claveaux, etc.) qui sont encore disséminés par terre dans la cour du château. Le projet a été élaboré et mis en place pour les étudiants de l'UPPA dans le cadre de la pratique photogrammétrique du relevé 3D du lapidaire sur le terrain avec Véronique Picard (Institut de Recherche sur l'Architecture Antique). Nous prévoyons de réaliser à terme le relevé intégral des éléments architecturaux

dispersés dans la cour du château pour en dresser le catalogue.

- dégager et identifier les éléments de maçonnerie aux abords du château. Ces éléments, fragilisés par une végétation abondante et l'absence de couverture, ont en préalable été dévégétalisés de manière à identifier leur envergure, leur état de conservation et leur disposition.

■ L'inventaire du lapidaire à l'intérieur de la cour du château

Après une journée de formation dans les locaux de l'IRAA où les étudiants se sont entraînés à photographier des blocs détenus dans les locaux, nous avons organisé une journée de sortie au château de Montaner

le 19/12/2019. Les conditions météorologiques étaient excellentes, avec beaucoup d'ensoleillement, ce qui a généré des ombres et des clairs-obscur imprévus. Sur les 42 éléments photographiés, 24 ont pu être traités jusqu'à obtenir un profil ou une orthomosaïque. Ces éléments sont réunis dans un catalogue réunissant les informations nécessaires à l'étude (dimensions, caractéristiques de taille, provenance).

■ **Débroussaillage et dégagement des maçonneries sur la parcelle communale (D632)**

Après un débroussaillage de grande envergure au taille-haie et à la tronçonneuse, nous avons procédé au dégagement de l'angle d'un mur en bas de pente (M1) composé de deux tronçons à angle ouvert et d'une autre maçonnerie au départ du chemin à l'angle de la parcelle (M2). Celle-ci n'a toutefois pu être dégagée complètement jusqu'à sa base. Il conviendrait de poursuivre le nettoyage de part et d'autre de la partie subsistant en élévation. Cet élément construit, déjà identifié par l'architecture en chef des monuments historiques Bernard Voinchet dans son étude préalable à la sauvegarde des parties centrales et des abords du château de Montaner rédigée en 2000, correspondrait au mur d'enceinte de la basse-cour. En contrebas de M1, M4 est une arase de mur aménagée/recouverte d'un niveau de dalles de terre cuite.

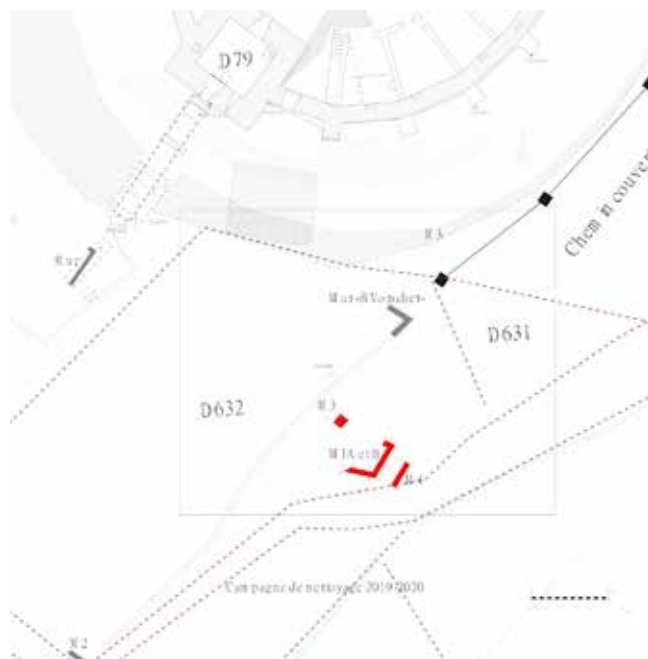
Une fondation a été mise au jour en haut de la pente (M3) dans laquelle elle est profondément ancrée. Un sondage a été pratiqué afin de rechercher son parement externe. Ce mur mesure 1.48 m de large sur ce qui a pu être observé au milieu des souches et racines d'arbres et en prenant en compte « l'entassement de matériaux » à l'ouest, non dégagé en raison de la présence d'un arbre.

■ **Interprétation**

M1A et M1B sont deux murs distincts ou plutôt la même fondation en deux phases distinctes comme le désigne l'observation de l'alternance de briques et de galets dans l'appareillage.

M4 est un mur massif de 0.75 m de large, dégagé sur une hauteur de 0.45 m maximum en maçonnerie de galets duo-décimétriques obliques pris dans une chape de mortier de chaux compact beige rosé.

L'ensemble formé par les constructions M1A et B, M3 et M4 ne correspond pas à la maçonnerie que B. Voinchet a intitulée B sur le plan de son étude page 13 ; en revanche, elle correspond à une maçonnerie non décrite mais représentée en noir sur les plans annexes 2.6, 2.7 et 2.8 de la même étude. Le



Montaner - Plan général avec positionnement des maçonneries dégagées
(relevé : N. Béague)

dégagement de cet ensemble maçonné s'est heurté à une très grande quantité de remblais accumulés depuis le rebord du talus côté plate-forme du château jusqu'en bas au niveau du chemin communal. Il apparaît difficile, voire impossible dans l'état actuel de procéder à un ou deux sondages au pied de la maçonnerie afin de vérifier la présence de niveaux stratigraphiques associés. De plus, en haut de la pente, l'élément maçonné est beaucoup plus massif, bâti en pierres et briques mais malheureusement encore davantage enfoui sous les remblais contemporains.

Ces différents éléments de maçonnerie forment-ils un ensemble pour la défense du château ou de la Villeneuve ou constituent-ils un passage ? On notera que sur tous les plans cadastraux le chemin communal qui longe le talus au sud-est du château présente une inflexion pour contourner l'élément maçonné mis au jour. L'hypothèse actuelle est qu'il s'agit d'une porte commandant l'accès au château sur le chemin de l'église du village. Une telle porte est représentée sur un document iconographique de la collection Gaignières du cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale appelé « Veüe du chasteau de Montaner en Béarn, diocèse de Tarbes », daté par recoupements autour de 1710.

Béague Nadine

La pandémie de COVID-19 nous a contraints à modifier le déroulement de la campagne de fouilles 2020. N'étant pas dans la capacité de réunir une équipe de fouilleurs bénévoles pendant quatre semaines, nous avons choisi de mener une session de terrain à effectif réduit, qui a été consacrée à la pose de dosimètres et à la collecte d'échantillons en vue de datations OSL dans le cadre du projet ERC Quina World piloté par G. Guérin. Nous avons également procédé à des prospections géologiques des formations environnantes dans l'objectif d'identifier les sources des roches ferrugineuses (colorants) recueillies dans les différents niveaux du site.

L'essentiel des moyens a donc été concentré en laboratoire sur différentes actions visant à rattraper le passif dans le travail de post-fouille. A ce titre, nous avons effectué des analyses taphonomiques sur les ensembles du secteur 4 afin de croiser ce regard avec l'avancée de nos réflexions géoarchéologiques quant à la mise en place des dépôts. Des travaux ont également été menés sur les os brûlés de l'Aurignacien, complétés par la réalisation de datations ¹⁴C, sur l'étude des traces de l'outillage moustérien du secteur 4 et des résidus se trouvant sur ces outils, ainsi que sur les ensembles gravettiens provenant des fouilles anciennes et récentes. Autre élément complété en 2020, le développement et la mise en route d'une base de données centralisée pour tout le site, qui sera désormais intégrée dans notre démarche de traitement de données et de traitement post-fouille du matériel et des refus de tamis. Les résultats les plus pertinents des travaux de 2020 pour la poursuite du projet de fouille à la grotte Gatzarria sont les suivants :

- les analyses de la granulométrie lithique dans le secteur 4, sur les parties supérieure et inférieure de l'unité sédimentaire 5, amènent un nouvel appui à l'analyse des fabriques et à la lecture sédimentaire des profils effectuées en 2019. La partie supérieure de l'US 5 semble avoir été assez perturbée par les dynamiques de remplissage hydrique responsables des US 4 et 3 sus-jacentes, alors que plus en profondeur,

et visible dans certaines unités stratigraphiques riches en matériel archéologique (notamment l'USt 404b), l'US 5 est nettement mieux préservée, conservant ainsi son signal de mise en place, semblerait-il, originale, à savoir une remobilisation de basse énergie ;

- l'analyse tracéologique des outils du secteur 4, et notamment ceux de l'USt 404b attribuée au moustérien de type Quina, a souligné une préservation assez inouïe des traces d'utilisation, démontrant une diversité d'activités : boucherie, différentes étapes du travail de la peau (découpe et raclage), l'emploi de quelques pièces comme briquets, etc. ;

- l'analyse des résidus identifiés sur les outils de l'USt 404b lors de l'étude tracéologique montre que ceux-ci ne semblent pas avoir une origine anthropique, mais sont tous riches en phosphates, fer et calcium. Ces dépôts seront explorés d'un point de vue de la biocorrosion dans les années à venir, car l'USt 404b est très pauvre en restes fauniques, ce qui est atypique pour les autres USt du secteur 4 ;

- l'analyse comparative des ensembles lithiques de la terrasse (fouilles récentes) et de la cavité (fouilles Laplace) démontre une unicité typotechnologique importante, permettant d'attribuer les deux ensembles au même phénomène culturel, à savoir le Gravettien moyen à burins de Noailles. Deux hypothèses de mise en place des dépôts sont avancées pour ces deux ensembles : une première où les matériaux gravettiens de la cavité et de la terrasse résulteraient d'un unique processus de mise en place, c'est-à-dire un colluvionnement (potentiellement via solifluxion) depuis le secteur 5 ou plus au sud de celui-ci qui s'étend transversalement sur la terrasse pour ensuite s'étaler latéralement le long de la corniche du porche ; une seconde où les dépôts gravettiens de la terrasse auraient été issus du processus de colluvionnement susmentionné, mais ceux de la cavité seraient en position primaire.

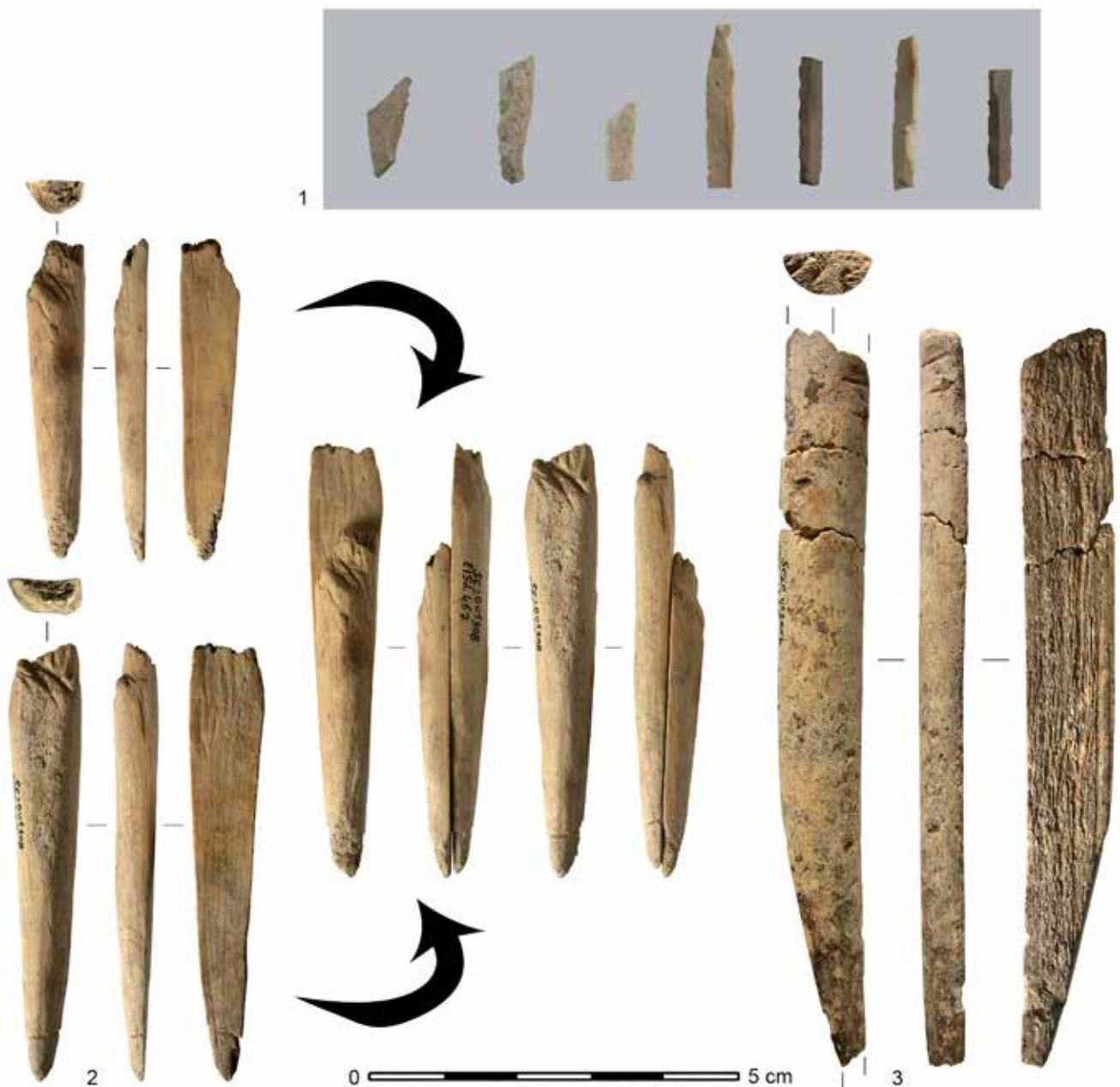
Notice extraite du rapport de fouille, Anderson Lars,
Deschamps Marianne

SAINTE-COLOME Grotte Tastet

Située dans le bassin d'Arudy, en basse vallée d'Ossau, la grotte Tastet est une petite cavité ornée faisant partie d'une concentration locale d'au moins huit grottes et abris occupés à la fin du Paléolithique supérieur. Commencées en 2012, les fouilles portent aujourd'hui sur une dizaine de mètres carrés répartis en deux secteurs (extérieur et intérieur de la cavité). En-dessous d'un ensemble supérieur perturbé, les niveaux archéologiques sont bien conservés, ayant bénéficié d'un recouvrement rapide par des coulées de débris cryoclastiques transférées depuis le haut du versant. Sur 70 à 100 cm d'épaisseur, ces niveaux se rapportent dans leur totalité au Magdalénien moyen,

faisant de la grotte Tastet une séquence importante pour l'établissement d'une chronologie fine des différentes phases de cette culture.

Suite aux restrictions dues à la pandémie, la campagne 2020 a dû être réduite de moitié, déplacée au mois d'octobre et réorganisée en fonction des impératifs sanitaires, et les études portant sur les vestiges fauniques ont été fortement handicapées (elles reprendront en 2021). La motivation de l'équipe de fouille et de l'équipe scientifique a toutefois permis d'éviter l'interruption des travaux de terrain et des activités de recherche.



Armatures lithiques et osseuses. 1 : trois triangles scalènes (US 308-309) et quatre lamelles à dos (US 206b). 2 : appariement de deux baguettes demi-rondes (US 301 et 308). 3 : baguette demi-ronde à biseau latéral (US 206b).

L'enrichissement du corpus de dates ^{14}C a offert un séquençage plus précis des occupations entre environ 19 et 17 cal ka BP – même si une incertitude demeure quant à la fréquentation de la grotte entre 17 et 16 cal ka BP – et a conforté les parallèles entre les séquences archéologiques de l'intérieur et de l'extérieur : rapprochement entre les US 206a et 306-309 (Magdalénien moyen récent à triangles scalènes), mais aussi potentiellement 206b et 311 (transition Magdalénien moyen ancien / Magdalénien moyen récent ?).

La fouille du secteur extérieur a abouti à un doublement de l'échantillon d'industrie lithique de l'US 206b (d'environ 500 à un millier de pièces hors esquilles) et à un quasi triplement de l'industrie osseuse, de 6 à 16 pièces. Ceci a autorisé une caractérisation plus précise des industries de cette US, en particulier dans le domaine des armatures de projectile, où des évolutions fines sont perceptibles. Il

se confirme notamment que, dans le secteur extérieur, l'ensemble à nombreux triangles scalènes (US 206a) repose sur un autre ensemble où ce type d'armature est très rare – autre ensemble qui a par ailleurs livré cette année un élément de baguette demi-ronde dont les caractères évoquent des sites du centre et de l'est de Pyrénées.

Dans le secteur intérieur, les éléments d'industrie issus de la fouille 2020 sont moins nombreux. Mais, là aussi, c'est l'étude des armatures qui se révèle la plus informative : la confirmation de la présence de triangles scalènes dans les US 308 et 309 vient conforter leur rapprochement avec l'ensemble sus-jacent (US 306) ; et l'appariement de deux fragments de baguettes demi-rondes offre une nouvelle illustration directe de l'emploi d'armatures osseuses bivalves.

Pétillon Jean-Marc et l'équipe scientifique

Bas Moyen Âge

SAINT-ÉTIENNE-DE-BAÏGORRY

Occupation du sol du territoire communal

Faute de pouvoir mener à bien un travail de terrain et de poursuivre la prospection-inventaire engagée en 2019 sur les communes de la Terre de Baïgorri, nous avons recentré nos efforts sur la commune de Saint-Etienne-de-Baïgorry avec le dépouillement de documents d'archives. L'opération a consisté à restituer dans l'espace l'habitat du bas Moyen Âge en tenant compte de la catégorie des maisons (en Navarre, c'est la maison qui portait le statut social et l'attribuait à son propriétaire ou son occupant). L'étude s'est notamment appuyée sur trois recensements du XIV^e siècle et le Cadastre napoléonien du XIX^e. Au total, grâce à une toponymie qui a au minimum perduré cinq siècles, 73 % de l'habitat médiéval a pu être géographiquement replacé, ce qui a permis de mettre en exergue quelques tendances générales du peuplement à cette époque.

La commune était une paroisse qui englobait six communautés d'habitants ou *villas* (au Moyen Âge ce terme peut désigner à la fois une communauté d'habitants et le territoire qui lui était attribué). Il y avait au total sept noyaux d'habitat groupé et chacune était dotée d'un lieu de culte et d'une salle, c'est-à-dire, une maison noble qui était hiérarchiquement au-dessus des autres maisons nobles. Les trois quarts des maisons recensées appartenaient à des laboureurs et l'autre quart à des nobles. L'étude cartographique a clairement montré qu'il y avait plusieurs typologies de l'organisation spatiale de l'habitat et que la composition sociale des *villas* différait également.

L'habitat groupé absorbait 75 % des maisons, ce qui indique *a contrario* que seulement le quart des

foyers constituait un habitat dispersé. Le phénomène de dispersion, que l'on remarque nettement à l'Époque Moderne, serait donc dû à une évolution de l'occupation du sol postérieure au Moyen Âge. En outre, l'analyse des catégories indique que les agglomérations étaient notamment constituées de maisons roturières (82 %). Le nombre de maisons roturières et de maisons nobles en habitat dispersé est quant à lui beaucoup plus équilibré (neuf roturières et treize nobles). La tendance des nobles est bien différente de celle des paysans : seule la moitié des maisons nobles se situe dans un hameau, pour 86 % des maisons de laboureurs. Par conséquent, l'habitat groupé est notamment soutenu par le groupe des paysans, mais il faut tenir compte de leur supériorité numérique.



Maison paysanne Irari, quartier de Germetia

À l'avenir, l'intérêt de cet état des lieux de l'habitat médiéval résidera dans l'interprétation d'une telle organisation sociale et spatiale en s'appuyant sur des sources écrites et archéologiques, mais également

en comparant le territoire avec d'autres régions plus étudiées.

Hirigaray Bixente

Néolithique,
Époque Contemporaine

SAINT-MICHEL

Massif d'Urkulu-Orion – Grotte d'Elurzaro

En 2020, avec l'autorisation de M. Erramun Minondo († 2022), maire de la commune de Saint-Michel, nous avons effectué des sondages archéologiques dans la grotte d'Elurzaro, sise dans le quartier de *Peko Elurzaro*, sur le massif d'Urkulu-Orion. Le quartier de *Peko Elurzaro* était autrefois traversé par un ancien chemin de transhumance multiséculaire transpyrénéen aujourd'hui obsolète. La grotte d'Elurzaro s'ouvre à 920 m d'altitude dans les calcaires karstifiés du Crétacé. Elle a fait office de « *grotte-bergerie* » dans les temps anciens. Lorsque René Jeannel (1879-1965), entomologiste futur directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, accompagné par l'entomologiste Charles Fagniez (1874-1952), visite la grotte en 1913, il évoque « (...) *le sol (...) recouvert d'une épaisse couche de boue et de fumier de vaches* (...) ». Apparemment, depuis cette date, un important éboulement a modifié l'aspect et la structure de l'entrée de la cavité l'interdisant définitivement au bétail.

La grotte d'Elurzaro jouxte l'ancien chemin de transhumance précité. D'une superficie d'environ 500 m², cette cavité sub-horizontale est constituée de deux salles jointives et de volumes similaires, connectées par un passage étroit et très bas. La salle d'entrée, orientée nord-ouest/sud-est, d'une longueur de 25 m et de 8,75 m de large est baignée par la lumière du jour jusqu'au fond. Un petit aven de 15 m relie la surface à cette salle d'entrée. La seconde salle est d'orientation nord-sud, c'est-à-dire quasiment perpendiculaire à la salle d'entrée. Sa continuation est encombrée de sédiments et finalement obstruée par un effondrement de la voûte. Le plafond de cette seconde salle est également percé d'un aven. Le conduit qui permet la connexion entre les deux salles est très bas, trop bas pour laisser passer du gros bétail dans la seconde salle. Ce dernier entraînait autrefois dans la première salle de cette grotte par un plan incliné.

Le sol de la salle d'entrée s'étage selon trois niveaux déterminés par deux petites murettes bâties avec des blocs de pierre calcaire, qui barrent la salle dans sa largeur. Ce type d'aménagement est en général attribué, et en toute hypothèse, à la Protohistoire et plus notamment à l'Âge du Fer. Cette grotte n'a jamais fait l'objet d'une exploration ou d'une étude archéologique et n'a apparemment pas l'air d'avoir subi de fouilles clandestines. Les différentes visites que nous y avons faites ne nous ont pas permis de découvrir, gisant sur le sol, d'ossements humains, de tessons de céramique

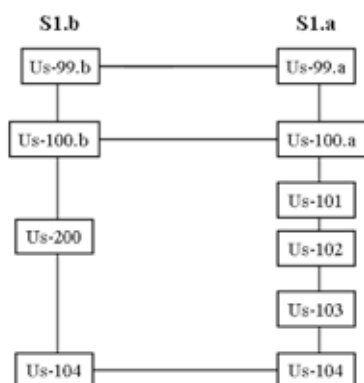
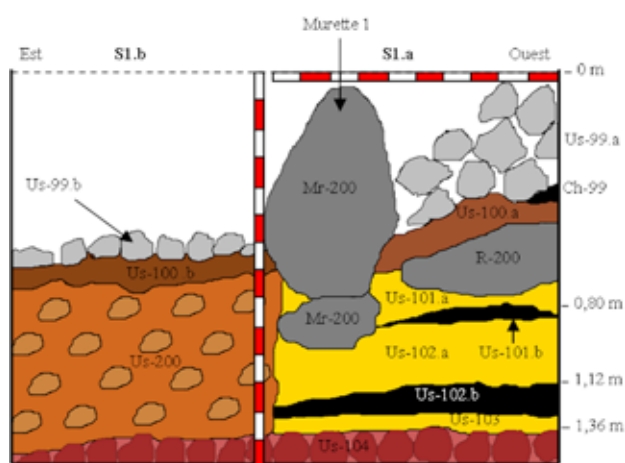
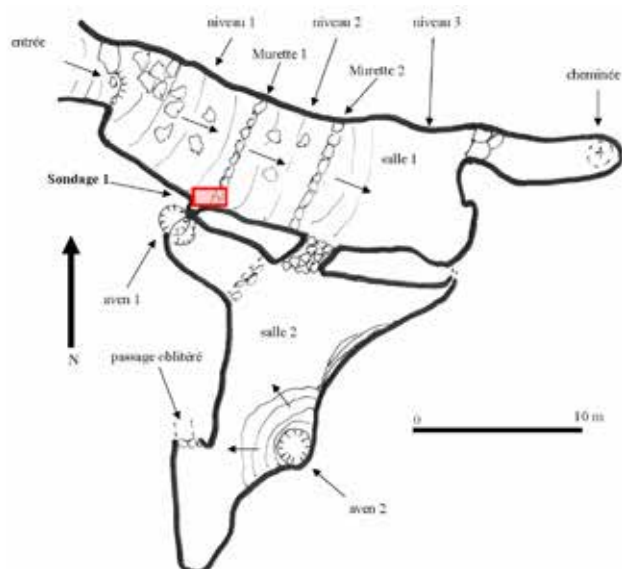
ou autres artefacts démontrant une occupation ancienne par l'homme et/ou une fonction sépulcrale/culturelle de cette cavité.

Un sondage (S1) de 2 m² a été ouvert de part et d'autre de la murette la plus proche de l'entrée, contre la paroi méridionale de la salle. Il a été descendu jusqu'à une profondeur de 1,38 m où a été atteinte une couche argileuse (US 104) incluant des blocs de taille moyenne qui semble relever de dépôts endokarstiques antérieurs à toute présence humaine. Toutes les unités stratigraphiques ont été échantillonnées en vue d'en réaliser des analyses chimiques, palynologiques ainsi que de rechercher les éventuelles minéralisations contenues dans les déjections biologiques des ruminants.

La portion de la murette dégagée consiste en un gros bloc calcaire disposé en pierre levée adossé à la paroi sud de la salle. Sa fondation est constituée, sur une profondeur de 0,4 m, de deux blocs moyens sous-jacents au gros bloc de surface. De part et d'autre, les stratigraphies exposées sont bien distinctes, hormis l'US 100 qui recouvre l'ensemble et qui contient du matériel datant de la fin du Moyen Âge et de la période moderne voire contemporaine (clous forgés à section carrée, tessons vernissés, fer à cheval à crampons, lame de canif à un clou, à friction et à lentille du XVIII^e ou début du XVIII^e siècle).

Côté amont (S1a), la séquence est marquée par une succession de couches glaiseuses graveleuses compactées, présentant un faible pendage. L'US 101b correspond à une lentille charbonneuse insérée dans cette séquence. Plus profonde, l'US 102b présente une configuration similaire mais plus étendue ; elle se prolonge en effet sous le bloc le plus profond de la murette, indiquant ainsi l'antériorité de sa constitution sur la construction de cette dernière.

Côté aval, en opposition à la stratigraphie bien ordonnée de S1a, S1b montre, sous l'Us-100, un ensemble remanié (Us-200) injecté petits blocs rocheux calcaires, de charbons et de fragments osseux d'animaux (dents de suidé, dent de chevreuil, fragments de cotes et d'os longs de petits animaux et d'animaux plus gros). Ce remaniement d'âge inconnu mais antérieur à la période fin Moyen Âge / époque moderne recoupe l'Us-102.b au droit de la limite orientale de la murette, ce qui lui donne également un âge plus récent que l'Us-102.b. Ce remaniement descend jusqu'au niveau de l'Us-104.



En haut : plan de la grotte d'Elurzaro (topo Ch. Saint-Arroman, Daniel & Mentaut Bernard, 1973, modifié Dupré 1982) ; en bas : coupe du sondage S1 (d'après Bost, Holbrook & Dupré, DAO : Dupré) et diagramme de Harris (interprétation : E. Dupré)

Des échantillons de charbon ont été prélevés dans les deux foyers anthropiques mis à jour respectivement dans les US 101b et 102b et ont été soumis à un datage radiocarbone. Les résultats obtenus situent le foyer supérieur dans la phase ultime de l'Âge du Bronze et le foyer inférieur durant le Néolithique final. Ces datations absolues complètent celles, nombreuses, issues des fouilles de monuments funéraires effectuées dans les montagnes de Cize par le docteur Jacques Blot, et en particulier sur le massif d'Urkulu et ses environs proches. Remises en perspective avec les datations obtenues par Jacques Blot et analysées par l'intermédiaire du logiciel *Chronomodel*, elles montrent le hiatus existant entre le Néolithique final et l'Âge du Bronze final sur le massif d'Urkulu. Il est vraisemblable que cette lacune de quelques 1800 ans n'est due qu'à l'état de la recherche archéologique : jusqu'à présent peu d'habitats néolithiques et protohistoriques ont été découverts et fouillés à l'exception du site de l'enceinte de Zerkupe.

Que penser des ossements d'animaux exhumés actuellement en cours d'étude ? Il y a là des ossements qui pourraient être des produits de chasse (sanglier, cervidé) mais d'autres sont ceux d'ovins jeunes donc apparemment des produits d'élevage. Pour beaucoup d'archéologues la néolithisation des groupes humains, encore chasseurs-cueilleurs dans les montagnes de la zone basque des Pyrénées occidentales serait très tardive et se serait opérée au Néolithique final voire au début de l'Âge du Bronze ancien. La question est d'importance car, pour les Pyrénées occidentales, elle semble ne pas être réglée (cf. Didier Galop, Jean Vaquer, 2004, « *Regards croisés sur les premiers indices de l'anthropisation en domaine pyrénéen* »). Cependant, que ce soit les travaux de Fabrice Marembert dans la grotte de *Mikelauen zilo*, cavité située dans le vallon de l'Estérengeibel à quelques kilomètres de celle d'*Elurzaro* mais à plus basse altitude (450 m), ou ceux de Didier Galop à propos des analyses polliniques d'*Artxilondo*, vallée située à quelques kilomètres à l'est de la cuvette de *Peko Elurzaro*, toutes les datations indiquent clairement la pratique d'une activité agro-pastorale à partir du Néolithique moyen. L'ouverture de sondages plus profonds dans la grotte d'*Elurzaro* apporterait peut-être des éléments quant à une éventuelle chronologie anthropique plus ancienne.

Notice réalisée par Ferullo Olivier
à partir du texte remis par Dupré Eric †

THEZE Castera

Cf. projet collectif de recherche : FORTIPOLIS : nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées - Le Dreff Thomas

Gardes Philippe

NOUVELLE-AQUITAINE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 0

N°						N°	P.
027814	BASTANÈS et BUGNEIN	Déviation Viellenave de Navarrenx	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	5	326
027852	GURMENÇON, OLORON-SAINTE-MARIE ET PRECILHON	Contournement routier d'Oloron-Sainte-Marie (secte)	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	19/26	327
027885	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE ET ISTURITS	Grottes d'Isturitz et Oxocelhaya	VANARA Nathalie	SUP	PAN	3	328

Âge du Bronze
à Époque moderne

BASTANÈS ET BUGNEIN Déviation de Viellenave de Navarrenx

Le projet de raccordement routier entre les RD 947 et RD 936 destiné à assurer le contournement du bourg et du pont de Viellenave-de-Navarrenx se développe, pour la partie retenue comme soumise à un diagnostic archéologique, sur la basse terrasse (Fw3) du Gave d'Oloron, en rive droite de celui-ci, sur les communes de Bastanès et de Bugnein. Deux ruisseaux traversent l'emprise dans sa moitié orientale : le ruisseau des Barthes et le ruisseau du Bois. La carte archéologique ne recense aucun site archéologique hors les bourgs pour ces deux communes.

La superficie de l'entrée en terre du fuseau routier s'élève à un peu plus de 7 ha. Celle-ci a pu être sondée à hauteur de 6,3 %.

Concentrés aux abords des ruisseaux, les indices révélés par les sondages montrent que ce terroir a été occupé à trois périodes. La zone semble fréquentée dès la Protohistoire : en témoigne un vase contenant des petits galets d'ophite, qui pourrait dater du Bronze moyen ou final. Faute de mobilier déterminant dans leur comblement, aucune structure n'est attribuée

formellement à cette période. Toutefois, leurs positions stratigraphiques et la présence récurrente de silex et de galets retouchés en épandage dans les mêmes couches ainsi que dans le niveau de tourbe repéré dans les berges du ruisseau du Bois laissent peu de doute sur *a minima* une fréquentation répétée à défaut d'une implantation pérenne durant la fin du Néolithique et l'Âge du Bronze).

C'est l'Antiquité (de l'époque flavienne à la première moitié du II^e siècle de notre ère) qui prévaut tant en étendue qu'en nombre de structures et en quantité de mobilier. L'occupation se développe autour de deux pôles : au sud, la rive gauche du ruisseau des Barthes où, localement, la concentration de mobilier céramique reconnue dans la séquence de recouvrement d'un empiérement en galets est particulièrement notable ; à 500 m au nord, les abords du ruisseau du Bois, beaucoup plus avares en mobilier mais où une voirie située sur sa rive gauche, avec la découverte d'un grand fragment de sigillée pris entre les deux couches de chaussée successives, ainsi que des

structures fossoyées apparaissent contemporaines de l'établissement du secteur sud. Ce dernier se situe, par ailleurs, à 25 m à l'est d'un chemin correspondant à celui du cadastre de 1810, seul le fossé qui le recoupe livre du mobilier de l'Époque moderne. Nous ne connaissons donc pas l'origine chronologique de cet axe mais aucune hypothèse ne peut être, à ce stade, rejetée. Le corpus céramique renvoie à une population de bas niveau social, tentant sans doute d'échapper au contexte humide du site. Est-ce une installation domestique, artisanale ? En liaison avec un axe routier et/ou le franchissement des ruisseaux ?

Il faut attendre l'Époque moderne pour retrouver les traces d'une valorisation du secteur. La majeure partie du parcellaire et du système de drainage coïncide avec le cadastre napoléonien. Il en est de même pour la plupart des voies au nord de l'emprise. L'hydrosystème dégagé semble montrer, qu'à l'instar des fonds de

vallée des grands cours d'eau, ces zones humides sont drainées et exploitées au cours de la période moderne. En rive droite du ruisseau des Barthes est installé un aménagement de galets et de blocs dont nous ne pouvons déterminer ici le rôle : est-il lié aux tentatives d'assèchement du secteur, à une activité en relation avec le ruisseau, au franchissement de ce dernier ? Enfin, au nord-est, le canal le plus imposant en rive gauche du ruisseau du Bois est probablement à mettre en relation avec une activité d'extraction de matériaux comme le suggèrent le relief environnant ainsi que la mention « Haut de la Marlère » portée sur le cadastre actuel. Une éventuelle batterie de fours à chaux serait à rechercher sur le versant, aux abords immédiats de l'emprise routière.

Cavalin Florence

Paléolithique Moyen ;
Protohistoire

GURMENÇON, OLORON-SAINTE-MARIE ET PRÉCILHON

Contournement routier RN 134 Oloron-Sainte-Marie

Le projet de contournement routier d'Oloron-Sainte-Marie a motivé la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive sur deux sections situées aux extrémités du tracé : au nord, sur les communes de Précilhon et d'Oloron-Sainte-Marie, l'emprise retenue correspond au plateau du Gabarn qui domine en rive droite la vallée du Gave d'Ossau ; au sud, sur la commune de Gurmençon, elle se développe sur une terrasse alluviale en rive gauche du Gave d'Aspe.

Le vaste plateau du Gabarn, dominé par une ligne de crête où sont implantés les dolmens de Peyrecor à Escout et de Darre la Peyre à Précilhon, livre des vestiges témoignant d'une occupation probablement assez dense au cours du Néolithique et de la Protohistoire. À environ 900 m au sud-est de l'extrémité ouest du tracé, une surveillance de travaux effectuée en 2005 au lieu-dit Gabarn d'Escout avait mis au jour une occupation attribuable au Néolithique final et au début de l'Âge du Fer (Dumontier, 2005). Par ailleurs, la ligne de crête conserve les vestiges de petites stations du Paléolithique ancien/moyen.

Au sud, selon le cahier des charges de la prescription, « l'ancienne terrasse alluviale [...] en rive gauche du Gave d'Aspe constitue un terroir agricole relativement fertile et étendu, en périphérie immédiate de la cité antique d'*Iluro* : elle apparaît donc propice à l'implantation de domaines agricoles de type *villa*. [...] Par ailleurs, l'existence d'un axe de circulation reliant Oloron au versant sud de la chaîne pyrénéenne via la vallée d'Aspe est attestée par les textes et l'épigraphie dès l'époque antique, mais on peut suspecter une origine plus ancienne [...]. Le raccordement sud de la

déviations d'Oloron correspond à la transition de cette voie entre zone urbaine et zone rurale ».

La section nord a livré les vestiges les plus anciens et s'est révélée la plus riche. La découverte localisée d'industrie lithique confectionnée sur quartzite confirme la présence aux alentours d'occupations du Paléolithique moyen.

À l'extrémité ouest de la section, à proximité du versant qui descend vers le fond de vallée, une petite concentration de structures coïncide avec la détection d'un horizon plus riche en charbons et dont sont issus deux tessons protohistoriques. Il scelle une partie des vestiges mais les structures à galets chauffés y sont installées. Cela laisse envisager deux périodes de fréquentation pour ce secteur. Nous ne pouvons à ce stade les caractériser mais elles sont sans doute à mettre en relation avec la présence du site protohistorique diagnostiqué en 2005 à Escout et avec l'existence probable d'un enclos visible sur le cliché IGN de 1959.

Outre des limites parcellaires, le diagnostic de la section sud a mis au jour quelques fosses mais l'ensemble souffre de la rareté du mobilier et une grande partie des vestiges reste de période indéterminée. Si une section du « Chemin Vieux » d'époque moderne a été dégagée, aucun élément rapportable à une voie antique n'a pu être identifié.

Cavalin Florence

■ Dumontier P. Escout – Le Gabarn. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2005, p. 190-191

SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE ET ISTURITZ

Les grottes d'Isturitz, d'Oxocelhaya et du Figuier (colline de Gaztelu)

Gaztelu est un éperon rocheux long de 500 m, large de 300 m et haut de 209 m qui appartient au croissant sédimentaire de l'Arberoue, situé au nord-est du massif de l'Ursuya dans les Pyrénées basco-béarnaises. Il représente un haut lieu culturel et touristique en raison des grottes aménagées d'Isturitz et d'Oxocelhaya, classées Monuments historiques depuis le 1^{er} octobre 1953.

La recherche menée depuis 2018 est organisée en trois axes dans lesquels sont traités des sujets relatifs au suivi microclimatique (dans une perspective conservatoire), à la biodiversité (inventaires des cavernicoles dans les grottes aménagées et non aménagées) et à l'ichnologie (restitution des paléocirculations par les ursidés).

■ 1/ Suivi microclimatique et conservation des grottes ornées (L. Magne, N. Vanara et F. Urkia)

Huit enregistreurs de température installés selon deux transects de 10 m (Isturitz / Grande Salle) et 6 m de hauteur (Oxocelhaya / salle de la Cascade) permettent un suivi continu de ce paramètre. À l'année, les températures conservent une distribution stratifiée ; à l'échelle du mois, les évolutions des températures suivent celles des saisons ; à l'heure, les températures sont modifiées ponctuellement par les visites touristiques.

Une attention a été portée au Pilier gravé de la Grande Salle d'Isturitz où le constat de pertes de petite quantité de matière interroge sur les processus d'altération actifs. De premiers indices ont été recherchés au travers de la lecture en lame mince d'un prélèvement effectué aux dépens d'un bloc issu de l'entassement de stériles de la Salle des Phosphates. Celle-ci montre l'effet d'un processus d'altération biochimique qui se marque par une transition de la calcite vers un carbonate de calcium amorphe sous une forme stable en raison de sa combinaison avec des oxy-hydroxydes de fer et éventuellement avec du manganèse.

■ 2/ Étude des invertébrés (J. Chauvin, N. Vanara, M. Lauga)

La biodiversité de la grotte du Figuier est plus importante que celle des réseaux d'Aldabia, d'Isturitz et d'Oxocelhaya ; elle est, notamment, la seule à héberger une faune stygobie : *Niphargus* sp. Cette constatation s'expliquerait par la possibilité d'apports nutritifs à l'entrée et au fond de la branche Ouest, par des gours actifs qui assurent la multiplication des micro-retenues d'eau et par un état quasi intact de son environnement endokarstique.



Griffades d'ours dans Oxocelhaya, détail du panneau G7/3 du Diverticule Est
(cl.: A. Villaluenga Martinez).

■ 3/ Étude des traces d'ursidés (A. Villaluenga Martinez, N. Vanara et Y. Bramoullé)

Dans la grotte d'Isturitz, les témoins sont rares, limités aux restes paléontologiques dans la salle des Phosphates et aux structures de litière probables dans la salle des Ours. L'occupation de cette cavité par les chauves-souris a possiblement effacé la plupart des traces laissées par les ours.

Les preuves sont plus nombreuses dans la grotte d'Oxocelhaya, où l'inventaire des traces prouve l'exploration de l'intégralité de la grotte par des ours : des griffades dans la galerie Laplace (panneaux 1 à 6), la salle des Blocs (15 et 20), la galerie des Bauges (14 à 17), la galerie Larribau (18), les Diverticules Est (7) et Ouest (11 à 13), la salle de la Pagode (8 à 10) ; des polis dans la galerie des Bauges (sites 1 à 3) ; des bauges dans la galerie des Bauges (dépressions 1 à 4).

Les griffades se concentrent à des endroits précis : en effet, il est nécessaire d'avoir des surfaces assez tendres permettant l'expression d'incisions profondes (galerie Laplace, salle de la Pagode). La présence d'une série de griffades à des hauteurs excédant les 1,50 m prouve que plusieurs individus se sont dressés, peut-être à la recherche d'un nouveau passage (en plafond dans le cas du Diverticule Ouest). Les polis restent rares et exclusivement concentrés dans les deux zones de passage étroits et obligés de la galerie des Bauges. Faudrait-il en conclure que cette galerie constituait l'axe principal de circulation de ces grands mammifères à l'intérieur de la cavité ?

Quelques panneaux combinant les traces des ours et des hommes permettent d'affirmer que la période d'occupation principale par les ours est antérieure à celle des hommes du Paléolithique moyen à Isturitz et du Magdalénien moyen à Oxocelhaya.

■ **4/ Valorisation de la recherche (N. Vanara et M.-C. Delmasure)**

Une présentation des paysages souterrains des grottes d'Isturitz et d'Oxocelhaya a été effectuée à l'attention du public lors d'une visite spéciale organisée le 11 octobre 2020.

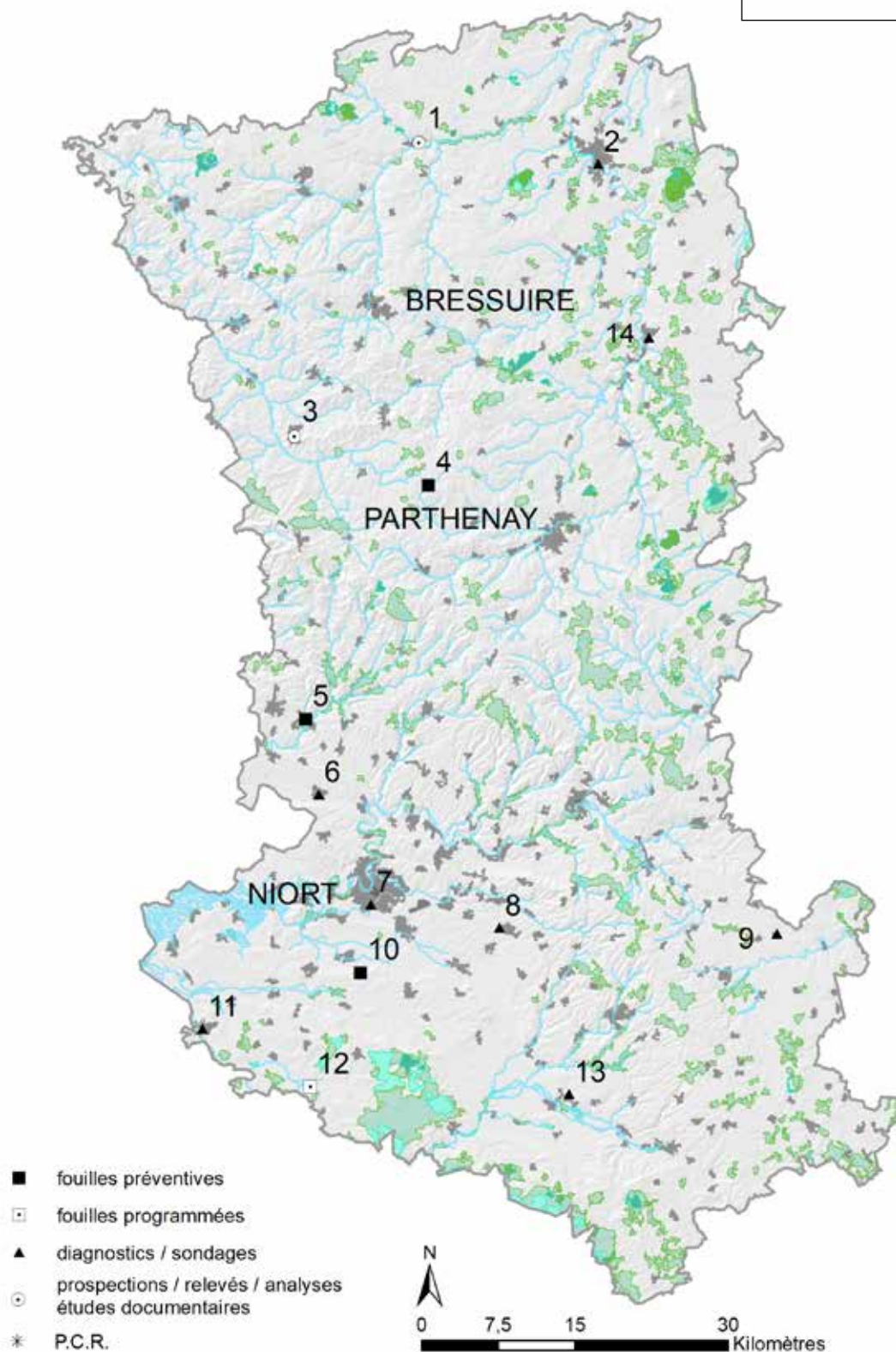
Vanara Nathalie

NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SEVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



N°						N°	P.
207257	AIGONDIGNÉ	Centre bourg de Mougon-Thorigné, place de la mairie, place Fruitière	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	8	332
207261	ARDIN	Le bourg	LAVOIX Gaëlle	INRAP	FP	5	333
207193	ARGENTONNAY	Le Château d'Argenton	MAROT Emeline	EP	DOC	1	335
207233	BRIOUX-SUR-BOUTONNE	La Mine d'Or	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	13	337
207477	MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON	Le Vignault	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	11	337
207308	MONCOUTANT	Bocage Bressuirais	SAINT-DIDIER Guillaume	BEN	PRD	3	338
207358	NIORT	Place Denfert-Rochereau	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	7	339
207027	POUGNE-HÉRISSON	Château de Hérisson	MANDON Fabrice	EP	FP	4	340
207307	PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE	Tumulus C de Péré	LAPORTE Luc	CNRS	FPR	12	342
207043	SAINT-SYMPHORIEN	Les Pierrailleuses	KEROUANTON Isabelle	INRAP	FP	10	345
207262	THOUARS	11 rue Drouyneau de Brie	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	2	348
207221	VANÇAIS	Eglise Saint-Martin, Place de Platanes	MARTINS David	INRAP	OPD	9	349
207222	VILLIERS-EN-PLAINE	44 route de Niort	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	6	350

Moyen Âge
Époque moderne

AIGONDIGNÉ
Centre bourg de Mougon-Thorigné,
place de la Mairie, place Fruitière

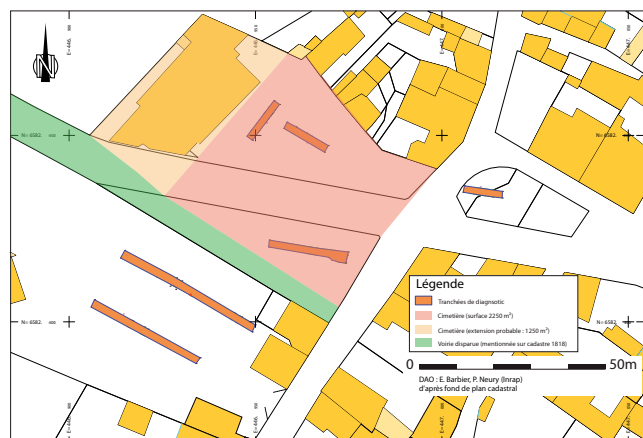
Le village de Mougon, intégré depuis le 1^{er} janvier 2019 à la nouvelle commune d'Aigondigné, est situé au sud du département des Deux-Sèvres. Le bourg est traversé par une voirie majeure menant de Limoges à Niort, en passant par Melle. Le territoire est principalement composé d'une plaine vallonnée et arrosée par le cours d'eau sinueux du Lambon qui se jette dans la Sèvre Niortaise à Niort.

Le diagnostic archéologique concerne les places centrales de Mougon situées, paradoxalement en marge du bourg qui se développe plus au nord, aux abords d'un prieuré fondé en 1029 et cédé par Guillaume, vicomte d'Aulnay, à l'abbé de Cluny. Quelques vestiges témoignent de cette installation située à moins de 200 m des places concernées par les futurs travaux. L'emplacement ni même la présence de l'église

paroissiale ne sont connus. L'église actuelle relève en effet d'une construction providentielle réalisée au sein d'une grange dans le 2^{ème} quart du XIX^e siècle. Ces restructurations ont vraisemblablement été imposées suite aux destructions et aménagements opérés durant les guerres de religion. Cette région ne fut pas épargnée par les conflits et a longtemps constitué un foyer important du protestantisme. Un temple y fut construit dès le début du XVI^e siècle. Le Colloque de 1646 s'y est tenu ainsi que les dragonnades en 1681.

Ce contexte a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique en amont de travaux de rénovation de l'actuel centre-bourg couvrant une surface relativement importante (5 649 m²). Six tranchées de diagnostic ont été réalisées.

Si les deux tranchées les plus éloignées du bourg n'ont pas révélé de vestige significatif à l'exception de quelques éléments de parcellaire, celle située au plus près du bourg rend compte d'une occupation bâtie. Un bâtiment, très arasé suite à une destruction récente, a été identifié. Les niveaux de sols potentiellement associés n'étaient pas préservés. Au contraire, les trois tranchées de diagnostic réalisées au nord de l'emprise, au contact du centre-bourg « historique », témoignent d'une occupation funéraire relativement dense et bien préservée. Près d'une quarantaine d'inhumations ont été repérées sur une surface relativement vaste (environ 2 200 m²). Les fosses sépulcrales sont généralement orientées nord-ouest/sud-est, une légère modification est toutefois perceptible pour les sépultures observées au sud de l'espace funéraire où les fosses sont orientées différemment. Des recoupements sont perceptibles sur l'ensemble du



AIGONDIGNÉ, centre bourg de Mougon-Thorigné :
proposition de reconstitution de l'aire funéraire d'après les données issues
des tranchées du diagnostic archéologique (DAO : E. Barbier, P. Neury)

secteur appréhendé, mais la densité d'inhumations demeure très relative, un seul « niveau » de sépultures ayant été repéré au contact du substrat calcaire. Si le cadre de l'opération n'a pas permis d'appréhender avec précision l'architecture funéraire des différents défunts, les pratiques employées paraissent très diverses au sein des trois tranchées du diagnostic. Les sépultures en coffrages de pierres (complets ou partiels) sont mêlées au cercueils et linceuls, cet usage semblant davantage reconnu au sud du cimetière.

La présence d'un cimetière paroissial paraît donc très probable. Les inhumations y semblent pratiquées sur une période allant du XII^e siècle au XVI^e siècle (cf. fig.). Ces données confortent l'hypothèse d'une église détruite durant les guerres de religion dont les vestiges n'ont pas été appréhendés au cours du diagnostic archéologique.

Barbier Emmanuel

Âge du Fer,
Antiquité, Moyen Âge,

ARDIN Centre bourg

Période récente

Le suivi de travaux réalisé à Ardin dans les Deux-Sèvres en 2020 fait suite à une demande anticipée de prescription d'archéologie préventive, présentée par Ingénierie Départementale 79, au service régional de l'archéologie. Cette opération a permis d'étudier les vestiges menacés par les travaux de création d'un réseau d'assainissement collectif dans le bourg et par la réfection de son réseau d'eau potable.

L'emprise des travaux soumis à surveillance archéologique était d'environ 900 m² linéaire. Elle concernait les principales rues et places du bourg touchées par le projet, à savoir les rues Alphonse Lavois, Chauvin-Hersant, Jean de Saint-Goars et du Capitaine de Jouslard, ainsi que les places des Acadiens et Louis Dutaud.



ARDIN, le bourg, fig. 1 : partiellement détruit par des sépultures médiévales, le sol mis au jour devant le n° 12 de la rue du Capitaine de Jouslard à Ardin était constitué de dalles en calcaire assises sur un épais niveau de mortier de tuileau (cliché : G. Lavoix)

Les vestiges protohistoriques mis au jour se limitent à des niveaux de circulation et d'occupation et à quelques creusements, parfois de grande envergure. Ils sont plutôt concentrés dans l'emprise des rues du Capitaine de Jouslard et de Jean de Saint-Goars, ainsi que sur la place Louis Dutaud.

Le mobilier céramique recueilli, très indigent, relève principalement du second âge du Fer, voire même, plus particulièrement, de la fin de cette période. Une seule structure semble témoigner d'un bruit de fond légèrement plus ancien (premier âge du Fer).

Très diffuse, cette occupation est difficile à définir. Aucune des structures dégagées ni aucun des mobiliers mis au jour ne caractérisent cependant un lieu d'habitat.

Plus dense et étendue, l'occupation antique qui fait suite est illustrée par plusieurs bâtiments identifiés place des Acadiens, rue Alphonse Lavois, rue du Capitaine de Jouslard et place Louis Dutaud. Deux des pièces traversées par les travaux se distinguent, la première parce qu'elle est dotée d'une abside, la seconde car elle est pourvue d'un dallage en calcaire (cf. fig. 1). Une occupation pérenne de la fin du second âge du Fer au haut Moyen-Âge a pu être mise en évidence et deux à trois états de construction successifs attestés. Toutefois, l'emprise limitée de cette opération rend difficile la compréhension de l'organisation générale des vestiges mis au jour et ne permet pas toujours de saisir leur évolution chronologique.

Il est généralement admis que le village actuel d'Ardin est implanté sur le site d'une ancienne agglomération secondaire antique appartenant à la cité des Pictons et établie au nord du Golfe du même nom, sur le tracé d'une voie romaine reliant l'axe routier Rom/Nantes à Niort. Bien qu'encore envisagée comme une

agglomération hypothétique dans un article consacré à la monumentalisation urbaine au sein de la cité des Pictons, paru en 2016, ce village n'en est pas moins considéré comme un site antique potentiellement important (Monteil et al., 2016, 144-145 et 186).

L'essentiel des vestiges médiévaux dégagés dans le cadre de cette surveillance archéologique sont des sépultures, en sarcophages, en coffrages de bois, en coffres de pierre ou en fosses (cf. fig. 2). Deux cent trente-huit tombes, orientées nord-ouest/sud-est ou ouest/est, ont ainsi été mises au jour dans le bourg d'Ardin et jusqu'à cinq niveaux d'inhumations sont superposés dans les secteurs les plus denses.

Trois phases d'inhumations, sans sectorisation apparente et dans un même périmètre incluant la rue du Capitaine de Jouslard, la place Louis Dutaud et la rue Jean-de-Saint-Goars, ont pu être mises en évidence. À partir des 21 sépultures datées au radiocarbone, il est possible d'entrevoir l'évolution de cet espace sépulcral entre le VI^e et le milieu du XII^e siècle.



ARDIN, le bourg, fig. 2 : sépultures en sarcophage et en fosse mises au jour au carrefour des rues du Capitaine de Jouslard, Alphonse Lavois et Jean de Saint-Goars à Ardin (cliché : G. Lavoix)

À partir d'un premier noyau, identifié entre l'église Notre-Dame et la mairie d'Ardin, il semble possible d'appréhender une extension de l'espace funéraire vers l'ouest à partir du milieu du VII^e siècle, avant que ne s'opère une probable rétractation de celui-ci vers le XI^e siècle, dans le secteur de l'église Notre-Dame. Ce resserrement interroge sur l'existence ici d'un premier édifice religieux, antérieur à l'église actuelle datée du milieu XII^e siècle ; édifice qui aurait pu concentrer, à sa périphérie, l'espace sépulcral.

Parmi les sépultures datées, aucune d'entre elles n'est postérieure au milieu du XII^e siècle. Un déplacement du cimetière est donc à envisager à partir de cette période.

À la périphérie de la zone sépulcrale, des niveaux d'occupation, des structures fossoyées dont de nombreux silos, des murs ou des structures de combustion, implantés au sein d'espaces à vocation vraisemblablement artisanale, ont été identifiés. Même si du mobilier céramique daté de l'Antiquité tardive et/ou du haut Moyen Âge semble attester de la pérennité de l'occupation, au moins partielle, des bâtiments antiques, les principales installations médiévales (bâti et zones d'ensilage) semblent plus tardives, relevant des Xe-XVe siècles.

C'est enfin à l'époque moderne que semble se mettre en place la trame viaire du village actuel, puisqu'au-delà du XVI^e siècle, seuls des niveaux de voirie ont été identifiés au sein de l'emprise des travaux.

Lavoix Gaëlle

- Monteil et al., 2016
- Monteil M., Bertrand I., Doulan C., Durand J., Tendron G., Tran N. avec la collaboration de Belliard C., Lavoix G. et Olivier A. : « Processus de mise en œuvre, formes et rythmes de la monumentalisation urbaine dans la cité des Pictons », in Monumental ! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire : VI^e colloque Aquitania, Villeneuve sur-Lot, 10-12 septembre 2015, Bordeaux, Fédération Aquitania, (Suppl. à Aquitania ; 37/1), 2016, p. 141-195.

ARGENTONNAY Le Château d'Argenton

Le château d'Argenton, situé sur la commune d'Argentonnay dans le nord des Deux-Sèvres, occupe un promontoire rocheux surplombant la confluence de deux rivières. Il a été récemment acquis par la municipalité qui souhaite engager un programme de mise en valeur de l'ensemble du site, en commençant par la réalisation d'une étude documentaire et archéologique.

Le castrum est mentionné dès le milieu du XI^e siècle, avec deux églises, dont Saint-Georges, la collégiale du château. Les seigneurs d'Argenton, occupant le site jusqu'au XV^e siècle, sont moins documentés que Philippe de Commines, qui prend possession du château à la fin du XV^e siècle, et qui entreprend de nombreux travaux de construction et de restauration des bâtiments. Le château est détruit partiellement pendant les guerres de religion puis suite à la Révolution.

Les parcelles concernées par l'étude correspondent à la partie orientale du château d'Argenton. Elles contiennent une grande partie des bâtiments médiévaux encore conservés aujourd'hui : la chapelle, le logis oriental, un bâtiment situé entre les deux, et l'enceinte comportant des vestiges de tours. Les bâtiments constituant le château médiéval ont été fortement transformés au cours du temps, mais ils conservent encore un potentiel archéologique très fort, aussi bien les bâtiments en élévation que les éléments arasés, qui pourraient être révélés par des fouilles archéologiques.

Réalisée en amont de travaux de restauration, cette étude est avant tout une expertise préalable, se concentrant sur les vestiges lisibles, sans fouille sédimentaire et sans l'aide d'échafaudages. L'étude d'archéologie du bâti, bien que limitée par ces contraintes, a permis de proposer un phasage général du château et de mettre en évidence le potentiel architectural et archéologique de certains bâtiments et de certaines zones du site.

La chapelle est le bâtiment le plus ancien et le mieux préservé, malgré des transformations postérieures à la Révolution. Elle comporte un chevet à abside construit en blocs de granit, éclairé par des baies en lancette couvertes en plein cintre. L'intérieur du chœur conserve encore un décor peint sur la voûte en cul de four, représentant un Christ en majesté entouré des quatre évangélistes et daté du dernier tiers du XII^e siècle. La nef contemporaine du chevet n'est conservée que très partiellement (essentiellement le pignon ouest), puisque Philippe de Commines a entrepris à la fin du XV^e siècle des travaux de reconstruction importants, dont témoignent la charpente voûtée lambrissée et les peintures scellant le bouchage de l'arc triomphal d'origine. La chapelle comporte en outre une petite

crypte construite en moellons, accessible par un couloir débouchant dans la nef, et éclairée par deux jours étroits (cf. fig 1).

L'édifice situé à l'est de la chapelle est construit en partie en terrasse, du fait de la pente du terrain. Il comporte un premier état à l'ouest formé de trois travées surmontant une pièce semi-enterrée accessible par un escalier à demi hors œuvre. Le niveau supérieur était voûté en briques et éclairé par une série de baies à coussiège, dont deux sont bien conservées. Cet édifice, que l'on peut associer aux XIV^e ou XV^e siècles, est antérieur à la construction qui lui est accolée à l'est à l'époque de Philippe de Commines. Cet agrandissement comportait des caves, une citerne, et servait de cuisine d'après les sources textuelles. Un étage a probablement été ajouté au premier bâtiment à la même époque, entraînant une reconstruction du couverture du rez-de-chaussée. L'ensemble de la construction a été très remanié après la révolution, avec la destruction des murs de refend et des couvertures et la reconstruction de l'angle nord-est.

Le logis situé contre l'enceinte à l'est a été en grande partie détruit au cours du XIX^e siècle, en ne préservant que deux niveaux semi-enterrés, amputés de plusieurs travées au nord comme au sud. Le bâtiment a été construit en deux temps : la partie nord, aux murs plus épais, pourrait correspondre à un premier logis, agrandi vers le sud à la fin du XV^e siècle. Les murs conservés du logis et d'une des tours montrent une stratigraphie complexe, qui demanderait une étude plus poussée pour bien identifier les phases de construction et restituer l'emprise et l'organisation du premier bâtiment, à présent largement détruit. La partie sud construite par Philippe de Commines comportait un niveau de cellier couvert de voûtes surbaissées en briques supportées par des colonnes appareillées de granit. Le niveau bas de la tour accolée comportait trois canonnières : il s'agit du seul élément défensif conservé. Au-dessus,



ARGENTONNAY, le château d'Argenton,
fig. 1 : élévation extérieure sud de la chapelle (cliché : E. Marot)

une série de chambres avec cheminées, garde-robe et latrines dans les tours étaient accessibles depuis un couloir aveugle situé à l'ouest, plus bas que le niveau de la cour. Au-dessus, les autres niveaux détruits avaient une fonction résidentielle prestigieuse.

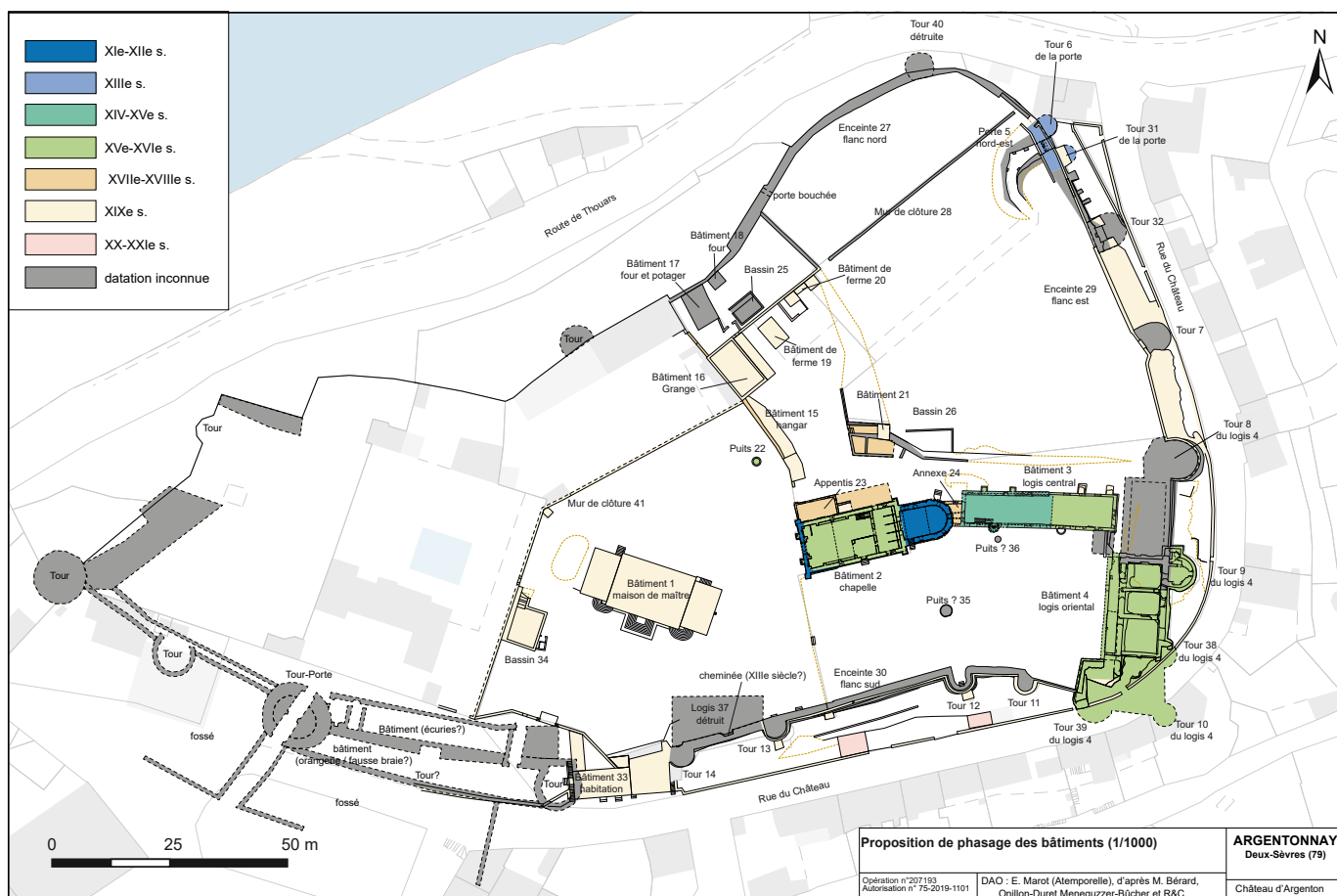
L'enceinte, mal conservée, ne livre que peu d'informations sur sa date de construction : le flanc sud est enduit de ciment et la courtine et les tours ont été arasées au niveau du jardin du XIXe siècle. Quelques éléments indiquent toutefois qu'au moins une partie de la fortification pourrait avoir été construite au XIIIe siècle au plus tard, comme la porte nord-est, avec ses deux tourelles latérales et un passage défendu par une herse et un assommoir. Le plan de la grande tour-porte détruite au XIXe siècle à l'angle sud-ouest pourrait être attribué à la même période. Une cheminée à piédroits décorés de chapiteaux est de plus conservée à l'intérieur de l'enceinte côté sud : elle date le tronçon d'enceinte correspondant au plus tard du XIIIe siècle et indique la présence d'un logis médiéval détruit et fortement remblayé. Une étude plus poussée des maçonneries pourrait révéler la présence de parties plus anciennes, le castrum étant mentionné à partir du XIe siècle.

Le reste des constructions est plus récent, comme l'annexe construite entre le chevet de l'église et le bâtiment attenant, et qui a pu servir de sacristie à la période moderne, un appentis contre l'église et une construction arasée à proximité. La partie nord de la

parcelle regroupe des communs : granges, fours et bâtiments à fonction domestique et agricole, qui ont été édifiés après la vente du château et la construction de la maison de maître au milieu du XIXe siècle.

L'étude a permis de proposer une première synthèse chronologique par bâtiment (cf. fig. 2), plus détaillée pour les édifices les plus anciens et les mieux conservés. Cette amorce de l'étude du château a permis d'entamer une réflexion sur l'évolution topographique du site. Elle a mis en évidence l'existence de bâtiments médiévaux nombreux, qui témoignent d'une organisation complexe avant le XVe siècle, date des travaux réalisés par Philippe de Commines, qui sont, eux, mieux renseignés par les sources historiques. L'église est construite au plus tard au XIIe siècle, l'enceinte date probablement du XIIIe siècle, de même que plusieurs bâtiments, dont un possible logis, et le bâtiment central est en partie antérieur au XVe siècle. La synthèse proposée constitue une première étape de l'étude du château, qu'il sera nécessaire de compléter et corriger par des études archéologiques futures, à prévoir si des travaux sont réalisés sur les bâtiments ou les terrains du château.

Marot Émeline
en collaboration avec Baudry Marie-Pierre,
Bérard Michaël, Paulien Elsa,
Mandon Fabrice et le cabinet R&C



ARGENTONNAY, le château d'Argenton, fig. 2 : proposition de phasage des bâtiments (DAO : E. Marot d'après M. Bérard, Onillon-Duret Meneguzzier-Bücher et R&C)

BRIOUX-SUR-BOUTONNE

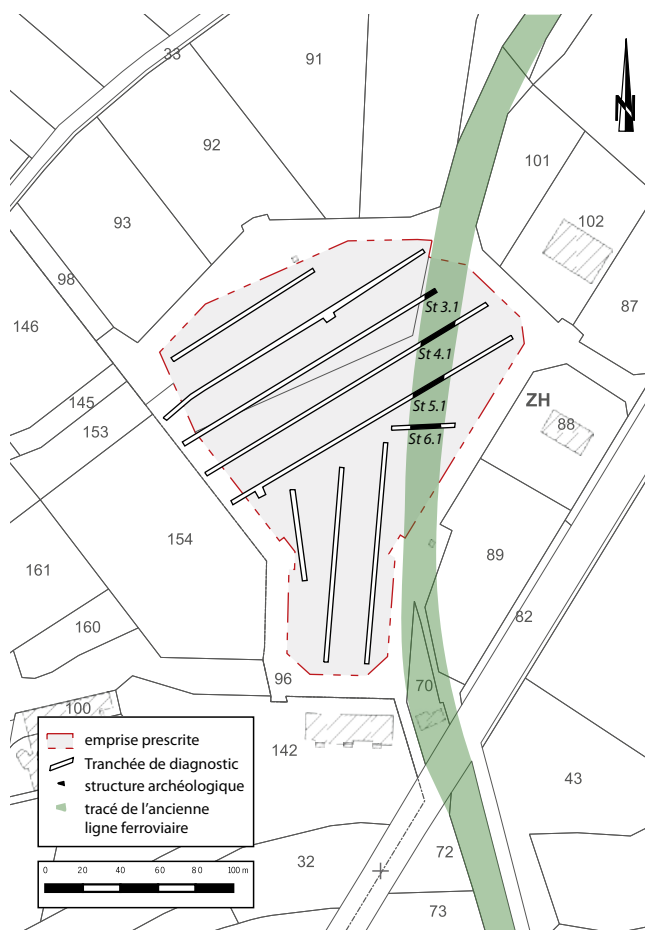
La Mine d'Or

Le projet de construction d'une entreprise de transport routier a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Brioux-sur-Boutonne, à une douzaine de kilomètres au sud-ouest de Melle, dans le sud des Deux-Sèvres (Maitay et Connet dir., 2020). L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit la Mine d'Or, à environ 1 500 mètres au nord-est du bourg de Brioux-sur-Boutonne, le long de la RD 950 reliant Lusignan à Saint-Jean-d'Angély. Elle couvre une superficie d'environ 25 000 m². L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 20 au 23 janvier 2020, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé dans un secteur archéologiquement sensible, puisqu'à proximité d'enclos fossoyés protohistoriques repérés par photographie aérienne et d'une section de la voie antique reliant Poitiers/Lemonum à Saintes/Mediolanum Santonum.

Les neuf tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 2 560 m², soit 10 % de la superficie de la parcelle. Elles ont permis d'observer la stratigraphie générale de l'emprise et de mettre en évidence des traces d'activités humaines en lien avec l'ancienne voie de chemin de fer reliant Niort à Ruffec. Les tranchées 3, 4, 5 et 6 ont effectivement mis au jour les restes d'une grande tranchée ferroviaire traversant du nord au sud la partie orientale de l'emprise (cf. fig.). Cette structure disposant de bords subrectilignes évasés et d'un fond plat possède une largeur à l'ouverture de plus de 18 m et une profondeur conservée de près de 4 m. Aménagée lors de la construction de la ligne dite d'Aiffres à Ruffec, certainement dans le 3^{ème} quart du XIX^e siècle, elle a été entièrement remblayée et définitivement condamnée, vraisemblablement autour de l'an 2000.

Aucune des autres tranchées de diagnostic ouvertes sur l'emprise n'a permis de mettre en évidence des traces d'activités humaines significatives.

Maitay Christophe



BRIOUX-SUR-BOUTONNE, La Mine d'Or : plan de l'emprise du diagnostic et des structures archéologiques, et tracé de l'ancienne voie ferrée Niort - Ruffec (relevé : R. Bernard, DAO : C. Maitay)

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON

Le Vignault

Le diagnostic réalisé à Mauzé-sur-le-Mignon au lieu-dit Le Vignault sur une surface de 48 893 m² n'a pas permis la découverte d'indice de site significatif. Seules quelques rares structures isolées ayant livré un

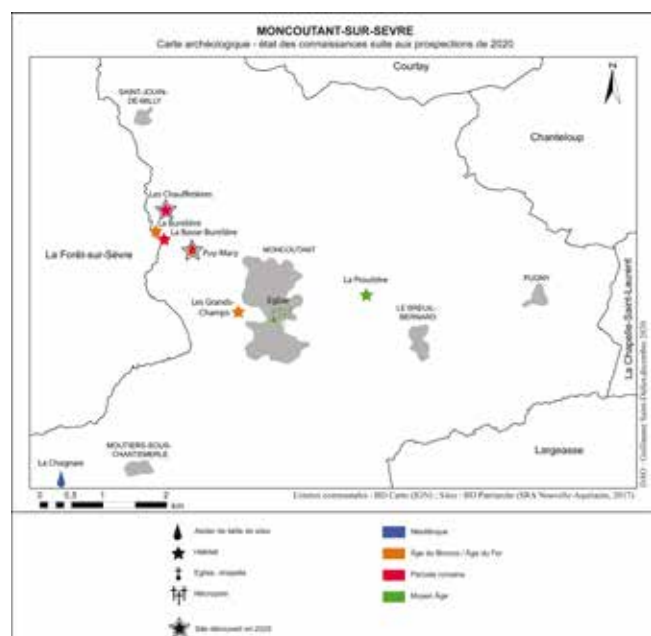
mobilier très restreint attribuable à différentes phases chronologiques ont été observées.

Vacher Stéphane

MONCOUTANT-SUR-SÈVRE Prospection inventaire dans le Bocage Bressuirais

La carte archéologique laisse percevoir la rareté des sites dans le Bocage Bressuirais avant le Moyen Âge central. Le projet de prospections pédestres débutées en 2016, et dont l'année 2020 constituait la dernière année, visait à obtenir une image de l'occupation du sol aux différentes périodes plus proche de la réalité que celle dont nous disposions jusqu'alors et qui reflétait, au moins en partie, une recherche moins active dans ce secteur, où il n'y avait, par exemple, jamais véritablement eu de prospections pédestres sur des surfaces conséquentes.

Pour avoir une idée de l'occupation du sol dans le Bocage Bressuirais aux différentes périodes, trois campagnes de prospections ont été menées sur trois communes localisées différemment par rapport à la voie romaine Poitiers-Nantes, seul axe antique d'importance connu dans le Bocage Bressuirais. Les communes concernées (Combrand en 2016, Nueil-les-Aubiers en 2017 et Moncoutant-sur-Sèvre en 2020) ont été choisies pour deux raisons. Elles comptent des secteurs majoritairement cultivés aptes à mener des prospections. Par ailleurs, elles n'avaient jamais fait l'objet de ce genre d'opération. Les sites archéologiques connus étaient donc rares, alors que le potentiel de recherche était important.



MONCOUTANT-SUR-SÈVRE, Le bocage Bressuirais : carte archéologique
de Moncoutant-sur-Sèvre au terme des prospections menées en 2020
(DAO : G. Saint-Didier)

Avant cette campagne de prospection, 7 sites archéologiques étaient connus sur la commune de Moncoutant-sur-Sèvre, résultat de la fusion en 2019 des anciennes communes de Moncoutant, du Breuil-Bernard, de La Chapelle-Saint-Étienne, de Moutiers-sous-Chantemerle, de Pugny et de Saint-Jouin-de-Milly. En seulement quatre jours de terrain et à l'aide d'une équipe de quatre à sept personnes, une surface totale de 35,4 hectares répartis en 16 parcelles a été couverte, soit 0,4 % de la surface communale (92,78 km²). Les prospections ont porté principalement sur trois secteurs :

- au nord-ouest du bourg de Moncoutant, un secteur situé à moins d'un kilomètre à vol d'oiseau de la vallée de la Sèvre Nantaise, autour des hameaux des Chauffetières, de Puy-Mary, des Places, de La Bleure et de La Boisardière (23,4 hectares).

- à l'est du bourg de Saint-Jouin-de-Milly, dans deux parcelles situées non loin du Bancheureau (6,4 hectares).

- entre les bourgs de Moncoutant et de Chanteloup, dans un secteur centré sur le hameau de L'Églaudière et à proximité de La Chemillardière, du Grand Logis, du Queureux et des Airaux (5,6 hectares).

Cette campagne de terrain a permis la découverte de deux sites archéologiques. Un habitat gallo-romain sur lequel la découverte de culots de forge pourraient indiquer une ancienne activité sidérurgique, et un habitat ayant livré de la céramique antique, ainsi que potentiellement protohistorique ou alto-médiévale. Ces deux sites sont localisés à proximité de la Sèvre Nantaise, non loin des occupations antiques déjà reconnues.

En dehors de ces sites, du mobilier intéressant a pu être collecté. Il faut notamment signaler la présence, moins fréquente que lors des prospections de Combrand, de silex datant du Néolithique, mais la présence plus fréquente de matériel protohistorique ou antique.

Ces premiers résultats apportent des éléments concrets sur l'occupation du sol sur l'actuelle commune de Moncoutant-sur-Sèvre et leur comparaison avec ceux obtenus sur les communes de Combrand en 2016 et de Nueil-les-Aubiers en 2017 montre une diversité des cas de figures qui remet un peu en question la faiblesse de l'occupation du sol avant le Moyen Âge pour cette partie du Bocage Bressuirais habituellement admise.

Saint-Didier Guillaume

NIORT Place Denfert-Rochereau

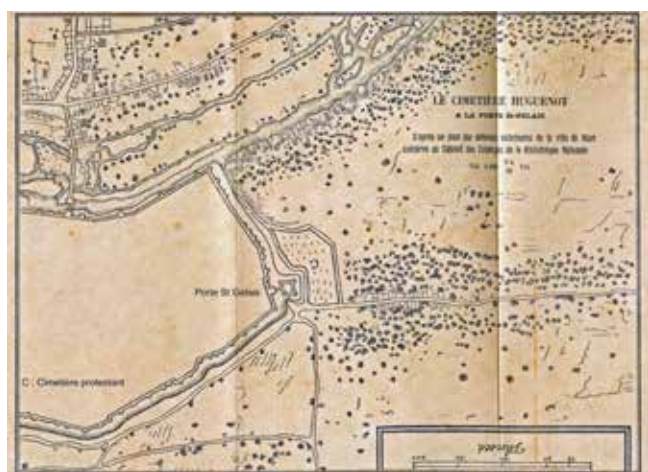
La ville de Niort, chef-lieu du département des Deux-Sèvres s'inscrit sur les franges orientales du marais poitevin. Elle s'est développée sur la rive droite d'un des nombreux méandres de la Sèvre Niortaise qui constitue une voie de communication privilégiée au sein d'un espace encore très marécageux. Cette position stratégique liée tant au franchissement du fleuve qu'à sa localisation périphérique par rapport à l'actuel marais poitevin a largement participé à son développement depuis le Moyen Âge. La ville s'est installée au sein d'une légère vallée dominée au sud par la colline Notre-Dame et au nord par la colline Saint-André. Une enceinte de réunion, édifiée dans la seconde moitié du XIII^e siècle, a permis d'asseoir la défense de la ville. Deux portes permettaient de la franchir : une au sud (porte Saint-Jean) et l'autre au nord, (porte Saint-Gelais).

La plupart de ces vestiges ont été démantelés au cours du XVIII^e siècle (cf. fig. 1), mais un projet de renouvellement urbain situé aux abords immédiats de l'ancienne porte Saint-Gelais a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Huit tranchées ont été réalisées. De nombreux vestiges sont apparus sous le revêtement en bitume malgré les travaux de la période moderne.

Les vestiges défensifs demeurent à cet égard peu nombreux. Une portion de la barbacane située devant la porte Saint-Gelais a pu être dégagée. Une seule assise de maçonnerie est préservée au contact du substrat calcaire. Un fossé large de 11,20 m a également été observé au nord de cet aménagement défensif mentionné sur les plans de la période moderne. Sa profondeur n'a pas pu être appréhendée dans le cadre

de l'opération archéologique. De même, le dérasement du mur de la barbacane ne permet de restituer le mode de franchissement de l'ouvrage défensif. Quoi qu'il en soit, la construction de ces défenses avancées sur les deux principaux accès à la ville relève probablement d'une seule grande campagne d'aménagements opérée vers la fin du XIV^e siècle ou dans la première moitié du XV^e siècle. Son installation est réalisée au détriment de la voirie qui menait vers la porte Saint-Gelais comme suggéré par l'interruption soudaine du revêtement au niveau de la contrescarpe. La voirie est peut-être décalée dès la construction de la barbacane formant ainsi un passage coudé à l'instar de la circulation mise en évidence au niveau de la porte Saint-Jean (Nibodeau, 1993).

Le reste de l'occupation est principalement funéraire. Près de 99 inhumations potentielles ont été découvertes au sein de trois tranchées de diagnostic concentrées à l'ouest de la barbacane sur une surface relativement importante (2 500 m²). Les premières inhumations en coffrages de pierres sont moins nombreuses (13), mais elles attestent d'une occupation funéraire inédite pour une période située entre le XII^e et le XIV^e siècle. Une aumônerie fondée en 1198 est attestée pour cette période dans le secteur, mais sa localisation, renseignée par les plans de la période moderne, demeure mal documentée pour le Moyen Âge. L'hypothèse d'une première construction plus proche de l'enceinte peut être envisagée d'autant que la présence d'une cave sur coupole remarquablement conservée (courant XIII^e siècle) atteste du développement d'un ensemble bâti de qualité à proximité de l'enceinte.



NIORT, place Denfert-Rochereau, fig. 1 : plan du cimetière huguenot de Niort à la porte Saint-Gelais d'après un plan des défenses extérieures de la ville de Niort conservé au cabinet des estampes (publié par Desailles, 1896, p. 72)



NIORT, place Denfert-Rochereau, fig. 2 : fosses sépulcrales (période moderne) creusées dans le substrat calcaire (cliché : E. Barbier)

Les autres sépultures sont davantage documentées. Un cimetière protestant est installé dans ce secteur vers le milieu du XVII^e siècle. L'aire funéraire a été reconnue sur une surface estimée (a minima) à 4 300 m² à l'issue du diagnostic archéologique. Des sépultures en cercueil et pleine terre ont été identifiées. L'utilisation du linceul n'est pas attestée, mais le dégagement très sommaire opéré sur la plupart des sépultures ne permet pas de dresser un bilan exhaustif des architectures funéraires. Les fosses sont, pour la plupart, creusées dans le substrat calcaire. Les terrassements opérés au cours des travaux de rénovation urbaine de la fin du XVIII^e siècle semblent avoir épargné les sépultures (cf. fig.2). En 1684, l'emplacement est récupéré par la fabrique Saint-André qui le « convertit » en cimetière catholique avant d'être abandonné en 1773.

Enfin, toute la partie occidentale de l'emprise du futur projet n'est pas concernée par l'occupation funéraire. Au contraire, de nombreuses carrières pour l'extraction de pierres de taille y ont été observées. Leur comblement semble assuré dans la seconde moitié du XVIII^e siècle afin de ménager un vaste espace ouvert qui préfigure la topographie actuelle des lieux.

Barbier Emmanuel

- Barbier et al., Nouvelle Aquitaine, Niort, place Denfert-Rochereau, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap Grand Sud Ouest, 2020, 86 pages.
- Desavre, Les cimetières de Niort, Niort, 1896
- Nibodeau, Niort, Place Saint-Jean (Deux-Sèvres), rapport de sondages, Afan, Poitiers, SRA Poitou-Charentes, 1993

POUGNE-HÉRISSON

Château de Hérissou

L'étude archéologique a été réalisée en parallèle des travaux de dégagement et de restauration menés sur l'enceinte du château de Hérissou depuis 2017 : surveillance du déblaiement de la courtine sud et de la démolition d'un hangar récent (cf. fig. 1), étude archéologique de la courtine nord.

Les résultats sont provisoires, l'étude n'étant pas achevée et se poursuivant dans le logis, mais les grandes lignes de l'évolution de chaque secteur concerné peuvent être présentées.

Le dégagement de la courtine sud a livré quelques indices quant à l'occupation antérieure à la construction de l'enceinte du château : d'importants remblais ont été rapportés, suggérant l'existence d'une motte. La courtine sud et la tour sud-est ont été construites dans un second temps, sur ces remblais. La mention vers 1041-1044 du castrum de Hérissou conforte l'hypothèse d'une fortification avant la construction de l'actuelle enceinte. Du mobilier céramique datable des IX^e-XI^e siècles a été par ailleurs trouvé dans les remblais liés à la construction de la tour sud-est.

L'enceinte paraît relever d'une unique phase de construction. Elle était flanquée de tours, dont subsistent encore les deux grandes tours ouest (en grande partie pleines, avec une pièce à l'étage et/ou au niveau du chemin de ronde), la tour nord-est (plus petite et dont ne subsiste que la base pleine) et la tour sud-est. Cette tour, retrouvée et dégagée à l'occasion de la fouille archéologique, a été reconstruite dans un second temps (cf. fig. 2). Elle présentait dès l'origine un plan assez irrégulier et pouvait être creuse dès la base.

Il faut toutefois noter que le parement intérieur repéré peut également correspondre à des fondations, mises à nu dans un second temps (la tour pouvait avoir une base remplie de remblais).

Sur le flanc ouest de cette tour, seule l'amorce de la courtine sud a été montée dans la tranchée de fondation. Au-delà, le reste de la courtine était directement posé sur l'arène granitique (remblais de l'hypothétique motte), comme observé plus à l'ouest.

La courtine ouest, qui sert d'appui à l'actuel logis, conserve quant à elle encore toute son élévation, avec les vestiges de créneaux, dont on ne peut dire s'ils relèvent de la première phase de construction ou d'une transformation. Au sud de la tour centrale de la courtine ouest, on retrouve également un créneau et une fente de tir. Les autres courtines ont été arasées et ne conservent aucun vestige du chemin de ronde. La



POUGNE-HÉRISSON, Château de Hérissou, fig. 1 : vue d'ensemble de la courtine sud et de la tour sud-est, en cours de dégagement (cliché : Fabrice Mandon)

porte d'entrée du château se situait à l'angle sud-ouest de l'enceinte. L'étude du front ouest permettra peut-être de préciser la datation de l'enceinte et son phasage. L'ensemble ne paraît pas antérieur à la fin du XII^e siècle.

Contre la tour sud-est, et noyée sous les maçonneries postérieures, une construction extérieure est apparue : son mur oriental et son mur sud. Ce dernier présente les restes d'un arc (les claveaux sont bien visibles). La largeur de l'ouverture peut être estimée à 70 cm. Il peut s'agir d'une canalisation, voire d'une véritable porte. Cette construction n'est pas datée mais paraît postérieure au premier état de la tour. Sa fonction est également indéterminée. L'importance des remblais au pied de la courtine orientale suggère l'existence d'autres constructions enfouies, en avant du rempart.

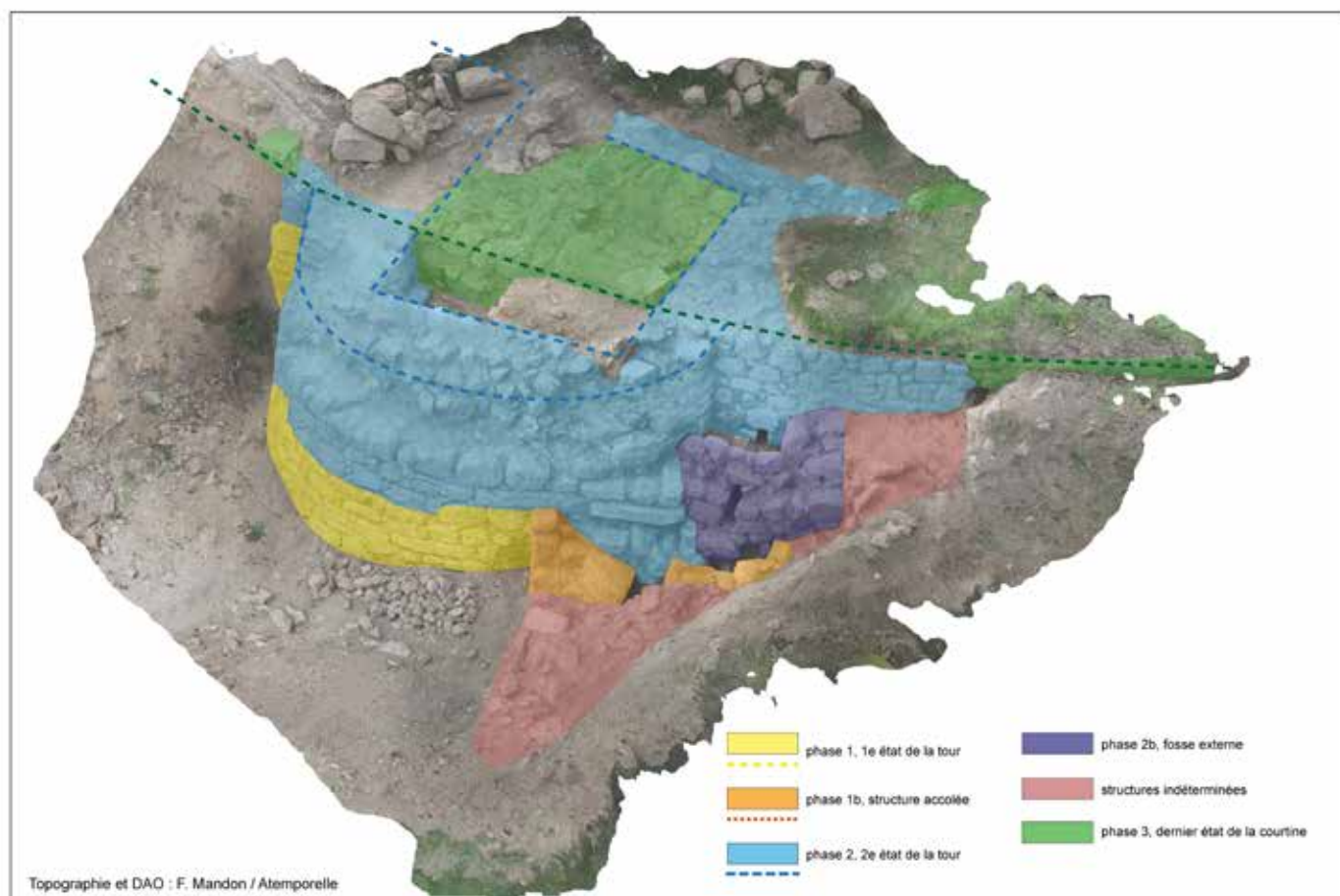
Une tour carrée a également été construite dans un second temps au milieu de la courtine nord. Elle peut avoir remplacé une première tour circulaire. Elle n'est pas datée mais est antérieure au logis.

Le second état de la tour sud-est se caractérise par un appareillage plus hétérogène, avec de nombreux calages de fragments de tuiles et de cailloux dans les joints. Son flanc nord-est repose sur un massif à angle droit, construit lui-même à cheval sur le bâtiment accolé antérieur, qui devait alors être en partie détruit et remblayé. La tour contient une pièce quadrangulaire,

accessible depuis la cour du château par une porte, dont subsiste le piédroit oriental, avec sa feuillure. La courtine orientale a été reconstruite dans le même temps.

L'actuel logis remonte à la fin du Moyen Âge. Il comprend un corps de bâtiment principal, à trois niveaux, dans l'angle nord-ouest de l'enceinte. La tour d'escalier sud était initialement isolée et reliée au logis par des galeries en bois. Au premier étage, une porte située à l'angle nord-est du logis menait à un petit passage traversant le rempart et desservant des latrines, construites dans l'angle formé par la courtine et la tour carrée. Assez rapidement, une autre tour d'escalier a été ajoutée contre le logis : elle desservait les étages du logis et le petit passage précédemment évoqué.

D'autres latrines du même type ont été dégagées dans l'angle de la tour sud-est et de la courtine orientale. La structure semble servir de réceptacle à un conduit préexistant. Sa paroi orientale présente également un conduit d'évacuation, qui était en partie colmaté par du mortier et des cailloux, formant une sorte de trop-plein. Le comblement de la fosse a été partiellement fouillé (présence de briques, d'une ponne et de fragments de céramique du XVI^e–début XVII^e siècle). D'autres structures, non datées, ont été retrouvées près de la tour, montrant la complexité des constructions



POUGNE-HÉRISSON, Château de Hérissou, fig. 2 : axonométrie de la tour sud-est – proposition de phasage.

présentes au pied de la courtine orientale, secteur encore noyé sous la végétation.

Un bâtiment a été construit à l'intérieur de l'enceinte, contre la courtine sud. Il en subsiste un mur de refend (qui a servi plus tard d'appui pour le hangar démoli en 2017). Les quelques fragments de céramiques trouvés en fouille indiquent qu'il existait au XVI^e siècle.

Plusieurs structures paraissent mises en œuvre après les guerres de Religion. La galerie en bois reliant le logis et la tour d'escalier sud a été reconstruite en pierres, entre 1568 et 1590 (datations par dendrochronologie des solives). Le logis connaît également une réfection de ses planchers vers 1627-1647, suivie par une réfection des enduits (décor peint). La courtine sud a quant à elle été partiellement reconstruite, au contact de la tour sud-est, et en

suyant une orientation légèrement différente. Cette restauration se retrouve à hauteur de la tour, dont la pièce était déjà partiellement remblayée : une large maçonnerie a été construite, longeant l'ancien mur nord de la tour, qui subsistait peut-être encore en élévation. Le reste de la tour a par contre été arasé. Il est tentant d'associer à cette phase de restauration la reconstruction de la courtine orientale, perceptible à 2,5 m au nord de la tour.

L'opération se poursuit en 2022, avec la surveillance du dégagement des sols du logis et l'étude de bâti de son rez-de-chaussée.

Mandon Fabrice

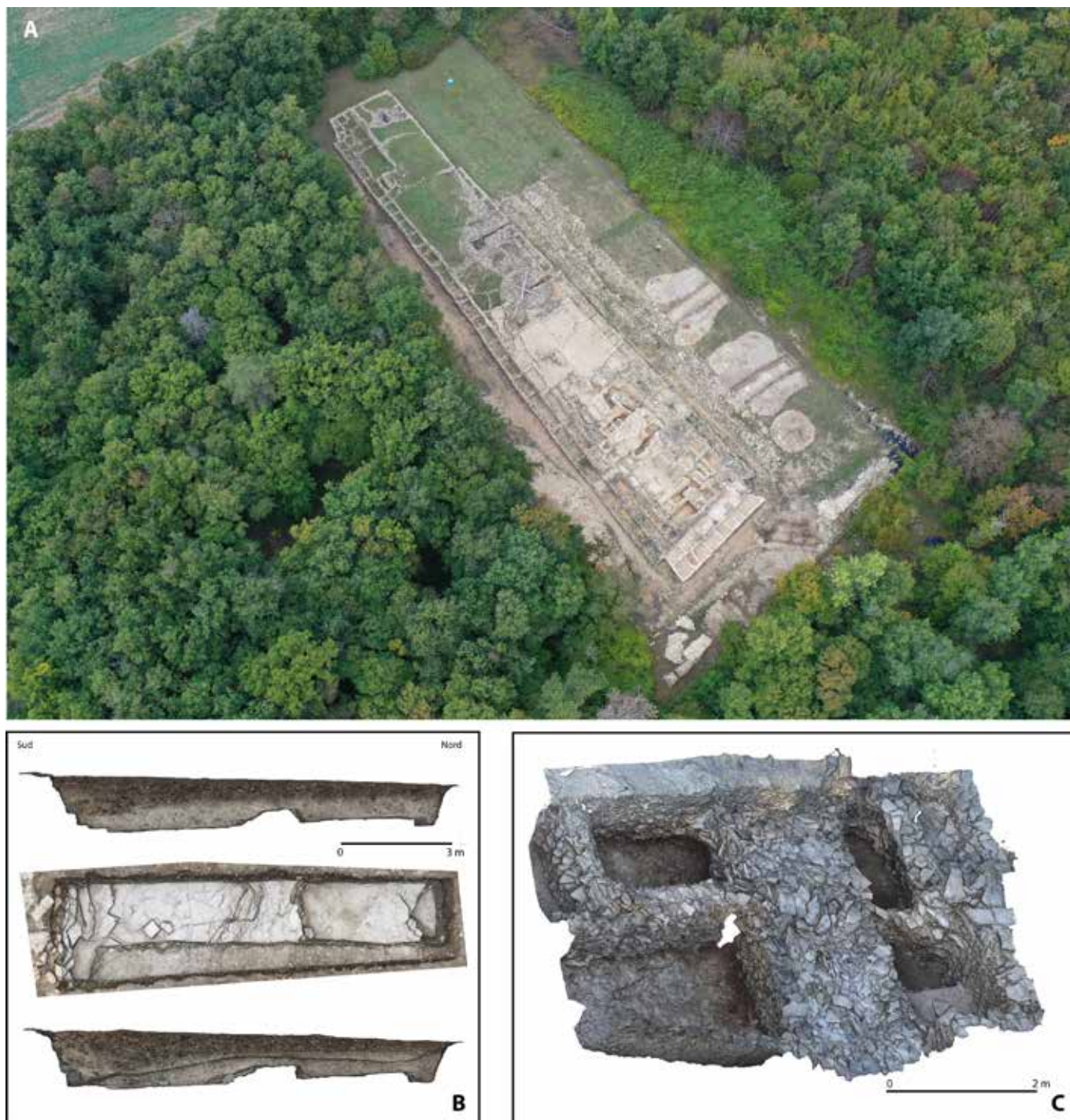
PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE Péré

La nécropole de Péré à Prissé-la-Charrière (Plaine d'Argenson, Deux-Sèvres) comporte deux tumulus allongés dont celui situé le plus au nord a fait l'objet de multiples campagnes de fouilles depuis 1995. Il s'agit de deux de ces « tumulus géants de la préhistoire récente » en Europe occidentale, pour reprendre les termes de quelques auteurs du XIX^e siècle, dont le tumulus Saint-Michel, à Carnac dans le Morbihan, ou les tumuli de Tusson, en Charente, sont quelques-uns des exemples les plus emblématiques. L'histoire de la nécropole de Péré commence par la construction d'au moins deux monuments funéraires distincts, l'un quadrangulaire d'une vingtaine de mètres de long qui contient un grand coffre de pierre (chambre II), l'autre circulaire et d'une dizaine de mètres de diamètres qui contient un dolmen à couloir (chambre III). L'ensemble fut ensuite recouvert par une masse tumulaire trapézoïdale et allongée qui dispose également de sa propre chambre funéraire, sous la forme d'un dolmen à couloir (chambre I). Le monument quadrangulaire est situé à l'ouest, alors que la masse du tumulus C s'étend bien au-delà du monument circulaire, vers l'est. Depuis quelques années, c'est sur cette extrémité orientale que nous avons concentré nos efforts car c'est à la fois la partie la plus volumineuse du dispositif et la seule qui restait largement inexplorée. La campagne de fouilles archéologiques organisée en 2020 avait pour but de finaliser l'étude de ce monument, et de recueillir les derniers éléments nécessaires à l'interprétation des vestiges précédemment dégagés.

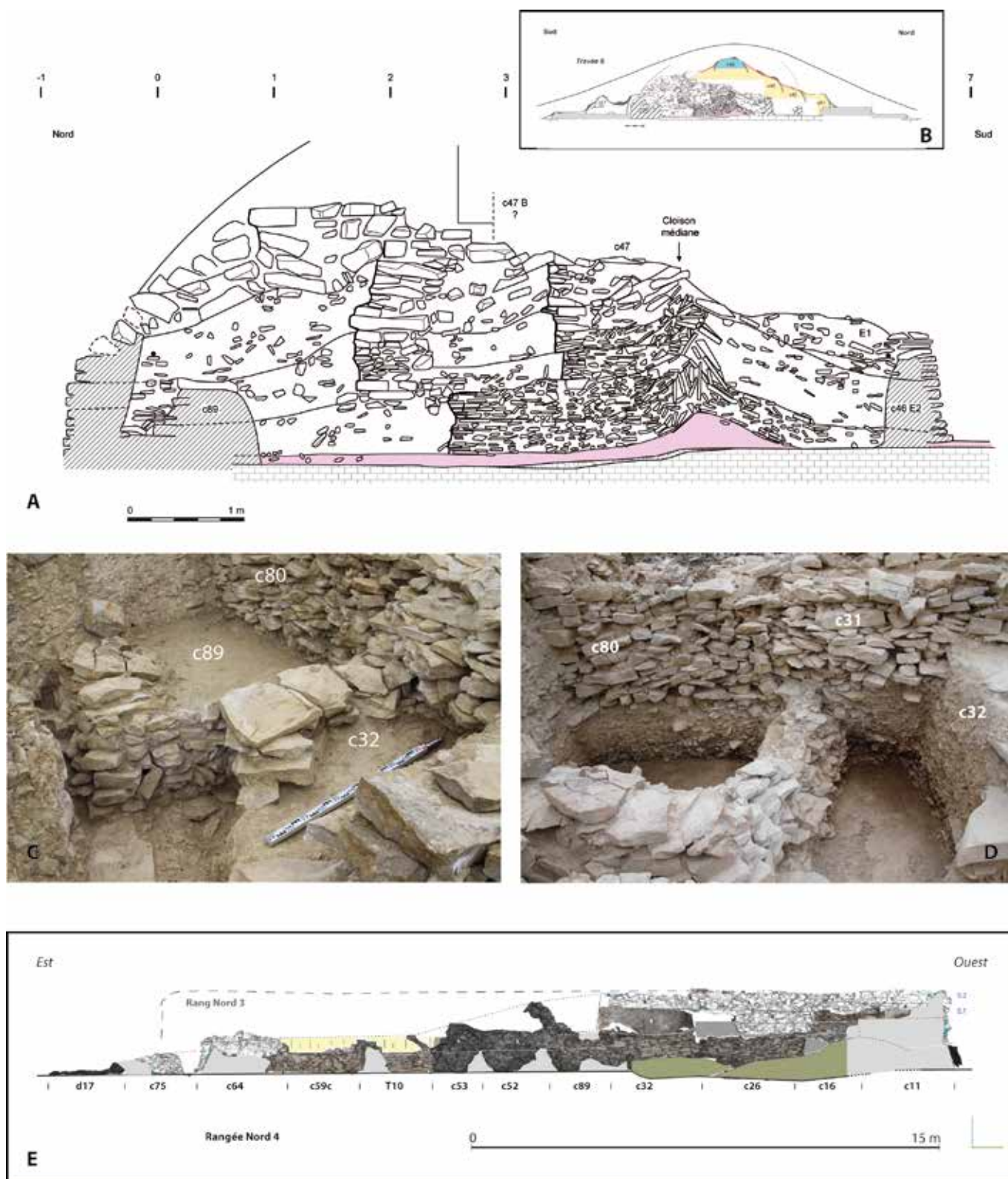
Notre perception des mégalithes est trop souvent empreinte d'une forme de primitivisme que la plupart des auteurs réfutent désormais, mais sans toujours se rendre compte à quel point ils en prolongent implicitement bien des présupposés. L'aspect rudimentaire de très gros blocs de pierre dressés vers le ciel ou assemblés au sein de dispositifs plus vastes, et qui souvent constituent l'essentiel des ruines mégalithiques aujourd'hui offertes à notre regard, y contribue. La parution prochaine, au cours du premier semestre 2022, d'un ouvrage collectif sur les mégalithes dans le monde devrait permettre à chacun de prendre pleinement conscience de tels biais, également induits par l'histoire des recherches sur le sujet. En Europe occidentale, l'étude architecturale des masses tumulaires au sein desquelles s'insèrent de telles chambres mégalithiques apporte chaque fois plus de données dans ce sens, également. Celle détaillée de la partie orientale du tumulus C de Péré en est un exemple privilégié qui avait déjà apporté de nombreuses informations sur la nature des projets architecturaux correspondants, comme sur les modalités de leur mise en œuvre. Les acquis scientifiques de la campagne de fouille réalisée en 2020 rendent compte de cette perspective plus générale. Ces travaux ont également permis de mieux caler les séquences stratigraphiques correspondantes, jusqu'au substrat, et de lever toute ambiguïté quant à la possible présence de chambre funéraire à cet emplacement : il n'en est aucune. Ces zones les plus internes de la partie orientale du tumulus C n'ont livré

aucun mobilier, ce qui d'ailleurs était plus qu'attendu. L'ensemble a permis d'affiner l'étude du bâti. Il apparaît notamment que le réseau d'alvéoles assurant le maintien des élévations comporte également en son sein toutes les structures techniques nécessaires au déroulement du chantier de construction : rampes, plans inclinés, plateformes, contreforts, etc. La morphologie de chacune de ces structures techniques sera progressivement transformée au fur et à mesure de l'avancée du chantier de construction néolithique. Puis elles furent définitivement intégrées au sein

des éléments qui assurent le maintien de la masse tumulaire. C'est la raison pour laquelle elles n'avaient jamais été détectées auparavant. Bien que ce résultat ne soit pas particulièrement surprenant, s'il avait concerné des édifices à l'architecture plus classique, c'est la toute première fois que cela peut être formellement démontré pour les mégalithes de l'Europe néolithique, au cours de la Préhistoire récente. La perte d'information consécutive à la fouille d'un mégalithe qui éluderait une telle étude détaillée du bâti n'en apparaît



PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE, Le tumulus C de Péré, fig. 1 : A/ Vue aérienne du tumulus à l'issue de la campagne de fouilles réalisée en septembre 2020 (Cliché P. Gouézin), B/ Plan et coupe d'un sondage effectué en 2020 au sein des carrières latérales (Clichés et photogrammétrie L. Laporte), C/ Massif axial composé d'une succession de caissons remplis de pierres sèches, dégagé en 2020 sous l'extrémité orientale du tumulus C (Clichés et photogrammétrie : L. Laporte)



PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE, Le tumulus C de Péré, fig. 2 : Analyse du bâti au sein du tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Plaine d'Argenson, Deux-Sèvres). A et B/ Coupe nord-sud du tumulus C, au sein de la travée 6 et pour les parties les plus profondes de la partie orientale de la masse tumulaire : à moins d'une étude ou d'un démontage attentif et détaillé du bâti dans les secteurs adjacents, l'interprétation des faits ici observés aurait pu être totalement erronée (cf. C et D). C et D/ A titre d'exemple, la présence de deux sections au sein des parois et du remplissage de l'alvéole c89, dont une seule de ces deux sections est chaînée avec d'autres constructions adjacentes, illustre cette complexité. E/ Seules de telles études du bâti permettent cependant d'identifier les éléments techniques nécessaires au chantier de construction, qui jusqu'à présent étaient largement passés inaperçus car progressivement intégrés au sein des structures qui assurent le maintien de la masse tumulaire : pour exemple, un plan incliné qui donne accès à une plateforme plus élevée, au sein de différentes rangées d'alvéoles, au nord. (DAO : L. Quesnel, clichés et photogrammétries : L. Laporte)

que plus flagrante, ce qui est malheureusement le cas le plus fréquent, encore aujourd'hui.

La construction du tumulus C commence à l'est avec la mise en place d'une ligne de cloisons axiales en bois contre lesquelles s'appuient des caissons remplis de plaquettes calcaires. L'ensemble est surmonté par la construction d'un noyau central qui mesure une vingtaine de mètre de long, de forme trapézoïdale et disposant d'une rampe d'accès d'orientation nord/sud qui débouche au sud. C'est la structure de ce noyau central qui a surtout été étudiée en 2020. La masse tumulaire est ensuite élargie, puis allongée, jusqu'à former une plateforme dont la hauteur dépasse celle d'une personne humaine. Au fur et à mesure des travaux, l'élévation progressive des rangs est/ouest d'alvéoles aux murs de pierre sèche est aménagée de façon à faciliter la circulation des ouvriers par le biais de plateformes, de terrasses étagées et de plans inclinés qui courent parfois sur plusieurs dizaines de mètres de long. Cette première masse tumulaire présente également une forme trapézoïdale, avec une façade méridionale qui se situe dans l'axe de celle du monument quadrangulaire précédemment construit à l'ouest du cairn III, cinquante mètres plus loin. Le tracé de la façade septentrionale, dont l'axe est divergent, sera rectifié à plusieurs reprises. Des pierres dressées sont enfin disposées au sommet de cette plateforme dont le profil axial est horizontal. Puis vient la jonction avec le cairn III, qui s'accompagne également des travaux nécessaires à la mise en place de nouvelles structures d'accès comme à la transformation des espaces de circulation sur les flancs d'une masse tumulaire qui dépasse désormais plus de 2 m de haut. Le profil axial du tumulus C commence à s'ébaucher avec la partie la plus haute qui est désormais située près de son extrémité orientale. Le tracé de la façade septentrionale est à nouveau rectifié, alors que certaines assises de fondation dessinent déjà le plan au sol de ce qui deviendra l'état final du tumulus C. La forme donnée aux carrières latérales participe à la monumentalisation des lieux. Les étapes suivantes du

chantier de construction ne furent guère renseignées par la campagne de fouilles effectuée en 2020, si ce n'est dans les carrières latérales où l'égalesation des rejets d'exploitation crée comme un large glacis tout autour des masses monumentales. Les élévations des monuments de la nécropole précédente seront alors rectifiées. Les matériaux nécessaires à la construction seront désormais extraits de puits plutôt circulaires qui se regroupent à la périphérie des aménagements antérieurs. Progressivement, le tumulus C prendra ainsi sa forme définitive. Les élévations construites mesurent cent mètres de long, vingt mètres pour le plus large de ses petits côtés, et 3,5 m de haut à l'est.

La forme numérique de l'enregistrement en 3D est un autre des points forts, pour ce projet réalisé sur le long terme. Elle nous autorise à refaire la fouille en laboratoire, parfois même pour des campagnes qui datent de près de vingt ans, et à restituer dans l'espace chacune des étapes du chantier de construction. Bien entendu, les modèles doivent alors être actualisés au fur et à mesure de l'acquisition de nouvelles données. Ce travail, un peu lourd et fastidieux, a aussi été réalisé après la campagne de fouilles de 2020. A notre connaissance, cela n'avait jamais été effectué pour un site archéologique d'une telle ampleur et d'une telle complexité. Pour consolider définitivement le modèle, il restera à y intégrer les éléments acquis vers la fin des années 1990, alors que les méthodes d'enregistrement étaient toutes autres. En vu d'une publication de ces résultats, le dessin pierre à pierre de certaines des élévations sera nécessaire, assorti de bloc-diagrammes explicatifs. Une actualisation des études de mobilier pourra alors être lancée, pour la préparation d'une monographie. Parallèlement, une réflexion est engagée sur les modalités d'une mise en valeur de ce patrimoine inestimable, comme de la mise à disposition auprès d'un très large public des acquis de ce programme de recherche.

Laporte Luc

SAINT-SYMPHORIEN Les Pierrailleuses

C'est à l'occasion d'un diagnostic mené par l'Inrap à l'automne 2010 sur le projet d'extension du Parc d'Activités Economiques de la Plaine de Courance qu'un ensemble de quatorze enclos a été mis au jour sur la commune de Saint-Symphorien (Deux-Sèvres), au lieu-dit Les Pierrailleuses. Cette découverte a nécessité la mise en place d'une intervention complémentaire, et l'opération de fouille archéologique a débuté le 9 septembre 2019 pour s'achever le 20 août 2020. Si la découverte d'enclos, voire de sépultures associées à ceux-ci, n'a, en soi, rien d'exceptionnel, c'est surtout d'avoir pu mener à bien la fouille, sur

2,1 ha, d'un ensemble comportant une cinquantaine d'enclos bien conservés et présentant une structuration très particulière, qui l'est. Grâce à l'arrêté du service régional de l'archéologie portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive pour découverte d'importance exceptionnelle à Saint-Symphorien, tous les enclos ont pu être fouillés intégralement, à la fois manuellement et mécaniquement. Implanté en bordure du plateau calcaire dominant la plaine Niortaise et le marais poitevin, le site présente une organisation originale, avec des enclos circulaires centraux cernés d'enclos ouverts. Ces monuments sont variés, tant

dans leurs plans (circulaires, fermés ou interrompus, en fer à cheval ou en croissant), que par la profondeur des fossés ou le comblement de ceux-ci (avec ou sans plaquettes calcaires, aménagements internes dans les fossés). Quelques rares sépultures ont été mises au jour : un dépôt de crémation en contenant périssable, et quatre inhumations, dont deux placées dans de très grandes fosses quadrangulaires creusées au centre de deux enclos, l'un circulaire, l'autre en agrafe. L'étude du site et des mobiliers n'est, à l'heure de la rédaction de cette notice, qu'à peine initiée, et la datation des différents monuments n'est pas encore affinée, mais les premières observations, réalisées sur le terrain, indiquent une occupation au moins du IX^e siècle jusqu'au III^e siècles av. J.-C., mais peut-être un peu avant et un peu après.

Le site des Pierrailleuses a ceci de remarquable qu'il présente une organisation générale parfaitement structurée avec des enclos fossoyés circulaires en position centrale, fermés ou presque fermés, cernés d'enclos ouverts, positionnés comme autant de pétales de fleurs. Le site est traversé par deux anciennes voies, déjà visibles sur le cadastre de 1830, qui perturbent la lecture, en particulier à la jonction des deux voies. Cela interdit notamment d'examiner le lien entre les trois petits enclos ouverts, alignés au sud à la jonction des deux axes, et les trois autres, de taille un peu plus grande, placés au nord. Un peu plus à l'est, trois autres petits enclos sont encore alignés au sud de l'axe est/ouest, à proximité d'un autre de grand diamètre. La plupart des fossés des enclos sont interrompus ; seuls deux enclos sont totalement fermés. Si certains, ouverts, prennent une forme de fer à cheval ou de croissant, d'autres, circulaires, présentent une ouverture très étroite mais permettant toujours un passage vers la zone enclose. La fouille, partiellement manuelle, des fossés révèle, pour certains, qu'ils sont creusés non pas en continu, mais par grands tronçons successifs qui finissent par se rejoindre.

La datation de chacun des enclos n'est pas encore établie, mais l'extrême rareté des recoupements entre structures prêche pour des monuments visibles pendant toute ou presque toute la durée de l'occupation. Des phases d'entretien pourraient en avoir assuré la pérennité. Il semblerait logique de voir tout d'abord creusés les fossés des enclos fermés centraux auxquels viendraient s'agglomérer les enclos ouverts, mais les premières observations menées sur le mobilier indiquent une évolution du site bien plus complexe. Certains présentent de petites interruptions de leur tracé, constituant autant de passages vers les aires internes.

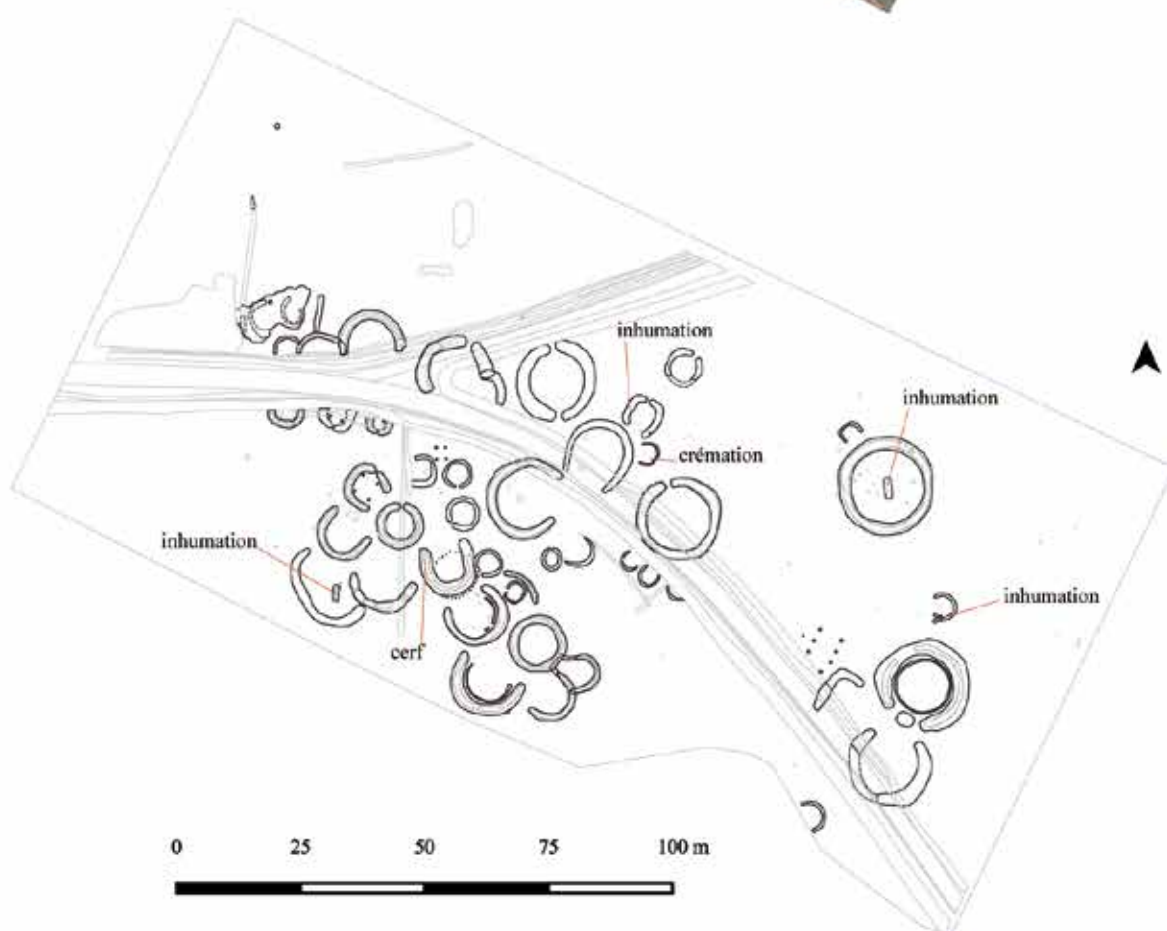
Les profondeurs conservées des fossés sont extrêmement variables, allant de 0,15 à 1,55 m, les plus profonds étant parmi ceux qui présentent le plus grand diamètre. Cette variabilité, sur un même site, mène à un questionnement sur le sens de l'investissement différencié engagé pour le creusement de chacun d'eux. Les plus profonds sont nécessairement les

monuments les plus remarquables, le volume de terre extraite et placée en tas au centre de l'enclos ou en talus, continu ou discontinu, marquant davantage le paysage. Mais quelles sont les raisons de cette différenciation ? Est-elle chronologique ou en lien avec le statut, la fonction de la structure ?

L'examen des comblements des fossés révèle une architecture complexe des monuments, non seulement en lien avec leur entretien éventuel, mais également avec des aménagements internes, la position des talus, ou bien encore le choix des matériaux déposés sur ceux-ci. A l'évidence, un tri de ces matériaux a été réalisé dès le creusement et l'extraction. La rareté des plaquettes calcaires dans certains comblements de fossés indique leur retrait volontaire des talus ou tertres placés à proximité, voire l'absence de ceux-ci et une évacuation plus lointaine des déblais. A l'inverse, les plaquettes sont calibrées dans d'autres comblements, et paraissent avoir glissé dans les fossés, avec des empilements qui pourraient témoigner de l'existence de petits murets. Cette architecture complexe est également révélée par la présence d'un enclos constitué, non pas par un fossé, mais par un cercle de poteaux régulièrement espacés, disparu lors du creusement d'un enclos fossoyé qui en reprend, à peu de chose près, le tracé. Dans trois autres enclos, une tranchée très étroite et peu profonde placée à quelques dizaines de centimètres des fossés suggère la présence d'une palissade, qui pourrait avoir servi à retenir les terres placées dans l'aire interne, ou à délimiter un espace (sacré ?).

Les zones encloses ne sont pas dépourvues d'aménagement. Notons en particulier un monument carré implanté dans l'aire interne d'un enclos ouvert. Rien ne permet toutefois de connaître l'élévation de ce bâtiment, de trois mètres de côté, ni même s'il s'agit d'un bâtiment en élévation. Les quatre poteaux pourraient ne pas être reliés, correspondre à une plate-forme, ou à la base de portiques. Un deuxième monument quadrangulaire, légèrement plus petit (1,50 sur 2 m) est placé entre deux enclos, ainsi qu'un troisième, d'environ 4 m de côté.

Classiquement, les enclos fossoyés circulaires, ovalaires ou en fer à cheval, sont considérés comme les vestiges de structures funéraires (du type tumulus, tertre), et l'archéologue n'hésite souvent pas à évoquer l'arasement du monument lorsque la dépouille du défunt manque (ce qui, de fait, est très fréquent). Ces ensembles d'enclos fossoyés groupés, connus tant en Centre-Ouest que dans tout le nord de l'Europe occidentale, sont souvent encore désignés sous l'appellation générique de « nécropole protohistorique à enclos ». Ils sont nombreux, et bien documentés, essentiellement dans le Sud-Est du Bassin parisien et l'Est de la France, avec des ensembles ne livrant que rarement plus de vingt enclos, et dont l'utilisation peut parfois débuter au Néolithique et perdurer pendant le second âge du Fer. Dès le Bronze moyen, ils fédèrent de grandes nécropoles à incinérations.



SAINT-SYMPHORIEN, Les Pierrailleuses : vue aérienne drone et plan général du site fouillé en 2019 et 2020 (inédit) (Cliché : R. Bernard, DAO : I. Kerouanton)

La présence de dépôts particuliers (riche mobilier céramique) dans certains enclos dépourvus de sépulture a permis à quelques chercheurs d'évoquer une fonction cultuelle. De ces observations est né le concept de « nécropole-sanctuaire ». Près d'un demi-siècle après, et malgré une documentation largement enrichie et rediscutée, la problématique n'a qu'assez peu évolué. La plupart de ces ensembles, qu'ils aient, ou non, été fouillés, restent considérés comme les vestiges de monuments funéraires, dont l'arasement aurait fait disparaître les sépultures.

La fouille intégrale de l'ensemble des Pierrailleuses permet de rouvrir ce dossier du statut de ces sites à enclos agglomérés. Si l'hypothèse de l'arasement d'éventuelles sépultures placées dans des tertres ne peut être évacuée, elle ne doit toutefois pas obérer toute autre hypothèse interprétative. Aux Pierrailleuses, il convient de s'interroger sur le déficit en défunts (quatre inhumations et un dépôt de crémation pour plus de quarante monuments), et la position des deux sépultures les plus remarquables. Toutes deux sont déposées en fosse quadrangulaire de grande taille, creusées dans l'aire interne de monuments spatialement opposés : l'une au centre d'un enclos circulaire placé sur la bordure nord-est du site, avec la tête au nord ; l'autre dans l'aire interne d'un grand enclos en agrafe placé sur la bordure sud-ouest, la tête au sud. Le mobilier accompagnant ces défunts indique une inhumation effectuée entre le VI^e et le IV^e siècle av. J.-C. Ces sépultures remarquables ne correspondent pas à la première occupation du site. L'étude n'en est

qu'à ses débuts, mais des éléments céramiques plus anciens, recueillis dans d'autres enclos, indiquent une fondation des premiers monuments au moins dès le IX^e siècle, et le cercle de poteaux pourrait se trouver parmi ceux-ci. Il est antérieur à un enclos ouvert vers le nord-ouest, au fossé très marqué et au fond duquel étaient déposés, près de l'extrémité la plus occidentale, deux massacres de cerf. L'examen des stratigraphies des fossés indique une dynamique de comblement complexe, non homogène d'un enclos à l'autre, signant une histoire et un fonctionnement distinct pour chacun d'entre eux, que l'étude qui débute tentera de préciser et éclaircir.

Même si la question du statut de ces ensembles est souvent soulevée, elle reste malgré tout rapidement évacuée et ces ensembles classés dans la sphère funéraire (avec arasement des sépultures). Il est cependant probable que d'autres dimensions sociales et culturelles, voire cultuelles, s'y superposent, le monde des morts n'étant jamais bien éloigné de celui des vivants. L'étude du site des Pierrailleuses ne pourra évidemment pas clore la question du statut de ces ensembles d'enclos protohistoriques, mais elle permet de largement ouvrir le débat, en le recentrant, peut-être, sur le plan de son évolution spatiale : les intentions des premiers occupants étaient-elles les mêmes que celles de ceux qui leur ont succédé trois à quatre siècles plus tard ?

Kerouanton Isabelle

Période récente

THOUARS

11 rue Drouyneau de Brie

Le projet d'une piscine individuelle dans le centre-ville de Thouars dans les Deux-Sèvres a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Le projet de piscine se limite à une surface de 6,5x3,6 m², soit 23,4 m² et sa profondeur n'excède pas 1,5 m.

L'emprise du projet se situe au nord-ouest du centre-ville historique, à l'intérieur de l'enceinte urbaine médiévale. L'actuelle rue Drouyneau de Brie correspond à un des axes, avec l'actuelle rue Jules Ferry, qui desservaient et encadraient l'enclos de l'abbaye de Saint-Laon. Notre terrain se localise au numéro 11 de la rue Drouyneau de Brie, à environ 150 m au nord de l'abbatiale Saint-Laon-de-Thouars et à 50 m au nord de l'hypothétique tracé de l'enceinte ecclésiastique. Cette abbaye fut fondée au début du XI^e siècle.

La tranchée a permis de révéler quelques couches archéologiques qui sont datées d'après le mobilier d'une période récente, globalement du XVII^e au XX^e siècles.

Ces vestiges récents se traduisent principalement par un mur, que corrobore le cadastre napoléonien, des remblais et une fosse dépotoir. Aucun niveau en place ni structure relatant de la période médiévale n'ont été décelés dans ce sondage. Cependant il n'est pas à exclure que des niveaux médiévaux puissent apparaître plus profondément, en-dessous de la cote (1,5 m) de terrassement de la future piscine.

Pellissier Julien

VANÇAIS

Église Saint-Martin, Place des Platanes

Un projet de drainage de l'église Saint-Martin et le réaménagement de la place des Platanes conduisirent à la réalisation d'un diagnostic, opération qui s'est déroulée du 20 janvier au 24 janvier 2020.

La prescription portait sur une superficie de 2 500 m², dans un secteur archéologiquement sensible, car se situant à quelques kilomètres du bourg antique de Rom.

Huit tranchées furent réalisées, afin de déterminer la présence de vestiges archéologiques. Des sépultures, des maçonneries ainsi qu'un probable sol ont pu être identifiés. Aucune chronologie précise n'a pu être fournie, faute de mobilier archéologique.

Parmi les vestiges, un se dégage particulièrement, la maçonnerie F7.1. Découverte dans la tranchée 7, cette construction est/ouest repose en partie sous le mur sud de travée droite du chœur. Sans stratigraphie précise et en absence de mobilier archéologique, il est impossible d'en préciser la chronologie. Les hypothèses se basent donc sur la chronologie relative entre cette maçonnerie, celle de l'église et l'environnement stratigraphique général de ce secteur. D'après les observations, ce secteur a subi très peu de changement depuis l'édification de l'église puisque ses fondations apparaissent en moyenne entre - 0,35 m et 0,65 m sous la surface actuelle. Cet édifice s'installe donc dans un secteur anciennement remblayé. La deuxième remarque concerne la maçonnerie F7.1, dont la mise en œuvre est soignée, avec des joints de bonnes factures et lissés. Cette qualité d'exécution semble plus spécifique à une élévation qu'à une fondation. Si cette hypothèse s'avère valable, elle confirmerait également la théorie d'une vaste campagne de remblaiement (naturel ou anthropique) après l'abandon du bâtiment. Il est pour l'heure impossible de définir la chronologie de ce premier bâtiment qui pourrait être du haut Moyen Âge ou de la période antique.

La construction d'une église à la période romane entraîna le développement d'un cimetière à sa périphérie. Une rare source iconographique (un dessin du XVIII^e siècle), le représente à l'ouest de l'église.

Les inhumations suivent grossièrement l'orientation de l'édifice, sauf dans la tranchée 1 où une légère inflexion vers le nord-ouest a pu être observée. Elle peut être due à une contrainte à proximité (chemin, mur ou autre sépulture par exemple). Les corps reposent en décubitus dorsal quand ils ont pu être observés, la tête placée à l'ouest (ou au nord-ouest dans le cas de la tranchée 1). Il semble que très vite, le cimetière se développe plutôt à l'ouest de l'église. En effet, à part des inhumations en coffre maçonné et quelques sépultures d'immature, on ne trouve pas la même densité à l'est qu'à l'ouest. Se pose aussi la question de savoir si cet emplacement, proche du chevet, n'est pas réservé à une population plutôt spécifique, voir privilégiée, à l'époque médiévale.

Bien que difficilement datable faute de matériel ou d'analyse, ces sépultures se distinguent par leur mise en œuvre. Un premier groupe de tombes est celui des inhumations en coffre, avec une distinction entre les sépultures en coffre maçonné (tranchée 8) et les sépultures en coffre simple (tranchée 1, 2 et peut-être 3 et 6). Ces tombes, qui se distinguent par l'utilisation de dalles calcaires plates, sont largement usitées à la période médiévale. L'utilisation d'un mortier pour sceller l'inhumation est peut-être une spécificité d'une période du Moyen Âge ou tout simplement le reflet du statut particulier de l'inhumé. A ce propos, un fait intéressant est à noter à propos de la tombe F8.3 où un épandage de charbon, parfois de grande section a pu être observé. Cette pratique particulière ne trouve malheureusement pas d'écho dans les sources chrétiennes, d'autant plus que ce phénomène n'a été observé que pour cette tombe. Il pourrait tout aussi



VANÇAIS, église Saint-Martin, Place des Platanes : vue générale de l'emprise du diagnostic, avec l'église Saint-Martin de Vançais (cliché : D. Martins)



VANÇAIS, église Saint-Martin, Place des Platanes : vue générale des maçonneries F7.1 et F7.2 (cliché : D. Martins)

bien s'agir d'un rite de purification de la tombe ou du dépôt des charbons utilisés lors de l'encensement du corps.

Se rapprochant des sépultures en coffre mais n'adoptant pas la même mise en œuvre, la sépulture F3.3 est constituée de moellons calcaires entourant le défunt ainsi que disposés comme couverture. La présence de planches de coffrage et de couverture est supposée dans ce cas. Cette mise en œuvre particulière rappelle la période médiévale également.

Un autre groupe comprend les sépultures en cercueil clouté. Un cas avéré fut repéré dans la tranchée 3, mais peut être supposé dans les sondages à l'ouest de l'église. L'utilisation du cercueil clouté est utilisée depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours.

Le dernier groupe de sépultures observé est celui des inhumations en pleine terre, que l'on retrouve quasiment dans toutes les tranchées (sauf la tranchée 5). Comme pour les sépultures en cercueil, ce mode d'inhumation est utilisé depuis la période médiévale.

C'est parmi les vestiges les plus récents que s'insèrent les maçonneries F7.2 et F7.3. F7.2 s'appuie contre le contrefort plat est de la travée droite du chœur et il coupe la maçonnerie F7.1. Ces premières constatations permettent d'ores et déjà de proposer un premier jalon chronologique, à partir de l'époque romane. Le cadastre de 1831 représente un bâtiment, une sacristie, au niveau du mur sud de la travée droite du chœur correspondant aux deux murs dégagés lors de ce diagnostic. Ce document permet ainsi de fixer le terminus ante quem à laquelle cette construction fut ajoutée. Les sources ne sont pas très loquaces quant à l'ajout ou l'existence de cet appendice. Le dessin du XVIII^e siècle figurant l'église de Vançais ne la représente pas non plus, de sorte qu'il est possible de supposer une construction à partir de cette période. Sa destruction intervient en 1996 lors de la restauration du clocher et du chevet.

Enfin, l'existence d'une mare est à signaler dans la partie ouest de la place des Platanes, repérée dans la tranchée 5 du diagnostic. Connue par les anciens habitant Vançais, elle est visible sur des cartes postales du début du XX^e siècle. Son ancienneté n'a pu cependant pas être déterminée.

Martins David



VANÇAIS, église Saint-Martin, Place des Platanes : vue générale des sépultures en coffre de la tranchée 8 (cliché : D. Martins)

Moyen Âge,
Époque moderne

VILLIERS-EN-PLAINE

44, route de Niort

La commune de Villiers-en-Plaine est située à une quinzaine de kilomètres au nord de Niort au sein d'une plaine calcaire dédiée à la culture céréalière. Le peuplement y est dense dès la période néolithique comme l'indiquent les nombreux sites reconnus au cours des travaux de l'autoroute A83 « Nantes-Niort » dont le tracé emprunte les vallées sèches de la plaine. Le développement du village demeure toutefois peu documenté. Deux noyaux de peuplement sont identifiés. L'un serait situé en marge du château vraisemblablement reconstruit au XIII^e siècle sur les ruines d'un premier édifice alors que l'autre serait plutôt associé à l'actuelle église paroissiale dédiée à Saint-Laurent construite au XIV^e siècle (cf. fig. 1).

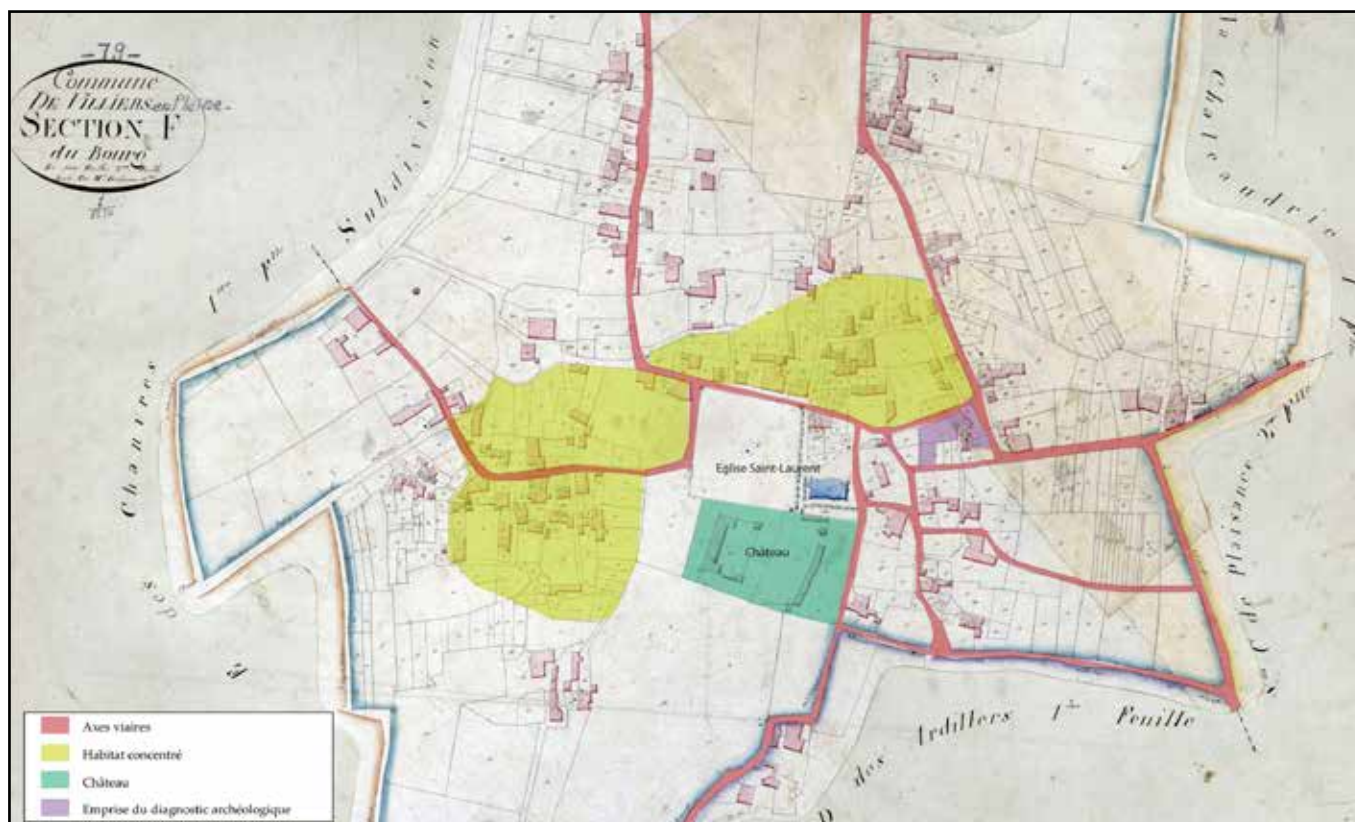
La parcelle concernée par le futur projet est limitrophe de ce second noyau de peuplement, bordée, à l'est,

par une voirie probablement ancienne et, à l'ouest, par l'église dont le chevet est situé à moins d'une centaine de mètres.

Cinq tranchées de diagnostic ont été réalisées sur l'emprise du futur projet de constructions commerciales.

À l'exception du secteur situé aux abords de la voirie principale, le reste de la parcelle rend compte d'au moins trois grandes phases d'occupation.

La première est située à l'ouest, au plus près de l'église, ainsi qu'au sud du site. À l'ouest, elle se manifeste sous la forme d'une construction maçonnée assez frustre (solin ?) appartenant probablement à un bâtiment non identifié dans le cadre de l'opération archéologique. Plus au sud, le bâti paraît plus dense et mieux conservé. Des niveaux de sols sont notamment préservés. L'abandon de ces espaces semble assuré



VILLIERS-EN-PLAINE, route de Niort, fig. 1 : principaux axes structurants du bourg de Villiers-en-Plaine. Fonds de plan (cadastre de 1824, section F1 © AD Deux-Sèvres, section F1, 3P252/13)



VILLIERS-EN-PLAINE, 44 route de Niort, fig. 2 : vestiges de bâtiments (XVe-XVIe siècles) et sols préservés (Cliché : E. Barbier)

au cours du XIIe siècle suite au remblaiement du site possiblement soumis à de fréquentes submersions dues à des remontées de la nappe phréatique, comme cela a pu être observé au cours de l'opération. Cette couverture sédimentaire assez rocailleuse semble servir de support à la seconde phase d'occupation concentrée sur la partie centrale du futur îlot d'aménagement. Un ensemble bâti composé de nombreuses maçonneries attestant d'au moins trois phases distinctes d'aménagements a été identifié (cf. fig. 2). La construction y est soignée et les sols bien construits (mortier ou terre battue). Le mobilier recueilli parmi les derniers niveaux d'occupation est relativement abondant et suggère un abandon vers la fin du XVe siècle, voire le début du XVIe siècle.

L'espace est entièrement réaménagé au cours d'une période récente. De nouveaux bâtiments sont édifiés le long de la voirie. Parmi ceux-ci, une forge a été identifiée. Abandonnée au début du XXe siècle, elle fut dans la seconde moitié du XXe siècle réhabilitée au profit d'un garage automobile et d'un nouvel ensemble bâti qui accueillait un café-restaurant jusqu'à une période récente.

Ces multiples vestiges témoignent d'une occupation inédite et originale étant donné sa situation marginale par rapport aux noyaux de peuplement du bourg (château et église paroissiale). Une étude plus exhaustive de cet espace permettrait sans nul doute de mieux caractériser la dynamique de développement largement méconnu du bourg de Villiers-en-Plaine.

Barbier Emmanuel

NOUVELLE-AQUITAINE DEUX-SEVRES

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 0

N°						N°	P.
207281	GLENAY-AIRVAULT-TESSONNIÈRE	Le Patis aux Chevaux	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	14	353
207252	DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES	Prospection recherche diachronique	BOUCHET Eric	BEN	PRD	-	353

AIRVAULT, GLENAY ET TESSONNIERE

Ferme éolienne du Pâtis aux Chevaux

Le diagnostic archéologique du Pâtis aux Chevaux à Airvault a été réalisé en amont d'un projet de construction de six éoliennes. Nous sommes intervenus sur quatre emprises d'aérogénérateurs. L'opération d'une durée de 3 jours de terrain a permis de faire des sondages sur 8 à 10 % des surfaces concernées. La douzaine de tranchées a permis d'identifier la

couverture sédimentaire et révélé deux indices anthropiques à savoir la présence de deux fragments de panse de poteries isolés en fond de labour (E05) et l'usage de la technique de destruction d'une souche par le feu à une période indéterminée (E06).

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

Néolithique

PROSPECTION RECHERCHE DIACHRONIQUE SUR LE DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

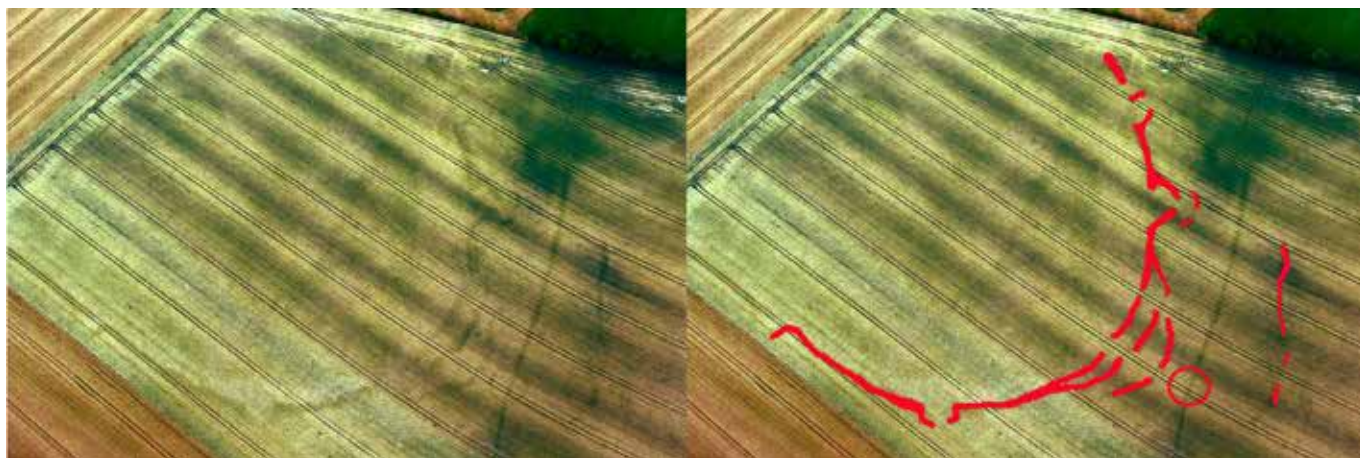
Vu les restrictions temporelles dues aux contraintes de la Covid-19, les prospections aériennes que nous conduisons se sont principalement concentrées sur les départements de la Charente et de l'est de la Charente-Maritime.

Lors d'un vol qui a débordé sur le sud des Deux-Sèvres, une nouvelle enceinte attribuable à la période néolithique a été localisée sur la commune de Saint-Martin-d'Entraigues. Seule la moitié sud de la zone enclose a été révélée. Elle semble ceinturée

par un large fossé interrompu par plusieurs secteurs d'entrées principalement architecturés en pinces de crabe.

Un enclos circulaire fossoyé attribuable à la protohistoire est situé à l'extérieur de l'enceinte, dans l'axe et à quelques mètres d'une entrée du camp néolithique.

Bouchet Éric



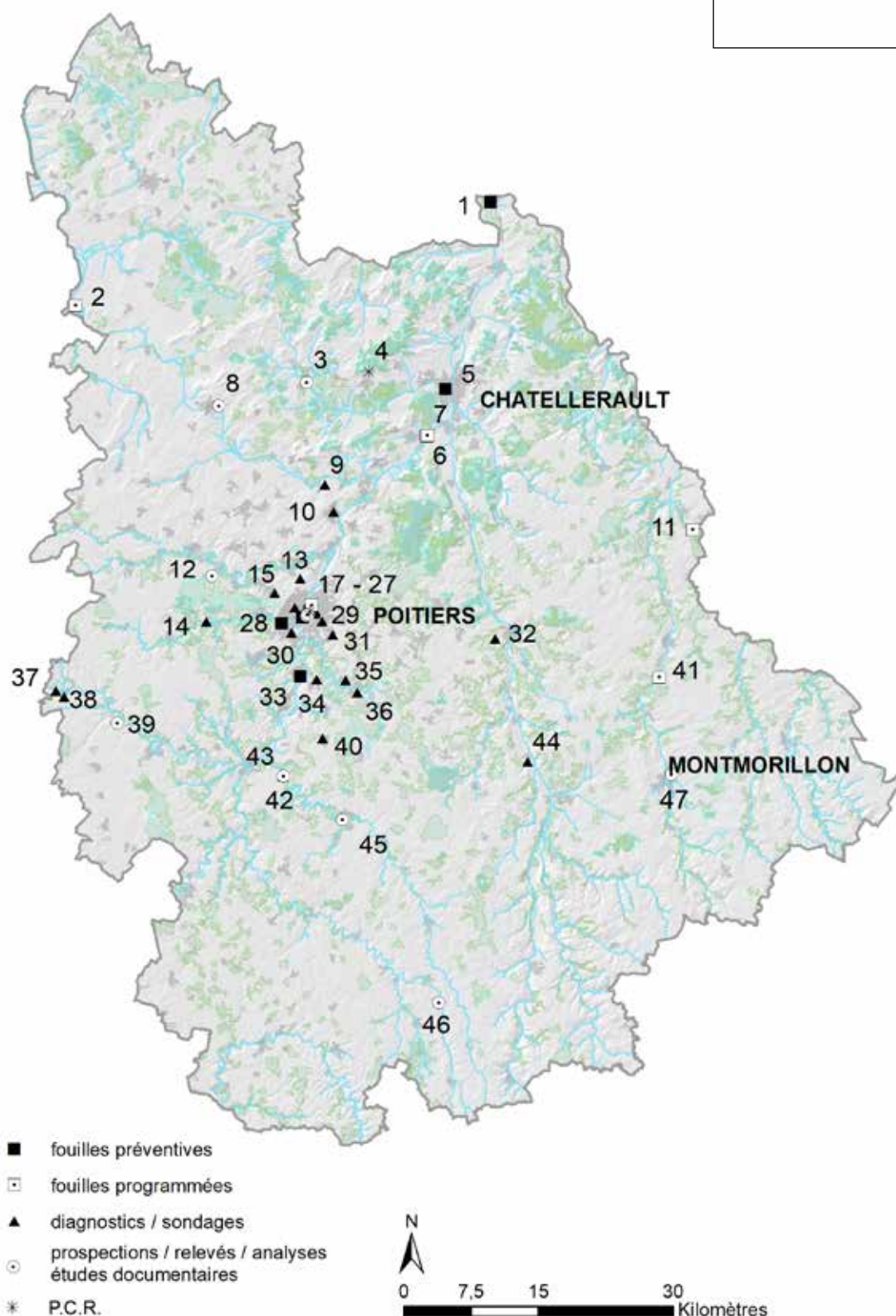
Prospection recherche diachronique sur le département des Deux-Sèvres : Saint-Martin-d'Entraigues, enceinte néolithique à fossé interrompu (Cliché : E. Bouchet)

NOUVELLE-AQUITAINE VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



N°						N°	P.
207306	ANTIGNY	Grotte du Taillis des Coteaux	PRIMAULT Jérôme	MCC	FPR	41	356
207411	BÉRUGES	Les Cours	CONNET Nelly	INRAP	OPD	14	356
	CHÂTEAU-LARCHER	Théâtre de verdure	MARTINS David	INRAP	OPD	42	358
207254	CHÂTEAU-LARCHER	Impasse du Vieux Château	VANEXEM Amélie	ETU	PRT	43	358
207300	CHÂTELLERAULT	Rue du Collège	GERARDIN Cédric	EP	FP	5	360
207443	CIVAUX	Sous le Peu	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	44	362
207294	GENÇAY	Le Château	ARMAND Clément	ETU	PRT	45	362
207260	JARDRES	Rue de Breigny	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	32	362
207321	JAUNAY-MARIGNY	Rue de la Fanfardière	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	9	363
207267	JAUNAY-MARIGNY	3 bis rue de Poitiers	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	10	363
207394	JAZENEUIL	Maison du XVe siècle	BELLIARD Christophe	COL	SD	39	363
207437	LENCLOÏTRE	Ancien couvent des Hommes	MAROT Emeline	EP	SD	3	364
206975	LIGUGÉ	Centre bourg	MARTINEAU Anne-Sophie	EP	FP	33	366
207299	MIREBEAU	L'ancien Château	FRANCESCHI Samuel	ETU	PRT	8	366
207046	MONCONTOUR	Le Château	THOMAS Hugo	ETU	FPR	2	366
207318	NAINTRÉ	Les Berthons, Le Clain	CAYRE Morgane	EP	FPR	6	367
207319	NAINTRÉ	Les Berthons	NICOT Brice	EP	FPR	7	368
207226	NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	Rue de la Croix de la Garde	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	35	368
207220	NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	La Vallée Mathée	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	36	369
207265	POITIERS	29 rue Georges Servant	BILLY Benoît	INRAP	OPD	20	369
207243	POITIERS	Rue de la Milerie	CONNET Nelly	INRAP	OPD	31	369
207244	POITIERS	Rue Serge Rouault	CONNET Nelly	INRAP	OPD	30	370
207334	POITIERS	8 rue Saint-Maixent	GERBER Frédéric	INRAP	OPD	22	370
207371	POITIERS	8 place de la cathédrale	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	23	371
207386	POITIERS	ZAC Alienor d'Aquitaine, République IV	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	13	371
207343	POITIERS	Quartier Le Puloch	MAGUER Patrick	INRAP	OPD	16	372
207404	POITIERS	25 rue des Carmes	MARTINS David	INRAP	OPD	21	373
207264	POITIERS	193-203 rue du Faubourg du Pont-Neuf et 18 rue du Petit Tour	MARTINS David	INRAP	OPD	29	373
207101	POITIERS	Jardin des Droits de l'Homme	BILLY Benoît	INRAP	FP	18	374
206888	POITIERS	Hôtel d'Estissac	BOISSERIE Florence	EP	FP	27	376
207090	POITIERS	Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf - Phase 2	PAULIEN Elsa	EP	MH	17	378
207395	POITIERS	8 rue Jean Alexandre	BELLIARD Christophe	COL	SD	26	378
207302	POITIERS	Prospection thématique subaquatique sur les rivières	GORIN Camille	ETU	PRT	24	378
207395	POITIERS	Inventaire et étude d'éléments lapidaire antiques	GUERRAUD Alexis	ETU	PRT	25	379
207291	POITIERS	Le Palais de Poitiers et ses abords	PROUTEAU Nicolas	SUP	PCR	19	379
207184	PORT-DE-PILES	Bois du Sapin et remise du Quart	LETROSNE Harold	EP	FP	1	379
207328	QUINÇAY	La Grande Roche de la Prémarie	SORESSI Marie	UNIV	SD	12	381
207059	SAINT-MARTIN-L'ARS	L'Abbaye Notre-Dame de La Réau	DUPUIS Alice	ETU	PRT	46	381
207320	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ	Pied Griffé	MORLEGHEM Daniel	BEN	FPR	11	382
207347	SANXAY	Saugé	CONNET Nelly	INRAP	OPD	38	383
207263	SANXAY	Bâtiment d'accueil sur le site gallo-romain	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	37	383
207301	SCORBÉ-CLAIRVAUX	Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain à la frontière entre Poitou, Anjou et Touraine (XIe-XVle s.)	PROUTEAU Nicolas	SUP	PCR	4	384
207385	SMARVES	Rue des Quatre Assiettes et rue de la Clorine	CONNET Nelly	INRAP	OPD	34	384
207410	VILLEDIEU-DU-CLAIN (LA)	Place de la mairie	MARTINS David	INRAP	OPD	40	384
207204	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	Pouzioux-La Jarrie, giratoire RD12	CONNET Nelly	INRAP	OPD	15	386
207322	VOUNEUIL-SOUS-BIARD	Rue du Moulin	GUILLLOTEAU Eric	EP	FP	28	386

**ANTIGNY
Grotte du Taillis des Coteaux**

L'année 2020 devait marquer la vingtième campagne de terrain dans la grotte du Taillis des Coteaux, mais aussi la première année d'une nouvelle campagne triennale de recherche (2022 / 2022) centrée sur l'exploration de la séquence anté-DMG (AG/EG-VI et VII) du site. Cependant, les conditions sanitaires n'ont pas permis de tenir comme prévu cette campagne de fouille estivale, remplacée, en accord avec le service régional de l'archéologie, par un chantier des collections.

L'objectif de ce chantier des collections était de mettre aux normes actuelles le conditionnement des collections magdaléniennes du Taillis des Coteaux, de contrôler l'inventaire général du mobilier et d'indexer la documentation numérique. Ce chantier s'est déroulé dans les locaux du CCE de Poitiers du 15 juillet au 15 novembre 2020 avec l'aide ponctuelle de quatre étudiants bénévoles (cf fig.). En raison des conditions sanitaires automnales, l'opération a dû être écourtée de trois semaines. Au final, un peu plus de 80% des 40 000 pièces coordonnées et lots de prélèvements ont pu être traités, permettant de regrouper les collections dans une centaine de bacs de conditionnement (sur les 180 bacs initiaux). L'inventaire général des collections ainsi que toute la documentation numérique ont pu être contrôlés et indexés, à l'exception de la numérotation des bacs et des sacs de conditionnement, opération prévue en fin de mission.

En parallèle, nous avons poursuivi notre programme d'analyses, plus particulièrement centré cette année sur la datation absolue des différents épisodes du Magdalénien inférieur conservés dans la séquence externe (AG-III) de la grotte. Ainsi, 8 nouveaux échantillons ont été étudiés, dont 4 bénéficiant d'un pré-traitement par ultrafiltration. Les résultats confortent la durée du Magdalénien inférieur (entre 17 700 et 16 700 uncal. BP) et précise le rythme des changements techniques internes à ce techno-complexe.

Primault Jérôme



ANTIGNY, Grotte du Taillis des Coteaux :
Le chantier des collections du Taillis des Coteaux (cliché : J. Primault).

**BÉRUGES
Les Cours**

Le diagnostic réalisé à Béruges au lieu-dit Les Cours a permis la découverte d'une nécropole antique à incinération dont les premiers éléments permettent de proposer le fonctionnement entre la seconde moitié du 1er siècle av. et le milieu du deuxième siècle ap. J.-C. Cette nécropole se compose d'un enclos quadrangulaire de 18,5 m de largeur interne avec un

espace de crémation intérieur et des incinérations en périphérie de l'enclos, principalement sur son flanc ouest (cf. fig.).

Malgré une conservation relativement médiocre des incinérations en raison principalement de leur très faible enfouissement, cet ensemble funéraire du début du Haut Empire n'en est pas moins exceptionnel

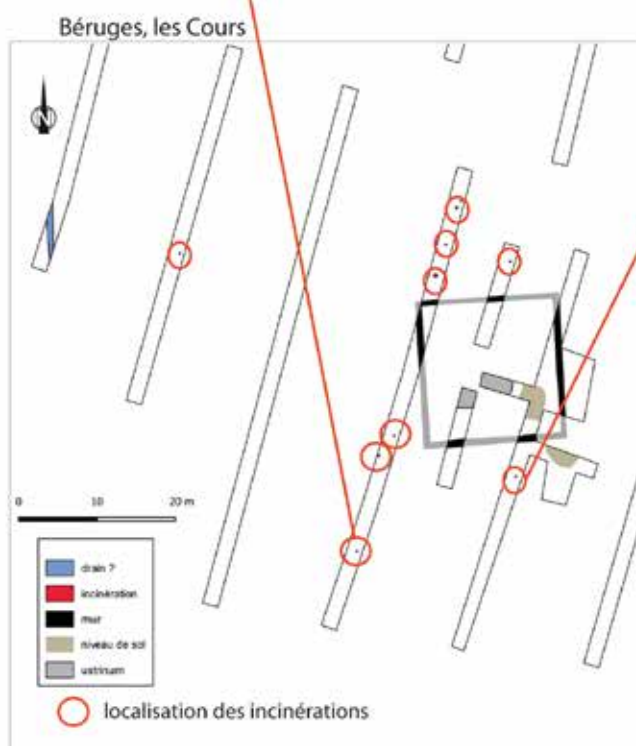
à l'échelle de l'ancienne région Poitou-Charentes. Il s'agit en effet à ce jour de l'une des rares nécropoles de ce type associant des incinérations à un enclos maçonné contenant un probable ustrinum.

Située à 800 m du site antique de Béruges, la question d'une nécropole liée à l'agglomération est sérieusement à envisager, même si l'hypothèse d'une zone funéraire associée à un grand domaine foncier antique doit également être prise en compte. Rappelons que, pour l'instant, aucune nécropole de la période romaine n'est connue à Béruges et dans ses environs. La présence d'une vaste nécropole mérovingienne en relation avec l'occupation du bourg à 400 m plus à l'est,

au lieu-dit le Verger-Bonnet, installée à l'emplacement d'un possible sanctuaire antique, pourrait ainsi être dans la continuité de la nécropole des Cours (Bertrand *et al.*, 2008).

Connet Nelly, Maguer Patrick, Guitton David,
Farago-Szekeres Bernard, Lemaitre Séverine et
Véquaud Brigitte

- Bertrand *et al.*, 2008
- Bertrand I. Coord., Chabanne J.-P. et Vidonne-Lebrun S. : 30 ans de découvertes archéologiques à Béruges (86), Association les Amis de Béruges, éd. Association des publications chauvinoises, Cahier n° 36, 2008, 237 p.



BÉRUGES, Les Cours : plan des vestiges de la nécropole, vue aérienne de l'enclos, et exemple de deux urnes en verre (vue drone D. Martins, Inrap).

CHÂTEAU-LARCHER

Théâtre de verdure

Un projet de réalisation de théâtre de verdure sur la parcelle en contrebas de l'église Notre-Dame conduisit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'opération, dont la prescription portait sur une surface de 2 000 m², fut réalisée entre le 17 février et le 19 février 2020.

Quatre tranchées furent réalisées pendant ce diagnostic. Elles n'ont pas permis de reconnaître de vestiges archéologiques. Des observations de terrain, sous formes de logs, donnent un profil stratigraphique général de la parcelle sondée.

Martins David



CHÂTEAU-LARCHER, Théâtre de verdure :
vue aérienne des tranchées de diagnostic (cliché : D. Martins)

Moyen Âge,
Moderne

CHÂTEAU-LARCHER

Impasse du Vieux château

Château-Larcher est une commune située à vingt-cinq kilomètres au sud de Poitiers et à quelques kilomètres à l'est de Vivonne. Situé dans le méandre de la Clouère, un affluent du Clain, le castrum domine le bourg sur un promontoire rocheux calcaire depuis le IX^e siècle, période des premières sources écrites connues sur le château. Le village est localisé le long de la route départementale 88 menant de Poitiers à Civray.

Le site castral suscite un intérêt scientifique depuis le début du XIX^e siècle. L'abbé Alexandre Bénoni-Drochon, érudit local, compile un vaste ensemble documentaire sur l'histoire du château et de ses environs dans une monographie en 1875 (Benoni-Drochon, 1875). De nombreux possesseurs se sont succédés depuis le milieu du IX^e siècle jusqu'à la Révolution française où le château est vendu comme carrière de pierre. Sur cette longue période d'occupation du site, certains possesseurs sont mentionnés dans les sources écrites comme Achard, au Xe siècle, qui est le nom donné au site, les vicomtes de Châtellerauld du XI^e au milieu du XII^e siècle avant qu'Hugues IX le Brun apparaisse en tant que seigneur en 1196. Les Lusignan possèdent le château jusqu'à la fin du XIII^e siècle. À partir de cette période il entre dans le giron du roi de France. Si le castrum est aux mains de riches alleutiers du IX^e au Xe siècle, à partir du XI^e siècle et ce jusqu'à son abandon à la fin du XVIII^e siècle, il ne fait plus parti des pôles élitaires majeurs du sud du Poitou. Il s'agissait plus probablement d'une place fortifiée intégrée dans un plus vaste réseau de fortifications afin de contrôler les territoires du Sud du Poitou. Au XV^e siècle, les textes font état de reconstructions successives du château d'abord par Jeanne de Maillé

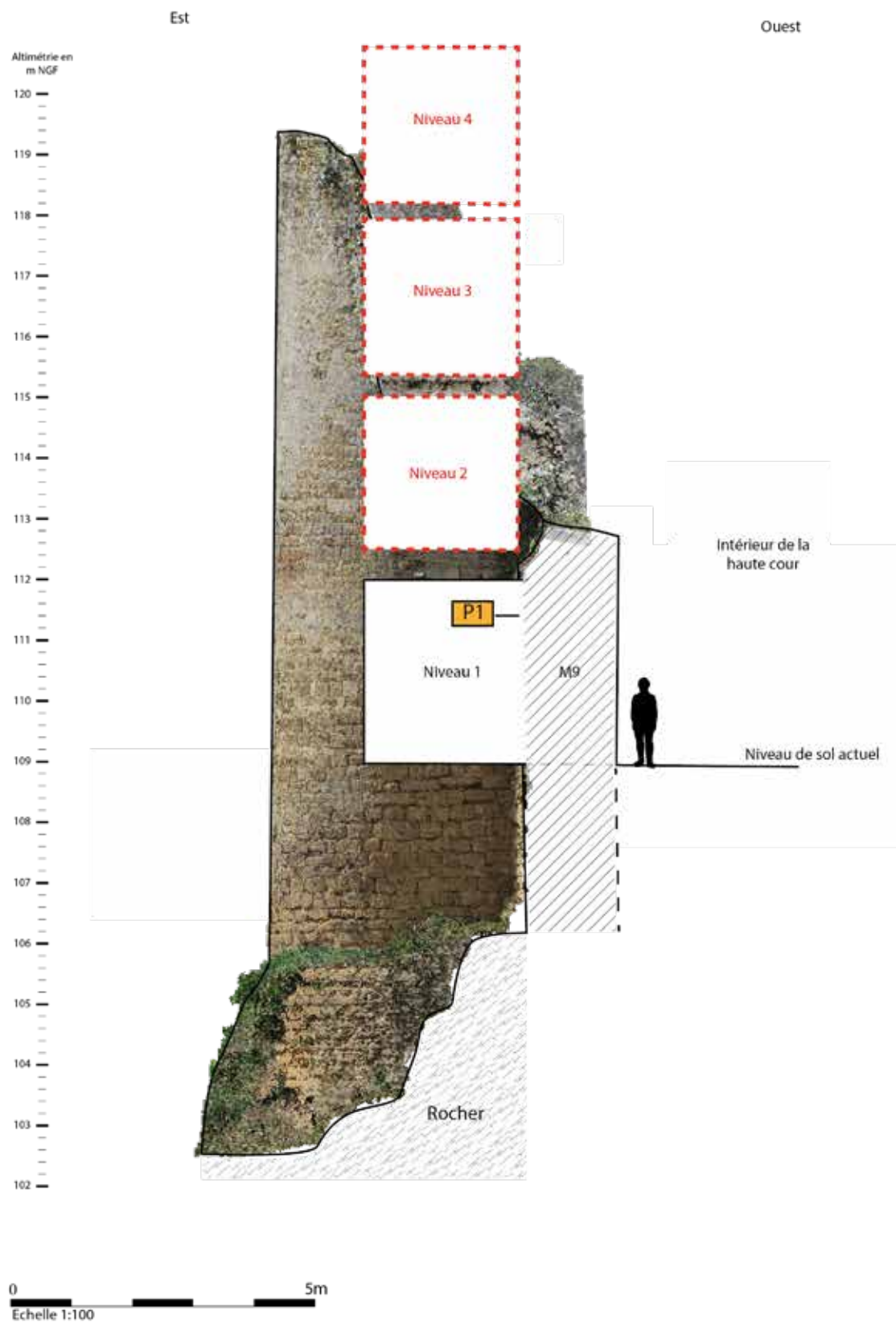
en 1450, puis par le seigneur Poncet de Rivière en 1478.

Les premières études exhaustives et descriptives du château débutent en 1989 avec le mémoire de Brigitte Véquaud portant sur l'église paroissiale (Véquaud, 1989). En 1992, Christophe Evrard décrit et analyse le châtelet d'entrée principal du château, toujours dans le cadre de travaux universitaires (Evrard, 1992). Puis, en 1997, Jeannie Beving propose pour la première fois une chronologie relative de l'ensemble castral à l'appui



CHÂTEAU-LARCHER, impasse du Vieux château, fig1 : Relevé numérique en 3D (SRA Bordeaux©). De gauche à droite, châtelet d'entrée (T8) la tour 7 et la courtine M9, vue depuis l'est.

Profil nord de T7



Relevé numérique : Olivier Bigot et David Gislard (SRA Bordeaux). Orthophotographie, infographie et DAO : Amélie Vanexem.

CHÂTEAU-LARCHER, impasse du Vieux château, fig2 : Profil nord de T7 (DAO : A. Vanexem).

d'une description très détaillée du château pour son mémoire de maîtrise (Beving, 1997). En 2019, la tour à éperon fait l'objet d'une étude de bâti complétée d'une étude documentaire pour des recherches en master (Vanexem, 2019).

La campagne de 2020 est la continuité de cette étude de bâti de la haute cour menée en 2019. Elle s'est attachée à analyser l'ensemble construit que forment la courtine M9, la tour 7 et la tour 8 du châtelet d'entrée (cf fig.1). Ceci dans le but de comprendre l'évolution architecturale de cette partie du château. Il s'avère qu'au moins trois phases de construction ont été identifiées. Dans un premier temps, le plateau est mis en défense par la mise en place de la courtine M9 à l'est, de la tour à éperon au nord-est, de la tour 7 et du châtelet d'entrée à deux tours semi-circulaires (cf. fig.1). La deuxième phase correspond à une réfection des éléments bâtis existants. Il s'agit de l'ajout d'un escalier en vis est également l'angle nord-est, qui permettait de desservir un ou plusieurs étages supérieurs, du reparalement de la tour 7 et de la tour 8 du châtelet d'entrée. On aménage une cheminée dans la tour 7 et des niveaux supérieurs sont construits. Les indices architecturaux ont permis de déceler minimum quatre niveaux de circulation à l'intérieur de la tour (cf. fig.2). Des latrines sont également installées entre la T7 et la T8 du châtelet d'entrée. Les sources susceptibles de contenir des informations sur ces nouveaux éléments,

correspondent aux documents de la deuxième moitié du XVe siècle cités plus haut. La haute cour devient un véritable lieu de résidence pour ses possesseurs. La datation par 14C de charbons de bois prélevés sur la tour 7, la cage d'escalier à vis et la tour 8, permettent de donner raison à ces sources textuelles. Enfin, la troisième phase de construction entraîne la perte progressive de l'aspect défensif et de l'abandon du site comme lieu de résidence. Les ouvertures, comme les fenêtres, sont bouchées. L'accès à la T7 se fait aujourd'hui par une nouvelle porte maçonnée (P1, cf. fig.2).

Vanexem Amélie

- Benoni-Drochon, 1875
- Benoni-Drochon A. : « Château-Larcher et ses seigneurs. Recherches historiques », Mémoires de la SAO, vol. 39, 1875, p. 65-563.
- Beving, 1997
- Beving J. : Le château de Château-Larcher, Mémoire de Maîtrise sous la direction de Nadine Dieudonné-Glad, Poitiers : Université de Poitiers, 1997.
- Evrard, 1992
- Evrard C. : Les ouvrages d'entrée fortifiés des châteaux-forts, Mémoire de DEA sous la direction de Marie-Thérèse Camus et Pierre Durand, Université de Poitiers, 1992.
- Vanexem, 2019
- Vanexem A : Le château de Château-Larcher (86). Etude archéologique de la tour à éperon, rapport final d'opération, Poitiers, SRA, 2019.
- Véquaud, 1989
- Véquaud B. : L'église Notre-Dame et Saint-Cyprien de Château-Larcher, mémoire de maîtrise sous la direction de Marie-Thérèse Camus et Piotr Skubiszewski, Poitiers, 1989.

Moyen Âge,
Moderne

CHÂTELLERAULT Rue du Collège

Une fouille archéologique préventive réalisée entre le 10 février et le 17 mars 2020 a porté sur une superficie légèrement inférieure à 300 m², dans le parc de la maison de retraite La Musardine. L'instauration du premier confinement inscrit dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 le 17 mars 2020 a mis un terme précoce à la fouille, imputant les trois derniers jours d'intervention.

Un diagnostic archéologique mené par David Martins en 2019 (Martins, 2019) avait mis en lumière des restes de l'ancien collège de la ville ayant fait l'objet d'une monographie par Camille Pagé en 1902 (Pagé, 1902). Deux phases avaient alors été observées par l'entremise de 4 sondages. La fouille sédimentaire a par définition pu aller plus loin en collectant des données échelonnées depuis la période carolingienne à l'époque contemporaine. Doublée d'une étude documentaire, cette opération permet de mettre en correspondance plusieurs problématiques posées par le cahier des charges de la prescription. Ainsi nous en savons davantage aujourd'hui sur les processus d'implantation de l'établissement scolaire, sur l'occupation antérieure du secteur et sur l'évolution historique du proche quartier. Malgré des

vestiges frustes du fait de troncatures stratigraphiques importantes liées aux différents travaux que le secteur a vécu à travers l'histoire, et malgré des études encore en cours, il est possible à travers cette notice de présenter de manière fiable quelques résultats.

Historiquement, le quartier adjacent à l'église Saint-Romain a toujours été considéré comme un castrum en tant qu'entité traduite par l'association château-bourg. D'après nos recherches, nous lui préférons la définition d'enclos ecclésial, ce que le cadastre du XIXe siècle révèle assez bien. Le lotissement rayonne autour de l'église elle-même bornée par un négatif de fossé et/ou d'enceinte. Ce lotissement a dû prendre sa source au moins à parti du XIe siècle.

C'est en périphérie immédiate que l'emprise de la fouille qui nous concerne se situe, faisant partie de la paroisse de Saint-Romain. Si les textes nous enseignent que le collège a vu le jour à partir de 1467, et qu'un « logis des écoles » existait déjà en 1362, une occupation est visible depuis au moins le XIe siècle au regard des premiers résultats d'étude. Des reliquats de sol, de radiers et de restes frustes de murs jalonnent les couches profondes du site.



CHÂTELLERAULT, Rue du Collège, La Musardine : vue du chantier en cours de fouille depuis les combles de la maison de retraite à l'est (Cliché : C. Gérardin)

Concernant le collège en lui-même, son implantation semble dans un premier temps occuper les bâtiments présents avant sa venue au XVe siècle. Mais par la suite, il apparaît que l'organisation de l'établissement vient à remodeler l'espace en dessinant deux zones, une cour et un jardin tous deux séparés par un puissant mur de soutènement. Dès lors les bâtiments antérieurs sont détruits et remplacés par des constructions périphériques que notre emprise n'a malheureusement pas pu tutoyer. Seules les études de plan permettent d'identifier leur existence.

Dans ce cas de figure, nombre de vestiges touchent au système d'assainissement qui serpentait sous le sol de la cour pour la gestion des eaux usées. Nous avons donc rencontré des latrines ainsi que des égouts articulés avec deux puisards. Ces procédés sont caractéristiques des traités d'assainissement

du XIXe siècle. La topographie du lieu a également pu être étudiée, sachant que les niveaux n'ont cessé d'augmenter créant la puissante terrasse que l'on connaît aujourd'hui et qui domine la Vienne.

La genèse de Châtellerault est émaillée de nombreuses interrogations. C'est pourquoi chaque opération archéologique préventive dans le centre-ville est essentielle au dessin de sa frise historique qui malgré tout s'enrichit de plus en plus.

Gérardin Cédric

- Pagé 1902
- Pagé C. : Monographie du Collège de Châtellerault 1467-1902, Châtellerault : Imprimerie Rivière, 1902.
- Martin 2019
- Martins D. : Nouvelle-Aquitaine, Vienne, Châtellerault, Rue du Collège, rapport d'opération de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, SRA Nouvelle-Aquitaine, 2019.

CIVAUX

Sous le Peu

Le projet de construction d'une crèche multi-accueil par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise des travaux d'évaluation est localisée au lieu-dit Sous le Peu, à mi-chemin entre le bourg de Civaux et le hameau de Monas, le long d'une rupture de pente dominant la rive gauche de la vallée de la Vienne. La prescription de diagnostic concerne les parcelles ZL 27 et 28 et porte sur une superficie de 6 090 m².

L'opération de terrain s'est déroulée du 2 au 4 décembre 2020. Elle avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant

localisé dans un secteur archéologiquement sensible, puisqu'à proximité d'un habitat de l'âge du Bronze final et d'une occupation antique du I^{er} siècle de notre ère ayant récemment fait l'objet d'une fouille préventive par l'Inrap.

Les deux tranchées réalisées sur l'assiette du projet représentent une superficie cumulée de 599 m², soit 9,85% de la superficie totale des parcelles et 11,2% de la superficie accessible. S'il a été possible d'observer la stratigraphie générale de l'emprise, aucune structure en relation avec les entités archéologiques recensées dans le secteur de Monas n'a pu être mise en évidence à l'issue de l'opération.

Maitay Christophe

Bas Moyen Âge

GENÇAY

Le château

■ Étude de la poterne, de la courtine orientale et de la face interne de la courtine sud.

L'opération d'archéologie du bâti sur trois secteurs du château de Gençay a été réalisée dans le cadre d'un programme de restauration initié à la suite d'un accord entre le propriétaire du site, M. Kléber Rossillon, les Monuments Historiques et le Service Régional de l'Archéologie. Elle est née du besoin d'étudier et de renseigner les élévations avant que celles-ci ne fassent l'objet de travaux de restauration et de consolidation. Cette opération de prospection thématique avec étude du bâti est régie par le cadre de l'archéologie programmée et s'insère dans la convention DRAC-CESCM.

La commune de Gençay est localisée à 20 km au sud-est de Poitiers, à la confluence entre la Belle et la Clouère. Le château est bâti sur un éperon rocheux et se développe dans la partie ouest de la ville.

L'étude a été menée sur les parties du château impactées par les restaurations : la poterne, la courtine

orientale ainsi que sur la face interne de la courtine sud qui avait fait l'objet d'une demande d'étude lors de la programmation pour l'année 2020. Sur ces différents secteurs plusieurs états de constructions ont pu être mis en avant lors de l'analyse. Le premier état appréhendé semble attribuable au XIII^e siècle au vu des marqueurs architecturaux présents (archères, mise en œuvre, etc.). L'état intermédiaire (début du XIV^e siècle) semble correspondre à des réfections - agrandissements, reprise en sous œuvre d'une ouverture, etc. - n'ayant pas impacté de manière directe la structure générale du site. Le dernier état étudié consiste en une surélévation observable sur les courtines est et sud. Il semble que ce dernier état soit attribuable à la fin du XIV^e siècle ou à la première moitié du XV^e siècle. L'étude menée sur les différents espaces a permis de comprendre différentes zones clés du site et de renforcer les connaissances sur les éléments architecturaux encore en élévation.

Armand Clément

JARDRES

Rue de Brétigny

Le diagnostic archéologique de la rue Brétigny à Jardres, dans un secteur archéologique mal documenté, n'a fourni aucune donnée anthropique. Deux tranchées continues ont été réalisées permettant d'appréhender la couverture sédimentaire. Sur une profondeur d'un

demi-mètre, deux horizons ont été testés, l'horizon organique supérieur c'est-à-dire la terre végétale, et dessous la surface de l'horizon minéral.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

JAUNAY-MARIGNY

Rue de la Fanfardière

Déposé par la société Poitou Terrains, le projet de construction d'un lotissement sur la commune de Jaunay-Marigny, rue de la Fanfardière, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique. L'emprise se situe dans le hameau de Chincé, situé à 4 km au nord-ouest de la commune. Ce lieu-dit fait état de quelques indices de site s'échelonnant de la Protohistoire au Moyen Âge. Le prolongement septentrional d'une des voies romaines, attestées sur

le territoire de Jaunay-Marigny, pourrait correspondre à la rue de la Fanfardière. L'opération n'a révélé aucun vestige archéologique à l'exception d'une fosse et de deux fossés parcellaires. Ces vestiges n'ont livré aucun mobilier datant. La fosse identifiée pourrait être liée à une extraction ponctuelle de calcaire. Les formations calcaires jurassiques apparaissent ici à faible profondeur.

Leconte Sonia

JAUNAY-MARIGNY

3 bis rue de Poitiers

Le projet de construction d'un lotissement, au 3 bis rue de Poitiers sur la commune de Jaunay-Marigny, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Situé au sud du centre-bourg, l'emprise se localise dans un secteur sensible du point de vue archéologique.

L'intervention archéologique a mis en évidence les vestiges de constructions antiques matérialisés par trois fondations de mur et six tranchées de récupération. Au sein de cet ensemble bâti, figurent quelques lambeaux de sol préservés ainsi que les traces d'un hypocauste. Ces vestiges relèvent de la période antique, au sens large. Si les données permettent d'envisager une occupation des lieux du I^{er} au IV^e siècle, l'essentiel du

mobilier se rapporte à la fin du I^{er} siècle de notre ère. Les phases de récupération semblent, quant à elles, intervenir dès le Moyen Âge et plus intensément à la période contemporaine.

Cette opération nous renseigne sur un secteur jusque-là peu documenté de la commune de Jaunay-Marigny. L'essentiel des vestiges se concentrent, en effet, aux abords de l'église Saint-Denis, localisée à 200 m plus au nord. L'existence de probables bâtiments résidentiels antiques, sur cette zone méridionale excentrée, permet de relancer les interrogations quant à l'importante et à la nature de l'occupation sous l'Antiquité.

Leconte Sonia

JAZENEUIL

Maison du XVe siècle

Notice non parvenue

Belliard Chistophe (COL)

LENCLOÎTRE

Ancien couvent des hommes

L'agglomération de Lencloître est située dans le département de la Vienne, à 30 km au nord de Poitiers, dans une plaine et à la confluence de plusieurs cours d'eau. Son développement est dû à la fondation d'un prieuré relevant de l'abbaye de Fontevraud au cours du XII^e siècle. La présente étude concerne le bâtiment de l'ancien couvent des hommes, situé au nord du prieuré de femmes. L'édifice est adossé aux vestiges de l'ancienne église, et a pu abriter différentes fonctions conventuelles.

L'étude archéologique des maçonneries a été réalisée sous forme de sondages associés à une couverture photographique et à des relevés topographiques et photogrammétriques. Elle a permis de déterminer les différents états de construction des murs, la chronologie des ouvertures et les modifications des parements. Les analyses dendrochronologiques ont fourni des éléments de datation précis, correspondant aux deux phases principales de construction de l'édifice au cours du XVI^e siècle. L'étude a été complétée par la réalisation de deux sondages archéologiques sédimentaires au pied du bâtiment.

Le bâtiment globalement orienté nord/sud, comporte deux niveaux d'élévations et un comble. Il mesure 26 m de long pour 8,5 m de large, avec des pignons de 13 m de haut. Ses maçonneries construites essentiellement en moellons de calcaire et grison liés avec un limon orangé conservent les traces de nombreuses ouvertures anciennes à encadrement de blocs de calcaire, ainsi que de plusieurs cheminées. Les parements intérieurs conservent les traces de plusieurs enduits successifs. (cf. fig.1)

Six phases de construction ont été définies (des XV^e-XVI^e siècles jusqu'au XX^e siècle), auxquelles s'ajoute une phase antérieure correspondant aux maçonneries les plus anciennes de la chapelle attenante.

La première phase correspond à la construction de plusieurs bâtiments dont les murs arasés ont été identifiés à la fouille. Ils ont été détruits lors de l'édification du bâtiment principal et pourraient appartenir au XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle, au moment où la chapelle est en partie transformée.

Le bâtiment principal est construit lors de la phase suivante, datée du deuxième quart du XVI^e siècle grâce aux prélèvements dendrochronologiques réalisés sur le plancher de l'étage, conservé partiellement. L'édifice comportait une pièce au nord, peut-être à fonction domestique, et une grande pièce au sud éclairée par des baies en plein cintre dans la façade principale à l'est. À l'ouest, des corbeaux indiquent la présence d'une galerie couverte en appentis. L'étage, éclairé par une série de petites fenêtres, avait probablement la fonction de dortoir, associé à deux espaces séparés avec cheminées aux extrémités nord et au sud du bâtiment.



LENCLOÎTRE, ancien couvent des hommes, vue d'ensemble du bâtiment, avec la chapelle à l'arrière-plan (cliché : E. Marot)

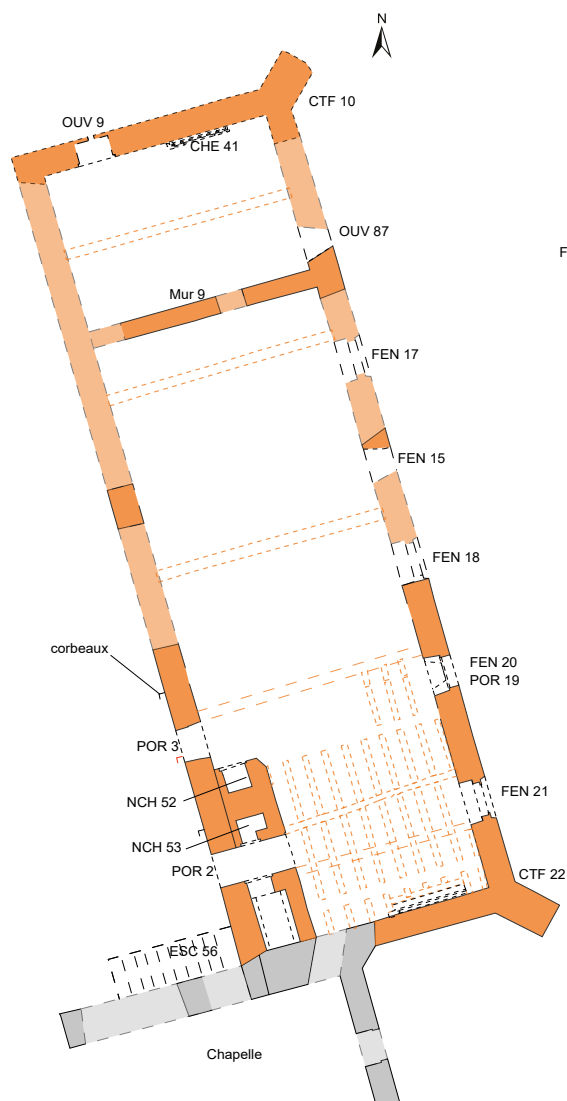
Dans les années 1570, le bâtiment a été en partie restauré, essentiellement la charpente et les plafonds, datés par dendrochronologie. Ces travaux pourraient être liés aux dégâts causés par les guerres de Religion. Le mur nord de la chapelle a été en partie modifié à cette époque, ainsi que l'angle sud-ouest du logis. D'autres transformations sont liées à la modification ou à l'ajout de cheminées aux deux niveaux.

Les transformations suivantes sont associées à un changement de fonction du bâtiment avant le début du XVIII^e siècle : des cloisons sont ajoutées pour définir deux parties indépendantes dans l'édifice, la partie sud accessible depuis le sud-ouest, pouvant garder une fonction liée à la chapelle, et la partie nord du bâtiment servant de résidence au receveur.

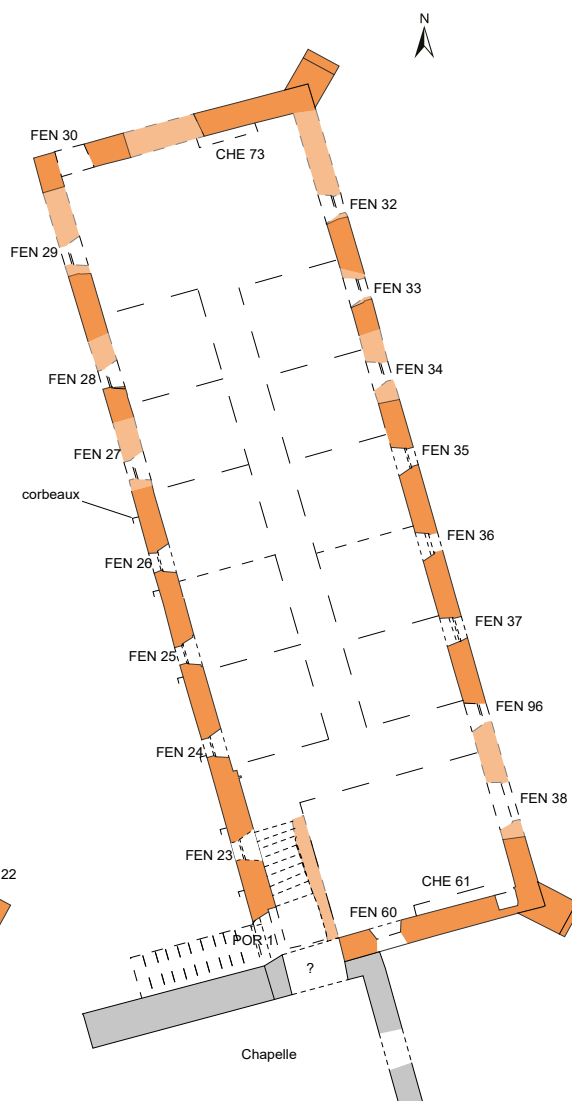
La multiplication des pièces a été poursuivie au cours du XIX^e siècle : ajout de murs de refend avec cheminées, modification des accès et reprise ponctuelle de la charpente. Enfin, les travaux du XX^e siècle ont perturbé fortement les façades, les pièces nord du bâtiment ont été enduites de ciment et la partie sud de la charpente a été reconstruite.

Cette étude préalable constituait une des étapes dans le projet de restauration du bâtiment, associé à une possible inscription aux Monuments historiques. L'intérêt architectural du bâtiment est avéré : il a une chronologie complexe et son évolution est liée à la chapelle attenante. Il constitue donc un élément important pour l'histoire des prieurés de Lencloître. De plus, les datations dendrochronologiques réalisées ont fourni des informations précieuses pour la compréhension du bâtiment. Les fortes transformations récentes du bâtiment nous ont privé de certaines informations, mais les maçonneries constituent toutefois un ensemble relativement cohérent du XVI^e siècle, avec une phase de construction principale et une importante restauration intervenant peu après.

Marot Emeline, avec la collaboration
de Letor Clément et Gerbaud Claire

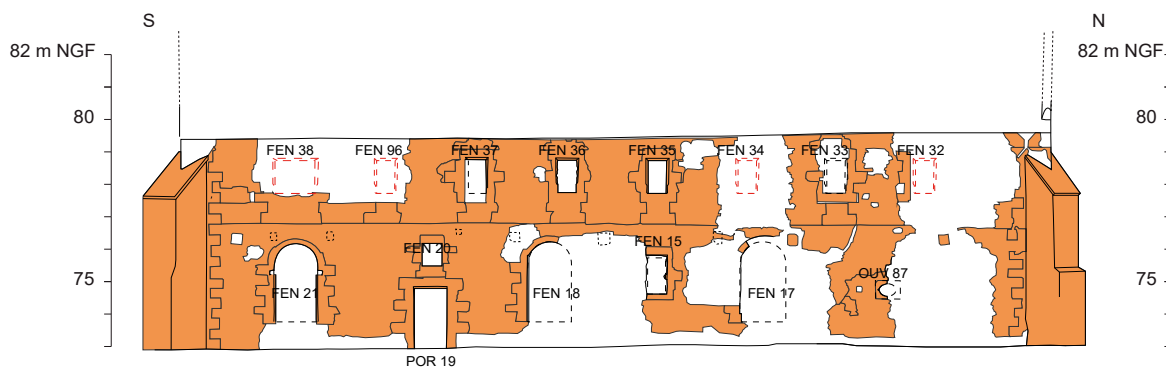


a. Plan du niveau 1

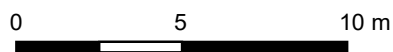


b. Plan du niveau 2

- phase 2 : 2^e quart XVI^e s.
- maçonneries antérieures
- phase 2 restitué
- maçonneries antérieures restituées
- projection des plafonds de la phase 2



c. Elévation du mur 3 (est)



Plan et restitution de la façade est pour la phase 2		LENCLÔITRE Vienne (86)
Opération n°207437 Autorisation n° 75-2020-1123	DAO : E. Marot (Atemporelle), M. Bérard	Petit couvent

LIGUGÉ

Centre bourg

Suivi des travaux d'adduction d'eau potable dans le centre-bourg

Un suivi archéologique des travaux de mise en place du réseau d'adduction d'eau potable dans le centre-bourg de Ligugé s'est tenu du lundi 11 février au jeudi 28 mars 2019, découpé selon trois zones de l'urbanisme actuel (place du Révérend Père Lambert, Grand' Rue et rue Charpentier).

Il a permis la mise au jour de vestiges de différentes natures (essentiellement fosses, maçonneries et sépultures) et de différentes périodes, allant de l'Antiquité à l'ère contemporaine. Les découvertes permettent d'étoffer notre connaissance de l'histoire des alentours de l'abbaye Saint-Martin de Ligugé, malgré une lisibilité limitée par l'emprise étroite de tranchées (0,7 à 1 m de largeur pour une profondeur moyenne de 0,8 m).

Les connaissances actuelles sur l'histoire du centre-bourg de Ligugé sont largement imprégnées de celles acquises sur l'abbaye, fondée dès le IV^e siècle de notre ère. La zone de la place du Révérend Père Lambert, étendue à l'ouest par une fenêtre ouverte dans la Grand'Rue, a livré les vestiges d'un espace funéraire attenant aux anciens bâtiments conventuels et déjà connu par les fouilles des années 50 et 60. Cependant, la localisation très occidentale de trois des neuf sépultures découvertes vient étendre les limites spatiales connues, pour une fourchette chronologique

allant du VI^e au Xe siècle. Cette zone a également fourni des vestiges maçonnés qui viennent compléter les restitutions de l'évolution des aménagements situés à l'ouest des bâtiments conventuels de l'abbaye.

L'axe de la Grand'Rue a essentiellement livré des fosses, qui pourraient témoigner de plusieurs événements de remaniements de l'urbanisme alentour, l'un pouvant dater du haut Moyen Âge et l'autre de la période contemporaine. Les vestiges d'une canalisation d'adduction d'eau, abandonnée entre le milieu du XVIII^e et le XIX^e siècle, viennent compléter les découvertes à l'extrémité nord de la rue.

Enfin, l'axe de la rue Charpentier, dont l'étude historique a permis de préciser l'ouverture entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, et plus précisément entre 1892 et 1905, a révélé de nombreux vestiges de maçonneries. Un possible bâtiment d'usage indéterminé, de 5,2 m de large, documenté par 3 murs (F. 347, 354, 348) et un seuil étroit (F. 353), a notamment été proposé. Même si ces vestiges restent d'âge indéterminé, on notera une forte présence de vestiges antiques dans les nombreuses terres cuites architecturales livrées par les remblais du XIX^e siècle, ainsi que dans un possible niveau de sol ayant pu fonctionner avec l'un des murs découverts.

Martineau Anne-Sophie

MIREBEAU

L'ancien château

Notice non parvenue

Franceschi Samuel (ETU)

MONCONTOUR

Le Château

Dans cadre d'un Master II en archéologie médiévale mené à l'université de Poitiers sous la direction de Nicolas Prouteau, une prospection thématique avec sondages a été menée dans la haute-cour du château de Moncontour. Cette opération a été organisée dans le cadre de la convention DRAC/CESCM. Elle rejoint plus largement les recherches menées par le CESCM sur la fortification à la frontière entre Anjou, Poitou et Touraine, notamment à travers le PCR du Haut-Clairvaux ainsi que le quatrième axe du laboratoire sur les résidences élitaires.

Cette campagne fait suite à une première analyse des élévations du château, réalisée en 2018, durant

laquelle des anomalies dans le bâti ont été relevées. Ces indices ainsi qu'une description de maçonnerie arasée au XIX^e siècle ont permis d'avancer l'hypothèse d'un bâtiment accolé à la tour-maîtresse.

La fouille avait pour but de vérifier cette hypothèse et d'essayer de l'intégrer dans un phasage du château. L'implantation d'un sondage au pied de la tour devait aussi permettre de passer sous ses restaurations et d'en étudier les maçonneries. De plus, l'opération devait permettre d'avoir un aperçu du potentiel archéologique du site.

L'opération archéologique a en grande partie permis de consolider cette hypothèse. En effet, une maçonnerie

reliant l'enceinte à la tour-maîtresse délimite un espace rectangulaire de 126 m² à l'ouest de cette dernière. Néanmoins, la perturbation de la stratigraphie dans la zone sondée n'a pas permis d'obtenir une datation de cet espace, ni d'en attribuer une fonction précise. Ce potentiel bâtiment devait communiquer avec la tour d'angle et la tour-maîtresse.

La fouille a entraîné la découverte plus au sud d'un second bâtiment jusque-là insoupçonné. Cet édifice devait accueillir un sol carrelé et ses murs devaient être recouverts d'un enduit beige. L'étude de la céramique associée date sa construction des XIVe-XVe siècles.

Thomas Hugo.

Antiquité

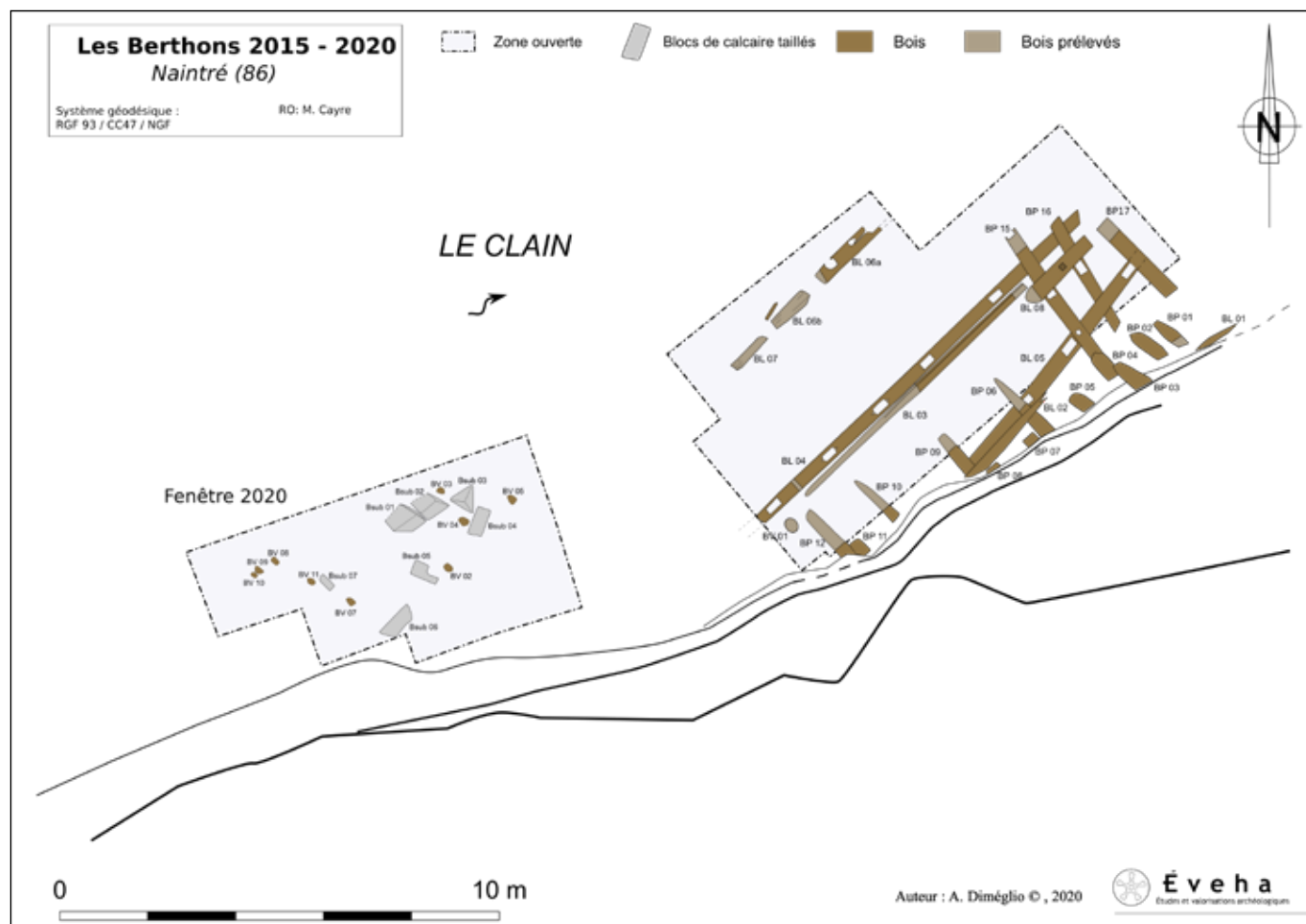
NAINTRÉ Les Berthons, le Clain

La campagne subaquatique 2020 s'est intéressée à une zone en amont de la fenêtre fouillée les années précédentes. En effet, celle-ci se trouve dans l'alignement des madriers déjà observés, et des blocs de calcaires taillés découverts en 2017. La profondeur de la rivière étant plus faible à cet endroit, il avait été envisagé, dès 2018, d'y implanter des carrés afin de vérifier la présence ou non de blocs supplémentaires et leur possible relation avec la structure composée de madriers. Ce secteur devait apporter de nouveaux éléments permettant une meilleure compréhension de l'organisation des différents aménagements de berge.

Il aura fallu attendre 2020, pour que la fouille commence sur cette zone. Lors de la campagne, une fenêtre d'environ 26 m² a été ouverte et en

partie fouillée. La découverte de blocs calcaires dans ce secteur de la rivière a nécessité l'ouverture de 7 carrés, pour avoir un plan le plus complet possible afin de faciliter la fouille et d'orienter les prochaines campagnes. La fouille n'a donc pas pu être exhaustive et sera poursuivie en 2021.

Les blocs au nombre de sept, se répartissent sur l'ensemble de la zone sans ordre particulier (cf. fig.1) et la plupart sont érodés, abimés, voire fragmentés. Leurs dimensions varient : 70x35x18 cm³ pour les plus petits, 70x50x40 cm³ pour d'autres et le plus long mesure 96x48x12 cm³. Les blocs Bsub01 et Bsub02 sont juxtaposés et semblent être en place (cf. fig.2) dans la coupe côté chenal. Bsub03, juste en aval, a très clairement chaviré vers la berge actuelle, il est



NAINTRÉ, Les Berthons, fig.1 : Plan des vestiges dans le lit du Clain depuis 2015 (DAO : A. Diméglio)

alors possible d'imaginer qu'il complétait l'alignement des blocs Bsub01 et Bsub02. Pour les autres, il pourrait s'agir des restes d'une récupération des matériaux après l'abandon du site. Leur état expliquerait pourquoi ils ont été laissés sur place. De plus, si des éléments pierreux ont été déplacés, le courant aurait pu affouiller la zone et occasionner des glissements plus ou moins importants au niveau des blocs laissés en place (Bsub01, Bsub02 et Bsub03).

De petits pieux ont également été mis au jour. Aucune organisation particulière n'est visible, mise à part un potentiel alignement des BV07, BV08 et BV11, ce qui rend difficile leur interprétation. De sections circulaires, sauf BV04 qui est de section carrée (10x6cm), leurs diamètres sont compris entre 10 et 15 cm. Leurs dimensions et leurs emplacements, à proximité de cette concentration de blocs, les rapprocheraient de ceux découverts dans le sondage terrestre de 2019. Ils auraient pu ainsi venir s'insérer entre les blocs avant la probable récupération de ces derniers.

Une étude numismatique menée sur l'ensemble des monnaies découvertes depuis 2014 par J. Colombet (Archéodunum) apporte de nouveaux éléments sur la chronologie du site. « Elles attestent une première occupation pré-impériale, puis semblent refléter un développement considérable de l'activité au cours de l'époque augustéenne. La série est ensuite caractérisée par un hiatus à l'époque flavienne, avant de témoigner d'un probable regain d'activité sous la dynastie des Antonins. Si la première moitié du IIIe siècle est très peu représentée au sein du corpus, la fin du troisième quart de ce siècle est en revanche bien attestée. La première moitié du IVe siècle semble en revanche correspondre à une période de déclin et



NAINTRÉ, Les Berthons, fig.2 : Photo des blocs Bsub01 et Bsub02
(cliché : M. Cayre)

aucune monnaie antique postérieure à 350 n'a, à ce jour, été découverte sur le site » (extrait du rapport 2020 p.63). Cette répartition chronologique vient conforter le phasage proposé grâce aux études céramologiques et dendrochronologiques. Il sera donc intéressant de poursuivre les datations dendrochronologiques sur les madriers les plus hauts des caissons pour déterminer si une réfection aurait eu lieu entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle.

Enfin, en 2020, la fouille subaquatique et la fouille terrestre ont fait l'objet de deux autorisations distinctes. Cela permettra dans les années à venir de continuer à documenter les aménagements de berge dans le lit de la rivière, mais également de développer les recherches sur le contexte dans lequel ils s'insèrent.

Cayre Morgane

NAINTRÉ Les Berthons

Notice non parvenue

Nicot Brice (EP)

Antiquité

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS Rue de la Croix de la Garde

Le projet de construction d'une maison individuelle et de sa piscine, au nord-ouest du bourg de la commune de Nouaillé-Maupertuis, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service Régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Cette décision a été motivée par le potentiel archéologique de la commune, et plus particulièrement par la présence, sur la parcelle méridionale attenante, d'une villa gallo-romaine repérée par photographie aérienne. L'emprise du futur aménagement couvre une surface de 1 840 m². Elle se localise sur un plateau calcaire dominant la rive droite du Miosson, affluent du Clain.

L'intervention archéologique, rue de la Croix de la Garde, a révélé de rares vestiges archéologiques (un

vaste creusement et un probable fossé). Toutefois l'exiguïté de la parcelle sondée et la nature du projet ne se prêtant pas à une ouverture intensive de sondages, la présence d'autres éléments ne peut être totalement exclue.

Le diagnostic a mis en évidence la présence récurrente de mobilier antique détritique (tuiles, céramique) au sein des trois sondages. Ce dernier permet d'attester l'existence d'une occupation à proximité directe de l'emprise. Il s'agit vraisemblablement d'indices liés à la villa gallo-romaine qui se développe sur la parcelle méridionale.

Leconte Sonia

NOUAILLÉ-MAUPERTUIS

La Vallée Mathée

Le projet de construction d'un lotissement par la société SETIMA et CII, sur la commune de Nouaillé-Maupertuis, est à l'origine d'un diagnostic archéologique, prescrit par le Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Les terrains à bâtir sont situés au sud-est du bourg, de part et d'autre d'un vallon sec. L'emprise du futur aménagement couvre une surface de 3,7 ha.

Les fonds de sondage reposent majoritairement sur les calcaires du Bathonien, ici, affleurants.

L'intervention archéologique, réalisée au lieu-dit la Vallée Mathée, n'a révélé aucun vestige à l'exception d'un fossé parcellaire. Ce dernier figure sur le cadastre napoléonien de 1809. L'absence de tout artéfact résiduel semble témoigner d'un usage exclusivement agricole de cet espace jusqu'à nos jours.

Leconte Sonia

POITIERS

29 rue Georges Servant

Le projet de création d'une piscine 29 rue Georges Servant à Poitiers a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Ce projet s'intègre en centre-ville dans un tissu urbain dense et concerne une parcelle dépourvue d'aménagement à l'exception de la maison principale d'habitation construite à la fin du XIX^e siècle et bordée par la rue Georges Servant.

Les investigations archéologiques ont donné lieu à la réalisation d'un sondage unique. Les terrassements ont permis de mettre en évidence la présence d'un aménagement ancien situé en limite d'emprise à hauteur de l'extrémité ouest de la tranchée.

Détectés à 1,70 m de profondeur par rapport au niveau de sol actuel, les éléments dégagés (cotes NGF comprises entre 70,93 m et 71,02 m) s'apparentent à la probable semelle d'une tranchée de fondation auprès de laquelle se trouve l'inhumation d'un individu immature associée à un contenant céramique incomplet.

Le diagnostic archéologique réalisé 29 rue Georges Servant a permis d'établir la présence de vestiges se rapportant à une occupation ancienne très circonscrite au niveau du sondage. Il n'est cependant pas permis de se prononcer sur l'importance spatiale des éléments reconnus pour l'ensemble de la parcelle.

Tout au plus, ces éléments confortent l'hypothèse d'un peuplement ancien dans cette partie du promontoire grâce aux datations fournies par le mobilier céramique qui propose de placer les restes des US 3 et 4 au sein d'une fourchette étroite se rapportant aux I^{er} et II^e siècles de notre ère. À ce propos, les niveaux reconnus ici présentent une antériorité de quelques siècles par rapport aux niveaux identifiés sur le site proche des Caillons.

Les informations relatives aux périodes postérieures, bien modestes, n'offrent que peu d'éléments de compréhension de l'évolution de l'espace et du paysage urbain.

Billy Benoît

POITIERS

Rue de la Milétrie

Les recherches menées rue de la Milétrie concernent un projet de construction (9 156 m²) situé à proximité du Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers. Le seul élément archéologique découvert est un nucléus roulé sans doute à rapporter au Paléolithique moyen. Ces recherches confirment le caractère déprimé de la séquence sédimentaire sur ce plateau à l'interfluve des vallées du Clain et de la Vienne qui avait déjà pu être

observé lors de précédentes opérations de diagnostic réalisées sur ce secteur (Toledo I Mur et al., 2004 ; Pellissier dir., 2012).

Connet Nelly

- Pellissier J. : Poitou-Charentes, Vienne, Mignaloux-Beauvoir, rue de la Gibauderie, rapport de diagnostic, Poitiers, Inrap GSO, 2012, 52 p.
- Toledo I Mur A., Courtay E., Bernard R., Chevreuse F. : Poitiers, rue de la Milétrie, campagne de diagnostic archéologique, rapport de diagnostic, Limoges, Inrap GSO, 2004, 10 p.

POITIERS

Rue Serge Rouault

Le projet de construction immobilière rue Serge Rouault est situé au sud-ouest de la ville de Poitiers, dans le quartier de Bellejouanne. Ce quartier constitue le principal accès au promontoire, appelé localement « le plateau », où le cœur de la ville de Poitiers a été édifié. Le projet se situe à l'entrée du passage, alors encore bien large, qui mène au Poitiers historique. C'est un espace aujourd'hui urbain qui s'est fortement densifié depuis le XIXe siècle avec, succédant à des faubourgs mêlant habitats, activités artisanales

et maraîchage, l'implantation d'usines et de zones résidentielles depuis le XXe siècle.

D'une surface de près de 4 000 m², le projet n'a pas donné lieu à la découverte d'occupation ancienne. Il semble que ce secteur ne soit que très récemment urbanisé et qu'il constituait pour les périodes historiques une zone de culture, peut-être intensément exploitée, aux portes de Poitiers.

Connet Nelly

Bas Moyen Âge,
Période récente

POITIERS

8 rue Saint-Maixent

■ Sur les traces du père Camille de la Croix

Un diagnostic archéologique répondant à une prescription du Service régional de l'archéologie, a eu lieu les 8 et 9 juillet 2020, au 8, rue Saint-Maixent à Poitiers, dans le cadre d'un projet de piscine chez un particulier.

Ce secteur de la ville, au plus près de la Cathédrale Saint-Pierre, est riche en vestiges des périodes antiques et médiévales. Un sondage profond de 1,70 m, représentant plus de 20% de la surface amenée à être impactée, a permis de mettre en évidence une occupation moderne et contemporaine, et surtout



POITIERS, 8 rue Saint-Maixent, fig1 : Plan du site sur fond cadastral actuel au 1/200e (DAO : F. Gerber)

de retrouver le sondage réalisé en 1885 par le père Camille de la Croix (cf. fig.1).

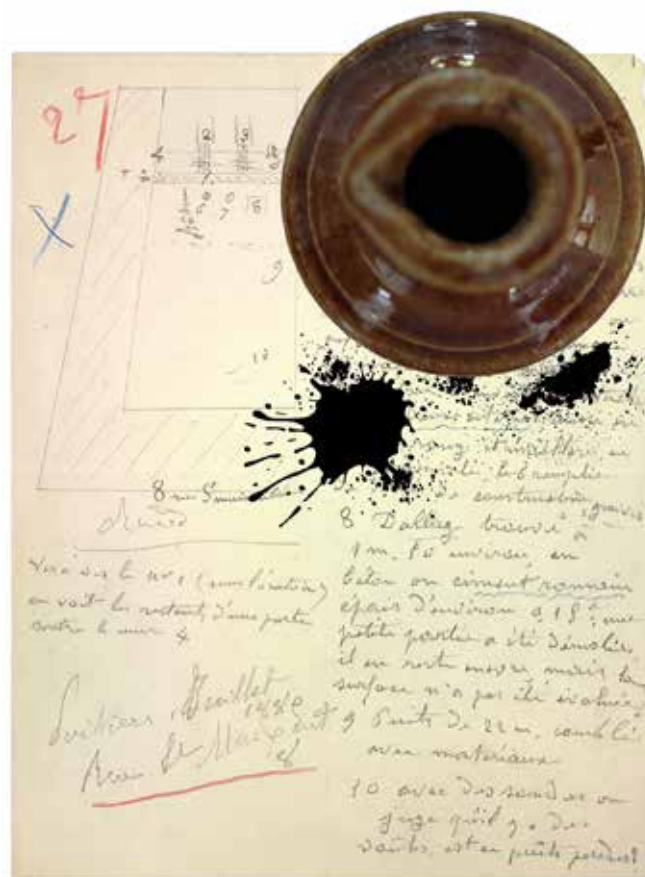
La comparaison entre les observations de ce dernier et les données de terrain, montre que les occupations les plus anciennes, sont plus profondément enfouies que le fond de projet.

Un sol de mortier, apparu en fond de sondage, que l'archéologue jésuite avait interprété comme un sol antique, se révèle être probablement médiéval ou moderne.

Découverte insolite, une bouteille à encre estampillée de la maison Adrien Maurin (cf. fig.2), laissée intacte sur ce sol, pourrait être un message laissé volontairement il y a 135 ans !

Gerber Frédéric

POITIERS, 8 rue Saint-Maixent, fig2 : Note manuscrite et croquis réalisés par le père Camille De la Croix en juillet 1885, au 8, rue Saint-Maixent, à l'emplacement même du sondage archéologique de 2020.
(© AD86 - FRAD86_16J3_120_127). Document consultable en ligne : <http://fondspdlc.edel.univ-poitiers.fr/items/show/1582>
[dernière consultation : 08 12 2020].



POITIERS

8 place de la Cathédrale

Le projet de construction d'une piscine individuelle, au 8 place de la Cathédrale à Poitiers, est à l'origine de la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service Régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine. Ce projet est situé dans le centre historique de la ville, au cœur d'un quartier archéologiquement sensible.

L'intervention n'a révélé aucun vestige archéologique, la cote de chantier fixée à 1,50 m n'ayant pas permis d'atteindre les niveaux antiques et médiévaux. L'îlot dans lequel se situe la propriété est

construit sur les pentes du promontoire occupé par le cœur historique de la ville de Poitiers. Le relief a été progressivement adouci par les différentes réalisations urbaines. Ponctuées de terrasses successives, les pentes du plateau ont été modelées et remaniées afin d'y asseoir les constructions. Seuls d'épais remblais, datant des périodes moderne et contemporaine, ont été observés.

Leconte Sonia

Protohistoire

POITIERS

ZAC Aliénor d'Aquitaine, République IV

La troisième tranche du diagnostic de la future ZAC Aliénor d'Aquitaine se situe à la marge septentrionale de la commune de Poitiers, dans un secteur périurbain, déjà largement investi par une zone économique et des réseaux routiers et ferroviaires gagnant sur de vastes espaces agricoles ouverts. L'emprise à traiter comprend deux secteurs : le premier, situé en limite de commune de Migné-Auxances couvre une superficie

de 46 900 m². Le second, situé au nord-est, longe la route N 147. Sa superficie est d'environ 129 600 m²

Ces deux secteurs se trouvent dans la périphérie nord-ouest de la préfecture de la Vienne, dans un secteur déjà bien exploré par l'archéologie préventive et par les prospections aériennes.

L'opération a été réalisée entre le 7 et le 30 septembre 2020. Au total, 17 551 m² ont été

explorés sous la forme de 36 tranchées, soit 9,38% de la surface totale (187 048 m²).

L'opération a permis la découverte de deux principaux ensembles de structures archéologiques correspondant à des habitats du Bronze final ou du premier âge du Fer, répartis de part et d'autre d'un vallon sec, l'un au sud-ouest, le second dans le secteur nord-est, en limite nord de l'emprise. Deux anomalies d'origines naturelles, vraisemblablement des dolines, ont par ailleurs été mises au jour dans les tranchées 26 et 27.

Ces deux sites correspondent à des habitats ouverts comprenant des bâtiments sur poteaux et des fosses, dont certaines, notamment dans le site 3, pourraient correspondre à des silos.

Bien que peu abondant, le mobilier céramique permet de situer l'occupation de ces deux sites sur une période couvrant le Bronze final et le début du premier âge du Fer.

Maguer Patrick

Époque contemporaine

POITIERS Quartier le Puloch

Un projet de construction de nouvelles infrastructures militaires dans le camp du RICM est à l'origine de la prescription, motivée par la présence dans un environnement proche, d'indices d'occupations humaines datant du Paléolithique et de la Protohistoire (Âge du Bronze et Âge du Fer) et de

l'Antiquité. L'opération a été menée entre le 29 juin et le 2 juillet 2020.

L'emprise à traiter se répartissait en deux secteurs :

L'un au sud, d'une superficie de 6 133 m², correspond actuellement à une vaste plateforme bitumée utilisée comme zone de parking.



POITIERS, Quartier le Puloch, localisation des emprises de diagnostic sur un cliché aérien de 1945 montrant le camp de prisonniers de Poitiers détruit en 1948 (DAO : P. Maguer, sur fond cliché ©Géoportail).

Le second, situé au nord, d'une superficie de 5 924 m², correspond à un espace en herbe, situé le long de bâtiments construits dans la deuxième moitié du XIXe siècle à l'est et par des voiries au nord, à l'ouest et au sud.

Le secteur sud, situé au centre de l'ancien camp de prisonnier de la vieille Chauvinerie a fait l'objet d'un nivellement important après-guerre, entamant très largement la roche calcaire et n'a livré aucun indice d'occupation ancienne ou récente.

Le diagnostic réalisé sur le secteur nord a en revanche permis la découverte d'aménagements récents en relation avec l'histoire de la caserne,

construite à la fin du XIXe siècle et du camp de prisonniers mis en place entre 1940 et 1948. Ces aménagements correspondent à un alignement de fosse de fondation d'un vaste bâtiment de près de 500 m² de surface, à un niveau de voirie en calcaire compacté ainsi qu'à un niveau de sol de bâtiment en dalle calcaire et en pavé.

Bien que modestes, ces éléments viennent compléter les données relatives à la création du camp de prisonniers recueillies plus au sud lors de deux précédents diagnostics.

Maguer Patrick

POITIERS

25 rue des Carmes

Le projet de construction d'une piscine au 25 rue des Carmes à Poitiers conduisit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Il est situé dans un secteur très sensible de Poitiers, puisque des indices d'occupation de la période antique ont été signalés à proximité. Ce terrain appartenait autrefois au couvent des Carmes, dont les bâtiments se situaient à une dizaine de mètres seulement de l'emprise.

L'opération s'est déroulée du 28 septembre au 29 septembre 2020 avec deux agents de l'Inrap.

Aucun vestige n'a été découvert dans l'unique tranchée réalisée à l'emplacement de la future piscine. A cet endroit, le terrain se compose d'apports de remblais, probablement liés à la restructuration de la parcelle au début la période contemporaine.

Le mobilier récolté se compose de faune, métal, verre et de céramique. Toutes les périodes sont représentées, avec des tessons datant de la période antique, médiévale, moderne et contemporaine.

Martins David

Époque contemporaine

POITIERS

193-203 rue du faubourg du Pont Neuf et 18 rue du Petit Tour

Ce diagnostic a été réalisé en juin 2020, préalablement à la construction de 51 logements aux 193-203 rue du faubourg du Pont Neuf et 18 rue du Petit Tour. Les terrains se trouvent à l'ouest de Poitiers, en dehors du centre historique de la ville. Prévue initialement sur une surface de 3543 m², l'intervention a été seulement réalisée sur la parcelle cadastrée EI447, en raison de la configuration des lieux.

Ce secteur de Poitiers est archéologiquement sensible, puisque ce diagnostic jouxte le dolmen de la Pierre Levée, mais surtout la nécropole antique des

Dunes, connues par des fouilles réalisées au XIXe siècle et en 2008.

Les six tranchées n'ont livré aucuns vestiges archéologiques. Le diagnostic peut donc être considéré comme négatif. Le peu mobilier récolté dans ce qui semble être des remblais indique la période contemporaine, avec du mobilier résiduel de la période antique et moderne.

Martins David

POITIERS

Jardin des Droits de l'Homme

En 2019, dans le cadre des travaux d'aménagements urbains menés par la communauté urbaine de Grand Poitiers, le service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine a prescrit une fouille archéologique préventive sur le site du Jardin des Droits de l'Homme à Poitiers.

L'emprise se situe dans le centre-ville dans un secteur sensible du point de vue archéologique.

D'une superficie initiale de 230 m², l'emprise s'est enrichie de zones en marge du secteur de la fouille principale et ont pu être traitées sous la forme de suivis de travaux.

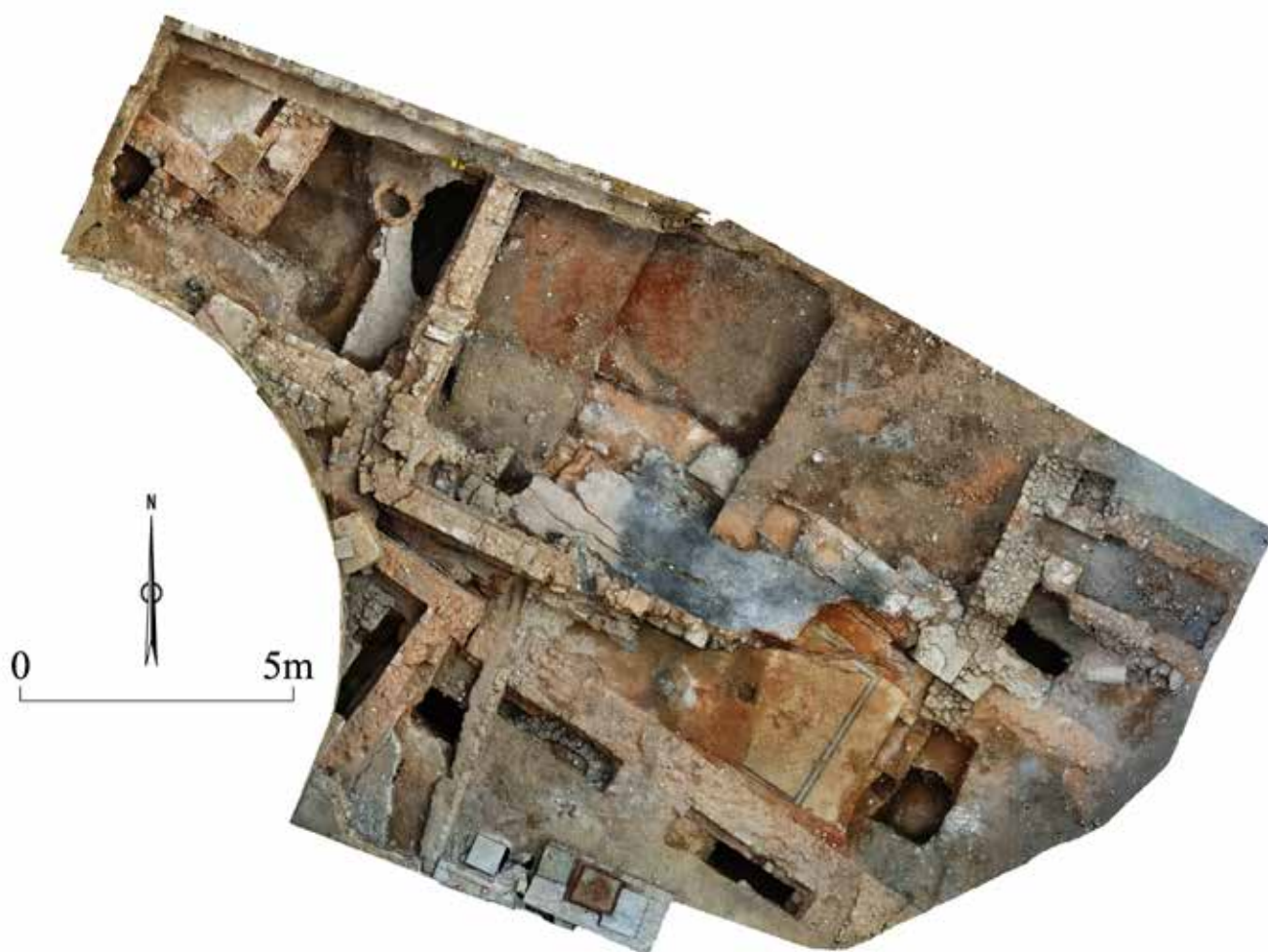
L'opération archéologique a mis au jour un important site stratifié où sont identifiées des phases d'occupation allant du 1^{er} siècle av. J.-C. jusqu'à la période contemporaine (cf. fig.1).

Les phases les plus anciennes (1^{er} siècle av. J.-C. et 1^{er} siècle ap. J.-C.) ont pu être appréhendées principalement à la faveur de sondages ponctuels. Elles sont datées pour l'heure par les restes de mobilier céramique collectés au sein de niveaux d'occupation ou dans les niveaux venant les sceller. Il n'est pas

permis pour ces phases d'établir de plans d'occupation de l'espace.

Les phases suivantes III et IV, sont datées respectivement de la seconde moitié du 1^{er} siècle et du 1^{le} siècle ap. J.-C.

Offrant une grande variabilité dans la préservation des vestiges, elles ont pu être fouillées de manière extensive et ont notamment permis d'établir des plans évolutifs de l'espace occupé ou ont livré des informations relatives à l'architecture et au décor de certains bâtiments. La phase III est caractérisée notamment par la présence de 2 pavements de mosaïques (cf. fig.2 et 3). Seul l'un d'entre eux (sol 26) peut être mis en relation avec une maçonnerie arasée à laquelle est associé un sol de béton de facture soignée mais sans qu'il soit permis de projeter de plan pour cette phase d'occupation. Un dépôt, contenant de volumineux déchets d'artisans mosaïstes, a également été identifié sur le site. Un échantillon de déchets a été étudié et a fourni des informations particulièrement importantes sur le travail des artisans mosaïstes.



POITIERS, Jardin des Droits de l'Homme, fig. 1 : vue d'ensemble de l'emprise de fouille (été 2019)

Les occupations plus tardives sont bien documentées, par les vestiges préservés d'arase de maçonneries et par des sols de belle facture, mais n'ont pas fourni d'éléments de décor autres que des plaques d'enduits peints fragmentées (cf. fig.4 à 6).

Dès le haut Moyen Âge, de nouvelles formes d'occupation du sol sont identifiées. Elles correspondent dans un premier temps à des séries de fosses ou de silos qui ont été utilisés en dernier lieu comme dépotoirs. L'implantation de ce type de structures à proximité de l'enceinte antique au cours des IXe et Xe siècles est un phénomène déjà observé sur les sites de Puygarreau et de la Médiathèque notamment.

Le mobilier contenu dans le comblement de ces structures est souvent riche en restes céramiques. Sur le site du Jardin des Droits de l'Homme, ces restes

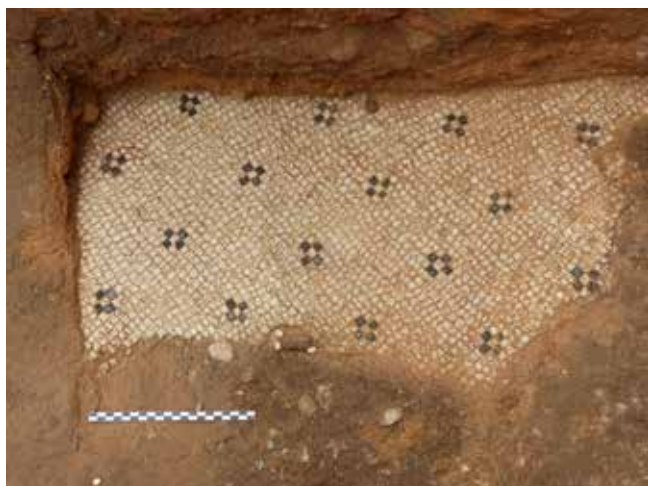
appartenant à la vaisselle commune domestique (cf. fig.4) indiquent la présence d'un habitat dont les bâtiments n'ont toutefois pas laissé de traces.

Jusqu'au XIIIe siècle, ce type de structures en creux domine largement sur le site et ne semble pas être associé à d'autres aménagements. Ce n'est qu'au cours du XIVe siècle qu'apparaissent de nouveau les témoins d'un réinvestissement de l'espace avec l'installation de bâtiments dont ne sont conservées que les fondations.

L'absence de sols et de niveaux d'occupation en relation avec les fondations dégagées nous interdit de comprendre le statut exact des bâtiments. L'usage précis de ces derniers nous échappe d'autant qu'ils ne sont pas associés à des fosses dépotoirs. Pour l'heure, ces maçonneries permettent d'établir un plan présentant



POITIERS, Jardin des Droits de l'Homme, fig. 2 : vue partielle du pavement de mosaïque (sol 26)



POITIERS, Jardin des Droits de l'Homme,
fig. 3 : vue partielle du pavement de mosaïque (sol 159)

une évolution du bâti entre les XIV^e et XIX^e siècles. Il est dès lors beaucoup plus compliqué de préciser la chronologie des installations successives.

La période Moderne voit se poursuivre l'installation de bâtiments et est notamment caractérisée par l'implantation d'un réseau de salles excavées (cf. fig.5).



POITIERS, Jardin des Droits de l'Homme,
fig. 4 : ensemble de céramiques médiévales



POITIERS, Jardin des Droits de l'Homme,
fig. 5 : maçonneries modernes dégagées à l'est de la zone principale
de fouille lors du suivi de travaux du printemps 2020

Plusieurs fosses assez volumineuses viennent également perturber les niveaux anciens et sont comblées avec des matériaux issus de la démolition d'anciens bâtiments. Plusieurs d'entre elles ont été observées dans la partie ouest de l'emprise de fouille où elles ont considérablement affecté les niveaux de sols médiévaux et antiques.

Enfin, la totalité de la surface du projet a fait l'objet de profonds bouleversements dès la fin du XIX^e siècle avec la construction d'imposants bâtiments dotés de cave. Leur destruction assez récente s'accompagne de la mise en place d'une volumineuse couche de remblais lités assez hétérogène issue de multiples phases de travaux. Ceux-ci ont souvent pour effet d'avoir fait disparaître irrémédiablement tous les liens stratigraphiques permettant d'assurer une lecture synthétique de l'espace.

Billy Benoit

Moyen âge,
Époque moderne

POITIERS Hôtel d'Estissac

L'ancien doyenné Saint-Hilaire, aussi dénommé hôtel d'Estissac, est un logis Renaissance édifié en plein cœur de l'enclos de la collégiale Saint-Hilaire à Poitiers (cf. fig.1). Il a fait l'objet entre 2018 et 2020 d'une grande réhabilitation et réaffectation en appartements privés. Les travaux ont fait l'objet d'un suivi archéologique comprenant analyse du bâti et suivi de terrassements. L'hôtel d'Estissac prend le nom de son bâtisseur, Geoffroy d'Estissac (1470 env. – 1543), neveu et héritier d'Amaury d'Estissac, sénéchal de Poitou et Saintonge, et érigé doyen de Saint-Hilaire en 1504 et évêque de Maillezais en 1518. Mécène et protecteur des arts, il fréquente les milieux intellectuels poitevins et se montre très actif dans la diffusion

des nouvelles formes de l'architecture inspirées de l'Antiquité. Il entreprend ainsi la reconstruction de l'église abbatiale de Ligugé, du chœur et du jubé de la cathédrale de Maillezais. Les logis de l'abbaye de Ligugé et du prieuré de Mouzeuil lui sont également attribués ainsi que, peut-être, le château de Coulonges-sur-l'Autize, dont il est seigneur. Le terrain choisi pour la construction du bâtiment se situe en plein cœur de l'enclos de la collégiale Saint-Hilaire, densément occupé dès le haut Moyen Âge par une nécropole, un chapelet d'édifices paléochrétiens annexes, et une importante communauté de clercs.

Un ensemble construit médiéval préexistant au logis Renaissance

Le suivi archéologique a permis de mettre au jour un cortège de vestiges appartenant à cette occupation antérieure sur l'ensemble de l'emprise du doyenné. Il s'agit notamment d'un bâtiment médiéval à contreforts préexistant, sur lequel a été appuyé la partie principale du logis Renaissance, au sud. Ce bâtiment s'étendait jusque sous le porche du logis et devait présenter un espace annexe à l'ouest, sous l'actuelle galerie. L'étude des élévations intérieures de la tour d'escalier du logis Renaissance a permis de repérer d'autres vestiges du bâtiment à contreforts, confirmant le fait qu'il a servi de base au logis, construit progressivement autour de ce noyau, jusqu'à l'effacer presque complètement. Son mur sud est en partie lisible à hauteur du rez-de-chaussée. Son mur oriental était large de 2 m, confirmant l'hypothèse d'un ouvrage d'importance, pouvant être une tour. Des substructions (mur et pavement de tomnettes) ont également été dégagés lors de travaux de terrassement au rez-de-chaussée du logis, au sud du grand escalier. En outre, trois portions de pavement de dalles en terre cuite datés du Moyen Âge central ont pu être étudiés dans des sondages effectués dans la cour est, ainsi qu'un mur antérieur (cf. fig.2). Dans cette cour, on observe que les niveaux médiévaux apparaissent à partir de 1,50 m de profondeur : un remblaiement massif a donc été réalisé dans cet espace lors de la construction

du logis. De plus, dans l'angle sud-ouest de la cour, le suivi des tranchées de réseau a permis de trouver plusieurs maçonneries antérieures à une ancienne tour d'escalier du début du XVI^e siècle, dont l'arrachement était visible sur l'élévation du logis. Les vestiges les plus anciens remontent au Xe – XI^e siècle. Enfin, l'étude a pu repérer une base médiévale au grand bâtiment délimitant le doyenné dans sa partie sud-ouest. L'étude céramologique a permis d'identifier du mobilier datant du Xe au XVe siècle pour les niveaux les plus anciens.

Le logis Renaissance

Les apports de l'étude documentent également le chantier de construction du logis de Geoffroy d'Estissac, dont la chronologie s'avère complexe. L'homogénéité des datations dendrochronologiques des charpentes (entre 1527 et 1531) masque une réalité plus confuse. Le corps de logis principal a été construit en premier, contre l'édifice antérieur. Le pavillon contenant l'escalier du logis a été construit dans un second temps, en intégrant des portions d'élévation de l'édifice antérieur. L'étude du mur sud du porche montre qu'initialement, un espace présentant une voûte à caissons était prévu contre la tour d'escalier. Les négatifs de ses murs est et ouest sont visibles de part et d'autre du parement en pierres de taille sur lesquelles se lisent les négatifs de la voûte. Cet espace était moins large que le porche actuel. Le porche a, quant à lui, été construit dans un



POITIERS, hôtel d'Estissac, fig.1 : Logis de Geoffroy d'Estissac, façade ouest (orthophotographie redressée : Archéotransfert)



POITIERS, hôtel d'Estissac,
fig.2 : Carreaux de pavement mis au jour dans la cour est (cliché : F. Boisserie)

troisième temps (à chaque fois, des arrêts de chantier sont perceptibles). Pour autant, l'interprétation du programme architectural du logis Renaissance pose encore des difficultés. La datation dendrochronologique du plancher du 1er étage de l'aile nord-ouest en retour a confirmé qu'elle a été construite juste après la construction du porche, voire en même temps, ce qui est en totale contradiction avec la circulation qu'induit le porche. Les bois utilisés ont été abattus en même temps que ceux de la charpente du porche (1529-1530), alors que la charpente du logis est datée des années 1527-1528. Cela suggère que l'essentiel des bois utilisés pour la construction a été abattu dans un laps de temps relativement court, constituant ainsi un stock. Si le corps de logis principal a pu être achevé en 1528, le chantier a pu se prolonger bien au-delà de 1530 et utiliser le stock constitué.

Boisserie Florence

POITIERS Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf

Notice non parvenue

Paulien Elsa (EP)

POITIERS 8 rue Jean Alexandre

Notice non parvenue

Belliard Christophe (COL)

Diachronique

POITIERS Prospection thématique subaquatique sur les rivières de Poitiers

Dans le cadre d'une thèse de doctorat sur « Poitiers et ses itinéraires fluviaux et terrestres, des premières phases urbaines jusqu'à la fin du XVIIe siècle », une campagne de relevés photogrammétriques subaquatiques a été réalisée sur le pont du château de Poitiers, situé au nord de la ville, à la confluence du Clain et de la Boivre. La photogrammétrie consiste à la

réalisation de multiples prises de vue photographiques permettant de restituer en trois dimensions un vestige archéologique. Le pont du château est constitué de deux piles immergées à environ 3 m de profondeur, appartenant à l'ancien pont médiéval qui liait le château à la rive droite du Clain (chaque pile mesure environ 8 m sur 4 m ; fig.1). La présence de ce pont est notamment

visible sur le manuscrit « Les Très riches heures du Duc de Berry » datant du milieu du XVe siècle (Juillet, folio 7 ; fig.2). Cette opération fait suite à plusieurs campagnes de prospections thématiques et prospections sonar sur le Clain, ainsi que des relevés topographiques réalisés sur le site. Elle avait notamment pour objectif d'étudier l'architecture de l'ancien pont médiéval encore méconnue et de mettre valeur un élément du patrimoine poitevin longtemps oublié.

Gorin Camille



POITIERS, prospection thématique subaquatique sur les rivières de Poitiers fig. 1 :
Vue du dessus des deux piles du pont du château de Poitiers
et de l'arche brisée qui liait anciennement celles-ci après traitement
photogrammétrique (traitement et rendu : J.-F. Mariotti).



POITIERS, prospection thématique subaquatique sur les rivières
de Poitiers fig. 2 : Le château de Poitiers et le pont liant celui-ci à la rive droite
du Clain sur une reproduction d'une des enluminures du manuscrit des
« Très Riches heures du Duc de Berry » (milieu du XVe siècle), illustrant les
travaux du mois de Juillet, publié dans Neuillé 2003 (source : AMP, 7842 POI F1)

POITIERS

Inventaire et étude d'éléments lapidaires antiques conservés dans les caves de Poitiers

Notice non parvenue

Guerraud Alexis (ETU)

POITIERS

Le Palais de Poitiers et ses abords

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs
de recherche.

Prouteau Nicolas

Mésolithique, Néolithique,
Âge du Bronze

PORT-DE-PILES

Bois du Sapin et Remise du Quart

Une opération de fouille archéologique s'est déroulée sur la commune de Port-de-Piles dans le cadre d'un aménagement d'une carrière de granulats. Le site se localise dans la plaine alluviale de la confluence entre la Vienne et la Creuse à quelques centaines de mètres en amont de sa confluence.

Sur près de trois hectares, le décapage a permis de mettre en évidence et de fouiller un niveau d'artefacts composé essentiellement d'éléments lithiques et de tessons céramiques. Ce niveau est associé à des faits archéologiques relevant de plusieurs occupations de la Préhistoire à la Protohistoire.

Des indices lithiques suggèrent une première petite occupation remontant au second Mésolithique. Il s'agit de quelques armatures triangulaires, de microburins sur lamelle et de lamelles brutes. Ces éléments semblent associés à un sol pédologique qui se développe probablement à l'Atlantique. Celui-ci n'est pas conservé intégralement sur l'ensemble de l'emprise de fouille. Il ne subsiste que sous forme de lambeaux. Des foyers à pierres chauffées installés dans des petites cuvettes pourraient également être liés à l'occupation du Mésolithique. Un de ces foyers donne une datation radiocarbone comprise entre 5616 et 5476 BCE.

Les deux principales occupations du site se rapportent au Néolithique moyen et la fin de l'Âge du Bronze. L'occupation du Néolithique moyen se matérialise par la présence de plusieurs dizaines de structures à pierres chauffées aménagées dans des fosses circulaires. Des alignements de foyers ont été mis en évidence. Les prélèvements charbonneux de trois foyers donnent des dates radiocarbones se rapportant au Néolithique moyen. Un premier foyer donne des intervalles de date compris entre 4904 à 4862 et 4856 et 4687 BCE. Les dates des deux autres foyers sont similaires, 3906 à 3879 et 3800 à

3642 BCE pour la première et 3941 à 3857 et 3815 à 3655 BCE pour la seconde. Des analyses biochimiques ont également été réalisées sur les galets de la sole de plusieurs foyers. Il a pu être mis en évidence que les foyers ont cuit des éléments d'origine animale ainsi que végétale.

Le niveau archéologique est constitué de plusieurs milliers d'artefacts céramiques et lithiques. Si la plupart des éléments lithiques peuvent se référer à l'occupation du Néolithique moyen avec une industrie laminaire en silex, les tessons sont, quant à eux, très fragmentés et très peu se rattachent à cette occupation.

En revanche, des éléments céramiques décorés ou mieux conservés se rapportent à une seconde occupation de l'âge du Bronze. Celle-ci est beaucoup plus limitée spatialement et se concentre dans un secteur centre-ouest de l'emprise. Une petite nécropole de l'étape moyenne du Bronze final est caractérisée par cinq incinérations en urne. D'autres éléments pourraient se rapporter à un contexte plus domestique dont la présence d'un bâtiment de plan partiel et de forme ovale ou en « amande » sur tranchées de fondation.

Lethrosne Harold



PORT-DE-PILES, Bois de sapin et remise du Quart, vue de la fouille en cours.

QUINÇAY

La Grande Roche de la Plématrie

Avec le soutien du SRA et de la CTRA, nous avons réalisé une première opération de sondage en 2020. Cette opération a permis de confirmer visuellement que les coupes laissées par Lévêque conservent bien la totalité des séquences archéologiques, du moustérien jusqu'aux niveaux les plus récents, décrits par Lévêque. Les coupes sont à la fois sagittales et frontales et semblent être dans un état similaire à celui dans lequel elles se trouvaient à l'arrêt des fouilles de Lévêque.

Quelques premiers prélèvements pour étude micromorphologiques et sédimentologiques ont été effectués en 2020. Une base de données digitale a été constituée à partir des carnets de fouilles Lévêque (plus de 7500 objets coordonnés de 1968 à 1990). On a pu positionner virtuellement les objets fouillés anciennement vis-à-vis des coupes visibles, permettant une première évaluation de la correspondance entre ce qui a été fouillé par Lévêque et ce que nous voyons sur les coupes conservées.

Soressi Marie

SAINT-MARTIN-L'ARS

L'Abbaye Notre-Dame de la Réau

L'abbaye Notre-Dame de la Réau est située dans le sud de la Vienne, dans la commune de Saint-Martin-L'ars. Actuellement, de l'ensemble de l'abbaye de la Réau, il subsiste l'église abbatiale au chevet plat, la remarquable salle capitulaire voûtée d'arêtes, les bâtiments conventuels, plus tardifs ainsi que le logis abbatial de l'abbé. Cette abbaye de chanoines réguliers est pour la première fois mentionnée dans une bulle papale d'Honorius III, datant de 1216 (D.F., t. XXIV, p. 267). Selon les termes de Dom Fonteneau, un cartulaire aurait existé dès 1183 (D.F., t. XLIV, p. 206). L'historiographie date l'église et la salle capitulaire de cette fin du XIIe siècle (EYGUN 1938, p.213).

Cette opération archéologique a été réalisée dans le cadre d'un mémoire de recherche de Master II en archéologie médiévale à l'université de Poitiers, sous la direction de Nicolas Prouteau. Le sujet de ce mémoire porte la mise en défense du site de l'abbaye Notre-Dame de la Réau du XIVe siècle au XVIe siècle et aborde les reconstructions et modifications du site effectuées aux XVIIe et XVIIIe siècles, marquant l'abandon du système de mise en défense.

Il semble évident que l'établissement ait joué un rôle durant la guerre de Cent Ans par son implantation

entre la Basse Marche et le Poitou. Une lettre royale de Charles V le confirme dès 1372 (A.H.P., t. XIX, p. 310). Par la suite, aux XVe et XVIe siècles, des garnisons sont mises en place au sein de l'abbaye. Deux mentions en témoignent. Une représentation du XVIIe siècle affiche douves, enceintes et tours autour de l'établissement (BN, Cabinet des Estampes ; reproduction dans EYGUN, 1938, p.81). De nombreux éléments représentés sur cette gravure correspondent à des vestiges encore en place aujourd'hui.

La problématique majeure de cette opération est de contextualiser, de décrire, d'analyser et de répertorier le système de mise en défense de l'abbaye et les différents éléments qui le composent. Le système de défense présente une concordance (pour le moment) assez précise avec la représentation du XVIIe siècle. Les ouvertures de tirs sont attribuables, pour la plupart aux XVe et XVIe siècles. La majorité d'entre elles se trouvent sur l'enceinte. Certaines, par leur présence, posent la question de l'organisation de la vie religieuse et vie militaire dans un même espace.

Dupuis Alice

SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ

Pied Griffé

La carrière de sarcophages du haut Moyen Âge de Pied Griffé

La campagne 2020 avait pour objectifs d'une part d'achever la fouille des remblais d'exploitation et le dégagement des sols et parois à l'intérieur de la carrière, d'autre part de compléter les premières observations réalisées en 2019 à l'extérieur, entre le coteau et la rivière.

La fouille a concerné cette année la première moitié de l'exploitation du niveau inférieur de la carrière, caractérisé par un espace contraint qui a conduit à l'aménagement de murs de soutènement afin de stocker les déblais et laisser libres des espaces de taille et de bardage.

Les trois murs dégagés sont construits avec des fragments de cuves et de couvercles brisés lors de l'extraction ou de la taille, très souvent débités (en attestent des encoches destinées à recevoir des coins) ou cassés grossièrement pour ne pas excéder 40 cm de côté et pouvoir être portés ou déplacés par un seul homme. Le mur F. 23 – le premier construit, dans un espace de 6 m² environ – se singularise par la régularité des blocs remployés, stockés juste à côté en attendant d'être mis en œuvre de manière sélective afin

d'assurer la stabilité du mur sur plus de 2 m de hauteur, mais aussi par le remploi d'un couvercle entier, quasi achevé, comme première assise.

L'ensemble des sols et des parois a été mis au jour, révélant de nouveaux négatifs de blocs, correspondant en grande majorité à des blocs dont l'extraction s'est correctement passée. Parmi les ratés d'extraction, on remarquera deux couvercles en cours de détachement : le premier, partiellement dégagé en 2019, présente une fissure nette à peu près en son milieu, ainsi que des ébréchures au niveau de l'encoignure correspondant au retrait des coins partiellement enfoncés ; le second ne présente pas de fissure mais les ébréchures de récupération des coins, l'abandon du détachement a donc dû être perçu (au son ou par des vibrations à la frappe des coins ?) par le carrier avant que la fracturation ne soit visible. Il a également été mis en évidence un négatif de petite taille (1,44 m de long) correspondant à un sarcophage d'enfant, ce qui constitue un unicum, les cuves et couvercles destinés à des sujets immatures étant habituellement réalisés dans des blocs pour adultes brisés au cours de leur fabrication ou à partir d'éléments lapidaires antiques (blocs de grand appareil, milliaires, stèles) ; on notera la



SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ, Pied Griffé, vue générale de la carrière de Pied Griffé complètement vidée, fin de fouille 2020 (cliché : D. Morleghem)

position hors canevas d'extraction de ce négatif, dans un secteur remblayé presque immédiatement, même si cela n'explique pas les raisons et les modalités de cette production particulière.

À l'entrée de la carrière, le chemin creux formant l'accès, associé jusqu'à maintenant aux dernières phases d'extraction, a été davantage dégagé. Il entaille les dépôts naturels et ceux associés à l'exploitation de la partie haute de la carrière, et part obliquement vers le nord-est du site, suivant une orientation certainement héritée du cheminement en place dès le début de l'exploitation de la partie inférieure de la carrière et pourrait constituer un indice sur la localisation des activités extérieures et le point de chargement des blocs en vue de leur diffusion.

Quelque 450 ratés d'extraction ou de taille ont été mis au jour depuis 2016, dont l'inventaire et l'analyse achevés cette année permettent de restituer l'intégralité de la chaîne opératoire de la fabrication des cuves et des couvercles. Il a notamment été observé pour la première fois dans la région plusieurs étapes intermédiaires de la taille des couvercles et de l'évidement des cuves, qui témoignent d'une technicité

variable d'un artisan à l'autre, de la manipulation des blocs (retournés à plusieurs reprises) ou encore de l'adaptation à la nature de la pierre (dureté, présence de silex et/ou fossiles).

À l'extérieur de la carrière, un transect a été réalisé à l'aide de moyens mécaniques, au pied des paliers occidentaux, dans l'axe de la carrière principale depuis le coteau jusqu'à 5 m de la berge, et légèrement en amont au niveau de la berge. Aucun niveau en lien avec l'exploitation de la carrière n'a été observé, ce qui peut s'expliquer par un lessivage des sols autant que par la localisation des activités extérieures à un autre endroit, probablement de part et d'autre du chemin creux évoqué plus haut. Ces sondages ont toutefois permis de compléter le profil du socle rocheux et du terrain naturel avant l'ouverture de la carrière, mais aussi d'étalonner les profils des pénétromètres dynamiques Panda réalisés l'an passé, en vue de l'exploitation systématique de cette méthode d'évaluation du sous-sol lorsque de nouvelles fouilles seront engagées entre le coteau et à la rivière.

Morleghem Daniel

SANXAY Saugé

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au lieu-dit Saugé, sur la commune de Sanxay, concerne une surface de près d'un hectare. Le terrain est situé sur un versant exposé au nord, sur la rive concave d'une boucle de la Vonne qui enserme la ville de Sanxay. La couverture sédimentaire superficielle est constituée de colluvions meubles, instables, sur un substrat argileux.

L'exploration archéologique réalisée sur le projet d'aménagement de la station d'épuration de Saugé n'a

pas conduit à la découverte de vestige archéologique. Les rares éléments contenus dans les colluvions qui nappent aujourd'hui ce versant instable indiquent qu'elles se sont en grande partie déposées à l'époque moderne.

Connet Nelly
et Leconte Sonia

SANXAY Bâtiment d'accueil sur le site gallo-romain

Le projet d'aménagement d'un nouveau bâtiment d'accueil sur le site gallo-romain de Sanxay est à l'origine d'un diagnostic archéologique. Il concerne la rive droite de la Vonne sur laquelle réside le théâtre antique. L'emprise se développe sur le versant septentrional et abrupt de la vallée. Elle comprend trois zones contiguës réparties, du sud au nord, comme suit : le parking situé en haut de versant, les abords de l'actuel bâtiment d'accueil et l'accès au théâtre

situé en contrebas. Lors de notre intervention, la crue de la Vonne a rendu partiellement inaccessible cette dernière zone.

Les fonds de sondage reposent majoritairement sur les altérites argileuses de teinte orangée, plus ou moins chargées en silex et en cailloux calcaires. Celles-ci recouvrent les calcaires jurassiques qui n'ont pas été atteints au cours du diagnostic. Les trois secteurs investigués ne témoignent d'aucun artefact

lié à l'occupation antique du site. L'opération confirme en cela les données collectées par les différentes opérations archéologiques qui tendent à montrer que l'agglomération antique se développe principalement en rive gauche de la rivière.

Le cours d'eau ainsi qu'une voie antique, d'orientation est/ouest, le longeant au sud, constituent deux éléments structurants qui pourraient matérialiser une limite de l'occupation plus au sud. Le prolongement oriental de cette voie reste à préciser.

La rive droite correspond au versant le moins bien exposé de la vallée, mais également au plus abrupt. Le relief a, semble-t-il, déterminé l'implantation du théâtre antique, adossé à l'escarpement rocheux.

Aux abords occidentaux du monument, la mise en évidence de puissants remblais triés, constitués exclusivement de moellons et blocs calcaires, interroge sur la topographie du site lors de sa construction.

Leconte Sonia

SCORBÉ-CLAIRVAUX

Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain à la frontière entre Poitou, Anjou et Touraine (XIe-XVIe s)

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche.

Prouteau Nicolas

SMARVES

Rue des Quatre Assiettes et rue de la Clorine

Le terrain de recherche est situé sur le rebord d'un plateau à l'est de la ville de Smarves. La couverture sédimentaire superficielle est constituée de limons fins englobant des nodules caillouteux remobilisés. Cette couche, épaisse de 30 à 50 cm repose, par place, sur des lambeaux de terrasses tertiaire qui surmontent les argiles à silex.

L'exploration archéologique réalisée sur le projet d'aménagement n'a pas conduit à la découverte de vestige archéologique. Les rares éléments contenus dans la séquence superficielle se composent de fragments de tuiles et d'ardoises d'apport récent.

Connet Nelly

*Epoque médiévale,
période récente*

LA VILLEDIEU-DU-CLAIN

Place de la Mairie

Le projet de drainage et d'aménagements des abords de l'église Saint-Jean-Baptiste de la Villedieu-du-Clain entraîna la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Malgré son hétérogénéité, l'édifice conserve des éléments romans comme une façade occidentale décorée. Les indices d'occupation sont faibles puisqu'une seule entité est enregistrée dans la base Patriarche du service régional de l'Archéologie.

L'opération s'est déroulée du 12 octobre au 16 octobre 2020 avec deux agents de l'Inrap.

Quatre tranchées de diagnostic, situées sur l'emplacement des futurs travaux, ont été réalisées et s'avèrent positives. Parmi les vestiges bâtis, un négatif de construction ou fondation, ainsi qu'une maçonnerie suivie dans deux tranchées ont pu être étudiés.



LA VILLEDIEU-DU-CLAIN, Place de la Mairie,
vue de l'église Saint-Jean-Baptiste de la Villedieu-du-Clain (cliché : D. Martins)



LA VILLEDIEU-DU-CLAIN, Place de la Mairie, les sépultures découvertes dans la tranchée 4, au niveau de l'angle nord-ouest de la façade occidentale (cliché : D. Martins)

Huit sépultures furent également dégagées dans deux des quatre tranchées.

Un important mobilier fut récolté dans les tranchées au sud de l'église. Il se compose essentiellement de céramiques de la période contemporaine et de métal.

La première remarque concernant ce diagnostic est la faible hauteur d'apparition du calcaire, qui fut observé dans les quatre sondages à chaque fois. Il apparaît entre une quarantaine de centimètres (façade occidentale) jusqu'à 80 cm de profondeur (côté sud de l'église). Les deux sondages réalisés au pied des maçonneries ont permis d'observer que les maçonneries occidentales et méridionales reposaient directement sur le sol naturel, sans l'entamer. Le fait que les fondations ne percent pas le sol naturel est assez surprenant, les bâtisseurs ayant estimés que cette assise serait suffisante pour y établir cette église. La seconde remarque concerne les abords de l'église qui ont peu été impactés par les restructurations et modifications environnantes. Celles-ci sont surtout visibles sur le côté sud, où s'accumulent des remblais hétérogènes contenant notamment de nombreux éléments de couverture et dont l'épaisseur varie entre quarante et cinquante centimètres. Le mobilier présent

a été examiné par Brigitte Véquaud (Inrap), qui le place au XIXe siècle, avec trois marques de faïences datant du dernier quart du XIXe siècle, voire du début XXe siècle.

Les deux maçonneries découvertes dans les tranchées 1 et 2 appartiennent à la même construction de par la nature de leur mise en œuvre et leur alignement d'une tranchée à l'autre.

Le cadastre napoléonien ne figure aucun bâtiment à cet emplacement au XIXe siècle. Seul un décrochement au niveau de l'angle sud-ouest de l'église porte à interrogation. Par ailleurs, aucune rue longeant l'édifice au sud n'est existante.

Une vue aérienne de l'église d'après une carte postale de 1956 permet d'affirmer que ces maçonneries appartenaient à des habitations situées à proximité de la face nord, sans pour autant y être accolée. Construit probablement entre le XIXe et la première moitié du XXe siècle, elles furent probablement détruites dans la seconde moitié du XXe siècle, afin de créer l'actuelle rue des Bosquets. Leur installation s'accompagne probablement d'un remblaiement au sud de l'église, ce que semble confirmer le mobilier découvert dans les tranchées 1 et 2.

La fondation ou récupération de mur située dans la tranchée 3 n'a pu être interprétée, du fait d'une ouverture trop étroite. Le fait qu'elle entame le calcaire n'apporte pas plus d'éléments quant à son ancienneté. D'autre part, ni le cadastre napoléonien, ni les différentes vues de la façade (dont les cartes postales) ne permettent d'apporter une quelconque réponse.

Seules les sondages 2 et 4 ont livré des inhumations. La plus grande concentration des corps se trouvent au niveau de la façade occidentale. Le côté sud ne semble pas ou peu avoir accueilli de sépultures.

D'après les premières observations, les corps reposent en décubitus, la tête à l'ouest. Les tombes les plus anciennes semblent de plan oblong, avec des parois droites et les recouvrements sont inexistantes ou rares. Elles sont creusées dans le calcaire naturel et semblent comporter une couverture en dalles calcaires, parfois partiellement présentes dans certains cas. Avec la multiplication des inhumations, l'architecture et le contour des tombes tendent à s'estomper, avec des recouvrements et des superpositions de plus en plus fréquents. La volonté de se faire enterrer « ad sanctos » semble être l'une des raisons pour lesquelles on trouve un si grand nombre de corps au plus près des maçonneries.

Les ossements découverts dans la tranchée 2 prêtent à interrogation. Dans ce cas, il s'agit bien de membres en connexion, mais les autres ossements n'ont pu être ni retrouvés, ni même observés. D'autre

part, la fosse d'inhumation est disproportionnée par rapport à l'individu. Il est difficile d'expliquer les raisons de la présence d'une partie d'un corps humains dans une fosse. La première hypothèse serait le creusement d'une fosse venant perturber la sépulture. La seconde serait l'exhumation et le transfert des corps vers un autre cimetière, ce qui peut s'avérer plus que probable, avec la construction d'habitations entre le XIXe et la première moitié du XXe siècle.

La datation de ces sépultures est délicate sans matériel ou analyse en laboratoire. Les premières observations de terrain montrent qu'elles sont au moins contemporaines de l'église, car aucune maçonnerie ne vient les recouper. La forme oblongue de certaines, ainsi qu'une architecture composée de dalles de couverture en calcaire laisse supposer une datation médiévale, car il n'est pas rare de trouver de nombreux cas de ce type d'aménagements dans les tombes médiévales.

La présence d'une épingle en argent de lincoln dans le remplissage de la sépulture F4.7 laisse à penser que le processus d'inhumation se poursuit également à l'époque moderne, tout au moins. En effet, leur utilisation s'étend principalement de la fin du Moyen Âge à l'époque moderne dans les cimetières de la région.

Martins David

Époque moderne

VOUNEUIL-SOUS-BIARD

Pouzioux-La-Jarrie, Giratoire RD12

Le projet d'aménagement de la voirie (giratoire et bassin) nécessité par la construction du 35^{ème} collège de la Vienne et objet du diagnostic d'archéologie préventive est situé à l'entrée sud-est de Pouzioux-la-Jarrie (commune de Vouneuil-sous-Biard). L'emprise, d'une surface totale de 3 600 m², est une bande étroite de 20 m de largeur le long de la RD12.

Sur ce plateau calcaire au modelé assez doux, les traces d'occupations anciennes sont nombreuses. Ainsi, au plus près du présent diagnostic, une quarantaine de mètres à l'est, les vestiges d'une occupation du Bronze ancien ont été mis au jour en 2018 et fouillés à l'automne 2019 alors qu'une centaine de mètres au sud-ouest, c'est une villa du I^{er} siècle qui a fait l'objet de recherches à la fin des années 1970

(Aucher, Aucher, 1976). Malgré un environnement archéologique qui paraissait prometteur, la seule structure mise au jour est un fossé semblant avoir fonctionné jusqu'à l'époque Moderne et contenant en surface quelques éléments mobiliers antiques.

Dans la partie nord de l'emprise, des vestiges lithiques taillés, en position secondaire dans des colluvions, représentent le reliquat d'occupations du Paléolithique moyen.

Connet Nelly

- Aucher, Aucher 1976
- Aucher M.-R. et Aucher M. : Les Cassons à Vouneuil-sous-Biard, rapport de fouille, 1976.

Époque contemporaine

VOUNEUIL-SOUS-BIARD

Rue du Moulin

Le suivi de travaux de réseaux d'eau potable engagés par la communauté d'agglomération du Grand Poitiers s'est déroulé du 16 au 23 juin 2020. Les travaux consistaient en la troisième phase du

remplacement de l'ancien réseau d'eau potable des années 1950 dans la rue du Moulin à Vouneuil-sous-Biard. Celle-ci traverse la commune suivant un axe est-ouest, des rives de la Boivre à l'actuelle rue des



VOUNEUIL-SOUS-BIARD, rue du Moulin, fig.1 : Cadastre napoléonien de 1831 avec le secteur de la rue du Moulin (AD86 – section D1/DAO : E. Guilloteau).

Châtelets. Un pont édifié dans la seconde moitié du XIXe siècle permet d'enjamber la Boivre et de rejoindre la commune de Biard par une route contrainte par le relief escarpé de la rive gauche.

Le suivi archéologique avait pour objectif scientifique de reconnaître et d'étudier les vestiges mis au jour afin de mieux comprendre l'occupation ancienne de ce secteur de Vouneuil-sous-Biard et plus particulièrement les espaces funéraires en lien avec l'ancien prieuré Saint-Pierre et Saint-Paul et les vestiges pouvant se rattacher aux occupations antiques et médiévales. En effet, le secteur du haut de la rue du Moulin avait livré les vestiges de deux sépultures datées par radiocarbone entre la fin du VIIe et le Xe siècle et un ensemble d'indices matériels d'occupation entrant dans une très large fourchette chronologique allant du Moyen Âge à l'époque contemporaine (Martineau 2019). Déjà en 2011 trois autres sépultures avaient été mises au jour dans l'impasse du Prieuré, avec dans le même secteur les vestiges d'un établissement antique plusieurs fois remanié et dont l'occupation s'étalait du Ier au IVe siècle (Belliard 2019).

Afin d'appréhender le réseau viaire de ce secteur, l'iconographie la plus ancienne connue à ce jour reste le cadastre napoléonien de 1831 (fig.1). Celui-ci montre une zone du moulin faiblement bâtie malgré la proximité immédiate de l'ancien prieuré. Seule la partie haute de la section concernée comporte quelques édifices, avec dans la partie basse le moulin. Entre les deux, les parcelles sont vierges de construction.

Le secteur concerné n'a malheureusement pas fourni d'information supplémentaire sur l'occupation ancienne. Les seules traces d'occupation mises au jour concernent la période contemporaine avec une voie empierrée conduisant au moulin et les vestiges



VOUNEUIL-SOUS-BIARD, rue du Moulin, fig.2 : Fondation d'un ancien mur aux abords du pont du moulin (cliché : E. Guilloteau)

d'un mur appartenant à l'aménagement du pont édifié dans la seconde moitié du XIXe siècle. Un niveau de sol fait d'un cailloutis lié par un mortier de chaux a également été dégagé. Ce dernier n'a pu être daté faute de mobilier associé, ni être mis en relation avec le bâti situé au 34 de la rue du Moulin. Les niveaux anthropiques recouvrent un substrat correspondant à la géologie connue sur la commune de Vouneuil, avec le calcaire du Bajocien recouvert par une argile sableuse rouge.

Même si l'on semble s'éloigner ici de l'ensemble funéraire mis au jour lors des opérations archéologiques précédentes, le voisinage du prieuré et les mentions d'un moulin dépendant de celui-ci sur la rive droite de la Boivre dans les procès-verbaux du XVIIe siècle pourraient induire qu'un premier moulin ait existé à cet endroit antérieurement à celui du XVIIIe siècle.

L'étroitesse de la fenêtre d'observation (tranchée de 40 cm de large) et les nombreuses perturbations ne permettent pas de déterminer le réel potentiel archéologique de cette zone. Pour cette raison les résultats ne doivent pas masquer la possibilité d'une occupation plus ancienne de ce secteur. Ainsi la présence d'une pierre taillée en bossage rustique, en remploi dans le parement occidental des fondations d'un mur aux abords du pont (fig.2), pourrait être un indice d'une ancienne occupation médiévale à proximité, de même que les quelques tessons trouvés en situation secondaire et datant de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne, voire du haut Moyen Âge pour l'un d'eux.

Guilloteau Eric

- Belliard 2019
- Belliard C. : Vouneuil-sous-Biard, Impasse du prieuré, Occupations antique et médiévale, rapport de surveillance archéologique, Grand Poitiers, 2019.
- Martineau 2019
- Martineau A.-S. dir. : Vouneuil-sous-Biard (86), rue du Moulin. Suivi archéologique des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable dans la rue du Moulin, entre la rue Camille Hablizig et la rue du Prieuré, rapport final d'opération, Eveha, 2019, 97 p.

NOUVELLE-AQUITAINE VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 0

N°						N°	P.
207074	CENON-SUR-VIENNE, NAINTE, VOUNEUIL-SUR-VIENNE, SAINT-CYR	Réseau de distribution d'eau	PERROT Xavier	EP	FP	-	390
207349	Prospection recherche diachronique dans le nord du département de la Vienne	Pays Loudunais - prospections pédestres et recherches documentaires	AGUILLON Vincent	COL	PRD	-	391
207240	Prospection recherche diachronique sur le territoire de la communauté de communes Vienne et Gartempe	Territoire de la Communauté de communes Vienne et Gartempe (CCVG)	LASCOUX Nicolas	BEN	PRD	47	391

CENON-SUR-VIENNE, NAINTRÉ, VOUNEUIL-SUR-VIENNE, SAINT-CYR

Réseau de distribution d'eau

Un projet d'implantation d'une canalisation d'eau potable entre les communes de Saint-Cyr et Cenon-sur-Vienne, dans le département de la Vienne, a fait l'objet d'un suivi archéologique de travaux. Ces communes se situent entre Poitiers et Châtelleraut. Le linéaire total de la tranchée d'implantation, représentant environ 4,5 km, traverse également les communes de Naintré et Vouneuil-sur-Vienne. Le tracé de cette canalisation est bordé par plusieurs sites archéologiques recensés sur la carte nationale Patriarche. Il emprunte, de plus, en partie l'itinéraire supposé de la voie romaine reliant Poitiers (Lemuno/Limonum) à Tours (Casaroduno/Caesarodunum) indiqué sur la table de Peutinger. Cette voie passe par l'agglomération secondaire antique du Vieux-Poitiers (Briva), située à environ un kilomètre au nord des travaux.

L'opération s'est déroulée suivant le calendrier des travaux, du lundi 20 mai au lundi 8 juillet 2019, soit 33 jours ouvrés. L'équipe était composée de deux personnes dont un archéologue et un géomorphologue. La tranchée mesurait en moyenne 0,60 m de large pour 1,30 m de profondeur. Les conditions d'observations n'étaient donc pas optimales.

Tous les vestiges repérés ont été enregistrés et, en l'absence de structures archéologiques, un log pédo-sédimentaire a été relevé tous les 60 m environ, soit deux à trois logs par jours selon l'avancée des travaux. Au total, 73 logs ont été relevés et dix structures archéologiques ont été repérées.

Le secteur d'étude concerne un plateau calcaire en position d'interfluve entre, à l'est, la vallée de la Vienne et à l'ouest celle du Clain, un affluent de la première en rive gauche. Le tracé de la tranchée pour la pose de la canalisation d'eau potable se situe sur le versant ouest du plateau, qui domine la rive droite du Clain, et traverse huit unités géomorphologiques distinctes (tête de vallon, replat, talweg, butte).

Les puissances sédimentaires sont très inégales. Les points hauts, constituant des zones d'ablations, présentent une faible capacité d'enregistrement. Les puissances stratigraphiques les plus développées concernent alors les talwegs ou accumulation de fond de vallons ainsi que les secteurs de bas de pentes. De plus, la tranchée longe la voirie actuelle, qui composait assez souvent la partie supérieure de la stratigraphie étudiée, parfois jusqu'à 0,50 m d'épaisseur.

Les archives sédimentaires traversées par le creusement de la tranchée ont concerné principalement

le dernier cycle glaciaire et dans une moindre mesure la fin de l'avant-dernier. Elles sont constituées d'alluvions hétérométriques en position primaire ou remaniées par les processus de pentes s'effectuant en contexte périglaciaire. Ces dépôts alluviaux ont enregistré plusieurs phases de pédogénèse pour lesquelles des paléosols ont été mis en évidence.

Le suivi du creusement de la tranchée a également permis de mettre en évidence quelques vestiges archéologiques se concentrant principalement en deux zones.

À peu près au centre du linéaire des travaux, les observations sur la voie reliant Poitiers à Tours ont permis d'affiner ponctuellement la localisation de son tracé et de connaître son mode de construction, chose qui n'avait jamais été faite auparavant. Se développant plus à l'ouest que la tradition ne le laissait penser, elle est composée d'une levée de terre, orientée nord-est / sud-ouest, formant un large dôme aplati d'environ 13 m de large et d'une épaisseur relativement réduite, atteignant au maximum 0,25 m. Elle est constituée de deux couches caillouteuses mêlées à un sédiment argileux, superposées mais avec un décalage. Elles correspondent soit à deux états successifs, soit à une couche préparatoire recouverte par sa bande de roulement. La partie sommitale de cette dernière est marquée par un alignement de pierres calcaires blanches non taillées et non calibrées, mais dont la surface est plane.

Quatre fossés ont été mis au jour dans la partie nord-est du tracé de la tranchée. Deux d'entre eux se trouvent à proximité d'un enclos fossoyé quadrangulaire couvrant un peu plus d'un hectare et reconnu par prospection aérienne dans les années 1990. Leur proximité et leur relatif alignement avec deux des côtés de cet enclos invitent à les associer à cette occupation. Le mobilier découvert dans l'un de ces fossés permet de le dater de la fin du second âge du Fer, ce qui permet de fournir une attribution chronologique à cet établissement rural qui était jusque-là indéterminée.

Un troisième fossé pourrait dater du Néolithique. Des investigations complémentaires seront néanmoins nécessaires pour confirmer la morphologie et la datation de cette éventuelle nouvelle occupation détectée.

Perrot Xavier

Prospection recherche diachronique Nord du département de la Vienne

En 2020, le nord de la Vienne (pays loudunais) a connu une importante campagne de prospection pédestre visant à découvrir en particulier de nouveaux sites néolithiques, en lien avec le Projet Collectif de Recherche de Vincent Ard « Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente », projet de recherche pour lequel je suis coordinateur de l'axe « inventaire - mise en valeur ».

Près de cinquante sorties de terrain ont permis la découverte de nombreux sites entre Angliers, Monts-sur-Guesnes, Nueil-sous-Faye, Saint-Jean-de-Sauves, Saires et Verrue, secteur du sud Loudunais où peu de prospections avaient été menées jusqu'alors.

En tout, ce sont plus de 20 sites inédits qui ont été mis au jour. Par la densité des silex néolithiques découverts (quelques sites ayant livré des séries importantes de mobiliers), ils évoquent pour certains un potentiel d'occupation. Ils sont désormais à rattacher à la carte archéologique en lien avec le SRA – Drac Nouvelle aquitaine site de Poitiers. Leur repérage permettra désormais d'intensifier les prospections aériennes dans ces diverses zones et pourquoi pas, y révéler la présence d'enceintes fossoyées jusqu'alors inconnues.

Parmi les milliers d'artefacts découverts, citons quelques éléments majeurs comme une vingtaine

de haches polies, une dizaine d'armatures perçantes et autant de tranchantes, 6 fragments d'anneau en schiste et quantités de perçoirs, grattoirs, racloirs et fragments de grande lame.

Les 6 nouveaux fragments d'anneaux en schiste viennent s'ajouter à une liste déjà conséquente actualisée dans les derniers mois et inventoriée dans le cadre du PCR. La série complète de 21 fragments inédits (dont 12 dans le cadre des prospections engagées depuis 2016) devrait être mise prochainement à la disposition d'un spécialiste de la question, à savoir Nicolas Fromont (Inrap, Nantes).

Il est à noter que dans ces sites du sud Loudunais, il ressort une majorité de silex de type Grand Pressigny (Turonien supérieur) et Vallée du Cher (Turonien inférieur) alors que les silex découverts dans les parties nord et nord-ouest du département, sont en majorité issus de gisements Jurassique de la vallée du Thouet (Aalénien et Bajocien).

Des études lithiques devraient être conduites dans les années qui viennent autour du thème de la dolérite en nord Poitou et des divers matériaux utilisés dans les séries lithiques découvertes et inventoriées dans le cadre du PCR de Vincent Ard.

Aguillon Vincent

Prospection recherche diachronique sur la communauté de communes Vienne et Gartempe

L'année ayant été rythmée par les confinements et les difficultés de visibilité au niveau du territoire, peu de résultats sont à relever. 5 fiches de site ont été produites : 1 pour un ferrier (Antiquité ? Moyen Âge ?) et 4 pour des artefacts préhistoriques.

Ces résultats « préhisto-centrés » peuvent s'expliquer par plusieurs raisons :

La première est la compétence du prospecteur, passionné de préhistoire, dont les connaissances permettent d'identifier plus facilement les artefacts préhistoriques. Peut-être que des artefacts appartenant à d'autres périodes ont été rencontrés mais pas identifiés comme étant anciens (cas des fragments de tuile ou de poterie...). Il en est de même pour la reconnaissance du bâti, qui pourrait contenir des éléments anciens.

La seconde est liée à l'utilisation de Géoportail avec les clichés datant d'octobre 2017, peu propices à l'identification de structures en surface (hormis pour les ferriers). Avec des photographies de mai/juin, il est fort probable que des anomalies soient identifiables et orientent les prospections en surface. D'habitude,

plusieurs fiches de sites sont réalisées à la suite de reconnaissance aérienne (voie, enclos...)

D'une manière globale, une densité préhistorique importante semble se dessiner au nord de Montmorillon sur les rives droite et gauche de la Gartempe, souvent en lien avec l'accès à des gîtes de matière première (silex du jurassique de bonne qualité) sur les plateaux ou dans certaines pentes (altitude entre 100 et 90 m). D'autres zones repérées n'ont pas donné de résultats significatifs, même en étant proches de sites déjà connus (dolmen de la Bastière à Sillars par exemple). Ceci-dit, il ne faut pas généraliser ces résultats en termes d'occupation, les découvertes au sol étant soumises à la qualité de ce dernier lors de la prospection et au contexte géologique. Les terrasses récentes ne semblent pas livrer des artefacts mais ces derniers pourraient être présents, à une profondeur plus importante (cas de la découverte de pointes gravettiennes sur Gouëx dans des terrasses récentes suite à la construction de canaux).

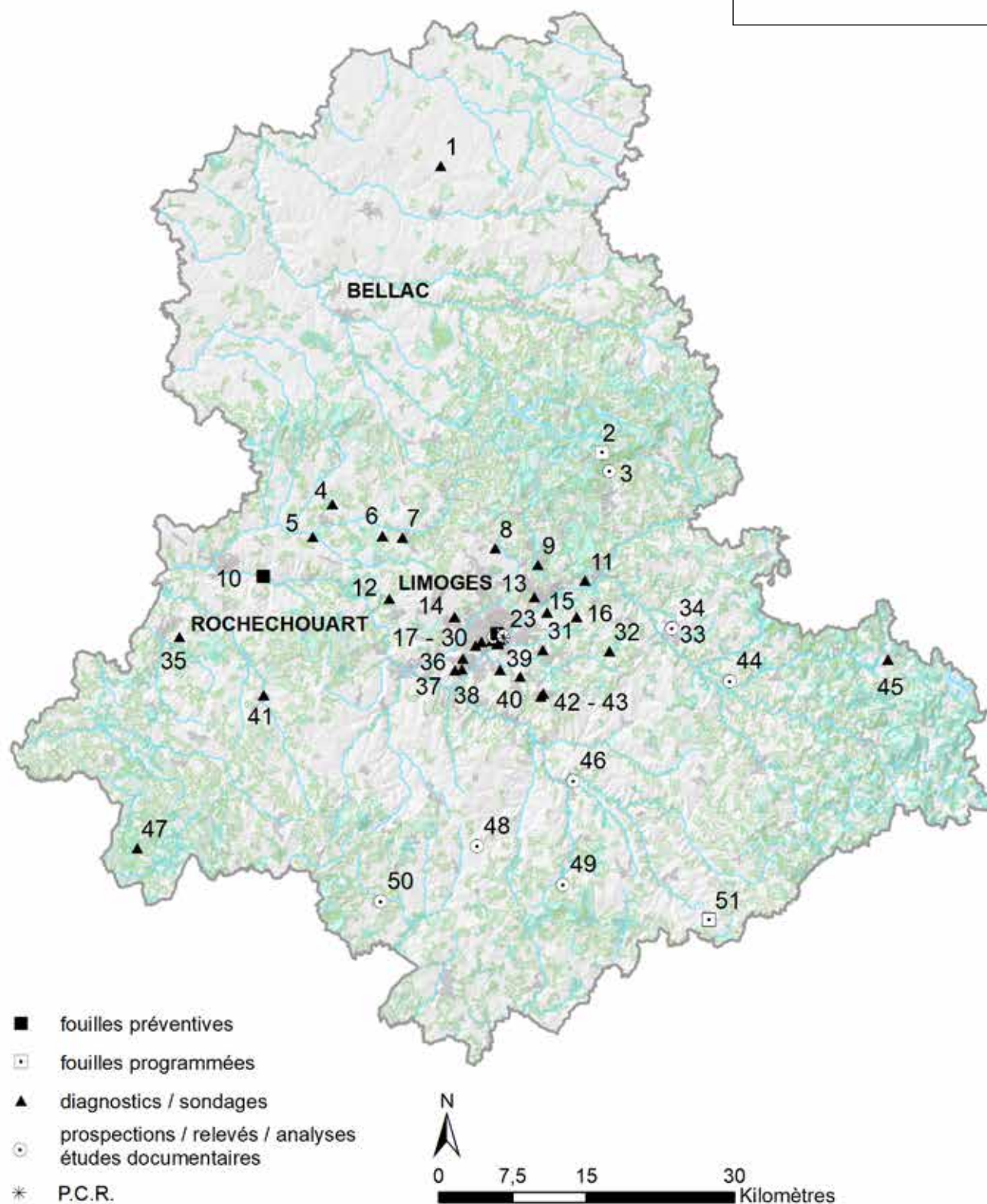
Lascoux Nicolas

NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



N°Nat.						N°	P.
12-3949	AMBAZAC	Grange du Coudier	RACINET Philippe	SUP	DOC	3	394
12-3942	AUREIL	Chavagnac, route de la fontaine	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	32	394
12-3885	BOISSEUIL	Route de Poulénat	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	42	395
12-3888	BOISSEUIL	Les Bessières	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	43	395
12-3900	CHAPTELAT	Rue Saint-Eloi	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	8	396
12-3923	CHATEAU-CHERVIX	La Buchille – Puy Chaumartin	LACHAUD Jérôme	EP	PRT	49	396
12-3946	FEYTIAT	Moissac, 22 rue Sainte Claire	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	31	398
12-3889	FEYTIAT	Imbourdeix	GIRAUD Thierry	INRAP	OPD	40	398
12-3886	ISLE	La Chabroulie	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	37	399
12-3950	ISLE	Bellevue	OLIVEAU Benoît	INRAP	OPD	38	399
12-3983	ISLE	Avenue du château	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	36	399
12-3868	JANAILHAC	Ancien hôtel des voyageurs	CONTE Patrice	MC	SD	48	400
12-3903	LADIGNAC-LE-LONG	Eglise Saint-Aignant	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	SD	50	400
12-3892	LIMOGES	Rues de l'Hôpital, Cholet, Mazabraud	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	26	401
12-3909	LIMOGES	Rue de la Cité, rue Haute Cité, boulevard de la Cité	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	19	402
12-3883	LIMOGES	36 rue de la Boucherie	D'ANDREA Roberta	DOC	PRT	21	404
12-3880	LIMOGES	38 rue de la Boucherie – 9 rue Charreyron	BOUVART Patrick	MC	FP	18	405
12-3911	LIMOGES	9 ter rue Pétiniaut Beaupeyrat	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	22	406
12-3941	LIMOGES	37 avenue Georges Dumas	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	24	407
12-3948	LIMOGES	120 boulevard de Vanteaux	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	30	407
12-3954	LIMOGES	Place de la République – phase 1	MANIQUET Christophe	INRAP	FP	17	407
12-3959	LIMOGES	Rue Emile Montégut	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	29	409
12-3973	LIMOGES	Rue Waldeck Rousseau, avenue du Midi, rue Clos Adrien	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	25	410
12-3974	LIMOGES	Fontgeaudrant	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	39	410
12-3975	LIMOGES	6 avenue de la Révolution	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	28	410
12-3981	LIMOGES	Rue de l'Aurencous	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	14	411
12-3982	LIMOGES	29 avenue de la Révolution	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	27	411
12-3989	LIMOGES	37 rue du Pont Saint-Etienne	DAVIGO Gentiane	BEN	SU	20	413
12-3928	LIMOGES	Du Bois pour Limoges	PARADIS-GRENOUILLET Sandrine	EP	PCR	13	413
12-3958	MAGNAC-LAVAL	Parc éolien	OLIVEAU Benoît	INRAP	OPD	1	414
12-3940	MARVAL	Château de Marval	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	47	414
12-3980	ORADOUR-SUR-GLANE	Rue du Puits	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	5	415
12-3987	ORADOUR-SUR-GLANE	Chemin du Gôt, le champ du bois	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	4	416
12-3939	LE PALAIS-SUR-VIENNE	Les Prés Châtenet	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	13	416
12-3904	PANAZOL	La Couture Charbon	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	15	417
12-3891	PEYRAT-LE-CHATEAU	Place de l'église, rues Torte et du Héa	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	45	418
12-3924	LA PORCHERIE	Châteauvieux	CONTE Patrice	MC	FPR	51	419
12-3951	RILHAC-RANCON	La Lande du Peyrou	GIRAUD Thierry	INRAP	OPD	9	421
12-3910	ROCHECHOUART	Village de Biennac	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	35	421
12-3967	SAINT-BRICE-SUR-VIENNE	Rue du 8 mai 1945	POULAIN Peggy	EP	FP	10	422
12-3930	SAINT-DENIS-DES-MURS	Villejoubert	PARACHAUD Kévin	DOC	PRD	44	424
12-3895	SAINT-GENCE	1 rue des Cheyroux	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	7	424
12-3897	SAINT-JUST-LE-MARTEL	Chemin du Grand Bonnefond	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	16	424
12-3893	SAINT-LAURENT-SUR-GORRE	Eglise Saint-Laurent	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	41	425
12-3938	SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT	Place de la Libération	TANDEAU-de-MARSAC Martine	BEN	SD	33	425
12-3976	SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT	Place de la Libération	VERLIAC Gaëlle-Anne	EP	SD	34	426
12-3896	SAINT-PRIEST-TAURION	Le Monteil – tranche nord	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	11	427
12-3926	SAINT-SYLVESTRE	Abbaye de Grandmont	RACINET Philippe	SUP	FPR	2	428
12-3865	VERNEUIL-SUR-VIENNE	Greignac	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	12	429
12-3952	VEYRAC	Les Cosjanots	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	6	429

NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0

Moyen Age

AMBAZAC Grange du Coudier

A proximité de l'opération menée à l'abbaye de Grandmont, l'étude archéologique du bâti de la principale grange de Grandmont a pu être poursuivie. Dans le courant de l'année 2021, la datation d'une partie de la charpente de la grange du Coudier, financée par l'association La Grange aux Moines et réalisée par Christelle Bélingard, a révélé l'ancienneté de ce bâtiment : première moitié du XIII^e siècle. Un résultat plutôt étonnant mais remotivant notre équipe. Nous

aurions donc bien affaire à une « grange monastique » de type cistercien, pivot du système d'exploitation agricole de la Franchise de Grandmont. Il convient donc d'être présent sur le site pour mettre en place une nouvelle stratégie (sondages, nouveaux relevés...). Si un échafaudage doit être monté pour travaux, il faudra aussi envisager un relevé de la charpente et des piliers.

Racinet Philippe et Colaye Julie

AUREIL Chavagnac, Route de la Fontaine

Le projet de construction d'un pavillon individuel était susceptible de porter atteinte à d'éventuels vestiges archéologiques, notamment liés aux périodes antique et médiévale. L'ouverture de quatre sondages sur l'emprise du futur pavillon n'a pas permis de livrer la présence de vestiges ni d'objets archéologiques.

Le terrain naturel (arène granitique et gneiss), apparaît à une profondeur comprise entre dix et vingt centimètres sous le niveau actuel de terre végétale. Cette opération s'est donc avérée négative d'un point de vue archéologique.

Devevey Frédéric

BOISSEUIL Route de Poulénat

Cette opération archéologique a été réalisée le du 29 au 31 janvier 2020, en préalable à un projet immobilier sur la commune de Boisseuil en Haute-Vienne, au lieu-dit « Route de Poulénat – Les Quatre Vents ». Le service régional de l'Archéologie a jugé que le potentiel archéologique était suffisamment sensible pour prescrire un diagnostic, dont l'objectif était d'identifier, de dater et d'évaluer l'étendue d'éventuels vestiges archéologiques, dans un environnement pouvant favoriser l'implantation humaine. Le projet se situe au sommet du vallon des Quatre Vents au sein de formations granitiques à l'altération plus ou moins prononcée. La parcelle concernée a gardé un caractère agro-pastoral jusqu'à nos jours. L'emprise du projet couvre une superficie de 11 091 m². Quinze tranchées ont été ouvertes selon un premier maillage en quinconce suivant un axe général nord-sud, qui a été ensuite complété par des tranchées perpendiculaires afin d'augmenter les probabilités de découvertes. Le taux d'ouverture représente un pourcentage d'ouverture de 9,6 % de la surface accessible.

Bien que d'une faible densité de concentration, quelques indices archéologiques diachroniques ont été observés :

En bordure ouest de la parcelle, une fosse polylobée attribuée à la période du Hallstatt (dont le plan complet n'a pu être évalué) a été mise au jour et a livré au moins un vase archéologiquement complet. Cette structure a été testée sur au moins un quart de sa surface.

À proximité de cette dernière, un fossé parcellaire de la période contemporaine a été reconnu dans trois tronçons de sondages, sur une longueur minimale de vingt mètres.

Enfin, la bordure nord-est de l'opération a livré la présence d'un important silo excavé de plan circulaire et au profil évasé. Ce dernier a été fouillé par la moitié, mécaniquement et manuellement. Le fond a été reconnu à une profondeur de 1,68 m sous le niveau actuel du sol. Le comblement constitué d'un sédiment argileux brun-gris argilo-sableux associé à de nombreux blocs de granite, n'a livré qu'un échantillon très pauvre de mobilier constitué d'un fragment de terre cuite architecturale roulé (tuile), d'un petit tesson de col de cruche à pâte claire et un nodule ferreux non identifié. L'attribution chronologique reste donc très vague et pourrait couvrir l'ensemble de la période historique et sans doute plus particulièrement la période altomédiévale.

En bordure est de ce silo, deux trous de poteau d'un diamètre de 0,40 m ont été détectés. Leur attribution chronologique reste incertaine, bien qu'ils puissent avoir fonctionné avec le silo.

Malgré la présence d'occupations humaines de la Protohistoire et de l'Antiquité plus au nord de la commune de Boisseuil, ce diagnostic ne livre que peu de structures, très faiblement réparties sur l'emprise de la parcelle concernée par les travaux.

Devevey Frédéric

BOISSEUIL les Bessières

Motivée par un projet de construction d'une zone pavillonnaire, cette opération de diagnostic s'est avérée positive, sur la partie septentrionale. Plusieurs périodes d'occupation ont été reconnues.

L'occupation gallo-romaine qui était à juste titre supposée en raison de découvertes anciennes, n'a pas été confirmée. L'unique indice pouvant s'y rattacher est représenté par un sesterce de l'Empereur Antonin-le-Pieux (138-161 ap. J.-C.). Cependant son contexte de découverte est apparemment lié à une installation de drainage délimitant deux parcelles durant le XIXe s.

Les microreliefs plus ou moins marqués sur l'emprise de cette opération se sont révélés être des aménagements de délimitation de parcelles et de drainage des eaux de ruissellement modernes à contemporains. Certaines de ces structures ont pu être reportées sur le cadastre napoléonien (sondages 1, 2, 3, 18).



BOISSEUIL - Structure F.810 (F. Devevey)

La butte rocheuse visible en bordure sud du projet (parcelle n°100) s'est avérée naturelle bien qu'une extraction très ponctuelle de matériaux a été pratiquée en son sommet durant la période contemporaine.

C'est la période de la Tène Finale qui représente la grande majorité des découvertes mobilières et immobilières. Le mobilier céramique mis au jour lors de cette opération renvoie principalement à une occupation de la fin de l'âge du Fer dont la datation est probablement centrée sur le I^{er} s. av. J.-C. (La Tène C2 / La Tène D1). Il témoigne selon toute vraisemblance d'une implantation rurale située pour partie dans l'emprise diagnostiquée. Le faciès peut être comparé dans ses grandes lignes à ceux de l'établissement rural de Veyrac, Le Petit Moulin, de l'agglomération ouverte de Saint-Gence, La Gagnerie, ou du site de la Chabroulie à Isle.

On notera cependant l'absence de vaisselle de table (céramique fine sombre tournée régionale, céramique à vernis noir italique) ainsi que la rareté des restes d'amphore vinicole italique républicaine. Il est toutefois plus probable que le phénomène trouve une explication dans le fait que le cœur du site, et notamment la ou les zones de rejets associés au secteur domestique, se situent hors de l'emprise (plus à l'ouest ?). Mentionnons enfin que de très rares indices (deux fragments de panses portant des cordons plastiques : SD. 1, F101 ; SD. 15) pourraient témoigner d'une fréquentation des lieux plus ancienne (Premier âge du Fer ?). L'excellente qualité de conservation des vestiges et la présence d'une séquence stratigraphique conservée sur au moins deux états donne un caractère tout à fait particulier à ce site de l'âge du Fer.

Devevey Frédéric

CHAPTELAT Rue Saint-Éloi

L'opération de sondages et d'évaluation archéologiques a été motivée par le projet de construction d'un lotissement rue Saint-Eloi, sur la commune de Chaptelat (parcelle 09 p, section BK). Les douze tranchées réalisées sur une emprise totale

de 11 000 m² environ ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne. Aucun site archéologique n'a été découvert dans la parcelle

Beausoleil Jean-Michel

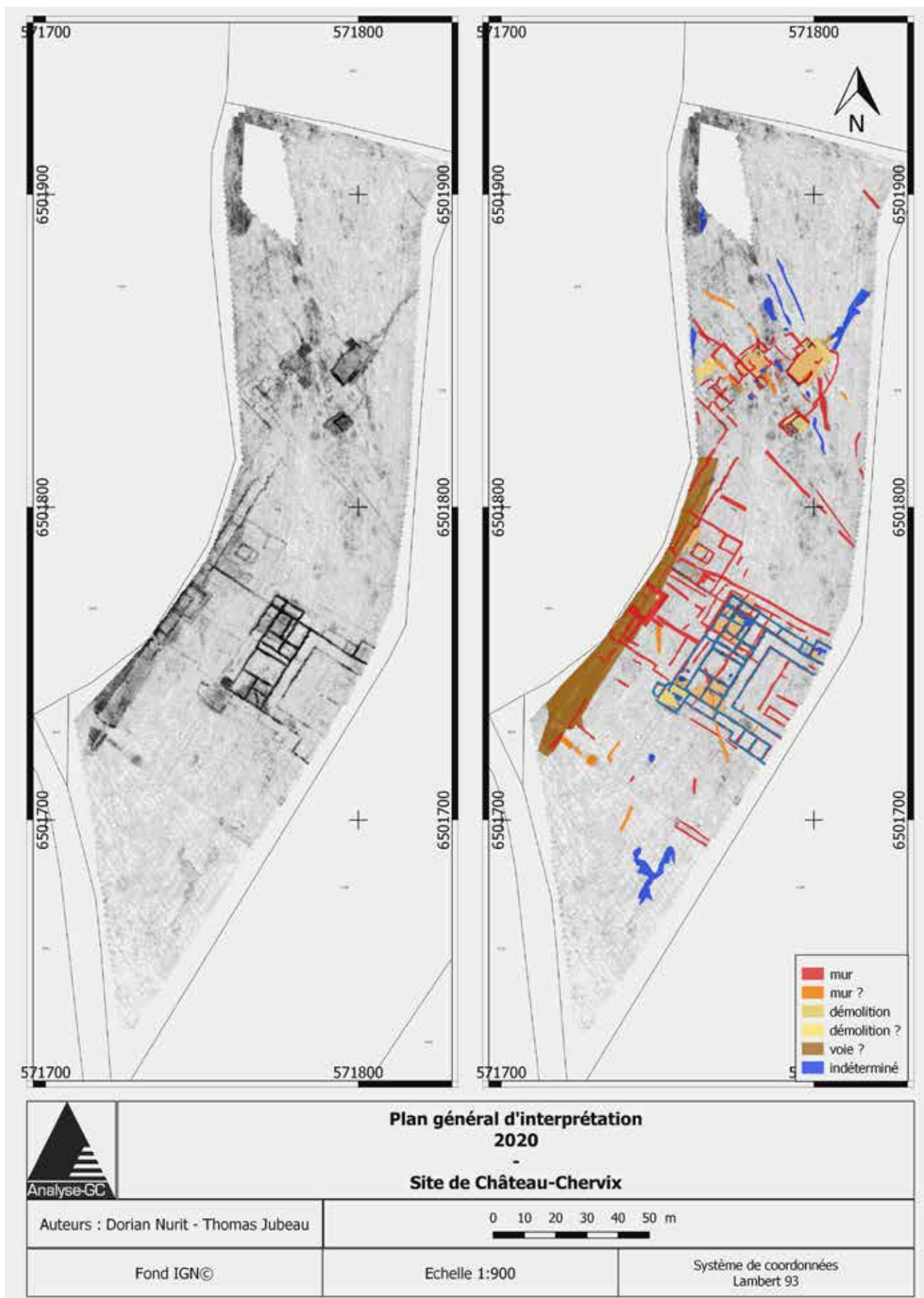
Antiquité

CHATEAU-CHERVIX La Buchille – Puy Chaumartin

Une première campagne de prospection géoradar a été menée à Château-Chervix afin de renouveler la documentation disponible et ainsi statuer sur le type d'occupation présent : villa et/ou agglomération secondaire. Au terme de cette première campagne de prospection géoradar fructueuse, nous pouvons considérer avec certitude que le site antique de Château-Chervix était composé à minima d'un établissement rural de type villa dont nous cernons une part importante de la pars urbana. Plusieurs phases

d'occupation, antique ou autre, sont discernables au sein de la pars urbana ainsi qu'au nord de celle-ci. Il est en revanche impossible de trancher à ce stade entre une villa isolée de grande superficie ou une villa associée à une agglomération secondaire du territoire lémovice. Ce sera l'enjeu principal de la suite de ces recherches, à travers une nouvelle campagne de prospection géoradar envisagée en 2021.

Lachaud Jérôme



CHATEAU-CHERVIX - Plan général d'interprétation de la campagne 2020 au 1/900e d'après le rapport d'étude Analyse-GC (D. Nurit et T. Jubeau)

FEYTIAT

22 rue Sainte-Claire – Moissac

Cette opération de diagnostic archéologique préventif porte sur les parcelles 29, 30, 40, 41, 161 et 163 de la section BS de la commune de Feytiat, dans le département de la Haute-Vienne. Ces parcelles se situent au sud-est du territoire communal, dans le quartier de Moissac. Le projet à l'origine de la prescription de ce diagnostic vise à viabiliser et lotir ces parcelles à vocation agricole, enclavées au milieu d'un quartier résidentiel. La prescription porte sur une superficie de 14707 m².

L'intervention archéologique s'est déroulée sur place sur une période de 3 jours ouvrés, entre le 22 et le 24 juillet 2020. Elle a été précédée de deux visites préalables les 14 janvier et 3 juillet 2020 et de deux journées de préparation les 20 et 21 juillet 2020.

Onze tranchées mécaniques continues axées sud-ouest / nord-est ont été réalisées, réparties sur les secteurs accessibles à l'engin de terrassement. La surface cumulée de ces ouvertures représente 1003,88 m² soient 6,82 % de la surface soumise à prescription. La surface accessible au diagnostic doit cependant être ramenée à 11725 m², en raison des nombreux arbres présents sur la parcelle BS40, d'un talus en friche en partie sud des parcelles BS29, 161 et 163. Les tranchées de diagnostic représentent ainsi 8,56 % de la surface accessible.

Chacune de ces tranchées a permis d'atteindre les formations naturelles. Les tranchées 1 à 3 ont été réalisées sur la parcelle BS30, la tranchée 4 concerne la parcelle BS163, les tranchées 5 et 6 se trouvent sur la parcelle BS161 et les tranchées 7 à 10 ont été implantées sur la parcelle BS29. Enfin, la tranchée 11 a été ouverte dans la zone accessible d'un jardin d'agrément sur la parcelle BS40. La parcelle BS41 n'a pas été sondée : très étroite, elle est couverte d'une haie et située en bordure immédiate de la voie publique.

Le diagnostic est positif. Les tranchées mécaniques réalisées sur les zones accessibles de ce terrain ont révélé les vestiges ténus de l'occupation à vocation agricole au cours des périodes moderne à contemporaine. L'intervention a plus particulièrement permis de mettre en évidence, en partie nord de l'emprise, la présence de matériaux d'origine colluviale dans lesquels se trouvent piégés de nombreux restes de terres cuites architecturales et fragments de céramique antique. Ce mobilier témoigne de la présence, en partie haute et en dehors de l'emprise prescrite, d'une occupation antique. Cette occupation se développe en partie sud, dans les parcelles surplombant ce petit vallon.

Méténier Frédéric

FEYTIAT

Imbourdeix

Le diagnostic archéologique D130394 s'est déroulé du 30 janvier au 11 février 2020 au lieu-dit Imbourdeix, au nord-ouest de la commune de Feytiat (Haute-Vienne), dans un micro vallon affluent dextre et septentrional de la rivière La Valoine. Il concerne 4,733 hectares (parcelles 5 à 8, 19 et 20) qui seront converties en 41 lots à bâtir. Le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine, sous le contrôle scientifique de Patrick Bouvart, a procédé à la prescription d'un diagnostic archéologique préalable sur un secteur peu documenté de cette commune.

Dix-sept tranchées ont été creusées pour un total d'ouverture cumulée de 5 822 m² sur les 42 539 m² accessibles, soit un pourcentage de 8,39 % d'ouverture. Compte-tenu des très mauvaises conditions météorologiques rencontrées lors du diagnostic (précipitations importantes avant et pendant l'intervention) conjuguées à un contexte sédimentaire peu drainant, les observations se sont avérées restreintes, du fait de l'effondrement rapide, aléatoire et dangereux des parois. L'essentiel des données a cependant pu être collecté.

Les principaux témoins et impacts de l'activité humaine sur ce secteur se résument à des travaux de terrassement et de nivellement de ces parcelles agricoles (talus aménagés, fossés, drains...), parasité par de rares chablis et anomalies naturelles. Les vestiges fugaces et peu développés attestent d'une fréquentation discrète de ce terrain et de ses abords à la fin de l'âge du Fer avec un fond de fosse et de fossé scellés par 1,40 m de remblais récents de nivellement. La fosse, d'un mètre de diamètre, conservée sur 20 cm, a livré le profil d'une assiette en céramique, seul élément permettant d'esquisser une datation relative. Les témoignages attribués à l'antiquité se résument à quelques fragments de TCA, imbrex et tegulae, et de céramique altérés remobilisés dans des colluvions ou piégés et mieux préservés dans des niveaux hydromorphes en zone humide. L'indigence de ces indices ne permet pas davantage de précision concernant les périodes représentées et n'attestent aucunement d'une présence humaine franche et massive pour ces différentes périodes.

Giraud Thierry

ISLE

La Chabroulie, Bâtiment de stockage

Le diagnostic archéologique prescrit sur la parcelle BI 25 au lieu-dit La Chabroulie sur la commune d'Isle couvre une surface de 3 300 m². Les quelques structures découvertes, toutes fossoyées, sont pour une part liées à l'exploitation récente ou actuelle du terrain (fosse de plantation, tranchée de canalisation, fossé parcellaire/drainant) et correspondent pour les autres à un ensemble fossoyé dont l'attribution chronologique n'a pu être clairement défini. En effet, un seul tessons de céramique non identifiable a été recueilli dans le comblement d'un des fossés (F4). De même, les quelques rares fragments de TCA issus du remplissage du fossé F6 ne sont pas suffisamment caractéristiques pour évoquer une chronologie fiable. Au fossé principal qui adopte un tracé nord-ouest/sud-est, se rattachent deux fossés dirigés pour l'un vers l'ouest et pour le second, situé 6 m plus au sud, vers le sud-ouest, formant un angle droit avec le fossé principal. Ces fossés pourraient constituer l'angle d'un

petit enclos partitionné ou d'un micro-parcellaire. Cet ensemble de fossés ne suit pas l'orientation actuelle du parcellaire. Il n'est toutefois pas possible de le rapprocher de l'occupation du second âge du Fer qui se développe au nord sur le versant.

Le diagnostic a également permis de recueillir deux tessons correspondant à un œillet de préhension dont la datation reste incertaine (Néolithique, âge du Bronze ?). Ce mobilier est issu de la partie inférieure des colluvions piégées au sein d'une dépression naturelle du versant. Même fragmentaires et isolés, ces tessons constituent pour autant un indice intéressant sur la potentielle occupation du versant à ces périodes. Cette découverte est à mettre en parallèle avec celle réalisée en 2019 d'un éclat de silex. Découvert également dans les colluvions recouvrant la partie haute versant, il a été daté d'une manière large à la préhistoire récente.

Roncier Catherine

ISLE

Bellevue

Notice non parvenue

Oliveau Benoît (Inrap)

ISLE

Avenue du Château

Cette opération de diagnostic archéologique préventif porte sur les parcelles BB 85 et 87 de la commune de Isle, dans le département de la Haute-Vienne. Ces parcelles se situent au nord du centre-bourg de la commune, à l'emplacement de l'ancienne ferme des Bayles dont ne subsiste aujourd'hui qu'une grange réhabilitée. Le projet à l'origine de la prescription de ce diagnostic vise à créer une salle multifonctionnelle. La superficie impactée est de 1 920 m².

Cinq tranchées mécaniques ont été réalisées. Chacune de ces tranchées a permis d'atteindre les formations naturelles constituées de limons des plateaux et d'altérations du substratum. Tous les phénomènes d'origine anthropique identifiés relèvent de la période contemporaine.

On recense ainsi deux tronçons d'aqueduc dont l'un des deux est encore fonctionnel. On observe également la présence d'une cave remblayée récemment suite à la destruction d'une grange au-devant de laquelle se trouvait un sol pavé, mis en évidence dans la tranchée 5.

Enfin, la tranchée 1 a livré une dépression dont tout le développement n'a pas été perçu. La caractérisation de ce fait, comblé d'un matériau homogène vierge de tout élément mobilier, n'est pas aisée. Nous proposons cependant d'y voir le vestige d'une ancienne haie.

Méténier Frédéric

JANAILHAC

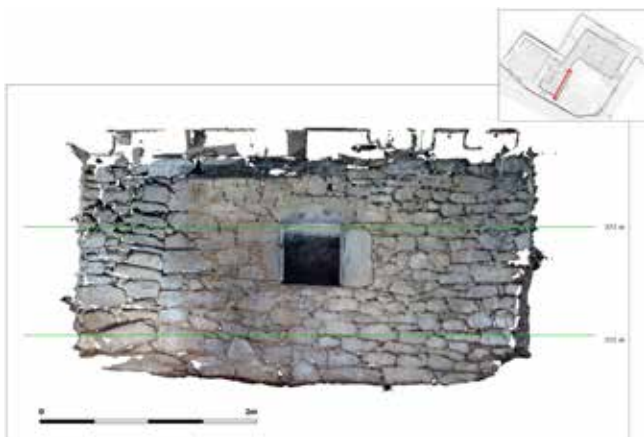
Ancien hôtel des voyageurs

Poursuivant la collaboration établie entre la commune de Janailhac, le SRA et l'association ArchéA visant à une surveillance et une protection du patrimoine archéologique du centre bourg et suite aux précédentes opérations (voir : BSR Limousin 2010, p.31-63 ; BSR Limousin 2015, p. 79-80 ; BSR NA 2017, p.426-427), une nouvelle intervention de sondage a été menée à l'emplacement de l'ancien « hôtel des Voyageurs », situé à une dizaine de mètres de l'église Saint-Yrieix et Saint-Eutrope. Cette maison, récemment acquise par la commune, en attente d'affectation, a révélé la présence d'anomalies à la base de chacune des parois excavées de l'une de ses caves, affectant la forme de deux creusements obturés de remblais et pouvant correspondre à des vestiges anciens. Deux sondages ont été engagés en vis-à-vis, à la base de chaque anomalie. Ils ont permis de confirmer leur origine anthropique sous la forme d'une même galerie souterraine en partie détruite par le creusement de la cave. Le segment côté nord se poursuit sur trois

mètres au-delà de l'emprise du bâtiment où son tracé s'incurve, mais où le colmatage de la galerie a empêché d'en poursuivre la fouille. A l'opposé, la même galerie, attestée sur l'ensemble de l'emprise de la cave rejoint presque perpendiculairement une seconde galerie, située à un niveau légèrement plus bas (0,80 m). Cette dernière structure souterraine est également obstruée en aval (vers le sud-est) et se poursuit hors de l'emprise du bâtiment. A l'opposé, vers le nord-ouest, c'est un massif de maçonnerie de soutènement du bâtiment qui perfore la galerie et en occupe l'espace, interrompant également son tracé. Au bilan, aucune des extrémités de ce réseau n'a pu être dégagée ni étudiée. L'absence de mobilier associé à la phase de creusement ou d'occupation empêche toute datation du réseau pour lequel on ne peut guère qu'avancer qu'il est antérieur au XIX^e siècle, la maison qui le recouvre et l'a en partie détruit figurant sur le cadastre ancien.

Bien que l'ensemble des deux galeries n'ait pu être ni daté précisément ni documenté d'un point de vue fonctionnel, son étude partielle permet de constater que sa morphologie, uniquement formée de galeries et sans aménagements secondaires ni salles, le distingue des cavités rurales médiévales fréquemment attestées dans cette région. Par ailleurs, l'étude sommaire du bâti de « l'hôtel » a permis de préciser que ce dernier procède, dans son état actuel, de l'évolution d'un bâtiment initial plus complexe : on a pu en effet constater les restes d'une maçonnerie détruite dans ses fondations et identifier une petite cave comportant une ouverture murée, probable accès à l'étage, qui correspondrait à l'emprise d'une maison médiévale dont elle serait l'ultime vestige.

Conte Patrice



Photogrammétrie de l'une des parois de la cave de la dernière maison à gauche : probable accès à la surface, muré (Archéa-Archéo/Scan)

LADIGNAC-LE-LONG

Eglise Saint-Aignant

Au cours du mois de juin 2020, des sondages archéologiques ont été réalisés sur le site de l'église Saint-Aignant, dans la commune de Lagnac-le-Long (Haute-Vienne.). Classé au titre des monuments historiques en 1910, l'édifice devait faire l'objet de travaux qui nécessitaient le creusement de plusieurs

tranchées près de son chevet roman. Dans l'un des sondages, quatre sépultures rupestres ont été exhumées. Elles contenaient les restes osseux de quatre individus orientés tête à l'ouest. Certes modeste, cette découverte confirmerait l'existence d'un cimetière (médiéval ?) à l'ouest du chevet. Elle prouve

aussi que malgré les aménagements de l'époque contemporaine, et notamment le percement de la route départementale, il subsiste encore, sous terre, des vestiges archéologiques d'un intérêt certain à proximité immédiate de l'église Saint-Aignan.

Paloumbas-Odile Dimitri



LADIGNAC-LE-LONG - Sépultures rupestres découvertes au chevet de l'église Saint-Aignan (D. Paloumbas-Odile)



LADIGNAC-LE-LONG - Détail d'une sépulture (D. Paloumbas-Odile)

Antiquité,
Médiévale et Moderne

LIMOGES

Rues de l'Hôpital, Édouard Cholet et Joseph Mazabraud

Dans le cadre du projet de renouvellement d'une canalisation d'adduction d'eau potable (AEP) dans les rues de l'Hôpital, Édouard Cholet et Joseph Mazabraud à Limoges (87) par la Communauté d'agglomération Limoges Métropole, un diagnostic archéologique a été prescrit par le Service régional de l'archéologie.

Ce quartier a déjà fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques (dans les années 1990 et 2000) qui ont révélé la présence d'importantes et imposantes ruines de riches domus antiques. Cependant, la puissance stratigraphique et la profondeur d'apparition des vestiges demeuraient difficiles à estimer dans cette zone.

Neuf sondages ont été ouverts dans l'emprise prescrite, trois dans chaque rue. Les résultats se sont avérés d'un intérêt archéologique certain. Si aucune trace d'implantation préhistorique ou protohistorique n'a été mise en évidence, les vestiges de la ville antique se sont révélés abondants (sondages 2 à 8). Les sondages 1 et 2 ont révélé quant à eux la présence d'une occupation et de constructions plus récentes à

mettre en relation avec le couvent des Récollets de Sainte-Valérie, voire avec l'occupation médiévale qui l'a précédé, à proximité de l'église Sainte-Valérie.

Le sondage 9 n'a, quant à lui, révélé l'existence d'aucun aménagement moderne ou médiéval et les éventuels vestiges sous-jacents n'ont pas été atteints. Cette grande profondeur est sans doute liée au remodelage de la topographie après l'abandon de la ville antique qui était aménagée sur des terrasses horizontales descendant vers la Vienne.

Dans les sondages 3 à 8 ont été mis en évidence les vestiges de constructions incluses dans les insulae IV-5 et III-5 de la ville gallo-romaine. Dans le sondage 1 des niveaux de voie appartiennent vraisemblablement au decumanus D-V. Le sondage 3 a permis de replacer précisément l'angle sud-est de l'insula IV-5 et de la demeure qui faisait face à la domus des Nones de Mars fouillée au début des années 1990, dont elle était séparée par le cardo maximus C-6. Les murs antiques identifiés dans les sondages 2, 3 et 7, de largeurs conséquentes, devaient jouer un rôle de soutènement



LIMOGES - Sondage 5 : mur F501, entre un sol de béton de tuileau et un lit de béton de chaux (A. d'Agostino)

et doivent sans doute être associés à de somptueuses demeures aristocratiques établies sur terrasses et le long des voies majeures, à proximité immédiate du forum. Liés à ces maçonneries, des niveaux de sols de béton de chaux ou de tuileau de bonne qualité appartiennent au dernier état de construction antique conservé. Il est impossible de restituer le plan des habitations à partir des seules observations autorisées par nos sondages.

Les vestiges attribuables aux périodes médiévale et moderne, mis au jour uniquement dans les sondages 1 et 2, sont essentiellement à rapprocher du couvent des Récollets de Sainte-Valérie. On rappellera que cette communauté religieuse s'est implantée en 1696 près de l'église Sainte-Valérie datée du XIIe siècle qui,

elle-même, aurait pris la place d'un oratoire plus ancien (du VIe siècle). Les vestiges aperçus ne reflètent pas toutes ces étapes mais un mur de l'église moderne (reconstruite au XVIIe siècle sur l'église antérieure) a été mis en évidence à faible profondeur. Il perturbait des sépultures en pleine terre qui pouvaient être attenantes à l'église médiévale et que la céramique permet de placer au XIIe ou au XIIIe siècle. Certains des murs mis au jour dans le sondage 2 sont aussi vraisemblablement à rattacher au couvent des Récollets ou à des bâtiments associés. Ces informations sont importantes dans la mesure où les plans de l'ensemble des bâtiments de ce couvent sont très rares, voire absents, dans les sources bibliographiques et archivistiques à notre disposition. Cet établissement a été détruit à la Révolution et ce n'est qu'au début du XXe siècle que les rues Édouard Cholet et Joseph Mazabraud ont été créées de toutes pièces.

Ce diagnostic archéologique permet de mieux appréhender l'occupation de ce secteur de la ville au cours du temps. Les vestiges reconnus, généralement à faible profondeur (en particulier dans les sondages 1, 2, 3, 7 et 8), sont très cohérents, assez peu perturbés et encore bien conservés. Ce diagnostic n'a permis de distinguer que des segments de murs et des portions de sol, mais aucunement de percevoir l'organisation des divers édifices rencontrés. Ce n'est que par l'identification de leur plan qu'une fonction pourra éventuellement leur être assignée.

Maniquet Christophe

Antiquité,
Haut-Moyen-Âge

LIMOGES

Rue de la Cité, rue haute Cité et boulevard de la Cité

L'intervention réalisée dans le cadre du projet de remplacement de réseaux entre le boulevard de la Cité, et la place Haute-Cité à Limoges (87) se situe dans une zone urbanisée depuis l'époque romaine. Les observations issues des neuf sondages ouverts se sont révélés d'un intérêt archéologique certain.

La surface des niveaux antiques et l'arase supérieure des deux murs ont été atteintes ponctuellement. Le fossé limitrophe de la ville antique, s'il existe bien à l'emplacement présumé, n'a pas été atteint. Aucune trace d'une première enceinte liée au castrum du Bas-Empire n'a été mise en évidence non plus.

Le haut Moyen Âge est représenté par une succession de niveaux et quelques fosses qui ont livré du mobilier des VIIe-IXe siècles. Deux murs entrevus dans l'un des sondages sont également à rattacher à cette période.

Une autre étape d'occupation semble intervenir au cours des IXe-XIe siècles, matérialisée par divers remblais et niveaux empierrés et une fosse s'apparentant à un silo à grains. Aucune construction

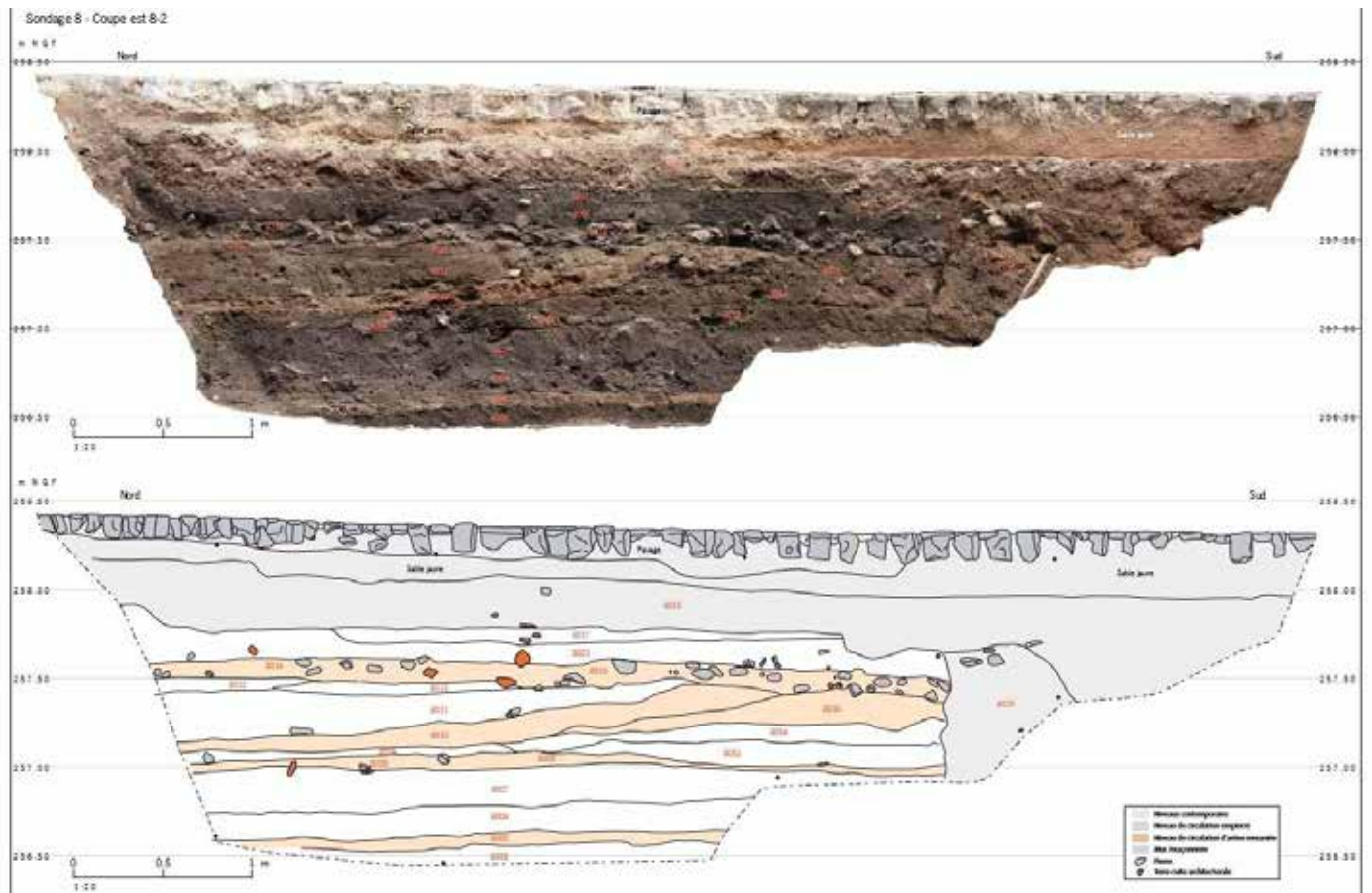
maçonnée ne semble prendre place sur l'espace de l'actuelle place Haute-Cité qui est peut-être déjà utilisé comme aire publique de rassemblement ou de marché.

Aucun indice n'a permis d'attester l'existence du fossé défensif de première génération (Xe-XIIe siècle) cernant l'ensemble épiscopal. Ce fossé pourrait se développer davantage sous les bâtiments bordant la rue et la place Haute-Cité.

À l'est de cette dernière, cependant, une vaste excavation pourrait témoigner de l'existence d'un autre fossé défensif, insoupçonné jusqu'alors, qui se greffait peut-être sur celui de l'enceinte du Xe-XIe siècle.

Le réaménagement majeur suivant intervient visiblement au cours du XIIIe siècle, c'est à-dire au moment de la construction de la nouvelle enceinte étendue, dont le fossé a été identifié au niveau du boulevard de la Cité. Une large maçonnerie semblait chemiser la paroi orientale de ce dernier.

Dans six sondages, un épais apport d'arène percé de trous de poteau semble marquer un nivellement général du secteur.



LIMOGES - Sondage 8 place Haute Cité, coupe est



Les XIV^e et XV^e siècles sont matérialisés, dans l'une des tranchées, uniquement par un niveau riche en mobilier et perturbé par une vaste excavation correspondant vraisemblablement à l'effondrement d'un réseau de caves souterrain.

La majorité des niveaux modernes ou contemporains semblent avoir disparu lors des réfections récentes des rues et de la place. Des murs apparus à très faible profondeur ont sans aucun doute appartenu au couvent des Sœurs de la Croix implanté en 1687 près de l'ancienne porte Scutari. Les niveaux supérieurs de remplissage du fossé médiéval du XIII^e siècle indiqueraient un abandon de la structure défensive dès le XVII^e siècle.

Cette intervention a permis de constater que des niveaux médiévaux du XIII^e siècle, associés à des structures, subsistent encore en de nombreux points et à moins de 1 m de profondeur et que les niveaux gallo-romains et du haut Moyen Âge sont relativement bien préservés dans ce secteur de la ville.

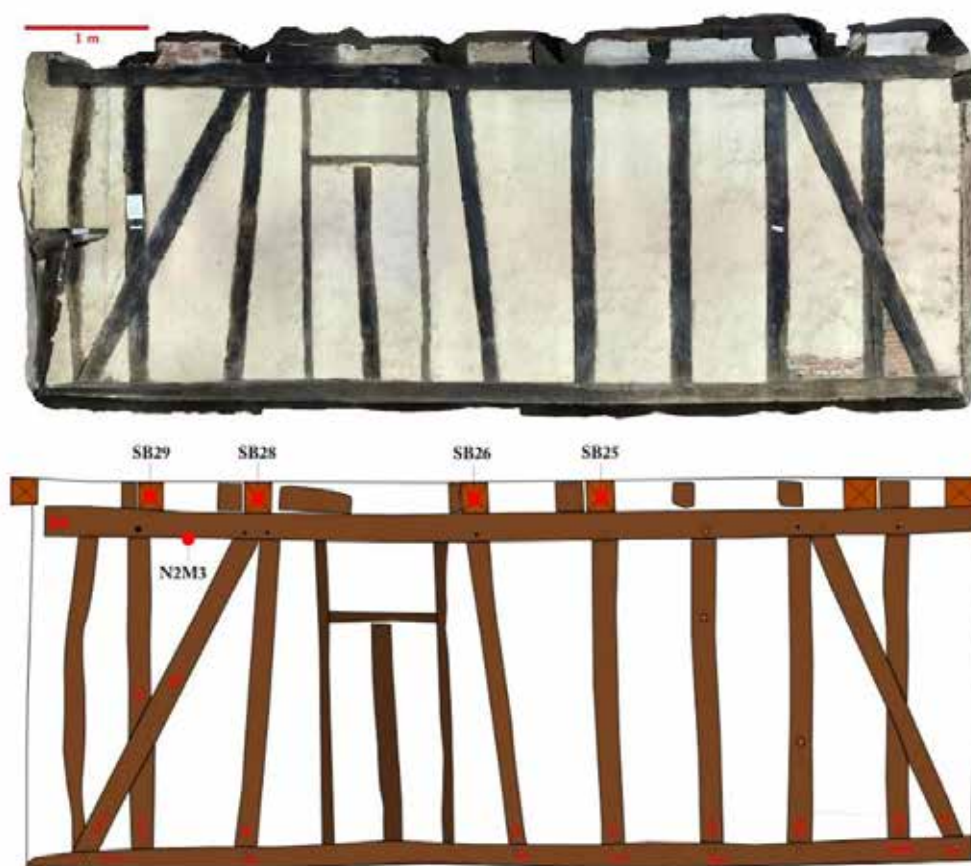
Maniquet Christophe

36, rue de la Boucherie - constructions à pan de bois Prospection diachronique

Cette prospection s'inscrit dans le cadre des recherches du PCR « Du bois pour Limoges, XVe-XIXe », et plus précisément dans l'atelier 1, le bois dans la construction à Limoges (voir notice du PCR supra). Menée par R. D'Andrea, Ch. Belingard, R. Crouzevialle, F. Cerbelaud et S. Paradis-Grenouillet, elle a principalement porté sur l'étude de la maison au 38 de la Boucherie, ancienne maison de boucher exploitée aujourd'hui comme écomusée, dont les pans de bois sont visibles dans la majorité des pièces. Les pièces de bois à prélever pour les analyses dendrochronologiques ont été soigneusement choisies

en étroite collaboration avec Ch. Belingard, et avec le concours des ingénieurs géomaticiens du laboratoire GEOLAB (R. Crouzevialle et F. Cerbelaud). Une cinquantaine de prélèvements a été réalisée : après mesure des largeurs de cernes, et sous la houlette de Ch. Belingard, de premiers éléments de datations ont pu être obtenus permettant d'affirmer qu'une grande partie des bois échantillonnés est datée du XVe siècle.

Paradis-Grenouillet Sandrine,
D'Andrea Roberta



LIMOGES - Façade sur la rue et niveau 2, mur mitoyen avec le n°34 : photogrammétrie et relevé avec localisation des prélèvements (R. D'Andrea)

LIMOGES

38, rue de la Boucherie 9, rue Charreyron

D'une emprise au sol de 92 m², l'immeuble n° 38 de la rue de la Boucherie et n° 9 de la rue Charreyron (parcelle DY 110) s'élève sur 5 niveaux dont un de caves. Une inscription au titre des Monuments Historiques le 4 octobre 1993 est justifiée par une architecture « caractéristique des constructions conçues pour l'exercice du seul métier de boucher : vastes caves creusées dans le tuf pour conserver les viandes l'été ; pièces noires pour le suif et la graisse ; greniers pour les réserves de fourrage et de paille ; système de ventilation au moyen de galetas et galeries ouverts, superposés sous la charpente, pour assurer le séchage et le stockage des cuirs et des peaux ». Malgré cette interprétation et l'intérêt suscité par le quartier historique des bouchers attenant à la motte vicomtale, aucune chronologie des constructions n'a véritablement été établie, ni au sein de la parcelle n°110, ni entre les différentes façades des rues de la Boucherie et Charreyron.

Les élévations du rez-de-chaussée et des trois étages ont subi un violent incendie le 17/02/2018. La maîtrise d'œuvre de la reconstruction partielle a été confiée à François Demars, architecte dplg. Les délais imposés par l'urgence des travaux, les circonstances accidentelles et la nécessaire co-activité avec les

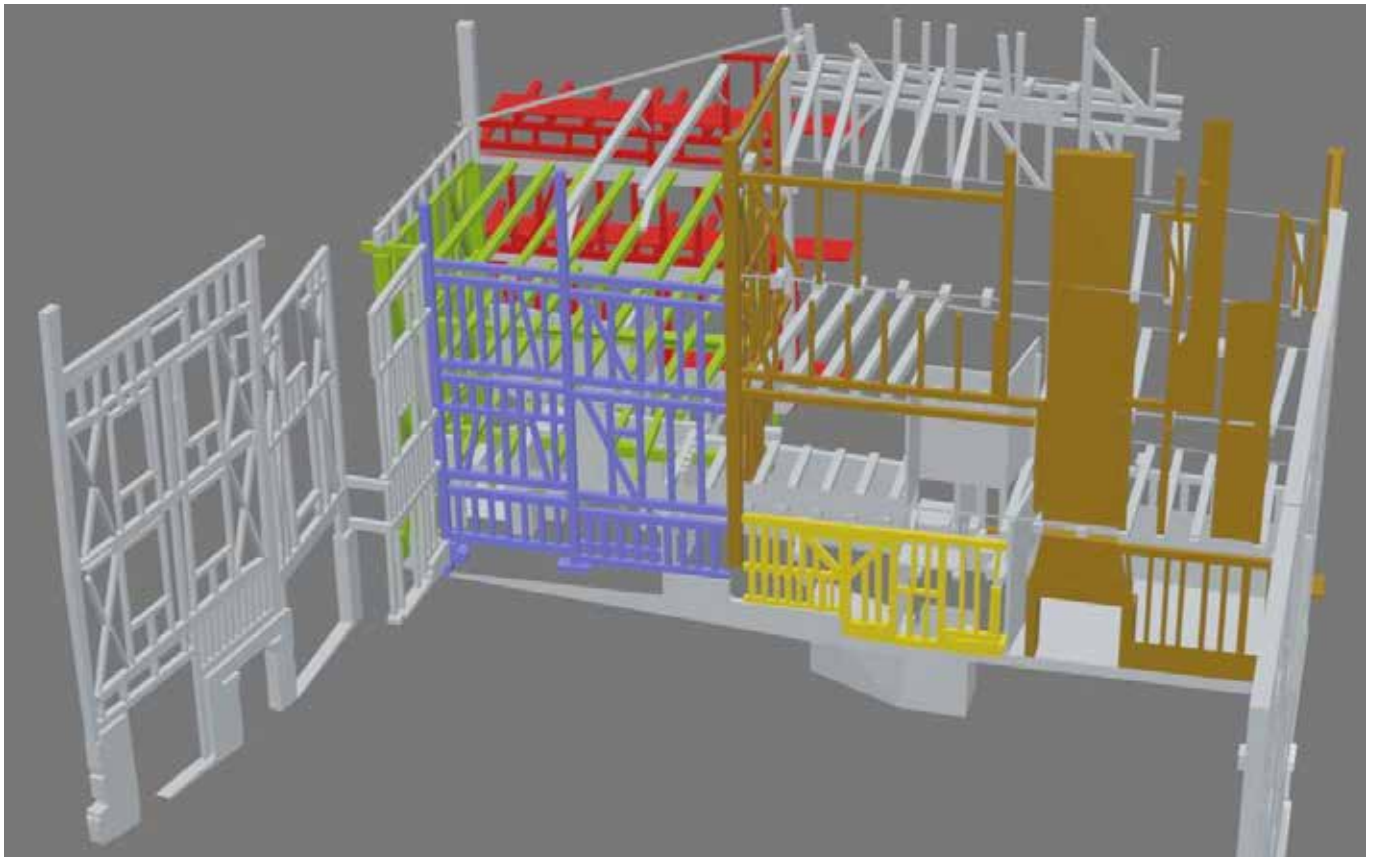
entreprises de restauration ont motivé l'exécution d'une opération archéologique par l'Etat, sous la forme d'un suivi des interventions sur les élévations. Le cahier des charges scientifique mettait en exergue 3 axes de recherches :

■ « Modalités d'occupation de la ville : analyser les interactions socio-spatiales »

Dans cette thématique, il convenait d'observer les relations entre le bâti et chacune des rues mais aussi avec les constructions mitoyennes. Les façades présentent-elles des agencements comparables ou différents témoignant d'une diversification d'activités ? Quelles sont les modifications du bâti dues au réaligement des façades ? Existe-t-il des vestiges d'étal et d'enseigne renseignant la présence d'un commerce ?

■ « Archéologie du bâti civil »

En premier lieu, il était primordial de définir si le lotissement de la parcelle actuelle correspond à un seul programme architectural ou s'il résulte d'une extension ou réduction d'une autre entité foncière. En d'autres termes, il convenait d'établir une chronologie relative des différentes élévations entre elles et avec les murs mitoyens ou adjacents dans les parcelles voisines. Les



LIMOGES - Capture d'écran d'un modèle numérique avec hypothèses de phases (élaboré avec Blender © par Pauline Bessaguet)

observations devaient ensuite porter sur les matériaux et techniques de construction. Les différentes élévations présentent-elles les mêmes caractéristiques ou les façades sont-elles traitées différemment ? Observe-t-on des remplois parmi les bois ou autres matériaux mis en œuvre ? Peut-on déterminer les provenances et procédés constructifs (taille et assemblage des bois) ? Comment s'organisent les espaces et la circulation au sein du bâtiment ? Comment sont mis en œuvre les planchers et cloisons ? Ces séparations présentent-elles des capacités d'isolant thermique ou phonique ? Comment sont éclairés, chauffés et ventilés les différents étages ?

■ « Archéologie de nos grands-parents »

A travers les vestiges du second œuvre (enduits, peintures, tapisserie...), les aménagements (niche, placard...), éventuellement le mobilier et la documentation des services patrimoniaux (M. H., Inventaire), il s'agissait de retrouver l'organisation des espaces avant les dernières transformations en logements locatifs. Une attention particulière devait être accordée à toutes les informations contribuant potentiellement à restituer une chaîne opératoire des activités de boucherie. L'étude des pièces du rez-de-chaussée devait notamment viser à identifier la tuerie (avec ses éléments caractéristiques tel que charpente renforcée, anneaux d'attache, sol en pente...), d'éventuelles loges de stabulation pour l'engrais ultime des bestiaux et des lieux de fonte des graisses et suifs.

L'incapacité de produire des relevés topographiques a suscité une approche volumétrique et chronologique par modélisation de cotations sur le logiciel Blender. Le modèle numérique est le résultat d'un fort investissement de Pauline Bessagnet, archéologue contractuelle (fig.1). L'opération s'est appuyée sur la thèse en cours de Roberta d'Andrea intitulée « L'approvisionnement en bois des maisons en pan-de-bois de Limoges entre le XVIe et le XIXe siècle : archéologie du bâti, étude dendrochronologique et dendroécologique » (Université de Limoges). Elle a également bénéficié d'une recherche historique menée par Angélique Marty sur le 40 rue de la Boucherie, intégrée dans le rapport intermédiaire du PCR « Du bois pour la ville de Limoges » (Paradis-Grenouillet coord. 2021, p. 34-38).

Dans l'attente d'un rapport finalisé, l'ensemble des résultats témoigne de l'évolution d'un bâti établi dans la seconde moitié du XVe siècle, puis considérablement modifié. De fait, les aménagements caractéristiques de l'activité de boucherie apparaissent comme une accumulation diachronique. Au regard du temps investi pour élaborer un protocole de modélisation volumétrique sur le logiciel libre Blender, l'opération est une incitation à renouveler cette démarche pour les architectures à pans-de-bois dont seules les ossatures sont conservées.

Bouvard Patrick

Epoques moderne
et contemporaine

LIMOGES

9 ter, rue Pétiniaud-Beaupeyrat

De par sa localisation dans un secteur archéologique très sensible de la ville de Limoges, le projet de construction d'un préau, au sein de l'institution scolaire privée Beaupeyrat a été soumis à une courte intervention archéologique portant sur une petite surface. Étant donné la configuration des lieux et la surface restreinte du projet (en surface comme en profondeur), un unique sondage profond d'axe est-ouest a été réalisé le 26 mai 2020 par une équipe de l'Inrap.

Sa longueur est de 11,50 m pour une profondeur atteinte maximale de 2,30 m. Lors du creusement du sondage, un élargissement a été réalisé afin de permettre à l'équipe d'opérer de façon plus sécurisée. Le terrassement a d'abord été arrêté à une profondeur d'environ 1,80 m. Une fois les coupes et photographies réalisées, celui-ci s'est poursuivi jusqu'à atteindre partout le terrain naturel.

Le sondage a livré une succession de couches anthropiques de type remblais, jusqu'à une profondeur de 2,30 m. Ces dernières ne présentent quasiment pas de pendage. La roche en place (Gneiss) apparaît entre -1,10 m (coupe sud) et -2,30 m (coupe nord). Ce décrochement dans la roche est difficile à

interpréter en raison du manque de place et de recul. Il pourrait correspondre à une zone d'extraction ou à une anomalie naturelle qui aurait été ensuite masquée par l'apport volontaire de sédiments pour créer un espace plat.

Un « bruit de fond » gallo-romain a été perçu dans toutes les couches de remblais (terre cuite architecturale et petits tessons de céramique), mais accompagné de mobilier bien plus récent, dont des « cazettes » de fours de porcelaine et quelques briques réfractaires (non marquées).

Dans le fond du sondage, vers -1,80 m, de la céramique grossière vernissée verte et un tuyau de pipe en terre blanche ont confirmé que ce secteur a été remblayé entre la fin du XVIIe et le XIXe siècle. Le mobilier gallo-romain, constitué presque exclusivement de fragments de terre cuite architecturale, se trouve donc en position secondaire. Aucune structure ou aucun aménagement « en place » n'ont été observés. La partie située entre le niveau de sol et la cote -0,50 m (env.) est encore plus récente et peut être attribuée au XXe siècle.

Devevey Frédéric

LIMOGES

37, avenue Georges Dumas

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Limoges au 37 avenue Georges Dumas (parcelles DZ 136 et DZ 137) les 22 et 23 juin 2020. Ce diagnostic s'attachait à identifier la présence d'occupations anciennes. Le cas échéant, il devait permettre de mesurer la profondeur, la puissance stratigraphique, le degré de conservation, l'extension et la chronologie des vestiges.

Le diagnostic archéologique sur les deux parcelles de 559 m² au total s'est avéré négatif, malgré une

ouverture de près de 17,8 % de la surface accessible. Les niveaux géologiques n'ont pu être atteints et seule une dépression a pu être identifiée et mise en corrélation avec un fossé (fin de la période gallo-romaine/ haut Moyen Âge) découvert en 2003 et 2007 au 8-10 bis rue des Sœurs de la Rivière.

Kirschenbilder Benoît

Période récente

LIMOGES

120, boulevard de Vanteaux

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Limoges au 120 boulevard de Vanteaux (parcelles IV 609, IV 654 et IV 718) du 7 au 9 juillet 2020. Ce diagnostic s'attachait à identifier la présence d'occupations anciennes. Le cas échéant, il devait permettre de mesurer la profondeur, la puissance stratigraphique, le degré de conservation, l'extension et la chronologie des vestiges.

Le diagnostic archéologique sur les trois parcelles de 2830 m² au total s'est avéré positif. Trois tranchées de sondage ont livré des structures. D'eux d'entre

elles ont permis d'identifier des creusements linéaires interprétés comme des aménagements agricoles modernes à contemporains destinés à assainir le terrain qui, jusqu'à l'aménagement du boulevard Vanteaux, était régulièrement gorgé d'eau. Les deux dernières structures situées au nord de l'emprise, près des serres de la pépinière, sont probablement en lien avec l'exploitation agricole des terrains.

Kirschenbilder Benoît

Moyen Age,

LIMOGES

Place de la République – Phase 1

*Époques moderne
et contemporaine*

L'opération de fouille préventive en surveillance de travaux menée sur les rues au nord de la place de la République, dans l'hyper-centre de Limoges, visait à l'étude scientifique des vestiges menacés de destruction par les travaux réalisés dans le cadre de la première phase de réaménagement de la place et des rues adjacentes. L'opération de fouille archéologique a débuté le 5 juin 2018 et la phase terrain s'est achevée le 12 février 2020. Elle a porté sur une superficie totale de 3 165 m² : partie ouest de la rue Fitz-James, rue de la Terrasse et ouest de la place de la République.

Ce quartier de la ville antique et médiévale se situe au nord de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, et partiellement sur l'emprise des bâtiments conventuels. Le diagnostic archéologique réalisé en 2016 n'avait pas permis d'obtenir suffisamment d'informations sur la nature des vestiges archéologiques, mais il avait

néanmoins montré que la conservation de ceux-ci était très aléatoire selon les secteurs, rendant nécessaire une surveillance des travaux de décaissement.

La rapidité d'intervention nécessaire dans le cadre des suivis de travaux a contraint à optimiser les méthodes. Ainsi, le relevé photogrammétrique des coupes stratigraphiques et des élévations a été privilégié, ce qui a permis de limiter fortement la gêne occasionnée par l'intervention archéologique pour l'avancement et l'organisation des travaux réalisés en parallèle. La profondeur d'apparition des vestiges archéologiques s'est révélée inégale et plus ou moins importante. Malgré la forte densité de réseaux récents, certains murs et sols peu perturbés sont en bon état de conservation. Cette intervention s'est limitée aux profondeurs prévues par les divers aménagements (réseaux, fosses d'arbres et containers

enterrés), pouvant aller jusqu'à 3 m de profondeur. En général, seuls les états du Moyen Âge à la période contemporaine ont pu être vus. Enfin, les travaux d'enfouissement de réseaux ont été adaptés afin de minimiser la destruction des vestiges archéologiques.

Rue Fitz-James, on a pu constater l'absence de traces d'occupation antique. Le substrat, qui n'a été atteint qu'à son extrémité ouest, était recouvert de niveaux datés de la période carolingienne.



LIMOGES - Rue Fitz-James, tranchée 35 vue du nord-ouest : des silos et une cave s'ouvrent dans le substrat de gneiss



LIMOGES - Rue de la Terrasse, tranchée 68 vue du sud-ouest : dallage d'une salle contiguë à l'ouest du grand réfectoire de l'abbaye



LIMOGES - Rue de la Terrasse, tranchée 68 : bloc mouluré et peint extrait du comblement de l'espace du réfectoire de l'abbaye



LIMOGES - Ouest de la place de la République, tranchée 60 : pavage de la galerie ouest du grand cloître

Une occupation de la fin du Moyen Âge, matérialisée par des fosses, trous de poteau et vraisemblables silos, y a également été mise en évidence (fig. 1). On notera l'absence de maçonneries médiévales. En revanche, nombreux sont les niveaux associés au XVe siècle, dont une voie empierrée plusieurs fois rehaussée. Des fondations de murs de bâtiments modernes ont été relevées en bordure de la voie, ainsi que quelques caves. Les vestiges sont moins nombreux, voire absents (probablement plus profonds) dans la partie orientale de la zone prescrite de la rue.

La partie nord-est de la rue de la Terrasse n'a révélé que peu de vestiges anciens. En revanche, ils sont plus nombreux dans sa partie sud-ouest. Le substrat n'a jamais été atteint, ni les niveaux antiques s'ils existent. Les fondations de certains murs de l'abbaye Saint-Martial ont été mises au jour, ainsi que les soubassements du réfectoire et d'une salle adjacente à l'ouest qui conservait son sol dallé (fig. 2). Certains murs de refend conservent encore une belle élévation. L'un des espaces du réfectoire a livré des blocs moulurés et peints qui pouvaient entrer dans la constitution des voûtes (fig. 3). Malheureusement, les caves d'un grand bâtiment du XIXe siècle ont perturbé une partie des vestiges anciens ; elles ont livré des blocs de plâtre moulé, ainsi que des bassines en fer et des fragments de verre. Des murs plus anciens ont été retrouvés sous le sol de ces caves, à plus de 2 m



LIMOGES - Ouest de la place de la République, tranchée 60 :
fondation remployant des blocs de la galerie du cloître

de profondeur. À l'extrémité sud-ouest de la rue, un autre aménagement pouvant correspondre à une cave, sans doute médiévale, a été aperçu entre les réseaux : fonctionne-t-elle avec les bâtiments de l'abbaye ?

Dans la partie ouest de la place de la République, la plupart des tranchées ont été arrêtées sur les niveaux liés à l'abbaye ou sur l'arase des murs. Des lambeaux

de dallage et un mur appartiennent probablement à la galerie occidentale du grand cloître (fig. 4). Une fondation sommaire remployait des blocs moulurés qui pourraient avoir constitué les remplages des voûtes de la galerie du grand cloître (fig. 5). Des feuillures creusées dans la pierre pourraient en outre indiquer que des vitrages ou des vitraux comblaient les espaces vides. Dans la partie sud de la rue, autour de la crypte, plusieurs maçonneries sont à rattacher avec celles situées dans la crypte elle-même. Une seule sépulture coffrée de carreaux de terre cuite a été découverte appuyée contre le mur nord de l'abbatiale du Sauveur.

Une seconde phase de travaux a été engagée en 2020 dans les rues au sud de la place de la République, ainsi qu'une fouille sur la place Fournier. Toutes ces interventions associées à celles menées en 2015 et 2016 sur l'abbatiale elle-même vont permettre de mieux cerner l'évolution de l'abbaye Saint-Martial ainsi que son environnement immédiat. Les plans de la fin du XVIIIe siècle pourront également être complétés. À terme, c'est tout un quartier de la ville médiévale qui sera mieux appréhendé.

Maniquet Christophe

Antiquité

LIMOGES Rue Émile Montégut

L'Office Public de l'Habitat de Limoges Métropole envisage la construction d'un bâtiment à Limoges sur une partie d'une parcelle (IN448), située à l'angle de la rue Sainte-Claire et de la rue Émile Montégut. Un diagnostic archéologique préventif a été émis, car ces travaux sont situés à la périphérie de la ville antique d'Augustoritum, et en particulier dans la zone constituant ses suburbia, à moins de 100 mètres des vestiges de la villa Sainte-Claire en partie conservée sous le collège-lycée Renoir. Les vestiges de cette villa ont été mis au jour lors de la construction de l'établissement en 1958 et dans les années qui ont suivi (Loustaud J.P., Limoges antique, 2000, p.240). Par conséquent, il est possible que des aménagements périphériques à cet établissement agricole antique (secteurs de production, dépendances...) soient conservés dans l'emprise du projet et il est nécessaire d'en caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation afin de déterminer les mesures de protection dont ces vestiges doivent éventuellement faire l'objet. L'intervention en phase de terrain a mobilisé deux archéologues de l'Inrap entre les 25 et 27 août 2020.

Deux tranchées mécaniques ont été réalisées, parallèles, dans un grand quart nord-ouest de la parcelle. La surface cumulée de ces ouvertures

représente 32,84 m² soient 7,97 % de la surface soumise à prescription. Chacune de ces tranchées a permis d'atteindre les formations naturelles. Cependant, il est important de préciser que cette observation du substrat s'avère ponctuelle, en raison d'un recouvrement important mais aussi d'une probable irrégularité de l'horizon du substrat.

La tranchée 1 a été implantée en partie est de l'espace accessible ; la tranchée 2 à l'ouest.

La tranchée 1 a livré, sur son bord est et à une profondeur de 1,80 m sous le sol actuel, les vestiges d'un aménagement interprété comme un solin. En effet, le fait F100 est constitué d'une unique « assise » de pierrailles décimétriques de granite associées avec de rares fragments de terres cuites architecturales érodées. Il présente une largeur de 0,35 m et a été observé sur une longueur de 4 m environ. Il affecte un axe nord-sud. Pour cette tranchée, le niveau d'apparition des couches archéologiques en place se situe à la cote NGF de 278 m. Aucun autre phénomène n'a été observé dans la tranchée 1. Le fait F100 est interprété comme le vestige d'un solin supportant une cloison légère à l'intérieur d'un bâtiment. Le substrat apparaît, dans ce sondage 1, à la cote NGF de 277,50 m.

La tranchée 2 a permis de caractériser, à une profondeur de 1,40 m sous le sol actuel, à la cote NGF de 278,45 m, l'arase d'une maçonnerie. Conservée sur une assise, en fondation donc, elle présente au nord un parement constitué de blocs massifs mais grossiers de granite. Sa face sud est soit moins bien conservée, soit moins bien construite. Les matériaux constitutifs de cette fondation ne sont pas liés au mortier. L'ensemble présente une largeur de 0,68 à 0,70 m et se développe selon un axe sud-ouest/nord-est. Pour cette tranchée, le niveau d'apparition des couches archéologiques en place se situe à la cote NGF de 278,50 m. Le substrat apparaît à la cote NGF de 277,65 m.

Il est possible que ces vestiges de construction appartiennent à un bâtiment situé à quelques mètres au nord/nord-ouest de la villa Sainte-Claire et s'inscrivent dans des dépendances de cet établissement agricole. Il ne nous a pas été possible de confirmer la présence de l'aqueduc mis en évidence au cours des années 1970, mais la confrontation de ces données anciennes avec les éléments caractérisés lors de cette intervention laisse entrevoir une occupation antique prégnante de ce secteur.

Méténier Frédéric

LIMOGES

Rue Waldeck Rousseau, avenue du Midi, rue du clos Adrien

L'opération conduite en amont des travaux de rénovation des réseaux d'eau sur la chaussée de la rue Waldeck-Rousseau à Limoges n'a livré aucun vestige.

Les différentes phases de cette opération se sont étalées sur deux semaines, entre le 16 et le 26 novembre 2020.

L'ensemble des 6 sondages couvre 126,66 m², soit 16,63 % de la surface prescrite globale (761,55 m²). Les logs stratigraphiques présentent tous le même schéma, à savoir que le sol géologique apparaît

directement sous le niveau d'enrobé et de sa couche de préparation.

La disposition des terrains environnant, et notamment l'agencement en terrasse des jardins suggèrent que ce type d'aménagement a dû exister au niveau de la rue, mais que les différents aménagements successifs, voire le percement de la rue, les ont fait disparaître au niveau de la chaussée.

Kirschenbilder Benoît

Age du Bronze

LIMOGES

Fontgeaudrant

Le lieu-dit de Fontgeaudrant est situé au sud de la commune de Limoges sur les plateaux dominant la vallée de la Vienne, propices aux installations humaines. Les parcelles sises rue Jean-Paul Sartre, faisant l'objet d'un projet de lotissement couvrant une superficie de 37 950 m², un diagnostic archéologique était l'occasion d'apporter des données complémentaires sur un secteur peu connu archéologiquement.

À l'issue du diagnostic archéologique réalisé en 16 tranchées, on a pu mettre en évidence une occupation rurale sous la forme de fosses et d'un fossé

protohistoriques attribués plus spécifiquement à l'âge du Bronze final. Par ailleurs, les vestiges d'une voie médiévale à moderne ont été mis en évidence. Cette dernière apparaît sur le cadastre napoléonien de 1812.

L'intérêt de ce diagnostic réside donc dans l'identification d'une occupation protohistorique dont les témoignages sont rares sur la commune de Limoges et les communes limitrophes.

Kirschenbilder Benoît

LIMOGES

6, avenue de la Révolution

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Limoges au 6 avenue de la Révolution (parcelle HS 585) les 14 et 15 octobre 2020. Ce diagnostic s'attachait à identifier la présence d'occupations anciennes. Le cas échéant, il devait permettre de mesurer la profondeur, la puissance stratigraphique, le degré de conservation, l'extension et la chronologie des vestiges.

Le diagnostic archéologique conduit sur la parcelle de 1 040 m² au total s'est avéré négatif, malgré une ouverture de près de 13 % de la surface concernée par le projet d'aménagement. Les niveaux géologiques n'ont pu être atteints et seul des niveaux de remblais ont été identifiés.

Kirschenbilder Benoît

LIMOGES

Rue de l'Aurençous

Motivée par un projet de construction d'une zone pavillonnaire, cette opération de diagnostic s'est avérée positive sur la partie occidentale de l'emprise. Onze des vingt-sept tranchées réalisées livrent des vestiges archéologiques lisibles dans les niveaux d'altération du gneiss. Il s'agit d'un ensemble de fossés, de trous de poteau et de fosses, scellé sous un niveau de paléosol à composante organique (charbons de bois) associé à de nombreux petits nodules de terre cuite. La surface concernée par les vestiges représente environ 2 400 m² et se situe en bordure de terrasse, à partir de la cote altimétrique de 328 m. Cette dernière correspond à la partie la plus haute de la parcelle. Les vestiges apparaissent à une profondeur moyenne de 0,50 m, sous le niveau actuel de la prairie.

La présence de nodules de terre cuite (torchis) laisse envisager la présence d'au moins une unité d'habitat. Ces vestiges pourraient correspondre à l'extension maximale d'un site dont plusieurs fossés

et un vaste enclos quadrangulaire sont visibles sur certaines photographies satellites.

L'étude du mobilier céramique nous permet de placer chronologiquement l'occupation de ce site dans le dernier tiers du Ve s. ou au début du IVe s. av. J.-C., comme tendent à le confirmer les parallèles établis avec les sites de la bordure occidentale du Massif central, de l'Aquitaine septentrionale et du Centre-Ouest. Le site de Limoges « Rue de l'Aurençous » livre des éléments pour la compréhension de la culture laténienne en Gaule de l'Ouest et plus particulièrement sur la bordure occidentale du Massif central. Cette période est mal connue en Limousin, notamment en ce qui concerne le statut et l'organisation même des sites au sein d'une dynamique de peuplement des moyennes terrasses et des sites de hauteur, durant la période de la Tène A.

Devevey Frédéric

LIMOGES

29 avenue de la Révolution

Située en surplomb de l'avenue de la Révolution et en bordure orientale de la rue de la Croix Verte, la parcelle HV-214 a fait l'objet d'une demande de permis de construire d'un pavillon individuel de la part de M. Bastien Delage, propriétaire de ce terrain depuis 2015.

L'emprise du diagnostic est constituée par une parcelle de 3125 m², délimitée à l'est par un haut mur de terrasse qui surplombe l'avenue de la Révolution. Ses bordures nord et ouest sont constituées par des murs de clôture maçonnés délimitant les diverses propriétés mitoyennes.

La limite sud correspond au passage de l'étroite ruelle Sainte-Madeleine qui permet de rejoindre à pied l'avenue de la Révolution depuis la rue de la Croix Verte.

La particularité de cette parcelle tient au fait qu'elle est située dans un parc arboré qui n'a presque pas subi de perturbations ou connu de construction depuis plusieurs siècles. Le terrain est donc l'une des dernières zones préservées de ce secteur de la ville antique de Limoges.

La totalité des sondages révèle la présence de vestiges archéologiques correspondant principalement à des niveaux d'occupation, de remblais, de circulation ou d'abandon datés de la période gallo-romaine. D'importantes maçonneries ont également été mises

au jour et témoignent d'une occupation dense de ce secteur.

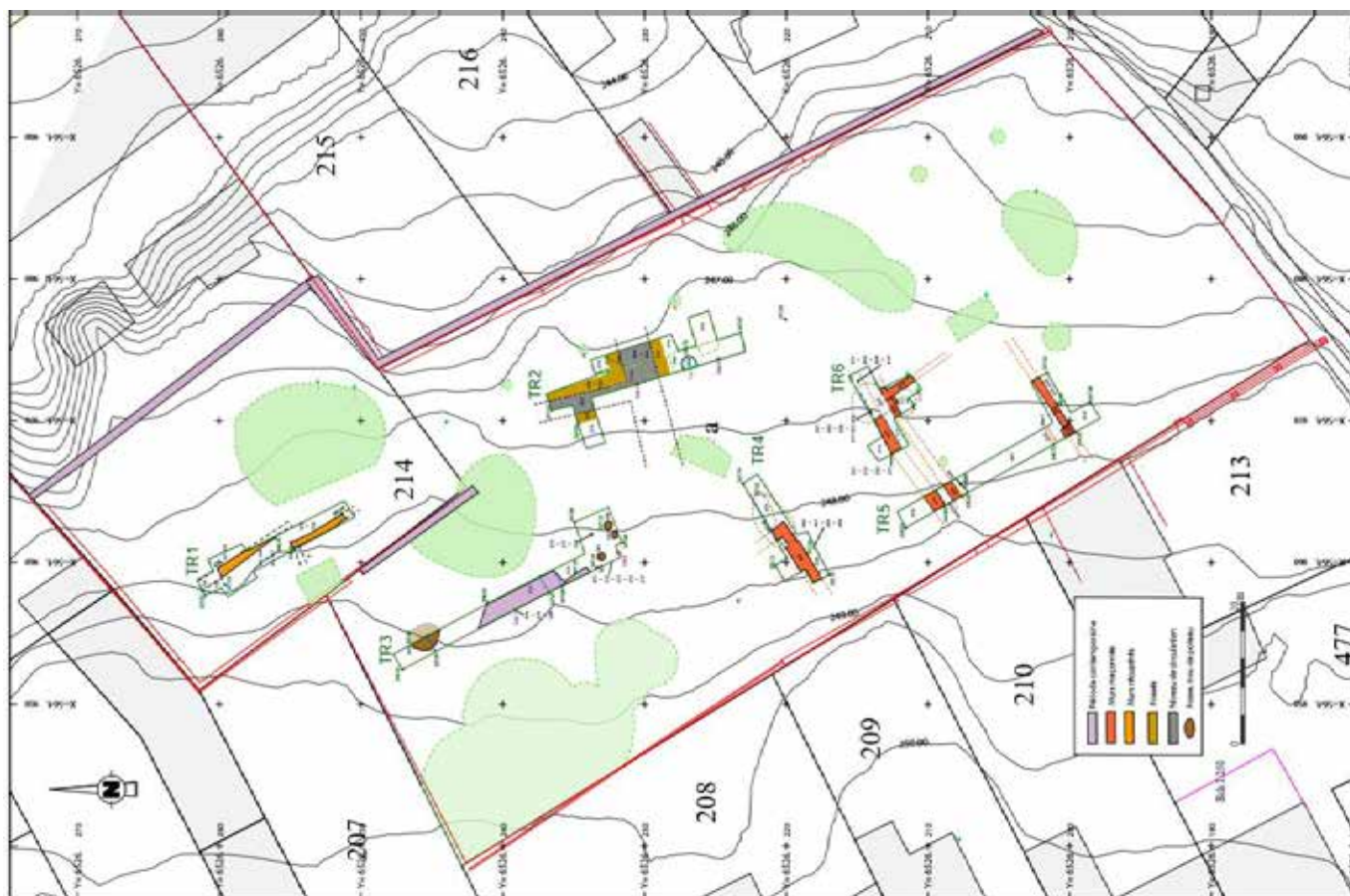
L'apport des données géoradar s'est avéré particulièrement utile afin de compléter celles issues du diagnostic, notamment en ce qui concerne la présence et l'organisation de plusieurs maçonneries antiques.

Les résultats ont été optimisés grâce au calibrage des instruments par rapport aux maçonneries repérées dans les sondages. L'établissement d'un plan assez précis a donc été possible et permet de révéler (voire de confirmer) la présence de plusieurs unités construites intégrées dans un tracé régulateur orthonormé et inscrit dans la cadastration générale connue de la ville antique. Au moins quatre bâtiments sont identifiés, auxquels il faut ajouter la présence d'un très probable bâtiment sur trous de poteau, dont une partie a été dégagée dans le sondage n°3. Les constructions romaines se développent selon un axe nord-est / sud-est.

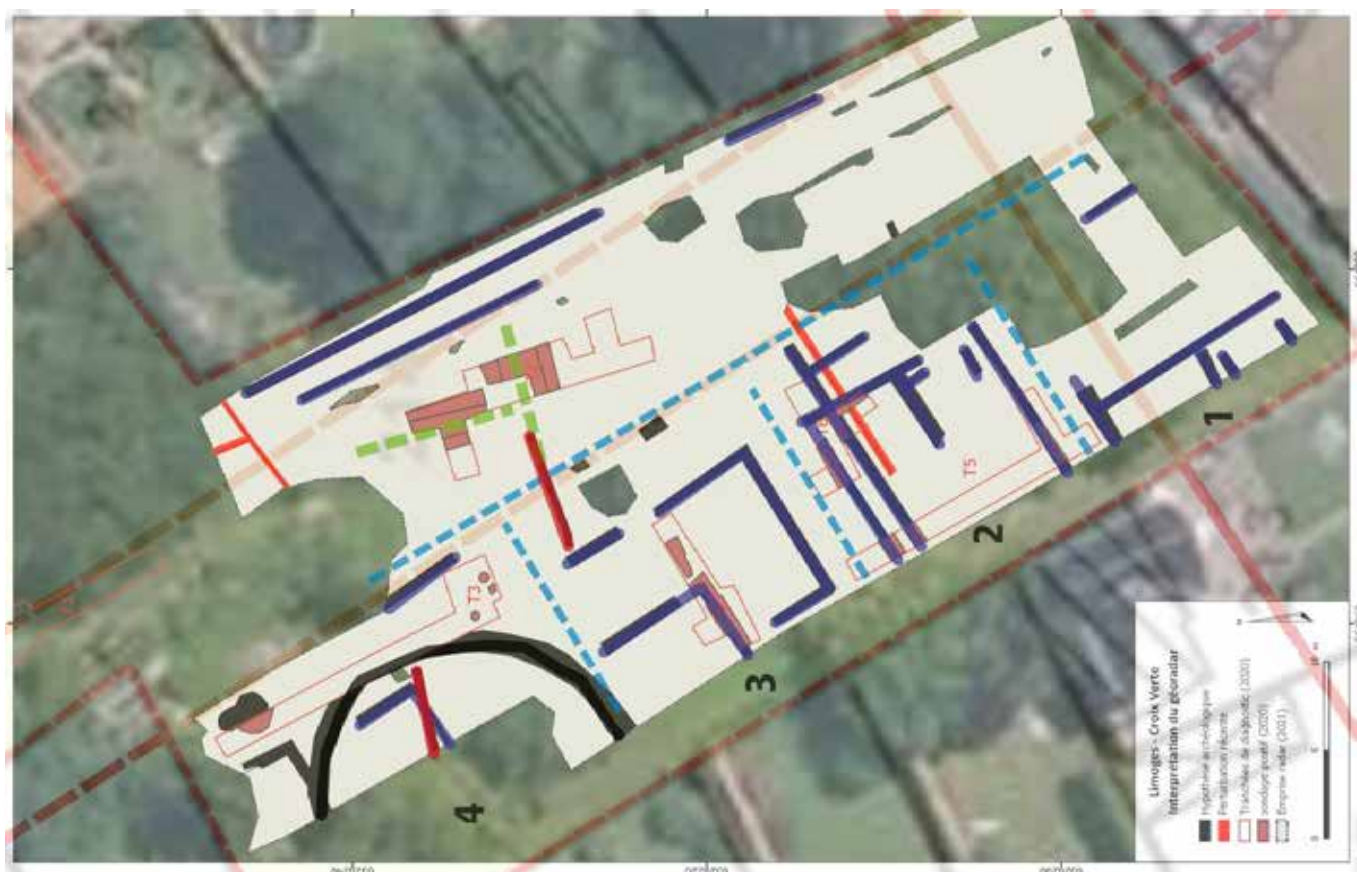
L'opération est également marquée par la découverte d'un collecteur maçonné, vu dans les sondages 5 et 6. La mise au jour d'un très probable puits dans le sondage n°2 vient compléter cet ensemble de structures hydrauliques.

Enfin, dans la partie nord du sondage 3, un silo circulaire médiéval a été clairement identifié

Devevey Frédéric



LIMOGES - 29 avenue de la Révolution - Plan général du diagnostic



LIMOGES - 29 avenue de la Révolution - Superposition des résultats du Géoradar et du plan des structures archéologiques vues au diagnostic

LIMOGES

37, rue du Pont Saint-Étienne

Le mercredi 18 novembre 2020, la société Enedis a contacté le SRA pour signaler la découverte d'ossements, a priori humain, alors qu'ils réalisaient des travaux devant le 37 de la rue du Pont Saint-Étienne. J. Roger, ingénieur au SRA a été constaté la découverte le lendemain et il a été décidé qu'une petite fouille de sauvetage devait être réalisée. Celle-ci a été réalisée le lundi 23 novembre par G. Davigo et un relevé topographique a pu être réalisé avec l'aide de C. Mangier (INRAP).

Rue du Pont Saint-Étienne, une fouille préventive et un suivi de travaux avaient déjà été réalisés par P. Poulain de la société Eveha. Ces deux opérations avaient permis la mise au jour d'un cimetière médiéval avec deux états (XIeXIIe et XIIIeXIVe siècles). Dix-huit sépultures avaient pu être identifiées. Ce cimetière était vraisemblablement lié à l'église Saint-André qui se trouvait non loin et qui a été détruite après la Révolution. En 2012, une tranchée au niveau du 37 de la rue avait révélé deux sépultures (coxa droit et fémur en connexion pour la première et tibia, fibula et une partie du pied pour la seconde), observées, mais non fouillées en raison de l'étroitesse de la tranchée. La tranchée de 2020 a repris la précédente pour partie tout en étant élargie vers le nord-ouest. C'est dans cette partie nouvelle que des ossements sont apparus.

Les ossements ont été observés dans un petit espace entre le réseau électrique et une canalisation de gaz. Plusieurs ossements ont été perturbés lors du creusement de la tranchée, notamment des fragments du crâne, un fragment de mandibule, plusieurs os d'une ou des deux mains, et plusieurs ossements

provenant des membres supérieurs. La fouille a pu commencer après retrait des graviers mis en protection et des ossements perturbés. Il a fallu retirer quelques centimètres d'un sédiment limono-argileux compact de couleur brun-gris pour voir apparaître les ossements encore en place. La sépulture, orientée Nord-Est/Sud-Ouest se trouvait à la perpendiculaire des réseaux électrique et de gaz. La fouille a mis en évidence une partie de la cage thoracique et des membres supérieurs. Après dégagement complet des ossements, nous avons pu constater que l'individu reposait sur le dos et les avant-bras reposant sur les bras, mains certainement à proximité de la tête. Entre 9 et 10 vertèbres étaient conservées. Côté droit, le radius et l'ulna étaient conservés entiers, en place et étaient en connexion avec un fragment d'humérus. Neuf côtes étaient conservées. Côté gauche, du membre supérieur restait seulement un radius ou un ulna ainsi que l'articulation du coude. Plusieurs côtes fragmentées et en mauvais état de conservation étaient présentes. Lors de la fouille, aucune trace de coffrage n'a été observée et le mobilier est quasi inexistant. Seul un petit fragment de céramique glaçurée verdâtre a été observé. La sépulture se trouve à une altitude comprise entre 238,23m et 238,37 m NGF.

Cette sépulture peut vraisemblablement être rattachée au cimetière identifié lors de la fouille de 2012. Cependant, aucun élément ne permet de la dater et ainsi de la rattacher à un des deux états d'exploitation du cimetière.

Davigo Gentiane

LIMOGES

Du bois pour Limoges, XVe – XIXe siècles. Quand la ville transforme les paysages forestiers

Cf. rubrique Projet collectif de recherche.

Paradis-Grenouillet Sandrine

MAGNAC-LAVAL Parc éolien

Le projet d'aménagement d'un parc éolien par la société WPD SAS sur la commune de Magnac-Laval en Haute-Vienne a motivé la prescription d'une opération de diagnostic archéologique. Le projet concerne les emprises de deux couples d'éoliennes (E1 à E4), des axes des réseaux, des chemins d'accès et de deux point de livraison (PL).

L'opération a permis la mise en évidence d'un indice de site de l'âge du Fer.

Les tranchées ouvertes sur l'emprise de l'éolienne E3 ont mis au jour plusieurs structures attribuables à l'époque protohistorique se situant dans la partie la plus haute de la parcelle B 259 sur une bande d'une cinquantaine de mètres le long de sa bordure sud-est. Il s'agit d'un ensemble de fosses de diverses dimensions et d'un réseau de fossés creusés dans le substratum et apparaissant directement sous la terre végétale.

Le principal fait structurant cet espace semble être un long fossé rectiligne orienté nord-est/sud-ouest et qui traverse l'ensemble du site. Trois autres segments de fossés ont été repérés pouvant constituer un

réseau ou un système d'enclos. De part et d'autre, mais principalement au sud-est du long fossé, plusieurs fosses ont été remarquées. La majorité d'entre elles sont relativement peu conservées avec des profondeurs de 0,10 à 0,30 m. Certaines ont cependant livré du matériel céramique et des traces de rubéfaction indiquant une probable occupation domestique. La plus remarquable est la grande fosse circulaire F.5.02 de plus de 2 mètres d'ouverture pour 0,70 mètre de profondeur.

L'étude des éléments céramiques recueillis situerait cette occupation au 1er âge du Fer. D'un point de vue structurel ce site pourrait être rapproché de celui des Épanours à Peyrat-de-Bellac (structures domestiques réparties de part et d'autre d'un long fossé rectiligne) daté du début du 2e âge du Fer mais ayant livré des céramiques de tradition hallstattienne.

Toutes les autres emprises ouvertes sur ce projet ont été négatives.

Oliveau Benoît

MARVAL Château de Marval

Un diagnostic archéologique a été réalisé autour du château de Marval du 29 juin au 3 juillet 2020 sur la parcelle AB13. Cette opération a été réalisée dans le cadre de travaux comprenant la création de drains et le renouvellement du raccordement au réseau d'assainissement. Il s'agissait de vérifier en amont de ces travaux la présence d'occupations anciennes.

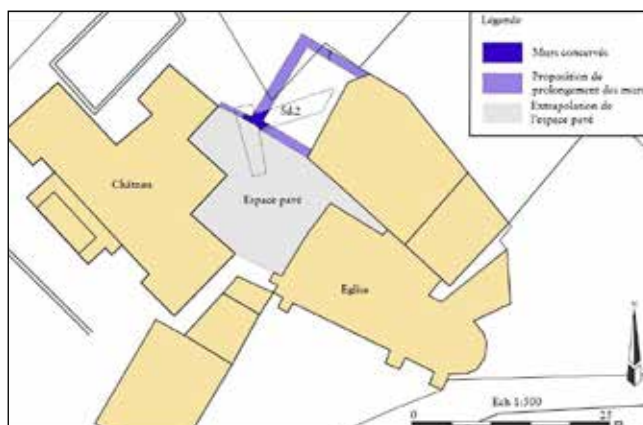
L'intervention de diagnostic archéologique qui a concerné les environs immédiats du château de Marval a consisté en l'ouverture de quatre sondages archéologiques qui permettent d'apporter un éclairage sur l'évolution du plan du château (pavillon nord notamment) et sur l'organisation de l'espace situé immédiatement à l'arrière de celui-ci.

La mise au jour d'arases de mur et la comparaison des cadastres anciens et actuels permet de restituer un espace clos (cour arrière pavée) et d'envisager un accès étroit aboutissant sur cet espace bordé d'élément d'architecture « défensifs ». Une étude de bâti de cet édifice complexe serait nécessaire pour compléter les observations du diagnostic. L'absence de niveaux archéologiques en place reliés à ces maçonneries ne nous a pas permis de les dater, mais uniquement de proposer une chronologie relative dans l'aménagement de cet espace dont l'aboutissement est le remblaiement généralisé au XIXe siècle.

Kirschenbilder Benoît



MARVAL - Sondage 2, murs MR-03/MR-04 et MR-05, et pavement en calade



MARVAL - Proposition d'interprétation

ORADOUR-SUR-GLANE

Rue du Puits

Le diagnostic archéologique réalisé à Oradour-sur-Glane, au lieu-dit Le Repaire, a été mené sur une superficie de 2974 m² située au nord de la parcelle BD 281. La commune d'Oradour-sur-Glane occupe le centre d'un vaste plateau fermé au nord par les monts de Blonds, premiers contreforts du Massif central depuis le Poitou et la vallée de la Vienne au sud. Le hameau du Repaire est situé à 2 km au sud-ouest du bourg actuel sur la rive sud de la Glane, affluent de la Vienne. Il est installé à 255 m d'altitude sur un petit relief du plateau encadré à l'est par le Glanet, au nord par La Glane qui serpente à environ 150 m du hameau et à l'ouest par un petit ruisseau. La parcelle à diagnostiquer occupe le versant de ce petit ruisseau. Le terrain est constitué de formes d'altération du massif granitique dit d'Oradour-sur-Glane, arènes plus ou moins sableuses à argileuses.

Les 64 faits mis au jour témoignent de la présence sur cette parcelle d'une occupation médiévale. Les vestiges qui présentent un état de conservation très satisfaisant apparaissent à une profondeur moyenne assez faible comprise entre 0,35 m au nord de l'emprise et 0,60 m au maximum. Ils s'organisent visiblement en deux secteurs séparés par une zone vierge où le substrat s'abaisse et la couche sédimentaire s'épaissit surtout au sud (Tr3). À l'est, autour d'un enclos quadrangulaire qui se développe hors emprise, ont été mises au jour plusieurs fosses, dont un probable silo et des trous de poteau laissant présager l'existence

de construction. À 12 m vers l'ouest de cet ensemble, ont été découverts deux grosses fosses et un silo piriforme d'1,70 m maximum à l'ouverture et 1,30 m de profondeur. Quelques trous de poteau se trouvent à proximité. Parmi les nombreux macro-restes végétaux retrouvés dans le sédiment de la couche inférieure du comblement du silo, trois espèces de plantes cultivées ont été identifiées : l'orge vêtue, le seigle et une espèce de blé nu. Elles sont représentées exclusivement par des sous-produits de leur traitement après récolte. Dans le secteur ouest, prend place un enclos quadrangulaire ouvert, de 12 m de long et 9,5 m de large et aux angles arrondis. Les trous de poteau mis au jour à l'extrémité du fossé ouest peuvent participer à l'aménagement d'un accès (porche/porte ?). À 7 m vers l'est de cet enclos, une forte concentration de trous de poteau sur une petite surface permet de supposer la présence d'un bâtiment même si aucun plan clair n'a pu être mis en lumière. Enfin, un fossé orienté sud-est/nord-ouest et repéré au nord de l'emprise sur une longueur de 20 m pourrait participer à la structuration de l'occupation en constituant une trace du parcellaire ancien.

Les vestiges découverts au Repaire appartiennent à un établissement rural du Moyen Âge, probablement autour des Xe et XIe siècles d'après le mobilier céramique (15 restes) et une datation radiocarbone réalisée sur un échantillon de charbons de bois issu de la couche inférieure du silo. De petits enclos ouverts comme celui du Repaire ont déjà été rencontrés par exemple en Limousin pour protéger une aire d'ensilage (Saint-Viance, « Le Risquetout ») ou en Poitou-Charente (Villers-en-Plaine, « La Vallée de Faye ») autour d'unités d'habitation comprenant également silos, souterrain, voire puits (Saint-Projet-Saint-Constant). Ainsi, la nature des vestiges et le type de macro-restes retrouvés désignent plutôt une activité agricole, mais la présence de structure artisanale ne peut être exclue. Cet établissement rural est située à moins de 300 m d'un site recensé par la base Patriarche et qualifié de castrum. Il est constitué d'une double enceinte fossoyée qui s'appuie sur une boucle de la Glane au nord du Repaire. Le site découvert pourrait y être lié par un lien de subordination, habitat ou unité d'exploitation dépendant d'un domaine dont le centre ostentatoire serait matérialisé par une double enceinte.



ORADOUR-SUR-GLANE - Détail de la tranchée 4 : fosses et trous de poteaux

Roncier Catherine

ORADOUR-SUR-GLANE

Le Chemin du Gôt, le Champ du Bois

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique dont les principales découvertes remontent au XIXe s. Le secteur concerné par l'opération était susceptible de receler des vestiges antiques. Quatre tranchées ont été pratiquées jusqu'à l'apparition du substrat (roche plus ou moins altérée ou en place). Dans la quasi-totalité des sondages, la

roche en place est apparue à une profondeur d'environ 0,25 m, directement sous le niveau de terre végétale. Aucun indice ni vestige d'ordre archéologique n'ont été observés. L'opération s'avère donc archéologiquement négative.

Devevey Frédéric

LE PALAIS-SUR-VIENNE

Les Prés Châtenet

Un diagnostic archéologique a été réalisé, du 29 juin au 1er juillet 2020, sur une superficie de 8335 m² située sur la parcelle AX 70p, Les Prés du Châtenet / Le clos des Pâquerettes, commune du Palais-sur-Vienne (87). La prescription fait suite à un projet de lotissement. L'objectif de cette opération est la vérification de la présence de vestiges archéologiques enfouis, encadrée par une approche géomorphologique et pédologique du terrain.

L'emprise est en effet circonscrite dans une zone riche en vestiges archéologiques, mais de découvertes anciennes, d'où il résulte un manque de précision quant à leur emplacement et interprétation exactes. En regard des informations connues, sont attendus ici des vestiges antiques (aqueducs notamment), ainsi que des données sur l'occupation alto-médiévale de ce territoire, où est mentionné le palais de Jucundiacum, dont l'emplacement exact reste à ce jour inconnu.

L'emprise est de forme triangulaire, effilée vers le nord. Elle est limitée à l'ouest par un ru. La base large du triangle, en partie sud-est, forme un petit plateau d'où partent deux pendages conséquents, le premier d'est en ouest, le second du sud vers le nord.

Huit sondages ont été ouverts, toujours dans le sens des pentes naturelles. La superficie totale explorée couvre 1060,24 m², soit 12,72% de l'emprise totale du diagnostic.

Les observations pédologiques permettent d'appréhender un profil classique de ce type de terrain en Limousin. Sur le plateau, le substrat, constitué d'altérites et de bancs de roches dures affleurant est simplement recouvert d'une mince couche de terre végétale. Des sédiments colluvionnés viennent ensuite graduellement augmenter la puissance stratigraphique dans les pentes, pour atteindre des profondeurs maximales de 1,50 m au point le plus bas. Deux épisodes chronologiques principaux sont visibles dans ces couches, un ancien (dont les parties inférieures sont très probablement pléistocènes) et un beaucoup



LE PALAIS-SUR-VIENNE
Vue en coupe de l'un des fossés parcellaires antique (Tr7, F7.01)

plus récent, à la base duquel est visible un paléosol holocène.

Les vestiges archéologiques mis au jour restent ténus. Le mobilier est presque inexistant. Deux fossés, en partie nord de l'emprise, ont livrés 3 tessons de céramique antique. Le comblement de ces structures, argileux et très homogène, indique un parcellaire recueillant les eaux pluviales (Fig. 1). Aucune structure annexe n'a pu être découverte en association avec ces fossés.

En partie sud-ouest de l'emprise, ont pu être mis au jour un fossé, associé à un fond de fosse située contre sa bordure est. Les deux structures sont très arasées et n'ont livré aucun mobilier archéologique.

Une structure de combustion de forme ovale, en position isolée, a été fouillée en partie médiane du

terrain. Celle-ci présente, en fond de creusement, une sole indiquant une chauffe intense. Il pourrait s'agir d'un fond de four domestique, à la chronologie indéterminée.

Pour le reste, quelques chablis et fosses d'enfouissement de souches arrachées témoignent d'une vocation bocagère de l'emprise récente et plus ancienne. Il semblerait, au vu des résultats du

diagnostic, que ce terrain ait eu une fonction simplement agraire depuis au moins l'Antiquité. Il n'est pas exclu qu'une occupation légère, périphérique, se soit trouvée sur le plateau, ainsi qu'en témoigne la structure de combustion et le fossé, qui pourrait représenter une ancienne enceinte.

Jamois Marie-Hélène

Moyen Âge

PANAZOL

La Couture-Charbon

Un diagnostic archéologique a été réalisé, du 9 au 12 mars 2020, sur une superficie de 31 634 m² située sur les parcelles cadastrées BE 45p, 46p, 61, 83, 89p et 90, au lieu-dit « La Couture-Charbon » à Panazol (87). La prescription fait suite à un projet de lotissement.

Le contexte topographique, situé à proximité d'un espace boisé ancien où existe une source, est favorable à une occupation humaine, d'autant que le toponyme « Couture » peut indiquer l'existence d'une exploitation agricole d'origine seigneuriale. L'objectif de cette opération est de vérifier l'existence à cet emplacement de vestiges archéologiques enfouis et le cas échéant d'en déterminer la nature, la ou les chronologies et l'extension.

L'emprise se trouve dans une zone riche en vestiges archéologiques. À quelques centaines de mètres vers le nord-est se trouve le dolmen de Forest ; une hache polie a été découverte dans un champs proche. Au sud, c'est la proximité du manoir de Courbiat et des châteaux de La Quintaine et de Proximart qui attirent l'attention. Ces édifices d'époque moderne et du bas Moyen Âge pourraient en effet trouver une origine plus ancienne.

Le terrain concerné par le projet est formé de deux rectangles aux limites arbitraires disposés en L, en sommet de relief secondaire. La partie médiane, traversée d'est en ouest par un chemin carrossable qui suit la ligne de crête orientée nord-sud, est plane sur une dizaine de mètres de largeur. Un premier pendage modéré s'oriente vers l'est, où se trouve, à quelques dizaines de mètres, une mare et un petit étang alimentés par la résurgence naturelle. La seconde pente, qui descend vers l'ouest, est légèrement plus accentuée.

Vingt-quatre tranchées de diagnostic ont été ouvertes, dans le sens des pentes naturelles. Plusieurs contraintes spatiales (bâtiments non encore démolis, zones boisées préservées dans le futur projet), qui couvraient une superficie totale de 5 591,17 m², ont limité d'autant la surface disponible au diagnostic.

Des contraintes de délais (terrain temporairement inaccessible pour cause de désamiantage non prévu au préalable), ont également gêné le bon déroulement du diagnostic. Ainsi, la superficie totale explorée ne couvre que 1493,68 m², soit 4,72 % de l'emprise totale du projet, soit 5,74 % de la surface disponible.

Les observations pédologiques présentent une séquence homogène, classique des reliefs collinaires de cette partie du Limousin. La carte géologique du BRGM mentionne à cet endroit une unité métamorphique de métatexites à biotite, ainsi que des alluvions holocènes en fonds de vallons.

Le recouvrement sédimentaire est faible, atteignant des puissances moyennes comprises entre 0,30 mètre en haut de pente et 0,65 mètre, avec une maximale de 1,15 mètre. Il s'agit principalement de sédiments limono-sableux qui ont colluvionnés récemment dans les parties basses. Aucun niveau pléistocène n'a été mis au jour lors du diagnostic, ce qui élimine l'éventualité d'une occupation préhistorique en place à cet endroit.

Le diagnostic a mis au jour un total de 47 structures fossoyées. L'ensemble présente une répartition extensive. Il comprend un seul fossé parcellaire, orienté sud-est/nord-ouest et un fossé au profil en V, de dimensions plus importante, qui recoupe la pente ouest en diagonale. Les fosses et trous de piquets sont principalement répartis en deux locus de taille réduite, situé en partie ouest et en partie est, distants l'un de l'autre d'une centaine de mètres.

L'ensemble 1 est constitué de 7 fosses associées à 11 trous de piquets, dont la fonction, difficile à définir avec exactitude, semble correspondre à des traces d'habitat temporaire lié à une activité agraire. L'ensemble 2, situé sur un replat abrité du nord par la pente naturelle du terrain, regroupe une fosse ovale entourée de 3 trous de piquets et un four domestique, isolé à une dizaine de mètres. Le four, de forme circulaire et de dimensions très réduites (0,50 m de diamètre), est installé dans un creusement oblong plus

vaste et entouré d'un aménagement de quatre trous de piquets (perches de quadripode ?).

Le mobilier est très pauvre et peu caractéristique ; un tesson de céramique tournée à pâte brune, non caractéristique et un fragment de torchis ont été trouvés dans le comblement de l'une des fosses de l'ensemble 1. Le paléosol associé à ces structures a par ailleurs livré un fragment de tige de fer très oxydée (clou ?). L'ensemble peut être rattaché à la période médiévale. Autour du four de l'ensemble 2, aucun mobilier archéologique n'a été trouvé ; les fragments de parois de four ont été conservés.

Le caractère rural et secondaire de l'occupation élimine la tentation d'y voir des vestiges alto-médiévaux, tant ce type de structures et de mobilier a perduré longtemps. L'absence totale de fragments de tegulae sur toute l'emprise ne parle d'ailleurs pas en faveur d'une occupation précoce.

L'occupation archéologique mise au jour par ce diagnostic, paraît homogène chronologiquement, bien

qu'il soit difficile de l'affirmer en raison de la rareté et du peu de caractère déterminant des éléments de datation. Le parcellaire est tout à fait compatible avec la répartition spatiale des structures médiévales. Les quelques vestiges retrouvés ne permettent pas d'appréhender cette occupation dans son entièreté, ni d'en préciser avec exactitude la chronologie. Aucun signe d'une occupation antérieure n'a été identifié. Située dans les espaces ruraux des environs nord de la ville médiévale de Limoges, elle confirme la suspicion impliquée par le toponyme « La Couture » de l'existence, à cet emplacement, d'une exploitation agricole liée à une seigneurie inconnue, ce diagnostic n'ayant pas été complété par une étude documentaire. En l'état des résultats, il convient de la rattacher aux premières périodes de fonctionnement de l'un des deux châteaux proches : le château de la Quintaine est en effet attesté depuis le XVe s.

Jamois Marie-Hélène

Moyen Âge,
Époque moderne

PEYRAT-LE-CHATEAU

Place de l'Église, rues Torte et du Héa

En février 2020, un diagnostic archéologique a été réalisé par une équipe de l'Inrap, au centre du Bourg de Peyrat-Le-Château, qui culmine à 430 m NGF le ruisseau du Breuil, affluent de la Maulde, qui alimente aujourd'hui le lac de Vassivière. Sise sur un éperon rocheux situé sur une enclave métatexique située au sein du complexe granitique polyphasé du Plateau des Millevaches, le vieux bourg occupe une place historique importante dans la partie orientale du département de la Haute-Vienne.

La prescription portait sur une superficie de 1800 m², sur la totalité de la place de l'église Saint-Martin et de deux de ses rues adjacentes, Torte et du Héa. Ce chantier à objectif scientifique a été mené en préalable au réaménagement complet de la place, notamment de ses réseaux souterrains.

Soumise à un double cahier des charges, l'opération devait répondre à deux problématiques.

D'une part, il s'agissait d'évaluer l'extension, en superficie et en profondeur, du cimetière médiéval.

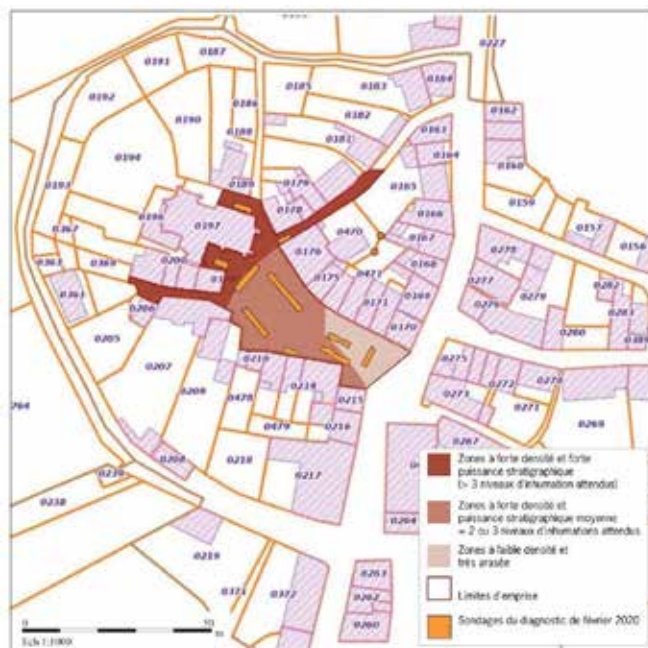
D'autre part, de trouver des traces de l'ancien prieuré dédié à Saint Denis, dont l'origine remonte au VIIIe s. Celui-ci a ensuite cohabité durant tout le Moyen Âge avec l'église Saint-Martin, initialement construite au XIIe s., incendiée durant la Guerre de Cent ans, puis reconstruite et achevée vers 1490. Ce prieuré a été détruit peu après la Révolution française et son emplacement exact reste à ce jour inconnu.

Dix sondages ont été ouverts sur la totalité de l'emprise, de manière à en réaliser le maillage complet.

Devant les importantes contraintes liées à la présence de nombreuses tranchées de réseaux

contemporains non géo-référencés, le taux d'ouverture, qui a permis l'exploration totale de 118,72 m², qui représentent 6,59 % de la surface prescrite, est cependant resté relativement faible.

Les résultats ont permis de corroborer l'existence du cimetière paroissial, qui s'étend sur l'ensemble de la place de l'église. L'ensemble de l'occupation funéraire a subi d'importants bouleversements, avec souvent l'arasement, des niveaux les plus récents.



PEYRAT-le-CHATEAU - Plan d'ensemble du diagnostic de la place de l'église et des rues Torte et Héa



PEYRAT-le-CHATEAU - Sondage 2 devant l'église

Un total de 115 sépultures en pleine terre a pu être décompté dans les dix sondages. Six sarcophages ont pu être identifiés. Seuls trois d'entre eux ont probablement conservé leur position initiale, bien que cela reste à vérifier. Néanmoins, des témoignages d'habitants de la commune attestent la destruction et le déplacement de nombreux sarcophages lors de la dernière réfection de la place, dans les années 1950.

Les restes osseux humains sont dans un état de conservation moyen, mais que l'on peut considérer comme satisfaisant étant donné le contexte géologique très acide.

Les sépultures sont très majoritairement orientées du nord-ouest au sud-est, avec la tête au nord-ouest, soit dirigées vers le chœur de l'église Saint-Martin. Le corpus céramique reste pauvre et fragmenté. Signalons néanmoins que celui-ci provient d'un diagnostic non intrusif ; aucune structure n'a été fouillée. Exempt d'élément très caractéristique, il illustre néanmoins une occupation sur toute la période médiévale, du XIIe s. au XVe s., avec des éléments plus tardifs, comme la céramique kaolinitique XVIe s.-XVIIIe s. issue du sondage 6. Aucun élément ne peut être attribué avec certitude à un Moyen Âge précoce, les rares éléments plus anciens évoquant plutôt l'Antiquité.

Les sondages ouverts en partie sud de la place (sondages 4, 5 et 8) ont livré des indices intéressants, qui confortent l'hypothèse, déjà avancée, de sa localisation sur les parcelles 0210 à 0216.

À ces résultats déjà probants s'ajoute la découverte, inattendue, de plusieurs structures en creux. Celles-ci, localisées notamment au nord et au sud de la place sont antérieures à l'occupation médiévale du cimetière.

Ces dernières découvertes pourraient illustrer l'histoire gallo-romaine et alto-médiévale du bourg de Peyrat, place-forte importante au Moyen Âge qui occupait un territoire allant de la vallée de la Maulde jusqu'à Bourgneuf, dans la partie orientale du Limousin.

Jamois Marie-Hélène

Moyen âge

LA PORCHERIE Châteauvieux

La campagne 2020 sur le site de la motte castrale de Châteauvieux constitue la troisième opération de terrain et la première d'une programmation 2020-2023 (voir BSR précédents). Eu égard à l'intérêt des découvertes des années précédentes et leur bonne corrélation aux problématiques initiales d'étude de cette résidence élitaires organisée autour d'une motte, le développement des recherches sur une campagne de 3 ans s'avère d'autant plus adapté que le format permet désormais la mise en œuvre de plusieurs nouvelles collaborations et la poursuite de celles déjà engagées.

Cette année, l'étude de la motte a été momentanément suspendue au profit de celle de son fossé. A cette fin, une tranchée transversale a été ouverte dans une zone jugée favorable car hors emprise des écoulements de sources encore actives et dans un secteur où il serait possible, à terme, de prolonger le transect vers la motte et, à l'opposé, vers la

contrescarpe du fossé. Les résultats de cette première intervention sur cette structure de 14 m de largeur ont été à la hauteur de l'investissement technique que nécessitaient la mise en sécurité de la zone et l'approche en contexte humide de la base du fossé. La stratigraphie a, en premier lieu, donné de nouvelles informations sur le mode de construction de la motte à l'articulation de celle-ci et du fossé témoignant d'un probable mode d'édification différent de celui mis en évidence les années précédentes (voir BSR 2018 et 2019). On attendra ici la poursuite de la fouille l'an prochain pour développer ces données.

En second lieu, la nature du comblement du fossé jusqu'à sa base a pu être mis en évidence. La stratigraphie révèle, sous l'humus un épais niveau de colmatage constitué d'un limon sableux dépourvu de pierres (plus de 2 m de puissance) dont l'origine nous échappe encore (l'approche micromorphologique prévue avec Q. Borderie en 2021 devrait permettre de

discuter la présence d'une telle couche, ne relevant pas a priori d'un mode de sédimentation habituel en fossé). Sous cette première strate, au centre du fossé, c'est un tout autre type de séquence stratigraphique qui a été mis en évidence, composée de deux couches peu différenciées de couleur gris-bleuté témoignant de conditions réductrices liées à la présence d'eau (ce qui est d'ailleurs encore le cas aujourd'hui). Ces deux couches témoignent d'une sédimentation ancienne, probablement contemporaine de l'occupation de la motte (¹⁴C en cours, Chr. Oberlin). Des premiers tests carpologiques et palynologiques (E. Faure et Ch. Hallavant) ont fourni une première série de données en cours d'analyses. Les sédiments s'avérant par ailleurs riches en bois gorgés d'eau, une série de 24 échantillons a été soumise à une approche d'identification et d'examen xylologique et dendrologique par Ch. Belingard. Quelques fragments montrent des traces de biseaux et de plan de coupes non déterminés sur quelques fragments mais la majorité des prélèvements relève de la catégorie des bois naturels. L'espèce la plus représentée est le chêne mais on note également la présence de sureau noir et de noyer. La fouille de cette zone n'a, pour l'instant pas livré d'artefacts, sinon, un élément de courroie ou de lanière en cuir. La richesse informative de ce secteur invite à en poursuivre l'étude lors de la prochaine campagne.



LA PORCHERIE - Le bâtiment résidentiel Bat. 1, vue depuis le nord
(image issue de lasergrammétrie E. Balbo, Archéo/Scan)

La seconde zone majeure de l'intervention de cette année a concerné le vaste bâtiment de 180 m² qui jouxte la motte, à une dizaine de mètres de cette dernière. La fouille de l'espace interne de cette résidence a permis d'identifier 5 foyers, peu structurés, mais qui révèlent un processus de déplacement des zones de combustion domestiques, au cours de l'occupation à l'intérieur d'un vaste espace non compartimenté. Il restait, afin de connaître l'emprise totale de l'édifice, d'en dégager le pignon côté nord-est. La fouille n'a toutefois permis d'attester que l'angle de la construction, le mur ayant été presque totalement démantelé ; toutefois, la présence d'une tranchée de récupération et quelques autres indices suggèrent que l'accès au rez-de-chaussée du bâtiment s'effectuait via une porte ménagée dans ce pignon. Enfin, poursuivant l'exploration des abords même de cet édifice que l'on considère comme étant une aula, une autre construction maçonnée, de plan carré a été partiellement dégagée vers le nord-ouest ; la fouille de son espace interne sera menée l'an prochain, mais quelques caractéristiques invitent à y voir un bâtiment annexe à la construction principale. Le décapage vers le sud-ouest contre le pignon de cette dernière n'a pas révélé de bâtiment maçonné mais plusieurs lits charbonneux découverts sous des couches de sable pourraient laisser supposer d'autres types de structures, en tous cas, une occupation contemporaine qu'il reste à circonscrire et caractériser.

Enfin, cette fois-ci vers le sud-est, à quelques mètres du bâtiment principal, c'est une toute autre occupation qu'a révélé la fouille d'un fort talus (probable banquette de culture moderne) avec la découverte d'un long mur dont les extrémités ne sont pas encore atteintes (longueur actuelle d'une douzaine de mètres). Ce mur, peu large borde une sorte de calade en petits moellons d'environ 2 à 3 m de large. Cet ensemble de structures, pourrait correspondre à un élément de voirie (?). Sa chronologie semble très différente des vestiges voisins des XIe-XIIe siècles puisque les éléments mobiliers recueillis en surface orienteraient vers la période moderne la phase d'utilisation de ces structures (masque zoomorphe en céramique XVIe/XVIIe siècle).

Conte Patrice



LA PORCHERIE - Apparition du sommet de la couche de base de remplissage du fossé (us 318) sous le limon « massif » (us 210) (P. Conte)

RILHAC-RANCON

La Lande du Peyrou

Suite au projet de construction d'une zone pavillonnaire au Lieu-dit La Lande du Peyrou sur la commune de Rilhac-Rancon, le Service régional d'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique préventif sur les terrains impactés. Leur superficie cumulée totalise approximativement 1,8 hectare.

Treize sondages mécaniques linéaires ont été réalisés sur les deux parcelles visées par ce projet immobilier. Ils ont permis de constater l'absence de vestiges liés à une occupation humaine ancienne à l'emplacement des constructions envisagées.

Giraud Thierry

ROCHECHOUART

Village de Biennac

L'opération de diagnostic archéologique à Biennac, prescrite par le service régional de l'Archéologie, a consisté en 3 sondages le long de la D10 qui traverse le bourg. Cette opération devait venir en amont d'un projet d'assainissement, mais des tranchées de réseaux avaient été réalisées avant notre intervention.

Les trois sondages ouverts n'ont livré que des indices d'occupation plutôt récente puisqu'attribuée au XIXe siècle. L'opération n'a donc pas permis d'obtenir la confirmation d'un passé antique à l'origine de Rochechouart.

Guillin Sylvain

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

Rue du 8 mai 1945

L'opération de fouille archéologique prend place dans le cadre de la construction d'une maison individuelle. Elle s'est déroulée du 5 au 30 octobre 2020. La prescription de fouille a été émise après la réalisation d'un diagnostic positif réalisé par Catherine Roncier (Inrap). La parcelle diagnostiquée initialement a été scindée en deux lots constructibles, aussi, l'opération de fouille réalisée en 2020 concerne la moitié occidentale.

Deux périodes principales ont été mises au jour : le Moyen-Âge et l'Époque moderne.

Une aire d'ensilage a été découverte et est composée de 13 silos datés par la céramique des Xe-XIV^e siècles assez largement (des datations radiocarbone devraient permettre d'affiner les datations). Il semble que ces silos soient synchrones dans leur utilisation. À ces silos sont associés une série de trous de poteau qui pourraient correspondre à un abri pour l'aire d'ensilage. Au nord, en partie en dehors de la zone de fouille, se déploie également une structure fossoyée formant un enclos quadrangulaire dont l'abandon est daté de la même fourchette chronologique.

Pour la période moderne, il semble que table rase ait été faite. Une partie de la zone de fouille, au centre, a été remblayée recouvrant ainsi une partie des vestiges de la première phase. Cet apport

sédimentaire crée un effet visuel en rehaussant le terrain afin d'installer un bâtiment de plan hexagonal dont seule la moitié des fondations subsiste. Le reste a été intégralement récupéré et les niveaux de sol à l'intérieur ne sont pas conservés. La nature de ce bâtiment est très probablement un pigeonnier. Les indices chronologiques sur le terrain sont assez faibles mais l'ouvrage est mentionné dans les sources historiques au XVI^e siècle.

Enfin, des fossés parcellaires assez récents ont été mis au jour en particulier dans la partie occidentale du site.

La fouille a donc permis de mettre au jour une occupation rurale du Moyen Âge (Xe-XIV^e siècles) plutôt périphérique à l'habitat associé qui doit se situer en dehors de l'emprise de fouille (peut-être sur la parcelle voisine ?). Pour l'Époque moderne, le site évolue tout en gardant une vocation agricole mais plus prestigieuse.

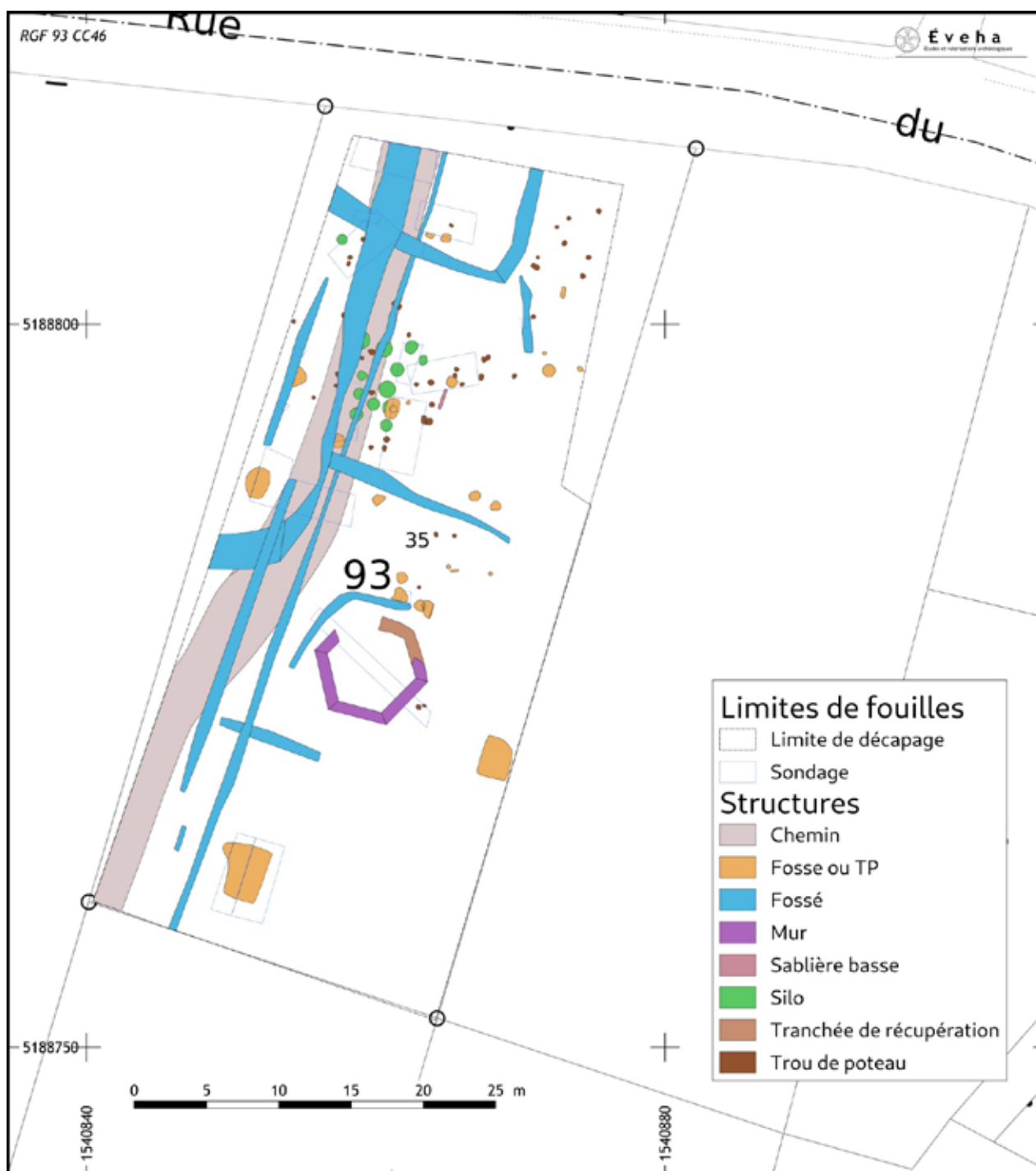
Poulain Peggy



SAINT-BRICE-SUR-VIENNE - Exemples de silos



SAINT-BRICE-SUR-VIENNE - Vue du bâtiment hexagonal en fin de fouille



SAINT-BRICE-SUR-VIENNE - Plan masse des structures

SAINT-DENIS-DES-MURS Villejoubert

L'association ORMAL a poursuivi cette année le travail de documentation commencé en 2017 sur l'oppidum de Villejoubert, site de hauteur fortifié accueillant une occupation néolithique, laténienne et romaine. Ce site, établi sur la commune de Saint Denis-des-Murs à l'extrémité ouest du Parc Naturel Régional de Millevaches, repose sur un plateau oblong, bordé par la Maulde sur son flanc est et la Vienne sur son flanc ouest. Avec une superficie estimée à 350 hectares, il s'agirait du plus grand site d'habitat d'époque laténienne d'Europe occidentale.

L'opération menée en 2020 était une prospection topographique sur les fortifications du site. Le système défensif de l'oppidum est connu principalement grâce aux travaux archéologiques de J. Perrier, M. Tandeau de Marsac, et J.-M. Desbordes ; ce dernier a déjà publié une carte générale des segments fortifiés du site qui a servi de base à l'établissement des problématiques de la prospection. L'opération a été menée sur la section sud-est du site, une zone qui englobe plusieurs segments fortifiés dont le rempart dit « principal » qui barre l'isthme à l'entrée du plateau, le segment fortifié surplombant le méandre au-dessus de la Maulde au nord-est de ce dernier, la zone intermédiaire entre ces deux remparts et une possible fortification avancée en aval du rempart « principal ».

Le rempart « principal » est, de toutes ces fortifications, le plus connu en cela qu'il est encore massivement apparent dans le relief du plateau. L'opération a permis d'observer en sur le tiers supérieur de la pente, une rupture formant une sorte de replat ou

d'effet de terrasse ; ceci pourrait marquer la limite entre l'élévation naturelle et le renfort artificiel.

Le segment fortifié au-dessus du méandre de la Maulde a offert les résultats les plus intéressants de la campagne. Tout d'abord, le relevé de son tracé en plan a permis de rectifier la carte des fortifications du site. Ensuite, des levées de points sur le profil de l'élévation ont montré une hauteur d'environ 12 m précédée d'un fossé encore profond de 0,5 à 1,8 m et large de 7,6 à 11,5 m. Les dimensions observées sont conséquentes et se rapprochent de celle du rempart « principal », ce qui nuance l'idée de hiérarchie entre les différents segments.

Entre ces deux remparts, la rupture de pente a révélé un très léger talus arrasé ainsi que quelques blocs émergents à travers l'humus. Ces observations sont trop minces pour soutenir l'hypothèse de J.M. Desbordes, qui envisageait que les pentes naturelles accueilleraient un renfort en pierres sèches.

Cette opération vient apporter un nouvel ensemble de données sur les fortifications du site protohistorique de Villejoubert, en confirmant ou corrigeant en plan certaines données antérieures, tout en apportant des informations nouvelles sur les profils de certains segments. Il semble désormais nécessaire d'envisager de nouveaux types d'opérations – sondages, LIDAR – pour continuer à explorer ces problématiques.

Parachaud Kevin

SAINT-GENCE 1 rue des Cheyroux

Ce diagnostic archéologique a été mené sur une parcelle destinée à la construction d'une maison d'habitation, à 250 m au sud de l'agglomération gauloise et de l'occupation antique de Saint-Gence. La proximité de ces vestiges a donc imposé une reconnaissance archéologique sur cette parcelle.

Les six tranchées parallèles qui ont été réalisées n'ont révélé aucun vestige ou niveau archéologique. Les stratigraphies montrent les arènes ou les argiles sous 0,10 à 0,50 m de niveaux de colluvionnement ou de terre arable.

Beausoleil Jean-Michel

SAINT-JUST-LE-MARTEL Chemin du Grand Bonnefond

L'opération de sondages et d'évaluation archéologiques a été motivée par le projet de construction d'une maison d'habitation au lieu-dit « Chemin du Grand-Bonnefond », sur la commune de Saint-Just-Le-Martel (parcelle 09 p, section BK).

Les 5 tranchées réalisées sur une emprise totale de 2 000 m² ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne. Aucun site archéologique n'a été découvert dans la parcelle.

Beausoleil Jean-Michel

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

Église Saint-Laurent

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre (France, Haute-Vienne) à l'intérieur de l'église Saint-Laurent du 10 au 18 février 2020. Ce diagnostic s'attachait à identifier des vestiges antérieurs et/ou contemporains à la construction de l'église, et mettre au jour des indices intéressants divers remaniements de plan.

Le diagnostic archéologique a permis d'explorer 4 sondages couvrant 3 % de l'intérieur de l'édifice. Lors de la réalisation de ces sondages, des niveaux de sols ont été identifiés, mais ils n'ont pu être datés précisément. Les éléments de datations retrouvés proviennent tous pour l'essentiel d'un remblai important (près de 1,5 m de puissance stratigraphique) lié à un

réaménagement interne de la nef (réfection de sol ?). Ce remblai est daté par chronologie relative entre le XVe siècle et le premier tiers du XIXe siècle. C'est dans ce remblai, riche en matériel osseux et épingles de linceul, qu'est installé le dernier niveau de sépultures (probablement au XVIIIe siècle). Un sondage près du chœur a permis de mettre en évidence un changement de plan, mais là encore l'absence de matériel ne nous permet pas de dater précisément cette reprise d'œuvre. Seule une chronologie relative des événements a pu être établie.

Kirschenbilder Benoît

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT

Place de la Libération

En septembre 2020, l'association Connaissance et Sauvegarde de Saint-Léonard, présidée par Martine Tandeau de Marsac, a réalisé trois sondages à l'extérieur du mur de clôture du cimetière communal dans le but, notamment, « de découvrir si l'espace d'inhumation ancien (tombes datables de l'époque carolingienne) découvert, en 1981, à l'intérieur du cimetière se poursuit au-delà du mur de clôture actuel », et si les tombes étaient « antérieures à l'existence d'un édifice religieux sur le site ou si la création d'un édifice religieux (...) a entraîné celle d'un espace funéraire ». À cette occasion, le sondage 2 a livré une tombe en coffrage (fig. 1), requérant notre intervention pour la fouiller selon les protocoles archéothanatologiques en vigueur, puis de réaliser une étude ostéologique du squelette prélevé.

Le coffrage s'est révélé vide d'ossement (fig. 2), en raison certainement de l'absence de conservation des restes organiques liée à l'acidité des sols. En effet, les dalles du coffrage ne présentaient pas de signes d'ouverture antérieure, indiquant que l'absence du squelette n'était liée à aucune manipulation osseuse. Aucun élément de datation n'a pu être recueilli lors de la fouille. Mais ce type de coffrage est rencontré du xie au xive siècles selon les régions et les cimetières. Une comparaison peut être établie avec des coffrages fouillés rue du Pont-Saint-Étienne à Limoges (87), datés des XIIIe-XIVe siècles à partir des squelettes.

Verliac Gaëlle-Anne



Saint-Léonard-de-Noblat - Tombe avant ouverture (CSSL)



Saint-Léonard-de-Noblat - Tombe après ouverture (G.-A. Verliac)

SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT

Place de la Libération

Des sondages ont été réalisés sur une faible emprise, en septembre 2020, place de la Libération, en limite du mur de clôture du cimetière. Cette opération archéologique avait pour but : de vérifier l'étendue et la datation d'un espace d'inhumation (découvert lors de sondages en 1981) proche d'un lieu de culte ancien, Saint-Martin-de-Champmain ; d'étudier la fondation du mur de clôture du cimetière dont plusieurs secteurs, en élévation, sont constitués de blocs de granit de grand module. Trois zones de sondage ont été ouvertes d'ouest en est de part et d'autre des deux portails d'entrée du cimetière (fig. 1).

La première zone, SD1, (voisine des sondages de 1981 où a été trouvé du charbon de bois daté de 760 ± 150) a révélé la présence de deux fosses taillées dans le rocher en place. Dans un contexte très perturbé par les remblaiements successifs de la place, des pierres plates implantées verticalement sur les côtés et une horizontale en couvercle sont apparues ; elles évoquent le réaménagement de ces fosses-sépultures en tombes bâties. L'analyse du charbon de bois trouvé en fond de fosse au contact du rocher donne la datation suivante : âge ^{14}C BP : 965 ± 30 ; âge calibré de 1024 à 1159 ap. J.-C.

La deuxième zone, SD2, a révélé un alignement de pierres plates verticales, sans doute vestiges d'une sépulture bâtie ; le fond de l'espace ainsi délimité contenait, mélangé à la terre au contact du substrat, du charbon de bois dont l'analyse a donné les éléments de datation suivants : âge ^{14}C BP 900 ± 30 ; âge calibré de 1042 à 1219 ap. J.-C. En élargissant le sondage vers l'est une tombe en coffrage, apparemment non perturbée, a été mise au jour. Sa fouille par des archéologues d'Éveha n'a permis de retrouver ni ossements ni mobilier. Sa typologie pourrait la rattacher aux sépultures trouvées dans la région, datables des XIII^e-XIV^e siècles (fig.).



Saint-Léonard-de-Noblat - Chaîne d'angle d'un bâtiment dans le mur du cimetière (CSSL)



Saint-Léonard-de-Noblat - Vierge à l'Enfant dans une niche, église Saint-Jean-Baptiste (AM Saint-Léonard-de-Noblat)

La troisième zone, SD3, a été ouverte à la jonction de deux tronçons du mur de clôture du cimetière nettement individualisés : à l'ouest présence dans la maçonnerie de blocs de granit de grand module ; à l'est seulement de petites pierres de gneiss. L'approfondissement du sondage jusqu'au substrat entaillé pour recevoir la fondation a permis de dégager trois assises supplémentaires constituées de blocs de granit de grand module (environ 0,30 m d'épaisseur sur 0,40 à 0,70 m de longueur). Ces blocs sont posés directement l'un sur l'autre sans liant et les espaces entre eux soigneusement obturés par de petites pierres. Leur disposition, au contact de la partie de mur de facture différente, montre que l'on se trouve au chaînage d'angle d'une construction (fig. 3).

Conclusion : Les deux premières zones de sondage ont mis en évidence des sépultures bâties datables entre le début du XI^e siècle et le XIV^e. Ils confirment qu'il a existé, pendant un temps long, au sommet du dôme de Champmain, un espace funéraire bien distinct de l'emplacement que l'on assigne ordinairement au cimetière médiéval de Saint-Léonard. Ces tombes sont vraisemblablement à associer à un lieu de culte proche, sûrement modifié et reconstruit à plusieurs reprises au cours d'une très longue période qui pourrait s'étaler du IX^e siècle jusqu'à la disparition de Saint-Martin-de-

Champmain comme paroisse, vers le milieu du XVII^e siècle. Les archives indiquent qu'après la démolition de l'église Saint-Martin-de-Champmain pendant la Révolution, une chapelle Saint-Jean-Baptiste a été construite sur le site, à l'initiative de la confrérie des Pénitents blancs, en 1815. La qualité et le mode de construction du chaînage d'angle retrouvé dans le dernier sondage inclinent à penser que nous sommes en présence de la fondation et d'une partie en élévation, en place, d'un édifice, peut-être d'origine médiévale, réemployées lors de la construction de la chapelle de 1815. Accessoirement, la recherche documentaire sur

cette chapelle a permis de trouver (AM Saint-Léonard-de-Noblat) une photographie de son pignon ouest qui montre au-dessus du portail d'entrée une statue manifestement utilisée en réemploi. Il s'agit d'une Vierge à l'Enfant en calcaire, d'environ 1 m de hauteur (actuellement conservée dans le bas-côté nord de la nef de la collégiale et dont on ignorait l'origine) qui, selon les historiens de l'art, serait datable du X^{Ve} siècle (fig. 4).

Tandeau de Marsac Martine
et Bernaben Bernard

SAINT-PRIEST-TAURION

Le Monteil, parc solaire, tranche nord

Cette opération a été mise en œuvre dans le cadre de la construction d'un parc solaire photovoltaïque situé sur le versant sud de la colline du Monteil.

Les 78 sondages ont livré la preuve que la quasi-totalité de l'emprise a été décapée et profondément remaniée jusqu'au substrat à partir des années 2000, pour le stockage et l'arrosage de milliers de mètres cubes de bois issus de la tempête de 1999.

La construction de pistes et de chemins permettant le passage des poids-lourds, la mise en place de drains

et de canalisations d'eau ont accentué la modification du paysage et du sous-sol. Une seule « anomalie » correspondant à une petite fosse (ou chablis) non datée et sans mobilier a été mise au jour dans un secteur épargné par les décapages contemporains. L'opération s'avère donc archéologiquement négative.

Devevey Frédéric

SAINT-SYLVESTRE

Abbaye de Grandmont

Les circonstances sanitaires ont contraint à une révision complète de notre programme d'action pour l'année 2020, permise grâce à l'appui du Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges.

Sur le terrain, nous avons mobilisé une équipe réduite, divisée en plusieurs groupes, afin de surveiller le décapage mécanique des zones à fouiller en 2021 (partie ouest de la nef de l'abbatiale et extension du cimetière monastique), d'exploiter les données du relevé LiDAR sur le domaine vivrier de l'abbaye, de poursuivre l'étude archéologique du bâti de la principale grange de Grandmont et de compléter nos informations sur le mobilier lapidaire grâce, notamment, à des relevés photogrammétriques.

Le démontage complet de l'hypothétique quai de chargement du XIX^e siècle, construit à l'emplacement du cloître, a permis de récupérer un mobilier lapidaire abondant et divers : colonnettes, chapiteaux, claveaux, tas de charge, clef de voûte avec huit départs... Le secteur décapé de la nef comporte deux types de remblai : des dépôts contemporains hétérogènes surmontant un remblai homogène sableux. Quelques pierres de construction ont été trouvées dans ce dernier, non loin du sol supposé, dont un réemploi sculpté avec un écusson en face arrière. Si, à ce stade, aucune trace de pavement n'a été mise au jour, un ensemble de grosses dalles en place pourrait correspondre à une porte donnant vers la partie nord de l'abbaye ; elle est placée au même niveau que la porte sud. Les murs gouttereaux semblent avoir été entièrement démontés dans cette zone. A l'est du chevet et de l'aile orientale du monastère, seule la partie supérieure des remblais de terrassement modernes a été mécaniquement décapée, afin de se réserver la possibilité d'étudier plus finement leur organisation. A l'ouest, des traces

de construction pourraient correspondre au mur est de l'aile orientale du monastère. Deux canalisations d'évacuation ont été repérées à travers le remblai moderne. Construites en pierre avec des dalles de couverture, elles semblent branchées sur le bâtiment oriental et se dirigent vers la terrasse orientale, selon deux axes légèrement différents. Celle la plus au sud est associée à un regard appareillé qui pourrait être aménagé au pied du bâtiment oriental. Un double tournois daté de 1589 a été retrouvé dans le remblai avoisinant ce regard. Enfin, dans la partie sud-est, un mur de direction ouest-est pourrait correspondre à l'aménagement de la première terrasse, en liaison avec un escalier faisant communiquer la plate-forme de l'abbaye et la berge de l'étang des Chambres située en contrebas.

Le temps libéré par l'absence de fouille lourde a été mis à profit pour proposer une synthèse générale des recherches historiques, archéologiques et paléo-environnementales menées depuis 2013 sur l'abbaye et son territoire. Nous avons également poursuivi l'enquête sur les textes hagiographiques du XII^e siècle, avec l'analyse de la Vita Hugonis, compagnon du fondateur Etienne, et une étude des pathologies et des guérisons relatées dans les Vies.

Le recalibrage financier de l'opération a permis, enfin, de mettre en oeuvre une série de travaux de laboratoire : étude et stabilisation du petit mobilier (LandArc) ; restauration d'une bulle pontificale de Clément VII, pape d'Avignon (Arc'Antique, fig. 1) ; analyse de plomb sur les 35 ampoules de pèlerinage retrouvées dans le cimetière monastique (IrAmat) ; analyse de 10 prélèvements de mortier (IUT de Nancy) ; datation par le radiocarbone de 5 prélèvements osseux (Lyon 1, protocole Artémis) et étude anthropologique des individus fouillés en 2018 et en 2019 (Erwan Nivez).

Les résultats de ces travaux étaient toujours en attente à la fin de l'année, sauf l'analyse du contenu d'une des ampoules de pèlerinage retrouvée en place dans une sépulture du cimetière monastique (SAS Laboratoire Nicolas Garnier). L'ampoule a contenu très majoritairement une huile végétale, certainement de noisette ; on note également une faible quantité de poix de conifère, probablement de sapin *Abies* sp., et de corps gras d'animal ruminant. Cette composition est la même que celle d'une fiole fusiforme en verre, tardo-antique, retrouvée à Eauze (Gers).



SAINT-SYLVESTRE - Bulle de Clément VII, pape d'Avignon (1378-1394), retrouvée dans une sépulture de l'église, avers et revers

Racinet Philippe et Colaye Julie

VERNEUIL-SUR-VIENNE

Greignac

Notice non-parvenue

Roncier Catherine (Inrap)

VEYRAC

Les Cosjanots, parcelle A 1409

En préalable à la construction d'un pavillon individuel au lieu-dit « Les Cosjanots » sur la commune de Veyrac en Haute-Vienne, une prescription émise par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine a déclenché un diagnostic archéologique. Cette opération porte sur une superficie de 1825 m². Le projet se situe au nord de la commune de Veyrac à une altitude moyenne de 300 m au sein des plateaux intermédiaires du Limousin, derniers contreforts du Massif central, marqué par un paysage de plateaux doucement modelés. La prescription s'appuie sur la

découverte à proximité d'un coffre funéraire d'époque gallo-romaine et de souterrains médiévaux.

La phase de terrain s'est déroulée les 15 et 16 juillet 2020 afin d'évaluer le potentiel archéologique de la parcelle concernée. Cette opération archéologique a atteint ses objectifs prescrits en permettant la reconnaissance de 10,75 % de la surface accessible de l'emprise, avec la réalisation de trois sondages mécaniques : ces derniers n'ont pas permis la découverte de vestiges archéologiques.

Defaye Sophie

NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opération interdépartementale Projets collectifs de recherche

2 0 2 0

Opération interdépartementale

N°Nat.						N°	P.
207250 et 207251	16 & 17	Charente, Charente-Maritime, Prospection diachronique	BREGE Claude et VAUDIN Laurent	ASS	PRD	-	431

Projets collectifs de recherche

N°Nat.							N°	P.
207063	16	CHASSENON	De Cassinomagus à Chassenon	SICARD Sandra	COL	PCR	13	432
207077	16-79-86	Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente		ARD Vincent	CNRS	PCR	-	435
207069	16-17 79-86	Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou, Ve-XVe siècles		BOLLE Annie	INRAP	PCR	-	437
207048	17	SAINT-CÉSAIRE	La Roche à Pierrot	CRÈVECOEUR Isabelle	CNRS	PCR	39	439
207314	17	Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais		MATHÉ Vivien	SUP	PCR	-	442
207332	17	Les céramiques de raffinage de sucre en France		PAULY Sébastien	BEN	PCR	-	444
207058	17	Les Marais charentais du Moyen âge à l'époque moderne		NORMAND Eric	MCC	PCR	-	445
12-3810	19-23-87	Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices - HaGAL		BARET Florian	SUP	PCR	7	446
12-3751	19-23	Habitat antique en Moyenne Montagne corrézienne		PICHON Blaise	SUP	PCR	2	447
027507	24	LE BUISSON-DE-CADOUIN	Grotte de Cussac	JAUBERT Jacques	SUP	PCR	52	448
028203	24	DOMME	Château du Roy, Campréal, La Bastide	BOUVART Patrick	MC	PCR	58	451
027918	24	LASCAUX SOL CONTEXTUALISTION (LASCO)		LANGLAIS Mathieu	CNRS	PCR	28	453
027865	33	BORDEAUX	20 Cours Pasteur Musée d'Aquitaine	REVEILLAS Hélène	COL	PCR	26	454
027672	33	BORDEAUX	Grand Rabbín Joseph Cohen	ELIZAGOYEN Vanessa	INRAP	PCR	23	456
027664	33/40	Dynamiques de peuplement et environnement sur le littoral aquitain		VERDIN Florence	CNRS	PCR	1	457
027890	64	Mégalithisme et territoire dans les Pyrénées nord-occidentales		MARTICORENA Pablo	SUP	PCR	14	458
027660	64	Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau (PAVO)	Paléoenvironnement et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le piémont pyrénéen	PETILLON Jean-Marc	CNRS	PCR	24	460
027915	-	Patrimoine industriel du Périgord, de Charente et du Limousin		FAURIE Gilbert	BEN	PCR	-	461
027893	-	Réseau des lithothèques en Nouvelle-Aquitaine		TURQ Alain	BEN	PCR	-	463
207092	79	L'expérimentation paléométallurgique		TEREYGEOL Florian	CNRS	PCR	-	464
-	79 & 86	ITIVIN, les routes des vins		LEMAITRE Séverine	SUP	PCR	-	465
207291	86	POITIERS	Le Palais de Poitiers et ses abords	PROUTEAU Nicolas	SUP	PCR	19	467
207301	86	SCORBÉ-CLAIRVAUX	Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain à la frontière entre Poitou, Anjou et Touraine (XIe-XVIIe s.)	PROUTEAU Nicolas	SUP	PCR	4	469
12-3928	87	Du bois pour Limoges - Xe - XIXe s		PARADIS Sandrine	EP	PCR	23	470
028209	-	FORTIPOLIS PCR Interrégional (65/32/64/40)	Nouvelles recherche sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées	LE DREFF Thomas	DOC	PCR	-	473

CHARENTE ET CHARENTE-MARITIME Prospection recherche diachronique

Bien que chaotique, l'année 2020 nous a toutefois permis de préparer plus judicieusement nos sorties et cela en utilisant au mieux les SIG mis à notre disposition sur Internet. La prospection archéologique a considérablement été révolutionnée par l'exploitation numérique des images satellitaires. Des vestiges insoupçonnés nous ont livré de nombreuses informations après avoir été disséquées et analysées.

Cette année nous avons choisi de nous intéresser plus particulièrement à la voie antique Pons-Périgueux à l'ouest de Barbezieux. En parcourant cette voie de communication terrestre connue sous le nom de chemin Boisé (pour borné) et en longeant les cours d'eau, sources, ruisseaux et rivières, nous avons été stupéfiés par la quantité d'enclos circulaires protohistoriques qui jalonnent cette voie. Les enclos quadrangulaires sont moins bien représentés avec moins de 4 %. Au sol, malgré les cultures intensives qui ont tendance à niveler les sols, certaines nécropoles sont parfois encore visibles à l'œil nu. Ces enclos sont très fréquemment implantés sur des versants ou en sommet de plateau. Parfois ce sont de véritables zones sacrées où plusieurs dizaines d'enclos allant de 6 à plus de 20 m de diamètre se côtoient ainsi depuis des millénaires. Cette concentration est assez rare car lors de la réalisation des tranchées de diagnostic sur la ligne LGV, la majeure partie des enclos découverts était très arasée et ne comportait que quelques petits regroupements. La plupart était de manière générale isolée, ce qui est très différent dans le cas présent. Ces monuments font partie des rites funéraires qui se sont perpétués de la fin du Néolithique au début du premier âge du Fer. Leur présence en grand nombre autour de la commune de Barret est peut-être due à la proximité d'un habitat protégé.

Les points d'eau, nombreux dans ce secteur, et les sols fertiles ont probablement favorisé l'implantation humaine qui a conduit à la sédentarisation. Ces vues satellitaires permettent de rééquilibrer l'image que l'on pouvait avoir des habitats en milieu rural à la fin du Néolithique et au début de l'âge du Fer car, très souvent arasés, aucun vestige ou témoin n'apparaît en prospection pédestre.

Le couvert forestier est peu dense dans ce secteur, ce qui permet d'avoir une meilleure compréhension de l'exploitation agricole depuis les temps les plus reculés. Seules les vignes conservent souvent secrètement les informations concernant une présence humaine car ce mode de culture n'est pas très favorable à l'imagerie satellitaire : non labourées, elles ne révèlent pas d'indices visuels.

Bien sûr, quelques bâtiments antiques ont été repérés sur Géoportail mais seuls ceux qui nous ont livré du mobilier archéologique lors des contrôles au sol ont retenu notre attention. En effet d'anciens parcellaires peuvent parfois ressembler à une construction, et il faut par conséquent comparer avec des cadastres plus anciens encore pour confirmer l'existence antérieure d'un bâti. Malgré plusieurs dizaines d'hectares prospectés, aucun mobilier du Moyen âge ou de la Renaissance n'a été prélevé. Il est probable que ces petits villages ont été construits en lieu et place des vicus anciens.

Toutes ces données récentes vont pouvoir être traitées et conservées sur des SIG (système d'information géoréférencé) ce qui permettra dans l'avenir de contribuer à une meilleure connaissance du milieu agraire et du patrimoine archéologique qu'il renferme.

Vaudin Laurent et Brège Claude

CHASSENON

De Cassinomagus à Chassenon

Genèse, mutations et réseaux

du I^{er} s. av J.-C. au Xe s. ap. J.-C.

En 2020, le PCR « De Cassinomagus à Chassenon (Charente). Genèse, mutations et réseaux du I^{er} s. a.C au Xe s. p.C. », mené sur le site de Chassenon, a connu de substantifiques modifications dues à la crise sanitaire de la covid-19. Aussi, il n'a pas été possible de mener à bien l'ensemble des projets envisagés.

Axe 1. Recherches documentaires : ateliers monétaires mérovingiens et limites de la vicairie carolingienne (J.-Fr. Guéguen, Gr. Tendron, S. Sicard)

L'étude bibliographique des vicairies carolingiennes et des ateliers monétaires mérovingiens autour de Chassenon a commencé. Les résultats obtenus pour l'instant sont les suivants.

D'une part, il est confirmé que la vicairie de la Péruse (Charente) n'a jamais existé. La vicaria de Petrucia citée par M. Deloche (1901) se trouve en fait dans la région de Châtelus-le-Marcheix (Creuse) (Boyer 1995, p 43). Comme celle de Chabanais n'est pas d'époque carolingienne (Debord, 1984, p. 87, note 174), cela ouvre définitivement la porte à l'hypothèse selon laquelle la vicairie de Chassenon s'étendait vers l'ouest jusqu'à la limite du diocèse de Limoges.

D'autre part, le lien a pu être fait entre les tremissis présentés sur le site Gallica et l'inventaire des monnaies mérovingiennes du Cabinet des médailles de la BnF (Prou, 1892). Un tableau permet de rechercher sur Gallica les images des triens provenant des ateliers proches de Chassenon, sans attendre l'actualisation de l'inventaire. Il est à noter qu'aucune monnaie connue de l'inventaire de 1892 ne semble pouvoir provenir de Chassenon même. De plus, l'historique d'un triens trouvé près de Rochechouart, et attribué à Chabanais,

parce que semblant porter l'inscription CABANISIO (Michon, 1844, p 125 et 209), a été commencé.

Axe 2. Le lieu de culte des Chenevières (C. Doulan, L. Carpentier, S. Sicard)

L'année 2020 a permis d'achever la fouille des deux sondages ouverts en 2019. La première zone de fouille a concerné le portique intérieur du lieu de culte. Le substrat rocheux a été atteint à 1,80 m de profondeur. Les niveaux sédimentaires précoces, liés à l'occupation artisanale métallurgique du début du I^{er} siècle ap. J.-C., ont à nouveau été dégagés, complétant ainsi leur répartition spatiale au sein du site.

La phase de construction, dès la fin du I^{er} siècle ap. J.-C., est marquée par la mise en place du mur de péribole du lieu de culte, de ses contreforts en sous-œuvre et du mur-bahut supportant une colonnade.

Les remblais liés à cet aménagement sont caractérisés par la présence de sédiments alluvionnaires, rapportés très certainement de la rivière Vienne située à proximité du site.

Le portique ainsi délimité est large de 7,30 m et il est bordé, du côté de l'esplanade nord du temple, par un caniveau dont le fond est dallé de briques disposées à plat.

La seconde zone de fouille se situe dans l'angle nord-est du sanctuaire. Là aussi les niveaux sédimentaires précoces ont été mis au jour. Ils ont été perturbés par la mise en œuvre du mur de péribole et des contreforts associés, à partir de la fin du I^{er} siècle ap. J.-C.

Dans un deuxième temps, courant II^e siècle ap. J.-C., un massif de soutènement est venu prendre appui sur son parement extérieur. Il fonctionne avec un mur du côté nord et probablement avec un second, au sud, dont rien ne subsiste. Cet aménagement constitue un portique extérieur au lieu de culte, qui permet de

le relier aux thermes situés en contrebas à l'est. Des remblais liés à ces travaux ont été intégralement fouillés et l'empreinte d'un possible engin de levage a été mise au jour.

Dans un dernier temps, le massif adossé au mur d'enceinte connaît des transformations d'envergure. En effet, son côté sud est épierré partiellement sur 2,34 m de largeur et les remblais associés sont perforés par une tranchée large de 1,36 m. Des empilements de blocs y sont alors installés, séparés par des espaces de 1,70 m, formant des caissons vides. Ces blocs sont en remploi, puisque deux d'entre eux comportent sur une face des degrés taillés.

Avant la fin du III^e siècle ap. J.-C., cet espace semble ne plus être en fonctionnement. Le mur nord du portique extérieur et le massif sont épierrés et les blocs sont récupérés. Des remblais, peut-être liés à cette phase, viennent ensuite sceller les maçonneries subsistantes.

Après la destruction définitive des élévations restantes, une nouvelle phase de récupération a lieu tardivement. Elle a concerné l'ouverture de fosses et de tranchées dans les niveaux de démolition.

Axe 3. Le quartier du Grand Villard (M. Grall)

Cette année 2020 a été consacrée aux études et inventaires détaillés du mobilier issu de la campagne de fouille 2019, ainsi qu'à la rédaction du rapport. Aucune opération de terrain n'a eu lieu.

Axe 4. Recherche sur les activités sidérurgiques (Fl. Sarreste, Chr. Loiseau)

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le projet d'intervention sur une zone riche en déchets sidérurgiques, située au nord du lieu de culte des Chenevières et antérieure à celui-ci, a dû être reporté à l'année 2021.

Axe 5. Les matériaux de construction et les décors (L. Catté, A. Coutelas, D. Schmit, Chr. Loiseau, Gr. Tendron, A. Raspail)

■ Le verre

Les études réalisées pour les sites du Grand Villard (resp. M. Grall) et du sanctuaire de Chenevières (resp. S. Sicard), ont permis d'affiner les connaissances sur la vaisselle en verre à Cassinomagus, malgré la faiblesse numérique des lots. Sa présence est assurée en contexte domestique et cultuel du I^{er} au III^e siècle apr. J.-C., comprenant des formes communes liées à la vaisselle de table, à l'instar des bols Is. 85 / AR 98 ou des assiettes Is. 44 / AR 109.1. La présence de gobelets Is. 33 / AR 52 à décor d'arcades peut aussi

être soulignée. Bien présents dans le sud-ouest de la Gaule, leur production est attestée au sein d'un atelier de verrier à Saintes, rue Reynaud-Rousseau (Hochuli-Gysel 2003), pouvant ainsi renseigner sur la provenance de la vaisselle de Chassenon. Finalement, la réalisation d'inventaires exhaustifs du mobilier des thermes pour les années 1998 à 2000 a permis de mettre en évidence une présence encore bien marquée de la vaisselle en verre dans les niveaux tardifs (IV^e-V^e siècles apr. J.-C.).

■ Les terres cuites architecturales

L'étude des terres cuites architecturales (TCA) constitue un des volets de l'axe 5 du PCR sur Cassinomagus, avec à terme un projet de publication spécifique. L'année 2019 a été celle du recollement des données, l'année 2020 aura permis de réaliser les études qui restaient en suspens. Les résultats, bien que portant uniquement sur l'édifice thermal, dépassent largement le seul cadre typologique, celui de la définition de séries de produits, en livrant une image plus juste des connaissances techniques des bâtisseurs. De nouveaux objets ont ainsi été identifiés, à l'image des claveaux découverts lors de la fouille de la salle de chauffe Sv3. Un objet complet, qui pèse environ 5 kg, est long de 29,9 cm, large de 19,2 cm, avec une épaisseur qui augmente d'une extrémité à l'autre de 3,9 à 6,9 cm. Cette famille n'ayant jamais été mise en évidence au sein des maçonneries des thermes, il est donc tentant de les attribuer à un conduit de praefurnium associé à l'une des chaudières de Sv3.

De nombreux fragments de tubuli ont été retrouvés. Une série assez homogène ressort de la fouille des « buttes témoins » dirigée par Sandra Sicard en 2014. Les objets sont de dimensions moyennes (h x p x l) de 25,9 x 12,2 x 20 cm³. Les faces avant comportant les stries sont souvent très fragmentées. Néanmoins quelques fragments ont livré un décor original, comme une série d'impressions de « V » à pointe arrondie, écartées d'environ 1,5 mm, en lignes séparées d'environ 2 cm (cf. fig. 1). Il s'avère en réalité que ce n'est pas seulement un décor, il s'agit de l'empreinte des dents du peigne, le dessin des stries étant interrompu par l'insertion des dents dans la pâte. Leur épaisseur se limite à 1 ou 2 mm, ce sont donc des lamelles, probablement constituées de métal. La largeur des stries varie selon que le peigne fut passé de façon droite, oblique ou quasi horizontale.

■ Le métal dans l'architecture

L'année 2020 a été consacrée à l'étude du mobilier métallique issu des fouilles du lieu de culte des Chenevières. De nombreux éléments de quincaillerie ont été mis au jour : clous de menuiserie, clou de porte, patte-fiche, anneau de forme ouverte, agrafe de construction). Des fragments de rebuts de coulées en bronze et en plomb laissent envisager la présence d'ateliers, rattachés à la période tardive du site. Deux possibles outils ont été identifiés (extrémité supérieure avec surface de percussion d'un ciseau droit à anche

de section circulaire et une gouge) et seraient en lien avec la taille de pierre ou de bois.

Deux éléments notables sont à souligner. Le premier une armature de trait de catapulte à pointe pyramidale et douille conique de forme courte (*militaria*). Relativement rare en Gaule, il est attribuable à l'époque républicaine et au début du Haut-Empire. Le second correspond à un lot conséquent de fragments d'emboîtures métalliques de canalisations en bois.

■ Le décor lapidaire

L'étude du décor lapidaire de l'agglomération de Chassenon s'est poursuivie au cours de l'année 2020. Cette année a permis de finaliser l'inventaire du lapidaire découvert au cours des campagnes de fouille 2019, sur les sites de Grand Villard et du sanctuaire des Chenevières. Les découvertes effectuées au Grand Villard sont rares et se limitent à quelques fragments de placages taillés dans deux variétés de porphyres. Le sanctuaire livre un matériel plus abondant composé en grande partie de décors d'applique, ainsi que quelques éléments en calcaire appartenant à des colonnes cannelées. Un fragment de base, également en calcaire complète cet ensemble.

L'année 2020 a également été l'occasion de travailler sur la restitution du décor du temple de Montélu. L'objectif était de confronter les différentes observations faites au XIX^e siècle, recensées par P. Aupert (Aupert, 2006), avec les décors et matériaux issus des fouilles récentes.

■ Les enduits peints

En 2020, les enduits peints provenant de la fouille du Grand-Villard de l'été 2019 ont été examinés. Il s'agit d'un lot comptant dix caisses. Ces enduits ont été découverts dans la partie sud de l'habitation. La plupart présente un fond blanc ou rouge. En raison notamment des différences de supports, leur conservation est inégale. Le mortier d'un lot de fragment rouge a, par exemple, presque complètement disparu et ces derniers sont très fragmentés. Un autre lot comprend des fragments blancs de plus grande taille avec un support solide conservé sur une assez bonne épaisseur. Au cours de cette fouille, des revêtements de colonnes ont également été mis au jour. Ces enduits venaient recouvrir des fûts composés de quarts-de-rond en terre cuite. Le bas de ces colonnes était probablement peint en rouge tandis que le haut était blanc.

Axe 6. Les études de mobiliers : petit mobilier, faune céramique, amphores, tessonnier, monnaies (I. Bertrand, Chl. Génès, S. Soulas, J. Le Bomin, M. Grall, L. Carpentier)

■ Le petit mobilier

Très peu de petit mobilier a été sorti des fouilles menées en 2020 dans le lieu de culte des Chenevières.

Aussi, il a été décidé d'en faire l'étude dans le cadre des fouilles prévues en 2021.

■ La faune

Le mobilier faunique découvert lors de la fouille du lieu de culte des Chenevières en 2020 a été enregistré. Il est en cours d'étude et fera l'objet d'une synthèse détaillée, qui sera proposée l'année prochaine dans le cadre de la synthèse triennale du PCR.

L'étude typologique des céramiques et constitution du tessonnier (M. Grall, J. Le Bomin, S. Soulas)

Cette année, les céramiques provenant de deux opérations de fouille ont été étudiées : celles mises au jour dans les zones 20 et 23 situées dans l'emprise du sanctuaire (resp. S. Sicard) et celles livrées en 2019 par le chantier du Grand Villard (resp. M. Grall).

Le matériel de la zone 20 forme un ensemble attribuable au premier tiers du I^{er} siècle ap. J.-C. tandis que celui provenant de la zone 23 est représentatif de plusieurs périodes allant du I^{er} siècle ap. J.-C. à la seconde moitié du II^e et au III^e siècle.

Les céramiques mises au jour par la fouille de la domus du Grand-Villard s'intègrent aux résultats des années précédentes avec cependant une proportion plus importante de céramiques datables du premier tiers du I^{er} siècle ap. J.-C.

Les événements qui se sont déroulés cette année ont compromis les recherches qui étaient envisagées pour compléter le tessonnier. Celles-ci ont été mineures. Seules la sigillée, la paroi fine, la céramique campanienne et la céramique plombifère issues des campagnes de fouille du Grand Villard 2015 et 2016 et du sanctuaire 2016 ont été observées. Le catalogue des amphores est à jour. L'inventaire du matériel précoce (I^{er} siècle av J.-C.) est en cours. Il précède l'étude prévue de la période antérieure à l'occupation contemporaine du grand programme de construction de l'ensemble monumental.

D'autre part, l'étude de la céramique de l'Antiquité tardive a été poursuivie en vue de produire une synthèse.



De Cassinomagus à Chassenon, fragment de tubulus, face principale, stries interrompues par des V enfoncés dans la pâte. Ceux-ci sont dans l'axe des stries, ils en sont à l'origine.

■ Les monnaies

Aucune monnaie n'a été découverte lors de la fouille menée dans le lieu de culte. L'étude numismatique de l'année 2020 a donc concerné la mise à jour du catalogue des monnaies issues des fouilles des thermes (1995-2012). L'analyse qui en sera faite intégrera la publication monographique des thermes.

Axe 7. Les études transversales : micromorphologie et charbons (C. Vissac, Chr. Belingard)

■ Micromorphologie

L'étude des dépôts réalisée au cours de l'année 2020 concerne les sondages de la zone 20 secteur 10 ouverts en 2019 à l'intersection de l'hémicycle et de la section nord du mur de péribole est. Elle devait documenter l'origine des variations observées sur une séquence stratifiée et identifier un impact anthropique.

Comme pour d'autres séquences, la base de la stratigraphie montre une anthropisation précoce de l'espace. On relève des indices de surfaces mises à nu, déstabilisées ou décapées et l'augmentation des résidus d'activités. La stratification sus-jacente reflète des variations d'ambiance humide à boueuse et des tassements qui peuvent traduire un passage régulier ou intense. L'origine de la composante organique, végétale, bien marquée dans certains niveaux reste incertaine (apports intentionnels ou fortuits, déchets ?). Des recharges sédimentaires sont probables dans la partie supérieure de la séquence étudiée (assainissement ?) entre les phases de circulation.

L'une des séquences étudiée est surmontée de chaux déposée en lits successifs qui ont servi d'assise

et/ou de sol de circulation dans un nouveau contexte d'occupation.

■ Charbons

Aucune analyse de charbons n'a été réalisée en 2020. Les quelques prélèvements effectués au cours des fouilles de l'été ne provenant pas de dépôts clairement identifiés (construction ou foyers) et ne présentant pas un grand intérêt archéo-environnemental, il a été décidé avec les archéologues concernés de ne pas lancer d'analyses anthracologiques cette année.

Sicard Sandra

- 1 URL : <https://gallica.bnf.fr/html/und/histoire/collection-de-monnaies-merovingiennes> (consulté le 15 décembre 2020).
- Aupert, 2006
- Aupert P. : « Le temple octogonal de Chassenon », Aquitania, XXII, 2006, pp. 131-169.
- Boyer, 1995
- Boyer J.-Fr. : « Contribution à l'étude des circonscriptions civiles carolingiennes du Limousin », Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin, 123, 1995, pp. 23-45.
- Debord, 1984
- Debord A. : La société laïque dans les pays de la Charente (Xe-XIIIe s.), Paris, Picard, 1984, 585 p.
- Deloche, 1901
- Deloche M. : « Pagi et vicairies du Limousin aux IXe, Xe et XIe siècles », Mémoires de l'Institut national de France, Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XXXVI, partie 2, 1901, p. 31-94. (Site internet URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5852505q> (consulté le 15 décembre 2020).)
- Hochuli-Gysel, 2003
- Hochuli-Gysel, A. : « L'Aquitaine : importations et productions au Ier siècle av. J.-C. et au Ier siècle ap. J.-C. », in, Foy, D. et M.-D. Nenna (dir.) : Echanges et commerce du verre dans le monde antique, Actes du colloque de l'AFAV, Aix-en-Provence et Marseille, 7-9 juin 2001, Montagnac, Monographies Instrumentum, 24, 2003, pp. 177-194.
- Michon, 1848
- Michon J.-H. : Statistique monumentale de la Charente, Angoulême-Paris, 1848, 334 p.-XXXII p. de pl.
- Prou, 1892
- Prou M. : Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes, Paris, Rollin et Feuardent, 1892, 630 p.-XXXVI p. de pl.

MONUMENTALISMES ET TERRITOIRES AU NÉOLITHIQUE ENTRE LOIRE ET CHARENTE Formes et environnements des mégalithes et des enceintes

Néolithique

Le programme l'année 2020, seconde année du programme triennal, a été allégé en terme d'opération de terrain à cause de la crise sanitaire.

Axe 1 : Habitats, économies, territoires et sociétés

Du fait de l'annulation de la campagne sur l'enceinte du Peu et du report de l'opération envisagée sur celle de la Mangeoie à Saint-Léger-de-Montbrillais (Vienne), seuls les sondages menés par V. Ard sur l'enceinte de l'Avenaud à Charmé (Charente), dans le Ruffécois, sont venus nourrir l'axe 1 sur l'habitat fossoyé. Située

à proximité immédiate de l'enceinte du Peu, édifiée au milieu du 5e millénaire, cette enceinte découverte à l'automne 2019, au cours des prospections de F. Lüth, peut être datée de la fin du Néolithique sur la base des vestiges mis au jour et d'une datation radiométrique. La découverte de deux nouvelles enceintes sur la commune de Charmé en 2020 au cours des prospections géophysiques extensives ouvre des perspectives d'étude diachronique de l'occupation de ce territoire où l'on connaît désormais quatre enceintes dans un rayon de moins de deux kilomètres.

Aucune opération de fouille n'a été menée dans le Loudunais (Vienne) et le Thouarsais (Deux-Sèvres).

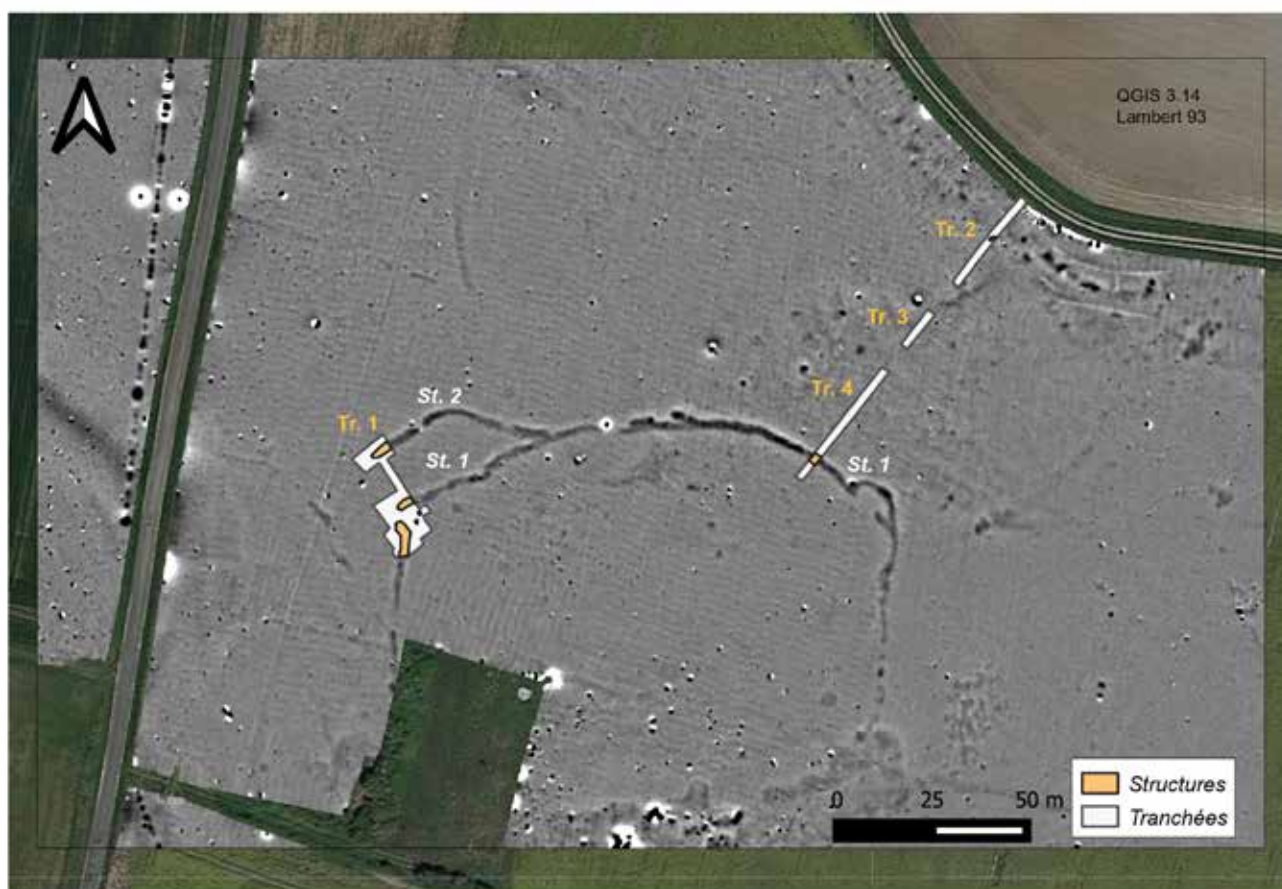
Axe 2 : Formes, architecture, pétrographie et technologie des mégalithes

L'axe 2 sur le mégalithisme a été marqué par l'opération unique en son genre, dirigée par Ph. Gouézin, de reprise d'une tranchée du XIXe coupant le long tumulus du Petit Dognon à Tusson. La séparation axiale du monument, ses cloisonnement internes, ses modes de remplissages avec ou sans alvéoles, l'utilisation exclusive de la pierre sèche (du moins à cet endroit étudié) et l'état de conservation du monument sont les principaux résultats obtenus. Ils montrent tout l'intérêt de ce type d'investigation,

destinée avant tout à participer à la restauration et la consolidation d'un site majeur.

Pour le Loudunais, les études architecturales d'E. Mens des dolmens de la Fontaine de Son 1 et 2 à Saint-Léger-de-Montbrillais (Vienne) et de Roche Vernaize aux trois-Moutiers (Vienne) ont été achevées et permettent de confirmer leur attribution à la famille des monuments de type « Angevin à portique ».

Dans le Cognacais, le monument de la Pierre Levée à Saint-Fort-sur-le-Né (Charente) a également fait l'objet d'une étude architecturale par E. Mens. Elle révèle un traitement technique des orthostates par plages de martelage extensives, ce qui rapproche davantage ce monument des monuments de type angoumoisins,



Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente : Charmé, l'Avenaude (Charente) : implantation des fouilles 2020 sur la carte magnétique et vues des fossés St. 1 dans la Tr. 1 (acquisition géophysique F. Lüth et al. ; SIG H. Vitté ; clichés V. Ard).

remettant en cause l'attribution angevine proposée anciennement par C. Burnez. L'étude pétrographique de D. Poncet révèle en outre une provenance éloignée de la dalle en grès quartzite utilisée comme dalle de couverture.

Enfin, dans le Thouarsais, les recherches engagées sur la butte de Moncoué à Taizé-Maulais (Deux-Sèvres) par D. Poncet et E. Mens ont permis la découverte d'un alignement composé d'une quarantaine de menhirs en grès quartzites d'origine locale sur environ 400 m de long.

Axe 3 : De la formation des sites à la construction et l'exploitation des territoires

Les travaux de l'axe 3, coordonné par M. Onfray, se sont poursuivis en 2019 par l'étude des échantillons anthracologiques (A. Dufraisse), malacologiques (S. Granai) et micromorphologiques (M. Onfray) prélevés au cours des fouilles de l'enceinte du Peu à Charmé (Charente) et par l'étude géomorphologique de l'enceinte voisine de l'Avenaude (G. Dandurand).



Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et Charente : Tusson, tumulus du Petit Dognon (Charente) : vue de la tranchée coupant le tumulus en cours de fouille (Cliché : P. Gouézin).

Axe 4 : Détection et prospection multi-méthodes des sites

Les prospections géophysiques restent l'un des points forts de ce PCR et, comme l'an dernier, on ne peut que reconnaître l'apport considérable de ces prospections effectuées en 2020. Ces prospections ont largement bénéficié des financements de l'ANR MONUMEN et des missions effectuées par G. Bruniaux, ingénieur financé dans ce cadre. L'achèvement de son contrat à l'été 2020 marque indéniablement une perte pour le projet. Le corpus d'enceintes prospectées, dans le cadre de l'ANR MONUMEN et de la thèse de V. Legrand, est une mine d'informations dont l'exploitation est à peine engagée.

En plus des prospections d'enceintes fossoyées conduites dans le cadre de l'ANR MONUMEN et de la thèse de V. Legrand, les prospections extensives menées par l'équipe de F. Lüth (DAI, Berlin) dans le Ruffécois ont encore offert des découvertes majeures : deux enceintes à Charmé et des compléments de données sur celles de Luxé et Saint-Groux, repérées en prospections aériennes. Ces dernières ont encore permis cette année la découverte de trois enceintes (E. Bouchet).

Axe 5 : Inventaire, conservation et valorisation du patrimoine néolithique

Les actions de conservation et de valorisation des sites ont malheureusement souffert du contexte sanitaire mais l'équipe a tout de même poursuivi l'accompagnement des projets de valorisation des sites mégalithiques (Tusson, Motte de la Garde, Chantebrault 4) et de médiation auprès du grand public, sous la bannière Néodyssée et Mégané. On soulignera également la publication d'un dossier consacré aux travaux du PCR dans la revue régionale du Picton.

Ard Vincent

Moyen Âge

Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou, Ve-XVe siècles

Le projet collectif de recherche a pour objectif de dresser un état de la recherche suite aux nombreuses fouilles récentes réalisées sur des sites d'habitat rural au sein de la région Poitou-Charentes (plus de 500 sites recensés). Le département de la Vendée en tant que territoire historiquement associé au Poitou est intégré à l'espace étudié.

L'année probatoire (2019) a permis de définir les problématiques et axes de recherche tout en définissant une base de données cohérente (SIG) et

uniformisée. Les trois années suivantes (2020-2022) sont consacrées à la rédaction et l'homogénéisation des notices de sites et à l'alimentation de la base de données.

Forts de cette documentation géo-référencée, des synthèses basées sur les problématiques émergentes pourront être exploitées. Le projet pourra être amené à évoluer et à intégrer d'autres collaborateurs. Des études complémentaires pourront être envisagées afin de mieux appréhender certaines problématiques relatives

à la culture matérielle (mobilier métallique, mouture, etc...) ou au statut du site (études documentaires).

Le contexte sanitaire de l'année 2020 a largement perturbé le déroulement du PCR. Cette année 2020 nécessitait en effet plusieurs temps d'échange entre les collaborateurs, notamment pour la présentation et la finalisation de la base de données. Une seule réunion a pu être tenue en effectif réduit.

Quelques travaux ont toutefois pu être réalisés :

■ **Actualisation du corpus**

La consultation des différents rapports d'opérations renseignés par la base Patriarche et les BSR a permis de réaliser un tri selon des critères retenus par le cadre de l'étude (exclusion des sites urbains, exclusivement funéraires, mal documentés : prospection etc.). 525 sites ont été retenus (diagnostics archéologiques, fouilles) dont les opérations de terrain sont antérieures à 2019.

■ **Recollement des ressources disponibles**

Les rapports de fouille et diagnostics disponibles ont été systématiquement rassemblés (format pdf) avec la collaboration des documentalistes des SRA et de l'Inrap. Les rapports d'opérations (diagnostics et fouilles) réalisés par le Conseil Départemental de la Charente-Maritime restent à collecter.

■ **Elaboration de la base de données et du SIG**

Malgré le contexte sanitaire de l'année 2020, le développement de la BDD a été priorisé. Les tables « opérations archéologiques » et « vestiges » sont finalisées. La table « mobilier » a été présentée à une partie des collaborateurs à la réunion du 6 octobre (jauge limitée). Suite aux discussions, quelques adaptations ont été réalisées.

Actuellement, le système de gestion retenu est PostGreSQL avec l'extension PostGis qui permet :

- Une mise en ligne des données,
- Une utilisation en multi utilisateurs
- Inclut une dimension spatiale

La base de données est déposée sur un serveur privé, mais devra à terme être déposée sur un serveur (Human-Num sollicité). Un vademecum, réalisé par Caroline Font, est déjà rédigé. Il est le support d'aide à l'alimentation et à la consultation de la base.

Trois tables de bases de données ont été retenues :

■ **La table « opérations » synthétise les données de chaque opération :**

Chronologie, auteur fiche, date modification, indice de fiabilité du site selon état documentation, état de l'intégration du site dans la base, données administratives, site validé ou non, surface fouillée et/ou diagnostiquée, publications (recours à Zotero), géologie (lien vers le fonds BRGM) et une notice de site. La notice, qui ne doit pas excéder 3000 signes, comprend le contexte géographique, la nature de l'occupation avec un résumé pour les différentes phases (si plusieurs occupations pour la période

étudiée). Pour les diagnostics, un descriptif normalisé est envisagé à partir des renseignements complétés dans la base de données.

■ **La table « Vestiges »**

La liste des vestiges retenus est la suivante :

- Silo
- Ensemble bâti : tout type de bâti (poteaux, murs, solins, sablière, pans de bois...)
- Bâtiment excavé : regroupe tout type de bâtiment excavé : « fond de cabane », maison sauf cave identifiée
- Fosse indéterminée
- Fossé indéterminé (hors parcellaire et hydraulique)
- Niveau de circulation (sols identifiés : cour, bâtiment à l'exclusion des chemins)
- Puits/citerne
- Structure de combustion
- Structure d'extraction (carrière de pierres, fosse pour extraction d'argiles)
- Structure hydraulique (fossés, mare, digue, pêcherie, moulin)
- Structure parcellaire (fossés, haies)
- Structure souterraine (cave et souterrains aménagés ou non)
- Troglodyte (bâtiment adossé à paroi rocheuse)
- Structure funéraire

Pour chaque vestige, sont renseignés : l'état de conservation (complet/incomplet/non pertinent) ; l'effectif, la borne chronologique ; le numéro de vestige si le vestige est remarquable afin de cibler la structure concernée ; si la structure est isolée ou non et, enfin, s'il s'agit d'une utilisation non primaire des vestiges (silo réutilisé en sépulture par exemple).

■ **La table « mobilier »**

Cette table a été redéfinie en 2020 et intégrée à la table « Vestiges ». L'outil doit permettre à terme de bénéficier d'une meilleure lecture des « gisements » étudiés et non étudiés, mais pour lesquels réside un potentiel.

La liste mobilier retenue est la suivante : matière minérale (lapidaire, lithique, meules) ; matière organique (végétaux, poisson, os non travaillé, os travaillé, coquillages) ; poterie, terre cuite (couverture, revêtements, artisanat) ; verre (lisseur, restes, scories) ; objet métallique ferreux (mobilier, scories) ; objet métallique non ferreux (alliages) ; ne concerne pas de mobilier (permet de renseigner les études documentaires et environnementales).

■ **Travaux de recherche**

Les travaux de recherche menés par les étudiants en lien avec le PCR ont été poursuivis, avec des échanges toutefois limités, dus aux contraintes sanitaires et ses conséquences (accès limité aux ressources documentaires et réunions ajournées).

- Lucie Gérard : Les structures de combustion à usage domestique et alimentaire de l'habitat rural dans

le Poitou historique, du Ve au XIIe siècles, à l'université de Nanterre-Paris X. dir. M. Linlaud.

- Jeanne-Flore Collon : Les structures souterraines médiévales en milieu rural dans le nord de l'Aquitaine, Ve-XVe siècles, à l'université de Poitiers, dir. N. Prouteau.

- Simon Chassin : Ensembles funéraires isolés en Poitou-Charentes entre les VIe et XIIe siècles, université de Poitiers, dir. N. Prouteau. Tuteur : B. Farago.

■ Synthèses thématiques

L'intégration des sites à la base de données et la normalisation des plans doit permettre d'engager les premiers travaux de synthèse. Des travaux ont été initiés en 2020 pour le mobilier céramique :

- David Guitton (Inrap) : Faye-sur-Ardin (79), La Vallée Bateau, un premier exemple de modeste atelier de D.S.P. Atlantiques ? « d'imitations » ? ... ou les deux ?! et premières réflexions sur la période.

- Brigitte Véquaud (Inrap) : La céramique médiévale Poitou-Charentes (Vendée) : Etat de la recherche et perspectives.

Des perspectives de recherches ont également été dégagées pour le verre (Ve-XVe siècles) par Laure Simon (Inrap)

Plusieurs axes de recherche se dégagent d'ores et déjà sur l'organisation de l'espace, l'architecture des bâtiments, l'économie du village, le mobilier (céramique, métal, verre, mouture...).

Ces synthèses font l'objet de collaborations multiples. Les participants sont des agents de l'Inrap, du Ministère de la Culture (DRAC Nouvelle Aquitaine), du service archéologique du Conseil Général de Charente-Maritime, de l'université de Poitiers et de l'université de Nanterre. Des recherches sont également engagées ou achevées dans le cadre de travaux universitaires encadrés par l'équipe du PCR. A l'issue des travaux de ce PCR, les résultats seront présentés à l'occasion d'une table ronde suivie d'une publication.

Bolle Annie et Barbier Emmanuel

SAINT-CÉSAIRE La Roche-à-Pierrot

Suite à la pandémie de coronavirus, nous avons été contraints de revoir le planning de fouille et d'analyses prévu dans le cadre du PCR de Saint-Césaire pour l'année 2020. La fouille ne pouvant se faire dans des conditions satisfaisantes entre mi-juin et mi-juillet 2020, nous avons proposé au SRA un redéploiement des crédits vers une campagne de fouille réduite à 15 jours, en septembre, et vers des travaux d'analyse des données et d'étude des collections.

Planifiée du 14 au 27 septembre 2020, la campagne 2020 a eu pour objectif la fin de la fouille de l'US 18 en J5 IV et la destruction de deux grands blocs calcaires empêchant la poursuite de la fouille (cf. fig.1). Cette redéfinition des objectifs nous a permis de proposer un travail de développement plus ambitieux de l'application VRPB (version 5) avec l'incorporation des données archéostratigraphiques des fouilles de F. Lévêque, des prélèvements sédimentaires, géomorphologiques, chronologiques, etc. et l'incorporation des objets significatifs dont la numérisation par photogrammétrie avait été réalisée précédemment (Crevecoeur *et al.*, 2020 ; cf. fig.2).

Une grande partie de ces avancées a été possible suite à l'énorme travail d'homogénéisation des données issues des archives Lévêque. A la suite de leur numérisation complète en 2020, les informations des pièces cotées contenues dans les carnets de fouille de F. Lévêque ont systématiquement été vérifiées et

les erreurs de marquage identifiées. L'encodage de toutes ces données relatives aux artefacts lithiques et fauniques, aux mesures des pierres ou à la topographie, a permis de produire une base de données exhaustive et fiable. Cette dernière a ouvert la voie à l'intégration des données Lévêque au sein du modèle 3D général du site et à la modélisation de certaines structures, comme les unités de décapages ou les pierres. Ce travail, tout comme celui réalisé sur la modélisation des nappes de vestiges issus des niveaux définis par F. Lévêque, sont essentiels à la discussion des hypothèses de mise en place des dépôts et d'évolution géomorphologique du site.

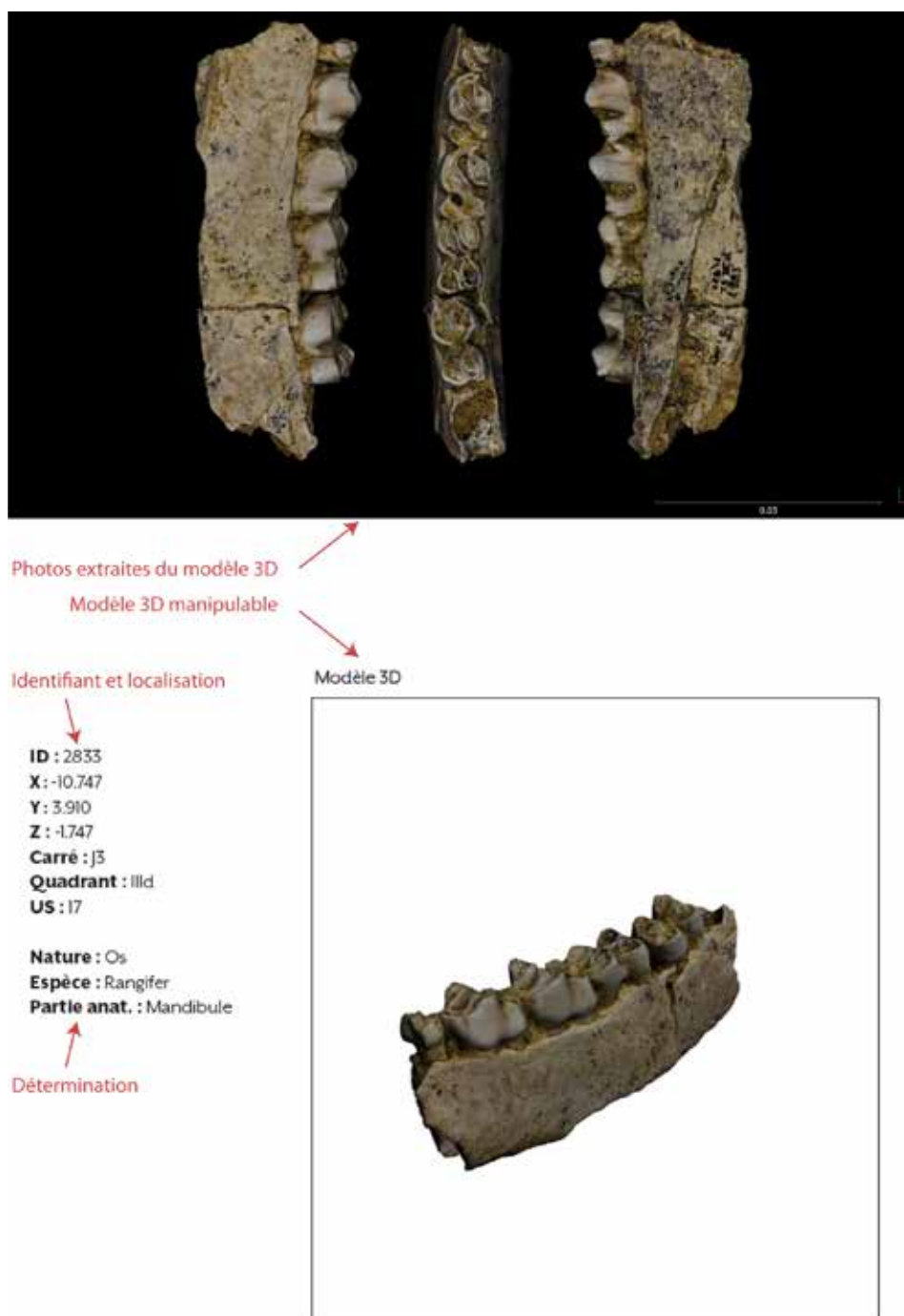
En outre, l'analyse préliminaire de la concentration en matières colorantes, associée à des coquillages percés et à une forte concentration de pièces châtelperroniennes, observée à la fouille dans l'US 18 en 2019, a montré son origine clairement anthropique. L'hypothèse d'une utilisation comme pigment est privilégiée étant donné le fort pouvoir colorant qui caractérise la grande majorité des objets. Cette hypothèse, comme celle de l'origine de ces matières colorantes, ont été testées dans le cadre de contrats pris en charge par le SDA concernant la prospection des gisements de matières colorantes à proximité du site de Saint-Césaire et la caractérisation physico-chimique des matériaux. Les échantillons récoltés durant cette prospection ont été analysés à l'Université

de Bordeaux au niveau physico-chimique et comparés aux échantillons du site. Pour garantir la justesse des teneurs calculées, des analyses par ICP-MS de ces échantillons ont été réalisées.

L'étude du matériel lithique provenant de l'US 18 a également apporté de nouvelles informations concernant la spécificité de l'assemblage fouillé en 2019. La caractérisation taphonomique des états de surface des pièces lithiques a permis de montrer une répartition non aléatoire des vestiges en fonction de leur atteinte. Les artefacts les plus altérés se concentrent au sommet de l'US 18, à proximité de la paroi rocheuse, qui est également une zone de densité

moindre des pièces lithiques. Cette observation suppose une origine extra-site des pièces les plus altérées, peut-être depuis le plateau surplombant, et permet de discuter la chronologie des dépôts au sein de l'US 18. L'observation de raccords à courte et longue distances, et le rapprochement entre un nucléus châtelperronien et une pointe cassée in situ à la taille amènent à proposer un scénario en plusieurs temps d'occupations humaines et de remaniements post-dépositionnels des vestiges lithiques.

Ensuite, depuis la reprise des fouilles, aucune étude de la microfaune n'avait encore été réalisée. Les travaux sur les tris granulométriques dans la partie



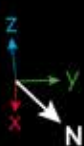
SAINT-CÉSAIRE, La Roche-à-Pierrot, fig.2 : Page du catalogue des objets 3D (cf. Crevecoeur et al., 2020), exemple de la mandibule de Renne n°2833.

RPB 2019-2020

Évolution de la fouille du secteur principal
(vues des modèles 3D finaux successifs)



Fin de fouille 2019



Secteur gelé



Fin de fouille 2020

SAINT-CÉSAIRE, La Roche-à-Pierrot, fig. 1 : évolution de la morphologie générale du secteur de fouille principal (JK-45)
sur la base des relevés terminaux (© Lacrampe-Cuyaubère).

supérieure du remplissage (US 16, US 17 et US 18) ont apporté des informations cruciales quant aux questions relatives à la mise en place des dépôts. Les restes de microvertébrés découverts en contexte archéologique peuvent apporter des informations complémentaires à ces hypothèses dépositionnelles et aux questions relatives à l'évolution des paléoenvironnements au niveau régional. L'analyse taphonomique de ces vestiges, que nous avons systématiquement triés depuis 2015, a permis de discuter de leur mode d'accumulation et de leurs conditions de préservation, potentiellement différents en fonction des unités stratigraphique, voire au sein d'un même ensemble.

Enfin, en plus du volet terrain, un des objectifs du PCR porte sur la réévaluation des collections anciennes issues des fouilles de F. Lévêque. Seule

la faune associée à «EJOP sup», conservée au Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye, n'avait encore pu être rétriée à la recherche de restes humains non identifiés. Dès lors, un séjour d'une semaine au Musée d'Archéologie Nationale a été planifié pour achever le réexamen de la faune non identifiée de ce niveau et analyser les restes de coquillages et de matières colorantes identifiés au sein des collections de F. Lévêque.

Crevecoeur Isabelle

- Crevecoeur, 2020
- Crevecoeur, I., Bachellerie, F., Baillet, M., Beauval, C., Bordes, J.-G., Dayet, L., et al., 2020. *La Roche à Pierrot (Saint-Césaire, Charente-Maritime)*, rapport du PCR et de la fouille programmée 2020, DRAC Nouvelle-Aquitaine, SRA, 232 p, 2020.

Néolithique,
Âge du Fer

Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer

Âge du Bronze,

Ce projet collectif de recherche intitulé « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer », ouvertement pluridisciplinaire, aborde les dynamiques de peuplement littoral et d'exploitation du sel depuis le Néolithique jusqu'à la conquête romaine à travers un bilan et une cartographie critiques des données disponibles, un approfondissement des connaissances sur des sites-clés et leur environnement et un renouvellement des connaissances par de nouvelles prospections pédestres, aériennes, géophysiques et LIDAR.

Pour mener à bien ce projet, nous avons choisi deux marais charentais actuels, les marais de Rochefort et de Brouage, qui constituaient, avant leur colmatage par le bri, de profondes baies marines. Le golfe de Rochefort a été choisi tout naturellement du fait de sa très grande richesse en sites de briquetage de l'âge du Fer, unique à l'échelle nationale. Il présente également un fort potentiel concernant les occupations néolithiques dans sa partie sud notamment, en particulier le long de la basse vallée de la Charente, autre secteur clé pour ce projet. La possibilité de mettre en évidence des structures liées à l'exploitation du sel dès le 4ème millénaire est très stimulante car il s'agirait d'une première pour la façade atlantique et plus largement pour l'Europe de l'Ouest. L'emprise géographique du projet couvre également le golfe de Brouage, situé plus au sud, moins documenté pour les périodes anciennes mais qui fait l'objet d'un PCR sur les occupations médiévales et modernes traitant

notamment des thématiques d'exploitation du sel. Il s'agit en particulier d'aborder la transition entre une exploitation ignigène du sel et la mise en place des marais salants à l'Antiquité, cette dernière période constituant encore un hiatus documentaire concernant cette exploitation.

L'activité des membres du PCR s'est poursuivie en 2020 malgré la pandémie et les restrictions qui lui sont liées (deux confinements, difficultés pour se réunir...). Les différentes opérations menées cette année nous ont permis d'avancer tant sur la connaissance de plusieurs sites que sur le développement de notre outil de compilation et d'analyse des données spatialisées, le WebSIG (Mathé et al., 2020). Le renseignement en 2020 de 296 entités archéologiques permet désormais des recherches efficaces des sites archéologiques néolithiques et protohistoriques liés à la production du sel par tous les membres du PCR. Plusieurs modules de recherches ont été mis en place afin de sélectionner des sites selon leur nature, leur commune, les commentaires sur la chronologie, le lieu de conservation du mobilier... D'autres seront prochainement ajoutés.

Sur Oléron, les travaux menés sur trois sites d'estran confirment la richesse archéologique de ce milieu, à la fois si fragile et si complexe à étudier. A Ors, grâce à un travail inédit par son ampleur dans un tel contexte, depuis trois ans une portion de l'enceinte a pu être explorée au niveau d'une série d'interruptions des fossés et de ses abords. Un aménagement sur trous de poteau dessine un complexe ensemble qui sans doute est destiné à la régulation de la circulation

de part et d'autre de l'enceinte mais est aussi en lien avec la nature des vestiges découverts au sein du comblement des fossés. Le site semble avoir encore été fortement fréquenté après le comblement des fossés et ces derniers paraissent peu érodés. La découverte d'au moins sept squelettes humains au sein des comblements et aux abords des fossés, nous interpelle sur le possible caractère particulier de cette zone de l'enceinte peut-être davantage dédiée aux aspects funéraires qu'à la vie quotidienne.

A La Bassée-Terdoux, l'opération menée conjointement sur l'estran et dans les terres a tenu toutes ses promesses. Sur l'estran, le plan et l'orientation du fossé situé le plus au sud ont été précisés. Ils s'intègrent parfaitement avec les données acquises dans le marais. L'unique tranchée réalisée sur la partie terrestre aura permis de distinguer l'intérieur et l'extérieur de l'enceinte, et surtout de révéler une conservation exceptionnelle de ce dernier : talus encore en élévation, aménagement de pierre sèche, niveau de sol avec aire de rejet de mobilier lithique, vestiges osseux de faune avec éléments en connexion, sépulture entre les deux fossés, présence de vestiges et niveaux archéologiques de part et d'autre de chacun des fossés.

A l'Ecuissière, la fouille, consacrée à un ensemble de constructions en pierres sèches, a également mis en évidence un amas coquillier. Elle vient compléter les investigations dans ce milieu d'estran rocheux et tourbeux riche en vestiges archéologiques mais particulièrement fragile.

Sur le site du Pontet, l'opération de fouille 2020 a permis d'obtenir des informations nouvelles et particulièrement rare dans la région, grâce à une opération menée en seulement trois jours. Les deux objectifs de départ, à savoir la caractérisation des fosses identifiées par prospection magnétique et l'étude des dynamiques sédimentaires au sommet du plateau, ont été atteints.

Les deux fosses fouillées (St. 16 et 20) semblent correspondre à des silos, au vu de la morphologie des creusements et de la stratigraphie. Il n'est toutefois pas possible de déterminer la nature de ce qui était conservé à l'intérieur. Des possibles traces d'un enduit d'argile au fond des creusements, possiblement pour étanchéiser, pourraient laisser penser que ces fosses-silos ont pu contenir également de l'eau. La fouille des autres fosses, uniquement décapées en 2020, serait du plus grand intérêt. Le mobilier recueilli en surface et dans le comblement des deux fosses fouillées est indiscutablement datable du Néolithique récent II, de faciès Peu-Richard maritime, comme l'ensemble du mobilier néolithique du site du Pontet. Ces fosses n'ont pas d'équivalents à ce jour en contexte peu-richardien.

L'étude typo-technologique de l'industrie lithique en silex montre la présence de cinq matières premières : le Santonien, le Turonien, le silex Grain de mil, le Cénomaniens et l'opale résinite. Le Santonien et le silex Grain de mil ont servi à la réalisation d'un débitage principalement à la percussion directe à la pierre dure, pour produire des éclats assez longs et épais. Ces éclats ont servi ensuite à la confection d'un outillage caractéristique du Néolithique : des grattoirs, perçoirs, couteaux et armatures tranchantes. Le Turonien est la matière première dédiée au façonnage des haches polies dont deux fragments sont observés pour cette fouille.

Les premières observations effectuées en 2016 quant à la conservation des niveaux d'occupation néolithiques dans les anfractuosités du substrat calcaire sont aujourd'hui confirmées par les tranchées effectuées au sommet du plateau (Tr 3 à 7). Plus intéressant encore, les propositions avancées par G. Bruniaux sur la base d'une carte du potentiel de conservation d'un niveau d'occupation néolithique fondée sur les images géophysiques et aériennes sont confirmées par les observations de terrain. En effet, les épaisseurs de sol estimées sont très proches de celles mesurées sur les différentes tranchées, l'erreur du modèle d'épaisseur de sol est de 0,05 à 0,1 m.

Enfin, la découverte d'un atelier de saunier protohistorique, totalement inconnu à ce jour, montre tout le potentiel de détection par la prospection géophysique. L'importante anomalie magnétique en bas de versant trouve aujourd'hui sa signification. En outre, la mise en évidence, au pied du versant (Tr 9), d'un possible aménagement néolithique (fossé ?) ouvre de nouvelles perspectives de compréhension du site. La confrontation des données issues des différents carottages effectués ces dernières années et des travaux de fouilles devraient permettre de mieux comprendre les modalités d'occupation et d'installation de l'enceinte. Une ultime campagne de fouille en 2021 permettra de préciser la nature de cet aménagement de pied de versant, de poursuivre la caractérisation des fosses néolithiques et de caractériser les modalités d'implantation de l'atelier de saunier, possiblement dans l'excavation d'époque néolithique.

Mathé Vivien et Ard Vincent

- Mathé et al., 2020
- Mathé V., Ard V., Bruniaux G., Carozza J.-M., Dandurand G., Laurent A., Lévêque F., Onfray M., Pénicaud J., Philippe-Lelong A.-C., Pouget F., Rivaud R., Soler L., Vacher S., Vitté H. : *Projet Collectif de Recherche « Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais, du Néolithique à l'Âge du Fer »*, rapport intermédiaire de PCR, 2020. SRA Nouvelle-Aquitaine, 2020, 141 p.

Les céramiques de raffinage du sucre en France : émergences et diffusions de part et d'autre de l'Atlantique du XVIe au XIXe siècle

2020 constitue l'année de prolongation du Projet Collectif de Recherche sur les céramiques de raffinage des sucres, cônes et pots à mélasse, autrement dénommé moules à pains de sucre et recettes, usités tant en métropole que dans les territoires ultramarins durant la période Moderne.

L'approche croise études céramologiques avec le développement de référentiels nationaux comparatifs (groupes techniques, marques potières), analyses archéométriques (base de données compositionnelles géochimiques, identifications pétrographiques) et recherches archivistiques dans les sources européennes afin d'aborder les techniques de fabrication, l'identification des ateliers potiers, des artisans associés et de leurs périodes d'activité, considérant par ailleurs les questions de diffusions, de conditions de transport et de coûts.

Afin de replacer ce matériel archéologique dans l'ensemble de ses contextes, les recherches et le projet de publication s'élargissent nécessairement aux sites de consommation que constituent habitations-sucreries et raffineries, à leurs implantations et leurs acteurs, avec une attention particulière portée sur les approvisionnements en céramiques sucrières, leurs quantifications et leur gestion en lots au sein des manufactures, liée à la spatialisation des différentes activités et étapes du raffinage. L'assimilation plus large de la chaîne opératoire conduit de surcroît à considérer certains aspects connexes à cette culture matérielle, notamment les techniques de (p)réparation des céramiques et la concurrence des formes à sucre non céramiques.

Cette année supplémentaire, destinée à structurer la future publication de synthèse, permet de présenter les versions embryonnaires des premiers articles régionaux, portant sur Marseille, la Gironde, le pays charentais, Nantes, l'Île-de-France et la Normandie. Pour la région, la première partie du propos présente la place de la Normandie dans le commerce sucrier, décliné du XVe au XVIIe siècle suivant ses approvisionnements en Atlantique est puis en territoires ultramarins, suivie d'une mise en perspective quantifiée avec les autres ports atlantiques métropolitains pour le XVIIIe siècle. La seconde partie opère un changement d'échelle et s'attache à préciser l'implantation des pôles raffineurs

normands du XVe au XIXe siècle, puis étudier les centres majeurs que constituent Rouen, Dieppe et le Havre ainsi que leurs acteurs. Le troisième volet se concentre sur les ustensiles céramiques de raffinage, traitant successivement des centres de productions régionaux et des approvisionnements exogènes en terres cuites, nationaux comme étrangers.

Les données et recherches complémentaires menées cette année intègrent des éléments mobiliers guadeloupéens (Port Louis), martiniquais (subaquatique, secteur presqu'île de la Caravelle), marocains (sucreries des Ouled Messaoud près de Taroudant dans la plaine du Souss, pour comparaison avec le mobilier rochelais et rouennais du début du XVIIe siècle) et ciotaden, ainsi que l'approfondissement des études archivistiques sur La Ciotat, Marseille, Sadirac, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, la Martinique.

De nouvelles analyses archéométriques mobilières portent sur le Maroc, la Nouvelle-Aquitaine, Lille et la Normandie. Pour ce dernier secteur, les prospections et prélèvements de nouveaux matériaux argileux, complétant ceux de Criqueboeuf de 2019, ont concerné des zones définies par les textes ou pressenties comme fournissant la matière première employée pour le façonnage de céramiques sucrières. Ces nouveaux échantillons proviennent de Montauré¹, commune connue pour avoir abrité les premiers fabricants de céramiques sucrières normands, ainsi que du plateau où est extraite « la terre de Rouen » sur le secteur comprenant les communes de Belbeuf et Saint-Aubin-Celloville².

Enfin, la préparation de la publication de synthèse se traduit par la reprise intégrale du référentiel des marques potières et la mise à jour du référentiel descriptif des groupes techniques, partiellement couplé à de nouvelles acquisitions iconographiques de meilleure qualité.

Pauly Sébastien

¹ Nous remercions M. Gilles Deshayes de la Mission Archéologique Départementale de l'Eure pour la possibilité d'analyse de ses prélèvements

² Nous remercions la commune ainsi que M. Mathieu Gilé qui nous a permis l'accès à son terrain ainsi que la possibilité d'effectuer des sondages de prélèvements.

Les marais charentais au Moyen Âge et à l'époque moderne : peuplement, environnement, économie

L'année 2020 est une année intermédiaire de la troisième triennale du PCR.

Les réunions de travail ont été annulées et l'adaptation aux contraintes sanitaires a généré du retard sur certaines activités. Une version allégée de campagne de fouille a eu lieu sur le site de Broue. Celle-ci faisant l'objet d'une notice à part, nous n'en parlerons pas ici.

Toutefois, d'autres études ont pu être rendues. C'est le cas du travail sur l'économie menée par B. Beauvoit sur le pays de Marennes au XIV^e siècle qui témoigne que l'activité salicole fait souvent de l'ombre au reste des activités plus classiques. Ainsi l'agriculture et l'élevage constituent un des piliers économiques du territoire. Les divers droits de pacages dans des terres vagues et des landes, dont des prés-salés, notamment sur les moutons, sont ainsi très recherchés par les grandes familles, tout comme les péages. Il s'agit donc de véritables moteurs économiques, même, pour les prés-salés, ils apparaissent souvent comme le fruit d'une transformation subie de l'état des marais salants devenus inexploitable dans certains secteurs de fond de marais. Ces résultats sont à mettre en perspective avec les travaux sur la consommation des moutons dans le secteur (B. Clavel, O. Robin). Le comblement progressif des salines se constate d'abord en fonds de marais et va de pair avec un déplacement des ports étudiés par l'équipe de P.-P. Robert. Ces ports, qu'il est possible de repérer en prospections au sol, s'éloignent ainsi des bourgs placés sur l'ancien trait de côte calcaire, pour se trouver pour certains à plusieurs kilomètres du cœur de village comme cela a été montré pour les différents ports de Marennes.

Les analyses des carottes réalisées à Germinoine au pied de la tour de Broue, soit à une dizaine de kilomètres du trait de côte actuel, ont pu être achevées. L'analyse malacologique (C. Dupond) témoigne de la présence d'une vasière ouverte sur la mer vers 6000 ans avant notre ère. Par la suite, à trois reprises, l'influence marine est suffisamment forte pour que des

coquillages marins s'y installent. Les pollens analysés (D. Aoustin) témoignent d'un milieu intertidal, voire subtidal à la fin du VII^e millénaire avant J.-C. et le début du VI^e millénaire avant J.-C. Puis, un schorre se met en place jusqu'au Xe-IX^e siècle avant J.-C. Ensuite le haut schorre semble reculer pour laisser place à une végétation dulçaquicole. Ces espaces ont pu alors être pâturés entre le Xe-IX^e siècle avant J.-C et le II^e siècle avant J.-C.-I^{er} siècle après. J.-C. Des indices de déboisement des sols secs ont été détectés après la fin de l'âge du bronze mais les datations 14C réalisées ne permettent pas encore de les caler. Les indices de cultures sont présents (seigle, lin, chanvre/houblon). La dernière grande période depuis le I^{er} siècle après. J.-C. correspond à une présence très nette de l'eau douce, même si de ponctuels apports marins sont signalés. Le chêne est peu présent témoignant d'un milieu alors ouvert.

La dernière étude rendue porte sur l'analyse des coquilles d'huîtres du site de Broue dans le cadre du projet TracOstrea (V. Mouchi). L'objectif est d'obtenir plus d'informations sur l'exploitation et les pratiques de pêche des huîtres plates entre le XI^e et le XIV^e siècle. Cela se fait à partir des cernes de croissance des coquilles qui permettent de repérer la saison de collecte. La chimie de la coquille est aussi utilisée pour saisir le contexte paléoenvironnemental (marin ouvert, estuarien...) et le bassin versant d'origine. Les collectes se font ainsi majoritairement à l'automne, mais aussi un peu durant le printemps ou l'été. Par ailleurs, les analyses chimiques montrent que les huîtres n'ont pas été déplacées durant leur croissance. L'étude s'insère aussi dans un plus vaste projet de signatures régionales des huîtres, dont celles de Broue, visant sur le long terme à mesurer les réseaux de distribution en analysant les coquilles découvertes sur des sites de consommation.

Champagne Alain
et Normand Eric

PCR HaGAL : Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices

Depuis 2018 (année probatoire), le PCR HaGAL s'attache à étudier de manière multiscalaire la question des formes de l'habitat groupé de l'époque romaine au sein de la cité des Lémovices.

S'appuyant sur une équipe d'une quinzaine de chercheurs, le programme vise à comprendre le phénomène urbain, la variété de ses formes et son rôle dans l'organisation du territoire. Pour cela, la réflexion engagée est menée à différentes échelles : la cité, la micro-région, le site.

Si le dépouillement bibliographique, à travers la réalisation de notices pour chaque occurrence retenue dans l'étude, apporte son lot d'informations, il apparaissait nécessaire, dès le lancement du programme, de produire une documentation nouvelle et plus fine. Cette démarche est menée depuis 2018 en parallèle de la réalisation des notices ; elle occupe même la majeure partie du temps consacré par ses membres aux travaux du PCR.

Ainsi, l'année 2020 a été marquée par la réalisation de nouvelles notices (15) et surtout par plusieurs opérations archéologiques menées dans le cadre du PCR : fouille programmée menée à Bridiers (La Souterraine, Creuse, dir. F. Baret) résumé dans une notice spécifique ; géoradar à Ahun (Creuse, dir. C. Maniquet) ; géoradar à Naves/Tintignac (Corrèze, dir. C. Maniquet et F. Loubignac) ; géoradar à Château-Chervix (Haute-Vienne, dir. J. Lachaud) ; levé LiDAR à Blond (Haute-Vienne, dir. B. Cauuet), mais aussi plusieurs études documentaires et études de mobilier. La fouille programmée proposée par E. Nivez à Naves/Tintignac a été reportée à 2021.

■ **Prospection géoradar à Naves/Tintignac (Corrèze, C. Maniquet)**

L'année 2020 a permis d'achever la campagne de prospection géoradar engagée en 2019 sur le site de Tintignac à Naves. Les résultats permettent de mieux cerner l'environnement des édifices monumentaux, notamment au sud du théâtre, avec la mise en évidence d'un réseau d'axes de circulation (rues) et d'une dizaine de petits bâtiments installés à une certaine distance des édifices monumentaux. Des portions du théâtre et du bâtiment en hémicycle ont également pu être observées confirmant les plans anciens. Le secteur du bâtiment thermal apparaît aussi fortement bâti même si l'extension des vestiges mis en évidence reste restreinte.

■ **Levé LiDAR drone au bois de la Barde à Blond (Haute-Vienne, B. Cauuet).**

Un levé LiDAR a été réalisé par drone sur le bois de la Barde à Blond dans le cadre de l'étude de cette agglomération minière. Celui-ci vient compléter celui réalisé en 2017 sur le bois des Tourettes. La

réalisation tardive du levé (décembre 2020) en raison des contraintes sanitaires et du calendrier des périodes propices à ce type d'opération n'a pas permis de disposer des résultats dans le cadre du rapport d'activités 2020. L'analyse des résultats sera donc présentée en 2021.

■ **Étude documentaire du Fonds Moser à Brive-la-Gaillarde (Corrèze, J. Lachaud).**

En collaboration avec le musée Labenche de Brive-la-Gaillarde, une première phase d'exploitation des archives de F. Moser a été menée en 2020 dans le cadre du PCR. L'étude a permis de préciser et compléter les données archéologiques mentionnées par F. Moser et ce pour plusieurs opérations distinctes. L'actualisation des connaissances concerne à ce jour principalement les fouilles menées à l'Hôtel Labenche en 1985, une partie de celles réalisées autour de l'Hôtel de Ville (Place Saint-Pierre et anciens îlots d'habitat transformés depuis), ainsi que quelques opérations ponctuelles disséminées dans le centre-ville et ses abords immédiats dans les années 1980 et 1990. Une mise à jour importante a pu être effectuée par rapport à la localisation initiale très approximative déduite par la lecture des rapports ou publications et la rare documentation cartographique disponible dans ceux-ci. Dans le cadre du PCR HaGAL, portant sur la période antique, une cartographie spécifique aux vestiges antiques a été réalisée, incluant les vestiges gallo-romains mis au jour lors des opérations archéologiques depuis la fin des années 1970 jusqu'en 2016.

■ **Étude de mobilier issu de lots anciens à La Souterraine (Creuse, F. Baret).**

En parallèle et en complément de la campagne de fouille menée à Bridiers par F. Baret, une étude de lots anciens de mobilier issus d'un sondage mené en 1973 à l'ouest du site antique et de prospections pédestres par les membres de la MJC de La Souterraine, conservés au dépôt du SRA à Limoges, a été entreprise cette année. Cette étude a pris la forme d'une prestation pour le traitement et l'analyse de la céramique issue du sondage mené en 1973 (étude réalisée par V. Serrat) et d'un inventaire de l'ensemble du mobilier non céramique issu du sondage et des prospections. Ces travaux prennent place plus largement dans une reprise globale des découvertes effectuées sur le site et permettront à terme de proposer une étude de l'ensemble du mobilier provenant de l'agglomération et ainsi d'accroître sensiblement nos connaissances sur celle-ci. Ces travaux se poursuivront dans les années à venir, car de nombreux lots de mobilier n'ont pas encore bénéficié d'une réelle étude.

Baret Florian

Habitat antique de la moyenne montagne corrézienne

Le Programme Collectif de Recherche sur les formes de l'occupation de la moyenne montagne durant l'Antiquité, intitulé «Habitat antique de la moyenne montagne corrézienne» s'est développé depuis l'été 2018, mais le programme de recherche de l'année 2020 a été perturbé par la pandémie de Covid-19. Les réunions ont eu lieu en visioconférence et une opération a dû être reportée à l'été 2021 du fait des conditions sanitaires. L'activité du PCR est aussi alimentée par les fouilles programmées sur les sites du Champ du Palais à Bugeat et de Chatain à Faux-la-Montagne (voir notices infra en Corrèze et Creuse). Outre ces deux opérations, l'activité de terrain en 2020 a concerné une prospection géoradar aux Cars (Saint-Merd-les-Oussines / Pérols-sur-Vézère) et l'analyse palynologique, par Elodie Faure, de prélèvements réalisés dans les zones humides proches de sites antiques (Chatain, Les Cars, Les Fonts à Saint-Rémy).

Le projet de recherche part du constat que, globalement, l'habitat antique de la moyenne montagne reste méconnu. Ce milieu géographique spécifique n'est pas complètement inexploré, mais il n'a pu bénéficier de l'essor récent de l'archéologie préventive, particulièrement en milieu rural. La Corrèze apparaît comme un laboratoire d'étude propice, car le corpus des occupations antiques s'est régulièrement étoffé ces dernières années du fait d'une forte activité forestière et des riches données archéologiques collectées depuis 2014. Un premier modèle d'occupation des plateaux corréziens avait été échafaudé dès la première moitié du XXe siècle par un érudit local, Marius Vazeilles, qui s'était intensément consacré aux occupations antiques du Nord de la Corrèze. La confrontation des données récentes et anciennes

permettra de vérifier les hypothèses proposées dans le cadre de ce modèle (forte présence anthropique et pression démographique/agricole importantes sur les plateaux corréziens) et de tenter d'élaborer, in fine, un modèle général d'implantation et de fréquence d'occupation des plateaux corréziens pour l'Antiquité. Cela nécessite un croisement des données acquises concernant l'Antiquité, à l'échelle interrégionale, autour des réseaux viaires, des occupations, de leurs formes et de leurs implantations, des échanges, des techniques, etc. Rappelons que des travaux universitaires, dont une thèse consacrée à la céramique antique dans le sud de la cité des Lémovices (Université Clermont Auvergne, CHEC, V. Serrat) apportent leur lot de nouvelles données et ces multiples travaux de recherches de terrain et universitaires ont, en peu de temps, abouti à renouveler largement les données liées au milieu spécifique de la moyenne montagne limousine pour l'Antiquité.

Outre des portes ouvertes sur les fouilles et des conférences, l'équipe du PCR a participé, à partir du printemps 2019, à la réflexion sur un projet d'exposition sur la présence romaine en Corrèze, initié par le Musée de Meymac, revu en septembre 2020 au profit d'une exposition consacrée à l'archéologie antique en Haute Corrèze et aux méthodes ayant permis des avancées de la connaissance sur ce territoire (exposition « Archéologuez-vous ! » au musée Marius Vazeilles de Meymac). L'équipe du PCR est intervenue à la fois dans la réalisation de la partie de l'exposition consacrée aux méthodes de l'archéologie et dans la mise en place des vitrines thématiques et de sites.

Pichon Blaise

LE BUISSON-DE-CADOUIN

Grotte de Cussac

L'année 2020 correspondait aux 20 ans de la découverte par Marc Delluc de cette fameuse grotte ornée et sépulcrale d'âge gravettien : cet anniversaire a été marqué par la pose d'une plaque commémorative à l'entrée de la grotte en présence des inventeurs, des services de l'Etat et des autorités locales. Dans le même temps, 2020 coïncidait avec la fin d'un programme triennal (2018-19-20), mais en partie contrarié par les contraintes de mesures sanitaires dues à la crise du covid-19. Même si la programmation du terrain principal en janvier de l'année N+1 en a limité l'impact, le total annuel de j/h de terrain et son minutage de présence effective dans la grotte (405 h) sont de ce fait inférieurs aux chiffres habituels.

■ **Équipement, varia**

Nous avons procédé avec Étienne Fabre à la dépose de la rubalise des inventeurs spéléologues remplacée par un double balisage sur piquets inox et cordelette polyuréthane entre le méandre M18Av et la fin de la Branche Aval (M27Av), soit les secteurs de la Cascade, des panneaux du Passage et du Fond et jusqu'au terminus.

Outre É. Fabre qui a rejoint l'équipe du PCR et procédé à quelques tests de photographies (Panneau de la Découverte), nous avons invité Sophie Verheyden (Royal Belgian Institute of Natural Sciences, Brussels) à nous faire part de son expérience lors d'une double visite (Aval et Amont jusqu'au PT 900 m) notamment concernant la karstologie et la question des spéléothèmes fracturés ou déplacés dans la perspective d'une étude conjointe entre Bruniquel et Cussac relative à cette thématique.

Guillaume Guérin (CNRS, Rennes) nous a fait part d'une série de résultats préliminaires de datations OSL sur sédiment pour les US du secteur du porche (25 ± 3 et 31 ± 4 ka BP) et d'un niveau limoneux du sondage de l'entrée S1 (18 ± 2 et 24 ± 3 ka BP) globalement compatibles avec leur âge pléistocène supposé contemporain du Dernier glaciaire.

■ **Bilan sur l'étude des spéléothèmes (D. Genty)**

L'étude de plusieurs stalagmites, prélevées au cours des années précédentes, a pu être menée en particulier dans le cadre d'un stage de master 2 de l'université de Bordeaux (Delattre, 2020). De nouvelles datations U-Th couplées à plusieurs longues séries isotopiques effectuées sur la calcite le long de l'axe de croissance de ces échantillons a mis en évidence l'existence d'une période particulièrement humide autour de 6 000 ans BP. D'autres variations du climat local ont été observées au cours de l'Holocène, mais d'une manière générale, elles sont d'une faible amplitude.

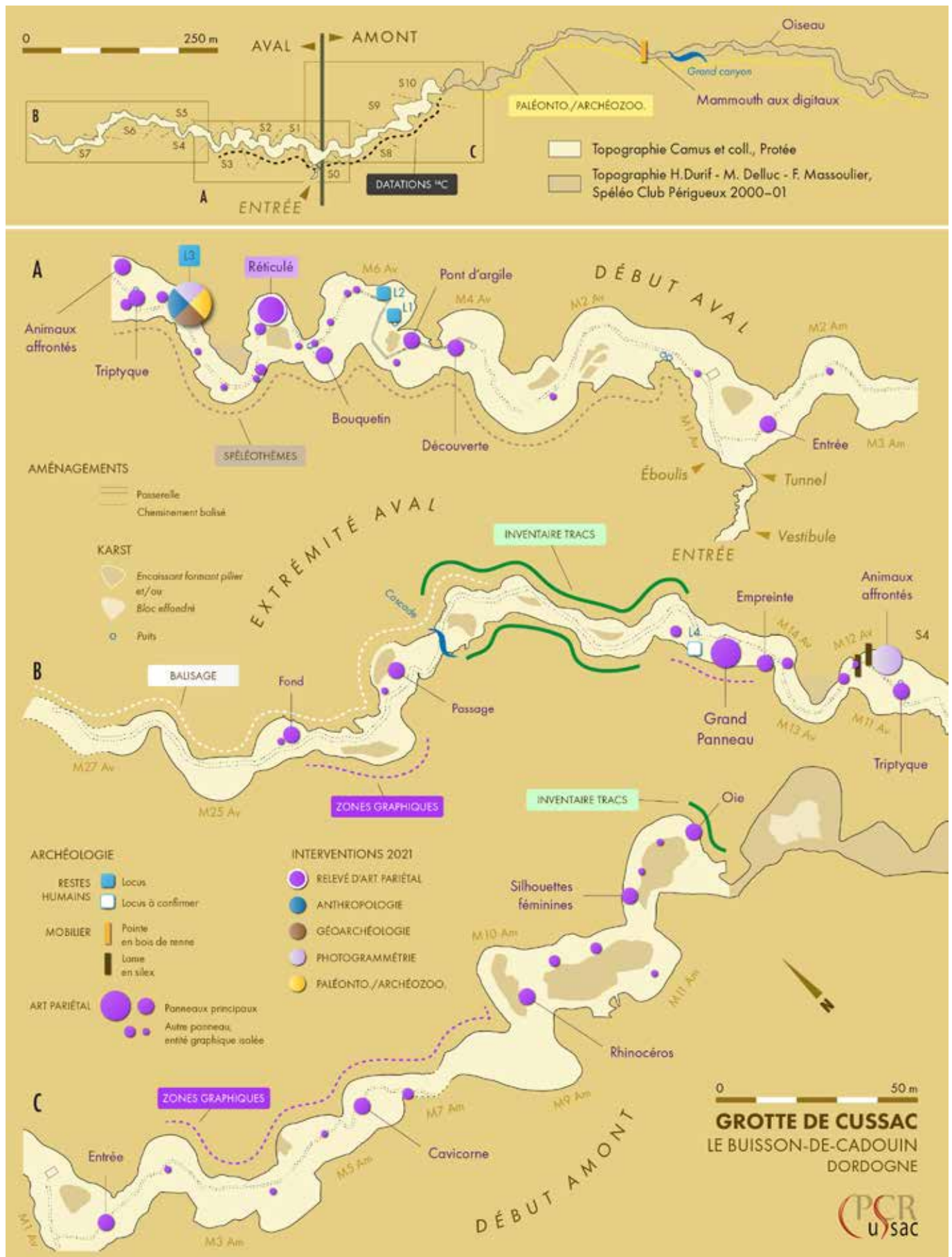
En parallèle, la cartographie d'excroissances de calcite observées sur les spéléothèmes, « picots » ou coralloïdes, a été complétée, suite aux premiers relevés effectués par C. Ferrier et S. Konik. La croissance et l'orientation de ce type de concrétion pourraient nous renseigner sur les courants d'air anciens dans la cavité ou sur l'existence de microclimats favorisant les réactions de précipitation de la calcite, indirectement sur d'anciennes ouvertures vers l'extérieur. Enfin, le suivi des températures et des débits mesurés sous les stalactites s'est poursuivi. Complété par des analyses isotopiques de l'eau, ce suivi environnemental aide à comprendre les saisonnalités observées dans la grotte ainsi que les tendances spatiales et temporelles.

■ **Faune (S. Costamagno)**

Deux journées ont été consacrées à la poursuite des premières reconnaissances *in situ* menées en janvier 2020 par J.-B. Mallye sur les vestiges fauniques de la Branche Amont suite à l'inventaire de l'équipe TrAcs réalisé, lui, en 2009. L'inventaire des ossements visibles en surface a donc été ici repris. Sans surprise, ce sont les restes d'ours qui prédominent. Affleurant en surface, ils pourraient être potentiellement très abondants sous la couche d'argile. Le décapage de la mandibule d'ours au point topo 548 m a en effet révélé un magma de matière osseuse très dense (deux prélèvements soumis à datation). Les restes de renard présents vers le fond de la galerie soulèvent la question d'éventuels dépôts intentionnels. C'est le cas tout particulièrement d'un crâne isolé à proximité du cheminement au point topo 912 m. Lors de la prochaine triennale, ces restes devront faire l'objet d'une étude approfondie (photogrammétrie, datations, étude taphonomique, etc.). Enfin, la côte entière remarquée à l'extrémité de la Branche Amont (1010 m) et initialement attribuée à de l'ours est en réalité une côte d'ongulé, probablement du cheval. Avant de mener des études plus approfondies permettant de discuter d'une éventuelle intervention humaine, le vestige devra être daté.

■ **Traces d'activités (TrAcs)**

L'équipe TrAcs (N. Fourment, L. Ledoux) a poursuivi son inventaire systématique en Branche Aval au-delà du Grand Panneau et jusqu'à la Cascade, soit les méandres M16Av à M21Av sur environ 70 m de linéaire de galerie. Outre les habituelles griffades ou terriers, des spéléothèmes facturés, il a été repéré des traces de passage et il a été procédé à la description de la série de marques noires et rouges sous un plafond bas équivalent de la zone graphique 6D100. Dans le même temps, côté Amont, l'inventaire du riche méandre M12Am (figures féminines – Oie) a pu



Grotte de Cussac. Topographie simplifiée avec reports des principaux sites d'étude de 2020 (janvier 2021). Le linéaire de galerie coïncidant à la topographie de précision Camus & coll. est morcelé en trois fenêtres (A : début Aval, B extrémité Aval, C début Amont) superposées dans l'image du bas.

être achevé pour les derniers mètres de son parcours jusqu'à la jonction avec le méandre recoupé, soit les TrAcs 710 à 718 : griffades, empreintes, piste et bauges d'ours, ossements affleurant du fait des passages, spéléothèmes brisés, doigts argileux en paroi, traces noires sur spéléothèmes. Au préalable, la refonte de la base de données et une révision de l'architecture du SIG avaient été effectuées avec le concours de X. Muth et C. Puig (GetinSitu) et une proposition de nouvelle charte graphique.

Nadine Tisnérat-Laborde et Hélène Valladas (LSCE, CEA-CNRS Gif-s/-Y.) ont passé deux jours pour découvrir la grotte (N.T.-L.) et discuter d'une politique de programmation des prélèvements de matière carbonée (os, charbons) via ECHoMICADAS et ses applications au contexte spécifique de Cussac. Nous avons systématiquement revu toutes les marques ou traces noires où la matière charbonneuse pourrait être prélevée côté Aval jusqu'au Grand Panneau et côté Amont jusqu'à l'Oie. Plusieurs prélèvements d'os (Amont) leur ont été confiés.

■ Restes humains

Concernant les restes humains, l'équipe anthropologie (Sébastien Villotte, Sacha Kacki et Eline Schotsmans) a publié une synthèse résumant l'inventaire d'un peu plus de 250 vestiges humains répartis en trois locus (L1 à L3) pour un NMI de six individus (Kacki *et al.*, 2020). Rappelons que ce bilan est jusqu'à présent établi sur une série d'observations à distance ou sur photogrammétrie (P. Mora) et photographies, à l'exception de quelques nettoyages extrêmement limités et prélèvements ponctuels. En sus du projet de fouille du L1 toujours reporté *sine die*, un projet de fouille limitée à une partie du L3 suite à l'identification récente d'un membre supérieur en connexion partielle a été discuté, soutenu par le responsable du PCR et sera présenté au nom de S. Kacki. La mission 2020 (janvier 2021) a consisté à préparer sur le terrain comme en laboratoire cette demande collective et pluridisciplinaire (cf. *infra* géologie). J.-B. Mallye a procédé *in situ* à une série d'observations et de prélèvements (fèces, matière blanche) relatifs au passage de la méso ou de la microfaune au L3.

■ Géochronologie (C. Ferrier, S. Konik)

Dans la perspective du projet d'intervention en haut du talus du L3, élaboré à la demande des anthropologues, l'étude morpho-sédimentaire, engagée en 2013 (Ferrier *et al.*) a été reprise et complétée. Son objectif est de préciser l'origine et les processus de mise en place des sédiments, afin notamment de déterminer leurs implications sur les restes humains. Au cours de cette campagne, l'identification des processus intervenus avant et après l'abandon des vestiges, selon la méthodologie d'étude taphonomique précédemment mise en œuvre pour les locus 1 et 2 (Ballade *et al.*, 2013) a été plus particulièrement abordée. Rappelons que l'approche utilisée, mise au point dans la grotte

Chauvet-Pont d'Arc et adaptée au contexte de Cussac, repose sur des observations de terrain détaillées et sur une reconnaissance des formes, des dynamiques sédimentaires, ainsi que des témoignages du passage des hommes et des animaux.

La cartographie morpho-sédimentaire du L3 (janv. 2016) ainsi que les nouvelles observations ont été reportées sur une orthophotographie des sols, avec accès à la partie supérieure du locus, non visible depuis le cheminement. Elle a été réalisée à partir d'un relevé 3D photogrammétrique de Bruno Dutailly et Pascal Mora (Archéovision production), puis intégrée dans le SIG, avec le MNT associé. Ceci pour une élaboration de cartographies croisant les données spatiales de différentes disciplines actuellement impliquées dans l'étude du L3 : anthropologie, archéozoologie, géochronologie, TrAcs.

L'étude géochronologique montre l'action prépondérante de processus liés à la gravité, à l'eau (nappages d'argiles de décantation déposées lors d'un ou plusieurs épisodes d'inondation sur les ossements situés au pied et à la base du talus ; apports hydriques depuis les voûtes et les parois en surplomb), et à des impacts dus à la fréquentation de la petite faune. À partir des observations de terrain, une chronologie relative des événements à l'échelle du L3 a été ébauchée.

■ Art pariétal (V. Feruglio, C. Bourdier, J. Jaubert)

Dans le cadre de sa thèse, Armance Jouteau (avec D. Lacanette et D. Lafon-Pham) a procédé à une série de mesures *in situ* au spectro-radiomètre pour préciser le comportement optique des parois puis le traitement des données avec le logiciel *Phanie*, et ce avec différents types d'éclairage (direct ou indirect à la torche, avec une ou plusieurs lampes à graisse). De même pour le comportement acoustique de portions de galerie du début de l'Aval (panneaux de la Découverte, du Pont d'Argile, locus à restes humains, soit 24 points d'étude), cette fois avec le logiciel *Icare* : mesures du temps de réverbération (TR), de la définition (D50), de la clarté (C80) et diverses simulations avec le modèle 3D. Les résultats seront présentés lors de sa soutenance de thèse en mars 2021.

Pascal Mora a commencé la couverture photogrammétrique de l'immense Panneau des Animaux Affrontés (particulièrement difficile car éloigné du cheminement) et poursuivi celle du Bouquetin. Nous avons complété avec Céline Puig la géolocalisation des panneaux ou entités graphiques (EG) isolées qui ne l'avaient pas encore été. La répartition des ponctuations colorées, noires ou rouges, révèle une véritable organisation topographique, privilégiant des supports à hauteur du regard, plutôt en encorbellement, investissant des longueurs continues moyennes des galeries tant amont qu'aval, indexées désormais comme zones graphiques (ZG) et une numérotation distincte des panneaux s.s. à EG figuratives (gravures) ou non figuratives (tracés digitaux, autres motifs).

Dans le cadre d'un projet commun avec l'Université de Bordeaux, Dominique Pasqualini (École des Beaux-Arts de Bordeaux) a accompagné l'équipe "Art" dans deux de ses séances de travail.

Outre la mise à jour de la base de données, cette année a également vu l'achèvement du relevé sur photogrammétrie du Panneau du Réticulé – 3D2 (V.F., C.B.). Il a permis d'identifier d'autres figures complétant ainsi le tout premier inventaire soit désormais 23 EG. Le thème principal est ici encore le bison. On retiendra également le rôle particulier des tracés digitaux tantôt antérieurs aux EG figuratives, tantôt postérieurs ; ils semblent revêtir ici une nouvelle sémantique. De nombreuses observations technologiques ont pu être menées car ce panneau est l'un des rares à pouvoir être approché autant que nécessaire.

La photogrammétrie préliminaire du palimpseste du Bouquetin – 3G3, a permis la découverte de trois nouvelles entités (un mammoth et deux bisons) qui se trouvaient à l'opposé de notre poste d'observation et qui ne pouvaient être enregistrées qu'à l'aide d'une

perche. De la même façon que pour le Réticulé, des lectures technologiques ont été possibles pour les EG les plus proches. La surface très ample de ce panneau et le cheminement étroit et décentré ont complexifié l'enregistrement photogrammétrique, il faudra en conséquence y revenir lors de la prochaine mission. Les protocoles maintenant bien établis pour ces enregistrements rendent possibles le retour sur le terrain et les compléments valorisant les données précédentes.

Nous avons programmé *in fine* un séminaire/workshop de deux jours (17-18 mars 2021) pour ponctuer cette triennale, établir son bilan, lister les questions en suspens et programmer la suite des travaux à Cussac.

Jaubert Jacques,
Costamagno Sandrine, Ferrier Catherine, Feruglio
Valérie, Genty Dominique,
Konik Stéphane, Bourdier Camille
et l'ensemble des membres du PCR

Moyen Âge,
Époque moderne

DOMME

Château du Roy, Campréal, La Bastide

2020 est la première année d'un PCR triennal intitulé *Domme médiévale et moderne*. Portées par six responsables de thématiques, les recherches concernent le castrum primitif de Domme, la bastide et enfin Campréal, une fortification royale intercalée au XIII^e siècle. La démarche globale se concrétise par :

- une analyse de la documentation historique relative aux trois entités topographiques
- des fouilles archéologiques dans l'emprise du castrum primitif dénommée « Château du Roy »
- un inventaire du bâti civil de la bastide associé à une étude de la morphogenèse du pôle urbain
- des études de bâti des élévations de Campréal, du fossé et de la porte Poissonnière tous deux délimitant l'assise du castrum
- une étude de la culture matérielle inhérente aux occupations successives des trois entités topographiques.

En raison du contexte sanitaire particulier lié à l'épidémie de COVID-19, seule l'étude de la culture matérielle n'a pu être abordée. Néanmoins, les résultats enrichissent déjà les connaissances partiellement renouvelées lors d'opérations préventives et programmées réalisées entre 2017 et 2019. Ainsi, bien qu'aucune structure ni aucun niveau de circulation ne soit attribuable à l'Antiquité, la densité et la variété du mobilier collecté lors des opérations archéologiques successives confortent de plus en plus l'hypothèse d'une première occupation au cours de cette période

(phase I). Il s'agit uniquement d'éléments en contexte d'abandon voire en position secondaire. Actuellement, à défaut d'une étude aboutie du mobilier, la chronologie de cette supposée occupation repose sur un fragment d'amphore de type Dressel 1b et l'imitation d'un denier de Néron trouvé en 2016, soit un terminus fixé au premier siècle de notre ère.

Aucune structure ou couche stratigraphique ni aucun mobilier ne peut être attribué au haut Moyen Âge. À défaut de données tangibles, les dates obtenues sur des charbons remployés dans les mortiers de la tour maîtresse paraissent trop anecdotiques pour attester une présence humaine pérenne avant le XI^e siècle (phase II). Toutefois, les contextes archéologiques mis au jour jusqu'à présent s'avèrent peu propices pour une conservation des occupations antérieures à la phase III. Ainsi, cette lacune n'invalidé pas mais ravive la question de la fortification de l'éperon durant le conflit opposant Pépin le Bref au duc d'Aquitaine Waïfre entre 761 et 768 ou lors des premières invasions normandes. La problématique devra dorénavant être abordée par l'étude des fossés défensifs.

Les connaissances historiques et archéologiques acquises en 2020 confortent trois hypothèses relatives à la morphogenèse du castrum (phase III) et apportent des informations inédites :

- le rôle prépondérant des évêques de Périgueux se confirme ;

- la présence d'une chapelle castrale paraît fortement plausible ;
- l'aménagement d'un accès au castrum supérieur au niveau de l'ES16 bénéficie d'indices concordants ;
- la présence d'une tour voire d'une porterie commandant l'accès nord du castrum via le « sentier du Port » était jusqu'alors insoupçonnée.

Les phases suivantes se rapporteraient aux conséquences de la « Guerre contre les Albigeois », en commençant par les destructions infligées par Simon de Montfort (phase IV). Autant pour le castrum supérieur, il est possible d'évoquer avec toutes les précautions d'usage un arasement des constructions susceptible de correspondre au « renversement » du castrum signalé dans la chronique de Pierre des Vaulx de Cernay, autant il est difficile sinon impossible d'associer à cette phase l'absence de structure bâtie dans l'entité topographique 9 fouillée en 2020. Au sein de cet espace, les perturbations des couches antiques et médiévales semblent dues aux extractions d'argile au cours d'une ou plusieurs phases plus tardives.

Le castrum serait ensuite divisé et réduit, à l'image de sa tour maîtresse (phase V). L'étude de la porte dite « Poissonnière » est actuellement contrainte par l'absence d'indices chronologiques matériels et textuels. La typologie et surtout les caractéristiques de mise en œuvre de la porte orientent vers l'hypothèse d'une construction contemporaine de l'enceinte du castrum supérieur. De ce point de vue, si le castrum est divisé, il n'est pas encore réduit puisque la phase apparaît antérieure à la fondation de Campréal (phase VI). L'importance à accorder à cette porte mérite d'être discutée. Elle n'est pas orientée vers l'ouest, ni vers le sud dans le sens de la pente naturelle, positions normalement plus stratégiques pour la défense comme pour l'accueil des habitants des hameaux voisins de Mondinasse, Sainte-Catherine ou de la paroisse de Cénac. Serait-elle destinée à faire face au lieu-dit Castarnou, pour renforcer l'exclusion de Guillaume de Domme ? L'intention sous-jacente sera difficilement vérifiable. En revanche, cette matérialisation des limites du castrum concorderait idéalement avec la définition de son ressort tel que transcrit par la charte de coutumes délivrée à ses habitants en 1257. L'acte est produit par des arbitres désignés par Guillaume de Gourdon, seigneur de Domme auquel adhère Guillaume Bonafos, coseigneur.

Jusqu'à présent, l'implantation de la bastide (phase VI) est considérée comme une des conséquences de la vente au roi par Guillaume de Domme. Même si l'étude a bien mis en évidence un schéma d'implantation orthonormé et régi par des unités de mesure transposables en pieds ou en toises, les données actuelles sur la bastide, tant l'enceinte et ses portes que l'espace public, le bâti religieux et le bâti civil, ne permettent pas encore d'être catégorique sur la morphogénèse de cette agglomération. En effet, il est toujours impossible de départager les raisons du désaxement de la place de la Rode et la rue del

Bos par rapport au reste de la bastide. Pourquoi cette organisation ne serait-elle pas conditionnée par un noyau primitif, celui d'une ville neuve antérieure à la fondation royale ? La charte de coutumes accordées en 1257 aux habitants du castrum de Domme ne serait-elle pas destinée à minimiser le phénomène de translation de cette population, dans le sillage du lignage des Domme ? Il apparaît ainsi essentiel de considérer l'hypothèse d'une ville basse plus ancienne.

Le projet d'implantation de la forteresse royale dénommée Campréal émergerait en 1280, année où le roi Philippe le Hardi s'assure la soumission à l'hommage de Guillaume de Domme par une transaction avec l'abbé de Sarlat. L'année suivante, le souverain lui achète sa tour, ses maisons et tous ses droits sur le Mont de Domme dans la perspective de créer une bastide. Contrairement aux hypothèses émises jusqu'à présent, la démarche ne porte pas encore atteinte au castrum de Domme-Vieille. Elle en limite seulement les possibilités d'extension en préemptant les terres jusqu'au fossé. À ce stade et jusqu'en 1290, le « castrum de Mont-de-Domme » doit correspondre à l'assise de la tour acquise de Guillaume. L'implantation d'une forteresse royale dans l'emprise du castrum inférieur ne peut *a priori* avoir lieu avant cette date. Le terminus serait fourni par l'accord entre Philippe le Bel et l'abbé de Sarlat permettant au roi d'acquérir des biens que possèdent Amalvin Bonafos, Bertrand et Gaillard de Gourdon. La chronologie de cette partie de la fortification appelée Campréal (phase VI) doit donc être retardée d'une dizaine d'années au minimum par rapport à l'estimation habituellement fixée à 1280. Le château royal est attesté par une première mention en 1298, soit huit ans plus tard. L'étude engagée en 2020 offre un premier aperçu de cette fortification mais soulève encore plus de questions. Surplombant la vallée de la Dordogne, les murs conservés au nord semblent délimiter un territoire, celui appartenant au roi. Au regard de ses appareils, la qualité de la fortification est indéniable mais relève plus du plan « symbolique » que défensif. Les observations conduisent également à émettre l'hypothèse d'une obstruction des deux extrémités supposées du fossé du castrum par des murs, au moment de l'aménagement de Campréal. Il semble ainsi évident que Campréal s'étendait vers la bastide, au-delà du fossé, justifiant la notion plus tardive d'une intégration à la ville.

L'évolution de la chronologie relative des structures de l'accès par le front oriental au castrum supérieur conduit temporairement à intégrer la construction d'une courtine (M6) dans une phase postérieure au XIII^e siècle (phase VII), mais antérieure aux restructurations du XV^e siècle. Cette élévation épaulée par trois contreforts sur son parement interne pourrait parfaitement servir de soutènement à un tablier en bois pour une rampe.

La phase VIII comprend un ensemble de constructions réalisées depuis l'acquisition de la forteresse par le roi en 1438 jusqu'en 1495, terminus

post quem adopté pour la phase IX. L'architecture emblématique de cette période correspond à la portion d'enceinte associée à la tour protégeant le front occidental du castrum supérieur. Sur le front sud, elle est complétée par une première étape de construction de la fausse braie. La mise en œuvre de certaines de ces élévations se caractérise par un abondant mortier argileux dont l'approvisionnement pourrait justifier le dégagement superficiel et la purge des karsts sur le promontoire.

Comme évoqué dans les précédents rapports relatifs au château du Roy, en 1495, les travaux préconisés par le conseiller du roi et le sénéchal de Périgord se traduisent par l'extension de la fausse braie vers l'ouest et une adaptation minimaliste du site à l'artillerie (phase IX). L'attention est portée sur les risques « d'échelade ». La stratégie conduit à araser un

rocher aux abords de la « porte principale » du castrum supérieur. Il doit s'agir du « fossé » dont le profil se perçoit nettement au pied de la courtine principale (M6). Les déchets d'extraction du calcaire sont sans doute rejetés immédiatement au nord en comblement du karst observé dans la tranchée.

Les maçonneries arasées et les boulets de canon découverts sur le site confirment l'ampleur des perturbations occasionnées par les conflits durant les Guerres de Religion (phase X), mais finalement la nature et le volume des gravats observés ne permettent pas d'aborder la question de l'effondrement de la tour Brune. Des récupérations ultérieures expliqueraient ces lacunes de matériaux (phase XI).

Bouvard Patrick

LAsCO (LAscaux sol COntextualisation)

Initié en 2018, le projet LAsCO a pour objectif de proposer une re-contextualisation chronoculturelle des occupations humaines de la grotte de Lascaux à travers l'apport croisé de l'analyse du mobilier archéologique et de la restitution morphologique et spatiale des sols paléolithiques de la cavité. Parallèlement, la réévaluation de la collection Gaussen de la grotte de Gabillou, site orné dont les conventions graphiques sont souvent rapprochées de celles de Lascaux, est intégrée au projet afin de questionner la nature de leurs liens chronologiques et culturels. L'exercice 2020 s'est construit, comme l'année précédente, autour de missions d'étude, prestations et analyses menées sur les collections issues de ces deux cavités. Cette troisième année, impactée par la crise sanitaire du Covid 19, a été non seulement consacrée à la poursuite des études du mobilier, mais aussi à la préparation de certaines des analyses programmées pour 2021.

■ Poursuite de l'étude des vestiges archéologiques de Gabillou

L'année 2020 a vu la réalisation de l'étude des restes fauniques : grande faune (J.-B. Mallye et C. Pironneau) et avifaune (V. Laroulandie). Les premiers résultats de datations radiocarbone ont été obtenus sur phalange de saïga, métatarse de renne et déchet de double rainurage en bois de cervidé (renne) donnant des résultats entre 22 et 19 ka cal BP. De nouveaux prélèvements réalisés sur os de loup (laboratoire d'Oxford) et de harfang (programme ARTEMIS) apporteront prochainement des résultats.

■ Poursuite de l'étude des vestiges archéologiques de Lascaux

L'étude des assemblages lithiques de la grotte de Lascaux a été gelée en 2020 suite aux restrictions sanitaires. L'étude pétroarchéologique (V. Delvigne) ainsi qu'une révision technologique du mobilier (S. Ducasse et M. Langlais) sont programmées pour 2021.

Suite à la synthèse publiée par C. Leroy-Prost sur l'industrie osseuse de Lascaux en 2008, A. Averbouh a repris l'étude technotypologique de la série. Les éléments en coquillages de Lascaux ont été réétudiés par C. Peschaux. Le volet « art mobilier » sur industrie osseuse et lampe tenait une place spéciale puisqu'il est possiblement révélateur de liens indirects entre le sol et les parois (similitudes notables de certaines compositions graphiques non figuratives). Ce travail a été mené par V. Feruglio. Enfin, en 2020, l'analyse des matières colorantes, conservées pour partie à l'IPH et pour une autre part au Musée National de Préhistoire (MNP), a été amorcée par A. Pitarch et M. Lebon. Une première révision des restes fauniques conservés au MNP a été réalisée par S. Madelaine. Le reste de la collection conservée à l'IPH sera révisé en 2021.

Parallèlement à l'achèvement de l'acquisition photogrammétrique des objets en silex et matières dures animales (X. Muth), l'application « LAsCOtek » a été actualisée (F. Lacrampe-Cuyaubère et C. Beauval).

Enfin, suite à l'obtention de dates radiocarbone sur os de renne en 2019 (<https://journals.openedition.org/paleo/4558>), de nouveaux prélèvements ont été

effectués par J.-M. Pétilion sur plusieurs éléments d'industrie osseuse issues du Puits ainsi qu'un fragment de bois de cerf provenant du Passage (« Gour du Cerf »), au cœur du niveau archéologique.

La préparation de ces échantillons sera prise en charge par A. Zazzo et L. Van Der Sluis et les datations réalisées par le LSCE de Saclay via le dispositif *ECHO-MICADAS*.

La restitution des sols de la découverte étant achevée (D. Lacanette coord.), le travail sur la morphologie des sols paléolithiques a pu démarrer.

Enfin, dans le cadre des 80 ans de la découverte de la grotte de Lascaux, plusieurs actions de valorisation médiatique et culturelle ont été menées à l'échelle locale (France Bleu, Sud-Ouest), nationale (France Inter, Le Monde, exposition au musée national de Préhistoire : <https://musee-prehistoire-eyzies.fr/collection/lascaux-hors-les-murs>) voire internationale (Huffington Post).

Langlais Mathieu et Ducasse Sylvain
pour l'équipe scientifique

Époques moderne
et contemporaine

BORDEAUX

20 cours Pasteur - Musée d'Aquitaine

Tombeau présumé

de Michel de Montaigne

À l'été 2018, une investigation menée sur une structure bâtie sur deux niveaux et conservée dans les sous-sols du Musée d'Aquitaine à Bordeaux a permis de découvrir un cercueil portant une plaque métallique sur laquelle était gravée « Michel de Montaigne ».

Une première phase de fouille a été réalisée en novembre 2019 par H. Réveillas du centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole.

Le niveau inférieur a été ouvert, il a livré un crâne et une mandibule en position secondaire, appartenant à deux individus différents. Le cercueil en bois reposant dans la chambre supérieure a été extrait et ouvert au moyen de cisailles, de manière à produire le moins de poussières possible. Il abritait un contenant funéraire en plomb assez bien conservé, uniquement abîmé au niveau de sa partie centrale et qui laissait entrevoir par certains orifices des ossements humains obéissant à une logique anatomique. Un matériau comme le plomb permettant souvent la conservation de restes archéobotaniques et/ou organiques, de nouvelles pistes de réflexion s'ouvraient alors, avec notamment tout un pan de recherche sur le traitement du défunt lors de son décès et la pratique éventuelle d'un embaumement, dans la lignée des découvertes récentes en archéologie (Couvent des Jacobins à Rennes, église et cimetière Saint-Germain à Flers en Normandie).

Un projet scientifique collectif (PCR) a donc été mis en place afin de répondre à ces questionnements mais,

au-delà de l'identification et du devenir exact du corps d'un grand philosophe, cette recherche a aussi pour objectif de renseigner les pratiques funéraires à cette période et de mieux comprendre le paysage culturel et économique de Bordeaux depuis la seconde moitié du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Une équipe interdisciplinaire d'une vingtaine de personnes a ainsi été réunie, regroupant des spécialistes en archéo-anthropologie, en archéologie du bâti, en paléogénétique, en archéobotanique, en histoire, etc.

La deuxième phase de fouille, repoussée en septembre 2020 pour cause de Covid, a livré un squelette bien conservé et bien représenté. Une partie assez importante de la moitié supérieure avait glissé vers le côté gauche du défunt, sans doute en raison des déplacements successifs. Plusieurs éléments reposaient cependant en connexion, notamment au niveau des mains, permettant ainsi de reconnaître le caractère primaire du dépôt. Il s'agit des restes d'un individu masculin, décédé à plus de 30 ans, ne présentant aucune pathologie osseuse ou dentaire particulière, ni de traces de découpe.

De nombreux prélèvements ont été effectués pour analyses (archéobotanique, chimie organique, ADN, textiles, etc.) et les études sont toujours en cours.

Réveillas Hélène



BORDEAUX - Vue de la fouille en cours du sarcophage (cl. : L. Gauthier, mairie de Bordeaux)

BORDEAUX

Parunis-Grand Rabbín Joseph Cohen

Le programme collectif de recherche « Bordeaux Parunis-Grand Rabbín Joseph Cohen » est actuellement en cours. Il a débuté en 2019 et devrait s'achever en 2022. Il réunit vingt-deux chercheurs de l'Inrap, du service régional de l'archéologie, de l'université et indépendants. Il a pour objet la restitution de l'histoire et de l'évolution d'un îlot urbain de Bordeaux de l'Antiquité à la fin de l'époque moderne à partir des résultats de deux opérations de fouille réalisées à presque trente ans d'intervalle à Bordeaux : Parunis (1985-86, M.-A. Gaidon-Bunuel, MCC) et Grand Rabbín-Canihac (2013, V. Elizagoyen, Inrap). Les parcelles concernées, distantes l'une de l'autre de moins de 50 m, appartiennent au même îlot urbain et s'inscrivent dans les mêmes problématiques, en limite méridionale de l'extension maximale de la ville au Haut Empire, relégué en dehors du castrum au Bas Empire, progressivement intégré au tissu urbain bordelais *intra muros* au Moyen Âge et enfin totalement loti à l'époque moderne.

La fouille Parunis, menée par M.-A. Gaidon en 1985-1986, a offert à la ville de Bordeaux quelques-unes de ses plus importantes découvertes archéologiques : un mithraeum pour la période antique et la rosace de l'église du couvent des Grands Carmes de Bordeaux pour la période médiévale, pour n'en citer que les plus célèbres.

Malheureusement, en l'absence de moyens dédiés à la phase de post-fouille, elle n'avait pu se solder à l'époque par la production d'un rapport. La fouille Inrap de 2013, Grand Rabbín-Canihac, incomparablement plus modeste, a néanmoins l'avantage de présenter une stratigraphie conforme à celle de la fouille Parunis, en plus d'une chronologie identique. Elle a bénéficié d'une fouille particulièrement fine sur six horizons de terres noires, qui couvrent les quatre premiers siècles de l'Antiquité et le Bas Moyen Âge. Elle illustre ensuite l'évolution d'un pan du couvent des Grands Carmes de Bordeaux, abritant notamment la cuisine des frères prieurs. Les données récoltées sur le site Grand Rabbín-Canihac et celles issues de la fouille Parunis ont été compilées. Elles ont servi de support à l'élaboration d'un phasage commun à l'ensemble de la zone étudiée. Le mobilier issu de la fouille Parunis de 1986 achève actuellement d'être examiné par une équipe rassemblant les spécialistes ayant œuvré sur les deux chantiers de fouille.

En 2019, première année du PCR, tous les moyens ont été mis en œuvre afin que la documentation de terrain de Parunis soit archivée et numérisée. Les grands horizons chronostratigraphiques de l'ensemble de la fouille ont été définis, ils servent de passerelle entre les deux chantiers. La plupart des ensembles

clos sélectionnés a été étudiée, seule une petite partie d'entre eux reste en cours d'achèvement. La reprise des données désormais acquises numériquement de la fouille Parunis de 1985-1986 a impliqué en 2020 un important volet d'analyse, en particulier du point de vue chronostratigraphique dans le but d'établir définitivement le phasage intégral de cette opération (V. Elizagoyen, J. Catalo). Cette étape du travail a nécessité un recours important à la DAO, en particulier des coupes cumulatives de la fouille (P. Galibert, Inrap). En parallèle, les relevés en plan font également l'objet de reprise informatique, puis de recalage sur le plan général en topographie (reprise des plans anciens, C. Fondeville, C. Martin, V. Pasquet).

Enfin, des vérifications et des confrontations des données anciennes avec celles issues de la fouille récente sont opérées (V. Elizagoyen, Inrap, M.-A. Gaidon Bunuel, MCC). Des scans de qualité de tous les documents graphiques ont été réalisés : minutes de fouilles, mises au propre, diapositives, etc. Ces étapes ont rendu possible l'élaboration d'un phasage commun aux deux fouilles, indispensable pour restituer l'histoire et l'évolution de la parcelle de l'Antiquité à la fin de l'époque moderne (V. Elizagoyen, M.-A. Gaidon-Bunuel). Le mobilier archéologique provenant de la fouille Parunis et conservé en partie au dépôt archéologique du service régional de l'archéologie à Pessac, est en cours de retraitement intégral : après la signature d'une convention entre l'Etat et l'Inrap, la collection a été transférée au centre archéologique Inrap de Bègles où elle est prise en charge (lavage, nettoyage), inventoriée et reconditionnée par US selon les normes en vigueur (M. Biron, P. Galibert).

Aux objets de Pessac s'ajoutent ceux intégrés aux collections du musée d'Aquitaine en 1986, lors de la mise en place du parcours permanent. En 2020, les objets sélectionnés en vue d'une stabilisation (M. Biron, Inrap) ont été transférés à leur tour au centre archéologique de Bègles. Depuis 2019, les ensembles mobiliers issus de contextes stratégiques ont été choisis, puis soumis aux spécialistes pour étude (céramique moderne, carreaux de pavement médiévaux, céramique antique, petits objets, numismatique, verre, lapidaire, etc.).

Pour rappel, certains types de mobilier emblématiques de Parunis avaient fait l'objet de notices ponctuelles publiées dans le catalogue d'exposition de la fouille (1988), ou d'articles dans des revues spécialisées. C'est par exemple le cas de la statuaire antique en lien avec le culte de Mithra (A. Zieglé, musée d'Aquitaine), ou de la céramique dérivée de sigillée paléochrétienne (S. Soulas). Une partie de la céramique médiévale a été étudiée par S. Maleret dans le cadre de sa thèse de doctorat

en histoire médiévale. D'autres études avaient été initiées lors de la postfouille. J.-L. Tilhard a notamment déterminé la céramique fine antique, et S. Faravel (Université Bordeaux Montaigne) a effectué une étude historique sur le couvent des Carmes. L'objectif fixé est de compléter ces données qui ont, d'une part, aidé d'un point de vue chronologique au phasage de la fouille et qui, d'autre part, éclairent les problématiques intrinsèques au site de par sa localisation dans une zone intermédiaire suburbaine. Les études débutées l'an passé ont été achevées pour la majeure partie d'entre elles (numismatique, pavement médiéval) tandis que d'autres ont débuté (lapidaire médiéval

et moderne, étude d'archives, funéraire) ou ont été intégralement réalisées (verrerie).

Au premier trimestre 2021, les dernières études seront achevées (enduits peints, faune, sépultures, céramique médiévale, petits objets). L'ensemble des données analysées est ordonné dans une trame qui constitue le squelette de la future monographie sur cet îlot urbain de Bordeaux, dont nous prévoyons l'achèvement en 2022.

Elizagoyen Vanessa

Âge du Bronze,
Antiquité

Dynamiques de peuplement et environnement sur le littoral aquitain

Âge du Fer,

L'objectif du projet collectif de recherche est de reprendre l'étude des collections archéologiques de plusieurs sites littoraux aquitains afin d'en préciser les chronologies d'occupation (voir BSR 2019).

L'année 2020 a été essentiellement consacrée à l'étude des sites submergés du lac de Cazaux Sanguinet, et aussi aux sites de la dune du Pilat.

À Sanguinet, les travaux ont été menés en collaboration avec le CRESS, le musée archéologique de Sanguinet et le service régional de l'archéologie afin que les collections puissent être déplacées pour étude et que la documentation de terrain soit consultable.

Quatre sites ont été étudiés : La Forêt et Put Blanc (Premier Âge du Fer) par A. Dumas, l'Estey du Large (Second Âge du Fer) par M. Fabiani et Losa (Antiquité) par S. Soulas.

Sur les sites de Put Blanc et de La Forêt, un chantier des collections a eu lieu afin de procéder à l'inventaire normalisé de l'ensemble du mobilier recueilli lors des prospections subaquatiques menées entre 1986 et 2003.

Un total de 49 caisses pour 216 kg a été traité. Le mobilier céramique est largement majoritaire et plutôt bien conservé. D'autres catégories de matériel (terre cuite, lithique, bois, os, concrétions ferreuses, métal, prélèvements de sable ou d'argile) sont aussi représentées mais sont numériquement très minoritaires. Une petite partie des objets, actuellement déposés au musée de Sanguinet, n'a pas été intégrée à l'inventaire et n'a pu être examinée (en raison des restrictions d'accès dues à la pandémie de Covid-19). Le site de Put Blanc est la collection la plus volumineuse, avec 2311 fragments (contre 174 pour le site de La Forêt).

Outre l'inventaire, ce chantier des collections avait pour but de permettre une évaluation du potentiel d'étude du mobilier protohistorique du lac de Sanguinet.

En vue de la caractérisation typo-chronologique des ensembles concernés, un travail de reconstitution de lots cohérents de mobilier a été effectué pour le site de Put Blanc, à titre de test. Il a ainsi été possible de distinguer des lots attribuables au Bronze final, à la phase ancienne et à la phase moyenne du Premier Âge du Fer, confirmant la grande richesse et la singularité du site à l'échelle régionale. Un travail plus approfondi reste à mener dans le cadre de ce projet, pour restituer de manière plus fine la répartition et la succession des occupations protohistoriques sous le lac de Sanguinet.

Le site de l'Estey du Large a fait l'objet d'un premier travail de dépouillement de la documentation de terrain afin de replacer le mobilier dans son contexte. Ont été collationnés les plans portant la numérotation des différents secteurs de fouille, des carroyages, des sondages, des faits, ainsi que tous les inventaires de mobilier. Dans un second temps, l'examen du marquage des objets a permis de localiser certains lots et d'identifier des problèmes de référencement. Le reconditionnement et un pré-inventaire du mobilier ont été effectués, mais faute de temps la totalité de la collection n'a pas pu être traitée. Le travail devra donc être poursuivi et l'étude typo-chronologique de la céramique reste à entreprendre.

La collection de Losa étant très importante, la priorité a été donnée à l'étude du mobilier céramique. Celui-ci, également abondant, a été trié par catégorie par l'équipe de fouille. En l'absence de tout contexte stratigraphique, l'objectif a consisté à évaluer la fourchette chronologique de l'occupation à l'aide des catégories les plus caractéristiques et à identifier les modes d'approvisionnement et les circuits commerciaux. L'examen de la sigillée, de la céramique à parois fines, de la terra-nigra, des céramiques à engobe rouge, à engobe micacé, communes et non tournées révèle une occupation dès la fin du I^{er} siècle a.C, mais la grande

majorité des céramiques est datable du dernier tiers du I^{er} siècle au milieu du II^e siècle.

Le faciès céramique montre que *Losa* se situe à la confluence de deux zones d'approvisionnement, entre Aquitaine septentrionale et Aquitaine méridionale.

Parallèlement, G. Parpaite (CRESS) a poursuivi le géoréférencement des sites et le versement des données dans le SIG Litaq avec l'aide de C. Coutelier. L'achèvement de la reprise des données des sites et zones prospectés de Matocq, ainsi que du site de l'Estey-du-Grand a été privilégié.

Pour les autres sites de Put Blanc, la Forêt et *Losa*, le travail d'inventaire, d'examen critique et de reprise des données n'a pas pu être poursuivi par manque de temps et d'accès aux documents présents dans les locaux du CRESS (espace Gemme, Sanguinet) à cause de restrictions liées au Covid-19.

En ce qui concerne la dune du Pilat, deux nouvelles dates radiocarbone ont été réalisées au droit du site saunier Pr4. Elles ont permis de situer la première phase de stabilisation du paléosol II au Bronze final et de dater la production du sel de Pr4 du Premier Âge du Fer.

Toutes les données accumulées depuis 2005 permettent maintenant d'esquisser l'évolution du paysage protohistorique sur un paléosol forestier (le numéro II) qui chronologiquement couvre le Bronze Final et le Premier Âge du Fer (1301-375 BC), soit près de 1000 ans d'existence, de la stabilisation des sables sous-jacents déplacés sous l'action éolienne à son recouvrement par un nouveau système dunaire.

Verdin Florence, Dumas Antoine, Fabiani Magda, Soulas Sylvie, Parpaite Guillaume, Jacques Philippe

Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales Dolmen d'Armiague

Se plaçant dans la continuité de notre triennale achevée en 2019, ce nouveau programme est l'occasion d'approfondir les éléments mis en évidence jusque-là mais aussi d'ouvrir vers de nouvelles réflexions.

C'est ainsi que tout en gardant le mégalithisme comme pilier de notre travail, nous avons souhaité ouvrir chronologiquement le sujet à la Protohistoire et à la pluridisciplinarité scientifique en allant creuser du côté de l'ethnologie.

Malgré une première année perturbée par les conditions sanitaires et les contraintes organisationnelles, nous avons pu démarrer tous les axes d'étude que nous avions proposés pour ce PCR et nous avons pu réaliser une deuxième campagne de fouille du site d'Armiague après celle menée en 2018.

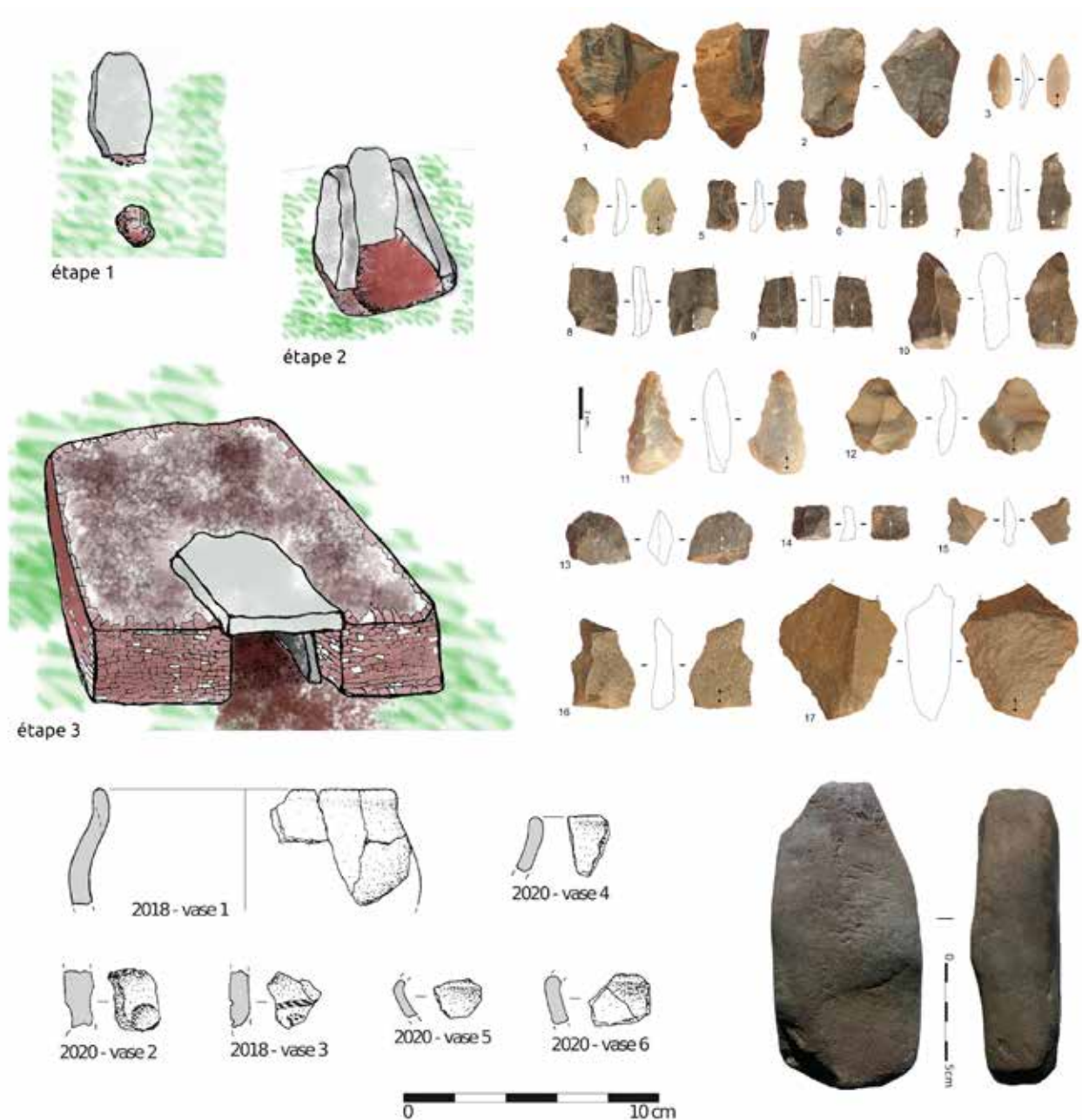
Cette fouille nous a permis de préciser nos connaissances et nos hypothèses sur ce site mais aussi plus largement sur les dolmens de ce secteur. Le point central est sans doute l'antériorité de l'érection de la dalle de chevet sur le reste du monument en tant que sépulture mégalithique et donc son origine sous la forme d'une stèle-menhir anthropomorphe. Ces données s'intègrent aux réflexions actuelles sur la possibilité de l'existence d'un premier mégalithisme ancien en Europe occidentale prenant la forme de pierres dressées.

En outre, le matériel céramique et lithique mis au jour constitue un lot particulièrement important au niveau régional.

Pour le reste des thèmes abordés il s'agit avant toute chose de l'ouverture de pistes de réflexions qui demandent à être complétées dans la suite de notre programme.

Nous avons pu faire un premier point sur la question des pierres dressées, qu'il s'agisse de pierres isolées comme à Peyramale (Lourdes, 65), ou de cercles, en particulier dans la vallée d'Hergaray (64). Pour ces derniers la synthèse des données et les premières observations de terrain réalisées ne peuvent que souligner les lacunes sur le sujet mais aussi son intérêt. Nous avons pu aussi souligner les limites qui peuvent apparaître aujourd'hui notamment vis à vis de la qualité de la documentation disponible et la nécessité d'un réinvestissement fort sur le sujet en adoptant une démarche comparable à celle que nous avons pu mettre en place sur les dolmens (études architecturales et géologiques, géophysique, géo-archéologie, etc.).

Pour finir sur ce thème du mégalithisme, un important travail d'analyses a été réalisé à partir des prélèvements géoarchéologiques effectués sur les sites sondés entre 2017 et 2019. Les résultats obtenus sur les sites de la vallée d'Hergaray et du plateau de Ger (65) sont conséquents et permettent en premier lieu de confirmer le caractère construit de ces élévations de terre. De même, ils contribuent à renouveler les connaissances sur les techniques constructives de ces monuments funéraires où l'emploi de mottes de gazon était mieux connu.



Mégalithisme et territoires dans les Pyrénées nord-occidentales - En haut à gauche : restitution des étapes de construction du dolmen d'Armiague (dessin : P. Marticorena) ; en haut à droite : mobilier lithique du dolmen d'Armiague (cl. : P. Marticorena) ; au centre à gauche : mobilier céramique du dolmen d'Armiague (dessin : V. Ard) ; au centre à droite : outil de carrier (cl. : C. Hamon) ; en bas à gauche : cercle de pierres de Bilgotza 1 (cl. : VE Leroux) ; en bas à droite : vue sur les aménagements du site de Sainte-Engrâce à Béhorléguy (cl. : A. Sarrazin)

Pour revenir sur la problématique d'ouverture du programme à la Protohistoire, les premières études sur les sites de hauteur laissent entrevoir pour la suite des pistes intéressantes de réflexion sur l'occupation du territoire et son organisation, que nous pourrions mener sur le temps long du Néolithique à l'Âge du Fer.

Enfin, les premiers travaux ethno-historiques et ethno-archéologiques nous ont là aussi permis de poser les bases pour la suite de nos interrogations. Si les apports sont sans doute encore limités il est indéniable qu'ils laissent entrevoir un enrichissement

de nos réflexions et une ouverture de nos regards. En outre, et de la même manière que le travail sur la Protohistoire, ils vont nous amener à une connaissance de notre territoire et à une inscription de nos travaux dans celui-ci qui représentent un objectif et un aboutissement nécessaire de notre démarche et incarnent la pratique que nous souhaitons avoir de notre travail, entre passé et présent, d'une recherche comme acte citoyen.

Marticorena Pablo

Paléolithique supérieur,
Mésolithique

Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau (PAVO) : paléoenvironnement et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le piémont pyrénéen

Le PCR PAVO poursuit son activité dans le cadre d'une autorisation triennale 2019-2021, même si les actions prévues en 2020 ont été en partie empêchées par la pandémie. Le projet est porté par une équipe franco-espagnole d'une trentaine de personnes, qui s'est donné pour objectif de faire de la vallée d'Ossau un laboratoire d'étude des relations hommes/milieus dans le piémont pyrénéen pour la préhistoire ancienne, depuis les premières traces humaines – qui correspondent ici au début du Magdalénien, vers 20 cal ka BP – jusqu'à la fin du Mésolithique, vers 7 cal ka BP. Le projet et son actualité sont présentés dans un blog : <https://pavo.hypotheses.org/>

■ **Dynamiques glaciaires et karstologie**

Les dates cosmogéniques sur les blocs erratiques du complexe d'Ossau ont montré que l'emprise würmienne maximale du glacier était contemporaine du Global LGM (T. Reixach et M. Delmas) ; les âges ^{36}Cl sur blocs de rhyodacite sont plus jeunes que les âges ^{10}Be sur granite, sans doute car le taux de production du ^{36}Cl sur les feldspaths des rhyodacites de l'Ossau est mal contraint. Les recherches karstologiques dans la grotte d'Espalungue (N. Vanara *et al.*) ont permis d'observer et d'échantillonner des formes de roches altérées par la biocorrosion, et de mener des relevés sur la faune cavernicole ; les inscriptions historiques et les fouilles archéologiques documentent l'évolution de la cavité comme système naturel et anthropique sur le temps long.

■ **Archéologie pléistocène : le Magdalénien**

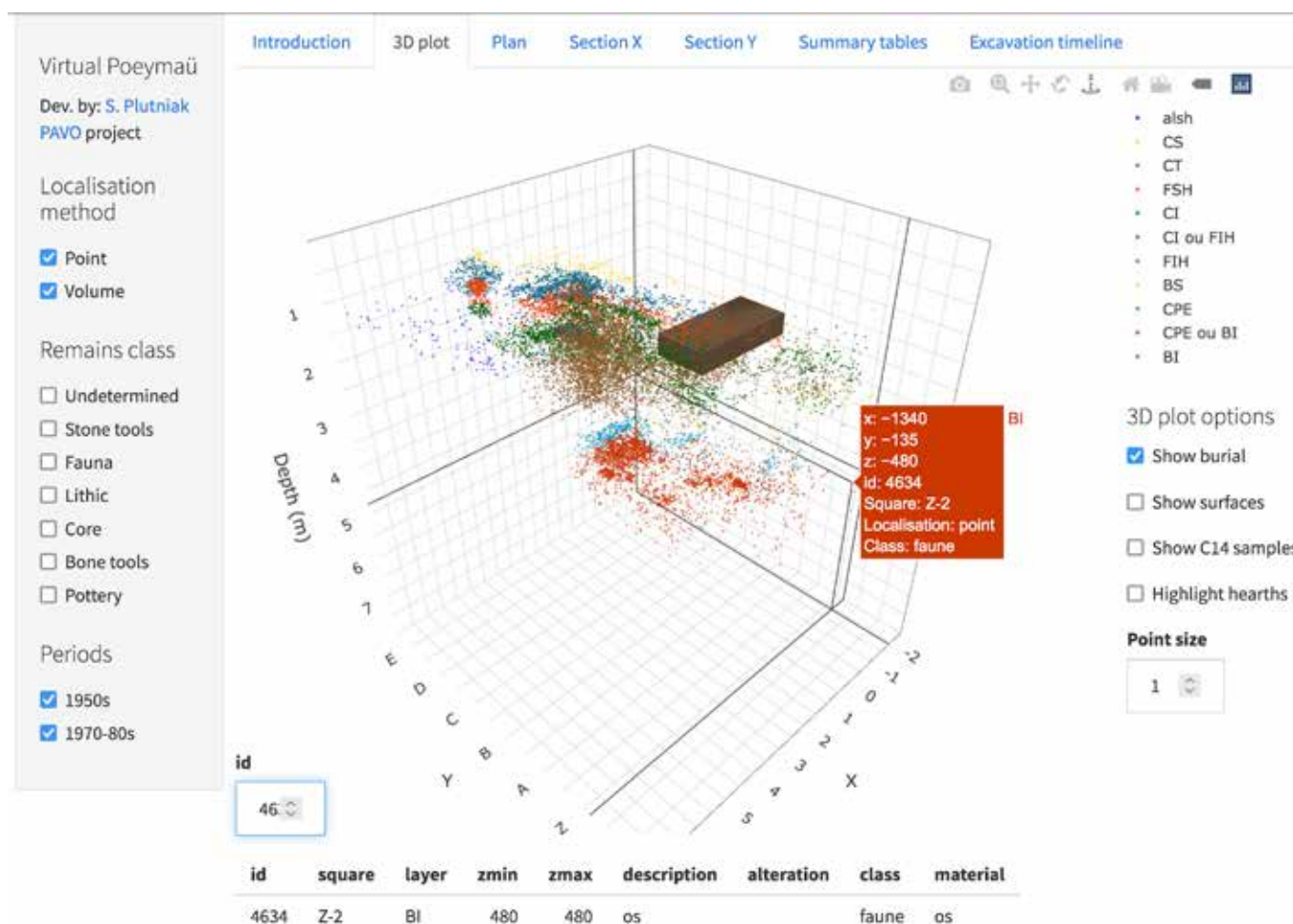
L'étude des pratiques graphiques pléistocènes a été prolongée par l'achèvement de la prospection

pariétale de la grotte d'Espalungue (D. Garate et P. Desmonts). Les résultats, négatifs, viennent clore le cycle de prospection des cavités d'Arudy et alimenter la réflexion sur les raisons de l'absence de site pariétal de grande ampleur dans ce secteur. Le réexamen du mobilier magdalénien de Saint-Michel – une des séries anciennes d'Arudy au plus fort potentiel informatif – a été poursuivi par l'analyse des objets de parure et assimilés (C. Peschaux) : un corpus de 15 pièces, en partie inédit, documente la variabilité des pratiques de parure et conforte les attributions chronoculturelles fondées sur les autres industries.

■ **Archéologie holocène : le Mésolithique du Poeymaü**

L'équipe coordonnée par B. Marquebielle et N. Valdeyron a organisé ses travaux sur le site du Poeymaü suivant trois axes. Le traitement des données issues des carnets des fouilles Laplace 1951-1956 a servi de base au développement d'une application web interactive, *Virtual Poeymaü*. L'étude des collections lithiques au musée national de la Préhistoire a permis une attribution probable des niveaux FIH, CI et FSH au premier Mésolithique, et l'identification d'un mélange Magdalénien/Azilien dans le niveau BI. Enfin, une campagne de datation ^{14}C sur le Mésolithique a échoué en raison d'une contamination systématique de la faune par des produits de conservation.

Pétillon Jean-Marc, Marquebielle Benjamin
et l'équipe scientifique



Préhistoire ancienne de la vallée d'Ossau (PAVO) -

Exemple de projection 3D des vestiges des fouilles Laplace au Poeymaü avec l'application Virtual Poeymaü (<https://analytics.huma-num.fr/Sebastien.Plutniak/poeymau>).

Le rectangle rouge montre un exemple d'affichage des informations sur chaque point au survol.

Le parallélépipède sombre indique l'emplacement approximatif de la sépulture fouillée par Laplace.

Époque moderne
et contemporaine

Patrimoine industriel du Périgord, de Charente et du Limousin

Quatre associations, qui menaient depuis de nombreuses années des recherches dans ce domaine, s'inscrivent désormais dans le programme collectif de recherches lancé en 2018.

La zone géographique de recherche est située dans le triangle marqué par les trois villes d'Angoulême, Limoges et Périgueux. Le choix d'avoir un espace de recherche assez large s'explique par l'interdépendance qu'avaient beaucoup de ces « usines » aux XVIIIe et XIXe siècles. Cela ne signifie pas que le travail de l'équipe se soit porté sur l'ensemble des forges du secteur, cela aurait été utopique, irréaliste, voué à l'échec en si peu de temps.

L'activité du PCR « Au temps des hauts fourneaux en Périgord, Charente et Limousin », compte tenu des désordres générés en 2020 par la crise Covid,

s'est concentrée sur ses activités de recherches et retranscription des archives, une action de fouilles de Forge Neuve à Javerlhac-et-La-Chapelle-Saint-Robert, sur la réalisation de « fiches forges » (recherches archives, contenus types, charte graphique) et quelques expérimentations en bas et hauts fourneaux.

La retranscription et les synthèses des archives collectées à Châtelleraut en 2019 ont permis de compléter la connaissance des forges de Forge Neuve et de celle de Ruelle. Par exemple, on a pu mettre en valeur une échauffourée survenue entre les commis du fermier général (collecteur des impôts) et les ouvriers sur les droits de bouchons (taxes sur le vin) ; les évolutions et réparations des hauts fourneaux et des équipements périphériques à Forge Neuve de Javerlhac ont été détaillés.

Le travail commencé en 2018 sur les « fiches forges » a été poursuivi et a permis de définir une charte graphique et l'impression des deux premières fiches sur les huit premières réalisations.

Par ailleurs, un fascicule sur la métallurgie du fer et de l'histoire locale des techniques de production de métal « Forge et métallurgie en Périgord Limousin Angoumois - Etouars », a été édité en 2020 par 3F-3M, écrit par Christian Magne du CPIE du Périgord Limousin.

■ Forge Neuve

Plusieurs campagnes de fouilles ont été menées depuis 2014 dans la forge emblématique du secteur. Les deux dernières ont été logiquement intégrées dans le PCR, dans la mesure où elles complètent les recherches en archives réalisées dans ce cadre.

En 2020, un troisième sondage a été effectué sous la direction d'Alexandre Disser (cf. notice travaux et recherches archéologiques de terrain - Dordogne). L'équipe bénévole était composée de huit personnes et de Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais (DRAC Nouvelle Aquitaine-SRA).

Le niveau de circulation 3008 est aménagé sur une couche de remblais (US 3009) de matrice limono-sableuse et de couleur dominante marron. Ce remblai

est globalement meuble, mais comprend des lentilles indurées. Il contient de fréquentes inclusions de charbon de bois, ainsi que des fragments centimétriques de terre cuite architecturale. Il est à noter également que ce remblai contient de nombreux fragments de moule, présentant un degré de cuisson variable. Les fragments les plus importants montrent des dimensions d'environ 10 cm.

Le remblai 3009 comble les aménagements liés à l'activité de la fonderie de canons, qui se révèlent similaires à ceux mis au jour dans la chapelle nord. Ces aménagements se présentent sous la forme d'une fosse dont le bord sud est parallèle à un axe reliant la base du creuset du haut fourneau et la fosse de coulée des canons. Cette fosse est creusée dans le substrat rocheux.

Les sondages réalisés en septembre 2019 et mai 2020 dans le bâtiment des hauts fourneaux de Forge Neuve à Javerlhac ont permis de répondre aux problématiques scientifiques qui les ont motivés. Les sondages 2 et 3 ont mis au jour les vestiges du creusement qui a servi à aménager les canaux de coulée. Le sondage 3 a permis plus spécifiquement d'observer une rigoureuse symétrie entre les structures associées à la coulée des deux hauts fourneaux.

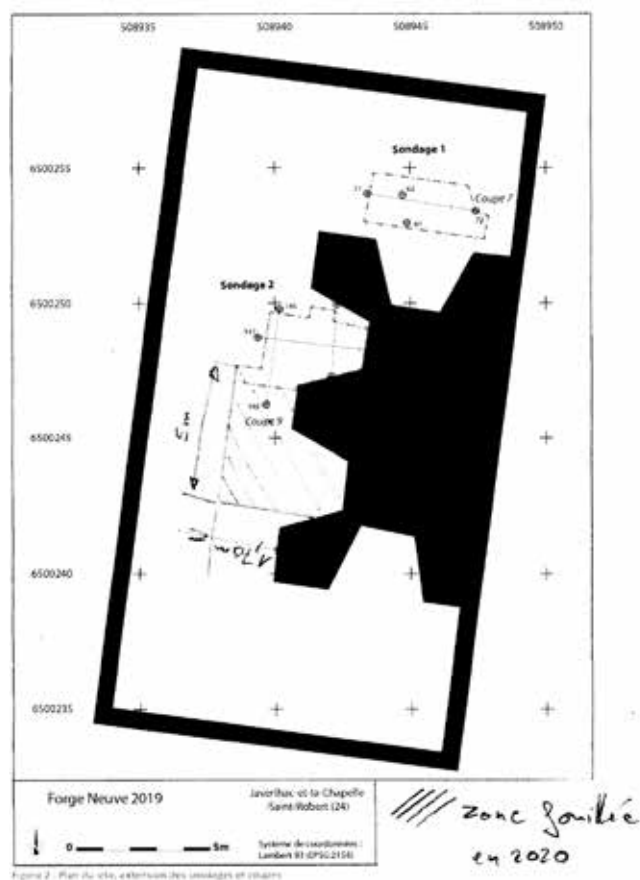


Figure 2 - Plan du site, extérieurs des sondages et plans



Patrimoine industriel du Périgord, de Charente et du Limousin - A gauche : plan de la zone fouillée ; en haut à droite : vue d'une partie de la coupe 10, en cours de fouille ; en bas à droite : vue d'une séance expérimentale de réduction en bas fourneau

■ Forge d'Ans

Suite à l'étude des hauts fourneaux (état sanitaire et archéologie du bâti) en 2019, l'année 2020 (et début 2021) a vu le bâtiment être mis hors d'eau et sécurisé.

■ Les expérimentations

Elles ont été menées dans les fours expérimentaux d'Etouars (Dordogne) à l'occasion du festival de la métallurgie qui a lieu tous les ans fin juillet, début août à l'occasion de la fête du couteau de Nontron, ou en octobre pour la Fête de la Science.

Les visites et formations ont été reportées en 2021.

L'année 2020, malgré toutes les difficultés, a permis de conserver la dynamique suscitée par le PCR et d'obtenir des résultats importants dans tous les domaines d'actions : archives, rédactions et publications, fouilles archéologiques et travaux d'archéologie expérimentale.

L'année 2021 permettra de finaliser les travaux n'ayant pas pu être achevés en 2020 du fait de la crise sanitaire. Un nouveau PCR, élargissant le thème à la métallurgie du fer en Périgord Limousin Angoumois, sera proposé de 2022 à 2024.

Faurie Gilbert, Magne Christian

Réseau de lithothèques en Nouvelle-Aquitaine

Le programme collectif de recherche « Réseau de lithothèques en Nouvelle Aquitaine » peut être considéré comme l'un des pôles de l'élan national qui se met peu à peu en place. Il participe d'une synergie et d'une expertise attendues par la communauté des archéologues. Il fait partie des nouveaux programmes de recherche sur l'origine des matériaux et a participé à la création du Groupement de recherche « SILEX », maillon nécessaire à la structuration d'un réseau national. Sa fonction reste essentielle dans la consolidation d'une structure coopérative opérationnelle à l'échelle régionale, démarche qui ouvre des perspectives nouvelles et irremplaçables dans le domaine des comportements techno-économiques, des circulations et des rapports inter-sites. Le but principal du programme est de proposer aux archéologues concernés un mode d'action pluridisciplinaire et évolutif qui, une fois couplé à la technologie lithique, permet une meilleure connaissance de la provenance et de la circulation des silex.

Cette année les membres du programme ont poursuivi et même renforcé certaines des actions engagées en 2016 :

- axe 1 : développement de l'outil lithothèque, constitution des lithothèques régionales ;
- axe 2 : travail de recherche dans la compréhension des mécanismes impliqués dans la réactivité des phases de SiO₂ ;
- axe 3 : formation à la caractérisation des silex, utilisation des nouvelles fiches ;
- axe 4 : normalisation des critères descriptifs ;
- axe 5 : applications au mobilier archéologique ;
- axe 6 : mutualisation des bases de données et valorisation des résultats afin d'enrichir un pôle de

compétences pluridisciplinaires régional intégrable au projet national.

L'équipe de départ se voit renforcée par une collaboration à plusieurs niveaux (scientifique, financier) avec le laboratoire PACEA. Le programme dispose désormais des compétences et des outils nécessaires pour mettre à la disposition des personnes concernées une base de données actualisée et harmonisée sur les matières premières lithiques d'une partie du Bassin d'Aquitaine (entre Charente et Lot). Cette synergie efficiente a permis de mettre en place un réseau régional efficace qui pourra dans les prochaines années étendre son activité à l'ensemble de la grande région. On peut déjà avancer les points positifs suivants :

- le récolement et le classement des lithothèques hébergées respectivement au laboratoire PACEA, dédiée à l'enseignement et à la recherche, et au Musée national de Préhistoire des Eyzies avec un aspect plus patrimonial. Ces collections de référence ont été constituées pour offrir aux chercheurs et aux étudiants un référentiel adapté qui contribue à une meilleure appréhension des comportements des hommes préhistoriques ;
- la finalisation de l'état des lieux des fonds lithothèques, au nombre de 10 : celle du musée d'Angoulême, de P.-Y. Demars (1980), F. Le Brun-Ricalens (1988), J.-M. Geneste (1985), J.-Ph. Rigaud (1982), J. Primault (2003), J. Airvaux, M. Lenoir (1983), F. Bon (1996 ; 2002), Ch. Normand (1986), INRAP ;
- la formation des membres du PCR aux méthodes de diagnose reconnues à l'échelle nationale ;

- la mise en place d'une équipe pluri institutionnelle intégrée autour des actions communes engagées depuis 2016 ;

- les applications à des séries archéologiques ;

- un meilleur partage des informations ;

- la valorisation de certains résultats, la qualité des publications interdisciplinaires témoignant du dynamisme de l'activité.

Ces actions sont à la fois patrimoniales, unitaires, didactiques, à la pointe de la recherche et développement sans pour cela délaisser la valorisation-diffusion. Elles témoignent du dynamisme d'une équipe de plus en plus interactive. Ce programme a désormais

atteint un niveau suffisant pour prendre en compte de façon efficiente la totalité des collections régionales.

L'inventaire des lithothèques, leur pérennisation, leur mise aux normes nationales, couplés à la formation aux nouvelles méthodes de caractérisation et à la mutualisation des données, doivent permettre à toutes les personnes concernées d'utiliser un outil et un langage communs et en cela participer au développement de la pétroarchéologie, de la tracéologie, de la taphonomie et de la géoarchéologie tout en améliorant le dialogue entre les acteurs de ces différentes disciplines.

Notice extraite du rapport final d'opération, Turq Alain, Fernandes Paul, Morala André, Delvigne Vincent

L'expérimentation paléométallurgique : de l'analogie à la modélisation

2020 est la seconde année consacrée au PCR L'expérimentation paléométallurgique : de l'analogie à la modélisation. Ce projet a vu la publication du colloque Expérimentation ab initio et analogie : Apport de l'archéologie expérimentale à la fouille et aux études de mobilier qui s'est tenu pour partie à Melle et à Paris en 2019. Nous avons bénéficié du soutien du Journal of Archaeological Science dont le comité éditorial nous a offert la possibilité de réaliser un numéro spécial échelonné entre 2020 et 2021 (Rademakers *et al.*, 2021).

Sur le terrain, les données acquises sur les frappes monétaires tant antiques que médiévales montrent l'importance du recours à une approche analogique pour comprendre les modes de mise en forme. Elle permet de dépasser les considérations établies de longue date et ne reposant souvent que sur des constructions mentales sans ancrage dans une réalité matérielle. Au-delà, ces travaux sur la monnaie illustrent la pluralité des chaînes de production monétaire, évidente entre vraie et fausse monnaie mais réelle également dans le cadre des frappes officielles.

Les travaux engagés sur la production du laiton éclairent nos questionnements sur la production du cuivre et de ses alliages. Ils offrent la possibilité de mieux identifier les vestiges de la cémentation qui restent très discrets et ne sont connus qu'au travers des creusets et, indirectement, par les objets de laiton. Ce travail expérimental offre également la possibilité d'entamer une réflexion sur la qualité des matériaux et sur l'histoire chimique de ceux-ci.

Fort des succès engrangés sur la compréhension des fours d'Ayn-Soukhna, nos collègues belges



L'expérimentation paléométallurgique : mise en place d'un lut sur un creuset de cémentation d'après un modèle du III^e s. n.e. trouvé sur le site du Clos-Paul à Charleville-Mézières (08).

poursuivent leur réflexion sur les métallurgies nilotiques. Ici encore, par l'exemple, ils questionnent des évidences anciennes, peut-être établies trop rapidement. Cette réflexion sur les métallurgies non européennes répond en premier lieu à des interrogations issues des structures et mobiliers de fouille. C'est une évidence. Mais elle renouvelle notre approche des savoir-faire comme dans le cas de la coupellation chinoise en trouvant des équivalents dans l'espace européen qui sans cela serait resté hors de notre périmètre.

Enfin, si l'analogie en archéologie expérimentale sous-tend plusieurs des séries conduites cette année,

nous continuons d'ouvrir notre démarche aux questions liées à la modélisation. Cette démarche touche à la fois l'observation de l'évolution des objets comme dans le cas des *argentei*, et une approche prédictive des phénomènes physiques comme dans le cas de la diffusion de la chaleur au sein des creusets.

Téreygeol Florian

- Rademakers et al., 2021
- Rademakers F., Verly G., Téreygeol F., Auenmüller J. (Guest Editors) : Special section on « Contributions of Experimental Archaeology to Excavation and Material Studies », Special issue, Journal of Archaeological Science : Reports, 2021, <https://www.sciencedirect.com/journal/journal-of-archaeological-science-reports/special-issue/10F58JK2BKZ>.

Antiquité

ITIVIN Les routes des vins : amphores, itinéraires et marchands dans le Centre Ouest de la Gaule (IIe s. av. J.-C. - IIe siècle ap. J.-C.)

Les différentes actions prévues dans le cadre du programme de recherche Itivin ont été poursuivies en 2019 et 2020, dans des conditions dégradées compte tenu de la pandémie liée au Covid-19. En effet, les laboratoires indispensables à la préparation et à la réalisation des analyses prévues dans la programmation ont rouvert seulement partiellement dans le courant du printemps 2020.

Pour rappel, l'objectif général du projet est de mieux comprendre l'économie du vin à l'échelle de la cité des Pictons et de certaines de ses marges dans l'Antiquité (Lemaître, BSR, 2018). Il s'appuie sur les études d'ensembles d'amphores menées ces dix dernières années. Les amphores proviennent de contextes bien stratigraphiés, de nature variée et de datation complémentaire. Le cadre chronologique du programme s'étend du IIe siècle av. J.-C. au IIe siècle de notre ère.

Pour l'époque tardo-républicaine l'idée est de déterminer par analyse l'origine des amphores importées de la péninsule italienne mises au jour dans des sites du territoire picton sélectionnés pour la qualité de leurs données archéologiques.

Les éléments de forme d'amphores estampillées et non estampillées sont examinés macroscopiquement par G. Thierrin-Michael (université de Fribourg, Suisse) et N. Cantin (CNRS, université Bordeaux Montaigne). Puis un échantillonnage représentatif des pâtes observées est réalisé, les prélèvements

sont ensuite analysés pétrographiquement à partir de lames minces fabriquées au laboratoire IRAMT-CRP2A à l'université Bordeaux-Montaigne. À ce stade, des groupes de pâtes présentant des caractéristiques minéralogiques communes sont créés. Leur validité est vérifiée grâce aux analyses en XRF-WDS menées par V. Merle au laboratoire Arar de Lyon (UMR 5138). Chaque groupe correspond à un lieu ou à une région de production qu'il faut essayer de déterminer en les comparant avec des groupes de références connus en Italie. Cette démarche s'appuie sur des travaux



ITIVIN, les routes des vins : Prélèvement sur les amphores du site des Gains à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (cliché : S. Lemaître).

antérieurs menés par différents chercheurs (Hesnard *et al.* 1989, Thierrin-Michael 1992, Thierrin-Michael et Galetti 1996 ; Thierrin-Michael *et al.* 2004). La même démarche est appliquée aux ensembles d'amphores découverts dans deux *oppida* localisés sur un axe de commercialisation important de la fin de l'âge du Fer, celui de l'Ermitage à Agen dans la moyenne vallée de la Garonne (Verdin *et al.* 2013) et celui de la Curade au sud de Périgueux (Colin 2007). Les résultats obtenus sont ensuite comparés.

En 2019, les analyses avaient concerné les amphores italiques tardo-républicaines de fouilles réalisées à Poitiers (opérations archéologiques de l'ancienne Gendarmerie/ rue de la Marne, de la Médiathèque) et celles du sanctuaire du Gué-de-Sciaux. En Aquitaine, ce sont d'abord les conteneurs du puits ST41 de l'*oppidum* de l'Ermitage à Agen qui ont été analysés. En 2020 le travail d'observation, d'échantillonnage et d'analyse a été poursuivi sur les amphores du site des Gains à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne) (Guitton, Lemaître 2012). Les amphores sélectionnées ont été temporairement transportées au laboratoire d'archéologie de l'UFR Sciences Humaines et arts de l'université de Poitiers afin que des prélèvements soient effectués de manière ciblée (cf. fig.).

En juillet 2020, une mission d'étude de deux jours au centre de conservation et d'étude d'Angers a permis de procéder aux premières observations et sélections des amphores italiques provenant de l'habitat aristocratique des Natteries à Cholet. Ce travail devra être terminé avant l'envoi des échantillons pour analyse aux laboratoires de Lyon et de Bordeaux.

Parallèlement, C. Frugier a poursuivi sa recherche doctorale sur les amphores régionales du Centre-Ouest. L'effort a d'abord porté sur la caractérisation pétrographique et physico-chimique des productions des ateliers de Gourgé et de Naintré afin de créer un référentiel auquel comparer les échantillons prélevés sur des amphores provenant de plusieurs consommateurs : Poitiers, Rom et le Gué-de-Sciaux à Antigny. Elle a, sous la supervision d'I. Pianet,

travaillé à la caractérisation du contenu des amphores régionales grâce à des analyses par chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse. Il s'agissait de déterminer si les conteneurs régionaux ont effectivement contenu du vin comme les indices archéologiques le laissent penser. Les échantillons analysés dans cette première phase de travail proviennent de sites consommateurs dans Poitiers / *Limonum* (opération archéologique de l'îlot des Cordeliers et de l'ancienne Gendarmerie / rue de la Marne).

Les recherches menées dans le cadre d'Itivin s'accompagnent d'actions de diffusion des connaissances et de valorisation auprès de différents publics.

Lemaître Séverine

- Colin, 2007
- Colin A. : « État des recherches récentes sur l'oppidum du camp de César (ou de la Curade), (Coulounieix-Chamiers, Dordogne). » In : Vaginay M., Izac-Imbert L. (dir.), *Les âges du Fer dans le sud-ouest de la France, actes du XXVIII colloque de l'AFEAF, Toulouse, 20-23 mars 2004*, Aquitania Suppl. 14/1, Bordeaux, 2007, pp. 227-236.
- Guitton, Lemaître, 2012
- Guitton D., Lemaître S. : « Évolution des vaisseliers au coeur du territoire picton entre le IIe s. av. J.-C. et le début du Ier s. ap. J.-C. : les exemples des sites des Gains à Saint-Georges-lès-Baillargeaux et de la Z.A.C. Saint-Eloi à Poitiers. » In : *SFECAG, Actes du Congrès de Poitiers*, Marseille, 2012, pp. 55-104.
- Hesnard *et al.*, 1989
- Hesnard A., Ricq M., Arthur P., Picon M., Tchernia A. : « Aires de production des gréco-italiques et des DR. 1 » In : *Amphores romaines et histoire économique. Dix ans de recherche. Actes du colloque de Sienne (22-24 mai 1986)*, (Publications de l'École française de Rome, 114), Rome, École Française de Rome, 1989, pp. 21-65.
- Lemaître, 2018
- Lemaître S. : « Amphores italiques en territoire picton et sur ses marges (IIe s. av. J.-C. – Ier s. ap. J.-C.) », in : *Les amphores et la mer : archéologie des échanges en Méditerranée à l'époque romaine*, Mémoire inédit, HDR, vol. 2, université de Poitiers, 2018, 323 p.
- Thierrin-Michael, 1992
- Thierrin-Michael G. : *Römische Weinamphoren. Mineralogische und chemische Untersuchungen zur Klärung ihrer Herkunft und Herstellungsweise*, Universität Freiburg, Suisse, (Dissertation Nr. 977), 1992, 215 p
- Verdin *et al.* 2013
- Verdin F., Berthault F. et Sanchez C. : « Le puits 41 de l'oppidum de l'Ermitage d'Agen (Lot-et-Garonne) : aperçu du faciès amphorique et questions de chronologie. » In : Olmer F. dir., *Itinéraires des vins romains en Gaule IIIe-Ier siècles avant J.-C. Confrontation de faciès, Actes du colloque européen organisé par l'UMR 5140 du CNRS Lattes, 30 janvier-2 février 2007*, MAM, Hors-Série n°5, 2013, pp. 125-138.

POITIERS

Le palais comtal de Poitiers et ses abords (IXe -XVIe s.)

Le palais de justice de Poitiers a, depuis la fin avril 2019, changé d'affectation, et son personnel a intégré la nouvelle cité judiciaire aménagée dans les bâtiments de l'ancien Lycée des Feuillants au nord du centre-ville de Poitiers. Afin d'élaborer un projet d'aménagement pour le palais comtal, un dialogue compétitif entre quatre cabinets d'architectes a été mis en place depuis octobre 2019 par la Ville de Poitiers et Grand Poitiers. À partir de janvier 2020, la ville devient officiellement propriétaire de l'ensemble du palais comtal et une partie de ses abords (notamment le square Jeanne d'Arc au sud) (cf. fig.). À cette occasion, et en concertation avec les services de la Drac Nouvelle-Aquitaine site de Poitiers et la ville de Poitiers, un projet de recherche est lancé sur le site du palais comtal de Poitiers par le CESCUM de Poitiers (UMR 7302 Université/CNRS). Contrairement à l'idée généralement admise, le palais comtal de Poitiers a été insuffisamment étudié. Dans la plupart des monographies, ce sont les programmes constructifs et décoratifs de la fin du Moyen Âge (Redet 1840, Dupré 1901, Crozet 1935, Favreau 1971, Favreau 1978, Blomme 1993, Autrand 1999), et notamment ceux mis en œuvre par Jean de France duc de Berry (Pilotelle 1862, Magne 1904, Bon 1992, Bon 2000, Joy 2004, Guyotjeannin et Plagnieux 2006, Rapin 2010, Favreau 2014, Ferrari 2015), qui ont principalement retenu l'attention des chercheurs. Le premier auteur à publier sur le palais, Lucien Magne, ne déroge pas à la règle puisqu'il consacre une monographie aux chantiers du duc dans un ouvrage dense croisant étude historique et analyses des comptes de construction (Magne 1904.). Pourtant, malgré les efforts récents de chercheuses et chercheurs membres de ce PCR, de nombreuses zones d'ombres demeurent concernant l'histoire et la morphogénèse de ce complexe palatial et du quartier qui l'entoure.

■ **Résumé de la première année de triennale (2020-2021) :**

Important : Du fait de la pandémie et de ses conséquences sur les calendriers de travaux en amont des fouilles menés par la ville de Poitiers au palais comtal de Poitiers, il a été acté avec le Service Régional de l'Archéologie de Poitiers que l'année 2020-2021 constituerait une seule et même année. 2020-2021 est donc la première année du programme triennal de recherches.

■ **La tour Maubergeon et le corps de logis**

Le premier programme triennal (2020-2023) s'intéresse à la tour Maubergeon et au corps de logis qui lui est adossé. Excepté dans le square en extérieur, ces deux bâtiments n'ont jamais fait l'objet d'études et de fouilles. La Tour Maubergeon est un « donjon-

palais » dont les fonctions sont multiples : résidentielle, ostentatoire, défensive et judiciaire.

De prime abord, la tour Maubergeon et le corps de logis sont des bâtiments mis en œuvre par Jean de Berry à la fin du XIVe siècle. Cependant, l'analyse inédite des sous-sols démontre que des maçonneries plus anciennes des XIe-XIIIe siècles sont présentes. Dans le sous-sol de la tour Maubergeon, l'étude du bâti a permis de découvrir la présence d'une première tour antérieure à celle de Jean de Berry à la fin du XIVe siècle, sans doute mise en œuvre par les comtes-ducs au XIe siècle. Cette hypothèse d'une première tour romane n'est pas radicalement nouvelle puisqu'elle a déjà été formulée par le père de la Croix et d'autres chercheurs au XXe siècle. Le bâtiment n'a, cependant, jamais fait l'objet d'une étude exhaustive associant fouille sédimentaire, étude du bâti et prélèvements de mortier. En outre, quatre phases de construction intermédiaires entre le XIe et la fin du XIVe siècle sont désormais attestées. La fouille du sondage Z1S1 a permis de mettre au jour six grandes phases d'occupation entre la fin du XIVe siècle et la première moitié du XXe siècle. La première tour rectangulaire mesure 15 m sur 13 m, possède des murs épais (1,80 m) et est dotée d'une porte au rez-de-chaussée, elle aussi remaniée à plusieurs reprises. Elle était sans doute divisée en plusieurs niveaux avec planchers en bois. On ne conserve pas, cependant, les différents étages puisque cette tour romane a servi de base – de soutènement pourrait-on dire – à la « nouvelle » tour Maubergeon construite par Jean de Berry. Les premières analyses réalisées au premier étage montre que ce chantier titanesque n'a jamais été



Le Palais de Poitiers et ses abords : Vue aérienne du quartier du palais de Poitiers (Google Maps©)

achevé. La construction d'une tour sur un édifice antérieur, ruiné ou partiellement conservé, est étonnante mais fréquente. A la fin du XIV^e siècle, Jean de Berry a amplement les moyens de raser les bâtiments antérieurs (ce dont il ne se prive pas à d'autres endroits du palais) et de mettre en œuvre un nouveau programme. L'objectif, ici, est de s'appuyer sur les vestiges d'un pouvoir antérieur afin de s'en approprier la mémoire et la gloire. Deux siècles plus tôt, les Plantagenêts mettent en scène leur grande salle en se servant de l'enceinte romaine du Bas-Empire (comme au palais des comtes du Maine au Mans).

Entre, 1385 et 1389, Jean I^{er} de France utilise donc la salle basse de la « première » tour Maubergeon et fait sculpter ses vassaux en partie haute à ses côtés. Pour un « étranger » en Poitou comme le duc de Berry, l'objectif est d'ériger un monument de paix qui s'inscrit dans la continuité du pouvoir antérieur en pleine Guerre de Cent Ans.

Le sous-sol du corps de logis est mentionné comme servant de cuisine et de salle du tinel (salle de repas pour les domestiques et/ou les officiers secondaires) au XV^e siècle. Il était doté notamment d'un accès vers des celliers, d'une citerne, de plusieurs cheminées et d'un couloir permettant d'accéder au sous-sol de la tour Maubergeon utilisé pour stocker la nourriture. La fouille d'une partie du sous-sol de la tour et du couloir d'entrée du corps de logis ont permis de découvrir de nombreux objets en lien avec la vie quotidienne au palais : céramiques, verres, mobilier métallique, monnaies, objets en matières dures d'origine animales et restes fauniques. La fouille de la citerne et de ses abords par l'entreprise Arkémine, sous la direction d'Emilie Tomas, a permis de mieux comprendre le fonctionnement de cet aménagement hydraulique au sein du complexe palatial à la fin du Moyen Âge. Des sondages réalisés dans les murs et au sol ont permis de déceler plusieurs couches d'enduits et de révéler de nombreux blocs recyclés dans les parois de la citerne. Plus curieuse est la découverte, au fond de cette citerne, d'une maquette du palais en plâtre datant du milieu du XIX^e siècle.

■ **Etude du bâti au premier étage de la tour Maubergeon**

La principale phase de construction appréhendée correspond au programme commandité par Jean de Berry à son maître d'œuvre, Guy de Dammartin, dans les années 1385-1400. Toutefois, ce programme n'a jamais été terminé puisqu'il intégrait dès le départ un deuxième étage. Le projet initial est abandonné sans que nous puissions toutefois en déterminer la cause. Jean de Berry a mené près de vingt chantiers en même temps à partir des années 1380. La tour Maubergeon et le pignon sud de la grande salle constituent de très beaux exemples du gothique international.

A partir du XV^e siècle, le palais perd progressivement sa fonction de lieu de pouvoir et de résidence mais conserve son activité judiciaire directement héritée des

comtes-ducs. À l'époque moderne, les parties hautes des fenêtres sont reprises, le système de couverture de la salle est totalement modifié. À cela s'ajoute la mise en place d'un décor peint à caisson, ayant totalement gommé d'éventuels enduits peints médiévaux. Les travaux au XIX^e-XX^e siècle transforment durablement l'étage. Certaines portes et la cheminée monumentale, identique à celle de la salle Jeanne d'Arc (au rez-de-chaussée de la tour), sont cachées par des revêtements en plâtre. Une partie de l'étage est transformée en salle d'audience dotée d'une grande estrade et les anciennes pièces de vie deviennent des bureaux de magistrats suite à l'ajout de cloisons internes.

■ **La fouille du square**

Parallèlement aux investigations à l'intérieur de l'édifice, des sondages ont été réalisés à l'extérieur dans le square Jeanne d'Arc. Ceux-ci avaient pour but de mieux comprendre l'évolution de cet espace, la façon dont les différents bâtiments ont été construits et reprendre, si nécessaire, les hypothèses du père de la Croix. De manière générale, le square a beaucoup souffert des nombreux aménagements de parcs paysagers depuis la fin du XIX^e siècle et d'installations de réseaux (gaz, haute tension, eau, paratonnerre) jusqu'à une époque très récente. Ces éléments ont contraint l'implantation des sondages et parfois la profondeur d'étude. La fouille a permis de remettre en cause l'idée selon laquelle les fondations situées sous le pignon sud, le corps de logis et la tour Maubergeon dataient du XI^e siècle, comme le proposaient Camille de la Croix et l'architecte Jean-Camille Formigé au début du XX^e siècle. L'analyse des matériaux et des mortiers a montré qu'il s'agit bien des fondations des bâtiments mises en œuvre sous Jean de Berry. En outre, une structure de rétention d'eau de l'époque moderne a été découverte au sud de la zone de la fouille. L'élément notable demeure la découverte de deux maçonneries de maisons romaines conservées sur près d'1,70 m de hauteur. Ces élévations sont datées du II^e-III^e siècle après J.-C.

D'une certaine manière, il s'agit de comprendre comment le pouvoir s'exerce dans les différents espaces. Il existe une véritable hiérarchisation au sein du palais entre espaces privés, publics et domestiques. Les sous-sols semblent naturellement être occupés par des espaces de stockages, des cuisines et celliers tandis que les étages sont dévolus à la résidence, aux salles d'apparat et à la vie quotidienne des élites (éléments de confort, bureaux, salles d'archives, bibliothèque, etc...). La prochaine campagne de fouilles 2022 et 2023 permettra de poursuivre les recherches dans ces différents secteurs et de mieux comprendre ce monument emblématique de l'architecture civile médiévale en France.

Prouteau Nicolas

SCORBÉ-CLAIRVAUX

Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain à la frontière entre Poitou, Anjou et Touraine (XIe-XVIe s.)

Depuis 2014, deux Projets collectifs de recherche (PCR) portant sur le château du Haut-Clairvaux se sont succédés, incluant des fouilles programmées annuelles. Intitulé au démarrage, « Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain du Haut-Poitou », le PCR oriente les recherches autour de trois axes :

- Histoire, topographie et territoire du pôle châtelain
- Origine et évolution du dispositif défensif
- Conditions d'implantation et évolution du pôle religieux et de l'espace funéraire

En parallèle de l'étude documentaire et archivistique, trois zones de fouilles sont déterminées pour répondre aux problématiques soulevées : la chapelle Notre-Dame-du-Verger (zone 2) et ses abords (zone 1), la tour maîtresse et son environnement (zone 4) et le front nord (zone 3). En 2016, les structures souterraines sont intégrées au programme de recherche.

À l'issue du premier PCR, la chapelle et la tour-maîtresse ont fait l'objet d'étude du bâti détaillée. Les abords de la chapelle montrent un espace funéraire organisé recouvrant des structures souterraines et trois autres réseaux de souterrains comprenant salles, galeries et puits ont été identifiés au sein du site. Les abords de la tour-maîtresse livrent le départ d'une structure fossoyée, comblée par la destruction de la tour circulaire à contreforts enchâssant la tour romane primitive. Du côté nord, deux tours quadrangulaires à tourelles d'angle, adossées à l'intérieur de l'enceinte ont été mises au jour. Le mobilier issu des fouilles fait l'objet d'études céramologiques, numismatiques ainsi que du verre et du métal, associant ainsi des chercheurs de plusieurs horizons. Les résultats, inédits et ancrés dans les problématiques de recherches locales et nationales, motivent la reconduite du PCR triennal en 2017.

Si les axes de recherches initiaux sont conservés, la problématique frontalière du site, entre Anjou, Poitou et Touraine est intégrée, afin de mieux saisir la place du Haut-Clairvaux et recontextualiser le phénomène de fortification de cette frontière. L'étude de plusieurs sites frontaliers est donc couplée avec celle du Haut-Clairvaux. L'intitulé du PCR évolue et devient donc en 2018 « Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain à la frontière entre Poitou, Anjou et Touraine (XIe-XVIe siècles) ». Trois campagnes de fouilles programmées sont incluses dans le projet. Si la fouille de la chapelle et ses abords n'est pas poursuivie, le front nord, les souterrains et les abords de la tour maîtresse font l'objet d'explorations approfondies.

Ainsi, à la clôture du second programme de recherche triennal du PCR en 2019-2020, 5 grandes

phases de construction et d'occupation du château peuvent être déterminées. La première occupation du site (phase 1) reste difficile à caractériser. Si plusieurs tessons de sigillées et de céramique carolingienne ont été retrouvés dans les souterrains, aucun indice architectural n'est lié à cette période. Des lambeaux d'enceinte ont été découverts à l'ouest de la porterie nord-ouest, attribués pour le moment au Xe-XIe siècle. Cette construction pourrait témoigner de l'installation d'un enclos à partir du XIe siècle. Bien que la châtelainie apparaisse dans les textes au XIe siècle, il n'est pas exclu que le lieu de résidence seigneuriale se soit trouvé à un autre endroit. Un premier programme élitaire se met progressivement en place à la fin du XIe siècle et dans la première moitié du siècle suivant (phase 2). La tour-maîtresse à contreforts, la chapelle ainsi que la porterie au nord-ouest et les bâtiments qui l'environnent sont aménagés. Un programme de grande ampleur est ensuite mis en œuvre par Richard Cœur de Lion (phase 3). Le fossé bordant la base de la tour-maîtresse est creusé dans le calcaire, associé à une porterie coudée.

La tour-maîtresse préexistante est enchâssée dans une tour circulaire à contreforts d'au moins 28 m de haut. Il est possible que l'ensemble des fossés ceinturant le château soit également recreusé à cette époque. Du côté ouest du site, deux tours quadrangulaires à tourelles d'angle sont érigées autour de la porterie antérieure. Il est probable que ce programme ait été mis en œuvre en deux temps, avant 1182 et après le retour de croisade. L'occupation postérieure du site semble limitée (phase 4). Les souterrains présentent quelques traces d'aménagement au XIIIe siècle et le fossé occidental est en partie comblé, avant l'installation d'une rampe sur ces remblais, indiquant le maintien de la circulation de ce côté. Au nord-ouest, il n'y a plus d'indices d'occupation après le XIIIe siècle. Le site est progressivement abandonné à partir du XIVe siècle (phase 5). Le fossé oriental est comblé par l'effondrement des deux états de la tour-maîtresse et l'ouest de la zone est rempli par le démantèlement des courtines. Il est possible que des destructions volontaires aient été réalisées pendant les guerres de Religion.

Des défenses de fortune sont installées sur le comblement du fossé, avant la récupération partielle des matériaux et l'utilisation agricole du site à partir du XIXe siècle.

Prouteau Nicolas

Du bois pour Limoges, XVe – XIXe s. Quand la ville transforme les paysages forestiers

Le bois est une ressource indispensable des sociétés de l'Europe tempérée, jusqu'à la révolution industrielle au XIXe siècle. Comme énergie pour les activités artisanales et industrielles, comme moyen de chauffage, ou encore comme matériau de construction, le bois est utilisé dans quasiment toutes les activités humaines. Si l'industrie et notamment les activités métallurgiques sont souvent rendues responsables de transformations radicales et brutales des espaces forestiers (Boissière 1990 ; Woronoff 1990), le développement urbain ne doit pas être négligé dans cette histoire forestière. Le Projet Collectif de Recherche (PCR) « Du bois pour Limoges » porte un regard attentif sur les relations entre la ville de Limoges et son environnement forestier entre les XVe et XIXe siècles, période à laquelle le territoire Limousin a connu son *pessimum* forestier (Allée et al. 2009).

La ville de Limoges du XVe au XIXe siècle, un cas d'étude pertinent

La ville de Limoges, comme de nombreuses villes européennes, a structuré très tôt ses réseaux d'approvisionnement en bois (mention de flottage dès le XIIe siècle) pour répondre à une demande croissante. Le développement du flottage du bois sur les rivières de la Vienne, du Taurion et de certains de leurs affluents en est une belle illustration.

Avant les travaux dirigés par Ph. Allée dans le PCR « Géohistoire et géoarchéologie des territoires forestiers Limousins » puis poursuivi par R. Rouaud et S. Paradis-Grenouillet dans le PCR « Géohistoire et géoarchéologie des forêts combustibles en Périgord Limousin Poitou-Charentes », peu d'études avaient été consacrées à l'histoire des paysages et plus particulièrement des espaces forestiers. C'est en archéobotanique (palynologie et anthracologie) qu'elles étaient les plus nombreuses mais, en dehors de la synthèse palynologique de Yannick Miras (2004) pour la Montagne Limousine, les travaux étaient restés en général ponctuels et fragmentaires. La situation n'était pas meilleure sur le plan historiographique puisque rares furent les recherches conduites spécifiquement sur les forêts. Les travaux pluridisciplinaires conduits dans le cadre de ces deux PCR ont permis d'acquérir une vision d'ensemble des territoires forestiers en Limousin et de poser les premiers jalons de l'histoire des relations entre ces espaces de production et le développement socio-économique des territoires. Dans le cadre de ces PCR mais également dans le cadre du projet d'Atlas Historique du Limousin (coord. Anne Massoni), l'impact de la ville de Limoges sur les dynamiques forestières a été abordé à travers la prise en compte des usages combustibles et plus

particulièrement du flottage du bois (travaux de P. Plas, J.-P. Delhoume ou encore R. Rouaud, S. Paradis-Grenouillet et R. Crouzevialle). Ces recherches ont mis en évidence des besoins considérables en bois à brûler notamment au XIXe siècle avec l'explosion de l'industrie porcelainière.

Ces travaux doivent être approfondis et élargis au bois de construction, afin de prendre aussi la mesure de l'importance du bois dans le développement d'une ville moyenne comme Limoges et d'évaluer les conséquences sur les espaces boisés. Une entrée sur le bois dans le bâti au sein de la ville de Limoges ouvre ainsi un nouveau champ de recherche indispensable à la compréhension des relations hommes/forêts sur le territoire Limousin. Par ailleurs, force est de constater que les travaux sur la place du bois dans la construction des édifices de Limoges sont quasiment inexistantes ; seule la référence aux maisons à pans de bois témoigne de cette étroite relation entre le développement urbain et les espaces forestiers. Il semble donc indispensable de faire un réel point sur l'importance de cette ressource dans le développement de la ville de Limoges (type de bois, volume, provenance etc.).

■ Quatre ateliers thématiques et un axe transversal

Cette première année de fonctionnement du Projet Collectif de Recherche du bois pour Limoges a permis d'initier un véritable travail d'équipe et d'amorcer une stratégie de communication vers le grand public dans le but notamment de faciliter l'accès à des édifices à pans de bois pour la suite de nos travaux. Le PCR « Du bois pour Limoges » réunit plus d'une vingtaine de chercheurs (historiens, archéologues, archéobotanistes, paléoenvironmentalistes, généticiens du bois etc.). La démarche pluridisciplinaire vise à évaluer la place du bois dans la ville de Limoges, de retracer l'évolution des besoins pour ainsi restituer l'évolution des stratégies d'approvisionnement en bois mises en œuvre et évaluer l'emprise de la ville sur les espaces forestiers. Parce que le bois arrive sous différentes formes et pour différents usages dans les villes, il convient d'étudier à la fois le bois employé dans la construction, mais également le bois de feu et le charbon de bois.

Le projet repose sur 4 ateliers thématiques :

- 1 – Le bois dans la construction à Limoges
- 2 – Le bois comme combustible à Limoges
- 3 – Les stratégies d'approvisionnement en bois de la ville de Limoges
- 4 – Évolutions/transformations des paysages forestiers et des pratiques sylvicoles et un axe transversal : Pour une recherche participative

■ Atelier 1 : Le bois dans la construction à Limoges

Cet atelier a été largement fourni cette année, avec trois contributions. La première contribution conduite par R. Malegol, A. Brahim-Giry et L. Mousnier propose une reprise de l'opération d'inventaire général du patrimoine bâti engagée en 2011 par la ville de Limoges et la Région Nouvelle-Aquitaine. Elle met en évidence l'importance du patrimoine bâti à pans de bois, et propose une première chronologie. La seconde contribution, de R. D'Andrea, Ch. Belingard, R. Crouzevialle, F. Cerbelaud et S. Paradis-Grenouillet, porte sur l'étude de la maison de la Boucherie (voir notice *infra*). La même démarche d'archéologie du bâti et de prélèvements dendrochronologiques a été conduite au 38 et 40 de la rue de la Boucherie. Suite à un incendie de ces deux édifices, une prescription a été émise par le Service Régional de l'Archéologie pour procéder à un relevé archéologique de ces deux maisons avant les travaux de rénovation. Cette étude a été conduite par P. Bouvard et P. Bessaguet, le rapport est en cours de rédaction.

Cette année aura été l'occasion de reprendre les travaux conduits dans la rue du pont Saint-Etienne dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive par A. Marty et P. Poulain en 2015. La richesse et la finesse de l'étude historique réalisée sur ce quartier permet ainsi de présenter la démarche qui sera suivie dans le quartier de la Boucherie. De plus, l'association des données archéologiques apporte un éclairage précieux pour notre projet de recherche pour bien identifier les édifices les plus propices pour conduire des analyses dendrochronologiques en 2021.

Enfin la dernière contribution vient présenter une collecte plus « opportuniste » de bois issus de bâti à pans de bois de Limoges. En effet, grâce à différents signalements de maisons en rénovation il a été possible de collecter des rondelles de bois issues de poutres et solives démontées et destinées à la déchetterie. Ces prélèvements viendront enrichir le corpus pour appréhender les aires d'approvisionnement en bois.

■ Atelier 2 : Le bois comme combustible à Limoges

Cette recherche, réalisée par S. Paradis-Grenouillet et R. Crouzevialle, propose un état des lieux des connaissances sur le flottage du bois à Limoges. Si les recherches historiques sont encore à approfondir sur de nombreux aspects pour retracer l'histoire de ce mode d'approvisionnement en bois, cette contribution met bien en lumière le statut particulier du bois dans la ville de Limoges. Cette ressource fait l'objet d'importantes réglementations, aussi bien sur le mode d'acheminement, le stockage et la vente. Après un cadrage historique s'étendant du XIIe au XIXe, une étude détaillée des volumes de bois arrivant par flottage est présentée. Cette partie de la contribution repose sur un important travail de saisie des bordereaux de flottage (plus de 1900) au sein d'une base de données

numériques. L'analyse détaillée des bordereaux de flottage confrontée aux registres de l'Octroi met en lumière d'une part les volumes importants de bois consommés par la ville de Limoges au XIXe et d'autre part le rôle joué par la pratique du flottage pour répondre aux besoins industriels, artisanaux et domestiques.

Cette année a également été l'occasion de faire un point sur les aires de charbonnage autour de Limoges. Ce travail étant encore largement en cours, aucune contribution n'a été intégrée à ce rapport, mais nous pouvons toutefois mentionner la découverte de nouvelles plateformes de charbonnage dans une forêt à proximité de Rochechouart et dans les forêts de Saint-Hilaire-les-Places. Les contacts tissés avec des acteurs locaux devraient dans les années à venir nous permettre de dresser une cartographie de ces espaces charbonnés par le passé pour ensuite procéder à des campagnes d'échantillonnages et d'analyses anthracologiques.

■ Atelier 3 : Les stratégies d'approvisionnement en bois de la ville de Limoges

Lors des précédents PCR, les arrivées de bois dans la ville de Limoges ont rapidement été évoquées, en mentionnant principalement la voie fluviale via le Taurion et la Vienne et plus rarement les voies terrestres représentées à travers des charrettes de bois visibles sur quelques cartes postales anciennes. On considère dès lors que l'essentiel du bois arrive du nord – nord/est de Limoges par le flottage du bois. Or, hormis les bordereaux de flottage du XIXe siècle qui font état des communes d'où proviennent les bois, à ce jour nous ne connaissons aucun document faisant mention de l'origine des bois de construction. C'est pourquoi un important travail a été engagé cette année pour établir des référentiels qui permettront à l'avenir de développer une approche de dendro-provenance (identification des aires d'approvisionnement en bois à partir de l'analyse des bois archéologiques).

La première contribution, réalisée par R. D'Andrea et Ch. Belingard, présente la mise en place d'un référentiel sur les forêts actuelles. Ce travail est une étape incontournable de la démarche de dendro-provenance. En effet, il s'agit d'étudier quatre espaces forestiers situés à environ une vingtaine de kilomètres de Limoges et au quatre points cardinaux pour évaluer notre capacité à le discriminer à partir de l'analyse des patrons de croissance, de l'anatomie du bois, des données génétiques ou encore de la composition isotopique. Grâce à la mise en œuvre d'une approche de cartographie régressive reposant sur les photographies aériennes actuelles et anciennes, les cartes d'État-Major et la carte de Cassini, des parcelles de forêts « anciennes ¹ » ont pu être sélectionnées. Pour le secteur Nord, deux parcelles de la commune de Compreignac ont été sélectionnées, pour le secteur Est une parcelle sur la commune de Bujaleuf, pour la zone sud deux parcelles sur les communes de Nexon et de Saint Hilaire et enfin pour la zone Ouest une parcelle sur la commune de Rochechouart. Après

avoir obtenu l'accord des propriétaires, les chênes les plus imposants dans les parcelles forestières ont été échantillonnés par carottage à l'aide d'une tarière de Presler de 5mm de diamètre. Dans le cadre de cette campagne d'échantillonnage, 10 carottes par espaces forestiers ont été mis de côté pour conduire en 2021 un dosage des isotopes du strontium afin d'amorcer la construction d'un référentiel isotopique régional.

Des feuilles provenant des arbres étudiés ont également été collectées lors de ces campagnes d'échantillonnage pour conduire une analyse génétique régionale. Ce travail réalisé par G. Costa fait l'objet d'une rapide présentation dans le cadre de ce rapport.

La troisième contribution de cet atelier, rédigée par Ch. Belingard, fait état des recherches engagées depuis plusieurs années en dendrochronologie sur notre secteur d'étude. À ce jour, ce sont 17 sites étudiés dans le cadre de son activité professionnelle qui pourront être mobilisés pour constituer un référentiel pour établir la provenance géographique des bois employés dans les bâtiments en pans de bois de Limoges. Pour compléter et affiner ce référentiel dendrochronologique régional, il est nécessaire de rechercher des édifices des XVII^e et XVIII^e siècles, ces derniers étant très peu représentés dans le référentiel actuel. Il semble aussi indispensable de rechercher des bâtiments du XIX^e siècle sur l'ensemble de notre zone d'étude, ce dernier étant totalement absent du référentiel actuel. C'est dans ce but que de premières prospections ont été réalisées cette année dans le secteur sud de notre étude. Deux bâtiments ont d'ores et déjà été sélectionnés.

■ **Atelier 4 : Evolutions/transformations des paysages forestiers et des pratiques sylvicoles**

En cette première année de fonctionnement, les problématiques de cet atelier ont seulement été abordées de manière très succincte au sein des différentes contributions. Les travaux engagés mettent en évidence combien le bois est une ressource indispensable pour le développement d'une ville comme Limoges, il reste donc à savoir quelles sont les conséquences de ces exploitations pluriséculaires sur les dynamiques / les transformations des espaces forestiers. Ce travail sera abordé de manière plus approfondie ultérieurement.

■ **Axe transversal : Pour une recherche participative**

Parce qu'il semble important à l'équipe de ce PCR que les données récoltées ne restent pas au sein d'un groupe de chercheurs mais soient bien communiquées aux habitants de Limoges, il a semblé pertinent d'ouvrir

un nouvel atelier. Ce dernier, repose sur la réalisation d'une enquête auprès des habitants, travailleurs et élus de la ville de Limoges, la conception d'outils pédagogiques à destination des jeunes publics et des familles, la création d'outils de communication pour le grand public et la diffusion dans les médias locaux de la progression de nos recherches. Quatre contributions en font trace. La première contribution réalisée par A.-C Misme et S. Paradis-Grenouillet, présente la démarche d'enquête engagée. La grille d'entretien y est intégralement présentée. À ce jour, seuls deux élus ont pu être interviewés ; afin d'assurer l'anonymat de ces personnes aucun résultat n'est intégré à ce présent rapport. Ce travail sera largement approfondi en 2021 notamment dans le cadre d'un stage de Master 2. La seconde contribution, également conçue par A.-C Misme et S. Paradis-Grenouillet, porte sur les ateliers pédagogiques conçus pour présenter à des élèves de 5^{ème} du collège Beaupeyrat deux aspects de notre recherche : l'archéologie du bâti et la dendrochronologie. Initialement cet atelier avait été conçu pour être réalisé au sein même de la maison de la Boucherie, or la crise sanitaire et la mise en place du plan vigipirate, n'ont pas permis la sortie des élèves de leur établissement. Les supports pédagogiques ont alors été adaptés pour une réalisation dans les salles de classe. Les deux dernières contributions, font état des outils de communication que nous avons développés et employés au cours de cette première année pour faire connaître notre projet au plus grand nombre (plaquette papier, site internet, parution dans le journal vivre à Limoges ou encore reportage sur la télévision locale « 7ALimoges »). Cette démarche est primordiale dans le cadre de nos recherches pour d'une part obtenir un maximum de contacts pour procéder à l'étude des maisons à pans de bois, mais également pour envisager avec les habitants et les élus des stratégies de valorisation/de protection de ces patrimoines qu'ils soient bâtis (les maisons à pans de bois) ou naturels (les espaces forestiers).

Cette première année de PCR a d'ores et déjà engagé d'importants travaux qui seront poursuivis dans les années à venir. Les campagnes de prélèvements sur bois vivants et dans les maisons à pans de bois de Limoges sont d'ores et déjà programmées tout comme la poursuite des études historiques. L'année 2021 devrait également permettre le lancement des premières publications.

Paradis-Grenouillet Sandrine

¹ - Les forêts anciennes sont des espaces sur lesquels le couvert forestiers est constant depuis au moins 200 ans (Pour une synthèse sur les forêts anciennes se reporter à l'ouvrage « Into the woods » Paradis-Grenouillet et al. Eds: <https://www.quae.com/produit/1539/9782759229079/into-the-woods>)

FORTIPOLIS : nouvelles recherches sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées.

L'opération 2020 du PCR Fortipolis correspond à une année complémentaire faisant suite à une autorisation triennale. Elle était, en effet, nécessaire pour obtenir suffisamment de données inédites et significatives et permettre la construction d'une synthèse de qualité à l'issue de ce PCR. Il convenait ainsi d'effectuer les quatre dernières opérations de sondages projetées et une mission d'étude de collections anciennes et inédites. Les travaux prévus dans le volet d'acquisition et de traitement de données bibliographiques, photographiques et Lidar (IGN et missions TRACES) devaient également être achevés.

Outre la campagne réalisée sur la fortification du site de hauteur de la Sioutat à Roquelaure (Gers, sous la direction de Th. Le Dreff), l'année 2020 a ainsi pu voir se réaliser trois opérations de sondages sur les sites de l'Ermitage à Asson (sous la direction d'H. Pradier) et du Castéra de Thèze (sous la direction de Ph. Gardes) dans les Pyrénées-Atlantiques, ainsi que du Tuc de Pouyet/Badet à Geloux (sous la direction de D. Vignaud) dans les Landes.

■ L'Ermitage à Asson

Le site, communément appelé l'Ermitage d'Asson ou l'oppidum d'Asson, se localise à 1,5 km au nord-est du centre bourg de la commune d'Asson (Pyrénées-Atlantiques). Cette fortification de hauteur est installée sur une colline elliptique isolée en forme de piton dont le point haut culmine actuellement à 402 m NGF. Les versants ont été retaillés à une date restant à déterminer et circonscrivent un plateau d'environ 1,5 ha. La surface du site fortifié, fossés inclus, pourrait quant à elle s'étendre sur 2,4 ha (cf. fig.).

Dans les années 1960, le site a fait l'objet d'un relevé général et de sondages menés par J.-Fr. Massié. Ses recherches ont révélé des traces d'occupations relatives au second Âge du Fer, mais peu documentées dans les rapports alors que la bibliographie actuelle date la mise en place du système défensif à partir du XII^e siècle.

Durant le mois d'octobre 2020, une petite opération de terrain de deux semaines a permis de confirmer l'existence d'une occupation de la fin de l'Âge du Fer (I^{er}-II^e siècles av. n. è.), cette fois visible en stratigraphie et datable par le biais du mobilier céramique (cf. fig.). Cette dernière est avérée principalement dans le sondage 2 situé dans la partie sud-ouest de la fortification. C'est à ce jour la seule zone dans laquelle ont été clairement observés des niveaux d'occupation de l'Âge du Fer. Les autres sondages, c'est-à-dire le sondage 1 comprenant une extension dans le fossé et le sondage 3 n'ont pas permis d'observer d'autres

aménagements de type protohistorique malgré la présence de mobilier contemporain.

Les résultats issus des sondages archéologiques laissent penser que les différentes occupations et exploitations de cette colline à partir de la période médiévale jusqu'à nos jours ont perturbé voire détruit les traces d'occupations protohistoriques. Pour mieux appréhender l'histoire complexe de ce site, de nouvelles investigations seraient nécessaires.

■ Le Castéra de Thèze

Le site du Castéra de Thèze (Pyrénées-Atlantiques) a fait l'objet d'une étude spécifique, à travers un relevé Lidar et une campagne de sondages. Il correspond à une enceinte de 26 ha, dont le périmètre atteint 2,5 km, ce qui en fait le site fortifié de loin le plus important au sud de la Garonne (cf. fig.). Le rempart a fait l'objet d'une étude topographique et architecturale. L'ouvrage est constitué d'un talus de terre qui surmonte un gradin taillé à flanc de coteau et un fossé. À l'intérieur de l'enceinte et en deux points, les sondages ont révélé une voie, évoluant en plusieurs phases et par endroits très soignée, au pied du rempart. Elle mesure 6,5 m de large dans le sondage 4 et on peut supposer qu'elle longeait la totalité ou une grande partie de la face interne du rempart. Des vestiges d'occupation très dégradés ont également été observés. Cette première phase a pu être datée de la fin de l'Âge du Fer. Le site ne semble réoccupé ensuite que durant la période médiévale. Un sondage réalisé sur la motte, qui occupe l'angle nord-est de la fortification protohistorique, n'a révélé que des remblais, datés des XII^e et XIII^e siècles. Un sondage mené en contrebas a quant à lui mis en évidence une couche d'occupation et des remblais liés au démantèlement du rempart protohistorique, en lien possible avec l'aménagement de la motte.

■ Le Tuc de Pouyet/Badet à Geloux

Connue depuis 1969, l'enceinte de Pouyet/Badet n'avait jamais fait l'objet de recherches archéologiques. L'opération de sondages de 2020 a permis de montrer une occupation médiévale implantée sur la plateforme de ce site (cf. fig.). En dehors de la céramique commune, aucun autre élément ne permet de statuer sur la fonction exacte de ce site au cours de cette période médiévale, ni même sur la durée réelle de cette occupation. En dehors de cette chronologie médiévale – prouvée par la grande quantité de matériel qu'y a été découvert – c'est l'étude stratigraphique qui permet d'apporter d'autres renseignements chronologiques, avec notamment l'étude du fossé ouest du site. En effet, on peut affirmer que ce fossé existait avant la fin du Bas-Empire romain

et qu'il était déjà entretenu. La plateforme de l'actuelle enceinte était donc déjà détachée du plateau situé à l'ouest, séparée de celui-ci par un fossé. On sait aussi que les talus de l'enceinte étaient déjà implantés lors de l'occupation du site au Moyen Âge, à une date encore indéterminée. Cependant, en l'état actuel des recherches, il est impossible d'avoir plus d'informations sur les périodes chronologiques intermédiaires à ces faits.

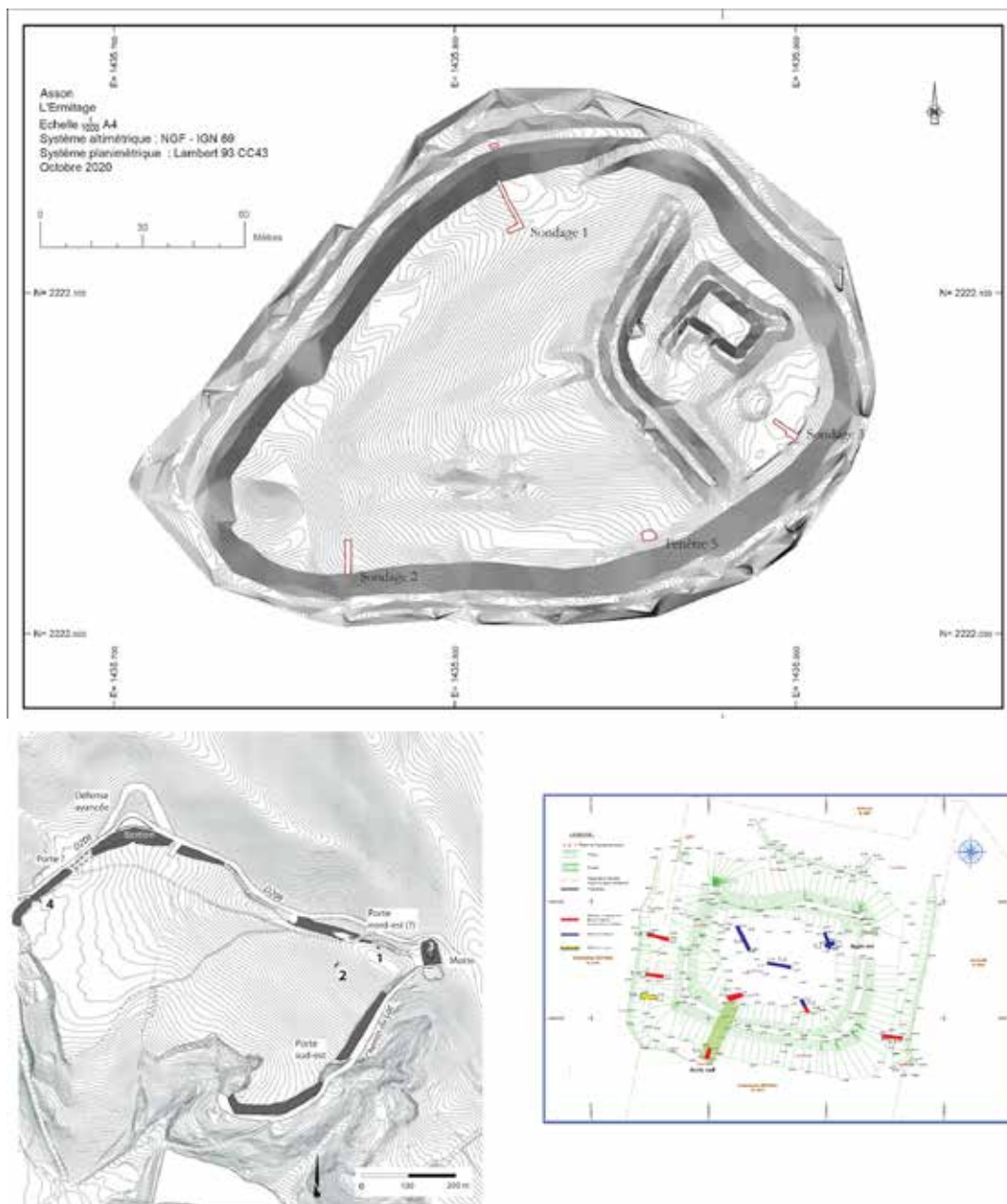
■ Les collections anciennes

La mission d'étude réalisée en 2020 au dépôt archéologique d'Hasparren s'est notamment consacrée à la collection Gaudeul du site d'Alçay à Maidekoralia (Pyrénées-Atlantiques) sondé en 1984 et à la collection Arambourou du site de Vignès à Tercis (Landes) sondé en 1968. Le mobilier céramique, inédit

et en quantité importante, a permis d'offrir un nouveau point de comparaison pour le second Âge du Fer dans la basse vallée de l'Adour et une référence pour la fin de l'Âge du Fer en Soule.

À l'issue de l'achèvement du rapport de synthèse, une restitution des résultats (déjà entamée dans deux articles parus en 2020-2021) sous la forme d'une journée d'étude est envisagée. Compte tenu du retard accumulé par la recherche sur l'important corpus régional des habitats de hauteur fortifiés protohistoriques (500 sites potentiels), le PCR aura permis de pointer l'ampleur des lacunes, d'offrir de nouveaux jalons d'étude mais surtout de jeter les bases de travaux futurs.

Gardes Philippe, Le Dreff Thomas,
Pradier Hubert et Vignaud Didier



FORTIPOLIS - En haut : L'Ermitage à Asson. MNT (d'après F. Callède, Inrap) et localisation des sondages archéologiques (H. Pradier) ;
en bas à gauche : Le Castéra de Thèze. Plan de l'enceinte et localisation des sondages (Ph. Gardes) ;
en bas à droite : Le Tuc de Pouyet à Geloux. Relevé et localisation des sondages (D. Vignaud).

Bibliographie archéologique régionale

2 0 2 0

Cette bibliographie a été réalisée à partir :

- des documents (revues, monographies, actes de colloques) détenus par les services de documentation de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Nouvelle-Aquitaine,
- des informations transmises par les auteurs des notices du présent BSR.

Ces bibliographies, ainsi que celles publiées dans chacun des bilans scientifiques de la région Nouvelle-Aquitaine sont en ligne sur le site de la DRAC.

Le catalogue en ligne de notre bibliothèque est accessible sur : <https://pmb.culture.fr/>

PLUSIEURS PÉRIODES

- Abadie 2020
- Abadie Stéphane, *L'abbaye d'Arthous*, Bordeaux : *Le Festin*, 80 p.
- Artigau et al. 2020
- Artigau Grégory-Henri, Javierre Cédric, Ortéga Daniel, « Surveillances archéologiques à Oloron-Sainte-Marie : la Place des Oustalots et la rue des Barats », *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 32, p. 53-58.
- Balout 2020
- Balout Martine, « Périgieux insolite et remarquable », *Le Festin*, 113, p. 64-71.
- Bertran 2020
- Bertran Pascal, « Les dépôts estuariens et dunaires holocènes de la côte atlantique à Soulac-sur-Mer », *Quaternaire*, 31, p. 213-248.
- Bochaca 2020
- Bochaca Michel, « Bordeaux et la Gironde. Mots et représentations à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 26, p. 35-46.
- Bost et al. 2020
- Bost Jean-Pierre, Maurin Louis, Roddaz Jean-Michel, « Portraits de Bordeaux de l'Antiquité à 2020 », Bordeaux : Confluences, *Aquitania*, 240 p.
- Bourel le Guilloux 2020
- Bourel le Guilloux Christophe, « Bateaux monuments historiques. Balisage, baliseurs et clapotis : Bateaux de service, yachts classiques, bateaux de travail », Bordeaux, Direction régionale des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine, 12 p.
- Bourel Le Guilloux 2020
- Bourel Le Guilloux C. (Dir.), « Monuments historiques de Charente-Maritime », ouvrage collectif sous la direction de Christophe Bourel Le Guilloux. Bordeaux, HC. Éditions Hervé Chopin, 2020, 240 p.
- Chaume 2020
- Chaume Alain, « Libourne, une bastide portuaire entre vignes et rivières », *Revue historique et archéologique du Libournais et de la vallée de la Dordogne*, 316, p. 37-68.
- Chevillot, Moissat. 2020
- Chevillot Christian, Moissat Jean-Claude, « Nouvelles terres cuites architecturales et productions tuilières de la Double et du Landais (XVIe-XIXe siècles) », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 193-214.
- Christiaens 2020
- Christiaens Daniel, « La bastide de Lamontoie ressorts et coseigneurs XIIIe – XVIIIe siècle », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147, p. 435-451.
- Dachary et al. 2020
- Dachary Morgane, Merlet Jean-Claude, Plassard Frédéric, « Le Magdalénien supérieur dans le sud de l'Aquitaine. Réflexion à partir des archéoséquences de la grotte Bourrouilla (Arancou, Pyrénées-Atlantiques) et de l'abri du Grand Pastou (Sorde-l'Abbaye, Landes), in Straus Lawrence Guy et Langlais Mathieu (dir.), Corrélation chrono-stratigraphiques et interactions culturelles au cours du Magdalénien entre l'Espagne cantabrique et le Sud-Ouest de la France... et au-delà, Paris », *Société préhistorique française*, p.6588.
- Dardaoud 2020
- Dardaoud Christine, « La toponymie et la microtoponymie (étude des noms de lieux – étude des noms des parcelles) au service de pages d'une histoire des lieux. Exemple du microtoponyme « salemansé » rencontré en Corrèze », *Bulletin de la société scientifique historique et archéologique de la Corrèze* t. 142, p. 279-302.
- Delagnes 2020
- Delagnes Charline, « Tarbes, de la ville antique au bourg médiéval », *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 32, p. 109-114.

- Delagnes 2020
- Delagnes Charline, « Un chaland monoxyle à Angoumé », *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 32, p. 105-108.
- De Neuville 2020
- De Neuville Alain, « L'église Notre-Dame de Lanton », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 185, p. 47-55.
- Devos 2020
- Devos Cécile, « Pau, le jour et la nuit du Hédas », *Le Festin*, 114, p. 116-123.
- Dieudonné-Glad 2020
- Dieudonné-Glad Nadine, « Les archives du père Camille de la Croix numérisées et consultables en ligne, une « mine » pour les archéologues et les historiographes », *Journées archéologiques 2019, Bulletin de liaison et d'information de l'AAPC*, 48, 2020, p. 67
- Dumontier et al. 2020
- Dumontier Patrice, Armand Dominique, Chassevent Bernard, et al., « L'abri det Caillaü à Accous », *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 32, p. 91-100.
- Dussol 2020
- Dussol Dominique, « Bordeaux de portes en portes », *Le Festin*, 114, p. 104-115.
- Duvert 2020
- Duvert Michel, « Zurgintza, l'art des maisons à ossature de bois en Vasconie - 7 - La quête du beau », *Ikuska*, 45, p. 19-42.
- Fillon 2020
- Fillon Caroline, « Femmes artistes : confidentielles mais audacieuses », *Le Festin*, 115, p. 98-105.
- Gerber 2020
- Gerber Frédéric, « Les « Pièces de la Chaume » à Saint-Benoit (Vienne). Sur les traces des ingénieurs d'Armand Duffaud enquêtant sur l'aqueduc du Cimeau », *Journées archéologiques 2019, Bulletin de liaison et d'information de l'AAPC*, 48, 2020, p. 15
- Guillin 2020
- Guillin André, « À la recherche de Gabriel Masneuf, maître-tuilier et de ses descendants du XVIe au XVIIIe siècles à Vanxains », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 215-250.
- Guindet 2020
- Guindet Amandine, « Entre océan et Pyrénées : Saint-Jean-de-Luz et Ciboure », *Le Festin*, 114, p. 16-27.
- Hambücken 2020
- Hambücken Anne, « Les pierres à empreinte merveilleuse de la Gironde », *Aquitaine Historique*, 141, p. 6-12.
- Indino 2020
- Indino Giuseppe, « Voies fluviales navigables dans les Trois Gaules et la Narbonnaise entre le deuxième âge du Fer et l'époque romaine. Un premier cadre d'ensemble », *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 32, p. 79-90.
- Lados 2020
- Lados Norbert, « Les moulins de Preignac », *Aquitaine Historique*, 141, p. 13-18.
- Lalanne-Gruey 2020
- Lalanne-Gruey Franck, « Des châteaux sur la lande : Pirette et Caplanne à Callen », *Bulletin de la Société de Borda*, 540, p. 437-462.
- Martin 2020
- Martin Roderic, « De l'oratoire du Bernet à la basilique mineure de Notre-Dame », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 186, p. 56-66.
- Milor, Redien-Lairé 2020
- Milor Frédéric, Redien-Lairé Christine, « L'expérimentation de l'Institut National de Recherches en Archéologie Préventive (Inrap) au Centre de Conservation et d'Étude (CCE) du Service Régional de l'Archéologie de Poitiers, DRAC Nouvelle Aquitaine – site de Poitiers », *Journées archéologiques 2019, Bulletin de liaison et d'information de l'AAPC*, 48, 2020, p. 75.
- Morizet 2020
- Morizet Clair, « Les heures de l'abbaye de Clairac », *Le Festin*, 113, p. 112-118.
- Mousset 2020
- Mousset Hélène, « Un Arkéothon vu par des archéologues », *Patrimoines du Sud* [En ligne], 12 | 2020, mis en ligne le 01 septembre 2020. [url : <http://journals.openedition.org/pds/5776>]
- Pernot et al. 2020
- Pernot Michel, Lassalle Maryse, Fernandez Alexandre, et al., *Des hommes et du fer en Aquitaine : XVIIIe-XXe siècles - Mémoire d'industries*, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 282 p.
- Platel 2020
- Platel Jean-Pierre, « Les matériaux de construction d'origine géologique mis en œuvre dans le Brulhois au sud-ouest d'Agen », *Revue de l'Agenais*, 147/4, p. 339-366.
- Renou et al. 2020
- Renou Sylvie, Mallye Jean-Baptiste, Boudadi-Maligne Myriam, et al., « Meitat chen, meitat porc, Le castrum du Castéra de Langoiran », in : Boudadi-Maligne Myriam, Mallye Jean-Baptiste, *Relations hommes – canidés de la préhistoire aux périodes modernes*, Pessac : Ausonius éditions, collection DAN@ 3, 2020, p. 185-203.
- Salmon-Dalas 2020
- Salmon-Dalas Martine, « Le Mas-d'Agenais : l'église au Rembrandt », *Le Festin*, 115, p. 64-71.
- Vignaud 2020
- Vignaud Didier, « Archéologie forestière des Landes de Gascogne. Méthodologies et techniques efficaces », *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 32, p. 59-69.

PREHISTOIRE

- Ard, Mens 2020
- Ard Vincent, Mens Emmanuel, « Le mégalithisme entre Loire et Charente. Nouvelles méthodes, nouveaux outils, nouvelles questions », *Le Picton*, 2020 p. 22-26.
- Ard 2020
- Ard Vincent, « Dans le ventre des « géants ». Dater la construction des tumuli de Tusson grâce aux outils des carriers », *Le Picton*, 2020, p. 33-36.
- Balzeau et al. 2020
- Balzeau Antoine, Turq Alain, Talamo Sahra, et al., « Pluridisciplinary evidence for burial for the La Ferrassie 8 Neandertal child », *Scientific Reports*, 10, 1.
- Baritaud 2020
- Baritaud Thierry, « Le spéléologue Norbert Casteret, découvreur des gravures de Bara-Bahau (Le Bugue), en Périgord », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 147/1, p. 5-18.
- Beau et al. 2020
- Beau Marylène, Grelier Aliette, Mayeux Josette, et al., « La halle-hôtel de ville du Bugue », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 147/1, p. 59-66.
- Bertran et al. 2020
- Bertran Pascal, Andrieux Eric, Bateman Mark, et al., « Mapping and chronology of coversands and dunes from the Aquitaine basin, southwest France », *Aeolian Research*, 47.
- Cazenave et al. 2020
- Cazenave Marine, Radović Davorka, Hoffman Jakobus, et al., « L'homme de Néandertal (Krapina et Regourdou 1), l'homme moderne fossile (Chancelade 1) et la rotule humaine existante : un aperçu de l'intérieur », *Paléo*, 30 / 2, p. 7691.
- Chauvière, Kaeser 2020
- Chauvière François-Xavier, Kaeser Marc-Antoine, « Du Bout-du-Monde (Les Eyzie, Dordogne) jusqu'à Neuchâtel (Suisse) : itinéraire et nature d'une collection d'art mobilier paléolithique », *Bulletin de la société préhistorique française*, 117/2, p. 209-231.
- Cheillot, Moissat 2020
- Cheillot Christian, Moissat Jean-Claude, « La grotte sépulcrale de Villeverneix. Commune de Neuvic-sur-Isle », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 5-22.
- Colmont 2020
- Colmont G., « Imagerie par microscopie optique et cathodoluminescence pour déterminer l'origine des matériaux de construction des mégalithes. Le monument ruiné dit « La table du Roy » à Juicq (Charente-Maritime), *Annales de la société des sciences naturelles de Charente-Maritime*, 11, 2, p. 165-172.

- Courbin 2020
- Courbin Paul, Brenet Michel., Michel Alexandre, et al., « Spatial analysis of the late Middle Palaeolithic open-air site of Bout-des-Vergnes (Bergerac, Dordogne) based on lithic technology and refitting », *Journal of Archaeological Science : Reports*, 32.
- Delluc 2020
- Delluc Brigitte, Delluc Gilles, « Le fabuleux « trésor » de Lascaux, découvert au Bugue chez l'abbé A. Glory », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 147/1, p. 35-54.
- Delluc 2020
- Delluc Brigitte, Delluc Gilles, « La grotte ornée de Sous-Grand-Lac à Meyrals. Révision de la décoration et apports nouveaux », *Préhistoire du Sud-Ouest*, 28 / 1, p. 41-54.
- Demars 2020
- Demars Pierre-Yves, « Economie du Renne et paléogéographie du nord de l'Aquitaine au Paléolithique supérieur. Modèles actuels et hypothèses archéologiques », *Préhistoire du Sud-Ouest*, 28 / 1, p. 3-40.
- Douka et al. 2020
- Douka Katerina, Chiotti Laurent, Nespoulet Roland, et al., « A refined chronology for the Gravettian sequence of Abri Pataud », *Journal of Human Evolution*, 141.
- Delpech 2020
- Delpech Françoise, « Biostratigraphie et datations de la fin des temps glaciaires. Nouvelles visites des faunes de quelques gisements du Grand Sud-ouest de la France », *Paléo*, 30 / 2, p. 92-106.
- Ducasse et al. 2020
- Ducasse Sylvain, Pétillon Jean-Marc, Aubry Thierry, et al., « The Abri Casserole (Dordogne, France): Reassessing the 14C Chronology of a Key Upper Paleolithic Sequence in Southwestern France », *Radiocarbon*, 62, 2, p. 124.
- Fat Cheung 2020
- Fat Cheung Célia, « Lithic perspectives on the Late Upper Palaeolithic in the French Pyrenees », *Quaternary International*, 564, p. 1636.
- Feruglio et al. 2020
- Feruglio Valérie, Bourdier Camille, Aujoulat Norbert, « Cussac cave Gravettian parietal art (Dordogne, France): Updated inventories and new insights into Noaillian rock art », *Journal of Archaeological Science : Reports*, 32.
- Frick 2020
- Frick Jens Axel, « Nouvelle étude et analyses complémentaires sur le Keilmesser à coup de tranchet du site Abri du Musée aux Eyzies », *Paléo*, 30 / 2, p. 138-162.
- Gaussein, Primault 2020
- Gaussein P., Primault J., « La culture magdalénienne en place dès 17 700 BP ? L'apport de l'art mobilier du Taillis des Coteaux (Antigny, Vienne) », In : M. Sepulveda, E. Robert, P. Paillet, N. Melard, E. Man-Estier (dir.), *Caractérisation, continuités et discontinuités des manifestations graphiques des sociétés préhistoriques*, XVIII^e Congrès Mondial de l'UISPP, Session XXVIII-4, Paris, 4-9 juin 2018, Archeopress Publishing LTD, volume 3, 2020, pp. 47-61.
- Gay et al. 2020
- Gay Marine, Plassard Frédéric, Müller Katharina, et al., « Relative chronology of Palaeolithic drawings of the Great Ceiling, Rouffignac cave, by chemical, stylistic and superimposition studies », *Journal of Archaeological Science : Reports*, 29.
- Guély et Lachaud 2020
- Guély Marguerite et Lachaud Cyril, « Hommage aux deux premiers préhistoriens de notre société », *Bulletin de la société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. 142, pp. 7-10.
- Hambücken 2020
- Hambücken Anne, « Prouesses néolithiques : le transport et l'édification des mégalithes », *Aquitaine Historique*, 140, p. 9-14.
- Jaubert et al. 2020
- Jaubert Jacques, Feruglio Valérie, Fourment Nathalie, *Grotte de Cussac en Dordogne -30000*, Bordeaux : Confluences, 209 p.
- Jouteau 2020
- Jouteau Armance, Feruglio Valérie, Lacanette Delphine, et al., « Understanding the perception and appropriation of space in Palaeolithic decorated caves: New methods and tools, with the examples of Cussac and Lascaux caves », *Rock Art Research*, 37, 2, p. 137154.
- Kacki et al. 2020
- Kacki Sacha, Trinkaus Erik, Schotsmans Eline, « Complex mortuary dynamics in the Upper Paleolithic of the decorated Grotte de Cussac, France », *Proceedings of the National Academy of Sciences*.
- Kerouanton, Boulestin 2020
- Kerouanton Isabelle, Boulestin Bruno, « Au pied du Camp de Recoux, le Champ des Rochers à Soyaux (Charente) : de l'occupation néolithique au complexe funéraire et/ou cultuel de la fin de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer » In : *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 117, n°1, 2020, pp. 103-132. DOI : <https://doi.org/10.3406/bspf.2020.15080>. www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_2020_num_117_1_15080
- Langlais 2020
- Langlais Mathieu, « Des segments chronoculturels au modèle archéo-stratigraphique du Magdalénien dans le Sud-Ouest français (21 000-16 000 cal. BP) », in Straus Lawrence Guy et Langlais Mathieu (dir.), *Corrélations chrono-stratigraphiques et interactions culturelles au cours du Magdalénien entre l'Espagne cantabrique et le Sud-Ouest de la France... et au-delà*, Paris, *Société préhistorique française*, p.109135.
- Langlais et al. 2020
- Langlais Mathieu, Delvigne Vincent, Jacquier Jérémie, et al., « Variations socio-économiques et temporalités des occupations de plein air du Laborien ancien à Port-de-Penne », *Bulletin de la société préhistorique française*, 117/3, p. 409-457.
- Langlais et al. 2020
- Langlais Mathieu, Chevallier Aude, Fat Cheung Célia, et al., « The pleistocene-holocene transition in Southwestern France: A focus on the laborian », *Quaternary International*, 564, p. 3747.
- Langlais et al. 2020
- Langlais Mathieu, Fat Cheung Célia, Laroulandie Véronique, et al., « Dix mille ans de peuplement humain sur le versant nord des Pyrénées (21000-11000 cal BP) entre unification et régionalisation culturelles », *Munibe Antropologia-Arkeologia*.
- Laporte et al. 2020
- Laporte Luc, Ard Vincent, Bizien-Jaglin Catherine, Blanchard Audrey, Fromont Nicolas et al., « Enclore l'espace : enceintes fossoyées du Néolithique dans l'Ouest et le Centre-Ouest de la France », *L'Archéologue*, (Dossier : Cercles sacrés. Les enceintes du Néolithique), 154, 2020, pp.38-43.
- Mathé et al. 2020
- Mathé V., Bruniaux G., Legrand V. et Lévêque F., « Explorer la face cachée de l'iceberg – La prospection géophysique », *Le Picton*, 263, 2020, p. 27-29.
- Mathias, Bourguignon 2020
- Mathias Cyrielle, Bourguignon Laurence, « Cores-on-flakes and ramification during the middle palaeolithic in Southern France: A gradual process from the early to late middle palaeolithic ? », *Journal of Archaeological Science: Reports*, 31.
- Mathias et al. 2020
- Mathias Cyrielle, Bourguignon Laurence, Brenet Michel, et al., « Between new and inherited technical behaviours: a case study from the Early Middle Palaeolithic of Southern France », *Archaeological and Anthropological Sciences*, 12, 7, p. 146.
- Marticorena et al. 2020
- Marticorena Pablo, Mens Emmanuel, Bichot Francis, et al., « Le site de Burguista (Ahaxe-Alciete-Bascassan, Pyrénées-Atlantiques) et les sépultures en fosse sous dalle mégalithique dans les Pyrénées occidentales », *Bulletin de la société préhistorique française*, 117/3, p. 512-515.
- Maureille et al. 2020
- Maureille B., Faivre J.-P., Gravina B., Rigaud S., Madelaine S., Bessou M., Couture-Veschambre C., « la grotte Castaigne (Commune de Torsac, Charente, France). Présentation d'un site méconnu riche en vestiges humains (dont des néandertaliens) », *Paléo*, 20, p. 196-221.
- Paillet 2020
- Patrick Paillet, Paillet Elena, Nôus Camille, « La grotte ornée de la Mairie (Teyjat, Dordogne, France) dans les musées. Fragments d'un discours symbolique », *Paléo*, 30 / 2, p. 222-249.
- Partiot et al. 2020
- Partiot Caroline, Trinkaus Erik, Knüsel Christopher, « The Cro-Magnon babies: Morphology and mortuary implications of the Cro-Magnon immature remains », *Journal of Archaeological Science : Reports*, 30.
- Pétillon et al. 2020
- Pétillon Jean-Marc, Gardère Philippe, Langlais Mathieu, et al., « Les plus anciens peuples humains du bassin d'Arudy », *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 32, p. 7-13.
- Petrognani, Robert 2020
- Petrognani Stéphane, Robert Éric, « Dating without dates: Stylistic and thematic chronologies in the Paleolithic painted caves of Les Bernoux and Saint-Front (Dordogne, France) », *Journal of Archaeological Science : Reports*, 31.
- Poncet, Mens 2020
- Poncet D. et Mens E., « Les dolmens du Haut-Poitou : où les bâtisseurs sont-ils allés chercher les pierres ? », *Le Picton*, 263, 2020, p. 30-32.

- Poplin 2020
- Poplin François, « Le bison en os de baleine d'Isturitz », *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 32, p. 27-28.
- Primault *et al.* 2020
- Primault J., Brou L., Bouché F., Cateau C., Gaussein P., Gioé A., Griggo Ch., Houmard C., Le Fillâtre V., Peschoux C., « L'émergence du Magdalénien : rythme des changements techniques au cours du 18^{ème} millénaire BP au Taillis des Coteaux (Antigny, Vienne, France). In : M. Langlais, L. Strauss (dir.), *Corrélations chrono-stratigraphiques et interactions culturelles au cours du Magdalénien entre l'Espagne cantabrique et le Sud-Ouest de la France... et au-delà*, XVIII^e Congrès Mondial de l'UISPP, Session XVII-2, Paris, 6 juin 2018, Société préhistorique française, 2020, pp. 205-231.
- Raux 2020
- Raux Pascal, Lemaire Claude, « Deux nouvelles Venues dans le Périgord-Quercy », *Préhistoire du Sud-Ouest*, 28 / 2, p. 147156.
- Reiche *et al.* 2020
- Reiche Ina, Trosseau Antoine, Müller Katharina, et al., « Analyses non invasives *in situ* des œuvres préhistoriques de la grotte de Font-de-Gaume pour une meilleure connaissance du décor pariétal polychrome et de son organisation », *Paléo*, 30 / 2, p. 262-317.
- Ropiot *et al.* 2020
- Ropiot Virginie, Marticorena Pablo, Djerbi Hatem, et al., « Acquis récents sur l'occupation funéraire du plateau de Lannemezan et éclairage nouveau pour le piémont ouest-pyrénéen au Néolithique final. L'ensemble monumental du site de l'Arsenal/CM 10, *Gallia Préhistoire*, p. 5-65.
- Sécher 2020
- Sécher Anthony, « Le Magdalénien moyen ancien dans le Sud-Ouest de la France. Essai d'approche paléogéographique des traditions culturelles », Straus Lawrence Guy et Langlais Mathieu (dir.), *Corrélations chrono-stratigraphiques et interactions culturelles au cours du Magdalénien entre l'Espagne cantabrique et le Sud-Ouest de la France... et au-delà*, Paris, Société préhistorique française, p.4163.
- Simonet 2020
- Simonet Aurélien, « Tercis : un premier jalon du Gravettien récent des Pyrénées », *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 32, p. 15-26.
- Simonet 2020
- Simonet Aurélien, « Le trésor préhistorique de l'abbaye d'Arthous », *Le Festin*, 113, p. 72-89.
- Taylor 2020
- Taylor Alexis, Rué Mathieu, Bernard-Guelle Sébastien, et al., « L'industrie sur quartzite du site de Bidau à Garlin (Pyrénées-Atlantiques, France) : Acheuléen *versus* Moustérien ? », *Paléo*, 30 / 2, p.280-318.
- Texier 2020
- Texier Jean-Pierre, Discamps Emmanuel, Gravina Brad, et al., « Les dépôts de remplissage de l'abri inférieur du Moustier (Dordogne, France) : lithostratigraphie, processus de formation et évolution du système géomorphologique », *Paléo*, 30 / 2, p.320-345.
- Verdin *et al.* 2020
- Verdin Florence, Fierro-Mircovich Sophie, « La restauration d'une cuve en clayonnage découverte à la Lède du Gup (Grayan-et-L'Hôpital, Gironde). Un exemple de collaboration pluridisciplinaire », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 162, p. 41-48.
- Villotte *et al.* 2020
- Villotte Sébastien, Thibault Adrien, Sparacello Vitale, « Disentangling Cro-Magnon: The adult upper limb skeleton », *Journal of Archaeological Science : Reports*, 33.
- Zanolli *et al.* 2020
- Zanolli Clément, Genocchio Lisa, Tournepiche Jean-François, Mazurier Arnaud et Macchiarelli Roberto, « The Neanderthal mandible BD 1 from La Chaise-de-Vouthon Abri Bourgeois-Delaunay (Charente, Southwestern France, OIS 5e). Dental tissue proportions, cortical bone distribution and endostructural asymmetry », *Paleo*, 30-2 | 2020, p. 346-359. PALEO [Online], 30-2 | 2020, Online since 30 September 2020, connection on 25 May 2023. URL: <http://journals.openedition.org/paleo/5847>; DOI: <https://doi.org/10.4000/paleo.5847>.
- Baudry *et al.* 2020
- Baudry A., Maitay C., Vacher S. et Bouchette A., avec la coll. de Larmignat B., « Cuisiner et manger au Bronze final IIIa : L'exemple des Jardins de Ribray à Épannes (Deux-Sèvres) ». In : Auxiette G., Mougne C., Peake R. et Toulemonde F. dir., *Autour de la table : l'alimentation à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer. Actes de la journée thématique du Musée d'Archéologie Nationale (Saint Germain-en-Laye, 3 mars 2017)*, suppl. n° 6 au bulletin de l'APRAB, 2020, p. 163-179.
- Ceinturet 2020
- Ceinturet Yoann, « L'urne cinéraire du premier Âge du Fer de Lesparre-Médoc : réinterprétation d'une découverte ancienne », *Les cahiers Méduiliens*, 74, p. 5-18.
- Chevillot 2020
- Chevillot Christian, « La céramique du Bronze Final de la grotte de la Martine à Domme », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 5-22.
- Chevillot, Hiriart 2020
- Chevillot Christian, Hiriart Eneko, « Les opérations archéologiques menées à La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix) en 2020 », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 57-92.
- Dumas *et al.* 2020
- Dumas Antoine, Chopin Jean-François, Souquet Isabelle, « La tombe du monument B.121.6 du site de Pindères (47) : un dépôt exceptionnel de la fin du premier âge du Fer », *Aquitania*, 36, p. 73-92.
- Dumontier, Pétillon 2020
- Dumontier Patrice, Pétillon Jean-Marc, « Un crochet en bois de cervidé de l'âge du Bronze ancien en vallée d'Aspe », *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 32, p.37-39.
- Gardes, Le Dreff 2020
- Gardes Philippe, Le Dreff Thomas, « Nouveaux regards sur les fortifications protohistoriques du sud-ouest de la France. Apport des opérations de sondages menées dans le cadre du projet FORTIPOLIS », *Aquitania*, 36, p. 93-112.
- Gomez de Soto 2020
- Gomez de Soto J., « Le fragment de balance en bois de cerf du Bronze final de la grotte du Quéroly à Chazelles (Charente). Datation radiocarbone » *Bulletin de l'APRAB*, 18, 2020, p. 191.
- Gomez de Soto 2020
- Gomez de Soto J., « Balances de l'âge du Bronze de Charente » *Bulletin de la société archéologique et historique de la Charente*, 176, 2020, p. 57-61.
- Gomez de Soto *et al.* 2020
- Gomez de Soto J., Hillairet J.-L., Rousseau J., « La céramique du Bronze moyen 1 de la source de la Grand-Font, Le Douhet (Charente-Maritime) » *Bulletin de l'APRAB*, 18, 2020, p. 169.
- Gomez de Soto *et al.* 2020
- Gomez de Soto J., Vernou C., Hillairet J.-L., Kerouanton I., « La céramique d'une fosse du Bronze Final IIIa du site de l'école Emile Combes à Saintes (Charente-Maritime) », *Revue archéologique de l'ouest*, 36, 2020, p. 75-88.
- Hantrais 2020
- Hantrais Juliette, Mathé Vivien, Corfmat Pauline, et al., « Regards croisés sur le sanctuaire laténien de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix, Dordogne) : confrontation des données géophysiques et archéologiques », *Archéo Sciences*, 45-2, p. 43-54.
- Kerouanton 2020
- Kerouanton I., « Les Sablons, à Gond-Pontouvre (Charente, Nouvelle-Aquitaine) : fosses profondes, enclos funéraire et habitat(s) ouvert(s). Un secteur fréquenté du Mésolithique à l'âge du Bronze final », *Bulletin de l'APRAB*, 18, 2020, p. 22.
- Lemaire *et al.* 2020
- Lemaire Alexandre, Ancel Marie-José, Béague Nadine, et al., « Dax (Landes), "Village Alzheimer, rue Pascal Lafitte", une nécropole à crémation et un dépotoir du Premier âge du Fer », *Aquitania*, 36, p. 51-71.
- Merleau *et al.* 2020
- Merleau Marie-Luce, Lagarrigue Anne, Rouquet Jérôme, « Le site de La Marinière à Saint-Sylvestre-sur-Lot (Lot-et-Garonne) : l'occupation cyclique d'un rebord de terrasse en rive droite du Lot », *Aquitania*, 36, p. 35-50.
- Mouret 2020
- Mouret Claude, « Le site archéologique de Chabrely (c. de Benayes, Corrèze) » *Travaux d'archéologie limousine* t. 40, p. 11-26.
- Sarrazin 2020
- Sarrazin E., Veau E., « Châtelailon-Plage (17), la Colline d'Angoute phase 3 », *La lettre d'Archéaunis*, 52, 2020, p. 5-10.

PROTOHISTOIRE

- Alcantara *et al.* 2020
- Alcantara Aurélien, Behague Bertrand, Dumas Antoine, « Nouvelles données sur l'occupation du sol du Néolithique final à l'âge du Bronze ancien sur le territoire de Bordeaux Métropole », *Aquitania*, 36, p. 13-24.

- Seigne 2020
- Seigne Jacques, Leroy-Souquet Isabelle, « Une sépulture du premier âge du Fer sur le tumulus Serres-Castet 5 », *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 32, p.41-52.
- Vignaud 2020
- Vignaud Didier, Merlet Jean-Claude, Malaka Stéphane, « Un dépôt de bronzes du Bronze final dans le bassin de l'Adour : Lagrange à Saint-Martin-d'Oney (Landes) », *Aquitania*, 36, p. 25-34.

ANTIQUITE

- Artigau, Javiere 2020
- Artigau Grégory-Henry, Javiere Cédric, « Intervention autour de la villa aquitano-romaine de Borderouge, Goès », *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 32, p. 101-103.
- Aupert 2020
- Aupert Pierre, « Guérir à Sanxay », *Le Picton*, 262, 2020, p.30-32.
- Baigl *et al.* 2020
- Baigl Jean-Philippe, Camus Adrien, Dayrens Olivier, Lebaron Vincent, Letuppe Jonathan et Mathé Vivien, « Le port antique de Saintes/Mediolanum (Charente-Maritime) », *Gallia*, 77-1 | 2020, 419-431, mis en ligne le 29 avril 2021, consulté le 24 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/gallia/5358> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gallia.5358>
- Baret 2020
- Baret Florian, « Lieux de culte et agglomérations antiques. Formes d'intégration et topographie urbaine dans les cités du Massif central », *Siècles [en ligne]*, n°48, mis en ligne le 24 février 2020 [url : <http://journals.openedition.org/siecles/docannexe/image/6182/img-8.jpg>]
- Bedon 2020
- Bedon Robert, « Apports de la correspondance de Ruricius, évêque de Limoges (fin du Ve – début du VIe siècle) à l'archéologie limousine », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 40, p. 79-92.
- Blanchard, Bolle 2020
- Blanchard Florian, Bolle Annie, « Un probable sanctuaire périurbain et trois nouvelles divinités pictonnes mises au jour lors d'un diagnostic sur le site de Port Boinot à Niort (Deux-Sèvres) », *Journées archéologiques 2019, Bulletin de liaison et d'information de l'AAPC*, 48, 2020, p 9.
- Blanchard, Bolle 2020
- Blanchard F., Bolle A., « Trois déesses retrouvées à Niort sur le site de Port Boinot », *Bulletin de la société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime*, 47, 2020, p. 37-39.
- Bost 2020
- Bost Jean-Pierre, « Snobisme onomastique à Augustoritum ? » *Travaux d'archéologie limousine*, t. 40, p. 53-60.
- Bouet 2020
- Bouet Alain (dir.), « Barzan IV. L'entrepôt de la palisse à Barzan (charente-maritime), port des santons, et les entrepôts urbains et périurbains dans les provinces gauloises », *Mémoires 57, supplément 41*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2020, 776 p.
- Bouet 2020
- Bouet Alain, « Se baigner au port des Santons : Barzan », *Le Picton*, 262, 2020, p. 24-29.
- Bourgueil 2020
- Bourgueil B., « Environnement géologique et hydrogéologique de l'aqueduc de Saintes », *Bulletin de la société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime*, 47, 2020, p. 86-92.
- Caron 2020
- Caron J., « Mosaïques antiques en Poitou », *L'Actualité Nouvelle-Aquitaine*, 8 avril 2020 [en ligne]. URL: <https://actualite.nouvelle-aquitaine.science/mosaïques-antiques-en-poitou/>
- Casado 2020
- Casado Célia, « Une mosaïque bordelaise de l'Antiquité tardive : changement d'attribution et restauration », *Revue archéologique de Bordeaux*, 111, p. 9-27.

- Cayre, Bernier 2020
- Cayre Morgane et Bernier Nicolas, « Les aménagements de berge romains de l'agglomération de Vieux-Poitiers à Naintré (Vienne) », *Gallia*, 77-1, 2020, 411-417, mis en ligne le 29 avril 2021, consulté le 24 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/gallia/5437> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gallia.5437>
- Charrier, Maurin 2020
- Charrier R., Maurin L., « Découverte à Lucérat, suivi de description et interprétation du fragment d'une corniche corinthienne à moulures orbées découverte à Lucérat », *Bulletin de la société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime*, 47, p.84-85.
- Chevallot 2020
- Chevallot Christian, « Enquête sur la voie gauloise de long parcours de Ouesona à Aginnum. 2. Le segment de la Pouleille à Mouleydier », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 93-114.
- Chevallot 2020
- Chevallot Christian, Hiriart Eneko, « Le protomé de Silène étrusque du sanctuaire de La Peyrouse (Saint-Félix-de-Villadeix) », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 115-120.
- Chevallot, de Bonfils 2020
- Chevallot Christian, de Bonfils Ghislain, « Un site métallurgique gaulois à La Vernelle (Saint-Félix-de-Villadeix) », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 121-130.
- Chevallot, Hiriart 2020
- Chevallot Christian, Hiriart Eneko, « L'oppidum gaulois de Malivert. (Le Fleix) Nouvelles observations », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 131-152.
- Chevallot 2020
- Chevallot Christian, « La vaisselle métallique tardo-républicaine et les ustensiles du foyer liés aux rites de banquet chez les Pétrocores », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 153-176.
- Cormier 2020
- Cormier S., « Éléments de réflexion sur le statut des roches régionales utilisées dans les décors des édifices publics » *Aquitania* 36, 2020, pp. 183.
- Desbordes 2020
- Desbordes Jean-Michel, « Les arpenteurs romains furent-ils à l'origine des limites de l'ancien diocèse de Limoges ? », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 40, p. 67-72.
- Dieudonné-Glad *et al.* 2020
- Dieudonné-Glad N., Gerber F., « Les thermes antiques « Saint-Germain » de Poitiers. Les données du père de la Croix revisitées », *Aquitania* 35, 2019 (2020), p. 39-66.
- Dondin-Payre *et al.* 2020
- Dondin-Payre Monique, Navarro Caballero Milagros, Gorrochategui Joaquín, « Nouveaux noms de métiers dans l'Empire romain (Gaule Aquitaine, cité des Bituriges Cubes) », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 214, p. 285-294.
- Facq, Floc'h 2020
- Facq Paul, Floc'h Jean-Pierre, « Découverte d'un vestige de borne routière romaine massive dans le bourg de Rancon (Haute-Vienne) », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 40, p. 61-66.
- Fauduet 2020
- Fauduet I., « Fait religieux et pratiques cultuelles en Gaule romaine. Que révèlent les témoignages archéologiques ? », *Les nouvelles de l'archéologie*, 160, 2020, p. 20-25.
- Fournié 2020
- Fournié Elsa, « Originalités et spécificités d'un domaine rural antique d'Aquitaine : la villa de Plassac (Gironde) », *mémoire de Master 2*, Bordeaux : Université.
- Gaillard 2020
- Gaillard Hervé, « La Porte de Mars (Périgueux- Dordogne). Synthèse des recherches récentes », in : *Les enceintes urbaines de Novempopulanie à la fin de l'Antiquité entre Aquitaines et Hispanies*. Colloque (Pau 4-5 nov. 2011), Presses de l'Université de Pau et des pays de l'Adour, *Archaia* IV, p.197-207.
- Gerber 2020
- Gerber Frédéric, « Modélisation 3D et évocation du port du Bas-Empire de Bordeaux », *Gallia Archéologie des Gaules*, 77/1, p. 291-299.

- Gueraud 2020
- Gueraud Alexis : *Les blocs de réemplois dans l'enceinte du Bas-Empire de Poitiers. Analyse d'un chantier de construction du Bas-Empire et aperçu de la parure monumentale du Haut-Empire*. Mémoire de master soutenu en septembre 2020 co-encadré par Mathilde Carrive (avec Frédéric Gerber et Nicolas Prouteau).
- Gueraud 2020
- Gueraud Alexis, « Les blocs en réemploi dans l'enceinte du Bas-Empire de Poitiers. Étude des blocs cannelés à rudentures », *Journées archéologiques 2019, Bulletin de liaison et d'information de l'AAPC*, 48, 2020, p. 23.
- Guittou 2020
- Guittou D., « A la recherche du temps perdu ! A new approach to domestic ceramics of late antiquity (4th-6th centuries AD) in the heart of Aquitania Secunda (south-west Gaul) », in M. Duggan, S. Turner et M. Jackson (Dir.), *Ceramics and Atlantic connections : late roman and early medieval imported pottery on the Atlantic seaboard : proceedings of an international symposium at Newcastle University, march 2014*, Roman and late antique Mediterranean pottery, 15, Oxford ed. Archaeopress Archaeology, p. 55-93.
- Leroy 2020
- Leroy Fabrice, « Au contact des morts : les actes post-funéraires du site de Monsidun, à L'Houmeau (Charente-Maritime) » in *Mémoire LII, 2020, Actes de la 9e Rencontre du Gaaf Poitiers, UFR SHA/CESCM les 10-12 mai 2017 Ritualiser, gérer, piller. Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements*. Sous la direction de Astrid A. Noterman et Mathilde Cervel, 2020, pp 144-160
- Leroy 2020
- Leroy Fabrice, « La mort en arpentage ou la délimitation des domaines et territoires antiques par l'instrumentalisation de la tombe : le cas de Monsidun à L'Houmeau (Charente-Maritime), approche préliminaire » in *Mémoire LII, 2020, Actes de la 9e Rencontre du Gaaf Poitiers, UFR SHA/CESCM les 10-12 mai 2017 Ritualiser, gérer, piller. Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements*. Sous la direction de Astrid A. Noterman et Mathilde Cervel, 2020, pp 240-254.
- Loustaud 2020
- Loustaud Jean-Pierre, « Le faste des élites urbaines lémoivices. Eléments de décors en opus sectile dans deux grandes demeures aristocratiques d'Augustoritum / Limoges », *Travaux d'archéologie limousine* t. 40, p. 27-52.
- Maligorne, Gissinger 2020
- Maligorne Y., Gissinger B., « Note sur un trapézophore découvert à Barzan (Charente-Maritime) », *Aquitania* 36, 2020, pp. 305
- Mathé et al. 2020
- Mathé Vivien, Tranoy Laurence, Druetz Marion, Lévêque François, Mialhe Vincent et Pouget Frédéric, « Quid du port romain estuarien de Barzan (Charente-Maritime) ? », *Gallia*, 77-1 | 2020, 279-290, mis en ligne le 29 avril 2021, consulté le 24 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/gallia/5623> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gallia.5623>.
- Mialhe 2020
- Mialhe V., « Un premier aqueduc, une première source : la Font Morillon », *Bulletin de la société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime*, 47, 2020, p. 171-175.
- Michel 2020
- Michel Anne, « Un coffret de terre cuite provenant de la nécropole de Saint-Seurin de Bordeaux ? », in : *Holy Land. Archaeology on Either Side. Archaeological Essays in Honour of Eugenio Alliata ofm*, Milan, p. 281-293.
- Moreno 2020
- Moreno Jean-Luc, « La mosaïque de la villa gallo-romaine de Laplagne à Lamontjoie », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147/4, p. 367-372.
- Mouchard 2020
- Mouchard Jimmy, « Les ports romains atlantiques et intérieurs en France : équipement, architecture, fonction et environnement », *Gallia Archéologie des Gaules*, 77/1, p. 1-28.
- Mouchard, Guittou 2020
- Mouchard J. et Guittou D. (Dir), « Les ports romains dans les trois gaules : entre Atlantique et eaux intérieures ». CNRS éditions, *Gallia* (Archéologie des Gaules), 77.1, 2020, 510 p.
- Peter 2020
- Peter Pauline, « Arriver à bon port : les canaux en contexte portuaire à l'époque romaine », *Gallia Archéologie des Gaules*, 77/1, p. 45-51.
- Pelpel 2020
- Pelpel Laurent, « L'aqueduc gallo-romain de Limoges / Augustoritum, d'après un plan de 1769 », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 40, p. 73-78.
- Quirce 2020
- Quirce Théo-Txomin, « Le site de Terrefort à Gaillan-en-Médoc, caractérisation, rôle et place dans le territoire médulien pendant l'époque romaine (Ier siècle av. J.-C. - Ve siècle ap. J.-C.) », *Les cahiers Méduliens*, 73, p. 21-40.
- Sicard 2020
- Sicard Sandra, « Les thermes antiques de Chassenon », *Le Picton*, 262, 2020, p.33-39.
- Tendron 2020
- Tendron G., « La décoration architecturale en marbre des territoires pictons », *Aquitania* 36, 2020, p. 215.
- Turmel 2020
- Turmel Bernard, Chevillot Christian, « Catalogue des monnaies romaines découvertes à Périgueux en 1999 », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 177-186.
- Vernou 2020
- Vernou C. « L'arc romain de Saintes à 2000 ans », *Bulletin de la société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime*, 47, 2020, p.168-171.

MOYEN AGE

- Andrault-Schmitt et al. 2020
- Andrault-Schmitt C., Bouvard P., Treffort C. : *Fontevraud et ses prieurés : études d'histoire, histoire de l'art et archéologie : actes du colloque les 25-26 septembre 2015 à Fontevraud, organisé par le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (université de Poitiers)*, (coll. Histoire), Limoges, Ed. Presses universitaires de Limoges, 2020, 302 p.
- Andrault-Schmitt 2020
- Andrault-Schmitt Claude, « Le clocher-porche de Saint-Martial, un écho ou un prélude à l'entreprise du chevet ? », *Bulletin monumental*, t. 178-1, 2020, p. 39-53.
- Andrault-Schmitt 2020
- Andrault-Schmitt Claude, « Saint-Martial de Limoges, Millénaire de l'abbatiale romane », *Bulletin monumental*, t. 178-1, 2020, p. 149-153.
- Baggio 2020
- Baggio Jacques, « Le servage en Périgord méridional au XIVe siècle », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 147/2, p. 157-172.
- Barne 2020
- Barne M., Clavel B., « Un os de vautour dans la basse-cour du château de Broue (XIVe siècle, Saint-Sornin, Charente-Maritime), *Archéologie Médiévale*, 50, 2020, p. 121-133.
- Beziat 2020
- Beziat Dominique, « Recherches sur Sainte-Quitterie, qui vécut au Ve ou au VIe siècle », *Revue de Pau et du Béarn*, 47, p. 2349.
- Blanchard 2020
- Blanchard P., « Une approche archéologique des cimetières juifs médiévaux en Europe. Ecueils et contraintes. *Les nouvelles de l'archéologie*, 160, 2020, p. 52-60.
- Boyer-Gardner 2020
- Boyer-Gardner D., « Un silence monumental. L'épithaphe d'un évêque sans nom à la cathédrale d'Angoulême (XIIe siècle), *Bulletin monumental*, 178, 2020, p.4.
- Buisson 2020
- Buisson Mathilde, « Le verre des périodes médiévale et moderne exemple d'un lot retrouvé en contexte religieux et élitair sur le prieuré de Lavinadière en Corrèze (XIIIe-XVIIe siècles). » Mémoire de master 2, mondes médiévaux, Nicolas Prouteau en co-direction avec Patrice Conte (SRA Limoges) et Inès Pactat (Université de Besançon), septembre 2020.
- Capron 2020
- Capron François, « Jarnages (Creuse). Place de l'Église », *Archéologie Médiévale*, n°50, 2020.
- Capron 2020
- Capron François, « Sainte-Anne-Saint-Priest (Haute-Vienne). Le Bourg, église Sainte-Anne », *Archéologie Médiévale*, n°50, 2020.
- Cazes 2020
- Cazes Quitterie, « Recherches sur les origines du chevet de Saint-Semin de Toulouse », *Bulletin monumental*, t. 178-1, 2020, p. 139-148.

- Chevillot, Labedan 2020
- Chevillot Christian, Labedan Patrice, « Un poids monétaire de Charles VI à La Peyrouse. (Saint-Félix-de-Villadeix) », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 187-192.
- Collon 2020
- Collon Jeanne-Flore, « Les structures souterraines médiévales en milieu rural dans le nord de l'Aquitaine, Vienne et Charente, Ve-XVe siècles ». Mémoire de master 2, mondes médiévaux, sous la direction de Nicolas Prouteau, en co-direction avec Annie Bolle (Inrap Poitiers), juillet 2020.
- Comet 2020
- Comet Anaïs, « Les bourgs du Condomois (1250-1550), transformations morphologiques et architecturales », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147/2, p. 165-184.
- Conte, Roger 2017
- Conte Patrice, Roger Jacques, « Écuellés des morts et autres dépôts céramiques en contexte funéraire en Limousin (Moyen Âge-XXe siècle) », *Actes du colloque de Caen, 30-31 mai 2012*, p. 163-189.
- Courroux 2020
- Courroux Pierre, « Les Albret, seigneurs de Lamontjoie aux XVe-XVIe siècles », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147/4, p. 389-400.
- Cremona 2020
- Cremona Julie, « Le réseau des résidences aristocratiques de la seigneurie de Lesparre au Moyen Âge : approche historique et archéologique », Master 2, Bordeaux : Université.
- D'Angelo 2020
- D'Angelo Bruno, « Les seigneurs de Gontaud ; 1ère partie », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147, p. 5-26.
- Da Silva, Legaz 2020
- Da Silva Jordan, Legaz Amaia, « L'abbaye de Blasimon à la lumière des sources archéologiques et textuelles », *Revue archéologique de Bordeaux*, 111, p. 29-51.
- Davy 2020
- Davy Christian, « Les décors peints de la commanderie de Paulhac (commune de Fursac, Creuse) », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 40, p. 137-158.
- De Filippo 2020
- De Filippo Valentin, « Le castrum de Mervent (85, Pays-de-la-Loire) : étude historique et archéologique d'un château-fort poitevin, du Xe au XVe siècle ». Mémoire de master 2, mondes médiévaux, sous la direction de Nicolas Prouteau, université de Poitiers, en co-direction avec Magali Watteaux (Université de Rennes-II), Jocelyn Martineau (Drac Nantes) et Olivier Nillesse (Inrap), octobre 2020.
- Delautre 2020
- Delautre, Jean-Julien, « Le château de Fénelon : L'un des plus prestigieux monuments du Périgord », Bordeaux, Sud-Ouest, 31 p.
- Dupuis 2020
- Dupuis Alice, « L'abbaye Notre-Dame de la Réau : Étude historique et archéologique de la mise en défense de l'ensemble religieux en temps de conflits ». Mémoire de master 2, université de Poitiers, mondes médiévaux, sous la direction de Nicolas Prouteau, septembre 2020.
- Ehrhardt 2020
- Ehrhardt Christelle, « Bâtir une église, fonder une mémoire, asseoir une autorité : lieux de culte et représentations du passé dans les campagnes des anciens diocèses de Bordeaux, Bazas et Agen au premier Moyen Âge (IVe-XIe siècle) », thèse de doctorat, Bordeaux : Université.
- Fillion-Braguet 2020
- Fillion-Braguet B., « Vienne, Poitiers, Etat des recherches en cours sur le palais des comtes », *Bulletin monumental*, 178, 2020, p.1.
- Franceschi 2020
- Franceschi Samuel, « Mirebeau (Vienne) : étude historique et archéologique des pôles élitaires et des systèmes de fortification ». Mémoire de master 2, université de Poitiers, mondes médiévaux, sous la direction de Nicolas Prouteau, novembre 2020.
- Gaillard 2020
- Gaillard M., « L'apport de l'archéologie à une approche renouvelée de l'histoire du fait religieux. L'exemple du premier Moyen âge en Gaule », *Les nouvelles de l'archéologie*, 160, 2020, p. 26-32.
- Galés 2020
- Galés François, « Des châteaux signés Fébus », *Le Festin*, 113, p. 98-105.
- Gensbeitel 2020
- Gensbeitel Christian (coord.), « Monuments de Charente-Maritime, Monastères en Saintonge », *Congrès Archéologique de France, 177e session, 2018*, Société Française d'Archéologie, Paris, 2020, 400 p.
- Gerber 2020
- Gerber Frédéric, « La porte Oger, nouvelles données sur les fortifications médiévales de Chauvigny (Vienne) », *Journées archéologiques 2019, Bulletin de liaison et d'information de l'AAPC*, 48, 2020, p 45.
- Gerber 2020
- Gerber Frédéric, « La porte Oger, nouvelles données sur les fortifications médiévales de Chauvigny (Vienne) », *Bulletin de la société de recherches archéologiques du pays chavinois*, 58, 2020, p. 45-58.
- Guély, Girault 2020
- Guély Marguerite, Girault Jean-Pierre, « Les églises disparues de l'abbaye de Tulle », *Bulletin de la société scientifique historique et archéologique de la Corrèze*, t. 142, p. 11-26.
- Javel, Beauvoit 2020
- Javel Jean-Baptiste et Beauvoit Emmie, « Approche non invasive des peintures murales du prieuré Saint-Jean-l'Évangéliste de Trizay (Charente-Maritime, France) », *ArcheoSciences*, 44-2 | 2020, p. 189-203, mis en ligne le 03 janvier 2023, consulté le 24 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/archeosciences/7810> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/archeosciences.7810>
- Lafaye 2020
- Lafaye Stéphane, « Le monastère Saint-Martial de Limoges avant l'arrivée des clunisiens en 1063 », *Bulletin monumental*, t. 178-1, 2020, p. 13-18.
- Landes 2020
- Landes Richard, « Adémar de Cahabannes et l'apostolicité de saint Martial. Pèlerinage, liturgie et architecture à l'approche du millénaire de la Passion », *Bulletin monumental*, t. 178-1, 2020, p. 31-37.
- Lavaud 2020
- Lavaud Sandrine, « Les vignobles du Bordelais au Moyen Âge : un modèle de développement », in : Schirmer Raphaël, *Bordeaux et ses vignobles. Un modèle de civilisation*, Bordeaux : Editions Sud-Ouest, p. 17-22.
- Lavaud 2020
- Lavaud Sandrine, « Vignobles et vins de l'Aquitaine médiévale : quelles archives pour quelle histoire ? », in : Fiorentino Karen, Monnier Sophie, *Les archives de la vigne et du vin. Enjeux patrimoniaux, juridiques et culturels*, Paris : L'Harmattan, p. 193-213.
- Lhermite, Marty 2020
- Lhermite Xavier, Marty Angélique, « Saint-Martial de Limoges, l'apport des fouilles à la connaissance de l'abbatiale du Sauveur », *Bulletin monumental*, t. 178-1, 2020, p. 19-30.
- Maguier 2020
- Maguier Laetitia, « L'étude des caves pour une meilleure compréhension de la construction urbaine : les caves du quartier de la rue de la Chaîne à Poitiers (Vienne) » *Journées archéologiques 2019, Bulletin de liaison et d'information de l'AAPC*, 48, 2020, p 59.
- Maniquet 2020
- Maniquet Christophe, « Toulx-Sainte-Croix (Creuse) et ses églises : une longue histoire marquée par saint Martial », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 40, p. 113-136.
- Marcouiller 2020
- Marcouiller Alexis, « Etude historique et topographique du château et du bourg de Saint-Jean-d'Angle ». Mémoire de master 2, université de Poitiers, mondes médiévaux, sous la direction de Nicolas Prouteau, novembre 2020.
- Martin 2020
- Martin Pierre, « Les premiers chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes en France occidentale. Méthode d'analyse d'un type architectural », *Bulletin monumental*, t. 178-1, 2020, p. 67-82.

- Martin 2020
- Martin Christian, « La bastide de Libourne, ville nouvelle du Moyen Âge », *Revue historique et archéologique du Libournais et de la vallée de la Dordogne*, 316, p. 5-36.
- Martins 2020
- Martins David, « La fouille de la rue du Prieuré à Muron (Charente-Maritime) », *Journées archéologiques 2019, Bulletin de liaison et d'information de l'AAPC*, 48, 2020, p. 41.
- Méric 2020
- Méric Jean-Pierre, « Saint-Germain d'Arsac : une église paroissiale du Haut-Médoc (VIIe-XIXe siècles). Première partie », *Les cahiers Méduiliens*, 74, p. 19-46.
- Méric 2020
- Méric Jean-Pierre, « Les seigneurs d'Arsac (XIIe-XVIIIe siècles, essai de chronologie) », *Les cahiers Méduiliens*, 74, p. 47-60.
- Mialhe 2020
- Mialhe V., « Résultat scientifique du diagnostic archéologique de l'Inrap autour de l'église Saint-Eutrope », *Bulletin de la société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime*, 47, 2020, p. 180-183.
- Michaud 2020
- Michaud A., « Saintes, du XIe au début du XVIe siècle. Deuxième partie. De la 2^{ème} moitié du XIIe siècle à la guerre de Cent ans », *Bulletin de la société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime*, 47, 2020, p. 63-83.
- Michaud, Gerbois 2020
- Michaud A., Gerbois P., « Monastères et couvents disparus. Le couvent des frères prêcheurs ou jacobins, le couvent des Sainte-Claire », *Bulletin de la société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime*, 47, 2020, p. 41-62.
- Moreno 2020
- Moreno Jean-Luc, « L'église Saint-Pierre de Cazaux à Laplume », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147/4, p. 373-387.
- Morleghem 2020
- Morleghem Daniel, « La carrière de sarcophages du haut Moyen Âge de Pied Griffé à Saint-Pierre-de-Maille (Vienne) », *Journées archéologiques 2019, Bulletin de liaison et d'information de l'AAPC*, 48, 2020, p. 31.
- Morleghem 2020
- Morleghem Daniel, « Redécouverte de sarcophages sur les communes de Béthines, Journet et Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne) », *Le Pays Chauvinois, Bulletin* 58, 2020, p. 4-15.
- Nibodeau 2020
- Nibodeau Jean-Paul, « Châlus (Haute-Vienne). 1, rue Chabrol, parcelles AC 198 et 284 », *Archéologie Médiévale*, n°50, 2020.
- Pactat, Munier 2020
- Pactat Inès, Munier Claudine, *Le verre du VIIIe au XVIe siècle en Europe occidentale : Actes du 8e colloque international de l'AFAV tenu à Besançon du 5 au 7 décembre 2016*, Besançon : Presses universitaires de Franche Comté, 348 p.
- Paloumbas-Odile 2020
- Paloumbas-Odile Dimitri, « Les temps du castrum dans l'aire vicomtale et ses marges : réflexions à partir de quelques nouvelles données archéologiques », *Bulletin de la société scientifique historique et archéologique de la Corrèze*, t. 142, p. 65-78
- Pelletier 2020
- Pelletier Baptiste, « Le Castrum de Montignac et son bourg XIe – XVIe s. », Mémoire de master 2, mondes médiévaux, sous la direction de Nicolas Prouteau, décembre 2020.
- Pepin 2020
- Pepin Guilhem, « Le porche du prieuré de Mimizan : un monument classé au patrimoine mondial de l'Unesco », *Aquitaine Historique*, 141, p. 3-5.
- Péronnet 2020
- Péronnet Thierry, « Seigneurie de Saint-Georges, Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne) », *Le Pays Chauvinois, Bulletin* 58, 2020, p. 138.
- Peyrony 2020
- Peyrony Jean-Guy, « Sainte-Marie-de-Vaux (Limousin). La chaise du chasseur », *Archéologie Médiévale*, n°50, 2020.
- Philippot 2020
- Philippot Dominique, « Les anciennes églises du canton de Gençay (Vienne) Les bouleversements du XIXe siècle », *Le Pays Chauvinois, Bulletin* 58, 2020, p. 204-234.
- Popilus 2020
- Popilus Chantal, « Le château du Bois-Dousset (Lavoux, Vienne), sept siècles d'histoire », *Le Pays Chauvinois, Bulletin* 58, 2020, p. 16-137.
- Proust 2020
- Proust Evelyne, « Saint-Martial de Limoges, les chapiteaux corinthiens provenant de l'abbatiale romane », *Bulletin monumental*, t. 178-1, 2020, p. 95-102.
- Rabin 2020
- Rabin Justine, « Les fenêtres médiévales et leurs systèmes de fermeture en contextes castral et palatial du XIIIe au XVe siècle ». Mémoire de master 2, mondes médiévaux, sous la direction de Nicolas Prouteau, septembre 2020.
- Racinet 2020
- Racinet Philippe, « Sites castraux précoces et mottes multiples : le site du village des Mottes (commune de Saint-Oradoux-de-Chirouze, Creuse) et quelques comparaisons creusoises », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 40, p. 93-112
- Racinet 2020
- Racinet Philippe, « Saint-Sylvestre (Haute-Vienne). Abbaye de Grandmont », *Archéologie Médiévale*, n°50, 2020.
- Racinet 2020
- Racinet Philippe, « Saint-Oradoux-de-Chirouze (Creuse). « Complexe castral » des Mottes », *Archéologie Médiévale*, n°50, 2020.
- Raynaud 2020
- Raynaud Nicole, « Recherche de l'aire de diffusion des sarcophages en brèche de Chassenon », *Travaux d'archéologie limousine*, t. 40, p. 159-166.
- Rouzo-Lenoir et al. 2020
- Rouzo-Lenoir Yolaine, Cantin Nadia, Sauvaître Natacha, « Sauveterre-de-Guyenne : un quartier potier du XIVe siècle et ses productions », *Revue archéologique de Bordeaux*, 111, p. 53-92.
- Saint-Hillier et al. 2020
- Saint-Hillier Marie-Claire, Parrot Anita, Parrot Yannick, « Les meulières de Montbreton à Mareuil », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 147/4, p. 445-452.
- Sarmiento 2020
- Sarmiento Pedro H., « Un lion décoratif en ivoire découvert à Saint-Vivien, Charente-Maritime », *Cahiers LandArc*, 36, 2020 (en ligne : <https://landarc.fr/fr/cahiers>).
- Schlight 2020
- Schlight Markus, « Le neuvième albâtre médiéval du retable de Saint-Michel de Bordeaux retrouvé ? À propos d'un saint Jean l'Évangéliste du Walters Art Museum de Baltimore », *Revue archéologique de Bordeaux*, 111, p. 93-100.
- Simon 2020
- Simon Pierre, « Le bourg de Gontaud au XIIIe et XIVe siècle », *Revue de Pau et du Béarn*, 148, p. 5-26.
- Sparhubert 2020
- Sparhubert Eric, « Les fantômes de Saint-Martial dans l'architecture romane en Limousin », *Bulletin monumental*, t. 178-1, 2020, p. 121-138.
- Tardat 2020
- Tardat F. « Ancien prieuré de Notre-Dame de Puyfoucaud (Charente), *Bulletin de la société archéologique et historique de la Charente*, 176, 2020, p. 62-72.
- Thomas 2020
- Thomas Hugo, « Le château de Moncontour (XIe- XVe siècle) ». Mémoire de master 2, mondes médiévaux, sous la direction de Nicolas Prouteau, novembre 2020.
- Trigno-Carré 2020
- Trigno-Carré Alix, « Les aménagements fluviaux sur la rivière Vienne entre Châtellerault et Les Ormes (XIIe-XVe siècles). Première partie : Bilan des recherches en archéologie subaquatique en France, étude des sources et terminologie », Mémoire de master 1, mondes médiévaux, sous la direction de Nicolas Prouteau, juin 2020.

- Vergnolle 2020
- Vergnolle Eliane, « Saint-Martial de Limoges, l'abbatiale du Sauveur. Le chevet roman d'après les textes et la documentation graphique », *Bulletin monumental*, t. 178-1, 2020, p. 7-12.
- Vergnolle 2020
- Vergnolle Eliane, « Les tribunes de chevet dans l'architecture romane du début du XI^e siècle », *Bulletin monumental*, t. 178-1, 2020, p. 103-119.

EPOQUE MODERNE

- Abadie 2020
- Abadie Stéphane, « Essai sur le patrimoine temporel de l'abbaye d'Arthous à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Bulletin de la Société de Borda*, 539, p. 303-314.
- Audibert 2020
- Audibert David, « Vendre des produits d'épicerie à Bordeaux au XVIII^e siècle. L'apport de la comptabilité Danselme Bousiques (1719-1722) », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 26, p. 181-199.
- Beschi 2020
- Beschi Alain, « Demeures élitaires de la ville de Blaye à la fin de l'Ancien Régime », *Revue archéologique de Bordeaux*, 111, p. 101-116.
- Binik 2020
- Binik Charles, « Administrer les Basses-Pyrénées au tournant de 1789 : l'œuvre de Pierre-Clément de Laussat, grand commis béarnais de la Révolution et de l'Empire », *Revue de Pau et du Béarn*, 47, p. 127-151.
- Bonnier et al. 2020
- Bonnier Marc, Mayeux Luc, Delluc Brigitte, « Les éviens en pierre des maisons à colombage du canton de La Force », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 147/2, p. 209-218.
- Bouillac 2020
- Bouillac Hervé, « Les églises de Laplume, Cazaux et Lamontjoie d'après des procès-verbaux de visite inédits du XVIII^e siècle », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147/4, p. 453-460.
- Bouillac 2020
- Bouillac Hervé, « La visite de l'église Saint-Louis en avril 1786 », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147/4, p. 461-468.
- Bousquet 2020
- Bousquet Janine, « Bellegrave : d'un Bourdieu du XVII^e siècle à l'office des sports de Pessac (1^{ère} partie) », *Aquitaine Historique*, 142, p.15-21.
- Brunet 2020
- Brunet Serge, « 1585 : Marguerite de Valois, comtesse d'Agen, et la Ligue : Marguerite guerrière », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147/1, p. 59-87.
- Cabrero-Ravel 2020
- Cabrero-Ravel Laurence, « La mise au tombeau de Biron, du Périgord à New York », *Le Festin*, 115, p. 72-77.
- Cabrero-Ravel 2020
- Cabrero-Ravel Laurence, « Eysines. Eglise Saint-Martin : vierge à l'Enfant », *Bulletin Monumental, Société Française d'Archéologie*, 178, p. 293-295.
- Candelon-Boudet 2020
- Candelon-Boudet Frédéric, « Entre deux mers et un océan au XVIII^e siècle. Les grenouilleau au miroir de l'Atlantique », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 26, p. 87-114.
- Charriaut 2020
- Charriaut Alain, « L'horloge de l'église de la Teste », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 186, p. 83-89.
- Dauchez 2020
- Dauchez Chantal « Le château de Saint-Martin à Lamonzie-Saint-Martin. La famille Duvigier (1668-1803) », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 147/2, p. 173-208.
- De Loze 2020
- De Loze Philippe, « Le château vicomtal de Laplume à la fin du règne d'Henri IV », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147/4, p. 401-415.
- De Loze 2020
- De Loze Philippe, « La justice et la transmission du patrimoine seigneurial de Lamontjoie », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147/4, p. 417-434.
- De Flaujac 2020
- De Flaujac, « Le château d'Augé en Brulhois », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147/4, p. 515-532.
- Decelle 2020
- Decelle Jean-Michel, « Joseph Fénis de Saint-Victour et les débuts de l'exploitation du charbon à Argentat et Maussac (1767-1786) », *Bulletin de la société scientifique historique et archéologique de la Corrèze*, t. 142, p. 135-162.
- Duprat 2020
- Duprat Philippe, « Un vestige de l'ancienne pompe à feu de Rochefort », *Roccafortis*, 66, 2020, p. 63-64.
- Dupre-Moretti 2020
- Dupre-Moretti Éric, « Contribution à l'Histoire Rurale des Pyrénées Basques : couteaux pliants de bergers basques de la période moderne découverts lors des fouilles archéologiques de l'Urkuluagibel (Saint-Michel, Basse-Navarre) », *Ikuska*, 45, p. 19-42.
- Dutein 2020
- Dutein Bernard, « Les commissaires des classes de la Marine au quartier de la Teste de Buch, le siècle avant la Révolution », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 184, p. 25-44.
- Foltran 2020
- Foltran Julien, « Dominant Bayonne, la porte royale de la citadelle Vauban (1680-1880) », *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 32, p. 115-124.
- Garric 2020
- Garric Léa, « Les marchands bordelais entre luxe et demi-luxe. Le cas des marchands orfèvres, bijoutiers et joailliers bordelais dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 26, p. 201-221.
- Guillin 2020
- Guillin André, « Les meulière de Sédières communes de Clergoux (Corrèze) », *Lemouzi*, n° 225, p. 63-68.
- Guiroy, Valette 2020
- Guiroy Julie, Vallette Laure, « Les albâtres de Saint-Michel, un joyau retrouvé », *Le Festin*, 115, p. 78-85.
- Kerlorc'h 2020
- Kerlorc'h Gilles « Les galupes de l'Adour, Kerlorc'h », *Aquitaine Historique*, 140, p. 3-5.
- Lacoue-Labarthe, Roborel de Climens 2020
- Lacoue-Labarthe Marie-France, Roborel de Climens Xavier, « Hôtel de Gascq, rue du Serpolet : contribution à l'étude de l'architecture et du décor intérieur à Bordeaux dans les années 1740 », *Revue archéologique de Bordeaux*, 111, p. 117-146.
- Lannoye 2020
- Lannoye Benoit, « Gaston de Foix, gouverneur du Dauphiné », *Revue de Pau et du Béarn*, 47, p. 51-71.
- Larué de Charlus 2020
- Larué de Charlus Serge, « Propos sur un panneau sculpté situé dans l'église du Bugue », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 147/1, p. 67-78.
- Michon-Bouriat Catherine, « Au cœur du quartier Saint-Pierre : le dernier domicile de Simone Dufaure de Lajarte », *Revue archéologique de Bordeaux*, 111, p. 157-166.

- Penet 2020
- Penet Maxime, *L'étude du caveau funéraire de la chapelle du Château des Milandes (Castelnaud-la-Chapelle, Dordogne)*, [Master 2], Bordeaux : Université.
- Pontet 2020
- Pontet Josette, « Aperçu sur les relations entre Bayonne et les Îles Britanniques au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 175, p. 27-39.
- Roborel de Climens 2020
- Roborel de Climens Xavier, « Rue Margaux : l'hôtel de François-Xavier de Filhot », *Revue archéologique de Bordeaux*, 111, p. 147-156.
- Sauzeau 2020
- Sauzeau Thierry, « La flotte de commerce du port de Bordeaux en 1683 (d'après l'étude croisée des fonds de l'Amirauté de Guyenne et de l'enquête Seignelay », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 26, p. 47-63.
- Stéphanus 2020
- Stéphanus Francis, « Topographie d'Agen à la veille de la Révolution d'après la minute du plan Lomet », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147/3, p. 235-271.
- Temdaoui 2020
- Temdaoui Jean-Christophe, « Bordeaux : l'autre porte marine et ultra-marine de l'arrière-pays de Saintonge-Angoumois au XVIII^e siècle », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 26, p. 65-86.

CONTEMPORAIN

- Auzemery-Clouteau *et al.* 2020
- Auzemery-Clouteau Germaine, Lefort Sophie, « Bayonne : voyage derrière les façades », *Le Festin*, 115, p. 34-43.
- Beauvoit *et al.* 2020
- Beauvoit Emmie, Ben Amara Ayed, Cantin Nadia, *et al.*, « Technological investigation on ceramic bodies of 19th century French white earthenware from the Bordeaux region », *Journal of Archaeological Science: Reports*, 31, p.102-314.
- Benquet, Marty 2020
- Benquet Laurence, Marty Pierre, « Les importations de vin de Tarraconaise dans le sud-ouest de la Gaule à partir de trois sites : Toulouse, Cahors, Bordeaux », in Congrès de la SFECAG : *Les céramiques à Lugdunum et dans la région : datation et circulation ; actualité des recherches céramiques*, Lyon : Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule, p. 655673.
- Bertrand 2020
- Bertrand I., « Deux antiquaires du XIX^e s. Charles-Auguste Auber et Camille de La Croix, hommes d'église et archéologues », *Le Pays Chauvinois, Bulletin de la Société de Recherches Archéologiques du pays Chauvinois*, 57, 2019 (2020), p. 199-209.
- Besse, Piraud 2020
- Besse Pierre, Piraud Claude-Henri « *Le projet inabouti de Wlgrin de Taillefer : une nouvelle édition des Antiquités de Vésone* », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 147/3, p. 311-330.
- Bois 2020
- Bois Mathilde, « Les temps de l'airal », *Le Festin*, 114, p. 28-35.
- Bonin 2020
- Bonin Hubert, « Quelques aspects de l'histoire industrielle de Gujan-Mestras au début du XX^e siècle », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 186, p. 69-82.
- Bonin 2020
- Bonin Hubert, « La banque d'Indochine, symbole de la vocation ultramarine et coloniale de la place de Bordeaux », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 26, p. 115-130.
- Bonin-Kerdon 2020
- Bonin-Kerdon Armelle, « La grippe espagnole au miroir d'Arcachon », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 186, p. 11-29.

- Bouillac 2020
- Bouillac Hervé, « L'église Saint-Vincent de Lamontoie au XIX^e siècle », *Revue de l'Agenais, Bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen*, 147, p. 469-475.
- Caullier 2020
- Caullier Agnès, « Bordeaux demain : les quartiers d'Euratlantique », *Le Festin*, 115, p. 118-129.
- Carbonié-Suils 2020
- Carbonié-Suils Régis, *Nouvelle-Aquitaine. Mur de l'Atlantique : Quelles politiques de protection, de conservation et de mise en valeur des éléments patrimoniaux dans la perspective du changement climatique ?* [Projet de fin d'études] Paris : Ecole des Ponts. Paris-Tech.
- Champion 2020
- Champion Émilie, « Uza, une histoire familiale », *Le Festin*, 115, p. 44-51.
- Chevillot, Moissat 2020
- Chevillot Christian, Moissat Jean-Claude, « Deux fusaioles en plomb modernes épigraphes de Cénac-et-Saint-Julien », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 251-259.
- Chevillot, Moissat 2020
- Chevillot Christian, Moissat Jean-Claude, « Les taille-soupes des forgerons Deslus de Montignac-Ménéstérol au XIX^e siècle. », *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, 35, p. 261-272.
- Cron 2020
- Cron Éric, « Les bassins à flot de Bordeaux : la concordance des temps », *Le Festin*, 113, p. 24-31.
- Cron, Dubourdieu 2020
- Cron Éric, Dubourdieu Franck, « Sales, un château en Pomerol », *Bordeaux : Inventaire régional de Nouvelle-Aquitaine ; éditions Confluences*, 96 p.
- Delpech *et al.* 2020
- Delpech Viviane, Lamothe Mathilde, Barroche, Adrienne, *Stations thermales des Pyrénées béarnaises, Bordeaux : Inventaire régional de Nouvelle-Aquitaine ; éditions Le Festin*, 112 p.
- Dubois 2020
- Dubois Jean, « Quand la Garde nationale mobile de la Vienne est envoyée en 1870 pour empêcher l'invasion du département », *Le Pays Chauvinois, Bulletin* 58, 2020, p. 235-258.
- Dubroca 2020
- Dubroca Jean, « Regards sur l'hôtellerie arcachonnaise », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 183, p. 3-19.
- Dupre-Moretti 2020
- Dupre-Moretti Éric, « Il y a 100 ans, la guerre sous-marine sur la Côte Basques et des Landes, 3 - Récits et témoignages : Le dragueur de mines « Anjou » percute une mine en face de Tarnos », *Ikuska*, 45, p. 1-18.
- Dussol 2020
- Dussol Dominique, « Félix Vallotton, au fil de la vallée de la Dordogne », *Le Festin*, 114, p. 90-95.
- Dutein 2020
- Dutein Bernard, « Oscar Déjean, un des fondateurs historiques d'Arcachon (I), *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 186, p. 90-102.
- Eymeri, de Chorivit 2020
- Eymeri Bernard, de Chorivit Jean-François, « La propriété David à Andernos-les-Bains », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 184, p. 83-98.
- Faure 2020
- Faure Agnès, « Un palais renaissance à Bourdeilles », *Le Festin*, 114, p. 64-71.
- Giraud 2020
- Giraud Nadia, « Le domaine public maritime, des prés salés Ouest à Eyrac, période 1850-1900 », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 186, p. 29-38.
- Guillermin, Marie 2020
- Guillermin Elise, Marie Jean-Baptiste, *Aérium d'Arès : architecture thérapeutique au bassin d'Arcachon*, Paris : Nouvelles éditions JMP, 60 p.
- Hambücken, Pourtaud 2020
- Hambücken Anne, Pourtaud Jean-Sébastien, « Une représentation inédite du menhir « La Tranche de Saumon à Baneuil », *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 147/3, p. 293-300.

- Labassat 2020
- Labassat Jean, « La villa Isabelle d'Audenge », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 186, p. 3-10.
- Labassat 2020
- Labassat Jean, « Les lavoirs d'Audenge », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 185, p. 13-20.
- Lafargue 2020
- Lafargue Raymond, « La cale des radeleurs à Lamothe (le Teich) », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 186, p. 88-94.
- Leblois 2020
- Leblois Jacques, « Quand une page de l'histoire espagnole s'écrit au Pyla-sur-mer », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 184, p. 49-56.
- Macé de Lépinay 2020
- Macé de Lépinay Antonin, « Le legs Cruse-Guestier, essai de reconstitution », *Revue archéologique de Bordeaux*, 111, p. 187-200.
- Maisonneuve 2020
- Maisonneuve Anna, « Les dessous d'une carte », *Le Festin*, 115, p. 130-132.
- Maison-Soulard, Frigant 2020
- Maison-Soulard Lætitia, Frigant Vincent, *L'industrie aéronautique en Nouvelle-Aquitaine : un siècle d'histoire et de patrimoine*, Bordeaux : *Le Festin*, 352 p.
- Mandraut 2020
- Mandraut Claude, « Cyprien Alfred-Duprat (1876-1933), un architecte bordelais dans une société en mutation », *Revue archéologique de Bordeaux*, 111, p. 167-185.
- Manauté 2020
- Manauté Benoît, « Les illustres du cimetière de Pau », *Le Festin*, 115, p. 56-63.
- Mansion-Prud'homme 2020
- Mansion-Prud'homme Nina, « Un siècle d'habitat social dans la métropole bordelaise », *Le Festin*, 115, p. 110-117.
- Marsan 2020
- Marsan Mathieu, « 1941-1944, la base sous-marine de Bordeaux », *Le Festin*, 113, p. 32-39.
- Martin 2020
- Martin Roderic, « La Source de la place Carnot œuvre de Louis Dejean (1872-1953) », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 185, p. 47-55.
- Narbaits-Fritsch 2020
- Narbaits-Fritsch Maddalen, « Portrait d'architecte : Isidro de Monzon : révéler le génie du lieu », *Le Festin*, 113, p. 80-87.
- Pandard 2020
- Pandard Gilberte, « La halle aux grains d'Aire-sur-l'Adour », *Bulletin de la Société de Borda*, 538, p. 179-206.
- Perreaud 2020
- Perreaud Claude, « Le port du Renêt à Cassy », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 185, p. 34-46.
- Perreaud 2020
- Perreaud Claude, « Une confiserie de sardines à Cassy-Lanton », *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, 184, p. 15-24.
- Perrin 2020
- Perrin Monique, *Les vitraux. Saint-Louis des Chartrons, Bordeaux : Paroisse de Saint-Louis des Chartrons*, 35 p.
- Rousset 2020
- Rousset Julien, « Daniel Cordier, légende d'un siècle », *Le Festin*, 115, p. 106-108.
- Salmon-Dalas 2020
- Salmon-Dalas Martine, « Le château aux assiettes, la faïence aux murs », *Le Festin*, 114, p. 54-59.
- Staes 2020
- Staes Jacques, « Au hasard des registres paroissiaux de Hagetaubin, Mascouette et Aurit et des registres d'état civil de Hagetaubin (XVIIIe – XIXe siècles) », *Revue de Pau et du Béarn*, 47, p. 247-270.
- Valois 2020
- Valois Jeanne, « L'industrie papetière d'Abense-de-haut (Basses-Pyrénées) vers 1761 – vers 1870 », *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, 175, p. 9-25.
- Von Deyen 2020
- Von Deyen Romain, « La famille Bernadotte, ses branches suédoise et béarnaise : l'histoire d'une ascension. De la Révolution à l'aristocratie et à la royauté », *Revue de Pau et du Béarn*, 47, p. 153-176.

NOUVELLE-AQUITAINE **BILAN SCIENTIFIQUE**

Personnel du SRA (au 01/01/2021) 2 0 2 0

MARGARIT Xavier - Conservateur régional de l'archéologie (Arr. juin 2021)
Responsable du service régional de l'archéologie Nouvelle-Aquitaine

Missions transversales	DACHARY Morgane - Site de Limoges	Secrétariat scientifique de la CTRA Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine/Occitanie)
	DE SOUSA Alicia – Site de Bordeaux	Coordination financière SRA Nouvelle-Aquitaine
	XXXXXXX – Site de Bordeaux	Secrétariat administratif de la CTRA Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine/Occitanie)
	RAUCOULE Christine – Site de Bordeaux	Assistante du conservateur - Coordination administrative SRA Nouvelle-Aquitaine
	RENAUX Sylvie – Site de Bordeaux	Gestion de la redevance archéologique SRA Nouvelle-Aquitaine

MAVERAUD-TARDIVEAU (Arr. sept 2021) Conservatrice régionale de l'archéologie Adjointe Site de Bordeaux Antiquité	MOUSSET Hélène Conservatrice régionale de l'archéologie Adjointe Site de Limoges Bas Moyen Âge – Moderne Archéologie des élévations	MARCHET-LEGENDRE Gwénaëlle Conservatrice régionale de l'archéologie Adjointe Site de Poitiers Antiquité

Pôle administratif	DE SOUSA Alicia Secrétaire administrative Gestion financière et administrative RAUCOULE Christine Secrétaire administrative Gestion administrative archéologie préventive et programmée Secrétariat du service Bilan scientifique régional PEYRAS Sophie (Arr. octobre 2021) Adjointe administrative Gestion financière et administrative	DESMASSIAS Olivier Adjoint administratif Gestion financière et administrative. Gestion des bâtiments des dépôts. FAURE Catherine Adjointe administrative Assistante du chef de service Gestion administrative archéologie préventive. Secrétariat du service	DECOUX Patricia Secrétaire administrative Gestion financière et administrative RASTOLL Fabienne Adjointe administrative Assistante du chef de service Secrétariat et gestion administrative archéologie préventive DARRES Dominique Vacataire - (janv à avril 2021) MARRON Géraldine (Arr. mai 2021) Adjointe administrative Gestion administrative archéologie préventive Intérim secrétariat du chef de service

Organisation territoriale et scientifique	DENEUVE Emeline Conservatrice du patrimoine Gestion du département de la Dordogne Suivi conservatoire et travaux de la grotte de Cussac - Paléolithique IHUEL Ewen Conservateur du patrimoine Gestion du département de Lot-et-Garonne - Néolithique MIGEON Gérald Conservateur du patrimoine Responsable des CCE et BAM Archéologie des Amériques ROUPSARD Mathilde (Arr. juillet 2021) Conservatrice du patrimoine Gestion du département des Landes et de la Gironde littorale Haut Moyen Âge - Archéologie littorale	BISMUTH Thierry Conservateur du patrimoine Gestion du département de la Corrèze Responsable des CCE et BAM Paléolithique DACHARY Morgane Ingénieure d'études Gestion du Sud-Ouest de la Haute-Vienne et secrétariat scientifique de la CTRA Paléolithique CONTE Patrice Ingénieur d'études Gestion du département de la Corrèze pour le Moyen Âge et du Sud-Est de la Haute-Vienne Moyen Âge – Archéologie des élévations	BRICCHI-DUHEM Héloïse Conservatrice du patrimoine Gestion du département de la Charente Antiquité PRIMAULT Jérôme Conservateur du Patrimoine Gestion du département des Deux-Sèvres Paléolithique BACH Sylvie Ingénieure d'études Gestion du département de la Charente-Maritime Néolithique - Archéologie funéraire

NOUVELLE-AQUITAINE SCIENTIFIQUE

Personnel du SRA (au 01/01/2021) **2 0 2 0**

Organisation territoriale et scientifique	COUTURES Philippe Ingénieur de recherche Gestion du département de Lot-et-Garonne Protohistoire CHARPENTIER Xavier (Dép. avril 2021) Ingénieur d'études Gestion du territoire de Bordeaux Métropole Antiquité FERULLO Olivier Ingénieur d'études Gestion du département des Pyrénées-Atlantiques Paléolithique GAILLARD Hervé Ingénieur d'études Gestion du département de la Dordogne Antiquité tardive – Moyen Âge Archéologie des élévations GESTREAU Raphaël Ingénieur d'études Gestion du département de la Gironde (hors Bordeaux Métropole) Antiquité – Subaquatique BERTRAND-DESRUNAIS Jean-Baptiste Technicien de recherche Contrôle des opérations et des sites archéologiques (Gironde et Dordogne) Antiquité - Moyen Âge BURAUD Patrice Technicien de recherche Gestion du CCE de Campagne (24). Encadrement des visites (travaux, architectes) et de la campagne de recherche de la grotte de Cussac - Préhistoire CAMBRA Patrice Technicien de recherche Gestion des études d'impacts – Collections photographiques Archéologie funéraire, anthropologie PICHONNEAU Jean-François Technicien recherche Atelier graphique – DAO et suivi d'opérations archéologiques (64) – Antiquité RENAUX Sylvie Technicienne de recherche Gestion des archives administratives Enregistrement et diffusion des RFO	LOUBIGNAC Fabien Ingénieur d'études Gestion de Naves et du territoire de Limoges Métropole Antiquité – Subaquatique ROGER Jacques Ingénieur d'études Gestion du département de la Creuse et du Nord de la Haute-Vienne Antiquité tardive Haut Moyen Âge Archéologie funéraire, Anthropologie, Archéologie des élévations BLANCHETON Myrtille Technicienne de recherche Carte archéologique, Patriarche Site de Bordeaux - Pôle des Patrimoines et architecture BIGOT Olivier (Temps partiel au SRA) Ingénieur d'études Carte archéologique Patriarche - SIG	BOUVART Patrick Ingénieur d'études Gestion du département de la Vienne Moyen Âge - Subaquatique JUCHAULD ZINSNER Frédérique Ingénieure d'études Carte archéologique, Patriarche, Bilan scientifique régional MAZIERE Marlène (Dép. juin 2021) Ingénieure d'études Gestion du département de la Vienne Néolithique NORMAND Eric Ingénieur d'études Gestion du département de la Charente-Maritime Moyen Âge - Moderne Archéologie littorale REDIEN-LAIRE Christine Ingénieure d'études Responsable des CCE et BAM VEAU Edouard (Arr. août 2021) Ingénieur d'études Gestion du département de la Vienne, Protohistoire BLONDET Christine (Dép. juin 2021) Secrétaire administrative Gestion documentaire de la bibliothèque archéologique STATOR Martine Secrétaire administrative Gestionnaire Instructeur administratif (enregistrement des saisines) Assistance à la gestion des CCE et BAM

NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Index des auteurs et collaborateurs de notice

2 0 2 0

Aguillon Vincent 391
 Alcantara Aurélien 235, 242
 Aldeias Vera 194
 Anderson Lars 321
 Ard Vincent 246, 437, 443
 Armand Clément 362
 Arqué Marie-Camille 42
 Aubry Théo 72, 85, 111
 Audé Valérie 39, 41, 57, 59, 62, 82
 Augoyard Mathilde 90
 Baigl Jean-Philippe 123, 124
 Bakkal-Lagarde Marie-Claude 47, 58, 59, 60, 75, 353, 362
 Barbeyron Arnaud 187, 191
 Barbier Emmanuel 107, 109, 333, 340, 351, 439
 Bardot Xavier 291, 296
 Baret Florian 174, 446
 Bâty Pierre 33, 58, 87
 Baudry Marie-Pierre 336
 Baumann Malvina 90, 188
 Beague Nadine 249, 267, 310, 315, 316, 319, 320
 Beaupied Mickael 258
 Beausoleil Jean-Michel 396, 424
 Belliard Christophe 363, 378
 Bérard Michaël 336
 Bernaben Bernard 427
 Bernier Marielle 249
 Bernier Nicolas 83
 Berrone Morgane 260
 Bertaud Alexandre 269
 Bigot Olivier 249
 Billy Benoît 369, 376
 Blanchard Audrey 62
 Boisserie Florence 94, 109, 378
 Bolle Annie 55, 99, 439
 Bonnenfant JérémY 221, 231, 241
 Bouchet Eric 65, 133, 353
 Bougard Estelle 200, 207
 Bourdier Camille 451
 Bouvart Patrick 198, 406, 453
 Boyer François 189
 Brège Claude 431
 Brenet Michel 186, 210
 Calmettes Philippe 208, 248, 250

Carrère Gabriel 293
 Carrère Isabelle 258
 Castex Dominique 196
 Cavalin Florence 327
 Cayre Morgane 368
 Chamaux Gabriel 192
 Champagne Alain 445
 Chevalier Christophe 181
 Chevillot Christian 219, 226
 Chopin Jean-François 266, 270, 310
 Claverie Patrice 217
 Colaye Julie 394, 428
 Collaveri Gilles 265
 Colonge David 147
 Connet Nelly 50, 136, 357, 369, 370, 383, 384, 386
 Conte Patrice 137, 400, 420
 Costamagno Sandrine 451
 Cretin Catherine 204, 206
 Crèvecoeur Isabelle 111, 442
 D'Andrea Roberta 404
 Dandurand Grégory 32, 204
 Davigo Gentiane 162, 413
 Dayrens Olivier 60, 273
 Defaye Sophie 141, 143, 147, 429
 Delage Damien 234
 Delvigne Vincent 138, 464
 Deneuve Emeline 18
 Descazeaux Maylis 15
 Deschamps Marianne 321
 Devevey Frédéric 170, 394, 395, 396, 406, 411, 416, 427
 Discamps Emmanuel 221
 Disser Alexandre 208
 Druelle Patrick 153
 Ducasse Sylvain 454
 Ducournau Bertrand 237, 242, 307
 Dumas Antoine 269, 275, 458
 Dumas-Lattaque Pierre 215
 Duphil Vincent 305
 Dupré Eric † 325
 Dupuis Alice 381
 Duvivier Benoît 318
 Elizagoyen Vanessa 210, 235, 300, 457
 Ephrem Brice 287

Fabiani Magda	275, 458	Langlais Mathieu	289, 454
Fabre Bernard	67	Laporte Luc	345
Farago-Szekeres Bernard	357	Lascoux Nicolas	391
Faurie Gilbert	208, 463	Lavoix Gaëlle	334
Fernandes Paul	464	Leconte Sonia	93, 124, 363, 368, 369, 371, 383, 384
Ferrier Catherine	451	Le Dreff Thomas	474
Feruglio Valérie	451	Legaz Amaia	303
Ferullo Olivier	325	Lemaître Séverine	208, 466
Fillonneau Julien	76	Leroux Laure	159
Folgado-Lopez Milagros	196, 197, 206, 209, 242	Lethrosne Harold	380
Fouéré Pierrick	292	Letor Clément	364
Fournié Elsa	249	Letuppe Jonathan	129
Franceschi Samuel	366	Lévêque François	129
Gaillard Hervé	240	Lhermite Xavier	176
Gardes Philippe	325, 474	Loeul Pascal	297
Gensbeitel Christian	240	Magdinier Alain-Gilles	137
Genty Dominique	204, 451	Mages Séverine	298
Gérardin Cédric	215, 288, 361	Magne Christian	463
Gerbaud Claire	364	Maguer Patrick	50, 357, 372, 373
Gerber Frédéric	371	Maitay Christophe	39, 337, 362
Gestreau Raphaël	249	Malassagne Joël	220
Gicqueau Arthur	90	Mallye Jean-Baptiste	289
Gineste Marie-Christine	221, 271, 293	Mandon Fabrice	342, 336
Giraud Pierre	70, 72, 73	Maniquet Christophe	156, 402, 403, 409
Giraud Thierry	149, 398, 421	Marchet-Legendre Gwénaëlle	23
Girond Simon	145	Margarit Xavier	17
Gissinger Bastien	79, 87, 105, 106, 123, 127	Mariotti Jean-François	131
Goldberg Paul	194	Marot Émeline	336, 364
Gorgues Alexis	270	Marquebielle Benjamin	460
Gorin Camille	379	Martcorena Pablo	316, 460
Gouyet Gérard	181	Martineau Anne-Sophie	366
Gravina Brad	221	Martins David	350, 358, 373, 386
Grelier Alice	225	Masson Juliette	236
Grigoletto Frédéric	184, 185, 186, 196, 209, 220, 223	Mathé Vivien	443
Guerraud Alexis	379	Maurel Léopold	244
Guillin Sylvain	48, 162, 163, 421	McPherron Shannon	194
Guilloteau Eric	387	Méténier Frédéric	156, 166, 167, 398, 399, 410
Guitton David	357	Michel Alexandre	222, 223
Harry Alexandra	287, 296, 302	Michel-Gazeau Céline	213
Hantrais Juliette	199, 300	Miejac Emmanuelle	50, 299
Hericotte Ludovic	297	Migeon Wandel	254, 266, 285
Hiriart Eneko	219	Montigny Adrien	34, 41, 45, 46, 51, 53
Hirigaray Bixente	324	Morala André	464
Houzé Marc	277	Moreau Nathalie	198, 219, 230, 237, 247, 250, 256, 300
Huard Olivier	204	Morleghem Daniel	383
Ibanez Marine	316	Mousset Hélène	21
Ihuel Ewen	192, 211, 258	Moutarde Bénédicte	35, 44, 51, 114
Jacques Philippe	256, 282, 458	Moyat Philippe	101
Jamois Marie-Hélène	150, 151, 417, 418, 419	Muth Xavier	204
Jaubert Jacques	191, 451	Nicot Brice	368
Javel Jean-Baptiste	125, 190	Normand Eric	122, 445
Jonvel Richard	169	Oliveau Benoît	180, 399, 414
Jouneau David	172	Olzsevski Deberah	194
Kerlorc'h Gilles	272	Paillet Patrick	204
Kerouanton Isabelle	348	Paillet Elena	204
Kirschenbilder Benoît	146, 147, 407, 410, 414, 425	Paloumbas-Odile Dimitri	142, 148, 401
Kolobova Kseniya	90	Parachaud Kevin	424
Konik Stéphane	451	Paradis-Grenouillet Sandrine	413, 472, 404
Lachaud Jérôme	396	Parent Gilles	311, 314

Parpaite Guillaume	458	Sauvaître Natacha	212, 251
Paulien Elsa	336, 378	Scuiller Christian	47, 152
Pauly Sébastien	444	Shnaider Svetlana	90
Peignot Paul	53	Sicard Sandra	41, 435
Pelletier Baptiste	56	Silhouette Hélène	291, 303, 318
Pellissier Julien	348	Solanas Sofia	258
Perrot Xavier	390	Soler Ludovic	77, 112, 258
Pétillon Jean-Marc	323, 460	Soressi Marie	381
Petit-Aupert Catherine	249	Soulard Laura	238, 290
Petrognani Stéphane	205	Soulas Sylvie	458
Piat Jean-Luc	36	Sparhubert Éric	179
Pichon Blaise	447	Tandeau de Marsac Martine	427
Plassard Frédéric	204, 216	Tartas André	274
Plisson Hugues	90	Tassin Aurélie	238
Pons-Métois Anne	188, 232, 244, 248, 273	Tendron Graziella	42, 55
Poulain Peggy	199, 422	Téreygeol Florian	465
Pradier Hubert	311, 474	Thiol Sandrine	269
Primault Jérôme	356	Thomas Hugo	367
Prouteau Nicolas	379, 384, 468, 469	Trézéguet Céline	73, 75, 98, 103, 116
Puig Céline	204	Turq Alain	464
Racinet Philippe	394, 428	Tydgadt Adrien	184
Régaldo-Saint Blancard Pierre	253	Vacher Catherine	75, 80, 86, 112
Rendu William	90	Vacher Stéphane	62, 80, 85, 95, 103, 120, 337
Réveillas Hélène	234, 454	Vaissie Erwan	90
Richard Lucile	120	Vanara Nathalie	329
Rivaud-Labarre Raphaël	189	Vanexem Amélie	360
Robert Pierre-Philippe	132	Vanhassel Annie	204
Robin Karine	93, 97, 112	Vanzo Jean-Pierre	204
Roger Jacques	164, 165	Vaudin Laurent	431
Roncier Catherine	399, 415, 429	Veau Édouard	55
Roquefort Guillaume	44	Véquaud Brigitte	357
Rottier Stéphane	269	Verdin Florence	458
Royer Aurélien	210	Verliac Gaëlle-Anne	425
Saint-Didier Guillaume	338	Vidal David	261
Salvé Serge	185, 225	Vignaud Didier	267, 279, 474
Sanchez Valerian	32	Virelli Samuel	236
Sandgathe Dennis	194	Walbott Thomas	265
Sartou Aurélien	139		

NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Index des sites et des communes

2 0 2 0

8 mai 1945 (Rue du), SAINT-BRICE-SUR-VIENNE	422	ANTIGNY, Grotte du Taillis des Coteaux	356
11 novembre (Place du), AMBÈS.	230	Aquitaine (Musée d') - 20 Cours Pasteur, BORDEAUX.	234, 454
Abbaye (Place de l'), BUISSON-DE-CADOUIN (LE).	190	ARDIN, Le bourg	333
ABZAC, Croix aux Loups	32	Arènes (32 boulevard des), PÉRIGUEUX	211
Aéronefs (Epaves), BOUGUE	264	Argenton (Le Château d'), ARGENTONNAY	335
AGEN,		ARGENTONNAY, Le Château d'Argenton	335
- Lycée de Beaudre	281	Ariste (Avenue), Chemin Ferré, LESCAR	318
- 5 Allée Pomarède.	283	Armes (Place d'), BELVÈS.	185
AHUN,		Armiague (Dolmen d'), BÉHORLÉGUY	316
- Le Crouzet.	156	Arros, LARCEVEAU-ARROS-CIBITS	317
- Étude documentaire, prospection pédestre et drone.	181	ARSAC, 15 allée Chagneau.	232
AIGONDIGNÉ, Centre bourg de Mougon-Thorigné,		Arsenal (ZAC), ROCHEFORT	105
place de la mairie, place Fruitière	332	Arsenal, espace 4, Hôtel de la Marine, ROCHEFORT	104
AIGREFEUILLE (Canton d'),		ARS-EN-RÉ, La plage	71
Prospection recherche diachronique	128	ARTIGUELOUTAN, Les Crabes	310
AIGUILLON,		Assit (Moulin d'), MANOT, ...	53
- Rue Debussy	285	ASSON, L'Ermitage	311
- Allées Charles de Gaulle	287	AUREIL, Chavagnac, route de la fontaine	394
- Rue Hoche.	288	Aurençous (Rue de l'), LIMOGES	411
AIRVAULT, Le Patis aux Chevaux	353	AVENSAN, Carrière	232
Albert 1er (6 rue), et 37 rue du Collège, ROCHELLE (LA)	107	AYGUEMORTE-LES-GRAVES, Prospection-Inventaire	261
Alexandre (8 rue Jean), POITIERS	378	AYTRÉ, Boulevard Cottés Mailles	72
Aliénor d'Aquitaine (ZAC), POITIERS	371	Aze IV (Pech de l'), CARSAC-AILLAC.	193
ALLASSAC, Le Vignal	136	BADEFOLS-SUR-DORDOGNE, La Garenne	184
AMBARÈS-ET-LAGRAVE,		Badet/Tuc de Pouyet, GELOUX.	267
- 22/24 Avenue du Chemin de la Vie	230	Baïgorri (Terre de), SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY.	323
- 8 Avenue de la Liberté	230	Balutie Sud (La), Montignac-sur-Vézère	209
AMBAZAC, Grange du Coudier.	394	BANCA,	
AMBÈS, Place du 11 novembre.	230	- Mehatze	311
ANDOINS, Impasse Nousté Henric	310	- Olha, Haut fourneau de Banca	313
Anglade, VILLENEUVE-SUR-LOT.	299	BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE, Les Terres du Maine Neuf	37
ANGOULÊME,		Barrage Ouest (14 Chemin du), BERGERAC	186
- Rues de l'hôpital de Beaulieu et Turgot.	32	Barrage Ouest (Chemin du), BERGERAC.	185
- Rue de Belat	33	BARSAC, Prospection pédestre et recherche de nécropole à crémation du 1er Âge du Fer	260
- 5 avenue Paul Desfarges.	34	Barthe (La),	
- rue de Bordeaux	34	- Les Bartotes, MONPOUILLAN.	307
- Cathédrale Saint-Pierre	36	- Les Bartotes, GAUJAC	307
Angoulême (Avenue d'), PUYSOYEN.	59	BASSILLAC ET AUBEROCHÉ, La Maine de Castang	184
ANGOULINS,		BASTANÈS, Déviation Viellenave de Navarrenx	326
- La Maladrerie	70	Bastide (La), BLAIGNAC	232
- Les Grandes Maisons	70		

Baydaré (La), Grotte Tastet, SAINTE-COLOME	322	BOURG, Le Vallon de Portier nord	237
BAYONNE, 4 rue Maubec	314	bourg (Aménagement du centre), CHAPELLE-TAILLEFERT (LA) 156	
Beaudre (Lycée de), AGEN	281	bourg (Centre),	
Beaulieu et Turgot (Rues de l'hôpital de), ANGOULÊME	32	- rue de la Garenne - cour du prieuré, PUYRAVAULT	101
BEAULIEU-SUR-DORDOGNE, Abbatale Saint-Pierre		- MERINCHAL	162
et Saint-Paul.	136	- NEOUX	166
BEAUMONT, Prospection diachronique, ...	153	- LIGUGÉ	366
BÉHORLÉGUY, Dolmen d'Armiague	316	Bourg (Le),	
Belat (Rue de), ANGOULÊME	33	- ARDIN	333
Bellevue, ISLE	399	- VIERSAT	175
BELVÈS, Place d'Armes	185	Bourg nord, SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	118
BERGERAC,		bourg par RD 107/116 (Traversée du), BOUHET	73
- Chemin du Barrage Ouest	185	BOUTEVILLE, Le Château et la Bijoune	40
- 14 Chemin du Barrage Ouest	186	BOUTIERS-SAINT-TROJA, Rue du petit chemin, rue des Ecoles 41	
- Picmarty AX 105p	186	Bouyssonnier (Grotte), BRIVE-LA-GAILLARDE	138
- Picmarty AX 106p	186	BRANNE, Les Places - Fort Bayard.	237
Berthons (Les),		BRANTÔME-EN-PERIGORD, Saint Crépin de Richemont -	
- Le Clain, NAINTRÉ	367	Les Brageaux.	189
- NAINTRÉ	368	BRASSEMPOUY, Pouy	265
BÉRUGES, Les Cours	356	Bretigny (Rue de), JARDRES	362
Bessières (Les), BOISSEUIL	395	Briand (Parc Aristide), PÉRIGUEUX	215
BEYRIE-SUR-JOYEUSE, Chemin rural Elissatia	316	Bridiers, LA SOUTERRAINE	173
Biennac (Village de), ROCHECHOUART	421	BRIOUX-SUR-BOUTONNE, La Mine d'Or	337
BLAIGNAC, La Bastide	232	BRIVE-LA-GAILLARDE, Grotte Bouyssonnier	138
Blanche (croix), MONT-DE-MARSAN	271	Broue (Tour de), SAINT-SORNIN.	121
BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE, La Borie del Rey	288	Buchille (La), Puy Chaumartin, CHATEAU-CHERVIX	396
Blis (Chemin de), EYMET, ...	198	BUDOS, Prospection pédestre et recherche de	
Bocage Bressuirais, MONCOUTANT.	338	nécropole à crémation du 1er Âge du Fer.	260
BOÉ, Tour Lacassagne	289	BUGEAT, Le Champ du Palais.	139
Bois (Les Grands), SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE.	221	BUGNEIN, Déviation Viellenave de Navarrenx	326
BOISSEUIL,		BUISSON-DE-CADOVIN (LE),	
- Les Bessières	395	- Place de l'Abbaye	190
- Route de Poulénat	395	- Cabans.	191
BOMMES, Prospection pédestre et recherche de nécropole		- Grotte de Cussac.	191, 448
à crémation du 1er Âge du Fer	260	Buy (Le), Montignac-sur-Vézère	210
Bonlieu (Abbaye de), SAINTE-EULALIE	250	BUZET-SUR-BAÏSE, Carrière SDC	290
Bonnefond (Chemin du Grand), SAINT-JUST-LE-MARTEL	424	CABANAC-ET-VILLAGRAINS, Aux Mottes	237
BORDEAUX,		Cabans, BUISSON-DE-CADOVIN (LE).	191
- Hôtel Lalande.	234	CADAUJAC, Prospection-Inventaire	261
- 20 Cours Pasteur Musée d'Aquitaine	234, 454	Camp romain,	
- Grand Rabbin Joseph Cohen	235, 456	- CAUNA	276
- Place Saint-Projet	235	- LAMOTHE	276
- Ilots C15-C16	236	- SOUPROSSE	276
Bordeaux (rue de), ANGOULÊME	34	CAMPAGNE, Le Fayard.	191
Borderie (Rue de la), Moulin du cimetière, SAINT-PIERRE		Canéjan (45 Route de), GRADIGNAN	240
D'OLÉRON.	115	CARBON-BLANC, Entrée de Ville	238
Borie del Rey (La), BLANQUEFORT-SUR-BRIOLANCE.	288	Carmes (25 rue des), POITIERS	373
Born (Boulevard Bertrand de), Rue des Thermes, PÉRIGUEUX 213		Carrière SDC, BUZET-SUR-BAÏSE	290
BORT-LES-ORGUES, Le Plateau des Orgues	137	Carrière, AVENSAN	232
Boucherie (36 rue de la), LIMOGES	404	CARSAC-AILLAC, Pech de l'Aze IV	193
Boucherie (38 rue de la), 9 rue Charreyron LIMOGES	405	Cassinomagus à Chassenon (De), CHASSENON	41, 432
Boucholeurs (Avenue des), CHÂTELAILLON	80	CASTELNAUD-LA-CHAPELLE, Château des Milandes	194
BOUEX, La Vigne Blanche	39	Castera, THEZE.	325
BOUGUE, Epave aéronefs	264	CASTRE-GIRONDE, Prospection-Inventaire.	261
BOUHET, Traversée du bourg par RD 107/116	73	Cathédrale (8 place de la), POITIERS.	371
BOULAZAC ISLE MANOIRE, Abords de Sainte-Marie-Chignac 187		CAUNA, Camp romain.	276
BOURDEILLES,		CENON-SUR-VIENNE, Réseau de distribution d'eau	390
- Château	187	CÉRON, Prospection pédestre et recherche de nécropole à	
- La Forge du Diable	188	crémation du 1er Âge du Fer	260

Chabroulie (La), ISLE	399	CHERMIGNAC, 17 rue des Forges	80
Chagneau (15 allée de), ARSAC	232	Cheyroux (1 rue des), SAINT-GENCE	424
CHAMBON-SUR-VOUEIZE, Eglises	178	Citadelle (La), CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE)	77
CHAMBOULIVE, Prospection diachronique, ...	153	Cité (Rue de la), rue Haute Cité, boulevard de la Cité, LIMOGES	402
CHAMPAGNE, Abords de l'église Saint-André, place de Verdun et rue de l'église	74	CIVAUX, Sous le Peu	362
Champs (Les Grands), MORNAC	57	Clémenceau (169 Avenue Georges), DAX	266
CHAPELLE-DES-POTS (LA), 12 et 14 chemin des Fours	75	CLUGNAT, Prospection au détecteur de métaux, ...	181
CHAPELLE-TAILLEFERT (LA), Aménagement du centre bourg	156	COGNAC, - Rue de Montplaisir	42
CHAPTELAT, Rue Saint-Eloi	396	- Tour Porte Saint-Jacques	44
Chardonnet, Le Bourg, PLASSAC	248	Colbert (Rue), DAX	267
Charente, Prospection diachronique	431	Collège (Rue du), CHÂTELLERAULT	360
CHARENTE, Prospection recherche diachronique	65	Combe (La), SAINT-BONNET-L'ENFANTIER	146
Charente (de), Patrimoine industriel du Périgord et du Limousin	461	Combe du Cormier I et II (La), MORNAC	58
Charente (Fleuve) prospection inventaire subaquatique, DOMPIERRE-SUR-CHARENTE	82	Combettes (Les), USSAC	148
CHARENTE-MARITIME, - Prospection recherche diachronique	132	Combis, SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	296
- Prospection diachronique	431	Commanderie (Impasse de la) et rue Jean Jaurès, TONNAY- CHARENTE	124
Charles de Gaulle (Allées), AIGUILLON	287	Commarque (Château de), EYZIES (LES)	199
Charmilles (Le Hameau des), VAL DE VIRVÉE	256	Condat (Le Palus du), Chemin du Roy, LIBOURNE	243
CHARRON, Abbaye de la Grâce Notre-Dame	75	CONFOLENS, - Eglise Saint-Barthélémy	44
CHASSENON, - Les Chenevières	41	- Saint-Germain-de-Confolens, église Saint-Vincent	45
- De Cassinomagus à Chassenon	41, 432	Coquelicots (31 allée des), SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE	112
- Prospection recherche diachronique sur le département de la Charente	66	Cosjanots (Les), VEYRAC	429
Chatain (Villa de), FAUX-LA-MONTAGNE	160	Côte (Rue du Château de la), COURONNE (LA)	47
Château, - (Ancien), LOSTANGES	141	Cottes Mailles (Boulevard), AYTRÉ	72
- BOURDEILLES	187	Coudier (Grange du), AMBAZAC	394
- (Impasse du Vieux), CHÂTEAU-LARCHER	358	Courbiac, fleuve Charente, SAINTES - FONTCOUVERTE	129
- (L'ancien), MIREBEAU	366	COURONNE (LA), - Les Vignes Blanches	47
- (Avenue du), ISLE	399	- Rue du Château de la Côte	47
Château (Le), - Bijoune (la), BOUTEVILLE	40	Cours (Les), BÉRUGES	356
- VERGT	223	Coutets (Impasse des), CREYSSE	196
- MONTANER	319	Coutis Sud (Les), NEUVIC	210
- GENÇAY	362	Couture (ZA Fief de la), GENTÉ	48
- MONCONTOUR	366	Couture Charbon (La), PANAZOL	417
CHATEAU-CHERVIX, La Buchille – Puy Chaumartin	396	COZES, Route de Javrezac	80
CHÂTEAU-D'OLÉRON (LE), -Terdoux	76	Crabes (Les), ARTIGUELOUTAN	310
- La Citadelle	77	CREYSSE, - Les Pélissous	196
CHÂTEAU-LARCHER - Impasse du Vieux Château	358	- Les Rivelles	197
- Théâtre de verdure	358	- Impasse des Coutets – AD 326	196
Châteauvieux, PORCHERIE (LA)	419	Cro Magnon (Abri), EYZIES (LES)	200
CHÂTELAILLON, - Avenue des Boucholeurs	80	Croix aux Loups, ABZAC	32
- Route de Port Punay	80	CROIX-CHAPEAU, (Canton d'AIGREFEUILLE et) Prospection recherche diachronique	128
CHÂTELLERAULT, Rue du Collège	360	Crouzet (Le), AHUN	156
Châtenet (Les Prés), PALAIS-SUR-VIENNE (LE)	416	CROZANT, Château de Crozant	157
CHAUCHET (LE), Parc éolien	180	Crozant (Château de), CROZANT	157
Chaumes (Les), ROULLET-SAINT-ESTÈPHE	60	CUBJAC-AUVÉZÈRE-VAL D'ANS, 24 rue de l'église	197
Chaumilly (Roc), ZAC Montane 4, SAINT-PRIEST-DE-GIMEL	147	Cussac (Grotte de), BUISSON-DE-CADOVIN (LE)	191, 448
Chavagnac, route de la fontaine, AUREIL	394	Dames (Rue de l'enclos des), VILLEBOIS-LAVALLETTE	62
Chemin de la Vie (22/24 Avenue du), AMBARÈS-ET-LAGRAVE	230	DAX, - 169 Avenue Georges Clémenceau	266
Chenevières (Les), CHASSENON	41	- Poste électrique Dax Sud (Rue Bascat)	266
		- Rue Colbert	267
		Dax Sud (Poste électrique), Rue Bascat, DAX	266

Debussy (Rue), AIGUILLON	285	Ferrassou (Château de), SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT	297
Denfert-Rochereau (Place), NIORT	339	FEYTIAT,	
Desfarges (5 avenue Paul), ANGOULÊME	34	- Imbourdeix	398
DEUX-SÈVRES, Prospection recherche diachronique	353	- Moissac, 22 rue Sainte Claire	398
DOMME, Château du Roy Campréal La Bastide	198, 451	Fief (Le Grand), MURON	95
DOMPIERRE-SUR-CHARENTE, Fleuve Charente prospection inventaire subaquatique	82	FLEURAC, Eglise Sainte-Marie	207
DOMPIERRE-SUR-MER, Rue de la Tonnelle-Corne Neuve	83	fleuve Charente PK 34,	
donjon (Le) et la place Taillefer, MONTIGNAC-CHARENTE	56	- PORT-D'ENVAUX	130
Dordogne, Prospection - Inventaire en Dordogne	226	- TAILLEBOURG	130
Dordogne dans l'Antiquité (La métallurgie du Fer en), ...	225	Font Reine – Rte de Ribeirac, MARSAC-SUR-L'ISLE	209
Dronne-Lizonne (Programme pluriannuel de la gestion de la)		Fontaines (2 rue des), VÉNÉRAND	126
Mareuil – Jemaye - Ponteyraud	225	FONTCOUVERTE, Courbiac, fleuve Charente	129
Drouyneau de Brie (11 rue), THOUARS	348	Font-de-Gaume (Grotte de), EYZIES (LES)	201
Dumas (37 avenue Georges), LIMOGES	407	Fontgeaudrant, LIMOGES	410
Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les golfes charentais	442	Forge du Diable (La), BOURDEILLES	188
Dynamiques de peuplement et environnement sur le littoral aquitain	457	Forge Neuve, JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT	208
Ecoles (Rue du petit chemin, rue des), BOUTIERS-SAINT- TROJAN	41	Forges (17 rue des), CHERMIGNAC	80
Eglise,		Fort Bayard (Places), BRANNE	237
- (Portail de l'), ORGNAC-SUR-VEZERE	146	FORTIPOLIS PCR Interrégional (65/32/64/40),	
- (6 place de l'), MOUTIER ROZEILLE	166	Nouvelles recherche sur les habitats fortifiés protohistoriques entre Garonne et Pyrénées	473
- (24 rue de l'), CUBJAC-AUVÉZÈRE-VAL D'ANS	197	Fours (12 chemin des), CHAPELLE-DES-POTS (LA)	75
- (Place de l'), rues Torte et du Héra, PEYRAT-LE-CHATEAU	418	Fours (14 chemin des), CHAPELLE-DES-POTS (LA)	75
Eglise monolithe, SAINT-EMILION	251	France (Les céramiques de raffinage de sucre en), ...	444
Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf, POITIERS	378	Frayssie (Le), USSEL	149
Eglises,		Fruitière (place), Centre bourg de Mougon-Thoriné, place de la mairie, AIGONDIGNÉ	332
- CHAMBON-SUR-VOUEIZE	178	gallo-romain (Bâtiment d'accueil sur le site), SANXAY	383
- EVAUX-LES-BAINS	178	Garde (Rue de la Croix de la), NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	368
Elissatia (Chemin rural), BEYRIE-SUR-JOYEUSE	316	Gare (1 rue de la), JARRIE (LA)	87
Ermitage (L'), ASSON	311	Garenne (La), BADEFOLS-SUR-DORDOGNE	184
ESPARTIGNAC, Prospection diachronique, ...	153	Garonne et Pyrénées (Nouvelles recherche sur les habitats fortifiés protohistoriques entre), FORTIPOLIS PCR Interrégional (65/32/64/40)	473
Estac (La Butte de l'), Le Peuilh, VERTHEUIL	256	Gatzarria, OSSAS-SUHARE	321
Estey du Large, SANGUINET	275	GAUJAC,	
Estissac (Hôtel d'), POITIERS	376	- Loustiere – Carrière de Gaujac	292
étiniaut Beaupeyrat (9 ter rue), LIMOGES	406	- La Barthe, Les Bartotes	307
Etude des mobiliers archéologiques, PLASSAC	249	Gautreau (30 à 34 rue des Frères), SAINT-JEAN-D'ANGELY	113
EVAUX-LES-BAINS, Eglises	178	GELOUX,	
ÉXIDEUIL,		- Badet/Tuc de Pouyet	267
- Les Perdrix RN141	47	- Pouyet	267
- Mise à 2X2 voies de la RN141	48	GÉMOZAC, Rue des Greffes	85
expérimentation paléométallurgique (L'), de l'analogie à la modélisation	464	GENÇAY, Le Château	362
EYMET, Chemin de Blis	198	Général Leclerc,	
Eysse, VILLENEUVE-SUR-LOT	300	- (170 Av du), PESSAC	248
EYZIES (LES),		- (186-188 Avenue du), PESSAC	248
- Château de Commarque	199	GENTÉ, ZA Fief de la Couture	48
- Abri Cro Magnon	200	Georges Servant (29 rue), POITIERS	369
- Grotte de Font-de-Gaume	201	GIRONDE-SUR-DROPT, Eglise Notre-Dame	238
- La Mouthe	204	GLENAY, Le Patis aux Chevaux	353
- Abri du Poisson Vallon de Gorge d'Enfer	205	golfes charentais (Dynamiques d'occupation et d'exploitation du sel dans les), ...	442
- La Rouquette	206	Gôt (Chemin du), le champ du bois, ORADOUR-SUR-GLANE	416
- Saint-Cirq Grotte du Sorcier	206	Grâce Notre-Dame (Abbaye de la), CHARRON	75
Fanfardièrre (Rue de la), JAUNAY-MARIGNY	363	GRADIGNAN, 45 Route de Canéjan	240
FAUILLET, Sablière	291	Grandes Maisons (Les), ANGOULINS	70
FAUX-LA-MONTAGNE, Villa de Chatain	160	Grandmont (Abbaye de), SAINT-SYLVESTRE	428
Fayard (Le), CAMPAGNE	191	Gratte-chat, SAINT-SORNIN	120

GRAVES-SAINT-AMANT, Champ du Ris	50	Lac (Berges du), LÉON	270
Grayan, GRAYAN-ET-L'HÔPITAL	241	lac (Décolmatage des ports du), SANGUINET	273
GRAYAN-ET-L'HÔPITAL, Grayan	241	Lacassagne (Tour), BOÉ	289
Greffes (Rue des), GÉMOZAC	85	LADAPEYRE, Prospection au détecteur de métaux, ...	181
Greignac, VERNEUIL-SUR-VIENNE	429	LADIGNAC-LE-LONG, Eglise Saint-Aignant	400
Gué (Le Grand), SAINT-JORY-DE-CHALAIS	219	Lafayette (44 Place), VILLENEUVE-SUR-LOT	303
GURMENÇON, Contournement routier RN 134	327	LAGRAULIERE, Prospection diachronique, ...	153
Habitat antique en Moyenne Montagne corrézienne	447	Lalande (Hôtel), BORDEAUX	234
Habitat Groupé Antique de la cité des Lémovices – HaGAL	446	LALINDE, Le Souci	209
HAILLAN (LE),		LALONQUETTE, Villa	316
- La Luzerne	242	LAMOTHE, Camp romain	276
- Parking relais Jean Mermoz	242	LAPARADE, Rue des Séchoirs	293
HASTINGUES, ZAC Sud Landes	269	LARCEVEAU-ARROS-CIBITS, Arros	317
Haut-Clairvaux (Le), morphogénèse d'un pôle châtelain		LARCHE, Puy Granel	141
à la frontière entre Poitou Anjou et Touraine (XIe-XVIe s.),		Lascaux sol Contextualisation (LASCO), ...	453
SCORBÉ-CLAIRVAUX	384, 469	LASCO, Lascaux sol Contextualisation	453
Hérissou (Château de), POUAGNE-HÉRISSON	340	La métallurgie du Fer en Dordogne dans l'Antiquité	225
Herm (Château de l'), ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-		Lémovices - HaGAL (Habitat Groupé Antique de la cité des)	446
REILHAC	215	LENCLOÎTRE, Ancien couvent des Hommes	364
Hiers, La Blanchardière, HIERS-BROUAGE	86	LÉON, Berges du Lac	270
HIERS-BROUAGE, Hiers, La Blanchardière	86	LESCAR,	
Hoche (Rue), AIGUILLON	288	- Avenue Ariste/Chemin Ferré	318
Homme (Jardin des Droits de l'), POITIERS	374	- 23 rue Maubec	319
Hommes (Ancien couvent des), LENCLOÎTRE	364	- 5 rue Maubec	319
Hôpital (Rues de l'), Cholet Mazabraud, LIMOGES	401	LESTERPS, Place des Viviers	51
hôtel des voyageurs (Ancien), JANAILHAC	400	Les céramiques de raffinage de sucre en France, ...	444
Ilots C15-C16, BORDEAUX	236	Les Marais charentais du Moyen âge à l'époque moderne	445
Imbourdeix, FEYTIAT	398	Les routes des vins ITIVIN	465
Inventaire et étude d'éléments lapidaire antiques, POITIERS	379	Leygonie (Grotte de), NEUVIC	211
ISLE,		Libération (Place de la), SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT	425, 426
- Avenue du château	399	Liberté (8 Avenue de la), AMBARÈS-ET-LAGRAVE	230
- Bellevue	399	LIBOURNE,	
- La Chabroulie	399	- Le Palus du Condat – Chemin du Roy	243
ISTURITS, Grottes d'Isturitz et Oxocelhaya	328	- Place Saint-Jean	244
Isturitz et Oxocelhaya (Grottes d'),		Lignères, Chais 14 à 20, ROUILLAC	59
- ISTURITS	328	LIGUGÉ, Centre bourg	366
- SAINT-MARTIN-D'ARBEROUÉ	328	LIMOGES,	
ITIVIN, les routes des vins	465	- Rues de l'Hôpital, Cholet Mazabraud	401
JANAILHAC, Ancien hôtel des voyageurs	400	- Rue de la Cité, rue Haute Cité, boulevard de la Cité	402
JARDRES, Rue de Bretigny	362	- 36 rue de la Boucherie	404
JARNAC, Quai de l'Orangerie	50	- 38 rue de la Boucherie – 9 rue Charreyron	405
JARNE (LA), Pique-fesse	86	- 9 ter rue Pétiuaux Beaupeyrat	406
JARRIE (LA), 1 rue de la Gare	87	- 120 boulevard de Vanteaux	407
Jarthe (200 Route de la), SAINT-GERMAIN-ET-MONS	219	- 37 avenue Georges Dumas	407
JAUNAY-MARIGNY,		- Place de la République	407
- 3 bis rue de Poitiers	363	- Rue Emile Montégut	409
- Rue de la Fanfardière	363	- 6 avenue de la Révolution	410
JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT, Forge Neuve	208	- Rue Waldeck Rousseau, avenue du Midi, rue Clos Adrien	410
Javrezac (Route de), COZES	80	- Fontgeaudrant	410
JAZENEUIL, Maison du XVe siècle	363	- 29 avenue de la Révolution	411
Jemaye-Ponteyraud, Programme pluriannuel de la gestion		- Rue de l'Aurengous	411
de la Dronne-Lizone	225	- 37 rue du Pont Saint-Etienne	413
JONZAC,		- (Du Bois pour), XVe – XIXe s, Quand la ville transforme	
- Chez-Pinaud	88	les paysages forestiers Limoges, ...	413, 470
- ZAC de la Mouillère	90	Limousin (Patrimoine industriel du Périgord, de Charente et du),	461
Jonzac-Neulles (Aérodrome), SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN	112	littoral aquitain (Dynamiques de peuplement et environnement	
Joseph Cohen (Grand Rabbin), BORDEAUX	235, 456	sur le), ...	457
JOUILLAT, Prospection au détecteur de métaux, ...	181	Loire et Charente (Monumentalismes et territoires au Néolithique	
Jovelle (Grotte de), TOUR-BLANCHE-CERCLES	222	entre), ...	435

LOSTANGES, Ancien Château	141	MIOS, Le Parc de Peillin Andron Ouest	247
Loustiere – Carrière de Gaujac, GAUJAC	292	MIREBEAU, L'ancien Château	366
LUGASSON, Roquefort	244	Modalités et développement de l'habitat rural dans le Poitou	
Luquet » (Lotissement « Le Hameau de), SADIRAC	250	Ve-XVe siècles	437
LUXÉ,		Moissac, 22 rue Sainte Claire, FEYTIAT	398
- 7 rue de la Croix des Vignauds	51	MONCONTOUR, Le Château	366
- La Terne	52	MONCOUTANT, Bocage Bressuirais	338
Luzerne (La), HAILLAN (LE)	242	Monplaisir, VILLENEUVE-SUR-LOT	300
Madeleine (La), SAINT-EMILION	250	MONPOUILLAN, La Barthe, Les Bartotes	307
MAGNAC-LAVAL, Parc éolien	414	MONSÉGUR, Maison médicale	247
Maine de Castang (La), BASSILLAC ET AUBEROCHÉ	184	Montagne corrézienne (Habitat antique en Moyenne)	447
Maine Neuf (Les Terres du), BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE	37	MONTANER, Le Château	319
Mairat (Avenue Paul), MANSLE	54	Monumentalismes et territoires au Néolithique entre Loire et	
mairie (Place de la), VILLEDIEU-DU-CLAIN (LA)	384	Charente	435
Maison médicale, MONSÉGUR	247	MONT-DE-MARSAN, croix Blanche	271
Maladrerie (La), ANGOULINS	70	Montégut (Rue Emile), LIMOGES	409
Malayolle (2 Route de), TRÉLISSAC	223	Monteil (Le), SAINT-PRIEST-TAURION	427
MALEMORT-SUR-CORREZE, Liaison RD 1089/RD 921	143	MONTIGNAC-CHARENTE, Le donjon et la place Taillefer	56
MANOT, Moulin d'Assit	53	Montignac-sur-Vézère,	
MANSLE, Avenue Paul Mairat	54	- La Balutie Sud	209
Marais charentais (Les) du Moyen âge à l'époque moderne), ...	445	- Le Buy	210
Marché des Pêcheurs de la Garenne de Beauvais et Pas Forge		Montplaisir,	
(Rues du Ciment du), MERINCHAL	163	- (Rue de), COGNAC	42
Marcioux (Les), SEGONZAC	60	- (27 rue), VILLENEUVE-SUR-LOT	300
MARENNES		MORNAC,	
- Rue de Verdun	93	- Les Grands Champs	57
- Eglise Saint-Pierre-de-Sales	94	- Route du Lac Merlot	57
- (Canton de), Prospection inventaire des ports oubliés du marais		- La Combe du Cormier I	58
de Brouage	131	- La Combe du Cormier II	58
Mareuil, Programme pluriannuel de la gestion de la Dronne-		Mottes (Aux), CABANAC-ET-VILLAGRAINS	237
Lizonne	225	Mougon-Thorigné (Centre bourg de), place de la mairie, place	
MARGERIDES, Les Pièces Grandes	143	Fruitière, AIGONDIGNÉ	332
Marronniers (Place des), MÉRIGNAC	55	Mouillère (ZAC de la), JONZAC	90
MARSAC-SUR-L'ISLE, Font Reine – Rte de Ribeirac	209	Moulin (Rue du), VOUNEUIL-SOUS-BIARD	386
Martinet (Berges de l'Adour Ruisseau), PONTONX-SUR-		Moulin à vent, SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE	220
L'ADOUR	271	Moustier (Le), SAINT-LEON-SUR-VEZERE	220
MARVAL, Château de Marval	414	Mouthe (La), EYZIES (LES)	204
Marval (Château de), MARVAL	414	MOUTIER ROZEILLE,	
MAS-D'AGENAIS (LE), Collégiale Saint-Vincent	293	- Eglise Saint-Hilaire	163
Masseries (Les), SAINT-PIERRE-D'EYRAUD	221	- Eglise Saint-Martin	164
Mathée (La Vallée), NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	369	- 6 place de l'église	166
Maubec,		MOUTIER-D'AHUN, Étude documentaire,	
- (4 rue), BAYONNE	314	prospection pédestre et drone	181
- (23 rue), LESCAR	319	Murat-les-Tours, SAINT-DIZIER-MASBARAUD	167
- (5 rue), LESCAR	319	MURON, Le Grand Fief tranche 2	95
MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON, Le Vignault	337	NAINTRE,	
Mégalithisme et territoire dans les Pyrénées nord-occidentales	458	- Les Berthons, Le Clain	367
Mehatze, BANCA	311	- Les Berthons	368
MÉRIGNAC, Place des Marronniers	55	- Réseau de distribution d'eau	390
MERINCHAL,		Nauton (Ecoquartier), SAINT-SEVER	273
- Centre-bourg	162	NAVES, Prospection diachronique, ...	153
- Rues du Ciment du Marché des Pêcheurs de la Garenne de		NEOUX, Centre-bourg	166
Beauvais et Pas Forge	163	NEUILLAC, 3 route de la voie romaine	96
Merlot (Route du Lac), MORNAC	57	NEUVIC,	
Mermoz (Parking relais Jean), HAILLAN (LE)	242	- Les Coutis Sud	210
Midi Est (Champs du), SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	294	- Grotte de Leygonie	211
MIDOUZE (BASSIN DE LA), Prospection-inventaire	277	NIORT, Place Denfert-Rochereau	339
Milandes (Château des), CASTELNAUD-LA-CHAPELLE	194	Niort (44 route de), VILLIERS-EN-PLAINE	350
Mileterie (Rue de la), POITIERS	369	NORD-CHARENTE, Prospection recherche diachronique	66

Notre-Dame (Eglise), GIRONDE-SUR-DROPT	238	piémont pyrénéen (Paléoenvironnement et sociétés de	
Notre-Dame de La Réau (L'Abbaye), SAINT-MARTIN-L'ARS .	381	chasseurs-collecteurs dans le), Préhistoire ancienne de la vallée	
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS,		d'Ossau (PAVO)	460
- Rue de la Croix de la Garde	368	Pierrailleuses (Les), SAINT-SYMPHORIEN	345
- La Vallée Mathée	369	Pinaud (Chez), JONZAC	88
NOUILLERS (LES), place de l'église Saint-Pierre	98	Pique-fesse, JARNE (LA)	86
Nouste Henric (Impasse), ANDOINS	310	Plage (La), ARS-EN-RÉ	71
Nouvelle-Aquitaine (Réseau des lithothèques en), ...	463	PLASSAC,	
Oiseaux (Rue du Champ des), ROYAN	110	- Chardonnet – Le Bourg	248
Olha, Haut fourneau de Banca, BANCA	313	- Etude des mobiliers archéologiques	249
OLORON-SAINTE-MARIE, Contournement routier RN 134 .	327	Poisson (Abri du), Vallon de Gorge d'Enfer, EYZIES (LES) .	205
Or (La Mine d'), BRIOUX-SUR-BOUTONNE	337	POITIERS,	
ORADOUR-SUR-GLANE,		- 29 rue Georges Servant	369
- Rue du Puits	415	- Rue de la Milerie	369
- Chemin du Gôt, le champ du bois	416	- 8 rue Saint-Maixent	370
Orangerie (Quai de l'), JARNAC	50	- Rue Serge Rouault	370
ORGNAC-SUR-VEZERE, Portail de l'église	146	- 8 place de la cathédrale	371
Orgues (Le Plateau des), BORT-LES-ORGUES	137	- ZAC Alienor d'Aquitaine	371
OSSAS-SUHARE, Gatzarria	321	- Quartier Le Puloch	372
Ossau (Préhistoire ancienne de la vallée d') (PAVO),		- 193-203 rue du Faubourg du Pont-Neuf et 18 rue du Petit Tour .	373
Paléoenvironnement et sociétés de chasseurs-collecteurs dans le		- 25 rue des Carmes	373
piémont pyrénéen	460	- Jardin des Droits de l'Homme	374
Palais (Le Champ du), BUGEAT	139	- Hôtel d'Estissac	376
PALAIS-SUR-VIENNE (LE), Les Prés Châtenet	416	- 8 rue Jean Alexandre	378
Palmes (121 rue des), RIVEDOUX	103	- Eglise Saint-Jean-de-Montierneuf	378
PANAZOL, La Couture Charbon	417	- Prospection thématique subaquatique sur les rivières	378
Parc éolien,		- Inventaire et étude d'éléments lapidaire antiques	379
- CHAUCHET (LE)	180	- Le Palais de Poitiers et ses abords	379, 467
- SAINT-PRIEST	180	Poitiers,	
- TARDES	180	- (3 bis rue de), JAUNAY-MARIGNY	363
- MAGNAC-LAVAL	414	- (Le Palais de), et ses abords POITIERS	379, 467
Pasteur Musée d'Aquitaine (20 Cours), BORDEAUX . . .	234, 454	Poitou (Modalités et développement de l'habitat rural dans le)	
Patis aux Chevaux (Le),		Ve-XVe siècles	437
- AIRVAULT	353	Pomarède (5 Allée), AGEN	283
- GLENAY	353	Pont-Neuf (193-203 rue du Faubourg), du et 18 rue du Petit Tour,	
- TESSONNIÈRE	353	POITIERS	373
Peillin Andron Ouest (Le Parc de), MIOS	247	PONTONX-SUR-L'ADOUR, Berges de l'Adour Ruisseau Martinet .	271
Peko Elurzaro, SAINT-MICHEL	324	PORCHERIE (LA), Châteaueux	419
Pélissous (Les), CREYSSE	196	PORT-D'ENVAUX,	
Perdrix RN141 (Les), ÉXIDEUIL	47	- Le Priouté, fleuve Charente	99
Péré (Tumulus C de), PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE	342	- fleuve Charente, PK34	130
Périgord, de Charente et du Limousin (Patrimoine industriel du),	461	PORT-DE-PILES, Bois du Sapin et remise du Quart	379
PÉRIGUEUX,		Portier nord (Le Vallon de), BOURG	237
- 32 boulevard des Arènes	211	POUGNE-HÉRISSON, Château de Hérisson	340
- Boulevard Bertrand de Born – Rue des Thermes	213	Poulénat (Route de), BOISSEUIL	395
- Parc Aristide Briand	215	Pouy, BRASSEMPOUY	265
Pertinax – Château (8 rue), SEGUR-LE-CHATEAU	147	Pouyet, GELOUX	267
PÉRUSE (LA), Tras le Bos RN141	58	Pouzieux, La Jarrie giratoire, RD12, VOUNEUIL-SOUS-BIARD .	386
PESSAC,		Pré (Petit), Prospection inventaire rivière Isle, SAINT-ASTIER .	217
- 170 Av du Gal Leclerc	248	PRECILHON, Contournement routier RN 134	327
- 186-188 Avenue du Général Leclerc	248	Prémairie (La Grande Roche de la), QUINÇAY	381
PESSINES, 19 rue Saint Gilles	99	Priouté (Le), fleuve Charente, PORT-D'ENVAUX	99
PEYRAT-LE-CHATEAU, Place de l'église, rues Torte et du Héa .	418	PRISSÉ-LA-CHARRIÈRE, Tumulus C de Péré	342
Peyrou (La Lande du), RILHAC-RANCON	421	Prospection Inventaire,	
Peyrouse (La), SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX	217	- AYGUEMORTE-LES-GRAVES	261
Picmarty AX 105p, 106p, BERGERAC	186	- BASSIN DE LA MIDOUZE	277
Pièces Grandes (Les), MARGERIDES	143	- CADAUJAC	261
Pied Griffé, SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ	382	- CASTRE-GIRONDE	261
		- SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC	261

- SAINT-MÉDARD-D'EYRANS	261	PUYRAVAULT, Centre bourg, rue de la Garenne -	
- SAINT-MORILLON	261	cour du prieuré	101
- SAINT-SELVE	261	Pyrénées nord-occidentales	
Prospection Inventaire en Dordogne, ...	226	(Mégalithisme et territoire dans les), ...	458
Prospection inventaire des ports oubliés du marais de Brouage,		Quatre Assiettes (Rue des) et rue de la Clorine, SMARVES ..	384
MARENNES (Canton de), ...	131	QUEYRAC, Queyrac 2.	249
prospection pédestre et drone (Étude documentaire),		Queyrac 2, QUEYRAC	249
- AHUN	181	QUINÇAY, La Grande Roche de la Prémarie.	381
- MOUTIER-D'AHUN	181	Rassat (3 route du), YVIERS	62
Prospection au détecteur de métaux,		RD 1089/RD 921 (Liaison), MALEMORT-SUR-CORREZE ...	143
- CLUGNAT	181	République (Place de la), LIMOGES	407
- PJOILLAT	181	Réseau de distribution d'eau,	
- LADAPEYRE	181	- CENON-SUR-VIENNE	390
Prospection inventaire des ports oubliés du marais de Brouage,		- NAINTE	390
MARENNES (Canton de), ...	131	- SAINT-CYR	390
prospection pédestre et drone (Étude documentaire),		- VOUNEUIL-SUR-VIENNE	390
- AHUN	181	Réseau des lithothèques en Nouvelle-Aquitaine	463
- MOUTIER-D'AHUN	181	Ressigné Haut, VILLENEUVE-SUR-LOT	302
Prospection pédestre et recherche de nécropole à crémation du		Révolution (29 avenue de la), LIMOGES	411
1er Âge du Fer,		Révolution (6 avenue de la), LIMOGES	410
- BARSAC	260	RILHAC-RANCON, La Lande du Peyrou.	421
- BOMMES	260	Ris (Champ du), GRAVES-SAINT-AMANT	50
- BUDOS	260	RIVEDOUX, 121 rue des Palmes	103
- CÉRON	260	Rivelles (Les), CREYSSE	197
Prospection recherche diachronique,		RN 134 (Contournement routier),	
- AIGREFEUILLE (Canton d')	128	- GURMENÇON	326
- BEAUMONT	153	- OLORON-SAINTE-MARIE	327
- CHAMBOULIVE	153	- PRECILHON	327
- Charente	65, 431	RN141 (Mise à 2X2 voies de la), ÉXIDEUIL	48
- Charente-Maritime	132, 431	Roche à Pierrot (La), SAINT-CÉSAIRE	111, 439
- CHASSENON	66	ROCHECHOUART, Village de Biennac	421
- Communauté de communes de Vienne et Gartempe, (Canton		ROCHEFORT,	
d'AIGREFEUILLE et) CROIX-CHAPEAU	128	- Arsenal - espace 4 : Hôtel de la Marine	104
- DEUX-SÈVRES	353	- ZAC Arsenal	105
- ESPARTIGNAC	153	ROCHELLE (LA),	
- LAGRAULIERE	153	- 5 rue Bastion Saint-Nicolas	106
- NAVES	153	- 6 rue Albert 1er et 37 rue du Collège	107
- NORD-CHARENTE	66	- Tour Saint-Nicolas	109
- SAINT-JAL	153	Roquefort, LUGASSON	244
- SAINT-SALVADOUR	153	Rouault (Rue Serge), POITIERS	370
- SEILHAC	153	Rouffignac (Grotte de), ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-	
Prospection recherche diachronique dans le nord du		REILHAC	216
département de la Vienne	391	ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC,	
Prospection thématique subaquatique sur les rivières, POITIERS	378	- Château de l'Herm	215
Prospection-Inventaire,		- Grotte de Rouffignac	216
- AYQUEMORTE-LES-GRAVES	261	ROUILLAC, Lignères, Chais 14 à 20	59
- BASSIN DE LA MIDOUZE	277	ROULLET-SAINT-ESTÈPHE, Les Chaumes	60
- CADAUJAC	261	Rouquette,	
- CASTRE-GIRONDE	261	- (Chemin de), VILLENEUVE-SUR-LOT	303
- SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC	261	- (La), EYZIES (LES)	206
- SAINT-MÉDARD-D'EYRANS	261	Rousseau (Rue Waldeck), avenue du Midi, rue Clos Adrien,	
- SAINT-MORILLON	261	LIMOGES	410
- SAINT-SELVE	261	Roy Campréal La Bastide (Château du), DOMME	198, 451
Puits (Rue du), ORADOUR-SUR-GLANE	415	ROYAN, Rue du Champ des Oiseaux	110
Puloch (Quartier Le), POITIERS	372	Sables (Chemin des), SAINTES	123
Punay (Route de Port), CHÂTELAILLON	80	Sablière, FAUILLET	291
Put Blanc - Lac « La Forêt » SANGUINET	275	SADIRAC, Lotissement « Le Hameau de Luquet »	250
Puy Granel, LARCHE	141	Saint-Aignant (Eglise), LADIGNAC-LE-LONG	400
PUYMOYEN, Avenue d'Angoulême	59		

Saint-André (Abords de l'église), place de Verdun et rue de l'église, CHAMPAGNE	74	Saint-Maixent (8 rue), POITIERS	370
SAINT-ASTIER, Petit Pré - Prospection inventaire rivière Isle	217	Saint-Martin (Eglise), MOUTIER ROZEILLE	164
SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC, Prospection-Inventaire	261	Saint-Martin (Eglise), Place de Platanes VANÇAIS	349
Saint-Barthélémy (Eglise), CONFOLENS	44	SAINT-MARTIN-D'ARBEROUÉ, Grottes d'Isturitz et Oxocelhaya	328
SAINT-BONNET-L'ENFANTIER, La Combe	146	SAINT-MARTIN-L'ARS, L'Abbaye Notre-Dame de La Réau	381
SAINT-BRICE-SUR-VIENNE, Rue du 8 mai 1945	422	SAINT-MÉDARD-D'EYRANS, Prospection-Inventaire	261
SAINT-CÉSAIRE, La Roche à Pierrot	111, 439	SAINT-MICHEL, Peko Elurzaro	324
Saint-Cirq, Grotte du Sorcier - EYZIES (LES)	206	Saint-Michel-de-Rieufret, SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET	253
SAINT-CLEMENT, La Chapelle Saint Loup des Plats	147	SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET, Saint-Michel-de-Rieufret - Phase 2 et 3	253
Saint-Crépin-de-Richemont - Les Brageaux, BRANTÔME-EN-PERIGORD	189	SAINT-MORILLON, Prospection-Inventaire	261
SAINT-CYR, Réseau de distribution d'eau	390	Saint-Nicolas (5 rue Bastion), ROCHELLE (LA)	106
SAINT-DENIS-DES-MURS, Villejoubert	424	Saint-Nicolas (Tour), ROCHELLE (LA)	109
SAINT-DIZIER-MASBARAUD, Murat-les-Tours	167	Saint-Palais (Route de), SAINT-SULPICE-DE-ROYAN	122
SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS, ...		Saint-Pierre (Cathédrale), ANGOULÊME	36
- Champs du Midi Est	294	Saint-Pierre (place de l'église), NOUILLERS (LES)	98
- Combis	296	SAINT-PIERRE D'OLÉRON, Rue de la Borderie, Moulin du cimetière	115
- TAG - Métalé	297	Saint-Pierre et Saint-Paul (Abbatiale), BEAULIEU-SUR-DORDOGNE	136
SAINTE-COLOME, La Baydaré, Grotte Tastet	322	SAINT-PIERRE-D'EYRAUD, Les Masseries	221
SAINTE-EULALIE, Abbaye de Bonlieu	250	SAINT-PIERRE-DE-MAILLÉ, Pied Griffé	382
SAINTE-EULALIE, Saint-Eulalie	250	Saint-Pierre-de-Sales (Eglise), MARENNES	94
Saint-Eloi (Rue), CHAPTELAT	396	SAINT-PRIEST, Parc éolien	180
Sainte-Marie (Eglise), FLEURAC	207	SAINT-PRIEST-DE-GIMEL, Roc Chaumilly ZAC Montane 4	147
Sainte-Marie-Chignac (Abords de), BOULAZAC ISLE MANOIRE	187	SAINT-PRIEST-TAURION, Le Monteil – tranche nord	427
SAINT-EMILION, ...		Saint-Projet (Place), BORDEAUX	235
- Eglise monolithe	251	SAINT-SALVADOUR, Prospection diachronique	153
- La Madeleine	250	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS, Bourg nord	118
SAINTES, ...		SAINT-SELVE, Prospection-Inventaire	261
- 9 rue des Thermes Romains	124	SAINT-SEVER, Ecoquartier Nauton	273
- Chemin des Sables	123	Saint-Simon (Bief de la retenue de), SAINT-SIMON	60
- Courbiac, fleuve Charente	129	SAINT-SIMON, Bief de la retenue de Saint-Simon	60
Saint-Etienne (37 rue du Pont), LIMOGES	413	SAINT-SORNIN, ...	
SAINT-ETIENNE-DE-BAÏGORRY, Terre de Baïgorri	323	- Gratte-chat	120
SAINT-FÉLIX-DE-VILLADEIX, La Peyrouse	217	- Tour de Broue	121
SAINT-FIEL, Rue des Verrines	170	SAINT-SULPICE-DE-ROYAN, Route de saint palais	122
SAINT-GENCE, 1 rue des Cheyroux	424	SAINT-SYLVESTRE, Abbaye de Grandmont	428
SAINT-GEORGES-D'OLERON, Le Moulin de Sauzelle, les Gitonnelles	112	SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT, Château de Ferrassou	297
SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, 31 allée des coquelicots	112	SAINT-SYMPHORIEN, Les Pierrailleuses	345
Saint-Germain-de-Confolens, église Saint-Vincent, CONFOLENS	45	Saint-Vincent (Collégiale), MAS-D'AGENAIS (LE)	293
SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN, Aérodrome Jonzac-Neulles	112	SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE, Les Grands Bois	221
SAINT-GERMAIN-ET-MONS, 200 Route de la Jarthe	219	Saint-Vite (Moulin de), SAINT-VITE	297
Saint-Gilles (19 rue), PESSINES	99	SAINT-VITE, ...	
Saint-Hilaire (Eglise), MOUTIER ROZEILLE	163	- Moulin de Saint-Vite	297
Saint-Hippolyte (Eglise), YSSANDON	152	- Seuil écluse et moulin	298
Saint-Jacques (Tour Porte), COGNAC	44	SANGUINET, ...	
SAINT-JAL, Prospection diachronique	153	- Décolmatage des ports du lac	273
Saint-Jean (Place), LIBOURNE	244	- Contrôle sanitaire des vestiges du lac de Sanguinet	274
SAINT-JEAN-D'ANGELY, 30 à 34 rue des Frères Gautreau	113	- Estey du Large	275
Saint-Jean-l'Evangéliste (Le Prieuré), TRIZAY	125	- Put Blanc - Lac « La Forêt »	275
SAINT-JORY-DE-CHALAIS, Le Grand Gué	219	SANXAY, Bâtiment d'accueil sur le site gallo-romain	383
SAINT-JUST-LE-MARTEL, Chemin du Grand Bonnefond	424	Sapin (Bois du), et remise du Quart, PORT-DE-PILES	379
Saint-Laurent (Eglise), SAINT-LAURENT-SUR-GORRE	425	Saugé, SANXAY	383
SAINT-LAURENT-LA-VALLÉE, Moulin à vent	220	Sauzelle (Le Moulin de), les Gitonnelles, SAINT-GEORGES-D'OLERON	112
SAINT-LAURENT-SUR-GORRE, Eglise Saint-Laurent	425	SCORBÉ-CLAIRVAUX, Le Haut-Clairvaux, morphogénèse d'un pôle châtelain à la frontière entre Poitou Anjou et Touraine (XIe-XVIe s.)	384, 469
SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT, Place de la Libération	425, 426		
SAINT-LEON-SUR-VEZERE, Le Moustier	220		
Saint-Loup des Plats (La Chapelle), SAINT-CLEMENT	147		

Séchoirs (Rue des), LAPARADE	293	Verdun (Rue de), MARENNES	93
SEGONZAC, Les Marcioux	60	VERGT, Le Château	223
SEGUR-LE-CHATEAU, 8 rue Pertinax – Château	147	VERNEUIL-SUR-VIENNE, Greignac	429
SEILHAC, Prospection diachronique, ...	153	Verrines (Rue des), SAINT-FIEL	170
SERMUR, La Tour	170	VERTHEUIL, La Butte de l'Estac, Le Peuilh	256
Seuil, écluse et moulin, SAINT-VITE	298	VEYRAC, Les Cosjanots	429
SMARVES, Rue des Quatre Assiettes et rue de la Clorine ..	384	Viellenave de Navarrenx (Déviation),	
Souci (Le), LALINDE	209	- BASTANÈS	326
SOUPROSSE, Camp romain	276	- BUGNEIN	326
Sous le Peu, CIVAUX	362	Vienne (Prospection recherche diachronique dans le nord du	
SOUTERRAINE (LA), Bridiers	173	département de la)	391
Sud Landes (ZAC), HASTINGUES	269	Vienne et Gartempe (Prospection recherche diachronique	
TAG – Métalé, SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS	297	communauté de communes de)	391
TAILLEBOURG, fleuve Charente, PK34	130	VIERSAT, Le Bourg	175
Taillis des Coteaux (Grotte du), ANTIGNY	356	Vignal (Le), ALLASSAC	136
TARDES, Parc éolien	180	Vignauds (7 rue de la Croix des), LUXÉ	51
Terdoux, CHÂTEAU-D'OLERON (LE)	76	Vignault (Le), MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON	337
Terne (La), LUXÉ	52	Vigne Blanche (La), BOUEX	39
Territoire communal, TESTE-DE-BUCH (LA)	254	Vignes Blanches (Les), COURONNE (LA)	47
TESSONNIÈRE, Le Patis aux Chevaux	353	Villa, LALONQUETTE	316
TESTE-DE-BUCH (LA), Territoire communal	254	Ville (Entrée de), CARBON-BLANC	238
Théâtre de verdure, CHÂTEAU-LARCHER	358	VILLEBOIS-LAVALETTE, Rue de l'enclos des Dames	62
Theil (Château du), USSEL	151	VILLEDIEU-DU-CLAIN (LA), Place de la mairie	384
Thermes Romains (9 rue des), SAINTES	124	Villejoubert, SAINT-DENIS-DES-MURS	424
THEZE, Castera	325	VILLENEUVE-SUR-LOT,	
THOUARS, 11 rue Drouyneau de Brie	348	- Anglade	299
TONNAY-CHARENTE, Impasse de la Commanderie		- 27 rue Montplaisir HR 98	300
et rue Jean Jaurès	124	- Eysse	300
Tonnelle-Corne Neuve (Rue de la), DOMPIERRE-SUR-MER ..	83	- Monplaisir	300
Tour (La), SERMUR	170	- Ressigué Haut	302
TOUR-BLANCHE-CERCLES, Grotte de Jovelle	222	- 44 Place Lafayette	303
Tras le Bos RN141, PÉRUSE (LA)	58	- Chemin de Rouquette LB216-224	303
TRÉLISSAC, 2 Route de Malayolle	223	VILLIERS-EN-PLAINE, 44 route de Niort	350
TRIZAY, Le Prieuré Saint-jean-l'Évangéliste	125	Viviers (Place des), LESTERPS	51
USSAC, Les Combettes	148	voie romaine (3 route de la), NEUILLAC	96
USSEL,		VOUNEUIL-SOUS-BIARD,	
- Le Fraysse	149	- Pouzioux-La Jarrie giratoire RD12	386
- Château du Theil	151	- Rue du Moulin	386
VAL DE VIRVÉE, Le Hameau des Charmilles	256	VOUNEUIL-SUR-VIENNE, Réseau de distribution d'eau ..	390
VANÇAIS, Eglise Saint-Martin, Place de Platanes	349	XVe siècle (Maison du), JAZENEUIL	363
Vanteaux (120 boulevard de), LIMOGES	407	YSSANDON, Eglise Saint-Hippolyte	152
VÉNÉRAND, 2 rue des Fontaines	126	YVIERS, 3 route du Rassat	62

Liste des bilans

1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	8 ÎLE-DE-FRANCE	15 MARTINIQUE
2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	9 NORMANDIE	16 GUYANE
3 BRETAGNE	10 NOUVELLE-AQUITAINE	17 LA RÉUNION
4 CENTRE-VAL DE LOIRE	11 OCCITANIE	18 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
5 CORSE	12 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR	ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
6 GRAND EST	13 PAYS DE LA LOIRE	ET SOUS-MARINES
7 HAUTS-DE-FRANCE	14 GUADELOUPE	